Quatre-vingt-huitième année. — N° 202. Le Numéro : 15 francs. Vendredi 31 Août 1956.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
					Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer. .	3.450	1.800	950	300	800	600	400	250	550	1.000	500	250
Etranger.	6.600	3.400	1.750	500	2.100	1.600	800	450	850	1.700	800	400

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du CONSEIL ÉCONOMIQUE { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décrets du 21 août 1956 portant renouvellement de détachements, attribution de fonctions, admission à la retraite, conférant l'honorariat et rapportant les dispositions de précédents arrêtés (magistrature) (p. 8318).

Arrêté du 23 août 1956 autorisant l'emploi par un officier public et ministériel d'appareils ou procédés de reproduction des actes (p. 8319).

Arrêtés portant promotions, nomination et acceptation de démission :

Greffiers (p. 8319).

Officiers publics et ministériels en Algérie (p. 8319).

Secrétaires de parquet (p. 8319).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Arrêté du 21 août 1956 portant délégation de signature (p. 8319).

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Arrêté du 6 août 1956 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de techniciens d'études et de fabrications stagiaires (agents techniques des fabrications de l'habillement) du corps de techniciens d'études et de fabrications des travaux spéciaux du service de l'intendance et du service de santé (p. 8319).

Arrêté portant nomination (régisseurs d'avances) (p. 8319).

Décision portant homologation de brevets d'état-major à des officiers supérieurs de l'armée de l'air (p. 8320).

Liste de fonctionnaires détachés et d'élèves titulaires de l'école nationale supérieure de l'aéronautique diplômés ingénieurs civils de l'aéronautique (p. 8320).

Liste des candidats admis à l'école de l'air (élèves officiers de l'air [cadre navigant] et élèves officiers mécaniciens de l'air) à la suite du concours de 1956 (rectificatif) (p. 8320).

Tableau d'avancement de l'année 1955 et *décision* portant promotions (service des poudres) (p. 8320).

Tableau de départ outre-mer du 1er septembre 1956 (p. 8320).

(1 f.)

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Décret n° 56-865 du 27 août 1956 portant incorporation dans le code des douanes de textes législatifs qui ont modifié des dispositions de ce code sans s'y référer expressément (p. 8328).

Arrêté du 25 août 1956 portant réorganisation de la commission administrative paritaire de l'inspection générale des finances (p. 8332).

Arrêté du 25 août 1956 autorisant l'ouverture d'un concours pour le recrutement de contrôleurs stagiaires des impôts (année 1956) (p. 8332).

Arrêté portant promotions (expansion économique à l'étranger) (p. 8332).

Travaux publics, transports et tourisme.

Arrêté du 8 août 1956 relatif à la signalisation des véhicules (p. 8333).

Arrêté du 24 août 1956 relatif au transport par mer des marchandises dangereuses (p. 8337).

Industrie et commerce.

Arrêté du 22 août 1956 fixant les épreuves et le programme du concours spécial d'attaché d'administration (p. 8339).

Arrêtés du 23 août 1956 agréant du matériel pour emploi dans les mines grisouteuses (p. 8340).

Arrêté du 30 août 1956 portant agrément du groupement professionnel pour l'expansion des filatures de laine peignée d'Alsace (p. 8340).

Arrêté portant nomination de commissaires du Gouvernement auprès de l'association pour l'expansion des filatures de laine peignée d'Alsace (p. 8340).

Reconstruction et logement.

Arrêtés portant détachements, réintégration et rectificatif (services extérieurs) (p. 8341).

Tableau d'avancement de 1955 des vérificateurs techniques de l'administration centrale et des services extérieurs (rectificatif) (p. 8341).

Postes, télégraphes et téléphones.

Décret du 24 août 1956 conférant l'honorariat du grade de directeur à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones à un inspecteur de 1re classe (p. 8341).

Arrêtés portant mises en disponibilité (services extérieurs) (p. 8342).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Décret chargeant un agrégé des lettres de mission d'inspection générale (rectificatif) (p. 8342).

Arrêté du 8 août 1956 autorisant en 1956 l'ouverture d'une session d'examen en vue de la délivrance du certificat d'études psychotechniques aux candidats au diplôme d'Etat de psychotechnicien (p. 8342).

Arrêté du 24 août 1956 fixant la date de clôture du registre d'inscription au concours d'entrée en troisième année de l'école normale (bacheliers) (p. 8342).

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 24 août 1956 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 8342).

Arrêté du 24 août 1956 fixant les conditions d'intervention du fonds national de régularisation des cours des produits d'outre-mer pour la campagne de cacao de 1956-1957 (p. 8343).

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

Santé publique et population.

Arrêté du 22 août 1956 portant agrément du centre de lutte contre le cancer de Grenoble (p. 8343).

Arrêtés portant nomination, attribution de fonctions et réintégration (hôpitaux psychiatriques et inspection de la population et de l'aide sociale) (p. 8343).

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Arrêté portant nomination (services extérieurs) (p. 8343).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Ministère de l'intérieur.

Avis de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de préfecture (p. 8344).

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Avis de concours pour le recrutement de bibliothécaires (bibliothèques) (p. 8344).

Avis de vacance de chaire (p. 8344).

Ministère des affaires sociales.

SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION

Avis de concours pour le recrutement d'un commis au sanatorium de la Membrolle-sur-Choisille (Indre-et-Loire) (p. 8344).

BANQUE DE FRANCE

Avis aux porteurs d'obligations de la Banque de France 3 p. 100 (p. 8344).

Situation de la Banque de France (p. 8345).

Annonces (p. 8346).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

Assemblée nationale. — Feuilles 35 et 36 (session de 1955). (Voir le sommaire au *Journal officiel* du mardi suivant.)

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décrets du 24 août 1956 portant renouvellement du détachement de magistrats.

Par décret en date du 24 août 1956, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Latour, juge de paix, est maintenu, pour une période de deux ans, à compter du 21 octobre 1955, en service détaché auprès du ministère des affaires étrangères, pour exercer des fonctions judiciaires au tribunal mixte immobilier de Tunisie.

Par décret en date du 24 août 1956, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Bounin, juge suppléant, est maintenu pour une période de deux ans, à compter du 21 octobre 1955, en service détaché auprès du ministère des affaires étrangères, pour exercer des fonctions judiciaires au tribunal mixte immobilier de Tunisie.

Par décret en date du 24 août 1956, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Deglin, juge de paix, est maintenu, pour une période de deux ans, à compter du 28 décembre 1955, en service détaché auprès du ministère des affaires étrangères, pour exercer des fonctions judiciaires au tribunal mixte immobilier de Tunisie.

Par décret en date du 24 août 1956, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Lanata, juge, est maintenu, pour une période de deux ans, à compter du 30 avril 1956, en service détaché auprès du ministère des affaires étrangères, pour exercer des fonctions judiciaires au tribunal mixte immobilier de Tunisie.

Par décret en date du 24 août 1956, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Didier, juge, est maintenu, pour une période de deux ans, à compter du 24 juin 1956, en service détaché auprès du ministère des affaires étrangères, pour exercer des fonctions judiciaires au tribunal mixte immobilier de Tunisie.

Décret du 24 août 1956 chargeant un magistrat des fonctions de juge des enfants.

Par décret en date du 24 août 1956, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Bray, juge d'instruction au tribunal de première instance de Dijon, est déchargé, sur sa demande, des fonctions de l'instruction et est chargé pour trois ans des fonctions de juge des enfants audit tribunal, en remplacement de M. Pierron, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Beaune.

Décret du 24 août 1956 rapportant les dispositions de deux arrêtés.

Par décret en date du 24 août 1956, sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, sont rapportées les dispositions des arrêtés du 15 octobre 1944 et du 27 janvier 1945 par lesquelles M. Dirat, premier président de la cour d'appel d'Aix, a été suspendu de ses fonctions et placé en position de non-activité.

Décrets du 24 août 1956 admettant des magistrats à faire valoir leurs droits à la retraite et leur conférant l'honorariat.

Par décret en date du 24 août 1956, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Pierucci, président de chambre à la cour d'appel d'Aix, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 9 septembre 1956 (limite d'âge) et est nommé président de chambre honoraire à ladite cour.

Par décret en date du 24 août 1956, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Caille, président du tribunal de première instance de Bayeux, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 7 septembre 1956 (limite d'âge) et est nommé président honoraire dudit tribunal.

Emploi par les officiers publics et ministériels d'appareils ou procédés de reproduction des actes.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret du 2 décembre 1952 portant règlement d'administration publique pour l'emploi par les officiers publics et ministériels des procédés de reproduction des actes, notamment son article 5;

Vu l'arrêté du 27 juin 1955 agréant certains appareils de reproduction,

Arrête:

Article unique. — M. Parent, greffier du tribunal de commerce de Corbeil, est autorisé à utiliser l'appareil Ormatic 90-HAF, fabriqué par la Société Ormatic (Grog et Cie), pour la reproduction des documents judiciaires.

Fait à Paris, le 23 août 1956.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice, et par délégation:
Le conseiller technique,
PIERRE SOUDET.

Greffiers.

Par arrêté du 29 août 1956:

M. Mingalon, greffier en chef de 2e classe inscrit au tableau d'avancement, est élevé à la 1re classe en remplacement numérique de M. Pulicani qui a été admis à cesser ses fonctions.

M. Faure, greffier en chef de 2e classe inscrit au tableau d'avancement, est élevé à la 1re classe en remplacement numérique de M. Vialaneix qui a été admis à cesser ses fonctions.

Officiers publics et ministériels en Algérie.

Par arrêté du 22 août 1956, la démission de M. Benzekri (Jacob), huissier de justice à Oran, est acceptée.

Secrétaires de parquet.

Par arrêté du 24 août 1956, Mlle Vallon (Anne-Marie) est nommée secrétaire de parquet stagiaire au tribunal de première instance de Saint-Etienne, en remplacement de M. Hautsch, décédé.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé des affaires marocaines et tunisiennes,

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu le décret du 1er février 1956 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 55-168 du 6 février 1955 relatif aux attributions du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé des affaires marocaines et tunisiennes,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. André-Louis Dubois, ambassadeur extraordinaire, envoyé exceptionnel de la République française au Maroc, à l'effet d'approuver, au nom du secrétaire d'Etat et dans la limite de ses attributions, les marchés de travaux et de fournitures d'un montant inférieur à 20 millions de francs.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 1er août 1956.

Fait à Paris, le 21 août 1956.

ALAIN SAVARY.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Concours pour le recrutement de techniciens d'études et de fabrications stagiaires (agents techniques des fabrications de l'habillement) du corps de techniciens d'études et de fabrications des travaux spéciaux du service de l'intendance et du service de santé.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre) et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,

Vu le décret n° 53-1221 du 8 décembre 1953 portant règlement d'administration publique et fixant le statut commun des corps de techniciens d'études et de fabrications des arsenaux, établissements et services du ministère de la défense nationale;

Vu le décret n° 53-1222 du 8 décembre 1953 portant règlement d'administration publique et fixant les dispositions statutaires complémentaires pour les corps de techniciens d'études et de fabrications régis par le décret n° 53-1221 du 8 décembre 1953 ainsi que les mesures transitoires d'intégration et de reclassement dans ces corps au secrétariat d'Etat aux forces armées (guerre);

Vu le décret n° 55-792 du 15 juin 1955, et notamment son article 2 concernant les agents des services des affaires allemandes et autrichiennes bénéficiaires des dispositions de l'article 16 de la loi n° 55-366 du 3 avril 1955;

Vu l'arrêté du 18 mai 1954 fixant les appellations fonctionnelles et les définitions de fonctions des techniciens d'études et de fabrications régis par le décret n° 53-1222 du 8 décembre 1953;

Vu l'arrêté du 16 décembre 1955 fixant les programmes sur lesquels portent les épreuves des concours prévus aux articles 6 et 7 du décret n° 53-1222 du 8 décembre 1953;

Vu l'article 29 de la loi de finances n° 51-598 du 24 mai 1951;

Vu le décret n° 51-862 du 7 juillet 1951 relatif au recrutement des personnels des administrations et établissements publics de l'Etat;

Vu le décret n° 52-464 du 28 avril 1952 portant limitation du recrutement de personnels de l'Etat,

Arrêtent:

Art. 1er. — Un concours sera ouvert les 13 et 14 novembre 1956 pour le recrutement de techniciens d'études et de fabrications stagiaires (agents techniques des fabrications de l'habillement) du corps de techniciens d'études et de fabrications des travaux spéciaux du service de l'intendance et du service de santé.

Art. 2. — Le concours est ouvert pour sept places dont la répartition est la suivante:

Agents techniques des fabrications de l'habillement, spécialité textiles	2
Agents techniques des fabrications de l'habillement, spécialité confections	3
Agents techniques des fabrications de l'habillement, spécialité cuirs et chaussures	2

Art. 3. — Les demandes d'admission à ce concours et les dossiers de candidature devront parvenir à la direction centrale de l'intendance, sous-direction de l'organisation et du personnel, 21e bureau, personnels civils, 231, boulevard Saint-Germain, Paris (7e), avant le 15 octobre 1956.

Art. 4. — Les épreuves écrites de ce concours auront lieu à Paris dans un établissement relevant du secrétariat d'Etat aux forces armées (terre), dont l'adresse sera communiquée en temps utile aux candidats, selon l'horaire fixé ci-dessous:

Mardi 13 novembre 1956, à neuf heures: rapport sur un sujet général technique; à quinze heures: arithmétique.

Mercredi 14 novembre 1956, à neuf heures: technologie.

La date et l'heure des épreuves orales et pratiques seront fixées ultérieurement.

Art. 5. — Le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre) et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 août 1956.

Pour le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre) et par délégation:
Le directeur du cabinet,
R. GHISLAIN.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le sous-directeur de la fonction publique,
ROBERT LETROU.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du 21 août 1956, M. Froux (Lucien), agent comptable à l'administration centrale, est nommé régisseur des avances qui lui seront consenties, conformément aux dispositions de l'arrêté du 30 juillet 1956.

Cette nomination prendra effet à compter du 30 juillet 1956

Homologation de brevets d'état-major à des officiers supérieurs de l'armée de l'air.

Par décision du 17 août 1956, le secrétaire d'Etat aux forces armées (air) décerne, à compter du 1er juillet 1956, le brevet d'état-major aux officiers supérieurs du corps des officiers (cadre navigant) désignés ci-après:

MM. Motte (Roger-Emile), colonel.
Bouton (Serge-Pierre), lieutenant-colonel.
Dugit-Gros (Ernest), lieutenant-colonel.
Grison (Francis-Jean-Alexandre), lieutenant-colonel.
Habez (Christian-Hippolyte), lieutenant-colonel.
Hablot (Jean-Paul), lieutenant-colonel.
Lasnier-Lachaise (Charles-Edouard), lieutenant-colonel.
Latapy (Charles-Marie-Joseph), lieutenant-colonel.
Manfroy (Robert-André), lieutenant-colonel.
Prayer (Gilbert-Yves), lieutenant-colonel.
Richard (Alain-Georges), lieutenant-colonel.
Villaceque (Pierre-Erasme-François-Marc), lieutenant-colonel.
Desmas (Georges-André-Marie), commandant.

Liste de fonctionnaires détachés et d'élèves titulaires de l'école nationale supérieure de l'aéronautique diplômés ingénieurs civils de l'aéronautique.

Par arrêté en date du 20 août 1956, le diplôme d'ingénieur civil de l'aéronautique a été décerné aux fonctionnaires détachés et aux élèves titulaires français ayant satisfait aux examens de sortie de l'école nationale supérieure de l'aéronautique en juillet 1956 désignés ci-après par ordre de classement:

1° Fonctionnaires

MM.
Jeambrun (G.-L.), capitaine.
Rougevin-Baville (G.-F.-H.), lieutenant de vaisseau.
Mesnet (J.-D.-F.-G.), ingénieur du génie maritime.
Dubarry (B.), ingénieur du génie maritime.

2° Elèves titulaires

Option: Propulsion.

MM.		
Rolland (C.-P.).	Guyot (P.-J.).	Roulleau (J.-A.).
Dardare (J.-L.).	Gobert (G.-A.).	Vachier (V.-R.-G.).
Busson (C.).	Moussez (C.-H.-C.).	Nakache (F.-R.).
Magnani (P.-R.).	Edou (Y.-M.-J.).	Socquet (S.).
Le Hen (A.).	Fleurier (J.).	Brodin (O.-A.-B.).
De Claviere (G.).	Duffourt (J.-P.-J.).	Lamothe (B.-J.-A.).
Fadeuilhe (P.-F.).	Rech (J.-M.-D.).	Grimal (J.-G.-C.).
Besse (R.-A.).	Schaffner (P.-P.-A.).	Ragot (F.-J).
	Himber (F.-G.).	

Option: Equipements.

MM.		
Abadie (L.-M.).	Simionesco (P.-L.-A.).	De Berranger (A.-G.-P.).
Tardivon (D.-P.).	Lermoyez (M.-J.-A.).	Barbery (J.-P.-H.).
Dutertre (R.-G.).	Rouyer (C.-J.).	Desormeaux (V.).
Stoll (M.).	Esteve (P.-P.-G.).	Ollier (C.-L.-P.).
Legrand (J.-E.-A.).	Montagner (P.-J.-F.).	Cramer (C.-J.-M.).
	Buron (M.-J.).	Andre (M.-P.-M.).

Concours d'admission à l'école de l'air.

Liste par ordre de mérite des candidats admis a l'école de l'air (élèves officiers de l'air [cadre navigant] et élèves officiers mécaniciens de l'air) a la suite du concours de 1956.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 août 1956: page 7998 (décision ministérielle n° 2090/CAB/EMP/PM du 10 août 1956), 1. Elèves officiers de l'air, cadre navigant, au lieu de: « 12 Litre (Bertrand-G.-M.) », lire: « 12 Litre (Bertrand-M.-J.) » (le reste sans changement).

Service des poudres.

Tableau d'avancement de l'année 1955 des secrétaires administratifs

Sont inscrits au tableau d'avancement de classe des secrétaires administratifs du service des poudres, arrêté à la date du 1er août 1956, au titre de l'année 1955, les fonctionnaires dont les noms suivent:

Pour le grade de secrétaire administratif principal.

M. Saulnier (Raymond), de la poudrerie du Ripault.

Pour le grade de secrétaire administratif de 1re classe.

M. Hechinger (Bernard), de la poudrerie de Vonges.
Mlle Verge (Henriette), de la poudrerie d'Angoulême.

Promotions

Par décision du 16 août 1956, sont promus aux grades ci-après, au titre des années 1953, 1954 et 1955, après inscription aux tableaux d'avancement des 25 octobre 1955, 2 décembre 1955 et 1er août 1956, les secrétaires administratifs des poudres dont les noms suivent:

(A compter du 1er janvier 1953.)

Classe principale (1er échelon).

M. Lerou (Roger).

1re *classe (1er échelon).*

M. Pommier (René).

(A compter du 1er janvier 1954.)

Classe principale (1er échelon).

M. Pons (Jean).

(A compter du 1er janvier 1955.)

Classe principale (1er échelon).

M. Saulnier (Raymond).

1re *classe (1er échelon).*

M. Hechinger (Bernard), Mlle Verge (Henriette).

Tableau de départ outre-mer au 1er septembre 1956.

Dès parution du présent tableau, les chefs de corps et de service devront obligatoirement faire visiter tous les militaires y figurant et régulariser la situation des sous-officiers et hommes de troupe dans les conditions prévues à l'article 20 de l'I. M. n° 18454 TC/BT. L du 28 juin 1951 (*B. O.*, E. M., volume 323. I). Il est rappelé qu'ils doivent se lier par contrat pour trois années au moins à compter du mois prochain et qu'ils sont désignés en fonction du temps de service qu'il leur reste à accomplir.

Ils adresseront d'urgence à la direction des troupes coloniales, et pour le 10 septembre, dernier délai, les certificats d'aptitude réglementaire « modèle C », recto et verso. Il en sera de même pour les certificats de visite et de contre-visite des militaires dont l'inaptitude a été constatée.

Dans le cas où ces pièces ne pourraient parvenir au département avant la date précitée, il y aura lieu de faire connaître, par télégramme, le résultat des visites.

Toute erreur qui aurait pu être relevée fera l'objet d'un compte rendu à transmettre dans les moindres délais.

OFFICIERS

Infanterie coloniale.

Chefs de bataillon.

Billard (Jacques), 20 janvier 1912, 10e R. M. — 30 octobre 1953.
Clementi (Toussaint), 10 avril 1910, 1re R. M. — 30 octobre 1953.
Manent (Louis), 20 mars 1914, Maroc. — 3 novembre 1953.
Boillot (Marius), 15 janvier 1916, Maroc. — 6 novembre 1953.
Percot (Louis), 29 juillet 1913, 10e R. M. — 2 avril 1954 (titre S. M. B.).
Jourdes (Jean), 7 mars 1912, 8e R. M. — 15 août 1954 (titre S. M. B.).

Capitaines.

Dumont (Georges), 25 janvier 1923, F. F. A. — 29 août 1953 (D. E. M.).
Canarelli (Paul), 18 octobre 1919, 10e R. M. — 9 décembre 1953.
Bachellerie (Marcel), 12 février 1919, Maroc. — 19 janvier 1954.
Lantranchi (Antoine), 6 août 1910, 9e R. M. — 21 janvier 1954.
Campadieu (Edmond), 14 juin 1921, 10e R. M. — 25 janvier 1954.
Boulachin (Raymond), 27 janvier 1916, 10e R. M. — 31 janvier 1954.
Chotard (Auguste), 1er février 1915, Maroc. — 31 janvier 1954.
Schaeffer (Bernard), 21 août 1922, 10e R. M. — 10 mars 1954 (blindé).
Toulon (Léon), 10 janvier 1919, 9e R. M. — 28 mars 1954 (blindé).

Lieutenants et sous-lieutenants.

Perin (Serge), 15 juillet 1930, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Gueneley (Pierre), 14 juin 1932, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Haon (Maurice), 15 juillet 1926, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Ressot (Alain), 2 septembre 1931, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Forest (André), 26 mars 1926, Tunisie. — N'a jamais servi.
Langlois (Jacques), 25 mars 1931, Tunisie. — N'a jamais servi.
Javelot (Hubert), 28 février 1931, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Lejard (Yves), 19 mai 1930, Maroc. — N'a jamais servi.
Lamaud (Louis), 4 décembre 1925, 1re R. M. — 19 avril 1954.
Cardon (Henri), 22 octobre 1924, 10e R. M. — 9 février 1955.

Muguet (Maurice), 29 septembre 1923, 10e R. M. — 20 février 1955.
Delanghe (Albert), 18 octobre 1916, 10e R. M. — 2 mars 1955.
Delvert (Pierre), 20 novembre 1922, 1re R. M. — 5 mars 1955.
Ferrand (Jean-Marie), 30 juillet 1927, Maroc. — 8 mars 1955.
Menigoz (Henri), 21 juillet 1929, 10e R. M. — 1er juin 1955 (blindé).
Le Normand (André), 12 avril 1923, Maroc. — 1er juin 1955 (blindé).
Grandclair (Georges), 21 février 1926, Maroc. — 8 juin 1955 (blindé).
Daumas (Raymond), 15 septembre 1924, 10e R. M. — 20 juin 1955 (blindé).
Delaudier (Roger), 19 mars 1925, 9e R. M. — 23 juin 1955 (blindé).

Artillerie coloniale.

Capitaines.

Rouquet (Gabriel), 29 avril 1917, Tunisie. — 10 février 1953.
Chardonnet (Albert), 19 juin 1920, 10e R. M. — 11 juillet 1953.
Rouanet (André), 29 octobre 1920, 10e R. M. — 27 mai 1955 (au titre S. M. B. « autos-chars »).

Lieutenants et sous-lieutenants.

Edmond (Paul), 1er janvier 1927, 10e R. M. — 27 juin 1950.
Vaultrin (Bernard), 15 avril 1926, 1re R. M. — 18 septembre 1953.
Casanova (Paul), 27 mai 1923, Tunisie. — 20 septembre 1953.
Coulon (Maurice), 8 mars 1918, F. F. A. — 21 septembre 1953.
Bedex (Georges), 17 septembre 1921, 10e R. M. — 12 octobre 1953.
Nonne (Robert), 26 mai 1919, Tunisie. — 26 octobre 1953.
Couronne (André), 27 février 1926, Maroc. — 28 novembre 1953.
Dedieu (Isidore), 30 juillet 1919, 5e R. M. — 13 décembre 1953
Fournier (Bernard), 14 avril 1926, 10e R. M. — 18 janvier 1954.
Gratiolet (Pierre), 16 septembre 1925, 9e R. M. — 19 août 1955 (au titre S. M. B. « conducteur de travaux »).
Kerrand (Alain), 22 septembre 1931, 10e R. M. — N'a jamais servi.
Pauty (Maurice), 7 juillet 1928, 10e R. M. — N'a jamais servi.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

Capitaine.

Lascors-Moreras (Gaston), 3 septembre 1911, 1e R. M. — 21 septembre 1955.

Lieutenants.

Bourel de la Roncière (Guy), 20 avril 1918, 1re R. M. — 24 mars 1954.
Chenefront (Jean), 24 décembre 1917, Maroc. — 9 juin 1954.
Marzin (Jules), 15 mars 1917, 3e R. M. — 30 janvier 1956

Intendance coloniale.

a) FONCTIONNAIRE

Intendant militaire adjoint.

(Capitaine d'infanterie coloniale en instance de nomination au grade d'intendant militaire adjoint.)

Villeneuve (Pierre), 2 février 1922, 4e R. M. — 9 mai 1953.

b) OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Commandant.

Roergas (Pierre), 5 juillet 1904, 9e R. M. — 12 mai 1954.

Capitaine.

Girault (Jean), 20 août 1914, 1re R. M. — 19 avril 1954.

CHEFS DE MUSIQUE

Capitaine.

Druelle (Victor), 24 février 1912, 10e R. M. — 19 septembre 1950.

Lieutenant.

Clausse (Roger), 14 septembre 1913, 1re R. M. — 20 juillet 1953

Service de santé colonial.

MÉDECINS

Lieutenant-colonel.

Ceccaldi (Pierre), 15 septembre 1911, 1re R. M. — 24 août 1955.

Commandant.

Giraudeau (Pierre), 5 janvier 1910, Maroc. — 31 juillet 1955.

Capitaines.

Poulain (Roland), 12 juin 1925, 9e R. M. — 13 avril 1955.
Laluque (Pierre), 3 mars 1921, 4e R. M. — 6 mai 1955.
Paillet (Romain), 23 juillet 1925, 10e R. M. — 6 juillet 1955.
Pincon (Charles), 17 janvier 1925, 10e R. M. — 7 août 1955.
Saint-Amans (Pierre), 3 juin 1925, 10e R. M. — 10 août 1955.
Cloup (Marcel), 9 janvier 1922, 10e R. M. — 13 août 1955.
Lindrec (André), 3 mai 1924, 3e R. M. — 26 août 1955.

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

I. — *RELIQUAT DES TABLEAUX PRECEDENTS*

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudants-chefs.

Imbert (Alfred), 9 décembre 1919, Maroc, B. S. infanterie. — 23 mars 1954, hors tour.
Jeudy (Jean-Louis), 17 juin 1919, Maroc, B. C. S. infanterie, B. E. moniteur chef de saut. — 31 mars 1954, hors tour.
Bereni (Dominique), 17 mai 1921, 10e R. M., B. S. infanterie. — 24 avril 1954, hors tour.
Gardie (Yves), 30 mai 1922, 10e R. M., B. S. comptable. — 25 août 1954, hors tour.

Adjudants.

Laurent (Georges), 6 novembre 1918, Maroc, B. C. S. infanterie. — 19 août 1953.
Schaecht (Marcel), 18 octobre 1923, 10e R. M., B. C. S. bâtiment, maître moniteur F. R. A. C. — 26 novembre 1953.
Mitrail (Médard), 8 juin 1922, Maroc, B. C. S. infanterie, C. A. T. 2 comptable. — 4 décembre 1953.
Jaouanet (Ernest), 23 janvier 1925, 10e R. M., B. S. infanterie. — 26 novembre 1953.
Rollini (Frédéric), 27 décembre 1925, 10e R. M., B. S. infanterie. — 9 décembre 1953.
Tollance (François), 3 février 1924, Maroc, B. S. infanterie. — 25 février 1954, hors tour.
Bocage (Guy), 25 juillet 1923, 9e R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 14 mars 1954, hors tour.
Bois (Lucien), 12 janvier 1917, 10e R. M., B. E. infanterie. — 30 mars 1954, hors tour.
Laurent (René), 28 mars 1922, 10e R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 31 mars 1954, hors tour.
Baudoin (Maurice), 1er août 1920, Maroc, B. C. S. infanterie. — 7 avril 1954, hors tour.
Gaxet (Simon), 4 février 1923, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — 8 avril 1954, hors tour.
Folloroux (Raymond), 4 mai 1926, Tunisie, B. S. infanterie. — 18 avril 1954, hors tour.
Andreani (J.-Baptiste), 15 octobre 1922, Tunisie, B. S. infanterie. — 6 mai 1954, hors tour.
Segaud (Roger), 1er septembre 1917, 5e R. M., B. C. S. infanterie. — 9 juin 1954, hors tour.
Gilles (André), 29 mars 1921, 9e R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 10 juin 1954, hors tour.
Broussoux (Raymond), 4 février 1919, 10e R. M., B. C. S., C. A. T. 2 comptable. — 28 juin 1954, hors tour.

Sergents-majors.

Pechard (Henri), 9 juillet 1924, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 13 mars 1954, hors tour.
Desaphy (Pierre), 29 mars 1927, 1re R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 24 mars 1954, hors tour.
Rechard (Elie), 10 septembre 1924, 9e R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 13 avril 1954, hors tour.
Delmas (Ernest), 25 novembre 1920, Tunisie, B. E. infanterie, C. A. T. 2 comptable. — 24 mai 1954, hors tour.

Sergents-chefs.

Gambotti (Don-Pierre), 21 novembre 1919, Maroc, C. A. T. 2 infanterie, C. I. A. — 17 octobre 1953.
Briam (Jean), 12 juin 1927, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 27 octobre 1953.
Guillebaud (Gaston), 12 mai 1926, Maroc, B. C. S. infanterie. — 27 octobre 1953.
Venture (Jack), 1er novembre 1920, Maroc, B. C. S. infanterie. — 27 octobre 1953.
Verbeke (Jacques), 20 septembre 1931, 10e R. M., B. C. S. infanterie, 27 octobre 1953.
Castandet (Claudin), 7 novembre 1925, Maroc, C. A. T. 2 trans. — 26 novembre 1953.
Anstett (Charles), 29 juillet 1917, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 26 novembre 1953.

Leblanc (Robert), 30 novembre 1925, 1re R. M., B. C. S. infanterie. — 29 novembre 1953, hors tour.
Le Bris (Henri), 5 janvier 1922, 10e R. M., B. E. infanterie. — 19 décembre 1953, hors tour.
Sleen (Ferdinand), 8 mai 1925, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — 23 décembre 1953, hors tour.
Decombe (Roger), 8 octobre 1927, 1re R. M., B. C. S. infanterie. — 1er janvier 1954, hors tour.
Montenot (Paul), 4 avril 1921, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A. — 1er janvier 1954, hors tour.
Trieb (Jacques), 8 octobre 1928, 10e R. M., B. S. infanterie. — 15 janvier 1954, hors tour.
Thebault (Raymond), 17 juillet 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A. — 20 janvier 1954, hors tour.
Le Grouiec (Yves), 27 juin 1925, Maroc, B. C. S., B. E. comptable. — 11 mars 1954, hors tour.
Donsimoni (Charles), 10 février 1925, 9e R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 10 mai 1954, hors tour.
Hayotte (Georges), 24 novembre 1928, 9e R. M., B. E. infanterie. — 3 juin 1954, hors tour.

Sergents.

Taddei (Ange), 4 novembre 1934, 9e R. M., B. C. S., B. E. arme trans. — Jamais servi.
Bonnot (Claude), 17 juillet 1934, 9e R. M., B. C. S., B. E. arme trans. — Jamais servi.
Facorat (Rosan), 30 août 1934, 3e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — Jamais servi.
Beaudoin (Jean), 25 décembre 1932, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — Jamais servi.
Humbert (Georges), 9 juin 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 comptable. — 27 décembre 1949.
Achimoff (Gaston), 11 décembre 1928, 5e R. M., B. C. S. infanterie. — 1er juin 1953.
Cazalis (Joseph), 24 juillet 1931, 10e R. M., C. A. T. 2 trans. — 27 octobre 1953.
Van Vaerenbergh (Richard), 19 mars 1925, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A. — 11 novembre 1953.
Vincensini (Jean), 17 février 1922, Maroc, C. A. T. 2 infanterie. — 11 novembre 1953.
Thomas (Raymond), 4 mars 1926, 10e R. M., 211/trans. — 11 novembre 1953.
Francis (Antoine), 15 septembre 1924, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 13 novembre 1953.
Verteneuil (Victor), 29 mars 1932, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 21 novembre 1953.
Anthier (Louis), 29 septembre 1919, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 22 novembre 1953.
Perrotet (Antoine), 22 mars 1927, 10e R. M., C. A. T. 2/trans., T. A. — 24 novembre 1953.
Delecroix (André), 7 juillet 1927, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A. — 8 décembre 1953.
Desmars (René), 12 avril 1927, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A. — 8 décembre 1953.
Vannier (Frédéric), 25 décembre 1931, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. A. T. 2 trans., C. I. A. — 9 décembre 1953.
Veuillet (Jean), 21 mars 1923, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A. — 15 décembre 1953.
Lecoq (Jacques), 6 octobre 1922, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 22 décembre 1953, hors tour.
Gourmelon (Georges), 12 avril 1925, Tunisie, C. A. T. 2 comptable. — 23 décembre 1953, hors tour.
Santolaria (Jean), 1er janvier 1928, 9e R. M., C. A. T. 2 comptable C. I. A. — 23 décembre 1953, hors tour.
Biau (Victor), 31 octobre 1926, 5e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 27 décembre 1953, hors tour.
Molon (Vincent), 13 mai 1927, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 6 janvier 1954, hors tour.
Guillin (Louis), 21 mai 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 9 janvier 1954, hors tour.
Kister (Georges), 12 octobre 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 12 janvier 1954, hors tour.
Vallon (Alphonse), 13 décembre 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 12 janvier 1954, hors tour.
Chamnoe (Marcel), 30 mars 1931, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 18 janvier 1954, hors tour.
Degand (Noël), 25 décembre 1925, 1er R. M., B. C. S., B. E. auto E. B. — 24 janvier 1954, hors tour.
Brichler (Roger), 17 octobre 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 27 janvier 1954, hors tour.
Delestre (Gilbert), 22 décembre 1930, 10e R. M., C. A. T. 2 auto-chars. — 1er février 1954, hors tour.
Lecomte (Jean), 4 juillet 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 4 février 1954, hors tour.
Deneux (Charles), 2 juin 1924, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 5 février 1954, hors tour.
Mouchel (Yves), 20 janvier 1933, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 7 février 1954, hors tour.
Metzger (Fernand), 21 octobre 1933, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 20 février 1954, hors tour.
Marsol (Louis), 21 mai 1919, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 24 février 1954, hors tour.
Cerneau (Raymond), 29 mai 1927, 10e R. M., C. A. T. 2 comptable. — 25 février 1954, hors tour.
Perrot (Georges), 15 septembre 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 2 mars 1954, hors tour.
Bardol (Jean), 3 mai 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 3 mars 1954, hors tour.
L'Huguenot (Jean), 23 juillet 1929, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 3 mars 1954, hors tour.
Taponot (Maurice), 23 mai 1922, Maroc, C. A. T. 2 infanterie. — 4 mars 1954, hors tour.
Montas (Roger), 27 septembre 1925, Maroc, C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 6 mars 1954, hors tour.
Mabon (Robert), 8 septembre 1925, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 11 mars 1954, hors tour.
Masson (André), 22 septembre 1931, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — 15 mars 1954, hors tour.
Delorme (Lucien), 26 juillet 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 20 mars 1954, hors tour.
Callard (Jacques), 27 juin 1927, 1er R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 25 mars 1954, hors tour.
Le Brech (Marcel), 16 août 1927, Maroc, C. A. T. 2 infanterie; C. A. T. 2 comptable. — 29 mars 1954, hors tour.
Kubler (Albert), 26 juin 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 31 mai 1954, hors tour.
Baudin (Yves), 3 octobre 1925, 10e R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 31 mars 1954, hors tour.
Ballanger (Gaëtan), 29 septembre 1925, Maroc, C. A. T. 2 infanterie. — 4 avril 1954, hors tour.
Bourdon (Bernard), 2 août 1925, 1er R. M., C. A. T. 2 comptable. — 7 avril 1954, hors tour.
Levier (Robert), 1er juillet 1926, 1er R. M., C. A. T. 2 infanterie; C. A. T. 2 comptable C. I. A. — 24 mai 1954, hors tour.

B. — **Spécialistes musiciens.**

Adjudant-chef.

Cussaguet (Georges), 25 avril 1923, 10e R. M., brevet de chef de fanfare. — 14 septembre 1953

Caporal-chef.

Mussi (Jean), 2 mars 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 musique. — Jamais servi.

Soldats de 2e classe.

Grzegorzyk (Stanislas), 19 novembre 1934, 10e R. M., C. A. T. 1 musique. — Jamais servi.
Morlan (Christian), 20 octobre 1936, 10e R. M., C. A. T. 1 musique. — Jamais servi.

C. — **Tambour-major.**

Adjudant.

Basile (Edmond), 7 janvier 1919, Tunisie, B. E. tambour major. — 14 mai 1953.

D. — **Parachutistes coloniaux.**

Adjudant.

L'Hostis (Adrien), 23 avril 1923, 10e R. M., B. C. S. infanterie, brevet moniteur para. — 3 juillet 1953.

Sergents.

Pelvin (Augustin), 3 décembre 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A. — 11 février 1953.
Lafitan (Paul), 17 août 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 8 juin 1953.

E. — **Spécialistes blindés.**

INFANTERIE COLONIALE

Sergent-major.

Chapuis (Pierre), 27 avril 1920, 10e R. M., C. A. T. 2/A. B. — 26 septembre 1954.

Sergents-chefs.

Cheminet (Jacques), 9 août 1928, 10e R. M., B. S./A. B. — 26 septembre 1954.
Leguennec (Georges), 10 mars 1926, 10e R. M., B. S./A. B. — 8 janvier 1955, hors tour.

Sergent.

Robert (Jean), 16 septembre 1924, 10e R. M., C. A. T. 2/A. B. — 16 avril 1954.

F. — Corps des télégraphistes coloniaux.

Sergents-chefs.

Poulain (Raymond), 10 juin 1929, 1e R. M. écoles, B. C. S./E. R. — 10 juin 1955, hors tour.
Bourdon (Fernand), 5 décembre 1927, 9e R. M., B. C. S., B. E./E. R. — 18 août 1955, hors tour.
Bulvestre (René), 29 novembre 1919, 10e R. M., B. E./E. R. — 1er décembre 1955, hors tour.

Sergent.

Bethermat (Robert), 29 janvier 1926, Maroc, 251/trans. — 27 octobre 1953.

G. — Artillerie coloniale.

Adjudants-chefs.

Bonvicini (Libéro), 27 août 1920, 10e R. M., B. S. artillerie. — 20 avril 1953, hors tour.
Olry (Auguste), 26 décembre 1918, Maroc, B. S. artillerie F. T. A. — 9 décembre 1953, hors tour.

Adjudant.

Daniellou (Marc), 4 mars 1923, 3e R. M., B. S. comptable. — 9 septembre 1954, hors tour.

Maréchal des logis-major.

Morineau (Jean), 28 mars 1927, 10e R. M., B. E. comptable. — 9 juin 1954, hors tour.

Maréchaux des logis chefs.

Piat (Robert), 18 janvier 1927, 1re R. M., B. E. auto. — 11 mars 1954, hors tour.
Melac (Camille), 29 mars 1920, 3e R. M., B. E. auto. — 17 mai 1954, hors tour.

Maréchaux des logis.

Ozee (Hilaire), 23 octobre 1931, 10e R. M., B. C. S. artillerie. — Jamais servi.
Lagobe (Robert), 4 décembre 1927, 10e R. M., C. A. T. 2 artillerie tractée. — 22 décembre 1953.
Andrault (Jacques), 9 juin 1932, 9e R. M., C. A. T. 2 auto, C. I. A. — 22 février 1954, hors tour.
Begin (André), 28 octobre 1927, F. F. A., B. E. auto, C. I. A. — 18 mars 1954, hors tour.
Benigni (Louis), 4 novembre 1926, 10e R. M., B. C. S. artillerie. — 20 juillet 1954, hors tour.
Perrin (Jean-Marie), 17 décembre 1923, Tunisie, C. A. T. 2 comptable. — 10 novembre 1954, hors tour.

H. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

COMPTABLES

Adjudants-chefs.

Forme (François), 24 août 1913, 1re R. M., B. S. comptable. — 25 mars 1954.
Boussat (Henri), 1er juillet 1913, 9e R. M., B. S. comptable. — 12 juillet 1954.

Maréchal des logis-major.

Capuano (Roger), 17 mars 1923, 9e R. M., B. E. comptable. — 23 juillet 1954.

Maréchal des logis chef.

Boyer (Robert), 23 décembre 1924, 9e R. M., B. E. comptable. — 5 septembre 1954.

AUTOS-CHARS

Adjudant-chef.

Rocchi (Jean), 25 janvier 1912, 1re R. M., B. E. auto. — 29 août 1952.

Adjudant.

Constant (Emile), 9 mai 1922, 4e R. M. écoles, B. E. auto. — 27 avril 1954.

Maréchal des logis-major.

Denis (Alexandre), 17 août 1921, 5e R. M., B. E. auto. — 13 octobre 1954.

Maréchaux des logis.

Bartholet (Jean), 27 mars 1931, 9e R. M., C. A. T. 2 auto. — 4 juin 1953.
Belloiseaux (Joseph), 9 décembre 1930, 10e R. M., C. A. T. 2 auto. — 9 mars 1954.
Goudard (Armand), 23 juillet 1920, 10e R. M., C. A. T. 2 électricien auto. — 13 décembre 1954.

ARMEMENT ET OPTIQUE

Adjudant.

Dambreville (Ambroise), 28 avril 1919, 5e R. M., B. S. artificier. — 29 septembre 1954.

Maréchal des logis-major.

Fouquemberg (Louis), 13 novembre 1927, 9e R. M., B. S. artificier. — 21 avril 1955.

Maréchal des logis.

Le Bars (André), 11 octobre 1931, 9e R. M., C. A. T. 2 artificier. — N'a jamais servi.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Maréchal des logis.

Mangin (Pierre), 16 juin 1929, 1re R. M., B. S. mécanique générale. — 23 septembre 1953.

CONSTRUCTIONS

Adjudants-chefs.

Le Ravallec (Pierre), 5 juillet 1913, 9e R. M., B. S. conducteur de travaux. — 12 avril 1955.
Martin (Jean), 10 janvier 1915, 4e R. M., B. E. surveillant de travaux. — 5 mai 1955.

Maréchal des logis chef.

Clouet (Joseph), 5 mars 1928, 3e R. M., B. S. mécanique générale. — 6 juillet 1955.

Maréchaux des logis.

Gauteron (Jean), 26 juillet 1932, 4e R. M., C. A. T. 2 maçon. — 26 juillet 1954.
Bouby (André), 25 mai 1922, 3e R. M., C. A. T. 2 engins mécaniques. — 24 février 1955.

I. — Agents des corps de troupe coloniaux.

Adjudant-chef.

Rigaud (Jean), 13 mai 1930, 1re R. M., B. S. comptable. — 28 mai 1953.

Adjudants.

Turrel (Marc), 9 décembre 1919, 9e R. M., B. S. comptable. — 25 mars 1954.
Chabert (Emile), 31 mai 1918, 3e R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 6 juillet 1954, hors tour.

Sergent-major.

Pothin (Raymond), 7 février 1927, 10e R. M., B. E. comptable. — 3 septembre 1954.

J. — Chancellerie coloniale

Adjudant.

Raonison (Emmanuel), 31 décembre 1919, 9e R. M., B. S. chancellerie. — 13 décembre 1953.

Sergent

Chenard (Antoine), 5 juin 1925, 1re R. M., C. A. T. 2 chancellerie, brevet parachutiste. — 10 juillet 1953.

K. — Cadre des commis et ouvriers militaires de l'intendance des troupes coloniales.

Sergents-chefs.

Sarritzu (Antoine), 1er octobre 1920, 2e R. M., B. C. S., B. E. exploitation. — 23 juillet 1954.
Boutolleau (Guy), 7 juillet 1920, 1e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — 15 septembre 1954.
Rebardy (Léon), 18 avril 1921, Tunisie, C. A. T. 2 bureaux. — 6 octobre 1954.

Sergents.

Cabril (Raymond), 15 décembre 1933, 10e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — Jamais servi.
Vidal (Pierre), 30 janvier 1933, 10e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — Jamais servi.
Legrand (Michel), 27 mai 1935, 10e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — Jamais servi.
Cam (Jean), 30 octobre 1934, 9e R. M., C. A. T. 2 exploitation. — Jamais servi.
Cabiten (Michel), 1er janvier 1932, 9e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — Jamais servi.
Reynaud (Guy), 5 novembre 1932, 10e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — Jamais servi.
Chevannes (André), 19 décembre 1932, Maroc, C. A. T. 2 bureaux, C. I. A. — Jamais servi.
Juskow (Auguste), 25 octobre 1925, 9e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — 27 juin 1954.
Albrand (Lucien), 14 avril 1931, 10e R. M., C. A. T. 2 bureaux. — 10 août 1954.

TAILLEURS

Sergent.

Philippe (Michel), 15 juillet 1925, 1re R. M., B. M. O. — 19 juillet 1954.

Caporal.

Barel (Jean), 1re R. M., C. A./O. S. — Jamais servi.

L. — Cadre des infirmiers militaires des troupes coloniales.

Adjudant.

Chaumette (Jean), 29 octobre 1920, 5e R. M., B. E. infirmier. — 24 décembre 1954.

Sergent-major.

Jnesta (Jean), 18 février 1526, 10e R. M., B. E. mécanicien dentiste. — 10 avril 1955.

Sergent-chef

Jacqueson (M.-R.-J.), 14 mars 1922, 1re R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 19 janvier 1955.

Sergents.

Thelliez (Roger), 14 novembre 1923, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 29 octobre 1952.
Fayolle (Marcel), 20 juillet 1932, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 23 juillet 1954.
Desbrosses (Claude), 15 septembre 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 22 novembre 1954.

II. — *TABLEAU DE DEPART OUTRE-MER DU 1er SEPTEMBRE 1956*

A. — Infanterie coloniale.

Adjudants-chefs.

Senyarich (Jacques), 26 avril 1920, 3e R. M. (écoles), B. S. infanterie. — 21 décembre 1953.
Jeanne-Rose (Ambroise), 8 décembre 1917, 1re R. M., B. S. infanterie. — 22 décembre 1953.
Le Personnic (André), 17 juin 1919, 3e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 24 décembre 1953.

Adjudants.

Corrigou (Jean-Louis), 9 octobre 1924, 1re R. M., B. C. S. infanterie. — 9 avril 1953.
Jegouic (Yves), 4 février 1923, 1re R. M., B. C. S. infanterie. — 11 novembre 1953.
Lecannelie (Guy), 8 avril 1926, 10e R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 11 novembre 1953.
Cappellesso (Christian), 15 juin 1927, 1re R. M., B. C. S. infanterie. — 11 novembre 1953.
Milani (André), 23 juillet 1927, 1re R. M., B. S. infanterie. — 12 novembre 1953.
Guivarch (Alexis), 20 février 1922, 9e R. M., B. S. infanterie. — 13 novembre 1953.
Pousserot (Marcel), 15 mars 1925, Maroc, B. E. comptable. — 17 novembre 1953.
Bioteau (Emile), 28 mai 1924, 3e R. M., B. C. S. infanterie. — 23 novembre 1953.
Hansel (Jean), 10 novembre 1924, 9e R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 23 novembre 1953.
Boulbet (René), 4 juillet 1925, 1re R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 28 novembre 1953.
Barrau (André), 12 mars 1922, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — 4 décembre 1953.
Vitacolonna (Joseph), 20 février 1922, 1re R. M., B. S. infanterie. — 18 décembre 1953.
Franchomme (Joseph), 25 juin 1920, 10e R. M. (écoles), B. C. S. infanterie. — 19 décembre 1953.
Boucherie (Pierre), 5 février 1924, 10e R. M. (écoles), B. C. S., B. E. comptable. — 19 décembre 1953.
Buffet (Henri), 4 décembre 1921, Tunisie, B. C. S. infanterie. — 19 décembre 1953.

Sergents-majors.

Lanez (Joseph-Pierre), 14 avril 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 11 novembre 1953.
Gunther (Robert), 22 avril 1927, 1re R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 11 novembre 1953.
Pastet (Septime), 17 août 1924, 4e R. M. (écoles), C. A. T. 2 comptable C. I. A. — 11 novembre 1953.
Domange (Roger), 7 juin 1923, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 11 novembre 1953.
Auquit (René), 25 février 1923, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 11 novembre 1953.
Scamaroni (Antoine), 1er mars 1921, Tunisie, C. A. T. 2 comptable C. I. A. — 11 novembre 1953.
Martin (Raymond), 5 octobre 1922, Maroc, C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 11 novembre 1953.
Cote (René), 10 février 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 11 novembre 1953.
Bugnot (Rémy), 22 mai 1921, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 17 novembre 1953.
Grelot (Marc), 16 octobre 1924, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 23 novembre 1953.
Adroher (Albert), 12 janvier 1925, 10e R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 24 novembre 1953.
Froissard (Marcel), 25 décembre 1920, 1re R. M., B. S. comptable. — 25 novembre 1953.
Lagant (Maurice), 10 août 1929, Maroc, B. C. S. infanterie. — 28 novembre 1953.
Collot (Roger), 2 avril 1924, 1re R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 28 novembre 1953.

Sergents-chefs.

Martelli (Etienne), 6 février 1920, 9e R. M., B. C. S. infanterie. — 18 septembre 1946.
Le Bihan (Michel), 3 juin 1930, Maroc, B. C. S. infanterie. — 31 mars 1953.
Demoulin (Guy), 13 décembre 1931, 9e R. M., B. C. S. infanterie. — 5 novembre 1953.
Bleton (Guy), 3 juin 1925, 10e R. M., B. S. infanterie. — 11 novembre 1953.
Motha (Jacques), 2 mars 1921, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — 11 novembre 1953.
Baran (Adam), 24 décembre 1925, 9e R. M., C. A. T. 2 dessinateur. — 11 novembre 1953.
Andrei (Ange), 25 avril 1921, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 11 novembre 1953.
Hourmand (Jean-Louis), 22 novembre 1923, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — 11 novembre 1953.
Maurel (Lucien), 3 juin 1927, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 11 novembre 1953.
Parker (Georges), 28 mai 1926, 1re R. M., B. C. S. infanterie. — 11 novembre 1953.
Aran (Simon), 9 novembre 1923, 1re R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 11 novembre 1953.
Brondes (Robert), 14 mars 1927, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — 11 novembre 1953.
Wernert (Louis), 8 décembre 1924, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — 11 novembre 1953.
Demeurie (René), 25 février 1928, Maroc, B. C. S. infanterie. — 11 novembre 1953.
Guitay (Jean-Claude), 23 mai 1928, 9e R. M., B. S. infanterie. — 11 novembre 1953.

Salin (Louis), 12 janvier 1925, Maroc, C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 11 novembre 1953.
Coutant (Robert), 15 mai 1928, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — 11 novembre 1953.
Descars (Pierre), 19 août 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 11 novembre 1953.
Hiltinger (Joseph), 14 avril 1927, 4e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 11 novembre 1953.
Corcelle (Roger), 9 juillet 1928, Maroc, B. C. S. infanterie. — 11 novembre 1953.
Trouillet (Maurice), 12 novembre 1921, 1re R. M., B. C. S. infanterie. — 11 novembre 1953.
Esnault (Claude), 30 novembre 1926, 1re R. M., B. C. S., B. E. comptable. — 11 novembre 1953.
Pollaud (Fernand), 17 juillet 1923, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 11 novembre 1953.
Huet (Roger), 27 avril 1919, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 11 novembre 1953.
Hoffert (Marcel), 25 septembre 1927, 10e R. M., B. C. S., brevet moniteur de conduite P. L. — 11 novembre 1953.
Tigreat (Roger), 2 juin 1927, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 11 novembre 1953.
Laurent (Georges), 6 février 1931, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 11 novembre 1953.
Conrad (Fernand), 3 mai 1919, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 11 novembre 1953.
Chasseuil (Robert), 24 novembre 1927, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 11 novembre 1953.
Morvan (André), 21 juillet 1925, 3e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 11 novembre 1953.
Lapointe (Guy), 28 janvier 1922, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 11 novembre 1953.
Lœuillet (Marc), 21 décembre 1929, 1re R. M., B. S. infanterie portée. — 13 novembre 1953.
Gurba (Julien), 28 août 1928, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 20 novembre 1953.
Jurin (Céline), 10 janvier 1922, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 23 novembre 1953.
Faye Abdoulaye, 20 décembre 1921, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 23 novembre 1953.
Franchot (Paul), 11 avril 1921, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 23 novembre 1953.
Herve (Bernard), 1er juin 1921, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 23 novembre 1953.
Blanc (Pierre), 28 janvier 1930, 10e R. M., B. E. infanterie. — 23 novembre 1953.
Guibert (Gérard), 25 septembre 1926, 9e R. M., B. C. S. infanterie. — 23 novembre 1953.
Feral (Jean-Louis), 20 septembre 1924, 9e R. M., B. C. S. infanterie. — 23 novembre 1953.
Pagesy (Rodolphe), 6 décembre 1927, Maroc, C. A. T. 2-201/trans. C. I. A. — 23 novembre 1953.
Poubel (Robert), 14 juin 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 23 novembre 1953.
Bessin (Roland), 23 septembre 1921, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 23 novembre 1953.
Besset (Emile), 20 avril 1926, Maroc, C. A. T. 2 infanterie. — 24 novembre 1953.
Mandon (Pierre), 4 février 1927, Maroc, C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 26 novembre 1953.
Fontes (Robert), 4 janvier 1927, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — — 28 novembre 1953.
Marchese (Michel), 8 mai 1925, 1re R. M., B. C. S. infanterie. — 28 novembre 1953.
Millecamp (Albert), 23 octobre 1918, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 28 novembre 1953.
Le Feuvre (Yves), 17 juillet 1927, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 12 décembre 1953, hors tour, volontaire mécha riste.
Riboulot (Fernand), 2 avril 1924, F. F. A., B. C. S. infanterie portée. — 27 février 1954, hors tour.
Gavignon (Roger), 17 mai 1928, Maroc, B. C. S. infanterie. — 3 mars 1954, hors tour, volontaire mécha riste.
Gareau (René), 24 janvier 1924, 10e R. M., B. E. auto. — 14 mars 1954, hors tour.
Dupuis (Paul), 10 octobre 1924, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 14 avril 1954, hors tour, mécha riste, volontaire 2e séjour.
Leoni (Marie), 15 février 1930, 1re R. M., B. C. S., B. E. auto - engins blindés. — 14 avril 1954, hors tour.
Ferrand (Jean-Robert), 20 octobre 1924, 1re R. M., B. E. matériel auto. — 6 mai 1954, hors tour.
Lafaye (Pierre), 12 mars 1929, 10e R. M., B. S. auto - engins blindés. — 7 mai 1954, hors tour.
Ollivier (Pierre), 9 janvier 1928, 9e R. M., B. C. S., B. E. auto engins blindés — 12 mai 1954, hors tour.
Lelanchon (Guy), 26 décembre 1927, Maroc, B. S. méc. auto-chars. — 31 mai 1954, hors tour.
Vacquie (Jean), 17 juin 1928, 3e R. M., B. E. infanterie, B. E. comptable. — 26 septembre 1954, hors tour, volontaire mécha riste.
Chabrat (Jean-Pierre), 19 juin 1930, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — — 8 décembre 1954, hors tour, volontaire mécha riste.
Amadis (Marcel), 2 octobre 1925, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 1er avril 1956, hors tour, mécha riste volontaire 2e séjour.
Foury (Louis), 2 août 1926, 9e R. M., B. C. S. infanterie C. A. T. 2 comptable. — 28 juin 1956, hors tour, mécha riste volontaire 2e séjour.

Sergents.

Orlianges (Jacques), 25 septembre 1933, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — Jamais servi.
Huguenin (Yves), 17 juillet 1932, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — Jamais servi.
Queva (Claude), 29 mars 1934, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — Jamais servi.
Coirier (Yves), 16 mai 1935, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — Jamais servi.
Prieur (Jean), 22 avril 1932, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — Jamais servi.
Pellous (Henry), 27 août 1934, 10e R. M., B. C. S. infanterie. — Jamais servi.
Bouzereau (Jean-Claude), 12 mars 1936, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — Jamais servi.
Rocaut (Henri), 22 mai 1925, 1re R. M., C. A. T. 2 comptable C. I. A — 25 août 1946.
Goriot (Jean-Bernard), 31 juillet 1927, 1re R. M., C. A. T. 2 trans. C. I. A. — 25 août 1950.
Belet (Henri), 24 mars 1930, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 8 décembre 1950.
Dewulf (Emile), 23 juin 1926, Maroc, C. A. T. 2 clairon C. I. A. — 6 avril 1952.
Lemy (Jeanne), 21 août 1926, 10e R. M., 251/trans. — 27 juillet 1953.
Desire (Yves), 6 juillet 1927, Maroc, C. A. T. 2 trans. C. I. A. — 27 septembre 1953.
Paquier (Lucen), 17 février 1929, 9e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 29 octobre 1953.
Lalevée (Georges), 13 octobre 1932, 10e R. M., C. A. T. 2 trans. — 28 novembre 1953.
Marchizet (Antonin), 17 janvier 1932, Maroc, C. A. T. 2 infanterie et Bt conduct. Draisine. — 28 novembre 1953.
Gouin (André), 30 mars 1921, 3e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 28 novembre 1953.
Tomanoski (Edouard), 18 août 1925, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 28 novembre 1953.
Lauret (Valère), 2 novembre 1931, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 30 novembre 1953.
Huguet (Jean), 23 janvier 1927, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie 201/trans. C. I. A. — 30 novembre 1953.
Vaills (Roland), 21 octobre 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — — 4 décembre 1953.
Viandier (Raymond), 16 mai 1925, Maroc, C. A. T. 2 infanterie. — 4 décembre 1953.
Boone (Emile), 23 novembre 1918, Maroc, C. A. T. 2 infanterie C. I. A. 4 décembre 1953.
Roux (Maurice), 5 juin 1927, 3e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 4 décembre 1953.
Slick (Michel), 13 janvier 1925, Maroc, C. A. T. 2 infanterie. — 4 décembre 1953.
Millerand (Abel), 13 juin 1926, 1re R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 4 décembre 1953.
Daoudal (Louis), 22 décembre 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 4 décembre 1953.
Fiquet (Marcel), 24 mars 1930, 10e R. M., B. C. S. infanterie, C. A. T. 2 dépanneur auto. — 17 janvier 1954, hors tour.
Ferrandis (François), 3 janvier 1927, 10e R. M., C. A. T. 2 auto-chars C. I. A. — 18 janvier 1954 hors tour.
Beziers (René), 10 septembre 1926, 9e R. M., C. A. T. 2 auto-chars. — 18 janvier 1954, hors tour.
Loustau (Jean), 3 avril 1928, 9e R. M., B. C. S., B. E. moniteur conduite P. L. — 1er mars 1954, hors tour.
Brisset (René), 3 décembre 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie C. I. A. — 14 mars 1954, hors tour, volontaire mécha riste.
Bartoli (Mathieu), 1er janvier 1932, 10e R. M., 151-293/trans. C. I. A. — 19 avril 1954, hors tour, volontaire mécha riste.
Molard (Jean), 13 juin 1925, Maroc, B. C. S. infanterie. — 7 mai 1954, hors tour, volontaire mécha riste.
Berthier (Christian), 3 avril 1929, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie. — 24 juillet 1955, hors tour, volontaire mécha riste.
Coulombel (René), 11 mai 1928, 10e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A. — 2 octobre 1955, hors tour, mécha riste volontaire, 2e séjour.

B. — **Spécialistes musiciens.**

Caporaux-chefs.

Mujal (Joseph), 23 septembre 1927, Maroc, C. A. T. 2 musique. — Jamais servi.
Petitjean (André), 17 mars 1931, 1re R. M., C. A. T. 2 musique. — 22 novembre 1955.

Caporaux.

Garric (Paul), 8 octobre 1935, 1re R. M., C. A. T. 2 musique. — Jamais servi.
Rodriguez (François), 2 mars 1931, 10 R. M., C. A. T. 1 musique. — Jamais servi.
Randrianarison (Justin), 23 avril 1930, 10e R. M., C. A. T. 1 musique. — 18 mars 1955.

Soldat de 1re classe.

Andriamialy (Henri), 15 mars 1930, 10e R. M., C. A. T. 1 musique. — 18 mars 1955.

C. — **Parachutistes coloniaux.**

Sergents-chefs.

Schneider (Jacki), 3 février 1932, 5e R. M., C. A. T. 2 infanterie, C. I. A. — 19 juillet 1953.
Medigue (Louis), 12 juin 1924, 5e R. M., C. I. A. — 22 décembre 1953.

D. — **Spécialistes blindés.**

INFANTERIE COLONIALE

Adjudant-chef.

Pibrac (Lucien), 29 mars 1923, 9e R. M., brevet chef de peloton, — 2 septembre 1955.

Adjudant.

Berlin (Pierre), 15 avril 1928, 4e R. M. (écoles), B. S. infanterie, brevet chef de peloton. — 30 décembre 1953.

Sergents-chefs.

Jambert (René), 20 juillet 1922, 10e R. M., C. A. T. 2/A. B. — 16 avril 1954.
Verson (Claude), 9 janvier 1929, 1re R. M., B. E. auto engins blindés, C. I. A. — 27 avril 1954.
Chambe (Claude), 3 août 1923, 10e R. M., B. E. auto. — 8 décembre 1954.
Maier (Antoine), 17 janvier 1925, 5e R. M., B. E./A. B., C. I. A. — 15 mai 1955.
Keiser (Serge), 2 novembre 1928, 9e R. M., B. E./A. B. — 16 juillet 1955.
Cottret (Auguste), 29 août 1920, 9e R. M., B. E./A. B. — 27 septembre 1955.
Bausson (Alfred), 8 octobre 1921, 9e R. M., B. C. S./A. B. — 14 octobre 1955.

Sergents.

Toussaint (Philippe), 18 avril 1937, 9e R. M., C. A. T. 2 chef de char, C. I. A. — Jamais servi.
Caron (Louis), 19 juin 1927, 10e R. M., C. A. T. 2/A. B., C. I. A. — 10 février 1954.
Risselard (Emilien), 20 juin 1928, 1re R. M., C. A. T. 2/A. B., C. I. A. — 22 février 1954.
Scalet (Angelo), 21 novembre 1926, 10e R. M., C. A. T. 2 autos-chars. — 22 juillet 1954.
Launay (Michel), 17 octobre 1928, 1re R. M., C. A. T. 2/A. B., C. I. A. — 13 septembre 1954.
Veyret (Jean), 25 avril 1930, 10e R. M., C. A. T. 2 mécanicien auto, engins blindés. — 9 janvier 1955.
Prevost (Michel), 11 février 1932, 9e R. M., C. A. T. 2/A. B. — 4 février 1955.
Errard (Henri), 26 novembre 1921, 1re R. M., C. A. T. 2/A. B. — 26 février 1955.
Apprin (Louis), 23 juin 1926, 10e R. M., C. A. T. 2/A. B. — 1er avril 1955.
Morin (Roger), 29 juillet 1925, 3e R. M., C. A. T. 2/A. B., C. I. A. — 9 avril 1955.
Raucaz (Gaston), 6 mars 1917, 1re R. M., C. A. T. 2/A. B., C. I. A. — 1er juin 1955.
Tourancheau (Pierre), 18 janvier 1933, 9e R. M., C. A. T. 2/A. B., C. I. A. — 1er juin 1955.
Perard (Roland), 12 août 1922, 9e R. M., B. C. S./A. B. — 22 juin 1955.
Dourthe (Raymond), 30 août 1922, 9e R. M., C. A. T. 2/A. B. — 15 juillet 1955.
Marquant (Roger), 28 novembre 1930, 1re R. M., B. E. auto, engins blindés, C. I. A. — 15 juillet 1955.
Dupuis (Pierre), 27 septembre 1929, 9e R. M., C. A. T. 2 autos-chars, C. I. A. — 14 septembre 1955.
Gudzik (Richard), 14 janvier 1930, 9e R. M., C. A. T. 2/A. B. — 28 septembre 1955.
Huet (Robert), 15 août 1933, 9e R. M., C. A. T. 2/A. B. — 1er octobre 1955.
Dinard (Pierre), 5 novembre 1927, 9e R. M., C. A. T. 2/A. B., C. I. A. — 5 octobre 1955.
Cocheteux (Amédée), 17 octobre 1922, 9e R. M., C. A. T. 2/A. B. — 22 octobre 1955.
Geissler (Germain), 10 novembre 1927, 9e R. M., C. A. T. 2/A. B., C. I. A. — 6 novembre 1955.
Adjacent (Marcel), 22 juillet 1930, 9e R. M., C. A. T. 2/A. B., C. I. A. — 13 novembre 1955.
Favreau (Jean), 3 novembre 1925, 9e R. M., C. A. T. 2 mécanicien autos-chars. — 13 novembre 1955.
Troy (Raymond), 6 mai 1925, 9e R. M., C. A. T. 2/A. B., C. I. A. — 13 novembre 1955.
Murati (Ange), 12 janvier 1927, 9e R. M., C. A. T. 2/A. B., C. I. A. — 25 novembre 1955.

E. — **Corps des télégraphistes coloniaux.**

Adjudant.

Maraval (Aimé), 1er août 1925, 10e R. M., B. S./E. R., C. I. A. — 23 juillet 1953.

Sergents-chefs.

Mace (Lucien), 22 septembre 1927, F. F. A., B. E./T. A. exploitation C. I. A. — 22 mars 1954.
Bocca (Pierre), 2 octobre 1917, 4e R. M. (écoles), B. S. exploitation radio C. I. A. — 13 juillet 1954.

Sergents.

Barrier (Jacques), 2 octobre 1928, 4e R. M. (écoles), B. E./A. T. — N'a jamais servi.
Bleas (Jean), 27 août 1929, 4e R. M. (écoles), C. A. T. 2 261 trans. — N'a jamais servi.
Becart (Jean), 10 avril 1931, 5e R. M., C. A. T. 2 261 trans. C. I. A. — 28 novembre 1953.
Thomas (Gaston), 2 avril 1932, Tunisie, C. A. T. 2 trans. C. I. A. — 3 février 1954.
Lhermitte (Francis), 8 janvier 1929, 5e R. M., C. A. T. 2 231 trans. C. I. A. — 22 février 1954.
Monluc (Marius), 27 juillet 1929, 10e R. M., B. E. expl. trans. C. I. A. — 15 mars 1954.
Ottaviani (Michel), 14 mars 1929, Maroc, B. E./E. R., C. I. A. — 14 avril 1954.
Lemon (Alfred-Justin), 8 septembre 1921, Tunisie, C. A. T. 2 trans. C. I. A. — 8 juin 1954.
Begue (Ambroise), 10 septembre 1933, 10e R. M., B. E. tech. trans. T. A., C. I. A. — 19 juillet 1954.

F. — **Artillerie coloniale.**

Adjudants-chefs.

Pierron (Robert), 22 janvier 1917, 10e R. M., B. C. S. artillerie. — 31 mars 1953.
Juppeau (Roland), 29 janvier 1922, 6e R. M., B. S. artillerie, B. C. S. train. — 19 novembre 1953, hors tour.

G. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

COMPTABLES

Maréchaux des logis.

Lavielle (Michel), 18 novembre 1931, 9e R. M., C. A. T. 2 comptable. — 8 novembre 1954.
Roue (Jean), 1er mai 1931, 9e R. M., C. A. T. 2 comptable. — 5 décembre 1954.

AUTOS-CHARS

Adjudants-chefs.

François (Marie), 18 décembre 1956, 9e R. M., B. E. auto. — 4 novembre 1953.
Boibessot (René), 12 novembre 1912, 10e R. M., B. S. auto. — 17 janvier 1955.

Maréchaux des logis chefs.

Danton (Robert), 5 mai 1925, 9e R. M., B. E. auto. — 29 août 1953.
Capdevielle (Joseph), 14 juillet 1918, 10e R. M., C. A. T. 2 auto. — 8 juin 1954.

Maréchaux des logis.

Collin (François), 16 mars 1921, 1re R. M., C. A. T. 2 auto. — 7 juillet 1952.
Helias (Yves), 28 février 1931, Maroc, C. A. T. 2 auto. — 5 octobre 1953.
Moreau (Michel), 2 août 1932, 1er R. M., B. E. auto. — 5 octobre 1953.
Petit (Edouard), 13 octobre 1926, 1er R. M., B. E. auto. — 13 janvier 1954.
Victorien (Henri), 10 mai 1928, 9e R. M., B. E. auto. — 7 février 1954.
Menard (René), 16 mars 1928, 5e R. M., B. E. auto. — 14 mars 1954.
Hermann (Lucien), 21 janvier 1921, Maroc, C. A. T. 2 auto. — 7 avril 1954.

ARMEMENT ET OPTIQUE

Maréchaux des logis-majors.

Seguin (Pierre), 16 juin 1918, 5e R. M., B. E. matériel parachute. — 8 juin 1955.
Auguay (Gérard), 7 janvier 1914, Maroc, B. E. matériel parachute. — 6 juillet 1955.
Lardos (Marcel), 4 mars 1923, 5e R. M., B. S. matériel parachute. — 28 septembre 1955.

Maréchal des logis chef.

Murat (Robert), 8 mai 1930, 10e R. M., C. A. T. 2 armurier, B. S. matériel, spécialité Z et A. S. — 8 juillet 1953

Maréchaux des logis.

Dutour (Jean), 11 février 1928, 10e R. M., B. S. armurier. — 1er juillet 1954.
Garrigou (Maurice), 9 janvier 1929, 5e R. M., C. A. T. 2 matériel parachute. — 6 juillet 1955.
Warme (Gilbert), 15 juillet 1926, 5e R. M., B. E. matériel parachute. — 27 octobre 1955.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Maréchal des logis.

Cabrimol (Armogathe), 29 mars 1930, 9e R. M., C. A. T. 2 menuisier. — 10 juillet 1953.

Adjudants.

Fang-Som-Lin (Yves), 27 octobre 1918, 9e R. M., B. E. surveillant travaux. — 20 octobre 1953.
Bonifay (Antoine), 27 juin 1917, 9e R. M., B. E. surveillant travaux. — 6 octobre 1954.

Maréchal des logis chef.

Legoff (Maurice), 14 mars 1926, 3e R. M., B. E. surveillant travaux. — 19 mai 1955.

Maréchal des logis.

Vitrier (Louis), 20 janvier 1927, 4e R. M., C. A. T. 1 électricien. — 30 juin 1954.

H. — Chancellerie coloniale.

Adjudant.

Faubert (Auguste), 29 septembre 1920, 9e R. M., B. S. chancellerie. — 22 avril 1954.

I. — Cadre des commis et ouvriers militaires de l'intendance des troupes coloniales.

Adjudant-chef.

Boukhezer (Edgar), 16 octobre 1921, 9e R. M., B. S. bureaux. — 17 octobre 1954.

Sergents-majors.

Blanc (Maurice), 3 juin 1923, 1re R. M., C. A. T. 2 exploitation. — 5 juillet 1954.
Bernard (Jean), 22 janvier 1923, 1re R. M., B. E. exploitation. — 28 juillet 1954.

Sergent-chef.

Colin (Vincent), 29 mai 1927, 9e R. M., B. E. bureaux. — 16 mars 1954.

TAILLEURS

Caporal-chef.

Brun (Maurice), 1re R. M., C. A./O. S. — 24 août 1953.

Caporal.

Furquet (Albert), 1re R. M., C. A./O. S. — Jamais servi.

CORDONNIER

Caporal-chef.

Silvert (Louis), 1re R. M., C. A./O. S. — 9 juin 1954.

J. — Cadre des infirmiers militaires des troupes coloniales.

Adjudants-chefs.

Gasseman (Georges), 7 février 1916, 9e R. M., B. E. secrétaire comptable. — 16 mars 1955.
Garnier (Maurice), 9 février 1918, 9e R. M., B. E. infirmier. — 27 avril 1955

Adjudants.

Thibault (Alfred), 31 décembre 1911, 9e R. M., B. E. infirmier. — 3 avril 1954.
Gressin (Paul), 25 août 1914, 1re R. M., B. S. secrétaire comptable. — 8 décembre 1954.
Badin (Fernand), 10 octobre 1920, 9e R. M., B. E. mécanicien dentiste. — 24 janvier 1955.
Ouger (Albert), 18 mars 1923, 9e R. M., B. E. secrétaire comptable. — 7 février 1955.
Faye (Marcel), 12 avril 1920, 9e R. M., B. E. infirmier. — 18 mars 1955.
Diop Bassirou, 28 septembre 1911, 9e R. M., B. S. aide-bactério. — 30 avril 1955.
Bailly (Jean), 20 juin 1916, 1re R. M., B. E. spécialiste centre appareillage. — 8 juin 1955.

Sergents-majors.

Cirindini (Pierre), 9 octobre 1915, 1re R. M., B. E. spécialiste centre appareillage. — 24 mars 1954.
Cavagnaro (Vincent), 10 mars 1924, 9e R. M., B. E. infirmier. — 8 juin 1954.
Jauregui ber (Michel), 26 septembre 1921, 9e R. M., B. E. infirmier. — 14 septembre 1954.
Danancher (Guy), 29 mars 1927, 9e R. M., B. E. manipulateur radio. — 23 décembre 1954.
Dione Momar, 16 février 1921, 9e R. M., B. E. secrétaire comptable. — 20 janvier 1955.
Mauxion (Emile), 27 avril 1925, 9e R. M., B. E. monteur dépanneur radio. — 14 avril 1955.

Sergents-chefs.

Guedet (Robert), 18 avril 1924, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 2 avril 1954.
Tavernier (Georges), 6 août 1926, 9e R. M., B. E. secrétaire comptable — 24 juillet 1954.
Blanchard (Robert), 25 mai 1930, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 19 octobre 1954.
Laumord (Jean), 30 septembre 1914, 9e R. M., B. E. préparateur bactério. — 11 janvier 1955
Benth (Séverin), 5 janvier 1923, 10e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 15 mai 1955.
Bulton (Jacques), 6 novembre 1922, 10e R. M., B. E. infirmier. — 28 juillet 1955.

Sergents.

Adam (Jean), 23 juin 1932, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — Jamais servi.
Grinan (Daniel), 2 juin 1929, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — Jamais servi.
Jugou (Jean), 19 août 1923, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 1er novembre 1954.
Rajoelina (André), 22 octobre 1932, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 12 juillet 1954.
Arnaudy (Pierre), 21 mai 1930, 4e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 22 décembre 1954.
Vigerie (Jean), 14 janvier 1927, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 11 janvier 1955.
Boulot (Marcel), 18 octobre 1928, 1re R. M., B. E. secrétaire comptable. — 12 janvier 1955.
Vinouse (André), 23 avril 1927, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 30 janvier 1955.
Mazzoldi (Maurice), 29 janvier 1930, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 11 mars 1955.
Mondor (Jean), 10 mai 1931, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 30 mars 1955.
Serriere (Maurice), 8 décembre 1925, 9e R. M., C. A. T. 2 infirmier. — 3 février 1956.

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Décret n° 56-865 du 27 août 1956 portant incorporation dans le code des douanes de textes législatifs qui ont modifié des dispositions de ce code sans s'y référer expressément.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires économiques et financières et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'article 13 de la loi n° 51-489 du 30 avril 1951 portant ouverture de crédits provisoires pour le mois de mai 1951, aux termes duquel:

« Il sera procédé, par voie de décrets contresignés par le ministre des finances et des affaires économiques et par le ministre du budget et ayant force exécutoire, à l'incorporation dans le code des douanes des textes législatifs modifiant certaines dispositions de ce code sans s'y référer expressément »;

Vu la loi n° 50-142 du 2 février 1950 approuvant les accords conclus entre la France et les Etats associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam en 1947, 1948 et 1949;

Vu l'article 14 du décret n° 52-152 du 13 février 1952 pris en exécution de l'article 6 de la loi n° 51-1509 du 31 décembre 1951 arrêtant les dispositions financières transitoires applicables à l'exercice 1952, qui a étendu aux départements d'outre-mer, sous certaines réserves, l'application des articles 270, 271, 272, 273, 274 et 277 du code des douanes;

Vu le décret n° 53-955 du 30 septembre 1953 pris en application de la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953 portant redressement économique et financier, qui a modifié la législation sur les hypothèques maritimes;

Vu la loi n° 54-445 du 15 avril 1954 portant fixation du tarif des droits de douane d'importation, et notamment l'article 4 abrogeant les articles 12 (§ 2) et 13 du code des douanes;

Vu le décret n° 54-771 du 30 juillet 1954 pris en application de l'article 8 du code des douanes portant modification du tarif des droits de douane d'importation;

Vu le décret n° 54-1020 du 14 octobre 1954 pris en application de la loi n° 54-809 du 14 août 1954 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre un programme d'équilibre financier, d'expansion économique et de progrès social, et relatif au régime douanier des territoires d'outre-mer;

Vu l'article 46 de la loi n° 55-359 du 3 avril 1955 relative aux comptes spéciaux du Trésor pour l'année 1955;

Vu l'article 40 de la loi n° 55-366 du 3 avril 1955 relative au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère des finances et des affaires économiques pour l'exercice 1955 (I: Charges communes);

Vu la loi n° 55-1085 du 7 août 1955 autorisant le Président de la République à ratifier les conventions entre la France et la Tunisie, signées à Paris le 3 juin 1955;

Vu le décret n° 55-1612 du 9 décembre 1955 pris en application des articles 8 et 14 du code des douanes, portant modification du tarif des droits de douane d'importation et d'exportation;

Vu le code des douanes,

Décrète:

Art. 1er. — Le premier paragraphe de l'article 25 du code des douanes est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 25. — I. Les marchandises auxquelles s'appliquent les décrets pris en vertu de l'article 18 (§ 1er, *a*, *b*, *c* et *d*) ci-dessus, que l'on justifie avoir été expédiées directement à destination du territoire douanier avant la date d'insertion desdits décrets au *Journal officiel*, sont admises au régime antérieur plus favorable lorsqu'elles sont déclarées pour la consommation sans avoir été placées en entrepôt ou constituées en dépôt. Les justifications doivent résulter des derniers titres de transport créés, avant la date d'insertion des décrets susvisés au *Journal officiel*, à destination directe et exclusive d'une localité du territoire douanier ».

Art. 2. — Le tableau figurant à l'article 41 du code des douanes est abrogé et remplacé par le suivant:

NUMÉRO du tarif douanier.	DESIGNATION DES PRODUITS
25-02.	Pyrites de fer non grillées.
Ex 25-10.	Phosphates de calcium naturels.
Ex 26-01.	Minerais de fer, minerais de manganèse et minerais de zinc.
Ex 27-01.	Houilles crues
Ex 27-08.	Brai de goudron de houille.
Ex 41-01 A.	Peaux d'ovins lainées.
47-01.	Pâtes à papier.
53-01.	Laines en masse.
Ex 54-01.	Lin brut, teillé ou peigné.
Ex 55-01.	Coton en masse, égrené, écru.
Ex 57-04.	Fibres de sisal et leurs déchets.

Art. 3. — L'article 164 du code des douanes est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 164. — Les établissements qui produisent des huiles minérales, leurs dérivés ou des produits assimilés visés au tableau B de l'article 265 ci-après sont obligatoirement placés sous le régime de l'usine exercée ».

Art. 4. — Le paragraphe 2 de l'article 165 du code des douanes est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 165. — 2. L'entrée dans lesdites usines des produits dérivés du pétrole ou assimilés visés au tableau B de l'article 265 ci-après ainsi que l'entrée des mélanges de ces produits est autorisée, sous réserve du payement des droits de douane dont ils sont passibles, s'ils sont d'origine étrangère.

« Toutefois, les résidus importés, destinés au cracking ou à la fabrication de road oils et asphaltes pour l'entretien des routes, sont admis dans ces usines en exemption des droits de douane dans les conditions fixées par décret ».

Art. 5. — Le paragraphe 1er de l'article 251 du code des douanes est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 251. — 1. A défaut de jugement, la radiation totale ou partielle de l'inscription ne peut être opérée par le receveur principal des douanes que sur le dépôt d'un acte, authentique ou sous seing privé, de consentement à la radiation, donné par le créancier ou son cessionnaire justifiant de ses droits ».

Art. 6. — Le tableau A figurant à l'article 265 du code des douanes est abrogé et remplacé par le suivant:

TABLEAU A. — DENRÉES COLONIALES

NUMÉRO du tarif douanier.	DESIGNATION DES PRODUITS	INDICES des sous-positions.	UNITÉ de perception.	QUOTITÉ
				Francs.
09-01	Café, même torréfié ou décaféiné, coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange:			
	— A. Café vert (décaféiné ou non), y compris les coques et pellicules de café non torréfié	»	100 kg net.	2.250
	— B. Torréfié (moulu ou non) et succédanés du café contenant du café, torréfiés, moulus ou non, le café étant:			
	— — Non décaféiné.....	a	100 kg net.	3.200
	— — Décaféiné	b	100 kg net.	3.000
09-02	Thé	»	100 kg net.	2.300
Ex 09-04	Poivre (du genre « Piper »); piments (du genre « Capsicum » et du genre « Pimenta »), à l'exception du piment doux (« Capsicum grossum »).....	»	100 kg net.	4.300

NUMÉRO du tarif douanier.	DÉSIGNATION DES PRODUITS	INDICES des sous-positions.	UNITÉ de perception.	QUOTITÉ
				Francs.
09-05	Vanille	»	100 kg net.	2.750
09-06	Cannelle et fleurs de cannelier	»	100 kg net.	1.900
09-07	Girofles (antofles, clous et griffes)	»	100 kg net.	1.950
09-08	Noix muscades, macis, amomes et cardamomes:			
	— A. Noix muscades (avec ou sans coques) et macis:			
	— — Noix muscades:			
	— — — En coques.....	»	100 kg net.	2.000
	— — — Sans coques.....	»	100 kg net.	2.900
	— — Macis	»	100 kg net.	3.400
	— B. Amomes et cardamomes	»	100 kg net.	3.300
	Thym, laurier, safran; autres épices:			Taxe intérieure du produit le plus fortement exposé entrant dans le mélange.
	— B. Autres:			
	— — Mélanges répondant à la définition de la note 1 *b*) du chapitre 9 du Tarif douanier	a	100 kg net.	
Ex 12-07	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à des usages insecticides, parasiticides et similaires, frais ou secs, même coupés, concassés ou pulvérisés:			
	— Ex H. Fruits et graines:			
	— — Poivre de Cubèbe.....	b	100 kg net.	4.300
Ex 17-01	Sucreries sans cacao:			
	— Ex A. Contenant une liqueur alcoolique:			
	— — Contenant du beurre de cacao.....	»	100 kg demi-brut	450
	— Ex B. Ne contenant pas de liqueur alcoolique:			
	— — Autres:			
	— — — Contenant du beurre de cacao.	Ex *b*	100 kg demi-brut	450
18-01	Cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés	»	100 kg net.	700
18-02	Coques, pelures, pellicules, germes et déchets de cacao	»	100 kg net.	700
18-03	Cacao en masse ou en pains (pâte de cacao), même dégraissé	»	100 kg net.	850
18-04	Beurre de cacao, y compris la graisse et l'huile de cacao	»	100 kg net.	850
18-05	Cacao en poudre, non sucré.		100 kg net	850
18-06	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant en cacao:			
	— A. Chocolat en masse (plaques, plaquettes, tablettes, pastilles, croquettes, objets divers, etc.), en poudre ou en granulés, contenant en cacao:			
	— — 42 p. 100 ou moins...	a	100 kg demi-brut	350
	— — De 42 p. 100 exclus à 55 p. 100 inclus....	b	100 kg demi-brut	450
	— — Plus de 55 p. 100,.....	c	100 kg demi-brut	850
	— B. Confiseries au cacao ou au chocolat (tablettes et bâtons fourrés, bouchées, truffes, pralines, bonbons, etc.), préparations diverses, non dénommées ni comprises ailleurs, comportant du cacao ou du chocolat.	a/b	100 kg demi-brut	450
Ex 21-02	Extraits ou essences de café, de thé ou de maté; préparations à base de ces extraits ou essences:			
	— A. Extraits ou essences de café et préparations à base de ces produits:			
	— — Liquides:			
	— — — Solubles dans l'eau.	Ex a	Kg net.	865
	— — — Autres	Ex a	Kg net.	66
	— — Autres:			
	— — — Solubles dans l'eau.	Ex b	Kg net.	930
	— — — Autres	Ex b	Kg net.	129
	— Ex B. Autres:			
	— — Extraits ou essences de thé et préparations à base de ces extraits ou essences:			
	— — — Solubles dans l'eau.	»	Kg net.	850
	— — — Autres	»	Kg net.	51
Ex 33-01	Huiles essentielles (déterpénées ou non), liquides ou concrètes, et résinoïdes:			
	— Ex C. Résinoïdes.			
	— — De vanille (essence, oléorésine ou extrait)	a	100 kg net.	11.050

Art. 7. — Le paragraphe 2 de l'article 270 du code des douanes est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 270. — 2. Les taxes qui le constituent sont fixées par décret pris sur la proposition du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre du budget, du ministre de l'intérieur, du ministre chargé des travaux publics, des transports et du tourisme et du ministre chargé de la marine marchande, après avis conforme de la commission des finances et de la commission des moyens de communication et du tourisme de l'Assemblée nationale et avis conforme des commissions correspondantes du Conseil de la République. Toutefois, si aucun accord n'a pu être réalisé entre les commissions compétentes des deux assemblées et le Gouvernement dans le délai d'un mois, à compter de la date à laquelle les commissions de l'Assemblée nationale auront fait connaître leur avis, en première lecture, sur le décret, celui-ci pourra être publié avec le seul avis conforme des commissions compétentes de l'Assemblée nationale. Ces taxes sont assimilées aux droits de douane pour la forme des déclarations, le mode de recouvrement et le mode de répression des infractions. Elles sont payées pour les navires de tout pavillon, par le capitaine, l'armateur ou leur représentant, dans les vingt jours de l'arrivée et avant le départ du navire ».

Art. 8. — 1. Dans le tableau de l'article 271, dans les deux premiers alinéas de l'article 276, dans le paragraphe 1er, subdivisions *b* et *c*, de l'article 277 et dans le paragraphe 1er, subdivision *b*, de l'article 278 du code des douanes, au terme « France » il est substitué « France métropolitaine ».

2. Dans l'article 272 du code des douanes, aux termes « de France ou d'Algérie » il est substitué « de France métropolitaine, d'Algérie ou des départements d'outre-mer ».

3. Dans l'article 273 du code des douanes, aux termes « en France » il est substitué « en France métropolitaine, en Algérie ou dans les départements d'outre-mer ».

4. Dans l'article 274 du code des douanes, le membre de phrase « la tête de ligne étant en France ou à l'étranger » est abrogé.

Art. 9. — Le tableau figurant au paragraphe 2 de l'article 277 du code des douanes est abrogé et remplacé par le suivant:

NUMÉRO du tarif douanier.	DÉSIGNATION DES PRODUITS	INDICES des sous-positions.
Ex 22-01	— Ex C. Glace (eau congelée) naturelle ou artificielle.	
25-02	Pyrites de fer non grillées.	
25-05	Sables naturels de toute espèce, même colorés, à l'exclusion des sables métallifères du n° 26-01.	
25-08	Craie.	
25-10	Phosphates de calcium naturels, phosphates alumino-calciques naturels, apatite et craies phosphatées.	
Ex 25-12	Tripolite non calcinée.	
Ex 25-15	Marbres, travertins, écaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction d'une densité apparente supérieure ou égale à 2,5 et albâtre, bruts, dégrossis ou simplement débités par sciage:	
	— Ex A. Ecaussines.	
	— — En blocs bruts ou équarris.....	a
	— Ex B. Marbres, travertins et autres pierres calcaires d'une densité apparente supérieure ou égale à 2,5:	
	— — En blocs bruts ou équarris.....	a
	— Ex C. Albâtre:	
	— — En blocs bruts ou équarris.	
Ex 25-16	Granit, porphyre, basalte et autres pierres de taille ou de construction, bruts, dégrossis ou simplement débités par sciage:	
	— Ex A. Granit, porphyre, syénite, lave, basalte, grès et roches dures similaires:	
	— — En blocs bruts ou équarris.....	a
	— Ex B. Autres pierres de taille ou de construction:	
	— — En blocs bruts ou équarris.....	Ex a et ex b
Ex 25-17	— B. Pierres concassées, macadam et tarmacadam, cailloux et graviers, des types généralement utilisés pour l'empierrement des routes et des voies ferrées, ballast, bétonnage.	
Ex 25-20	Gypse; plâtres, même colorés ou additionnés de faibles quantités d'accélérateurs ou de retardateurs, mais à l'exclusion des plâtres spécialement préparés pour l'art dentaire.	
25-21	Castines et pierres à chaux ou à ciment.	
25-22	Chaux ordinaire (vive ou éteinte); chaux hydraulique, à l'exclusion de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium.	
25-27	Stéatite naturelle, brute, dégrossie ou simplement débitée par sciage; talc.	
Ex 25-32	— Ex B. Alunite.	
26-01	Minerais métallurgiques, même enrichis, pyrites de fer grillées (cendres de pyrites).	
26-02	Scories, laitiers, battitures et autres déchets de la fabrication du fer ou de l'acier.	
Ex 26-03	Cendres et résidus (autres que ceux du 26-02) contenant du métal ou des composés métalliques:	
	— B. Autres.	
Ex 26-04	Autres scories et cendres, y compris les cendres de varech:	
	— Ex B. Autres:	
	— — Minérales.	
27-01	Houilles; briquettes, boulets et combustibles solides similaires obtenus à partir de la houille.	
27-04	Cokes et semi-cokes de houille, de lignite ou de tourbe.	
Ex 27-08	— A. Brai de goudron de houille ou d'autres goudrons minéraux.	
27-09	Huiles brutes de pétrole ou de schistes.	
Ex 27-10	Huiles de pétrole ou de schistes (autres que les huiles brutes), etc.:	
	— Ex. B. Huiles lourdes:	
	— — Gas oils	a et b
	— — Fuel oil domestique.....	c et d
	— — Fuel oil léger.....	e et f
	— — Fuel oils lourds.....	g et h
	— — Huiles de graissage et lubrifiants:	
	— — — Spindle	k et l
	— — — Mazout de graissage.....	m et n
Ex 27-13	— Ex. D. Brai de cire de lignite.	
Ex 27-14	— A. Bitume de pétrole.....	a et b
Ex 27-16	Mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturel, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral (mastics bitumineux, « cut-backs », etc.):	
	— B. Bitumes fluxés (« cut-backs »), émulsions de bitume de pétrole et similaires.....	a et b
Ex 31-03	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés:	
	— Ex A. Simples:	
	— — Scories de déphosphoration.....	a
Ex 38-19	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélange de produits naturels) non dénommés ni compris ailleurs, etc.:	
	— N. Mortiers, ciments, pisés et coulis réfractaires.	
Ex 44-01	Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles ou fagots; déchets de bois, y compris les sciures:	
	— A. Bois de chauffage, y compris les bois conditionnés pour gazogènes..	a et b
	— B. Déchets de bois, autres que les sciures.	
Ex 44-03	Bois bruts, même écorcés ou simplement dégrossis:	
	— A. Bois communs.....	a à k
Ex 68-01	Pavés en pierres naturelles (autres que l'ardoise).	
Ex 69-04	Briques de construction (y compris les hourdis, cache-poutrelles et éléments similaires):	
	— Ex A. En terre commune, non vernissées, ni émaillées, ni coloriées..	Ex a et ex b
Ex 69-05	Tuiles, ornements architectoniques (corniches, etc.) et autres poteries de bâtiments (mitres, boisseaux, etc.):	
	— Ex A. En terre commune, non vernissée, ni émaillée, ni coloriée.....	Ex a et ex b
73-01 à 73-19, 74-01 à 74-07, 75-01 à 75-04 A et 75-05, 76-01 à 76-06, 77-01 à 77-02, 78-01 à 78-05 A, 79-01 à 79-04 A, 80-01 à 80-05 A.	Tous produits compris dans les positions ou parties de positions visées ci contre.	

Art. 10. — Le paragraphe 5 de la section I du chapitre III du titre X du code des douanes est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

Paragraphe 5. — *Dispositions spéciales à l'Algérie et aux départements d'outre-mer.*

« *Art.* 279. — 1. En Algérie:

« *a*) Les taxes ne sont perçues qu'à l'entrée et il est tenu compte seulement des passagers et des marchandises débarquées:

« *b*) Le maximum de perception prévu à l'article 275 est limité au décuple des droits perçus en vertu de l'article 277 ;

« *c*) Les taux spéciaux prévus au paragraphe 1er, *b*, de l'article 278 pour les passagers en provenance de certains pays déterminés ne s'appliquent que pour les passagers venant de l'Espagne, de l'Italie, de la Tunisie ou du Maroc.

« 2. Dans les départements d'outre-mer : -

« *a*) L'exonération prévue par les articles 271 et 277 en faveur des navires et des marchandises en provenance ou à destination des ports de la France métropolitaine ou de l'Algérie n'est pas applicable ;

« *b*) L'exemption des taxes sur les navires est limitée aux navires qui effectuent une navigation réservée au pavillon national ainsi qu'à ceux qui sont exemptés en raison de leur nature ou de leur destination par l'article 276 ;

« *c*) Les taxes sur les passagers prévues à l'article 278 ne sont pas applicables ».

Art. 11. — La dernière phrase de l'alinéa *b* de l'article 291 du code des douanes est abrogée et remplacée par les dispositions suivantes :

« Sauf dérogations qui pourraient être accordées par décret, les produits agricoles désignés ci-après :

NUMÉRO du tarif douanier.	DÉSIGNATION DES PRODUITS
Ex 01-02, ex 01-03 et ex 01-04.	Animaux domestiques des espèces bovine, porcine, ovine et caprine.
02-01, 02-04 D et ex 05-04 B.	Viandes, abats, boyaux, vessies et estomacs comestibles, à l'état frais, réfrigéré ou congelé, autres que de volailles, de gibier, de lapins domestiques ou de pigeons domestiques.
02-05, 02-06, 15-02, 16-02 et divers.	Lard, viandes et abats comestibles, salés, séchés, fumés ou autrement conservés ; suifs et autres produits dérivés des viandes.
07-01 E.	Pommes de terre.
10-01 à 10-07.	Céréales.
11-01 à 11-09, 12-02, 19-01, 19-01 et 23-02.	Produits de la minoterie, malt, amidons et fécules.
Ex 12-04 et ex 12-10.	Betteraves à sucre et betteraves fourragères.
12-06	Houblon.
17-01 à 17-05 et ex 21-07.	Sucres et sucreries.
22-05.	Vins.
44-01, 44-03 A, 44-04 A, 44-05 A et ex 44-07.	Bois communs de toutes catégories, bruts, équarris ou sciés.
45-01 à 45-04.	Liège et ouvrages en liège.

Art. 12. — Dans l'article 299 du code des douanes, les deux membres de phrase placés entre parenthèses sont abrogés et remplacés respectivement par les dispositions suivantes : « (n° ex 09-01 A du tarif des droits de douane d'importation) » et « (nos 24-01 et 24-02 du tarif des droits de douane d'importation) ».

Art. 13. — Le tableau figurant au premier paragraphe de l'article 301 du code des douanes est abrogé et remplacé par le suivant :

NUMÉRO du tarif douanier.	DÉSIGNATION DES PRODUITS
09-01 A.	Café vert.
24-01 A.	Tabacs bruts en feuilles ou en côtes.
24-02 A.	Tabacs fabriqués.
27-09, 27-10, 27-11, 27-12, 27-13 A, B et E, 27-14, 27-16 B, 34-03 A, 38-14 A, 38-19 T.	Pétroles et produits assimilés, produits dérivés du pétrole.
36-06 B.	Allumettes, présentées pour compte particulier.
Ex 44-11 B.	Bois préparés pour allumettes, présentés pour compte particulier.
Ex 44-21.	Boîtes en bois destinées à renfermer des allumettes.
Ex 48-16.	Boîtes en carton destinées à renfermer des allumettes.
63-01.	Friperie.

Art. 14. — Les articles 306 et 307 et la section II du chapitre IV du titre XI du code des douanes sont abrogés et remplacés par les dispositions suivantes :

« *Art.* 306. — Les prohibitions ou restrictions d'entrée établies dans un intérêt d'ordre public ou comme conséquence d'un monopole sont applicables aux marchandises importées des territoires de l'Union française non compris dans le territoire douanier, sauf dérogation spéciale prévue par décret.

SECTION II. — IMPORTATION DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET DES TERRITOIRES SOUS TUTELLE ET EXPORTATION VERS CES TERRITOIRES

§ 1er. — *Importation.*

« *Art.* 307. — 1. Les produits originaires des territoires énumérés ci-après :

« Afrique équatoriale française ;
« Afrique occidentale française ;
« Cameroun ;
« Comores ;
« Côte française des Somalis ;
« Etablissements français de l'Océanie ;
« Madagascar et dépendances ;
« Nouvelle-Calédonie et dépendances ;
« Saint-Pierre et Miquelon ;
« Terres australes et antarctiques françaises ;
« Togo,

sont admis en franchise des droits de douane dans le territoire douanier français.

« 2. Sauf dispositions contraires, et à l'exception des prohibitions ou restrictions visées à l'article 306 ci-dessus, les prohibitions ou restrictions d'entrée établies dans le territoire douanier ne sont pas applicables aux produits originaires des territoires énumérés au paragraphe 1 du présent article.

« *Art.* 308. — 1. Les mêmes dispositions que celles prévues par l'article 304 ci-dessus sont applicables aux produits originaires de l'étranger, de la zone française du Maroc et des Etats associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam qui sont importés dans le territoire douanier après avoir été soumis aux droits de douane dans l'un des territoires énumérés à l'article 307 (§ 1) ci-dessus.

« 2. Un règlement d'administration publique pris sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer et des ministres intéressés détermine le régime douanier applicable à ceux de ces produits qui ont été transformés dans l'un des territoires énumérés à l'article 307 (§ 1) ci-dessus.

« *Art.* 309. — Des dérogations temporaires ou permanentes à la condition du transport direct prévue par l'article 305 ci-dessus peuvent être accordées par le ministre des finances, après consultation des autres ministres intéressés, en faveur des produits originaires des territoires énumérés à l'article 307 (§ 1) ci-dessus.

§ 2. — *Exportation.*

« *Art.* 310. — Sauf dispositions contraires, les droits de douane et les prohibitions de sortie établis dans le territoire douanier ne sont pas applicables aux produits exportés à destination des territoires énumérés à l'article 307 (§ 1) ci-dessus ».

Art. 15. — La section III du chapitre IV du titre XI du code des douanes est abrogée.

Art. 16. — La section V du chapitre IV du titre XI du code des douanes est abrogée et remplacée par les dispositions suivantes :

SECTION III-IV. — TUNISIE

« *Art.* 312. — Le territoire douanier français et le territoire douanier tunisien sont constitués en « union douanière ».

Art. 17. — Au deuxième paragraphe de l'article 411 du code des douanes il est ajouté un nouvel alinéa libellé comme suit :

« *g*) Toute manœuvre ayant pour but ou pour résultat de faire bénéficier indûment son auteur ou un tiers d'une exonération, d'un dégrèvement ou d'une taxe réduite prévus en ce qui concerne les produits pétroliers ».

Art. 18. — A l'article 427 du code des douanes il est ajouté un nouvel alinéa libellé comme suit :

« 6° Le détournement de produits pétroliers d'une destination privilégiée au point de vue fiscal ».

Art. 19. — Le ministre des affaires économiques et financières et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 août 1956.

GUY MOLLET.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des affaires économiques et financières,
PAUL RAMADIER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN FILIPPI.

Réorganisation de la commission administrative paritaire de l'inspection générale des finances.

Le président du conseil des ministres et le ministre des affaires économiques et financières,

Vu les articles 20, 21 et 22 de la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947, modifié par les décrets n° 48-1708 du 5 novembre 1948, n° 50-30 du 1er janvier 1950 et n° 50-834 du 11 juillet 1950, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi du 19 octobre 1946 et relatif aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques paritaires;

Vu le décret du 28 juin 1923 sur l'organisation du personnel du ministère des finances;

Vu l'arrêté du 6 novembre 1947 portant institution de la commission administrative paritaire de l'inspection générale des finances;

Vu le décret n° 47-2238 du 18 novembre 1947 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier des membres du corps de l'inspection générale des finances;

Vu les propositions du chef du service de l'inspection générale des finances;

Sur le rapport du directeur du personnel et du matériel,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'arrêté du 6 novembre 1947 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes.

Art. 2. — Il est institué une commission administrative paritaire pour l'ensemble du corps de l'inspection générale des finances.

Art. 3. — La composition de la commission prévue à l'article précédent est fixée comme suit:

GRADES	NOMBRE DE REPRÉSENTANTS du personnel.	
	Titulaires.	Suppléants.
Inspecteurs généraux des finances.....	1	1
Inspecteurs de 1re classe.....	1	1
Inspecteurs de 2e classe.....	1	1
Inspecteurs de 3e classe.....	2	2
Inspecteurs adjoints.....	2	2

La commission comprendra, en outre, un nombre égal de représentants de l'administration, titulaires et suppléants.

Art. 4. — Les dispositions de l'arrêté du 6 novembre 1947 fixant les conditions du vote par correspondance en vue de l'élection des représentants du personnel au sein des différentes commissions administratives paritaires instituées au ministère des finances sont applicables au corps de l'inspection générale des finances.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 août 1956.

Pour le président du conseil des ministres:
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le sous-directeur de la fonction publique,
ROBERT LETROU.

Le ministre des affaires économiques et financières,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PHILIPPE HUET.

Concours pour le recrutement de contrôleurs stagiaires des impôts (année 1956).

Le ministre des affaires économiques et financières et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,

Vu la loi de finances n° 51-598 du 24 mai 1951, et notamment son article 29;

Vu le décret n° 53-712 du 9 août 1953 tendant à réglementer les suppressions d'emplois, les reclassements et les licenciements;

Vu le décret n° 54-1065 du 23 octobre 1954 portant modification des tableaux des emplois réservés annexés au chapitre IV du titre III du livre II du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre;

Vu le décret n° 54-77 du 23 janvier 1954 portant règlement d'administration publique pour la fixation des dispositions statutaires applicables au corps des contrôleurs principaux et contrôleurs des services extérieurs de la direction générale des impôts;

Vu les propositions du directeur général des impôts;

Sur le rapport du directeur du personnel et du matériel,

Arrêtent:

Art. 1er. — Indépendamment de l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives aux emplois réservés, est autorisée, au cours de l'année 1956, l'ouverture d'un concours pour le recrutement de cinq cent trente-cinq contrôleurs stagiaires des services extérieurs de la direction générale des impôts.

Art. 2. — Indépendamment des emplois auxquels donne accès le recrutement visé à l'article 1er du présent arrêté, il pourra être pourvu, dans les conditions fixées à l'article 2 du décret n° 53-712 du 9 août 1953, à cent soixante-six emplois de contrôleur stagiaire des impôts.

Art. 3. — En application de l'article L. 121 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, les emplois non pourvus par nomination de bénéficiaires de la législation sur les emplois réservés pourront être ajoutés au contingent prévu à l'article 1er du présent arrêté.

Art. 4. — Le directeur général des impôts est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 août 1956.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PHILIPPE HUET.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le sous-directeur de la fonction publique,
ROBERT LETROU.

Expansion économique à l'étranger.

Par arrêté en date du 18 août 1956, les agents de l'expansion économique à l'étranger dont les noms suivent sont élevés à l'échelon supérieur de leur grade dans les conditions ci-après:

I. — *Conseillers commerciaux.*

Du 2e au 3e échelon: M. Gavoty, à compter du 18 août 1956.

Du 1er au 2e échelon:

M. Devinat, à compter du 27 juin 1956.

M. Raoul-Duval, à compter du 10 août 1956.

II. — *Attachés commerciaux de 1re classe.*

Du 1er au 2e échelon: M. Vermorel, à compter du 6 mars 1956, moyennant l'emploi d'un solde de services militaires ou assimilés de 3 mois 25 jours.

III. — *Attachés commerciaux de 2e classe.*

Du 1er au 2e échelon, à compter du 1er août 1956: MM. Bourg, Edin, Galdin, Germa.

TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME

Signalisation des véhicules.

Le secrétaire d'Etat aux travaux publics, aux transports et au tourisme,

Vu le décret du 10 juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (code de la route);

Vu l'arrêté du 16 juillet 1954 relatif à l'éclairage et à la signalisation des véhicules, modifié et complété par arrêté du 8 août 1956;

Sur la proposition du directeur des routes et de la circulation routière,

Arrête:

Art. 1er. — Est approuvé le cahier des charges, annexé au présent arrêté, fixant les conditions d'agrément des dispositifs réfléchissants prévus par le décret du 10 juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière et par l'arrêté du 16 juillet 1954 relatif à l'éclairage et à la signalisation des véhicules, modifié par arrêté du 8 août 1956.

Art. 2. — Les dispositifs réfléchissants sont classés comme il est indiqué ci-après:

A. — *Dispositifs réfléchissant une lumière rouge.*

1° Classe U.

Véhicules automobiles affectés au transport en commun de personnes ou au transport de marchandises ou de matériel, dont le gabarit ou le chargement dépasse 2 mètres de largeur.
Tracteurs agricoles. Machines agricoles automotrices. Matériels de travaux publics automoteurs.
Véhicules à traction animale.

2° Classe V.

Voitures particulières.
Véhicules automobiles affectés au transport en commun de personnes ou au transport de marchandises ou de matériel dont le gabarit ou le chargement ne dépasse pas 2 mètres de largeur.
Remorques dont le poids total autorisé en charge n'excède pas 750 kilogrammes.
Motocyclettes, vélomoteurs, tricycles et quadricycles à moteur et leurs remorques.
Cycles, cyclomoteurs et leurs remorques.
Voitures à bras.

3° Classe R.

Toutes remorques et semi-remorques d'un poids total autorisé en charge supérieur à 750 kilogrammes, véhicules agricoles et appareils agricoles remorqués, matériels de travaux publics remorqués.

4° Classe S.

Dispositifs réfléchissants destinés à être suspendus à l'arrière des chargements dépassant de plus d'un mètre l'extrémité arrière du véhicule ou à l'arrière des machines agricoles automotrices et des matériels de travaux publics automoteurs pour lesquels la distance du ou des feux rouges arrière à l'extrémité arrière du véhicule excède un mètre.

5° Classe A.

Dispositifs réfléchissants destinés aux conducteurs de troupeaux (ceintures et brassards) (emploi facultatif).

B. — *Dispositifs réfléchissants émettant une lumière orange.*

Classe P.

Dispositifs placés sur les pédales des cycles sans moteur (emploi facultatif).

C. — *Dispositifs réfléchissants émettant une lumière blanche.*

Classe B.

Véhicules à traction animale qui dépassent, chargement compris, une longueur de 6 mètres ou une largeur de 2 mètres.
Appareils agricoles ou de travaux publics précédant un tracteur ou portés sur un tracteur.

D. — *Ensemble de dispositifs réfléchissants dessinant en blanc sur fond noir une lettre « D » d'une hauteur égale ou supérieure à 0,20 mètre.*

Classe D.

Véhicules soumis à l'article 152 (2e alinéa) du code de la route.

Prélèvements et contrôle.

Art. 3. — Les fonctionnaires ou agents dûment habilités par la commission de réception des projecteurs et des dispositifs d'équipement pour automobiles peuvent procéder à des prélèvements gratuits de dispositifs réfléchissants chez les fabricants ou revendeurs d'appareils et chez les constructeurs de véhicules, en vue de contrôler la conformité de ces appareils au modèle agréé. Les frais de prélèvement et de contrôle sont à la charge des bénéficiaires des numéros d'agrément des appareils prélevés.
Après essais, les dispositifs réfléchissants sont restitués, si ces essais ont donné satisfaction, ou conservés par la commission, dans le cas contraire.

Retrait de l'agrément.

Art. 4. — Lorsque les dispositifs prélevés ne sont pas conformes au type agréé en ce qui concerne le matériau, la forme et les dimensions, ou si leurs caractéristiques photométriques, colorimétriques ou mécaniques sont inférieures aux valeurs fixées par le cahier des charges annexé au présent arrêté, l'agrément du type peut être retiré, sur proposition de la commission de réception des projecteurs et des dispositifs d'équipement pour automobiles, par décision du secrétaire d'Etat aux travaux publics, aux transports et au tourisme. Le retrait de l'agrément d'un type entraîne la suspension de la vente et de la livraison des dispositifs portant le numéro d'agrément de ce type dans les délais fixés par la décision de retrait.

Dispositions transitoires et diverses.

Art. 5. — 1° Les dispositions du cahier des charges annexé au présent arrêté sont applicables aux dispositifs qui seront agréés postérieurement à la date de publication dudit arrêté;

2° Les dispositifs dont le type a été agréé avant cette date restent soumis aux dispositions du précédent cahier des charges, sous réserve de l'application des dispositions des articles 3 et 4 ci-dessus et des paragraphes 4, 5, 6 et 7 du présent article;

3° Par dérogation aux dispositions de l'article 2, 1°, du présent arrêté, les véhicules automobiles utilitaires dont la charge utile ne dépasse pas 2 tonnes et dont la largeur hors tout excède 2 mètres, mis en circulation avant le 1er janvier 1957, peuvent continuer à être munis de dispositifs réfléchissants de la classe V, conformes à un type agréé en application du précédent cahier des charges;

4° Les dispositifs qui ne sont pas entièrement conformes au nouveau cahier des charges ne pourront être montés sur des véhicules mis en circulation après le 1er janvier 1957;

5° Les remorques et semi-remorques dont le poids total autorisé en charge excède 750 kilogrammes, mises en circulation avant le 1er janvier 1957, devront être munies, à dater du 1er juillet 1957, de dispositifs réfléchissants de la classe R;

6° Les dispositifs réfléchissants de la classe S devront, à partir du 1er avril 1957, répondre aux conditions prévues par le cahier des charges annexé au présent arrêté, quelle que soit la date de mise en circulation du véhicule ou de l'ensemble des véhicules auxquels ils sont imposés;

7° Les dispositifs équipant les vélomoteurs et leurs remorques, les tricycles et quadricycles à moteur devront être conformes au nouveau cahier des charges à partir du 1er juillet 1957.

Les dispositifs équipant les cyclomoteurs et leurs remorques devront être conformes au nouveau cahier des charges à partir du 1er janvier 1958.

Les dispositifs équipant les cycles et leurs remorques devront être conformes au nouveau cahier des charges à partir du 1er juillet 1958.

Art. 6. — Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 août 1956.

AUGUSTE PINTON

CAHIER DES CHARGES DES DISPOSITIFS REFLECHISSANTS

annexé à l'arrêté du 8 août 1956.

§ I. — Types de dispositifs réfléchissants devant être soumis a l'agrément

A. — *Dispositifs réfléchissant une lumière rouge.*

1° Classe U.

Véhicules automobiles affectés au transport en commun de personnes ou aux transports de marchandises ou de matériel, dont le gabarit ou le chargement dépasse 2 mètres de largeur.

Tracteurs agricoles. Machines agricoles automotrices. Matériels de travaux publics automoteurs. Engins spéciaux.

Véhicules à traction animale.

2° Classe V.

Voitures automobiles particulières.

Véhicules automobiles affectés au transport en commun de personnes ou au transport de marchandises ou de matériel, dont le gabarit ou le chargement ne dépasse pas 2 mètres de largeur.

Remorques dont le poids total autorisé en charge n'excède pas 750 kg.

Motocyclettes, vélomoteurs, tricycles et quadricycles à moteur et leurs remorques.

Cycles, cyclomoteurs et leurs remorques.

Voitures à bras.

3° Classe R.

Toutes remorques et semi-remorques d'un poids total autorisé en charge supérieur à 750 kg; véhicules agricoles et appareils agricoles remorqués, matériels de travaux publics remorqués.

4° Classe S.

Dispositifs réfléchissants destinés à être suspendus à l'arrière des chargements dépassant de plus d'un mètre l'extrémité arrière du véhicule ou à l'arrière de machines agricoles automotrices et des matériels de travaux publics automoteurs pour lesquels la distance du ou des feux rouges arrière à l'extrémité arrière du véhicule excède un mètre.

5° classe A.

Dispositifs réfléchissants destinés aux conducteurs de troupeaux (ceintures et brassards) (utilisation facultative).

B. — *Dispositifs réfléchissants émettant une lumière orange.*

Classe P.

Dispositifs placés sur les pédales des cycles sans moteur (utilisation facultative).

C. — *Dispositifs réfléchissants émettant une lumière blanche.*

Classe B.

Véhicules à traction animale qui dépassent, chargement compris, une longueur de 6 mètres ou une largeur de 2 mètres.

Appareils agricoles ou de travaux publics précédant un tracteur ou portés sur un tracteur.

D — *Ensemble de dispositifs réfléchissants dessinant en blanc sur fond noir une lettre « D » d'une hauteur égale ou supérieure à 0,20 mètre.*

Classe D.

Véhicules soumis à l'article 152 (2e alinéa) du code de la route.

§ II. — Conditions photométriques

Les prescriptions énoncées ci-après sont applicables soit lors de *l'approbation des modèles*, soit lors du contrôle de la qualité des *prélèvements* effectués par l'administration.

1° *Dispositifs réfléchissants des classes U et V.*

Tout dispositif réfléchissant doit satisfaire aux valeurs minima suivantes des coefficients d'intensité lumineuse exprimés en candela pour un éclairement incident de un lux:

CLASSES	ANGLES de divergence dans le plan vertical.	ANGLES D'ÉCLAIRAGE H = 0° V = 0°	ANGLES D'ÉCLAIRAGE De 0 à ± 30° De 0 à ± 15°
U.....	1/3 degré.	0,100	0,040
	2 degrés.	0,005	0,003
V.....	1/3 degré.	0,050	0,020
	2 degrés.	0,0025	0,0015

Les mesures photométriques sont exécutées sur le dispositif éclairé par un faisceau quasi parallèle de lumière blanche (température de couleur 2850° K ± 50° K).

L'éclairement sur le dispositif est mesuré dans les conditions d'éclairage définies par V = H = 0°.

2° *Dispositifs réfléchissants de la classe R.*

Dispositifs de forme triangulaire devant satisfaire aux valeurs minima suivantes des coefficients d'intensité lumineuse exprimés en candela pour un éclairement incident de un lux.

ANGLES DE DIVERGENCE dans le plan vertical.	ANGLES D'ÉCLAIRAGE H = 0° V = 0°	ANGLES D'ÉCLAIRAGE De 0 à ± 30° De 0 à ± 15°
1/3 degré.....	0,180	0,072
2 degrés.....	0,009	0,005

Les mesures photométriques sont exécutées sur le dispositif R éclairé par un faisceau quasi parallèle de lumière blanche de température de couleur 2850° K (± 50° K).

L'éclairement sur le dispositif est mesuré dans les conditions d'éclairage définies par V = H = 0°.

Pour satisfaire à la condition de reconnaissance de la forme du signal, chacun des côtés du triangle R devra avoir pour V = H = 0° un coefficient d'intensité lumineuse au moins égal à 0,060 candela par lux.

3° *Dispositifs réfléchissants de la classe S.*

Tout dispositif S doit satisfaire aux conditions photométriques suivantes: Les mesures sont effectuées sur le dispositif complet disposé de manière que son axe de symétrie soit vertical et puisse en outre décrire un cône d'axe vertical et de demi-angle 15°. Le dispositif peut également tourner autour de son axe de symétrie. L'axe du faisceau incident quasi-parallèle de lumière blanche est horizontal et l'éclairement sur le signal est mesuré sur un plan normal à l'axe du faisceau.

Le coefficient d'intensité lumineuse mesuré pour diverses positions ne doit pas être inférieur à:

0,030 cd/lux (divergence 1/3 degré).

0,003 cd/lux (divergence 2 degrés).

4° *Dispositifs réfléchissants A (ceintures et brassards).*

Une longueur suffisante du dispositif étudié est fixée sur tout le pourtour d'un cylindre de diamètre égal à 10 centimètres. Ce dispositif d'étude est étudié comme un dispositif S.

Le coefficient d'intensité lumineuse mesuré pour diverses positions de dispositif ne doit pas être inférieur à:

0,020 cd/lux (divergence 1/3 degré);

0,002 cd/lux (divergence 2 degrés).

5° *Dispositifs réfléchissants émettant une lumière orange, classe P.*

Tout dispositif P doit satisfaire aux valeurs minima suivantes des coefficients d'intensité lumineuse exprimés en candela pour un éclairement incident de un lux:

ANGLES DE DIVERGENCE dans le plan vertical.	ANGLES D'ÉCLAIRAGE	
	H = 0° V = 0°	De 0 à ± 30° De 0 à ± 15°
1/3 degré	0,040	0,016
2 degrés	0,0020	0,0012

Les mesures photométriques sont exécutées sur le dispositif éclairé par un faisceau quasi parallèle de lumière blanche (température de couleur 2850 ± 50° K).

L'éclairement sur le dispositif est mesuré dans les conditions d'éclairage définies par V = H = 0°.

6° *Dispositifs réfléchissants émettant une lumière blanche, classe B.*

Tout dispositif de la classe B doit satisfaire aux valeurs minima suivantes des coefficients d'intensité lumineuse exprimés en candela pour un éclairement incident de un lux:

ANGLES DE DIVERGENCE dans le plan vertical.	ANGLES D'ÉCLAIRAGE	
	H = 0° V = 0°	De 0 à ± 30° De 0 à ± 15°
1/3 degré	0,250	0,100
2 degrés	0,013	0,008

Ces mesures photométriques sont exécutées sur le dispositif éclairé par un faisceau quasi parallèle de lumière blanche (température de couleur 2850° K ± 50° K).

L'éclairement sur le dispositif est mesuré dans les conditions d'éclairage définies par V = H = 0°.

7° *Dispositifs réfléchissants émettant une lumière blanche sur fond noir, classe D.*

Les coefficients d'intensité lumineuse exprimés en candela pour un éclairement de un lux devront avoir des valeurs au moins égales à celles du tableau ci-dessous:

ANGLES DE DIVERGENCE dans le plan vertical.	ANGLES D'ÉCLAIRAGE	
	H = 0° V = 0°	H = de 0 à ± 30° V = de 0 à ± 15°
1/3 degré	0,500	0,200
2 degrés	0,030	0,020

Les mesures photométriques sont exécutées sur le dispositif D éclairé par un faisceau quasi parallèle de lumière blanche. L'éclairement sur le dispositif est mesuré dans les conditions d'éclairage définies par V = H = 0°. Quand le dispositif D est réalisé par l'assemblage de *n* éléments catadioptriques séparés, le nombre *n* d'éléments devra être suffisant pour présenter un aspect d'apparence continue pour un observateur situé à trente mètres. Chaque élément de l'assemblage devra avoir un coefficient d'intensité lumineuse pour V = H = 0° au moins égal à $\frac{0{,}500}{n}$ candela par lux, afin de satisfaire à la condition de reconnaissance de la forme du signal.

§ III. — CONDITIONS COLORIMÉTRIQUES

Les prescriptions énoncées ci-après sont applicables soit lors de l'approbation des modèles, soit lors du contrôle de la qualité des prélèvements effectués par l'administration.

1° *Dispositifs réfléchissants rouges (U. V. R. S. A.).*

Tout dispositif réfléchissant *rouge* doit, quand il est éclairé par un faisceau de lumière blanche de température de couleur 2850° K, réfléchir une lumière rouge dont la couleur est définie par la longueur d'onde dominante comprise

entre 6100 et 6210 Å

avec un facteur de pureté colorimétrique au moins égal à 0,98.

Les dispositifs réfléchissants rouges, *soumis aux essais photométriques en vue de l'approbation du modèle*, devront, à titre de garantie, satisfaire à la condition colorimétrique restrictive suivante: éclairés par un faisceau de lumière blanche (Tc = 2850° K), ils réfléchiront une lumière rouge dont la longueur d'onde dominante sera comprise

dans l'intervalle 6160—6210 Å

avec un facteur de pureté au moins égal à 0,98.

Les dispositifs A ne sont pas soumis à la condition restrictive.

2° *Dispositifs réfléchissants orange.*

Tout dispositif orange doit, quand il est éclairé par un faisceau de lumière blanche de température de couleur 2850° K, réfléchir une lumière colorée dont la longueur d'onde dominante est comprise

entre 5890 Å et 5980 Å

avec un facteur de pureté colorimétrique au moins égal à 0,9.

Les dispositifs soumis aux essais photométriques en vue de l'approbation du modèle devront, à titre de garantie, satisfaire à la condition colorimétrique restrictive suivante:

Longueur d'onde dominante comprise entre 5900 et 5980 Å;

Pureté colorimétrique minimum: 0,9.

3° *Dispositifs réfléchissants blancs B et D.*

La lumière renvoyée par un dispositif réfléchissant blanc à partir d'une source blanche de préférence (étalon A) sera telle que les valeurs des rapports vert/rouge et vert/bleu ne différeront pas de plus de 20 p. 100 des rapports vert/rouge et vert/bleu de la lumière de l'étalon A diffusée par un écran blanc de carbonate de magnésium.

Les trois bandes spectrales choisies ont une largeur de l'ordre de 150 angstrœms et sont découpées par les trois filtres interférentiels suivants:

Filtre bleu = 4.900 Å;

Filtre vert = 5.500 Å;

Filtre rouge = 6.600 Å.

Remarque importante. — Un dispositif réfléchissant coloré ne peut pas être obtenu en associant un dispositif réfléchissant blanc avec un filtre coloré.

§ IV. — CONDITIONS DIVERSES DE RÉSISTANCE

Les dispositifs réfléchissants doivent satisfaire à une série d'essais qui ont pour but de s'assurer que l'appareil en service conservera ses propriétés catadioptriques.

I. — *Les dispositifs réfléchissants U. V. B. P. R.* étudiés en vue de l'agrément du modèle et éventuellement les dispositifs prélevés sur le marché subiront les essais suivants:

a) *Essais de résistance au rayonnement infra-rouge.* — La source est une lampe IR 250 W. L'exposition dure douze heures par périodes de trois et six heures suivies de refroidissement rapide. Cet essai se fait sur quatre spécimens (exposition des faces antérieure et postérieure).

b) *Essais de résistance au rayonnement U. V.* — La source est une lampe à vapeur de mercure basse pression sous enveloppe de quartz de 300 W. L'exposition dure dix heures. Cet essai se fait sur deux spécimens (exposition de la face antérieure).

c) *Essais de résistance au brouillard salin.* — Exposition pendant quatre-vingt-seize heures à la température de 35° C à une atmosphère saline saturée d'humidité, suivant les prescriptions de la norme PNX 41-002. Cet essai se fait sur quatre échantillons (exposition des faces antérieure et postérieure).

Après ces trois essais la couleur des dispositifs comparée à celle des témoins ne devra pas être visiblement modifiée. Le coefficient d'intensité lumineuse pour V = H = 0° et pour l'angle de divergence vingt minutes ne devra pas avoir été réduit de plus de 10 p. 100 de la valeur initiale.

d) *Examen de la protection de la face postérieure.* — La face postérieure des dispositifs constitués par un assemblage de systèmes centrés (dioptre et miroir) reçoit au cours de la fabrication un dépôt métallique réflecteur protégé par un revêtement. Ce revêtement doit réponde aux conditions suivantes:

a) Ne pas être poisseux;
b) Etre imperméable à l'humidité;
c) Ne pas altérer le dépôt métallique réflecteur;
d) Présenter des qualités d'adhérence suffisantes pour ne pas s'écailler sous l'ongle.

L'examen est fait sur deux spécimens, avant et après les trois essais de résistance.

e) Les dispositifs qui, par leur nature, doivent obligatoirement être mis en service sous boîtier étanche subiront:

Un essai d'étanchéité:

Un essai de résistance aux vibrations mécaniques.

L'essai d'étanchéité vise à vérifier la tenue à une pluie artificielle de 3 mm par minute, pendant quinze minutes. Le dispositif est ensuite soumis à l'essai de vibrations qui vise la résistance de la fixation de la partie catadioptrique à la monture. Le dispositif est de nouveau soumis à l'essai d'étanchéité. Aucune trace d'eau ne devra être relevée à l'intérieur du boîtier.

f) D'autres essais peuvent éventuellement être prescrits dans les cas de dispositifs d'une fabrication ou d'une construction peu usuelles.

II. — *Les dispositifs réfléchissants S. A. D. et les dispositifs triangulaires R* composés d'éléments distincts subiront sur des éléments ou des fractions prélevés les divers essais de résistance prévus au § *d* ci-dessus.

§ V. — Conditions particulières

1° *Dispositifs en matière plastique et assimilés.*

En raison de l'altérabilité de leur surface, ces matières catadioptriques doivent être protégées *par un verre minéral incolore et résistant.* Ces dispositifs doivent être montés, pour être mis en service, dans un boîtier étanche à l'humidité, à la boue et aux poussières. Ils seront présentés aux essais dans leur boîtier.

L'obligation de protéger par un verre minéral la surface des dispositifs de matières plastiques et assimilés ne s'applique pas aux dispositifs réfléchissants qui, pour leur destination, ne sont mis en service que temporairement (classes S. A. D.), ni à certains dispositifs réfléchissants dont la surface serait reconnue comme ne présentant pas un caractère d'altérabilité.

2° *Marque d'agrément.* — Emplacement et dimensions.

a) Les matières catadioptriques moulées (verre minéral ou matière plastique) doivent présenter la marque d'agrément venue au moulage. L'emplacement réservé à la marque d'agrément devra exister sur tous les catadioptres présentés aux essais, aux fins d'approbation et avoir les dimensions satisfaisantes;

b) Les autres matières catadioptriques doivent porter la marque d'agrément, inscrite d'une manière indélébile sur la matière catadioptrique et reproduite par poinçonnage sur le support du matériau catadioptrique s'il y a lieu;

c) Quand un dispositif réfléchissant est formé par l'assemblage d'éléments catadioptriques distincts portant un même signe d'identification, ce signe devra figurer à côté ou en-dessous de la marque d'agrément du dispositif qui sera poinçonnée sur le support de l'assemblage (classes R. S. D. A.);

d) Les dispositifs réfléchissants qui, par leur nature, doivent être mis en service sous boîtier étanche, porteront sur le boîtier la reproduction de la marque d'agrément figurant sur la matière catadioptrique.

La marque d'agrément doit être lisible et visible de l'extérieur, même lorsque le catadioptre est fixé dans une monture;

La marque d'agrément comprendra la mention TP, une lettre précisant la classe et le numéro d'agrément. Exemple « TP U — 508 »;

La marque d'agrément sera disposée en une ou deux lignes horizontales en bas du catadioptre (classes U. V. R. B. P.).

Exemples: TP U 508 ou T P U
508

Le catadioptre sera monté sur le véhicule de manière que la marque d'agrément *soit horizontale et en bas.*

Toute dérogation à cette règle générale de montage des catadioptres sur les véhicules devra faire l'objet d'une demande adressée à la commission de réception des projecteurs; elle sera accompagnée des informations techniques nécessaires et d'un procès-verbal d'essai photométrique par le laboratoire agréé.

Les lettres et chiffres auront une hauteur de 3 mm, une largeur de 2,5 mm. La séparation entre deux lettres ou deux chiffres consécutifs sera de 1 mm.

En ce qui concerne les dispositifs S. A. et D., la hauteur des lettres et chiffres de la marque d'agrément sera de 5 mm.

Remarque. — La propriété de la marque d'agrément appartient à celui qui a fait la demande et qui garde la responsabilité de la fabrication, c'est-à-dire soit au fabricant du *système optique*, soit à toute autre personne le faisant exécuter pour son compte par un façonnier. Le nom du façonnier ou ceux des façonniers successifs doivent être communiqués à la commission pour lui permettre d'effectuer tous contrôles. Si le fabricant est étranger, l'agrément ne peut être accordé qu'à son représentant en France, dûment accrédité auprès de l'administration des travaux publics.

§ VI. — Formes et dimensions des dispositifs réfléchissants

Les dispositifs réfléchissants des classes U. V. P. B. auront une forme géométrique simple non triangulaire et ne permettant aucune confusion avec un autre signal. La partie catadioptrique devra former un tout dont aucun élément ne pourra être séparé; toutefois chacun des catadioptres P pourra être formé de deux parties.

La surface utile des dispositifs des classes U. V. B. ne pourra en aucun cas être inférieure à seize centimètres carrés.

La surface utile des dispositifs de la classe P ne pourra être inférieure à six centimètres carrés.

Les dispositifs réfléchissants de la classe R placés à l'arrière des remorques tirées par des véhicules automobiles auront la forme d'un triangle équilatéral de 15 à 20 centimètres de côté extérieur (partie catadioptrique utile). Un des sommets du triangle doit être dirigé vers le haut, le côté opposé étant horizontal. Ce sommet repéré par la marque « haut » poinçonnée d'une manière visible en caractères de 10 mm de hauteur sur le support de la partie catadioptrique.

Ces dispositifs présenteront une partie centrale non catadioptrique. La largeur de la partie utile catadioptrique le long de chaque côté devra être comprise entre 18 et 25 p. 100 de la longueur extérieure du côté du triangle.

La partie utile catadioptrique pourra être composée d'éléments distincts au nombre minimum de quatre par côté.

Les dispositifs réfléchissants de la classe S présenteront une résistance mécanique suffisante; ils auront de préférence la forme cylindrique ou la forme prismatique ayant au moins six faces latérales et une hauteur minimum de 18 centimètres, les parties non catadioptriques devant être de couleur blanche ou claire. Ils pourront être combinés ou non au feu prévu à l'article 40 de l'arrêté du 16 juillet 1954.

Les dispositifs réfléchissants de la classe D auront la forme d'un panneau plan portant un signal catadioptrique dessinant en blanc sur fond noir une lettre « D » d'une hauteur au moins égale à 20 centimètres. La largeur de la partie utile catadioptrique le long du corps de la lettre « D » sera comprise entre 15 et 20 p. 100 de la hauteur. La partie curviligne du corps de la lettre « D » sera prolongée à gauche de la partie rectiligne d'une longueur égale à la largeur de la partie utile catadioptrique.

§ VII. — Dispositions générales relatives a l'exécution des essais effectués en vue de l'agrément d'un modèle

Les essais d'agrément sont à la charge du demandeur.

Le nombre de dispositifs réfléchissants formant le lot d'échantillons à déposer au laboratoire chargé d'effectuer les essais est fixé comme suit:

Classes U, V, B, P: 15 catadioptres.

Classe R: 5 appareils.

Dispositifs S, A, D: 2 appareils.

L'étude du lot d'échantillons s'effectue comme suit:

I. — Dispositifs U, V, B, P

a) *Etude préliminaire.*

Elle comprend un bref examen colorimétrique visuel pour s'assurer que la couleur des 15 dispositifs se situe approximativement entre les limites fixées pour les essais. La source employée fonctionne à la température de couleur 2.850° K + 50° K. Les coefficients d'intensité lumineuse pour l'angle de divergence 1/3° et pour les deux angles d'éclairage H = V = 0° et V = + 15 — H = + 30 sont mesurés sur chacun des 15 dispositifs. Les valeurs obtenues doivent être au moins égales aux minima fixés pour la classe envisagée.

Si les résultats de l'étude préliminaire ne sont pas satisfaisants, l'étude générale n'est pas poursuivie. Le demandeur est avisé que le lot d'échantillons présentés n'est pas recevable et les raisons de cette décision lui sont précisées par le laboratoire.

b) *Etude générale.*

Etude photométrique complète. — Elle est poursuivie sur les deux dispositifs qui lors de l'étude préliminaire ont obtenu respectivement le coefficient d'intensité lumineuse le plus faible et le coefficient d'intensité lumineuse le plus élevé.

Etude colorimétrique approfondie est effectuée par voie spectrophotométrique sur un dispositif qui a subi l'étude photométrique complète.

Les essais divers de résistance sont effectués sur des dispositifs pris au hasard dans le lot d'échantillons.

II. — Dispositifs S, A, D, R

a) *Etude préliminaire.*

Elle est effectuée sur chacun des appareils du lot d'échantillons remis au laboratoire, suivant les prescriptions du paragraphe I ci-dessus.

b) *Etude générale.*

Etude photométrique complète. — Elle est poursuivie sur l'appareil qui a obtenu le coefficient d'intensité lumineuse le plus faible.

Etude colorimétrique: est effectuée par comparaison avec des témoins « aux limites » préalablement étudiés par voie spectrophotométrique.

Essais de résistance: sont effectués sur des éléments ou des fractions prélevés sur l'un quelconque des appareils constituant le lot d'échantillons.

§ VIII. — Procédure d'agrément

La demande d'agrément est adressée au secrétaire d'Etat aux travaux publics, aux transports et au tourisme. Elle doit être accompagnée de:

1° Une description technique détaillée du dispositif réfléchissant et de son boîtier (s'il y a lieu) en trois exemplaires;

2° Dessins cotés (trois exemplaires) donnant, d'une part, une vue de face et de profil de l'ensemble du dispositif réfléchissant et de son boîtier (s'il y a lieu) et, d'autre part, le détail agrandi de l'élément catadioptrique;

3° Une notice (trois exemplaires) indiquant les conditions de montage du dispositif sur le véhicule. Un exemplaire de celle-ci devra être remis à chaque acquéreur d'un appareil;

4° Un certificat d'essais sera établi par le laboratoire agréé.

Ce dossier doit être remis pour contrôle au laboratoire agréé en même temps que le lot d'échantillons. Ce dossier complété par le certificat est déposé au secrétariat de la commission en même temps que deux dispositifs. Un duplicata du certificat d'essais sera expédié au demandeur par le laboratoire.

Le lot d'échantillons soumis aux essais restera déposé au laboratoire qui aura fait les essais. Il demeure gratuitement la propriété de la commission pour servir conjointement avec le certificat d'approbation à établir ultérieurement la conformité des dispositifs mis sur le marché avec le modèle approuvé.

§ IX. — Définitions des termes essentiels

Angle d'éclairage. — Angle entre l'axe optique du catadioptre et la direction moyenne du faisceau incident;

Angle de divergence. — Angle entre la direction d'observation (observateur-centre de référence) et la direction moyenne du faisceau incident.

Axe optique. — Axe de référence à désigner par le fabricant. Pour les dispositifs plans, bombés ou assemblés, axe de symétrie.

Coefficient d'intensité lumineuse. — Quotient, pour des angles d'éclairage et de divergence donnés, de l'intensité de la lumière réfléchie par l'éclairement mesuré perpendiculairement à la direction des rayons incidents, quel que soit l'angle d'éclairage.

Unités. — Le coefficient d'intensité lumineuse est exprimé en candela par lux.

Transport par mer des marchandises dangereuses.

Le sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande,

Vu les arrêtés des 12 juillet et 4 août 1954, 4 février, 19 avril, 29 juillet et 10 août 1955 et 16 février, 5 mars et 28 mai 1956 relatifs au transport par mer des marchandises dangereuses;

Vu l'avis émis par la commission pour le transport par mer des marchandises dangereuses en sa séance du 19 juillet 1956,

Arrête:

Art. 1er. — Le règlement pour le transport par mer des marchandises dangereuses est modifié comme suit:

Pages 68, 69, classe II, titre II, dans la colonne 1, remplacer: « Produits fibreux, y compris étoupe, feutre, toile, goudronnée ou coaltarés ou asphaltés », par: « Produits fibreux (par exemple étoupe, feutre, toile, carton) goudronnés, coaltarés ou asphaltés ».

Dans la même rubrique, pour l'alinéa « Boîtes en bois ou rouleaux sous papier fort », ajouter, dans la colonne 11, le texte suivant: « Toutefois les rouleaux sous papier fort peuvent être chargés sous le pont s'ils sont accompagnés d'un certificat, fourni par l'expéditeur, attestant qu'ils ont subi un traitement ou un vieillissement tel qu'ils ne présentent plus de risques d'inflammation spontanée et si l'emballage en papier fort les recouvre complètement ».

Pages 88, 89, classe III *b*, titre II, après la rubrique : « Charbon actif », ajouter, dans les colonnes 1 à 10, la rubrique suivante:

Collodion très concentré (renfermant plus de 25 et moins de 55 p. 100 de nitrocellulose, celle-ci renfermant moins de 12,6 p. 100 d'azote).	32.304 c.	. . . .	Fût métallique étanche.	10 p. 100
. . . .	. . . .	125	Sur ou sous le pont.	Comme colonne 9.

Page 92, classe III *b*, titre II, dans la colonne 1, remplacer: « Produits nitrocellulosiques en copeaux (pour laques) », par: « Produits nitrocellulosiques en copeaux (parfois dits « chips », pour laques, etc.).

« Nota. — 1° Ne peuvent être déclarées comme produits nitrocelluiosiques en copeaux que les matières renfermant au moins 15 p. 100 de camphre, de phtalate de butyle ou d'un plastifiant équivalent.

« 2° Les produits nitrocellulosiques en copeaux ne contenant pas plus de 40 p. 100 de nitrocellulose, tout en renfermant au moins 30 p. 100 de pigments, ne sont pas considérés comme marchandises dangereuses ».

Page 110, classe IV, titre II, groupe A, dans la colonne 1, remplacer: « Substances arsenicales liquides » par « Substances arsenicales liquides (y compris l'acide arsénique liquide) ».

Pages 116, 117, classe IV, titre II, groupe A, après la rubrique « Gammexane », ajouter, dans les colonnes 1 à 10, la rubrique suivante:

Latex.	s. n.	Solution très visqueuse d'odeur ammoniacale. Corrode le cuivre et ses alliages.	Baril en bois...	5 p. 100
			Fût métallique..	Idem.
100 litres...	.....	200	Sur ou sous le pont.	Comme colonne 9.
450 litres...	.....	800	Idem.	Idem.

Pages 136 et 137, classe IV, titre II, groupe B, après la rubrique: « Solutions aqueuses de chlorates », ajouter, dans les colonnes 1 à 10, la rubrique suivante:

Sels de zinc solubles et préparations solides qui en contiennent.	11,112	Toxique..	Flacons en verre ou en poterie, boîtes métalliques, boîtes en carton avec enveloppe en polyéthylène.....	.....
			Sacs en papier.....	.....
			Fût métallique.....	.....
			Fût en bois.....	.....

12 kg.....	Caisse en bois....	757	Sur ou sous le pont, loin des logements et des denrées alimentaires.	Comme colonne 9.
5 kg.....	Caisse en bois, avec revêtement intérieur zingué étanche.	75	Idem.	Idem.
450 litres...	.....	800	Idem.	Idem.
200 kg.....	.....	250	Idem	Idem.

Pages 146 et 147, classe V, titre II, après la rubrique: « Acide iodhydrique », ajouter, dans les colonnes 1 à 10, la rubrique suivante:

Acide lactique...	51.405 c.	Liquide incolore combustible. Exerce une action caustique sur la peau.	Récipients en verre ou en poterie, bien fermés.	10 p. 100
			Baril en matériaux inattaquables convenables.	Idem.
			Fût métallique.....	Idem.

2,2 litres...	Caisse en bois avec garnissage des matières absorbantes. Maximum: 45 litres par caisse.	75	Sur ou sous le pont. Ne rien mettre dessus.	Comme colonne 9.
50 litres....	.....	250	Idem.	Idem.
450 litres..	.....	800	Idem.	Idem.

Page 151, classe V, titre II, dans la colonne 1, remplacer: « Hypochlorite de calcium en solution, Hypochlorite de potassium, Hypochlorite de sodium », par: « Hypochlorite de calcium en solution, Hypochlorite de potassium, Hypochlorite de sodium en solution, eau de Javel ».

Nomenclature:

Page 165, après la rubrique « Acide arsénique », ajouter, dans la colonne « Matières » la rubrique suivante: « Acide arsénique liquide. — Voir substances arsénicales liquides ».

Page 166, après la rubrique « Acide iodhydrique », ajouter la rubrique suivante:

Acide lactique.....	V	146	512 ou 513.

Page 175, dans la colonne « Matières », après la rubrique « Chiffons additionnés de matières organiques oxydables », ajouter la rubrique suivante: « Chips. — Voir produits nitrocellulosiques en copeaux ».

Page 177, remplacer le titre « Collodions » par le texte suivant:

Collodion très concentré (renfermant plus de 25 p. 100 et moins de 55 p. 100 de nitrocellulose, celle-ci renfermant moins de 12,6 p. 100 d'azote).	III b	88	311
Autres collodions:			

Page 181, après la rubrique « Eau ammoniacale à 33 p. 100 au plus de gaz ammoniac », ajouter, dans la colonne « Matières », la rubrique suivante: « Eau de Javel. — Voir hypochlorite de sodium en solution ».

Page 188, dans la colonne « Matières », remplacer: « Hypochlorite de sodium », par: « Hypochlorite de sodium en solution ».

Page 189, après la rubrique « Laine dessuintée », ajouter la rubrique:

Latex	IV	116	412

Page 201, dans la colonne « Matières », remplacer: « Produits fibreux coaltarés ou asphaltés » par: « Produits fibreux (par exemple étoupe, feutre, toile, carton) goudronnés, coaltarés ou asphaltés ».

Page 203, après la rubrique « Sels de trempe ou de revenu à base de cyanure », ajouter la rubrique suivante:

Sels de zinc solubles et préparations solides qui en contiennent.	IV	136	412

Page 212, appendice n° 2, article 4, 1°, remplacer le texte du deuxième alinéa par le suivant: « Acide acétique, acide arsénique liquide (à l'exclusion des autres substances arséniques liquides), acide formique, acide lactique, acide nitrique, acide oxalique en solution (et oxalates en solution), acide phosphorique de concentration ne dépassant pas 85 p. 100 en poids, acide sulfonitrique, acide sulfurique, benzol, bisulfite de sodium, formol de concentration ne dépassant pas 40 p. 100 en volume, hydrocarbures et produits à base d'hydrocarbures, hypochlorite de calcium en solution, hypochlorite de potassium, hypochlorite de sodium en solution, eau de Javel, latex, lessive de soude, sulfure de carbone et liquides inflammables qui en contiennent, trichloréthylène ».

Page 213, appendice n° 2, article 7, remplacer le texte précédant le paragraphe 2° par le suivant:

« Pour chaque modèle de containers ou récipients spéciaux, un appareil doit avoir subi, chargé à son poids maximum, des essais jugés satisfaisants par la commission pour le transport par mer des marchandises dangereuses. Ces essais, contrôlés par un organisme agréé par le ministre chargé de la marine marchande, consistent en une épreuve de choc pendulaire à la vitesse de 3 m/s contre une paroi verticale résistante et un essai de résistance des portes et fermetures.

« La construction de containers-citernes ou récipients spéciaux doit être effectuée sous la surveillance d'un organisme agréé par le ministre chargé de la marine marchande. Cet organisme est habilité à effectuer les essais et exercer les contrôles périodiques prévus au présent article, à l'exception de ceux qui sont exigés au paragraphe 2°.

« 1° Avant sa mise en service, tout container-citerne ou récipient spécial pour liquide doit avoir supporté sans fuite ni déformation permanente une épreuve hydraulique sous une pression effective de 2 hpz.

« Toutefois la pression effective sous laquelle a lieu l'épreuve hydraulique prévue à l'alinéa précédent est, pour les containers et récipients destinés au transport du sulfure de carbone et des liquides inflammables qui en contiennent, de 3 hpz pour la zone tempérée et de 4 hpz pour la zone tropicale ».

Page 215, appendice n° 2, article 9, ajouter, après le troisième alinéa, l'alinéa suivant: « On ne doit pas embarquer sur un navire plus de deux containers-citernes ou récipients spéciaux pour liquides contenant des marchandises de la classe IV ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 août 1956.

Pour le secrétaire d'Etat à la marine marchande et par délégation:

Le conseiller technique,

J. JACQUIER.

INDUSTRIE ET COMMERCE

Epreuves et programme du concours spécial d'attaché d'administration.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,

Vu le décret n° 55-1618 du 16 décembre 1955 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier des attachés d'administration centrale,

Arrêtent:

Art. 1er. — La première session du concours spécial d'attachés d'administration organisé à l'administration centrale du secrétariat d'Etat à l'industrie et au commerce, en application de l'article 23 du décret susvisé du 16 février 1955, est fixée au 20 novembre 1956 en ce qui concerne l'épreuve écrite.

La date des épreuves orales sera notifiée en temps utile aux candidats intéressés.

Les inscriptions seront reçues à la direction de l'administration générale jusqu'au 31 octobre inclus.

Le nombre de places offertes sera fixé ultérieurement.

Art. 2. — Le concours comporte les épreuves écrites et orales suivantes:

A. — *Epreuve écrite.*

(Durée: trois heures trente.)

Rédaction d'une note ou d'une lettre administrative d'après les éléments photocopiés ou ronéotés d'un dossier ou d'une décision de jurisprudence fournis aux candidats, suivie d'une question destinée à permettre d'apprécier l'attitude du candidat à situer le sujet traité sur un plan général (coefficient 2 pour la rédaction de la note et coefficient 1 pour la réponse a la question).

B. — *Epreuves orales.*

1° Conversation de dix minutes avec le jury, après une préparation de quinze minutes, sur un sujet ressortissant à l'une des options dont le programme figure en annexe (coefficient 2). Le choix de l'option est réservé au candidat;

2° Interrogation sur les attributions du service auquel le candidat est affecté (coefficient 1).

Les candidats qui ne sont pas en fonction au secrétariat d'Etat à l'industrie et au commerce ou qui ont fait l'objet d'une affectation récente dans un nouveau service seront interrogés à leur choix, soit sur les attributions de leur administration ou service d'origine, soit sur les attributions du service où ils exercent leurs fonctions.

Art. 3. — Il est attribué à chacune des épreuves une note variant de 0 à 20. Chaque note sera multipliée par le coefficient fixé à l'article 1er ci-dessus. La somme des produits ainsi obtenus forme le total des points pour l'ensemble des épreuves.

Art. 4. — L'épreuve écrite est éliminatoire. Seuls pourront être admis aux épreuves orales les candidats qui auront obtenu une note au moins égale à 30.

Seuls pourront être déclarés définitivement admis les candidats qui auront obtenu un nombre total de points au moins égal à 72.

Art. 5. — Si plusieurs candidats ont obtenu le même nombre de points, la priorité est accordée à celui qui a obtenu la note la plus élevée à l'épreuve écrite et, au cas d'égalité de note pour cette épreuve, au candidat ayant obtenu la note la plus élevée pour la première épreuve orale.

Art. 6. — Le jury arrête la liste de classement des candidats admis à prendre part aux épreuves orales et la liste de classement définitif à l'issue de ces dernières.

Art. 7. — Le directeur de l'administration générale du secrétariat d'Etat à l'industrie et au commerce est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 août 1956.

Pour le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PAUL GROS.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
chargé de la fonction publique, et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

ANNEXE

Option I

Administration générale (personnel).

I — L'organisation administrative:
Administration centrale et services extérieurs.

II — Le statut des personnels des administrations de l'Etat:
Loi du 19 octobre 1946.
Situation générale des fonctionnaires.
Commission administrative paritaire et comité technique paritaire.
Recrutement, conditions d'accès aux emplois de l'Etat.
Rémunération, avancement, positions, discipline, régimes de retraite et de sécurité sociale.
Agents sur contrat, temporaires et auxiliaires.
Règles générales régissant ces personnels.

III. — Les juridictions administratives, organisation et compétence:
Recours contentieux.
Responsabilité de la puissance publique.

Option II

Administration générale (budget).

I — L'organisation administrative:
Administration centrale et services extérieurs.

II. — Le budget de l'Etat:
Crédits pour les différentes dépenses de l'Etat, préparation du budget, évaluations budgétaires, vote du budget par le Parlement, douzièmes provisoires, collectifs, loi de règlement des comptes; budgets extraordinaires, annexes, autonomes.

III. — Principes généraux de la comptabilité publique:
Règles d'exécution du budget, tenue de la comptabilité.
Engagement, liquidation, ordonnancement des dépenses, crédits sur exercices clos, contrôle des opérations d'exécution du budget, contrôle juridictionnel de la cour des comptes.

Option III

Industrie.

I. — Les principales sources d'énergie:
Charbon.
Hydraulique, électricité.
Pétrole (recherche et exploitation).
Energie atomique.

II. — La Communauté européenne du charbon et de l'acier.

III. — Les nationalisations de la France:
Le principe des nationalisations.
Les principales entreprises nationalisées.
Contrôle des organismes de tutelle sur les entreprises nationalisées.

Option IV

Commerce.

I. — Armature économique de la France:
Notions sur les chambres de commerce, les chambres des métiers, les régions économiques, le Conseil économique, le commissariat général au plan.

II. — Droit commercial:
Les actes de commerce, nature et classification.
Les commerçants: définition, obligations du commerçant, incapacités, incompatibilités, interdictions.
Les sociétés commerciales.

III. — Documentation et information économiques, statistiques industrielles.

Option V

Economie générale.

I. — Le plan de modernisation et d'équipement.

II. — L'équipement industriel.
Modernisation, financement, adaptation, reconversion, etc.

III. — Les ententes économiques:
Réglementation actuelle: rétablissement de la libre concurrence, dérogations et procédure, comité des ententes.

Emploi de matériel dans les mines grisouteuses.

Par arrêté MS 129/56 en date du 23 août 1956, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté du 22 février 1951 agréant, pour être employée dans les mines grisouteuses, la « prise de courant 16 A, 660 V, à 5 contacts, composée d'une fiche FPC et d'un socle type SBF, SBR ou SRV », construite par la Société alsacienne d'installations techniques, 10, avenue du Zornhoff, à Saverne (Bas-Rhin), la notice descriptive et le plan Ja 197 joints au présent arrêté définissant une modification du dispositif d'amarrage du câble.

Lorsque l'appareil livré comportera la variante prévue par le présent arrêté :

Le certificat de conformité, établi par le constructeur conformément aux prescriptions de l'article 2 de l'arrêté du 22 février 1951, devra faire mention du présent arrêté ;

La plaque signalétique de l'appareil devra porter la date de l'arrêté du 22 février 1951 et le numéro du présent arrêté ;

Le constructeur devra fournir en même temps que la copie de l'arrêté du 22 février 1951 une copie du présent arrêté.

Par arrêté MS 130/56 en date du 23 août 1956, est agréé, pour être employé dans les mines grisouteuses, le « coffret résistance type C. R. A. 2 » construit par la Société alsacienne d'installations techniques, 10, avenue du Zornhoff, à Saverne (Bas-Rhin).

Le carter, ou chacun des éléments de celui-ci, devra avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de 8 hpz.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils sont équipés d'entrées de câble, de plaques intermédiaires ou d'obturation d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Le réglage du thermostat devra être vérifié à la mise en service du coffret et au moins une fois par an.

Ce réglage devra être tel que l'interrupteur du thermostat ouvre le circuit dans lequel il est placé lorsque la température du bain d'huile dans lequel on aura plongé la canne du thermostat atteint 250°.

Par arrêté MS 131/56 en date du 23 août 1956, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté du 17 août 1955 agréant, pour être employée dans les mines grisouteuses, l' « entrée de câble type CD. 43 pour câble armé avec gaine de néoprène et pour câble demi-souple » construite par la Société alsacienne d'installations techniques, 10, avenue du Zornhoff, à Saverne (Bas-Rhin), la notice descriptive et le plan Ja 190 joints au présent arrêté définissant la possibilité de remplacement du joint en caoutchouc par un joint en plomb, remplacement permettant d'utiliser l'entrée sur des câbles armés avec gaine de plomb.

Le certificat de conformité, établi par le constructeur conformément aux prescriptions de l'article 2 de l'arrêté du 23 juin 1955, devra faire mention du présent arrêté.

Les entrées devront porter la date de l'arrêté du 23 juin 1955 et le numéro du présent arrêté.

Le constructeur devra fournir en même temps que la copie de l'arrêté du 23 juin 1955 une copie du présent arrêté.

Par arrêté MS 132/56 en date du 23 août 1956, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté du 17 août 1955 agréant, pour être employée dans les mines grisouteuses, l' « entrée de câble pour câble armé avec gaine de néoprène et pour câble demi-souple type CD. 42 » construite par la Société alsacienne d'installations techniques, 10, avenue du Zornhoff, à Saverne (Bas-Rhin), la notice descriptive et le plan Ja 189 joints au présent arrêté définissant la possibilité de remplacement du joint en caoutchouc par un joint en plomb, remplacement permettant d'utiliser l'entrée sur des câbles armés avec gaine de plomb.

Le certificat de conformité, établi par le constructeur conformément aux prescriptions de l'article 2 de l'arrêté du 17 août 1955, devra faire mention du présent arrêté.

Les entrées devront porter la date de l'arrêté du 17 août 1955 et le numéro du présent arrêté.

Le constructeur devra fournir en même temps que la copie de l'arrêté du 17 août 1955 une copie du présent arrêté.

Par arrêté M. S. 133/56 en date du 23 août 1956, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « coffret d'appareillage type 532/4 », construit par la société Ateliers M. G. R., 74, rue du Progrès, à Seyssinet-les-Iles (Isère).

Le carter, ou chacun des éléments de celui-ci, devra avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de 6,500 hpz.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes :

1° S'ils sont équipés de dispositifs de commande extérieure, la différence de diamètre entre l'axe de ces dispositifs et leur logement ne devra pas dépasser 0,5 mm ;

2° Ils seront équipés de dispositifs de raccordement d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Le courant alimentant le coffret doit pouvoir être coupé par la manœuvre d'un sectionneur situé à proximité immédiate et en amont et logé dans un carter distinct.

Une plaque indicatrice très apparente, placée sur le coffret, devra rappeler qu'il est obligatoire de couper le courant en amont avant de l'ouvrir.

Agrément du groupement professionnel pour l'expansion des filatures de laine peignée d'Alsace.

Le ministre des affaires économiques et financières et le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Vu la loi du 2 avril 1955 accordant au Gouvernement des pouvoirs spéciaux en matière économique, sociale et fiscale, ensemble le décret n° 55-877 du 30 juin 1955 relatif aux avantages offerts à certains groupements professionnels ;

Vu le décret n° 55-1369 du 18 octobre 1955 portant règlement d'administration publique pour l'application du décret n° 55-877 du 30 juin 1955 et notamment son article 1er ;

Vu l'arrêté du 18 octobre 1955 fixant le régime fiscal des cotisations versées à certains groupements professionnels,

Vu les statuts et le programme d'action de l'association pour l'expansion des filatures de laine peignée d'Alsace ;

Vu l'engagement souscrit par ladite association de sauvegarder ou d'améliorer les conditions d'emploi de la main-d'œuvre ;

Après avis de l'inspecteur général de l'économie nationale chargé de la XVe région économique ;

Après avis du comité d'action pour le progrès économique et social haut-rhinois ;

Après avis du préfet du Haut-Rhin ;

Après avis du conseil de direction du fonds de développement économique et social,

Arrêtent :

Art. 1er. — Est agréé le groupement professionnel dénommé « Association pour l'expansion des filatures de laine peignée d'Alsace » ayant son siège 34, rue du Grillenbroit, à Colmar (Haut-Rhin).

Art. 2. — Cet agrément est accordé pour une durée de trois ans à compter de la date du présent arrêté.

Fait à Paris, le 30 août 1956.

Pour le ministre des affaires économiques et financières :
Le directeur du cabinet,
PHILIPPE HUET.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,
MAURICE LEMAIRE.

Nomination de commissaires du Gouvernement auprès de l'association pour l'expansion des filatures de laine peignée d'Alsace.

Le ministre des affaires économiques et financières et le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Vu la loi du 2 avril 1955 accordant au Gouvernement des pouvoirs spéciaux en matière économique, sociale et fiscale, ensemble le décret n° 55-877 du 30 juin 1955 relatif aux avantages offerts à certains groupements professionnels et notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 55-1369 du 18 octobre 1955 portant règlement d'administration publique pour l'application du décret n° 55-877 du 30 juin 1955,

Arrêtent :

Article unique. — Les fonctions de commissaire du Gouvernement auprès de l'association pour l'expansion des filatures de laine peignée d'Alsace, groupe professionnel ayant été agréé par arrêté en date du 30 août 1956, sont exercées conjointement par le directeur des industries diverses et des textiles du secrétariat d'Etat à l'industrie et au commerce ou son représentant et par M. Bamberger, inspecteur général de l'économie nationale

Fait à Paris, le 30 août 1956.

Le ministre des affaires économiques et financières,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
PHILIPPE HUET.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,
MAURICE LEMAIRE.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Le directeur du cabinet,
MARCEL REVERDY.

RECONSTRUCTION ET LOGEMENT

Services extérieurs.

Par arrêté en date du 20 août 1956, M. Fouinat (Albert), vérificateur technique titulaire de 1re classe, 1er échelon, détaché dans les cadres techniciens temporaires du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement en qualité de reviseur de 2e classe, est réintégré dans son cadre d'origine à compter du 1er septembre 1956.
La démission de l'intéressé est acceptée à compter de la même date.

Par arrêté du 25 août 1956, M. Allochon (Julien), commis titulaire, 10e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenu dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de vérificateur, 4e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 25 août 1956, M. Chéry (Arsène), chef de section titulaire, 3e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenu dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de chef adjoint de service départemental, 3e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 25 août 1956, M. Buscheck (Pierre), commis titulaire, 7e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenu dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de vérificateur, 3e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 25 août 1956, Mme Casanova (Mireille), commis titulaire, 9e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenue dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de vérificateur, 4e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 25 août 1956, M. Domet de Mont (Alain), rédacteur titulaire, 6e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenu dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de sous-chef de section, 4e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 25 août 1956, M. Etuy (Albert), sous-chef de section titulaire, 4e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenu dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de chef de section, 3e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieur du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 25 août 1956, Mme Guillaume (Simonne), commis titulaire, 9e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenue dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de vérificateur, 4e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 25 août 1956, M. Lanvin (André), vérificateur titulaire, 4e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenu dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de contrôleur, 4e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 25 août 1956, Mlle Levy (Alice), commis titulaire, 9e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenue dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de vérificateur, 4e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 25 août 1956, M. Mongeay (Alfred), commis titulaire, 9e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenu dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de vérificateur, 4e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 25 août 1956, Mme Peyron (Jeanne), commis titulaire, 9e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenue dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de vérificateur, 4e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 25 août 1956, M. Rabasse (André), commis titulaire, 9e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenu dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de vérificateur, 4e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Par arrêté du 25 août 1956, M. Wallet (René), vérificateur titulaire, 1e échelon, des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement, est maintenu dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 6 juillet 1956, en vue d'occuper un emploi de contrôleur, 4e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la reconstruction et au logement.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 août 1956, sommaire, rubrique Reconstruction et logement, au lieu de : « Arrêté portant détachement (services extérieurs), » lire : « Arrêté portant mise en disponibilité (services extérieurs) ».

Tableau d'avancement de 1955 des vérificateurs techniques de l'administration centrale et des services extérieurs.

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 août 1956 : page 8103, 2e colonne, liste des noms, au lieu de : « 30 Platel (Francis) », lire : « 31 Platel (Francis) ».

POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Décret du 24 août 1956 conférant l'honorariat du grade de directeur à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones à un inspecteur général de 1re classe.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des affaires économiques et financières et du secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones,

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française ;

Vu les décrets nos 46-1016 du 10 mai 1946 et 53-883 du 22 septembre 1953 relatifs à l'organisation de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones ;

Vu l'article 139 de la loi no 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires ;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

Art. 1er. — M. Ruault (Louis), inspecteur général de 1re classe des postes, télégraphes et téléphones, admis à faire valoir ses droits à la retraite, est nommé directeur honoraire à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre des affaires économiques et financières et le secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 août 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,

GUY MOLLET.

Le ministre des affaires économiques et financières,

PAUL RAMADIER.

Le secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones,

EUGÈNE THOMAS.

Services extérieurs.

Par arrêté du 25 août 1956, M. Breant (P.), ingénieur de 2e classe des télécommunications au centre national d'études des télécommunications, en disponibilité pour convenance personnelle depuis le 1er juin 1956, est, à compter du 1er septembre 1956, placé, sur sa demande, en position de disponibilité, au titre de l'article 31 du décret du 5 juillet 1951 portant statut particulier du corps interministériel des ingénieurs des télécommunications, en vue de prêter son concours à la Société d'études des applications de la machine électrique (Somalec).

Par arrêté du 25 août 1956, M. Picquendar (J.), ingénieur de 2e classe des télécommunications au centre national d'études des télécommunications, est, à compter du 1er juillet 1956, mis en disponibilité, sur sa demande, pour une durée de cinq ans, en vue de prêter son concours à la Compagnie française Thomson-Houston.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Décret chargeant un agrégé des lettres de mission d'inspection générale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 août 1956 : page 8207, 2e colonne, 4e alinéa, au lieu de : « en remplacement numérique de M. Courtoux », lire : « en remplacement numérique de M. Berges ».

Ouverture d'une session d'examen en vue de la délivrance du certificat d'études psychotechniques aux candidats au diplôme d'Etat de psychotechnicien.

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Vu le décret n° 53-202 du 13 mars 1953 portant création d'un diplôme d'Etat de psychotechnicien, modifié par le décret du 2 septembre 1954 ;

Vu l'arrêté du 13 avril 1953 fixant les conditions d'attribution du certificat d'études psychotechniques et le programme des épreuves ;

Sur la proposition du directeur général de l'enseignement technique,

Arrête :

Art. 1er. — Est autorisée en 1956 l'ouverture d'une session d'examen en vue de la délivrance du certificat d'études psychotechniques aux candidats au diplôme d'Etat de psychotechnicien.

Art. 2. — La date des épreuves écrites pratiques et orales du certificat d'études psychotechniques sera fixée ultérieurement par voie d'avis inséré au *Journal officiel*.

Art. 3. — Le directeur général de l'enseignement technique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 août 1955.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur adjoint,
PIERRE BENEZON.

Clôture du registre d'inscription au concours d'entrée en troisième année d'école normale (bacheliers).

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Vu l'arrêté du 30 janvier 1956 ;
Vu l'arrêté du 10 juillet 1956 ;
Vu l'arrêté du 23 juillet 1956,

Arrête :

Art. 1er. — La clôture du registre d'inscription au concours d'entrée en troisième année d'école normale (bacheliers) fixée au 15 août est reportée au 8 septembre 1956

Art. 2. — Les recteurs et les inspecteurs d'académie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 24 août 1956.

Pour le ministre d'Etat, chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et par délégation :
Le directeur du cabinet,
LOUIS CROS.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 24 août 1956 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur « à titre civil ».

Par décret du Président de la République en date du 4 août 1956, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur dans ses séances des 7 juin et 5 juillet 1956, portant que les promotions et nominations faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur « à titre civil » :

Au grade d'officier.

Adam (Marcel-Marie), ingénieur principal de 2e classe des travaux publics de la France d'outre-mer, Abidjan (Côte d'Ivoire) (Afrique occidentale française). Chevalier du 17 mai 1945. Ancienneté dans le grade, bonifications comprises : 12 ans 8 mois 6 jours.

Allain (Célestin-Théophile), président de la chambre de commerce de Tananarive (Madagascar). Chevalier du 10 mars 1948.

Angeli (Roger-Augustin), trésorier-payeur, Bangui (Oubangui-Chari) (Afrique équatoriale française). Chevalier du 22 juin 1949. Ancienneté dans le grade, majorations comprises : 8 ans 9 mois 27 jours.

Bouteille (Paul-René-Lucien), directeur de l'école nationale de la France d'outre-mer. Chevalier du 21 février 1947. Ancienneté dans le grade, majorations comprises : 10 ans 20 jours.

Lampué (Pierre), professeur à la faculté de droit de Paris. Chevalier du 4 juin 1948.

Moreau (Georges-Joseph), directeur de la Société aérienne de recherches minières. Chevalier du 10 mars 1948.

Reyss (Aristide-Sébastien), avocat défenseur près la cour d'appel de Dakar (Afrique occidentale française). Chevalier du 12 avril 1947.

Au grade de chevalier.

Artaxe (André-Clotaire-Félix), contremaître principal des chemins de fer du Togo, chef du service du wharf, Lomé (Togo) ; 41 ans 1 mois 28 jours de services dont 8 ans 2 mois 21 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Bang (Jean-Marie-René), avocat près la cour d'appel de Madagascar, président de l'assemblée provinciale de Tamatave (Madagascar) ; 26 ans 8 mois 15 jours de services et de pratique professionnelle dont 1 an de majoration pour mobilisation.

Bernier (Auguste), administrateur en chef de la France d'outre-mer, inspecteur des affaires administratives de la Haute-Guinée, Kankan (Guinée française) (Afrique occidentale française) ; 32 ans 29 jours de services dont 5 ans 5 mois de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an pour mobilisation.

Bocquet (Henri-Jacques), directeur de la Compagnie générale des colonies, Paris ; 27 ans de pratique professionnelle.

Lannette (Henri-Joseph), administrateur en chef de la France d'outre-mer, Farafangana (province de Fianarantsoa) (Madagascar) ; 33 ans 8 mois 28 jours de services dont 7 ans 3 mois 21 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an pour mobilisation.

Mme Lefebvre, née Goubet (Marie), secrétaire d'administration principale, Arcueil (Seine) ; 28 ans 4 mois 17 jours de services.

Marmiesse (Charles), administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer, Pointe-Noire (Moyen-Congo) (Afrique équatoriale française) ; 41 ans 1 mois 25 jours de services dont 6 ans 5 mois 27 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Mouchard (Maurice-Frantz-Louis), administrateur, 3e échelon, de la France d'outre-mer ; 32 ans 3 mois 11 jours de services dont 6 ans 2 mois 1 jour de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an pour mobilisation.

Pechenart (Xavier-Marcel), industriel, Paris ; 40 ans de pratique professionnelle et de services militaires dont 1 an de majoration pour mobilisation.

Peyrical (Louis-Marie-Augustin), administrateur de la France d'outre-mer, Fort-Lamy (Tchad) (Afrique équatoriale française) ; 40 ans 7 mois 5 jours de services dont 6 ans 11 mois 14 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Mlle Ploix (Elisabeth-Marie), assistante sociale coloniale, chef de la direction du service social colonial de l'armée, Paris; 26 ans 10 mois 13 jours de services dont 2 ans de majoration pour services hors d'Europe et 3 mois 18 jours pour mobilisation.

Taverne (Jean-Edouard), inspecteur en chef des douanes et régies d'Indochine, directeur des affaires économiques, Abidjan (Côte d'Ivoire) (Afrique occidentale française); 34 ans 4 mois 28 jours de services dont 5 ans 3 mois 22 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 2 ans pour mobilisation.

Fixation des conditions d'intervention du fonds national de régularisation des cours des produits d'outre-mer pour la campagne de cacao de 1956-1957.

Le ministre de la France d'outre-mer, le ministre des affaires économiques et financières et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu le décret du 30 septembre 1912 sur le régime financier des colonies;

Vu la loi n° 54-1809 du 14 août 1954 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre un programme d'équilibre financier, d'expansion économique et de progrès social;

Vu le décret n° 54-1021 du 14 octobre 1954 tendant à créer des caisses de stabilisation des prix dans les territoires d'outre-mer;

Vu le décret n° 55-185 du 2 février 1955 portant création d'un fonds national de régularisation des cours des produits d'outre-mer;

Vu les décrets n°s 55-1285 du 30 septembre 1955, 55-1644 et 55-1647 du 16 décembre 1955 portant création de caisses de stabilisation des prix du cacao en Côte d'Ivoire, au Cameroun et en Afrique équatoriale française;

Vu l'arrêté n° 883-49-AS du 31 octobre 1949 portant création d'un « compte de soutien et d'équipement de la production locale au Togo »,

Arrêtent:

Art. 1er. — En application de l'article 2 du décret du 2 février 1955, est fixée pour tous les territoires dépendant du ministère de la France d'outre-mer, au stade fob port d'embarquement, à 205 F métropolitains pour du cacao courant, le cours du kilogramme de cacao, au-dessous duquel les caisses de stabilisation des prix du cacao et les comptes de soutien du cacao pourront verser des primes dans la limite des ressources prévues par les décrets et arrêtés susvisés, notamment des prêts du fonds national de régularisation des cours des produits d'outre-mer.

Art. 2. — Les cours fob port d'embarquement seront constatés et authentifiés par des comités locaux de cotation.

Art. 3. — Le présent arrêté s'applique à la campagne de cacao 1956-1957.

Art. 4. — Le ministre de la France d'outre-mer, le ministre des affaires économiques et financières et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 août 1956.

Le ministre de la France d'outre-mer,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
GEORGES SPÉNALE.

Le ministre des affaires économiques et financières,
PAUL RAMADIER.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
JEAN MASSON.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

SANTE PUBLIQUE ET POPULATION

Agrément du centre de lutte contre le cancer de Grenoble.

Le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population,

Vu le titre III du livre III du code de la santé publique concernant la lutte contre le cancer et ses textes d'application;

Vu le vœu émis par le conseil municipal de la ville de Grenoble, dans sa séance du 6 novembre 1953, tendant à la création d'un centre de lutte contre le cancer dans cette ville;

Vu la délibération en date du 3 mai 1956 par laquelle le conseil général de l'Isère a donné son accord à la création d'un centre de lutte contre le cancer et à l'implantation de ce centre à Grenoble;

Sur la proposition du directeur général de la santé publique,

Arrête:

Art. 1er. — Est agréé un centre de lutte contre le cancer à Grenoble, dont le conseil d'administration est composé ainsi qu'il suit:

Le préfet de l'Isère, président;
Le directeur départemental de la santé de l'Isère, vice-président;
Le directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Grenoble;
Un professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Grenoble;
Un délégué des caisses de sécurité sociale;
Un représentant du centre hospitalier de Grenoble;
Trois membres désignés à la majorité des voix par les membres de droit énumérés ci-dessus et agréés par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population;
Le directeur du centre, nommé par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population, conformément aux dispositions de l'article 323 du code de la santé publique.

Le conseil d'administration sera complété par deux membres du comité technique prévu à l'article 317 du code de la santé publique lorsque les conditions de fonctionnement du centre, visées à l'article 2 ci-dessous, seront remplies.

Art. 2. — Le centre de lutte contre le cancer de Grenoble est soumis aux dispositions des articles 312 à 324 inclus du code de la santé publique et devra, dans un délai de quatre années, s'organiser en vue d'être en mesure d'exercer au minimum les activités prévues aux paragraphes 1° et 2° de l'article 312 précité.

A dater de la publication du présent arrêté, le centre de lutte contre le cancer de Grenoble est doté de la personnalité civile dans les conditions fixées à l'article 313 du code de la santé publique.

Art. 3. — Si, à l'expiration du délai de quatre ans fixé à l'article 2 ci-dessus, le centre de lutte contre le cancer de Grenoble n'est pas en mesure de fonctionner dans les conditions prescrites par les articles précités du code de la santé publique, le présent agrément pourra lui être retiré. La dévolution de son actif sera alors faite avec l'agrément du secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population.

Art. 4. — Le directeur général de la santé publique et le préfet de l'Isère sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 août 1956.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MATTEO CONNET.

Hôpitaux psychiatriques.

Par arrêté en date du 22 août 1956, M. le docteur Demay (Jean), reçu au concours du médicat des hôpitaux psychiatriques du 7 juin 1956, est nommé médecin chef à l'hôpital psychiatrique autonome de Cadillac-sur-Garonne (Gironde), poste créé.

Par arrêté en date du 22 août 1956, M. le docteur Joyeux, médecin directeur de la colonie familiale d'Ainay-le-Château, est chargé d'assurer, à titre intérimaire, les fonctions de médecin directeur de l'hôpital psychiatrique de Chezal-Benoît (Cher), en remplacement de M. le docteur Baron, placé en position de disponibilité d'office pour une durée de cinq ans.

Inspection de la population et de l'aide sociale.

Par arrêté en date du 20 août 1956, Mlle Fleuret (Georgette), inspectrice de la population et de l'aide sociale en disponibilité, a été réintégrée dans les cadres de l'inspection de la population et de l'aide sociale, à compter du 1er septembre 1956, et affectée à la direction départementale de la population et de l'aide sociale de la Seine-Maritime.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Services extérieurs.

Par arrêté du 9 août 1956, Mme Gerber (Reine), commis principal à l'office départemental des anciens combattants et victimes de guerre du territoire de Belfort, est nommée à l'emploi de secrétaire administratif de 2e classe, 1er échelon (indice 185), des offices départementaux des anciens combattants et victimes de guerre, à compter du 1er janvier 1954, avec ancienneté dans l'échelon de 13 ans 8 mois 6 jours.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de l'intérieur.

Avis de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de préfecture.

Un concours est ouvert les 7 et 8 novembre 1956 pour le recrutement de cent vingt secrétaires administratifs de préfecture (catégorie B du statut général des fonctionnaires), qui seront affectés dans les départements prévus par l'arrêté du 9 juillet 1956 (*Journal officiel* du 12 juillet 1956).

Peuvent faire acte de candidature les jeunes gens des deux sexes âgés de moins de trente ans et titulaires du baccalauréat, du brevet supérieur, de la capacité en droit et du diplôme délivré par les écoles supérieures de commerce.

Tous renseignements peuvent être demandés:

Soit au bureau du personnel de la préfecture du département de résidence;

Soit au ministère de l'intérieur, bureau des préfectures, 3, rue Cambacérès, Paris (8e).

La clôture des inscriptions est fixée au 15 septembre 1956.

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Avis de concours pour le recrutement de bibliothécaires (bibliothèques).

Un concours sur épreuves s'ouvrira le 10 octobre 1956 pour le recrutement de dix bibliothécaires dans les services et établissements relevant de la direction des bibliothèques de France.

Pour être admis à concourir, les candidats doivent:

Etre âgés de moins de trente-cinq ans au 1er janvier de l'année du concours (cette limite d'âge pouvant être reculée d'une durée égale à celle des services antérieurs, civils ou militaires, valables ou validables pour la retraite), sans que puisse être dépassé l'âge de quarante ans;

Justifier:

Soit à la fois du diplôme supérieur de bibliothécaire et d'une licence d'enseignement ou de l'un des autres titres prévus par l'article 8 du décret n° 52-554 du 16 mai 1952;

Soit du diplôme d'archiviste paléographe;

Soit de cinq ans de services dans le corps des sous-bibliothécaires.

Le programme limitatif des épreuves orales a été fixé par arrêté du 9 juillet 1956 (*Journal officiel* du 31 juillet 1956).

Les dossiers de candidature, constitués conformément aux dispositions de l'arrêté du 23 juillet 1952 (*Journal officiel* du 29 juillet 1952) fixant l'organisation du concours pour le recrutement des bibliothécaires, en application de l'article 11 du décret n° 52-554 du 16 mai 1952 (*Journal officiel* du 20 mai 1952), devront être adressés avant le 1er octobre 1956 à la direction des bibliothèques de France, bureau du personnel, 55, rue Saint-Dominique, Paris (7e).

Avis de vacance de chaire (enseignement supérieur).

Par arrêté en date du 20 août 1956, la chaire de botanique de la faculté des sciences de l'université de Dijon (dernier titulaire: M. Bugnon, admis à la retraite) est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours à dater de la publication du présent arrêté au *Journal officiel* est accordé aux candidats pour faire valoir leurs titres.

Les dossiers de candidature, établis en double exemplaire, devront être adressés à la fois au directeur général de l'enseignement supérieur, président du comité consultatif des universités, et au doyen de la faculté intéressée.

Ministère des affaires sociales.

SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION

Avis de concours pour le recrutement d'un commis au sanatorium départemental du timbre, à la Membrolle-sur-Choisille (Indre-et-Loire).

Un concours sur épreuves aura lieu les 24 et 25 septembre 1956 pour le recrutement d'un commis au sanatorium départemental du timbre, à la Membrolle-sur-Choisille (Indre-et-Loire).

Peuvent se présenter à ce concours les candidats de nationalité française, titulaires du brevet élémentaire, du diplôme de fin d'études secondaires, du diplôme de gradué de l'école nationale d'administration municipale ou d'un diplôme équivalent, ainsi que les sténodactylographes, dactylographes et employés de bureau comptant au moins trois années de services dans une administration hospitalière.

Les candidats doivent être âgés de vingt et un ans au moins et de trente ans au plus à la date du 1er janvier 1956. Cette limite d'âge est reculée d'un temps égal à la durée des services civils ou militaires ouvrant des droits à la retraite, sans préjudice de l'application de l'article 162 du décret du 29 juillet 1939 (code de la famille).

Les candidats du sexe masculin devront, en outre, avoir satisfait aux obligations militaires.

Les demandes d'admission au concours devront parvenir avant le 14 septembre 1956 au médecin directeur du sanatorium départemental du timbre, à la Membrolle-sur-Choisille (Indre-et-Loire), qui adressera à toute personne qui en fera la demande le programme des épreuves et la liste des pièces à fournir par les candidats.

Banque de France.

Avis aux porteurs d'obligations de la Banque de France 3 p. 100.

L'arrêté du ministre des finances, fixant les caractéristiques des obligations de la Banque de France, prévoit que cinq séries au moins seront remboursées, chaque année, par voie de tirage au sort.

En application de ces dispositions, il sera procédé le jeudi 25 octobre 1956, à onze heures quarante-cinq, au siège social de la Banque de France, 39, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris, au tirage au sort de cinq séries d'obligations.

Paris — Imprimerie des Journaux officiels, 31 quai Voltaire

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN-PAUL MARTIN

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	Pays	Devise	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 30 août 1956.	
330 ..	Etats-Unis	1 $ U.S.A.	329 .(1)	....	....	330 ..	....
336 55	Canada	1 $ Can.	....	....	....	336 80	....
162 ..	Côte Fse Somalis	100 f Djib.	164 0727	....	....	....	....
2802 ..	Mexique	100 pes.	2800 ..	....	....	....	....
8396 ..	Allemagne occid.	100 D Mk	8333 33	9271 ..	8396 ..	8390 ..	....
705 20	Belgique	100 F b.	700 ..	694 75	705 25	705 25	....
5069 50	Danemark	100 c. d	5067 22	5029 25	5105 25	5071 50	....
980 45	Gde-Bretagne....	1 liv. st.	980 ..	972 05	987 35	980 70	980 60
56 26	Italie	100 lire	55 906	55 59	56 43	56 275	56 27
4908 ..	Norvège	100 c. n.	4900 ..	4863 50	4937 ..	4908 ..	4907 50
9218 50	Pays-Bas	100 fl.	9210 52	9141 60	9279 80	9220 ..	9219 ..
6806 ..	Suède	100 c. s.	6765 623	6715 ..	6816 30	6808 50	6808 ..
8048 50	Suisse	100 f. s.	9003 98	7944 ..	8064 ..	8047 50	8046 50
1336 25	Autriche	100 sch.	1346 15	1336 05	1336 25	1336 25	....
997 ..	Egypte	1 liv. ég.	1003 04	997 ..	1013 ..	997 ..	....
1226 50	Portugal	100 esc.	1217 39	1208 23	1226 50	1225 50	....
4897 50	Tchécoslovaquie.	100 kcs	4864 11	4824 80	4897 50	4897 50	....
117 40	Yougoslavie	100 din	116 666	115 70	117 60	....	....

Zone C. F. A.	100 F C. F. A.	200
Zone C. F. P.	100 F C. F. P.	250
Etats associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam...	100 piastres	1000

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 121 de l'office des changes

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

		AU 23 AOUT 1956	AU 16 AOUT 1956
ACTIF			
Encaisse or		301.204.302.426 »	301.204.302.426 »
Disponibilités à vue à l'étranger		116.015.600.000 »	116.015.600.000 »
Avances au Fonds de stabilisation des changes (1)		131.600.000.000 »	135.200.000.000 »
Monnaies divisionnaires		16.853.155.100 »	16.359.806.112 »
Comptes courants postaux		36.334.429.940 »	41.361.617.745 »
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		3.849.114.743 »	3.849.114.743 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (2)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (3)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (4)		179.000.000.000 »	135.200.000.000 »
Avances spéciales à l'Etat (5)		11.000.000.000 »	»
Portefeuille d'escompte :			
Effets escomptés sur la France	665.190.145.422 »		
Effets escomptés sur l'étranger	423.649.771 »	1.525.934.957.792 »	1.518.497.906.625 »
Effets garantis par l'office des céréales (6)	1.923.158.000 »		
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	858.397.701.599 »		
Effets négociables achetés en France (7)		262.357.033.327 »	294.044.090.512 »
Avances à 30 jours sur effets publics		3.110.980.000 »	6.180.340.000 »
Avances sur titres		8.034.088.241 »	8.286.261.971 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (8)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		16.915.525.343 »	36.074.615.173 »
Divers		50.908.880.967 »	52.019.615.977 »
Total		3.142.605.048.629 F	3.170.110.252.037 »
PASSIF			
Engagements à vue :			
Billets au porteur en circulation		2.903.513.126.335 »	2.912.136.833.030 »
Comptes courants créditeurs :			
Compte courant du Trésor public	7.507.935 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	162.329.485 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	83.883.055.782 »	158.109.127.416 »	155.148.159.668 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds ; dispositions et autres engagements à vue	74.056.231.214 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (9)		307.824.529 »	307.824.529 »
Réserves mobilières légales (10)		22.135.750 »	22.135.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		80.436.364.539 »	72.308.829.060 »
Total		3.142.605.048.629 F	3.170.110.252.037 »

(1) (Convention du 27 juin 1940).
(2) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 26 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).
(3) (Conventions des 23 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).
(4) (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 22 janvier 1953 approuvée par la loi du 23 janvier 1953).
(5) (Convention du 11 juillet 1953 approuvée par la loi du 11 juillet 1953).
(6) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1944).
(7) (Décret du 17 juin 1938).
(8) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).
(9) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).
(10) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures :
Le Gouverneur,
W. BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	3 0/0
Avances sur titres	4 1/2 0/0
Avances à 30 jours	3 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	3 0/0

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris,
ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

SOCIETE CIVILE
avec responsabilité limitée à la mise sociale pour l'amortissement des obligations à lots

DU

CANAL DE PANAMA

EMISSION DU 26 JUIN 1888

Trois cent vingt-troisième tirage des obligations et bons à lots. (16 août 1956).

Le trois cent vingt-troisième tirage des obligations à lots de la Compagnie de Panama a eu lieu le 16 août 1956 à la succursale du Comptoir national d'escompte de Paris, 2, place de l'Opéra, à quatorze heures trente.

A ce tirage il a été extrait de la roue 909 numéros qui ont droit suivant leur ordre de sortie aux lots ci-après :

1er n° 214.472.....	500.000 F.	6e n° 1.281.337.....	2.000 F.
2e n° 1.007.729.....	100.000	7e n° 1.303.474.....	2.000
3e n° 702.482.....	10.000	8e n° 1.457.685.....	2.000
4e n° 373.295.....	5.000	9e n° 1.926.264.....	2.000
5e n° 1.187.033.....	2.000		

Les 50 numéros suivants sont remboursables chacun par 1.000 F :

10.044	366.884	854.071	1.299.862	1.640.159
53.342	694.316	874.368	1.346.229	1.687.204
58.148	701.280	887.409	1.415.570	1.740.410
115.932	756.807	897.782	1.442.382	1.792.403
152.770	766.847	949.851	1.448.475	1.801.171
174.900	795.284	955.003	1.484.434	1.822.464
234.455	806.350	1.055.118	1.508.758	1.845.309
279.087	821.343	1.206.239	1.604.217	1.950.321
288.677	831.226	1.251.209	1.605.178	1.950.573
308.756	832.133	1.296.458	1.614.776	1.952.342

Les 850 numéros suivants sont remboursables chacun par 400 F :

130	86.782	164.324	241.653	316.370
170	89.547	164.904	245.901	318.717
2.075	89.984	165.531	246.585	320.083
2.114	91.367	167.639	250.244	324.108
4.441	99.611	169.677	255.972	328.980
15.041	104.224	171.540	261.271	329.340
16.693	105.926	172.415	261.523	330.380
20.006	107.057	173.327	268.391	330.421
21.414	107.096	174.534	273.893	334.202
26.882	111.841	178.027	274.428	337.613
33.296	112.987	179.764	276.655	338.825
36.881	115.032	182.864	277.899	346.975
41.876	115.530	183.235	284.977	348.623
42.540	117.096	184.181	285.573	350.240
45.715	124.533	186.774	286.570	353.423
46.046	126.929	191.064	286.805	353.508
47.477	128.103	194.692	289.477	353.815
47.552	130.760	196.145	290.115	354.741
51.486	132.928	198.341	292.673	360.730
51.798	133.990	201.586	293.091	365.024
52.343	134.611	207.780	294.057	369.320
58.164	138.287	208.487	295.433	369.520
59.790	138.422	209.006	295.739	372.828
59.933	148.492	210.565	297.007	377.713
61.482	151.356	212.463	297.442	380.488
63.130	152.950	214.875	297.815	381.541
66.696	154.207	215.845	297.867	383.269
68.065	155.039	218.394	299.989	384.205
70.273	157.341	226.345	300.375	388.994
72.521	157.634	227.693	305.392	389.021
74.228	159.685	227.794	305.519	389.935
78.331	160.796	228.721	309.735	391.672
80.421	162.228	231.513	312.362	394.178
85.395	163.884	239.266	316.169	394.189
395.343	590.046	761.519	966.762	1.131.869
395.484	599.429	761.736	969.360	1.133.286
396.397	602.005	763.701	971.281	1.137.021
398.114	602.166	763.851	971.818	1.139.734
398.349	602.478	764.074	972.493	1.142.042
403.765	602.641	765.153	972.962	1.148.478
405.497	607.587	765.737	974.170	1.152.934
413.056	608.142	768.425	974.910	1.154.591
419.089	610.129	772.803	975.590	1.155.198
420.630	610.804	775.576	978.504	1.158.738
421.071	610.876	776.396	979.071	1.160.127
421.287	612.981	778.231	980.050	1.161.579
421.378	615.131	780.495	980.302	1.162.722
428.642	616.077	782.479	980.617	1.163.868
429.534	616.841	783.409	982.141	1.165.266
431.667	616.918	786.141	984.321	1.171.713
437.376	617.058	787.047	985.209	1.186.619
438.144	618.410	792.555	985.962	1.188.753
441.292	621.466	795.600	987.732	1.190.941
444.682	623.562	796.704	988.191	1.192.019
446.851	627.417	797.252	988.393	1.192.257
453.139	628.285	797.944	988.473	1.192.643
453.342	637.487	799.898	995.607	1.193.792
453.858	638.370	801.749	995.706	1.201.340
455.477	644.639	803.759	999.336	1.205.058
456.001	647.479	806.324	1.000.054	1.207.001
456.738	650.644	809.499	1.007.969	1.212.263
460.754	651.435	813.131	1.010.352	1.214.011
462.022	653.404	816.195	1.010.861	1.215.398
472.010	654.330	823.973	1.012.950	1.215.677
475.753	661.777	824.843	1.013.253	1.216.051
492.260	661.886	825.319	1.016.578	1.217.184
492.598	665.064	827.375	1.016.731	1.218.066
493.462	665.196	828.492	1.016.935	1.219.842
501.894	665.547	831.120	1.018.211	1.221.369
508.149	666.178	834.831	1.018.565	1.222.395
508.162	673.347	837.053	1.021.060	1.224.564
510.169	677.301	839.052	1.022.477	1.224.671
510.195	677.693	850.322	1.023.282	1.224.791
510.412	678.445	850.571	1.029.499	1.226.413
516.500	679.816	854.789	1.029.850	1.228.793
517.551	683.483	856.179	1.039.195	1.232.703
518.093	684.987	856.431	1.042.392	1.233.060
519.088	685.038	856.629	1.043.017	1.235.906
526.605	685.644	860.962	1.044.823	1.240.429
529.786	687.463	862.067	1.048.331	1.249.595
533.368	691.223	862.448	1.050.286	1.249.769
535.281	691.783	866.801	1.050.639	1.253.534
536.661	693.199	874.303	1.051.343	1.254.150
538.164	694.274	875.413	1.051.687	1.261.220
542.148	694.444	875.827	1.053.367	1.265.309
544.770	694.445	875.855	1.054.610	1.269.885
545.730	699.000	878.652	1.055.745	1.270.068
546.570	700.406	882.934	1.058.381	1.270.616
548.079	706.253	890.046	1.063.516	1.271.616
549.589	708.329	890.363	1.067.105	1.273.643
550.656	708.369	895.720	1.068.080	1.276.268
559.511	709.017	896.691	1.069.932	1.280.939
560.157	712.098	897.031	1.071.660	1.280.943
562.813	713.736	904.251	1.080.600	1.280.967
562.823	714.070	905.090	1.083.743	1.281.098
564.256	715.659	908.301	1.084.696	1.281.396
564.876	715.811	908.648	1.085.478	1.282.943
565.873	716.384	909.632	1.086.723	1.286.508
567.726	718.475	929.789	1.087.450	1.289.758
568.501	727.662	931.093	1.089.049	1.291.604
569.561	730.523	933.348	1.089.367	1.293.238
569.962	740.952	935.751	1.090.269	1.293.879
570.456	744.538	936.660	1.093.717	1.297.978
571.733	745.578	944.174	1.099.506	1.298.556
572.786	746.013	944.771	1.100.359	1.299.394
574.990	746.073	949.384	1.110.772	1.301.252
578.330	747.375	950.022	1.116.242	1.302.461
578.989	748.424	951.329	1.120.262	1.303.055
581.144	750.757	955.079	1.120.560	1.312.170
582.321	758.836	955.838	1.121.419	1.312.954
582.404	760.463	956.325	1.124.993	1.320.232
583.046	760.640	962.516	1.128.990	1.320.452
584.112	760.899	965.954	1.129.688	1.327.136

1.330.799	1.481.220	1.588.497	1.718.541	1.874.383
1.330.932	1.483.979	1.589.762	1.725.471	1.879.650
1.335.729	1.485.086	1.590.528	1.726.913	1.880.179
1.342.357	1.485.628	1.593.659	1.730.995	1.880.600
1.348.235	1.490.789	1.593.841	1.731.971	1.886.786
1.349.786	1.493.310	1.598.364	1.733.733	1.889.712
1.360.040	1.493.507	1.600.944	1.743.513	1.889.952
1.360.727	1.496.483	1.606.309	1.747.430	1.891.602
1.361.100	1.501.325	1.608.909	1.748.763	1.893.629
1.364.100	1.502.204	1.611.876	1.751.387	1.894.514
1.371.955	1.505.349	1.619.017	1.751.890	1.900.162
1.374.657	1.505.357	1.620.394	1.753.366	1.901.622
1.377.381	1.506.547	1.622.450	1.755.082	1.901.716
1.380.991	1.509.006	1.625.479	1.757.474	1.903.533
1.381.914	1.513.247	1.625.731	1.761.746	1.903.555
1.383.233	1.513.931	1.626.751	1.762.669	1.909.843
1.388.290	1.517.023	1.626.798	1.764.823	1.912.393
1.389.783	1.517.357	1.629.154	1.771.127	1.915.471
1.390.301	1.519.869	1.629.249	1.771.367	1.920.034
1.393.130	1.522.453	1.629.898	1.772.871	1.922.145
1.394.077	1.524.455	1.631.049	1.773.970	1.922.292
1.394.588	1.527.367	1.633.586	1.774.191	1.926.505
1.398.022	1.529.730	1.634.997	1.774.293	1.931.156
1.399.243	1.530.186	1.638.468	1.775.348	1.931.871
1.399.712	1.531.663	1.641.436	1.778.198	1.939.890
1.401.334	1.532.812	1.642.491	1.782.302	1.945.563
1.403.107	1.533.893	1.643.760	1.786.115	1.950.274
1.403.272	1.535.114	1.644.753	1.786.272	1.951.857
1.405.045	1.535.181	1.649.402	1.788.196	1.952.002
1.407.046	1.535.401	1.649.618	1.795.666	1.952.762
1.408.078	1.538.333	1.657.977	1.796.195	1.953.888
1.410.906	1.539.212	1.658.474	1.799.063	1.955.334
1.422.263	1.540.201	1.660.966	1.801.503	1.955.742
1.422.498	1.542.476	1.660.971	1.805.002	1.956.008
1.426.901	1.545.609	1.663.799	1.805.799	1.956.888
1.429.417	1.546.608	1.664.516	1.806.653	1.958.678
1.435.690	1.553.616	1.665.312	1.808.961	1.958.943
1.440.748	1.555.076	1.666.438	1.815.728	1.962.835
1.441.164	1.559.764	1.673.944	1.815.933	1.963.674
1.442.883	1.559.906	1.677.058	1.819.402	1.964.399
1.444.354	1.561.162	1.677.740	1.820.349	1.964.820
1.447.191	1.564.011	1.678.145	1.826.765	1.966.386
1.451.688	1.567.778	1.679.240	1.827.168	1.968.854
1.451.828	1.570.264	1.680.386	1.836.114	1.971.071
1.454.156	1.570.427	1.681.663	1.837.336	1.971.074
1.454.463	1.573.807	1.682.142	1.842.334	1.975.072
1.455.820	1.574.588	1.684.750	1.842.564	1.978.735
1.456.420	1.576.780	1.687.215	1.843.862	1.981.729
1.461.054	1.578.883	1.692.929	1.848.058	1.983.378
1.461.903	1.579.353	1.693.337	1.851.517	1.985.413
1.465.110	1.580.543	1.697.229	1.856.667	1.990.103
1.467.089	1.580.738	1.703.299	1.858.676	1.990.288
1.471.361	1.582.142	1.703.511	1.860.245	1.990.717
1.471.751	1.582.203	1.711.835	1.861.297	1.992.691
1.473.794	1.584.202	1.712.949	1.862.453	1.996.141
1.474.388	1.584.586	1.714.869	1.871.180	1.996.155
1.479.778	1.586.543	1.717.089	1.872.724	1.998.002

Le payement des lots aura lieu, à partir du 17 septembre 1956, à la succursale du Comptoir national d'escompte de Paris, 2, place de l'Opéra, à Paris, sous déduction de l'impôt sur le revenu.

N. B. — Depuis le 16 août 1913, les tirages ont lieu quatre fois par an : 15 février, 15 mai, 16 août, 15 novembre.

La liste récapitulative des numéros sortis et non réclamés au 31 décembre 1955 a été insérée au *Journal officiel* du 10 février 1956.

AVIS IMPORTANT

Des agents de certaines maisons financières proposent l'acquisition d'obligations ou bons à lots du canal de Panama, payables moyennant des versements mensuels.

La Société civile pour l'amortissement des obligations à lots du canal de Panama (émission de juin 1888) croit devoir signaler au public qu'elle est complètement étrangère à ce genre de placement.

Société de Produits Chimiques Industriels et Agricoles
(PROCIDA)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 108.120.000 F

SIÈGE SOCIAL : A SAINT-MARCEL, MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Registre du commerce : Marseille n° 54-B 534.

Obligations 6 3/4 0/0 1949 *de* 10.000 F.

Septième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé par rachats en Bourse la totalité de la somme qui aurait été exigée pour le remboursement au pair des 33 obligations dont l'amortissement est fixé au 1er novembre 1956.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Tous les titres amortis antérieurement par tirage ont été présentés au remboursement.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Département des Bouches-du-Rhône.

PONTS ET CHAUSSÉES

Raccordement de la sortie Ouest de Marseille à la route nationale n° 568 à Bricard.

AVIS D'ADJUDICATION

Une adjudication au rabais sur soumissions cachetées aura lieu en séance publique le vendredi 14 septembre 1956, à neuf heures trente, en l'hôtel de la préfecture (salle de la bibliothèque, côté rue Sylvabelle), à Marseille, pour les travaux de raccordement de la sortie Ouest de Marseille à la route nationale n° 568 à Bricard.

Nature des travaux. — Terrassements, construction de la fondation de la chaussée et construction de petits ouvrages d'art.

Montant total des travaux.....	30.905.500 F
Somme à valoir pour imprévus.....	3.094.500
Total général.....	34.000.000 F

Montant du cautionnement provisoire : 400.000 F.

Montant du cautionnement définitif : 3 0/0 du montant du marché, rabais réduit.

Le délai au terme duquel certaines pièces devront, à peine de forclusion, avoir été soumises au visa de l'ingénieur en chef, ainsi qu'il est prévu dans l'annexe à l'article 8 *bis* du cahier des clauses et conditions générales, est fixé à huit jours avant l'adjudication.

Les concurrents pourront se procurer les formules imprimées pour soumissionner dans les bureaux de l'ingénieur ordinaire (études et travaux), 37, boulevard Périer, Marseille.

Les concurrents adresseront leurs soumissions et les pièces susvisées, par lettre recommandée, à l'adresse suivante : M. le préfet des Bouches-du-Rhône, 5e division, 1er bureau.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les samedis après-midi, les dimanches et jours fériés :

1° Dans les bureaux de la préfecture (5e division, 1er bureau), porte 497, 4e étage, de dix heures à douze heures et de quinze heures à dix-sept heures ;

2° Dans les bureaux de l'ingénieur d'arrondissement des ponts et chaussées de Marseille-II, 2, rue Vallence, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures.

Département des Bouches-du-Rhône.

PONTS ET CHAUSSÉES

Rectification de la route nationale n° 568 entre Fos-sur-Mer et Port-de-Bouc.

AVIS D'ADJUDICATION

Une adjudication au rabais sur soumissions cachetées aura lieu en séance publique, le vendredi 14 septembre 1956, à dix heures trente, en l'hôtel de la préfecture (salle de la bibliothèque, côté rue Sylvabelle), à Marseille, pour les travaux de rectification de la route nationale n° 568 entre Fos-sur-Mer et Port-de-Bouc.

Nature des travaux. — Terrassements, construction de la fondation de la chaussée et construction de petits ouvrages d'art.

Montant total des travaux.....	41.272.500 F
Montant à valoir pour imprévus.....	4.727.500
Total général.....	46.000.000 F

Montant du cautionnement provisoire : 690.000 F.

Montant du cautionnement définitif : 3 0/0 du montant du marché, rabais réduit.

Le délai au terme duquel certaines pièces devront, à peine de forclusion, avoir été soumises au visa de l'ingénieur en chef, ainsi qu'il est prévu dans l'annexe à l'article 8 *bis* du cahier des clauses et conditions générales, est fixé à huit jours avant l'adjudication.

Les concurrents pourront se procurer les formules imprimées pour soumissionner dans les bureaux de l'ingénieur ordinaire (études et travaux), 37, boulevard Périer, Marseille.

Les concurrents adresseront leurs soumissions avec les pièces mentionnées ci-dessus, par lettre recommandée, à l'adresse suivante : M. le préfet des Bouches-du-Rhône, 5e division, 1er bureau.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les samedis après-midi, les dimanches et jours fériés :

1° Dans les bureaux de la préfecture (5e division, 1er bureau), porte 497, 4e étage, de dix heures à douze heures et de quinze heures à dix-sept heures ;

2° Dans les bureaux de l'ingénieur d'arrondissement des ponts et chaussées de Marseille-II, 2, rue Vallence, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

31 juillet 1956. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Société de chasse des propriétaires et exploitants agricoles d'Achères pour la protection des récoltes.** But : protection du gibier et repeuplement par la limitation des périodes et jours de chasse ; protection des récoltes. Siège social : café Faucher, 22, rue Rigaud, à Achères.

31 juillet 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. **L'Espérance.** But : éducation physique et morale de la jeunesse féminine. Siège social : allée G, cité Notre-Dame, Waziers (Nord).

31 juillet 1956. Déclaration à la préfecture d'Arras. **Société de chasse d'Ervillers.** But : défense des intérêts agricoles et cynégétiques de la commune ; destruction des animaux nuisibles ; répression des délits de chasse. Siège social : mairie d'Ervillers.

1er août 1956. Déclaration à la préfecture de Besançon. **Comité régional d'expansion économique et de productivité de Franche-Comté et Belfort.** But : toutes études et toute action propre à promouvoir le développement économique et l'amélioration des conditions de vie de la population de la région. Siège social : 54, Grande-Rue, Besançon.

2 août 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Etoile sportive de Condé-Macou.** But : encouragement, par tous les moyens dont elle dispose, à la pratique des sports et en particulier la pratique du volley-ball. Siège social : château de Lorette, Conde-sur-l'Escaut (Nord).

2 août 1956. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Amicale autonome des locataires, Mésangerie, Saint-Cyr-sur-Loire.** But : organiser une entr'aide entre les sociétaires ; organiser toutes fêtes, concours, sorties ou jeux dans le cadre du groupe d'habitations à loyer modéré Mesangerie, Saint-Cyr ; appuyer les locataires membres de l'association dans leurs revendications près de l'office des habitations à loyer modéré et les autres administrations. Siège social : Hôtel des familles, avenue du Mans, Saint-Cyr-sur-Loire.

6 août 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. **Société de chasse en plaine de Villiers-sur-Marne, Noisy-le-Grand et Bry-sur-Marne.** But : exploitation et organisation de la chasse en plaine sur des terres louées ; repeuplement du gibier ; destruction des nuisibles ; répression du braconnage et poursuite des délits de chasse. Siège social : mairie de Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise).

6 août 1956. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. **Association de défense sanitaire des animaux et de prophylaxie collective de Nailloux.** But : défense sanitaire des animaux et prophylaxie collective. Siège social : mairie de Nailloux.

6 août 1956. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Groupe intersyndical de l'alimentation de détail.** But : défense des intérêts de la corporation. Siège social : 36, rue Montgrand, Marseille.

7 août 1956. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **Jeunesse rurale du canton de Bucquoy.** But : promouvoir et soutenir les efforts d'initiation pratique des jeunes ruraux et jeunes rurales à la musique, au chant choral et individuel, au conte. Siège social : chez Mlle Marie-Louise Caron, Grande-Rue, à Moyenneville.

8 août 1956. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. **Lambretta-Club mâconnais.** But : défense des intérêts des scootéristes ; extension et développement de la pratique du scooter en France et à l'étranger. Siège social : café Bellevue, à Mâcon.

10 août 1956. Déclaration à la préfecture de la Seine-Maritime. **Association des anciennes élèves et amis du pensionnat Sainte-Marie de Doudeville.** But : entretenir des relations amicales formées pendant les années d'éducation. Siège social : pensionnat Sainte-Marie, Doudeville.

10 août 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Lesparre. **Syndicat d'initiative de Saint-Estèphe.** But : prospérité de Saint-Estèphe et propagande de ses vins. Siège social : mairie de Saint-Estèphe (Gironde).

13 août 1956. Déclaration à la préfecture de la Somme. **Association populaire familiale de Saint-Léger-les-Domart.** But : défense des intérêts matériels et moraux des familles populaires. Siège social : chez le président, rue de Saint-Ouen, à Saint-Léger-les-Domart.

14 août 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Toul. **Association sportive d'Ecrouves.** But : pratique des exercices physiques et de tous les sports en général. Siège social : centre pénitentiaire d'Ecrouves, par Toul (Meurthe-et-Moselle).

16 août 1956. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. **Aubenas-Vals-Basket.** But : pratique du sport en général et du basket en particulier. Siège social : mairie d'Aubenas.

20 août 1956. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Foyer Saint-Pierre.** But : création, soutien, développement et gestion d'œuvres sociales, spécialement de maisons de retraite pour vieillards et foyers pour jeunes filles, ouvrières, employées et étudiantes. Siège social : 6, place Saint-Pierre, à Saint-Brieuc.

20 août 1956. Déclaration à la préfecture d'Alger. **El Boubakrya.** But : moral, social, éducatif, philantropique, il consiste à répandre les principes de l'Islam, à soulager les misères morales et matérielles, à créer des médersas et des écoles pour l'enseignement du Coran et de la langue arabe au profit des enfants et des adultes analphabètes, ainsi que toute œuvre d'utilité éducative, sociale ou religieuse. Siège social : foyer des P. T. T., rue Lobligeois, la Redoute.

21 août 1956. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association de la presse sportive marseillaise.** But : pratique des sports. Siège social : 105, rue de Rome, Marseille.

21 août 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **Basket de Sanary Olympique.** But : pratique de tous les sports, basket-ball, éducation physique, handball, volley-ball. Siège social : bar La Taverne, Sanary-sur-Mer (Var).

22 août 1956. Déclaration à la sous-préfecture de Vitry-le-François. **Foyer rural de Drosnay.** But : achat d'immeubles, de terrains, de matériel pouvant permettre l'éducation, l'information technique ou l'émancipation intellectuelle et sociale de ses membres. Siège social : mairie de Drosnay (Marne).

23 août 1956. Déclaration à la préfecture de Châlons-sur-Marne. **Foyer rural de Jonchery-sur-Suippes.** But : achat d'immeubles, de terrains, de matériel pouvant permettre l'éducation, l'information technique et l'émancipation intellectuelle et sociale de ses membres. Siège social : mairie de Jonchery-sur-Suippes.

23 août 1956. Déclaration à la sous-préfecture d'Apt. **Entente sportive roussillonnaise.** But : pratique des sports, football, basket, tennis. Siège social : mairie de Roussillon (Vaucluse).

24 août 1956. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Syndicat d'initiative de Mansle et de sa région.** But : attirer les étrangers par des moyens de publicité, faire connaître et mettre en valeur les curiosités de la région. Siège social : chez M. Angibaud, Grand'Rue, Mansle.

Additif au *Journal officiel* du 22 décembre 1953 : page 11436, 2e colonne, 4e insertion, rétablir ainsi la dénomination : **Caisse intersyndicale Parisienne de l'Habillement pour l'Aide au Logement (C. I. P. H. A. L.).**

MODIFICATIONS

4 août 1956. Déclaration à la préfecture de Laval. **L'Union départementale des associations familiales** transfère son siège social du cours Clemenceau, à Laval, au 1, rue Souchu-Servinière, à Laval.

4 août 1956. Déclaration à la préfecture de Laval. **La Maison de la famille** transfère son siège social du cours Clemenceau, à Laval, au 1, rue Souchu-Servinière, à Laval.

10 août 1956. Déclaration à la préfecture de police. **L'Union centrale des locataires de France et de l'Union française** transfère son siège social du 85, rue Mademoiselle, Paris, au 51, rue Saint-Maur, Paris.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

Etat des comptes ouverts jusqu'au 5 juin 1927 tombant sous l'application de l'article 43 de la loi du 16 avril 1895 et du décret du 30 octobre 1935, qui édictent une déchéance trentenaire au profit du Trésor public.

Art. 43. — Les sommes déposées, à quelque titre que ce soit, à la caisse des dépôts et consignations sont acquises à l'Etat lorsqu'il s'est écoulé un délai de trente ans sans que le compte auquel ces sommes ont été portées ait donné lieu à une opération de versement ou de remboursement, ou sans qu'il ait été signifié à la caisse des dépôts soit la réquisition de payement prévue par l'article 15 de l'ordonnance du 3 juillet 1816, soit l'un des actes visés par l'article 2244 du code civil.

Six mois au plus tard avant l'échéance de ce délai, la caisse des dépôts et consignations avise, par lettre recommandée, les ayants droit connus de la déchéance encourue par eux. Cet avis est adressé au domicile indiqué dans les actes et pièces qui se trouvent en la possession de la caisse ou, à défaut de domicile connu, au procureur de la République du lieu du dépôt.

En outre, la date et le lieu de la consignation, les noms, prénoms et adresses des intéressés qui n'auront pas fait notifier de réquisition de payement dans un délai de deux mois après cet avis seront immédiatement publiés au *Journal officiel*.

Les sommes atteintes par la déchéance sont versées annuellement au Trésor public avec les intérêts y afférents.

En aucun cas la caisse des dépôts et consignations ne peut être tenue de payer plus de trente années d'intérêts à moins qu'avant l'expiration des trente ans il n'ait été formé contre la caisse une demande en justice reconnue fondée.

Les intéressés sont prévenus que la déchéance sera irrévocablement acquise au profit de l'Etat à l'expiration de la trentième année courue du jour du versement ou de la dernière cause interruptive.

Décret du 30 octobre 1935, modifié par l'article 24 de la loi n° 50-928 du 8 août 1950.

Art. 4. — Les dispositions de l'article 43 de la loi du 16 avril 1895, attribuant à l'Etat, après trente ans, les sommes déposées à la caisse des dépôts et consignations, sont applicables aux valeurs mobilières déposées à quelque titre que ce soit à ladite caisse.

Tout numéraire porté au compte à la suite de l'encaissement de dividendes, intérêts, arrérages, capitaux provenant de remboursement de titres, lots ou primes et, généralement, toutes sommes attribuées auxdites valeurs sont atteints par la déchéance en même temps que celles-ci.

Les inscriptions du grand-livre seront portées au compte des réductions et annulées dans les conditions prévues à l'article 29 de la loi du 17 avril 1926. Les valeurs émises par le Trésor seront également annulées.

L'annulation des titres visés à l'alinéa qui précède sera poursuivie par la caisse des dépôts et consignations.

Cette caisse procédera, d'autre part, à partir du 1er janvier de l'année suivante celle pendant laquelle les dépôts de titres seront atteints par la déchéance, à l'aliénation des autres valeurs mobilières acquises à l'Etat. Le produit net de ces réalisations sera versé au Trésor. Les titres qui ne pourront être négociés dans le délai d'une année seront remis en nature à l'administration des domaines.

Art. 5. — Par dérogation à l'article 45 de la loi du 26 mars 1927, les transferts de titres nominatifs, acquis à l'Etat dans les conditions prévues par la présente loi, seront effectués sur la production de ces titres et d'une attestation du directeur général de la caisse des dépôts et consignations certifiant le droit de l'Etat.

Art. 6. — Par dérogation aux dispositions de l'article 43 de la loi du 16 avril 1895, les comptes dont le montant en capital est inférieur à 20.000 F ne font l'objet ni d'envoi d'avis recommandé ni de publication au *Journal officiel*.

I. — Fonds provenant de successions de militaires et de successions recueillies aux colonies et à l'étranger.

GILLET (Charles-Ferdinand), sergent 26e B. S., 34e R. I. C. (1re inf. col.), décédé le 18 mars 1917 à Monastir (Serbie); 18 novembre 1919. — Mme veuve **Gillet**, 31, rue Louis-Blanc, le Pré-Saint-Gervais.

RICHY (Ernest), inspecteur de la garde indigène à Laockay, décédé le 19 janvier 1926 à Hanoï; 28 mai 1926. — Ayants droit inconnus.

II. — Consignations judiciaires et administratives.

NOTA. — Les publications sont faites en suivant l'ordre alphabétiques des départements. Les arrondissements dans lesquels les consignations ont été effectuées sont indiqués en sous-titre.

L'alinéa relatif à chaque consignation comprend:

Le nom du compte, la date de la consignation, les noms des intéressés (caractères gras) et leurs prénoms, s'ils sont connus, enfin leur domicile tel qu'il résulte des actes et pièces en la possession de la caisse (ce domicile n'est indiqué qu'une fois à la suite des noms des intéressés habitant la même localité).

Toute demande ou réclamation doit être adressée au préposé de la caisse des dépôts du lieu où la somme a été consignée, en ce qui concerne les consignations des départements et de l'Algérie, et au directeur général de la caisse des dépôts, 56, rue de Lille, à Paris, pour les consignations de la Seine.

Les comptes précédés d'un astérisque, bien qu'ouverts dans les départements autres que la Seine, ont été, par nécessité de service, rattachés à ce dernier département, et les réclamations les concernant devront par conséquent être également adressées au directeur général de la caisse des dépôts à Paris.

AISNE

Arrondissement de Laon.

* PIMOR (Edouard), 2 octobre 1919. — M. **Pimor** (Edouard), entrepreneur, 39, rue Victor-Massé, Paris (9e) (2 consignations).

MONSEIGNAT (Nicolas), 29 janvier 1926 — Alexandrine **Mouny**, Vorges (Aisne), docteur **Hôtel-Dieu**, Laon; maire de la Selve.

Arrondissement de Château-Thierry.

* THIERRY (Henri-Joseph), 23 février 1892. — M. Alfred-Marie-Arnault-Alphonse **de Mesjanès**, 4, allée Virginie, à Pavillons-sous-Bois (Seine); M. Joseph-Christian **de Mesjanès**, 4, allée Virginie, à Pavillons-sous-Bois (Seine); M. Léon-Gustave **de Mesjanès**, 13, allée Thérèse, à Bondy (Seine); M. Charles **Baudmont**, syndic de faillite, Château-Thierry.

* Consorts **THIERRY**, 8 mars 1912. — M. Alfred-Marie-Arnault-Alphonse **de Mesjanès**, 4, allée Virginie, à Pavillons-sous-Bois (Seine); M. Joseph-Christian **de Mesjanès**, 4, allée Virginie, à Pavillons-sous-Bois (Seine); M. Léon-Gustave **de Mesjanès**, 13, allée Thérèse, à Bondy (Seine); M. Charles **Baudmont**, syndic de faillite, Château-Thierry.

Arrondissement de Saint-Quentin.

SOCIETE DOCKS REMOIS, 22 octobre 1925. — **Société Docks rémois**, 27 *bis*, rue de la Fère, Saint-Quentin.

DUCLERE, 22 octobre 1925. — **Duclère**, 27, rue de la Fère, Saint-Quentin.

DUPEYROUX, 22 octobre 1925. — **Dupeyroux**, rue de la Fère, Saint-Quentin.

LEFEVRE-CHAUDELIER (Alfred), 21 mai 1927. — **Lefèvre** (Alfred), 1, rue de Guise, Saint-Quentin.

THIERRY, 22 octobre 1925. — **Thierry**, 27 *bis*, rue de la Fère, Saint-Quentin.

Arrondissement de Vervins.

GALLI, 18 juin 1924. — **Galli** (Antoine), Wassigny.

ALPES-MARITIMES

Arrondissement de Nice.

* CONGREGATION LES OBLATS, 5 novembre 1913. — M. le directeur départemental des domaines à Nice.

* CONGREGATION DES PRETRES SECULIERS DE LA DOCTRINE CHRETIENNE, 7 novembre 1921. — M. le directeur départemental des domaines à Nice.

* PRINCE DE BOURBON, 8 novembre 1921. — Prince Louis-Charles **de Bourbon**, à Nice; ayants droit de Mme d'Aquila; Mme veuve Freemann, née Marie de Bourbon, à Nice.

Veuve D'AQUILA, 3 juin 1912. — Me **Filetta de Saint-Joseph**, notaire, place Masséna, Nice; Prince Philippe **de Bourbon**, château Guran, par Cierpe (Haute-Garonne); M. **Menage**, administrateur judiciaire, 25, rue Godot-de-Mauroy, à Paris.

SOCIETE BOURGES ET Ce, 20 décembre 1921. — M. **Patural** (Hermann), 51, avenue de la Victoire, à Nice, et Mme veuve **Bourges** (Eugène).

GAUVAIN (Emile), 23 mars 1924. — M. **Gauvain** (Emile), café, restaurant « l'Ermitage », à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

ARDENNES

Arrondissement de Rocroi.

* CHAMPENOIS, veuve BEURET, 31 mars 1908. — Mme Anna-Elisa **Champenois**, veuve **Beuret**, à Blaize-sous-Arzillières (Marne); M. et Mme Achille **Bauduin-Beuret**, à Signy-le-Petit; M. Léon-Fernand-Augustin **Beuret**, à Ham (Somme); M. et Mme Louis **Bilange-Beuret**, à Blaize-sous-Arzillières (Marne).

ARIEGE

Arrondissement de Pamiers.

BONZOUY, veuve RONGE, 9 juin 1922.

AUBE

Arrondissement de Troyes.

* DESSEIN (Maurice), 14 octobre 1912. — M. Maurice **Dessein** ayant demeuré au Raincy (Seine-et-Oise).

* OBLATES DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES, 12 août 1908. — M. le directeur départemental des domaines, à Troyes.

AUDE

Arrondissement de Carcassonne.

SANZ (Antoine), 16 août 1922. — **Sanz** (Antoine), 29, boulevard Gambetta, à Narbonne.

Arrondissement de Narbonne.

FABU (Alexis), 30 octobre 1893. — **Fabu** (Alexis-Isidor), à Sigeau.

BOUCHES-DU-RHONE

Arrondissement de Marseille.

SOCIETE DES CHANTIERS PROVENCE AVIATION, 9 septembre 1926. — **Société des chantiers et ateliers de Provence** (bailleresse de fonds), 130, chemin de la Madrague, Marseille.

ETAT et SOCIETE DES PORTS, 8 décembre 1926. — **Société immobilière marseillaise**, 12, rue de la République (ancienne Société des ports), Marseille.

LAURENT, 6 avril 1926. — **Laurent**, Morenie (îles Comores).

MINADORA, 5 mars 1925. — **Les fils de H. Fouquet**, 15, 17, rue de l'Arbre, Marseille.

TRANSBORDEMENT MARITIME, 18 novembre 1925, **Société générale de transbordement maritime**, 33, rue de la République, Marseille.

BRASSAC (Louis), 22 novembre 1921. — Aliéné D. C. D., ayants droit inconnus.

TRICOIRE (Adolphe), 10 décembre 1921.

ROLANDO, 22 mars 1927. — M. **Rolando** (Emile), 47, rue Sainte-Eugénie, Marseille.

Arrondissement d'Arles.

CONGREGATION SAINT-MICHEL-DE-FRIGOLET, 30 juin 1925. —

CHER

Arrondissement de Bourges.

* CONGREGATION DES BENEDICTINES DE SAINT-LAURENT, de Bourges, 4 novembre 1911. — M. le directeur départemental des domaines, à Bourges.

* MERCIER (F.), 14 août 1919. — M. **Mercier** (F.), à Tronget (Allier).

Veuve DUCHESNE et BAUBY, à Bourges, 10 août 1925. — Aux Coffumaux, par Ferrière-en-Gâtinais (Loiret).

COTE-D'OR

Arrondissement de Dijon.

SOCIETE ANONYME USINES PETOLAT, 3 juillet 1926. — Usines **Petolat**, route de Ruffey, Dijon.

FABRIQUE EGLISE CURIALE NOTRE-DAME DE DIJON, 17 novembre 1911. — Maire de la ville de Dijon.

COTES-DU-NORD

Arrondissement de Saint-Brieuc.

* CONGREGATION dite DU CARMEL DE SAINT-BRIEUC, 20 mars 1924. — M. le directeur départemental des domaines à Saint-Brieuc.

* CONGREGATION DES DAMES DES SACRES-CŒURS DE JESUS ET DE MARIE, 1er avril 1924. — M. le directeur départemental des domaines à Saint-Brieuc.

DOUBS

Arrondissement de Pontarlier.

* BUSSY (Laurent), 27 janvier 1922. — M. Albert **Schumacher**, décédé le 19 avril 1956, préposé à l'office des faillites du district de Cossenay, canton de Vaud (Suisse); M. **Bussy** (Laurent), négociant en fourrages et bestiaux, la Beridolle, commune des Hôpitaux-Vieux, par Jougne (**Doubs**).

Arrondissement de Baume-les-Dames.

* CONGREGATION DES URSULINES D'ORCHAMPS-VENNES, ... 1923. — M. le directeur départemental des domaines à Besançon.

* CONGREGATION DES URSULINES DE MAICHES, 23 mai 1912. — M. le directeur départemental des domaines à Besançon.

DROME

Arrondissement de Valence.

* CONGREGATION DE LA VISITATION DE ROMANS, 19 juillet 1909. — M. le directeur départemental des domaines, Valence.

EURE

Arrondissement d'Evreux.

SIMPSON (Ben-Charles), 4 février 1924. — **Barbey** (Paul-Eugène); **Barbey** (Marguerite); **Varaize** (Charles), héritiers présumés, précédemment à Breteuil-sur-Iton (Eure), adresse actuelle inconnue.

EURE-ET-LOIR

Arrondissement de Chartres.

Consorts MILLET, 2 avril 1926 — 19, rue Bargue, Paris.

THICAU (Alfred), 28 février 1923. — 13, rue Croix-Thibault,

GARD

Arrondissement de Nimes.

* DROUOT (Ernest-Félix), 1er juin 1923. — M. Edouard **DROUOT,** à Paris; M. et Mme **Rocafort-Drouot,** à Paris; M. et Mme Edmond **Kayser-Drouot,** à Paris; M. Victor **DROUOT.**

* DROUOT (Ernest-Félix) et Marguerite DE FRONTGOUS, son épouse, 13 décembre 1923. — M. Edouard **Drouot,** à Paris; M. et Mme **Rocafort-Drouot,** à Paris; M. et Mme Edmond **Kayser-Drouot,** à Paris; M. Victor **Drouot.**

* CONGREGATION DES URSULINES DE SOMMIERES, 1er juillet 1924. — M. le directeur départemental des domaines à Nimes.

HAUTE-GARONNE

Arrondissement de Toulouse.

* CONGREGATION DES CARMELITES, 27 juillet 1912. — M. le directeur départemental des domaines à Toulouse

* CONGREGATION DES FILLES DE SAINTE-CLAIRE (Clarisse), 28 septembre 1912. — M. le directeur départemental des domaines à Toulouse.

* CONGREGATION DES PERES DU SACRE-CŒUR, 8 avril 1922. — M. le directeur départemental des domaines à Toulouse.

ASSOCIATION DES PREVOYANTS DE FRANCE, 3 juillet 1912. — M. **Ducas** (Paul-Louis), 11, rue du Canard, à Toulouse; M. **Fraiche** (Auguste), 26, rue Vinau, à Toulouse; MM. **Monod** frères et **Poirre,** banquiers, 2, rue de Clichy, Paris; M. **Fittere** (Maurice), 41, rue des Chalets, à Toulouse; M. **Waki** (Paul), avocat, 10, rue de Louvois, Paris; M. **Costes** (Romain), 2 *bis,* place de Belfort, à Toulouse.

FRANC (Paul), 30 janvier 1913.

CAZAUX (Lucien), 30 janvier 1913.

GERS

Arrondissement d'Auch.

* CONGREGATION DES SŒURS DE SAINTE-MARIE DE FRONTEVRAULT, à Boulaur, 24 décembre 1913. — M. le directeur départemental des domaines à Auch.

GIRONDE

Arrondissement de Bordeaux.

LAURENT (Charles), 23 décembre 1925. — **Laurent** (Charles-Abel), adresse inconnue; Mme veuve **Laurent,** rue du 4-Septembre, Paris.

MILLERET et autres, 20 octobre 1926. — **Milleret** (Jacques), château Haut-Brion, à Pessac (Gironde).

VIELLE (Mathias-Paul), 1er octobre 1913. — **Gouais** (Lanos), avoué, administrateur de la succession **Vielle,** 4, rue de Cheverus, à Bordeaux.

HERAULT

Arrondissement de Saint-Pons.

* LIQUIDATION DES FRANCISCAINES DE SAINT-CHINIAN, 28 octobre 1924. — M. le directeur départemental des domaines à Montpellier.

Arrondissement de Montpellier.

* CONGREGATION DES CARMELITES DE MONTPELLIER, 4 septembre 1916. — M. le directeur départemental des domaines à Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement de Rennes.

BOUQUET (Henri-Roger), industriel à Rennes, 2 décembre 1926. — 7, rue du Pré Botte, Guingamp (Côtes-du-Nord); **Petel** (Paul), syndic de la faillite, 18, faubourg de Fougères, Rennes.

INDRE

Arrondissement d'Issoudun.

* CONGREGATION DES PERES MISSIONNAIRES DU SACRE-CŒUR D'ISSOUDUN, 6 décembre 1910. — M. le directeur départemental des domaines, à Chateauroux (Indre).

* SOCIETE IMMOBILIERE DE L'INDRE, CONGREGATION DES PERES MISSIONNAIRES DU SACRE-CŒUR, 17 août 1914. — M. le directeur départemental des domaines, à Châteauroux (Indre).

ISERE

Arrondissement de Vienne.

* SCHMITT, 13 juillet 1912. — Mme **Schmitt** (Christine), veuve Joseph **Lambert,** divorcée **Julien,** ayant demeuré à Valence.

BONZON, 22 mars 1926. — Me **Bonzon,** ex-notaire à Tyzin-Pinet.

Arrondisement de Grenoble.

* CONGREGATION DES CLARISSES, 13 février 1924. — M. le directeur départemental des domaines, à Grenoble.

JURA

Arrondissement de Lons-le-Saunier.

* LA PRESENTATION DE MARIE DE CHATEL, 16 février 1914. — M. le directeur départemental des domaines, à Lons-le-Saunier.

PROST (Louis), à Lons-le-Saunier, 9 avril 1927. — Sans adresse.

LANDES

Arrondissement de Saint-Sever.

* DEMARTIN (Jean) dit DARPLECH, quand vivait demeurant à Samadet, consignation volontaire de prix d'immeubles, 22 octobre 1913. — M. le maire de la commune de Condures.

Arrondissement de Mont-de-Marsan.

* CONGREGATION DES URSULINES DE TARTAS (Landes), 28 juin 1911. — M. le directeur départemental des domaines, à Mont-de-Marsan.

Arrondissement de Dax.

BEGUERY (Albert), 4 décembre 1926 — A Meilhan (Landes).

LOIRE-INFERIEURE

Arrondissement de Nantes.

HAREL (Adolphe), 30 décembre 1926. — **Harel** (Adolphe), la faillite, à Nantes.

Arrondissement de Saint-Nazaire.

CADO (Barthélemy), 16 avril 1925. — **Cado** (Barthélemy), ex-notaire à Herbignac.

BILAT (Ernest), à Paimbœuf, 5 janvier 1925. — 29, rue de la Chapelle, Paris.

LOIRET

Arrondissement d'Orléans.

* BERTHIER REUILLY, 29 mars 1923. — M. Marie-Alexandre-Henry-Valery-Louis **Berthier.**

MAINE-ET-LOIRE

Arrondissement d'Angers.

* LIQUIDATION CONGREGATION DES URSULINES, 18 décembre 1912. — M. le directeur départemental des domaines, à Angers.

MANCHE

Arrondissement de Mortain.

* COMMUNAUTE DES URSULINES, 5 janvier 1912. — M. le directeur départemental des domaines, à Saint-Lo (Manche).

Arrondissement de Cherbourg.

* QUI DE DROIT, 9 septembre 1924. — M. le ministre des finances et des affaires économiques: direction de la comptabilité publique; service des réparations des mesures de spoliation, 71, boulevard Pereire, Paris.

MARNE

Arrondissement de Reims.

SOYLE (Prosper) et MEYER (Albert), 7 juin 1926 — **Soyle** (Prosper-Gaston), locataire, rue du Temple et rue Andrieux, nos 43, 45, 47, à Reims; **Meyer** (Albert-Théophile), locataire, même adresse.

CARRERE (Jean), 16 août 1917, décédé le 1er juin 1916. — Ayants droit, sans adresse connue.

Arrondissement d'Epernay.

CONGREGATION DES DAMES DE NAZARETH DE MONTLEAN, 12 mars 1925. — Econome générale de la procure des missions de Nazareth, 17, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e); directeur des domaines de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

MAYENNE

Arrondissement de Mayenne.

LAMBERT, 24 décembre 1926 — **Lambert** (André-René), ex-receveur des contributions indirectes à Garron (Mayenne), et **Faurot** (Julienne), son épouse; M. l'agent judiciaire du Trésor et du contentieux, ministère des finances, rue de Rivoli.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Arrondissement de Nancy.

* CONGREGATION DES SŒURS DE SAINT-DOMINIQUE DE NANCY, 14 septembre 1912. — M. le directeur départemental des domaines, à Nancy.

* ROUX (Alfred), 21 décembre 1921. — M. **Roux** (Alfred), 173, faubourg Poissonnière, Paris.

* COURTIN (Gabriel), 16 mars 1923. — M. Gabriel **Courtin**, 25 *bis*, rue Saint-Julien, Nancy.

COURRIER, 8 décembre 1921. — Mlle **Courrier** (Marie-Joséphine) (la succession), adresse inconnue.

Arrondissement de Lunéville.

* DAMES AUGUSTINES CHANOINESSES REGULIERES DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME DE LUNEVILLE, 25 juin 1918. — M. le directeur départemental des domaines à Nancy.

MEUSE

Arrondissement de Bar-le-Duc.

CONGREGATION DES SŒURS DE SAINT-DOMINIQUE, 15 décembre 1923. — (Même adresse pour les bénéficiaires.)

M. LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE A BAR-LE-DUC, 12 août 1916. — (Même adresse pour les bénéficiaires.)

NIÈVRE

Arrondissement de Nevers.

* CONGREGATION DES VISITANDINES, 25 juillet 1914. — M. le directeur départemental des domaines à Nevers.

NORD

Arrondissement de Dunkerque.

HOUVENAGHEL (Coralie-Marie), veuve HAMO (Félicien), 24 juillet 1925, décédée à Malo-les-Bains le 5 novembre 1924 (pas d'adresse).

Arrondissement d'Avesnes.

JEOHNSON (Arthur), 4 mai 1925, à Cleveland (U. S. A.) (sans adresse connue).

Arrondissement de Cambrai.

YSERMAN (Maurice), 30 décembre 1926. — **Yserman** (Maurice), 61, rue de Maubeuge, à Rousies (Nord).

Arrondissement de Saint-Omer.

GUILBERT (Jules), brasseur à Saint-Omer, et DUQUENOY (Gustave), clerc de notaire à Lille, 27, juillet 1925.

OISE

Arrondissement de Clermont.

LUTZ (Nicolas), 19 février 1927 (adresse inconnue).

PAS-DE-CALAIS

Arrondissement de Béthune.

MARX (Maxime), 17 avril 1926, à Lens (adresse inconnue).

Arrondissement d'Arras.

DELAU (Charles), 1er octobre 1924 (sans adresse).

PEULABOEUF (Louis), 23 juillet 1925. — M. **Peulaboeuf** (Louis), boulevard de Strasbourg, à Arras.

BUISSINE (Albert), 23 janvier 1926. — **Buissine** (Albert), à Givenchy-lez-la-Bassée.

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

DECOOL, 23 février 1917. — Mme **Decool** (Marie), à Calais.

PUY-DE-DOME

Arrondissement de Clermont-Ferrand.

* TRESOR PUBLIC, 24 septembre 1919. — M. le président de la commission administrative des hospices de Clermont-Ferrand.

FENEYROL, 20 décembre 1917. — **Feneyrol** (Etienne), à Issoire, gérant de la succursale no 78 des Economats du Centre.

PYRENEES (BASSES-)

Arrondissement de Pau.

* CONGREGATION DES PERES DU SACRE-CŒUR DE BETHARRAM, 7 avril 1916. — M. le directeur départemental des domaines à Pau.

* CONGREGATION DE SAINTE-URSULE DE PAU, 24 avril 1923. — M. le directeur départemental des domaines à Pau.

Arrondissement d'Argelès.

LAFFORGUE (Marie), veuve LACADE, 7 avril 1925.

PYRENEES-ORIENTALES

Arrondissement de Perpignan.

* GUINOT (Charles), 1918. — M. **Blanc-Modat** (Jean), agent commercial à Perpignan.

RHONE

Arrondissement de Villefranche-sur-Saône.

LES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS, à Claveisolles, 21 mars 1925. M. le directeur des domaines à Lyon.

SAVOIE

Arrondissement de Chambéry.

COULOMBE (Emile), 25 juin 1926.

SAVOIE (HAUTE-)

Arrondissement d'Annecy.

ECOLE CIVILE DE DOUSSARD, 2 juin 1926 (adresse inconnue).

Arrondissement de Thonon-les-Bains.

SOCIETE DES EAUX MINERALES, à Thonon-les-Bains, 4 décembre 1912.

SEINE

1° Numéraire.

AIGRET et SAURON, 30 janvier 1926. — MM. **Aigret** et **Sauron**, 291, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris (11e).

SOCIETE DES APPLICATIONS DE L'ELECTRICITE A LA TRACTION, 27 mai 1926. — **Société Siemens Brothers and Co, Limited**, Caxton House Westminter, Londres.

Consorts BRAUD, 23 septembre 1926. — M. **Braud** (Eugène), 7, rue de Sambre-et-Meuse, à Paris; Mlle **Braud** (Eugénie-Germaine), à Chambon-Sainte-Croix (Creuse); Mme **Gane** (Pelagie), veuve Hippolyte **Braud**, à Chambon-Sainte-Croix (Creuse); M. Eugène **Thomas**, 32, rue Boyer, Paris.

CASANOVA, 3 avril 1925. — M. **Casanova**, 60, rue Pierre-Charron, Paris.

CHAHRIGUIAN, 26 avril 1927. — M. Armenack **Chahrigulan**, 40, rue de Provence, Paris (9e); M. Albert **Benhaim**; M. Gaston-Victor-Ernest **Morin**; Mlle Alice-Léontine **Soyer**, demeurant tous à Paris, 5, square Bolivar; M. Georges **Rosengarden**, 22, rue Saint-Paul, à Paris.

Succession JEAN DARMOND, 18 mars 1927. — Mme Anne-Marie-Alphonsine **Jambon,** veuve de M. **Darmond** (Jean), 17, rue d'Anderghiem, à Bruxelles (Belgique); Mme **Hellinck,** née **Darmond** (Suzanne), 1, rue Marq, à Bruxelles (Belgique); Mme **Darmond** (Mathilde), veuve **Thines,** à Malenback-Saint-Jean (Belgique); M. **Darmond** (Marcel).

DESFRESNES, esq. et autres, consorts SEILLIERE, 15 juillet 1926. — M. **Lanord** (Emile) et M. **Bichaton** (Auguste), 5, quai Isabey, Nancy (Meurthe-et-Moselle); Mme A.-M.-L. **Belhomme de Franqueville de Caudecoste,** épouse J.-L.-M.-R. **Hurault de Vibraye,** 38, cours la Reine, Paris.

EVEN (Jean-Baptiste), 16 mars 1926. — M. Jean-Baptiste **Even,** 7, avenue de Versailles, à Paris.

FREMICOURT, 21 décembre 1926. — M. **Fremicourt** (Léandre), industriel, rue du Président-Wilson, au Pecq (Seine-et-Oise); M. **Masson,** agréé près le tribunal de commerce de Versailles, demeurant 18 boulevard de la Reine, à Versailles (Seine-et-Oise).

GALERIES LAFAYETTE, 21 mai 1926. — **Galeries Lafayette,** à Paris, 25, rue de la Chaussée-d'Antin; M. P. **Guelot,** agréé près le tribunal de commerce de la Seine, à Paris, 112, rue Réaumur.

Veuve GOLFIER, 12 mars 1924. — M. **Lambert** (Marie-Louis-André), 141, avenue Malakoff, à Paris; Mme **Golfier** (Laure-Esther-Marie-Thérèse), 87, boulevard Haussmann, à Paris; M. **Galais** (Alphonse-Gabriel), 87, boulevard Haussmann, à Paris.

GREFFE CRIMINEL DE LA COUR, 9 juin 1926. — **Malaurent.**

INFANT D'ESPAGNE DON ANTONIO D'ORLEANS ET DE BOURBON, 17 février 1927. — **Infant d'Espagne Don Antonio d'Orléans et de Bourbon.**

LEIMKUHLER, 2 avril 1927. — Héritiers de Mlle **Leimkuhler** (Julie-Joséphine), en son vivant demeurant à Paris, 95, rue Lamarck, décédée le 2 mars 1926.

Consorts LESAULNIER, 21 mai 1926. — M. **Fremont** (Maurice), syndic de faillite **Lesaulnier** (Jules), 63, boulevard Saint-Germain, Paris.

LIONS, 31 juillet 1926. — Mme **Lions,** dite Gladys, née **Armandine** (Madeleine-Thérèse), 52, rue de la Clef, à Paris.

MARLE (Edouard), 13 mars 1926. — **Compagnie d'assurances générales, accidents, vols maritimes, risques divers, réassurances,** dont le siège est à Paris, 87, rue de Richelieu.

POUTERMANN (Berko), 26 juillet 1925. — Héritiers de M. **Poutermann** (Berko), décédé le 10 septembre 1918, habitant en son vivant à Paris, 41, rue du Portu (ou Poitou), 14, avenue du Chemin-de-Fer, à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise).

Consorts RECIPON, 30 novembre 1925. — M. Jean-Pierre **Recipon,** aux Chigots, commune de Baunay (Cher); M. Marius **Feuillerade,** Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); Mme Aline **Feuillerade,** épouse Francis **Cateiot,** Sainte-Florine (Haute-Loire); Mme Eléonore **Feuillerade,** épouse Gaston **Gilbert,** Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); M. Henri **Feuillerade,** dit Arthur, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); Mme Marie-Louise-Olympe-Jeannot, veuve François-Eugène **Petit,** 13, rue La Fayette, Nevers (Nièvre); Mme Anne **Plessy,** veuve Hippolyte **Briet,** Vermonton (Yonne); Mme Marie-Thérèse **Guinot,** épouse Louis-Joseph **Despradels,** Gamache (Somme); M. Paul-Victor **Brosaus,** 6, passage Kracher, Paris; M. Léonard, dit Prosper **Lantier,** Doussas, commune de Cavron (Nièvre); Mme Adèle-Louise **Lantier,** épouse de M. Florentin-Etienne **Charbonneau,** instituteur, Corbigny (Nièvre); Mme Louise-Berthe **Lantier,** épouse de M. François-Edmond **Bourot,** pharmacien, Anvers (Seine-et-Oise); Mme Marie **Feuillerade,** épouse de M. Louis **Preyssat,** Beaumont (Haute-Loire); M. Jules **Feuillerade,** boulanger, Vieille-Brioude (Haute-Loire); M. Antoine **Feuillerade,** Beaumont (Haute-Loire); M. Gabriel **Feuillerade,** Bathuzot, commune de Saint-Beauzire (Haute-Loire); M. Jean **Feuillerade,** Chauvat (Haute-Loire); M. Régis **Feuillerade,** 7 *bis,* passage Touzelin, Levallois-Perret; M. Raymond **Feuillerade,** 28, passage Touzelin, Levallois-Perret; M. Louis **Arriat,** à Guerigny (Nièvre); Mme Annette **Feuillerade** épouse Jean **Morel,** rue Croix-des-Reclus, Brioude (Haute-Loire); Mme Marie **Feuillerade,** épouse Barthélémy **Francon,** rue Michel-de-l'Hôpital, Brioude (Haute-Loire); Mme Elisa **Feuillerade,** épouse Régis **Dupin,** Apchat, canton d'Ardres-sur-Couze (Puy-de-Dôme); Mme Juliette **Feuillerade,** épouse François **Vodaile,** Traveix, commune d'Apchat (Puy-de-Dôme); M. Joseph **Feuillerade,** Zammere, commune d'Apchat (Puy-de-Dôme); Mme Marie **Nicolas,** veuve **Chazelles,** Planzols, commune de Leontoing, canton de Blesle (Haute-Loire); Mme Marie-Lucie-Célestine **Hinquin,** veuve Louis-Joseph-Claude **Jeannet,** Frasnay, commune de Saint-Aublin-les-Forges (Nièvre); M. Pierre-Louis **Jeannet,** 13, rue de Remigny, Nevers (Nièvre); M. Maurice-Jules-Edouard **Jeannet,** Machault (Seine-et-Marne); M. Fernand-Louis-Eugène **Jeannet,** Frasnay, commune de Saint-Aublin-les-Forges (Nièvre); Mme Marguerite **Saby,** veuve Jean **Feuillerade,** Sainte-Florme (Haute-Loire); Mlle Yvonne **Feuillerade,** 31, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris; Mme Elisa **Fayet,** épouse François **Mazoire,** Bondes (Puy-de-Dôme); M. Auguste **Fayet,** Vergoughean (Haute-Loire); M. Antoine **Fayet,** à Madriat (Puy-de-Dôme); M. Ernest **Fayet,** à Bondes (Puy-de-Dôme); M. Etienne **Fayet,** à Madriat (Puy-de-Dôme); Mme Marie **Fayet,** épouse Jean **Viallet,** Bondes (Puy-de-Dôme); M. Alphonse-Eugène **Demathieu,** Vergoughean (Haute-Loire); Mme Célestine **Demathieu,** épouse Auguste **Sabathier,** Colle-en-Trieve (Isère); M. Jules **Demathieu,** place de la République, bourrelier aux Gravanches, à Montferrand (Puy-de-Dôme); Mme Adelina **Demathieu,** épouse Henri **Fontanon,** 4, passage des Muriers, Paris; Mme Marie **Chazelle,** épouse Jean **Anglaret,** Gignat (Puy-de-Dôme); M. Pierre, dit Ambroise **Nicolas,** Lubilhac, canton de Blesche (Haute-Loire); Mme Marie-Alphonse **Demathieu,** épouse **Vernière** Vergoughean (Haute-Loire); Me Constant **Chollet,** notaire, Cosne-sur-Loire (Nièvre).

Dame ROUSSET, 15 mai 1924. — M. François **Allier,** 7, rue Haret, Paris.

SANTONI, 24 juin 1926. — M. **Santoni,** à Paris, 19, rue de Madrid.

UNITED STATES SHIPPING BOARD EMERGENCY FLEET CORPORATION, 17 septembre 1926. — **L'United States Shipping Board Emergency Fleet Corporation,** à Londres, WC 2, Buch House, Aldivych; **Société occidentale africaine,** à Paris, 161, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

VERNEAU (Marcel), 5 février 1926. — M. Marcel-Charles **Verneau,** 174, rue de Rivoli, Paris; Mme **Clavier,** veuve **Poutet,** 9, avenue Jean-Volders, à Saint-Gilles, Bruxelles; M. Eugène-Adolphe **Gauderon,** 117, Grande-Rue, à Besançon; Mme **Gauderon,** épouse **Kelle,** 34, rue Ernest-Renan, à Besançon; Mme **Gauderon,** épouse **Michaud,** 23, rue de la République, à Besançon; Mme **Gauderon,** épouse **Chavelet,** 39, Grande-Rue, à Besançon; M. Henri-Marie-Joseph **Gauderon,** 117, Grande-Rue, à Besançon.

2° Valeurs.

DE ABAROA, 11 août 1914. — M. Anton de **Luzurraga,** test. **Noberto,** ayant habité, Libertad 25, Madrid; Mme **Abasolo,** Vda de **Gortazar** (Maria), 4, Colle Santa-Maria, Bilbao.

AGENAIS ET Cie, 12 décembre 1923. — **Société Agenais,** anciennement 94, route d'Arcueil, à Bagneux.

ALBOUY, 3 août 1926. — M. Elisée **Albouy,** 31, rue du Marché, Puteaux; Mlle Reine-Gisèle-Madeleine **Bonjean,** 31, rue du Marché, à Puteaux.

AMAND, 3 octobre 1923. — M. et Mme Louis **Lesage,** 92, rue Legendre, Paris; Mme Léonie **Amand,** 92, rue Legendre, Paris.

ANDRE (Victor), 10 février 1925. — M. Alfred **Lecroart,** M. André **Victor,** 34, rue Davy, à Paris; M. **Fremont,** syndic de faillite, 68, rue Mazarine, Paris (6e).

ANGOT, 13 août 1924. — M. et Mme Marcel **Angot** (ayant demeuré 96, rue d'Alleray, Paris).

ANGELAUD, 3 avril 1925. — M. et Mme **Trocme,** 267, rue de Charenton, Paris; M. et Mme **Angelaud,** 267, rue de Charenton, Paris.

D'AQUILA, 20 mars 1912. — Les ayants droit de Mme Januaria-Maria **de Braganca,** veuve du Prince Louis-Marie-Charles **de Bourbon,** comte d'Aquila, ayant demeuré à Nice.

ASPART-SELVES, 4 avril 1925. — M. et Mme **Aspart-Selves,** 32, rue des Cinq-Diamants, Paris; Mlle **Buguet,** 32, rue des Cinq-Diamants, Paris.

AUBERT (Raymond), 8 avril 1925. — M. et Mme Raymond **Aubert-Chassagne** (ayant demeuré à Paris, 12, rue Rosenwald).

AUDEGOND (Nemi), 26 février 1925. — Mlle Jeanne **Seguin,** 3, rue Pauly, Paris; M. Henri **Audegond** et Mme Hélène **Naze,** sa femme, 3, rue Pauly, Paris.

AUCANTE, 18 novembre 1926. — Mlle **Raimbault,** 6 *bis,* rue de Rottembourg, Paris; M. et Mme **Aucante,** ayant demeuré 6 *bis,* rue de Rottembourg, à Paris; Mme Anne **Sauvadet,** ayant demeuré 6 *bis,* rue Rottembourg, Paris.

AUZOU (Ernest), 2 décembre 1926. — M. **Auzou,** 34, rue de Malte, Paris; Mme veuve **Busseret,** même adresse.

BAER, 3 avril 1925. — M. et Mme **Baer,** 4, rue Coustou, ou 28, place de la Chapelle, à Paris; M. et Mme **Faisant,** 28, place de la Chapelle, à Paris.

BALOURDEAU, 10 mars 1926. — Mme **Balourdeau,** 142, avenue Picpus, Paris; Mlle **Peyres,** même adresse; M. Maurice **Munch,** même adresse.

BALTHAZAR (Edouard), 29 juillet 1915. — M. **Balthazar** (Edouard), décédé à Smyrn (Turquie), le 8 mars 1909.

BARBIER (Jean), 22 avril 1926. — M. Jean **Barbier,** 179, boulevard Victor-Hugo, Clichy; **Société Teoulou et Cie,** même adresse.

BARENTIN, 8 mars 1927. — M. et Mme **Bonnici;** M. **Barentin,** ayant tous demeuré 19, rue des Partants, à Paris.

BARGE, 13 janvier 1925. — M. **Michot,** 73, rue Doudeauville, Paris; M. **Barge** (Claude), 21, quai de la Marine, Saint-Denis; M. Paul **Pasquet,** 73, rue Doudeauville, Paris; M. Edmond **Kohl,** 73, rue Doudeauville, Paris.

BARILLET, 6 février 1926. — M. **Barillet,** ayant demeuré 40, rue Trésel, Paris; M. **Chavanne,** 40, rue Trésel, Paris.

BARRIER (Emile-Charles), 15 novembre 1921. — Les ayants droit de M. **Barrier** (Emile-Charles), ayant demeuré 5, rue du Pont-Neuf, à Paris.

BATTISTOLO, 6 août 1924. — M. Joseph-Antoine **Battistolo,** ayant demeuré 42, rue de la Courtille, Paris.

BAUDET, 25 septembre 1923. — M. **Baudet,** 124, rue Gambetta, Stains.

BEILLARD (Blanche), 2 juillet 1926. — M. et Mme **Migaud-Bonnefoy,** 25, rue Rosenwald, Paris; Mme **Beillard** (Blanche), 69, rue de la Hotoie, à Amiens (Somme).

BELLEGARDE, 8 avril 1927. — Mme Sidonie **Grimonprez,** M. Gaston **Bellegarde,** ayant demeuré 35, rue de Poitou, à Paris.

BENDA, 15 juillet 1924. — M. Marcel **Benda,** 29, rue Caumartin, Paris.

BERCOVITZ, 28 janvier 1925. — Mlle Jeanne **Bourgeois,** 13, rue Tesson, Paris; Mme **Bercovitz** (Elise), 11, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

BERGOUGNOUX, 1er juin 1927 — M. et Mme **Hericourt,** M. et Mme **Bergougnoux,** ayant tous demeuré 83, rue Truffaut, à Paris.

BERNARD, 27 janvier 1926. — M. et Mme Louis **Bernard-Dugay,** ayant demeuré 4, rue Darwin, Paris; M. **Gautier,** rue Darwin, Paris.

BERTHELOT (Charles), 23 avril 1925. — M. et Mme **Guillot,** 129, rue Saint-Maur, Paris; M. **Berthelot,** 129, rue Saint-Maur, Paris.

BIDAULT (Raymond), 22 janvier 1926. — M. Raymond **Bidault,** ayant demeuré 29, rue Richard-Lenoir, Paris; M. **Rudelli,** 29, rue Richard-Lenoir, Paris.

BLOSER et LANGLOIS, 13 janvier 1925. — M. Marius **Viallard,** 23, rue Frédéric-Lemaitre, Paris; Mlle Marthe **Bloser,** rue Bastiat, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); Mlle Germaine **Langlois,** 22, rue de Pologne, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

BLOT, 6 février 1926. — M. **Legay;** M. et Mme **Blot-Bridoux,** 13 *bis*, rue Versigny, Paris.

BOISSEAU, 20 mars 1925. — M. **Chauvigne et Cie,** 15, avenue du Parc, Fontenay-sous-Bois; M. **Boisseau,** 26, avenue Anatole-France, Choisy-le-Roi (Seine).

BONJEAN, 3 avril 1926. — M. **Becker,** 31, rue du Marché, Puteaux; Mlle **Bonjean** (Reine-Gisèle-Madeleine), 31, rue du Marché à Puteaux; M. **Albouy** (Elisée), 31, rue du Marché, Puteaux.

Succession veuve BONNAIRE, née LAURENT (Clémence), 21 juin 1912. — **Ayants droit à la succession de Mme Laurent (Clémence), veuve Bonnaire,** domiciliée 18, rue Duperre, décédée le 21 février 1908, à Lariboisière.

BONNET, 22 janvier 1926. — M. et Mme **Bonnet-Guillet,** ayant demeuré 56, rue des Prairies, Paris.

BONNIVARD, 5 mai 1924. — M. Raymond **Vasquez,** 69, rue d'Alleray, Paris; M. Pierre **Bonnivard,** 69, rue d'Alleray, Paris.

BORREL, 22 janvier 1926. — Mme **Borrel** (Séraphine), 8, rue Philidor, Paris; M. Pierre **Daubigeon,** 7, rue de Tanger, Paris.

BOSSY, 8 novembre 1924. — M. et Mme **Bossy,** ayant demeuré 197, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris.

BOTTEREAU, 26 juin 1926. — M. **Bottereau,** 10, rue Dulac, Paris; M. **Couillez** (même adresse).

BOULIGNAC (Lucie), 19 octobre 1923. M. **Loussouart,** 90, rue des Couronnes, Paris; Mlle Lucie **Boulignac,** 90, rue des Couronnes, Paris.

BOULLET, 20 novembre 1924. — Ayant droit de Mlle Elmire **Boullet** (en son vivant 125, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine).

BOUSCAILLOU, 31 janvier 1925. — M. **Grosdet** (L), 160 bis, rue Vercingétorix, Paris (14e); Mme veuve **Bouscaillou,** née Marie **Laurent,** 160 *bis*, rue Vercingétorix, Paris (14e); M. **Bousquet** (Antonin) (même adresse).

BRANDY, 3 avril 1925. — M. et Mme **Bertholet,** M. et Mme **Brandy,** 4, rue Mayet, Paris.

BROSSARD, 30 juin 1926. — M. et Mme **Brossard,** 19, rue du Gros-Caillou, Paris; M. et Mme **Lenoury** (même adresse).

BROSSIER, 21 septembre 1924. — Mlle Germaine **Brossier,** ayant demeuré 24, rue Vercingétorix.

BUGAIN (Renée), 19 mai 1925. — M. Charles **Delahaye,** 41, boulevard Brune, Paris; Mlle Renée **Bugain,** 131, rue d'Aboukir, Paris; M. Edouard **Dechoux,** 41, boulevard Brune, Paris.

BUISSON, 14 octobre 1926. — M. François **Buisson,** 18, passage Falguière, Paris (15e); M. **Zarka** (César), 54, rue Raymond-du-Temple, Vincennes; M. Georges **Pele** et Mme Germaine **Mancion,** son épouse, 54, rue Raymond-du-Temple, à Vincennes; M. et Mme Marcel **Kriessler-Hody** (même adresse).

BURIN, 5 août 1926. — M. **Perratone,** 48, rue Saulfroy, Paris; M. **Burin** (Pierre ou Emile), 48, rue Saulfroy, Paris.

BUSCOZ, 9 septembre 1924. — M. et Mme **Buscoz,** ayant demeuré 38, rue Bénard, Paris.

CAMPOS, 23 janvier 1925. — Ayants droit de M. José-Grégorio **Campos-Y-Marquetti.**

CANDELLE (Uranie), 6 mai 1925. — Mlle **Candelle** (Uranie), 313, rue de Charenton, Paris (12e); M. et Mme **Larrive,** 53, rue Claude-Decaen, Paris.

CARMANTRANT, 28 août 1924. — M. et Mme Jean **Carmantrant** (Guy), ayant demeuré 2 *bis*, rue Tiphaine, Paris.

Veuve CARRIERE, née FRIGOUL, 9 août 1923. — Mlle Maria **Frigoul,** 59, rue Mirabeau, Agen; Mlle Anna **Frigoul,** même adresse; M. Jean **Frigoul,** rue Raspail, à Montreuil-sous-Bois; M. et Mme **Dunot-Frigoul,** à Caudecoste (Lot-et-Garonne).

CATALANO, 28 septembre 1924. — M. et Mme **Catalano** (Antonio), ayant demeuré à Paris, 7, rue de Reims.

CAZALIS (Louis-Ernest), 13 décembre 1921. — M. **Cazalis** (Louis-Ernest), ayant demeuré 94, rue Ordener, à Paris.

CHABERT (Ernest), 27 mai 1915. — M. Ernest **Chabert,** 80, rue Taitbout, à Paris.

CHAILLIEUX (Louis), 26 juin 1925. — M. Daris **Mainardi,** ayant demeuré 222, rue de Charenton, à Paris; M. et Mme **Brunel-Audin,** 222, rue de Charenton, à Paris.

Veuve CHAPEY, 11 mai 1927. — Ayants droit de Mme veuve **Chapey,** née Angélique **Moreau,** ayant demeuré 79, avenue de la République, à Montrouge.

CHARLES, 30 janvier 1925. — M. **Marcerou,** 4, rue Thiboumery, à Paris; M. **Charles** (même adresse).

CHATILLON, 30 octobre 1926. — M. Pierre **Parlier** et Mme Jeanne **Demeryson,** épouse, 3, rue des Poissonniers, Paris; Mme Angèle **Albouy,** épouse de M. Emile **Chatillon,** chez M. Legros, 66, rue Saint-Dominique, Paris; Mme Berthe-Victorine Grosjean, 142, rue de Paris, les Lilas (Seine).

CHEFDHOTEL (Paul-Adrien), 15 novembre 1921. — Les ayants droit de M. **Chefdhotel** (Paul-Adrien), ayant demeuré 4, rue d'Orchamp, Paris.

CHEVALLIER, 27 septembre 1926. — M. **Chevallier** (Etienne-François), 55, rue Mouton-Duvernet, Paris (14e); M. Paone **Matteo,** 55, rue Mouton-Duvernet, Paris.

CHRETIEN (Albert), 17 juin 1925. — M. **Chretien,** 26, rue Berzélius, Paris; M. et Mme **Tesnière** (même adresse).

CLARENCY, 20 juin 1924. — M. Kléber **Raux,** 45, rue de Montreuil, Paris (11e); M. Jean **Clarency** et Mme Thérèse **Rochais,** 45, rue de Montreuil, Paris; M. et Mme Jules **Saint-Aubert** (même adresse).

CLAVAUD, 17 avril 1926. — M. et Mme **Clavaud,** 11, rue Descartes, Paris; Mlle **Lourme** (même adresse).

CLEMENT, 18 mars 1926 — M. **Clement,** 20, rue de la Victoire, Paris; M. et Mme **Lajoie,** 24, rue Vercingétorix, Paris.

Dame CLEMENT, 28 août 1924. — Mme Albert **Clément,** née **Abesque,** ayant demeuré 6, rue Richonne, Paris.

CLEMENT (Jules-André), 17 août 1920. — Ayants droit à la succession de M. **Clément** (Jules-André), ayant demeuré à Paris, 3, rue Joseph-Bara.

Dame COFFIN, 22 avril 1926. — Mme **Coffin,** 52, rue du Montparnasse, Paris; M. et Mme **Marie,** 204, avenue du Maine, Paris.

COILLARD, 5 mai 1924. — M. Armand **Brehier,** 49, rue Albert, Paris; M. François **Coillard** (même adresse).

COLLE (Louis), 17 juin 1926 — M. **Colle,** 16, avenue Félix-Faure, Paris; M. et Mme **Drean** (même adresse).

COMPTOIR DES MATIERES PREMIERES, 12 mai 1920. — M. **Rosenbaum,** 99, rue de Miromesnil, Paris.

COSTES, 26 juin 1926. — M. **Costes,** 11, rue de Magenta, Pantin; M. **Gosselin** (même adresse).

COUDERT, 25 novembre 1926. — M. Georges **Brard,** M. Charles **Coudert,** Mlle Louise **de Sainte-Beuve,** ayant tous demeuré 33, rue Truffaut, à Paris.

COULEUVRIER, 11 septembre 1924. — M. Paul-Alexandre **Couleuvrier.**

Veuve COURGIBET, 10 octobre 1924. — Mme veuve **Courgibet,** née Augustine **Collard,** ayant demeuré 28, rue Harvey, à Paris.

CONTE, 22 décembre 1925. — M. et Mme **Conte,** 31, rue Corbeau, Paris; M. et Mme **Gallois** (même adresse).

CORDIER (Henri), 2 janvier 1915. — M. Henri **Cordier,** ayant demeuré à Fives-Lille, sans domicile ni résidence connu.

COSTAZ (Louis), 15 octobre 1925. — M. Louis **Costaz,** 17, rue des Gardes, Paris; M. Armand **Mozer** (même adresse).

COURCY, 20 juin 1925. — M. **Courcy,** 126, rue Veron, Alfortville; M. **Dupuis** (même adresse).

DARD, 31 janvier 1921. — M. et Mme **Dard,** ayant demeuré 10, rue de Richelieu, Paris; MM. Pasquale **Della Verdura frères** (même adresse).

DARGENT (Alexis-Théodore), 13 décembre 1921. — Les ayants droit de M. **Dargent** (Alexis-Théodore), ayant demeuré à Villenauxe-la-Grande (Aube).

DARLES-LACHAMBRE, 22 décembre 1924. — Mme **Darles-Lachambre,** 6, cité Jurry, Paris; M. et Mme **de Mahler,** 12, rue des Frères-Herbert, à Levallois-Perret.

Dame DAVID, 10 avril 1926. — Mme Amélie **David,** 20, rue du Président-Wilson, Levallois-Perret; M. et Mme Claude **Petit** (même adresse).

DECORNET, 27 novembre 1926. — M. et Mme **Decornet,** M. **Meindre,** ayant demeuré 87 et 89, rue de Ménilmontant, à Paris.

Succession DEHORTER, 27 mai 1911. — M. **Dehorter** (Adolphe-Pierre).

DELAHAYE, 27 septembre 1926. — M. et Mme **Bernard,** M. Charles **Delahaye,** Mme Renée **Bugain,** 41, boulevard Brune, Paris.

DELAPORTE, 30 juin 1926. — Mlle **Lebrun,** M. **Dombrowski,** M. et Mme **Delaporte,** 17, rue Ribierte, Paris.

DELARUE (Albert), 5 juin 1914. — M. **Delarue** (Albert), 180, avenue de Clichy, Paris; M. Emile **Moca,** 60, boulevard de Clichy, Paris.

DELASSALLE, 18 janvier 1910. — Ayants droit de Mme **Delassalle** (Pauline), en son vivant à Saint-Maur, 1, impasse de l'Abbaye.

DELAU (Charles), 24 mars 1924. — M. Charles **Delau,** 9, rue Dareau, Paris.

DELHAYE, 4 septembre 1924. — M. et Mme Auguste **Delhaye-Declercq,** ayant demeuré à Paris, 26 *bis*, rue Neuve-des-Boulets.

DEMELLIER, 10 mars 1926. — M. Emile **Doncieux,** 149, rue Amelot, Paris; M. **Domellier** (même adresse); M. **Dellenger,** syndic de faillite, 3, rue des Grands-Augustins, Paris.

DENAYROUX, 11 février 1927. — Mlle **Castagnet** (Elisa), Mme **Denayroux,** M. Camille **Collas,** ayant tous demeuré 1, rue Bénard, Paris.

Demoiselle DESFRESCHES, 19 mai 1922. — Ayants droit de Mlle **Desfresches** (Aimée-Justine-Gabrielle), en son vivant 44, rue de Bruxelles, Paris.

DESIRE, 24 novembre 1924. — M. André **Désiré,** 40, rue Poloncau, Paris.

DESPIERRES, 14 janvier 1927. — M. et Mme **Despierres,** Coulolsy, par Aute-la-Motte (Oise); M. **Ryckembusch** (André), ayant demeuré 10, rue Berzelius, à Paris; Lucien **Marchand,** 16, rue Pasteur, à Boulogne-sur-Seine.

DEWAEGHEMACKER, 18 juin 1926. — M. **Dewaeghemacker,** 1, rue de Rouen, Charentonneau (Seine).

DONNET, 30 juin 1926. — M. et Mme **Donnet,** ayant demeuré 131, rue des Boulets, Paris.

DOUROUX, 30 janvier 1925. — M. et Mme **Mouchonnière,** 49, rue Albert, Paris; M. et Mme **Douroux** (Jean-Marcel), 49, rue Albert, Paris.

DOUTRELONG, 11 septembre 1918. — M. Julien-Pierre Bertrand **Bessonneau,** 9, rue d'Offemont, Paris; M. Edmond **Doutrelong,** exploitant forestier, à Douala (Cameroun).

Veuve DREVAULT, 27 juin 1895. — Héritiers de Mme veuve **Drevault** (Louis-Isidore), née Charlotte-Adélaïde **Thiébaud,** ayant demeuré 12, rue Dupetit-Thouars, Paris, décédée le 17 août 1894.

DRILLON, 27 juin 1919. — M. Armand **Drillon,** 5, rue de la Jonquière, Paris; M. Philippe **Weiss,** 3, rue Balny-d'Avricourt, Paris.

DUCHENE (Joseph), 23 janvier 1926. — M. **Duchene** (Joseph), ayant demeuré 5, rue Humblot, Paris.

Demoiselle DUCHENE, 1er août 1919. — Ayants droit à la succession de Mlle **Duchêne** (Rosalie-Léonie-Marie), ayant demeuré à Paris, 26, avenue Félix-Faure, décédée le 15 octobre 1918.

DUGAUGUEZ, 19 novembre 1928. — M. et Mme **Dugauguez,** M. et Mme **Kaufmann,** ayant tous demeuré 56, rue Létort, à Paris.

DUGUEY (Octave-Auguste), 13 décembre 1921. — M. **Duguey** (Octave-Auguste), ayant demeuré 16, passage Dauphine, Paris.

DUJORIEZ, 12 décembre 1923. — M. et Mme **Le Louarn,** 35, rue des Partants, Paris; M. **Dujoriez** (Maurice) et Mme Louise **Dupuis,** son épouse, 35, rue des Partants, Paris.

Veuve DUMAS, 16 juin 1923. — Mme veuve **Dumas,** ayant demeuré 31, rue de Charonne, Paris; M. et Mme **Niederlinder** (même adresse.

Veuve DUPENLOUP, 25 mars 1926. — Mme **Dupenloup,** 63, rue Falguière, Paris; M. et Mme **Hubert** (même adresse); M. et Mme **Lavigne** (même adresse).

DUPONT (Alexandre), 6 mai 1926. — M. **Dupont,** 22, rue Robert-Fleury, Paris; Mlle **Roux** (même adresse).

DUPONT (Florimond), 28 juillet 1925. — M. Florimond **Dupont,** 110, rue Marceau, Montreuil-sous-Bois (Seine); Mme **Lys** (même adresse).

DURAND, 18 janvier 1927. — M. et Mme **Reveille,** M. et Mme **Durand** ayant demeuré, 15, rue Cousin, à Clichy; Mlle **Goël,** ayant demeuré 11, rue Fouquet, Clichy.

DUREL, 20 juin 1924. — M. Louis **Durel,** 283, Branchport, avenue Long-Branch (New-Jersey) U. S. A.

DUSSAULE, 23 juillet 1926. — Mme **Lauret-Millard,** à Bombon (Seine-et-Marne); M. Auguste-Alexandre **Millard,** à Retourneloup par Bellot (Seine-et-Marne); M. Léon-Frédéric **Millard,** à Châlautre-la-Petite (Seine-et-Marne); Mme **Badets** (Marcelle), née **Millard,** 76, rue Maubec, à Bayonne (Basses-Pyrénées); Mme veuve Augustine **Millard,** Châlautre-la-Petite, par Provins; Mlle Alexandrine **Millard,** à Provins (Seine-et-Marne); Mme **Petit** (Camille), née Marie-Louise **Millard,** à Fontvaunes (Aube); Mme **Lemère-Millard,** à Quiers (Seine-et-Marne).

FAUCHER (Jean-Baptiste-Noël), 13 décembre 1921. — M. **Faucher** (Jean-Baptiste-Noël), 81, rue Saint-Dominique, Paris.

FENTEN, 19 janvier 1925. — M. **Faure** (Ilaric), 29, rue Albert, à Paris; M. **Fenten** (Jean), 29, rue Albert, Paris; M. Noël **Tournier,** 29, rue Albert, à Paris.

FERAUD, 2 janvier 1921. — Ayants droit à la succession de Mlle **Ferand** (Jeanne-Julie, dite Françoise), ayant demeuré à Paris, 9, rue Delaborde, décédée le 17 août 1919, à Colombes (Seine), 5, rue de la Concorde.

FERAULT (Olympe), 16 octobre 1923. — M. **Ferault** (Frédéric-Jules), à Lodève (Hérault).

FEUILLADE, 17 novembre 1926. — M. **Feuillade,** M. **Foreau,** ayant tous demeuré à Paris, 9, rue de Belfort.

FOL, NICAUD ET Cie, 31 août 1926. — M. Camille **Denoyer,** 4, rue Say, à Paris; M. **Chasse,** 107, boulevard de Magenta, à Paris.

FONTAINE, 12 septembre 1924. — M. Octave **Fontaine,** ayant demeuré à Paris, 64, rue de la Mare; M. et Mme **Mouginot** (même adresse).

FOREAU, 17 novembre 1926. — M. **Desjouys,** M. **Foreau,** ayant tous demeuré, 7, rue de Belfort, à Paris.

FOURNIER (Charles-Henri-Etienne), 13 décembre 1921. — M. **Fournier** (Charles-Henri-Etienne), ayant demeuré 115, rue de Bagnolet, à Paris.

FOURNIER (Georges), 25 avril 1911. — M. Georges **Fournier,** 84, avenue du Bois-de-Boulogne, à Paris; Mme veuve **Varet,** née **Roland,** 6, rue Charlevoise, à Saint-Quentin (Aisne).

GALLOIS, née LE HUREAUX, 30 août 1894. — Mme veuve **Delangre,** 72, Grande-Rue, à Bry-sur-Marne (Seine); M. Auguste **Nicolas,** rue Etienne-Marcel, à Vierzon-Forges (Cher); M. **Boullez,** 63, avenue Félix-Faure, à Nanterre; M. Léon-Maurice **Renaux,** à Danvillers (Meuse); M. et Mme **Pichor** (Michel-Numa), à Saint-Aubin-sur-Aire (Meuse); M. Victor **Bourgeois,** Villers-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle). Mme veuve **Laurent,** 52, rue de Metz, à Longwy (Meurthe-et-Moselle); M. Jean **Grandjean,** chez M. Jules **Girard,** 17, rue Châtel, à Verdun (Meuse); M. et Mme **Duval** (Paul-Alphonse), aux Rochelles, à Glorieux-près-Verdun (Meuse); M. Louis **Verdin,** 10, rue du Mont-Valérien, à Puteaux (Seine); M. Alexandre **Verdin,** 1, rue de Saint-Cloud, à Nanterre (Seine); M. Edmond-Jean-Baptiste **Habrant,** 26, rue de l'Eglise, à Vincennes (Seine); M. Jules **Habrant,** 186, Grande-Rue, à Nogent-sur-Marne.

GALLOIS, 27 janvier 1926. — M. **Gallois** (Fleury), ayant demeuré 31, rue Corbeau, à Paris.

GARESSEUX, 7 octobre 1921. — M. **Garesseux,** ayant demeuré 43, rue d'Enghien, à Paris; M. **Gagnier** (même adresse).

GARNIER, 7 décembre 1925. — M. et Mme **Garnier,** 3, rue Nollet, à Paris; M. et Mme **Gossweiler** (même adresse).

GAUDRAS, 27 septembre 1926. — M. et Mme **Murzi,** 87, rue Duhesme, à Paris; M. **Gaudras** (Henri-Jean) et Mme Marcelle-Suzanne **Gislain,** 87, rue Duhesme, à Paris.

Dame GAVELLE, 27 janvier 1926. — Mme **Gavelle,** née **Joly** (Blanche), ayant demeuré 30, rue Vergniaud, à Paris; Mme veuve **Ragot,** 30, rue Vergniaud, à Paris.

GENTY, 11 juin 1926. — M. et Mme **Genty,** 94, rue du Moulin-Vert, à Paris; M. et Mme **Barbier** (même adresse).

GEORGET (Angèle), 15 octobre 1925. — Mme veuve **Georget,** née **Brunet,** 3, place de Châteaudun, à Levallois-Perret; M. **Lemichel** (même adresse).

GILIS, 30 juin 1926. — M. et Mme **Gilis,** ayant demeuré 131, rue des Boulets, à Paris.

GODCHAUX-WEILL, 26 juillet 1910. — Ayants droit à la succession de M. **Godchaux-Weill,** en son vivant, marchand ambulant, demeurant à Paris, 52, rue de la Verrerie, où il est décédé le 3 janvier 1914.

GONNARD, 27 novembre 1926. — M. et Mme **Gonnard,** 136, rue Haxo, à Paris (19e); M. et Mme Jean **Prospero,** villa les Oiseaux, route de Belottes, à Yerres; M. et Mme Pierre **Maurel,** 22, rue de l'Ouest, à Paris

GONZALES (Jean-Baptiste), 1er avril 1921. — Ayants droit à la succession de M. Jean-Baptiste **Gonzalès,** décédé à son domicile, 6, rue Chaptal, à Paris, le 17 mars 1917.

GORDON, 31 août 1907. — Ayants droit à la succession de Mlle **Gordon** (Anne), en son vivant, aliénée, décédée à l'asile de Saint-Verrant (Pas-de-Calais), le 20 août 1899.

GRAFF, 9 avril 1925. — M. et Mme **Le Nozach,** M. et Mme **Graff,** 84, rue de l'Abbé-Groult, à Paris.

GRAS, 27 janvier 1926. — M. Auguste **Gras,** ayant demeuré à Paris, 17, rue Eugène-Jumin.

GRAVELLE, 22 avril 1925. — Mlle **Vial,** 20, rue Duranton, à Paris; M. **Gravelle,** 20, rue Duranton, à Paris; M. **Mevellec** (François) et Mme **Taridec** (Marianne), 24, rue Vandrezanne, à Paris; M. **Lesage** (Eugène), 49, rue des Martyrs, à Paris (9e).

GRAVELLE, 27 janvier 1925. — M. Victor **Gravelle,** 3, rue Ed-Bourgeois, à Persan (Seine-et-Oise); M. Henri **Houin,** 12, rue Rosenwald, à Paris; M. Raymond **Aubert** et Mme Andrée **Chassagne,** son épouse, 12, rue Rosenwald, à Paris.

GROSDET, 2 mars 1926. — M. **Grosdet** (Léon), ayant demeuré 160 *bis*, rue Vercingétorix, à Paris; M. Antonin **Bousquet,** Mme veuve **Bouscaillon,** née Marie **Laurent.**

GRUNDLER, 22 octobre 1923. — M. **Grundler** (Victor), 15, rue Samson, à Saint-Denis (Seine); M. Léonce **Wasin.**

GUERIN, 10 octobre 1924. — M. et Mme Gaston **Guerin,** ayant demeuré à Paris, 7, rue du Hameau.

GUEUDRE, 9 septembre 1924. — M. et Mme **Gueudre,** boulanger, 91, rue Richard-Lenoir, à Paris.

GUILBERT-CUNIN, 18 octobre 1924. — M. et Mme **Guilbert-Cunin,** 17, rue Godefroy-Cavaignac, à Paris; Mme veuve **Millet,** 2, place Jean-Jaurès, à Alfortville.

Demoiselle GURY, 24 mars 1917. — Ayants droit à la succession Mlle Catherine **Gury,** décédée en son domicile à Pavillons-sous-Bois, 31, avenue d'Aulnay, le 1er février 1916.

HAAFF (Marius), 15 octobre 1925. — M. **Haaff,** 263, rue Lecourbe, à Paris, M. **Haristoy** (même adresse).

HAMANT, 8 juillet 1919. — Ayants droit à la succession de M. **Hamant** (Prosper) (sans autre indication).

HANES (Auguste-Emile-Charles), 13 décembre 1921. — Les ayants droit de M. **Hanes** (Auguste-Emile-Charles), ayant demeuré à Vannes, 8, place du Morbihan.

HEINTZ, 6 novembre 1925. — M. Robert **Delaroche,** 168, rue de Grenelle, à Paris; M. **Heintz,** 9, passage Ménilmontant, à Paris.

HENEAULT, 13 janvier 1925. — M. **Leclerc,** 10, rue Victor-Letalle, à Paris; M. **Heneault** (Henri), rue des Milleaux, à Clichy; M. **Boitel,** 10, rue Victor-Letalle, à Paris.

HENNUYER, 2 mars 1926. — M. **Hennuyer** (Jules) ayant demeuré 63 *bis*, rue du Ruisseau, à Paris; M. **Raimbaud** (Armand); M. **Courcoux.**

Veuve HERVIEUX, 27 février 1926. — Mme veuve **Hervieux,** 2, rue du Parc, à Alfortville.

Demoiselle HIRTH (Maria), 25 janvier 1926. — Mlle Maria **Hirth,** ayant demeuré 54, rue Davy, à Paris; M. **Morisaux,** 54, rue Davy, à Paris.

HIVERT, 10 octobre 1924. — M. et Mme Léon **Hivert-Baudrier,** ayant demeuré 79, rue de la Colonie, à Paris; M. **Franciel,** 79, rue de la Colonie, à Paris.

HUGOT, 14 avril 1927. — M. et Mme **Goedgebuer,** ayant demeuré à Paris, 129, rue de Rome; M. et Mme **Hugot,** ayant demeuré à Paris, 5, rue Houdon.

ISOIRD, 4 février 1926. — M. et Mme **Isoird** (Ange), ayant demeuré 12, rue Rosenwald, à Paris; M. et Mme **Aubert,** 12, rue Rosenwald, à Paris.

JACOB (Jacques), 21 mars 1925. — M. **Jacob** (Jacques), 141, rue de l'Ouest, à Paris; M. **Mancel** ou **Manuel** (René), 141, rue de l'Ouest, à Paris.

JAGOT, 19 novembre 1926. — M. et Mme **Jagot,** M. **Nagat,** ayant tous demeuré à Paris, 56, rue Letort.

JALINAU, 26 mars 1927. — M. et Mme **Leproust,** M. **Jalinau,** ayant tous demeuré à Paris, 40, rue Mathurin-Régnier.

Dame JAMET, 5 janvier 1924. — Mme Charlotte **Lecoq,** 34, rue des Fossés-Saint-Bernard, à Paris; Mme **Geurvenec,** épouse de M. **Jamet,** 34, rue des Fossés-Saint-Bernard, à Paris.

Demoiselle JAMET, 26 octobre 1925. — M. Joseph **Jamet.**

Veuve JARDIN, 27 janvier 1926. — Mme veuve **Jardin,** ayant demeuré 30, rue Vergniaud, à Paris.

JARLET, 6 août 1925. — M. André **Jarlet,** 77, rue Voltaire, à Montreuil (Seine).

JARNET (Louis), 23 avril 1925. — M. et Mme **Jarnet** (Louis), 12, rue Jeanne-d'Arc, à Issy-les-Moulineaux; M. **Raiber** et Mlle **Guisiano,** 18, rue Durantin, à Paris; M. Claude **Le Maillaux,** 18, rue Durantin, à Paris; M. Jules **Delmotte,** 82, rue de Neuilly, à Suresnes; M. Georges **Tricotel,** 124, boulevard de Rochechouart, à Paris (18e).

JOSSE, 25 octobre 1924. — M. **Josse** (Benoni), ayant demeuré 6, rue Lepeu, à Paris.

JOLIVET, 4 juin 1926. — M. **Jolivet,** 22, rue du Docteur-Guionis, Rueil (Seine-et-Oise); Mme veuve **Pelou** (même adresse).

JOST, 13 janvier 1925. — M. et Mme **Roussey** (Henri), **Degrave,** 24, rue de Chartres, Paris; M. **Jost** (Armand ou Arnauld), et Mme **Dudragne** (Thérèse), son épouse, 24, rue de Chartres, Paris; M. **Ponticelle** (Louis), 24, rue de Chartres, Paris.

JOUARD, 27 septembre 1926. — M. **Prigent,** 15, rue Vergniaud, à Levallois-Perret; M. **Jouard,** 15, rue Vergniaud, Levallois-Perret; M. Ernest **Alaux** et Mme **Fousson,** 14, rue Chance-Milly, Clichy (Seine); M. François **Riffat,** 16, rue Béranger, Paris.

KERVAREC, 30 juin 1926. — M. et Mme **Delaporte,** 17, rue Riblette, Paris; M. **Kervarec,** 17, rue de la Gare, à Marans (Charente-Maritime).

LABOISSE (Antoine-Jules), 13 décembre 1921. — M. **Laboisse** (Antoine-Jules), ayant demeuré 23, rue Lamartine, Paris.

LABORIE, 16 novembre 1907. — M. **Ferembach** (Marcel), 69, avenue de la Grande-Armée, Paris; ou les ayants droit de M. Emile Laborie (même adresse).

LADOY, 24 novembre 1921. — M. **Ladoy,** ayant demeuré 45, rue Championnet, Paris; M. et Mme **Boyon,** 45, rue Championnet, à Paris.

LAJONCHERE, 7 février 1927. — **Comptoir général des produits manufacturés,** Mme Marguerite-Gabrielle **Lajonchère,** ayant tous demeuré 18, rue Jules-Vallès, à Paris.

LAMBERT, 26 juillet 1924. — Ayants droit de M. **Lambert** (Jean-Baptiste), en son vivant 63, rue Caulaincourt, à Paris.

Dame LANCIEN, 30 janvier 1926. — Mme **Lancien,** née Juliette **Rasse,** ayant demeuré 37, rue Victor-Massé, Paris.

LANGLOIS, 12 juin 1918. — Ayants droit de M. Edouard **Langlois.**

Demoiselle LANGLOIS, 10 octobre 1924. — Mlle Louise **Langlois,** ayant demeuré 15, rue de l'Eglise, Paris; M. et Mme **Bourdon,** 15, rue de l'Eglise, Paris.

LAVIGNE, 25 mars 1926. — M. et Mme **Lavigne,** 63, rue Falguière, Paris; Mme Julia **Dupenloup** (même adresse).

LEBERT, 18 juillet 1923. — M. Marcel **Lebert,** ayant demeuré 172 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

LECETRE, 2 mars 1926. — M. et Mme **Lecetre,** 41, rue de Tolbiac, Paris; M. et Mme **Falconnet** (même adresse).

LEDIEU, 4 novembre 1926. — M. et Mme **Ledieu-Sevin,** Pont-à-Vendin (Pas-de-Calais); M. et Mme **Chauvin-Irle,** 16, rue Voltaire, Paris.

LEFOND ET Ce, 9 mai 1924. — Société **La Porcelaine industrielle,** 72, avenue du Président-Wilson, Montreuil-sous-Bois; Société **Lefond et Ce,** 72, avenue du Président-Wilson, Montreuil-sous-Bois; M. **Coutant,** syndic, 19, rue Mazarine, Paris (6e).

LEGOUGE (Alfred-Emile), 13 décembre 1921. — Les ayants droit de M. **Legouge** (Alfred-Emile), ayant demeuré 47, rue de l'Eglise, à Romainville (Seine).

LE MATERIEL ROULANT, CONSTRUCTION, FORGES ET FONDERIES DE FOURCHAMBAULT, 7 février 1924. — **Union française de crédit pour le commerce et l'industrie,** 4, rue de l'Arcade, Paris.

LENGLET, 16 juin 1926. — M. Hildebert **Englet,** 42, boulevard de Reims, Paris (17e); M. **Antoniazza,** 1, rue Victor-Hugo, à Levallois-Perret.

LEONY, 12 décembre 1923. — Mme Jeanne **Leony,** 13, rue Léon, Paris; M. et Mme **Romanet,** 13, rue Léon, Paris.

LEPAPE (Marthe), 28 mars 1924. — M. François **Pernet** et Mme Georgette **Hospitalier,** son épouse, 74, rue du Château-d'Eau, Paris; Mme Marthe **Lepape,** chez M. Chabaud, 14, rue Hibert, Cannes (Alpes-Maritimes).

LEPERS, 19 janvier 1925 — M. Lucien **Dewynck,** 11 *bis,* rue Dupont-de-l'Eure, Paris; M. Kléber **Lepers,** 11 *bis,* rue Dupont-de-l'Eure, Paris; M. **Blanchard,** 11 *bis,* rue Dupont-de-l'Eure, Paris.

LEPLATRE (Emile), 20 avril 1925. — M. **Alplanalp,** 108, rue Oberkampf, Paris; M. **Leplatre** (Emile), 108, rue Oberkampf, Paris.

LEPREVOST (Joseph), 13 février 1926. — M. et Mme Joseph **Leprevost,** 135 *bis,* rue Castagnary, Paris (15e); Mlle **David,** 21, rue de l'Eglise, Paris; M. et Mme Louis-Joseph **Paris;** M. et Mme **Theriat-Racoillot.**

Dame LEROL, 14 avril 1925. — Mme veuve **Thenard,** née **Variet** (Eugénie), 19, allée de l'Elysée-prolongée, Bondy; Mme **Perre** (Melina), épouse de M. **Leroi,** 10, avenue de Versailles, Paris.

LEROUX, 5 août 1926. — M. et Mme **Burin,** 48, rue Saulfroy, Paris; M.le **Leroux** (Joséphine), 4, impasse Marie-Blanche, Paris.

LIRAUD, 21 novembre 1923. — Mme Charles **Tribout,** 10, rue Letort, à Paris; M. François **Liraud,** 10, rue Letort, à Paris; Mme Elise **Josse,** 10, rue Letort, à Paris.

SOCIETE LLOYD ITALO INGLESE, 12 août 1920. — **Compagnie Lloyd Italo Inglese,** Vico Compere, Gênes (Italie).

LOEWENSTEIN (Bernard), LEVEQUE (Fernand), 1er décembre 1913. — M. Bernard **Loewenstein,** banquier, 2, place des Barricades, à Bruxelles (Belgique); M. Fernand **Lévêque,** 194, rue Royale, à Bruxelles (Belgique); Mlle Evelyne **Janney,** 26, rue Victor-Massé, à Paris.

LOOSVELDT, 21 décembre 1925. — M. **Loosveldt,** 17, rue Berzélius, à Paris; M. et Mme **Haupaix** (même adresse).

LOUDAIN (Paul), 4 décembre 1925. — Ayants droit de M. **Loudain** (Paul), en son vivant, 45, rue de Belleville, à Paris.

Demoiselle LOURME, 17 avril 1926. — Mlle **Lourme,** 11, rue Descartes, à Paris; M. **Coudenne** (même adresse).

MADUR, 6 février 1926. — M. **Madur** (Maurice), ayant demeuré à Ivry-sur-Seine, 11, boulevard Louis-Lemoine; M. Maurice **Mace,** 11, boulevard Louis-Lemoine, à Ivry-sur-Seine.

Veuve MAGNINI (Marie), 22 janvier 1926. — Mme veuve **Magnini,** née **Manéra,** ayant demeuré 38, rue des Maronites, à Paris; M. Auguste **Moussion,** 38, rue des Maronites, à Paris.

MAJESKA (Emilie), 18 décembre 1920. — Les ayants droit de Mlle Emilie **Majeska,** ayant demeuré à Paris, 109, avenue de Villiers, décédée à Paris, 55, rue de Lourmel, le 6 novembre 1913.

Demoiselle MADELEINE, dite DOUGLAS, 27 octobre 1920. — Aux héritiers de Mlle Georgette **Madeleine,** dite **Douglas,** artiste dramatique, demeurant à Paris, 157, rue du Faubourg-Saint-Honoré, décédée, le 8 février 1917.

Demoiselle MANDION, 21 novembre 1925. — Mlle Léonie **Mandion,** 19, rue Grenéta, à Paris; **Société mixte d'approvisionnements généraux** (même adresse).

MARAVAL, 8 septembre 1924. — M. Louis-Joseph **Maraval,** ayant demeuré 5, rue Myrha, à Paris.

MARCHEE, 22 octobre 1913. — M. **Marchée,** ayant demeuré, 54, rue de l'Ouest, à Paris; Mme **Lemercier-Guillerault,** 54, rue de l'Ouest, à Paris.

MARIGNY, 30 juin 1926. — M. et Mme **Marigny,** 17, rue Riblette, à Paris; M. et Mme **Kervarec,** 17, rue de la Gare, à Marans (Charente-Maritime).

MANSION, 20 décembre 1924. — Mme veuve **Mansion,** née Fernande **Melhmann,** ayant demeuré 71, rue de la Glacière, à Paris.

MAROT, 26 décembre 1924. — M. et Mme **Marot** ou **Marat, Treglotte** 43, rue de la Félicité, à Paris; M. et Mme **Oge,** 43, rue de la Félicité, à Paris.

MARTIN (Jean-Léon), 13 décembre 1921. — M. **Martin** (Jean-Léon), 55, allée de Romy, à Gargan (Seine-et-Oise).

MASSOULINE et JARRIGE, 3 mars 1926. — M. **Massouline,** 4, passage du Charolais, à Paris; Mlle **Jarrige** (même adresse); M. **Balouzet** (même adresse); Mlle **Caillaud** (même adresse).

ETABLISSEMENTS MAUPETIT, 23 mai 1923. — **Société des anciens établissements Maupetit,** ayant demeuré 3, passage des Petites-Ecuries, à Paris; M. **Brobier,** 3, passage des Petites-Ecuries, à Paris.

MEINDRE, 27 novembre 1926. — M. et Mlle **Alluart,** M. et Mme **Meindre,** ayant tous demeuré à Paris, 87-89, rue de Ménilmontant; époux **Decornet,** 13, avenue Laumière, à Paris.

MERANDET, 2 juin 1924. — M. Maurice **Michel,** 109, rue Haxo, à Paris; Mlle **Merandet** (Suzanne), 109, rue Haxo, Paris; Mme Renée-Marie **Gariat,** épouse **Saulnier,** 109, rue Haxo, à Paris.

Dame METTEY, 10 mars 1926. — Mme **Mettey,** 153 *bis,* rue de Picpus; M. et Mme **Borie** (même adresse).

MICHEL, 16 novembre 1926. — M. Léon **Michel,** 17, rue des Deux-Moulins, à Alfort (Seine); M. et Mme Xavier **Lechevoir,** 1, rue de Reuilly, à Paris.

Demoiselle MICHEL (Andrée), 10 septembre 1925. — Mlle **Michel,** 5, rue des Gardes, à Paris; M. et Mme **Reisser** (même adresse).

MICHEU, 9 mai 1923. — Mme veuve **Colloir,** 58, rue Trousseau, à Paris; M. Ferdinand **Micheu,** 167, avenue de Versailles, à Paris.

MIGNOT, 1er juin 1927. — M. **Mignot,** M. et Mme **Bergougnoux,** ayant tous demeuré 83, rue Truffaut, à Paris.

MIREAUX, 30 avril 1924. — M. et Mme **Bernier,** 25, rue Cambronne, à Paris (15e); M. **Mireaux,** 25, rue Cambronne, à Paris (15e); M. et Mme **Bellec,** impasse du Mont-Tonnerre, à Paris.

MISSEMER (Jules), 2 février 1926. — M. Jules **Missemer,** ayant demeuré 93, boulevard Victor-Hugo, à Clichy.

MISSIAEN, 6 février 1926. — M. **Missiaen,** ayant demeuré 71, avenue de Choisy, à Paris.

COMPAGNIE MONDIALE DE TRANSPORTS, 12 mars 1924. — **Compagnie mondiale de transports,** 25, rue d'Alsace-Lorraine, Paris; M. **Roche,** 1, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.

MONCANY, 17 février 1925. — M. **Lelievre** (Auguste) et Mme Reine **Perron,** son épouse, 75, rue de la Chapelle, à Saint-Ouen; M. Albert **Desclouis** et Mme Léa-Nathalie **Aubry,** 75, rue de la Chapelle, Saint-Ouen; M. et Mme **Moncany,** 75, rue de la Chapelle, Saint-Ouen.

Dame MONE (Anna), 15 octobre 1925. — Mme **Mone,** née **Guisset,** 8, rue de l'Ecole-Polytechnique, Paris; M. et Mme **Le Chevallier** (même adresse).

MONGIN, 30 janvier 1925. — M. et Mme **Lecury,** 33, rue des Envierges, Paris; M **Mongin** (Alexandre), Fouquières (Oise).

MONGREVILLE, 1er juin 1927. — M. **Mignot,** M. et Mme **Mongreville,** ayant demeuré 83, rue Truffaut, Paris.

Dame MONTIGNY, 9 avril 1925. — Mlle **Montgaillard,** 47, rue Labrousse, Paris; Mme **Montigny,** née **Petrot,** 47, rue Labrousse, Paris.

MONTROSSET, 14 octobre 1926. — M. **Noël,** 32, rue des Ecoles, Pantin; M. et Mme **Montrosset** (Joseph), **Berlier** (Julie), 24, rue Broca, Paris; M. et Mme **Delanney** (Emile), **Michel** (Adèle), 18, avenue Beaudouin, le Bourget (Seine).

Demoiselle MOREAU-CHEVALIER, 15 octobre 1925. — Mlle **Moreau-Chevalier,** 39, avenue du Général-Michel-Bizot, Paris; M. et Mme **Ledieu,** 16, rue Voltaire, Paris.

MORETTE, 14 octobre 1926. — M. et Mme **Carrez,** 69, rue Lepic, Paris; M. **Morette** (Charles) et Mme **Terreil** (Marie-Louise), 69, rue Lepic, Paris; Mlles Jeanne et Léa **Caffot,** Damprichaud (Doubs).

MORIS ET Ce, 23 mars 1926. — MM. **Moris** et Ce, 44, rue de l'Echiquier, Paris; M. Fernand **Laroze** (même adresse).

MORTARI, 26 mars 1927. — M. **Mortari** (Henri), ayant demeuré 40, rue Mathurin-Régnier, Paris.

MOURON, 19 novembre 1926. — M. et Mme **Duguanguez;** M. et Mme **Mouron,** ayant tous demeuré 56, rue Letort, à Paris.

MUNCH, 15 juillet 1924. — Mme **Balourdeau** (Yvonne), 142, rue de Picpus, Paris; M. **Munch** (Maurice), 142, rue de Picpus, Paris.

MUNCH, 15 juillet 1924. — M. Michel **Arquiaga,** 24, rue Ramey, Paris; M. **Munch** (Maurice), 24, rue Ramey, Paris.

NAGAT, 19 novembre 1926. — M **Nagat;** M. et Mme **Mouron,** ayant tous demeuré 56, rue Letort, à Paris.

NASSOY (Célestin, dit Victor), 17 août 1920. — Les ayants droit à la succession de M. Célestin, dit Victor **Nassoy,** ayant demeuré à Paris, 155, rue du Faubourg-Saint-Denis, et à Rouen, 19, rue François-Arago, décédé le 14 octobre 1918.

NEHOU (Cécile), 6 février 1926. — Mlle Cécile-Marie-Albertine **Nehou.**

NICOLAS, 14 mars 1925. — M. et Mme **Nicolas,** ayant demeuré 134, rue de Lagny, Montreuil (Seine); M. et Mme **Violain,** 134, rue de Lagny, Montreuil (Seine).

NIEDERLENDER, 9 août 1923. — M. et Mme **Niederlender,** ayant demeuré 31, rue de Charonne, Paris.

NIZET, 25 janvier 1926. — M. Victor **Nizet,** ayant demeuré 29, rue de la Paroisse, Versailles (Seine-et-Oise).

Dame NODOT, 16 avril 1925. — M. Traggs, syndic de faillite, syndic de la faillite **Nodot,** 17, rue Saint-André-des-Arts, Paris; Mme **Nodot,** 2, rue Carnot, à Romainville (Seine); Mme **Schmitt,** née **Collot,** 2, rue Carnot, à Romainville (Seine).

NOEL, 26 février 1927. — M. et Mme **De'amarche;** Mme Lucien **Noël;** Gabriel **Almeras,** ayant tous demeuré 41, rue des Cinq-Diamants, Paris.

ODIT (Georges), 15 novembre 1921. — M. **Odit** (Georges-Emile), ayant demeuré 29, rue de Châtillon, au Grand-Montrouge (Seine).

ODLER, 11 octobre 1924. — M. Michel **Odler** ou **Adler**, ayant demeuré 37, rue Vieille-du-Temple, Paris; M. **Chapira**, 37, rue Vieille-du-Temple, Paris.

ORLIANGE, 16 juin 1920. — M. **Orliange**, ayant demeuré 233, rue Vercingétorix, Paris; Mme veuve **Lacroix-Guillier**, 233, rue Vincingétorix, Paris.

PALFROY, 9 avril 1925. — M. et Mme **Clergeot**, 13, rue Trezel, Paris; M. **Palfroy**, 13, rue Trezel, Paris.

PARALIEU (Jean), 22 janvier 1926, M. **Paralieu**, 68, rue Julien-Lacroix, Paris; M. **Corseaux** (même adresse).

Demoiselle PASSEROTTI, 28 mars 1919. — Les ayants droit à la succession de Mlle Angelina **Passerotti**, ayant demeuré à Paris, 19, rue Vignon, où elle est décédée le 30 octobre 1919.

PEAN, 13 janvier 1925. — M. et Mme **Pigny**, 112 *bis*, rue de Ménilmontant, Paris; M. et Mme **Pean** (Maurice), **Audrieu** (Berthe), 112 *bis*, rue de Ménilmontant, Paris.

PECOUL, 25 mars 1927. — Ayants droit de M. **Pecoul** (Pierre-Baptiste), en son vivant, 12, rue Parmentier, à Puteaux.

PELARDY, 6 février 1926. — M. et Mme **Pelardy**, 22, avenue du Raincy, Villemomble; Mme **Arifont**; M. et Mme **Virgilio**, 36, avenue Gambetta, Courbevoie (Seine).

PELLET, 15 mai 1924. — M. **Moureaux** (Lucien), 56, rue Compans, Paris; M. **Pellet** (Joannès), 56, rue Compans, Paris; **Société anonyme des comptoirs vinicoles français**, 67, rue Voltaire, à Montreuil-sous-Bois; M. Raoul **Armand**, 34, rue du Languedoc, Paris.

PERAZZONE (Valentin), 31 mars 1925. — M. **Thomann**, 90, rue de Lourmel, Paris (15e); M. **Perazzone** (Valentin) et Mme Irma **Capitani**, son épouse, 6, rue des Petits-Champs, Paris.

PERIE, 2 août 1921. — M. et Mme **Perie**, ayant demeuré 85, rue Vieille-du-Temple, Paris; Mlle **Lamoureux**, 85, rue Vieille-du-Temple, Paris.

Veuve PERIN, 21 mai 1927. — Mme **Rouhaud**, Mme **Perin**, ayant toutes demeuré 35, rue de Bordeaux, à Charenton.

PERRATONE, 29 juillet 1926. — M. Pierre-Paul **Perratone**, ayant demeuré 48, rue Sauffroy, Paris.

PERRON, 10 octobre 1924. — M. et Mme **Perron-Le Guennec**, ayant demeuré 11, rue de Turenne, Paris; M. **Tisserand**, 11, rue de Turenne, Paris.

PETITDEMANGE, 20 février 1925. — M. et Mme **Guiliani** (Fernand); **Jouzeau** (Albertine), 11, rue Capri, Paris; M. **Petitdemange**, 11, rue Capri.

PEYRE (Jean), 23 avril 1925. — M. **Menoni** (Joseph), 5, rue Pernety, Paris; M. et Mme **Peyre**, 5, rue Pernety, Paris; Mme veuve **Conrad** (Eugénie), née **Gourdeau**, 16, rue Godefroy-Cavaillac, Paris.

PEYTAVIN (Abel), 20 mars 1925. — M. **Peytavin** (Abel) et Mme **Gervais** (Berthe), son épouse, à Cabrières (Var); M. **Laborie** (Jean) et Mme Gabrielle **Rieux**, son épouse, 65, rue Pajol, Paris; Mme Sylvine **Thevenin**, épouse de M. **Desclouis**, 29, rue Mathis, Paris (19e); M. Elie **Papon** et Mme Juliette **Servole**, son épouse, 65, rue Pajol, Paris.

PICHARD, 28 août 1924. — M. Georges **Pichard**, ayant demeuré à Paris, 59, rue Labrouste.

PIERMEE (Louis), 17 juin 1926. — M. **Piermée**, 16, avenue Félix-Faure, Paris; M. et Mme **Hameau** (même adresse).

PIGNES (Germain), 22 avril 1925. — M. et Mme **Blanc**, 19, rue Rouvet, Paris; M. **Pignes** (Germain), 19, rue Rouvet, Paris; M. et Mme **Pinel** (Octave), **Lecat** (Eugénie), 43, faubourg de Senlis, à Creil.

PIGNY, 9 octobre 1925. — M. **Pigny**, 112 *bis*, rue de Ménilmontant, Paris; M. **Chedeville** (même adresse).

PILLON (Henri), 27 janvier 1926. — M. Henri **Pillon**, ayant demeuré 14, rue Charles-V, à Paris.

PINEL, 9 avril 1925. — M. et Mme **Pignes**, 19, rue Rouvet, Paris; M. et Mme **Pinel**, 19, rue Rouvet, Paris.

PLASSIER, 14 avril 1925. — Mme **Lerel** (Mélina-Joséphine), née **Perre**, 128, rue Oberkampf, Paris; M. et Mme **Plassier-Million**, 10, avenue de Versailles, Paris; Mme veuve **Desphelippon**, 10, avenue de Versailles, Paris.

PLU, 21 mars 1927. — Mme **Giroud** (Maria), M. Auguste **Plu**, M. **Marot-Dorman**, ayant tous demeuré 29, rue Richard-Lenoir, Paris.

POINSAT, 12 mars 1927. — M. **Chassang**, M. et Mme **Poinsat**, ayant tous demeuré 179, avenue Jean-Jaurès, à Drancy.

POIREZ (Prosper-Emile), 13 décembre 1921. — M. **Poirez** (Prosper-Emile), ayant tous demeuré 24, boulevard Bineau, à Levallois-Perret.

PORTIER, 26 septembre 1924. — Mme Maria **Portier**, ayant demeuré 17, rue Pascal, à Paris.

POSTEL, 4 novembre 1921. — **Société des établissements Postel**, 199, rue de Vaugirard, Paris.

POTIN, 23 octobre 1925. — M. **Potin**, boulevard Victor-Hugo, Clichy; M. **Vignier** (même adresse).

Veuve PRODHON, 28 juillet 1925. — Mme veuve **Prodhon**, 7, rue de la Lingerie, Paris (1er); M. **Barbat** (Alfred) (même adresse).

PRUDHOMME, 2 août 1915. — M. **Prudhomme** (sans autre indication).

RACARY, 28 octobre 1925. — M. **Racary**, 107, rue de Ménilmontant, Paris; Mlle **Cardy** (Caroline) (même adresse).

RAYNAUD, 12 novembre 1924. — M. et Mme **Raynaud**, ayant demeuré 52, rue Piat, à Paris

REGNIER, 15 octobre 1924. — M. **Regnier**, ayant demeuré 28, rue Rebeval, Paris; M. **Ravise** (même adresse).

REISSER, 14 novembre 1925. — M. et Mme **Reisser**, 5, rue des Gardes, Paris; M. **Leblanc** (même adresse).

RENARD (Albert), 15 octobre 1925. — M. **Renard**, 15, rue Saint-Jacques, Paris; Mlle **Seals** (même adresse).

REYROLLE, 29 avril 1927. — Ayants droit de Mme **Reyrolle**, divorcée **Perrier**.

RIANDERE (Joseph), 31 mars 1925. — M. Maurice **Hersant**, 59, rue Ganneron, Paris; M. **Riandere**, 59, rue Ganneron, Paris.

RICARD (Elie), 29 mai 1922. — Mme veuve Elie **Ricard**, M. **Ricard** fils, à Paris.

RICQ, 1er juin 1927. — M. et Mme **Tourte**, 29, Grande-Rue, à Montfermeil; M. et Mme **Ricq**, ayant demeuré 44, boulevard Diderot, Paris; Mme **Ratineau**, veuve **Aumasson**, et Mlle **Allaud**, ayant élu domicile au cabinet Lecomte-Lofler, 4, boulevard Saint-Denis, à Paris

RICLET, 9 juillet 1926. — M. et Mme **Pacaut** (Charles), **Gille** (Jeanne), 23, rue Voltaire, Paris; M. et Mme **Riclet** (Louis-Fernand), 23, rue Voltaire, Paris; M. Jean **Niarfeix**, 23, rue Saint-Ambroise, Paris; Mme Jeanne **Doucet**, veuve de M. **Leblanc**, 23, rue Saint-Ambroise, Paris.

RIMBAULT, 25 janvier 1926. — M. et Mme **Rimbault-Fouquet**, ayant demeuré 51, rue Bargue, Paris; M. **Ciotsak** (François), 51, rue Bargue, Paris.

RIPPE, 6 septembre 1924. — M. Louis **Rippe**, ayant demeuré 61, rue Boursault, Paris.

ROINE, 19 février 1926. — M. et Mme **Roine**, ayant demeuré 28, rue Jannot, à Saint-Denis.

ROLET, 19 janvier 1925. — M. Emile **Cousin**, 45, rue Championnet, Paris; M. **Rolet** (Jean) et Mme **Borgies** (Pulchérie), son épouse (même adresse).

ROMANET, 13 juin 1924. — M. Pierre **Monpas** et Mme Félicité **Gillette**, 13, rue Léon, Paris; M. Théodore **Romanet** et Mme Suzanne **Dieudonne**, son épouse, 13, rue Léon, Paris.

ROUET, 9 avril 1926. — M **Rouet**, 204, rue de Vaugirard, Paris; M. **Houillon** (même adresse).

Veuve ROUCHAUD, 21 mai 1927. — Mme **Rouchaud**, M. et Mme **Léonard**, ayant tous demeuré 35, rue de Bordeaux, à Charenton.

ROYER, 26 août 1926. — Ayants droit de M. **Royer** (Charles), ayant demeuré à Paris, 1 *bis*, rue des Coutures, Saint-Gervais.

RUESTA, 24 septembre 1924. — Mlle Dominica **Ruesta**, ayant demeuré 160 *bis*, rue Vercingétorix, Paris.

Veuve RUIZ, 30 mai 1917. — Ayants droit de Mme Barbe **Bermann**, veuve de Henri-Léon **Ruiz**, née le 11 décembre 1841, à Sarolles (Moselle), ayant demeuré à Vincennes, 10, rue Saulpic, décédée à Châlons-sur-Marne le 9 décembre 1916.

SAUTRAINE, 13 février 1926. — M. Omer **Sautraine**, ayant demeuré 26, rue Polonceau, Paris; Mlle Madelene **Vertaure**.

SCHATZ (Thérèse), 15 mai 1920. Mlle Françoise **Schatz** ou ses **ayants droit**, Mannolsheim, par Saverne (Bas-Rhin).

SCHMITT, 5 août 1916. — Ayants droit de M. **Schmitt** (Jean-Baptiste), en son vivant, 3, rue Caillé, à Paris.

SCHWARTZ, 22 janvier 1924. — Mme Anne-Marie **Robert**, veuve **Morin**, 33, rue des Alouettes, Paris; M. Eugène **Schwartz**, 53, rue des Alouettes, Paris; Mme Berthe **Pichan**, veuve Etienne **Damain**, 53, rue des Alouettes, Paris.

SELLEN, 27 juin 1924. — M. Amédée **Fourrour** et Mme, née Yvonne **Maeghermann,** son épouse, 11, rue Ebelmen, Paris; M. Emile **Sellen,** 11, rue Ebelmen, Paris; M. Justin **Favre** et Mme, née **André** (Marthe), son épouse, 42, rue Gambetta, Drancy (Seine).

SEPTIER, 30 juin 1926. — Mme **Septier** ayant demeuré 131, rue des Boulets, Paris.

Demoiselle SEYRAT (Louise), 17 juin 1926. — Mlle **Seyrat,** 29, rue Balagny, Paris; M. et Mme **Roesignol** (même adresse).

SIMON, 13 février 1926. — M. et Mme **Simon** (Hippolyte), ayant demeuré 55, rue Bisson, à Paris.

SIMONET, 8 janvier 1926. — M. et Mme **Simonet,** 90 *bis*, rue Jean-Jaurès, Puteaux; M. Emile **Finck** (même adresse).

Demoiselle SIMONNETON, 7 septembre 1928. — Mlle **Simonneton,** ayant demeuré 52, rue Gauthey, Paris; M. Louis **Zaigue,** 52, rue Gauthey, à Paris.

SOCIETE ALSACIENNE DE PRODUITS METALLURGIQUES, 14 février 1924. — **Société alsacienne de produits métallurgiques,** 8, rue du Hekder, Paris.

Veuve SORT, 27 novembre 1926. — M. et Mme **Decornet,** Mme veuve **Sort,** ayant tous demeuré 87-89, rue de Ménilmontant, à Paris.

SOUQUE, 1er février 1924. — M. et Mme **Mercier,** 16, rue Marcadet, Paris; M. et Mme **Souque,** 16, rue Marcadet, Paris; M. Clément-Georges **Auzanneau** et Mme Anne-Marie **Marchand,** son épouse, 16, rue Marcadet, Paris.

SPARADO, 5 février 1926. — Mme **Sparado,** née Léocadie **Peugnet,** ayant demeuré 53, rue des Panoyaux, Paris.

STRIJIENSKI, 27 mai 1915. — M. **Strijienski,** 15, rue Soufflot, à Paris.

SUET, 1er mars 1924. — Ayants droit de M. Jules **Suet,** en son vivant 135, rue du Temple, Paris.

SUTTER, 16 décembre 1926. — Mlle **Gourdin,** M. et Mme **Sutter,** ayant tous demeuré 5, rue de l'Amiral-Aoussin, à Paris.

SOCIETE DES TAXIS MODERNES 6 février 1926. — **Banque d'Alsace-Lorraine,** 4 *bis*, place des Victoires, Paris; **Société des taxis modernes,** 161, route de la Révolte, à Levallois-Perret; **Société générale de courtage d'assurances,** 29 *bis*, rue d'Astorg, Paris.

TACKELS (Georges), 24 février 1925. — Mme veuve Germaine **Henri,** 29, rue Henri-Monnier, Paris (9e); M. Georges-Louis **Tackels,** 45, rue Condorcet, Paris; M. Jean-Joseph-Maurice **Perrot-Fachon,** 8, rue Turbigo, Paris; M. Joseph-Barthélemy-Etienne **Massio,** 29, rue Henri-Monnier, Paris.

TESSAROMATIS, 31 mai 1924. — MM. Demetrius et Georges **Tessaromatis,** 15, rue des Saints-Pères, Paris.

THIERRY, 7 octobre 1924. — Mme Lucie **Coutinet,** veuve **Thierry,** 125, rue Marceau, Montreuil-sous-Bois.

TIXADOR (Joseph), 3 avril 1925. — M. et Mme **Gasquet,** 53, rue du Mont-Cenis; M. **Tixador** (Joseph), 53, rue du Mont-Cenis.

TIZEAU, 14 mars 1927. — M. **Tizeau,** 12, rue des Halles, Paris; M. **Prevost,** syndic de faillite, 6, quai de Gesvres, Paris.

TONGLET, 14 octobre 1926. — M. et Mme **Tonglet,** 15, rue Amiral-Mouchez, Paris; M. **Pons,** 15, rue Amiral-Mouchez, Paris; M. et Mme **Petit-Jean** et **Soumet** (Louise), 104, avenue d'Italie, Paris.

TOUCHET (Edouard-Louis), 13 décembre 1921. — M. **Touchet** (Edouard-Louis) ayant demeuré 24, avenue Gaston-Boissier, Viroflay (Seine-et-Oise).

TOURNIER (Noël), 23 avril 1925. — M. Jean **Fenters,** 29, rue Albert, Paris; M. et Mme **Tournier** (Noël), 29, rue Albert, Paris.

TRANCHANT, 20 juin 1925. — M. **Tranchant,** 132, rue Nationale, Paris; M. **Jésus** (même adresse).

VALADE, 1er octobre 1926. — M. **Valade,** 133, rue de Paris, Poissy (Seine-et-Oise); M. **Hebrant** (Félix), 133, rue de Paris, Poissy (Seine-et-Oise).

VANPOUCQUE et demoiselle LABARRE, 2 avril 1925. — M. René **Vanpoucque,** 18, rue Julie, Paris; Mlle Georgette **La Barre,** 18, rue Julie, Paris; M. Louis **Carre** et Mme Jeanne **Elinval,** son épouse, 15, rue René-Bourgeois, Reims (Marne).

Veuve VERTU, 6 février 1926. — M. **Viber** (Fernand), 12, rue Moret, Paris (11e); Mme veuve Gaston **Vertu,** ayant demeuré 12, rue Moret, Paris.

VIARD, 16 décembre 1926. — M. et Mme **Viard,** M. et Mme **Sutter,** ayant tous demeuré 5, rue de l'Amiral-Roussin, à Paris.

VICAIRE, 28 février 1924. — MM. les héritiers de Mme Marie-Ambroisine **Bigot,** veuve de M. Louis-Frédéric **Vicaire**; MM. les héritiers de Mme **Caltar,** née **Vicaire** (Emilie-Marie), décédée à Paris, 29, avenue Henri-Martin, le 23 février 1909.

VIGNES, 27 septembre 1926. — M. et Mme **Douineau,** 26, rue Chauvelot, Paris; M. **Vignes,** 26, rue Chauvelot, Paris.

VIRGILE, 2 mars 1926. — M. et Mme **Virgile,** 21, rue Couprie, à Montrouge; M. et Mme **Morice** (même adresse); M. Edmond **Leroy** (même adresse).

VITALIS, 24 septembre 1924. — M. et Mme Aimé **Vitalis-Beria,** ayant demeuré à Paris, 5 *bis*, rue Flatters.

WERCK, 27 janvier 1925. — M. **Boguais** (Albert), 5, passage Dudony, Aubervilliers; M. **Werck** (Camille), 18 *bis*, rue de Chanzy, Paris.

WIEMERT, 9 avril 1926. — M. **Wiemert,** 1, rue de la Procession, Paris; M. **Gloher** (même adresse).

Dame WILHELM, épouse PANESSOT, 3 mars 1915. — Les héritiers de Mme Marie **Wilhelm,** épouse Paul-Auguste **Panessot,** décédée à Gigny-aux-Bois (Marne), le 11 juillet 1907.

WOOG, dit RUBENS, 11 octobre 1916. — Ayants droit à la succession de M. Samuel **Woog,** dit Charles **Rubens,** décédé à Paris, avenue de l'Alma, le 1er juin 1906.

SEINE-MARITIME

Arrondissement du Havre.

* COMPAGNIE DE REMORQUAGES ET DE SAUVETAGE LES ABEILLES, 18 août 1923. — **Compagnie de remorquages et de sauvetage Les Abeilles,** le Havre.

TREFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE, 6 novembre 1925. — **Société des tréfileries et laminoirs du Havre,** 28, rue de Madrid, Paris (8e).

Arrondissement de Rouen.

SOCIETE DES CHANTIERS FRANCO-BELGES, 26 septembre 1922. — M. l'inspecteur général des ponts et chaussées, ports maritimes, 1re section, le Havre (Seine-Maritime).

* SOCIETE SWIFT PACKING ET Ce, 31 décembre 1918.

SEINE-ET-MARNE

Arrondissement de Meaux.

JOUBERT (Louis), 9 septembre 1925. — M. **Joubert** (Louis), entrepreneur à Citry (Seine-et-Marne).

SEINE-ET-OISE

Arrondissement de Pontoise.

GUERIN (Gaston), RIGAULT (Hyppolyte), 17 juillet 1925. — M. **Guérin** (Gaston), boulevard du Parc, à Marseille; M. **Rigault** (Hyppolyte), 87, rue de Maubeuge, à Paris.

Arrondissement de Versailles.

DAVID (Hector), 25 juillet 1925. — Succession **David.**

AMOURELLE (Gaston), 1er mai 1925. — M. **Amourelle** (Gaston), chez Mme Menou, Saint-Michel-sur-Orge (Seine-et-Oise); Mme **Lescor** (Marie), 15, boulevard Gambetta, à Poissy (Seine-et-Oise).

GREFFE DU TRIBUNAL CIVIL, 7 novembre 1924.

LORCA (Miguel), 1er avril 1925. — M. **Lorca** (Miguel), 12, rue de la Chapelle, à Laon (Aisne).

SEVRES (DEUX-)

Arrondissement de Niort.

DE LINIERS de Buenos-Ayres à Niort, 13 février 1925. — Jacques **de Liniers** et Mme, née **Verges,** à Pontjarno, commune de Cours (Deux-Sèvres).

SOMME

Arrondissement d'Amiens.

BOUYNE (Clément), 24 novembre 1926. — M. **Bouyne** (Clément), 33, rue d'Amsterdam, Paris.

BULEUX (Octave) et DINOT (Madeleine), à Amiens, 1er mars 1927. — **Buleux** (Octave-Henri) et **Dinot** (Madeleine), à la Houssière (Orne); **Buleux** (Octave-Henri), 3, rue de Solférino, Paris; **Buleux** (Germaine), Villers-Bocage (Somme); **Quillier** (Roger), 24, avenue Claude-Villefaux, Paris; **Bourdrel,** avoué à Amiens; **Behin** (Ernest), notaire à Albert (Somme).

CASSAL (Georges), 24 novembre 1926. — **Cassal** (Georges), à Amiens, 3, rue Cavalloti, Paris.

TARN

Arrondissement de Castres.

SIGNIER (Paul), à Tournemire, commune de Castres.

VAR

Arrondissement de Toulon.

MOULET (Victor-Anne-Marie-Louis), 9 décembre 1925. — M. **Moulet** (Victor), suppression d'étude de notaire au Beausset (Var).

* QUI DE DROIT, 20 juillet 1921. — **Le ministre des finances et des affaires économiques, direction de la comptabilité publique, service des réparations des mesures de spoliation,** 71, boulevard Pereire, Paris.

* QUI DE DROIT, 20 octobre 1923. — **Le ministre des finances et des affaires économiques, direction de la comptabilité publique, service des réparations des mesures de spoliation,** 71, boulevard Pereire, Paris.

VAUCLUSE

Arrondissement d'Avignon.

GISCLARD (Marie), à Avignon, 20 juillet 1926. — Mme **Gisclard** (Marie), 31, boulevard Montebello, à Albi (Tarn).

VIENNE

Arrondissement de Limoges.

CONGREGATION DES SŒURS DE LA CROIX, à Limoges, 9 mai 1925.

VOSGES

Arrondissement d'Epinal.

* BONNA (Aimé), 10 septembre 1913. — M. **Bonna** (Aimé), entrepreneur, 78, rue d'Anjou, Paris.

* BONNA (Aimé), 26 septembre 1913. — M. **Bonna** (Aimé), entrepreneur, 78, rue d'Anjou, Paris.

YONNE

Arrondissement de Sens.

Consorts VOSELLE, 28 mars 1927. — Les héritiers de Mlle **Porquet** (Marie), 64, avenue de Verdun, à Bois-Colombes (Seine).

ALGERIE

Arrondissement d'Alger.

DE VILLERS (Georges), 15 janvier 1926. — Adresse inconnue.

ELLIOT J.W. ET Cie, 17 septembre 1926. — **Deniers de la Clidexale Bank Limited Glascow.**

GAX consorts, 9 août 1920. — Héritiers de Mme **Gax,** épouse **Coste,** chemin de Fontainebleau, Alger.

Consorts LEGRIS, 30 décembre 1913 — M. **Legris** (Eugène) et son épouse, née Isabelle **Brock,** sans adresse.

LOUBICS, 16 juillet 1918. — **Société des Automobiles Brassier,** à Ivry-Port (Seine) et Mme **Reloglia-Bouhabon.**

Consorts OSTERMANN, 28 février 1923. — Sans adresse.

SOCIETE D'ENTREPRISES MILITAIRES ET CIVILES, 1er décembre 1926 — **Société d'entreprises militaires et civiles,** 34, boulevard Armand-Gauthier, à Bordeaux (Gironde).

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS NAVALES, 3 novembre 1923. — **Société de constructions navales,** ancien port de d'Agha, Alger.

TRESOR PUBLIC, 27 octobre 1922. — M. le préfet d'Alger.

TRESOR PUBLIC, 5 février 1926. — M. le préfet d'Alger.

VAPEUR « INDUSTRIA », 11 février 1922.

Arrondissement de Blida.

FACCIOLLI (Joseph), 7 janvier 1922. —M. **Facciolli** (Joseph), ferme Marguerite, à Blida.

GIESSE (Escaré), 18 juillet 1924. — M. **Giesse** (Escaré), à Blida.

TRESOR PUBLIC, 23 septembre 1918. — **Trésor public,** centre Champlain, à Blida.

Arrondissement d'Orléansville.

EXPROPRIATION CHELIFF, à Orléansville, 29 octobre 1924. — Sans adresse.

Arrondissement de Bône.

LA SEQUANAISE CAPITALISATION, 1er août 1923. — **La Séquanaise,** 4, rue J.-Lefebvre, Paris, M. **Borg** (Joseph), à Bône; Mme **Peris** (Marie), épouse **Borg,** à Bône; Mme **Seigle,** dit **Seigle-Goujon-Veaggi** (Thérèse), épouse **Seigle-Goujon.**

DACOS, 21 mai 1927. — Me Tapic (Pierre), avocat à Bône.

Arrondissement de Guelma.

CAMBON (Ferdinand), propriétaire à Tebessa, 9 septembre 1922.

Arrondissement d'Oran.

CONSORTS COLIN, 19 juin 1926. — Sans adresse.

DESIRE (Hubert), 17 mai 1922. — Avocat **Pucinelli-Jacquemard Schiafino,** adresse inconnue.

TRESOR PUBLIC, 15 mai 1923. — Sans adresse.

TRESOR PUBLIC, 5 novembre 1926. — Sans adresse.

Arrondissement de Bel-Abbès.

ROCHEFORT (Fanny), 15 décembre 1921. — **Rochefort** (Fanny), épouse Georges **Goillot,** propriétaire à Prudon.

Arrondissement de Mostaganem.

TRESOR PUBLIC, 9 octobre 1924.

VAGNER (Nicolas), 8 août 1922. — **Vagner** (Julien), 36, rue Théodore-Ribot, à Colombes (Seine).

REUNION

Arrondissement du Vent.

ARNAUD (Marius), à Saint-Denis-de-la-Réunion, 11 janvier 1911. — Sans adresse.

GYSIN (Charles), à Saint-Denis-de-la-Réunion, 5 février 1925. — Sans adresse.

Veuve BEGUE (Bertrand), Saint-Denis-de-la-Réunion, 4 mai 1923. — Sans adresse.

Veuve TREBUCHET (Auguste), Saint-Denis-de-la-Réunion, 4 mai 1923. — Sans adresse.

LANGLOIS (Pierre), Saint-Denis-de-la-Réunion, 13 septembre 1924. — Sans adresse.

COMPAGNIE DU GAZ CLAYTON, à Saint-Denis-de-la-Réunion, 27 avril 1925. — Sans adresse.

TRESORERIE AUX ARMEES

COMMUNE DE XIRY COINT, 1914.

REGIMENT TIRAILLEURS SENEGALAIS, 1927.

III

NOTAIRES L/C DE DEPOTS

Me CADO (Barthélémy), notaire à Herbignac, arrondissement de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), solde de 27.985 F.

SEQUESTRES ET AUTRES MANDATAIRES DE JUSTICE

M. MENETRIER, mandataire de justice, commis greffier à Corbeil (Seine-et-Oise), solde de 21.126 F.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX FORCES ARMÉES (MARINE)

COMITÉ D'EXAMEN DES COMPTES DE LA MARINE

RAPPORT

PRÉSENTÉ

AU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

SUR LES

COMPTES DE TRAVAUX DE LA MARINE POUR L'EXERCICE 1954

(Décret du 20 juillet 1932.)

INTRODUCTION

Composition du comité d'examen des comptes de la marine au cours de la session 1955-1956.

Président.

M. Le Gorgeu, conseiller d'Etat honoraire.

Membres extérieurs à la marine.

MM. Panier, député.
Courrière, sénateur.
Le Hénaff, membre du Conseil économique.
Favier, conseiller maître à la Cour des comptes.
Essig, inspecteur général des finances.

Membres appartenant à la marine.

MM. Mariaul, vice-amiral.
Bredin, contrôleur général de 1re classe, directeur du contrôle.
Schennberg, ingénieur général de 1re classe du génie maritime, inspecteur général des constructions et armes navales.
Bertrand, commissaire général de 1re classe, inspecteur général du commissariat de la marine.
Douard, officier d'administration de 1re classe.
Meunier, ingénieur en chef des directions de travaux.

Représentant de la direction de la comptabilité générale.

M. Egaze, administrateur civil de classe exceptionnelle.

Rapporteur général.

M. Jacquet, contrôleur général de 2e classe de la marine.

Secrétaire.

M. Fourré, officier d'administration de 1re classe.

Rôle et attributions du comité.

(Art. 26 et 27 du décret du 20 juillet 1932 sur l'organisation et la comptabilité des travaux de la marine.)

« *Art.* 26. — Le comité d'examen des comptes de la marine est chargé d'examiner les comptes de travaux des divers services, d'en vérifier l'exactitude et de rechercher le résultat économique des diverses gestions.

« Il vérifie, notamment, les comptes d'exploitation, le bilan et le compte profits et pertes de la direction centrale des constructions et armes navales.

« Il formule dans un rapport ses appréciations et propositions des points de vue économique, administratif et comptable. Ce rapport, adressé au ministre six mois après la production des comptes, est publié au *Journal officiel*. Le ministre peut demander l'avis du comité sur toute question d'ordre économique, administratif et comptable concernant les arsenaux et établissements de la marine.

« *Art.* 27. — Le comité peut se faire délivrer pour ses vérifications tous les documents qu'il juge utile et appeler devant lui les directeurs et chefs de service du ministère pour lui fournir tous les renseignements et explications nécessaires. »

PREAMBULE

Au cours de la session précédente 1954-1955, le comité d'examen des comptes de la marine avait étudié les comptabilités de 1953 des deux services: des constructions et armes navales, d'une part; des travaux immobiliers et maritimes, d'autre part (1).

Au cours de l'actuelle session 1955-1956, le comité a examiné les comptes de 1954 pour les trois services suivants de la marine: constructions et armes navales, travaux immobiliers et maritimes, habillement — couchage — casernement.

La situation, en effet, se présente ainsi:

Pour le service des constructions et armes navales (*C. A. N.*), les comptes de travaux de 1954 constituent la quatrième expérimentation annuelle de la nouvelle réglementation comptable prescrite en 1950 et confirment une exactitude et une précision satisfaisantes, déjà esquissées l'an dernier: la période des essais semble achevée, avec ses incertitudes et ses tâtonnements. Aussi, a-t-il paru opportun, compte tenu au surplus de la longue étude des travaux de conversion réalisée l'an dernier, de se borner cette année à un examen relativement succinct de ce service.

Pour le service des travaux immobiliers et maritimes (*T. M.*) au contraire, les comptes de 1954, troisième expérimentation annuelle de la nouvelle comptabilité prescrite en 1951-1952, affirment pour la première fois une précision appréciable; ils ont donc été étudiés assez profondément, en particulier la partie afférente aux sections « parc à matériel » de chaque port, qui n'avait pu être examinée l'an dernier, car les bases comptables étaient alors trop incertaines.

Enfin, pour le commissariat de la marine, *le service habillement-couchage-casernement* (*H. C. C.*), délaissé depuis trois ans par le comité, a été assez longuement examiné cette année. Ce service, en effet, va être doté d'une nouvelle méthode comptable qui est depuis deux ans en essai dans les deux ports les plus importants de la métropole, Brest et Toulon. Les rapports fournis par ces ports sur la tenue des comptabilités en 1954, sans constituer encore une véritable reddition de comptes à proprement parler, ont paru assez substantiels pour que le comité puisse les étudier assez longuement et contribuer peut-être ainsi à l'élaboration de la réglementation définitive qui doit clore cette phase d'étude.

Pour le service des subsistances, le mode de comptabilité, qui est en vigueur depuis 1911, subit actuellement une refonte; mais l'expérience nouvelle, en cours depuis le 1er janvier 1954, n'est pas encore assez poussée pour que le comité ait pu utilement l'étudier dans ce rapport.

Lorsque ces deux dernières comptabilités auront ainsi été réformées, la totalité des réglementations régissant l'organisation et la tenue des comptes de travaux de la marine aura été rénovée depuis la reprise de l'activité du comité en 1948, et sur son initiative.

En définitive, le plan du rapport est le suivant:

Pages.

INTRODUCTION 421

PREMIERE PARTIE

Service des constructions et armes navales.

TITRE Ier. — Examen des comptes de travaux des services des C. A. N. du point de vue de leur régularité administrative.. 423
CHAPITRE 1er. — Observations générales..... 423
Section I. — Détermination des coefficients et prix d'unités de base prévisionnels..... 423
Section 2. — Corrélation entre les valeurs du matériel d'approvisionnement courant au compte de travaux et au compte d'exploitation..... 425
Section 3. — Incidence, dans la comptabilité, des évaluations des produits de confections à verser au compte spécial d'approvisionnement..... 426
Section 4. — Correction à apporter aux prix de nomenclature du matériel d'approvisionnement courant.... 426
CHAPITRE 2. — Observations particulières à certains services locaux 426

TITRE II. — Examen des comptes de travaux des services des C. A. N. du point économique..... 427
GÉNÉRALITÉS 427
CHAPITRE 1er. — Etude du salaire moyen des différents arsenaux et établissements..... 427
CHAPITRE 2. — Etude d'ensemble des frais généraux..... 429
Section 1. — Comparaison entre les éléments de frais généraux classés par nature d'opérations pour les différents arsenaux et établissements..... 429
Section 2. — Etude des prix synthétiques de l'heure de main-d'œuvre. — Appréciation des charges militaires comprises dans ces prix horaires..... 430
CHAPITRE 3. — Etude des frais généraux rapportés à la valeur de la main-d'œuvre. — Comparaison entre les prix de revient de l'heure de main-d'œuvre dans les différents ateliers et arsenaux..... 431
CHAPITRE 4. — Etude des frais généraux rapportés à la valeur des matières dans les différents arsenaux et établissements 431
CHAPITRE 5. — Etude des valeurs de matières d'approvisionnement courant incorporées dans les frais généraux.... 432

TITRE III. — Examen des comptes de travaux des services des C. A. N. du point de vue financier. — Etude du compte d'exploitation des C. A. N..... 432
CHAPITRE 1er. — Justifications des dépenses: corrélation entre les dépenses classées par chapitres budgétaires et les dépenses saisies par la comptabilité des travaux.. 434
CHAPITRE 2. — Analyse de la gestion de l'exercice: comparaison entre les dépenses totales et le prix de revient de la production..... 434
CHAPITRE 3. — Comparaison entre les crédits prévus au budget et les crédits consommés..... 436
CHAPITRE 4. — Conditions générales de fonctionnement du compte spécial d'approvisionnement. — Evolution de ce compte au cours de l'exercice 1955..... 436
CHAPITRE 5. — Situation de la trésorerie en ce qui concerne les travaux de conversion..... 436

DEUXIEME PARTIE

Service des travaux immobiliers et maritimes.

TITRE Ier. — Examen des comptes de travaux des services des T. M. du point de vue de leur régularité administrative.... 437
TITRE II. — Examen des comptes de travaux des services des T. M. du point de vue économique..... 439
CHAPITRE 1er. — Etude économique de l'ensemble des directions locales des T. M..... 439
Section 1. — Etude du salaire moyen..... 439
Section 2. — Etude des coefficients globaux de frais généraux 439
Section 3. — Etude des éléments de frais généraux classés par nature..... 440
Section 4. — Comparaison des prix complets de l'heure de travail en régie..... 442
CHAPITRE 2. — Etude économique des sections comptables « parc à matériel »..... 442
Section 1. — Examen des comptes d'exploitation de la section « parc à matériel » dans leur ensemble.... 442
Section 2. — Examen des résultats, par classe d'engins, des comptes d'exploitation de la section « parc à matériel »..... 443
A. — Matériel naval..... 443
B. — Véhicules utilitaires..... 443
C. — Engins de travaux publics..... 444

TITRE III. — Examen des comptes de travaux des services des T. M. du point de vue financier..... 445
CHAPITRE 1er. — Etude financière de l'ensemble des directions locales..... 445
CHAPITRE 2. — Etude financière des sections « parc à matériel »..... 445

TROISIEME PARTIE

Service de l'habillement-couchage-casernement.

PRÉAMBULE ET HISTORIQUE..... 446

TITRE Ier. — Les traits essentiels de la nouvelle comptabilité. 447
CHAPITRE 1er. — Comparaison des principes de l'ancienne réglementation et de la nouvelle..... 447
CHAPITRE 2. — De quelques aspects de la nouvelle réglementation 447

TITRE II. — Appréciation des modalités de principe et des premières mesures d'application de la comptabilité nouvelle 448
CHAPITRE 1er. — Frais généraux de direction..... 448
CHAPITRE 2. — Frais généraux d'approvisionnement. — Charges militaires..... 448
CHAPITRE 3. — Frais généraux supportés par les sections « ateliers »..... 449

QUATRIEME PARTIE

Propositions et vœux..... 451

(1) Le rapport correspondant, en date du 28 juillet 1955, a été publié au *Journal officiel* (doc. adm.) du 20 octobre 1955.

PREMIERE PARTIE

SERVICE DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES

La comptabilité des travaux du service des constructions et armes navales (C. A. N.) pour l'exercice 1954, qui embrasse comme à l'ordinaire plus de la moitié du budget de la marine, soit 108 milliards de francs sur un total de 181 milliards, a été successivement examinée par le comité :

Titre Ier : du point de vue de sa régularité administrative;

Titre II : du point de vue économique;

Titre III : du point de vue financier.

TITRE Ier

EXAMEN DES COMPTES DE TRAVAUX DES SERVICES DES C. A. N. DU POINT DE VUE DE LEUR REGULARITE ADMINISTRATIVE

Les comptes de 1954 du service des C. A. N. sont étudiés sous ce titre du point de vue de l'application correcte de la réglementation. Sont exposées successivement les remarques d'ordre général que l'examen de l'ensemble des comptes a suggérées au comité, puis les observations particulières qu'il a été amené à formuler, après avoir vérifié la comptabilité de chaque service local.

CHAPITRE Ier

Observations générales.

Les comptes en cause de l'exercice 1954 se rapportent à la quatrième année ayant suivi la réforme de la comptabilité des travaux en 1951.

Venant après deux années d'expérimentation et de tâtonnements (1951 et 1952), les comptes de la troisième année (1953) avaient été présentés dans leur ensemble d'une façon que le comité avait estimée satisfaisante dans son précédent rapport. Ceux de 1954 marquent encore une nette amélioration.

Aussi le comité se borne-t-il à présenter quelques commentaires sur les quatre points suivants :

— Détermination des coefficients et prix d'unités de base prévisionnels;

— Corrélation entre les valeurs du matériel d'approvisionnement courant au compte de travaux et au compte d'exploitation;

— Incidence, dans la comptabilité, des évaluations des produits de confections à verser au compte spécial d'approvisionnement;

— Corrections à apporter aux prix de nomenclature du matériel d'approvisionnement courant.

SECTION 1. — DÉTERMINATION DES COEFFICIENTS ET PRIX D'UNITÉS DE BASE PRÉVISIONNELS

Aux termes de la nouvelle réglementation de 1951, chaque compte annuel est arrêté pour le 1er avril qui suit la fin de l'exercice à l'aide de coefficients prévisionnels de frais généraux et de prix prévisionnels d'unités de base des entreprises, les éléments réels correspondants n'étant calculés que par la suite, uniquement pour servir de base à l'évaluation des coefficients prévisionnels de l'exercice suivan

Cette méthode permet un gain de temps de quelques mois dans l'arrêté des comptabilités annuelles.

Mais il est éminemment souhaitable que les services arrivent à évaluer ces coefficients prévisionnels à des taux s'écartant aussi peu que possible des éléments réels calculés postérieurement.

Dans son précédent rapport, le comité avait noté que si ces évaluations, pour les comptes de 1953, avaient été effectuées dans des conditions très convenables pour Cherbourg, Brest et Lorient, il n'en avait pas été de même pour Toulon et Bizerte

Les deux tableaux suivants indiquent au contraire que ces deux derniers services ont atteint, dans leur comptabilité de 1954, une qualité d'évaluation satisfaisante; ces tableaux précisent, pour les ateliers et les entreprises les plus importants de ces deux services, le pourcentage d'approximation atteint année par année dans la détermination des coefficients et prix prévisionnels par rapport aux coefficients et prix réels.

Pourcentage d'approximation des coefficients prévisionnels de frais généraux d'ateliers (dits « C. A. »).

$$\text{Pourcentage} = 100 \times \frac{\text{coefficient réel} - \text{coefficient prévisionnel}}{\text{coefficient réel.}}$$

ATELIERS	TOULON — P. 100.				BIZERTE — P. 100.			
	1951	1952	1953	1954	1951	1952	1953	1954
Bois	— 0,9	— 31,7	+ 1,3	+ 0,3	— 4,1	— 6,7	— 1,1	+ 0,4
Voilerie	— 14,8	— 23,2	— 0,3	+ 0,6	— 15,7	— 17,7	— 23	— 0,4
Immeubles. Service général	— 36,8	— 17,4	— 6,8	+ 8	— 12	— 0,4	— 6,4	— 0,8
Réparations	— 12,1	— 22,6	+ 5,2	+ 0,3	— 4	+ 1,8	— 6,2	0
Bâtiments en fer	— 1,9	— 18,8	+ 15	+ 0,5	»	»	»	»
Chaudronnerie	»	»	»	»	— 1,8	+ 1,3	— 9,6	— 0,3
Machines	+ 1,3	+ 33,4	+ 15,4	+ 0,6	+ 2	+ 0,6	+ 1,5	+ 0,4
Torpilles	+ 12,4	— 32,3	+ 21,3	+ 10	0	+ 2,8	— 0,6	— 0,6
Electricité	— 16,4	— 26,4	+ 0,3	+ 0,2	— 5	+ 1,1	— 11,8	0
Mouvements généraux	— 26,4	— 10,5	— 4,2	+ 0,2	— 7,8	— 2,1	— 8,2	— 0,9
Artillerie navale	— 16	— 24,1	— 0,2	+ 2	»	»	»	0
Dessin	— 9	— 21,6	— 6	+ 0,4	— 10	+ 1,3	— 14,4	— 0,2
Pyrotechnie	»	»	+ 7,4	+ 0,7	— 2,3	— 11,3	— 15	— 0,1
Transmissions	— 10	— 6,5	+ 5	+ 0,2	»	»	»	— 0,5

N. B. — L'indication 0 correspond à un écart inférieur à 0,1 p 100.

Pourcentage d'approximation des coefficients prévisionnels des unités de base des entreprises.

$$\text{Pourcentage} = 100 \times \frac{\text{prix réel} - \text{prix prévisionnel}}{\text{prix réel.}}$$

ENTREPRISES	TOULON — P. 100.				BIZERTE — P. 100.			
	1951	1952	1953	1954	1951	1952	1953	1954
Courant H. T. alternatif	+ 58	+ 31	— 16	+ 10	+ 4,6	+ 9	— 4,9	0
Courant B. T. alternatif	+ 75	+ 38	— 9,7	— 4	+ 13,2	+ 2,3	— 0,8	+ 0,2
Courant B. T. continu	+ 55	+ 50	— 1,8	— 4	— 17,9	+ 11,7	— 0,9	+ 0,2
Eau distillée	»	»	»	»	— 2,8	— 20	— 9	— 4
Air comprimé	+ 57	+ 34	— 0,1	— 2	+ 22	+ 5,8	— 9,1	+ 0,2
Bassins	+ 66	— 8	— 10	+ 0,4	+ 14,4	+ 13,4	— 6,2	0
Véhicules auto	+ 50	+ 61	— 19,8	+ 0,4	— 6,6 — 2,6	+ 8,5 + 7,5	+ 65	+ 0,4
Grues roulantes	+ 207	+ 37	— 15,3	+ 0,4	+ 6,6	+ 39	+ 13	+ 0,4
Grues flottantes					»	+ 10	— 14,9	0
Peinture	+ 52	+ 203	— 16,4	+ 0,1	»	»	»	»

N. B. — L'indication 0 correspond à un écart de 0,1 p. 100.

Pour les coefficients prévisionnels d'ateliers, Toulon a déterminé avec une très grande précision 11 de ses coefficients sur 13, et Bizerte dans les mêmes conditions la totalité de ses 13 coefficients.

Pour les prix prévisionnels d'unités de base, Toulon a très bien fixé 4 ou 5 d'entre eux, sur un total de 8, et Bizerte la totalité de ses 9 prix de base.

Voici au reste, pour tous les services à l'exception des bases d'outre-mer qui tiennent la comptabilité des travaux simplifiée réglementaire, les valeurs des imputations calculées au moyen des éléments prévisionnels les valeurs des dépenses réelles correspondantes, et la différence, constituant un reliquat d'incorporation qui doit normalement être faible :

Comparaison entre la valeur réelle de la somme des frais généraux d'ateliers, de magasins et des dépenses d'entreprises, et la valeur correspondante incorporée dans les comptes à l'aide des éléments prévisionnels

(En millions de francs.)

PORTS et ÉTABLISSEMENTS	FRAIS GÉNÉRAUX d'ateliers.			FRAIS GÉNÉRAUX du magasin.			DÉPENSES TOTALES des entreprises autonomes.			DÉPENSES TOTALES des entreprises d'ateliers.			TOTAL GÉNÉRAL		
	Réels.	Incorporés.	Reliquat.	Réels.	Incorporés.	Reliquat.	Réelles.	Incorporées.	Reliquat.	Réelles.	Incorporées.	Reliquat.	Réel.	Incorporé	Reliquat.
	1	2	3 = 2 − 1	4	5	6 = 5 − 4	7	8	9 = 8 − 7	10	11	12 = 11 − 10	13 = 1 + 4 + 7 + 10	14 = 2 + 5 + 8 + 11	15 = 3 + 6 + 9 + 12 = 14 − 13
Cherbourg	961,5	961,5	0	122,8	122,6	— 0,2	363,8	363,9	+ 0,1	193,8	193,8	0	1.641,9	1.641,8	— 0,1
Brest	2.278,3	2.280,9	+ 2,6	385,6	383,1	— 2,2	1.010,6	1.011	+ 0,1	265	265,1	+ 0,1	3.939,5	3.940,1	+ 0,9
Lorient	1.178,1	1.176,3	— 2,1	218	218,8	+ 0,8	459,4	460,5	— 1,1	97,7	97,8	— 0,1	1.953,5	1.244,7	— 0,1
Toulon	2.224,1	2.227,1	— 7	430	430,5	+ 0,5	1.366,1	1.374,7	+ 8,6	212,1	212,1	— 0,3	4.242,9	1.953,4	+ 1,8
Indret	721,6	719,5	— 2,1	77,7	78,3	+ 0,6	153,1	154,7	+ 1,6	»	»	»	952,4	952,5	+ 0,1
Guérigny	293,7	283,3	— 10,4	63	61,6	— 1,4	80,3	80,3	0	57,4	57,6	+ 0,2	494,1	482,8	— 11,6
Ruelle	665,1	664,7	— 0,4	45,1	79,1	+ 34	115,7	126,9	— 18,8	»	»	»	856,2	871	+ 14,8
Saint-Tropez ...	400,5	399,6	— 0,9	31,8	32,2	+ 0,4	75,5	75,8	+ 0,3	14,1	14,2	+ 0,1	521,9	521,8	— 0,1
Bizerte	903,8	904,9	+ 1,1	68,5	68,9	+ 0,4	516	515	— 1	39,3	39,2	— 0,1	1.527,6	1.528	+ 0,4
Saigon	669,7	668	— 1,7	174,8	174,8	0	610,5	612,2	+ 1,7	»	»	»	1.455	1.455	0

Les résultats d'ensemble sont excellents; il a été au surplus vérifié sur les états particuliers de chaque service qu'il n'y avait point de reliquats partiels importants, devant jouer en sens inverse et se compensant. Seuls quelques progrès restent à accomplir par Guérigny pour les coefficients prévisionnels de frais généraux d'ateliers, et par Ruelle pour ceux du magasin et pour les prix prévisionnels d'unités de base de ses entreprises.

Section 2. — Corrélation entre les valeurs du matériel d'approvisionnement courant au compte de travaux et au compte d'exploitation

Dans l'ensemble, assez complexe, de la comptabilité des travaux du service des C. A. N., il existe naturellement un certain nombre de corrélations.

L'une d'entre elles intéresse la valeur du matériel d'approvisionnement courant, qui doit apparaître au même taux dans la ligne du compte de travaux de chaque service et dans celle du compte d'exploitation.

Or, si cette corrélation est établie exactement pour les services de Cherbourg, Brest, Lorient, Toulon, le laboratoire central à Paris, et Gavres, il n'en est pas de même pour les autres services.

PORTS ou ÉTABLISSEMENTS	VALEUR DU MATÉRIEL d'approvisionnement courant utilisé aux travaux.		DIFFÉRENCE
	D'après le compte de travaux.	D'après le compte d'exploitation.	
	1	2	3 = 2 − 1
	(En millions de francs.)		
Guérigny	214,6	217,3	+ 2,7
Indret	268,7	260	— 8,7
Ruelle	200,6	201,6	+ 1
Saint-Tropez ...	111,2	97,1	— 14,1
Bizerte	433,5	430	— 3,5
Dakar	183,7	184,9	+ 1,2
Saigon	620,2	634,4	+ 14,2
Casablanca	40,9	36,4	— 4,5

Sans pouvoir expliquer complètement et sûrement les causes exactes de toutes ces différences, le comité s'est rendu compte qu'elles provenaient d'erreurs telles que les suivantes:

a) Les valeurs incorporées dans le compte de travaux ne correspondent pas toujours exactement au montant des états appréciatifs trimestriels qui est utilisé par la direction centrale pour effectuer les remboursements au profit du compte spécial d'approvisionnement;

b) Certains services ont pu inclure, dans les frais généraux, des dépenses de matériel spécial n'ayant pas fait l'objet d'une cession préalable au compte d'approvisionnement (c'est par exemple le cas de Saint-Tropez, ainsi qu'il sera précisé au chapitre 2 qui suit);

c) Dans le compte d'exploitation, des remboursements se rapportant à des exercices antérieurs ont été pris en compte à des lignes réservée aux éléments de l'exercice en cours, au lieu des lignes spéciales du compte.

En définitive, le comité croit qu'il serait utile de rappeler aux services l'intérêt que présente pour eux la vérification de cette corrélation.

Section 3. — Incidence, dans la comptabilité, des évaluations des produits de confections a verser au compte spécial d'approvisionnement

Le prix de revient des produits de confections et de transformations fabriqués pour le compte spécial d'approvisionnement figure au compte de travaux (titre III de la 1re partie) et doit être reporté au compte d'exploitation (produits); ce report a été effectué correctement par l'ensemble des services.

Par contre, le montant des versements correspondants, qui est calculé à l'aide des prix de nomenclature, doit être reporté au compte d'exploitation (dépenses) (1) pour sa valeur brute, et non pour sa valeur affectée du coefficient de correction de ces prix de nomenclature.

En effet, ce matériel doit être versé en magasin au prix de nomenclature au profit du compte spécial d'approvisionnement, et ne subir la correction de prix qu'ultérieurement, lorsqu'il sera délivré pour emploi aux travaux ou pour ravitaillement des navires; faute de quoi, la correction en cause serait prise en compte deux fois dans la comptabilité des travaux.

Or, la plupart des services n'ont pas reporté cette valeur brute; il est vrai qu'ils étaient orientés dans cette voie par la structure d'un tableau-type figurant en annexe d'une circulaire qui précise le fonctionnement du fonds d'approvisionnement, mais qui paraît erronée sur ce point particulier (2).

Seules, la direction de Cherbourg et la commission d'expérience de Gavres ont opéré d'une façon strictement comptable, mais en désaccord avec les termes de la circulaire précitée.

Voici au surplus les différences en cause:

PORTS ou ÉTABLISSEMENTS	VALEURS DES VERSEMENTS des produits de confections.		DIFFÉRENCE
	D'après le compte de travaux.	D'après le compte d'exploitation	
	1	2	3 = 2 — 1
	(En millions de francs.)		
Brest	64,9	60,5	— 4,4
Lorient	21,7	20,2	— 1,5
Toulon	349,3	323,9	— 25,4
Indret	2,3	2,1	— 0,2
Guérigny	Ne figure pas sur le compte.	364,9	
Ruelle	42,3	39,5	— 2,8
Saint-Tropez	5,9	3,2	— 2,7
Oran	14,8	13,8	— 1
Bizerte	18,5	17,3	— 1,2
Casablanca	Ne figure pas sur le compte.	Ne figure pas sur le compte.	
Saigon	64,4	60,2	— 4,2

Les différences apparaissant à la colonne (3) correspondent très généralement à la valeur de — 7 p. 100 de la correction des prix de nomenclature en 1954.

Il a été suggéré à la direction centrale de rectifier sur ce point particulier la circulaire sus-visée, et de rappeler aux services locaux la nécessité de s'assurer que la corrélation en cause est bien vérifiée dans leurs comptes.

La direction centrale a donné son accord au comité.

(1) A la partie III (opérations complémentaires), ligne 1 (versement au compte spécial d'approvisionnement des produits de confections).

(2) Circulaire ministérielle n° 12 812 CAN/Ad du 27 octobre 1948.

Section 4. — Correction a apporter aux prix de nomenclature du matériel d'approvisionnement courant

Toutes les matières d'approvisionnement courant doivent être prises en compte dans la comptabilité des travaux à des prix unitaires subissant, lorsqu'il est nécessaire, une correction trimestrielle en cas d'augmentation (ou de diminution) des indices économiques, qu'il s'agisse d'articles nomenclaturés ou d'articles hors nomenclature (1).

L'établissement de Saint-Tropez n'a effectué cette correction qu'au matériel nomenclaturé.

Les directions de Dakar et Casablanca ne l'ont effectuée ni sur l'une ni sur l'autre des deux catégories de matières.

En particulier pour ces deux derniers services, les chapitres budgétaires d'emploi de ce matériel ont remboursé de ce fait au compte spécial d'approvisionnement une valeur supérieure à leurs dettes réelles, puisque le cœfficient de correction, négatif, était de — 7 p. 100 environ en 1954.

La différence correspondante est d'environ 13 millions de francs à Dakar, et 2,9 millions à Casablanca.

Chapitre 2

Observations particulières à certains services locaux.

L'examen des comptabilités des services locaux a en outre conduit le comité à formuler les observations suivantes:

Dakar.

Dans le compte annuel, le tableau II: dépenses de frais généraux et d'entreprises (4e partie de la nomenclature des travaux), doit comprendre toutes les dépenses relatives à ces deux catégories de groupes comptables. Le total des dépenses à répartir ainsi doit être égal au total des colonnes 15 et 21 du tableau I.

Or, la direction a incorporé dans ce tableau I les dépenses d'entreprises, s'élevant à 44 millions, alors que cette même valeur, à tort, n'a pas été comptabilisée dans le tableau II.

Les parts horaires de frais généraux sont sous-estimées d'autant.

Casablanca.

Un reversement anormal de matériel spécial de 83 millions, correspondant à des articles délivrés en 1950, 1951, 1952 et 1953, a été effectué dans les comptes de 1954, ce qui fausse les prix de revient des travaux de la division III du titre 1er: Travaux et installations nouvelles à terre, de 1954.

Il eût été préférable de réaliser les reversements en cause au titre de chaque exercice intéressé.

Etablissement de Guérigny.

1° L'établissement de Guérigny a porté au tableau II du compte annuel de travaux une valeur de 43.426.000 F, au poste de frais généraux « F. Amortissement et majorations diverses », au lieu de 54.722.000 F se décomposant comme suit:

F. G. de services communs	21.641.300 F
F. G. de magasin	321.000
F. G. d'ateliers	30.233.500
F. G. d'entreprises autonomes	2.526.200
Total	54.722.000 F.

L'erreur commise provient du poste « services communs », auquel il n'a été imputé qu'une somme de 10.345.000 F au lieu de 21.641.000 F, soit une différence de 11.296.000 F.

2° L'établissement n'a pas indiqué la valeur des versements de confections à la ligne correspondante du compte de travaux.

Etablissement de Saint-Tropez.

L'établissement a imputé à ses comptes de frais généraux du matériel spécial provenant d'indices autres que l'indice 0 (compte spécial d'approvisionnement). Or dans les cas particuliers où du matériel (outils spéciaux, matériels divers servant à l'entretien des machines) appartenant à d'autres indices est nécessaire à l'entretien, il est indispensable d'en faire la cession préalable au compte spécial d'approvisionnement (2).

Faute de quoi, en particulier, les corrélations habituelles sont impossibles.

Diégo-Suarez.

La direction de Diégo-Suarez, qui n'avait fourni aucun compte depuis quelques années, a présenté cette année un compte d'exploitation sommaire, mais pas de compte de travaux.

(1) Circulaire n° 21907 CAN/O/ORG du 7 mars 1950.

(2) Circulaire n° 42341 CAN/O/ORG du 4 février 1952.

TITRE II

EXAMEN DES COMPTES DE TRAVAUX DES SERVICES DES C. A. N. DU POINT DE VUE ECONOMIQUE

Généralités.

Le comité croit faciliter au lecteur l'intelligence de ce titre II en rappelant d'abord quelques généralités, qui précisent les éléments essentiels du problème et l'esprit dans lequel il est étudié dans la suite du rapport.

Le degré plus ou moins économique du fonctionnement d'un établissement industriel constitue une caractéristique très complexe, ne se dégageant nettement que dans des cas rares, mais qu'il est cependant nécessaire, en vue d'une bonne gestion, d'évaluer, ou tout au moins d'estimer, fréquemment.

On tente habituellement de le faire en surveillant et en appréciant un assez grand nombre d'éléments ou de paramètres de l'entreprise. Les uns sont relativement stables: nature des travaux effectués, qualité de l'outillage. Les autres varient facilement: qualité, prix de revient unitaire et quantité des produits obtenus; valeur de l'organisation; rendement du personnel et modalités de rémunérations; importance des frais généraux et éventuellement des charges spéciales; proportion relative des heures « directes » de travail pour la production et des heures de frais généraux, etc.

L'appréciation de ces nombreux paramètres, de leur évolution dans le temps, reste opération délicate, car ils sont parfois indépendants, et ils peuvent, lorsqu'ils varient ensemble, tendre à produire des effets tantôt convergents, tantôt divergents, et s'annulant alors l'un l'autre quelquefois; ainsi il arrive qu'une entreprise améliore son outillage et laisse se dégrader l'organisation du travail. Elle peut, au contraire, par l'introduction d'un outillage nouveau, puissant mais coûteux, augmenter notablement ses frais généraux (amortissement en particulier), mais, corrélativement, réduire davantage encore le nombre d'heures nécessaires à la fabrication du produit, en définitive diminuer le prix de revient unitaire et améliorer ainsi sa gestion.

En somme, le caractère économique du fonctionnement d'une entreprise n'est jamais connu par la seule appréciation ou la seule mesure d'un unique paramètre, par exemple la valeur du cœfficient de frais généraux; par contre, il peut, dans une certaine mesure, se dégager de l'examen de plusieurs de ces éléments.

Pour un établissement donné, la méthode la plus rigoureuse et la plus claire consisterait à comparer les prix de revient des objets fabriqués avec ceux qui sont réalisés par d'autres établissements. Dans la marine, ce procédé s'applique assez difficilement et assez peu souvent, qu'il s'agisse de rapprochement entre les prix de revient de deux services industriels de ce département militaire ou entre rendements d'un de ces services et des entreprises privées comparables. D'une part, en effet, les différents arsenaux et établissements de la marine réalisent très généralement des prestations différentes: certains arsenaux effectuent essentiellement des réparations, d'autres des constructions neuves; parmi ces derniers, il existe de nettes spécialisations, qui s'imposent d'ailleurs: par exemple, l'arsenal de Cherbourg construit depuis longtemps des sous-marins, Lorient des petits bâtiments de surface, Brest des gros bâtiments. D'autre part, les réalisations des ateliers et chantiers de la marine ont peu souvent leur analogue dans l'industrie privée, sauf pour les navires, dont les prix ne peuvent d'ailleurs être comparés qu'avec de grandes difficultés et de grandes précautions (1).

Quoi qu'il en soit, seront étudiés dans cet esprit, en cette partie du rapport, quelques-uns des paramètres en cause:

— le salaire moyen des différents arsenaux et établissements;

— les frais généraux qui grèvent ce salaire moyen, et l'évaluation de la valeur de la charge militaire que représentent, pour les arsenaux de la marine, les sujétions militaires;

— les frais généraux rapportés à la valeur de la main-d'œuvre d'une part, à celle des matières d'autre part.

Avant d'aborder ces différents chapitres, rappelons les caractéristiques essentiels de l'organisation industrielle des arsenaux et établissements de la marine, et des comptabilités réglementaires qui y sont tenues.

Organisation générale du potentiel industriel des C. A. N.

D'un service local des C. A. N. à un autre, la nature des travaux effectués et l'organisation sont très différentes; les résultats économiques ne peuvent donc pas être immédiatement comparés, et les rapprochements sont surtout à faire entre service analogues; on peut, de ce point de vue, distinguer les trois grandes familles suivantes:

a) Arsenaux des quatre ports métropolitains : Cherbourg, Brest, Lorient, Toulon; encore est-il préférable de grouper d'une part Cherbourg et Lorient, arsenaux de moyenne importance, d'autre part Brest et Toulon, arsenaux notablement plus considérables, à effectif ouvrier du même ordre de grandeur, mais dont les charges essentielles sont cependant dissemblables, Brest réalisant surtout des constructions neuves, Toulon des réparations.

b) Arsenaux et bases d'outre-mer : Bizerte, Oran, Casablanca, Dakar et Diego-Suarez qui, tout en ayant des destinations de principe analogues à celles des arsenaux métropolitains, possèdent en fait, à cause de leur situation géographique ou stratégique, des caractéristiques industrielles et économiques très spéciales. Cependant, jusqu'à plus ample informé, les modalités de fonctionnement de Bizerte incitent à comparer cet arsenal important, de plein exercice, à ceux de la métropole plutôt qu'aux autres bases d'outre-mer, ainsi qu'il apparaîtra par les chiffres cités dans la suite du rapport.

c) Les quatre établissements : Indret, Ruelle, Guérigny et Saint-Tropez, qui ressemblent davantage à des usines, Indret s'occupant d'études et constructions d'appareils moteurs et évaporatoires, Ruelle de grosse métallurgie, étude et construction de canons, Guérigny d'études et élaborations d'acier, fabrication d'ancres et chaînes, et Saint-Tropez d'études, essais et constructions de torpilles.

Caractéristiques essentielles de la comptabilité industrielle tenue dans les services locaux des C. A. N.

Pour le calcul réglementaire des prix de revient d'objets ou matières fabriqués par un service local des C. A. N., la règle générale est la suivante : de multiples coefficients de frais généraux sont utilisés, un seul affecte la valeur des matières directement employées; par contre, d'assez nombreux (plus d'une vingtaine pour certains arsenaux) affectent la valeur de la main-d'œuvre directe, puisque la réglementation de la marine prévoit d'établir un tel coefficient *par atelier*.

Les prix de revient correspondants de l'heure de main-d'œuvre directe dans ces différents ateliers seront comparés ci-dessous.

Mais le comité a depuis de nombreuses années estimé par surcroît commode de pouvoir résumer l'importance de l'ensemble des frais généraux d'un service local de C. A. N. par un seul coefficient, conduisant à un seul prix de revient de l'heure de main-d'œuvre. Ce prix de revient « synthétique » de l'heure, répondant pour chaque service à cette préoccupation, sera, pour l'année 1954, établi également dans cette deuxième partie du rapport.

A signaler toutefois une exception à la règle précédente : les bases d'outre-mer (Oran, Casablanca, Dakar, Diego-Suarez) peuvent appliquer depuis 1952 une méthode beaucoup plus simple, qui fait apparaître un seul coefficient de frais généraux, rapporté uniquement aux dépenses de main-d'œuvre, à l'exclusion de tout coefficient « matières ». Le prix horaire correspondant est donc très comparable au « prix synthétique de l'heure » susvisé.

CHAPITRE 1er

Etude du salaire moyen des différents arsenaux et établissements.

Pour déterminer ce salaire moyen, la réglementation prescrit de prendre en compte :

— les éléments dépendant du travail fourni (salaire brut, primes sur tarifs, primes mensuelles, abondements pour heures supplémentaires, indemnités diverses : essais à la mer, « panier », corvées, etc.);

— les éléments autres, c'est-à-dire les charges sociales : congés payés, maladies, absences autorisées, prestations familiales, part contributive de l'Etat pour les retraites et les assurances sociales (1).

Le salaire moyen annuel d'une direction locale est obtenu en divisant toutes les dépenses de salaires ci-dessus énumérées par le nombre total d'heures de travail effectuées.

Enfin, à l'exception de Toulon, de Saint-Tropez et de Paris, les ports et établissements de la métropole ont subi en 1954 un abattement de zone variable : 9 p. 100 des salaires et 12 p. 100 des allocations familiales pour Guérigny et Ruelle; 7,5 p. 100 et 10 p. 100 pour Cherbourg; 3,75 p. 100 et 5 p. 100 pour Brest et Indret; 3,33 p. 100 et 3,75 p. 100 à Lorient.

(1) Par exemple, pour un navire de guerre (ou de commerce) d'un type déterminé, le prix est une notion très complexe, qui dépend en particulier, toutes choses égales par ailleurs, du nombre des bâtiments identiques construits et du numéro dans la série: dans le même chantier, le prix du premier navire est très supérieur à celui du deuxième, lui-même supérieur au prix du troisième, et ce n'est qu'au quatrième, cinquième ou sixième que le prix de revient tend à se stabiliser. Or, très rares sont les séries de bâtiments qui atteignent une telle ampleur.

(1) La définition précise du salaire à prendre en considération dans la comptabilité des travaux du service des C. A. N. n'a pas toujours été celle-ci; des fluctuations importantes se sont manifestées depuis un demi-siècle. Sur ce point, le lecteur est renvoyé à l'historique figurant au précédent rapport (*Journal officiel*, Document administratif, du 20 octobre 1955, p. 253).

En définitive, le tableau suivant permet de comparer les quotes-parts horaires correspondant aux éléments précités :

Tableau précisant la valeur des éléments du salaire moyen.

ARSENAUX ou établissements.	QUOTES-PARTS HORAIRES COMPRISES DANS LE SALAIRE MOYEN										IMPOT cédulaire.	SALAIRE moyen net.	POUR MÉMOIRE — Abattement de zone.	
	Salaire brut de présence.	Primes.	Indemnités diverses (Essais, paniers)	Salaire de maladie.	Congés payés.	Absences autorisées.	Prestations familiales.	Part contributive de l'Etat pour Retraite.	Part contributive de l'Etat pour Sécurité sociale.	Sous-total des charges sociales.			Sur salaire.	Sur allocations familiales.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	10 *bis.* = 5+6 +7+8 +9+10	11	12 = 2+3 +4 +10 *bis.*	13	14
													P. 100.	P. 100.
Cherbourg :														
1953	148,67	16,33	2,01	7,37	12	3,48	39,28	9,16	6,32	77,61	0,76	215,38	0,5	10
1954	156,63	18,74	2,32	7,75	11,71	2,26	38,43	9,71	6 28	76,14	0,70	251,53	7,5	10
Brest :														
1953	157,82	18,88	2,73	8,80	12,29	3,62	43,41	10,60	6,57	85,29	10,42	275,14	3,75	5
1954	167,49	19,88	2,60	9,72	12,86	2,29	42,47	10,44	6,82	84,60	10,85	285,42	3,75	5
Lorient :														
1953	162,24	22,44	3,84	7,27	12,91	4,91	46,81	10,19	6,82	88,91	0,57	278	3,75	5
1954	170,85	23,27	3,97	7,68	12,94	3,21	45,24	10,87	6,87	86,81	0,56	285,46	3,33	3,75
Toulon :														
1953	170,14	20,25	5,11	8,10	12,33	2,99	24,55	12,62	3,81	61,40	1,61	261,84	0	0
1954	175,16	21,04	5,50	8,12	11	1,71	26,42	15,51	4,10	67,26	1,01	269,97	0	0
Guérigny :														
1953	143,43	19,64	1,97	9,22	10,92	2,25	32,92	9,47	6,34	71,12	0,65	236,81	9	12
1954	150,93	19,96	2,21	7,15	13,65	2,99	32,55	9,71	6,33	71,78	0,64	245,52	9	12
Indret :														
1953	163,81	19,24	1,30	5,73	12	3,81	34,31	10,04	6,31	72,26	0	256,61	3,75	5
1954	173,26	21,80	2,81	5,18	12,27	1,77	33,93	10,44	6,31	69,90	0,13	267,90	3,75	5
Ruelle :														
1953	157,44	35,01	1,31	7,41	11,71	1,89	24,12	11,50	11,58	68,24	0	261,68	9	12
1954	167,52	32,05	0,95	8,18	11,57	3,69	23,21	10,73	5,71	63,02	0	263,61	9	12
Saint-Tropez :														
1953	166,73	25,11	1,88	7,62	14,47	6,02	28,64	9,88	7,63	74,26	0	267,98	0	0
1954	174,98	26,56	2,69	6,79	15,34	3,96	29,40	10,59	7,37	73,45	0	277,88	0	0
Bizerte :														
1953	164,47	17,24	6,45	2,33	13,69	6,63	33,71	9,21	0	65,57	0	253,73	»	»
1954	179,87	19,55	1,95	3,25	14,41	5,21	40,80	9,86	4,01 (*a*)	77,54	0	278,91	»	»
Oran :														
1953	159,91	14,95	3,33	1,51	12,93	4,02	32,61	8,64	4,65	64,36	0 (*b*)	242,55	»	»
1954	159,54	16,29	2,41	1,08	11,91	3,03	30,15	7,61	5,50	59,28	5,64	243,16	»	»

(*a*) Le régime de la sécurité sociale n'a été rendu applicable à la Tunisie qu'à partir du 1er janvier 1954.
(*b*) En 1953, Oran avait porté le montant des impôts dans les allocations non incorporées dans le salaire moyen (D^2).

L'examen des éléments de ce tableau suggère les remarques suivantes :

1° D'une manière générale, la composition du personnel ouvrier ne varie pas notablement d'un service local à l'autre : les pourcentages de manœuvres, d'ouvriers ordinaires, d'ouvriers spécialistes et d'ouvriers hautement qualifiés sont très comparables. Aussi ne peut-il y avoir normalement de différences très marquées entre les éléments de salaire qui dépendent du travail fourni.

Dans le sein d'un même exercice, les écarts paraissent être presque uniquement dus aux différences d'abattements de zone, à l'exception de quelques cas particuliers qui seront précisés ci-dessous.

2° De l'exercice 1953 à l'exercice 1954, les variations de valeur sont essentiellement dues aux augmentations des tarifs de salaires durant l'année 1954 :

4 p. 100 à compter du 18 janvier pour les seuls ouvriers du « livre » ;
7 p. 100 à compter du 1er juillet pour l'ensemble des ouvriers, sauf les techniciens ;
3 p. 100 à compter du 1er juillet pour les techniciens ;
4,5 p. 100 à compter du 29 novembre pour les seuls ouvriers du « livre ».

On peut retenir, pour l'interprétation de certains éléments évalués dans la suite du titre II, un taux de hausse moyenne de 4 p. 100 environ de 1953 à 1954.

Plus précisément, le pourcentage de hausse par port entre ces deux exercices est le suivant :

Arsenaux métropolitains.		Etablissements.	
Cherbourg	4 p. 100	Guérigny	3,9 p. 100
Brest	3,7 p. 100	Indret	4,1 p. 100
Lorient	2,9 p. 100	Ruelle	0,8 p. 100
Toulon	3,6 p. 100	Saint-Tropez	3,7 p. 100

Ces taux sont très comparables, à l'exception cependant de Lorient (2,9 p. 100) et surtout de Ruelle (0,8 p. 100).

Ces différences s'expliquent :

a) *Pour Lorient :* par la diminution en 1954 des quotes-parts « absences autorisées » (4,91 F en 1953 ; 3,21 F en 1954) et « allocations familiales » (46,81 F en 1953, 45,24 F en 1954).

b) *Pour Ruelle :* par la diminution en 1954 des quotes-parts « primes » (35,01 F en 1953, 32,05 F en 1954) et « sécurité sociale » (11,58 F en 1953, 5,71 F en 1954) ; cette dernière avait du reste été calculée de façon erronée en 1953.

Rappelons que les augmentations du salaire proprement dit (salaire brut de présence) n'entraînent pas *a fortiori* une augmentation systématique ou systématiquement proportionnelle de tous les éléments composant le salaire moyen.

3° *Primes:* les quotes-parts pour primes sont en général comprises entre 19 et 22 F, sauf celles de Lorient (23,30 F), Saint-Tropez (26,60 F) et Ruelle (32 F).

Les valeurs particulières pour ces trois services s'expliquent: Lorient, par les méthodes de préfabrication pratiquées depuis quelques années et qui exigent une activité d'équipe plus intense et plus coordonnée; Saint-Tropez, par un travail sur tarif spécialement délicat; Ruelle, par la proportion considérable de travaux sur tarifs, soigneusement chronométrés, qui a pu être obtenu dans le cadre d'une organisation approfondie de la production.

4° *Salaires de maladies:* pour les arsenaux et établissements de la métropole, les quotes-parts sont, comme en 1953, assez comparables: elles se situent presque toutes entre 7 F et 8 F, à l'exception de celle de Brest qui est plus forte (9,72 F) et de celle d'Indret, qui est la plus faible (5,16 F).

5° *Salaires de congés payés:* les valeurs de ces quotes-parts sont bien groupées (12 à 13 F), sauf peut-être celle de Saint-Tropez qui reste, comme en 1953, quelque peu supérieure aux autres (15,34 F).

6° *Salaires d'absences autorisées:* les quotes-parts correspondantes, de faible valeur, se situent presque toutes entre 1,70 F et 3,70 F, à l'exception des deux valeurs les plus fortes à Saint-Tropez (3,96 F) et Bizerte (5,21 F).

7° *Prestations familiales:* les valeurs de ces quotes-parts n'ont pas varié notablement entre 1953 et 1954, à l'exception de celle de Bizerte, qui passe de 33,70 F à 40,80 F.

L'écart demeure donc assez important entre la Bretagne, où les familles des ouvriers de la marine ont de nombreux enfants: Lorient (45 F) et Brest (42 F), et certaines autres régions: Toulon (26 F) et Ruelle (23 F).

Certains arsenaux supportent donc, à ce point de vue, des charges supérieures à celles des autres.

8° *Part contributive de l'Etat:* les valeurs de ces parts horaires sont, comme il est normal, assez bien groupées, puisqu'elles dépendent de coefficients de retenues réglementaires communs à tous les ports.

Cependant, à Toulon, la part « sécurité sociale » est plus faible que dans les autres arsenaux à cause de la proportion plus grande des « ouvriers précaires ». La part « retraites » est au contraire plus forte, indique le service, à cause de l'importance du nombre des ouvriers « temporaires » qui sont devenus « réglementés » en 1954.

9° *Impôt cédulaire:* comme pour l'exercice 1953, les quotes-parts relatives à cet impôt sont très disparates en 1954, et pour les mêmes raisons: les errements pratiqués dans les divers arsenaux et établissements, en l'absence d'une réglementation précise, sont différents.

Le comité avait suggéré l'an dernier d'harmoniser ces usages dans le sens d'une prise en compte générale de la valeur de cet impôt.

La direction centrale a pris en considération cette suggestion, et la réforme en cause sera appliquée probablement à partir de 1956.

Pour conclure, à l'exception des quelques cas particuliers qui ont été relevés ci-dessus, notamment pour le poste « prestations familiales », les éléments constitutifs du salaire moyen forment un ensemble assez cohérent, et l'on peut considérer que ces valeurs de salaires constituent une base acceptable dans l'évaluation des prix de revient.

Chapitre 2

Etude d'ensemble des frais généraux.

La détermination des dépenses directes afférentes à une fabrication ne présente guère de difficultés de principe; il est relativement aisé, en effet, de connaître avec précision le nombre d'heures qui ont été passées à réaliser un travail déterminé, ainsi que la quantité et la valeur des matières nécessaires.

Il n'en est pas de même pour la détermination des frais généraux et leur répartition entre les différentes fabrications; ce sont là problèmes délicats, dont les solutions comportent nécessairement des règles conventionnelles qui seront toujours susceptibles d'être critiquées, dans la marine comme dans l'industrie privée.

Sans pouvoir insister, dans le cadre de ce rapport, sur ces questions de principe, rappelons seulement que les règles essentielles dégagées en la matière dans le plan comptable national étaient appliquées depuis de nombreuses années dans la comptabilité des travaux du service des C. A. N.

Dans ce chapitre, les valeurs des frais généraux des services de C. A. N. seront successivement examinées sous les aspects suivants:

— seront d'abord comparés les éléments de ces frais généraux, classés par nature d'opérations;

— sera ensuite étudié le « prix de revient synthétique » de l'heure de travail de chaque arsenal, tel qu'il a été défini plus haut.

Section 1. — Comparaison entre les éléments de frais généraux classés par nature d'opérations pour les différents arsenaux et établissements.

Dans le compte de travaux de chaque service local, les frais généraux sont groupés par nature d'opérations sous les rubriques suivantes:

A. — Dépenses d'entretien.
B. — Dépenses de fonctionnement.
C. — Dépenses d'enseignement technique.
D. — Allocations et indemnités au personnel ouvrier.
F. — Charges supplétives d'amortissements et de majorations diverses.
G. — Charges supplétives autres.

Comme les années précédentes, le comité a tenté d'analyser la part de chacune de ces catégories de frais généraux dans le prix de revient synthétique de l'heure, en divisant chacune de ces masses de dépenses par le nombre d'heures affectées à la production (heures appliquées directement à l'exploitation proprement dite, augmentées des heures de production des entreprises); on obtient ainsi la quote-part des frais généraux due, dans le prix de revient synthétique de l'heure de main-d'œuvre, à la catégorie de frais correspondante, quotité qu'on peut appeler plus brièvement « part horaire ».

Les différentes parts horaires seront examinées ci-dessous; elles sont comparées à celles de 1953. Cependant, pour effectuer une comparaison valable, il importe de se rappeler que les tarifs de salaires ont augmenté d'environ 4 p. 100 de 1953 à 1954.

A. — *Dépenses d'entretien*, et B. — *Dépenses de fonctionnement.*

Les éléments concernant ces dépenses ont été examinés séparément pour les deux rubriques A et B ci-dessus.

La distinction entre dépenses d'entretien et dépenses de fonctionnement n'étant pas toujours très nette, il est probable que certains services classent parfois dans une catégorie des dépenses qu'un autre service eût classées dans l'autre. Le comité a donc étudié, cette année encore, la somme A + B de ces deux éléments, en vue d'apprécier si l'examen de cette somme A + B s'avère plus significatif que celui de chaque élément séparé A et B.

A. — *Dépenses d'entretien.*

Pour les quatre arsenaux métropolitains, la part horaire des frais généraux d'entretien varie entre 26 F et 65 F (en 1953: 25 F et 55 F). Elle est notablement plus forte à Brest que dans les autres arsenaux, vraisemblablement à cause du taux élevé des postes « main-d'œuvre » et « matières ».

Par exemple, les dépenses correspondantes de main-d'œuvre, qui sont à Toulon de 193 millions de francs, atteignent 336 millions de francs à Brest, et celles de matières, de 184 millions de francs à Toulon, sont de 246 millions de francs à Brest, alors que le nombre d'heures directes de production est d'environ 9 millions à Brest, 12 millions à Toulon.

Il faut rappeler toutefois que la nature d'activité des deux ports est très différente, Brest réalisant surtout des constructions neuves, Toulon des réparations.

Pour les quatre établissements, la part horaire varie entre 70 F et 116 F (en 1953: 75 F et 139 F).

Pour les bases d'outre-mer, la part horaire varie entre 64 F et 79 F (en 1953: 55 F et 84 F) (1).

B. — *Dépenses de fonctionnement.*

La part horaire des frais généraux de fonctionnement varie pour les quatre arsenaux métropolitains entre 115 F et 153 F (en 1953: 106 F et 160 F), pour les quatre établissements entre 242 F et 311 F (en 1953: 238 F et 296 F) et pour les bases d'outre-mer entre 201 F et 439 F (en 1953: 176 F et 499 F).

Les quotes-parts d'Oran et de Casablanca sont fortes. Il semble que les pourcentages des heures de main-d'œuvre employée aux comptes de frais généraux de fonctionnement soient élevées:

67 p. 100 de la main-d'œuvre productive à Oran;
64 p. 100 de la main-d'œuvre productive à Casablanca,

alors qu'ils atteignent des valeurs notablement plus faibles dans les arsenaux métropolitains:

27 p. 100 à Cherbourg;
31 p. 100 à Brest, Lorient et Toulon.

Les différences entre les situations géographiques des arsenaux en cause, entre leurs structures et leurs conditions de fonctionnement peuvent vraisemblablement expliquer dans une notable mesure de tels écarts.

(1) Dans tout ce chapitre, les limites en valeur indiquées traditionnellement ne tiennent pas compte cette année des éléments de Dakar: ce service très particulier jouit en effet d'un régime financier spécial (franc C.F.A.) entraînant, pour les paramètres étudiés, des valeurs peu comparables avec les paramètres correspondant des autres bases.

Somme A + B des frais généraux d'entretien et de fonctionnement.

La somme des parts horaires des frais généraux d'entretien et de fonctionnement A + B varie pour les arsenaux entre 140 F et 220 F (en 1953: 131 F et 202 F), pour les établissements entre 335 F et 384 F (en 1953: 355 F et 377 F)et pour les bases d'outre-mer entre 265 F et 515 F (en 1953: 231 F et 583 F).

La part horaire de Cherbourg est notablement plus faible que celles des trois autres arsenaux métropolitains. Le montant du poste « personnel entretenu » de ce service est en effet un peu trop faible, car des imputations concernant les dépenses en cause étaient effectuées aux dépenses directes plutôt qu'aux frais généraux plus systématiquement par ce service. Comme suite à une suggestion du comité, la direction centrale a complété la réglementation en prescrivant des modalités qui harmoniseront les pratiques des différents ports en cette matière (1). Ainsi la différence entre les valeurs des parts horaires de Cherbourg et celles des autres arsenaux métropolitains va-t-elle très probablement s'atténuer en notable partie à partir de l'année 1956.

Cette remarque concernant Cherbourg vaut également pour les frais généraux d'entretien A, de fonctionnement B, et pour la somme A + B étudiée ci-contre.

C. — *Frais généraux d'enseignement technique.*

L'enseignement technique donné par les services des C. A. N. forme des cadres (ingénieurs de direction de travaux et techniciens d'études et de fabrications) et des apprentis.

Il est intéressant de distinguer les parts horaires afférentes à chacun de ces deux enseignements.

Pour les quatre arsenaux métropolitains, la part horaire relative à la formation des cadres varie entre 4 F et 11 F (en 1953: 5 F et 9 F); les différences de taux proviennent essentiellement des différences entre les nombres d'élèves admis par port aux écoles techniques de Brest et à l'école des pyrotechniciens de Toulon.

La part horaire relative à l'apprentissage varie entre 7,50 F et 15,50 F (en 1953: 6,50 F et 16 F). Comme les années précédentes, la part horaire de Lorient est nettement plus élevée que celle des autres arsenaux.

Pour les quatre établissements, la part horaire relative à la formation des cadres varie entre 3 F et 14 F (en 1953: 1 F et 16 F), la part de l'apprentissage entre 10 F et 15 F (en 1953: 11 F et 16 F).

Pour les bases d'outre-mer, la part de Bizerte est à peu près normale, mais celle d'Oran est très élevée, la quote-part pour l'apprentissage étant trois fois plus forte que celle des arsenaux et établissements métropolitains.

Au total, la part horaire afférente aux deux enseignements varie pour les arsenaux métropolitains entre 12 F et 22 F (en 1953: 11 F et 22 F), pour les établissements entre 13 F et 29 F (en 1953: 13 F et 30 F).

D. — *Allocations et indemnités au personnel ouvrier.*

Les allocations et indemnités au personnel ouvrier comprennent deux catégories:

D1: éléments incorporés dans le salaire moyen, qui ont donc été étudiés au chapitre précédent;

D2: éléments non incorporés dans le salaire moyen, et inclus en conséquence dans les frais généraux.

Cette dernière catégorie comprend essentiellement les éléments suivants: subventions, secours, indemnités de licenciement, salaires des ouvriers détachés, etc.

La part horaire varie, pour les quatre arsenaux, entre 6 F et 11 F (en 1953: 5 F et 6 F), pour les quatre établissements entre 3 F et 14 F (en 1953: 2 F et 8 F) et pour les bases d'outre-mer entre 15 F et 40 F (en 1953: 14 F et 43 F).

Ces valeurs sont très disparates, aussi bien dans les ports que dans les établissements et les bases d'outre-mer. Dans ces dernières, les taux sont en général élevés, pour des raisons locales permanentes qui ont été précisées dans les deux précédents rapports du comité (2). Etant donné le caractère spécial de ces indemnités et leur diversité, il n'est guère possible de les comparer.

F. — *Charges supplétives d'amortissements et de majorations diverses.*

L'appellation « charges supplétives » s'applique, dans la terminologie de la marine, à certains frais généraux assez particuliers: les uns correspondent à des catégories de dépenses inéluctables dans l'industrie privée, mais n'existant pas, du moins au même degré, dans un service industriel d'Etat (intérêt du capital immobilisé, certains impôts, etc.); d'autres sont bien supportés par la marine, mais par un service autre que celui des C. A. N. (charges dites « contributions permanentes des autres services »: contrôle, commissariat, T. M., police, service d'incendie, etc.); d'autres enfin sont à la charge du service des C. A. N., mais par une voie différente de celle de la comptabilité des travaux (cas des amortissements). En définitive, tous ces éléments sont à incorporer aux prix de revient des arsenaux et établissements hors des ports pour que ces prix puissent être légitimement comparés, le cas échéant, à ceux de l'industrie privée.

Ces charges supplétives sont classées réglementairement en deux catégories:

La première « F. — Amortissements et majorations diverses » est étudiée ci-dessous; la seconde « G. — Charges supplétives autres » sera examinée un peu plus loin.

Cette première catégorie F comprend:

— les amortissements des immeubles (bâtiments d'administration, ateliers, magasins) et du gros outillage (y compris le matériel roulant et le matériel flottant);

— les frais généraux d'administration centrale;

— les impôts.

Pour les quatre arsenaux métropolitains, la part horaire des amortissements varie entre 20 F et 50 F (en 1953: 20 F et 47 F). Les parts de Lorient et Brest sont les plus fortes, les équipements en outillage de ces deux ports étant relativement plus importants que ceux de Cherbourg et de Toulon.

Les parts horaires pour majorations diverses (frais généraux centraux et impôts) varient entre 21 F et 24 F (en 1953: 20 F et 23 F); essentiellement proportionnelles au montant des salaires payés, elles sont très comparables.

Pour les quatre établissements, les parts horaires d'amortissement varient entre 41 F et 100 F (en 1953: 39 F et 112 F); les parts horaires pour majorations diverses entre 28 F et 32 F (en 1953: 25 F et 31 F).

G. — *Charges supplétives autres.*

Ces charges comprennent:

— les concours apportés gratuitement par les autres services;

— le montant des annuités représentatives des retraites du personnel entretenu et ex-immatriculé;

— l'assurance contre l'incendie;

— les frais de justice;

— l'intérêt du capital immobilisé.

Le poste « intérêt du capital immobilisé » représente la plus grande partie de cette catégorie de frais généraux (4/5 environ); il est calculé d'une part pour les immeubles et le gros outillage (1) et d'autre part pour l'approvisionnement du magasin (2).

La part horaire de l'ensemble de ces charges supplétives varie pour les quatre arsenaux métropolitains entre 23 F et 38 F (en 1953: 22 F et 39 F), pour les établissements entre 32 F et 69 F (en 1953: 32 F et 68 F) et pour les bases d'outre-mer 18 F et 56 F (en 1953: 23 F et 63 F).

SECTION 2. — ETUDE DES PRIX SYNTHÉTIQUES DE L'HEURE DE MAIN-D'ŒUVRE. — APPRÉCIATION DES CHARGES MILITAIRES COMPRISES DANS CES PRIX HORAIRES

Dans la comptabilité des travaux, réglementaire des services de C. A. N., est prescrit le calcul d'un prix de l'heure de main-d'œuvre par atelier.

Les arsenaux principaux possèdent chacun une vingtaine d'ateliers, et bénéficient donc d'une vingtaine de ces prix horaires, dont chacun comprend la part de frais généraux propres à l'atelier correspondant et la part convenable des frais généraux des services communs. Ces prix horaires ne comprennent ni les frais généraux rapportés à la valeur des matières, ni les dépenses d'entreprises, dont certaines ont cependant souvent le caractère de frais généraux; ces dépenses sont comptabilisées à part dans le calcul du prix de revient.

En dehors de ces éléments réglementaires, les seuls qui soient utilisés pour le calcul des prix de revient des produits fabriqués par les arsenaux, le comité détermine traditionnellement un « prix synthétique de l'heure de main-d'œuvre » unique pour chaque service local, ainsi qu'il a été indiqué précédemment. Ce prix est afférent, non aux seuls frais généraux rapportés à la main-d'œuvre, mais à l'ensemble de ces frais, et permet ainsi de dégager un coefficient unique des F. G. rapportés à la seule valeur de la main-d'œuvre.

Sous la présente section, est étudié ce prix synthétique, somme du salaire horaire moyen et des six parts horaires de frais généraux A, B, C, D, F et G qui viennent d'être étudiées.

(1) C. M. n° 3044 C. A. N./ Ad. du 3 juin 1956.

(2) Oran et Casablanca: importance du personnel détaché;
Bizerte: dépenses afférentes au fonctionnement du train maritime.

(1) Calculé à raison de 5 p. 100 de la valeur restante des immobilisations au premier jour de l'exercice.

(2) Calculé à raison de 1 p. 100 de la valeur des sorties du matériel d'approvisionnement courant.

Le tableau suivant précise les pourcentages d'augmentation de ces prix synthétiques de l'heure d'une année à l'autre:

Pourcentage de variation des prix synthétiques de l'heure d'une année à l'autre.

ARSENAUX ET ÉTABLISSEMENTS	DE 1953 A 1954.	POUR MÉMOIRE — De 1952 à 1953.
	P. 100.	P. 100.
Cherbourg	5	5
Brest	5	3
Lorient	0	6
Toulon	6	— 2
Guérigny	— 2	6
Indret	4	6
Ruelle	— 3	2
Saint-Tropez	1	4
Oran	— 5	— 3
Bizerte	8	3
Pour mémoire: augmentation moyenne des taux de salaire des ouvriers de la marine.	4	3

L'ensemble des pourcentages de variation entre 1953 et 1954 est très comparable pour Cherbourg, Brest et Toulon (5 à 6 p. 100). A Lorient, le prix synthétique de l'heure n'a pas sensiblement varié, l'augmentation des tarifs de salaire ayant été compensée par une notable diminution de la part horaire des frais généraux de fonctionnement.

A Guérigny et à Ruelle, ce prix horaire a diminué, grâce à la compression des frais généraux d'entretien pour Guérigny, des frais généraux de fonctionnement pour Ruelle.

A Oran, le prix horaire synthétique a diminué, pour les deux raisons suivantes:

a) Le salaire moyen n'a pas varié de 1953 à 1954, à cause de l'embauchage d'un assez grand nombre d'ouvriers précaires, dont le salaire est inférieur à celui des ouvriers de la marine proprement dits;

b) Les quotes-parts de frais généraux ont diminué, tout spécialement celles d'entretien (A), d'allocations diverses (D), d'amortissement (F) et de charges supplétives (G).

L'augmentation du prix synthétique de Bizerte est dû à l'importance des dépenses de frais généraux de fonctionnement.

Pour les bases d'outre-mer, à l'exception de Bizerte qui soutient la comparaison avec les arsenaux de la métropole, les prix horaires obtenus sont très disparates, correspondant à des situations très variées.

Précisons enfin que le nombre d'heures de production a augmenté quelque peu dans tous les ports et établissements.

Appréciation de la valeur des charges militaires comprises dans le prix synthétique de l'heure de main-d'œuvre.

Les résultats obtenus restent très comparables à ceux des exercices précédents, sont un peu plus groupés, et se répartissent autour de la proportion de charges militaires de un quart à un tiers du total des frais généraux des services locaux, à l'exception des pourcentages d'Oran et de Bizerte, un peu plus élevés.

Chapitre 3

Etude des frais généraux rapportés à la valeur de la main-d'œuvre. — Comparaison entre les prix de revient de l'heure de main-d'œuvre dans les différents ateliers et arsenaux.

Les frais généraux comprennent essentiellement ceux qui sont rapportés à la valeur de la main-d'œuvre, et ceux qui sont rapportés à la valeur des matières.

Pour l'ensemble des services des C. A. N. en 1954, la première catégorie, atteignant 13 milliards de francs environ, est notablement plus importante que la seconde, qui est de 2,4 milliards, alors que le total des dépenses s'élève à 108 milliards.

La nouvelle réglementation de 1951 prescrit pour ses frais généraux rapportés à la main-d'œuvre une diminution pour charges militaires en fonction, pour l'outillage, d'un usage moins intense qui en est fait parfois dans les ateliers de la marine par rapport à l'usage dans un chantier privé (1).

Le tableau suivant précise pour chaque service local:

— la valeur réelle totale des frais généraux rapportés à la main-d'œuvre;

— la part de ces frais généraux affectée aux charges militaires;

— la différence entre ces 2 valeurs, qui est prise en compte pour la détermination des prix de l'heure de main-d'œuvre.

ARSENAUX ou établissements.	VALEUR TOTALE réelle des frais généraux rapportés à la main-d'œuvre	VALEUR des charges militaires	VALEUR des frais généraux « industriels » rapportés à la main d'œuvre
	1	2	3 = 1 — 2
	(En millions de francs.)		
Cherbourg	1.022	38	984
Brest	2.341	317	2.024
Lorient	1.310	142	1.168
Toulon	2.431	292	2.139
Guérigny	209	92	117
Indret	711	30	681
Ruelle	830	129	701
Saint-Tropez	468	52	416
Oran	855	(1) 382	473
Bizerte	929	108	821
Casablanca	141	32	109

(1) La valeur considérable des charges militaires à Oran est due pour beaucoup à la situation très particulière de ce port, qui est depuis quelques années l'objet d'importants travaux d'expansion.

Comme les années précédentes, le comité a étudié et comparé entre eux les prix horaires des différents ateliers en 1954, et ces éléments pour chaque atelier en 1952, 1953 et 1954.

Il a examiné également avec intérêt les rapports de gestion des ingénieurs chargés des ateliers (2).

Il se propose d'émettre plus longuement son avis sur ces questions dans son prochain rapport.

Chapitre 4

Etude des frais généraux rapportés à la valeur des matières dans les différents arsenaux et établissements.

Aux termes de la nouvelle réglementation de 1951 qui a modifié profondément le mode de calcul des frais généraux (F. G.) de matières, le coefficient de F. G. rapportés à la valeur des « matières », unique pour chaque service local, est déterminé en déduisant d'abord des F. G. totaux du magasin une quote-part, qui est virée à la rubrique « charges militaires »; cette quote-part est proportionnelle à l'excédent de la valeur du stock sur celle de la consommation annuelle de matières, considérée comme niveau normal de stock de l'industrie privée (le reste des F. G. est alors rapporté à la valeur des matières délivrées par le magasin).

(1) Coefficient réducteur pour charges militaires $\frac{N-n}{N}$, voir rapport du comité du 22 juillet 1953 (*J.O.*, annexe administrative du 11 septembre 1953), p. 303 et 304.

(2) La réglementation prévoit que, dans ce rapport de gestion, chaque ingénieur:

« Précise, pour son domaine d'activité et en les justifiant, les dispositions souhaitables pour l'amélioration de la productivité des ateliers ou entreprises dont il est chargé;

« Recherche dans le secteur privé des termes de comparaison avec le prix des ateliers ou entreprises qu'il exploite. »

(Circulaire n° 62192 CAN/A du 12 décembre 1953, art. 81 de l'instruction générale du 1 octobre 1932 et commentaires de cet article.)

Le tableau suivant précise pour chaque service local:
— la valeur totale réelle des frais généraux rapportés aux matières;
— la part de ces frais généraux à virer aux charges militaires;
— la différence entre ces 2 valeurs, qui représente en résumé la valeur des frais généraux « industriels » rapportés aux matières.

Tableau précisant la valeur des frais généraux rapportés aux matières.

ARSENAUX ou ÉTABLISSEMENTS	VALEUR TOTALE réelle des frais généraux	VALEUR des charges militaires	VALEUR des frais généraux industriels
	1	2	3 = 1 — 2
	(En millions de francs.)		
Cherbourg	215	109	106
Brest	553	124	429
Lorient	246	42	204
Toulon	626	230	396
Bizerte	241	182	59
Guérigny	57	»	57
Indret	81	21	60
Ruelle	76	»	76
Saint-Tropez ...	58	28	30

Comme les années précédentes, les charges militaires en cause sont nulles à Ruelle et à Guérigny; dans ces établissements, très comparables à des usines privées, la valeur de l'approvisionnement n'est pas supérieure à celle du matériel délivré annuellement par le magasin.

Les valeurs de ces coefficients de frais généraux rapportés à la valeur des matières sont comparées à celles des deux années précédentes dans le tableau suivant:

Coefficients de frais généraux rapportés à la valeur des matières.

(Charges militaires déduites.)

ARSENAUX et ÉTABLISSEMENTS	1952	1953	1954
	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Cherbourg	4,9	41	3,2
Brest	6,2	4,75	4,6
Lorient	11,6	7	5,6
Toulon	5,1	3,8	4,2
Bizerte	3,8	2,7	4,6
Ruelle	5	3	1,6
Guérigny	5	5,3	5,1
Indret	6,4	6,5	6,3
Saint-Tropez ...	5,2	3,6	2

Ces coefficients sont bien groupés: sept sur neuf sont compris entre 3,2 p. 100 et 6,3 p. 100.

Au surplus, les variations les plus importantes s'expliquent ainsi:

Bizerte: les frais généraux du magasin sont passés de 202 millions en 1953 à 251 millions en 1954, alors que la valeur des sorties de matériels est restée à peu près la même pour les deux exercices.

Ruelle et Saint-Tropez: les frais généraux atteignent à peu près le même montant en 1953 et en 1954; par contre, la valeur des sorties de matériels a presque doublé en 1954.

Chapitre 5

Etude des valeurs de matières d'approvisionnement courant incorporées dans les frais généraux.

Dans la masse totale des frais généraux des services locaux des C. A. N., qui atteint 16 milliards de francs environ, les matières d'approvisionnement courant constituent une part qui, sans être prépondérante, s'avère cependant assez importante, et s'élève à 2,6 milliards.

Alors que, dans cette masse totale, les dépenses de main-d'œuvre sont relativement faciles à surveiller, il est difficile de contrôler le rythme des consommations des matières susvisées, et dans la pratique, des dépassements de crédits se sont parfois manifestés. Cependant, quelques services locaux ont résolu le problème en octroyant aux ateliers intéressés des allocations en deniers calculées en fonction du nombre correspondant des ouvriers (1).

Le comité croit utile d'encourager cette pratique en faisant apparaître, pour l'ensemble des services locaux, cette valeur de matières d'approvisionnement consommées par heure de travail.

(1) Et, de plus, en multipliant parfois l'allocation de base, calculée en général en valeur-matières rapportée à l'heure de main-d'œuvre, par quelques coefficients, les uns inférieurs à 1, les autres supérieurs à 1, pour tenir compte de la nature de l'atelier.

Le tableau suivant rassemble les renseignements en cause:

Valeur des matières d'emploi courant dépensées aux frais généraux (et entreprises) par heure de travail d'ouvrier.

ARSENAUX ou ÉTABLISSEMENTS	EXERCICE	NOMBRE d'heures total de travail (production frais généraux et entreprises).	VALEUR des matières délivrées aux frais généraux (et entreprises).	VALEUR des matières pour une heure de travail.
		1	2	3 = 2 : 1
			(En milliers de francs.)	(En francs.)
Cherbourg	1953	7.435.000	194.783	26
	1954	7.722.000	218.553	28
Brest	1953	13.522.000	418.384	31
	1954	14.070.000	415.899	29
Lorient	1953	7.666.000	215.538	28
	1954	7.943.000	201.668	26
Toulon	1953	17.000.000	489.782	28
	1954	17.459.000	651.902	37
Indret	1953	2.747.000	182.952	67
	1954	2.892.000	183.660	63
Guérigny	1953	1.181.000	88.695	75
	1954	1.313.000	98.445	75
Ruelle	1953	2.685.000	136.160	50
	1954	2.784.000	111.800	40
Saint-Tropez ...	1953	1.905.000	88.604	46
	1954	1.980.000	86.840	43
Bizerte	1953	5.739.000	205.687	36
	1954	5.486.000	215.635	39
Oran	1953	1.646.000	86.747	54
	1954	2.106.000	131.718	62
Casablanca	1953	340.000	14.919	44
	1954	409.000	18.956	46

Les allocations horaires des quatre arsenaux principaux sont très proches, sauf celle de Toulon en 1954.

Celles des établissements sont notablement plus élevées et plus disparates.

La surveillance attentive de cette quote-part horaire pour chaque atelier peut permettre à chaque service local de comprimer rationnellement et efficacement cette catégorie assez importante de frais généraux.

Le nombre total des heures effectuées en un an pour l'ensemble des arsenaux, établissements et bases d'outre-mer étant de 75 millions environ, on conçoit aisément l'économie substantielle qui serait obtenue par une simple diminution moyenne de 1 F de la valeur-matière par heure d'ouvrier.

TITRE III

Examen des comptes de travaux des services des C. A. N. du point de vue financier: étude du compte d'exploitation des C. A. N.

Chaque année, les services locaux des C. A. N. établissent règlementairement, pour le 15 juillet qui suit la fin de l'exercice, un compte d'exploitation qui fait en particulier ressortir la corrélation devant nécessairement exister entre les dépenses saisies dans les prix de revient (ligne de la comptabilité des travaux) et les recettes, ou dépenses, classées par chapitre budgétaire (ligne de la comptabilité financière).

A l'aide de tous ces comptes d'exploitation particuliers, la direction centrale dresse le compte général d'exploitation, qui récapitule l'ensemble des dépenses des arsenaux, établissements et bases d'outre-mer ainsi que celles de la direction centrale elle-même.

Ce compte comporte divers tableaux dont le plus important est reproduit ci-dessous. L'ensemble permet les comparaisons et études suivantes:

1° Justification des dépenses de 1954: corrélation entre les dépenses classées par chapitres budgétaires et les dépenses saisies par la comptabilité des travaux, c'est-à-dire entre la comptabilité financière et la comptabilité des travaux;

2° Analyse de la gestion de l'exercice: comparaison entre les dépenses totales et le prix de revient de la production;

3° Comparaison entre les crédits prévus au budget et les crédits consommés;

4° Situation du compte spécial d'approvisionnement;

5° Situation de la trésorerie en ce qui concerne les travaux de conversion.

COMPTE D'EXPLOITATION DES C. A. N. POUR L'EXERCICE 1954

EMPLOI

	Imputation directe.	Imputation des différences d'incorporation.		Total.
	(En millions de francs.)			
Dépenses enregistrées dans la comptabilité des travaux et les « Comptes Achats »:				
Constructions neuves:				
Travaux (et délivrances de matériel d'approvisionnement courant) ...	39.926	+	15	39.941
Achats de matériel spécial.....	25.956			25.956
Entretien de la flotte:				
Travaux (et délivrances de matériel d'approvisionnement courant) ...	24.212	+	9	24.221
Achats de matériel spécial.....	6.685			6.685
Confections pour le compte spécial d'approvisionnement	1.152			1.152
Cessions à la marine marchande.....	227			227
Cessions à particuliers, autres ministères, etc.	710			710
Cessions à d'autres services de la marine	891			891
Achats de matériel spécial.....	89			89
Etudes, recherches, prototypes:				
Travaux (et délivrances de matériel d'approvisionnement courant) ...	2.067			2.067
Achats de matériel spécial	611			611
Equipements:				
Travaux (et délivrances de matériel d'approvisionnement courant) ...	3.004			3.004
Achats de matériel spécial	1.163			1.163
Totaux	106.693	+	24 (1)	106.717

Opérations de régularisation:

Concours gratuits à d'autres services de la marine		+	1.215
Balance des payements faits en 1954 pour d'autres exercices	830		
Payements à faire par d'autres exercices pour travaux effectués en 1954.....	838		
		—	8
Balance des concours et payements:			
Par d'autres directions et services des C. A. N. ...	— 7.175		
Pour d'autres directions et services des C. A. N. ..	+ 7.109		
		—	66

(1) Les différences d'incorporation proviennent des rubriques suivantes:

Reliquat des directions locales		+ 0,2
Frais généraux:		
Dépenses de l'administration centrale	1.063	
Dépenses incorporées par les D. C. A. N.	1.084	— 21,2
Sécurité sociale (part de l'Etat):		
Dépenses faites par l'administration	618	
Dépenses incorporées par les D. C. A. N.	573	+ 45
		+ 24

Total.. 107.858

MOYENS FINANCIERS

(A) Chapitres budgétaires de la D. C. A. N.	Crédits ouverts.	Dépenses effectuées en cours d'exercice.	Dépenses régularisées ou à régulariser à la clôture de l'exercice.	Total des dépenses de l'exercice.
	(En millions de francs.)			
31-23	3.570	3.504	141	3.645
31-31	161	160	»	160
31-33	18.492	18.473	»	18.473
33-91 (4)	785	782	»	782
34-62 (3)	665	674	»	674
34-91 (7)	4	2	»	2
34-71	12.159	11.897	571	12.468
34-72	166	63	»	63
34-73	87	87	»	87
34-74	25	25	»	25
34-91 (4 et 7)	1	1	»	1
37-93 (8)	8	»	»	»
51-71	1.152	1.152	»	1.152
52-71	1.190	1.190	»	1.190
52-72	1.750	1.750	»	1.750
52-73	39	39	»	39
52-74	108	108	»	108
53-71	51.609	51.609	»	51.609
53-72	7.044	7.044	»	7.044
53-73	1.739	1.739	»	1.739
54-71	55	55	»	55
	100.809	100.354	712	101.066

(B) Chapitres budgétaires de la section commune et des autres services de la marine 815

(C) Charges et ressources fictives:

1° Charges supplétives:

Contributions permanentes des autres services	163	
Annuités représentatives des retraites	179	
Intérêts du capital immobilisé	1.272	
Majorations diverses	368	
2° Amortissements	1.797	3.779

(D) Valeur des produits confectionnés versés au compte spécial d'approvisionnement.. 1.021

(E) Cessions régularisées 1.389

(F) Opérations d'ordre:

A déduire: restes à payer compris dans la balance des payements entre exercices ..... — 712

Total 107.858

CHAPITRE 1er

Justifications des dépenses: corrélation entre les dépenses classées par chapitres budgétaires et les dépenses saisies par la comptabilité des travaux.

Les dépenses classées par chapitres budgétaires se sont élevées, pour l'exercice 1954, à 101.882 millions de francs, soit:

101.066 millions	au titre des chapitres budgétaires du service lui-même;
815 millions	au titre de la section commune et des chapitres budgétaires des autres services de la marine;
101.881 millions	valeur à laquelle il convient d'ajouter:
1.021 millions	valeur des produits confectionnés versés au compte spécial d'approvisionnement;
1.889 millions	cessions régularisées;
3.779 millions	charges supplétives d'amortissements et majorations diverses;
108.570 millions	
— 712 millions	reste à payer à la clôture de l'exercice, soit en définitive:
107.858 millions, au total.	

D'autre part, les dépenses telles qu'elles résultent de la comptabilité des travaux ont atteint le même total de 107.858 millions se décomposant comme suit:

106.718 millions	dépenses enregistrées dans les comptes de travaux et dans les comptes « achats »;
— 9 millions	balance des payements faits en 1954 pour d'autres exercices, et à faire par d'autres exercices pour travaux effectués en 1954;
— 66 millions	balance des concours et payements que se font entre eux les services locaux des C. A. N.;
+1.215 millions	concours gratuits fournis par le service des C. A. N. à d'autres services de la marine;
107.858 millions	au total.

L'examen du tableau de corrélation établi par la direction centrale suggère les remarques suivantes, afférentes aux différences d'incorporation.

Ces « différences d'incorporation » sont les reliquats de certains comptes élémentaires (dépenses de fonctionnement de l'administration centrale, dépenses de sécurité sociale, comptes des directions locales, etc.).

L'apparition de ces reliquats est due au jeu des modalités forfaitaires qu'a prévues la réglementation pour le balancement de chacun de ces comptes. Si la règle forfaitaire est logique, et est appliquée correctement, le reliquat correspondant doit être faible.

Ces différences d'incorporation, atteignant au total 24 millions, se répartissent ainsi:

— 21 millions	différence d'incorporation des frais généraux de l'administration centrale;
+ 45 millions	différence d'incorporation des dépenses de sécurité sociale (part de l'Etat);
+ 0,2 millions	reliquat d'incorporation des directions locales.

Le reliquat d'incorporation des frais généraux de l'administration centrale (21 millions) est, comme en 1953, faible par rapport à celui des exercices précédents, pour lesquels un coefficient forfaitaire trop faible (4 p. 100) était utilisé.

Reliquat d'incorporation dans les frais généraux des dépenses de l'administration centrale.

ANNÉES	VALEUR DU RELIQUAT d'incorporation. (En millions de francs.)	OBSERVATIONS
1951	394	Application de l'ancien coefficient forfaitaire de 4 p. 100.
1952	422	
1953	11	Application du nouveau coefficient forfaitaire de 6 p. 100.
1954	21	

Le reliquat d'incorporation des frais généraux pour l'ensemble des directions locales (211.000 F) est, lui aussi, faible comme les deux années précédentes, ce qui confirme en ce domaine particulier les progrès importants accomplis par les services locaux dans la tenue de leurs comptabilités de travaux depuis cinq ans.

ANNÉES	VALEUR DES RELIQUATS D'INCORPORATION des frais généraux des directions locales. (En millions de francs.)
1950	227
1951	33
1952	0,098
1953	0,620
1954	0,211

CHAPITRE 2

Analyse de la gestion de l'exercice: comparaison entre les dépenses totales et le prix de revient de la production.

Il est intéressant d'analyser plus à fond les dépenses de l'exercice en les groupant par principales natures d'activités: travaux militaires (constructions neuves, entretien de la flotte, etc.) et travaux en cessions. Tel est l'objet du tableau ci-après.

Les distinctions faites dans le tableau sont imposées par les modalités suivantes de la réglementation comptable de la marine:

1° La comptabilité des travaux distingue parmi les dépenses de matières les dépenses de matériel spécial, qui sont suivies sur un compte *ad hoc* dit compte « achats ». Il faut ajouter ces dernières dépenses à celles de la comptabilité des travaux proprement dite pour obtenir la totalité des dépenses effectuées par le service;

2° Le matériel spécial ainsi acheté au cours de l'exercice peut ne pas être mis en œuvre au cours de cet exercice; dans ce cas, sa valeur n'est pas incluse dans les totaux de la comptabilité des travaux, mais apparaît sous forme d'une augmentation corrélative de la valeur totale du matériel spécial au cours de l'exercice.

Une telle augmentation n'en constitue pas moins une utilisation effective des crédits au profit de la catégorie de travaux intéressés, utilisation à échéance définitive un peu plus lointaine que dans le cas d'incorporation immédiate aux travaux.

Ce sont de telles différences qui séparent les totaux des colonnes (3) et (5) :

(3) : valeur de tout le matériel spécial acheté dans l'année;

(5) : valeur du matériel spécial délivré aux travaux dans l'année;

et également les colonnes (4) et (6) :

(4) : dépenses totales de l'exercice;

(6) : prix de revient de la production (somme de la valeur des travaux et de la valeur du matériel spécial délivré aux travaux).

Tableau de comparaison des dépenses totales et du prix de revient de la production (exercice 1954).

TRAVAUX DE L'EXERCICE 1954	DÉPENSES pour travaux, sans la valeur du matériel spécial.	VALEUR du matériel spécial acheté dans l'année. (Compte Achats.)	DÉPENSES totales imputées sur l'exercice (valeur des travaux + valeur du matériel spécial acheté).	VALEUR du matériel spécial délivré dans l'année pour les travaux.	PRIX DE REVIENT de la production (valeur des travaux + valeur du matériel spécial délivré).	VARIATION du stock du matériel spécial entre le 1er janvier 1954 et le 31 décembre 1954.
1	2	3	4 = 2 + 3	5	6 = 2 + 5	7 = 3 — 5 = aussi 4 — 6
	(En millions de francs.)					
Travaux militaires.						
Constructions neuves	39.940	25.956	65.896	11.924	51.864	+ 14.032
Entretien de la flotte	21.221	6.685	30.906	7.890	32.111	— 1.305
Etudes et prototypes	2.067	611	2.678	518	2.585	+ 93
Equipement	3.004	1.164	4.168	1.453	4.457	— 289
Confections pour le compte spécial d'approvisionnement	1.152	»	1.152	9	1 161	— 9
Total	70.384	34.416	104.800	21.794	92.178	+ 12.622
Travaux en cessions.						
Travaux pour marine marchande	227	89	316	139	366	— 50
Cessions à des particuliers	710	»	710	»	710	»
Cessions aux autres services marine	891	»	891	»	891	»
Total	1.828	89	1.917	139	1.967	— 50
Total général	72.212	34.505	106.717	21.933	94.145	+ 12.572
Concours à d'autres services de la marine			+ 1.215			
Opérations de trésorerie			— 66			
Charges supplétives			— 3.779			
Remboursement cessions faites			— 1.888	se répartissant en :	100.355 sur les crédits des chapitres des C. A. N.	
Remboursement des confections par le compte spécial d'approvisionnement			— 1.020		815 sur les crédits des chapitres des autres services.	
Balance des payements			— 9			
Montant des dépenses financières			101.170			

L'examen de ce tableau suggère les remarques suivantes :

— les dépenses totales imputées sur l'exercice se sont élevées à 106.717 millions de francs (en 1953 : 96.658 millions) alors que le prix de revient de la production n'est que de 94.146 millions (en 1953 : 83.260 millions) ;

— la différence, soit 12.572 millions (en 1953 : 13.408 millions) traduit l'augmentation de la valeur du stock du matériel spécial au cours de l'année, et correspond par ailleurs à la différence entre la valeur du matériel spécial acheté : 34.505 millions (en 1953 : 28.023 millions) et celle du matériel spécial délivré : 21.933 millions (en 1953 : 14.615 millions) ;

— l'augmentation totale du stock : 12.572 millions est la somme algébrique d'une augmentation de 12.622 millions (en 1953 : 14.766 millions) du matériel spécial pour les travaux militaires, et d'une diminution de 50 millions (en 1953 : 1.358 millions) de ce matériel pour les travaux de constructions neuves de navires marchands. Cette dernière diminution s'explique par l'achèvement des travaux de conversion à l'aide du stock antérieurement constitué.

Cet achèvement des travaux de conversion est accusé par la diminution de la valeur des travaux effectués pour la marine marchande : 366 millions (en 1953 : 4.118 millions).

A travers l'ensemble, quelque peu aride, de ces chiffres apparaissent donc les trois éléments suivants :

1° Le « chiffre d'affaires » du service des C. A. N., ou plus exactement le montant de son activité, s'est encore accru en 1954, par rapport à 1953, d'environ 10 milliards de francs;

2° La valeur du stock de matériel spécial a continué à s'accroître au cours de l'année 1954 d'environ 12.600 millions (durant 1953 : 13.400 millions), ce qui est une conséquence normale du phénomène précédent;

3° Les travaux de conversion, c'est-à-dire essentiellement les constructions de navires pour la marine marchande, touchent à leur fin en 1954.

CHAPITRE 3

Comparaison entre les crédits prévus au budget et les crédits consommés.

Les crédits ouverts au budget général au titre des chapitres des C. A. N. ont atteint, compte tenu des correctifs traditionnels (transferts de la marine marchande à la marine nationale, fonds de concours, annulations, etc.) le total de 100.809 millions.

Les dépenses effectuées sur ces chapitres sont égales à 101.066 millions.

Il en est donc résulté un dépassement de 257 millions (en 1953: disponible de 500 millions).

CHAPITRE 4

Conditions générales de fonctionnement du compte spécial d'approvisionnement. — Evolution de ce compte au cours de l'exercice 1955.

Le compte spécial du Trésor dit « compte spécial d'approvisionnement » assure la gestion du stock du matériel d'approvisionnement courant des services des C. A. N., de façon à ce que les chapitres budgétaires d'emploi intéressés « remboursent » la valeur du matériel cédé, le stock pouvant ainsi être régulièrement reconstitué et entretenu, le mécanisme même de gestion permet de mettre les magasins à l'abri des prélèvements exagérés de matériel d'emploi courant.

Le « compte spécial d'approvisionnement », qui fonctionne depuis le 1er janvier 1953 sous la forme: d'un « compte spécial de commerce » ouvert dans les écritures du Trésor, fait l'objet d'une comptabilité à partie double tenue sous cette forme commerciale par l'ensemble des services intéressés.

Au moment de la création de ce compte (dénommé alors « fonds d'approvisionnement »), la dotation initiale fut constituée d'abord par la valeur du stock en magasin, puis par des avances du Trésor dont le montant de 1 milliard de francs à l'origine, fut porté successivement à 1.250 millions, puis en 1954 à 1.650 millions (1).

En vue d'apprécier l'évolution du compte, les bilans successifs au 31 décembre des années 1951 à 1955 sont reportés ci-dessous:

ACTIF AU 31 DÉCEMBRE

	1951	1952	1953	1954	1955
	(En millions de francs.)				
Matériel existant en magasin	13.629	13.849	14.111	13.826	14.025
Matériel en cours	308	427	»	»	»
Créances à recouvrer des clients du compte	1.436	1.254	479	1.489	505
Administration centrale (solde débiteur)	103	629	453	233	»
Disponibilité en numéraire	716	779	1.530	975	1.083
Profits et pertes de l'année (solde débiteur)	»	»	»	76	»
Total	16.193	16.938	16.573	16.599	15.613

(1) Loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 relative aux comptes spéciaux du Trésor.

PASSIF AU 31 DÉCEMBRE

	1951	1952	1953	1954	1955
	(En millions de francs.)				
Dotation du compte:					
a) Stock initial	3.837	3.837	3.847	3.847	3.847
b) Avances du Trésor	1.250	1.250	1.250	1.650	»
Réserves	6.350	10.037	10.324	10.360	10.284
Dettes aux fournisseurs	1.009	1.159	1.116	742	568
Administration centrale (solde créditeur)	»	»	»	»	787
Profits et pertes de l'année (solde créditeur)	3.747	635	36	»	127
Total	16.193	16.938	16.573	16.599	15.613

La situation reflétée par ces bilans, et tout particulièrement le passage de 1954 à 1955 suggèrent les remarques suivantes:

1° Le montant du compte est resté assez stable depuis cinq ans;

2° En vue de la présentation plus claire du bilan, le poste du passif « Avances du Trésor » a été, au 31 décembre 1955, transféré aux autres postes d'emploi: ainsi le poste « Administration centrale », qui était, au 31 décembre 1954, débiteur de 233 millions, est devenu, au 31 décembre 1955, créditeur de 787 millions;

3° A l'actif, le poste « Créances à recouvrer des clients du compte » qui s'élevait à 1.489 millions en 1953 est passé à 505 millions; les services locaux ont ainsi réglé une notable partie de leur dette en utilisant plus largement le système réglementaire des versements de provisions;

4° Au passif, le poste « Dettes aux fournisseurs » s'est encore amélioré, passant de 742 millions à 568 millions.

CHAPITRE 5

Situation de la trésorerie en ce qui concerne les travaux de conversion.

Le déficit de trésorerie résultant des travaux de conversion exécutés de 1947 à 1953 s'élevait à 5.130 millions en 1953. Ce déficit est de 4.525 millions en 1954. Les recettes attendues se décomposent comme suit:

Reste à percevoir à la ligne de recette n° 65 du budget annexe et pour cessions de 1953 sur droits constatés	425 millions.
Réévaluation de contrats et titres de perception émis en 1955	4.100 millions.
Total	4.525 millions.

Ce déficit, tout en étant inférieur de 600 millions environ à celui de l'exercice 1953 (5.130 millions) reste encore assez important; il serait souhaitable que la liquidation des dépenses de conversion par le service, et les payements correspondants par la marine marchande soient accélérés.

DEUXIEME PARTIE

SERVICE DES TRAVAUX IMMOBILIERS ET MARITIMES

Chargé de la construction et de l'entretien des immeubles et des ouvrages immobiliers et maritimes des ports (bassins de radoub, digues, quais, etc.), le service des travaux immobiliers et maritimes (en abrégé: service des T. M.) opère par deux procédés très différents: travaux « à l'entreprise » et travaux « en régie ».

La répartition en valeur des travaux à l'entreprise et des travaux en régie est très variable d'une direction locale à l'autre; dans les cas extrêmes, la première valeur est tantôt à peu près égale à la seconde, tantôt lui est de 20 à 30 fois supérieure, selon la politique des grands travaux du secrétariat d'Etat (1). Les travaux neufs, dès qu'ils sont un peu importants, sont toujours réalisés à l'entreprise.

Ces particularités ne sont pas sans poser, dans la conception d'une claire et efficace comptabilité des travaux, des problèmes délicats.

Les comptes de 1954 examinés par le comité sont afférents à la troisième année d'application d'une nouvelle réglementation comptable esquissée en 1952 et codifiée sous la forme d'un long arrêté ministériel en 1954 (2).

La nouvelle réglementation comporte, rappelons-le succinctement, une nouvelle nomenclature des travaux beaucoup plus claire et plus rationnelle que la précédente, la création d'une « section comptable de production » qui, sous le nom de « parc à matériel » groupe l'exploitation du matériel de production, souvent important, de chaque direction locale: matériel naval (chalands à clapets, remorqueurs, etc.) et matériel de chantier (bétonnières, cylindres, compresseurs, bulldozers, camions, etc.) (3). Mais le mode de répartition des frais généraux est resté le même, malgré les suggestions formulées depuis longtemps par le comité, et ceci n'est pas sans gêner considérablement l'interprétation de la comptabilité, comme il sera indiqué dans la suite du rapport.

Sous le bénéfice de ces quelques éclaircissements préliminaires, les comptes seront successivement examinés:

Titre Ier: du point de vue de leur régularité administrative;
Titre II: du point de vue économique;
Titre III: du point de vue financier.

TITRE Ier

EXAMEN DES COMPTES DE TRAVAUX DES SERVICES DES T. M. DU POINT DE VUE DE LEUR REGULARITE ADMINISTRATIVE

Les comptes afférents aux deux premières années d'expérimentation — 1952 et 1953 — de la nouvelle méthode comptable avaient été tenus conformément à des règles provisoires, incomplètes d'ailleurs; ils étaient donc affectés d'assez nombreuses erreurs et incertitudes.

Les comptabilités de l'exercice 1954 ont bénéficié au contraire de la publication, effectuée en temps utile, des règles définitives (1); ainsi, elles ont été tenues et arrêtées, dans leur ensemble, notablement mieux que les deux années précédentes.

La direction de la comptabilité générale les a d'abord centralisées et vérifiées.

En les transmettant au comité, elle l'a informé des observations qu'elle avait été amenée à formuler, observations beaucoup moins nombreuses et de moindre portée que l'an dernier; les principales sont afférentes aux éléments suivants:

a. — *Amortissement des immeubles. — Intérêt du capital investi.*

Les directions de la Pallice-Rochefort, Casablanca et Saïgon n'ont pas tenu compte de l'amortissement des immeubles et de l'intérêt du capital investi, dont le montant aurait dû être porté à la IIIe partie de la nomenclature des travaux (2).

De ce fait, le montant des frais généraux est minimisé d'autant.

b. — *Majoration de 30 p. 100 à effectuer sur la valeur des recettes de la section du « parc à matériel »,*

La direction de Diégo-Suarez n'a pas ajouté au montant des recettes de la section « parc à matériel » la majoration réglementaire de 30 p. 100 prévue pour équilibrer le non-remboursement, par les services cessionnaires, de la valeur des frais généraux complémentaires, soit 1.043.000 F (3).

Le déficit de 8.518.000 F qui apparaît dans le compte d'exploitation de la section est en conséquence surestimé d'autant.

Sur ces bases, les comptabilités ont été vérifiées par le comité et cet examen lui a suggéré les observations suivantes:

1° *Définition de la rémunération du « personnel entretenu »* (4) *à incorporer dans le calcul des frais généraux.*

Faut-il inclure dans le calcul des frais généraux la rémunération brute ou la rémunération nette du « personnel entretenu »?

Ces deux éléments diffèrent de la part contributive de 12 p. 100 pour la retraite (part versée directement par l'Etat: 6 p. 100; part retenue sur la rémunération de l'intéressé: 6 p. 100.

(1) Pour l'ensemble des services, la moyenne générale en valeur est de 87 p. 100 pour les travaux à l'entreprise, 13 p. 100 pour les travaux en régie.
(2) Arrêté ministériel du 12 mars 1954 (*B. O.*, p. 1599).
(3) Le comité a longuement rappelé dans un de ses précédents rapports les caractéristiques de l'activité du service des T. M., et établi la comparaison entre l'ancienne réglementation de 1910-1911 et la nouvelle (rapport du 20 juillet 1954, *Journal officiel*, annexe administrative du 21 septembre 1954, pages 281 et 282).

(1) Arrêté du 12 mars 1954 précité.
(2) Etat A, fascicules III et IV, titre IV, division III.
(3) Arrêté précité du 12 mars 1954 (art. 10, 1°, *c*).
(4) La marine désigne par « personnel entretenu » le personnel qui n'est pas ouvrier, à savoir personnel de bureau et d'encadrement des ouvriers, les uns sont officiers: ingénieurs et officiers d'administration, les autres fonctionnaires civils: agents de maîtrise (appelés réglementairement « techniciens d'études et de fabrications ») et employés de bureau (« secrétaires administratifs »).

En l'absence de toute précision à ce sujet dans la nouvelle réglementation, les services ont pratiqué l'un ou l'autre des deux systèmes:

— les directions de Cherbourg, Brest, Lorient, Toulon, Oran et le service technique des transmissions ont compté dans leurs frais généraux la rémunération brute;

— au contraire, les directions de Rochefort, Bizerte, Dakar, Casablanca, Alger, Diégo-Suarez et Saigon ont pris en considération la rémunération nette, sans tenir compte de la part contributive de 12 p. 100 en cause.

De même que le salaire moyen utilisé dans les comptes de travaux comprend la totalité du même versement de 12 p. 100 pour la retraite de l'ouvrier, de même il paraît logique d'opérer comme l'ont fait la plupart des services métropolitains.

Le comité propose donc que la réglementation nouvelle soit complétée en ce sens.

2° *Utilisation du salaire moyen de la direction.*

Si Dakar a correctement déterminé son salaire moyen, par contre ce n'est pas cet élément qui a été utilisé dans les comptes, mais des valeurs différenciées paraissant tenir compte, selon les postes de ventilation, d'une proportion d'emploi plus ou moins forte de main-d'œuvre métropolitaine, par rapport à la main-d'œuvre autochtone: le tableau ci-après illustre la méthode suivie.

Calcul du salaire moyen conforme à la réglementation.

Salaires totaux D = 105 millions.

Nombre d'heures H = 528.000 heures.

$$\frac{D}{H} = 198{,}60 \text{ francs.}$$

NOMENCLATURE des travaux.	NOMBRE d'heures.	VALEUR de la main-d'œuvre. Comptabilisée.	VALEUR de la main-d'œuvre. Qui aurait dû être comptabilisée.	DIFFÉRENCE
	1	2	3 = 198,6 × col. 1	4 = 2 — 3
			(En millions de francs.)	
Ire partie (production)	342.200	55	68	— 13
IIe partie (section « parc »)	15.600	2	3	— 1
IIIe partie (frais généraux)	170.200	48	34	+ 14
Totaux	528.000	105	105	0

3° *Répartition budgétaire des frais généraux de la section « parc à matériel ».*

Les ports de Brest, Lorient et Oran ont réparti les dépenses de frais généraux de la section « Parc » non pas entre les trois groupes budgétaires (salaires, matières et frais généraux complémentaires), mais entre deux seulement d'entre eux (salaires et matières), laissant ainsi à la charge des chapitres correspondants une quote-part supérieure à celle qu'ils auraient dû normalement supporter.

Diégo-Suarez n'a procédé à aucune répartition budgétaire des frais généraux du parc; la totalité de ces dépenses a été laissée indûment à la charge du chapitre « Matières ».

4° *Incorporation des frais généraux centraux.*

Diégo-Suarez a incorporé la totalité des frais généraux centraux, soit 773.000 F, à la rubrique « charges supplétives », alors que cette dépense devait être inscrite en partie à cette rubrique (737.000 F), en partie à la rubrique « dépenses de matières » (36.000 F) (1).

Le service technique des travaux maritimes a porté à tort à la rubrique « dépenses de main-d'œuvre » la part des frais généraux centraux qui aurait dû être inscrite à la rubrique « charges supplétives » (572.000 F) et a inscrit au compte de cette dernière la part (28.000 F) qui aurait dû être inscrite au compte « dépenses de matières ».

5° *Amortissement du matériel du parc.*

La direction de Toulon a commis, dans son calcul des amortissements de matériel, deux natures d'erreurs dont les effets sur le résultat comptable sont opposés:

— d'une part, elle a évalué les matériels et engins du parc à leurs valeurs résiduelles et non pas à la « valeur en neuf réévaluée » au 1er janvier 1954 (2);

— d'autre part, elle a retenu, dans ses calculs, la valeur d'engins hors période d'amortissement, en particulier celle des 5 chalands à clapets (sur 6, dont l'âge est supérieur à 20 ans).

L'importance de la première nature d'erreurs est en fait prédominante: aussi la valeur des amortissements à incorporer dans le compte est-elle très supérieure à la valeur calculée par le service.

Un calcul approximatif établi par comparaison avec les prix unitaires signalés par les autres ports porte de 6,7 millions à 23 millions environ la valeur de ces amortissements.

Les rectifications ci-après s'ensuivent: selon la méthode réglementaire, il y a perte comptable d'environ 3 millions de francs, au lieu du bénéfice de 13.380.000 F indiqué par le service; selon la méthode proposée par le comité, il y aurait un déficit comptable de 15 millions de francs environ.

Au surplus, d'autres services que Toulon ont vraisemblablement commis des erreurs de cette sorte.

Certaines apparaissent clairement: Diégo-Suarez par exemple a signalé qu'il n'a pas pris en compte l'amortissement du matériel naval parce qu'aucune recette n'avait été affectée à ce titre, ni d'ailleurs aucune dépense directe.

Cet errement est contestable: c'est un des buts à atteindre par la comptabilité des travaux, estime le comité, que de faire apparaître en pareil cas par un déficit le non-emploi du matériel, quitte à expliquer ou justifier ensuite ce non-emploi par des considérations extra-comptables.

Le comité n'a pu effectuer, en ce domaine du calcul des amortissements, que des vérifications limitées; dans d'assez nombreux cas, les indications nécessaires sur l'âge des engins, leurs caractéritiques, leur prix unitaire, manquaient.

L'attention est attirée sur cette question dès cette année.

Ainsi l'imperfection du calcul des amortissements pour l'année 1954 entraîne une approximation assez grossière dans les résultats comptables, que la suite du rapport essaiera cependant de dégager et d'interpréter dans une certaine mesure.

6° *Amortissement de l'outillage des ateliers et du matériel flottant n'appartenant pas au parc.*

La nouvelle comptabilité n'a prévu un amortissement que pour la section « parc à matériel » (engins de chantier: bétonnières, compresseurs, camions et remorques, pelles et bull-dozers, etc., et matériel naval: chalands ordinaires, chalands à clapets, remorqueurs, etc.) (3) et pour les immeubles de la direction (4).

(1) Conformément aux prescriptions données par la circulaire n° 36 T. M. 2 du 6 mai 1955.

(2) Article 10 de l'arrêté du 12 mars 1954.

(3) Article 9 de l'arrêté.

(4) Article 23 de l'arrêté.

Aucun amortissement n'est au contraire prévu pour les deux autres catégories:

— gros outillage des ateliers de la direction;

— matériel flottant n'appartenant pas à la section « parc ».

Des travaux préparatoires de la commission ayant mis sur pied la nouvelle comptabilité, il résulte en effet que ces deux dernières catégories, paraissant être relativement de peu de valeur, pouvaient, pour simplifier, être ici négligées.

Or, l'expérience montre qu'il n'en est pas ainsi.

La direction de Brest, par exemple, a pris l'initiative de préciser ces divers éléments: l'amortissement des immeubles de la direction, seul évalué conformément au règlement, s'élève à 1 million de francs, alors que les deux éléments omis par la réglementation correspondent à un amortissement de:

1.870.000 F pour le gros outillage des ateliers;

6 millions de francs pour le matériel flottant ne dépendant pas de la section « parc ».

Il paraît opportun de tenir compte de ces deux éléments.

Au surplus, un problème spécial se pose à propos du deuxième élément, dans le cas particulier où figure, parmi les engins flottants ne dépendant pas de la section « parc », du matériel de dragage. Ce matériel est de valeur très importante: il représente par exemple à Lorient 357 millions de francs. La valeur de l'amortissement est ici considérable, et il paraît alors préférable, pour ne pas alourdir exagérément le fonctionnement économique et financier de la section « parc à matériel », de créer une deuxième section comptable « matériel de dragage ».

Le comité propose que la réglementation soit complétée en ce sens.

TITRE II

EXAMEN DES COMPTES DE TRAVAUX DES SERVICES DES T. M. DU POINT DE VUE ECONOMIQUE

Comme l'an dernier, le comité a rencontré quelque difficulté pour examiner les comptes du point de vue économique, à cause du mode de répartition trop sommaire des frais généraux conservé jusqu'à présent dans la nouvelle réglementation.

La méthode précédente, appliquée de 1911 à 1952, prescrivait une répartition des frais généraux sur l'ensemble des dépenses directes au prorata de leurs valeurs, qu'il s'agisse de travaux à l'entreprise ou de travaux en régie: pour chaque service local, un coefficient unique de frais généraux était donc ainsi calculé.

En 1937, puis en 1950, le comité avait demandé la rénovation de cette réglementation et, en particulier, l'adoption de deux coefficients de frais généraux distincts, l'un pour les travaux en régie, l'autre pour les travaux à l'entreprise, soulignant qu'il n'était pas logique de traiter de la même façon en l'espèce ces deux catégories de travaux, les premiers devant évidemment supporter une part de frais généraux plus grande que les seconds.

Or la nouvelle réglementation de 1951-1954 n'a pas modifié ces errements (1).

Aussi, dans ses deux derniers rapports, le comité, ayant constaté les résultats stériles obtenus et l'impossibilité d'établir des comparaisons entre coefficients de frais généraux ou entre prix de revient de ports à ports, avait tracé les grandes lignes d'une solution simple possible (2).

La direction centrale des T. M. a donné son accord de principe à ces propositions, et les modifications corrélatives de la réglementation nouvelle, en cours de réalisation actuellement, doivent normalement être prescrites avant la fin de l'année 1956.

En définitive, le comité a étudié du point de vue économique d'une part l'ensemble comptable de chaque direction locale, d'autre part les comptes des sections comptables « parc à matériel ». Dans les développements correspondants, certains éléments ont été assez souvent évalués selon la méthode proposée par le comité, puisque les éléments réglementaires correspondants sont sans signification économique.

(1) Article 24 de l'arrêté ministériel du 12 mars 1954.

(2) Voir rapport du 20 juillet 1954 (*Journal officiel*, Annexe administrative du 21 septembre, pages 285 et 286) et rapport du 28 juillet 1955 (*Journal officiel*, Document administratif du 20 octobre, page 276).

CHAPITRE 1er

Etude économique de l'ensemble des directions locales des T. M.

Seront successivement examinés dans ce chapitre, pour les différents services locaux:

Le salaire moyen;

Les coefficients globaux de frais généraux;

Les éléments de frais généraux classés par natures d'opérations;

Le prix complet de l'heure de travail en régie.

SECTION 1. — ETUDE DU SALAIRE MOYEN

Le comité renouvelle la proposition, déjà présentée l'an dernier (1), de prendre en considération dans le calcul du salaire moyen (et pour la répartition des frais généraux) non seulement les dépenses de salaire des catégories anciennes (dites « du premier groupe », c'est-à-dire « ouvriers réglementés » et « ouvriers temporaires », mais aussi celles des « ouvriers en régie directe » (dits « ouvriers précaires »).

La direction centrale avait bien voulu, en son temps, donner son accord à cette proposition. Les modifications corrélatives de la réglementation nouvelle n'ont pas encore été effectuées. Cependant, quelques indices récents laissent nettement supposer qu'elles seront prescrites avant la fin de 1956.

Les comptes de 1954 confirment l'importance, dans certains ports, de la valeur de cette main-d'œuvre « précaire » par rapport à celle de la main-d'œuvre traditionnelle (« ouvriers réglementés » et « temporaires »): elle représente 30 p. 100 à Alger, 47 p. 100 à Bizerte, 78 p. 100 à Diégo-Suarez, par contre 6 p. 100 seulement à Toulon. Elle n'existe pas dans trois ports seulement: Cherbourg, Brest et Oran.

SECTION 2. — ETUDE DES COEFFICIENTS GLOBAUX DE FRAIS GÉNÉRAUX

Pour chaque service, le coefficient unique réglementaire de frais généraux, puis les deux coefficients calculés conformément à la méthode proposée par le comité, seront successivement examinés.

a. — *Coefficient réglementaire de frais généraux.*

En 1954, comme pour les années précédentes, les valeurs du coefficient unique de frais généraux prévu par la nouvelle réglementation se maintiennent à des taux disparates, en général assez voisins de ceux de l'année précédente, et qui s'étalent entre 2,3 p. 100 et 32 p. 100, selon les ports.

PORTS	COEFFICIENT UNIQUE réglementaire de frais généraux.		
	Pour 1952	Pour 1953.	Pour 1954.
	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Oran	1,6	1,9	2,3
Rochefort	4,4	3,2	5,3
Brest	5,4	9,7	10
Casablanca	15,4	10,9	12,7
Alger	12,8	10,3	12,6
Toulon	13,7	15,5	16,1
Bizerte	21,6	20,1	14
Cherbourg	19,3	16,9	13,7
Lorient	20,7	17,2	22,4
Service technique des transmissions	46	25,1	26
Saigon	11,1	16,2	18
Dakar	11,2	17,4	30
Diego-Suarez	42	31,5	32

(1) Rapport de 1955 (*Journal officiel*, Document administratif, du 20 octobre 1955, page 276).

Ainsi qu'il a été indiqué dans les deux derniers rapports du comité, de tels coefficients n'ont aucune signification économique, et varient essentiellement en fonction du rapport des valeurs des travaux en régie et des travaux à l'entreprise effectués par chaque service local.

b. — *Coefficients calculés selon la méthode proposée par le comité.*

La quote-part des frais généraux à attribuer aux travaux à l'entreprise a d'abord été évaluée par un calcul par tranches (1), et la quote-part à attribuer aux travaux en régie au titre des frais généraux complémentaires a été obtenue par différence entre la valeur totale des frais généraux complémentaires et celle de la première quote-part.

Les coefficients de frais généraux pour les travaux à l'entreprise ainsi obtenus sont tous compris entre 0,6 p. 100 et 3 p. 100. Les cinq coefficients des ports métropolitains s'étagent entre 2 p. 100 et 2,9 p. 100; les huit coefficients des bases d'outre-mer sont également bien groupés entre 1,8 p. 100 et 3 p. 100, à l'exception du coefficient d'Oran, 0,6 p. 100, qui est relativement très faible à cause de la prédominance exceptionnelle des travaux à l'entreprise dans ce port.

Les coefficients de frais généraux pour les travaux en régie sont de leur côté assez proches également; ceux des quatre grands ports métropolitains sont compris entre 73 p. 100 et 98 p. 100; celui du cinquième port, Rochefort, se signale par le taux relativement faible de 47 p. 100, qui s'explique par la très faible valeur des frais généraux par rapport aux dépenses directes (2).

Les huit coefficients des bases d'outre-mer sont compris entre 60 p. 100 et 114 p. 100, à l'exception de celui de Dakar 151 p. 100, dont la valeur relativement forte résulte de l'importance considérable de la valeur des frais généraux par rapport aux dépenses directes (3), ainsi qu'il sera d'ailleurs précisé plus loin.

Enfin, sur treize coefficients de frais généraux complémentaires pour travaux en régie, ils sont compris entre 26 p. 100 et 38 p. 100, deux valeurs seulement s'en écartent quelque peu: Rochefort (13 p. 100) et Dakar (54 p. 100).

SECTION 3. — ETUDE DES ÉLÉMENTS DE FRAIS GÉNÉRAUX, CLASSÉS PAR NATURE

L'agencement de la nouvelle comptabilité conduit à classer de deux façons les frais généraux de chaque direction locale.

Le premier mode de classement, par nature d'opérations, distingue les parties afférentes à l'entretien des immeubles, au fonctionnement, aux charges sociales, aux charges supplétives (personnel entretenu, à la quote-part des dépenses de la direction centrale, etc.).

(1) Dans toute la suite du rapport, les éléments en cause ont été déterminés, non pas à l'aide du mode de calcul par tranches proposé dans le rapport précédent (*Journal officiel*, documents administratifs, du 20 octobre 1955, page 276), mais à l'aide de modalités très voisines fondées sur l'emploi de la grille ci-dessous, qui résulte d'une dernière mise au point effectuée par le comité:

COEFFICIENTS A ADOPTER pour calculer la quote-part des frais généraux afférents aux travaux à l'entreprise.	POUR LA TRANCHE DE VALEUR des travaux à l'entreprise.
3 pour 100	De 0 à 300 millions de francs.
2 pour 100	De 300 à 700 millions.
1,5 pour 100	De 700 millions à 1.200 millions.
1 pour 100	De 1.200 millions à 2 milliards.
0,5 pour 100	De 2 milliards à 3 milliards.
0,2 pour 100	De 3 milliards à 5 milliards.
0 (pour mémoire)	Au-dessus de 5 milliards.

(2) 26 millions de frais généraux pour 493 millions de dépenses directes, dont 452 millions de travaux à l'entreprise.

(3) 100 millions de frais généraux pour 331 millions de dépenses directes, dont 245 millions de travaux à l'entreprise.

Le second mode de classement, inspiré par des préoccupations essentiellement financières, sépare les fractions de frais généraux en fonction de l'espèce du chapitre budgétaire intéressé, selon les trois catégories suivantes:

a) Les « frais généraux de main-d'œuvre », supportés par des chapitres de salaires;

b) Les « frais généraux de matières », supportés par des chapitres de matières;

c) Les « frais généraux complémentaires », supportés par des chapitres autres que ceux de salaires et de matières (dépenses de « personnel entretenu », d'amortissement des immeubles, etc.), ou afférents à des dépenses calculées suivant des taux conventionnels et qui ne sont pas à la charge du budget de la marine (intérêt du capital immobilisé, etc.).

Cette dernière méthode de classement est utilisée en particulier pour l'évaluation de travaux qui présentent une grande importance pratique: les travaux effectués en cession au profit d'autres services de l'arsenal. Les directions des travaux maritimes fonctionnent en effet souvent comme « entrepreneur de travaux immobiliers » des autres directions, mais elles consentent réglementairement à ces dernières des prix inférieurs à ceux des cessions extérieures, en ne prenant en considération dans les facturations de cession que les frais généraux de main-d'œuvre et de matières, à l'exclusion des « frais généraux complémentaires ».

C'est également sur ce deuxième mode de classement que le comité a fait fond lorsqu'il a suggéré une méthode de calcul d'une quote-part de frais généraux correspondant aux travaux à l'entreprise, quote-part qui serait défalquée des « frais généraux complémentaires » de façon à ne pas modifier la règle traditionnelle de remboursement des cessions telle qu'elle vient d'être rappelée.

Les deux modes de décomposition des frais généraux seront successivement étudiés.

A. — *Etude des éléments de frais généraux classés par nature d'opérations (entretien, fonctionnement, etc.).*

Le compte de travaux de chaque direction présente une récapitulation des frais généraux groupés par nature d'opérations sous les rubriques suivantes:

Dépenses d'entretien des immeubles de la direction;

Dépenses de fonctionnement de la direction;

Dépenses sociales (fonctionnement des restaurants coopératifs et des autres œuvres sociales);

Charges supplétives (rémunération du personnel entretenu, amortissement des immeubles de la direction, quote-part des frais généraux centraux, frais divers, etc.).

En divisant chacune de ces catégories de frais généraux par le nombre des heures effectuées à la production (heures appliquées directement à l'exploitation proprement dite, augmentées des heures de production de la section « parc »), on obtient la quote-part des frais généraux due dans le prix de revient complet de l'heure de main-d'œuvre, à la catégorie de frais correspondante, quotité que l'on peut appeler plus brièvement « part horaire ».

Les différentes parts horaires seront examinées ci-dessous.

Le comité n'avait pu l'an dernier procéder à cet examen, car les comptabilités avaient été tenues et arrêtées trop imparfaitement pour qu'on puisse en déduire utilement la décomposition en cause des frais généraux.

Cette année au contraire, les comptes ayant été rendus dans de meilleures conditions, cette décomposition a pu être étudiée pour la première fois.

Le calcul a été effectué par les services conformément à la réglementation en vigueur, et par le comité conformément à la réglementation modifiée selon ses propositions précitées, à savoir:

a) Adoption de deux coefficients de frais généraux différents (l'un pour les travaux à l'entreprise, l'autre pour les travaux en régie), au lieu du coefficient unique réglementaire;

b) Calcul du salaire moyen sur l'ensemble des ouvriers, et non sur les seuls ouvriers « réglementés » et « temporaires »;

c) Transformation des heures de travail des ouvriers autochtones en heures d'ouvriers métropolitains (1).

L'appréciation qui en est faite ci-dessous correspond à la deuxième méthode, la première conduisant à des résultats sans signification économique.

Dépenses d'entretien des immeubles de la direction.

La part horaire des frais généraux d'entretien des immeubles varie pour les quatre arsenaux métropolitains entre 6 F et 17 F, pour les bases d'outre-mer entre 0,4 F et 19 F.

(1) Ce calcul n'a pu être établi correctement que pour les directions des T. M. de Bizerte, Alger, Casablanca; aussi, le comité n'a pas jugé utile de faire apparaître les résultats des directions de Dakar, Diégo-Suarez et Saïgon, qui n'auraient pu être comparés à ceux des ports précédents.

Dépenses de fonctionnement.

La part horaire des frais généraux de fonctionnement varie pour les quatre arsenaux métropolitains entre 97 F et 197 F, pour les bases d'outre-mer entre 69 F et 205 F.

Les principaux éléments qui constituent les frais généraux de fonctionnement sont les suivants:

a) Dépenses de personnel ouvrier non employé aux travaux productifs;

b) Dépenses de personnel ouvrier des organismes de la direction;

c) Dépenses du service courant;

d) Entretien et délivrance du matériel en service;

e) Entretien et fonctionnement des voitures de tourisme et des vedettes de visite des chantiers.

Le tableau ci-après précise la valeur de ces éléments pour les quatre arsenaux métropolitains:

PORTS	FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT					
	a	*b*	*c*	*d*	*e*	Total.
	(En millions de francs.)					
Cherbourg	14	20	4	2	4	44
Brest	24	17	7	4	14	66
Lorient	18	30	6	3	4	61
Toulon	41	67	28	17	11	164

Les dépenses de Toulon (164 millions) et de Bizerte (146 millions) paraissent relativement fortes, surtout pour les rubriques *a*, *b* et *c*, ainsi que celles de Lorient.

Les dépenses d'entretien et de fonctionnement des voitures de tourisme et vedettes (rubrique *e*) semblent assez normalement réparties dans les quatre ports métropolitains, compte tenu du « chiffre d'affaires » réalisé par chacun d'eux.

Dépenses sociales (fonctionnement des restaurants coopératifs et autres œuvres sociales).

La part horaire des frais généraux sociaux, relativement faible, varie pour les quatre arsenaux métropolitains entre 2 F et 8 F. Elle est toutefois quatre fois plus forte à Brest que dans les trois autres arsenaux.

Charges supplétives.

Les parts horaires de charges supplétives (qui, avec le système comptable actuellement réglementaire, varient entre 84 F et 222 F) se groupent, avec le système comptable proposé par le comité, dans les limites beaucoup plus étroites de 76 F à 88 F pour les quatre arsenaux métropolitains, de 77 F à 104 F pour les bases d'outre-mer.

B. — *Etude des éléments de frais généraux classés par nature des chapitres budgétaires intéressés.*

De ce point de vue les frais généraux sont répartis en 3 groupes:

1° Les frais généraux de main-d'œuvre;

2° Les frais généraux de matières;

3° Les frais généraux complémentaires.

Le comité a été amené à formuler des remarques analogues à celles de l'an dernier (1).

Le calcul proposé par le comité conduit en particulier à des coefficients bien groupés pour les frais généraux complémentaires: de 26 p. 100 à 31 p. 100 pour les quatre arsenaux métropolitains, 26 p. 100 à 38 p. 100 pour les bases d'outre-mer autres que Dakar; dans cette base, la quote-part est forte (54 p. 100), pour des raisons particulières: régime financier spécial (francs C. F. A.), importance relativement considérable des dépenses de personnel européen d'encadrement et d'amortissement des immeubles.

Les coefficients de main-d'œuvre et de matières sont très variables selon les ports, qui se classent ainsi:

PORTS	RAPPORT DES VALEURS R = M.O. non productive / Main-d'œuvre totale		COEFFICIENT DE FRAIS GÉNÉRAUX (Rapportés à la valeur de la main-d'œuvre de production.)							
			De main-d'œuvre.		De matières.		Complémentaires.		Globaux.	
	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954
	1	2	3	4	5	6	7	8	9 = 3 + 5 + 7	10 = 4 + 6 + 8
	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Cherbourg	23	23	31	36	6	7	26	30	63	73
Brest	25	26	31	36	17	12	33	31	84	79
Lorient	31	36	45	56	12	11	25	28	82	95
Toulon	40	39	66	62	11	10	25	26	102	98
Rochefort	20	17	24	23	10	11	•	13	34	47
Bizerte	51	36	93	58	32	23	45	33	170	114
Oran	22	23	28	29	11	10	30	38	69	77
Alger	22	19	29	30	11	11	33	38	73	79
Casablanca	21	17	27	23	4	6	32	31	63	60
Dakar	36	43	56	77	16	23	39	54	111	154
Diégo-Suarez	26	16	31	16	12	17	27	26	70	59
Saigon	26	28	35	38	10	9	40	36	85	83
S. T. T.	27	24	38	33	15	15	27	27	80	75

(1) Rapport du 28 juillet 1955 (*Journal officiel*, document administratif, page 278).

SECTION 4. — COMPARAISON DES PRIX COMPLETS DE L'HEURE DE TRAVAIL EN RÉGIE

Les prix complets de l'heure, obtenus en ajoutant toutes les parts horaires précédemment étudiées, sont nettement différents selon qu'ils ont été calculés par la méthode actuellement réglementaire (pour l'évaluation des cessions) ou par la méthode proposée par le comité.

Pour les quatre arsenaux métropolitains, les premiers varient entre 501 F et 655 F, les seconds entre 478 F et 568 F.

Pour les bases d'outre-mer, les premiers varient entre 450 F et 805 F, les seconds entre 400 F et 597 F. Deux raisons principales, rappelons-le, expliquent que les prix obtenus par la méthode du comité sont plus faibles, et plus groupés, que ceux qui découlent de la méthode réglementaire.

D'une part, le système proposé par le comité, utilisant deux coefficients différents, l'un pour les travaux à l'entreprise, l'autre pour les travaux en régie, conduit à prendre en compte pour ces derniers une part moins importante de frais généraux.

D'autre part, ce système répartit les frais généraux non pas seulement sur les heures directes de travail des catégories ouvrières traditionnelles (« ouvriers réglementés » et « ouvriers temporaires »), mais sur la totalité des heures directes de travail effectuées, tant par les catégories ouvrières traditionnelles que par la catégorie nouvelle des ouvriers en « régie directe ».

A titre de comparaison, comparaison assez grossière à la vérité, rappelons que le prix de l'heure de l'atelier « réparations » et de l'atelier « entretien des immeubles » des directions des C. A. N. sont de l'ordre de 400 F en moyenne, alors que les résultats des comptes des travaux maritimes accusent un prix de l'heure moyen de :

580 F selon la méthode réglementaire ;
490 F selon la méthode proposée.

CHAPITRE 2

Etude économique des sections comptables « parc à matériel ».

Une des caractéristiques importantes de la nouvelle comptabilité est la création d'une section « parc à matériel » pour chaque direction locale. Cette innovation devrait permettre l'utilisation des comptes en vue d'apprécier du point de vue économique et financier la gestion de ce parc dans chaque service.

Mais, alors que les prix de cession des prestations fournies par de telles « sections » sont très généralement déterminées en fonction des prix de revient, les prix de cession de ces sections « parc » sont fixés, très légitimement en l'espèce, en s'inspirant des tarifs commerciaux, pratiqués notamment par les organismes publics ou semi-publics : chambre de commerce, fédération des travaux publics et du bâtiment, etc. (1).

Le compte d'exploitation de la section fera donc apparaître une différence systématique entre les dépenses et les recettes. Si le bénéfice comptable ou la perte comptable s'avère importante, il serait nécessaire de modifier soit les tarifs de prêts, compte tenu des tarifs commerciaux, soit les moyens de fonctionnement de la section (1), soit peut-être enfin certaines modalités comptables de la réglementation elle-même.

Rappelons que les dépenses de chaque section comprennent :

a) Les dépenses directes de main-d'œuvre, de matières et de travaux en cessions nécessaires à l'exploitation du matériel du parc ;

b) Les frais généraux à affecter au parc, qui se répartissent en deux groupes :

— Frais généraux de main-d'œuvre et de matières, et « frais généraux complémentaires » (2) de la direction, ces trois catégories de charges étant appliquées à la section selon les modalités propres à l'ensemble du service ;

— Certains frais généraux complémentaires propres au parc : annuités d'amortissement du matériel du parc et intérêt du capital investi correspondant, l'ensemble de ces deux éléments étant évalué au taux de :

8 p. 100 pour le matériel naval ;
13 p. 100 pour les véhicules utilitaires et les engins de travaux publics,

ce qui correspond à une durée d'amortissement de vingt ans pour le matériel naval et dix ans pour le matériel de chantier (3).

Seront examinés successivement :

— Les comptes d'exploitation de la section « parc » dans leur ensemble ;

— Les résultats, par classe d'engins, de ses comptes d'exploitation.

C'est la première fois que le comité effectue une telle étude.

SECTION 1. — EXAMEN DES COMPTES D'EXPLOITATION DE LA SECTION « PARC A MATÉRIEL » DANS LEUR ENSEMBLE

Les comptes d'exploitation des sections « parc à matériel » ont été examinés d'une part tels qu'ils ont été présentés par les ports conformément à la comptabilité actuellement en vigueur, d'autre part sous la forme comptable qu'ils auraient si on leur avait appliqué les règles proposées depuis deux ans par le comité, à savoir :

a) Adoption de deux coefficients de frais généraux différents pour les travaux à l'entreprise et pour les travaux en régie ;

b) Adoption du salaire moyen comprenant toutes les catégories d'ouvriers (ouvriers ordinaires de la marine et ouvriers « en régie directe »).

Dans les deux cas, la valeur des dépenses directes (main-d'œuvre, matière, travaux à l'entreprise), ainsi que la valeur des amortissements des matériels propres aux parcs restent évidemment les mêmes.

Par contre, les frais généraux sont très différents, et beaucoup plus élevés avec la méthode proposée par le comité qu'avec la méthode actuellement en vigueur.

En effet, par la méthode réglementaire, les frais généraux sont répartis uniformément, au marc le franc, sur l'ensemble des valeurs des travaux à l'entreprise et des travaux en régie. Or, dans la réalité, il y a lieu de faire porter les frais généraux davantage sur les travaux en régie que sur les travaux à l'entreprise, et c'est ce résultat qui, entre autres, a été recherché par la méthode proposée. Comme dans le « chiffre d'affaires » des sections « parc », la valeur des travaux à l'entreprise est en général très petite par rapport aux travaux en régie, les frais généraux du parc, calculés par la méthode proposée, sont nettement supérieurs à ceux qui proviennent du calcul réglementaire.

Voici au demeurant, à titre de comparaison, quelques résultats caractéristiques des deux méthodes :

Dépenses des sections « parc à matériel ».

PORTS	DÉPENSES directes.	FRAIS GÉNÉRAUX CALCULÉS par la méthode réglementaire.	FRAIS GÉNÉRAUX CALCULÉS par la méthode proposée.	AMORTISSEMENT propre au parc.	DÉPENSES TOTALES d'après la méthode réglementaire.	DÉPENSES TOTALES d'après la méthode proposée.
	1	2	3	4	5 = 1+2+4	6 = 1+3+4
	(En millions de francs.)					
Oran	8,8	0,2	4,3	0,8	9,8	13,9
Cherbourg	10,6	2	6	9,5	22,1	26,1
Brest	21,4	2,2	10,4	12,3	35,9	44,1

(1) Article 10 de l'arrêté du 12 mars 1954.

(2) Voir définition précise de cette catégorie de frais généraux dans le rapport du comité du 20 juillet 1954 (*Journal officiel*, annexe administrative, 21 septembre, page 282, nota 2).

(3) Arrêté du 12 mars 1954, article 10, paragraphe *b*.

Le double calcul en cause des frais généraux a permis d'établir un tableau comparatif des résultats d'exploitation des parcs des différents ports selon les deux méthodes comptables et de mettre ainsi en évidence les résultats suivants:

La méthode réglementaire fait apparaître des bénéfices comptables dans deux ports: Lorient (2,7 millions) et Oran (2,2 millions) et des pertes comptables dans tous les autres: environ 2 millions à Cherbourg et Saïgon (soit 10 p. 100 des dépenses), 7 millions à Brest (soit 20 p. 100 des dépenses), 23 millions à Bizerte (soit 53 p. 100 des dépenses), le total algébrique des gains et pertes pour les treize services étudiés est de — 40 millions.

La méthode proposée fait apparaître dans toutes les sections un déficit comptable: 2 millions environ à Oran et Dakar, 6 à 8 millions à Cherbourg et Saïgon, 15 millions à Brest, 38 millions à Bizerte. Le total algébrique des gains et pertes des treize services étudiés est alors d'environ — 96 millions.

Les quotes-parts d'amortissement du matériel des parcs, qui sont communes aux deux méthodes de calcul en cause, sont très variables d'un port à l'autre, car la valeur de ce matériel est elle-même très variable d'un service à un autre.

PORTS	VALEUR du matériel du parc.	VALEUR de l'amortissement correspondant.
	(En millions de francs.)	
Cherbourg	73	9,5
Brest	98	12,4
Lorient	20	2,6
Toulon:		
Valeur primitivement indiquée par le service	(1) 64	(1) 6,7
Valeur rectifiée	(1) 181	(1) 23
Rochefort	2	0,2
Bizerte	137	14,3
Oran	6	0,8
Casablanca	3	0,4
Dakar	10	1,4
Diego-Suarez	82	7,6
Saïgon	79	8,7

(1) Voir plus haut le principe de cette rectification titre I[er], 5° (page 438).

Rappelons que ces valeurs de l'amortissement, calculées par des services encore peu familiarisés avec les nouvelles modalités comptables, sont sujettes à caution et que les résultats comptables de l'exploitation sont, de ce chef, assez incertains pour l'année 1954 étudiée dans ce rapport.

Section 2. — Examen des résultats, par classe d'engins, des comptes d'exploitation de la section « parc a matériel »

L'étude du rendement comptable de la section « parc » par classe de matériel est susceptible de préciser un peu les conditions de l'exploitation des engins du parc.

Ce matériel est classé en trois catégories:

Matériel naval (chalands, chalands à clapet, pontons-grues, dragues, etc.);

Véhicules utilitaires (camions, bennes, etc.);

Engins de travaux publics (bulldozers, pelles mécaniques, bétonnières, etc.).

a) *Matériel naval.*

Cinq services seulement, sur les treize qui ont été étudiés, possèdent du matériel naval. A l'exception d'un seul, Toulon, dont le cas spécial sera examiné plus loin, les autres services ont fait apparaître dans l'exploitation de ce matériel naval un déficit.

PORTS	MÉTHODE réglementaire.	MÉTHODE proposée.
	(En millions de francs.)	
Brest	0,7	0,8
Bizerte	6,3	7,6
Saïgon	2,8	4,3

Les justifications présentées, en particulier dans les rapports annuels des directeurs locaux, sont brèves, et peu explicites sur ce point particulier. Il semble que les déficits de Bizerte et Saïgon soient surtout causés par un emploi insuffisamment actif des engins en cause.

Toulon, au contraire, accuse un bénéfice comptable de 14 à 15 millions qui représente à lui seul, en fait, la totalité du bénéfice du parc figurant à son compte d'exploitation; mais les conditions d'exploitation de ce matériel naval sont quelque peu anormales: les dépenses de fonctionnement prises en compte par le service sont nulles, les dépenses d'entretien quasi-nulles (45.000 F); enfin les dépenses d'amortissement sont de 1 à 2 millions (elles représentent donc à très peu près les dépenses totales); or les recettes totales correspondantes s'élèveraient à 16 millions environ.

Un élément peut contribuer à déformer certains comptes, comme celui de Toulon:

Les dépenses les plus importantes de grosses réparations et de grosse refonte du matériel sont en effet imputées à un compte spécial conformément à la réglementation (1), mais en fait elles n'ont pas été jusqu'à présent reprises ultérieurement, par exemple sous forme d'amortissement complémentaire ainsi qu'il est pratiqué dans la comptabilité des C. A. N., et elles échappent ainsi au compte d'exploitation du parc, qui se trouve alors faussé.

Le comité suggère que la réglementation soit complétée sur ce point.

b) *Véhicules utilitaires.*

Pour la catégorie des véhicules utilitaires apparaît la majeure partie de l'ensemble du déficit comptable des parcs. Si quelques ports accusent un léger bénéfice comptable avec la méthode réglementaire, à peu près tous sont en déficit avec la méthode proposée.

PORTS	BÉNÉFICE OU PERTE COMPTABLE	
	Méthode réglementaire.	Méthode proposée.
	(En millions de francs.)	
Cherbourg	+ 1,9	— 0,8
Brest	— 5,5	— 11,7
Lorient	— 0,6	— 2,9
Toulon	— 0,05	— 6,6
Rochefort	+ 0,2	0
Bizerte	— 17,4	— 30,7
Oran	+ 2,2	— 1,8
Alger	+ 0,2	0
Casablanca	— 0,4	— 0,8
Dakar	— 0,4	— 2,6
Saïgon	+ 0,4	— 3
Diego-Suarez	— 3,8	— 4,1

(1) Commentaires de l'article 10 (1°, § *a*), de l'arrêté du 12 mars 1954.

Les dépenses totales afférentes aux véhicules utilitaires sont la somme des dépenses d'amortissement d'une part, et des dépenses de fonctionnement et d'entretien d'autre part. Ces dernières dépenses sont les plus importantes.

Les dépenses d'entretien à elles seules, sont également très importantes par rapport à la valeur des véhicules.

PORTS	VALEUR en neuf des véhicules.	DÉPENSES d'entretien. (Méthode réglementaire.)
	(En millions de francs.)	
Cherbourg	20,4	3,2
Brest	51	5,5
Lorient	11,7	1,4
Toulon:		
Valeur initialement signalée par le service	12,4	7,3
Valeur rectifiée	48	7,3
Rochefort	1,7	0,5
Bizerte	45,1	17,3
Alger	0,6	0,2
Casablanca	3,2	0,3
Dakar	10,3	2,7
Saigon	11,9	4,8
Service technique des transmissions	10	3

Ces dépenses s'élèvent pour Bizerte à 17 millions pour une valeur de matériel de 45 millions. Cette proportion paraît considérable: la moyenne annuelle des frais d'entretien et de réparation admise normalement par la Marine est de 20 p. 100 de la valeur du véhicule neuf, et cela pour une utilisation annuelle de 225 jours (1).

c) *Engins de travaux publics.*

Pour la catégorie des engins de travaux publics (bulldozers, pelles mécaniques, etc), les résultats accusés par les deux systèmes comptables sont les suivants:

PORTS	BONI (+) ou DÉFICIT comptable (—).	
	Méthode réglementaire.	Méthode proposée par le comité.
	(En millions de francs.)	
Cherbourg	— 3,9	— 5,2
Brest	— 1	— 3
Lorient	+ 3,3	+ 2,6
Toulon:		
Valeur indiquée initialement par le service	— 0,1	— 5,4
Valeur rectifiée	— 12,9	— 18
Bizerte	+ 0,5	— 0,3
Oran	— 0,1	— 0,1
Saigon	— 0,1	— 0,4
Diego-Suarez	— 3,6	— 4,1

Les ports, en majorité, accusent un déficit qui provient le plus souvent des amortissements pour les engins en cause, amortissements qui sont pris obligatoirement en charge dans la comptabilité, et dont l'importance est considérable.

PORTS	DÉPENSES de fonctionnement et d'entretien.		VALEUR des amortissements du parc.	DÉPENSES TOTALES		POURCENTAGES			
						Fonctionnement et entretien		Amortissement.	
	Méthode actuelle.	Méthode proposée.		Méthode actuelle.	Méthode proposée	Méthode actuelle.	Méthode proposée.	Méthode actuelle.	Méthode proposée.
	1	2	3	4 = 1+3	5 = 2+3	6 = 100×1/4	7 = 100×2/5	8 = 100×3/4	9 = 100×3/5
	(En millions de francs.)					P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Cherbourg	3,7	5	6,9	10,6	11,9	35	42	65	58
Brest	6,1	8	5	11,1	13	55	61	45	39
Lorient	1,7	2,4	1,1	2,8	3,5	60	69	40	31
Toulon:									
Valeur initialement indiquée par le service	12,9	18,1	3,5	16,4	21,6	79	84	21	16
Valeur rectifiée	12,9	18,1	16,2	29,1	34,3	44	53	56	47
Bizerte	1,5	2,4	2,6	4,1	5	37	48	63	52
Oran	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	33	33	67	67
Saigon	1,9	2,2	4,4	6,3	6,6	30	33	70	67
Diégo-Suarez	4,1	4,6	1,8	5,9	6,4	70	72	30	28

(1) Instruction n° 1158 C. Ma 4 du 18 septembre 1953 (*B. O.* p. 743), rappelée d'ailleurs à l'article 10 de l'arrêté du 12 mars 1954.

Cependant, à Diego-Suarez, le déficit n'est pas dû à la valeur de l'amortissement, mais à l'importance des dépenses d'entretien: 2.700.000 F par rapport aux dépenses totales: 5.900.000 F.

⁂

En définitive, l'exploitation des parcs à matériel se traduit, pour l'année 1954, par un déficit comptable à peu près général.

Mais ce résultat doit être considéré et interprété avec prudence, étant donné la tenue encore très imparfaite de la comptabilité nouvelle par les services locaux.

Par exemple, les calculs d'amortissement du matériel semblent devoir être notablement améliorés à l'avenir, ceux de l'année 1954 pouvant être affectés d'erreurs parfois importantes: prix unitaires erronés, engins omis, engins comptés à tort bien qu'ils soient hors période d'amortissement (matériel naval vieux de plus de vingt ans, matériel de chantier vieux de plus de dix ans), etc.

A cet égard, les vérifications que pourra exercer le comité les années prochaines sur des comptabilités tenues selon des principes plus rationnels, par un personnel plus expérimenté, ne manqueront vraisemblablement pas d'être beaucoup plus instructives.

Sous ces réserves, il semble que les tendances au déficit dans l'exploitation des parcs soient dues à première vue aux deux éléments suivants:

Dépenses d'amortissement proportionnellement élevées, notamment à Cherbourg, Brest, Toulon, Bizerte, Saigon et Diego-Suarez;

Dépenses d'entretien parfois considérables par rapport à la valeur du matériel, par exemple pour les véhicules automobiles de Bizerte.

TITRE III

EXAMEN DES COMPTES DE TRAVAUX DES SERVICES DES T. M. DU POINT DE VUE FINANCIER

On peut, du point de vue financier, étudier les comptes des services locaux des T. M. sous deux angles différents: examen de l'ensemble des comptes, examen du seul compte des sections « parc à matériel ».

CHAPITRE 1er

Etude financière de l'ensemble des directions locales.

Les comptes d'exploitation et de gestion financière des directions locales ont été dans l'ensemble établis relativement correctement, sous réserve des remarques formulées antérieurement, et compte tenu du fait que les services appliquaient pour la première fois une réglementation complète leur ayant été notifiée en temps utile.

La direction de la comptabilité générale, qui les a centralisés et vérifiés, a établi après quelques modifications peu importantes, un compte général d'exploitation de l'ensemble de tous les services locaux des T. M.

Bien que ce document présente une exactitude comptable plus appréciables que celui de l'an dernier, le comité n'a pas estimé possible, étant donné les incertitudes qui subsistent encore, d'approfondir utilement cette année l'étude financière de ce document

CHAPITRE 2

Etude financière des sections « parc à matériel ».

Les dépenses des parcs à matériel sont supportées:

a) Par le chapitre « Salaires » (31-32 de l'exercice 1954) pour la main-d'œuvre directe des ouvriers affectés aux dépenses d'entretien et de fonctionnement, et pour la part de main-d'œuvre des frais généraux de la direction afférents à l'exploitation du parc;

b) Par le chapitre « Travaux, installation, outillage » (54-51 de l exercice 1954) pour l'entretien du gros outillage;

c) Par le chapitre « Dépenses de service courant, entretien des matériels » (34-51 de l'exercice 1954) pour les dépenses de matières et pour la part de matières des frais généraux afférents à l'exploitation du parc. Comme il a été indiqué précédemment, ce n'est pas le total des dépenses réelles qui est remboursé par les clients du parc, mais un prix forfaitaire qui peut être inférieur au précédent. Les quotes-parts de dépenses de main-d'œuvre et de matières ne peuvent donc, dans ces conditions, être toujours remboursées à leur valeur réelle.

Très généralement, les services locaux effectuent le remboursement en priorité aux chapitres de matières.

TROISIÈME PARTIE

SERVICE DE L'HABILLEMENT. — COUCHAGE. — CASERNEMENT

PREAMBULE

Au sein de la direction centrale du commissariat de la marine, le service de l'habillement, du couchage et du casernement (dit « service H. C. C. »), est caractérisé par une gamme d'attributions variées, que marque de premier abord sa dénomination traditionnelle quelque peu massive. Ces attributions se groupent toutes autour du triple support matériel: textiles, cuir, ameublement; elles se manifestent aussi par une triple fonction: approvisionnement, fabrication, distribution.

Le service est divisé en trois sections:

La section de l'habillement est chargée d'approvisionner ou de fabriquer les effets d'habillement du personnel non officier des équipages de la flotte, de les conserver, et de les délivrer aux navires et unités.

Ces effets sont obtenus par trois procédés différents, du moins dans les grands ports (Toulon et Brest):

— achat à des entreprises privées de confection (les matières étant alors fournies par la marine);

— fabrication par des ateliers du service, qui revêtent parfois un caractère industriel de confection en grande série;

— fabrication artisanale, par des « ouvrières confectionneuses à domicile », dépendant directement du service, et choisies par lui parmi des personnes en principe dignes d'intérêt et ayant une attache avec la marine, par exemple les veuves de marins.

L'activité de la section peut être résumée par les quelques indications suivantes (toutes afférentes à l'année 1955):

	MILLIONS de francs.
Valeur approximative des effets d'habillement:	
Délivrés dans l'année	1.180
Achetés aux entreprises privées	300
Fabriqués par les ateliers du service	200
Fabriqués par les ouvrières confectionneuses à domicile de la marine	700

Ces confections d'effets par la section « habillement » constituent l'intérêt essentiel d'une comptabilité des travaux dans les services H. C. C.

Se greffe aussi sur cette partie du service le fonctionnement d'ateliers de buanderie, qui travaillent à Brest et à Toulon à une échelle quasi-industrielle.

La section du couchage approvisionne ou fabrique le matériel de couchage (en particulier les hamacs et les draps), le conserve, le délivre aux navires et unités, et le répare.

La section de casernement approvisionne, conserve, délivre aux navires et unités le matériel d'ameublement, et le répare.

Quelques petit ateliers coopèrent à ces deux tâches: pour la section « couchage », atelier de voilerie (confection et réparation de hamacs), pour la section « casernement », ateliers de menuiserie et de tapisserie.

Ces ateliers sont d'importance artisanale, et aucun d'entre eux ne mérite d'être suivi, en tant que tel, par une comptabilité de travaux.

HISTORIQUE

Une comptabilité de travaux a été instituée au service H. C. C. par une instruction provisoire du 9 janvier 1925, avec l'objectif quelque peu restreint de justifier l'emploi des matières et de la main-d'œuvre, et d'établir la « partie principale » du prix de revient de chaque article confectionné. Une portion seulement des frais généraux était donc prise en compte.

Par la suite, l'instruction définitive qui devait clore la période d'essai ne fut jamais établie, et les services, ayant perdu de vue les principes énoncés par l'instruction provisoire, ont tenu leurs comptes de travaux dans des conditions et sous des formes ne permettant guère la comparaison des prix de revient.

Le comité le signala en 1949, indiquant qu'il lui paraissait souhaitable de rappeler aux services locaux que la comptabilité des travaux n'a pas uniquement pour but la justification de certaines sorties du magasin, mais doit avant tout servir à l'établissement de prix de revient (1).

Le département effectua donc, de décembre 1949 à 1951, une mise au point du système, mais cette réforme avait une portée très limitée.

Aussi, en 1952, le comité proposa-t-il que soit réalisée une refonte complète de la réglementation comptable, les prix de revient des fabrications effectuées par les maîtres tailleurs et les maîtres cordonniers devant en particulier être mis en évidence (2).

(1) Rapport du comité en date du 23 juin 1949 (*Journal officiel*, annexe administrative du 31 mai 1950, p. 93 et 94).

(2) Rapport du comité en date du 25 juillet 1952 (*Journal officiel*, annexe administrative, du 13 novembre 1952, p. 691 à 702).

En novembre 1952, le vœu du comité fut pris en considération (1) : la commission d'études de la comptabilité industrielle de la marine fut chargée d'entreprendre la refonte de la réglementation comptable en cause. Au cours de l'année 1953, elle définit les grandes lignes d'une nouvelle réglementation, et proposa qu'en 1954, la nouvelle comptabilité soit appliquée à titre d'essai dans les services de Brest et Toulon, l'instruction définitive devant être mise au point à la suite de ces essais.

Ces propositions furent adoptées; les services H. C. C. de Brest et Toulon ont donc tenu en 1954 une comptabilité des travaux dans les conditions sus-visées, et ce sont les comptes rendus de ces essais, rédigés fin 1955, qui ont été soumis au comité par la direction centrale du commissariat et qui font l'objet de cette troisième partie du rapport.

Ces essais se prolongeront en 1956, année au cours de laquelle l'instruction définitive sera vraisemblablement établie.

Les aspects suivants de la question seront successivement examinés :

Titre Ier : les traits essentiels de la nouvelle comptabilité en essai,

Titre II : appréciation des modalités de principe et des premières mesures d'application de la nouvelle méthode comptable.

TITRE Ier

LES TRAITS ESSENTIELS DE LA NOUVELLE COMPTABILITE

Il a paru intéressant :

— de comparer les principes de l'ancienne comptabilité et de la nouvelle,

— de résumer succinctement certains aspects de la nouvelle réglementation.

CHAPITRE 1er

Comparaison des principes de l'ancienne réglementation et de la nouvelle.

La comptabilité des travaux prévue par l'instruction de 1925 ne constituait que l'application au service H. C. C. des principes de la marine codifiés longuement par l'ancienne instruction générale du 29 juillet 1911.

Les traits essentiels en étaient les suivants :

a) Emploi, pour l'évaluation de la part de dépense de main-d'œuvre de chaque travail, d'un salaire moyen unique pour le service local;

b) Prise en compte, pour l'obtention du prix de revient de chaque travail, des frais généraux de matières et de main-d'œuvre, mais non des frais généraux autres (dits « frais généraux complémentaires »), c'est-à-dire les frais généraux de direction, d'encadrement, d'amortissement de l'outillage et des immeubles, d'intérêt du capital immobilisé, etc.

Le nouveau système comptable en essai actuellement :

a) Conserve l'utilisation, pour le service local, d'un salaire moyen unique, mais étendu à tous ses éléments (2). (Par une curieuse, mais très explicable évolution, l'administration de la marine, qui avait abandonné cette règle en 1932, y est revenue par étapes en 1944 et 1951);

b) S'efforce de prendre en compte la totalité des frais généraux et non plus seulement les frais généraux de salaires et de matières.

Ce dernier principe, très rationnel, n'est cependant pas sans poser, lorsqu'il s'agit d'établir et de prescrire les règles détaillées d'application, des problèmes complexes.

En voici deux, qui sont peut-être les plus difficiles :

1° *Il est nécessaire, mais délicat, de mettre sur pied les règles de répartition des frais généraux entre les deux parties du service, dont une seule intéresse la comptabilité des travaux :*

— partie afférente à la fonction de fabrication (ateliers),

— partie afférente à la fonction de ravitaillement et d'approvisionnement des navires et unités.

(1) Décision ministérielle n° 6471 M/SA/Et, du 5 novembre 1952.

(2) Le salaire moyen utilisé dans l'ancienne comptabilité de 1925 ne tenait compte que du salaire brut des ouvriers, dit « salaire d'affûtage », à l'exclusion des suppléments divers : primes diverses (pour travaux pénibles, etc.), « indemnités de panier », salaires d'absence, de congé, de maladie, allocations familiales, quote-part de l'Etat pour retraites et assurances sociales, etc.

Au contraire, le salaire moyen de la nouvelle réglementation en essai comprend tous ces éléments, ainsi qu'il est pratiqué d'ailleurs dans les directions de C. A. N. et de T. M., et aussi dans l'industrie privée en général.

Précisons : le magasin du service H. C. C. contient, pour sa partie « habillement », à la fois des matières premières *pour les ateliers* (drap, doublures, etc.), et des uniformes de marins (pantalons, vareuses, etc.) *pour la délivrance proche ou lointaine aux navires et unités*. La discrimination des quotes-parts de frais généraux du magasin à attribuer à l'une ou à l'autre de ces deux fonctions du service implique des forfaits qu'il est délicat de définir rationnellement. La suite du rapport en précisera quelques exemples.

2° *Le plan comptable doit être aussi simple que possible.*

L'importance industrielle et comptable des services locaux de H. C. C. paraît être à la limite au-dessous de laquelle une comptabilité de travaux est un appareil de mesure trop lourd et trop coûteux pour les enseignements qu'on en peut tirer.

En particulier, le système de comptabilité industrielle des constructions et armes navales, qui s'applique à un volume annuel d'affaires de l'ordre de 100 milliards de francs, est par cela même très complet et très complexe. Ses principes essentiels inspirent en partie les essais en cours dans le service H. C. C., mais le volume annuel beaucoup plus réduit des affaires traitées dans ce dernier service, de l'ordre de quelques milliards de francs, ainsi que la nature même des travaux, très spéciaux, incitent justement à l'adoption assez fréquente de règles pratiques et de forfaits plus simples, et mieux adaptés au problème en cause.

CHAPITRE 2

De quelques aspects de la nouvelle réglementation.

La commission d'études de la comptabilité industrielle de la marine a tenu à doter la nouvelle réglementation des conceptions comptables les plus récentes :

1° *Une nouvelle nomenclature des travaux, beaucoup plus claire et plus rationnelle que l'ancienne, a été établie.*

Elle comprend trois parties :

— *Dépenses directes*, partagées en trois catégories afférentes, aux trois « sections comptables » qui ont été mises sur pied;

— Section « travaux de confections et réparations d'*habillement* »;

— Section « travaux de *buanderie* »;

— Section « *autres travaux* ».

Cette innovation doit permettre de préciser dans de meilleures conditions les prix de revient, et d'effectuer de plus utiles comparaisons entre eux :

— *Frais généraux afférents à chacune des trois sections* « habillement », « buanderie » et « autres travaux » (1);

— *Frais généraux de direction et d'approvisionnement* (2).

2° *A l'ancienne évaluation des dépenses de main-d'œuvre au salaire réel se substitue un nouveau mode d'évaluation à l'aide du salaire moyen complet.*

3° *Est désormais prise en compte dans les prix de revient la quasi-totalité des frais généraux* (3), *et non plus une partie seulement comme auparavant.*

En définitive, la structure comptable envisagée pour les services H. C. C. implique la répartition des organes de fonctionnement en trois groupes :

— Le *groupe « direction »* qui comprend les services communs : bureau du chef de service et de ses adjoints, bureaux de comptabilité (comptabilité financière, comptabilité de travaux), etc;

— Le *groupe « approvisionnement »* : le magasin, ses antécédents (bureau des prévisions de matières, bureau des marchés, service des recettes), son prolongement (bureau des liquidations);

— Le *groupe « travaux »*, partagé en trois « sections comptables », ainsi qu'il a été indiqué :

Section « travaux d'habillement »;
Section « travaux de buanderie »;
Section « autres travaux ».

Les règles comptables auront, dans leur partie la plus délicate, à répartir convenablement les trois catégories de frais généraux correspondantes :

Frais généraux de direction;
Frais généraux d'approvisionnement;
Frais généraux propres aux ateliers.

(1) « Dépenses semi-directes des sections principales de production », selon la terminologie du plan comptable national.

(2) « Ensemble des charges indirectes et des charges semi-directes de la section d'approvisionnement », selon la terminologie du plan comptable national.

(3) Seuls, l'amortissement des immeubles, l'intérêt du capital immobilisé, tant pour les immeubles que pour le gros outillage, et la quote-part des dépenses de Direction centrale et des Directions locales ne sont pas pris en compte. Il s'agit, en l'espèce, de charges assez faibles.

en fonction des deux rôles essentiels du service :

— Rôle de fabrication par les ateliers, activité industrielle qui constitue l'objet essentiel de la comptabilité des travaux;

— Rôle de délivrance des articles aux navires et unités, activité purement militaire, à laquelle il faut rattacher une part équitable des dépenses du service

Ces règles vont être précisées et appréciées dans le titre II ci-dessous.

Dans leur détail d'imputation, ces frais généraux distinguent selon une nomenclature de travaux très claire et très complète, les cinq postes suivants :

Les dépenses de personnel :

— Dépenses du personnel d'encadrement, dit « personnel entretenu » (soldes et traitements);

— Dépenses de salaires du personnel ouvrier;

Les dépenses de matières :

— Dépenses de fonctionnement (matières, petit outillage, énergie, chauffage, éclairage, etc.);

— Dépenses d'entretien de l'outillage et des immeubles;

Les charges supplétives :

— Amortissement de l'outillage.

TITRE II

APPRECIATION DES MODALITES DE PRINCIPE ET DES PREMIERES MESURES D'APPLICATION DE LA COMPTABILITE NOUVELLE

L'imputation des dépenses directes aux différents comptes d'ouvrage ne pose, dans la nouvelle réglementation en essai, aucun problème ardu de principe.

Les difficultés résident, comme à l'ordinaire, dans la répartition des frais généraux.

Les modalités en seront successivement examinées :

— Pour les frais généraux de direction;

— Pour les frais généraux d'approvisionnement;

— Pour les frais généraux propres aux ateliers,

d'une part dans leur principe même, d'autre part selon les mesures d'application particulières réalisées à Brest et à Toulon.

CHAPITRE 1er

Frais généraux de direction.

Dans le plan comptable primitivement prévu, la répartition de principe envisagée pour les frais généraux de direction, qui sont à déverser sur les deux groupes « approvisionnement » et « ateliers », était de :

50 p. 100 pour le groupe « approvisionnement »;
50 p. 100 pour le groupe « ateliers ».

En fait, la répartition adoptée par les deux services de Brest et Toulon est un peu différente. Elle n'a d'ailleurs pas été nettement expliquée

Il semble que Toulon ait adopté la proportion simple, et voisine, de :

60 p. 100 pour les ateliers;
40 p. 100 pour le groupe « approvisionnement »;

Brest a appliqué une répartition correspondant à :

52 p. 100 pour les ateliers;
48 p. 100 pour le groupe « approvisionnement »,

par un calcul d'évaluation sommaire des attributions du groupe « direction », poste par poste.

La règle forfaitaire primitivement envisagée (50 p. 100, 50 p. 100) va en définitive être probablement abandonnée, car la commission d'études de comptabilité et la direction centrale du commissariat ont envisagé de fondre en un seul groupe les dépenses des deux anciens groupes « direction » et « approvisionnement », et de répartir la valeur totale ainsi obtenue à l'aide d'une seule « clé », qui sera vraisemblablement inspirée par les caractéristiques du groupe principal « approvisionnement » (1).

Cette nouvelle règle paraît très judicieuse pour les trois raisons suivantes :

1° Les frais généraux de direction sont relativement faibles par rapport aux frais généraux d'approvisionnement.

	BREST	TOULON
	(En millions de francs.)	
Frais généraux de direction	10,2	10,1 (*)
Frais généraux d'approvisionnement ...	33	47 (*)

(*) Cette valeur est inférieure à la valeur réelle, à cause de certaines erreurs d'imputation de Toulon, qui seront évoquées dans la suite du rapport.

(1) Décision ministérielle n° 51 C.Ma 3 du 25 janvier 1956.

2° La quote-part des frais généraux de direction et d'approvisionnement, qui est déversée (par le jeu des répartitions dont le mécanisme sera succinctement décrit dans la suite du rapport) sur le compte d'exploitation des ateliers, est très faible par rapport aux dépenses directes et aux frais généraux propres de ces mêmes ateliers.

Voici, en effet, ces éléments dans leur ensemble :

	BREST	TOULON
	(En millions de francs.)	
Total des dépenses directes	636	819
Frais généraux de direction et d'approvisionnement	8,6	13 (1)
Frais généraux propres aux sections « ateliers »	16	69 (1)

(1) Par suite des erreurs d'imputation signalées au nota précédent, cette valeur de 13 millions est trop faible, et la valeur corrélative de 69 millions est trop forte d'autant.

En examinant au surplus l'influence de ces mêmes éléments sur quelques prix de revient unitaires d'articles confectionnés, on aboutit à la même conclusion : ils représentent dans leur ensemble environ 1 p. 100 des prix unitaires.

3° La nouvelle règle envisagée est évidemment d'application beaucoup plus simple.

CHAPITRE 2

Frais généraux d'approvisionnement. — Charges militaires.

Les frais généraux du groupe « approvisionnement » comprenaient dans le plan comptable primitivement prévu les élément suivants :

1° Les frais généraux propres au groupe;

2° La quote-part de frais généraux de direction définie au chapitre précédent;

3° Une quote-part supplémentaire de ces frais généraux de direction, justifiée par l'incorporation dans le groupe « approvisionnement » d'organes ayant un caractère d'atelier : la section des recettes et la section des « mouvements généraux » (transport des matières par camions).

Les quotes-parts de frais généraux de direction à ventiler corrélativement sur les groupes « ateliers » et « approvisionnement » avaient donc été fixées à :

3/4 pour le groupe « ateliers » (1/4 pour chacune des trois sections comptables « habillement », « buanderie » et « autres travaux »);
1/4 pour le groupe « approvisionnement ».

Les comptes de Toulon et Brest ont été établis sur ces bases.

Cette répartition 3/4 — 1/4 résultait d'une appréciation assez sommaire, mais compte tenu de sa simplicité et de la minime importance des dépenses à ventiler ainsi, elle pouvait paraître de prime abord très acceptable.

Cependant, le projet de répartition précité de la commission d'étude de comptabilité et de la direction centrale (fusion en un seul groupe des deux groupes de frais généraux « direction » et « approvisionnement ») simplifiera notablement cette phase de comptabilité.

Charges militaires.

La notion traditionnelle de charges militaires s'introduit très naturellement à propos de la répartition des frais généraux d'approvisionnement, et ceci de deux façons différentes, qui se cumulent.

En effet, si le groupe « approvisionnement » du service H. C. C. ravitaille en matières premières les ateliers (fonction purement industrielle), il doit en outre ravitailler en articles confectionnés les navires et unités (fonction non industrielle), et ce dernier rôle implique les deux charges suivantes :

1° *Délivrance des articles aux unités :* cette charge sera évaluée par la répartition traditionnelle, au prorata des valeurs d'articles ou matières délivrées, des frais généraux d'approvisionnement,

2° *Conservation, parfois durant de longues périodes, des articles en magasin pour des nécessités purement militaires* (entretien des réserves de temps de paix et des stocks de guerre).

L'évaluation du coût de cette charge est délicate.

Le mode de calcul proposé par Toulon repose sur l'application d'une formule analogue à celle qui est employée par le service des C. A. N. (1), mais les valeurs en francs étant remenées en

(1) En l'espèce $\frac{V - v}{V}$ dans laquelle V est la valeur au 31 décembre de l'existant en *matières premières* (draps, toiles, etc.), v étant la valeur des mêmes matières premières *employées aux travaux durant l'année.*

valeurs évaluées en « mois de consommation » selon une transformation assez usitée dans la marine pour l'évaluation du volume d'articles de magasins à réapprovisionner

Ce mode de calcul a été appliqué en fait dans les deux comptes de Brest et de Toulon.

Le comité croit que la base de calcul ainsi définie est un peu compliquée et quelque peu contestable; il a suggéré à la direction centrale un procédé plus simple et mieux adapté, basé sur la comparaison des valeurs totales en francs d'une part de l'existant, d'autre part des délivrances faites annuellement tant aux ateliers qu'aux bords.

Ce procédé sera étudié par le port de Brest au cours de ses essais en 1956.

Chapitre 3

Frais généraux supportés par les sections « ateliers ».

Les frais généraux supportés par les trois sections comptables « ateliers » comprennent les deux éléments suivants:

— frais généraux propres aux ateliers;

— quote-part des frais généraux « direction » et « approvisionnement », calculée comme il a été indiqué dans les deux chapitres précédents.

L'imputation exacte des charges à l'un ou à l'autre de ces postes de frais généraux est opération assez délicate: aussi n'est-il pas étonnant qu'au cours de ces essais, les deux services se soient parfois écartés des bonnes règles.

Voici quelques exemples, intéressant les dépenses de personnel entretenu, de salaires, de matières et les charges supplétives d'amortissement.

A. — *Dépenses de personnel de direction et d'encadrement.*

Les dépenses en cause (personnel officier, secrétaires administratifs, techniciens d'études et de fabrications) ne peuvent être rattachés qu'à l'un ou l'autre des trois postes suivants:

Soit aux frais généraux de direction et d'approvisionnement;
Soit aux frais généraux propres aux ateliers;
Soit à un compte d'ouvrage de dépenses directes dans le cas particulier où le personnel en cause aurait été occupé uniquement à un travail déterminé pendant un délai suffisant.

Brest a porté la totalité de ses dépenses de personnel entretenu, soit 17,7 millions, aux frais généraux de direction et d'approvisionnement.

Certes, ce mode d'imputation est justifié pour le personnel de direction (commissaires) qui a en effet son activité répartie de telle façon qu'on ne peut rattacher son temps et les charges de solde corrélatives à un poste autre.

Mais il n'en est pas de même pour tout le personnel d'exécution: ainsi, les soldes de l'ingénieur de direction de travaux et de l'agent technique, au total 2 millions de francs environ, auraient dû être imputées aux frais généraux propres aux ateliers, auxquels ils sont exclusivement affectés.

Toulon a imputé ses dépenses de personnel entretenu aux frais généraux de direction et d'approvisionnement (11,5 millions), et aux frais généraux propres aux ateliers (7,4 millions).

Or seules les soldes des deux agents techniques s'occupant uniquement des ateliers, ainsi que la solde du gérant de la buanderie — au total 2,5 millions environ — étaient à porter à ce dernier poste, qui a été de ce fait surévalué.

Pour harmoniser les errements, et rendre plus exacte la comptabilité, le comité suggère que les modalités d'imputation des dépenses de personnel de direction et d'encadrement soient précisées dans la réglementation, par exemple par la règle suivante:

1° Les dépenses du personnel d'encadrement qui s'occupe uniquement des ateliers sont à porter aux frais généraux propres à ces ateliers;

2° Dans les cas rares, où ce personnel est occupé uniquement à un même travail pendant un délai suffisant, par exemple un mois (1), les dépenses correspondantes sont à imputer en dépenses directes au compte d'ouvrage intéressé;

3° Dans tous les autres cas, les dépenses de personnel entretenu sont à porter aux frais généraux de direction-approvisionnement.

B. — *Dépenses de personnel ouvrier.*

Les salaires non imputables aux dépenses directes sont à rattacher soit aux frais généraux de direction-approvisionnement, soit aux frais généraux propres aux ateliers.

Au poste des *frais généraux propres aux ateliers*, Brest a porté pour l'ensemble des ateliers une somme de 5,2 millions (10 ouvriers environ), ce qui paraît normal.

(1) C'est cette dernière règle qui vient d'être adoptée pour les services des C. A. N., conformément à une suggestion du comité (circulaire n° 3044 Can/Ad du 3 juin 1955).

Au contraire, Toulon a porté 43 millions de francs (86 ouvriers environ), apostillant aux comptes de frais généraux propres aux ateliers certaines dépenses de salaires qui auraient dû être imputées aux dépenses directes, et certaines autres qui auraient dû être imputées aux frais généraux de direction-approvisionnement.

Le comité suggère que, pour éviter de semblables erreurs, l'instruction soit complétée en conséquence par l'adjonction d'une règle telle que la suivante:

— est à porter aux frais généraux de direction-approvisionnement le salaire des ouvriers affectés en permanence au groupe « direction-approvisionnement »;

— est à porter aux frais généraux propres des ateliers le salaire des ouvriers affectés en permanence au groupe « ateliers », et ne participant pas directement à la production.

C. — *Dépenses de matières dites « opérations techniques et administratives ».*

Dans les deux ports, les dépenses en cause paraissent normales pour les frais généraux de direction. Par contre, elles sont très différentes pour les frais généraux d'approvisionnement.

Pour ces derniers, *Brest* accuse une dépense normale de 1,7 millions, mais *Toulon* par contre inscrit 19,4 millions, ce qui paraît considérable.

Or ne doivent être imputées à cette rubrique que des menues dépenses (imprimés, fournitures de bureau, etc.) nécessaires au fonctionnement du groupe « approvisionnement » (1).

Une remarque analogue peut être formulée à propos des frais généraux propres à l'atelier « habillement ». Brest accuse une dépense de 86.000 F, ce qui paraît normal, alors que Toulon a imputé 1 million de francs, ce qui paraît considérable.

D. — *Amortissement de l'outillage des ateliers.*

Pour les services du commissariat, la réglementation, très ancienne, prescrit pour l'amortissement de l'outillage les modalités suivantes:

Le *gros outillage* est amorti indéfiniment, l'annuité d'amortissement étant calculée au taux de 15 p. 100 de la valeur restante du matériel (2).

Rappelons que le service des C. A. N. a simplifié depuis longtemps cette règle, et pratique depuis 1932 l'amortissement en un temps limité (5, 10, 15, 20 ou 25 ans) et par annuités égales.

Le *petit outillage* doit au contraire être employé directement aux travaux et se trouver ainsi totalement amorti dans l'année.

La réglementation en essai n'ayant pas précisé ce point, les deux services ont opéré de façons différentes:

Brest a appliqué la méthode des C. A. N., amorçant un amortissement annuel, constant, en 10 ans, de son outillage.
Certaines machines paraissent avoir été omises (buanderie par exemple).

Toulon a appliqué pour le gros outillage l'ancienne méthode d'amortissement avec annuité de 15 p. 100 de la valeur restante. De plus, il a étendu cette règle à la valeur du petit outillage existant depuis plusieurs années dans les ateliers.

Les résultats obtenus par les deux services sont donc très différents.

PORTS	VALEUR DES AMORTISSEMENTS			TOTAL
	Habillement.	Buanderie.	Autres travaux.	
	(En millions de francs.)			
Brest	0,5	0,14	0,06	0,7
Toulon	4,1	2,4	1,2	7,7

La réglementation pourrait être utilement complétée sur ce point, les règles appliquées par Brest paraissant les meilleures à adopter en l'espèce.

Pour en terminer avec ce chapitre, signalons enfin qu'à la section « atelier d'habillement », les frais généraux sont répartis *au prorata des valeurs des matières premières mises en œuvre par l'atelier*, à l'exclusion des matières premières livrées à des fournisseurs pour l'exécution des marchés de transformation.

C'est semble-t-il, la base de répartition la plus facile à saisir et la plus logique en l'espèce: en effet, le mode habituel de répartition

(1) Projet de nomenclature des travaux annexé à la note n° 2619 Hab. du 18 septembre 1953 du service H. C. C. de Toulon

(2) Articles 512 et 513 de l'instruction du 1er novembre 1936 (*B.O.R.* p. 350 et 351) modifiés par la circulaire n° 638 C.G. 3 du 25 juin 1951, *B.O.* p. 1679.

de ces charges au prorata de la valeur de la main-d'œuvre aurait eu l'inconvénient d'aboutir à des résultats se prêtant difficilement à des comparaisons avec les prix de revient correspondants obtenus par les deux autres modes de confections d'habillement du service:

— confection par des tailleurs d'industrie privée en exécution de marches de transformation;

— confection avec l'aide des ouvrières confectionneuses à domicile de la marine

Conformément aux directives de la direction centrale (1), des prix de revient unitaires ont été dégagés de ces essais comptables de 1954. Etant donné le caractère encore quelque peu incertain des comptabilités, le comité n'a pas estimé pouvoir effectuer utilement cette année une étude économique à leur sujet

Il croit toutefois devoir faire une exception à cette règle en ce qui concerne le problème de la fabrication des effets par les ouvrières confectionneuses de la marine.

A travers l'approximation cependant assez grossière de la comptabilité en essai étudiée cette année par le comité, il lui apparaît en effet nettement dès maintenant que ce mode de confection est onéreux pour la marine.

Certes, la traditionnelle institution des « ouvrières confectionneuses à domicile de la marine », tant en raison de son intérêt social, dans de nombreux cas, que des facilités qu'elle offre au service pour les confections sur mesure et les confections urgentes d'effets du sac, conserve des raisons d'être maintenue par la marine.

Mais en raison du prix de revient élevé des confections en cause faites par ce procédé, la direction centrale du commissariat de la marine a pris, au cours des dernières années, des dispositions pour en limiter l'utilisation aux seuls cas qui présentent un intérêt certain à la fois du point de vue social et du point de vue du service (1).

Le comité appuie cette politique.

Pour conclure:

La refonte complète de l'ancienne réglementation de 1925 du service H. C. C., préconisée en 1952 par le comité, paraît actuellement en bonne voie.

Les principes nouveaux ont été nettement dégagés par la commission d'études des comptabilités industrielles de la marine en 1953, et, depuis 1954, des essais se poursuivent sur ces bases dans les deux ports les plus importants.

Les premiers résultats, étudiés cette année pour la première fois par le comité, paraissent prometteurs, et traduisent de la part des deux services de Toulon et de Brest, un courageux et fructueux effort.

Certes, la méthode définitive n'est pas encore au point: à la lumière de l'expérience, certaines règles comptables seront vraisemblablement modifiées, certaines modalités secondaires ont à être arrêtées et codifiées, en vue d'obtenir des services une tenue plus précise et plus homogène des comptes; en suggérant chemin faisant quelques-unes de ces dernières, le comité aura peut-être apporté au cours de son étude une légère contribution à la réalisation en cause.

On ne peut en somme que se réjouir en enregistrant ces premiers résultats, et en espérant la rédaction proche d'une instruction définitive adéquate, concomitante avec une tenue de plus en plus satisfaisante à Brest et Toulon de la réglementation nouvelle.

(1) Décision ministérielle n° 558 C. Ma. 3 du 16 décembre 1954.

(1) Instruction ministérielle du 28 mars 1955 (*Bulletin officiel*, p. 1059), qui a remplacé l'ancienne instruction du 6 mars 1935.

QUATRIEME PARTIE

PROPOSITIONS ET VŒUX

La vérification qu'exerce le comité sur les comptes qui lui sont présentés l'incite parfois à formuler des propositions et des vœux tendant à améliorer la comptabilité des travaux de la marine, sa tenue, sa réglementation, ou à l'utiliser en vue d'un meilleur rendement du service.

Seront rappelés dans cette quatrième partie du rapport:

— Les propositions et vœux que le comité a émis dans les trois premières parties;

— Les principales propositions du précédent rapport de 1955 qui ont été prises en considération.

Propositions et vœux émis dans ce rapport.

En ce qui concerne le service des travaux immobiliers et maritimes.

1° Le comité, considérant que les dépenses de grosses refontes et grosses réparations du matériel du parc doivent non seulement être inscrites à un compte spécial, mais être reportées, d'après des règles analogues à celles de l'amortissement, au poste « amortissement » de la section « parc », propose que la réglementation (1) soit précisée en ce sens.

En ce qui concerne le service de l'habillement. Couchage. — Casernement.

2° Le calcul des charges militaires au moyen de la formule initialement envisagée paraissant compliqué et quelque peu contestable, il est souhaitable de mettre au point un procédé plus simple et mieux adapté, fondé par exemple sur la comparaison de certaines valeurs totales en francs (plutôt qu'en « mois de consommation »).

3° Il serait désirable que la réglementation précisât, en vue d'harmoniser les errements correspondants des divers services, les modalités d'imputation des dépenses de personnel de direction et d'encadrement aux comptes les plus convenables de dépenses directes ou de frais généraux.

4° Le même problème serait à résoudre, concernant le rattachement des salaires non imputables aux dépenses directes, aux comptes les plus convenables de frais généraux.

5° Il serait également utile de préciser les règles d'amortissement de l'outillage.

Principales propositions du précédent rapport de 1955 qui ont été prises en considération.

Ont été prises en considération par le département les propositions formulées dans le rapport précédent du comité:

C. A. N.:

— Prise en compte de l'impôt cédulaire dans le salaire moyen;

— Refonte de l'instruction générale sur la comptabilité des travaux;

— Etude d'une retenue fictive annuelle correspondant, pour l'évaluation de la charge représentant l'assurance contre l'incendie, à la constitution d'une provision de propre assureur avec plafond;

— Etablissement d'un compte de travaux sommaire pour les ateliers et laboratoires de la région parisienne.

T. M.:

— Adoption d'un système de répartition des frais généraux ayant des incidences différentes sur les travaux en régie et sur les travaux à l'entreprise (1);

— Répartition des frais généraux sur la valeur de la main-d'œuvre totale y compris la main-d'œuvre des ouvriers précaires, et non pas sur la seule partie de la main-d'œuvre afférente aux ouvriers réglementés et temporaires de la marine (1).

Paris, le 2 juillet 1956.

Le rapporteur général,
Signé: R. JACQUET,

Le président,
Signé: LE GORGEU.

(1) Com entaires de l'article 10 (1°, § *a*) de l'arrêté du 12 mars 1954.

(1) Lettre n° 6730 T. M./A du 8 juin 1956.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

RAPPORT

DE LA

COMMISSION DE CONTROLE DE LA CIRCULATION MONÉTAIRE

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR L'ANNÉE 1955

Paris, le 13 juin 1956.

Monsieur le Président de la République,

La commission de contrôle de la circulation monétaire a l'honneur de vous remettre le compte rendu des opérations de vérification qu'elle a effectuées en application de la loi du 31 juillet 1879, du règlement d'administration publique du 31 octobre suivant et de la loi du 13 février 1946.

Ces opérations comprennent la vérification des fabrications de l'année 1955 et la vérification complémentaire des fabrications de l'année 1954.

Ces opérations que la commission a effectuées se divisent en deux groupes:

1° Vérification du poids et du titre des espèces frappées en 1955;

2° Vérification du poids et du titre des espèces au millésime 1954 prises dans la circulation.

I. — Espèces frappées en 1955.

(Poids et titre.)

Le tableau ci-après fait connaître la nature et l'importance des travaux de notre administration des monnaies pendant l'année 1955.

NATURE DES PIÈCES	NOMBRE de brèves	NOMBRE de pièces.	VALEUR nominale.
			Francs.
Monnaie de Paris.			
Métropole.			
10 F bronze d'aluminium...	380	47.466.000	474.660.000
100 F cupro-nickel	2.476	152.517.500	15.251.750.000
Totaux.....		199.983.500	15.726.410.000
Afrique occidentale française.			
2 F aluminium-magnésium.	23	1.400.000	2.800.000
1 F aluminium-magnésium.	50	5.200.000	5.200.000
Totaux.....		6.600.000	8.000.000
Réunion.			
20 F bronze d'aluminium....	12	1.250.000	25.000.000
10 F bronze d'aluminium....	12	1.500.000	15.000.000
5 F aluminium-magnésium.	61	3.000.000	15.000.000
Totaux.....		5.750.000	55.000.000
Cambodge.			
50/100 de piastres aluminium-magnésium.	44	2.170.000	Piastres. 1.085.000
Maroc.			
100 F argent.....	50	5.000.000	Francs. 500.000.000
Tunisie.			
5 F cupro-nickel	40	8.000.000	40.000.000
Pièces d'or	1	63	Pièces ne portant pas d'indication de valeur
Pièces d'argent de 35 mm....	1	303	
Pièces d'argent de 28 mm....	1	1.703	
Totaux.....		8.002.069	40.000.000
Total général (Monnaie de Paris)....	227.505.569		Francs. 16.329.410.000
			Piastres. 1.085.000

NATURE DES PIÈCES	NOMBRE de brèves	NOMBRE de pièces	VALEUR nominale
			Francs.
Annexe de Beaumont-le-Roger.			
Métropole.			
10 F bronze d'aluminium...	22	2.568.000	25.680.000
100 F cupro-nickel.....	2.207	136.584.872	13.658.487.200
Totaux.....		139.152.872	13.684.167.200
Total général (annexe de Beaumont-le-Roger)		139.152.872	13.684.167.200
RECAPITULATION			
Monnaie de Paris.....		227.505.569	16.329.410.000
Annexe de Beaumont-le-Roger.....		139.152.872	13.684.167.200
Totaux généraux.....		366.658.441	Francs 30.013.577.200
			Piastres. 1.085.000

Ce tableau montre qu'en 1955 la circulation monétaire a été alimentée en France, territoires d'outre-mer et Etats associés, par l'émission de pièces de bronze d'aluminium, de cupro-nickel, d'argent et d'aluminium.

D'autre part, la Monnaie de Paris a procédé en 1955, pour le compte de pays étrangers, à la frappe des contingents désignés ci-dessous:

NATURE DES PIÈCES	NOMBRE DE PIÈCES
Sarre.	
100 F cupro-nickel.....	11.000.000
50 F bronze d'aluminium.....	830.000
20 F bronze d'aluminium.....	1.460.000
10 F bronze d'aluminium.....	1.917.000
Total	15.207.000
Bolivie.	
Pièces ne portant pas d'indication de valeur:	
38,888 gr or.....	2.857
7,777 gr or.....	8.571
3,888 gr or.....	28.568
Total	39.996
Total général.....	15.246.996

Le tableau suivant donne l'importance des fabrications depuis l'établissement de la régie.

ANNÉES	NOMBRE de pièces.	POIDS des pièces	ANNÉES	NOMBRE de pièces.	POIDS des pièces	ANNÉES	NOMBRE de pièces.	POIDS des pièces	ANNÉES	NOMBRE de pièces.	POIDS des pièces.
	Millions de pièces.	Milliers de kg.		Millions de pièces.	Milliers de kg.		Millions de pièces.	Milliers de kg.		Millions de pièces.	Milliers de kg.
1880.....	2,5	20	1899.....	92,9	590,3	1918.....	194,1	871,2	1937.....	207,6	783,8
1881.....	15,5	79,3	1900.....	62,6	578,3	1919.....	190,9	862,7	1938.....	379,5	1.705
1882.....	39,8	293,6	1901.....	78,2	503	1920.....	185,5	796,1	1939.....	438,1	1.616,6
1883.....	32,2	106,8	1902.....	126,7	531,4	1921.....	228,2	957,3	1940.....	118,3	355,7
1884.....	8,2	59,5	1903.....	75,6	649,3	1922.....	386,8	1.488,5	1941.....	547,7	1.093,9
1885.....	11,4	91,9	1904.....	59,7	500,9	1923.....	509,8	1.905,9	1942.....	566,7	1.196,5
1886.....	15,1	163,9	1905.....	98,1	472,8	1924.....	410,2	1.955,4	1943.....	674,8	1.185,5
1887.....	23,8	198,5	1906.....	46,5	485,6	1925.....	296,3	1.206,2	1944.....	404,9	545,9
1888.....	22,3	115,5	1907.....	65,2	654,7	1926.....	156,6	634,8	1945.....	407,5	(1) 999
1889.....	7,3	75,1	1808.....	76,2	652,7	1927.....	160	572,9	1946.....	533,6	2.054,1
1890.....	6,5	36,6	1909.....	75,5	576,8	1928.....	51	274,2	1947.....	536,7	2.300
1891.....	30,1	214,4	1910.....	62,7	308,1	1929.....	71,7	433,3	1948.....	591,3	2.581
1892.....	26,2	158,2	1911.....	89,7	513,6	1930.....	183,1	666,7	1949.....	569,3	2.307
1893.....	17,5	109,4	1912.....	110	688,5	1931.....	291,2	1.512	1950.....	530,4	1.885
1894.....	46	226,1	1913.....	114,7	683,7	1932.....	288,4	1.260,5	1951.....	577,4	2.472
1895.....	54,3	351,3	1914.....	115,8	611,7	1933.....	340,9	2.327	1952.....	493,7	2.254
1896.....	62,5	769,8	1915.....	114,8	1.621,7	1934.....	205,5	1.807,7	1953.....	337,3	1.568,2
1897.....	111	705	1916.....	253,8	1.325,5	1935.....	210	1.233	1954.....	466,6	(2) 2.205
1898.....	97,9	639	1917.....	201,2	1.042,4	1936.....	220,2	833,9	1955.....	381,9	(2) 2.051,1

(1) Les chiffres de 1945 ne comprennent que les fabrications proprement dites des ateliers de Paris, Beaumont-le-Roger et Castelsarrasin, à l'exclusion des pièces récupérées, reprises en recettes après tri, ou fabriquées en Amérique.

(2) Compris les fabrications pour les pays étrangers.

Après s'être fait remettre les clefs de la caisse affectée au dépôt des échantillons, la commission procède à l'ouverture de cette caisse, extrait les plis cachetés qui y étaient contenus, et vérifie l'intégrité des cachets, ainsi que la concordance des prélèvements avec les indications des procès-verbaux.

Puis elle a prélevé au hasard parmi les échantillons, ceux qui devaient faire l'objet de son examen. Savoir:

MONNAIE DE PARIS

France.

Pièces de 10 F bronze d'aluminium, 2 échantillons de 2 pièces chacun;
Pièces de 100 F cupro-nickel, 8 échantillons de 2 pièces chacun.

Afrique occidentale française.

Pièces de 1 F aluminium-magnésium, 1 échantillon de 2 pièces.
Pièces de 2 F aluminium-magnésium, 1 échantillon de 2 pièces.

Réunion.

Pièces de 5 F aluminium-magnésium, 2 échantillons de 2 pièces chacun.
Pièces de 10 F bronze d'aluminium, 1 échantillon de 2 pièces chacun.
Pièces de 20 F bronze d'aluminium, 1 échantillon de 2 pièces chacun.

Cambodge.

Pièces de 50/100 de piastre aluminium-magnésium, 1 échantillon de 2 pièces.

Maroc.

Pièces de 100 F argent, 2 échantillons de 2 pièces chacun.

Tunisie.

Pièces de 5 F cupro-nickel, 2 échantillons de 2 pièces chacun.

ANNEXE DE BEAUMONT-LE-ROGER

France.

Pièces de 10 F bronze d'aluminium, 1 échantillon de 2 pièces.
Pièces de 100 F cupro-nickel, 8 échantillons de 2 pièces chacun.

MM. Lebeau et Delepine de l'académie des sciences ont été désignés par la commission pour procéder à la vérification de poids et à l'analyse quantitative des espèces.

Avant d'indiquer les résultats fournis par les pesées et les essais auxquels ces éminents chimistes se sont livrés, il n'est pas inutile de rappeler quels sont: le poids normal, le titre droit et les limites de tolérances pour les diverses monnaies.

Tel est le but du tableau suivant:

NATURE DES PIECES	POIDS				TITRE			
	Droit	En plus ou en moins	Fort	Faible.	Droit	En plus ou en moins	Maximum	Minimum
	Grammes	Millièmes.	Grammes.	Grammes.	Millièmes.	Millièmes.	Millièmes.	Millièmes.
France.								
10 F bronze d'aluminium.....	3	50	3,15	2,85	Cuivre : 910 Aluminium : 90	20	930	890
100 F cupro-nickel.....	6	35	6,21	5,79	Cuivre : 750 Nickel : 250	35	785 285	715 215
Afrique occidentale française.								
1 F aluminium-magnésium.....	1,3	50	1,365	1,255	Aluminium : 95 Magnésium : 5			
2 F aluminium-magnésium.....	2,2	50	2,31	2,09				
Réunion.								
5 F aluminium-magnésium.....	3,5	150	4,025	2,975	Aluminium : 95 Magnésium : 5			
10 F bronze d'aluminium.....	3	50	3,15	2,85	Cuivre : 910 Aluminium : 90	20	930	890
20 F bronze d'aluminium.....	4	50	4,20	3,80		20	930	890
Cambodge.								
50/100 de piastres aluminium-magnésium.	3,5	150	4,025	2,975	Aluminium : 95 Magnésium : 5			
Maroc.								
100 F argent.....	4	7	4,028	3,972	Argent : 720	5	725	715
Tunisie.								
5 F cupro-nickel.....	2,3	35	2,219	2,380	Cuivre : 750 Nickel : 250	35	785 285	715 215

Voici maintenant les constatations effectuées par MM. Lebeau et Delépine :

COUPURES	NUMÉROS des brèves.	POIDS des pièces.	COMPOSITION DES PIÈCES				
			Nickel	Cuivre	Aluminium	Magnésium	Argent
Monnaie de Paris.							
France.							
Pièces de 100 F.	613	6,033	25	74,80			
	864	5,985	24,10	75,90			
	1183	5,994	25,30	74,70			
	1357	5,962	25,20	74,40			
	1654	6,024	24,90	74,70			
	2023	6,045	24,90	75			
	2165	6,017	24,90	75,10			
	2393	5,984	24,80	75,20			
Pièces de 10 F.	68	2,991		91,50	8,50		
	380	2,995		91,10	8,90		
Afrique occidentale française.							
Pièces de 2 F.	19	2,202			95,70	4,30	
Pièces de 1 F.	41	1,290			95,20	4,80	
Réunion.							
Pièces de 20 F.	12	4,042		91,30	8,70		
Pièces de 10 F.	9	2,989		91,20	8,80		
Pièces de 5 F.	55	3,768			95,10	4,90	
	61	3,287			95,30	4,70	
Cambodge.							
Pièces de 50/100 de piastre.	5	3,812			95	5	
Maroc.							
Pièces de 100 F.	19	4,005					718,1
	40	4,006					719,3
Tunisie.							
Pièces de 5 F.	13	2,318		24,70	75		
	40	2,286		24,60	75,10		
Annexe de Beaumont-le-Roger.							
France.							
Pièces de 100 F.	5037	5,991		24,90	74,60		
	5356	6,006		25,30	74,60		
	5717	5,969		24	75,70		
	5875	6,018		24,40	75,40		
	5876	5,997		24,40	75,50		
	6548	5,997		24,90	75,10		
	6662	6,015		25,40	74,40		
	7050	6,042		25,60	74,30		
Pièces de 10 F.	5022	3,048			91,20	8,80	

En rapprochant ces chiffres de ceux du tableau précédent, qui mentionne le poids et le titre droits, ainsi que les limites réglementaires des diverses espèces, on voit que les pièces frappées en 1955 sont restées, tant sous le rapport du titre que sous le rapport du poids, dans les limites assignées par les règlements.

Il est de règle de ne considérer la fabrication d'une année comme définitivement jugée, qu'après que les résultats obtenus par le contrôle des échantillons prélevés au cours de cette fabrication, aient été confirmés l'année suivante par un nouvel examen des pièces provenant de la même émission et prises dans la circulation.

La surveillance de l'Etat s'exerçait, dans ces conditions, à l'époque où la fabrication des monnaies était confiée à un entrepreneur, et l'usage ancien est devenu une prescription légale le jour où la régie a remplacé l'entreprise. Pour la métropole, cette année, la vérification a porté sur les pièces au millésime 1954. Ces pièces ont été choisies au hasard par M. le gouverneur de la Banque de France, et sont mentionnées dans le tableau suivant :

VALEUR des pièces.	POIDS des pièces.	COMPOSITION DES PIÈCES		
		Nickel.	Cuivre.	Aluminium.
100 F.....	5,907	25,20	74,40	
100 F.....	5,939	24,80	74,80	
10 F.....	3,057		91,10	8,60
10 F.....	3,058		91,40	8,30

CONCLUSION

En résumé, la commission déclare :

1° Que les pièces émises en 1955 par l'administration sont droites de poids et de titre ;

2° Qu'il en est de même pour les pièces frappées pendant la même année pour les territoires de la France d'outre-mer, pays de protectorats et Etats associés ;

3° Que les résultats des contestations opérées au début de 1955 sur les monnaies livrées en 1954 dans la métropole sont confirmés par les récentes épreuves sur les pièces prélevées dans les caisses de la Banque de France.

Nous avons l'honneur, Monsieur le Président de la République, d'être, avec un profond respect, vos dévoués serviteurs.

Le président honoraire au Conseil d'Etat, président de la commission,
ROUSSELLIER.

Le membre de l'Assemblée de l'Union française, secrétaire de la commission,
DUSSEAULX.

Les membres :

MM. Courant, député, ancien ministre.
Gosnat, député.
Berthoin, membre du Conseil de la République, ancien ministre.
Edwin Poilay, vice-président du Conseil économique.
Jean Saltes, sous-gouverneur de la Banque de France.
Priem, conseiller maître à la cour des comptes.
Lebeau, membre de l'académie des sciences.
Delépine, membre de l'académie des sciences.
Dumont, président de la chambre de commerce de Paris.
Marcou, trésorier de la chambre de commerce de Paris.

Paris — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Liste générale de classement des candidats aux emplois réservés de quatrième et cinquième catégorie et additive aux listes de classement de première, deuxième, troisième catégorie et aux emplois comportant une aptitude technique spéciale.

ANNEE 1955 ET RELIQUAT DES LISTES DES ANNEES ANTERIEURES

METROPOLE, ALGERIE ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

(*Journal officiel* du 23 février 1956.)

EMPLOIS GROUPES

ADMINISTRATIONS CENTRALES

EMPLOIS MIXTES

Adjoint administratif.

CATÉGORIE « C »

44 *bis* Fleuret (Pierre).

Employé de bureau.

CATÉGORIE « C »

1 *bis* Delamare (Jean); 5 *bis* Senigo (Maurice); 105 *bis* Benitte (Georges); 115 *bis* Kalfon (Maurice).

CATÉGORIE « D »

9 *bis* Bolle (François); 10 *bis* Bertrand (Maurice); 13 *bis* Miniti (Jean); 15 *bis* Darbon (Marie-Louise).

CATÉGORIE « E »

1 Lire: Sautereau (Marcelle), au lieu de: Cohen (Raymonde); 1 *bis* Cohen (Raymonde); 137 *bis* Verron (Yvonne); 157 *bis* Tatry (Marie); 160 *bis* Yver (Simonne); 164 *bis* Geulin (Lucienne); 166 *bis* Tilliette (Carmen).

Agent de service.

CATÉGORIE « A »

1 Roulet (André).

CATÉGORIE « C »

1 Gorillot (Ernest); 2 Le Goff (Pierre); 3 Darmon (Henri); 4 Riellan (Robert); 5 Viala (Jean); 6 Berne (Albert); 7 Saugrain (Jean); 8 Vaudron (Robert); 9 Nanti (Louis); 10 Treillard (Paul); 11 Pornin (Gilbert); 12 Cassel (Maurice); 13 Garel (André); 14 Jourdain (Roger); 15 Bielle (Jacques); 16 Cotrel (Charles); 17 Laberneze (Dominique); 18 Giordano (Laurent); 19 Mignot (Robert); 20 Giovannangeli (Dominique); 21 Rapaud (Paul); 22 Marchetti (Jean); 23 Brouard (René); 24 Deribreux (Roger); 25 Carty (Jean); 26 Mousnier (Jean); 27 Grenier (Georges); 28 Vergain (René); 29 Floch (Jean); 30 Caillot (Jean); 31 Gilbert (Georges); 32 Pornon (Hugues); 33 Ktourza (Charles); 34 Boisse (Raymond); 35 Allan (Itrou); 36 Souquet (Célestin); 37 Delton (René); 38 Alvain (Eugène); 39 Denise (Jean); 40 Michenaud (Fernand); 41 Poussin (Noël); 42 Mitrail (Jacques); 43 Vergnani (Oscar); 44 Gaudin (Pierre); 45 Thermy (Jéromie); 46 Michaut (Marcel); 47 Berkani (Lahlou); 48 Blanc (Joseph); 49 Malbert (Maurice); 50 Claudel (Charles); 51 Halimi (Gilbert); 52 Ros (Joseph); 53 Bouzac (Georges); 54 Lesecq (Gaston); 55 Hautaplain (Eugène); 56 Moutier (Gaston); 57 Labrousse (Albert); 58 Gillette (Roger); 59 Richon (Maxime); 60 Rousselot (Robert); 61 Arthur (Marcel); 62 Espagnet (Roger); 63 Dupleich (Jean); 64 Behra (Charles); 65 Plasse (André); 66 Bourrée (Emile); 67 Foulquier (René); 68 Peron (Marcel); 69 Bidegain (Charles); 70 Buret (Raymond); 71 Bramoulle (Joseph); 72 Michelet (Albert); 73 Kimbergt (André); 74 Combes (Jean); 75 Deschamps (René); 76 Therrien (Robert); 77 Doucet (Louis); 78 Chaperon (Henri); 79 Drouin (Gabriel); 80 Muselet (Pierre); 81 Dupont (Joseph); 82 Iund (Edouard); 83 Bouquet (Raymond); 84 Petit (Marcel); 85 Medina (Jean); 86 Demelles (Henri); 87 Durand (Georges); 88 Putois (André); 89 Logniaz (Claude); 90 Joudrier (Marcel); 91 Andrius (Lucien); 92 Casasoprana (François); 93 Meufroy (Robert); 94 Vidal (Lucien); 95 Haule (Marcel); 96 Mioussky (Eugène); 97 Leclerc (Marcel); 98 Lebeau (Robert); 99 Barthel (François; 100 Sevellec (Yves); 101 Estevan (Joseph); 102 Merdinian (Missak); 103 Chemin (Henri); 104 Doublet (Evariste); 105 Day (Georges); 106 Alix (Joseph); 107 Collin (Maurice); 108 Turot (Henri); 109 Martinet (Jules); 110 Sabrazes (Marius); 111 Antonietti (Augustin); 112 Chiappini (Jean); 113 Harouet (Marcel); 114 Bertheux (Léonce); 115 Leandri (Thomas); 116 Lavigne (Roland); 117 Pasteau (Léon); 118 Quinton (Etienne); 119 Perron (Roland); 120 Berro (Hector); 121 Dore (Maximin); 122 Genin (René); 123 Birzi (André); 124 Besson (André); 125 Dalla-Casa (Anselme); 126 Jaggi (Georges); 127 Crouzet (Robert); 128 Gaigneux (Roger); 129 Elie (Gabriel).

130 Angeli (Lucien); 131 Jacquemoud-Collet (Roger); 132 Consalvi (Marc); 133 Vachin (Fernand); 134 Pompidou (Louis); 135 Vergne (Jacques); 136 Martinet (Marcel); 137 Baillou (Paul); 138 Lefevre (Emile); 139 Cukier (Daniel); 140 Goize (Emile); 141 Henry (Marcel); 142 Ledain (Jacques); 143 Gregoire (Clément); 144 Amory (Maurice); 145 Manscourt (Léon); 146 Chauvet (Charles); 147 Labbé (Jean); 148 Brosse (André); 149 Benetout (Emmanuel); 150 Guillermo (Alphonse); 151 Grangerat (André); 152 Luppo (Louis); 153 Charoy (Robert); 154 Lecouturier (Edmond); 155 Bruni (Charles); 156 Ravet (Gaston); 157 Lamothe (Eugène); 158 Caule (Eugène); 159 Lannette (Jean) 160 Duble (Henri); 161 del Tedesco (Giovani); 162 Gillon (Albert); 163 Le Moigne (Léon); 164 Spiegel (Georges); 165 Lefevre (Marcel); 166 Bouclier (Arsène); 167 Pothier (Pierre); 168 Yan (Robert); 169 Delacroix (Albert); 170 Canis (Louis);); 171 Croisille (Noël); 172 Peneau (Robert); 173 Guiot (Georges); 174 Corticchiato (Jérôme); 175 Ramonet (Jean-Louis); 176 Saget (Lucien); 177 Butty (André); 178 Loisy (André); 179 Fretel (Raymond); 180 Thivet (Gaston); 181 Bruier (Maurice); 182 Louandre (Robert); 183 Anglada (Alfred); 184 Brière (Robert); 185 Langmand (Charlot); 186 Davray (Henri); 187 Hadjadj Ichoua; 188 Julhes (Ernest); 189 Manganelli (Ange); 190 Gauthier (Léon); 191 Danvin (Michel); 192 Coulon (René); 193 Allain (Louis); 194 Perrier (Edgard); 195 Bricout (Adalbert); 196 Alquier (Pierre); 197 Bonnet (Joseph); 198 Antoine (Paul); 199 Barbotin (Robert); 200 Borniche (Marcel); 201 Dufayet (Guillaume); 202 Bachr (Pierre); 203 Chacou (Roger); 204 Sicot (Jean); 205 Chavagne (Léon); 206 Le Gall (Jérôme); 207 Santoni (Jean); 208 Brosse (Léon); 209 Bonal (Raymond); 210 Sorel (Jean); 211 Soulier (Pierre); 212 Benhamou (Isaac); 213 Leclerc (René); 214 Gilbert (Henri); 215 Le Neun (Aimé); 216 Van Walleghem (Marcel); 217 Zelmati (Isidore); 218 Delarue (André); 219 Bragard (Léon); 220 Pilatre (Roger); 221 Durocher (Félix); 222 Gilmet (Octave); 223 Tordjman (Salomon); 224 Granier (Raymond); 225 Berregarre (Louis); 226 Torremocha (Oscar); 227 Dognien (Joseph); 228 Le Carval (Gaston); 229 Wacquet (Emile); 230 Tanguy (Vincent); 231 Albert (Lucien); 232 Menard (Marcel); 233 Salaun (Jean); 234 Pioche (Lucien); 235 Morin (Edouard); 236 Pelletier (Arsène); 237 Juana (François); 238 Parouty (Arsène); 239 Gateau (Robert); 240 Morel (Louis); 241 Tossel (Pierre); 242 Gena (Bernard); 243 Benisli (Prosper); 244 Lanfranchini (Jean); 245 Grisey (Roger); 246 Godard (André); 247 Hammache Rabah; 248 Buchmann (Jacob); 249 Murgui-Thomas (François).

250 Montagne (Abel); 251 Chennevière (René); 252 Rumeau (Fernand); 253 Lamy (Simon); 254 Nouar (Adbellah); 255 Etienne (Gilbert); 256 Bordes (Pierre); 257 Chartier (Henri); 258 Lemaire (Georges); 259 Monéglia (Pierre); 260 Fons (Roger); 261 Pilorge (Louis); 262 Ducrocq (Georges); 263 Paliern (Adrien); 264 Thomas (Jacques); 265 Roue (Olivier); 266 Frigeri (Jean-Pierre); 267 Soulier (Pierre); 268 Barbet (Louis); 269 Postel (Ernest); 270 Gaudefroy (Claude); 271 Nguyen van Bao, dit Cyr (Antoine); 272 Regeasse (René); 273 Di-Giouanni (Léo); 274 Vanderhaegen (Marius); 275 Brugeron (Louis); 276 Bernard (Clément); 277 Brondel (Henri); 278 Soligna (Gaston); 279 Peschechodow (Anatole); 280 Boutoux (Désiré); 281 Foubet (Jean); 282 Judlin (Camille); 283 Sobik (Wladyslaw); 284 Marin (Michel); 285 Corps (Michel); 286 Dreyer (René); 287 François (Mathurin); 288 Testu (Marceau); 289 Hamon (Corentin); 290 Jacob (Clément); 291 Place (René); 292 Halimi (Simon); 293 Simon (Jean); 294 Capella (Georges); 295 Marchini (Armand); 296 Poinsignon (Guy); 297 Chemier (Paul); 298 Carrel (Gérard); 299 Boudier (Gaston); 300 Molinié (Roger); 301 Paysant (Jean); 302 Brice (Justin); 303 Judas (Georges); 304 Chaix (Jean); 305 Abel (Albert); 306 Le Berre (Yves); 307 Rami (Joseph); 308 Renucci (Bernardin); 309 Giquel (Louis); 310 Creissent (Henri); 311 Montagne (Ernest).

CATÉGORIE « D »

1 Goussault (Léon); 2 Leroux (Georges); 3 Pomiers (Désiré); 4 Franceschetti (Jean-Baptiste); 5 Vuillaume (Charles); 6 Delpeyrot (Marcel); 7 Dahagan (Samuel).

CATÉGORIE « E »

1 Etlin (Ernestine); 2 Lentz (Alphonsine); 3 Chartillange (Louise); 4 Boudin (Henriette); 5 Lenormand (Renée); 6 Bremaun (Céline); 7 Le Ray (Aimée); 8 Laurent (Jeanne); 9 Coppin (Jeanne); 10 Drillet (Louise); 11 Perrin (Gabrielle); 12 Landre (Odette); 13 Clauser (Marie); 14 Espinasse (Marie-Thérèse); 15 Dugain (Marie); 16 Chatrian (Mathilde); 17 Marchand (Joséphine); 18 Dufaure (Françoise); 19 Mathon (Henriette); 20 Simon (Germaine); 21 Seynaeve (Reine); 22 Perkam (Clara); 23 Hamon (Paule); 24 Moriceau (Eloïse); 25 Henry (Fabienne); 26 Duchêne (Mathilde); 27 Nottez (Thérèse); 28 Jacquet (Adrienne); 29 Houzet (Henriette); 30 Cordier (Marcelle); 31 Damance (Marie-Claire); 32 Mas (Marie-Antoinette); 33 Chapelle (Germaine); 34 Longuet (Jeanne); 35 Tanguy (Johana); 36 Barray (Marcelle); 37 Genermont (Germaine); 38 Soetens (Claire); 39 Rouillay (Suzanne); 40 Goldman (Florence); 41 Novak (Louise); 42 Izarn (Suzanne); 43 Kérivel (Marguerite); 44 Lourdet (Madeleine); 45 Cosson (Désirée); 46 Tréhard (Pauline); 47 Genevois (Emilienne); 48 Chapelain (Henriette); 49 Lasne (Marie-Thérèse); 50 Fage (Aline); 51 Dietrich (Hélène); 52 Gay (Louise); 53 Bille (Paulette); 54 Massoubre (Geneviève); 55 Léger (Lucienne); 56 Le Naour (Lucienne); 57 Hardy (Henriette); 58 Dodier (Blanche); 59 Guig (Mathilde); 60 Rio (Marthe); 61 Haas (Henriette); 62 Berton (Juliette); 63 Fauvel (Isabelle); 64 Pointet (Marie-Hélène); 65 Durand (Marie-Catherine); 66 Michel (Georgette); 67 Bouvier (Alphonsine); 68 Goise (Pauline); 69 Perrot (Thérèse); 70 Verilhac (Antonia); 71 Méry (Alice); 72 Paul (Augustine); 73 Paris (Madeleine); 74 Chennebault (Georgette); 75 Malivet (Elise); 76 Lépine (Marie-Rose); 77 Pitance (Adolphine); 78 Gautier (Joséphine); 79 Crave (Paula); 80 Delzenne (Julie); 81 Trichard (Jeannine). 82 Piat (Marie-Renée); 83 Porcheron (Gabrielle); 84 Fievet (Simone); 85 Guimar (Alphonsine); 86 Le Corre (Anna); 87 Lemieus (Jeanne); 88 Ramella (Aline); 89 Follezou (Marie); 90 Bartoli (Catherine); 91 Gleizes (Fernande); 92 Durand (Louisette); 93 Aupiais (Simone); 94 Pampanay (Augustine); 95 Leclère (Lise); 96 Coly (Marie-Louise); 97 Maintier (Léontine); 98 Beaugad (Renée); 99 Sigal (Rachel); 100 Cabit (Marcelle); 101 Perrin (Renée); 102 Rouxel (Albertine); 103 Duffait (Louise); 104 Delcourt (Suzanne); 105 Marandon (Victorine); 106 Eyquem (Jeane); 107 Szwarc (Chana); 108 Blott (Marthe); 109 Culot (Lucile); 110 Tilmant (Marguerite); 111 Laurence (Marguerite); 112 Frouin (Hélène); 113 Clément (Suzanne); 114 Pauthonnier (Gisèle); 115 André (Elise); 116 Dumerval (Clothilde); 117 Jossic (Marie-Louise); 118 Bouquillon (Yvonne); 119 Chevalier (Marie-Antoinette); 120 Brulle (Louise); 121 Le Moal (Marie); 122 Morelle (Marie); 123 Joliet (Madeleine); 124 Amand (Huguette); 125 Bourlard (Madeleine); 126 Vittori (Marie); 127 Pech (Henriette); 128 Durand (Mariette); 129 Cauwet (Lucienne); 130 Jardin (Jeanne); 131 Lequernec (Louise).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Burel (Yves); Moreau (René); Herbin (Marcel); Cottin (Albert); Charrière (Eugène); Davau (Alexandre); Malcoste (François); Denis (Gabriel); Laude (Eugène); Bulkaen (Lucien); Bastide (Jean); Matheu (Anthelme); Fontaine (Lucien); Rougie (Charles); Hilde (André); Pellegrin (Paul); Guinot (Jean); Cozic (Georges); Veyer (Raymond); Bissonnet (Germaine); Uhring (Marguerite); Braffy (Gabrielle); Jupin (Norbert); Weyckmans (Maurice); Delage (François); Coulard (Samuel); Bazin (Robert); Guiguen (Henri); Ancian (Lucien); Le Roux (Fernand); Denœud (François); Perrault (René); Bonnelle (Albert); Querne (Joseph); Loriot (Albertine).

EMPLOIS MASCULINS

Conducteur d'automobiles.

CATÉGORIE « C »

1 Sénéchal (Lucien); 2 Soulay (André); 3 Breden (André); 4 Luse (Louis); 5 Leret (Valmont); 6 Huby (Albert); 7 Moussin (René); 8 Ragache (René); 9 Dudragne (André); 10 Hilaire (Gaston); 11 Descamps (Georges); 12 Blondeau (Jacques); 13 Duflau (Aristide); 14 Carbonnaux (Roger); 15 Leroy (William); 16 Courtois (Roger); 17 Bernos (Denis); 18 Néant (Fernand); 19. Vouillon (Pierre); 20 Carré (Georges); 21 Baudin (Lucien); 22 Borniche (Marcel); 23 Robin (Henri); 24 El Beze (Edouard); 25 Morle (Léon); 26 Geslain (Max); 27 Morel (Jean); 28 Benarous (Félix).

CATÉGORIE « D »

1 Maillard (Roger); 2 Crespi (Jean); 3 Daire (Raymond); 4 Avry (Robert); 5 Houlfroy (Maurice); 6 Meneguin (Eugène); 7 Joly (Roger); 8 Kruchten (Fernand); 9 Parentini (Louis); 10 Rollier (René); 11 Nardi (Pierre); 12 Goudier (Maurice); 13 Neuville (Pierre); 14 Bouvier (Fernand); 15 Eberland (Jean); 16 Masson (Claude); 17 Gueguenlat (Jean); 18 Neuville (Bernard); 19 Cifre (Pierre); 20 Lejeune (Joseph); 21 Decoster (Cyrille); 22 Lebran (Gustave); 23 Biaggi (Antoine); 24 Gille (Maurice); 25 Chantereau (Robert); 26 Ramaget (Ben-Charles); 27 Reibel (Yves); 28 David (Pierre); 29 Fosse (André); 30 Kancel (Richard); 31 Firmin-Premier (Louis); 32 Philippo (Henri); 33 Pruvost (Henri); 34 Sanguin (Roger); 35 Pietri (Paul); 36 Gentil (Emile); 37 Binet (Raymond); 38 Fadoin (Léon); 39 Faven (Maurice); 40 Auguet (Claude); 41 Cornec (Jean-François); 42 Palao (Fabien); 43 Foulatier (Henri); 44 Grismayer (Louis); 45 Franceschetti (Jean-Baptiste); 46 Waky (Jean); 47 Dorgler (Jean); 48 Larher (Hervé); 49 Archambaud (Aimé); 50 Clementi (Antoine); 51 Gallerne (Raymond); 52 Ruhlmann (Lucien); 53 Josquin (Auguste); 54 Violin (Henri); 55 Le Dreo (Marcel); 56 Morel (Christian); 57 Chartier (Pierre); 58 Cormier (Marc); 59 Hubert (Raymond); 60 Joveux (Fernand); 61 Laurens (Louis); 62 Bruneau (Maurice); 63 Merieau (André); 64 Gourio (Roger); 65 Giabiconi (Lucien); 66 Mays (Marcel); 67 Sylvert (Gilbet); 68 Delpeyrot (Marcel); 69 Mouisset (Marcel); 70 Guignard (René); 71 Martel (Robert)).

Garçon de laboratoires,

CATÉGORIE « C »

1 Tabet (Raphaël); 2 Bouaziz (Judas).

CATÉGORIE « D »

1 Barron (Francisco); 2 Giraud (Louis).

Ouvrier spécialisé.

Ajusteur.

CATÉGORIE « C »

1 Laroubine (Francis).

CATÉGORIE « D »

1 Monfort (Jean).

Armurier.

CATÉGORIE « D »

1 Morisset (André).

Charpentier en bois.

CATÉGORIE « D »

1 Chenu (Marcel).

Tôlier chaudronnier.

CATÉGORIE « C »

1 Dumont (Albert).

Conducteur machine à imprimer Minerve.

CATÉGORIE « C »

1 Prevost (Alphonse).

Conducteur de véhicules.

CATÉGORIE « C »

1 Muller (Robert); 2 Gualda (Ramon); 3 Bombili (Eugène); 4 Produl (Marcel).

Conducteur mécanicien de véhicules.

CATÉGORIE « C »

1 Schlachter (René).

CATÉGORIE « D »

1 Kancel (Richard).

Guichetier.

CATÉGORIE « C »

1 Dupont (Maurice); 2 Gouy (Bernard); 3 Cosec (Pierre); 4 Aujard (Marcel); 5 Binet (Paul).

Cuisinier-pâtissier.

CATÉGORIE « D »

1 Martin, dit Latour (Henri).

Electricien-monteur.

CATÉGORIE « C »

1 Breton (Georges).

Fraiseur-outilleur.

CATÉGORIE « C »

1 Chevallier (René); 2 Léger (Lucien).

Jardinier.

CATÉGORIE « C »

1 Brisset (Raymond).

Aide-jardinier.

CATÉGORIE « C »

1 Caignard (Pierre).

Maçon.

CATÉGORIE « C »

1 Bastier (Basile).

Mécanicien.

CATÉGORIE « C »

1 Auchère (Franck).

Menuisier.

CATÉGORIE « C »

1 Cheminant (Serge); 2 Duval (Henri).

Ouvrier d'entretien.

CATÉGORIE « C »

1 Andrzejewski (Stanislas).

CATÉGORIE « D »

1 Benon (Robert).

Peintre.

CATÉGORIE « C »

1 Petit (André); 2 Schittulli (Joseph); 3 Girard (Armand); 4 Smolarz (Stanislas); 5 Andrzejewski (Stanislas).

Polisseur-nickeleur.

CATÉGORIE « C »

1 Coiffier (Maurice).

Radio-électricien.

CATÉGORIE « C »

1 Heron (Georges); 2 Suin (Louis).

Sellier.

CATÉGORIE « C »

1 Naud (Gustave).

Soudeur.

CATÉGORIE « C »

1 Viroulaud (Henri).

Soudeur à l'arc.

CATÉGORIE « C »

1 Relouse (Alfred).

Tourneur sur métaux.

CATÉGORIE « C »

1 Lombard (André).

Homme d'équipe et manutentionnaire.

CATÉGORIE « C »

1 Smahi Ahmed ben Djelloul; 2 Gouault (Pierre); 3 Delarue Jacques); 4 Gass (Georges); 5 Gandon (Pierre); 6 Enaud (Henri); 7 Paquereau (Gilbert); 8 Sawczyszin (Jean).

CATÉGORIE « D »

1 Rozlani (Ammar); 2 Haustant (Edouard); 3 Bismuth (Mardochée); 4 Strub (Adolphe); 5 Bodennec (Goulven).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité, Bonard (Henri).

EMPLOIS FÉMININS

Ouvrière spécialisée - couturière.

1 Reneaud (Berthe).

Lingère.

1 Seulin (Marie); 2 Pichard (Mercédès); 3 Dorle (Marie); 4 Poirier (Marie); 5 Raffort (Augustine); 6 Darbier (Jeanne); 7 Dudognon (Suzanne); 8 Thevenin (Simone); 9 Viau (Marie-Louise); 10 Baumont (Maria); 11 Delissus (Isabelle); 12 Grandmontagne (Maria); 13 Gardette (Charlotte); 14 Cocheteux (Fernande); 15 Saumon (Jeanne); 16 Aubert (Albertine); 17 Follezou (Marie); 18 Martiallet (Marie).

Couturière - lingère.

1 Herman (Emilienne); 2 Le Faou (Maria); 3 Grandmontagne (Maria); 4 Rouillay (Suzanne); 5 Guillaume (Suzanne); 6 Dietrich (Hélène); 7 Senequier (Germaine); 8 Gardette (Charlotte); 9 Perron (Emilienne); 10 Gottesdiener (Estera); 11 Monard (Henriette); 12 Lagarde (Germaine); 13 Caron (Octavie); 14 Saumon (Jeanne); 15 Ferrand (Madeleine); 16 Challine (Suzanne); 17 Guelin (Lucienne); 18 Patenat (Rose).

Manœuvre spécialisée.

1 Deroy (Louise); 2 Montignies (Lucie); 3 Soilly (Gabrielle); 4 Thiolat (Raymonde); 5 Marchand (Joséphine); 6 Caboche (Yvonne); 7 Lallement (Jeanne); 8 Monteil (Elise); 9 Schoonheere (Raymonde).

SERVICES EXTERIEURS

EMPLOIS MIXTES

Rédacteur et assimilé.

CATÉGORIE « C »

Vienne (Haute-).

1 Lavillaureix (Félix).

Commis.

Alpes-Maritimes.

CATÉGORIE « C »

19 Burdin (Eugène).

Côtes-du-Nord.

4 *bis* Lebec (Claude).

Finistère.

4 *bis* Lebec (Claude).

Gironde.

6 *bis* Marcillac (Christian).

Oise.

1 Flouret (Pierre).

Pyrénées-Orientales.

6 Burdin (Eugène).

Rhône.

6 *bis.* Zerdoun (Lucien).

Seine-et-Oise.

7 *bis* Flouret (Pierre).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

11 *bis* Santoni (Pierre).

Bouches-du-Rhône.

8 *bis* Santoni (Pierre) ; 10 *bis* Quilichini (Hyacinthe).

Corrèze.

2 *bis* Lire : Bourdu (Marcel), au lieu de : Dedenis (André) ; 2 *ter* Dedenis (André).

Hérault.

3 *bis* Lacroix (Roger).

Pyrénées (Basses-).

4 *bis* Lire : Mialocq (Jules), au lieu de : Vialas (Paul) ; 4 *ter* Vialas (Paul).

Seine.

1 *bis* Desaintpaul (Emile).

Seine-et-Oise.

1 Lire : Desaintpaul (Emile), au lieu de : Santelli (Paul) ; 1 *bis* Santelli (Paul).

Employé de bureau.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

56 *bis* Legros (Raymond).

Corse.

22 *bis* Beretti (Jean) ; 22 *ter* Albericci (Armando).

Côte-d'Or.

17 Gratien (Germain) ; 18 Poignant (René).

Finistère.

50 *bis* Gonidec (René).

Gironde.

60 *bis* Bellivier (Paul).

Ille-et-Vilaine.

30 *bis* Métayer (Pierre).

Indre.

6 Duguet (Maurice).

Indre-et-Loire.

18 Duguet (Maurice).

Rhin (Bas-).

116 *bis* Capot (Marc).

Savoie.

6 Legros (Raymond).

Seine.

48 *bis* Benitte (Georges).

Var.

49 *bis* Prefaci (Dominique) ; 50 *bis* Gonidec (René) ; 50 *ter* Albericci (Armando).

CATÉGORIE « D »

Finistère.

28 *bis* Salaun (Henri).

Loire.

4 Demaria (Ernest).

Rhône.

9 *bis* Demaria (Ernest).

Seine.

20 *bis* Bertrand (Maurice) ; 23 *bis* Bellœuil (René).

Seine-et-Oise.

5 *bis*, Bertrand (Maurice) ; 7 Bellœuil (René).

Var.

20 *bis* Todesco (Tarsille).

Alger.

1 Lire : Etifier (Rigobert), au lieu de : Villena (Manuel) ; 1 *bis* Villena (Manuel).

CATÉGORIE « E »

Allier.

5 Alamarguy (Marie-Louise).

Creuse.

2 Alamarguy (Marie-Louise).

Drôme.

10 Souliers-Bois (Marie).

Isère.

9 Souliers-Bois (Marie).

Meurthe-et-Moselle.

9 *bis* Moissette (Jeanne).

Oise.

4 Verron (Yvonne).

Seine.

29 *bis* Verron (Yvonne) ; 38 *bis* Yver (Simone) ; 44 *bis* Tilliette (Carmen) ; 47 Fouache (Claire).

Agent de service.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Gennaro (Alberino) ; 2 Giroud-Trouillet (André) ; 3 Rion (Raymond) ; 4 Marion (Marcel) ; 5 Bonnat (Joseph) ; 6 Dufourcet (Jean-Pierre) ; 7 Gazanion (Félix) ; 8 Darmedru (Francisque) ; 9 Pirat (Lucien) ; 10 Rigaud (Marcel) ; 11 Monnery (Charles) ; 12 Jamon (Pierre) ; 13 Sol (Pierre) ; 14 Daclon (Bernard) ; 15 Corrand (Emile) ; 16 Jacquet (Emile) ; 17 Payot (Louis) ; 18 Morel (Louis).

Aisne.

1 Hurtaux (Joffre) ; 2 Tassin (Robert) ; 3 Desplanches (Maurice) ; 4 Latour (Georges) ; 5 Bador (Paul-Emile) ; 6 Hardy (Auguste) ; 7 Leroy (Claude) ; 8 Variet (André) ; 9 Triquet (Julien) ; 10 Lesne (René) ; 11 Honoré (Pierre) ; 12 Darras (Christian) ; 13 Beaumont (Louis) ; 14 Lombard (Gustave) ; 15 Desse (Louis) ; 16 Zarow (Stanislas) ; 17 Wallerand (Jean) ; 18 Waroqueaux (Fernand) ; 19 Zdobych (Ladislas) ; 20 Farcy (Fernand) ; 21 Lagache (Edouard) ; 22 Braeq (Marcel) ; 23 Caramelli (Roger).

Allier.

1 Graveron (Jean) ; 2 Chabert (Alfred) ; 3 Buisson (Antoine) ; 4 Jouannet (Nicolas) ; 5 Faulconnier (Louis) ; 6 Priest (Jean) ; 7 Doucet (André) ; 8 Le Cadre (Edouard) ; 9 Dedouche (Jean-Marie) ; 10 Nicloux (Henri) ; 11 Lafaix (Pierre) ; 12 Bonnet (Antoine) ; 13 Lombardy (Albert) ; 14 Colon (Antoine) ; 15 Godarsky (Maurice) ; 16 Descamps (Edouard) ; 17 Massy (Elie) ; 18 Chanet (Pierre) ; 19 Jaunier (Gilbert) ; 20 Faye (Benoît) ; 21 Vazeilles (Henri) ; 22 Vialatou (Pierre) ; 23 Rochette (Louis) ; 24 Barrichard (Marc) ; 25 Richon (Maxime) ; 26 Bacci (Raphaël) ; 27 Faye (François) ; 28 Velicitat (Albert) ; 29 Gauthier (Hubert) ; 30 Pavis (Robert) ; 31 Lhoste (Louis) ; 32 Pradat (Jean) ; 33 Trésorier (André) ; 34 Gillet (Félix) ; 35 Souillat (Louis) ; 36 Pommier (Louis) ; 37 Durantet (Antoine) ; 38 Delemonte (René) ; 39 Koulinitch (Jean) ; 40 Rocher (Raymond) ; 41 Robin (Claude) ; 42 Breffy (Valentin).

Alpes (Basses-).

1 Ronteix (André) ; 2 Martin (Joseph) ; 3 Juriens (Guy) ; 4 Amayenc (René) ; 5 Dalmasso (Edouard) ; 6 Dalmas (Joseph) ; 7 Menardy (Honoré) ; 8 Mainart (Adrien) ; 9 Pistono (Marius) ; 10 Spaziani (Louis) ; 11 Olivieri (Hippolyte) ; 12 Egraz (René) ; 13 Stelanides (Marius) ; 14 Olivieri (Joseph) ; 15 Gallas (Pascal).

Alpes (Hautes-).

1 Martin (Joseph) ; 2 Laurens (Jean) ; 3 Borel (Léon) ; 4 Menardy (Honoré) ; 5 Hervieu (Jean) ; 6 Mayen (Gustave) ; 7 Martin (Louis) ; 8 Lesbros (Dominique) ; 9 Treille (Jean-Marie).

Alpes-Maritimes.

1 Gabrielli (André); 2 Peyre (Ernest); 3 Raimondi (Louis); 4 Mariani (François); 5 Payet (Antoine); 6 Belot (Marcel); 7 Anselmo (François); 8 Lamy (Lucien); 9 Simoens (René); 10 Gazan (Marcel); 11 Beaufaron (Maurice); 12 Geay (Victor); 13 Villars (Joseph); 14 Benayoun (Samuel); 15 Bellon (Georges); 16 Feger (Alfred); 17 Zammit (Paul); 18 Michel (Albert); 19 Faraut (Henri); 20 Peyre (Osmin); 21 Piche (Adrien); 22 Cirelli (Pierre); 23 Maquin (Laurent); 24 Henry (Emile); 25 Gayrard (Elie); 26 Cerato (Maurice); 27 Gargiuli (Sauveur); 28 Icart (Emmanuel); 29 Poisson (Louis); 30 Brayac (André); 31 Maza (Ferdinand); 32 Sacchi (Frédéric); 33 Basso (Sauveur); 34 Oudinet (Charles); 35 Murk (Frédéric); 36 Ruellan (Roger); 37 Talone (Joseph); 38 Viacava (Charles); 39 Dalmas (Marcel); 40 Picheny (Emile); 41 Darmon (Albert); 42 Aimard (Edmond); 43 Legrand (Lucien); 44 Rionnet (Vital); 45 Flachet (René); 46 Rizzo (Antoine); 47 Saissi (Antoine); 48 Berteaux (Albert); 49 Sattegna (Jean); 50 Panie (François); 51 Fauvet (Albert); 52 Ceze (Jules); 53 Champommier (Jean); 54 Isoardi (Robert); 55 Massat (Camille); 56 Douillet (Roger); 57 Colletta (Raoul); 58 Armandoni (Adon); 59 Rosati (Yves); 60 Bozon-Vialle (Robert); 61 Amato (Marius); 62 Dalmasso (Edouard); 63 Dalmas (Joseph); 64 Luciani (Jean); 65 Rouhaut (Jacques); 66 Canova (André); 67 Ciais (Charles); 68 Leruyet (Louis); 69 Mari (Raoul); 70 Jullien (Maurice); 71 Barnier (Alexandre); 72 Javelle (Henri); 73 Pasqualini (François); 74 Mocali (Gilbert); 75 Manvieux (Bernard); 76 Michel (André); 77 Quinquenpois (Alfred); 78 Mainart (Adrien); 79 Pottier (René); 80 Coupein (Alexis); 81 Patacchini (Ange); 82 Gilly (Syrius); 83 Rousselle (Georges); 84 Ragueneau (Edouard); 85 Bruno (Laurent); 86 Domenge (Maurice); 87 Alunni (Jérôme); 88 Silvestre (Gustave); 89 Brun (Gilbert); 90 Pichetti (Jean-Pierre); 91 Hoffmann (Paul); 92 Capelli (Pierre); 93 Canioni (Mathieu); 94 Robert (Henri); 95 Delhaye (Henri); 96 Peyronnet (Marcel); 97 Taradel (André); 98 Mayen (Gustave); 99 Mere (Auguste); 100 Rochet (Félix); 101 Prieto (Michel); 102 Yi (Ferdinand); 103 Tomasini (Ignace); 104 Noizillier (Elie); 105 Tozzi (Tito); 106 Cagnol (Albert); 107 Oudoux (Victor); 108 Chilini (Régulus); 109 Estardier (Edmond); 110 Beiliardo (Pierre); 111 Laine (Maurice); 112 Martin (Louis); 113 Joudrier (Marcel); 114 Ventenat (Fernand); 115 Ayache (Salomon); 116 Zydower (Charles); 117 Schwalm (Louis); 118 Leoni (Jérôme); 119 Maurin (Aimé); 120 Chaumard (Louis); 121 Metin (Frédéric); 122 Di Maio (Daniel); 123 Barontini (Humbert); 124 Dufay (André); 125 Exposito (Dominique); 126 Zunino (François); 127 Kaprielian (Hagop); 128 Appiano (Alexandre); 129 Proulx (Daniel); 130 Mucchielli (Marius); 131 Jouvet (Maurice); 132 Colpin (Albert); 133 Daniel (Joseph); 134 Bernardini (Félix); 135 Ladaine (Pierre); 136 Bille (Pamphile); 137 Mattalia (Jean-Baptiste); 138 Medina (Raymond); 139 Burelli (Jean); 140 Gobattoni (Edouard); 141 Klein (André); 142 Desmichel (Jean-Pierre); 143 Batigne (Hervé); 144 Pacini (Simon); 145 Burger (Albert); 146 Marchini (Armand); 147 Codaccioni (Pierre); 148 Valenti (Pierre); 149 Ferrandi (Jean).

Ardèche.

1 Evesque (Damien); 2 Gente (Marie); 3 Coudene (Martin); 4 Chalabreysse (André); 5 Peyrouzet (Léon); 6 Allegre (Louis); 7 Chaze (Henri); 8 Barratier (Marcel); 9 Caillet (Edouard); 10 Grangier (Louis); 11 Guironnet (Auguste).

Ardennes.

1 Hurbourt (Albert); 2 Ischard (Jean); 3 Wuillemot (Raphaël); 4 Queval (Léon); 5 Jaunasse (Louis); 6 Senechal (Léon).

Ariège.

1 Cabau (François); 2 Laffont (René); 3 Pedoussaut (Gabriel); 4 Laberty (Lucien); 5 Peyronne (Ernest); 6 Kalfon (Joseph); 7 Bouzigues (Eugène); 8 Cancel (Joseph); 9 Fourment (Georges); 10 Pipino (Augustin); 11 Clastres (Albert); 12 Moulis (Elie); 13 Caujolle (Etienne); 14 Bonnet (Marcel); 15 Maury (Eugène); 16 Elie (Clément); 17 Espigoulet (Antoine); 18 Goize (Emile); 19 Bouret (Adrien); 20 Canal (Albert); 21 Roumieu (Emile); 22 Andreu « Bigorre » (Jean); 23 Burgan (Lucien); 24 Benazet (Jean-Marie).

Aube.

1 Manaud (Henri); 2 Vallery (Marcel); 3 Busson (Louis); 4 Siegel (Jean); 5 Galy (Louis); 6 Millochau (André); 7 Baverel (Claude); 8 Chailley (André); 9 Malfait (Raymond); 10 Hocreiter (Lucien); 11 Schneider (Marcel); 12 Hanny (Henri); 13 Mergey (Henri); 14 Fraudin (Albert); 15 Chapuzet (Fernand); 16 Petit (Lucien); 17 Billon (Alfred); 18 Kravezuk (Basil); 19 Huot (Henri); 20 Michel (Bernard); 21 Lambalot (Marcel); 22 Marinot (Daniel); 23 Dame (Robert); 24 Guidon (Roger); 25 Roge (Bernard); 26 Tisserand (Charles); 27 Cressier (Marcel).

Aude.

1 Costa (Alfred); 2 Delpy (Alexandre); 3 Bachr (Pierre); 4 Izard (Louis); 5 Paletta (Joseph); 6 Quinonero (François); 7 Marty (Roger); 8 Llagonne (Jacques); 9 Amoros (Michel); 10 Pipino (Augustin); 11 Vincent (Léopold); 12 Clastres (Albert); 13 Basloul (Auguste); 14 Moulis (Elie); 15 Petit (Edouard); 16 Cahuzac (Jules); 17 Batlle (Gaston); 18 Delonca (Joseph); 19 Vidal (Jean); 20 Portillo (Crespin); 21 Fonties (Henri); 22 Marty (Camille); 23 Barrabes (Louis); 24 Barbera (Thomas); 25 Platet (Jean); 26 Dagas (José); 27 Icher (Armand); 28 Elvira (Joseph); 29 Tarbouriech (Jacques); 30 Le Cam (Hervé); 31 Martinez (Jean); 32 Gout (Eugène); 33 Albert (Justin); 34 Jeanjean (André); 35 Ester (Gabriel); 36 Vialade (Claude); 37 Tomas (Vincent); 38 Lagarde (Yves); 39 Gobattoni (Edouard); 40 Rancinangue (Louis).

Aveyron.

1 Hermantier (Edouard); 2 Rul (Emile); 3 Bancarel (Justin); 4 Gegot (Maurice); 5 Carriere (Gabriel); 6 Roussel (Georges); 7 Bellet (Marius); 8 Galinier (Léonard); 9 Cousy (Georges); 10 Combes (Charles); 11 Rouquie (Fernand); 12 Ramos (Antonio); 13 Combes (Edmond); 14 Vicente (Valentin); 15 Bringuier (André); 16 Lapeyre (Emile); 17 Lavergne (Jérémie); 18 Grandesso (Frédéric); 19 Blanchis (Paul); 20 Galzin (Louis); 21 Rang (Emile).

Bouches-du-Rhône.

1 Bertolani (Dominique); 2 Mariani (François); 3 Rebuffel (Paul); 4 Di-Léonforte (Alexandre); 5 Molinari (Irénée); 6 Balestini (Charles); 7 Vincent (Louis); 8 Gau (Jean); 9 André (Maurice); 10 Campini (Henri); 11 Chianèse (François); 12 Mollo (Jean); 13 Salvi (Sauveur); 14 Alexandre (André); 15 Forot (Gaston); 16 Vibourel (Henri); 17 Grangeat (Adolphe); 18 Ghigo (Georges); 19 Féraud (Eugène); 20 Massol (Robert); 21 Bagnol-Crovisier (Marcel); 22 Peiretti (Joseph); 23 Builles (Maurice); 24 Fenoglio (Charles); 25 Rochat (Jean-Baptiste); 26 Ferrier (Henri); 27 Canavaggio (Jacques); 28 Aveinsac (Roger); 29 Lallemand (Louis); 30 Peyre (Osmin); 31 Piche (Adrien); 32 Brieux (Joseph); 33 Henry (Emile); 34 Rouvet (Jean-Marie); 35 Legros (Marcel); 36 Esposito (Antoine); 37 Rebuffat (Lucien); 38 Chalumeau (Désiré); 39 Ronteix (André); 40 Icart (Emmanuel); 41 Poisson (Louis); 42 Aimonnier (Henri); 43 Muller (Fernand); 44 Cayla (Théophile); 45 Ramirez (Denis); 46 Negrin (Paul); 47 Compan (Robert); 48 Gardechaux (Maurice); 49 Cebe (Fernand); 50 Basso (Sauveur); 51 Roussel (Eugène); 52 Servolle (Gaston); 53 Lanet (Raymond); 54 Sardou (Clément); 55 Pantalacci (Jacques); 56 Depery (Esther); 57 Solovioff (Michel); 58 Roche (Georges); 59 Vico (Honoré); 60 Bielle (Gustave); 61 Pascal (Louis); 62 Long (Marcel); 63 Giazzi (Roger); 64 Philippe (Abel); 65 Darmon (Albert); 66 Honnorat (Henri); 67 Pagès (Marcel); 68 Avignon (André); 69 Jaubert (Joseph); 70 Perrot (Roger); 71 Bernasconi (Adolphe); 72 Puccini (Joseph); 73 Guieu (François); 74 Bouilhac (Emile); 75 Mattes (Jules); 76 Richard (Jean); 77 Calise (Antoine); 78 Panie (François); 79 Marengo (Raymond); 80 Cornuault (Henri); 81 Cascinelli (Vincent); 82 Oddoero (André); 83 Cherasco (Raoul); 84 Biesuz (Angelo); 85 Massat (Camille); 86 Pasqualini (Paul); 87 Boetti (Laurent); 88 Giuliani (Jean); 89 Foixet (François); 90 Marchetto (Octave); 91 Barbaza (Michel); 92 Manceau (Georges); 93 Galerne (Pierre); 94 Llopis (Salvador); 95 Bozon-Vialle (Robert); 96 Pegard (Louis); 97 Teglia (Edouard); 98 Zissis (Antoine); 99 Argentano (Sauveur); 100 Ternier (Maxime); 101 Notargiacomo (Emile); 102 Jullien (Maurice); 103 Pradier (Pierre); 104 Bernard (Jean-Claude); 105 Bourguet (Raoul); 106 Audirac (Gaston); 107 Oddone (Marius), 108 Musse (Eugène); 109 Pasqualini (François); 110 Mocali (Gilbert); 111 Fonck (Alexis); 112 Parizot (André); 113 Martin (Gustave); 114 Vague (Pierre); 115 Manfredi (Jean); 116 Jardin (Henri); 117 Doghramadjian (Agop); 118 Patacchini (Ange); 119 Ferrando (André); 120 Gilly (Syrius); 121 Pizzorni (Antoine); 122 Rouquie (Fernand); 123 Lang (Alexandre); 124 Tamponi (Dominique); 125 Colin (Antoine); 126 Coll (Jean); 127 Kaczor (Karol); 128 Naranjo (Georges); 129 Dumas (Jean); 130 Matheron (Emile); 131 Guillemin (Jean); 132 Biancardini (Joseph); 133 Tamborero (Raymond); 134 Pistono (Marius); 135 Boriat (Francisco); 136 Colin (Georges); 137 Gagno (Jean-Baptiste); 138 Barre (René); 139 Pichetti (Jean-Pierre); 140 Serafino (Vincent); 141 Pizzo (Janvier); 142 Chalois (René); 143 Pandolfi (Don Jacques); 144 Julien (Henri); 145 Bues (André); 146 Pelletan (Ernest); 147 Peyronnet (Marcel); 148 Leonoff (Jean), 149 Amic (Pierre).

150 Espagnet (Roger); 151 Mère (Auguste); 152 Florenson (Marcel); 153 Marsero (Roger); 154 Partouche (Moïse); 155 Abribat (Jean); 156 Ceccaldi (Tousaint); 157 Colombo (Laurent); 158 Tomasini (Ignace); 159 Llado (Jean); 160 Retzmanick (Louis); 161 Pointu (Dominique); 162 Noizillier (Elie); 163 Gris (Raymond); 164 Braccini (Louis); 165 Esposito (Antoine); 166 Guidicelli (Gratien); 167 Dumas (Marius); 168 Raybier (François); 169 Taille (Ambroise); 170 Gambetta (François); 171 Pianelli (Ange); 172 Ragot (Jean); 173 Barthélémy (Léon); 174 Furno (Sauveur); 175 Maranelli (Henri) 176 Lacoma (Robert); 177 Sauveur (Joseph); 178 Lebeau (Robert); 179 Pauly (Aimé); 180 Larde (Albert); 181 Ventenat (Fernand); 182 Nicolaï (Nicolas); 183 Marcoux (Maurice); 184 Poli (Georges); 185 Oliviéri (Hippolyte); 186 Antonietti (Augustin); 187 Félix (Jean); 188 Cruciani (Joseph); 189 Arnoux (Henri); 190 Cirillo (Pascal); 191 Marhuenda (Salvador); 192 Ferrero (Pierre); 193 Jaggi (Georges); 194 Christophe (Marcel); 195 Gambotti (Ange); 196 Chaumard (Louis); 197 Zerbib (Simah); 198 Di-Maio (Daniel); 199 Tusoli (Nicolas); 200 Giacomoni (Jean); 201 Moussa (Chamoun); 202 Bluette (Robert); 203 Ronaud (Jules); 204 Dufay (André); 205 Licciardi (Jean); 206 Onoratini (Albert); 207 Phalip (Paul); 208 Grangier (Louis); 209 Rossi (François); 210 Guidicelli (Angelin); 211 Stefanides (Marius); 212 Michel (Laurent); 213 Guisoffle (Etienne); 214 Deheno (René); 215 Bardo (Francis); 216 Kaprielian (Hagop); 217 Loose (Eugène); 218 Manier (Pierre); 219 Oliviéri (Joseph); 220 Clerc

(Jean); 221 Savino (Nicolas); 222 Aivadian (Clément); 223 Rabattu (Marius); 224 Beoletto (Jean); 225 Domenge (Jean); 226 Aubrun (René); 227 Ventura (Natalicio); 228 Dahan (Marcel); 229 Caccavelli (François); 230 Mucchielli (Marius); 231 Gallinaro (Louis); 232 Zanette (Guiseppe); 233 Karabadjakian (Meguerditch); 234 Granier (Raymond) 235 Roger (Bertin); 236 Subey (Jules); 237 Luciani (Dominique); 238 Macé (Didier); 239 Devai (Zoltan); 240 Collange (Léon); 241 Martin (Dominique); 242 Hays (Jean-Pierre); 243 Salotti (Ange); 244 Guidicelli (Griggiolo); 245 Béranger (Victor); 246 Bernardini (Félix); 247 Bettache (Hamou); 248 Cavalli (Pierre); 249 Grémillon (Victor); 250 Catalano (Cyprien); 251 Frassati (Jean-Baptiste); 252 Collin (Louis); 253 Blasi (Pascal); 254 Di Giovanni (Léo); 255 Seghetti (Adolphe); 256 Tempobuono (Jean); 257 Mattéi (François); 258 Giovampaoli (Toussaint); 259 Burelli (Jean); 260 Bocchino (Jean-Marie); 261 Sahagian (Aram); 262 Filisetti (François); 263 Lacroix (André); 264 Fancello (Joseph); 265 Demaria (Stéphano); 266 Bouffard (Paul); 267 Luciani (Xavier); 268 Klein (André); 269 Pacini (Simon); 270 Casile (Charles); 271 Montagne (Marcel); 272 Burger (Albert); 273 Halimi (Simon); 274 Marchini (Armand); 275 Codaccioni (Pierre); 276 Krikorian (Sarkis); 277 Andrzejewki (Stéfan); 278 Générale (Claude); 279 Vincent (André); 280 Créange (Roger); 281 Long (Henri); 282 Susini (Dominique); 283 Renucci (Bernardin).

Calvados.

1 Poupon (Alexandre); 2 Rousseau (Louis); 3 Toutain (Charles); 4 Hervieu (Yves); 5 Poisson (René); 6 Leduc (Jean); 7 Baton (Maurice); 8 Hamon (Maurice); 9 Planchenault (Robert); 10 Quiec (Rémy); 11 Menuge (Pierre); 12 Leroux (Maxime); 13 Maire (Maurice; 14 Magnol (Lucien); 15 Houerou (François); 16 Boulogne (Jules); 17 Godey (Alfred); 18 Duchenay (Henri); 19 Mariette (Ernest); 20 Perrin (Eugène); 21 Webre (Laurent); 22 Weirauch (Georges); 23 Louis (René); 24 Dulampont (Albéric); 25 Loret (Alphonse); 26 Deraney (Alfred); 27 Mauquet (Eugène); 28 Hasquette (Emile); 29 Lerbour (Robert); 30 Juana (François); 31 Bode (Henri).

Cantal.

1 Cheyvialle (Jean-Marie); 2 Barrau (Jean); 3 Deguirard (Ernest); 4 Soulie (Pierre); 5 Rieu (André); 6 Albessard (Antoine); 7 Equille (Ernest); 8 Venries (Pierre); 9 Lobjois (René); 10 Combes (Edmond); 11 Baget (Antonin); 12 Filiol (Ernest).

Charente.

1 Bertrand (Maurice); 2 Mariolau (André); 3 Menard (Joseph); 4 Valette (Jean); 5 Verreras (Fernand); 6 Burbaud (Pierre); 7 Debiais (André); 8 Bourbon (Albert); 9 Verger (Marcel); 10 Peyronnet (Henri); 11 Rivasseau (Raymond); 12 Doucet (Elie); 13 Bonnefont (Roger); 14 Raffier (Pierre); 15 Andrieux (Adrien); 16 Darnat (Fernand); 17 Jousseaume (Emile); 18 Portejoie (Pierre); 19 Granet (François); 20 Bourdin (Georges); 21 Surault (Anatole); 22 Fumeron (Gilbert); 23 Corbiat (Alban); 24 Brunaud (Gilbert); 25 Pauliat (Henri); 26 Forestier (Franck); 27 Lhomme (Yves); 28 Roy (Francis); 29 Jacques (Alfred); 30 Chartre (Albert); 31 Soulet (Gaston); 32 Praud (Aimé); 33 Bonnaud (Calixte); 34 Brunet (René); 35 Bodet (Yvan); 36 Rosankis (Jacques); 37 Menage (Roger); 38 Peraut (René); 39 Sabatier (James); 40 Lagarde (Pierre); 41 Bourabier (Albert); 42 Verdois (Pierre); 43 Dussubieux (Charles); 44 Di Giovanni (Léo); 45 Elie (Jean); 46 Pouillard (Gaston); 47 Delage (Joseph); 48 Ladrat (Adrien); 49 Bareille (Joseph).

Charente-Maritime.

1 Reverseau (Léon); 2 Claveau (Jean); 3 Faure (Jean); 4 Rambeault (Louis); 5 Deloulay (Raymond); 6 d'Inca (Benoit); 7 Plat (Lucien); 8 Verger (Marcel); 9 Hermanns (Raymond); 10 Neuvy (René); 11 Doucet (Elie); 12 Courtiere (Georges); 13 Charlopin (Delphin); 14 Darnat (Fernand); 15 Jousseaume (Emile); 16 Boulesteix (Henri); 17 Granet (François); 18 Fumeron (Gilbert); 19 Bourreau (Pierre); 20 Gayraud (Marcel); 21 Brunaud (Gilbert); 22 Pyveteau (Jean); 23 Drouard (René); 24 Auche (Julien); 25 Labarthe (Auguste); 26 Texier (Louis); 27 Roy (Francis); 28 Jacques (Alfred); 29 Delage (Pierre); 30 Duluc (Jean); 31 Caugnon (André); 32 Largeault (Denis); 33 Brunet (René); 34 Guérin (Eugène); 35 Chiche (Lucien); 36 Bellereaud (Emmanuel); 37 Renou (Paul); 38 Vitet (André); 39 Guillemet (Maurice); 40 Chailloux (Jean-Louis).

Cher.

1 Sulpice (André); 2 Jouannet (Nicolas); 3 Joinot (Georges); 4 Vannier (Roger); 5 Guyot (Maurice); 6 Bauchard (Jean-Marie); 7 Barrier (Espérance); 8 Bernat (Camille); 9 Bouillet (Raymond); 10 Lethon (Robert); 11 Lefel (Héribert); 12 Chenu (Lucien); 13 Maréchal (Raymond); 14 Goux (René); 15 Barichard (Marc); 16 Bourbonnais (Robert); 17 Chaumeton (Henri); 18 Vattan (André); 19 Massicot (René); 20 Hautin (Augustin); 21 Cousin (Ferdinand); 22 Foucher (Georges); 23 Lasne (Gabriel); 24 Velicitat (Albert); 25 Estevenin (Alexandre); 26 Doisne (Gaston); 27 Jaumaux (Jules); 28 Skorupka (Ladislas); 29 Delhomme (Serge); 30 Larpent (Camille); 31 Fremy (Camille); 32 Berland (Jules); 33 Cruveiller (Jean); 34 Beaujard (Pierre); 35 Jacquet (André); 36 Planteline (Henri); 37 Courteix (Albert); 38 Meunier (Robert).

Corrèze.

1 Bonnet (Henri); 2 Rathonie (Henri); 3 Nadiras (Julien); 4 Segurel (Paul); 5 Le Grand (François); 6 Dubernard (Pierre); 7 Besse (Jean); 8 Pouget (Antoine); 9 Aubertie (Joseph); 10 Beley (René); 11 Constant (Paul); 12 Albessard (Antoine); 13 Robert (Pierre); 14 Magne (Jérôme); 15 Fromenteil (Jean); 16 Bonnelye (Henri); 17 Maury (Gabriel); 18 Serre (Augustin); 19 Rougerie (Henri); 20 Barboutie (Louis); 21 Goetz (Emile); 22 Lascaux (Léonard); 23 Ballet (Louis); 24 Barthel (François); 25 Collin (Raymond); 26 Leyge (Clément); 27 Deville (Pierre); 28 Fontaine (Robert); 29 Marly (Jean); 30 Filiol (Ernest).

Corse.

1 Gabrielli (André); 2 Bertolani (Dominique); 3 Federici (Lucien); 4 Cirelli (Pierre), 5 Chiocca (Pierre); 6 Vergnes (Jean-Baptiste); 7 Amayenc (René); 8 Nicolai (Michel); 9 Pruneta (Paul); 10 Coste (Léon); 11 Alberghi (Sébastien); 12 Sarli (Mathieu); 13 Manattini (Jacques); 14 Nicolai (Jean); 15 Chilini (Régulus); 16 Poli (Georges); 17 Cruciani (Joseph); 18 Vincenti (Marc); 19 Leoni (Jérôme); 20 Giacomoni (Jean); 21 Tafani (Sébastien); 22 Marchi (Dominique); 23 Corticchiato (Jérôme); 24 Ambroggi (Angelin); 25 Franceschi (François); 26 Guidicelli (Etienne); 27 Poggi (Pierre); 28 Caccavelli (François); 29 Luciani (Dominique); 30 Torre (Jean-Baptiste); 31 Castelli (Martin); 32 Frassati (Jean-Baptiste); 33 Pomi (Jacques); 34 Casile (Charles); 35 Rossi (Jean); 36 Paolini (Antoine); 37 Colombani (Sampiero); 38 Ferrandi (Jean).

Côte-d'Or.

1 Terrier (Marcel); 2 Robaldo (Joseph); 3 Malfroy (Albert); 4 Maiziere (Georges); 5 Jacquemart (Pierre); 6 Tiby (Georges); 7 Hugon (Julien); 8 Danner (Georges); 9 Label (Maurice); 10 Ponsot (Georges); 11 Alves (José); 12 Dumont (René); 13 Barlet (Henri); 14 Moyne (Antoine); 15 Debray (Camille); 16 Gacon (André); 17 Buatois (Georges); 18 Raimbault (Louis); 19 Joseph (René); 20 Taillefert (René); 21 Goetz (Marcel); 22 Pouget (Charles); 23 Mouillot (Jean); 24 Bataillard (Paul); 25 Monin (Fernand); 26 Hugonnot (Claude); 27 Laligant (Victor); 28 Carrieres (Louis); 29 Breton (Paul); 30 Verneau (Victor); 31 Chapeau (François); 32 Chailley (André); 33 Tassin (Gilbert); 34 Carteret (Raymond); 35 Boileau (Robert); 36 Rabuteau (Fernand); 37 Goux (René); 38 Parizot (Albert); 39 Gaulard (André); 40 Lefevre (Léon); 41 Desmurs (Michel); 42 Perrin (Louis); 43 Aubriot (Marius); 44 Commaret (Pierre); 45 Boissard (Rameau); 46 Crochot (Henri); 47 Marinier (Jean); 48 Cocusse (Gabriel); 49 Bernard (Yves); 50 Naitel (Michel); 51 Dupont (Albert); 52 Chaume (Marcel); 53 Dumesnil (Lucien); 54 Billard (Robert); 55 Braghini (François); 56 Jouvanceau (Bernard); 57 Perraut (Lucien); 58 Hasquette (Emile); 59 Chevallot (Pierre); 60 Guillot (Etienne); 61 Bernard (François); 62 Daubigney (Lucien); 63 Oliver (Michel); 64 Arnoux (Raymond).

Côtes-du-Nord.

1 Blevin (Marie-Ange); 2 Hellegouarch (François); 3 Kerdat (Mathurin); 4 Hasle (Roger); 5 Carimalo (Emile); 6 Boleat (Auguste); 7 Le Guen (Yves); 8 Le Denmat (François); 9 Laporte (Joseph); 10 Hily (Charles); 11 Govet (Eugène); 12 Guiavarch (Jean); 13 Garel (André); 14 Mobre (Florian); 15 Balouin (Jean-Marie); 16 Kerivin (Gabriel); 17 Gueguen (Ernest); 18 Guennec (Nicolas); 19 Parquic (Jean); 20 Tanguy (Laurent); 21 Quintin (Jean); 22 Daniel (Louis); 23 Cojean (François); 24 Petibon (Auguste); 25 Jezequel (François); 26 Hernot (Hyacinte); 27 Desrais (Pierre); 28 Le Toullec (Désiré); 29 Tanguy (Alfred); 30 Chevrier (Emmanuel); 31 Jezequel (Hervé); 32 Le Roux (François); 33 Bedeuc (Pierre); 34 Autret (Jean); 35 Le Guillou (Yves); 36 Vetel (Marcel); 37 Even (Victor); 38 David (Ange); 39 Renaud (Christian); 40 Geffroy (Joseph); 41 Le Du (Joseph); 42 Merceur (Jean); 43 Mace (Pierre); 44 Martin (Yves); 45 Tanguy (Louis); 46 Loas (Louis); 47 Peron (Yves); 48 Morin (Louis); 49 Carot (Georges); 50 Le Borgne (Louis); 51 Cotard (Louis); 52 Treanton (Guillaume); 53 Le Cocguen (Edouard); 54 Steunou (Etienne); 55 Lebret (Marie-Ange); 56 Droniou (Eugène); 57 Quemarrec (Paul); 58 Blevin (Auguste); 59 Taillebeau (Louis); 60 Guezennec (Ollivier); 61 Rouault (Pierre); 62 Simon (Francis); 63 Jacquemond-Collet (Roger); 64 Toulec (Jean-Marie); 65 Gouault (Albert); 66 Flouriot (François); 67 Roulle (René); 68 Desmares (Henri); 69 Calson (Gabriel); 70 Le Guen (Joseph); 71 Ruelland (Ernest); 72 Dubosse (Pierre); 73 Le Gac (Jean); 74 Le Diffard (Yves); 75 Merceur (Joseph); 76 Leon (Jean); 77 Le Bail (Guillaume); 78 Cherel (François); 79 Ramone (Jean); 80 Le Texier (Georges); 81 Louet (François); 82 Kerogues (Emile); 83 Esnault (Jeseph); 84 Bourges (Maurice); 85 Rault (Pierre); 86 Souaidet (François); 87 Le Colonnier (François); 88 Halochet (Gabriel); 89 Guillermit (Emile); 90 Le Jehan (Théophile); 91 Tremet (Yves); 92 Martin (André); 93 Gaubert (Jules); 94 Chesnel (Eugène).

Creuse.

CATÉGORIE « A »

1 Le Prieur (Auguste).

CATÉGORIE « C »

1 Graveron (Jean); 2 Buisson (Antoine); 3 Simon (Julien); 4 Nioilloux (Henri); 5 Laurent (Jean-Louis); 6 Chameau (Henri); 7 Mario (Eugène); 8 Machelier (Martial); 9 Dagorn (Lucien); 10 Peyne (Jérômie); 11 Mandral (Robert); 12 Serre (Charles); 13 Cabanes (Marius); 14 Berneron (Marcel); 15 Chopinet (Lucien); 16 Delemonte (René); 17 Chambrais (Jacques).

Dordogne.

1 Gomichon (Louis); 2 Duville (Robert); 3 Ribayrol (Jean); 4 Bleynie (Jean); 5 Laudea (Pierre); 6 Besse (Jean); 7 Lemonnier (Louis); 8 Poujoux (Emilien); 9 Peyronnet (Henri); 10 Jardry (Roger); 11 Bois (Marcel); 12 Couvreur (Maurice); 13 Cruzeuil (Fernand); 14 Chazot (Raymond); 15 Brugeron (Gabriel); 16 Beauvieux (Lucien); 17 Bonafe (Cyprien); 18 Saint-Blancard (Lionel); 19 Audebert (Emile); 20 Coiffe (Julien); 21 Fontagnol (Adrien); 22 Bertoducci (Vincent); 23 Ouzeau (André); 24 Bouscaillou (Emile); 25 Pineaud (Henri); 26 Cousteille (Jean); 27 Couche (Robert); 28 Dupuy (Robert); 29 Martinet (Lucien); 30 Dupre (Jean); 31 Roubennet (Marcel); 32 Weytens (Robert); 33 Goetz (Emile); 34 Lascaux (Léonard); 35 Cabrillat (Gabriel); 36 Meynaud (Jean); 37 Lacou (René); 38 Rougier (Septième); 39 Bluette (Robert); 40 Gounou (Ernest); 41 Chevalier (Marcel); 42 Cubertafon (Jean); 43 Esquer (Jean); 44 Rosette (Julien); 45 Renard (Gilbert).

Doubs

1 Syssel (René); 2 Dillenseger (Alfred); 3 Malfroy (Albert); 4 Hugon (Julien); 5 Cordier (Pierre); 6 Ferrario (Guy); 7 Bouvier (Gérard); 8 Gallou (Albert); 9 Bougaud (Pierre); 10 Parent (Justin); 11 Passier (Léon); 12 Carrez (Marcel); 13 Bataillard (Paul); 14 Hugonnot (Claude); 15 Carrieres (Louis); 16 Chapeau (Francis); 17 Bringuier (Jean); 18 Ferrari (Paul); 19 Jeanroch (Henri); 20 Marlin (Paul); 21 Durrenbach (Charles); 22 Arioli (Joseph); 23 Gindre (Roland); 24 Boquin (Roger); 25 Terrier (Fernand); 26 Lambolez (Hubert); 27 Bouchareichas (Antoine); 28 Mansouri (Amar); 29 Tribouley (Louis); 30 Baurand (Paul); 31 Courtois (Alfred); 32 Gaiffe (Gabriel); 33 Fallot (André); 34 Benoit (Gabriel).

Drôme.

1 Faure (Marcel); 2 Muret (Louis); 3 Bremond (Fernand); 4 Maza (Ferdinand); 5 Chaudet (Emile); 6 Tanville (Henri); 7 Coudène (Martin); 8 Chalabreysse (André); 9 Loizelet (Robert); 10 Pinat (Louis); 11 Peyrouzet (Léon); 12 Félix (Pierre); 13 Hervieu (Jean); 14 Pierroy (Marcel); 15 Rivail (Maurice); 16 Chaze (Henri) 17 Barralier (Marcel); 18 Michelon (Charles); 19 Caillet (Edouard); 20 Egraz (René); 21 Baud (René); 22 Teslard (Georges); 23 Pochon (François); 24 Karabadjakian (Meguerditch); 25 Crochet (Robert); 26 Tollemer (Bienaimé); 27 Tempobuono (Jean); 28 Regeon (André); 29 Guironnet (Auguste).

Eure.

1 Leroy (Joseph); 2 Redon (Robert-André); 3 Vergnani (Oscar); 4 Revert (Jules); 5 Frétigny (René); 6 Dorien (Robert); 7 Ritz (André).

Eure-et-Loir.

1 Tercyegeol (Raymond); 2 Laigneau (Roland); 3 Verrier (Alphonse); 4 Pierre (Roger); 5 Besson (René); 6 Ridet (Jean); 7 Papin (Bernard); 8 Rionall (Joseph); 9 Mezriche (Messaoud); 10 Gaudon (Marcel); 11 Solback (Georges).

Finistère.

1 Goulard (Jean); 2 Loussouarn (Pierre); 3 Cariou (Hervé); 4 Hellegouarch (François); 5 Audren (François); 6 Allanos (Joseph); 7 Pululien (Laurent); 8 Bronnec (Jean-Marie); 9 Keromanton (Jean-Marie); 10 Stephan (François); 11 Le Doaré (Jean); 12 Mouneu (Claude); 13 Roy (Albert); 14 Luard (Henri); 15 L'Hostis (Jean-Marie); 16 Gouil (Auguste); 17 Le Marc (Sébastien); 18 Duliscouet (Michel); 19 Grall (François); 20 Maisonneuve (Germain); 21 Laguerne (Divy); 22 Léon (Arsène); 23 Le Corre (Joseph); 24 Le Bennat (François); 25 Canevet (Mathurin); 26 Mear (Guillaume); 27 Tallec (Jean-Marie); 28 Cornic (Yves); 29 Calvez (Jean); 30 Kerguiduff (François); 31 Lecoz (Charles); 32 Gueguen (Hervé); 33 Guiavarch (Jean); 34 Morvan (Henri); 35 Ferrand (Jean-Marie); 36 Mallette (Louis); 37 Fouillard (Jean); 38 Guere (Louis); 39 Le Deon (Alain); 40 Gross (René); 41 Caer (Yves); 42 Balouin (Jean-Marie); 43 Plantec (Daniel); 44 Berchouc (Corentin); 45 L'Helgouarc'h (Pierre); 46 Lorineau (Louis); 47 Kerivin (Gabriel); 48 Cornec (René); 49 Prono (Paterne); 50 Guennec (Nicolas); 51 Foubert (Pierre); 52 Ezano (Jean-Jacques); 53 Briant (Jean); 54 Le Berre (Jean-Marie); 55 Ricou (Louis); 56 Parquic (Jean); 57 Abgrall (François); 58 Benoit (Jean); 59 Tanguy (Laurent); 60 Le Corroler (Hyacinthe); 61 Le Corre (François); 62 Jegou (Corentin); 63 Daniel (Louis); 64 Cojean (François); 65 Bollore (René); 66 Bernard (Jean); 67 Beyou (Joseph); 68 Jezequel (François); 69 Honoré (Robert); 70 Guelou (Joseph); 71 Goulme (Jean); 72 Deniel (Pierre); 73 Le Boursicot (Célestin); 74 Cologner (Gabriel); 75 Jezequel (Hervé); 76 Clech (Robert); 77 Aulret (Jean); 78 Marrec (Pierre); 79 Even (Victor); 80 Corbel (Hervé); 81 Peron (Jean-Marie); 82 Gehannin (Isidore); 83 Quiec (Rémy); 84 Kerviel (René); 85 Meil (Jean-Louis); 86 Raguenes (Albert); 87 Creach (Paul); 88 Paugam (Jean); 89 Bodilis (Michel); 90 Le Borgne (Germain); 91 Merceur (Jean); 92 Bleunven (Yves); 93 Rannou (Jacques); 94 Le Cann (Jean); 95 Roudaut (Marcel); 96 Gourvennec (Yves); 97 Peron (Yves); 98 Carot (Georges); 99 Le Gall (Alain); 100 Le Gall (Yves); 101 Bramoulle (Joseph); 102 Quelennec (Marcel); 103 Cam (Gilles); 104 Rosieur (François); 105 Carré (Pierre); 106 Laurent (François); 107 Riou (Jean); 108 Steunou (Etienne); 109 Barthouloux (Jean); 110 Tanguy (Jean); 111 Loyer (Alexandre); 112 Bonizec (Pierre); 113 David (Yves); 114 Segalen (Paul); 115 Euzen (Francis); 116 Kervran (François); 117 Tanguy (Jean); 118 Quemarrec (Paul); 119 Lanuzel (Henri); 120 Blevin (Auguste); 121 Rode (Yves); 122 Caillibot (Guillaume); 123 Le Borgne (François); 124 Barniel (Jean); 125 Le Goff (François); 126 Simon (Jean); 127 Kerjean (Sébastien); 128 Le Berre (Guillaume); 129 Le Fur (Yves); 130 Guezennec (Ollivier); 131 Henrio (Louis); 132 Penven (Pierre); 133 Cosquer (René); 134 Paugam (Jean); 135 Salaun (François); 136 Pelle (Henri); 137 Guigourèse (Yves); 138 Quioc (Antoine); 139 Joseph (Jean); 140 Dubosse (Pierre); 141 Castel (Louis); 142 Bellour (Jean); 143 Foricher (Marcel); 144 Ramonet (Jean-Louis); 145 Fellic (Jean-Marie); 146 Pellen (Alain); 147 Stephan (François); 148 Pelle (Jean); 149 Merceur (Joseph); 150 Léon (Jean); 151 Pennec (Joseph); 152 Dinsoorn (Jean-Louis); 153 Le Meur (Ernest); 154 Gonidec (Barthélémy); 155 Bellec (Albert); 156 Ramone (Jean); 157 Louet (François); 158 Kerogues (Emile); 159 Salaun (Jean); 160 Arrouvel (Sulpice); 161 Puillandre (Jean); 162 Le Borgne (Joseph); 163 Pilorge (Louis); 164 Le Dreau (Jean-Louis); 165 Roue (Ollivier); 166 Hily (François); 167 Kerbouc'h (René); 168 Tremel (Yves); 169 Bourhis (René); 170 Cam (Hervé); 171 Guiavarch (François).

Gard.

1 Balellini (Charles); 2 Bessière (Jean); 3 Mollo (Jean); 4 Ranc (Léopold); 5 Senegas (Marcel); 6 Rieutord (Jules); 7 Barrier (Espérance); 8 Couturier (Maurice); 9 Sanchez (Amancio); 10 Evesque (Damien); 11 Ozion (Marceau); 12 Bermille (Léandre); 13 Gosse (Théophile); 14 Blanc (Pierre); 15 Meunier (Flavien); 16 Fucile (Thomas); 17 Richard (Jean); 18 Munoz (Domitien); 19 Grau (Raphaël); 20 Biésuz (Angelo); 21 Lafon (Abel); 22 Martin (Alfred); 23 Llopis (Salvador); 24 Pradier (Pierre); 25 Bourguet (Raoul); 26 Frahi (Mohand); 27 Coustan (Hubert); 28 Goujard (Cyrille); 29 Michel (Denis); 30 Brahic (Numa); 31 Abric (Antoine); 32 Dumas (Jean); 33 Rabou (Louis); 34 Boriat (Francisco); 35 Florenson (Marcel); 36 Doucet (Louis); 37 Barrot (André); 38 Vicente (Valentin); 39 Lhermet (Joseph); 40 Vernhes (Emile); 41 Holterbach (René); 42 Charrière (Pierre); 43 Chêne (André); 44 Sacquet (Gilbert); 45 Lugagne (André); 46 Limongi (Joseph); 47 Troubat (Camille); 48 Malaval (Gilbert); 49 Caisina (Emilio); 50 Luzatto (François); 51 Trinquier (Joseph); 52 Richarte (Joseph); 53 Rouanet (Louis); 54 Subey (Jules); 55 Daude (Edmond); 56 Bastisde (Louis); 57 Perier (Marcel); 58 Recommis (André); 59 Trombino (Gaëtan); 60 Rivet (Charles); 61 Plan (Marcel); 62 Lomouroux (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Cahau (François); 2 Bronac (Aimé); 3 Suzanne (Louis); 4 Roulihol (Jean-Pierre); 5 Cantie (Gilbert); 6 Saint-Marc (Louis); 7 Rastoul (Georges); 8 Barbeau (Joseph); 9 Chaléon (Jean); 10 Soulié (André); 11 Landes (Léon); 12 Tandou (André); 13 Barat (Paul); 14 Lagarrigue (Jean-Pierre); 15 Fonda (Roger); 16 Barabes (Jean-Marie); 17 Vives (Maurice); 18 Lafies (Roger); 19 Vernières (Marius); 20 Bardou (René); 21 Teyssèdre (André); 22 Rigal (Auguste); 23 Grandjean (Georges); 24 Saulières (Marcel-Clément); 25 Blazy (André); 26 Prunet (Charles); 27 Neuvy (René); 28 Auriol (Eugène); 29 Bordes (Maurice); 30 Monna (Henri); 31 Oziol (Marceau); 32 Henry (Louis); 33 Marque (Julien); 34 Beynac (Antonin); 35 Delpy (Alexandre); 36 Portet (Bernard); 37 Palu (Jean); 38 Pedoussaut (Gabriel); 39 Giret (Alfred); 40 Thommen (Paul); 41 Jaffre (Louis); 42 Laberty (Lucien); 43 Peyronne (Ernest); 44 Heuillet (Joseph); 45 Barat (Jean); 46 Lecharpe (Louis); 47 Pradines (Edouard); 48 Kalfon (Joseph); 49 Amouroux (Jean); 50 Monge (Jean-Pierre); 51 Vige (François); 52 Ranos (Jean); 53 Grau (Raphaël); 54 Bouzigues (Eugène); 55 Roue (Georges); 56 Delcasse (Jean-Pierre); 57 Martinez (Jean); 58 Loumagne (Jean); 59 Cancel (Joseph); 60 Gauzence (Jacques); 61 Michel (Adolphe); 62 Teulières (Henri); 63 Fourment (Georges); 64 Galy (Louis); 65 Perrin (Marcel); 66 Capelle (René); 67 Cazalis (Dominique); 68 Farre (Angel); 69 Chaboy (René); 70 Venries (Pierre); 71 Abad (Fernand); 72 Monteil (Mirabeau); 73 Gilet (Marius); 74 Gomez (Saturnin); 75 Vie (Jean); 76 Bouscaillou (Emile); 77 Bacquie (Jean); 78 Denjean (Jean-Marie); 79 Chaire (Arsène); 80 Rous (Frédéric); 81 Cabanel (Aimé); 82 d'Angelo (Eloi); 83 Passerat (René); 84 Chapavayre (Célestin); 85 Fidel (Antoine); 86 Gaza (André); 87 Pavot (René); 88 Bigourdan (Gustave); 89 Chapitreu (Marius); 90 Contival (Pierre); 91 Verdier (Marius); 92 Soulie (Roger); 93 Beaubie (Etienne); 94 Bascoul (Henri); 95 Bre (Ferdinand); 96 Maury (Eugène); 97 Graziotin (Yves); 98 Martinez (Valentin); 99 Saint-Martin (Bernard); 100 Cabuzac (Jules); 101 Mangenot (Alphonse); 102 Recoules (André); 103 Cullell (Paul); 104 Aussenac (Maurice); 105 Pourciel (Joseph);

106 Malavelle (Georges); 107 Elie (Clément); 108 Vinel (Camille); 109 Cogules (Joseph); 110 Roques (William); 111 Panofre, dit Panofie (Gaston); 112 Pons (Raymond); 113 Broch (Antoine); 114 Bezy (Pierre); 115 Sergent (Lucien); 116 Portillo (Crespin); 117 Nonorgues (Alban); 118 Chocat (Guy); 119 Gutierrez (Joseph); 120 Philippe (Henri); 121 Belamri Mohamed; 122 Pradines (François); 123 Pujol (Roger); 124 Goize (Emile); 125 Lapeyre (Emile); 126 Resplandy (Vincent); 127 Alibert (Urbain); 128 de Bonnecaze (René); 129 Marty (Charles); 130 Soler (Marcel); 131 Despin (Jean); 132 Gilard (Jean); 133 Exposito (Dominique); 134 Perie (Marcel); 135 Picat (Jean); 136 Fossat (François); 137 Berezneff (Nicolas); 138 Serres (Paul); 139 Grima (François); 140 Anglada (Alfred); 141 Verge (Augustin); 142 Vitrac (Noël); 143 Andreu « Bigorre » (Jean); 144 Naviet (Louis); 145 Le Cam (Hervé); 146 Burgan (Lucien); 147 Reau (Roger); 148 Artigue (Marceau); 149 André (Maurice); 150 Felzines (René); 151 Bourgnou (René); 152 Ducel (Charles); 153 Lefort (Maurice); 154 Boye (Georges); 155 Laganthe (Elie); 156 Duguay (Eugène); 157 Guerra (Jean); 158 Pierredon (Jacques); 159 Pechberty (Urbain); 160 Boucher (Léon); 161 Rancinangue (Louis); 162 Molinié (Roger); 163 Dupuy (Léopold); 164 Benazet (Jean-Marie); 165 Bigot (Lucien).

Gers.

1 Gramont (Jean); 2 Bordes (Maurice); 3 Saint-Jean (Marcel); 4 Fourcade (Osmin); 5 Marzetti (Thomas); 6 Dumas (Félix); 7 Ponche (Raymond); 8 Laverny (Charles); 9 Beth (Joseph); 10 Lamothe (Eugène); 11 Moures (Louis); 12 Campan (André); 13 Cabanes (Marius); 14 Loncan (Jacques).

Gironde.

1 Sniffet (Louis; 2 Castaing (Jean); 3 Parachoux (Jean); 4 Barzun (Léopold); 5 Daularribe (Lucien); 6 Dulau (Pierre); 7 Bonnemason (Laurent); 8 Rastoul (Georges); 9 Faure (Jean); 10 Ramond (Pierre); 11 Duville (Robert); 12 Demay (Raymond); 13 Lalanne (Alban); 14 Leal (Elentério); 15 Serre (Marius); 16 Ribayrol (Jean); 17 Berges (André); 18 Garat (Jean); 19 Faure (Marcel); 20 Charlut (Georges); 21 Bleynie (Jean); 22 Trieux (Robert); 23 Bourideys (Robert); 24 Bardina (Georges); 25 Laudea (Pierre); 26 Saint-Martin (Gérard); 27 Conord (Alban); 28 Pernaud (Bernard); 29 Dubois (Georges); 30 Barrabes (Jean-Marie); 31 Lhuillier (Henri); 32 Bennwier (Marcel); 33 Dauba (René); 34 Sochard (Louis); 35 d'Inca (Benoit); 36 Arrouays (Jean); 37 Vernieres (Marius); 38 Roland (Yves); 39 Sesques (Jean); 40 Lourel (André); 41 Pitois (Henri); 42 Chibas-Casteigt (Jean-Louis); 43 Alvarez (René); 44 Lelièvre (Charles); 45 Bosor (Raymond); 46 Magnan (Joseph); 47 Janssens (Henri); 48 Calede (Jean); 49 Rolland (Roger); 50 Dartois (Roger); 51 Poujoux (Emilien); 52 Noutary (Robert); 53 Daubie (Aimé); 54 Vient (Abel); 55 Caloux (Gilbert); 56 Aviani (Louis); 57 Descoubes (Jean); 58 Marque (Julien); 59 Castel (Francisco); 60 Pigis (Marius); 61 Jardry (Roger); 62 Bouzat (Henri); 63 Servolle (Gaston); 64 Carty (Jean); 65 Aubin (Gérard); 66 Soulas (Georges); 67 Capano (René); 68 Sans (Marcel); 69 Montet (Léonide); 70 Albie (Jean); 71 Barrière (Henri-Fernand); 72 Chazot (Raymond); 73 Honnorat (Henri); 74 Deltreuil (Marc); 75 Dessolas (Paul); 76 Irigaray (Jean-Baptiste); 77 Saint-Avit (Camille); 78 Jacquiaud (Robert); 79 Macouillard (Georges); 80 Gilet (Jean); 81 Saint-Blancard (Lionel); 82 Paris (Maurice); 83 Roussel (Pierre); 84 Talon (Vincent); 85 Bassous (Paul); 86 Perrot (Lucien); 87 Cazalis-Jouangros (Gaston); 88 Lataste (Daniel); 89 Blanchard (Bazile); 90 Dominguez (Alfred); 91 Cornuault (Henri); 92 Rispal (Pierre); 93 Darribère (Jean); 94 Joussaume (Alexis); 95 Tiffereau (Antoine); 96 Negre (Gérard); 97 Claquin (Jean-Baptiste); 98 Saturnin (Jean); 99 Destribats (Georges); 100 Lassagne (Eugène); 101 Jeanjon (André); 102 Duhard (Michel); 103 Orduna (Julien); 104 Manoux (Antoine-Georges); 105 Garnier (Jean); 106 Dourneau (Gaston); 107 Hosteins (Jean); 108 Durand (Gilbert); 109 Rougevin (Georges); 110 Castets (Guy); 111 Bourreau (Pierre); 112 Faure (Francis); 113 Estrade (Raymond); 114 Jardin (Henri); 115 Rolland (Henri); 116 Borys (Georges); 117 Millière (Georges); 118 Dusapin (Jean); 119 Corbiat (Alban); 120 Dupuy (Marcel); 121 Escouteloup (Pierre); 122 Ducay (Henri); 123 Pontacq (René); 124 Robert (Jean); 125 Pineaud (Henri); 126 Chaire (Arsène); 127 Berges (Yves); 128 Silvestre (Gustave); 129 Alvarez (Raymond); 130 Auche (Julien); 131 Pevendrant (Paul); 132 Damy (Roger); 133 d'Angelo (Eloi); 134 Jean (Henri); 135 Villenave (René); 136 Guiraud (Pierre); 137 Labarthe (Auguste); 138 Hemmerle (Etienne); 139 Lagarde (Pierre); 140 Verdier (Marius); 141 Gastou (Jean); 142 Bedouret (Jean); 143 Beaubie (Etienne); 144 Martinet (Lucien); 145 Castanet (René); 146 Soyer (Kléber); 147 Boussillon (Jean); 148 Llado (Jean); 149 Fort (Justin). 150 Retzmanick (Louis); 151 Andrieux (Jean); 152 Graziotin (Yves); 153 Mezriche (Messaoud); 154 Albucher (Albert); 155 Weytens (Robert); 156 Sanchez (Philippe); 157 Trespaille (René); 158 Texier (Louis); 159 Lacombe (Raymond); 160 Charron (Lucien); 161 Bro (Gabriel); 162 Deschamps (Paul); 163 Morange (Robert); 164 Estardier (Edmond); 165 Paracuellos (Henrique); 166 Ragot (Jean); 167 Daunis (Pierre); 168 Ricaud (Jean); 169 Valéro (René); 170 Roehrig (Raymond); 171 Oge (Charly); 172 Cabrillat (Gabriel); 173 Conge (Pierre); 174 Billard (André); 175 Gracia (Fernand); 176 Estevan (Joseph); 177 Cairon (Bernard); 178 Marcoux (Maurice); 179 Geraud (Jean); 180 Mora (André); 181 Lacou (René); 182 Praud (Aimé); 183 Granville (Jean); 184 Rougier (Septième); 185 Michel (Roger); 186 Delage (Pierre); 187 Duluc (Jean); 188 Pradines (François); 189 Rostein (André); 190 Bastien (Michel); 191 Larre (Charles); 192 Despin (Jean); 193 Bernardini (Jules); 194 Berthe (Gilbert); 195 Chevalier (Marcel); 196 Glanger (Marcel); 197 Benoist (Camille); 198 Berezneff (Nicolas); 199 Langlois (Marcel); 200 Campo-Sayo (André); 201 Chanteloube (René); 202 Labbé (Robert); 203 Khouani (Mohamed); 204 Dussillos (Michel); 205 Manganelli (Ange); 206 Lacampagne (André); 207 Gauthier (Léon); 208 Courtiade (Jean); 209 Vaillant (Gabriel); 210 Berteau (Gaston); 211 Chambanneau (Robert); 212 Bodet (Yvan); 213 Sagaspe (Pierre); 214 Rosankis (Jacques); 215 Bernard (André); 216 Raumain (François); 217 Huet (Jean); 218 Lagarde (Pierre); 219 Froustey (Henri); 220 Augey (Robert); 221 Abribat (Robert); 222 Guillot (Camille); 223 Dussubieux (Charles); 224 Jacoby (Roland); 225 Penille (Gaston); 226 Renaud (Gaston); 227 Cantile (Joseph); 228 Renou (Paul); 229 Chapouillie (Jean); 230 Dubourg (Gaston); 231 Gardelle (Jean); 232 Pechberty (Urbain); 233 Bayle (Georges); 234 Bareille (Joseph); 235 Dugay (Camille); 236 Raffin (Serge); 237 Latrille (Guy).

Hérault.

1 Bessière (Jean); 2 Gegot (Maurice); 3 Carrière (Gabriel); 4 Kane (Léopold); 5 Senegas (Marcel); 6 Massol (Robert); 7 Rieutord (Jules); 8 Bellet (Marius); 9 Galindo (Auguste); 10 Blanc (André); 11 Bardou (René); 12 Prevot (Georges); 13 Bosc (Roger); 14 Dampierre (Lucien); 15 Astie (André); 16 Sanchez (Amancio); 17 Gayrard (Elie); 18 André (Georges); 19 Schohn (René); 20 Tisseyre (Edouard); 21 Dermille (Léandre); 22 Beauzely (Raymond); 23 Compan (Robert); 24 Gosse (Théophile); 25 Roussel (Eugène); 26 Prebin (Louis); 27 Cordiez (Thémir); 28 Leclercq (Georges); 29 Mouche (Joseph); 30 Climent (René); 31 Philippe (Abel); 32 Chuzeville (André); 33 Allard (André-Léon); 34 Munoz (Domitien); 35 Izard (Louis); 36 Lafon (Abel); 37 Barthes (Marcel); 38 Antoniotti (Jean); 39 Martin (Alfred); 40 Paletta (Joseph); 41 Quinonero (François); 42 Viala (Jacques); 43 Ternier (Maxime); 44 Coustan (Hubert); 45 Combes (Charles); 46 Farre (Angel); 47 Pastor (Emile); 48 Perriez (Jean-Charles); 49 Bringuier (Jean); 50 Mandral (Robert); 51 Dottini (Emile); 52 Calas (Fernand); 53 Masson (Henri); 54 Menuge (Pierre); 55 Cailhaud (Léonard); 56 Jammes (Victorien); 57 Thomas (Jacques); 58 Carrière (Marcel); 59 Soulié (Roger); 60 Bascoul (Henri); 61 Soyer (Kléber); 62 Cravère (Georges); 63 Quilichini (Ours); 64 Barrot (André); 65 Massiot (Jacques); 66 Moschietto (Sylvestre); 67 Delonca (Joseph); 68 Valadier (Ferdinand); 69 Ginouilhac (Frédéric); 70 Holterbach (René); 71 Heilly (Marcel); 72 Bringuier (André); 73 Larde (Albert); 74 Charrière (Pierre); 75 Broch (Antoine); 76 Prigent (Raymond); 77 Jaggi (Georges); 78 Maraval (Roger); 79 Fonties (Henri); 80 Chene (André); 81 Chalier (Fernand); 82 Barrabes (Louis); 83 Martinez (Alphonse); 84 Barbera (Thomas); 85 Pansanel (Jules); 86 Platet (Jean); 87 Gastelli (Jean); 88 Lugagne (André); 89 Rattier (Georges); 90 Limongi (Joseph); 91 Taurines (Georges); 92 Troubat (Camille); 93 Malaval (Gilbert); 94 Calsina (Emilio); 95 Dubourdieu (Paul); 96 Elvira (Joseph); 97 Vacquier (René); 98 Luzatto (François); 99 Manganelli (Ange); 100 Trinquier (Joseph); 101 Narbonne (Paul); 102 Coulon (René); 103 Mazenq (Joseph); 104 Richarte (Joseph); 105 Pasquier (Victor); 106 Foures (Fernand); 107 Gout (Eugène); 108 Rouanet (Louis); 109 Albert (Justin); 110 Souillat (Louis); 111 Jeanjean (André); 112 Ester (Gabriel); 113 Durantet (Antoine); 114 Devai (Zoltan); 115 Salotti (Ange); 116 Vialade (Claude); 117 Bastide (Louis); 118 Morelli (Lucien); 119 Medina (Raymond); 120 Oliver (Michel); 121 Hinoet (Pierre); 122 Guerra (Jean); 123 Kellermann (Aloïs); 124 Carayon (Emile); 125 Recommis (André); 126 Trombino (Gaëtan); 127 Grandesso (Frédéric); 128 Valenti (Pierre); 129 Brice (Justin); 130 Carrière (Gabriel); 131 Lamouroux (Jean); 132 Baudou (Yves); 133 Le Hingeurat (Joseph); 134 Lance (Joseph).

Ille-et-Vilaine.

1 Goulard (Jean); 2 Hillion (Hubert); 3 Commeureuc (Georges); 4 Rocher (André); 5 Pasdelou (François); 6 Nicolas (Joseph); 7 Rousseau (Denis); 8 Delourmel (Jean-Baptiste); 9 Carimalo (Emile); 10 Rousseau (Louis); 11 Durocher (Emile); 12 Raymond (Roger); 13 Verdier (Auguste); 14 Grand'homme (Louis); 15 Goupil (Pierre); 16 Quinquenel (Marcel); 17 Hervé (Charles-Lucien); 18 Gosre (Eugène-François); 19 Ravenel (Victor); 20 Le Béon (Alain); 21 Mobre (Florian); 22 Le Tellier (Valentin); 23 Lamoulen (Albert); 24 Toussaint (Léonard); 25 Bosse (Marcel); 26 Denis (Pierre); 27 Lelain (Christian); 28 Vallérie (Emile); 29 Gueguen (Ernest); 30 Giquel (François); 31 Colas (Fernand); 32 Pitaud (Jules); 33 Gorin (Joseph); 34 Thomas (Alfred); 35 Orain (Francis); 36 Gourheux (Ambroise); 37 Colombier (Maurice); 38 Bernard (Jean); 39 Dugre (Alexis); 40 Quiriau (Maurice); 41 Tascon (Joseph); 42 Conan (Raymond-Auguste); 43 Fleury (Georges); 44 Gislais (Lucien); 45 Desrais (Pierre); 46 Pelois (Louis); 47 Honoré (Robert); 48 Courant (Pierre); 49 Boulle (Marcel); 50 Sapin (Jean); 51 Coquaud (Léon); 52 Coger (Pierre); 53 Touzard (Célestin); 54 Boitel (Henri); 55 Coloigner (Gabriel); 56 Marais (Constant); 57 Chevrier (Emmanuel); 58 Hardy (Jean-Baptiste); 59 Josse (René); 60 Clech (Robert); 61 Briot (Albert); 62 Vetel (Marcel); 63 Jouan (Alfred); 64 Gehannin (Isidor); 65 Girard (Fernand); 66 Commereuc (Pierre); 67 Catho (Pierre); 68 Housseau (Théophile); 69 Raguènes (Albert); 70 Guyot (Félix); 71 Pouessel (Aristide); 72 Oréal (Jules); 73 Gehanno (Jean-Louis); 74 Feuvrie (Armand); 75 Coric (Raymond); 76 Cavalan (Pierre); 77 Lepinay (Léon); 78 Mace (Pierre); 79 Fortin (Vital); 80 Poulain (Lucien); 81 Gandon (Emile); 82 Gendrot (André); 83 Tanguy (Louis); 84 Besnard (Alexandre); 85 Bohanne (Jean-Marie); 86 Marc (Claude); 87 Rollais (Pierre); 88 Chevreuil (André);

89 Morin (Louis); 90 Guilloux (René); 91 Hodbert (Pierre); 92 Filly (Pierre); 93 Ribouchon (Pierre); 94 Cotard (Louis); 95 Hamon (Marie-Ange); 96 Chauvet (Emile); 97 Cornuaille (Joseph); 98 Le Feuvre (Louis); 99 Berthouloux (Jean).

100 Tinlot (Richard); 101 Callet (Pierre); 102 Benard (Marcel); 103 Nignol (Marcel); 104 Jagoury (François); 105 Tanguy (Jean); 106 Poupier (Henri); 107 Benard (Henri); 108 Marquet (Guillaume); 109 Marais (Pierre); 110 Dorleans (Joseph); 111 Forget (Christophe); 112 Boucard (François); 113 Rouault (Pierre); 114 Simon (Francis); 115 Fretel (Francis); 116 Frappin (Jean); 117 Gouault (Albert); 118 Fresil (Emile); 119 Verger (Henri); 120 Desmares (Henri); 121 Février (Louis); 122 Renault (Eugène); 123 Briand (Eugène); 124 Traisnel (Raymond); 125 Le Guen (Joseph); 126 Busnel (André); 127 Ruelland (Ernest); 128 Rault (Albert); 129 Allain (Guy); 130 Toumi (Diab); 131 Castel (Louis); 132 Beaulieu (Armand); 133 Bigoin (Joseph); 134 Ollivier (Yves); 135 Collet (Pierre); 136 Aubert (Maurice); 137 Le Messager (Francis); 138 Bouget (Louis); 139 Guillotin (Jean-Baptiste); 140 Allain (Louis); 141 Fougeray (Victor); 142 Hochet (Claude); 143 Guérin (Ernest); 144 Henault (Raymond); 145 Le Ball (Guillaume); 146 Cherel (François); 147 Ridard (René); 148 Bourges (Maurice); 149 Bossard (Pierre); 150 Huet (Jean); 151 Roussel (Roger); 152 Souaidet (François); 153 Laperche (Eugène); 154 Le Colonnier (François); 155 Guéret (Joseph); 156 Baudet (Adolphe); 157 Delettre (Emile); 158 André (Louis); 159 Halochet (Gabriel); 160 Pele (Auguste); 161 Rivoal (Yves); 162 Froget (Marcel); 163 Chauvel (Marcel); 164 Daudin (Julien); 165 Baudrier (Pierre); 166 Daguin (Charles); 167 Tondeux (Léon); 168 Auffray (Jules); 169 Rubillon (Alphonse); 170 Gaubert (Adolphe); 171 Chesnel (Eugène).

Indre.

1 Witwicky (Paul); 2 Delaneau (André); 3 Marchand (Raymond); 4 Joinot (Georges); 5 Tessier (Marcel); 6 Dieudegard (Georges); 7 Bonnin (Gérard); 8 Degot (André); 9 Tortay (André); 10 Duffin (André); 11 Allezy (Michel); 12 Ciron (Jacques); 13 Collet (Henri); 14 Duris (Georges); 15 Taradel (André); 16 Michelet (Albert); 17 Boudard (Jacques); 18 Massicot (René); 19 Aurouet (Maurice); 20 Couthon (Yvon); 21 Denis (Georges); 22 Lolon (Charles); 23 Roux (Auguste); 24 Méchant (Julien); 25 Estevenin (Alexandre); 26 Pradeau (Jean); 27 Gillet (Félix); 28 Chopinet (Lucien); 29 Colin Cyrille); 30 Ferre (Jacques); 31 Planteline (Henri); 32 Pascaud (Maurice); 33 Jabneau (Jules); 34 Meunier (Robert); 35 Perrin (Pierre); 36 Abrioux (Jean-Pierre); 37 Menigon (Jean-Henri).

Indre-et-Loire.

1 Poupeau (Noë); 2 Foucault (Yves); 3 Blanchard (Fernand); 4 Marchand (Raymond); 5 Belliard (Louis); 6 Henault (Paul); 7 Buzon (Martial); 8 Rondaux (Marcel); 9 Guitonneau (Albert); 10 Sale (Emile); 11 Genty (Jean); 12 Tessier (Marcel); 13 Berry (Jean); 14 Goron (Michel); 15 Fillault (Camille); 16 Bougrier (Joseph); 17 Delannoy (Henri); 18 Bacconnier (Jean); 19 Devillard (Jean); 20 Quesnot (Raphaël); 21 Tortay (André); 22 Benoît (François); 23 Pencalet (Eugène); 24 Sorel (Théodore); 25 Pellier (Maurice); 26 Le Gallou (Roger); 27 Bourge (Pierre); 28 Durand (Maurice); 29 Danvers (Henri); 30 Ribreau (Jean); 31 Brosseau (Régis); 32 Martin (Gustave); 33 Boissière (Roger); 34 Collet (Henri); 35 Allier (Albert); 36 Masquet (Marcel); 37 Vauge (Rémy); 38 Tanguy (Louis); 39 Chaumeton (Henri); 40 Poulain (Lucien); 41 Maintier (Gaston); 42 Joubert (Jackie); 43 Meusnier (Gabriel); 44 Gosselin (Michel); 45 Cherrier (Louis); 46 Calas (Roger); 47 Lolon (Charles); 48 Touraine (Roger); 49 Marot (Auguste); 50 Boisleve (Lucien); 51 Guerin (France); 52 Lamarche (Edouard); 53 Méchant (Julien); 54 Dieu (Marceau); 55 Charbonnier (Raymond); 56 Deshouilleres (Auguste); 57 Baubau (Maurice); 58 Gourdon (Germain); 59 Chipon (Marcel); 60 Boudene (Djilali); 61 Anglada (Alfred); 62 Van Assche (Arthur); 63 Castre (Albert); 64 Girardin (Alfred); 65 Robin (René); 66 Gardaz (Roger); 67 Perrigault (Emile); 68 Lebeaupin (Voltaire); 69 Colin (Cyrille); 70 Delaunay (Gaston); 71 Charretier (Eugène).

Isere.

1 Peuch (René); 2 Mallet (Louis); 3 Duvernet (Georges); 4 Navet (François); 5 Dallard (Georges); 6 Marion (Marcel); 7 Roux (Emmanuel); 8 Carré (Joseph); 9 Avogadro (Roger); 10 Micoud (René); 11 Alligier (Régis); 12 Mario (Eugène); 13 Laurens (Jean); 14 Trincat (Emile); 15 Sattegna (Jean); 16 Benoît-Cattin (Joseph); 17 Darmedru (Francisque); 18 Mebille (Louis); 19 Nouaille (Henri); 20 Borel (Léon); 21 Le Mouton (Jean-Baptiste); 22 Manceau (Georges); 23 Samuel (Saül); 24 Pinat (Louis); 25 Colin (Antoine); 26 Veyret (Arthur) 27 Allegre (Louis); 28 Quilichini (Ours); 29 Peota (Innocente); 30 Deschler (Joseph); 31 Thomasset (Paul); 32 Cheruzel (Auguste); 33 Bethehemian (Kevork); 34 Darras (Christian); 35 Michelon (Charles); 36 Balladone (Roger); 37 Lesbros (Dominique); 38 Jacquet (Emile); 39 Magi (Jean); 40 Perin (Eugène); 41 Machet (Robert); 42 Fournier (Georges); 43 Hamada (Mohamed); 44 Pignier (Auguste); 45 Crochet (Robert); 46 Aguerre (Pierre); 47 Besson (Joseph) 48 Leplat (Marcel); 49 Roure (Henri).

Jura.

1 Seyssel (René); 2 Maréchal (Louis); 3 Bouvier (Gérard); 4 Choulot (Clément); 5 Gallou (Albert); 6 Beley (René); 7 Parent (Justin); 8 Martin (Paul); 9 Carrez (Marcel); 10 Lomberger (Louis); 11 Jearoch (Henri); 12 Gindre (Roland); 13 Fauconnet (Marcel); 14 Daclon (Bernard); 15 Terrier (Fernand); 16 Payot (Louis); 17 Massot (Roger); 18 Panay (Jean-Marie) 19 Perraut (Lucien); 20 Baurand (Paul); 21 Courtois (Alfred); 22 Benoît (Gabriel).

Landes.

1 Lalanne (Alban); 2 Dupuy (Jean-Louis); 3 Charlut (Georges); 4 Bennwier (Marcel); 5 Dusautoir (Maurice); 6 Calede (Jean); 7 Duluc (Jean-Baptiste); 8 Carty (Jean); 9 Jacquiaud (Robert); 10 Destribats (Georges); 11 Manoux (Antoine-Georges); 12 Rougevin (Georges); 13 Dusapin (Jean); 14 Cailhaud (Léonard); 15 Villenave (René); 16 Boy (Raymond); 17 Boussillon (Jean); 18 Darrieutort (Joseph); 19 Dubucq (Pierre); 20 Darrotchetche (Joseph); 21 Campan (André); 22 Dussillos (Michel); 23 Hahn (Lucien); 24 Courtiade (Jean) 25 Raumain (François); 26 Froustey (Henri).

Loir-et-Cher.

1 Beaujouan (Daniel); 2 Buzon (Martial); 3 Barbeillion (Jean); 4 Breugnerot (Marcel); 5 Aries (André); 6 Goron (Michel); 7 Brialix (René); 8 Jayet (Raymond); 9 Leroux (Charles); 10 Crequine (Kléber); 11 Lefel (Hérbert); 12 Marne (Marceau); 13 Derouet (Joseph); 14 Jean (Auguste); 15 Foucher (Georges); 16 Denis (Georges); 17 Albertini (Ange); 18 Charbonnier (Raymond); 19 Chipon (Marcel); 20 Van Assche (Arthur); 21 Pilatre (Roger); 22 Gilles (Albert); 23 Perrigault (Emile).

Loire.

CATÉGORIE « B »

1 Jeandard (Raymond).

CATÉGORIE « C »

1 Guercon (Charles); 2 Ferrin (Henri); 3 Roux (Jean); 4 Balichard (Maurice); 5 Besson (Marius); 6 Bouchet (Marius); 7 Dieudegard (Georges); 8 Laurent (René); 9 Piselli (Guérin); 10 Brayac (André); 11 Vial (Marcel); 12 Mas (Jacques); 13 Meunier (René); 14 Chazalet (Jean) 15 Trouyez (Raymond); 16 Barronnier (Jean); 17 Fauvet (Albert); 18 Joseph (René); 19 Tremeau (Albert); 20 Nourrisson (Joseph); 21 Villeneuve (Etienne); 22 Exbrayat (Léon); 23 Paul (René); 24 Vernay (Auguste); 25 Vernaton (Joseph); 26 Jammes (Victorien); 27 Heritier (Louis); 28 Levet (Antoine); 29 Reynaud (Régis); 30 Reynaud (Léon); 31 Pastre (Noël); 32 Chalagnier (Paul); 33 Peyron (Jean); 34 Cullell (Paul); 35 Borne (Joseph); 36 Jaumaux (Jules); 37 Thouvenot (Jean-Marius); 38 Ayel (Eugène); 39 Rousset (Barthélemy); 40 Lafond (Jean-Pierre); 41 Lerbret (Jean); 42 Barlet (Jean); 43 Colombet (Jean-Marie); 44 Chalendar (Joseph); 45 Rokita (Richard); 46 Martin (Pierre); 47 Penel (François); 48 Rocher (Raymond); 49 Borie (Jean-Marie) 50 Rouel (Jean-Baptiste); 51 Bernard (Pierre) 52 Chastel (Jean); 53 Villard (Antoine); 54 Treille (Jean-Marie).

Loire (Haute-).

1 Guercon (Charles); 2 Roux (Jean); 3 Bouchet (Marius); 4 Laurent (René); 5 Faisandier (Jean); 6 Mavel (Jean-Marie); 7 Chapel (Baptiste); 8 Exbrayat (Léon); 9 Reynaud (Léon); 10 Pastre (Noël); 11 Lafont (Jean); 12 Alix (Joseph); 13 Besson (Henri); 14 Chappuis (Jacques); 15 Borie (Jean-Marie); 16 Chastel (Jean); 17 Roux (Félix).

Loire-Inférieure.

1 Coquaud (Albert); 2 Poupon (Alexandre); 3 Geingheleau (Pierre); 4 Chapalain (Mathurin); 5 Brochard (Léon); 6 Jacob (Sébastien); 7 Etrillard (Auguste); 8 Buchon (Pierre); 9 Lemarc (Sébastien); 10 Gauthier (Emmanuel); 11 Sochard (Louis); 12 Thibaudeau (Jacques); 13 Loreau (Alexandre); 14 Dupont (Roger); 15 Hervé (Charles); 16 Rio (Joseph-Eugène); 17 Proutiere (Maurice); 18 Rethore (Maurice); 19 Machefaux (Jacques); 20 Le Cludic (Maurice); 21 Pennarun (Jean); 22 Grégoire (Louis); 23 Debray (Camille); 24 Braud (André); 25 Le Dorze (François); 26 Journaud (Ernest); 27 Coiffard (Pierre-Jacques); 28 Blandin (Léon-Jean-Baptiste); 29 Chouteau (Jean-Baptiste); 30 Desfosses (Louis); 31 Boucher (Yves); 32 Martin (Robert); 33 Le Miller (François); 34 Coger (Pierre); 35 Barteau (Maurice); 36 Boitel (Henri); 37 Marais (Constant); 38 Guilbaud (Eugène); 39 Debien (Julien); 40 Lecoq (Marcel); 41 Busson (Armand); 42 Rio (Guy); 43 Valton (Paul); 44 Hamoud Ali; 45 Bothamy (Marcel); 46 Rebreteau (Joseph); 47 Goude (Jean); 48 Cadiot (Roger); 49 Chaillou (Donatien); 50 Rouge (André); 51 Chagneau (Paul); 52 Cavalan (Pierre); 53 Meriau (Auguste); 54 Boussonniere (Léon); 55 Rullier (Henri); 56 Turpin (Valentin); 57 Rollais (Pierre); 58 Harmand (Roland); 59 Chevreuil (André); 60 Bramoulle (Joseph); 61 Goux (Ambroise); 62 Gaignard (Robert); 63 Gautier (Jean); 64 Carre (Pierre); 65 Vrignaud (Marcel); 66 Hersant (Joseph); 67 Le Feuvre (Louis); 68 Boucaud (Edmond); 69 Hervé (Henri); 70 Jans (Robert); 71 Euzen (Francis); 72 Leroux (Marcel); 73 Daniel (Hubert); 74 Gilbert (Henri); 75 Prin (Georges); 76 Besourd (Auguste); 77 Benard (Henri); 78 Pasquet (Marcel); 79 Le Gallic (Arsène); 80 Traisnel (Raymond); 81 Allain (Guy); 82 Audren (Jean); 83 Roblin (Ferdinand); 84 Courrousse (Baptiste); 85 Gendre (Raymond); 86 Guerin

(Ernest); 87 Le Roy (Paul); 88 Diascorn (Jean-Louis); 89 Mercier (Albert); 90 Roussel (Roger); 91 Gardaz (Roger); 92 Lapercha (Eugène); 93 Guais (Pierre); 94 Leroy (André); 95 Scolan (Aubin); 96 Hemon (Robert); 97 Dumond (Fernand); 98 Delaunay (Robert); 99 Bourhis (René); 100 Michel (Louis); 101 Meunier (Charles); 102 Chauviere (Emile); 103 Giquel (Louis).

Loiret.

1 Witwicky (Paul); 2 Martin (Joseph); 3 Morisel (Jean); 4 Leroux (Maurice); 5 Lauron (Régis); 6 Beaulande (Daniel); 7 Cousin (Fernand); 8 Alain (Simon); 9 Gervais (Roger); 10 Thauvin (Maurice-Jean); 11 Zanchin (Tranquille); 12 Bourgoin (Pierre); 13 Marne (Marceau); 14 Cachet (André); 15 Mignan (Raymond); 16 Houette (Désiré); 17 Derouet (Joseph); 18 Lasne (Gabriel); 19 Bercher (René); 20 Lejarre (Georges); 21 Segouin (René); 22 Doisne (Gaston); 23 Delhomme (Serge); 24 Marchin (Roger); 25 Meunier (Paulin); 26 Le Garff (Albert); 27 Gilles (Albert); 28 Goutte (Pierre); 29 Treil (Joseph); 30 Mauger (Jean); 31 Menigon (Jean).

Lot.

1 Cantarel (Lucien); 2 Gibel (Firmin); 3 Daynac (Antonin); 4 Grundheber (Raymond); 5 Brugeron (Gabriel); 6 Rigal (Fernand); 7 Michel (Constant); 8 Vernhes (Emile); 9 Lavergne (Jérémie).

Lot-et-Garonne.

1 Castaing (Jean); 2 Serre (Marius); 3 Lagarrigue (Jean-Pierre); 4 Arrouays (Jean); 5 Magnan (Joseph); 6 Janssens (Henri); 7 Alain (Simon); 8 Sourisse (Paul); 9 Baboulene (Hector); 10 Montet (Léonide); 11 Albie (Jean); 12 Saint-Avit (Camille); 13 Gilet (Jean); 14 Paris (Maurice); 15 Baudy (Pierre); 16 Duguine (Martin); 17 Saint-Supery (Edmond); 18 Della (Antoine); 19 Lassagne (Eugène); 20 Dumas (Félix); 21 Ponche (Raymond); 22 Chaboy (René); 23 Borys (Georges); 24 Ducay (Jean); 25 Peyrot (Georges); 26 Jean (Henri); 27 Gaza (André); 28 Lagarde (Pierre); 29 Laverny (Charles); 30 Dupuy (Robert); 31 Gastou (Jean); 32 Bedouret (Jean); 33 Andrieux (Jean); 34 Bro (Gabriel); 35 Deschamps (Paul); 36 Daunis (Pierre); 37 Kuster (Henri); 38 Valero (René); 39 Vinel (Camille); 40 Bezy (Pierre); 41 Geraud (Jean); 42 Lafaye (Jean); 43 Bridet (Pierre); 44 Prevost (Albert); 45 Dubourg (Ernest); 46 Moures (Louis); 47 Campo-Sayo (André); 48 Labbe (Robert); 49 Lacampagne (André); 50 Verge (Augustin); 51 Vitrac (Noël); 52 Chambanneau (Robert); 53 Ardilouze (René); 54 Peniffe (Gaston); 55 Rosette (Julien); 56 Manicheau (Camille); 57 Chapouillie (Jean); 58 Dubourg (Gaston); 59 Raffin (Serge).

Lozère.

1 Hermantier (Edouard); 2 Chapel (Baptiste); 3 Tuzet (Alphonse); 4 Galibert (Louis); 5 Brassac (Dominique); 6 Seguin (Irénée); 7 Lhermet (Joseph); 8 Soulier (Pierre); 9 Alle (Jean); 10 Rang (Emile).

Maine-et-Loire.

1 Dufour (Marcel); 2 Tuau (Alphonse); 3 Geingheleau (Pierre); 4 Le Goc (Louis); 5 Evain (Jean-Marie); 6 Renoux (Siméon); 7 Thibaudeau (Jacques); 8 Genty (Jean); 9 Roblot (Auguste); 10 Chapeau (Louis); 11 Rethore (Maurice); 12 Caloux (Gilbert); 13 Collin (Albert); 14 Trimoreau (Fulbert); 15 Coiffard (Pierre); 16 Chouteau (Jean-Baptiste); 17 Rousselin (Maurice); 18 Touze (Auguste); 19 Gelineau (Maurice); 20 Barteau (Maurice); 21 Pignard (Georges); 22 Leruyet (Louis); 23 Valton (Paul); 24 Rutault (Marcel); 25 Vincent (Jules); 26 Turpin (Valentin); 27 Foulonneau (Joseph); 28 Berouard (Maurice); 29 Havard (Pierre); 30 Gaignard (Robert); 31 Tusseau (Maurice); 32 Vrignaud (Marcel); 33 Hersant (Joseph); 34 Grenon (Ferdinand); 35 Derouineau (René); 36 Simon (Robert); 37 Dieu (Marceau); 38 Ory (Pierre); 39 Chevolleau (Raymond); 40 Hoinard (Marcel); 41 Pouet (Robert); 42 Osmas (Adrien); 43 Delarue (André); 44 Berregarre (Louis); 45 Guais (Pierre); 46 Cerveau (Marcel); 47 Bourmance (Guy); 48 Cronier (Kléber); 49 Auffret (Jean-Marie); 50 Delaunay (Robert); 51 Maze (Gaston); 52 Hermaize (Roger); 53 Michel (Louis); 54 Meunier (Charles); 55 Chauvière (Emile).

Manche.

1 Hostingue (André); 2 Jeannot (Roger); 3 Vérité (Alexandre); 4 Toutain (Charles); 5 Hervieu (Yves); 6 Colas (Fernand); 7 Deguette (Bernard); 8 Baton (Maurice); 9 Hamon (Maurice); 10 Liegard (Maurice); 11 Creach (Paul); 12 Feuvrie (Armand); 13 Dinard (Pierre); 14 Toupet (Joseph); 15 Colas (Roger); 16 Dubois (Bernard); 17 Mariette (Ernest); 18 Fremont (Pierre); 19 Bellis (Marcel); 20 Varin (Roger); 21 Février (Louis); 22 Guiguin (Jules); 23 Loret (Alphonse); 24 Mauquet (Eugène); 25 Houet (René); 26 Pele (Auguste); 27 Menard (Pierre).

Marne.

1 Rauwens (Robert); 2 Martinet (Gaëtan); 3 Carloman (Lucien); 4 Ischard (Jean); 5 Janot (Maurice); 6 Givron (René); 7 Dandrelle (André); 8 Hurlaux (Joffre); 9 Emile (André); 10 Lefèvre (Henri); 11 Bador (Paul); 12 Vassort (Paul); 13 Masse (Yves); 14 Rambut (Gaëtan); 15 Le Cann (Jean); 16 François (Pierre); 17 Clossou (Albert); 18 Brullefert (Maurille); 19 Cornet (Georges); 20 Davray (Henri); 21 Hazeaux (Pierre); 22 Waroqueaux (Fernand); 23 Roge (Bernard).

Marne (Haute-).

1 Ligout (Pierre); 2 Dandrelle (André); 3 Courtier (André); 4 Colin (René); 5 Perry (Jean); 6 Baverel (Claude); 7 Prud'homme (Louis); 8 Hussenet (Aimé); 9 Billon (Alfred); 10 Chevallot (Pierre).

Mayenne.

1 Roblot (Auguste); 2 Chalumeau (Louis); 3 Trimoreau (Fulbert); 4 Fleury (Georges); 5 Chaussis (René); 6 Touret (Marcel); 7 Fontanie (Charles); 8 Mezières (Georges); 9 Chauvin (Albert); 10 Cornuaille (Joseph); 11 Duchenay (Henri); 12 Bouhours (Joseph); 13 Benoit (Henri); 14 Hochet (Claude); 15 Henault (Raymond); 16 Houet (René); 17 Dupont (Robert).

Meurthe-et-Moselle.

CATÉGORIE « A ».

1 Brindler (Charles)

CATÉGORIE « C ».

1 François (Marcel); 2 Colson (Marie); 3 Lasselin (Richard); 4 Bailly (Charles); 5 Pelletier (Charles); 6 Belmont (Auguste); 7 Sautre (Louis); 8 Decrock (Emile); 9 Marchal (Paul); 10 Nicole (Henri); 11 Droguet (Pierre); 12 Ferry (Paul); 13 Isay (Marcel); 14 Colin (Raymond); 15 Lhuillier (Henri); 16 Loue (Jules); 17 Guerini (Attilio); 18 Persem (René); 19 Aubert (Kléber); 20 Monnerat (Albert); 21 Dufresne (Jean); 22 Dilion (Paul); 23 Tanchot (Marcel); 24 Maury (Noël); 25 Gervais (Georges); 26 Jeanmichel (Albert); 27 Jacquin (Maurice). 28 Cade (Arthur); 29 Vuillaume (Félix); 30 Bill (Georges); 31 Dupre (Emile); 32 Petitdemange (René); 33 Chrétien (Pierre); 34 Rongvaux (René); 35 Gross (René); 36 Goergen (Fernand); 37 Bernel (Paul); 38 Troisgros (Marceau); 39 Polet (Charles); 40 Bernard (Louis); 41 Metz (Michel); 42 Gardechaux (Maurice); 43 Noël (Robert); 44 Hoppe (André); 45 Finance (Camille); 46 Hag (Auguste); 47 Tresch (Louis); 48 Nickel (Jules); 49 Duchene (Louis); 50 Thomas (Roger); 51 Gautier (André); 52 Thiebaut (Jean); 53 Linden (Charles); 54 Le Moulun (Jean-Baptiste); 55 Wilde (Joseph); 56 Weber (Aloyse); 57 Hittinger (Jean); 58 Maurer (Pierre); 59 Desaute (Pierre); 60 Bardot (Marcel); 61 Bertrand (Henri); 62 Christ (Robert); 63 Lopes (Antoine); 64 Thiaville (Julien); 65 Godot (René); 66 Lacroix (Henri); 67 Martel (René); 68 Beck (Louis); 69 Pagel (Marcel); 70 Husschet (Aimé); 71 Zilliox (Michel); 72 Maire (Joseph); 73 Weil (Georges); 74 Franclet (Roger); 75 Briquet (André); 76 Simon (René); 77 Bir (Robert); 78 Schlerett (Pierre); 79 Bruto (Louis); 80 Michel (Roger); 81 Boulala (Said); 82 Teyssier (Maurice); 83 Sonrier (Henri); 84 Linden (Jean); 85 Lefebvre (Jean); 86 Thiriet (Albert).

Meuse.

1 Hurbourt (Albert); 2 Lasselin (Richard); 3 Colin (Raymond); 4 Maginot (Charles); 5 Monnerat (Albert); 6 Maselin (Gilbert); 7 Herberlet (René); 8 Bill (Georges); 9 Rougvaux (René); 10 Hoppe (André); 11 Schirar (Charles); 12 Martine (Nicolas); 13 Lanois (Robert); 14 Hauvuy (Guy); 15 François (Pierre); 16 Closson (Albert); 17 Prud'homme (Louis); 18 Maire (Joseph); 19 Grandjean (Maurice); 20 Charoy (Robert); 21 Parisot (François).

Morbihan.

1 Carlou (Hervé); 2 Le Gall (Julien); 3 Gahinet (Jean); 4 Coquaud (Albert); 5 Ropert (Henri); 6 Allanos (Joseph); 7 Kerdat (Mathurin); 8 Nicolas (Joseph); 9 Evanno (Pierre); 10 Jacob (Sébastien); 11 Rousseau (Denis); 12 Duval (Louis); 13 Duliscouet (Michel); 14 Nicolas (Jean-Marie); 15 Guillou (Jean); 16 Dauphas (Pierre); 17 Mear (Guillaume); 18 Calvez (Jean); 19 Setvant (Alexis); 20 Pocard (Jérôme); 21 Ferrand (Jean-Marie); 22 Paluet (Joseph); 23 Mallette (Louis); 24 Ravenel (Victor); 25 Roux (Emmanuel); 26 Lamoulen (Albert); 27 Machefaux (Jacques); 28 Jegourel (Joseph); 29 Berehouc (Corentin); 30 L'Helgouarc'h (Pierre); 31 Lorineau (Louis); 32 Lelain (Christian); 33 Colin (René); 34 Le May (Eugène); 35 Prono (Patern); 36 Nicot (Jean-Baptiste); 37 Kerjan (Théophile); 38 Tonnerre (Adelson); 39 Ezanno (Jean-Jacques); 40 Briant (Jean); 41 Le Berre (Jean-Marie); 42 Matel (Guigner); 43 Le Corroller (Hyacinthe); 44 Le Corre (François); 45 Journaud (Ernest); 46 Le Duc (Jean); 47 Bollore (René); 48 Petitbon (Auguste); 49 Quiriau (Maurice); 50 Tascon (Joseph); 51 Conan (Raymond); 52 Courant (Pierre); 53 Le Boursicot (Célestin); 54 Touzard (Célestin); 55 Le Bacon (François); 56 Lestrehan (Georges); 57 Kerneur (André); 58 Launait (André); 59 Planchenault (Robert); 60 Payen (Roger); 61 Ollivier (André); 62 Catho (Pierre); 63 Genest (Roger); 64 Bertho (Pierre); 65 Gehanno (Jean-Louis); 66 Coric (Raymond); 67 Gourvennec (Yves); 68 Le Roux (Maxime); 69 Maire (Maurice); 70 Neyme (Jean); 71 Le Gall (Alain); 72 Le Henant (Roger); 73 Chauvel (Emile); 74 Houerou (François); 75 Herve (Henri); 76 Tanguy (Jean); 77 Guillemot (Ferdinand); 78 Callet (Pierre); 79 Loyer (Alexandre); 80 Nignol (Marcel); 81 Rohan (René); 82 Jagoury (François); 83 Daniel (Hubert); 84 Caillibot (Guillaume); 85 Le Coguic (Joseph); 86 Le Goff (François); 87 Simon (Jean); 88 Le Berre (Guillaume); 89 Le Fur (Yves); 90 Henrio (Louis); 91 Frappin (Jean); 92 Pelle (Henri); 93 Touml (Diab); 94 Audren

(Jean); 95 Bellour (Jean); 96 Fellic (Jean-Marie); 97 Pellen (Alain); 98 Courrousse (Baptiste); 99 Nicolas (Benoni); 100 Pelle (Jean); 101 Chauprade (Marcel); 102 Audic (Louis); 103 Scolan (Aubin); 104 Dumond (Fernand); 105 Jolivet (André); 106 Guillaume (Joseph); 107 Le Berre (Yves); 108 Giquel (Louis).

Moselle.

1 Colson (Marie); 2 Muller (François); 3 Bailly (Charles); 4 Schandelmeyer (Henri); 5 Sautre (Louis); 6 Guth (René); 7 Scheiber (Joseph); 8 Philippi (Joseph); 9 Hafner (Jean); 10 Decrock (Emile); 11 Klein (Etienne); 12 Jungmann (Joseph); 13 Heintz (Aloyse); 14 Knaff (Guillaume); 15 Thouvenin (Julien); 16 Gloutier (Pierre); 17 Weisse (Albert); 18 Tanchot (Marcel); 19 Maury (Noël); 20 Ruhlmann (René); 21 Gervais (Georges); 22 Forthoffer (Charles); 23 Bigeard (Robert); 24 Dirheimer (Edouard); 25 Igel (Marcel); 26 Schrotzenberger (Charles); 27 Linden (Jean); 28 Messmer (Edouard); 29 Dick (Oscar); 30 Mangenot (Jean-Marie); 31 Benchacker Saadi; 32 Chaudeur (Hubert); 33 Muller (Edouard); 34 Wurkler (Nicolas); 35 Lapaque (André); 36 Strubach (Gaston); 37 Noël (Robert); 38 Dimnet (Emile); 39 Hag (Auguste); 40 Helwig (Jean); 41 Wirtz (Emile); 42 Weiss (Louis); 43 Tuaillon (Raymond); 44 Mattarini (Joseph); 45 Adam (Antoine); 46 Carcauzon (Emile); 47 Schumacher (Joseph); 48 Tilliere (Charles); 49 Kesseler (Jean); 50 Tritz (François); 51 Linden (Charles); 52 Martine (Nicolas); 53 Heberle (René); 54 Wilde (Joseph); 55 Weber (Aloyse); 56 Junker (Georges); 57 Henning (Charles); 58 Hausberger (Emile); 59 Brettschneider (René); 60 Hauvuy (Guy); 61 Petry (François); 62 Fauconnier (Paul); 63 Risch (Georges); 64 Brichler (Léon); 65 Schemer (Pol); 66 Klopfenstein (Philippe); 67 Jost (Justin); 68 Grandpierre (René); 69 Maljean (Marcel); 70 Kannapel (Jean); 71 Thiaville (Julien); 72 Godot (René); 73 Kinnel (Albert); 74 Beck (Louis); 75 Huffenus (Marcel); 76 Neu (Joseph); 77 Muller (Charles); 78 Kroher (Arthur); 79 Juving (Léon); 80 Maurice (Emile); 81 Mangenot (Alphonse); 82 Franclet (Roger); 83 Bir (Robert); 84 Louyot (Maurice); 85 Eisensohn (René); 86 Saint-Dizier (Joseph); 87 Ribert (Eugène); 88 Dreyer (François); 89 Johann (François); 90 Branchu (Roger); 91 Rasmus (Eugène); 92 Schreyer (Auguste); 93 Duquesnoy (Alcide); 94 Sonrier (Henri); 95 Buzin (Jules); 96 Haro (Marcel); 97 Melchior (Joseph).

Nièvre.

1 Duruisseau (Maurice); 2 Guyot (Maurice); 3 Vincent (Camille); 4 Fontaine (Jack); 5 Lagelée (Raymond); 6 Godarski (Maurice); 7 Descamps (Edouard); 8 Lethon (Robert); 9 Denis (Marcel); 10 Delatour (Jean); 11 Hoffmann (Paul); 12 Robillard (Jean); 13 Madelenat (Camille); 14 Mazieres (Robert); 15 Berland (Jules); 16 Dubois (Jean); 17 Charette (Roger); 18 Thomas Jacques);

Nord.

1 Derycke (Georges); 2 Engrand (Gustave); 3 Doye (Michel); 4 Mulard (Arthur); 5 Lecomte (Marcel); 6 Havet (Louis); 7 de Vlieger (René); 8 Thuilliez (Gaston); 9 Salome (Maurice); 10 Maréchal (Henri); 11 Dufermont (Thomas); 12 Bourgeois (André); 13 de Backere (René); 14 Loiseau (Olivier); 15 Rivasseau (Raymond); 16 Lejeune (Jean); 17 Contraire (Marcel); 18 Seruzelle (Maurice); 19 Evrard (Jean); 20 Philippe (Paul); 21 Descamps (Léopold); 22 Grincourt (Georges); 23 Debus (Paul); 24 Hivin (Kléber); 25 Leclercq (Georges); 26 Bridelance (Raphaël); 27 Turcq (Henri); 28 Duviler (Isidore); 29 Cecchi (Bruno); 30 Hochart (Louis); 31 Crapouse (René); 32 Andro (Victor); 33 Valens (Gustave); 34 Gay (Eugène); 35 Lacroix (Joseph); 36 Constant (Paul); 37 Gallet (Paul); 38 Dumont (Jules); 39 David (Gaston); 40 Boitrel (Alfred); 41 Vlieghe (René); 42 Dassonville (Jean-Baptiste); 43 Panier (André); 44 Legrand (Julien); 45 Millet (Camille); 46 Antrop (André); 47 Barlet (Paul); 48 Lavenant (Guillaume); 49 Van Rompay (Roger); 50 Delalleau (Arthur); 51 Mesurolle (Jules); 52 Renard (Kléber); 53 Tonneau (Maurice); 54 Delattre (Henri); 55 Queval (Léon); 56 Duchateau (Louis); 57 Ringoot (Georges); 58 Coolen (Usmar); 59 Masciet (Fernand); 60 Corbeau (Augustin); 61 Houtput (Charles); 62 Vanhagendoren (Eugène); 63 Houdain (Jules); 64 Verniers (René); 65 Wallbott (Pol); 66 Bernardini (Nicolas); 67 Defachelle (Robert); 68 Pannecouck (Roger); 69 Delauffre (Joseph); 70 Bourgon (Jules); 71 Maes (Marcel); 72 Cazier (Paul); 73 Vanlaer (Henri); 74 Cornu (Raoul); 75 Vienne (François); 76 Willemyns (Albert); 77 Moulin (Hubert); 78 Christiaens (Cyrille); 79 Triquet (Julien); 80 Dezeure (Gustave); 81 Cocheteux (Alfred); 82 Vanhoutte (Jean); 83 Cramblin (Jules); 84 Delhaye (Henri); 85 Paquet (Roger); 86 Bonenfant (Fernand); 87 Le Henanf (Roger); 88 Benjamin (Jean); 89 Dejardin (André); 90 Szybura (Boleslaw); 91 Cugny (Robert); 92 Massiot (Jacques); 93 Michaux (Serge); 94 Vanden-Heede (François); 95 Weksteen (Arthur); 96 Carpentier (Aristide); 97 Dupont (Marcel); 98 Lelong (David); 99 Lecoustre (Marcel); 100 Briquet (André); 101 Vandenbroecke (Camille); 102 Leconte (Léon); 103 Marchand (Jean); 104 Fruchart (Alphonse); 105 Rousseau (Gaston); 106 Beausse (Sadi); 107 Dubois (Jules); 108 Vangheluve (Marcel); 109 Desse (Louis); 110 Larose (Raymond); 111 Lamblin (Jean); 112 Lannoy (Charles); 113 Lhotellier (Paul); 114 Van Ceunebroek (Alfred); 115 Legros (Maurice); 116 Duchemin (Stanislas); 117 Bourghelle (Robert); 118 Dehollander (André); 119 Ghesquiere (Honoré); 120 Demongivert (Henri); 121 Derycke (Paul); 122 Chatelain (Joseph); 123 Lesert (Jean); 124 Wallerand (Jean); 125 Dupont (Albert); 126 Falempin (Maurice); 127 Nivois (Lucien); 128 Wallaert (Omer); 129 Gomber (Honoré); 130 Vannevele (Eugène); 131 Ducrocq (Alfred); 132 Hiot (Louis); 133 Vanwyngene (Alphonse); 134 Petit (Emile); 135 Petit (Jean); 136 Dael (Ferdinand); 137 Picavet (Roger); 138 Robe (Charles); 139 Decuypere (Pierre); 140 Bendre (Jules); 141 Guilbert (Joseph); 142 Venderperre (Pierre); 143 Dreyer (René); 144 Bailleul (Louis); 145 Berquin (Marcel); 146 Dewerdt (Jean); 147 Van Cleempulte (Albert); 148 Guillaume (Pierre); 149 Hamieux (Albert); 150 Souplet (Abel); 151 Schrevel (Jules); 152 Caron (Louis); 153 Catteau (Alphonse); 154 Remy (Eloi); 155 Bracq (Marcel).

Oise.

CATÉGORIE « A ».

1 François (Georges).

CATÉGORIE « C ».

1 Derycke (Georges); 2 Vergneau (Robert); 3 Piochel (Alfred); 4 Desplanches (Maurice); 5 Duplessis (Louis); 6 Desorme (Sylvain); 7 Delavier (Léon); 8 Lesne (René); 9 Colier (Adolphe); 10 Randon (Jules); 11 Ponthieux (Daniel); 12 Zarow (Stanislas); 13 Dumont (Paul); 14 Leviel (Pierre); 15 Bertrand (André); 16 Foubet (Jean); 17 Bourel (Louis); 18 Testu (Marceau); 19 Jean (André).

Orne.

1 Quinquenel (Marcel); 2 Greneche (Lucien); 3 Duchemin (Joseph); 4 Chalumeau (Louis); 5 Rave (Roger); 6 Chauvin (Albert); 7 Delorme (Albert); 8 Bellis (Marcel); 9 Monicaut (Louis); 10 Deraney (Alfred); 11 Lerebourg (Marcel); 12 Jardin (Roger).

Pas-de-Calais.

1 Bacot (Marius); 2 Mulard (Arthur); 3 De Vliegher (René); 4 Salome (Maurice); 5 Dohen (François); 6 Huchin (Alfred); 7 Imbert (André); 8 Lejeune (Jean); 9 Joly (Hubert); 10 Evrard (Jean); 11 Brocaille (Léon); 12 Descamps (Léopold); 13 Duviler (Isidore); 14 Hochart (Louis); 15 Andro (Victor); 16 Lefèvre (Henri); 17 Gay (Eugène); 18 Demazeux (Roland); 19 Dumont (Jules); 20 David (Gaston); 21 Henon (Elie); 22 Crampon (Robert); 23 Doyen (Claude); 24 Delannoy (Roger); 25 Gouze (Louis); 26 Miaux (Paul); 27 Delarace (Gilbert); 28 Vulliez (Marc); 29 Piesset (Auguste); 30 Barlet (Paul); 31 Wesse (Paul); 32 Hornoy (Raymond); 33 Delalleau (Arthur); 34 Stefaniak (Wladislas); 35 Caffler (Louis); 36 Delattre (Henri); 37 Ruet (René); 38 Bocquet (Louis); 39 Annebin (Gaston); 40 Coolen (Usmar); 41 Masciet (Fernand); 42 Corbeau (Augustin); 43 Houdain (Jules); 44 Defachelle (Robert); 45 Delauffre (Joseph); 46 Bourgon (Jules); 47 Corne (Henri); 48 Dumont (Pierre); 49 Bourgeois (François); 50 Wasselin (Antoine); 51 Delohen (Marcel); 52 Szybura (Boleslaw); 53 Delaval (Emile); 54 Dupont (Marcel); 55 Legros (Henri); 56 Colier (Adolphe); 57 Boitelle (Julien); 58 Beausse (Sadi); 59 Larose (Raymond); 60 Brugalay (Alphonse); 61 Lannoy (Charles); 62 Faillon (Pierre); 63 Douriez (Jean); 64 Leblond (André); 65 Lesert (Jean); 66 Wallaert (Omer); 67 Petit (André); 68 Vannevele (Eugène); 69 Wilierval (Maurice); 70 Ducrocq (Alfred); 71 Petit (Emile); 72 Dagbert (Roger); 73 Hulot (Camille); 74 Bailleul (Louis); 75 Berquin (Marcel); 76 Beugnet (André); 77 Dewerdt (Jean); 78 Vanhulle (Jean); 79 Mahieu (Louis); 80 Dupont (Henri); 81 Toupet (Henri); 82 Abel (Albert).

Puy-de-Dôme.

1 Chabert (Alfred); 2 Amadieu (Guillaume); 3 Roy (Albert); 4 Martin (Raymond); 5 Lombard (Marcel); 6 Dedouche (Jean-Marie); 7 Soulier (René); 8 Dascher (Jean-Baptiste); 9 Dampierre (Lucien); 10 Chameau (Henri); 11 Lombardy (Albert); 12 Colon (Antoine); 13 Besson (René); 14 Climent (René); 15 Jauze (Henri); 16 Desandes (Paul); 17 Mavel (Jean-Marie); 18 Chanet (Pierre); 19 Combe (Maurice); 20 Jaunier (Gilbert); 21 Pélissier (André); 22 Barrier (Jean-Louis); 23 Chersoubre (Antoine); 24 Martin (Antoine); 25 Dagorn (Lucien); 26 Faye (Benoît); 27 Fontanel (Louis); 28 Jumisson (Pierre); 29 Toubeau (Marcel); 30 Roubeux (Jean); 31 Demay (Franck); 32 Kara (Mohamed); 33 Tortajada (Hilario); 34 Beauregard (Jean-Marie); 35 Ruet (René); 36 Vazeilles (Henri); 37 Magne (Jérôme); 38 Combe (Paul); 39 Paul (René); 40 Saint-Joanis (Antoine); 41 Tuzet (Alphonse); 42 Rochette (Louis); 43 Second (Jean-Baptiste); 44 Capelli (Pierre); 45 Vanel (Gabriel); 46 Passepont (Alphonse); 47 Beauvailot (Antoine); 48 Desnier (Antoine); 49 Serre (Augustin); 50 Faye (François); 51 Gardarin (Bonnet); 52 Boulogne (Jules); 53 Carrias (Jean); 54 Vernet (Jean-Baptiste); 55 Moulin (Roger); 56 Lafont (Jean); 57 Peyraud (Ernest); 58 Alix (Joseph); 59 Besson (Henri); 60 Pitelet (Claude); 61 Gauthier (Hubert); 62 Lepage (René); 63 Lhoste (Louis); 64 Pradat (Jean); 65 Lebihan (Pierre); 66 Redon (Jean-Baptiste); 67 Fontaine (Robert); 68 Voisin (Martial); 69 Prevot (Omer); 70 Koulinitch (Jean); 71 Tollemer (Bien-Aimé); 72 Genestier (Henri).

Pyrénées (Basses-).

1 Peyre (Ernest); 2 Braconnier (André); 3 Lousteau (Pierre); 4 Demay (Raymond); 5 Dupuy (Jean-Louis); 6 Garat (Jean); 7 Bourideys (Robert); 8 Dubois (Urbain); 9 Dauba (René); 10 Sesques (Jean); 11 Daubie (Aimé); 12 Duluc (Jean-Baptiste); 13 Henry (Louis); 14 Palu (Jean); 15 Lassus (Alexis); 16 Dutrey (André);

17 Irigaray (Jean-Baptiste); 18 Perignon (Fernand); 19 Joly (André); 20 Jouet (Raymond); 21 Paquet (Henri); 22 Touyarou (Isidore); 23 Perry (Jean); 24 Duguine (Martin); 25 Dubard (Michel); 26 Javelle (Henri); 27 Dufau (Pierre); 28 Estrade (Raymond); 29 Rolland (Henri); 30 Etissondo (Jean); 31 Robert (Jean); 32 Denjean (Jean); 33 Guiraud (Pierre); 34 Roy (Raymond); 35 Espagnet (Roger); 36 Taille (Ambroise); 37 Jacquelet (Régis); 38 Darrieutort (Joseph); 39 Dubucq (Pierre); 40 Sergent (Lucien); 41 Gaulard (Roger); 42 Granville (Jean); 43 Rouyou (Jean); 44 Larre (Charles); 45 Darrotchetche (Joseph); 46 Durou (Janvier); 47 Palluaud (Auguste); 48 Ihigo (Jean).

Pyrénées (Hautes-).

1 Lafont (Jules); 2 Lousteau (Pierre); 3 Mouline (Jean); 4 Dubois (Urbain); 5 Estrampes (Jean-Louis); 6 Sourisse (Paul); 7 Descoubes (Jean); 8 Saint-Jean (Marcel); 9 Lassus (Alexis); 10 Giret (Alfred); 11 Dulrey (André); 12 Portassau (Paul); 13 Jouet (Raymond); 14 Monge (Jean-Pierre); 15 Berteaux (Albert); 16 Perez (Roger); 17 Touyarou (Isidore); 18 Loumagne (Jean); 19 Dufau (Pierre); 20 Gomez (Saturnin); 21 Hemmerle (Etienne); 22 Bigourdan (Gustave); 23 Manse (Adrien); 24 Chapitreu (Marius); 25 Saint-Martin (Bernard); 26 Recoules (André); 27 Beth (Joseph); 28 Gutierrez (Joseph); 29 Rouyou (Jean); 30 Fossat (François); 31 Durou (Janvier); 32 Palluaud (Auguste); 33 Cartau (Jean); 34 Peres (Lucien); 35 Loncan (Jacques); 36 Pierredon (Jacques); 37 Dupeyron (René); 38 Courtade (Jean).

Pyrénées-Orientales.

1 Mateu (Joachim); 2 Combeau (Yves); 3 Priest (Jean); 4 Sinoens (René); 5 Costa (Alfred); 6 Ganteil (Jean); 7 Costa (François); 8 Schohn (René); 9 Cayla (Théophile); 10 Guisset (Emile); 11 Mouche (Joseph); 12 Capano (René); 13 Legrand (Lucien); 14 Meunier (Flavien); 15 Cadrieux (Max); 16 Bassous (Paul); 17 Paquet (Henri); 18 Arnaudies (Raoul); 19 Laterrière (Pierre); 20 Llagonne (Jacques); 21 Quiquenpois (Alfred); 22 Abad (Fernand); 23 Vilanova (Martin); 24 Gayraud (Marcel); 25 Estoube (Pierre); 26 Texido (François); 27 Munier (François); 28 Domenge (Maurice); 29 Hernandez (Antoine); 30 Cerda (Albert); 31 Marcenac (Joseph); 32 Batlle (Gaston); 33 Delon (Roger); 34 Vidal (Jean); 35 Espigoulet (Antoine); 36 Galaup (Gaston); 37 Marty (Camille); 38 Resplandy (Vincent); 39 Dagas (José); 40 Gizard (Ernest); 41 De Bonnecaze (René); 42 Bosch (François); 43 Pasquier (Victor); 44 Ventura (Natalicio); 45 Tarbouriech (Jacques); 46 Martinez (Jean); 47 Colpin (Albert); 48 Roger (Bertin); 49 Vial (Jean); 50 Tomas (Vincent); 51 Fons (Roger); 52 Le Hinguerat (Joseph).

Rhin (Bas-).

CATÉGORIE « A »

1 Lickel (Charles); 2 Schmitt (Joseph).

CATÉGORIE « C »

1 Nuss (Joseph); 2 Flecher (Eugène); 3 Hasenfratz (Albert); 4 Muller (François); 5 Mosthoff (Pierre); 6 Roesch (Ernest); 7 Schmitt (Michel); 8 Heimlinger (Richard); 9 Walter (Charles); 10 Diss (Joseph); 11 Bachmann (René); 12 Marcel (Charles); 13 Gass (Emile); 14 Schandelmeyer (Henri); 15 Hemmerle (Joseph); 16 Friess (Frédéric); 17 Friess (Jérôme); 18 Bey (Frédéric); 19 Storck (Albert); 20 Merschel (Bernard); 21 Hess (Antoine); 22 Suhner (Joseph); 23 Kieffer (Ernest); 24 Stehly (Marcel); 25 Vonne (René); 26 Ehrhart (François); 27 Baumann (Martin); 28 Kaag (Joseph); 29 Weibel (Charles); 30 Blumstein (René); 31 Engel (Basile); 32 Diebold (Alfred); 33 Gramfort (Pierre); 34 Guth (René); 35 Ebert (Eugène); 36 Schwing (René); 37 Koessler (Armand); 38 Weiss (Adolphe); 39 Kaeuffer (Laurent); 40 Schneider (Rodolphe); 41 Nold (François); 42 Baumgartin (Raymond); 43 Riester (Paul); 44 Krausbar (Joseph); 45 Klein (Georges); 46 Feger (Alfred); 47 Schmitt (Joseph); 48 Grun (Robert); 49 Dufresne (Jean); 50 Wietrich (Charles); 51 Rohmer (Alfred); 52 Pennequin (André); 53 Batt (Charles); 54 Deck (Edouard); 55 Ferreux (Albert); 56 Eberhardt (Louis); 57 Bigeard (Robert); 58 Hebding (Jacques); 59 Mahler (Ernest); 60 Laas (Marcel); 61 Kuntz (Marcel); 62 Dufour (Werner); 63 Schutt (Philippe); 64 Saali (Jean); 65 Schaeffler (Henri); 66 Ostermann (Pierre); 67 Poerr (Edvin); 68 Wendling (Charles); 69 Goetz (Emile); 70 Fievée (Nicolas); 71 Dossmann (Raymond); 72 Richert (Charles); 73 Kern (François); 74 Stengel (Antoine); 75 Andres (René), 76 Nagel (Albert); 77 Mariz (Joseph); 78 Strubach (Gaston); 79 Stein (Ernest); 80 Bauer (Albert); 81 Offmann (Georges); 82 Bannard (Gustave); 83 Herrmann (Eugène); 84 Eckenfels (Laurent); 85 Wirtz (Emile); 86 Herrling (Joseph); 87 Thomann (Désiré); 88 Adam (Antoine); 89 Lapierre (Louis); 90 Zinck (Auguste); 91 Stey (René); 92 Diebold (Eugène); 93 Schneider (Raymond); 94 Heberle (René); 95 Junker (Georges); 96 Petry (François); 97 Schuster (Auguste); 98 Martin (Georges); 99 Bogner (Aloïse); 100 Lamm (Adolphe); 101 Timmel (Alphonse); 102 Wendling (Edwin); 103 Kuhn (Georges); 104 Bickel (Armand); 105 Lux (Joseph); 106 Laurent (Henri); 107 Braun (Roger); 108 Weitzel (Claude); 109 Hartmann (Xavier); 110 Zilliox (Michel); 111 Loos (Henri); 112 Hentsch (Joseph); 113 Wencker (Alfred); 114 Weil (Georges); 115 Juving (Léon); 116 Elsensohn (René); 117 Rubert (Eugène); 118 Meyer (Emile); 119 Schlerett (Pierre); 120 Reichhard (Marcel); 121 Poisson (Albert); 122 Dreyer (François); 123 Zeiller (Adolphe); 124 Bernhard (Marcel); 125 Seelig (André); 126 Bilger (Joseph); 127 Wolf (Louis); 128 Ulrich (Antoine); 129 Hahn (Lucien); 130 Kohl (Auguste); 131 Schreyer (Auguste); 132 Haro (Marcel); 133 Jung (Joseph); 134 Klein (André); 135 Bleger (Albert); 136 Moemersheim (Roger); 137 Weiss (Jean); 138 Estner (Marcel).

Rhin (Haut-).

1 Flecher (Eugène); 2 Zingg (Conrad); 3 Rieg (Robert); 4 Barnabe (Louis); 5 Dattler (Ernest); 6 Frey (Antoine); 7 Marcel (Charles); 8 Bey (Frédéric); 9 Stehly (Marcel); 10 Vonne (René); 11 Baumann (Martin); 12 Binner (Charles); 13 Engel (Basile); 14 Ebert (Eugène); 15 Sifferlen (René); 16 Weiss (Adolphe); 17 Baumgarth (Raymond); 18 Forster (Léon); 19 Grun (Robert); 20 Le Frang (Albert); 21 Il'is (Georges); 22 Greulich (André); 23 Ferreux (Albert); 24 Helwig (Marceau); 25 Dufour (Werner); 26 Koelle (Joseph); 27 Wurkler (Nicolas); 28 Herrmann (Eugène); 29 Eckenfels (Laurent); 30 Bachschmidt (Jean); 31 Decker (Edouard); 32 Gschwind (Joseph); 33 Schelcher (Alphonse); 34 Geng (René); 35 Wendling (Edwin); 36 Bickel (Armand); 37 Laurent (Henri); 38 Maurice (Emile); 39 Reichhard (Marcel); 40 Ketlerer (Roger); 41 Seelig (André); 42 Bilger (Joseph); 43 Mathien (Eugène); 44 Zimmermann (Edouard); 45 Bleger (Albert); 46 Schwub (Armand); 47 Estner (Marcel).

Rhône

1 Gennaro (Alberino); 2 Combeau (Yves); 3 Hubert (René); 4 Blanchard (Gabriel); 5 Lavaud (Jean); 6 Bacot (Marius); 7 Dechenaux (Claude); 8 Peuch (René); 9 Broyer (Emile); 10 Pault (René); 11 Terrier (Marcel); 12 Righi (Louis); 13 Giroud-Trouillet (André); 14 Muret (Louis); 15 Justus (Jean); 16 Coelon (Louis); 17 Gros (Pierre); 18 Nadiras (Julien); 19 Buisson (Balthazar); 20 Verot (Pétrus); 21 Revaux (Roger); 22 Humbert (Pierre); 23 Mallet (Louis); 24 Bouvier (Louis); 25 Balichard (Maurice); 26 Pansier (Wilfred); 27 Lacroix (Michel); 28 Duvernet (Georges); 29 Faure (Joanny); 30 Bernabe (Angel); 31 Raymond (Antoine); 32 Picollet (Raoul); 33 Dallard (Georges); 34 Meschin (Emile); 35 Brun (Marcel); 36 Rouvet (Jean-Marie); 37 Cerutti (Serge); 38 Piselli (Guérin); 39 Carre (Joseph); 40 Famy (Pierre); 41 Blanchard (Georges); 42 Baconnier (Jean); 43 Charvet (Maurice); 44 Gaillard (Emile); 45 Lacazedieu (Raymond); 46 Benoit (Etienne); 47 Bonnois (Paul); 48 Dubost (Jean); 49 Patin (Antonin); 50 Montagnon (Marius); 51 Vial (Marcel); 52 Cheveau (René); 53 Di Mascio (Marius); 54 Alligier (Régis); 55 Folleas (Benoit); 56 Alexanian (Antoine); 57 Lafay (Jean-Claude); 58 Ruet (Georges); 59 Frecon (Joannès); 60 Bouaziz (Sadia); 61 Colella (Charles); 62 Dessolas (Paul); 63 Chuzeville (André); 64 Pages (Marcel); 65 Giet (Octave); 66 Linet (Antoine); 67 Lagarde (Fernand); 68 Chazalet (Jean); 69 Arcis (Paul); 70 Croze (Louis); 71 Grisostomi (Ange); 72 Gazanion (Félix); 73 Rivollier (Jean-François); 74 Benoit-Cattin (Joseph); 75 Martin (Paul); 76 Pirat (Lucien); 77 Mebille (Louis); 78 Nouaille (Henri); 79 Rigaud (Marcel); 80 Marjolet (Francisque); 81 Detroit (Gabriel); 82 Fontanel (Louis); 83 Papazian (Jean); 84 Crubezy (Georges); 85 Duplatre (Claude); 86 Nourrisson (Joseph); 87 Vercasson (Jean); 88 Carrier (Louis); 89 Ramet (Claudius); 90 Jarny (André); 91 Benichou (Roger); 92 Demoisson (Antoine); 93 Tresse (Charles); 94 Monnery (Charles); 95 Guyot (Maurice); 96 Canova (André); 97 Mollicone (Louis); 98 Stachovsky (Léon); 99 Aillard (Maurice).

100 Carrel (Antoine); 101 Duffaud (Pierre); 102 Jamon (Pierre); 103 Garin-Michaud (Joseph); 104 Samuel (Saül); 105 Payot (Victor); 106 Gagnaire (Victor); 107 Cezard (Marc); 108 Chapuis (Louis); 109 Musset (Auguste); 110 Larribe (Jean-Marie); 111 Gena (Bernard); 112 Cozzi (Louis); 113 Lextreyt (Henri); 114 Sol (Pierre); 115 Landeau (Louis); 116 Maret (Jean-Marie); 117 Amefot (Georges); 118 Mas (Henri); 119 Lomberget (Louis); 120 Valorge (Pierre); 121 Miravet (Joachim); 122 Thomas (René); 123 Oliver (Michel); 124 Veyret (Arthur); 125 Verdier (Claudius); 126 Vernay (Auguste); 127 Lariviere (Maurice); 128 Viricel (Jean); 129 Grandjean (Raymond); 130 Maze (Antonin); 131 Masson (Henri); 132 Savey (Marius); 133 Lafont (Eugène); 134 Rochet (Félix); 135 Heritier (Louis); 136 Arnaud (Marcel); 137 Bacci (Raphaël); 138 Chary (Jean); 139 Peota (Innocente); 140 Deschler (Joseph); 141 Marti (Manuel); 142 Levet (Antoine); 143 Usai (Auguste); 144 Patry (Jean); 145 Vouillon (Joseph); 146 Corrand (Emile); 147 Flant (Gustave); 148 Guillet (Pierre); 149 Chavanel (Gustave); 150 Guilhempere (François); 151 Lievre (Edouard); 152 Desrayaud (Marcel); 153 Vilette (Jean); 154 Delauzun (Louis); 155 Reverchon (Louis); 156 Demeure (Pierre); 157 Beguin (Marcel); 158 Hotoian (André); 159 Martin (Georges); 160 Conge (Pierre); 161 Nallet (Michel); 162 Munoz (Diégo); 163 Desplaces (Maurice); 164 Christophe (Marcel); 165 Loudenot (Jean-Marie); 166 Dubois (Raymond); 167 Biancale (Angelo); 168 Warnecke (Ernest); 169 Vincon (Auguste); 170 Lafond (Jean-Pierre); 171 Malozon (Charles); 172 Testard (Georges); 173 Matzner (François); 174 Skowron (Ludovic); 175 Neu (Lucien); 176 Alexandre (Adrien); 177 Monard (René); 178 Colombet (Jean-Marie); 179 Mazieres (Robert); 180 Piegay (Alphonse); 181 Morel (Joseph); 182 Gourjux (Henri); 183 Pochon (François); 184 Martin (Pierre); 185 Martin (Georges); 186 Leblond (René); 187 Juana (François); 188 Morel (Louis); 189 Aguerre (Pierre); 190 Coiro (Joannès); 191 Barthélemy (Eugène); 192 Rouel (Jean-Baptiste); 193 Bernard (Pierre); 194 Roure (Henri); 195 Carrel (Gérard); 196 Boudier (Gaston); 197 Rami (Joseph); 198 Monfray (Jean).

Saône (Haute-).

1 Dillenseger (Alfred); 2 Fernette (Marc); 3 Tarby (Pierre); 4 Mauffrey (André); 5 Courtier (André); 6 Talon (Vincent); 7 Gacon (André); 8 Heritier (Marcel); 9 Luzet (André); 10 Tribouley (Louis); 11 Laine (Paul); 12 Fallot (André).

Saône-et-Loire.

1 Broyer (Emile); 2 Beaufaron (Maurice); 3 Villars (Joseph); 4 Desseigne (Marcel); 5 Maiziere (Georges); 6 Bernard (Jean-Louis); 7 Chevaugeon (Jean); 8 Fontaine (Jack); 9 Gaillard (Emile); 10 Marechal (Louis); 11 Bonnat (Joseph); 12 Campenon (Léon); 13 Moyen (Antoine); 14 Bouillot (Henri); 15 Taillefert (René); 16 Demont (Etienne); 17 Thomas (René); 18 Oliver (Michel); 19 Viricel (Jean); 20 Vernaton (Joseph); 21 Chapon (Henri); 22 Flant (Gustave); 23 Devillard (Jean-Louis); 24 Dubois (Raymond); 25 Malozon (Charles); 26 Massot (Roger); 27 Skowron (Ludovic); 28 Neu (Lucien); 29 Alexandre (Adrien); 30 Billard (Robert); 31 Panay (Jean-Marie); 32 Dubois (Jean); 33 Jouvanceau (Bernard); 34 Staquet (Bernard); 35 Boudier (Gaston).

Sarthe.

CATÉGORIE « A »

1 Gilbert (Paul).

CATÉGORIE « B »

1 Croyet (Alphonse).

CATÉGORIE « C »

1 Barbault (Gaston); 2 Tereygeol (Raymond); 3 Lenoir (Maurice); 4 Brialix (René); 5 Chapeau (Louis); 6 Burgain (Maurice); 7 Vialard (Louis); 8 Touze (Auguste); 9 Sorel (Théodore); 10 Tourel (Marcel); 11 Guibreteau (Stéphane); 12 Leclerc (Emile); 13 Perdereau (Louis); 14 Leboucher (Alphonse); 15 Pignard (Georges); 16 Madec (Jean-François); 17 David (Gustave); 18 Cure (Anatole); 19 Rutault (Marcel); 20 Choisnet (Eugène); 21 Meziere (Georges); 22 Tanguy (Louis); 23 Rave (Roger); 24 Naslin (André); 25 Landais (Marius); 26 Simon (Robert); 27 Delorme (Albert); 28 Derouet (Henri); 29 Martineau (Norbert); 30 Monicaut (Louis); 31 Boudene (Djilali); 32 Ollivier (Yves); 33 Vaillant (Gabriel); 34 Fevrier (Arsène); 35 Menu (Roger); 36 Borée (Jean); 37 Lerbour (Robert); 38 Pilatre (Roger); 39 Robin (René); 40 Jore (Charles); 41 Dupont (Robert); 42 Loyau (René); 43 Lerebourg (Marcel); 44 Maillet (Léon); 45 Jardin (Roger).

Savoie.

1 Garadier (Walter); 2 Dijoud (Camille); 3 Brachet (Bernard); 4 Cordiez (Thémir); 5 Giet (Octave); 6 Poncet (Guérin); 7 Bataillard (Joseph); 8 Perret (Julien); 9 Loizelet (Robert); 10 Girard (Fernand); 11 Piseri (Paulus); 12 Quinquis (Pierre); 13 Renoud (Julien); 14 Thomasset (Paul); 15 Balladone (Roger); 16 Martin (Paul); 17 Triquet (Michel); 18 Machet (Robert); 19 Fournier (Georges); 20 Exertier dit Monnard (Hyacinthe); 21 Grumel (André); 22 Crosato (Marius); 23 Besson (Joseph).

Savoie (Haute-).

1 Duchatelle (André); 2 Jacquemart (Pierre); 3 Ducret (François); 4 Bouvier (Louis); 5 Aznar (Salomon); 6 Lacroix (Joseph); 7 Poncet (Guérin); 8 Jeanjon (André); 9 Grandpierre (René); 10 Brahic (Maurice); 11 Bruno (Laurent); 12 Quinquis (Pierre); 13 Renoud (Julien); 14 Bethehemian (Kevork); 15 Laine (Maurice); 16 Berlheux (Léonce); 17 Triquet (Michel); 18 Phalip (Paul); 19 Bricout (Adalbert); 20 Frigeri (Jean-Pierre).

Seine.

1 Barriah (Youssef); 2 Sulpice (André); 3 Cantie (Gilbert); 4 Martin (Maurice); 5 Poiblanc (Félix); 6 Attelan (Jacob); 7 Lannevat (Albert); 8 Duruisseau (Maurice); 9 Pailhas (Raymond); 10 Leduc (Gabriel); 11 Heintz (Aloyse); 12 Le Douche (Yves); 13 Wagner (Charles); 14 Peynoche (Henri); 15 Percheron (Paul); 16 Alimi (Raymond); 17 Maisonneuve (Germain); 18 Ben Fredj (Léon); 19 Renault (Maurice); 20 Befaye (Jean-Jacques); 21 Lourel (André); 22 Azevedo (Pierre); 23 Chiaramonti (Ange); 24 Held (Joseph); 25 Grenoche (Lucien); 26 Floch (Jean-François); 27 Aznar (Salomon); 28 Mahler (Ernest); 29 Vendanger (André); 30 Druenne (René); 31 Brieux (Joseph); 32 Fouillard (Jean); 33 Huchin (Alfred); 34 Schaeffler (Henri); 35 Pauc (Robert); 36 Imbert (André); 37 Contraire (Marcel); 38 Benoit (Etienne); 39 Lagelée (Raymond); 40 Gervais (Roger); 41 Montagne (Abel); 42 Le May (Eugène); 43 Hilary (Roger); 44 Ortega (Diégo); 45 Meunier (René); 46 Debus (Paul); 47 Giquel (François); 48 Dimnet (Emile); 49 Mallet (Georges); 50 Bridelance (Raphaël); 51 Letallec (Pierre); 52 Collin (Albert); 53 Ikhlef (Mohamed); 54 Guedj (Charles); 55 Thommen (Paul); 56 Gorin (Joseph); 57 Zanchin (Tranquille); 58 Rouland (Alphonse); 59 Mongas (Maurice); 60 Joly (André); 61 Pentecote (Gaston); 62 Bidet (Jean); 63 Papin (Bernard); 64 Verroust (Raymond); 65 Boitrel (Alfred); 66 Beyou (Joseph); 67 Wattebled (Charles); 68 Pennelier (Aristide); 69 Dominguez (Alfred); 70 Labe (Jean); 71 Le Toullec (Désiré); 72 Ukus (Jean); 73 Giuly (Don Ange); 74 Pasqualini (Paul); 75 Deniel (Pierre); 76 Serfaty (Gilbert); 77 Marzetti (Thomas); 78 Blanger (Georges); 79 Lacroix (André); 80 Marchetto (Octave); 81 Drouet (Maurice); 82 Laisne (Gustave); 83 Carrier (Louis); 84 Claquin (Jean-Baptiste); 85 Bouquin (Jean); 86 Siegel (Jean); 87 Stefaniak (Wladislas); 88 Heritier (Marcel); 89 Caffier (Louis); 90 Della (Antoine); 91 Bluteau (Roger); 92 Blin (René); 93 Manier (Victor); 94 Le Guillou (Yves); 95 Briot (Albert); 96 Bernard (Jean-Claude); 97 Rambut (Gaétan); 98 Goujard (Cyrille); 99 Le Mareuil (Louis); 100 Breton (Paul); 101 Lenoble (Louis); 102 Bories (Jules); 103 Seguin (Joseph); 104 Hocreiter (Lucien); 105 Wallbott (Pol); 106 Bernardini (Nicolas); 107 Delavier (Léon); 108 Ghesquière (Charles); 109 Pizzorni (Antoine); 110 Masclet (Charles); 111 Schneider (Marcel); 112 Marrec (Joseph); 113 Renaud (Christian); 114 Quere (François); 115 Guillemin (Jean); 116 Le Pu (Joseph); 117 Peze (René); 118 Hernandez (Antoine); 119 Corne (Henri); 120 Sarti (Mathieu); 121 Mundo (Henri); 122 Marc (Claude); 123 Roudaut (Marcel); 124 Copirossi (Nonce); 125 Loindron (Alphonse); 126 Bouvin (Albert); 127 Rousselot (Robert); 128 Thomas (Jacques); 129 Meusnier (Gabriel); 130 Bourrée (Emile); 131 Le Borgne (Louis); 132 Leroy (Joseph); 133 Partouche (Moïse); 134 Morange (Jean); 135 Therrien (Robert); 136 Toupet (Joseph); 137 Jegu (François); 138 Royou (Jean); 139 Dejardin (André); 140 Cherrier (Louis); 141 Pointu (Dominique); 142 Varone (Louis); 143 Tozzi (Tito); 144 Martinez (Valentin); 145 Hammoudi (Hocine); 146 Kroher (Arthur); 147 Vivier (Marc); 148 Le Cocguen (Edouard); 149 Hautin (Augustin).

150 Chapon (Henri); 151 Cousin (Ferdinand); 152 Couloux (Pierre); 153 Charron (Lucien); 154 Roche (André); 155 Grain (Arsène); 156 Le Menihi (Jean); 157 Landais (Marius); 158 Revert (Jules); 159 Santini (Laurent); 160 Lacoma (Robert); 161 Sauveur (Joseph); 162 Roux (Auguste); 163 Ribault (Bernard); 164 Surais (Jules); 165 Durand (Georges); 166 Poupier (Henri); 167 Dumas (Jules); 168 Nivelon (Pierre); 169 Panofre, dit Panofie (Gaston); 170 Le Clerc (Marcel); 171 Segouin (René); 172 Renard (Camille); 173 Serre (Charles); 174 Dumont (Paul); 175 Doussot (Raymond); 176 Paugam (Jean); 177 Philippe (Henri); 178 Dourlez (Jean); 179 Belamri (Mohammed); 180 Lagneau (Maurice); 181 Roulle (René); 182 Lefevre (Emile); 183 Larpent (Camille); 184 Dumesnil (Lucien); 185 Bernardini (Jules); 186 Glanger (Marcel); 187 Le Bihan (Pierre); 188 Dumont (Marcel); 189 Pecoudun (Gaston); 190 Dumonteil (Robert)); 191 Delacroix (Albert); 192 Lafusse (Armand); 193 Leviel (Pierre); 194 Langlois (Marcel); 195 Grelet (André); 196 Peneau (Robert); 197 Corticchiato (Jérôme); 198 Sthal (Joseph); 199 Monard (René); 200 Gora (Stanislas); 201 Loiseau (Charlemagne); 202 Aubert (Maurice); 203 Lhomme (Louis); 204 Brière (Robert); 205 Breuil (Antoine); 206 Maupin (Georges); 207 Garibal (Germain); 208 Hammache (Rabah); 209 Bouget (Louis); 210 Saidi (Laloui); 211 Bracquemart (André); 212 Le Bechec (André); 213 Pifetti (Louis); 214 Laplace (Albert); 215 Brugeron (Louis); 216 Moussaoui (Mohamed); 217 Berteau (Gaston); 218 Coulaud (André); 219 Lamidey (André); 220 Gaillot (Georges); 221 Bricout (Adalbert); 222 Arrestier (André); 223 N'Gueia (Wanceslas); 224 Alicaud (Robert); 225 Dreyer (René); 226 Santoni (Jean); 227 Laine (Paul); 228 Garnier (André); 229 Bonal (Raymond); 230 Borée (Jean); 231 Labat (Emile); 232 Allouch (Abraham); 233 Padovani (Robert); 234 Gonidec (Barthélémy); 235 Papail (Emmanuel); 236 Gilmet (Octave); 237 Ouarak (Arab); 238 Granier (Raymond); 239 Garnier (Paul); 240 Lebiez (Roger); 241 Douvry (Henri); 242 Leblond (René); 243 Combette (Isidore); 244 Souplet (Abel); 245 Guyot (Gilbert); 246 Schrevel (Jules); 247 François (Roger); 248 Lamare (Georges); 249 Benisti (Prosper); 250 Lanfranchini (Jean-Jacques); 251 Grisey (Roger); 252 Baudet (Adolphe); 253 Andre (Louis); 254 Dupuy (Emile); 255 Godard (André); 256 Murgui-Tomas (François); 257 Lahlou (Abdallah); 258 Faucheux (Roger); 259 Chennevière (René); 260 Gremillon (Victor); 261 Lamy (Simon); 262 Rivoal (Yves); 263 Papa (Antoine); 264 Chartier (Henri); 265 Lemaire (Georges); 266 Verdois (Pierre); 267 Pilorge (Louis); 268 Le Gal (Ernest); 269 Thomas (Jacques); 270 Roue (Olivier); 271 Frigeri (Jean-Pierre); 272 Senechal (Léon); 273 Morelli (Lucien); 274 Soulier (Pierre); 275 Barbet (Louis); 276 Postel (Ernest); 277 Regeasse (René); 278 Vanderhaegen (Marius); 279 Brondel (Henri); 280 Solignac (Gaston); 281 Lereverend (Albert); 282 Foubet (Jean); 283 Judlin (Camille); 284 Ducati (Clément); 285 Sobik (Wladyslaw); 286 Marin (Michel); 287 François (Mathurin); 288 Luciani (Xavier); 289 Bourel (Louis); 290 Testu (Marceau); 291 Ducornet (Léon); 292 Hamon (Corentin); 293 Carre (Francis); 294 Jacob (Clément); 295 Halimi (Simon); 296 Simon (Jean-François); 297 Laurent (Jean); 298 Capella (Georges); 299 Ferry (Henri); 300 Hermaize (Roger); 301 Poinsignon (Guy); 302 Monteiller (Maurice); 303 Huart (Arthur); 304 Chemier (Paul); 305 Carrel (Gérard); 306 Molinie (Roger); 307 Judas (Georges); 308 Miller (Robert); 309 Cam (Hervé); 310 Paolini (Antoine); 311 Chaix (Jean); 312 Blondelon (Roland); 313 Abel (Albert); 314 Le Berre (Yves); 315 Renucci (Bernardin); 316 Petit (Charles); 317 Creissent (Henri); 318 Caramelli (Roger); 319 Barbier (Félix).

Seine-Maritime.

1 Plainfosse (Emile); 2 Carpentier (Pierre); 3 Vendanger (André); 4 Auger (Albert-Jean); 5 Fauvel (Louis); 6 Leroy (Joseph); 7 Deshayes (Raymond); 8 Redon (Robert-André); 9 Vue (Léonard); 10 Longer (Eloi); 11 Cordier (Gustave); 12 Nouet Henri-Adrien); 13 Lecoq (Marcel); 14 Manier (Victor); 15 Brunel (Bernard); 16 Le Mareuil

(Louis) ; 17 Liegard (Maurice) ; 18 Hurel (Charles) ; 19 Vauge (Rémy) ; 20 Chevallier (Robert) ; 21 Dinard (Pierre) ; 22 Bues (André) ; 23 Laurence (Robert) ; 24 Marie (Marcel) ; 25 Gosselin (Michel) ; 26 Danger (Robert) ; 27 Michaux (Serge) ; 28 Orain (Arsène) ; 29 Surais (Jules) ; 30 Godey (Alfred) ; 31 Gens (Jean) ; 32 Fretigny (René) ; 33 Loiseau (Charlemagne) ; 34 Blanquet (Camille) ; 35 Lebiez (Roger) ; 36 Dorien (Robert) ; 37 Ritz (André).

Seine-et-Marne.

1 Vannier (Roger) ; 2 Lelievre (Victor) ; 3 Ciret (Gaston) ; 4 Lamoureux (Georges) ; 5 Guibreteau (Stéphane) ; 6 Carpentier (Robert) ; 7 Danvers (Henri) ; 8 Lenoble (Louis) ; 9 Ballet (René) ; 10 Gautard (André) ; 11 Chopineau (Jean) ; 12 Rousselot (Robert) ; 13 Grandjean (Maurice) ; 14 Le Minihi (Jean) ; 15 Marchin (Roger) ; 16 Decoudun (Gaston) ; 17 Hazeaux (Pierre) ; 18 Menage (Roger) ; 19 Arnoult (Paul) ; 20 Murgui-Tomas (François).

Seine-et-Oise.

1 Lanneval (Albert) ; 2 Lacroix (Antoine) ; 3 Breugnerot (Marcel) ; 4 Bouet (Paul) ; 5 Floch (Jean-François) ; 6 Verrier (Alphonse) ; 7 Idot (François) ; 8 Pauc (Robert) ; 9 Lelievre (Victor) ; 10 Montagne (Abel) ; 11 Ortega (Diego) ; 12 Ciret (Gaston) ; 13 Burst (Georges) ; 14 Rouland (Alphonse) ; 15 Verroust (Raymond) ; 16 Carcauzon (Emile) ; 17 Wattebled (Charles) ; 18 Pennetier (Aristide) ; 19 Coquaud (Léon) ; 20 Antoniotti (Jean) ; 21 Vitry (Félix) ; 22 Lacroix (André) ; 23 Bouquin (Jean) ; 24 Renard (Kléber) ; 25 Bluteau (Roger) ; 26 Blin (René) ; 27 Carpentier (Robert) ; 28 Giblin (Olivier) ; 29 Durand (Gilbert) ; 30 Masciet (Charles) ; 31 Amoros (Michel) ; 32 Riouall (Joseph) ; 34 Prevost (Maurice) ; 35 Dorison (René) ; 36 Lenglet (Marceau) ; 37 Gausson (Jean-Baptiste) ; 38 Peze (René) ; 39 Maze (Antonin) ; 40 Capirossi (Nonce) ; 41 Bourree (Emile) ; 42 Leroy (Joseph) ; 43 Therrien (Robert) ; 44 Jegu (François) ; 45 Royou (Jean-Louis) ; 46 Moyeuvre (René) ; 47 Patry (Jean) ; 48 Roche (André) ; 49 Santini (Laurent) ; 50 Dumas (Jules) ; 51 Heilly (Marcel) ; 52 Crouillebois (Marcel) ; 53 Doussot (Raymond) ; 54 Toullec (Jean-Marie) ; 55 Le Guyader (Louis) ; 56 Gandon (Marcel) ; 57 Delabroye (Louis) ; 58 Johann (François) ; 59 Delacroix (Albert) ; 60 Grelet (André) ; 61 Sthal (Joseph) ; 62 Thivet (Gaston) ; 63 Garibal (Germain) ; 64 N'Guela (Wenceslas) ; 65 Santoni (Jean) ; 66 Cruveiller (Jean) ; 67 Padovani (Robert) ; 68 Arnoult (Paul) ; 69 Pierdet (Edmond) ; 70 Chenneviere (René) ; 71 Postel (Ernest) ; 72 Venderhagen (Marius) ; 73 Brondel (Henri) ; 74 Lereverend (Albert) ; 75 Sobik (Wladislaw) ; 76 Marin (Michel) ; 77 Capella (Georges) ; 78 Miler (Robert).

Sèvres (Deux-).

1 Deloulay (Raymond) ; 2 Rochard (René) ; 3 Ingremeau (Joseph) ; 4 Martin (Louis) ; 5 Dupeux (Honoré) ; 6 Charlopin (Delphin) ; 7 Guillot (Robert) ; 8 Pommateau (Marcel) ; 9 Graveleau (Louis) ; 10 Moreau (Roger) ; 11 Parpant (Emile) ; 12 Marbœuf (Louis) ; 13 Gelineau (Maurice) ; 14 Lestrehan (Georges) ; 15 Moreau (Emile) ; 16 Saint-Joanis (Antoine) ; 17 Pouvreau (Léon) ; 18 Masquet (Marcel) ; 19 Guilman (Jean) ; 20 Treuil (Gaston) ; 21 Albert (Léonce) ; 22 Alnet (Yves) ; 23 Caillet (René) ; 24 Branchu (Roger) ; 25 Guinfoleau (Henri) ; 36 Peraut (René) ; 27 Guillemet (Maurice).

Somme.

1 Piochel (Alfred) ; 2 Guarin (André) ; 3 Philippe (Paul) ; 4 Brioy (Paul) ; 5 Giovannai (René) ; 6 Paroielle (René) ; 7 Crampon (Robert) ; 8 Bouquet (René) ; 9 Delarace (Gilbert) ; 10 Planchon (André) ; 11 Blanger (Georges) ; 12 Bardoux (Marcel) ; 13 Hecquet (Marcel) ; 14 Baledent (Henri) ; 15 Henry (Jean) ; 16 Desorme (Sylvain) ; 17 Kerviel (René) ; 18 Ghesquière (Charles) ; 19 Lenglet (Marceau) ; 20 Dezeure (Gustave) ; 21 Legros (Henri) ; 22 Randon (Jules) ; 23 Lombard (Gaston) ; 24 Ponthieux (Daniel) ; 25 Leblond (André) ; 26 Lavoine (Marcel) ; 27 Meunier (Paulin) ; 28 Beugnet (André) ; 29 Mahieu (Louis) ; 30 Firmin (Henri) ; 31 Farcy (Fernand) ; 32 Lagache (Edouard) ; 33 Toupet (Henri) ; 34 Vasseur (René) ; 35 Jean (André).

Tarn.

1 Mazeran (Fulcran) ; 2 Fabre (Gaston) ; 3 Rigal (Auguste) ; 4 Saulières (Marcel-Clément) ; 5 Galinier (Léonard) ; 6 Prunet (Charles) ; 7 Bouzat (Henri) ; 8 Tripiana (André) ; 9 Viala (Jacques) ; 10 Rives (Paul) ; 11 Assie (Auguste) ; 12 Bartoli (Sébastien) ; 13 Ramos (Antonio) ; 14 Rous (Frédéric) ; 15 Bastoul (Auguste) ; 16 Cabanel (Aimé) ; 17 Pavot (René) ; 18 Carrière (Marcel) ; 19 Cervellon (André) ; 20 Martinez (Alphonse) ; 21 Heissat (Paul) ; 22 Foures (Fernand) ; 23 Ducel (Charles) ; 24 Laganthe (Elie) ; 25 Blanchis (Paul) ; 26 Bigot (Lucien).

Tarn-et-Garonne.

CATÉGORIE « A »

1 Zanotti (Gabriel).

CATÉGORIE « C »

1 Barbeau (Joseph) ; 2 Lhuissier (Armand) ; 3 Sudres (Marcel) ; 4 Bordeur (Maurice) ; 5 Clavet (Albert) ; 6 Laterrière (Pierre) ; 7 Delcasse (Jean-Pierre) ; 8 Martinez (Jean) ; 9 Tripiana (André) ; 10 Teullières (Henri) ; 11 Nègre (André) ; 12 Bartoli (Sébastien) ; 13 Gilet (Marius) ; 14 Gallo (Pierre) ; 15 Aussenac (Maurice) ; 16 Malavelle (Georges) ; 17 Rochrig (Raymond) ; 18 Portal (Charles) ; 19 Nonorgues (Alban) ; 20 Bridet (Pierre) ; 21 Jouet (Denis) ; 22 Dubourg (Ernest) ; 23 Serres (Paul) ; 24 Heissat (Paul) ; 25 Rivière (Jean) ; 26 André (Maurice) ; 27 Boye (Georges) ; 28 Duguay (Eugène).

Var.

1 Payet (Antoine) ; 2 Rebuffel (Paul) ; 3 Proto (Joseph) ; 4 Belot (Marcel) ; 5 Gau (Jean) ; 6 Pouteau (Adhémar) ; 7 Lamy (Lucien) ; 8 Mazza (Daumas) ; 9 Doléato (Alexandre) ; 10 Rizzo (François) ; 11 Gazan (Marcel) ; 12 Jansen (Paul) ; 13 Rainaldo (Joseph) ; 14 Vibourel (Henri) ; 15 Zaino (Jean) ; 16 Fiadino (Jean-Baptiste) ; 17 Achille (Emile) ; 18 Righi (Louis) ; 19 Lardière (Pierre) ; 20 Duchatelle (André) ; 21 Germain (Yvon) ; 22 Frasse (Séraphin) ; 23 Malausse (Auguste) ; 24 Santacroce (Félix) ; 25 Coléon (Louis) ; 26 Von Kanel (Marcel) ; 27 Zammit (Paul) ; 28 Rochat (Jean-Baptiste) ; 29 Faraut (Henri) ; 30 Marchesi (Albert) ; 31 Dauphin (Raymond) ; 32 Canavaggio (Jacques) ; 33 Céas (Adrien) ; 34 Avinsac (Roger) ; 35 Desmedt (Jules) ; 36 Chesnaud (Edouard) ; 37 Grandjean (Georges) ; 38 Chalumeau (Désiré) ; 39 Dragonne (Marcel) ; 40 Ferrario (Guy) ; 41 Muller (Fernand) ; 42 Minana (Félix) ; 43 Siméon (Antonin) ; 44 Tonelli (Raoul) ; 45 Picheny (Emile) ; 46 Rizzo (Antoine) ; 47 Céze (Jules) ; 48 Roux (Roger) ; 49 Ukus (Jean) ; 50 Bœtti (Laurent) ; 51 Guelou (Joseph) ; 52 Vitry (Félix) ; 53 Audibert (René) ; 54 Colletta ((Raoul) ; 55 Armandoni (Adon) ; 56 Dominici (Antoine) ; 57 Galerne (Pierre) ; 58 Huber (Eugène) ; 59 Verrechia (Joseph) ; 60 Amato (Marius) ; 61 Luciani (Jean) ; 62 Rouhaud (Jacques) ; 63 Leven (Constant) ; 64 Frahi (Mohand) ; 65 Oddone (Marius) ; 66 Manfredi (Jean) ; 67 Joly (Charles) ; 68 Mambrini (Joseph) ; 69 Quere (François) ; 70 Costes (Léon) ; 71 Konialan (Hovaguen) ; 72 Guilman (Jean) ; 73 Brun (Gilbert) ; 74 Pandolfi (Don Jacques) ; 75 Pelletan (Ernest) ; 76 Robert (Henri) ; 77 Prieto (Michel) ; 78 Bailet (René) ; 79 Rosleur (François) ; 80 Oudoux (Victor) ; 81 Rivail (Maurice) ; 82 Couloux (Pierre) ; 83 Revest (Marcel) ; 84 Barale (Jacques) ; 85 Collin (Raymond) ; 86 Arnoux (Henri) ; 87 Niel (Jean) ; 88 Dubua (Roger) ; 89 Gaulard (Roger) ; 90 Schwalm (Louis) ; 91 Gambotti (Ange) ; 92 Maurin (Aimé) ; 93 Lagneau (Maurice) ; 94 Metin (Frédéric) ; 95 Barontini (Humbert) ; 96 Lerbret (Jean) ; 97 Picat (Jean) ; 98 Guidicelli (Angelin) ; 99 Casale (Etienne) ; 100 Loose (Eugène) ; 101 Manier (Pierre) ; 102 Pifelli (Louis) ; 103 Vivarelli (Valentin) ; 104 Beoletto (Jean) ; 105 Aubrun (René) ; 106 Guerineau (Daniel) ; 107 Mace (Didier) ; 108 Medec (Yves) ; 109 Giudicelli (Griggolio) ; 110 Cavalli (Pierre) ; 111 Dupray (Maurice) ; 112 Catalano (Cyprien) ; 113 Collin (Louis) ; 114 Pomi (Jacques) ; 115 Vial (Joseph) ; 116 Ducati (Clément) ; 117 Fancello (Joseph) ; 118 Cugge (Alphonse) ; 119 Desmichel (Jean-Pierre) ; 120 Andrzejewski (Stéfan) ; 121 Rossi (Jean) ; 122 Colombani (Sampiero) ; 123 Long (Henri).

Vaucluse.

1 Forot (Gaston) ; 2 Bagnol-Crovisier (Marcel) ; 3 Gouret (Laurent) ; 4 Cornillac (Benony) ; 5 Blanc (André) ; 6 Couturier (Maurice) ; 7 Famy (Pierre) ; 8 Juriens (Guy) ; 9 Cebe (Fernand) ; 10 Pascal (Louis) ; 11 Giazzi (Roger) ; 12 Blanc (Pierre) ; 13 Jaubert (Joseph) ; 14 Fucile (Thomas) ; 15 Mattes (Jules) ; 16 Oddoero (André) ; 17 Tanville (Henri) ; 18 Perard (Marius) ; 19 Huber (Eugène) ; 20 Fonck (Aléxis) ; 21 Levi (Bernard) ; 22 Doghramadjian (Agop) ; 23 Armand (Auguste) ; 24 Matheron (Emile) ; 25 Rabou (Louis) ; Heck (Georges) ; 27 Barthelemy (Léon) ; 28 Zydower (Charles) ; 29 Ferrero (Pierre) ; 30 Sacquet (Gilbert) ; 31 Kalcholian (Gabriel) ; 32 Baud (René) ; 33 Gallas (Pascal) ; 34 Bouffard (Paul) ; 35 Rivet (Charles).

Vendée.

1 Claveau (Jean) ; 2 Brochard (Léon) ; 3 Fradin (Narcisse) ; 4 Chauveau (Eugène) ; 5 Guillemet (André) ; 6 Proutiere (Maurice) ; 7 Le Dorze (François) ; 8 Bridonneau (Maurice) ; 9 Bodin (Claude) ; 10 Guilbaud (Eugène) ; 11 Rebreteau (Joseph) ; 12 Merieau (Auguste) ; 13 Boussonnière (Léon) ; 14 Rullier (Henri) ; 15 Debien (Maximin) ; 16 Jans (Robert) ; 17 Gilbert (Henri) ; 18 Lesourd (Auguste) ; 19 Caugnon (André) ; 20 Chevolleau (Raymond) ; 21 Benoist (Camille) ; 22 Roblin (Ferdinand) ; 23 Gendre (Raymond) ; 24 Leroy (Paul) ; 25 Dupuy (Maurice).

Vienne.

1 Foucault (Yves) ; 2 Meunier (Roger) ; 3 Arigault (Georges) ; 4 Remblier (René) ; 5 Chatrefou (Auguste) ; 6 Henault (Paul) ; 7 Plat (Lucien) ; 8 Guitonneau (Albert) ; 9 Debiais (André) ; 10 Guérin (André) ; 11 Berry (Jean) ; 12 Dascher (Jean-Baptiste) ; 13 Fillault (Camille) ; 14 Peignelin (René) ; 15 Guillot (Robert) ; 16 Pommateau (Marcel) ; 17 Moreau (Roger) ; 18 Benoit (François) ; 19 Le Gallou (Roger) ; 20 Clavie (Denis) ; 21 Viale (Raymond) ; 22 Texeraud (Raymond) ; 23 Dutisseul (Camille) ; 24 Lavergne (Ismael) ; 25 Pailler (Henri) ; 26 Couthon (Yvon) ; 27 Guérin (France) ; 28 Mazabraud (Antoine) ; 29 Alnet (Yves) ; 30 Fallon (Pierre) ; 31 Jouet (Denis) ; 32 Deshouillères (Auguste) ; 33 Baubau (Maurice) ; 34 Merilhou (André) ; 35 Pacault (Henri) ; 36 Bonnaud (Calixte) ; 37 Caillet (René) ; 38 Dorre (Laurent) ; 39 Maupin (Georges) ; 40 Huard (Edmond) ; 41 Voisin (Martial) ; 42 Girardin (Alfred) ; 43 Prevot (Omer) ; 44 Bellereaud (Emmanuel) ; 45 Lebon (André) ; 46 Perrin (Pierre).

Vienne (Haute-).

CATÉGORIE « A »

1 Leprieur (Auguste).

CATÉGORIE « C »

1 Gomichon (Louis); 2 Brut (Roger); 3 Verrieras (Fernand); 4 Legrand (François); 5 Dubernard (Pierre); 6 Aubertie (Joseph); 7 Degot (André); 8 Bois (Marcel); 9 Frugier (Fernand); 10 Massy (Elie); 11 Fourgnaux (Ernest); 12 Geslin (Hyacinthe); 13 Masson (Lucien); 14 Audebert (Emile); 15 Pointier (Maurice); 16 Machefer (Martial); 17 Boulesteix (Henri); 18 Nardout (François); 19 Broussaud (Paul); 20 Coiffe (Julien); 21 Clavie (Denis); 22 Robert (Pierre); 23 Cardinal (Fernand); 24 Ouzeau (André); 25 Viale (Raymond); 26 Vialatou (Pierre); 27 Fromentel (Jean); 28 Peyne (Jérémie); 29 Combeau (Henri); 30 Rejasse (Pierre); 31 Bonnelye (Henri); 32 Genest (Roger); 33 Pauliat (Henri); 34 Faure (Arthur); 35 Texeraud (Raymond); 36 Marret (Jean); 37 Michelet (Albert); 38 Morange (Jean); 39 Pastier (Jean-Baptiste); 40 Rougerie (Henri); 41 Chadelaud (Léon); 42 Sever (Adolphe); 43 Delomenie (Jean); 44 Faucher (Jean); 45 Touraine (Roger); 46 Charire (Albert); 47 Billard (André); 48 Mazabraud (Antoine); 49 Suidureau (Augustin); 50 Leyge (Clément); 51 Merilhou (André); 52 Deville (Pierre); 53 Pradeau (Jean); 54 Sudrat (Henri); 55 Dumonteil (Robert); 56 Breuil (Antoine); 57 Gauthier (Léon); 58 Coulaud (André); 59 Micaud (Robert); 60 Berneron (Marcel); 61 Chauprade (Marcel); 62 Marty (Jean); 63 Chambord (André); 64 Cubertafon (Jean); 65 Esquer (Jean); 66 Treil (Joseph); 67 Breffy (Valentin); 68 Montagne (Marcel); 69 Langlade (Martin).

Vosges.

1 François (Marcel); 2 Nicole (Henri); 3 Fernette (Marc); 4 Wietrich (Charles); 5 Mauffrey (André); 6 Jeanmichel (Albert); 7 Cade (Arthur); 8 Vuillaume (Félix); 9 Creusat (Charles); 10 Metz (Michel); 11 Finance (Camille); 12 Henning (Charles); 13 Christ (Robert); 14 Collin (Georges); 15 Martel (René); 16 Honoré (Pierre); 17 Moyeuvre (René); 18 Saint-Dizier (Joseph); 19 Lambolez (Hubert); 20 Cousineau (Raymond); 21 Boulala (Said); 22 Luzet (André); 23 Buzin (Jules); 24 Pierrat (Vincent).

Yonne.

1 Le Sœur (Roger); 2 Tiby (Georges); 3 Mallet (Georges); 4 Campenon (Léon); 5 Guillou (Robert); 6 Lemeux (Roger); 7 Monin (Fernand); 8 Millochau (André); 9 Denis (Marcel); 10 Ballet (René); 11 Tassin (Gilbert); 12 Lefèvre (Léon); 13 Chekaoui Modamed; 14 Houette (Désiré); 15 Mongellaz (Pierre); 16 Harmand (Roland); 17 Richon (Maxime); 18 Boissard (Rameau); 19 Aubry (André); 20 Guiliot (Etienne); 21 Duvernoy (Marcel); 22 Guidon (Roger); 23 Tisserand (Charles); 24 Cressier (Marcel).

Territoire de Belfort.

1 Gsegner (Joseph); 2 Zimmermann (Edouard); 3 Mansouri Amar; 4 Schwob (Armand).

Alger.

1 Clabaut (Alfred); 2 Zerbib (Simon); 3 Mohamedi Amar ben Mohamed; 4 Sefak Mohamed; 5 Adrouche Belkacem; 6 Perez (François); 7 Perriez (Jean-Charles); 8 Lafi Mohamed; 9 Bro (Ferdinand); 10 Cantrel (André); 11 Offrette (Paul); 12 Oge (Charly); 13 Rodriguez (Jean); 14 Ouadah Mohamed; 15 Jay (René); 16 Satour Boulanouar; 17 Haliche Mokhtar; 18 Ouarak Arab; 19 Mami el Khodja; 20 Lacrabere (Paul).

Bône.

1 Manca (Salvator); 2 Porco (Louis); 3 Bouazzouni Allaoua; 4 Cubadda (Raymond).

Constantine.

1 Taieb (Edmond); 2 Zerbib (Simon); 3 Ktourza Chaloum; 4 Barkaiti (Henrisse); 5 Ghanai Mohamed; 6 Ziadi Lakhdar ben Achour; 7 Abderrahmane Lahcène; 8 Lafi Mohamed; 9 Bechichi Mohamed; 10 Conglio (Joseph); 11 Zerbib Simah; 12 Hassanine Méziane; 13 Saidi Latoui; 14 Sekkouh Mohamed; 15 Hadjadj (René); 16 Hadjadj Soussane; 17 Arnar Rabah; 18 Benkhedim Ali; 19 Bouazzouni Allaoua; 20 Mami el Khodja; 21 Bachene Mohamed.

Oran.

1 Benayoun (Samuel); 2 Bontoux (Marcel); 3 Perez (Prosper); 4 Bernabe (Angel); 5 Alonso (Manuel); 6 Ferrando (Joseph); 7 Buzin (Gabriel); 8 Offrette (Paul); 9 Rodriguez (Jean); 10 Ruiz (Francisco); 11 Jay (René); 12 Bettahar (Djilali); 13 Haliche Mokhtar; 14 Cheikh Mohamed; 15 Goumri Miloud; 16 Lacrabère (Paul).

Maroc.

1 Buzin (Gabriel).

Guadeloupe.

CATÉGORIE « A »

1 Moutou Sainte-Croix (Marcel).

CATÉGORIE « C »

1 Magdaleon (Florence); 2 Casimir (Thimothée); 3 Phibel (Hector); 4 Durocher (Bernardin); 5 Mormin (Marcel).

Guyane.

1 Medec (Yves); 2 Mormin (Marcel).

Martinique.

1 Présent (Charles); 2 Moustin (Julien); 3 Pardon (Théodore); 4 Dore (Maximin); 5 Magdaleon (Florence); 6 Casimir (Thimothée); 7 Manette (Charlot); 8 Reiner (Maurille); 9 Pamphile (Justin).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Vuitton (Claudius); 2 Ferrand (Henri); 3 Santerne (Amédée).

Aisne.

1 Haren (René); 2 Bizet (Ahmed); 3 Da Sylva (Séraphin).

Allier.

1 Arhan (Raphaël).

Alpes (Basses-).

1 Vaillant (Charles); 2 Osswald (Charles).

Alpes (Hautes-).

1 Monier (René).

Alpes-Maritimes.

1 Mohamed Issup; 2 Gendron (Joseph); 3 Casals (Paul); 4 Rizzo (Joseph); 5 Sidhoum Errahmani; 6 Mouge (Gilbert); 7 Bartoli (Vital); 8 Rosati (Joseph); 9 Lilbert (Henri); 10 Blanc (Gabriel); 11 Moiroux (Raymond); 12 Blondeau (Jean); 13 Taccioli (Jacques); 14 Got (Gaston); 15 Marcillat (André); 16 Goepfert (Auguste); 17 Bonifacino (André).

Ardèche.

1 Leheu (Henri).

Aube.

1 Prompt (Marcel); 2 Hermosa (Sébastien).

Aude.

1 Auriol (Antoine).

Bouches-du-Rhône.

1 Pistoresi (Paul); 2 Gaillard (Charles); 3 Pozun (Vincent); 4 Portocallis (Théodore); 5 Tomasi (Paul); 6 Léonetti (Parfait); 7 Tolla (Jean); 8 Felce (Charles); 9 Giordano (Alphonse); 10 Pasquario (Alexandre); 11 Taillandier (Alexandre); 12 Saglietto (Ernest); 13 Filippi (Félix-Jean); 14 Bozzi (Laurent); 15 Mondoloni (Charles); 16 Lilbert (Henri); 17 Molins (André); 18 Bally (René); 19 Brahim Ahmed; 20 De Suzzoni (Alexandre); 21 Moiroux (Raymond); 22 Monier (René); 23 Franceschetti (Jean-Baptiste); 24 Rabache (Jean); 25 Fantou (André); 26 Quillet (Norbert); 27 Pasqualini (Vincent); 28 Ristorcelli (Ange); 29 Bangard (Auguste).

Calvados.

1 Mangon (Louis); 2 Boudet (Albert); 3 Guevel (Jean); 4 Gaudin (Alfred).

Charente.

1 Durand (Adrien); 2 Furaud (Jules); 3 Leyssenot (André); 4 Gautier (Ernest); 5 Faucher (Victor).

Charente-Maritime.

1 Durand (Adrien); 2 Marcheteau (Fernand); 3 Montzamir (Marcet); 4 Gautier (Ernest); 5 Fleury (Yves); 6 Perrio (Roger); 7 Beynard (Raoul); 8 Hedan (Joseph).

Cher.

1 Boursin (André); 2 Clavier (Julien).

Corse.

1 Pistoresi (Paul); 2 Alesi (André); 3 Felce (Charles); 4 Mondoloni (Charles); 5 Pasqualini (Vincent); 6 Ristorcelli (Ange); 7 Sorba (Jean-Baptiste).

Côte-d'Or.

1 Vontobel (Jean); 2 Chagniaud (André); 3 Galland (Pierre); 4 Violot (Pierre); 5 Maire (Maxime); 6 Ledier (Ernest); 7 Prompt (Marcel).

Côtes-du-Nord.

1 Danielou (Alexandre); 2 Pichard (Bernard); 3 Tillet (Maurice); 4 Raoul (Roger); 5 Keravel (Louis); 6 Lefroud (Jean-François); 7 Boulin (Pierre); 8 Deniel (Jean); 9 Freroux (Charles); 10 Tocquet (Francis); 11 Berthou (François); 12 Calvez (François).

Dordogne.

1 Lamenardie (Armand); 2 Cavillac (Gabriel); 3 Roche (Martial); 4 Amiri Chellali; 5 Cavard (Raymond).

Doubs.

1 Vontobel (Jean); 2 Bellone (Jacques); 3 Viard (Marcel); 4 Kadri (Hamma).

Drôme.

1 Calendini (François); 2 Dumas (Georges); 3 Leheu (Henri).

Eure.

1 Philippe (Lucien).

Eure-et-Loir.

1 Vilmetz (René).

Finistère.

1 Salaun (Ambroise); 2 Penduff (Yves); 3 Lecorre (Sébastien); 4 Danielou (Alexandre); 5 Messager (Jean); 6 Quemener (Julien); 7 Jeffroy (Guillaume); 8 Salaun (François); 9 Dourzal (Yves); 10 Salaun (Jean-Louis); 11 Jacopin (Yves); 12 Leguen (Jean-Marie); 13 Jaffrai (Louis); 14 Kerebel (Noël); 15 Bervas (Jean); 16 Querne (Alexandre); 17 Lannuzel (François); 18 Cann (François); 19 Nedelec (Edmond); 20 Gleau (Jean-Louis); 21 Le Diaudic (Joseph); 22 Goarant (François); 23 Felici (Marcel); 24 Moelo (Joseph); 25 Le Guen (Charles); 26 Raoul (Roger); 27 Keravel (Louis); 28 Delet (Hippolyte); 29 Baumann (Henri); 30 Prouff (François); 31 Bougaran (Elie); 32 Conq (Joseph); 33 Lefroud (Jean-François); 34 Malgorn (Jean-François); 35 Croizer (André); 36 Jehanno (Yves); 37 Rajalu (Arsène); 38 Le Roux (Yves); 39 Danze (Alain); 40 Mevel (Paul); 41 Deudon (Paulin); 42 Jezequel (Jean); 43 Roudaut (Jean); 44 Deniel (Jean); 45 Breton (Jean); 46 Monsonnec (Pierre); 47 Berthou (François); 48 Bourhis (Nicolas); 49 Daheron (Yves); 50 Roux (Paul); 51 Gahagnon (Pierre); 52 Le Gal (Jean); 53 Calvez (François); 54 Caradec (Eugène).

Gard.

1 Pozun (Vincent); 2 Combes (André); 3 Accabat (Louis); 4 Simi (André); 5 Rome (Louis); 6 Barberan (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Sansguilhem (Gaston); 2 Fort (Henri); 3 Piquemal (Gilbert); 4 Pascual (Maximilien).

Gironde.

1 Taillasson (Abel); 2 Ali ben Mamhoud Benet Hadj; 3 Nemouthe (Trilluis); 4 Aulet (Alili); 5 Lamenardie (Armand); 6 Dourdin (André); 7 Bernard (Fulbert); 8 Amiri (Chellali); 9 Speau (Raymond); 10 Declot (Gabriel); 11 Parcelier (Louis); 12 Battesti (Paul); 13 Quillet (Norbert); 14 Lancen ben Youd ben Larbi; 15 Communal (Justin); 16 Beynard (Raoul); 17 Ramville (Joseph); 18 Brun (Gilbert).

Hérault.

1 Germani (Ange); 2 Combes (André); 3 Fambon (Elie); 4 Simi (André); 5 Rome (Louis); 6 Barberan (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Mangoussin (Georges); 2 Cintre (Raymond); 3 Taillandier (Alexandre); 4 Freroux (Charles); 5 Breton (Jean); 6 Audic (Mathurin); 7 Lefèvre (Marcel); 8 Le Jan (André); 9 Hedan (Joseph).

Indre.

1 Gobin (Fernand); 2 Murat (Lucien).

Indre-et-Loire.

1 Fraticelli (Félix); 2 Deruet (Marcel); 3 Boucher (Raymond); 4 Turquais (Lucien); 5 Manzano (Valentin).

Isère.

1 Germani (Ange); 2 Sbari (François); 3 Lemene (Pierre); 4 Liefooghe (Pierre); 5 Ferrand (Henri).

Jura.

1 Roux (Aimé); 2 Calendini (François).

Landes.

1 Routhe (Louis).

Loire.

1 Plagne (Joseph); 2 Lebrara (Bara); 3 Mialon (André); 4 Allender (Guillaume).

Loire-Inférieure.

1 Beauvis (Joseph); 2 Le Calve (François); 3 Nevoux (Georges); 4 Pasco (Lucien); 5 Le Moing (François); 6 Rajalu (Arsène); 7 Mounier (Albert); 8 Babonneau (Félix); 9 Gouraud (Paul); 10 Nicolleau (Clément); 11 Breth (René); 12 Ortus (Marcel); 13 Faucher (Victor); 14 Gueguen (Ernest); 15 Madec (François); 16 Burgaud (Calixte); 17 Marcillat (André); 18 Gaignard (Joseph); 19 Chenard (Valère).

Loiret.

1 Aichouni Ahmed.

Lot-et-Garonne.

1 Mohamed (Issup); 2 Bernard (Fulbert); 3 Declot (Gabriel); 4 Parcelier (Louis); 5 Communal (Justin).

Maine-et-Loire.

1 Gatien (Marcel); 2 Pointeau (Georges); 3 Drouard (Lucien); 4 Chauveau (Louis); 5 Chaurang (René); 6 Pellet (Jean); 7 Gaignard (Joseph).

Manche.

1 Chauveau (Louis); 2 Boudet (Albert); 3 Loterrier (Henri).

Marne.

1 Toury (Lucien); 2 Haren (René); 3 Bizet (Ahmed).

Mayenne.

1 Edon (Maurice).

Meurthe-et-Moselle.

1 Szyjanowski (Jean); 2 Rouf (Henri); 3 Dessinger (Arthur); 4 Bourgeois (Noël); 5 Deprez (Pierre).

Morbihan.

1 Messager (Jean); 2 Dourzal (Yves); 3 Leguen (Jean-Marie); 4 Denniel (Jean); 5 Even (Jean); 6 Hugot (Jean); 7 Le Breton (Léon); 8 Le Diaudic (Joseph); 9 Goarant (François); 10 Felici (Marcel); 11 Guillemin (Joseph); 12 Moelo (Joseph); 13 Auffret (Eugène); 14 Raffin (Siméon); 15 Le Calve (François); 16 Morio (Félicien); 17 Baumann (Henri); 18 Pasco (Lucien); 19 Le Moing (François); 20 Malgorn (Jean-François); 21 Stephan (Yves); 22 Croizer (André); 23 Lemene (René); 24 Vautier (Alphonse); 25 Jehanno (Yves); 26 Jezequel (Jean); 27 Scaviner (Alexandre); 28 Sztolarcsik (Ernest); 29 Le Hyaric (Antoine); 30 Guevel (Jean); 31 Monsonnec (Pierre); 32 Dupont (Pierre); 33 Audic (Mathurin); 34 Madec (François); 35 Daheron (Yves); 36 Le Gal (Jean); 37 Daniel (Onésime); 38 Sorin (Edouard).

Moselle.

1 Boyana (Pierre); 2 Benyahia Ahmed; 3 Szyjanowski (Jean); 4 Martin (André); 5 Rafa (Amar); 6 Feger (François); 7 Deprez (Pierre); 8 Girard (Robert).

Nièvre.

1 Marquette (Maurice).

Nord.

1 Louriou (Pierre); 2 Vallais (Gaston); 3 Messager (Charles); 4 Soula Mohamed; 5 Roussel (Maurice); 6 Foudil Abdelkasem; 7 Berckmans (André).

Oise.

1 Lancien (Emile); 2 Murat (Lucien); 3 Pigache (Paul); 4 Merlin (Claude).

Pas-de-Calais.

1 Guillerm (Jean-Marie); 2 Vallais (Gaston); 3 Peru (Jean-Pierre); 4 Roussel (Maurice); 5 Leroy (Auguste); 6 Grun (Louis).

Puy-de-Dôme.

1 Arhan (Raphaël); 2 Raymond (Roger); 3 Pion (Charles); 4 Galland (Pierre).

Pyrénées (Basses-).

1 Ahmed ben Hanich ben Sâad; 2 Guillerm (Jean-Marie); 3 Etchegaray (Jean); 4 Turon (René); 5 Routhe (Louis); 6 Moktard ben Mohamed ben Salah; 7 Laurence (Maurice).

Pyrénées (Hautes-).

1 Subervie (Maurice).

Pyrénées-Orientales.

1 Auriol (Antoine); 2 Brochand (Maurice); 3 Galinat (Roger); 4 Pomiers (Désiré); 5 Got (Gaston).

Rhin (Bas-).

1 Jehl (Robert); 2 Schmitter (Alphonse); 3 Meyer (Charles); 4 Weidner (Théodore); 5 Greiner (Charles); 6 Randriantsaravola (Jean-Baptiste); 7 Jung (François); 8 Dessinger (Eugène); 9 Martin (André); 10 Darengosse (Pierre).

Rhin (Haut-).

1 Koegler (Charles); 2 Scheer (Charles); 3 Seghir (Allaoua).

Rhône.

1 Martinez (Joseph); 2 Dumas (André); 3 Szczuka (Joseph); 4 Boisson (Benjamin); 5 Venet (Charles); 6 Roussel (Albert); 7 Dubois (Marius); 8 Perret (Henri); 9 Karoly (Szoudi); 10 Fambon (Elie); 11 Leches (Joannès); 12 Girod (Pierre); 13 Plagne (Joseph); 14 Lebsara (Bara); 15 Mialon (André); 16 Gouverneur (Jean); 17 Ledier (Ernest); 18 Douet (Jean); 19 Haddad Hammou.

Saône (Haute-).

1 Thietry (Michel).

Saône-et-Loire.

1 Roux (Aimé).

Sarthe.

1 Pichard (Bernard); 2 Deruet (Marcel); 3 Vilmetz (René); 4 Saadi Slimane; 5 Mohamed ben M'Hamed; 6 Turquais (Lucien); 7 Vincent (Raymond).

Savoie.

1 Donate (Louis); 2 Girod (Pierre).

Savoie (Haute-).

1 Cherit (Latamen); 2 Mouge (Gilbert); 3 Santerne (Amédée).

Seine.

1 De Chavigny (Rémi); 2 Loubiou (Pierre); 3 Troussel (Pierre); 4 Bellone (Jacques); 5 Berkchi Abdelkader; 6 Randriantsaravola (Jean-Baptiste); 7 Fenni Benyoucef; 8 Boguyon (Yves); 9 Saïd ben Ahmed; 10 Le Gouallec (Eugène); 11 Galinat (Roger); 12 Wierre (Roger); 13 Montredon (Luc); 14 Videaux (Louis); 15 Douet (Jean); 16 Floc'hlay (Jean-Louis); 17 Laurence (Maurice); 18 Cocu (Raymond); 19 Bangard (Auguste); 20 Le Jan (André); 21 Dahagan (Samuel).

Seine-Maritime.

1 Lancien (Emile); 2 Fleury (Yves).

Seine-et-Oise.

1 Boguyon (Yves); 2 Brossard (Jacques); 3 Rogron (Maurice).

Sèvres (Deux-).

1 Sanchez (André); 2 Perrio (Roger); 3 Omont (André).

Somme.

1 Bourbier (Marcel); 2 Pigache (Paul); 3 Belguet (Hocine); 4 Merlin (Claude).

Tarn.

1 Prunet (Marcel).

Tarn-et-Garonne.

1 Coulonmiers (Pierre); 2 Goineau (Charles); 3 Belmontet (Yvon); 4 Lafon (Aimé).

Var.

1 Pecce (François); 2 Le Bars (Yves); 3 Gaillard (Charles); 4 Fabre (Gilbert); 5 Benaïd Abdelkader; 6 Schott (François); 7 Bouhana (Isaac); 8 Micheau (Louis); 9 Lavalette (Louis); 10 Gandillet (Aimé); 11 Osswald (Charles); 12 Sbari (François); 13 Sidhoum (Errahmani); 14 Montzamir (Marcel); 15 Murgia (Jovanni); 16 Danze (Alain); 17 Souchon (Joseph); 18 Blanc (Gabriel); 19 Blondeau (Jean); 20 Taccioli (Jacques); 21 Goepfert (Auguste); 22 Bonifacino (André); 23 Rogron (Maurice).

Vaucluse.

1 Casals (Paul); 2 Leonetti (Parfait); 3 Accabat (Louis); 4 Liefooghe (Pierre); 5 Battesti (Paul).

Vendée.

1 Delet (Hyppolyte); 2 Marcheteau (Fernand); 3 Nicolleau (Clément); 4 Burgaud (Calixte); 5 Bernard (René).

Vienne.

1 Alexeline (Joseph); 2 Boucher (Raymond); 3 Sanchez (André); 4 Cocu (Raymond); 5 Omont (André).

Vienne (Haute-).

1 Debord (Jean); 2 Roche (Martial).

Vosges.

1 Bastien (Louis); 2 Kadri (Hamma); 3 Thietry (Michel); 4 Boursin (André).

Yonne.

1 Bienaime (Georges); 2 Hermosa (Sébastien); 3 Zaïmi Derradji.

Territoire de Belfort.

1 Capitaine (Pierre).

Alger.

1 Pecce (François); 2 Allili Hafnaoui; 3 Lahlou Mohammed; 4 Bouabdallah Abdelkader; 5 Choualhi Larbi; 6 Chelgui Mohamed; 7 Guitouni Amar; 8 Mokrane Loucif ben Mouloud; 9 Malki Amokrane; 10 Lahbib Ould Cheik; 11 Zerouki Moussa; 12 Benlatreche Ammar; 13 Boubeker Mohamed; 14 Sayah Abdelkader; 15 Dacheche Amar ben Zeroual; 16 Abdeldjabar Abdeldjabar; 17 Sahi Belgacem; 18 Guerroumi Bouaïcha; 19 Ould Ahmed Messaoud; 20 Boughanem Yahia; 21 Allioui Bouchiba; 22 Miloudi Hadj ben Amar; 23 Tabâa Mohamed; 24 Zaouak Ammar.

Bône.

1 Baaziz Boudjemaa; 2 Benlassoued Messaoud; 3 Sportiello (Julien).

Constantine.

1 Ghoul Amar; 2 Bahloul Mohammed; 3 Naceur Rabah ben Braich; 4 Naït-Akli Rabah ben Saïd; 5 Guitouni Amar; 6 Mokrane Loucif ben Mouloud; 7 Abider Ahmed; 8 Lahbib Ould Cheik; 9 Zerouki Moussa; 10 Baaziz Boudjemaa; 11 Berbas Mohammed ben Tahar; 12 Bouhlassa Saïd; 13 Bellakh Ali; 14 Serai Saïd; 15 Latreche Djelloul; 16 Benlassoued Messaoud; 17 Slimani Amar; 18 Salem Belkacem dit Salah; 19 Aissani Taïeb; 20 Zaimi Derradji; 21 Sfaksi Abdelaziz, 22 Sportiello (Julien); 23 Benamar Ahmed; 24 Adoui Abdellari; 25 Labiod Youcef; 26 Zaouak Ammar.

Oran.

1 Chelgui Mohamed; 2 Boubeker Mohamed; 3 Slimane Djillali; 4 Ould Ahmed Messaoud; 5 Gasquez (Manuel); 6 Tabâa Mohamed.

Guadeloupe.

1 Suite (Charlemagne); 2 Maibert (Paul).

Martinique.

1 De Chavigny (Rémi); 2 Candale (Joseph); 3 Melezan (Antoine); 4 Marie-Luce (Septime); 5 Montredon (Luc); 6 Legros (Victor); 7 Ramville (Joseph).

CATÉGORIE « E »

Ain.

1 Clerc (Germaine); 2 Hacot (Lucienne).

Aisne.

1 Verdelet (Suzanne); 2 Blanchard (Palmyre); 3 Louvet (Emilie).

Allier.

1 Olivier (Marie); 2 Dubreuil (Germaine); 3 Liore (Gabrielle); 4 Grangeon (Marcelle); 5 Dupire (Marguerite); 6 Hamot (Jeanne).

Alpes (Basses-).

1 Georges (Geneviève).

Alpes (Hautes-).

1 Raybaud (Lucienne); 2 Ockenfuss (Charlotte); 3 Chaix (Yvonne).

Alpes-Maritimes.

1 Daniel (Louise); 2 Bourret (Louise); 3 Lalisse (Marcelle); 4 Krieger (Noélie); 5 Georges (Geneviève); 6 Schiff (Madeleine); 7 Kouby (Rolande); 8 Quattropani (Pierrette); 9 François (Marie); 10 Fischer (Francia-Antonia); 11 Sabiani (Marguerite); 12 Giovachini (Andréa); 13 Raibaut (Caroline); 14 Houriez (Marie-Aimée); 15 Pallanca (Anne-Marie); 16 Valente (Simone); 17 Simon (Jeanne); 18 Fontesse (Germaine); 19 Pillon (Jeanne); 20 Bourhoven (Simone); 21 Frantz (Andrée); 22 Gedda (Joséphine); 23 Hamot (Jeanne); 24 Giraud (Joséphine); 25 Mangenot (Augustine); 26 Gandolfi (Marie); 27 Negre (Amélie).

Ardèche.

1 Cledat (Léonie); 2 Serpollet (Marie); 3 Faysse (Jeanne); 4 Chazallet (Marie).

Ariège.

1 Bonnel (Julie); 2 Balussou (Pauline); 3 Reig (Anna); 4 Dilhat (Amélie); 5 Denjean (Annoncia-Sidonie).

Aude.

1 Cals (Augusta); 2 Dilhat (Amélie); 3 Lopez (Jeanne); 4 Huc (Maria).

Aveyron.

1 Darolles (Jeanne); 2 Alric (Elisa); 3 Aguie (Marie).

Bouches-du-Rhône.

1 Lalisse (Marcelle); 2 Blanc (Andréa); 3 Jourdan (Marthe); 4 Petriguani (Marie); 5 Ferriot (Claire); 6 Caso (Cécile); 7 Ben-Assayag (Fortunée); 8 Kouby (Rolande); 9 Pintore (Alice); 10 Equey (Aline); 11 Antoine (Elise); 12 Menardi (Lucie); 13 Fischer (Francia-Antonia); 14 Zemmour (Ménana); 15 Sabiani (Marguerite); 16 Giovachini (Andréa); 17 Mirabito (Romaine); 18 Porte (Louise); 19 Avondet (Anna); 20 Baudry (Simone); 21 Auda (Angèle); 22 Sabathier (Doria); 23 Peronnet (Lucie); 24 Pascal (Angèle); 25 Ulysse (Yvonne); 26 Cadeau (Marie-Jeanne); 27 Baudet (Henriette); 28 Issanchou (Mathilde); 29 Peyrani (Juliette); 30 Bottin (Honorine); 31 Biaggini (Louise); 32 Ghione (Dominique); 33 Ricci (Marie-Louise); 34 Micheli (Marie); 35 Gianoglio (Etiennette); 36 Tonini (Anna); 37 Susini (Yvonne); 38 Nappo (Clorinda); 39 Villani (Joséphine); 40 Liccioni (Marie); 41 Respaud (Berthe); 42 Giamotti (Raymonde); 43 Neullet (Francette); 44 Mattei (Madeleine); 45 Richert (Claudia); 46 Roux (Gabrielle); 47 Benaich (Paolina); 48 Cani (Mireille); 49 Algote (Hélène); 50 Riau (Elise); 51 Freze (Emilienne); 52 Arnaud (Blanche); 53 Beaufils (Marie); 54 Deco (Paulette); 55 Rateau (Louise).

Calvados.

1 Auffret (Juliette); 2 Lecesne (Marie-Geneviève); 3 Foucu (Jeanne); 4 Rabiguet (Germaine); 5 Chantreuil (Eugénie).

Charente.

1 Moreau (Yvonne); 2 Poirot (Marie); 3 Remy (Germaine); 4 Pascaud (Louise); 5 Rolland (Jacqueline).

Charente-Maritime.

1 Neron (Emilienne); 2 Rochefort (Raymonde); 3 Remy (Germaine); 4 Lisoie (Germaine); 5 Morillon (Lucie-Marie-Madeleine); 6 Bachelard (Liliane); 7 Rolland (Jacqueline); 8 Fournier (Madeleine); 9 Allo (Louise).

Cher.

1 Girard (Elise); 2 Coquillier (Renée); 3 Siret (Reine); 4 Boullet (Ginette); 5 Dagois (Alexandrine).

Corrèze.

1 Bertrand (Paulette); 2 Chabrillanges (Ida); 3 Lavaud (Marie); 4 Armand (Hélène); 5 Dumond (Marthe).

Corse.

1 Susini (Yvonne); 2 Liccioni (Marie); 3 Bartoli (Catherine).

Côte-d'Or.

1 Cretin (Marie-Louise); 2 Hacot (Lucienne); 3 Maillot (Andrée); 4 Febvre (Marguerite); 5 Lanier (Malvina-Marie); 6 Bertin (Marie); 7 Sevizan (Octavie).

Côtes-du-Nord.

1 Allain (Rosalie); 2 Feutren (Denise); 3 Jambon (Alice); 4 Prigent (Louisette); 5 Lozach (Anastasie); 6 Doyet (Marie); 7 Tognon (Augustine); 8 Rabet (Anne-Marie); 9 Eouzan (Marie); 10 Perrot (Hélène); 11 Quantin (Madeleine); 12 Moro (Marie-Thérèse).

Dordogne.

1 André (Rose-Armanda); 2 Moulin (Anna); 3 Lambert (Jeanne); 4 Pradine (Jeanne); 5 Claverie (Jeanne).

Drôme.

1 Raquin (Angèle); 2 Combe (Henriette); 3 Faysse (Jeanne); 4 Soulie-Bois (Marie-Madeleine); 5 Fievet (Simone); 6 Biau (Elise); 7 Chazallet (Marie).

Eure.

1 Lafosse (Valentine); 2 Coriou (Juliette).

Eure-et-Loir.

1 Guillie (Marie-Hélène); 2 Loiseau (Hélène); 3 Bechu (Paulette); 4 Lecland (Christiane).

Finistère.

1 Richard (Marie); 2 Nicolas (Marie); 3 Blaize (Anna); 4 Pencreac'h (Suzanne); 5 Robert (Marie); 6 Stephan (Olga); 7 Houtmann (Marie); 8 Rolland (Marie-Claude); 9 Toullec (Germaine); 10 Le Bourhis (Félicie); 11 Camus (Marie); 12 Paiud (Marie-Thérèse); 13 Bourhis (Simone); 14 Quinet (Célestine); 15 Lagadic (Reine); 16 Jambon (Alice); 17 Bernard (Louise); 18 Merceur (Marie-Françoise); 19 Lozach (Anastasie); 20 Torillec (Claudine); 21 Labous (Anne-Marie); 22 Le Borgne (Anne); 23 Le Moigne (Louise); 24 Helies (Marie); 25 Le Roux (Marie); 26 Wax (Marie); 27 Le Graet (Jeanne); 28 Le Floch (Marie-Josèphe); 29 Durand (Marie-Catherine); 30 Golias (Jeanne); 31 Le Doze (Joséphine); 32 Bolzer (Rose); 33 Moalic (Marie-Marguerite); 34 Fiot (Marie); 35 Guengant (Augustine); 36 Le Goyat (Renée); 37 Lorrain (Joséphine); 38 Bramoulé (Gabrielle); 39 Kersale (Anne); 40 Moro (Marie-Thérèse); 41 Dirou (Jeanne); 42 Le Gleau (Marie-Anne).

Gard.

1 Erquey (Aline); 2 Golano (Alice); 3 Peyre (Jeanne); 4 Drot (Odette); 5 Martin (Marie); 6 Arnaud (Blanche).

Garonne (Haute-).

1 Bogniot (Virginie); 2 Pauthal (Berthe); 3 Darolles (Jeanne); 4 Reig (Anna); 5 Decaesteker (Marie-Antoinette); 6 Schouler (Yvonne); 7 Denjean (Annoncia-Sidonie); 8 Rouch (Jacqueline); 9 Ferrier (Odette); 10 Revillon (Marie); 11 Picard (Clémentine); 12 Szlomowicz (Marie); 13 Pamphile (Antoinette); 14 Sablayrolles (Lucienne).

Gironde.

1 Peres (Jeanne); 2 Moreau (Yvonne); 3 Boudet (Antoinette); 4 Barbaste (Marie); 5 Reynaud (Jeanne); 6 Capdegelle (Victoria); 7 Pascaud (Louise); 8 Herrouin (Marcelle); 9 Dandonneau (Marie); 10 Philibin (Irène); 11 Ribeyrolle (Georgette); 12 Darracq (Aimée); 13 Castera (Eliane); 14 Descazeaux (Germaine); 15 Lambert (Jeanne); 16 Guillou (Yvonne); 17 Vitel (Charlotte); 18 Fontaine (Marie-Louise); 19 Morillon (Lucie-Marie-Madeleine); 20 Pradime (Jeanne); 21 Gougeon (Jeanne); 22 Cazenave (Paulette); 23 Claverie (Jeanne); 24 Marque (Lucienne); 25 Corbiere (Augustine); 26 Hassenbohler (Alice); 27 Allo (Louise); 28 Garbay (Marie); 29 Calvez (Gisèle); 30 Serel (Jeanne); 31 Parisien (Marcelle); 32 Lasserre (Marie).

Hérault.

1 Michel (Paulette); 2 Mabille (Reine); 3 Ferrier (Janny); 4 Marro (Céline); 5 Rigollier (Germaine); 6 Comingre (Jeanne); 7 Barraquier (Léontine); 8 Cals (Augusta); 9 Ratier (Mariana); 10 Lavigne (Marie); 11 Golano (Alice); 12 Peyre (Jeanne); 13 Yaouanc (Armande); 14 Rouquet (Claire); 15 Viala (Solange); 16 Puech (Juliette); 17 Delmas (Cécile); 18 Lopez (Jeanne); 19 Andrieu (Marie); 20 Vern (Suzanne); 21 Roux (Marie-Thérèse).

Ille-et-Vilaine.

1 Meil (Eugénie); 2 Gicquel (Marie); 3 Benoit (Bernadette); 4 Pidoux (Anna); 5 Duclos (Marie); 6 Lauthe (Fernande); 7 Clotteaux (Anna); 8 Dahyot (Marie); 9 Rouxel (Marie); 10 Jan (Geneviève); 11 Tenoux (Félicie); 12 Colliot (Elisa); 13 Jacquet (Léonide); 14 Le Gourrierec (Marie-Louise); 15 Priou (Angèle); 16 Corbiere (Augustine); 17 Lemarchand (Gilberte); 18 Maillard (Victorine); 19 Golias (Jeanne); 20 Le Gallic (Anne-Marie); 21 Graland (Madeleine); 22 Fleury (Antoinette); 23 Virot (Victorine); 24 Frouin (Hélène).

Indre.

1 Boullet (Ginette); 2 Dagois (Alexandrine).

Indre-et-Loire.

1 Le Meur (Suzanne); 2 Fradin (Claire); 3 Desormeaux (Madeleine); 4 Lusseault (Albertine); 5 Herrouin (Marcelle); 6 Diker (Andrée); 7 Serpin (Hélène); 8 Salin (Germaine); 9 Bouffeteau (Marcelle); 10 Moreau (Marie-Louise); 11 Bihermand (Noëlla); 12 Langlais (Marie); 13 Salle (Joséphine); 14 Robin (Germaine); 15 Auzemery (Madeleine); 16 Morin (Aimée); 17 Aubineau (Jeanne); 18 Maugueret (Hélène); 19 Roquet (Lucienne); 20 Frouin (Hélène); 21 Da Silva (Marie).

Isère.

1 Vidal (Henriette); 2 Herve (Juliette); 3 Ockenfuss (Charlotte); 4 Chaix (Yvonne); 5 Soulie-Bois (Marie-Madeleine); 6 Landragin (Pierrette).

Jura.

1 Cretin (Marie-Louise).

Landes.

1 Pothin (Madeleine).

Loire.

1 Lauthe (Fernande); 2 Baudry (Simone); 3 Vallon (Victorine); 4 Gelly (Anna); 5 Favier (Marie); 6 Chastel (Marie-Louise); 7 Decloitre (Marinette); 8 Fanget (Laurence); 9 Liogier (Catherine); 10 Paul (Lucie).

Loire-Inférieure.

1 Gioux (Yvonne); 2 Gaudin (Barthe); 3 Eon (Marie-Josèphe); 4 Gouy (Germaine); 5 Tessier (Eva); 6 Chevillard (Marie-Louise); 7 Landais (Anne); 8 Pichot (Marie); 9 Tanneau (Catherine); 10 Lamouret (Geneviève); 11 Roux (Marie-Thérèse); 12 Amosse (Marie); 13 Bretesche (Germaine); 14 Marmet (Maria); 15 Gendron (Madeleine); 16 Emeriau (Marie-Augustine); 17 Berthelot (Germaine); 18 Point (Maria); 19 Normand (Marie-Louise); 20 Tanguy (Germaine); 21 Lallemand (Adélaïde); 22 Mocquillon (Marie-Thérèse); 23 Colliaux (Yvonne); 24 Erbet (Adeline); 25 Dupuis (Marie); 26 Bodin (Renée); 27 Rabet (Anne-Marie); 28 Vincent (Marie-Thérèse); 29 Le Floch (Marie-Josèphe); 30 Mouille (Marie-Lucienne); 31 Cercle (Albertine); 32 Thomas (Lucie); 33 Bramoulle (Gabrielle); 34 Maintier (Léontine); 35 Frelaut (Marie); 36 Couturier (Marie); 37 Daulle (Marie); 38 Bertho (Claire).

Loiret.

1 Garnier (Henriette); 2 Le Givre (Marthe); 3 Menneray (Simonne).

Lot.

1 Vergne (Marie-Eugénie); 2 Labro (Marthe); 3 Gibrat (Elise); 4 Ferrier (Odette); 5 Queraud (Augustine).

Lot-et-Garonne.

1 Vuillemot (Jeanne); 2 Fontaine (Marie-Louise); 3 Garbay (Marie); 4 Quandalle (Madeleine).

Lozère.

1 Alric (Elisa).

Maine-et-Loire.

1 Fradin (Claire); 2 Guillet (Jeanne); 3 Beaussier (Cécile).

Manche.

1 Camus (Marie); 2 Cloius (Germaine); 3 Lecuyer (Augustine).

Marne.

1 Maricot (Marie-Thérèse); 2 Chauvière (Héloïse).

Marne (Haute-).

1 Maillot (Andrée).

Mayenne.

1 Hubert (Clémence); 2 Quinton (Suzanne); 3 Rivière (Renée); 4 Lemarchand (Gilberte).

Meurthe-et-Moselle.

1 Thomas (Marcelle); 2 Pauly (Germaine); 3 Balland (Paulette); 4 Dalstein (Marie); 5 Thouvenot (Marie-Juliette); 6 Kremer (Marie-Louise); 7 Thiery (Louise); 8 Hassenbohler (Alice); 9 Mangeolle (Thérèse).

Morbihan.

1 Huitel (Emmanuelle); 2 Nicolas (Marie); 3 Bernard (Louise); 4 Boudjedida (Henriette); 5 Le Coguic (Louise); 6 Alexandre (Irène); 7 Le Mabec (Yvette); 8 Largouet (Anne-Hélène); 9 Jacquet (Léonide); 10 Cutullic (Gilberte); 11 Lesager (Euphrasie); 12 Dupuis (Marie); 13 Le Gourrierec (Marie-Louise); 14 Maillard (Victorine); 15 Le Doze (Joséphine); 16 Le Gallic (Anne-Marie); 17 Kersale (Anne); 18 Bertho (Claire).

Moselle.

1 Boudrier (Anne); 2 Hauprich (Marie-Madeleine); 3 Fichant (Marie); 4 Dalstein (Marie); 5 Schwitzgebel (Marie-Louise); 6 Kremer (Marie-Louise); 7 Fisseau (Adrienne); 8 Felly (Charlotte); 9 Marson (Marie); 10 Port (Louise); 11 Closse (Françoise).

Nord.

1 Betrancourt (Armande); 2 Verdière (Suzanne); 3 Taine (Raymonde); 4 Auquier (Léa); 5 Lucas (Stéphanie); 6 Bouqueau (Georgette); 7 Ghys (Gabrielle); 8 Techel (Raymonde); 9 Derebreu (Lucienne); 10 Beaufort (Jeanne); 11 Fontesse (Germaine); 12 Fourne' (Simone); 13 Deloffre (Blanche); 14 Le Chevalier (Georgette); 15 Kugener (Marcelle); 16 Dero (Henriette); 17 Huguet (Mathilde); 18 Decale (Ida); 19 Dewerdt (Geneviève); 20 Bretin (Léonie); 21 Lantche (Denise).

Oise.

1 Bachelard (Liliane); 2 Certier (Odette).

Orne.

1 Luffroy (Aline).

Pas-de-Calais.

1 Desailly (Célina); 2 Techel (Raymonde); 3 Delattre (Léa); 4 Derebreu (Lucienne); 5 Dewerdt (Geneviève); 6 Lampstaes (Eugénie); 7 Bretin (Léonie); 8 Bourlard (Madeleine).

Puy-de-Dôme.

1 Arnaud (Madeleine); 2 Chandezon (Emilienne); 3 Brunet (Germaine); 4 Basmaison (Maria); 5 Olivier (Marie); 6 Gazut (Berthe); 7 Dubreuil (Germaine); 8 Liore (Gabrielle); 9 Grangeon (Marcelle); 10 Chambon (Henriette); 11 Maener (Marcelle); 12 Terme (Marie); 13 Roche (Marie-Louise).

Pyrénées (Basses-).

1 Tintillier (Marie-Louise); 2 Ricau (Paule); 3 Labaille (Jeanne); 4 Labro (Marthe); 5 Gaye (Georgette); 6 Quantin (Madeleine); 7 Parisien (Marcelle).

Pyrénées (Hautes-).

1 Tintillier (Marie-Louise); 2 Roussel (Juliette).

Pyrénées-Orientales.

1 Barthe (Marie); 2 Nogues (Carmen); 3 Huc (Maria); 4 Abad (Françoise); 5 Christophol (Antoinette).

Rhin (Bas-).

1 Mismer (Henriette); 2 Scholler (Jeanne); 3 Dries (Georgette); 4 Schwitzgebel (Marie-Louise); 5 Nicora (Jeanne); 6 Stenger (Antoinette); 7 Koch (Marguerite).

Rhin (Haut-).

1 Ingold (Anna); 2 Lang (Eugénie); 3 Koch (Marguerite).

Rhône.

1 Sontag (Claudia); 2 Berger (Catherine); 3 Lardet (Marie); 4 Faure (Marie); 5 Bogniot (Virginie); 6 Favier (Marie); 7 Vial (Colomba); 8 Setbon (Maria); 9 Godicle (Jeanne); 10 Deplatriere (Gabrielle); 11 Boix (Maria); 12 Couty (Mélanie); 13 Robert (Juliette); 14 Lamard (Jeanne); 15 Pointet (Jeanne); 16 Frasseren (Marie-Françoise); 17 Poyet (Antoinette); 18 Favier (Marie); 19 Chastel (Marie-Louise); 20 Bihermand (Noëlla); 21 Decloftre (Marinette); 22 Denis (Paule); 23 Chambaud (Léa); 24 Damasio (Marcelle); 25 Mercier (Marie); 26 Dupire (Marguerite); 27 Fraret (Gabrielle); 28 Roux (Marie-Jeanne); 29 Pillon (Jeanne); 30 Farinetti (Rosa); 31 Humbert (Ida); 32 Fazille (Léa); 33 Servignat (Jeanne); 34 Parmigiani (Mélanie); 35 Verilhac (Antonia); 36 Meunier (Madeleine).

Saône (Haute-).

1 Gazillot (Yvonne).

Saône-et-Loire.

1 Ponthus (Joséphine); 2 Febvre (Marguerite); 3 Bouchacourt (Jeanne); 4 Bertin (Marie).

Sarthe.

1 Hubert (Clémence); 2 Houriez (Marie-Aimée); 3 Serpin (Hélène); 4 Salin (Germaine); 5 Gaudin (Berthe); 6 Benard (Marie-Thérèse); 7 Morin (Thérèse); 8 Martin (Georgette).

Savoie.

1 Roullier (Germaine); 2 Fernandez (Germaine); 3 Ducret (Yvonne).

Savoie (Haute-).

1 Godicle (Jeanne); 2 Herve (Juliette); 3 Villani (Joséphine).

Seine.

1 Hauprich (Marie-Madeleine); 2 Bertrand (Paulette); 3 Auffret (Juliette); 4 Tanneau (Catherine); 5 Corvez (Berthe); 6 Lavaud (Marie); 7 Boudjedida (Henriette); 8 Prigent (Louisette); 9 Le Guerer (Madeleine); 10 Loiseau (Hélène); 11 Mirabito (Romaine); 12 Largouet (Anne-Hélène); 13 Yaouanc (Armande); 14 Dunat (Berthe); 15 Narbonne (Marie-Louise); 16 Lefevre (Jeanne); 17 Cosnier (Hélène); 18 Dukan (Rachel); 19 Cutullic (Gilberte); 20 Desailly (Célina); 21 Fournet (Simone); 22 Perrot (Hélène); 23 Roy (Claire); 24 Desmoulin (Marie-Louise); 25 Maréchal (Agnès); 26 Le Chevalier (Georgette); 27 Maugueret (Hélène); 28 Certier (Odette); 29 Le Graet (Jeanne); 30 Pajanacci (Denise); 31 Verilhac (Antonia); 32 Calvez (Gisèle); 33 Fermi (Raymonde); 34 Prevoteaux (René); 35 Satta (Marie-Anne); 36 Eyquem (Jeanne); 37 Descamps (Andrée); 38 Longeon (Renée); 39 Blanchart (Marie-Louise); 40 Fees (Yvonne); 41 Brichon (Louise); 42 Mege (Fortunée); 43 Dumerval (Clotilde); 44 Jossic (Marie-Louise); 45 Roquette (Marie); 46 Chevalier (Marie-Antoinette); 47 Camelin (Suzanne); 48 Brulle (Louise); 49 Le Moal (Marie-Françoise); 50 Joliet (Madeleine); 51 Fest (Joséphine); 52 Armand (Huguette); 53 Bouriard (Madeleine); 54 Pech (Henriette); 55 Fogliato (Georgette); 56 Sautet (Suzanne); 57 Laïb (Marie-Marthe); 58 Durand (Mariette); 59 Cauwet (Lucienne); 60 Jardin (Jeanne); 61 Lequernec (Louise).

Seine-Maritime.

1 Depetiteville (Juliette); 2 Gorin (Marcelle); 3 Courtois (Denise); 4 Tellier (Germaine); 5 Ilelouis (Madeleine); 6 Demaison (Simonne).

Seine-et-Marne.

1 Corvez (Berthe); 2 Lefevre (Jeanne); 3 Eyquem (Jeanne).

Seine-et-Oise.

1 Nahmias (Clara); 2 Le Guerer (Madeleine); 3 Dunat (Berthe); 4 Narbonne (Marie-Louise); 5 Legivre (Marthe); 6 Dussaussois (Andrée); 7 Roy (Claire); 8 Berton (Juliette); 9 Durand (Marie-Catherine); 10 Blanchart (Marie-Louise); 11 André (Elise); 12 Camelin (Suzanne); 13 Le Moal (Marie-Françoise).

Sèvres (Deux-).

1 Rochefort (Raymonde); 2 Michaud (Marie); 3 Fournier (Madeleine); 4 Chabot (Edith); 5 Gele (Marie); 6 Chamare (Françoise).

Somme.

1 Fontaine (Renée); 2 Courtois (Denise); 3 Beaufort (Jeanne).

Tarn.

1 Costes (Fernande); 2 Cuq (Henriette); 3 Salvetat (Jeanne); 4 Bardou (Albanic); 5 Roques (Renée); 6 Sablayrolles (Lucienne); 7 Aguie (Marie).

Tarn-et-Garonne.

1 Vandenbeusch (Suzanne); 2 Roques (Renée).

Var.

1 Albertini (Marie); 2 Bertolino (Simone); 3 Laporte (Yvonne); 4 Salmon (Henriette); 5 Rauchière (Marcelle); 6 Labise (Anna); 7 Pichaud (Joséphine); 8 Ferriot (Claire); 9 Schiff (Madeleine); 10 Quattropani (Pierrette); 11 Menardi (Lucie); 12 Ferrari (Célestine); 13 Serpollet (Marie); 14 Valente (Simone); 15 Trebaol (Isabelle); 16 Giannotti (Raymonde); 17 Richert (Claudia); 18 Rateau (Louise); 19 Gandolfi (Marie).

Vaucluse.

1 Arnaud (Madeleine); 2 Buatois (Maria); 3 Biaggini (Louise); 4 Combe (Henriette).

Vendée.

1 Bienvenu (Madeleine).

Vienne.

1 Pouzioux (Jeanne); 2 Auzemery (Madeleine); 3 Sussingeas (Louise); 4 Faure (Marie-Madeleine); 5 Cottencin (Marie-Louise); 6 Roquet (Lucienne); 7 Dailler (Marie-Thérèse).

Vienne (Haute-)

1. Chabrillanges (Ida); 2 Patrier (Marie-Louise); 3 Chaland (Hélène); 4 Fargeas (Valentine); 5 Moulin (Anna); 6 Cosnier (Hélène); 7 Lavergne (Thérèse); 8 Sussingeas (Louise).

Vosges.

1 Thomas (Marcelle); 2 Pauly (Germaine); 3 Balland (Paulette); 4 Mangeolle (Thérèse).

Yonne.

1 Renaudin (Blanche-Marguerite).

Alger.

1 Forquignon (Marie-Carmel).

Oran

1 Aoudai (Léonie).

Constantine,

1 Heuriel (Eliette); 2 Frantz (Andrée).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité (emplois réservés).

Bernard (René) (Vienne, Basses-Pyrénées); Fredouille (Georges) (Hérault); Pellissier (François) (Bouches-du-Rhône); Devise (Louis) (Isère); Cohignac (René (Ille-et-Vilaine); Tossello (Jacques) (Alpes-Maritimes); Diascorn (Julie) (Creuse, Haute-Vienne); Lafay (René) (Loire, Rhône); Jacques (Charles) (Bas-Rhin, Haut-Rhin); Daudin (René) (Maine-et-Loire); Richard (Jean) (Meurthe-et-Moselle).

EMPLOIS MASCULINS

Conducteur d'automobiles.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Varreon (Jean).

Aisne.

1 Dudragne (André); 2 Vernay (Louis).

Allier.

1 Péronne (Fernand).

Alpes (Basses-).

1 Moyen (Roger); 2 Amaurin (Henri).

Alpes (Hautes-).

1 Moyen (Roger).

Alpes-Maritimes.

1 Bracco (Rino); 2 Russo (Joseph); 3 Fédéré (Jean); 4 Pietri (Joseph); 5 Alessandri (François).

Ariège.

1 Garrabe (Urbain).

Bouches-du-Rhône.

1 Ollieu (Alexandre); 2 Bourges (Raoul); 3 Torres (Henri); 4 Deleplace (Gabriel); 5 Tramier (Gabriel); 6 Mattes (Jules); 7 Signoret (Albert); 8 Fédéré (Jean); 9. Valais (Léo); 10 Gil (François); 11 Albert-Gondrand (Louis); 12 Borrini (Louis); 13 Ibanez (Emmanuel); 14 Banon (Michel); 15 Pietri (Joseph).

Calvados.

1 Leret (Valmont); 2 Magnol (Lucien); 3 Lecouturier (Henri).

Cantal.

1 Françon (Jules).

Charente.

1 Joulain (Marc).

Charente-Maritime.

1 Pyveteau (Jean); 2 Konialian (Hovaguen); 3 Joulain (Marc); 4 Angibeau (Jean); 5 Herter (Gustave).

Corse.

1 Ricci (Antoine); 2 Allessandri (François); 3 Colombani (Sampiéro); 4 Pierantoni (Simon).

Côte-d'Or.

1 Maizières (Georges); 2 Prunier (Aimé); 3 Gabillot (Henri); 4 Martin (Edmond); 5 Menetrier (Aimé); 6 Terrain (Richard).

Côtes-du-Nord.

1 Le Gruiec (François); 2 Aveline (Lucien).

Dordogne.

1 Miallon (Fernand); 2 Barbanceys (Firmin).

Finistère.

1 Le Gruiec (François); 2 Le Lesle (François); 3 Barbier (Pierre).

Gard.

1 Reig (Joseph); 2 Recommis (André); 3 Rey (Victorin).

Garonne (Haute-).

1 Duffau (Aristide); 2 Dupré (Henri); 3 Poussi (Paul); 4 Passerat (René); 5 Jannot (Théodule); 6 Gourdier (André); 7 Garrabe (Urbain).

Gers.

1 Dupré (Henri); 2 Fournet (Claude).

Gironde.

1 Barbanceys (Firmin); 2 Félix (André); 3 Fournet (Claude); 4 Angibeau (Jean); 5 Labrège (Pierre).

Hérault.

1 Maurin (Vincent); 2 Reig (Joseph); 3 Barthelémy (Gaston); 4 Recommis (André).

Ille-et-Vilaine.

1 Badoul (Geoges); 2 Trochard (Louis); 3 Moisan (Bernard); 4 Lemoine (Roger); 5 Doublet (Pierre); 6 Bertin (Charles); 7 Bossard (Pierre).

Indre.

1 Mardon (Désiré).

Indre-et-Loire.

1 Piou (Louis); 2 Mardon (Désiré); 3 Navard (Jacques); 4 Poupart (Frédéric); 5 Bosse (Paul); 6 Chapu (Louis).

Isère.

1 Besson (Joseph); 2 Amaurin (Henri).

Loir-et-Cher.

1 Chapu (Louis); 2 Baudin (Lucien).

Loire.

1 Guillot (Lucien); 2 Thouvenot (Jean-Marie).

Loire (Haute-).

1 Varenne (Louis).

Loire-Inférieure.

1 Agasse (Georges); 2 Valton (Paul).

Loiret.

1 Baudin (Lucien).

Lot.

1 Michel (Constant).

Maine-et-Loire.

1 Valton (Paul); 2 Bosse (Paul); 3 Chevolleau (Raymond); 4 Poirier (Joseph).

Manche.

1 Dufour (Louis); 2 Biree (Louis).

Marne.

1 Peronne (Fernand).

Marne (Haute-).

1 Claire (Marcel).

Mayenne.

1 Poirier (Joseph).

Meurthe-et-Moselle.

1 Prunier (Aimé); 2 Royer (André); 3 Moussu (Gilbert); 4 Thiriet (Albert).

Meuse.

1 Royer (André).

Morbihan.

1 Nicot (Jean-Baptiste); 2 Launait (André); 3 Le Lesle (François).

Moselle.

1 Wieczorek (Joseph); 2 Hauck (Léon); 3 Seillot (Louis); 4 Pister (Gilbert).

Nièvre.

1 Konialian (Hovaguem).

Nord.

1 Dufour (Louis); 2 Delauffre (Joseph); 3 Pittet (René).

Oise.

1 Vernay (Louis); 2 Pittet (René); 3 Canard (Marcel).

Pas-de-Calais.

1 Delauffre (Joseph).

Puy-de-Dôme.

1 Houssat (Henri) ; 2 Junisson (Pierre) ; 3 Francon (Jules) ; 4 Brandelet (Paul).

Pyrénées (Basses-).

1 Labrege (Pierre).

Pyrénées (Hautes-).

1 Perez (Roger) ; 2 Duffau (Aristide) ; 3 Burre-Burette (Clément).

Rhin (Bas-).

1 Risch (Alphonse) ; 2 Dietsch (Marcel) ; 3 Bauer (Gustave).

Rhin (Haut-).

1 Bauer (Gustave) ; 2 Daessle (Paul).

Rhône.

1 Varreon (Jean) ; 2 Vigoureux (Pierre) ; 3 Terrain (Richard) ; 4 Albert-Gondrand (Louis).

Saône (Haute-).

1 Arnould (Jean).

Saône-et-Loire.

1 Maiziere (Georges) ; 2 Martin (Edmond).

Sarthe.

1 Lacroix (Albert) ; 2 Pilette (Henri).

Savoie.

1 Besson (Joseph).

Seine.

1 Trochard (Louis) ; 2 Desbois (Henri) ; 3 Signoret (Albert) ; 4 Blondeau (Jacques) ; 5 Mazauric (Paul) ; 6 Jannot (Théodule) ; 7 Lewkowitz (Joseph) ; 8 Doublet (Pierre) ; 9 Calvarin (Yves) ; 10 Robin (Henri) ; 11 El Beze (Edouard) ; 12 Moussu (Gilbert) ; 13 Geslain (Max) ; 14 Pilette (Henri).

Seine-Maritime.

1 Boniface (Fernand) ; 2 Dussailly (Germain) ; 3 Viel (Didier).

Seine-et-Marne.

1 Desbois (Henri).

Seine-et-Oise.

1 Calvarin (Yves) ; 2 Canard (Marcel) ; 3 Geslain (Max).

Somme.

1 Bonelle (Pierre).

Tarn.

1 Falgayrac (Jacques).

Var.

1 Biagiotti (César) ; 2 Guerineau (Daniel) ; 3 Borrini (Louis) ; 4 Banon (Michel) ; 5 Charousset (Gaston) ; 6 Herter (Gustave) ; 7 Colombani (Sampiéro).

Vaucluse.

1 Rey (Victorin) ; 2 Matles (Jules).

Vendée.

1 Chevolleau (Raymond).

Vienne.

1 Piou (Louis).

Vienne (Haute).

1 Nardoux (Georges).

Vosges.

1 Arnould (Jean).

Yonne.

1 Mongellaz (Pierre).

Territoire de Belfort

1 Daessle (Paul).

Alger.

1 Ors (Etienne).

Tunisie.

1 Barthelemy (Gaston).

CATÉGORIE « D »

Aisne.

1 Hernot (Guillaume) ; 2 Wasek (Jean).

Allier.

1 Piau (Abel)

Alpes (Basses-).

1 Tinh-Tran-Van (Bernard).

Alpes-Maritimes.

1 Molton (Jean) ; 2 Tinh-Tran-Van (Bernard) ; 3 Foata (Sébastien) ; 4 Parentini (Louis) ; 5 Barbe (Emile) ; 6 Lezat (François) ; 7 Pogliano (Sylvain) ; 8 Bailliez (Lucien) ; 9 Dalmas (Charles) ; 10 Lacombe (Antoine) ; 11 Traverse (Louis) ; 12 Filippi (Mathieu) ; 13 Ricaud (Roger) ; 14 Dansault (Yves) ; 15 Parenti (Antoine) ; 16 Otto-Bruc (Armand).

Ariège.

1 Lacoste (Pierre).

Aube.

1 Sucur (Maurice).

Aude.

1 Rebeller (Roger).

Aveyron

1 Szyczak (Yvan).

Bouches-du-Rhône.

1 Perret (Raymond) ; 2 Miretti (Barthélémy) ; 3 Ducollomb (Louis) ; 4 Pezet (Henri) ; 5 Payan (Elie) ; 6 Peruchon (Charles) ; 7 Martin (Sylvain) ; 8 Watterlot (Roland) ; 9 Firmin-Premier (Louis) ; 10 Filippi (Mathieu) ; 11 Bonnet (Maurice) ; 12 Roman (Francis) ; 13 Rebeur (Paul) ; 14 Sappia (Antoine) ; 15 Chambon (René) ; 16 Sauze (René) ; 17 Mephane (Célestin) ; 18 Parenti (Antoine) ; 19 Coudeyre (Noël) ; 20 Maurel (Jean) ; 21 Lacoste (Pierre) ; 22 Baragoin (Roger).

Charente-Maritime.

1 Blaizeau (Claude) ; 2 Neuville (Pierre) ; 3 Montzamir (Marcel) ; 4 Harguindeguy (Pierre) ; 5 Tremoulet (Louis) ; 6 Battesti (Paul) ; 7 Fonteneau (Pierre) ; 8 Duruisseau (René).

Corse.

1 Canonici (Antoine).

Côte-d'Or.

1 Doussot (Henri) ; 2 Perrin-Duc (Georges) ; 3 Bailly (Maurice) ; 4 Pain (Lucien) ; 5 Mariotte (Félix) ; 6 Maranelli (Ambroise).

Côtes-du-Nord.

1 Callec (Marcel) ; 2 Piriou (Georges) ; 3 Bernard (Raymond).

Dordogne.

1 Boubaker ben Khémia.

Eure.

1 Dauvillier (Roger).

Eure-et-Loir.

1 Evrard (Raymond) ; 2 Larher (Hervé).

Finistère.

1 Saliou (François) ; 2 Le Guen (Albert) ; 3 Guiziou (François) ; 4 Piriou (Georges) ; 5 Richard (François) ; 6 Lavanant (Edouard) ; 7 Le Scouezec (Edouard) ; 8 Faven (Maurice) ; 9 Quiniou (Robert) ; 10 Le Bourdon (Jacques) ; 11 Nicol (Marcel) ; 12 Gautier (Alexandre) ; 13 Calvez (Louis).

Gard.

1 Logerot (Maurice) ; 2 Peret (Jules) ; 3 Watterlot (Roland) ; 4 Baragoin (Roger) ; 5 Perrono (Théophile) ; 6 Gaches (Georges).

Garonne (Haute-).

1 Lebran Gustave); 2 Neri (Marc); 3 Rustaing (François); 4 Lavanant (Edouard); 5 Tremoulet (Louis); 6 Oules (René); 7 Bosc (Robert); 8 Dardenne (René); 9 Delpeyrot (Marcel).

Gironde.

1 Reynal René); 2 Lezat (François); 3 Decoster (Cyrille); 4 Labrit (Claude); 5 Marsan (André); 6 Bonvel (Flavien); 7 Jaccou (André); 8 Battesti (Paul); 9 Ciraud (Gaétan); 10 Duruisseau (René); 11 Lordan (Marcel).

Hérault.

1 Laborie (Jean); 2 Parentini (Louis); 3 Palao (Fabien); 4 Gaches (Georges).

Ille-et-Vilaine.

1 Payen (Aristide); 2 Quemerais (André); 3 Girard (Pierre); 4 Seillier (Roger).

Indre-et-Loire.

1 Poireau (Eugène); 2 Boucher (Raymond).

Isère.

1 Baudin (Etienne); 2 Liefooghe (Pierre).

Loir-et-Cher.

1 Morincomme (Adrien); 2 Bruneau (Maurice).

Loire.

1 Thomas (Clément).

Loire-Inférieure.

1 Chevalier (Emile); 2 Quemerais (André); 3 Chanson (Henri); 4 Le Guen (Tanguy); 5 Maisagne (Gaston); 6 Houssais (Maurice); 7 Morin Roger); 8 Couedro (Gabriel); 9 Girard (Pierre); 10 Louis (Jean); 11 Guilbert (Joseph); 12 Quiniou (Robert); 13 Boussot (Ange-Marie); 14 Pauvert (Marcel); 15 Blanchard (Edouard); 16 Danioux Gabriel); 17 Jaccou (André); 18 Teurnier (Jean); 19 Vinouze (Yves); 20 Bollore (Pierre); 21 Michaud (Etienne); 22 Turpin (Jean); 23 Merieau (André); 24 Amiaud (Claude); 25 Fonteneau (Pierre); 26 Rigollet (Pierre).

Loiret.

1 Morincomme (Adrien); 2 Marche (Gérard); 3 Bruneau (Maurice).

Lot.

1 Delpeyrot (Marcel).

Lot-et-Garonne.

1 Pis (Jean); 2 Dardenne (René).

Lozère.

1 Laurens (Louis).

Maine-et-Loire.

1 Segaud (Jules); 2 Poireau (Eugène); 3 Touchais (Alphonse); 4 Louis (Jean); 5 Pauvert (Marcel); 6 Blanchard (Edouard); 7 Dansault (Yves); 8 Blandin (Bernard).

Manche.

1 Le Poittevin (Désiré); 2 Marsan (André); 3 Pallares (André).

Marne.

1 Reibel (Yves), 2 Labrit (Claude).

Marne (Haute-).

1 Gerardin (Gérard).

Meurthe-et-Moselle.

1 Thebaud (Jean); 2 Marche (Gérard).

Morbihan.

1 Le Pennec (Joseph); 2 Legal (François); 3 Chanson (Henri); 4 Dantec (Yves); 5 Stephan (Yves); 6 Merrien (Henri); 7 Vautier (Alphonse); 8 Bernard (Raymond); 9 Le Scouezec (Edouard); 10 Faven (Maurice); 11 Dupont (Pierre); 12 Nicol (Marcel); 13 Le Mece (René); 14 Turpin (Jean); 15 Mayoux (Marius); 16 Sacre (Roger).

Moselle.

1 Nicaise (Nicolas); 2 Eberland (Jean); 3 Jacquet (Camille); 4 Klein (Marie-Joseph).

Nord.

1 Palre (Raymond); 2 Priez (Moïse); 3 Bossus (René); 4 Decoster (Cyrille); 5 Guilbert (Paul); 6 Pruvost (Henri); 7 Munoz (Armand); 8 Benicourt (Eugène); 9 Lemaire (Henri).

Oise.

1 Le Guen (Tanguy); 2 Dolle (Christian).

Pas-de-Calais.

1 Lecoustre (François); 2 Guilbert (Paul); 3 Pruvost (Henri); 4 Brun (Louis).

Puy-de-Dôme.

1 Piau (Abel); 2 Thomas (Clément).

Pyrénées (Basses-).

1 Etchegaray (Jean).

Pyrénées-Orientales.

1 Cifre (Pierre); 2 Rebeller (Roger).

Rhin (Bas-).

1 Millière (Marcel); 2 Petit (Armand); 3 Kleinhentz (Henri); 4 Goettler (Joseph); 5 Bertrand (André); 6 Deloge (Gabriel); 7 Cornec (Jean-François); 8 Herzog-Heas (Roger); 9 Gaullier (Gabriel); 10 Blanche (Joseph).

Rhin (Haut-).

1 Schleret (Marcel); 2 Basso (Albert); 3 Engel (René); 4 Bettle (Alfred); 5 Foehrle (Fernand); 6 Blanche (Joseph).

Rhône.

1 Perruchon (Charles); 2 Jacquet (Camille); 3 Peret (Jules); 4 Chambon (René).

Saône-et-Loire.

1 Doussot (Henri); 2 Pain (Lucien); 3 Jean (René).

Sarthe.

1 Fadoin (Léon); 2 Cormier (Marc); 3 Gaucher (Marcel); 4 Seillier (Roger).

Savoie.

1 Baudin (Etienne).

Savoie (Haute-).

1 Bussat (Charles).

Seine.

1 Dufas (Edouard); 2 Reibel (Yves); 3 Neuville (Pierre); 4 Eberland (Jean); 5 Neuville (Bernard); 6 Simon (Henri); 7 David (Pierre); 8 Fosse (André); 9 Beaurain (Marcel); 10 Piétri (Paul); 11 Klein (Marie-Joseph); 12 Munoz (Armand); 13 Cornec (Jean-François); 14 Violin (Henri); 15 Bollore (Pierre); 16 Richard (Paul); 17 Mephane (Célestin); 18 Joyeux (Fernand); 19 Giabiconi (Lucien); 20 Gangnard (René); 21 Lordan (Marcel).

Seine-Maritime.

1 Bouvier (Fernand); 2 Vangasse (Maurice); 3 Beaurain (Marcel).

Seine-et-Marne.

1 Daire (Raymond); 2 Morel (Christian).

Seine-et-Oise.

1 Legal (François); 2 Pradel (André); 3 Gueguenlat (Jean); 4 Duault (André); 5 Simon (Henri); 6 David (Pierre); 7 Roman (Francis); 8 Josquin (Auguste); 9 Richard (Paul); 10 Joyeux (Fernand).

Somme.

1 Vangasse (Maurice); 2 Wasek (Jean).

Tarn.

1 Szyczak (Yvan).

Tarn-et-Garonne.

1 Canonici (Antoine).

Var.

1 Hernould (Jules); 2 Foata (Sébastien); 3 Montzamir (Marcel); 4 Traverse (Louis); 5 Bonnet (Maurice); 6 Sappia (Antoine); 7 Février (Robert); 8 Ricaud (Roger); 9 Sucur (Maurice); 10 Sauze (René); 11 Saint-Germain (Olivier); 12 Raulot (Michel).

Vaucluse.

1 Logerot (Maurice); 2 Moiton (Jean); 3 Liefooghe (Pierre).

Vendée.

1 Petit (Armand); 2 Malsagne (Gaston); 3 Archambaud (Aimé); 4 Rigollet (Pierre).

Vienne.

1 Boubaker ben Khémia; 2 Avry (Robert); 3 Boucher (Raymond).

Vienne (Haute-).

1 Houssais (Maurice).

Vosges.

1 Thébaud (Jean).

Guadeloupe.

1 Dufay (Flavien); 2 Regent (Eugène).

Guyane.

1 Germany (Kléber).

Martinique.

1 Dufay (Flavien); 2 Germany (Kléber).

Réunion.

1 Dufour (Benoit).

Alger.

1 Perez (Thomas); 2 Khelil-Charef (Hamida).

Oran.

1 Perez (Thomas).

Garçon de laboratoire.

CATÉGORIE « C ».

Ain.

1 Moreau (Louis); 2 Crozet (Jean).

Allier.

1 Pesery (Léonce).

Alpes-Maritimes.

1 Cervetti (Paul); 2 Burelli (Jean).

Bouches-du-Rhône.

1 Kaczor (Karol); 2 Cervetti (Paul); 3 Clerc (Jean); 4 Burelli (Jean); 5 Luciani (Xavier); 6 Creange (Roger).

Cantal.

1 Venries (Pierre).

Charente.

1 Picat (Jean).

Charente-Maritime.

1 Guillemet (Maurice).

Creuse.

1 Berneron (Marcel).

Garonne (Haute-).

1 Prunet (Pierre); 2 Lile (Roger); 3 Venries (Pierre); 4 Chapavayre (Célestin); 5 Cogules (Joseph); 6 Roques (William); 7 Fujol (Roger); 8 Racaud (Roger).

Gironde.

1 Tachoires (Jean).

Hérault.

1 Prio (Louis); 2 Vernet (Albin); 3 Lopez (Daniel); 4 Taurines (Georges); 5 Fabre (René); 6 Marrot (Yves).

Ille-et-Vilaine.

1 Aubrée (Marcel); 2 Esnault (Joseph); 3 Hardy (Jean); 4 Dorleans (Joseph-Marie); 5 Beaulieu (Armand); 6 Fretel (Francis).

Indre.

1 Ferre (Jacques).

Indre-et-Loire.

1 Reviron (Roland); 2 Perrigault (Emile); 3 Charretier (Eugène).

Loire.

1 Rouel (Jean-Baptiste).

Loire-Inférieure.

1 Picat (Jean).

Meurthe-et-Moselle.

1 Claude (Georges); 2 Finance (Camille); 3 Cuny (Robert); 4 Hanen (Emile).

Morbihan.

1 Even (Jean-Louis).

Moselle.

1 Branchu (Roger).

Nord.

1 Pannecouk (Roger); 2 Cocheteux (Jacques); 3 Baert (André).

Orne.

1 Mahiout (Ouahmed).

Rhin (Haut-).

1 Schwob (Armand).

Rhône.

1 Crozet (Jean); 2 Rouel (Jean-Baptiste).

Seine.

1 Pegar (Louis); 2 Luciani (Xavier).

Sèvres (Deux-).

1 Branchu (Roger); 2 Guillemet (Maurice).

Vaucluse.

1 Moreau (Louis).

Vienne.

1 Bernard (Georges).

Vienne (Haute-).

1 Berneron (Marcel).

Vosges.

1 Finance (Camille).

Territoire de Belfort.

1 Schwob (Armand).

CATÉGORIE « D »

Garonne (Haute-).

1 Rascagnères (Henri).

OUVRIERS SPÉCIALISÉS

Affûteur de scies.

CATÉGORIE « C ».

Cher.

1 Meriau (Marcel).

Affûteur.

CATÉGORIE « D ».

Var.

1 Cantegrel (Pierre).

Aide-opticien.

CATÉGORIE « D ».

Morbihan.

1 Langonne (Pierre).

Ajusteur.

CATÉGORIE « C ».

Côtes-du-Nord.

1 Morvan (Marcel).

Finistère.

1 Leaustic (Roger).

Garonne (Haute-).

1 Teyssedre (André).

Gironde.

1 Dumont (Jean-Claude).

Ille-et-Vilaine.

1 Oubles (Jean); 2 Piederrière (Jean).

Loire.

1 Guillot (Lucien).

Moselle.

1 Kempf (Jean).

Puy-de-Dôme.

1 Grille (Jacques).

Pyrénées (Hautes-).

1 Arberet (Roger).

Rhin (Bas-).

1 Schmitt (Fernand); 2 Marck (Claude).

Rhin (Haut-).

1 Kempf (Jean).

Seine.

1 Dumont (Jean-Claude).

CATÉGORIE « D ».

Charente.

1 Guillemet (Alfred); 2 Guenole (François).

Côte-d'Or.

1 Ledier (Ernest).

Finistère.

1 Cahagnon (Emile); 2 Quère (François); 3 Le Goff (Gabriel); 4 Loisel (André); 5 Leal (Jean); 6 Laouenan (Joseph); 7 Berry (Laurent); 8 Masset (Roger); 9 Léon (Albert); 10 Barvec (Auguste).

Gard.

1 Bertrand (André).

Ille-et-Vilaine.

1 Quemerais (André); 2 David (Marcel).

Loire.

1 Thomas (Clément).

Loire-Inférieure.

1 Quemerais (André); 2 Minier (Emile).

Morbihan.

1 Jambu (André); 2 Monfort (Jean); 3 Maril (Ferdinand); 4 Bourdiec (Julien); 5 Fouille (René); 6 Guegan (François).

Puy-de-Dôme.

1 Thomas (Clément).

Rhin (Bas-).

1 Kriegel (Joseph).

Rhône.

1 Minier (Emile); 2 Ledier (Ernest).

Seine.

1 Monfort (Jean); 2 Jauze (Sylvain).

Ajusteur de précision.

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Brisard (Louis).

Gironde.

1 Jarnolle (Pierre).

Ajusteur mécanicien.

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Morant (Roger).

Garonne (Haute-)

1 Irman (Etienne).

CATÉGORIE « D »

Calvados.

1 Delmas (René); 2 Le Cornu (Jean).

Finistère.

1 Colas (Samuel); 2 Le Duff (Yves-Marie).

Manche.

1 Mounier (Jean).

Rhin (Bas-)

1 Truntzer (Joseph); 2 Reber (Ernest).

Ajusteur-tourneur.

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Berfini (Auguste).

Var.

1 Berfini (Auguste).

Appareilleur.

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Polard (Jean).

Morbihan.

1 Le Fur (Eugène).

Armurier et mécanicien d'armement.

CATÉGORIE « C »

Morbihan.

1 Audran (Armand).

Armurier.

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1. Agriodos (Victorien).

Finistère.

1 Chavonet (Félix).

Meuse.

1 Collin (Maurice).

Seine.

1 Bellier (Maurice); 2 Morisset (André).

Var.

1. Agriodos (Victorien).

Vienne.

1 Bellier (Maurice).

Boulanger.

CATÉGORIE « C »

Var.

1 Rabbia (André).

CATÉGORIE « D »

Garonne (Haute-).

1 Lévêque (Marcel).

Hérault.

1 Lévêque (Marcel).

Sarthe.

1 Guyot (Maurice).

Seine-et-Marne.

1 Leroy (René).

Seine-et-Oise.

1 Guyot (Maurice).

Martinique.

1 Leroy (René).

Bourrelier.

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Dantec (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Dantec (Jean).

Morbihan.

1 Evenot (Victor).

Charpentier.

CATÉGORIE « C »

Ardennes.

1 Heit (Félix).

Garonne (Haute-).

1 Pujol (Jean).

Moselle.

1 Heit (Félix).

Charpentier en fer.

CATÉGORIE « C »

Manche.

1 Yon (Henri).

Charpentier.

CATÉGORIE « D »

Corse.

1 Campa (Etienne).

Finistère.

1 Kerdraon (Albert).

Morbihan.

1 Berou (Jean).

Charpentier-tôlier.

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Troadec (Auguste).

Charron.

CATÉGORIE « C »

Manche.

1 Dinard (Pierre).

Seine-Maritime.

1 Dinard (Pierre).

Chaudronnier.

CATÉGORIE « C »

Gironde.

1 Pires (Henrique).

Chaudronnier-tôlier.

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 Dumont (Albert).

Chaudronnier.

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Ollivier (Pierre); 2 Plouzane (Goulven); 3 Kermaidic (Vincent); 4 Boennec (Raymond); 5 Lozach (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Kermaidic (Vincent).

Loire-Inférieure.

1 Plouzane (Goulven).

Morbihan.

1 Ollivier (Pierre); 2 Guegan (François).

Sarthe.

1 Lozach (Jean).

Chaudronnier-mécanicien.

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Herry (Paul).

Conducteur de véhicules.

CATÉGORIE « C »

Allier.

1 Jamier (Joseph).

Puy-de-Dôme.

1 Jamier (Joseph).

Seine.

1 Gualda (Ramon); 2 Bombili (Eugène).

Seine-Maritime.

1 Viel (Didier).

Vienne (Haute-).

1 Chambord (André).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Santerne (Amédée).

Alpes-Maritimes.

1 Lezat (François).

Garonne (Haute-).

1 Lezat (François).

Gironde.

1 Gaston (Gérard); 2 Parigi (Paul).

Landes.

1 Gaston (Gérard).

Savoie (Haute-).

1 Santerne (Amédée).

Conducteur mécanicien de véhicules.

CATÉGORIE « C »

Charente.

1 Sabatier (James).

Cher.

1 Meriau (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Côte-d'Or.

1 Trivier (Félix).

Loire-Inférieure.

1 Turpin (Jean).

Maine-et-Loire.

1 Mallet (André); 2 Louis (Jean).

Morbihan.

1 Le Meec (René); 2 Turpin (Jean).

Sarthe.

1 Mallet (André).

Mécanicien.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Guagenti (Ange).

Meurthe-et-Moselle.

1 Henriot (Aimé).

Puy-de-Dôme.

1 Durand (Jean-Marie).

Rhône.

1 Carra (Eugène).

Seine-et-Oise.

1 Warin (Albert).

Var.

1 Guagenti (Ange).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Chapelle (Victorin); 2 Deidier (Jean-Louis).

Bouches-du-Rhône.

1 Deidier (Jean-Louis).

Côtes-du-Nord.

1 Raoul (Louis); 2 Prigent (Jean).

Finistère.

1 Raoul (Louis); 2 Cariou (Hervé); 3 Guena (Albert); 4 Plouzane (Goulven); 5 Guiziou (François); 6 Prigent (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Rouzic (Philibert).

Indre-et-Loire.

1 Poireau (Eugène).

Landes.

1 Bidot (Christian).

Loire-Inférieure.

1 Fruneau (Michel); 2 Plouzane (Goulven); 3 Février (Eugène); 4 Chevalier (Emile); 5 Chanson (Henri).

Maine-et-Loire.

1 Poireau (Eugène).

Meurthe-et-Moselle.

1 Lagney (Fernand).

Morbihan.

1 Jegouzo (Alexis); 2 Mercier (Louis); 3 Le Rouzic (Philibert); 4 Cargouet (Joseph); 5 Fruneau (Michel); 6 Février (Eugène); 7 Chanson (Henri); 8 Kerrien (Henri).

Nord.

1 Dercle (Albert).

Rhin (Bas-).

1 Goetter (Joseph); 2 Barisy (Raymond).

Seine.

1 Lagney (Fernand).

Var.

1 Chapelle (Victorin).

Cordonnier.

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Brehier (Jean).

Hérault.

1 Parisot (Pierre).

Jura.

1 Hattermann (Joseph).

Manche.

1 Jade (Jean).

Morbihan.

1 Payen (Roger); 2 Jade (Jean).

Moselle.

1 Rubeck (Georges).

Nord.

1 Deswarte (Adolphe); 2 Brugalay (Alphonse).

Pyrénées-Orientales.

1 Parisot (Pierre).

Rhin (Bas-).

1 Kuhn (Georges); 2 Laurent (Henri).

Rhin (Haut-).

1 Laurent (Henri).

Rhône.

1 Seve (Pierre); 2 Vouillon (Joseph).

Saône-et-Loire.

1 Seve (Pierre).

Seine-et-Marne.

1 Rubeck (Georges).

CATÉGORIE D

Dordogne.

1 Roguet (Gérard).

Gironde.

1 Roguet (Gérard).

Cuisinier.

CATÉGORIE « C »

Indre-et-Loire.

1 Fougeroux (Gilbert).

Moselle.

1 Jallat (Maurice).

Puy-de-Dôme.

1 Jallat (Maurice).

Seine.

1 Dupont (Maurice); 2 Aujard (Marcel); 3 Bizet (Paul).

CATÉGORIE D

Côte-d'Or.

1 Ber (Roger).

Doubs.

1 Ber (Roger).

Rhin (Bas-).

1 Fichter (Auguste).

Rhin (Haut-).

1 Fichter (Auguste).

Seine.

1 Mounier (Marcellin).

Vienne (Haute-).

1 Mounier (Marcellin).

Electricien.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Wislez (Marie).

Côtes-du-Nord.

1 Treguer (Michel).

Finistère.

1 Doulou (François); 2 Gueguen (Hervé); 3 Treguer (Michel).

Gard.

1 Wislez (Marie).

Gironde.

1 Potier (René).

Morbihan.

1 Raphalen (Alexandre).

Moselle.

1 Nagel (Gérard).

Nord.

1 André (Emile).

Pyrénées (Basses-).

1 Potier (René).

Rhin (Bas-).

1 Adam (Jean); 2 Nagel (Gérard).

Seine.

1 Rolland (Robert).

Var.

1 Chesnaud (Edouard).

CATÉGORIE « D »

Charente.

1 Durousseau (Alphonse).

Finistère.

1 Gouriou (Guillaume); 2 Le Gall (Robert); 3 Cadiou (Denis); 4 Salaun (François); 5 Le Goff (Pierre); 6 Calvez (Jean).

Gironde.

1 Calvez (Jean).

Loire-Inférieure.

1 Abalea (Joseph); 2 Rouge (Guy).

Maine-et-Loire.

1 Lalonde (René).

Morbihan.

1 Hillion (Pierre); 2 Salaun (François).

Rhin (Bas-).

1 Sailer (Charles); 2 Dietrich (Fernand).

Rhin (Haut-).

1 Dietrich (Fernand).

Sarthe.

1 Guillou (Maurice); 2 Lalonde (René).

Var.

1 Vial (Honoré); 2 Le Roy (Joseph).

Aide-électricien.

CATÉGORIE « D »

Var.

1 Doucen (Roger).

Electricien-ajusteur.

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Jestin (Robert).

Electricien-monteur.

CATÉGORIE « C »

Cher.

1 Breton (Georges).

Seine.

1 Breton (Georges).

CATÉGORIE « D »

Allier.

1 Muller (Jacques).

Emondeur.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Graille (Victor).

Etameur.

CATÉGORIE « C »

Dordogne.

1 Prudent (Raymond).

Gironde.

1 Prudent (Raymond).

Ferblantier.

CATÉGORIE « C »

Dordogne.

1 Prudent (Raymond).

Gironde.

1 Prudent (Raymond).

Forgeron.

CATÉGORIE « C »

Gironde.

1 Guerif (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Lelièvre (Eugène).

CATÉGORIE « D »

Côte-d'Or.

1 Chaudron (Jean-Louis).

Finistère.

1 Kerneves (Yves).

Gard.

1 Bouhelier (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Périgord (Pierre).

Rhin (Bas-).

1 Zeitter (Adolphe).

Rhin (Haut-).

1 Zeitter (Adolphe).

Tarn-et-Garonne.

1 Périgord (Pierre).

Mécanicien-forgeron.

CATÉGORIE « C »

Eure-et-Loir.

1 Person (Georges).

Seine.

1 Person (Georges).

Graveur.

CATÉGORIE « D »

Morbihan.

1 Coulin (Jean).

Graveur-appareilleur

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Kermarrec (Louis); 2 Le Borgne (Laurent).

Loire-Inférieure.

1 Pesqueur (Joseph).

Morbihan.

1 Pesqueur (Joseph).

Horloger.

CATÉGORIE « C »

Rhin (Bas-).

1 Spohr (Charles).

Rhin (Haut-).

1 Spohr (Charles).

Jardinier.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Canavaggio (Jacques).

Finistère.

1 Le Meur (Ernest).

Loire.

1 Bernard (Pierre).

Nord.

1 Calvanus (Alfred).

Pyrénées (Basses-).

1 Bourdette-Lembeye (Vincent).

Pyrénées (Hautes-).

1 Bourdette-Lembeye (Vincent).

Rhin (Bas-).

1 Lang (Jean).

Rhône.

1 Bernard (Pierre).

Seine.

1 Pete (Lucien); 2 Brisset (Raymond).

Seine-et-Oise.

1 Brisset (Raymond).

Sèvres (Deux-).

1 Moreau (Emile).

Var.

1 Canavaggio (Jacques).

Vienne.

1 Bertrand (Adrien).

Aide-jardinier.

CATÉGORIE « C »

Aisne.

1 Perrier (Louis).

Charente-Maritime.

1 Guillemet (Maurice).

Finistère.

1 Le Meur (Ernest).

Sèvres (Deux-).

1 Guillemet (Maurice).

CATÉGORIE « D »

Loiret.

1 Pesty (Norbert).

Seine-et-Marne.

1 Pesty (Norbert).

Maçon.

CATÉGORIE « C »

Aude.

1 Bravin (Giacinto).

Bouches-du-Rhône.

1 Gambetta (François); 2 Gallorini (Fernand).

Côtes-du-Nord.

1 Daniel (Georges).

Drôme.

1 Tollemer (Bien-Aimé).

Finistère.

1 Daniel (Georges); 2 Gouriou (Paul); 3 Kerguiduff (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Tribodet (Alfred); 2 Coquin (Prudent); 3 Tiniot (Richard).

Meurthe-et-Moselle.

1 Brand (Louis).

Morbihan.

1 Gouriou (Paul).

Puy-de-Dôme.

1 Tollemer (Bien-Aimé).

Rhin (Bas-).

1 Broggini (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Broggini (Jean).

Seine.

1 Grépeau (Marcel); 2 Bastier (Basile); 3 Kerguiduff (Jean).

Seine-Maritime.

1 Levasseur (Louis).

CATÉGORIE « D »

Charente.

1 Pauli (Pierre).

Eure-et-Loir.

1 Evrard (Raymond).

Finistère.

1 Kerebel (Pierre); 2 Creff (Jean-Louis); 3 Kermaidic (Jean).

Hérault.

1 Pauli (Pierre).

Morbihan.

1 Fravalo (Eugène).

Var.

1 Huguen (René).

Maréchal ferrant.

CATÉGORIE « D »

Côte-d'Or.

1 Trivier (Félix).

Menuisier.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Rouyre (Aimé).

Ardennes.

1 Heit (Félix).

Aude.

1 Subreville (François).

Bouches-du-Rhône.

1. Michel (Joseph); 2 Rouyre (Aimé).

Corrèze.

1 Grégoire (Clément).

Dordogne.

1 Cousteille (Jean).

Eure-et-Loir.

1 Cordier (Paul).

Finistère.

1 Mercier (François); 2 Le Gallic (Yves); 3 Quéau (Nicolas); 4 Bellec (Albert).

Gard.

1 Gueguen (Yves).

Garonne (Haute-).

1 Pujol (Jean); 2 D'Angelo (Eloi).

Gironde.

1 D'Angelo (Eloi).

Hérault.

1 Gueguen (Yves); 2 Subreville (François).

Ille-et-Vilaine.

1 Sebastien (Armand); 2 Day (Jean); 3 Mauvieux (Roland); 4 Coquaud (Paul).

Landes.

1 Clave (René).

Loire-Inférieure.

1 Papon (Félix).

Loiret.

1 Nioche (Maurice).

Mayenne.

1 Mauvieux (Roland).

Meurthe-et-Moselle.

1 Garzandat (René).

Morbihan.

1 Le Gallic (Yves); 2 Rouille (Louis).

Moselle.

1 Garzandat (René); 2 Thomas (René); 3 Heit (Félix).

Nord.

1 Delebecq (Léon).

Rhin (Bas-).

1 Martz (Pierre); 2 Michel (Edouard).

Rhin (Haut-).

1 Martz (Pierre); 2 Michel (Edouard).

Savoie.

1 Sandon (André).

Seine.

1 Queau (Nicolas); 2 Cheminant (Serge); 3 Grégoire (Clément); 4 Duval (Henri).

Seine-et-Oise.

1 Sebastien (Bernard); 2 Cheminant (Serge).

Var.

1 Mercier (François); 2 Michel (Joseph).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Cerutti (Raphaël); 2 Gineste (André).

Côtes-du-Nord.

1 Jestin (Pierre).

Finistère.

1 Auffret (Julien); 2 Bourbigot (Henri); 3 Tanguy (François); 4 Coz (Jean); 5 Le Meur (Michel); 6 Pouliquen (Jean); 7 Jestin (Pierre); 8 Bouguen (Armand).

Garonne (Haute-).

1 Solis (Théodule).

Gironde.

1 Grall (Louis).

Loire-Inférieure.

1 Le Guen (Tanguy).

Manche.

1 Bonnemain (Louis).

Marne.

1 Lange (René).

Morbihan.

1 Lucas (Joseph); 2 Tanguy (François).

Oise.

1 Le Guen (Tanguy).

Pyrénées-Orientales.

1 Gineste (André).

Rhin (Haut-).

1 Schmitt (Joseph).

Rhône.

1 Perrin (Louis).

Sarthe.

1 Gauclin (Maurice).

Seine.

1 Auffret (Julien).

Var.

1 Peres (Joseph); 2 Cerutti (Raphaël).

Menuisier-charpentier.

CATÉGORIE « C »

Charente.

1 Vallin (René).

Gironde.

1 Veyrinas (Joseph).

Var.

1 Vildard (Ernest).

Vienne (Haute-).

1 Veyrinas (Joseph).

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Reilhac (Claude).

Menuisier-ébéniste.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Gougnon (Guy).

Charente-Maritime.

1 Plat (Lucien).

Ille-et-Vilaine.

1 Pannetier (Théodore).

Indre-et-Loire.

1 Helan (Rogatien).

Seine.

1 Pannetier (Théodore); 2 Gougnon (Guy).

Vienne.

1 Plat (Lucien).

Alger.

1 Xamena (Antoine).

CATÉGORIE « D »

Côte-d'Or.

1 Guedeney (Roger).

Garonne (Haute-).

1 Risal (Antoine).

Gironde.

1 Risal (Antoine).

Ille-et-Vilaine.

1 Vallée (Roger).

Sarthe.

1 Vallée (Roger).

Ebéniste.

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Peton (Guy).

Nord.

1 Plancqueel (Roger).

Seine-Inférieure.

1 Peton (Guy).

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Landure (Yves).

Raboteur.

CATÉGORIE « C »

Rhin (Haut-).

1 Zilliox (Léon).

Territoire de Belfort.

1 Zilliox (Léon).

CATÉGORIE « D »

Pyrénées (Hautes-).

1 Jacqueray (Antonin).

Martinique.

1 Jacqueray (Antonin).

Magasinier.

CATÉGORIE « D »

Var.

1 Blauhellig (Emile).

Monteur d'atelier.

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Gourmelon (Yves).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Quere (Julien).

Monteur en chauffage central

CATÉGORIE « C »

Puy-de-Dôme.

1 Amblard (Maurice).

Rhin (Bas-).

1 Sprecher (Théodore).

Rhin (Haut-).

1 Sprecher (Théodore).

Mouleur.

CATÉGORIE « C »

Loire.

1 Thouvenot (Jean-Marie).

CATÉGORIE « D »

Meuse.

1 Devingt (André).

Motoriste.

CATÉGORIE « D »

Morbihan.

1 Guegan (François).

Ouvrier d'entretien.

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 Andrzejenwski (Stanislas).

Seine-et-Oise.

1 Andrzejenwski (Stanislas).

CATÉGORIE « D »

Seine.

1 Benon (Robert).

Peintre.

CATÉGORIE « C »

Côtes-du-Nord.

1 Lavanant (Paul) ; 2 Le Floch (Yves).

Finistère.

1 Lavanant (Paul) ; 2 Le Floch (Yves).

Ille-et-Vilaine.

1 Colombier (Maurice).

Mayenne.

1 Segretain (André).

Morbihan.

1 Le Caillec (Jean-Marie) ; 2 Chauprade (Marcel).

Nord.

1 Marquis (Marius).

Rhin (Haut-).

1 Haby (Marcel).

Sarthe.

1 Segretain (André).

Seine.

1 Petit (André) ; 2 Schittulli (Joseph) ; 3 Girard (Armand) ; 4 Smolarz (Stanislas) ; 5 Andrzejenwski (Stanislas).

Seine-et-Oise.

1 Andrzejenwski (Stanislas).

Vienne (Haute-).

1 Chauprade (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Le Floch (Louis).

Dordogne.

1 Dubost (Roger).

Gironde.

1 Dubost (Roger).

Var.

1 Le Floch (Louis).

Plâtrier.

CATÉGORIE « C »

Rhône.

1 Debeaune (Joseph).

Plombier.

CATÉGORIE « C »

Puy-de-Dôme.

1 Amblard (Maurice).

Rhin (Bas-).

1 Toudic (Yves).

Sarthe.

1 Perrussel (Julien).

Seine.

1 Toudic (Yves).

Seine-Maritime.

1 Vandergeenst (René).

CATÉGORIE « D »

Seine-Maritime.

1 Molnar (Gyula).

Plombier-zingueur.

CATÉGORIE « C »

Ille-et-Vilaine.

1 Micault (Pierre).

Chef monteur radio-électricien.

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Salou (Paul).

Radio-électricien.

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Guilloux (Pierre).

Morbihan.

1 Guilloux (Pierre).

Sellier-bourrelier.

CATÉGORIE « C »

Ille-et-Vilaine.

1 Le Nouaille (Jean).

Morbihan.

1 Le Nouaille (Jean).

Saône-et-Loire.

1 Carteron (François).

CATÉGORIE « D »

Manche.

1 Legrain (René).

Serrurier.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Mariotti (Benoît).

Ille-et-Vilaine.

1 Pouessel (Aristide).

Seine.

1 Savidan (Roger).

Seine-et-Oise.

1 Bruley (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Loire-Inférieure.

1 Mary (Marcel) ; 2 Le Guen (Camille).

Maine-et-Loire.

1 Mary (Marcel) ; 2 Le Guen (Camille).

Meurthe-et-Moselle

1 Mathieu (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Wustinger (Charles).

Rhin (Haut-).

1 Wustinger (Charles).

Var.

1 Guignard (Auguste).

Serrurier-forgeron.

CATÉGORIE « D »

Maine-et-Loire.

1 Meunier (Gustave).

Sarthe.

1 Meunier (Gustave).

Serrurier-soudeur.

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Cudennec (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Choblet (André).

Soudeur à l'arc.

CATÉGORIE « C »

Indre-et-Loire.

1 Brocheriou (Raymond).

Seine.

1 Retouse (Alfred).

Constantine.

1 Elbaze Eliaou.

Soudeur autogène.

CATÉGORIE « C »

Charente.

1 Viroulaud (Henri).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Gauthier (Louis).

Aude.

1 Fourcou (René).

Jura.

1 Gauthier (Louis).

Pyrénées-Orientales.

1 Fourcou (René).

Chalumiste-découpeur.

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Sztolarcsik (Ernest).

Morbihan.

1 Sztolarcsik (Ernest).

Tailleur d'habits.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Orivelle (Marcel).

Calvados.

1 Etienne (François).

Côtes-du-Nord.

1 Etienne (François).

Finistère.

1 Penven (Pierre).

Gard.

1 Julian (Antoine); 2 Bastide (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Le Rouzic (Pierre).

Hérault.

1 Julian (Antoine); 2 Bastide (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Rouzic (Pierre).

Meurthe-et-Moselle.

1 Waller (Robert).

Moselle.

1 Waller (Robert).

Rhin (Bas-).

1 Wucher (Auguste); 2 Seeholtz (Léon); 3 Parmentier (Ernest).

Rhin (Haut-).

1 Wucher (Auguste); 2 Seeholtz (Léon).

Var.

1 Orivelle (Marcel).

Tailleur.

CATÉGORIE « D »

Côtes-du-Nord.

1 Le Boulanger (André).

Seine.

1 Le Boulanger (André).

Tourneur.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Doumas (Emile).

Loire-Inférieure.

1 Camus (Georges).

Loiret.

1 Bauthamy (Guy).

Rhin (Bas-).

1 Gross (Auguste).

Rhône.

1 Fraysse (Jean-Baptiste).

Seine-Maritime.

1 Camus (Georges).

CATÉGORIE « D »

Charente.

1 Fort (René).

Morbihan.

1 Robic (Jean); 2 Hibois (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Dietrich (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Drappier (Louis).

Sarthe.

1 Caillon (Bernard).

Territoire de Belfort.

1 Drappier (Louis).

Manœuvre spécialisé.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Penchenat (Jacques); 2 Ciais (Charles); 3 Jullien (Maurice); 4 Longobardi (Antoine).

Ardèche.

1 Grangier (Louis).

Aude.

1 Delonca (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

1 Duthu (Jean); 2 Fournier (Eugène); 3 Vico (Honoré); 4 Vedric (Antoine); 5 Longobardi (Antoine); 6 Esposito (Antoine); 7 Silberich (Julien); 8 Champourian (Fernand); 9 Licciardi (Jean); 10 Dallest (Georges); 11 Grangier (Louis).

Charente.

1 Jousseaume (Emile).

Charente-Maritime.

1 Jousseaume (Emile).

Cher.

1 Rippar (Pierre).

Côte-d'Or.

1 Penchenat (Jacques); 2 Vernet (Elie); 3 Tassin (Gilbert); 4 Carteret (Raymond); 5 Druinot (Roger); 6 Bencib Ahmed.

Côtes-du-Nord.

1 Tosser (Lucien); 2 Thomas (Pierre); 3 Le Ball (Guillaume); 4 Gerard (Gaston).

Dordogne.

1 Mortessagne (René).

Doubs.

1 Bencib Ahmed.

Finistère.

1 Dubois (Marcel); 2 Alan (Pierre); 3 Gueguen (Hervé); 4 Tosser (Lucien); 5 Keraval (Louis-Marie); 6 Bleunven (Jean-François); 7 Le Diraison (Jean); 8 Le Borgne (Germain); 9 Hilliard (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Gosio (Tranquille, dit Ernest); 2 Fouassie (Antoine); 3 Cogules (Joseph); 4 Soler (Marcel); 5 Dallest (Georges).

Hérault.

1 Delonca (Joseph).

Ille-et-Vilaine.

1 Cordonnier (Ange); 2 Lhermenier (Pierre); 3 Orain (Francis); 4 Thomas (Pierre); 5 Le Moine (Roger); 6 Choblet (André); 7 Vauleon (Albert); 8 Fortin (Vital); 9 Besnard (Alexandre); 10 Hilliard (Louis); 11 Rollais (Pierre); 12 Hamon (Marie-Ange); 13 Le Bail (Guillaume); 14 Huet (Pierre); 15 Fretel (Francis); 16 Busnel (André); 17 Gérard (Gaston).

Indre.

1 Collet (Henri); 2 Pradeau (Jean).

Indre-et-Loire.

1 Ribreau (Jean); 2 Collet (Henri).

Loire.

1 Reynaud (Régis).

Loire-Inférieure.

1 Thibaud (Pierre); 2 Keraval (Louis-Marie); 3 Gros (Raymond); 4 Turpin (Valentin); 5 Rollais (Pierre); 6 Ricordeau (Jules); 7 Prin (Georges); 8 Dauly (André).

Loiret.

1 Jutteau (Henri).

Maine-et-Loire.

1 Turpin (Valentin).

Marne (Haute-).

1 Rippart (Pierre).

Mayenne.

1 Dubois (Marcel).

Meurthe-et-Moselle.

1 Briois (Jean); 2 Hanen (Emile).

Morbihan.

1 Gros (Raymond); 2 Le Diraison (Jean); 3 Payen (Roger); 4 Rohan (René).

Moselle.

1 Barth (Eric).

Nord.

1 Lievens (Auguste); 2 Duchâteau (Louis).

Puy-de-Dôme.

1 Marchat (Lucien).

Pyrénées (Basses-).

1 Bourdette-Lembeye (Vincent); 2 Gosio (Tranquille, dit Ernest).

Pyrénées (Hautes-).

1 Bourdette-Lembeye (Vincent); 2 Paindavoine (Camille); 3 Dupeyron (René).

Rhin (Bas-).

1 Boehler (Marius).

Rhin (Haut-).

1 Lambert (Jean).

Rhône.

1 Larribe (Jean-Marie); 2 Munoz (Diégo).

Saône (Haute-).

1 Tassin (Gilbert).

Seine.

1 Le Morvan (Emmanuel); 2 Lemare (Bernard).

Seine-et-Oise.

1 Warin (Albert).

Var.

1 Fournier (Eugène); 2 Jullien (Maurice).

Vienne (Haute-).

1 Mortessagne (René); 2 Faye (Albin); 3 Pradeau (Jean).

Yonne.

1 Lemeux (Roger).

CATÉGORIE « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Colombani (Antoine); 2 Brahim (Ahmed).

Charente.

1 Gavallet (Roland).

Côte-d'Or.

1 Chenevoy (Pierre); 2 Brugniot (Jean).

Côtes-du-Nord.

1 Philippot (Joseph).

Finistère.

1 Hervé (Jean); 2 Lelly (Joseph); 3 Uguen (Jean-Marie); 4 Le Guen (Albert); 5 Le Page (François); 6 Vigouroux (Goulven); 7 Le Stanc (Jean-François); 8 Polard (Jean); 9 Velly (François); 10 Prouff (François); 11 Bougaran (Elie); 12 Cardinal François); 13 Queffelec (Jean-Louis); 14 Le Meur (Michel); 15 Le Gal (Jean-Marie); 16 Le Berre (Sébastien); 17 Philippot (Joseph); 18 Mentec (Joseph); 19 Merour (Jean); 20 Kernen (Etienne); 21 Cam (François); 22 Bozoc (François); 23 Le Gal (Lucien); 24 Bourhis (Nicolas); 25 Morvan (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Anouilh (Bernard); 2 Mar (Clément).

Gironde.

1 Jaccou (André).

Hérault.

1 Djennad (Saïd).

Ille-et-Vilaine.

1 Heudes (Maurice); 2 Audic (Mathurin).

Indre-et-Loire.

1 Beaujouan (Louis).

Loire.

1 Bouzidi (Hacène).

Loir-et-Cher.

1 Beaujouan (Louis).

Loire-Inférieure.

1 Allory (André); 2 Penneqûeine (Pierre); 3 Jaccou (André); 4 Mahé (Alband).

Morbihan.

1 Hervé (Jean); 2 Evanno (Jean-François); 3 Peltier (Joseph); 4 Le Guillas (Mathurin); 5 Le Gal (Jean-Marie); 6 Mentec (Joseph); 7 Merour (Jean); 8 Briki (Saïd); 9 Kernen (Etienne); 10 Le Lannier (Jean); 11 Le Gal (Lucien); 12 Audic (Mathurin).

Moselle.

1 Djennad (Saïd).

Nord.

1 Pennequeine (Pierre).

Oise.

1 Rougeau (Serge).

Rhin (Bas-).

1 Agagna (Bénalia).

Sarthe.

1 Saadi (Slimane); 2 Mohamed ben M'Hamed.

Somme.

1 Belguet (Hocine).

Tarn-et-Garonne.

1 Anouilh (Bernard).

Var.

1 Paris (Jean); 2 Heudes (Maurice); 3 Colombani (Antoine); 4 Balikian (Marcel).

Oran.

1 Slimane Djilali.

EMPLOIS FÉMININS

Préposée téléphoniste.

CATÉGORIE « D »

Isère.

1 Darbon (Marie-Louise).

Rhône.

1 Darbon (Marie-Louise).

Employée de bureau dactylographe.

CATÉGORIE « E »

Alpes-Maritimes.

1 Vila (Geneviève).

Var.

1 *bis* Vila (Geneviève).

OUVRIÈRE SPÉCIALISÉE

Calqueuse.

Pyrénées (Hautes-).

1 Abadie (Germaine).

Coupeuse.

Bouches-du-Rhône.

1 Brun (Marie).

Finistère.

1 Goasduff (Rosalie).

Rhin (Bas-).

1 Bieber (Hildegarde).

Couturière.

Aveyron.

1 Darolles (Jeanne).

Charente-Maritime.

1 Neron (Emilienne); 2 Reneaud (Berthe).

Finistère.

1 Lemeau (Jeanne); 2 Calvez (Marie); 3 Lagadic (Reine).

Garonne (Haute-).

1 Doussot (Céline); 2 Darolles (Jeanne).

Gironde.

1 Dufrenoy (Marthe); 2 Dussier (Marie).

Indre-et-Loire.

1 Mardon (Madeleine); 2 Aubineau (Jeanne).

Jura.

1 Serpollet (Marie).

Morbihan.

1 Mahé (Radegonde); 2 Kergoat (Emilienne); 3 Le Pipe (Lucienne).

Puy-de-Dôme.

1 Ossedat (Yvonne); 2 Audet (Marie).

Rhin (Bas-).

1 Kopf (Jeanne); 2 Muntzinger (Marguerite); 3 Ott (Augustine); 4 Kruch (Marguerite).

Rhône.

1 Serpollet (Marie).

Territoire de Belfort.

1 Demuth (Marguerite).

Couturière-lingère.

Côte-d'Or.

1 Schiele (Yvonne).

Finistère.

1 Fave (Yvonne); 2 Kersale (Anne).

Ille-et-Vilaine.

1 Fleury (Antoinette).

Isère.

1 Vidal (Henriette).

Morbihan.

1 Kersale (Anne).

Nord.

1 Hennebel (Paulette).

Puy-de-Dôme.

1 Lacour (Clotilde).

Pyrénées-Orientales.

1 Huc (Maria).

Seine.

1 Le Faou (Maria); 2 Grandmontagne (Maria); 3 Rouillay (Suzanne); 4 Guillaume (Suzanne); 5 Dietrich (Hélène); 6 Senequier (Germaine); 7 Gardette (Charlotte); 8 Perron (Emilienne); 9 Gottesdiener (Estera); 10 Gourdji (Mathilde); 11 Lagarde (Germaine); 12 Caron (Octavie); 13 Saumon (Jeanne); 14 Challine (Suzanne).

Seine-et-Oise.

1 Gayet (Marie); 2 Perron (Emilienne); 3 Challine (Suzanne).

Lingère-tailleuse.

Bouches-du-Rhône.

1 Guyot (Eva).

Lingère.

Aisne.

1 Pernet (Augusta).

Aude.

1 Cals (Augusta).

Bouches-du-Rhône.

1 Eymard (Berthe).

Corrèze.

1 Bertrand (Paulette); 2 Chabrillanges (Ida).

Drôme.

1 Duby (Marie-Louise).

Finistère.

1 Cardet (Marie); 2 Le Bris (Jeanne); 3 Le Goyat (Renée); 4 Menguy (Marie); 5 Crenn (Suzanne); 6 Moulinet (Aline).

Gard.

1 Nouvel (Joséphine).

Garonne (Haute-).

1 Calvayrac (Jeanne); 2 Pavan (Jeanne).

Gironde.

1 Barbaste (Marie).

Hérault.

1 Cals (Augusta).

Indre-et-Loire.

1 Salle (Joséphine).

Isère.

1 Eymard (Berthe); 2 Duby (Marie-Louise).

Loire-Inférieure.

1 Santerre (Geneviève).

Morbihan.

1 Daniel (Philomène); 2 Alexandre (Irène).

Nièvre.

1 Thinat (Augustine).

Seine.

1 Thinat (Augustine); 2 Bertrand (Paulette); 3 Delissus (Isabelle); 4 Calvayrac (Jeanne); 5 Grandmontagne (Maria); 6 Gardette (Charlotte); 7 Cocheteux (Fernande); 8 Saumon (Jeanne); 9 Aubert (Albertine); 10 Martialet (Marie).

Seine-et-Oise.

1 Delissus (Isabelle).

Tarn.

1 Bardou (Albanie).

Var.

1 Pomier (Etiennette).

Vienne (Haute-).

1 Chabrillanges (Ida); 2 Barataud (Marie-Catherine).

Culottière.

Seine.

1 Maréchal (Agnès).

Confectionneuse.

Indre-et-Loire.

1 Arnault (Marie).

Seine-et-Oise.

1 Arnault (Marie).

Mécanicienne.

Indre-et-Loire.

1 Desormeaux (Madeleine).

Marne.

1 Maricot (Marie-Thérèse).

Piqueuse de chaussures.

Finistère.

1 Bernard (Louise).

Morbihan.

1 Bernard (Louise).

Cuisinière.

Indre-et-Loire.

1 Maugueret (Hélène).

Seine.

1 Maugueret (Hélène).

Var.

1 Richard (Joséphine).

Réparatrice de voilures de parachutes.

Bouches-du-Rhône.

1 Renaud (Marie-Louise).

Manœuvre spécialisée.

Ardèche.

1 Serpollet (Marie).

Ariège.

1 Bonnel (Julie).

Aude.

1 Cals (Augusta).

Bouches-du-Rhône.

1 Bartolomei (Julienne); 2 Caso (Cécile); 3 Petri (Marie); 4 Ben Assayag (Fortunée); 5 Antoine (Elise); 6 Avondet (Anna); 7 Sabatier (Doria); 8 Maury (Marie), 9 Peronnet (Lucie); 10 Boudet (Henriette); 11 Susini (Yvonne); 12 Castellan (Maria); 13 Gianoglio (Etiennette).

Calvados.

1 Auffret (Juliette).

Cher.

1 Renard (Jeanne).

Corrèze.

1 Chabrillanges (Ida).

Corse.

1 Susini (Yvonne).

Côte-d'Or.

1 Barbier (Renée); 2 Gouerec (Marie).

Côtes-du-Nord.

1 Jambon (Alice).

Drôme.

1 Crozier (Juliette).

Finistère.

1 Cardet (Marie-Louise); 2 Pencreac'h (Françoise); 3 Le Bourhis (Félicie); 4 Kerangoff (Thérèse); 5 Taneau (Catherine); 6 Jambon (Alice); 7 Bernard (Louise); 8 Merceur (Marie-Françoise); 9 Saliou (Ambroisine); 10 Le Borgne (Anne); 11 Le Moigne (Louise); 12 Helies (Marie); 13 Guengant (Augustine).

Garonne (Haute-).

1 Besset (Jeanne); 2 Baudichaud (Catherine); 3 Cucu (Yvonne); 4 Reber (Maria); 5 Delsol (Marie-Louise); 6 Iche (Simone); 7 Noirot (Marcelle); 8 Revillon (Marie); 9 Victor (Pilar).

Hérault.

1 Perrier (Jeanny); 2 Cals (Augusta); 3 Seville (Marie).

Ille-et-Vilaine.

1 Rouxel (Marie); 2 Colliot (Elisa); 3 Maillard (Victorine).

Indre-et-Loire.

1 Lemeur (Suzanne); 2 Robin (Germaine).

Landes.

1 Pothin (Madeleine).

Loire.

1 Fanget (Laurence); 2 Paul (Lucie).

Loire-Inférieure.

1 Gendron (Madeleine); 2 Tanguy (Germaine); 3 Lallemand (Adélaïde); 4 Mocquillon (Marie-Thérèse); 5 Erbet (Adeline); 6 Cercle (Albertine).

Loiret.

1 Garnier (Henriette).

Lot.

1 Comps (Pétra).

Meurthe-et-Moselle.

1 Thiery (Louise).

Meuse.

1 Charton (Marie).

Morbihan.

1 Le Floch (Marie-Thérèse); 2 Tanneau (Catherine); 3 Daniel (Philomène); 4 Bernard (Louise); 5 Le Floch (Marie); 6 Largouet (Anne); 7 Maillard (Victorine).

Moselle.

1 Fisseau (Adrienne); 2 Federspiel (Louise); 3 Port (Louise).

Nièvre.

1 Planchard (Emilienne).

Nord.

1 Truchet (Estelle).

Pas-de-Calais.

1 Caboche (Yvonne); 2 Truchet (Estelle).

Puy-de-Dôme.

1 Basmaison (Maria); 2 Chambon (Henriette).

Rhin (Bas-).

1 Roser (Jeanne).

Rhône.

1 Favier (Marie); 2 Vial (Colomba); 3 Boix (Maria); 4 Pointet (Jeanne); 5 Frasseren (Marie); 6 Roux (Marie); 7 Gurnaud (Lucienne).

Savoie.

1 Roullier (Germaine); 2 Fernandez (Germaine); 3 Wyon (Germaine).

Seine.

1 Noël (Clara); 2 Auffret (Juliette); 3 Le Guerer (Madeleine); 4 Le Floch (Marie); 5 Largouet (Anne); 6 Narbonne (Marie-Louise); 7 Gouerec (Marie); 8 Wyon (Germaine); 9 Victor (Pilar).

Seine-Maritime.

1 Noël (Clara).

Seine-et-Oise.

1 Le Guerer (Madeleine); 2 Galerne (Alice).

Tarn.

1 Besset (Jeanne); 2 Iche (Simonne).

Tarn-et-Garonne.

1 Baudichaud (Catherine).

Var.

1 Rival (Emilienne); 2 Sampieri (Marie-Antoinette); 3 Bauchiere (Marcelle); 4 Richard (Joséphine); 5 Petri (Marie); 6 Seville (Marie); 7 Serpollet (Marie); 8 Trebaol (Isabelle).

Vienne (Haute-).

1 Chabrillanges (Ida); 2 Leroy (Germaine); 3 Fargeas (Valentine); 4 Narbonne (Marie-Louise).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

EMPLOI MASCULIN

Agent technique des eaux et forêts.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Dubor (Marcel).

Côte-d'Or.

3 Boinel (Paul).

Rhin (Haut-).

2 Soboles (François).

Saône (Haute-).

1 Fauvart (Bernard); 2 Politoff (Daniel).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Breuze (Léon).

Ardennes.

4 Taviot (Gaston).

Corse.

2 *bis* Giannetti (Jacques).

Ille-et-Vilaine.

7 Colombel (Marcel).

Marne (Haute-).

10 Chabre (Clément).

Meuse.

4 Viauzelange (Louis); 5 Couture (Gabriel).

Puy-de-Dôme.

2 Patie (André).

Saône (Haute-).

6 Larrieu (Jean); 7 Bonato (Giovanni).

Services vétérinaires.

EMPLOI MASCULIN

Secrétaire de direction des écoles nationales vétérinaires.

CATÉGORIE « D »

Garonne (Haute-).

1 Blanque (Robert).

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Secrétariat d'Etat aux forces armées (guerre).

EMPLOIS MASCULINS

Gardien de salle au musée de l'armée.

CATÉGORIE « C »

1 Boucaud (Jean).

CATÉGORIE « D »

1 Fiquet (Jean); 2 Viennot (Maurice).

Garçon de bureau au musée de l'armée.

CATÉGORIE « C »

1 Berro (Antoine); 2 Spiegel (Georges); 3 Elleboode (Emile); 4 Barthère (Louis).

CATÉGORIE « D »

1 Sanquer (Jean); 2 Viennot (Maurice).

Gaservier en France.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Riou (Raymond); 2 Ferreol (André); 3 Payot (Louis).

Aisne.

1 Flamand (Kléber); 2 Ponchard (André); 3 Schaffer (Maurice).

Allier.

1 Garampon (Jean); 2 Meunier (Flavien); 3 Hoffmann (Paul); 4 Bergeret (François); 5 Vincent (Camille); 6 Giraud (Georges).

Alpes (Basses-).

1 Spaziani (Louis).

Alpes (Hautes-).

1 Martin (Louis); 2 Bosse (Lucien).

Alpes-Maritimes.

1 Galy (André); 2 Gras (Maurice); 3 Riou (Raymond); 4 Wagner (André); 5 Capdepon (Pierre); 6 Grall (Henri); 7 Piche (Adrien); 8 Blandin (Raymond); 9 Jounel (Joseph); 10 Poulet (Gabriel); 11 Penchenat (Jacques); 12 Picheny (Emile); 13 Verrechia (Joseph); 14 Bardie (Adrien); 15 Garofalo (François); 16 Raulin (Joseph); 17 Tur (Michel); 18 Oudoux (Victor); 19 Verdeil (Pierre); 20 Martin (Louis); 21 Zydower (Charles); 22 Gabrielli (Philippe); 23 Lagneau (Maurice); 24 Borrel (Henri); 25 Soukini (Michel); 26 Moreau (Paul); 27 Ladame (Pierre); 28 Berlolotti (Jean).

Ariège.

1 Bloque (Alphonse); 2 Bouret (Adrien).

Aube.

1 Nicolas (Fernand); 2 Jacquey (Roger).

Aude.

1 Authier (Pierre); 2 Marly (Pierre); 3 Malacamp (Roger); 4 Vincent (Léopold); 5 Armengaud (Hervé); 6 Huillet (Guy).

Bouches-du-Rhône.

CATÉGORIE « A »

1 Marceau (Léopold).

CATÉGORIE « C »

1 Galy (André); 2 Gras (Maurice); 3 Wagner (André); 4 Capdepon (Pierre); 5 Guidicelli (Grigglolo); 6 Marical (Roger); 7 Jounel (Joseph); 8 Mullier (Fernand); 9 Philippe (Abel); 10 Lagavardan (Robert); 11 Calise (Antoine); 12 Cormault (Henri); 13 Hivert (Jean); 14 Marchetto (Octave); 15 Biancarelli (Baptiste); 16 Luciani (Jean); 17 Patacchini (Ange); 18 Serafino (Vincent); 19 Bardeau (Henri); 20 Chenet (Pol); 21 Gambetta (François); 22 Carrel (Gérard); 23 Gabrielli (Philippe); 24 Buffard (Gaston); 25 Rami (Joseph).

CATÉGORIE « C »

Calvados.

1 Maire (Maurice); 2 Raulin (Joseph).

Charente.

1 Portejoie (Pierre); 2 Caduc (Antonin); 3 Corbiat (Alban); 4 Pauliat (Henri).

Corrèze.

1 Dubernard (Pierre); 2 Audrerie (André); 3 Tillet (René).

Corse.

1 Leandri (Thomas); 2 Campana (Mathieu); 3 Biancarelli (Baptiste); 4 Antonietti (Jules); 5 Marazzi (Ange).

Côte-d'Or.

CATÉGORIE « B »

1 Figon (Auguste).

CATÉGORIE « C »

1 Teiscera (Jules); 2 Bonin (Pierre); 3 Mourgeon (Henri); 4 Dard (Albert); 5 Hudelot (Daniel); 6 Dumont (René); 7 Barlet (Henri); 8 Penchenat (Jacques); 9 Cote-Colisson (Marcel); 10 Gérard (Gilbert); 11 Fromont (Robert); 12 Monin (Fernand); 13 Lenoble (Louis); 14 Chapeau (François); 15 Ballet (René); 16 Carteret (Raymond); 17 Jacquey (Roger); 18 Rabuteau (Fernand); 19 Labigand (Emile); 20 Madelenat (Camille); 21 Royer (Paul); 22 Bergeret (François); 23 Chaume (Marcel).

CATÉGORIE « C »

Côtes-du-Nord.

1 Rogue (François); 2 Carret (Raymond); 3 Kerivin (Gabriel); 4 Pelois (Louis); 5 Legrand (Jean).

Dordogne.

1 Villard (Pierre); 2 Coderc de Lacam (Gérard); 3 Jeauneau (Georges); 4 Gorce (Paul).

Doubs.

1 Mourgeon (Henri) ; 2 Cote-Colisson (Marcel) ; 3 Girard (Gilbert) ; 4 Chapeau (François) ; 5 Ferrari (Paul) ; 6 Boquin (Roger).

Drôme.

1 Viannez (Edmond) ; 2 Nicolini (Emile) ; 3 Gente (Marie) ; 4 Felipe (Albert).

Eure-et-Loir.

1 Rieuall (Joseph).

Finistère.

1 Ferrand (Jean-Marie) ; 2 Kerivin (Gabriel) ; 3 Prono (Patern) ; 4 Benoit (Jean) ; 5 Bernard (Jean) ; 6 Paugam (Jean).

Gard.

1 Vitelli (Pierre) ; 2 Izard (Louis) ; 3 Brahic (Numa) ; 4 Strotilat (Maurice) ; 5 Coste (Eugène) ; 6 Frances (Jean) ; 7 Allen (André).

Garonne (Haute-).

CATÉGORIE « B ».

1 Marchi (Louis).

CATÉGORIE « C ».

1 Dubois (Uurbain) ; 2 Larrieu (Jean) ; 3 Pages (Henri) ; 4 Saint-Jean (Marcel) ; 5 Rigal (Fernand) ; 6 Bire (Georges) ; 7 Debcasse (Jean) ; 8 Martinez (Jean) ; 9 Canesin (Emile) ; 10 Bloque (Alphonse) ; 11 Artigue (Marceau) ; 12 Beaubie (Etienne) ; 13 Bro (Ferdinand) ; 14 Bardeau (Henri) ; 15 Aussenac (Maurice) ; 16 Rafel (Maurice) ; 17 Ruffie (Antonin) ; 18 Goize (Emile) ; 19 Huillet (Guy) ; 20 Panassie (René) ; 21 Borrel (Henri) ; 22 Pechberty (Urbain) ; 23 Ourtaud (Etienne).

CATÉGORIE « C ».

Gironde.

1 Dauba (René) ; 2 Larrieu (Jean-François) ; 3 Genty (Jean) ; 4 Janssens (Henri) ; 5 Lagavardan (Robert) ; 6 Rigal (Fernand) ; 7 Rouchaleau (Henri) ; 8 Roche (Jean-Pierre) ; 9 Coderc de Lacam (Gérard) ; 10 Cornault (Henri) ; 11 Lefebvre (Martial) ; 12 Debrut (Gérard) ; 13 Corbiat (Alban) ; 14 Jeauneau (Georges) ; 15 Pineau (Georges) ; 16 Debet (Georges) ; 17 Beaubie (Etienne) ; 18 Pugibet (Jean) ; 19 Vignon (René) ; 20 Gorce (Paul) ; 21 Drouet (Gustave) ; 22 Pechberty (Urbain) ; 23 Despin (Jean).

Hérault.

1 Guiraud (Elie) ; 2 Griffeuille (Léon) ; 3 Philippe (Abel) ; 4 Authier (Pierre) ; 5 Huger (Marcel) ; 6 Pastor (Emile) ; 7 Strotilat (Maurice) ; 8 Armengaud (Hervé) ; 9 Frances (Jean) ; 10 Ruot (Jules) ; 11 Darcy (René) ; 12 Rami (Joseph).

Ille-et-Vilaine.

1 Deval (Auguste) ; 2 Carret (Raymond) ; 3 Legier (Gaston) ; 4 Pelois (Louis) ; 5 Bernard (Jean) ; 6 Legrand (Jean) ; 7 Cavalan (Pierre) ; 8 Lepinay (Léon) ; 9 Ponsot (Fernand) ; 10 Feuvrie (Armand).

Indre.

1 Moulins (Bernard) ; 2 Ciron (Jacques) ; 3 Denis (Georges) ; 4 Schaffer (Maurice).

Indre-et-Loire.

1 Guitonneau (Albert) ; 2 Berry (Jean) ; 3 Beneux (Guy) ; 4 Gasse (Gabriel) ; 5 Choury (Paul) ; 6 Pineau (Georges).

Isère.

1 Micoud (René) ; 2 Ramus (Denis) ; 3 Desaymoz (Roger) ; 4 Magi (Jean) ; 5 Bosse (Lucien) ; 6 Samuel (Saül).

Jura.

1 Fenet (Louis) ; 2 Payot (Louis).

Loir-et-Cher.

1 Boucher (Robert) ; 2 Meunier (Gilbert) ; 3 Denis (Georges).

Loire.

1 Maginot (Charles) ; 2 Frery (Benoit).

Loire-Inférieure.

1 Thibaud (Pierre) ; 2 Bœuf (François) ; 3 Voos (Henri) ; 4 Dauphas (Pierre) ; 5 Bellanger (René) ; 6 Le Miller (François) ; 7 Barteau (Maurice) ; 8 Guilbaud (Eugène) ; 9 Bothamy (Marcel) ; 10 Cavalan (Pierre) ; 11 Gerbaud (Edmond) ; 12 Goux (Ambroise) ; 13 Lesourd (Auguste) ; 14 Jubin (Charles).

Loiret.

1 Vincent (Camille) ; 2 Florentin (René) ; 3 Gauthier (Roland) ; 4 Bedlou (Jack) ; 5 Bourassin (Pierre) ; 6 Meunier (Gilbert) ; 7 Houette (Désiré).

Lot-et-Garonne.

1 Janssens (Henri) ; 2 Pages (Henri) ; 3 Vignon (René) ; 4 Fossat (François).

Maine-et-Loire.

1 Genty (Jean) ; 2 Lalouse (Eugène) ; 3 Touze (Auguste) ; 4 Touret (Marcel) ; 5 Barteau (Maurice) ; 6 Marchal (Désiré) ; 7 Antonietti (Jules) ; 8 Loriot (Jean-Baptiste) ; 9 Chartier (Henri).

Manche.

1 Feuvrie (Armand).

Marne.

1 Nicolas (Fernand) ; 2 Bertrand (René) ; 3 Fenet (Louis) ; 4 Closson (Albert) ; 5 Grandjean (Maurice) ; 6 Broutin (Joseph).

Marne (Haute-).

1 Ligout (Pierre) ; 2 Mougeot (André) ; 3 Perry (Jean).

Meurthe-et-Moselle.

1 Kellerer (Georges) ; 2 Comon (Daniel) ; 3 Munier (Eugène) ; 4 Finance (Camille) ; 5 Bachr (Pierre) ; 6 Beneux (Guy) ; 7 Claude (Léon) ; 8 Joseph (René) ; 9 Laurent (Jules) ; 10 Hauvuy (Guy) ; 11 Marchal (Désiré) ; 12 Ballet (René) ; 13 Lopes (Antoine) ; 15 Retzmanick (Louis) ; 16 Dieudonne (Serge).

Morbihan.

1 Duval (Louis) ; 2 Dauphas (Pierre) ; 3 Ferrand (Jean-Marie) ; 4 Prono (Patern) ; 5 Nicol (Jean-Baptiste) ; 6 Kerneur-Hoffmann (Paul-André) ; 7 Maire (Maurice).

Moselle.

1 Vilmin (Charles) ; 2 Comon (Daniel) ; 3 Bigeard (Robert) ; 4 Saint (Ernest) ; 5 Heberle (René) ; 6 Hauvuy (Guy) ; 7 Juving (Léon) ; 8 Maurice (Emile).

Nord.

1 De Vliegher (René) ; 2 Bourgeois (André) ; 3 Loyer (Jules) ; 4 Bachr (Pierre) ; 5 Betaz (Arthur) ; 6 Garaux (Paul) ; 7 Cocheteux (Alfred) ; 8 Parent (Robert) ; 9 Ponchard (André) ; 10 Urbanski (Hans) ; 11 Duterire (Amédée) ; 12 Demongivert (Henri) ; 13 Broutin (Joseph) ; 14 Bertolotti (Jean).

Oise.

1 Gaillot (Marcel) ; 2 Parent (Robert) ; 3 Voiment (Roger) ; 4 Canard (Marcel).

Puy-de-Dôme.

1 Lombard (Marcel) ; 2 Blondel (Adrien) ; 3 Meunier (Elavien) ; 4 Carton (Marius) ; 5 Felipe (Albert) ; 6 Coste (Eugène) ; 7 Passepont (Alphonse) ; 8 Cullell (Paul) ; 9 Ruot (Jules) ; 10 Giraud (Georges).

Pyrénées (Hautes-)

1 Dubois (Urbain) ; 2 Saint-Jean (Marcel) ; 3 Perry (Jean) ; 4 Bro (Ferdinand) ; 5 Goize (Emile) ; 6 Fossat (François) ; 7 Moreau (Paul) ; 8 Le Palaire (Alfred).

Pyrénées-Orientales.

1 Voos (Henri) ; 2 Turrier (Maximin) ; 3 Bardie (Adrien) ; 4 Tur (Michel) ; 5 Galaup (Gaston) ; 6 Casenobe (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Bigeard (Robert) ; 2 Heberle (René) ; 3 Juving (Léon).

Rhin (Haut-).

1 Maurice (Emile).

Rhône.

CATÉGORIE « A »

1 Marceau (Léolpold).

CATÉGORIE « C »

1 Guiraud (Elie); 2 Laurencon (Louis); 3 Folleas (Benoit); 4 Ferreol (André); 5 Metenier (Félix); 6 Noël (Alfred); 7 Thomas (René); 8 Samuel (Saül); 9 Frery (Benoit).

CATÉGORIE « C »

Saône-et-Loire.

1 Recordon (Louis); 2 Laurencon (Louis); 3 Dard (Albert); 4 Bouillot (Henri); 5 Thomas (René); 6 Madelenat (Camille); 7 Maitre (Louis).

Sarthe.

1 Legier (Gaston); 2 Lalouse (Eugène); 3 Touze (Auguste); 4 Touret (Marcel); 5 Boulard (Marcel); 6 Loriot (Jean-Baptiste); 7 Chenet (Pol).

Savoie.

1 Ramus (Denis); 2 Desaymoz (Roger); 3 Ponsot (Fernand); 4 Magi (Jean).

Seine.

CATÉGORIE « B »

1 Peyrard (Pierre).

CATÉGORIE « C »

1 Touzet (Maurice); 2 Maginot (Charles); 3 Loyer (Jules); 4 Delarue (Jacques); 5 Poulet (Gabriel); 6 Hyvon (Raymond); 7 Le-Palaire (Alfred); 8 Marchetto (Octave); 9 Metenier (Félix); 10 Bluteau (Roger); 11 Joly (Charles); 12 Durieux (Emile); 13 Autier (Pierre); 14 Cannet (Robert); 15 Pegar (Louis); 16 Vanderhaegen (Marius); 17 Regnault (Wilfrid); 18 Mioch (Emilien); 19 Despin (Jean).

CATÉGORIE « C »

Seine-Maritime.

1 Desannaux (Daniel); 2 Blandin (Raymond); 3 Gens (Jean); 4 Voiment (Roger).

Seine-et-Marne.

1 Lelievre (Victor); 2 Gauthier (Roland); 3 Lenoble (Louis); 4 Grandjean (Maurice).

Seine-et-Oise

1 Bonin (Pierre); 2 Lelievre (Victor); 3 Olejniczak (Stanislas); 4 Fromont (Robert); 5 Joseph (René); 6 Bluteau (Roger); 7 Joly (Charles); 8 Riouall (Joseph); 9 Garofalo (François); 10 Retzmanick (Louis); 11 Canard (Marcel); 12 Vanderhaegen (Marius); 13 Mioch (Emilien).

Tarn-et-Garonne.

1 Clavet (Albert); 2 Delcasse (Jean); 3 Martinez (Jean); 4 Canesin (Emile); 5 Aussenac (Maurice); 6 Panassie (René); 7 Lissarre (Gilbert).

Var.

1 Viannez (Edmond); 2 De Vliegher (René); 3 Grall (Henri); 4 Turrier (Maximin); 5 Guidicelli (Griggiolo); 6 Marical (Roger); 7 Ceas (Adrien); 8 Piche (Adrien); 9 Muller (Fernand); 10 Picheny (Emile); 11 Hivert (Jean); 12 Campana (Mathieu); 13 Verrecchia (Joseph); 14 Patacchini (Ange); 15 Garaux (Paul); 16 Oudoux (Victor); 17 Cullell (Paul); 18 Verdeil (Pierre); 19 Lagneau (Maurice); 20 Soukini (Michel); 21 Buffard (Gaston).

Vaucluse.

1 Leandri (Thomas); 2 Vitelli (Pierre); 3 Izard (Louis); 4 Monin (Fernand); 5 Heck (Georges); 6 Carrel (Gérard); 7 Zydower (Charles); 8 Gente (Marie).

Vendée.

1 Bœuf (François); 2 Imbert (Jean-Baptiste); 3 Guilbaud (Eugène); 4 Gerbaud (Edmond); 5 Albert (Léonce); 6 Lesourd (Auguste).

Vienne.

1 Guitonneaud (Albert); 2 Montoux (Arsène); 3 Berry (Jean); 4 Baudinière (Henri); 5 Texeraud (Raymond); 6 Albert (Léonce).

Vienne (Haute-).

1 Dubernard (Pierre); 2 Audrerie (André); 3 Roche (Jean-Pierre); 4 Lefebvre (Martial); 5 Pauliat (Henri); 6 Texeraud (Raymond); 7 Pugibet (Jean); 8 Tillet (René).

Vosges.

1 Kellerer (Georges); 2 Finance (Camille); 3 Laurent (Jules); 4 Royer (Paul).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Gardon Mollard (Jean)

Aisne.

1 Sperzagni (Jean); 2 Dupuy (Emile); 3 Jolly (Marcel).

Alpes (Basses-).

1 Abbes (Georges).

Alpes-Maritimes.

1 Lionelli (Jean); 2 Jacob (Louis); 3 Jestin (Yves); 4 Casals (Paul); 5 Giannorsi (Jean-Baptiste); 6 Felce (Charles); 7 Pogliano (Sylvain); 8 Rosati (Joseph); 9 Gregorio (Joseph); 10 Massei (Philippe); 11 Ferrière (André); 12 Mariani (François); 13 Ori (Clément).

Aude.

1 Co (Joseph); 2 Meuret (Marcel); 3 Colin (Paul); 4 Boutet (Léon).

Bouches-du-Rhône.

1 François, dit Audisio (Louis); 2 Jacob (Louis); 3 Giannorsi (Jean-Baptiste); 4 Felce (Charles); 5 Farigoule (Raymond); 6 Maillard (André); 7 Colombani (Paul); 8 Massei (Philippe); 9 Donnadei (Joseph); 10 Saint-Germain (Olivier); 11 Ferrière (André); 12 Ori (Clément).

Calvados.

1 Mariani (Xavier).

Charente.

1 Couvidat (Maxime); 2 Dejos (Marcel).

Corrèze.

1 Delon (Pierre); 2 Doulcet (Antoine).

Corse.

1 Fournier (Roger); 2 Antoni (François); 3 Poli (Pierre).

Côte-d'Or.

1 Morlat (Robert); 2 Belin (Louis); 3 Chagnot (Jean); 4 Duvernet (Marcel).

Côtes-du-Nord.

1 Hamono (Edouard); 2 Le Terrien (Emile).

Dordogne.

1 Delon (Pierre); 2 Roche (Martial).

Doubs.

1 Charton (André); 2 Renaud (Albert); 3 Coupet (Jacques).

Drôme.

1 Mauduit (Léon).

Eure.

1 Auffrere (Raymond); 2 Remy (André).

Finistère.

1 Le Men (Raymond); 2 Guenegan (Félix); 3 Jourdrouin (Corentin).

Gard.

1 Fambon (Elie); 2 Rome (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Boxberger (Jules); 2 Anouilh (Bernard); 3 Sthorez (René); 4 Boyaval (Alfred); 5 Mouisset (Marcel).

Gironde.

1 Telemaque (Edmond); 2 Dejos (Marcel); 3 Picot (Marcel).

Hérault.

1 Mondillon (Pierre); 2 Rome (Louis); 3 Sthorez (René); 4 Avallonne (Joseph); 5 Garrigues (Fernand).

Ille-et-Vilaine.

1 Gauthier (Lucien).

Indre.

1 Michaud (Marcel); 2 Bernard (Henri).

Indre-et-Loire.

1 Navarre (Georges).

Isère.

1 Avallone (Joseph).

Jura.

1 Charton (André).

Loir-et-Cher.

1 Navarre (Georges).

Loire.

1 Farigoule (Raymond).

Loire-Inférieure.

1 Le Gouriellec (Paul); 2 Combriat (Paul); 3 Pauvert (Marcel); 4 Morin (André).

Maine-et-Loire.

1 Bernard (Henri); 2 Pauvert (Marcel).

Manche.

1 Bonnemains (Louis).

Marne.

1 Dupuy (Emile).

Marne (Haute-).

1 Mielle (Marie-Pierre); 2 Guillaume (Joseph).

Meurthe-et-Moselle.

1 Gaudu (Roger); 2 Rollin (Ernest); 3 Renaud (Albert).

Morbihan.

1 Morio (Félicien); 2 Le Terrien (Emile); 3 Jourdrouin (Corentin); 4 Gauthier (Lucien).

Moselle.

1 Rollin (Ernest); 2 Fabregue (Adrien); 3 Fisne (Victor).

Nord.

1 Blanchot (Charles); 2 Boyaval (Alfred); 3 Jolly (Marcel).

Oise.

1 Livolsi (Armando).

Pyrénées-Orientales.

1 Co (Joseph); 2 Cifre (Pierre).

Rhin (Bas-).

1 Staat (Georges); 2 Moll (Lucien); 3 Renner (Aloïse); 4 Pernel (Joseph); 5 Schmidt (Michel); 6 Jung (François); 7 Vasseur (Pascal).

Rhin (Haut-).

1 Moll (Lucien); 2 Weller (Joseph); 3 Brengard (Jean); 4 Vasseur (Pascal).

Rhône.

1 Gardon-Mollard (Jean).

Saône (Haute-).

1 Thietry (Michel).

Saône-et-Loire.

1 Chagnot (Jean).

Savoie.

1 Chadenat (Louis).

Seine.

1 François, dit Audisio (Louis); 2 Odant (Albert); 3 Guenegan (Félix); 4 Télémaque (Edmond); 5 Esslinger (Clément); 6 Gaspard (Jean); 7 Rivot (André); 8 Bourgognon (Serge); 9 Heiser (Joseph); 10 Boursin (André); 11 Mouisset (Marcel); 12 Mariani (Xavier).

Seine-Maritime.

1 Le Gouriellec (Paul); 2 Remy (André).

Seine-et-Oise

1 Gaspard (Jean); 2 Rivot (André).

Tarn-et-Garonne.

1 Boxberger (Jules); 2 Anouilh (Bernard); 3 Lafon (Aimé).

Var.

1 Fournier (Roger); 2 Antoni (François); 3 Maillard (André); 4 Heiser (Joseph); 5 Colombani (Paul); 6 Mariani (François).

Vaucluse.

1 Mauduit (Léon); 2 Casals (Paul); 3 Courbet (Charles); 4 Fambon (Elie); 5 Coupet (Jacques).

Vendée.

1 Combriat (Paul); 2 Morin (André); 3 Picot (Marcel).

Vienne (Haute-).

1 Roche (Martial).

Vosges.

1 Pernel (Joseph)); 2 Guillaume (Joseph); 3 Thietry (Michel); 4 Boursin (André).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.
Rémy (Justin) (Meurthe-et-Moselle).

Casernier en Algérie.

CATÉGORIE « C »

1 Dauvergne (Lucien); 2 Galy (André); 3 Bastien (Georges); 4 Carpentier (Pierre); 5 Prévot (Georges); 6 Guitonneau (Albert); 7 Capdepon (Pierre); 8 Turrier (Maximin); 9 Guidicelli (Griggolio); 10 Marical (Roger); 11 Ceas (Adrien); 12 Guillemet (André); 13 Bourgeois (André); 14 Grégoire (Georges); 15 Brunner (Joseph); 16 Hudelot (Daniel); 17 Poulet (Gabriel); 18 Debaure (Raoul); 19 Kerjean (Théophile); 20 Bachr (Pierre); 21 Authier (Pierre); 22 Clavet (Albert); 23 Mensier (Alfred); 24 Girard (Gilbert); 25 Marty (Pierre); 26 Fris (André); 27 Verjus (Jean); 28 Martinez (Jean); 29 Plazis (Eliftéris); 30 Lanois (Robert); 31 Deneuvis (Marius); 32 Campana (Mathieu); 33 Verrecchia (Joseph); 34 Perez (Prosper); 35 Ollivier (André); 36 Felipe (Albert); 37 Antonietti (Jules); 38 Ferrer (Joseph); 39 Strotilat (Maurice); 40 Moreau (Louis); 41 Debet (Georges); 42 Garofalo (François); 43 Raulin (Joseph); 44 Autier (Pierre); 45 Gornes (Jean); 46 Chenet (Pol); 47 Cannet (Robert); 48 Cullell (Paul); 49 Gabrielli (Philippe); 50 Vignon (René); 51 Jay (René); 52 Pegar (Louis); 53 Alessandri (François); 54 Despin (Paul).

CATÉGORIE « D »

1 Forestier (Gaston); 2 Fournier (Roger); 3 Odant (Albert); 4 Auvinet (Henri); 5 Molina (Joachim); 6 Giannorsi (Jean-Baptiste); 7 Charton (André); 8 Felce (Charles); 9 Juteau (Honoré); 10 Duvernet (Marcel); 11 Courbet (Charles); 12 Roulier (Pierre); 13 Colin (Paul); 14 Cifre (Pierre); 15 Rasset (Roger); 16 Derveaux (Maurice); 17 Bourgognon (Serge); 18 Roussel (Pierre); 19 Heiser (Joseph); 20 Boursin (André); 21 Massei (Philippe); 22 Saint-Germain (Olivier); 23 Avallone (Joseph); 24 Migliacco (René); 25 Mariani (Xavier).

Casernier en Tunisie.

CATÉGORIE « C »

1 Farrugia (Claude); 2 Lagrange (Louis); 3 Soukini (Michel); 4 Galy (André); 5 Bastien (Georges); 6 Capdepon (Pierre); 7 Turrier (Maximin); 8 Guidicelli (Griggolio); 9 Marical (Roger); 10 Ceas (Adrien); 11 Guillemet (André); 12 Bourgeois (André); 13 Brunner (Joseph); 14 Hudelot (Daniel); 15 Poulet (Gabriel); 16 Debaure (Raoul); 17 Kerjan (Théophile); 18 Bachr (Pierre); 19 Authier (Pierre); 20 Clavet (Albert); 21 Girard (Gilbert); 22 Marty (Pierre); 23 Fris (André); 24 Martinez (Jean); 25 Plazis (Eleftéris); 26 Deneuvis (Marius); 27 Campana (Mathieu); 28 Verrecchia (Joseph); 29 Ollivier (André); 30 Felipe (Albert); 31 Antonietti (Jules); 32 Strotilat (Maurice); 33 Autier (Pierre); 34 Chenet (Pol); 35 Cannet (Robert); 36 Cullell (Paul); 37 Gabrielli (Philippe); 38 Vignon (René); 39 Moreau (Paul).

CATÉGORIE « D »

1 Vanderote (Désiré); 2 Fournier (Roger); 3 Odant (Albert); 4 Duvernet (Marcel); 5 Courbet (Charles); 6 Colin (Paul); 7 Cifre (Pierre); 8 Gregorio (Joseph); 9 Derveaux (Maurice); 10 Sgandurra (Corrado); 11 Bourgognon (Serge); 12 Heiser (Joseph); 13 Morin (André); 14 Massei (Philippe); 15 Saint-Germain (Olivier) 16 Avallone (Joseph); 17 Mariani (Xavier).

Agent de surveillance (ex-gardien de champ de tir).

CATÉGORIE « C »

Calvados.

1 Marical (Roger); 2 Fauvel (Louis); 3 Leclercq (Georges); 4 Bachr (Pierre); 5 Benoit (Jean); 6 Le Duc (Jean); 7 Riffault (Célestin); 8 Pelois (Louis); 9 Dagorn (Lucien); 10 Lanois (Robert); 11 Eyraud (Jacques); 12 Esnault (Joseph); 13 Beugnon (Henri); 14 Planchenault (Robert); 15 Felipe (Albert); 16 Pannecouk (Roger); 17 Meunier (Gilbert); 18 Menuge (Pierre); 19 Le Roux (Maxime); 20 Maire (Maurice); 21 Parent (Robert); 22 Merienne (César); 23 Vasco

(Nicolas); 24 Houerou (François); 25 Boulogne (Jules); 26 Ponchard (André); 27 Verdeil (Pierre); 28 Lesourd (Auguste); 29 Annear (Georges); 30 Urbanski (Hans); 31 Baillard (Jean-Paul); 32 Perin (Eugène); 33 Weirauch (Georges); 34 Postel (Ernest); 35 Gay (Eugène); 36 Drouet (Gustave); 37 Bethune (Aimé); 38 Pineau (Georges).

Creuse.

1 Dubernard (Pierre); 2 Berry (Jean); 3 Chameau (Henri); 4 Jammes (Robert); 5 Debaure (Raoul); 6 Bois (Marcel); 7 Riffault (Célestin); 8 Sassard (Jean); 9 Izard (Louis); 10 Corbiat (Alban); 11 Mandral (Robert); 12 Pauliat (Henri) 13 Texeraud (Raymond); 14 Bourbonnais (Robert); 15 Panofre, dit Panofie (Gaston); 16 Barontini (Humbert); 17 Petit Léon); 18 Pialeport (René).

Hérault.

1 Gras (Maurice); 2 Voos (Henri); 3 Prevot (Georges); 4 Genty (Jean), 5 Grall (Henri); 6 Dampierre (Lucien); 7 Jounel (Joseph); 8 Saint-Jean (Marcel); 9 Graveleau (Louis); 10 Jammes (Robert); 11 Thibault (Lucien); 12 Mario (Eugène); 13 Climent (René); 14 Vitelli (Pierre); 15 Bellot (Roger); 16 Dagorn (Lucien); 17 Gourgues (Franck); 18 Ferreol (André); 19 Beugnon (Henri); 20 Senicourt (Maxime); 21 Pastor (Emile); 22 Tiraboschi (Georges); 23 Brahic (Numa); 24 Antonietti (Jules); 25 Corbiat (Alban); 26 Mandral (Robert); 27 Dalmas (Henri); 28 Chole (Maurice); 29 Maze (Antonin); 30 Chareum (Paul); 31 Quilichini (Ours); 32 Fort (Jean); 33 Shaffer (Maurice); 34 Verdeil (Pierre); 35 Vassart (André); 36 Panofre, dit Panofie (Gaston); 37 Faugeras (Maurice); 38 Ruot (Jules); 39 Chalier (Fernand); 40 Lagneau (Maurice); 41 Darcy (René); 42 Barontini (Humbert); 43 Petit (Léon); 44 Cuisinier (Jacques); 45 Maurel (Hubert); 46 Pialeport (René); 47 Benoist Camille); 48 Vacquier (René); 49 Osmas (Adrien); 50 Corneil (Georges); 51 Gay (Eugène); 52 Lamouroux (Jean); 53 Drouet (Gustave); 54 Pierredon (Jacques); 55 Pineau (Georges).

Isère.

1 Gras (Maurice); 2 Genty (Jean); 3 Loyer (Jules); 4 Roux (Emmanuel); 5 Jounel (Joseph); 6 Graveleau (Louis); 7 Fenet (Louis); 8 Vitelli (Pierre); 9 Bellot (Roger); 10 Sassard (Jean); 11 Bolomier (Joseph-Marie); 12 Gourgues (Franck); 13 Paquet (Louis); 14 Ferreol (André); 15 Moreau (Roger); 16 Brahic (Numa); 17 Chole (Maurice); 18 Maze (Antonin); 19 Parent (Robert); 20 Quilichini (Ours); 21 Peota (Innocente); 22 Boquin (Roger); 23 Vassart (André); 24 Perin (Eugène); 25 Pignier (Auguste); 26 Donze (Georges); 27 Leplat (Marcel).

Morbihan.

1 Thibaud (Pierre); 2 Voos (Henri); 3 Carret (Raymond); 4 Stevant (Alexis); 5 Grall (Henri); 6 Ferrand (Jean-Marie); 7 Berry (Jean); 8 Marical (Roger); 9 Roux (Emmanuel); 10 Fenet (Louis); 11 Bois (Marcel); 12 Nicot (Jean-Baptiste); 13 Bachr (Pierre); 14 Benoit (Jean); 15 Le Duc (Jean); 16 Pelois (Louis); 17 Lanois (Robert); 18 Eyraud (Jacques); 19 Esnault (Joseph); 20 Moreau (Roger); 21 Launait (André); 22 Senicourt (Maxime); 23 Planchenault (Robert); 24 Olivier (André); 25 Felipe (Albert); 26 Antonietti (Jules); 27 Pannecouk (Roger); 28 Le Roux (Maxime); 29 Maire (Maurice); 30 Merienne (César); 31 Vasco (Nicolas); 32 Houerou (François); 33 Tanguy (Jean); 34 Leroux (Marcel); 35 Lesourd (Auguste); 36 Annear (Georges); 37 Urbanski (Hans); 38 Lagneau (Maurice); 39 Baillard (Jean-Paul); 40 Maurel (Hubert); 41 Benoist (Camille); 42 Postel (Ernest); 43 Bethune (Aimé).

Puy-de-Dôme.

1 Dubernard (Pierre); 2 Loyer (Jules); 3 Dampierre (Lucien); 4 Chameau (Henri); 5 Saint-Jean (Marcel); 6 Blondel (Adrien); 7 Thibault (Lucien); 8 Mario (Eugène); 9 Leclercq (Georges); 10 Climent (René); 11 Izard (Louis); 12 Paquet (Louis); 13 Gay (Louis); 14 Tiraboschi (Georges); 15 Dalmas (Henri); 16 Pauliat (Henri); 17 Meunier (Gilbert); 18 Bourbonnais (Robert); 19 Chareum (Paul); 20 Menuge (Pierre); 21 Peota (Innocente); 22 Boulogne (Jules); 23 Schaffer (Maurice); 24 Faugeras (Maurice); 25 Ruot (Jules); 26 Cuisinier (Jacques); 27 Osmas (Adrien); 28 Lamouroux (Jean).

CATÉGORIE « D »

Calvados.

1 Yven (Jean); 2 Fisne (Victor); 3 Maugoussin (Georges); 4 Voisin (Julien); 5 Lemene (Pierre); 6 Hebert (Paul); 7 Guevel (Jean); 8 Jourdrouin (Corentin); 9 Daniel (Yves); 10 Rivoal (Louis).

Creuse.

1 Delanette (Elie).

Hérault.

1 Fisne (Victor); 2 Petiot (Pierre); 3 Chadenat (Louis); 4 Germani (Ange); 5 Picart (Joseph); 6 Le Bourdon (Jacques); 7 Avallone (Joseph); 8 Delanette (Elie).

Isère.

1 Maille (Jean-Marie); 2 Bonnet (Paul); 3 Chadenat (Louis); 4 Germani (Ange); 5 Avallone (Joseph).

Morbihan.

1 Yven (Jean); 2 Morio (Félicien); 3 Petiot (Pierre); 4 Maugoussin (Georges); 5 Perrot (Albert); 6 Lemene (Pierre); 7 Combriat (Paul); 8 Hebert (Paul); 9 Guevel (Jean); 10 Le Bourdon (Jacques); 11 Jourdrouin (Corentin); 12 Daniel (Yves); 13 Rivoal (Louis).

Puy-de-Dôme.

1 Maille (Jean-Marie); 2 Bonnet (Paul); 3 Picart (Joseph).

Agent de surveillance (ex-agent secondaire des écoles militaires).

CATÉGORIE « C ».

Maine-et-Loire.

1 Mous'ardier (Marcel); 2 Soulard (Gabriel); 3 Moulins (Bernard); 4 Penot (Marcel); 5 Polo (Antoine); 6 Deneuvis (Marius); 7 Etien (Emile); 8 Guilbaud (Eugène); 9 Farre (Marius); 10 Prigent (Roger); 11 Poncin (Pierre); 12 Joly (Charles); 13 Labigand (Emile); 14 Peroy (Jean); 15 Royer (Paul); 16 Bertheux (Léonce); 17 Payot (Louis); 18 Gazaille (Adrien); 19 Benoit (Henri); 20 Osmas (Adrien); 21 Fevrier (Arsène); 22 Blanchard (Marcel); 23 Rigole (Raymond).

Rhône.

1 Crubezy (Georges); 2 Gourgues (Franck); 3 Noël (Alfred); 4 Bolleau (Robert); 5 Clastres (Albert); 6 Even (Jean); 7 Patry (Jean); 8 Verdeil (Pierre); 9 Peroy (Jean); 10 Bartoli (Barthélémy); 11 Payot (Louis); 12 Carrieres (Louis); 13 Faure (Lucien); 14 Carayon (Louis); 15 Rumeau (Fernand).

Sarthe.

1 Moulins (Bernard); 2 Gourgon (Alphonse); 3 Prigent (Roger); 4 Bernard (Jean-Claude); 5 Neveu (Gaston); 6 Even (Jean); 7 Bertheux (Léonce); 8 Leandri (Thomas); 9 Benoit (Henri); 10 Fevrier (Arsène); 11 Rumeau (Fernand).

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 Chauvel (Jean-François); 2 Verneau (François); 3 Terrasson (Auguste); 4 Pinchaud (Jean); 5 Benhamou (Salomon); 6 Joly (Auguste); 7 Blutteau (Roger); 8 Leydecker (André); 9 Delarue (Jacques); 10 Boileau (Robert); 11 Lenglet (Louis); 12 Leroy (Joseph); 13 Chalard (Bernard); 14 Leandri (Thomas); 15 Lamboulle (Jean); 16 Anglade (Henry); 17 Maupin (Georges); 18 Bachr (Pierre); 19 Durocher (Félix); 20 Bordes (Pierre); 21 Janez (Georges); 22 Di Giovanni (Léo); 23 Vanderhaengen (Marius); 24 Gourand (Maurice); 25 Malvoisin (Louis); 26 Tauzin (Roger); 27 Desdoigts (Pierre); 28 Huet (Eugène); 29 François (Fernand); 30 Poinsignon (Guy); 31 Galmiche (Pierre); 32 Collardey (Jean); 33 Chaix (Jean).

CATÉGORIE « C »

Seine-et-Oise.

1 Chauvel (Jean-François); 2 Penot (Marcel); 3 Pinchaud (Jean); 4 Joly (Auguste); 5 Bluteau (Roger); 6 Poncin (Pierre); 7 Chaumeton (Henri); 8 Lenglet (Louis); 9 Leroy (Joseph); 10 Chalard (Bernard); 11 Patry (Jean); 12 Bartoli (Barthélémy); 13 Royer (Paul); 14 Lamboule (Jean); 15 Carrières (Louis); 16 Anglade (Henry); 17 Bachr (Pierre); 18 Durocher (Félix); 19 Vanderhaegen (Marius); 20 Malvoisin (Louis); 21 Galmiche (Pierre).

Sèvres (Deux-).

1 Moustardier (Marcel); 2 Soulard (Gabriel); 3 Terrasson (Auguste); 4 Gourgon (Alphonse); 5 Polo (Antoine); 6 Deneuvis (Marius); 7 Etien (Emile); 8 Gourgues (Franck); 9 Guilbaud (Eugène); 10 Farre (Marius); 11 Bernard (Jean-Claude); 12 Texier (Paul); 13 Joly (Charles); 14 Clastres (Albert); 15 Verdeil (Pierre); 16 Blanchard (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Maine-et-Loire.

1 Deley (Adrien).

Sarthe.

1 Deley (Adrien); 2 Cras (Bertrand).

Seine-et-Oise.

1 Cras (Bertrand).

Sèvres (Deux-).

1 Cazavant (Robert).

Article R 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Bissières (Etienne) (Rhône, Maine-et-Loire).

Secrétariat d'Etat aux forces armées (marine).

EMPLOI MASCULIN

Agent de gardiennage des ports.

CATÉGORIE « C »

Charente.

1 Konialian (Hovaguem); 2 Guffroy (Paul); 3 Darnat (Fernand).

Charente-Maritime.

1 Puig (Roger); 2 Pannecouck (Roger); 3 Chareum (Paul); 4 Fauroux (Léon); 5 Bonnaire (Georges); 6 Rafel (Maurice); 7 Housseau (Albert); 8 Huillet (Guy); 9 Sanz (Georges); 10 Darnat (Fernand); 11 Nardin (Charles); 12 Picat (Jean); 13 Sciaretti (Ange); 14 Herter (Gustave).

Finistère.

1 Huet (Félix); 2 Rochereuil (Marcel); 3 Housseau (Albert); 4 Henrio (Louis); 5 Darley (André); 6 Guigourese (Yves); 7 Pugellier (Florien); 8 Brusq (Hervé); 9 Bizien (André).

Loire-Inférieure.

1 Rochereuil (Marcel); 2 Pannecouck (Roger); 3 Konialian (Hovaguem); 4 Boquin (Roger); 5 Bonnaire (Georges); 6 Brusq (Hervé).

Morbihan.

1 Huet (Félix); 2 Le Quere (Robert); 3 Petit (Henri); 4 Bourte (Emile); 5 Henrio (Louis); 6 Pugellier (Florien); 7 Bizien (André).

Nièvre.

1 Le Noble (Louis); 2 Massot (Roger).

Var.

1 Vignali (Dominique); 2 Le Gallou (Roger); 3 Galerne (Pierre); 4 Berchi (Jean); 5 Mozziconacci (François), 6 Puig (Roger); 7 Pizzo (Janvier); 8 Chareum (Paul); 9 Pelletan (Ernest); 10 Estevan (Joseph); 11 Guffroy (Paul); 12 Revest (Marcel); 13 Fauroux (Léon); 14 Gautier (Henri); 15 Rafel (Maurice); 16 Pignol (Antoine); 17 Guyon (Henri); 18 Dominici (Ours); 19 Huillet (Guy); 20 Darlet (André); 21 Rizzelo (Jean-Vincent); 22 Luppo (Louis); 23 Viala (Henri); 24 Massot (Roger); 25 Sanz (Georges); 26 Aubrun (René); 27 Nardin (Charles); 28 Picat (Jean); 29 Sciaretti (Ange); 30 Herter (Gustave).

CATÉGORIE « D »

Charente.

1 Zettel (Robert); 2 Boutet (Léon); 3 Boursin (André).

Charente-Maritime.

1 Joyeux (Martial); 2 Mounier (René); 3 Junique (Paul); 4 Monzamir (Marcel); 5 Dartevelle (Joseph); 6 Valente (Pierre); 7 Rustany (André); 8 Fraty (Robert); 9 Quillet (Norbert); 10 Petitout (Maurice).

Finistère.

1 Bidan (Ange); 2 Loisel (Charles); 3 Lebras (Jacques); 4 Roux (Eugène); 5 Alenot (Louis); 6 Malgorn (Jean); 7 Bideau (Marcel); 8 Hascouët (Jean); 9 Le-Davay (Auguste); 10 Elies (Marcel); 11 Rivoalen (Robert); 12 Salaün (Paul); 13 Boutet (Léon); 14 Le-Guiader (Christian); 15 Le-Gal (Lucien); 16 Auffret (Lucien); 17 Caradec (Eugène); 18 Dagorn (Jean-Marie); 19 Mogoarou (Léon); 20 Herledan (Jean).

Loire-Inférieure

1 Junique (Paul); 2 Roux (Eugène); 3 Zettel (Robert); 4 Farigoule (Raymond); 5 Le-Davay (Auguste); 6 Baudin (Raymond); 7 Berthelot (Georges); 8 Petitout (Maurice); 9 Salotti (Simon).

Manche.

1 Le-Poittevin (Désiré); 2 Auffret (Lucien).

Morbihan.

1 Coulin (Jean); 2 Lebras (Jacques); 3 Alenot (Louis); 4 Malgorn (Jean); 5 Bideau (Marcel); 6 Hascoët (Jean); 7 Baudin (Raymond); 8 Elies (Marcel); 9 Pierrot (Raymond); 10 Salaün (Paul); 11 Le Breton (Lucien); 12 Le-Guiader (Christian); 13 Le-Gal (Lucien); 14 Berthelot (Georges); 15 Dagorn (Jean-Marie); 16 Magoarou (Léon).

Nièvre.

1 Ansart (André); 2 Loisel (Charles); 3 Leteuff (Edmond); 4 Germani (Ange); 5 Labedz (Marjan); 6 Boursin (André).

Var.

1 Perret (Raymond); 2 Leteuff (Edmond); 3 Germani (Ange); 4 Monzamir (Marcel); 5 Farigoule (Raymond); 6 Labedz (Marjan); 7 Gregorio (Joseph); 8 Dartevelle (Joseph); 9 Valente (Pierre); 10 Rustany (André); 11 Bonnet (Maurice); 12 Pierrot (Raymond); 13 Barthelemy (Edouard); 14 Fraty (Robert); 15 Villetorte (Marcel); 16 Roos (René); 17 Pasquereau (Robert); 18 Quillet (Norbert); 19 Balikian (Marcel); 20 Salotti (Simon).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Bourreterre (Gabriel) (Charente, Charente-Maritime); Laot (Yves) (Finistère).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

EMPLOIS MASCULINS

Surveillant des écoles nationales des arts et métiers et assimilés.

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

7 *bis* Queval (Emile).

Maine-et-Loire.

3 *bis* Queval (Emile).

Surveillant de classe de cours école nationale d'arts décoratifs de Limoges.

CATÉGORIE « C »

11 *bis* Pietri (Jacques).

Surveillant de classe de cours école nationale d'arts décoratifs de Nice.

CATÉGORIE « C »

29 *bis* Pietri (Jacques).

Surveillant de classe de cours école nationale supérieure des arts décoratifs de Paris.

CATÉGORIE « D »

4 *bis* Lebas (Albert); 11 *bis* Miniti (Jean).

Surveillant de classe de cours école nationale d'arts décoratifs de Nice.

CATÉGORIE « D »

12 *bis* Lebas (Albert).

Surveillant militaire et surveillant cycliste des palais nationaux (assermentés).

CATÉGORIE « C »

Rhin (Bas-).

1 Herter (Gustave).

Seine-et-Marne.

1 Herter (Gustave).

CATÉGORIE « D »

Pyrénées (Basses-).

1 Sambroni (André); 2 Leparmentier (Roger).

Rhin (Bas-).

1 Leparmentier (Roger).

Seine.

1 Pierquin (Roland); 2 Sargis (Robert); 3 Gasnier (André).

Seine-et-Oise.

1 Sargis (Robert).

Gardien des musées nationaux.

CATÉGORIE « C »

Pyrénées (Basses-).

1 Fossat (François); 2 Jeauneau (Georges); 3 Turrier (Maximien).

Seine.

1 Pascaud (Jean); 2 Dumain (André); 3 Hannequin (André); 4 Kalfon (Maurice); 5 Corn (André); 6 Serpaggi (Pierre); 7 Belloni (Dominique); 8 Jeauneau (Georges); 9 Burelli (Jean); 10 Hadjadj Ichoua; 11 Bensaïd (Albert); 12 Marin (Michel); 13 Binisti Ichoua; 14 Bertin (Charles); 15 Deshoux (Lucien); 16 Geffrelot (Eugène); 17 Boudier (Gaston); 18 Richiardone (Adolphe); 19 Renucci (Bernardin); 20 Maitre (Louis); 21 Gena (Bernard).

Seine-et-Marne.

1 Guillemot (Henri).

Seine-et-Oise.

1 Pascaud (Jean); 2 Burelli (Jean); 3 Marin (Michel); 4 Souillat (Louis); 5 Boudier (Gaston); 6 Ragueneau (Yves).

Vienne (Haute-).

1 Ragueneau (Yves).

CATÉGORIE « D »

Pyrénées (Basses-).

1 Nactin (Jean); 2 Marc (André); 3 Armand (Paul); 4 Cresson (René); 5 Maurel (Jean); 6 Andréucci (Achille); 7 Blaise (Serge); 8 Baragoin Roger); 9 Ben Raad Kaddour.

Seine.

1 Haimann (Roger); 2 Migerel (Cyrano); 3 Brahimi (Mustapha); 4 Philippe (Léon); 5 Coulaud (Maurice); 6 Blaise (Serge); 7 Caumes (Louis); 8 Marfisi (Pierre); 9 Ben Raad Kaddour; 10 Leclerc (Bernard); 11 Régent (Eugène); 12 Courtois (Sylvain); 13 Dorville (Stéphane).

Seine-et-Marne.

1 Germany (Kléber); 2 Coulaud (Maurice); 3 Pesty (Norbert); 4 Méret (Bertrand).

Seine-et-Oise.

1 Demay (Clément); 2 Baragoin (Roger); 3 Méret (Bertrand); 4 Dorville (Stéphane).

Vienne (Haute-).

1 Marc (André).

Portier civil non assermenté.

CATÉGORIE « D »

1 Fouilleul (Eugène).

Agent des services intérieurs et des transports (mobilier national).

CATÉGORIE « C »

1 Devillard (Philippe).

CATÉGORIE « D »

1 Di Giovanni (Tony).

Gardien de galerie du Muséum d'histoire naturelle, gardien à l'école nationale supérieure des beaux-arts, gardien à l'Observatoire de Paris.

CATÉGORIE « C »

1 Jacquin (Michel).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité (emplois réservés).

Bertin (Paul).

Surveillant (Bibliothèque nationale).

CATÉGORIE « C »

1 Bernardini (Antoine); 2 Phibel (Hector); 3 Blau (Germain); 4 Boucaud (Jean).

Gardien des monuments historiques.

CATÉGORIE « C »

1 Floc'h (Jean-François); 2 Benazet (Jean-Marie); 3 Maître (Louis).

Gardien de facultés et observatoires.

CATÉGORIE « C »

Garonne (Haute-).

1 Bernardini (Antoine).

Hérault.

1 Bernardini (Antoine); 2 Blau (Germain).

Ille-et-Vilaine.

1 Renault (Eugène); 2 Lemessager (Francis); 3 Bossard (Pierre).

CATÉGORIE « D »

Gironde.

1 Serpaggi (Roch).

Seine.

1 Di Giovanni (Tony).

Concierge de lycée.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Bonin (Victor).

Aisne.

1 Loudement (Etienne); 2 Baillard (Jean-Paul).

Allier.

1 Souillat (Louis); 2 Chekroum (René).

Alpes (Basses-).

1 Paul (Germain); 2 Rouel (Pierre); 3 Gallas (Pascal).

Alpes (Hautes-).

1 Roman (Jean); 2 Rouel (Pierre); 3 Martin (Louis); 4 Lesbros (Dominique).

Alpes-Maritimes.

1 Mari (Adrien); 2 Casta (Dimes); 3 Paul (Germain); 4 Blond (Jean-Louis); 5 Biancarelli (Baptiste); 6 Pierrain (Léonard); 7 Rousselie (Georges); 8 Millan (Marcel); 9 Martin (Louis); 10 Barguillet (Louis); 11 Fruitier (Emile); 12 Bartoli (Vital); 13 Peyre (Osmin); 14 Arnoux (Henri); 15 Natali (Jean); 16 Bonavita (Ange).

Ariège.

1 Laberty (Simon); 2 Elie (Clément).

Aube.

1 Jacquey (Roger).

Aude.

1 Rami (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

CATÉGORIE « B »

1 Serra (Joseph).

CATÉGORIE « C »

1 Roussel (Eugène); 2 Casta (Dimes); 3 Viacava (Charles); 4 Guieu (François); 5 Bezencon (Charles); 6 Biancarelli (Baptiste); 7 Pierrain (Léonard); 8 Bagou (Laurent); 9 Mambrini (Joseph); 10 Deral (Gaston); 11 Bragoni (Joseph); 12 Stromboni (Jean-Baptiste); 13 Gautier (Henri); 14 Sauveur (Joseph); 15 Onoratini (Albert); 16 Mazzoni (Paul); 17 Fremont (René); 18 Bosse (Lucien); 19 Granier (Raymond); 20 Giudicelli (Griggiolio); 21 Peyre (Osmin); 22 Cavalli (Pierre); 23 Liccia (Paul).

Calvados.

1 Urbain (Maurice).

Cantal.

1 Chardaire (Marius); 2 Filiol (Ernest); 3 Lamagat (Louis).

Cher.

1 Fourche (Antoine).

Corrèze.

1 Estrade (Jean); 2 Marty (Jean); 3 Filiot (Ernest).

Corse.

CATÉGORIE « B »

1 Serra (Joseph).

CATÉGORIE « C »

1 Salvarelli (Antoine); 2 Stromboni (Jean-Baptiste); 3 Bartoli (Vital); 4 Castelli (Martin); 5 Natali (Jean); 6 Paolini (Antoine).

Côte-d'Or.

1 Corneloup (Roger); 2 Bramerel (Maxime); 3 Jacquey (Roger); 4 Chouchana (Isaac).

Côtes-du-Nord.

1 Le Fur (Jean); 2 Legrand (Jean); 3 Bonizec (Pierre).

Dordogne.

1 Jardry (Roger); 2 Codere de Lacam (Gérard); 3 Veyri (René).

Drôme.

1 Roman (Jean); 2 Lesbros (Dominique).

Eure.

1 Barguillet (Louis).

Finistère.

1 Bonizec (Pierre); 2 Darley (André).

Gard.

1 Monfort (Pierre); 2 Fort (Jean); 3 Lugagne (André).

Garonne (Haute-).

1 Laberty (Simon); 2 Rous (Frédéric); 3 Malavelle (Georges); 4 Elie (Clément); 5 Grima (François).

Gers.

1 Amiel (Jean); 2 Culieli (Paul).

Gironde.

1 Jardry (Roger); 2 Coderc de Lacam (Gérard); 3 Chareum (Paul); 4 Chevalier (Marcel); 5 Marrot (Yves); 6 Juana (François); 7 Salat (Gaston); 8 Boyer (René).

Hérault.

1 Monfort (Pierre); 2 Roussel (Eugène); 3 Venel (Valentin); 4 Derai (Gaston); 5 Chareum (Paul); 6 Planas (Jacques); 7 Coste (Eugène); 8 Fort (Jean); 9 Gautier (Henri); 10 Lopez (Daniel); 11 Pansanel (Jules); 12 Lugagne (André); 13 Matais (Luiz); 14 Marrot (Yves); 15 Boye (Prosper); 16 Lamouroux (Jean); 17 Hinhoet (Pierre); 18 Bonicel (Roger); 19 Maynadier (Maurice); 20 Le Hinguerat (Joseph); 21 Rami (Joseph).

Ille-et-Vilaine.

1 Akoun (Charly); 2 Chevreuil (André); 3 Legrand (Jean).

Indre.

1 Hyvernat (Armand); 2 Augendre (Georges); 3 Boyer (René).

Indre-et-Loire.

1 Legallou (Roger); 2 Godard (Emile); 3 Ragueneau (Yves); 4 Grateau (Guy).

Isère.

1 Grima (François); 2 Bosse (Lucien).

Jura.

1 Dausse (Eugène).

Landes.

1 Cailhaud (Léonard).

Loire.

1 Hachet (Jean-Maurice); 2 Rouel (Jean-Baptiste); 3 Frery (Benoît).

Loire (Haute-).

1 Brives (Henri).

Loire-Inférieure.

1 Akoun (Charly); 2 Urbain (Maurice); 3 Beaumont (Roland); 4 Chevreuil (André); 5 Guilbaud (Eugène).

Loiret.

1 Segouin (René); 2 Brabant (Jean).

Loir-et-Cher.

1 Chekroum (René).

Lot.

1 Theilborie (Auguste); 2 Rafel (Maurice); 3 Malavelle (Georges); 4 Veyri (René).

Maine-et-Loire.

1 Grenon (Ferdinand); 2 Liaud (Pierre); 3 Fourche (Antoine); 4 Guais (Pierre); 5 Menard (René).

Manche.

1 Bellic (Marcel).

Morbihan.

1 Le Cornic (Marcel).

Moselle.

1 Burst (Aloyse); 2 Hoff (Emile).

Nièvre.

1 Souillat (Louis).

Nord.

1 Lardeur (René); 2 Joly (Fernand); 3 Vangheluwe (Alfred).

Oise.

1 Picart (Michel); 2 Liaud (Pierre).

Orne.

1 Bellis (Marcel-Auguste).

Pas-de-Calais.

1 Lardeur (René).

Puy-de-Dôme.

1 Gidon (Jean); 2 Coste (Eugène); 3 Chartier (Jean); 4 Theilliere (Maurice).

Pyrénées (Basses-).

1 Gouaze (Alexandre); 2 Fossat (François).

Pyrénées (Hautes-).

1 Gouaze (Alexandre); 2 Fossat (François); 3 Juana (François).

Pyrénées-Orientales.

1 Bezencon (Charles); 2 Hernandez (Antoine); 3 Millan (Marcel); 4 Planas (Jacques); 5 Matais (Luiz); 6 Boye (Prosper); 7 Le Hinguerat (Joseph).

Rhin (Bas-).

1 Schambion (René); 2 Schnepf (Alfred); 3 Ulrich (Antoine).

Rhône.

1 Girinon (Claude); 2 Corneloup (Roger); 3 Bagou (Laurent); 4 Longobardi (Antoine); 5 Rouel (Jean-Baptiste); 6 Frery (Benoît).

Saône (Haute-).

1 Luzet (André).

Saône-et-Loire.

1 Maitre (Louis).

Savoie.

1 Biancardini (Paul).

Savoie (Haute-).

1 Defendini (René).

Seine.

1 Mayne (Jean); 2 Venel (Valentin); 3 Joly (Fernand); 4 Longobardi (Antoine); 5 Hernandez (Antoine); 6 Morange (Jean); 7 Defendini (René); 8 Vivier (Marc); 9 Bragoni (Joseph); 10 Sauveur (Joseph); 11 Augendre (Georges); 12 Segouin (René); 13 Pavis (Robert); 14 Chevalier (Marcel); 15 Mazzoni (Paul); 16 Fremont (René); 17 Vangheluwe (Alfred); 18 Granier (Raymond); 19 Zimmer (Valentin); 20 Foubet (Jean); 21 Paolini (Antoine); 22 Caron (Lucien); 23 Moncharmont (Georges); 24 Grateau (Guy).

Seine-et-Oise.

1 Brabant (Jean); 2 Gueguen (Marcel).

Sèvres (Deux-).

1 Merceron (Lucien).

Tarn.

1 Rous (Frédéric); 2 Cailhaud (Léonard).

Tarn-et-Garonne.

1 Clavet (Albert).

Var.

1 Viacava (Charles); 2 Dominici (Antoine); 3 Mambrini (Joseph); 4 Darley (André); 5 Giudicelli (Griggiolio); 6 Cavalli (Pierre); 7 Arnoux (Henri).

Vaucluse.

1 Hachet (Jean-Maurice); 2 Culieli (Paul); 3 Gallas (Pascal).

Vendée.

1 Guilbaud (Eugène).

Vienne.

1 Le Gallou (Roger); 2 Salat (Gaston); 3 Raguenau (Yves).

Vienne (Haute-).

1 Morange (Jean); 2 Faucher (Jean); 3 Marty (Jean).

Vosges.

1 Hoff (Emile); 2 Fruitier (Emile); 3 Luzet (André); 4 Godard (Emile).

Yonne.

1 Estevenet (Marcel).

Alger.

1 Bressy (Jean); 2 Hadjadj (Lucien); 3 Joret (Paul).

Bône.

1 Bouyssonie (Gilbert); 2 Athlani (Simon).

Constantine.

1 Bressy (Jean); 2 Athlani (Simon); 3 Zerbib (Moïse).

Oran.

1 Soler (Jean); 2 Joret (Paul).

CATÉGORIE « D »

Allier.

1 Raymond (André).

Alpes (Hautes-).

1 Monier (René).

Alpes-Maritimes.

1 Baudry (Joseph); 2 Mela (Antoine); 3 Giannorsi (Jean-Baptiste); 4 Agostini (Ange); 5 Giraud (Julien); 6 Bagnaninchi (Fortuné); 7 Fratacci (Valérien); 8 Ori (Clément).

Ardèche.

1 Tavernier (Antoine).

Ariège.

1 Blazy (Georges).

Aube

1 Grandhaye (André).

Bouches-du-Rhône.

1 Baudry (Joseph); 2 Mela (Antoine); 3 Giannorsi (Jean-Baptiste); 4 Poletti (Dominique); 5 Bailly (René); 6 Colombani (Paul); 7 Monier (René); 8 Dizier (Louis); 9 Agostini (Ange); 10 Giraud (Julien); 11 Bagnaninchi (Fortuné); 12 Fratacci (Valérien); 13 Ori (Clément).

Corse.

1 Miquelajaureguy (Louis); 2 Lanfranchi (Paul); 3 Antoni (François); 4 Chiocca (Antoine); 5 Poli (Pierre); 6 Gavet (Edouard); 7 Maitei (Ange).

Côtes-du-Nord.

1 Hebert (Paul).

Côte-d'Or.

1 Mouillot (Aimé)

Dordogne.

1 Pecheur (Marcel).

Finistère.

1 Riou (Pierre); 2 Hebert (Paul); 3 Habasq (Jean-Pierre).

Garonne (Haute-).

1 Miquelajaureguy (Louis); 2 Gavet (Edouard); 3 Bottacci (Marc); 4 Delpeyrot (Marcel); 5 Blazy (Georges).

Hérault.

1 Bottacci (Marc).

Isère.

1 Richard (Joseph).

Jura.

1 Mouillot (Aimé).

Loire (Haute-).

1 Tavernier (Antoine).

Lot.

1 Delpeyrot (Marcel).

Lot-et-Garonne.

1 Lanfranchi (Paul-Baptiste).

Manche.

1 Bonnemains (Louis).

Mayenne.

1 Pecheur (Marcel).

Meurthe-et-Moselle.

1 Ziessel (Albert).

Morbihan.

1 Daniel (Onésime).

Moselle.

1 Meslem (Mohamed).

Nord.

1 Bultez (Armand); 2 Chrétien (Richard).

Pas-de-Calais.

1 Chretien (Richard).

Puy-de-Dôme.

1 Langevin (Pierre); 2 Raymond (André).

Pyrénées (Basses-).

1 Darrigan (Robert).

Rhin (Bas-).

1 Delacourt (Raymond).

Rhin (Haut-).

1 Delacourt (Raymond); 2 Ziessel (Albert).

Rhône.

1 Richard (Joseph); 2 Berthelot (Guy).

Seine.

1 Odant (Albert); 2 Chiocca (Antoine); 3 Poletti (Dominique); 4 Berthelot (Guy); 5 Visdeloup (Fernand); 6 Bultez (Armand); 7 Colombani (Paul); 8 Phelep (Goulven); 9 Mugens (Lucien); 10 Meslem Mohamed.

Seine-et-Oise.

1 Visdeloup (Fernand); 2 Phelep (Goulven); 3 Grandhaye (André).

Tarn-et-Garonne.

1 Lanfranchi (Paul-Baptiste).

Var.

1 Lanfranchi (Paul); 2 Antoni (François).

Vienne.

1 Larat (Lucien).

Vienne (Haute-).

1 Larat (Lucien).

Oran.

1 Langevin (Pierre).

Garçon de laboratoire (école centrale des arts et manufactures, école normale supérieure, facultés, observatoires, Muséum national d'histoire naturelle, Observatoire de Paris).

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Navarro (Maximilien); 2 Arnoux (Henri); 3 Jaumaux (Jules).

Calvados.

1 Garcia (Emile); 2 Blanchart (Marc).

Côte-d'Or.

1 Demangeot (Joseph); 2 Mielle (Gilbert); 3 Lefevre (Léon); 4 Boisson (Emile).

Garonne (Haute-).

1 Vignau (Jean); 2 Alazet (Pierre); 3 Penon (Robert); 4 Aussenac (Maurice); 5 Graziani (Ange); 6 Boye (Georges).

Gironde.

1 Villain (Auguste); 2 Salat (Gaston); 3 Debet (Léon); 4 Aussenac (Maurice); 5 Rougevin (Georges).

Hérault.

1 Peyre (André); 2 Simoni (Jean-Pierre); 3 Jaumaux (Jules); 4 Alazet (Pierre); 5 Laffite (Jean-Pierre); 6 Penon (Robert); 7 Carrière (Gabriel); 8 Estève (Lucien).

Ille-et-Vilaine.

1 Beaulieu (Amand); 2 Vitry (Félix); 3 Renault (Eugène); 4 Le Scolan (Roger); 5 Briot (Albert).

Isère.

1 Biraghi (Adolphe).

Meurthe-et-Moselle.

1 Laurent (Jules).

Nord.

1 Derycke (Paul); 2 Fouret (Gustave); 3 Dejardin (André); 4 Blanchard (Marc); 5 Salome (Maurice); 6 Bertolotti (Jean); 7 Cartignies (Victor); 8 Cardonville (Pierre).

Puy-de-Dôme.

1 Souchay (Camille); 2 Porte (Jean); 3 Bussière (Eugène); 4 Voissière (Antoine).

Pyrénées (Hautes-).

1 Mielle (Gilbert).

Rhin (Bas-).

1 Ulrich (Antoine).

Rhône.

1 Simoni (Jean-Pierre); 2 Gena (Bernard); 3 Folleas (Benoît); 4 Boisson (Emile).

Seine

1 Griguer (Albert); 2 Vitry (Félix); 3 Garcia (Emile); 4 Foubet (Jean-Robert); 5 Rossard (Raymond); 6 Toussaint (Georges); 7 Voissière (Antoine).

Vienne.

1 Salat (Gaston); 2 Moulins (Bernard).

CATÉGORIE « D »

Gironde.

1 Bernard (Maurice).

Ille-et-Vilaine.

1 Douard (Auguste); 2 Godet (René).

Meurthe-et-Moselle.

1 Gobin (René).

Nord.

1 Oget (Emile); 2 Yung (Jean).

Seine.

1 Coulaud (Maurice); 2 Ben Raad (Kaddour).

Alger.

1 Avargues (Michel).

Gardiens de bibliothèque: Bibliothèque nationale, des grands établissements, des universités, bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Solda (Moïse); 2 Dumas (Xarius); 3 Raybier (François); 4 Ambrun (René); 5 Bartoli (Vital); 6 Navarro (Maximilien); 7 Vasquez (Estève); 8 Mucchielli (Marius); 9 Matlei (François); 10 Lagavardan (Robert); 11 Alessandri (François); 12 Mannarini (Joseph); 13 Ferrandi (Jean).

Calvados.

1 Garcia (Emile); 2 Cherrier (Louis); 3 Lecouturier (Henri); 4 Broutin (Joseph).

Côte-d'Or.

1 Lallemand (Raymond); 2 Chouchana (Isaac); 3 Gilliot (Louis); 4 Demangeot (Joseph); 5 Lefevre (Léon); 6 Boudier (Gaston); 7 Poignant (René); 8 Boisson (Emile).

Doubs.

1 Morel (André); 2 Decimo (Louis); 3 Gilliot (Louis); 4 Gaiffe (Gabriel); 5 Desfarges (Maurice).

Garonne (Haute-).

1 Coffignal (Jean); 2 Bogey (Robert); 3 Chapavayre (Célestin); 4 Larroque (Ludovic); 5 Canesin (Emile); 6 de Bonnecaze (René); 7 Beye (Prosper); 8 Gibert (Georges); 9 Combes (Henri); 10 Passerat (René); 11 Juana (François); 12 Coguics (Joseph); 13 Alazet (Pierre); 14 Pradines (François). 15 Aussenac (Maurice); 16 Tordjman (Salomon); 17 Boye (Prosper); 18 Picat (Jean).

Gironde.

1 Marrot (Yves); 2 Tachoires (Jean); 3 Pradines (François); 4 Lagavardan (Robert); 5 Aussenac (Maurice); 6 Roger (Bertin); 7 Rougevin (Georges).

Hérault.

1 Bogey (Robert); 2 Belda (Gines); 3 Larroque (Ludovic); 4 Allies (Charles); 5 Canesin (Emile); 6 Marrot (Yves); 7 Boye (Prosper); 8 Gibert (Georges); 9 Venissac (Marcel); 10 Juana (François); 11 Medina (Raymond); 12 Alazet (Pierre); 13 Laffite (Jean-Pierre); 14 Salotti (Ange); 15 Carriere (Gabriel); 16 Esteve (Lucien).

Ille-et-Vilaine.

1 Beaulieu (Amand); 2 Vitry (Félix); 3 Cherrier (Louis); 4 Fenvrie (Armand); 5 Cavalan (Pierre); 6 Renaud (Raoul); 7 Chiflou (Jean-Baptiste); 8 Renault (Eugène); 9 Le Scolan (Roger); 10 Briot (Albert).

Isère.

1 Samuel (Saül); 2 Biraghi (Adolphe); 3 Pochon (François); 4 Guironnet (Auguste).

Meurthe-et-Moselle.

1 Maure (Jean); 2 Ferry (Robert); 3 Laurent (Jules).

Nord.

1 Denis (Maurice); 2 Elieboode (Emile); 3 Dejardin (André); 4 Vangheluwe (Alfred); 5 Salome (Maurice); 6 Cartignies (Victor.)

Puy-de-Dôme.

1 Dascher (Jean-Baptiste); 2 Voisin (Martial); 3 Prevot (Omer); 4 Blondel (Adrien); 5 Genestier (Henri); 6 Souillat (Louis); 7 Desfarges (Maurice); 8 Vanhoutte (Eugène); 9 Voissière (Antoine).

Pyrénées (Hautes-).

1 Penisson (Jean); 2 Piley (Albert).

Rhin (Bas-).

1 Heinrich (Henri); 2 Kleistendorff (Louis); 3 Ulrich (Antoine).

Rhône.

1 Mourier (Maurice); 2 Michel (Constant); 3 Samuel (Saül); 4 Gena (Bernard); 5 Piley (Albert); 6 Folleas (Benoît); 7 Pochon (François); 8 Guironnet (Auguste); 9 Boisson (Emile).

Seine.

1 Cornec (Roger); 2 Chardon (André); 3 Hivert (Léonce); 4 Vasquez (Estève); 5 Morle (Léon); 6 Vitry (Félix); 7 Garcia (Emile); 8 Vanderhaegen (Marius); 9 Vangheluwe (Alfred); 10 Regnault (Wilfrid); 11 Roger (Bertin); 12 Toussaint (Georges); 13 Moncharmont (Georges); 14 Picat (Jean); 15 Voissière (Antoine).

Vienne.

1 Penisson (Jean); 2 Lallemand (Raymond); 3 Dascher (Jean-Baptiste); 4 Voisin (Martial); 5 Prévôt (Omer); 6 Renaud (Raoul); 7 Moulins (Bernard); 8 Broutin (Joseph); 9 Berry (Jean); 10 Vanhoutte (Eugène).

Alger.

1 Hadjadj (Lucien); 2 Toulitou (Meyer); 3 Boudier (Gaston).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Blondeau (Jean); 2 Goepfert (Auguste); 3 Mariani (François); 4 Barron (Francisco); 5 Bonifaci (Ange); 6 Garcia (Thomas); 7 Grazini (Théodore).

Calvados.

1 Grandin (Adolphe).

Doubs.

1 Bacheley (Georges).

Gironde.

1 Couvelaere (Raoul); 2 Boutant (René); 3 Gautier (Serge); 4 Desmoures (Bert).

Hérault.

1 Mariani (François); 2 Caumes (Louis); 3 Garcia (Thomas).

Ille-et-Vilaine.

1 Galais (Bernard); 2 Godet (René).

Meurthe-et-Moselle.

1 Villemin (Robert).

Nord.

1 Oget (Emile); 2 Yung (Jean).

Pyrénées (Hautes-).

1 Desmoures (Bert).

Seine.

1 Besson (Maurice); 2 Chaduc (Camille); 3 Barron (Francisco); 4 Coulaud (Maurice); 5 Caumes (Louis); 6 Galais (Bernard); 7 Segura (François).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité (emplois réservés).

Bouissac (Charles (Hérault); Plusquellec (Bernard) (Calvados-Ille-et-Vilaine).

Gardien de bureau du Muséum national d'histoire naturelle.

CATÉGORIE « C »

1 Lucas (Roger).

Concierge (bibliothèque Mazarine).

CATÉGORIE « C »

1 Dupuy (Pierre); 2 Chapelle (Louis-Marcel); 3 Devaure (Jean); 4 Bruneaux (Maurice-Georges); 5 Lardeur (René); 6 Jacques (Vincent); 7 Tiraboschi (Georges); 8 Séguin (Joseph); 9 Deral (Gaston); 10 Vallin (Albert); 11 Michelet (Albert); 12 Scozzari (Jérôme); 13 Ales (Jean); 14 Collot (Roland); 15 Plait (Marcel); 16 Picart (Michel); 17 Baillard (Jean-Paul); 18 Goize (Emile); 19 Delacroix (Albert); 20 Gilbert (Henri); 21 Warin (Albert); 22 Sabate (Joseph); 23 Grateau (Guy).

CATÉGORIE « D »

1 Velten (Willy); 2 Gavet (Edouard).

Concierge (Muséum d'histoire naturelle).

CATÉGORIE « C »

1 Olejniczak (Stanislas); 2 Bruneaux (Maurice-Georges); 3 Lardeur (René); 4 Breton (Eléonore); 5 Jacques (Vincent); 6 Deral (Gaston); 7 Ales (Jean); 8 Vivier (Marc-Yves); 9 Scozzari (Jérôme); 10 Collot (Roland); 11 Picart (Michel); 12 Pavis (Robert); 13 Mazzoni (Paul); 14 Warin (Albert); 15 Sabate (Joseph); 16 Grateau (Guy).

CATÉGORIE « D »

1 Velten (Willy).

Gardien de la galerie des plans et reliefs.

CATÉGORIE « C ».

1 Carillon (Auguste); 2 Chapelle (Louis-Marcel); 3 Devaure (Jean); 4 Lombardy (Albert-Pierre); 5 Taïeb (Edmond-Chemchoum); 6 Jardry (Roger); 7 Bruneaux (Maurice-Georges); 8 Pavart (René); 9 Latour (Georges); 10 Deneuvis (Marius); 11 Diaz (Emile); 12 Le Bouder (Louis); 13 Joly (Fernand); 14 Seguin (Joseph); 15 Fayolle (Paul); 16 Voisin (Marcel); 17 Hernandez (Antoine); 18 Michelet (Albert); 19 Ales (Jean); 20 Collot (Roland); 21 Lembezat (Jean-Louis); 22 Augendre (Georges); 23 Ouvrard (Robert); 24 Manganelli (Ange); 25 Gourand (Maurice); 26 Bernard (René); 27 Warin (Albert); 28 Collardey (Jean).

CATÉGORIE « D ».

1 Dutkiewicz (Michel); 2 Roue (Jean); 3 Bernard (Henri); 4 Guillot (Ernest); 5 Bruant (Robert).

Appariteur des facultés et observatoires.

CATÉGORIE « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Rebuffat (Lucien); 2 Sardou (Clément); 3 Pignol (Antoine); 4 Dufay (André); 5 Fournerie (Raoul); 6 Liotard (Fortuné).

Calvados.

1 Rousseau (Louis); 2 Blanquet (Gaston); 3 Rochereuil (Marcel); 4 Merienne (César); 5 Carette (Henri); 6 Le Colonnier (François).

Côte-d'Or.

1 Penot (Marcel); 2 Bramerel (Maxime); 3 Gautard (André); 4 Thery (François); 5 Dupont (Albert); 6 Perreaut (René); 7 Rignault (René); 8 Courtois (Alfred); 9 Collardey (Jean).

Doubs.

1 Perreaut (René); 2 Rignault (René); 3 Mathieu (Auguste); 4 Courtois (Alfred).

Garonne (Haute-)

1 Canesin (Emile); 2 Sermadiras (Antoine); 3 Peyronne (Ernest); 4 Crubezy (Georges); 5 Espagnet (Roger); 6 Beaubie (Etienne); 7 Bro (Ferdinand); 8 Peota (Innocente); 9 Bardeau (Henri); 10 Pauly (Aimé); 11 Broch (Antoine); 12 Ruffie (Antonin); 13 Alibert (Urbain); 14 de Bonnecaze (René); 15 Lamothe (Eugène); 16 Navlet (Louis); 17 Carpentier (Michel).

Gironde.

1 Deloulay (Raymond); 2 Leclercq (Georges); 3 Sermadiras (Antoine); 4 Delteil (Gabriel); 5 Pinchaud (Jean); 6 Blanchard (Bazile); 7 Venel (Valentin); 8 Pineau (Georges); 9 Chareum (Paul); 10 Hemmerle (Etienne); 11 Espagnet (Roger); 12 Estevan (Joseph); 13 Beaubie (Etienne); 14 Cuvelle (Georges); 15 Benoist (Camille); 16 Manganelli (Ange); 17 Carette (Henri); 18 Carpentier (Michel).

Hérault.

1 Bastien (Georges); 2 Griffeuille (Léon); 3 Polfliet (Ferdinand); 4 Faubert (Eugène); 5 Fache (Jean); 6 Peyronne (Ernest); 7 Crubezy (Georges); 8 Rojo (François); 9 Perriez (Jean); 10 Achilli (Noël); 11 Chareum (Paul); 12 Foulquier (René); 13 Soyer (Kléber); 14 Gravere (Georges); 15 Bardeau (Henri); 16 Verniere (Louis); 17 Vassart (André); 18 Ginouilhac (Frédéric); 19 Pauly (Aimé); 20 Broch (Antoine); 21 Lopez (Daniel); 22 Dufay (André); 23 Marrel (Emile); 24 de Bonnecaze (René); 25 Lamothe (Eugène); 26 Benoist (Camille); 27 Dubourdieu (Paul); 28 Manganelli (Ange); 29 Hasquette (Emile); 30 Vitroly (Jean); 31 Sahun (Marius).

Ille-et-Vilaine.

1 Badoul (Georges); 2 Rousseau (Louis); 3 Grand'homme (Louis); 4 Bastien (Georges); 5 Vallerie (Emile); 6 Briot (Albert); 7 Rochereuil (Marcel); 8 Limeul (Henri); 9 Merienne (César); 10 Chilou (Jean-Baptiste); 11 Leroux (Marcel); 12 Beaulieu (Armand); 13 Hasquette (Emile); 14 Charbonnier (Pierre); 15 Le Colonnier (François); 16 Gaubert (Jules).

Isère.

1 Ramus (Denis); 2 Bernard (René); 3 Pignier (Auguste); 4 Leplat (Marcel).

Meurthe-et-Moselle.

1 Duret (Elie); 2 Claude (Léon); 3 Desaute (Pierre); 4 Mayeur (Maurice); 5 Paul (Roger); 6 Briquet (André).

Nord.

1 Polfliet (Ferdinand); 2 Dufermont (Thomas); 3 Contraire (Marcel); 4 Turcq (Henri); 5 Lefebvre (Aimé); 6 Verniers (René); 7 Wallbott (Pol); 8 Defachelle (Robert); 9 Christiaens (Cyrille); 10 Thery (François); 11 Dejardin (André); 12 Briquet (André); 13 Lhotelier (Paul); 14 Ghesquiere (Honoré); 15 Dupont (Albert); 16 Dael (Ferdinand); 17 Bendre (Jules); 18 Hamieux (Albert); 19 Souplet (Abel); 20 Collardey (Jean).

Puy-de-Dôme.

1 Lombard (Marcel); 2 Penot (Marcel).

Rhône.

1 Ramus (Denis); 2 Roussel (Henri); 3 Rojo (François); 4 Foulquier (René); 5 Vassart (André); 6 Besson (Marcel).

Seine.

1 Boucher (Robert); 2 Delarue (Jacques); 3 Balu (Lucien); 4 Contraire (Marcel); 5 Blanquet (Gaston); 6 Leclercq (Georges); 7 Bruneaux (Maurice); 8 Pinchaud (Jean); 9 Hyvon (Raymond); 10 Lefebvre (Aimé); 11 Roussel (Henri); 12 Briot (Albert); 13 Wallbott (Pol); 14 Golbery (André); 15 Schroder (Robert); 16 Desforges (René); 17 Dejardin (André); 18 Meunier (François); 19 Robert (André); 20 Chilou (Jean-Baptiste); 21 Simon (Roger); 22 Prouteau (Albert); 23 Nivelon (Pierre); 24 Jaffrezic (Alexis); 25 Boulet (Lucien); 26 Bouju (Raymond); 27 Poupon (Bernard); 28 Dunet (René); 29 Fiamenghi (Dominique); 30 Sagnier (Roger); 31 Anglade (Henri); 32 Maupin (Georges); 33 François (Fernand); 34 Fournerie (Raoul); 35 Cheriere (René); 36 Souplet (Abel); 37 Bernard (Yves); 38 Lamy (Simon); 39 Lemaire (Georges); 40 Dirrix (Pierre); 41 Postel (Ernest); 42 Janez (Georges); 43 Vanderhaegen (Marius); 44 Simon (Jean-François); 45 Rigole (Raymond); 46 Granier (Charles).

Vienne.

1 Deloulay (Raymond); 2 Dherisson (Raymond); 3 Delteil (Gabriel); 4 Pineau (Georges); 5 Desaymoz (Roger); 6 Dutisseuil (Camille); 7 Maupin (Georges); 8 Gourand (Maurice).

Alger.

1 Perriez (Jean).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Rabache (Jean).

Calvados.

1 Mariani (Xavier).

Côte-d'Or.

1 De Suzzoni (Alexandre); 2 Laroche (Marcel).

Garonne (Haute-).

1 Assanelli (Jean); 2 Picart (Joseph); 3 Fambon (Elie).

Gironde.

1 Grossier (Alphonse).

Hérault.

1 Fambon (Elie); 2 de Suzzoni (Alexandre); 3 Cauquil (Guy).

Ille-et-Vilaine.

1 Vivier (Joseph).

Isère.

1 Leifer (Maurice); 2 Richard (Joseph); 3 Labedz (Marjan).

Nord.

1 Voisin (Julien).

Puy-de-Dôme.

1 Labedz (Marjan).

Rhin (Bas-).

1 Bruckmann (Paul).

Rhône.

1 Leifer (Maurice); 2 Richard (Joseph); 3 Masoero (Jean).

Seine.

1 Decisy (Jules); 2 Pigache (Paul); 3 Bourgognon (Serge); 4 Chalrière (Jacques); 5 Delanette (Elie); 6 Mariani (Xavier).

Vienne.

1 Delanette (Elie).

Article R. 133 du code des pensions militaires d'invalidité (emplois réservés).

Buisson (Louis) (Puy-de-Dôme, Côte-d'Or); Rey (Paul) (Seine, Doubs).

Aide-jardinier.

CATÉGORIE « C »

Pyrénées (Basses-).

1 Canovaggio (Jacques).

Seine.

1 Louvier (Jules).

Seine-et-Oise.

1 Louvier (Jules).

Direction des beaux-arts.

EMPLOI FÉMININ

Surveillante aux écritures de cours de classes: école des arts décoratifs de Paris.

CATÉGORIE « E »

5 *bis* Tatry (Marie).

MINISTERE DES FINANCES

Service des affaires générales.

EMPLOI MASCULIN

Receveur buraliste de 1re classe.

CATÉGORIE « C »

Côtes-du-Nord.

1 Lire: Fraboulet (Jean-Baptiste), au lieu de: Cherel (Paul)1 2 Cherel (Paul); 2 *bis* Lebec (Claude); 3 *bis* Scolan (Victor).

Finistère.

2 *bis* Lebec (Claude).

Oise.

1 Flouret (Pierre).

Pyrénées (Hautes-).

1 Daleas (Jean).

Seine-et-Oise.

3 *bis* Flouret (Pierre).

CATÉGORIE « D »

Ariège.

1 Foz (Louis).

Bouches-du-Rhône.

2 Quilichini (Hyacinthe).

Corrèze.

1 *bis* Bourdu (Marcel).

Drôme.

1 Riffard (Jean).

Pyrénées-Orientales.

2 Ferrie (Henri).

Direction générale des impôts.

EMPLOI MIXTE

Receveur buraliste de 2e classe.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

28 *bis* Le Bihan (Marc); 42 *bis* Legros (Raymond).

Aveyron.

18 Boulet (André).

Bouches-du-Rhône.

35 *bis* Pietri (Jacques); 46 *bis* Colombo (Laurent).

Côtes-du-Nord.

37 *bis* Toinen (Marcel).

Finistère.

37 *bis* Toinen (Marcel); 41 Joseph (Jean).

Hérault.

46 *bis* (Carayon (Emile); 52 Boulet (André).

Indre-et-Loire.

5 *bis* Maillet (André); 11 *bis* Greneche (Lucien)

Isère.

15 *bis* Benitte (Georges).

Lot-et-Garonne.

16 *bis* Gourgeon (Paul).

Nord.

24 *bis* Mascot (Victor).

Orne.

1 Greneche (Lucien).

Pas-de-Calais.

6 *bis* Mascot (Victor); 6 *ter* Toupet (Henri).

Savoie.

6 *bis* Pietri (Jacques); 6 *ter* Legros (Raymond).

Somme.

1 *bis* Toupet (Henri).

Var.

20 *bis* Le Bihan (Marc).

Vosges.

5 *bis* Benitte (Georges).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

20 *bis* Melun (Jean).

Bouches-du-Rhône.

19 *bis* Miniti (Jean); 21 Melun (Jean).

Côtes-du-Nord.

23 *bis* Chotard (Gaston); 23 *ter* Pene (Fernand).

Finistère.

33 *bis* Pene (Fernand).

Ille-et-Vilaine.

11 Chotard (Gaston).

CATÉGORIE « E »

Allier.

1 Lire: Alamarguy (Marie-Louise), au lieu de: Metenier (Alice). 1 *bis* Metenier (Alice).

Creuse.

1 Lire: Alamarguy (Marie-Louise), au lieu de: Pecoursière (Irène); 1 *bis* Decoursière (Irène).

Garonne (Haute-).

1 Lire: Asperti (Damira), au lieu de: Casanova (Ginette); 2 Casanova (Ginette).

Lot-et-Garonne.

1 Asperti (Damira).

Services extérieurs du Trésor.

EMPLOI MIXTE

Agent de recouvrement du Trésor.

CATÉGORIE « C »

Oise.

1 Flouret (Pierre).

Seine-et-Oise.

1 Lire: Flouret (Pierre), au lieu de: Chevalier (Louis); 1 *bis* Chevalier (Louis).

CATÉGORIE « D »

Allier.

1 Lire: Massebeuf (Jacques), au lieu de: Jayet (Charles); 2 Jayet (Charles).

Bouches-du-Rhône.

2 *ter* Rouchard (Pierre).

Gironde.

3 *bis* Lire: Rouchard (Pierre), au lieu de: Gentes (Pierre); 3 *ter* Gentes (Pierre).

Pyrénées (Basses-).

1 *bis* Lire: Mialocq (Jules), au lieu de: Vialas (Paul); 1 *ter* Vialas (Paul).

Direction générale des douanes et droits indirects.

EMPLOI MASCULIN

Préposé et matelot des douanes.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Lire: Kalfon (Maurice), au lieu de: Negroni (Joseph); 1 *bis* Negroni (Joseph); 6 *bis* Mace (Didier).

Garonne (Haute-).

1 Dupouts (René).

Pyrénées (Hautes-).

2 Dupouts (René).

Var.

1 Lire: Kalfon (Maurice), au lieu de: Negroni (Joseph), 1 *bis* Negroni (Joseph); 2 *bis* Mace (Didier).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

2 *bis* Besançon (Adrien); 4 *bis* Sansonnetti (Paul); 22 *bis* Peigne (Yves).

Bouches-du-Rhône.

5 *bis* Sansonnetti (Paul); 17 *bis* Rocafort (Georges).

Hérault.

1 Lire: Jalabert (François), au lieu de: Pelissier (Jean); 1 *bis* Pelissier (Jean).

Nord.

5 *bis* Lecleire (Serge).

Pas-de-Calais.

2 *bis* Lecleire (Serge).

Pyrénées (Basses-).

5 *bis* Delacre (Jean).

Pyrénées-Orientales.

3 *bis* Delacre (Jean).

Rhône.

1 Lire: Demaria (Ernest), au lieu de: Salotti (Simon); 1 *bis* Salotti (Simon).

Seine.

6 *bis* Beretti (Jean).

Var.

1 *bis* Besançon (Adrien); 8 *bis* Panisello (Pierre); 10 *bis* Peigne (Yves).

Martinique.

1 *bis* Renard (Marie-Victor).

EMPLOI FÉMININ

Agent de service (ex-dame visiteuse).

CATÉGORIE « E »

Aisne.

1 Baye (Eugénie).

Alpes-Maritimes.

1 Vercucque (René); 2 Andrieu (Marie); 3 Agnie (Marie); 4 Duby (Marie-Louise).

Bouches-du-Rhône.

1 Cholau (Marguerite); 2 Beaufils (Marie); 3 Lopez (Jeanne); 4 Algote (Hélène); 5 Agnie (Marie).

Garonne (Haute-).

1 Picard (Clémentine); 2 Pamphile (Antoinette); 3 Sablayrolles (Lucienne); 4 Lannes (Marguerite).

Gironde.

1 Casanova (Ginette).

Nord.

1 Poulain (Giselle).

Pas-de-Calais.

1 Baye (Eugénie).

Pyrénées-Orientales.

1 Lopez (Jeanne); 2 Andrieu (Marie); 3 Abad (Françoise); 4 Duby (Marie-Louise); 5 Victor (Pilar).

Rhin (Bas-)

1 Hiltz (Edith).

Rhin (Haut-).

1 Ober (Alice).

Savoie.

1 Bourrel (Marie).

Seine.

1 Gleizes (Fernande); 2 Kerloch (Esther); 3 Rabinovicz (Olga); 4 Viaud (Aurélie); 5 Lannes (Marguerite); 6 Victor (Pilar).

Seine-Maritime.

1 Verstraete (Suzanne); 2 Demaison (Simonne).

Service des laboratoires.

EMPLOI MASCULIN

Garçon titulaire.

CATÉGORIE « D »

Seine.

1 Giraud (Louis).

Atelier général du timbre.

Timbreur.

CATÉGORIE « C »

1 Eugène (Jean).

CATÉGORIE « D »

1 Chabrière (Jacques).

Imprimerie nationale.

Manœuvre de force titulaire.

CATÉGORIE « C »

1 Breton (Henri); 2 Roux-Dufort (Robert); 3 Carmarans (Julien).

CATÉGORIE « D »

1 Vigot (Michel); 2 Driss (Ben Bouchta).

Service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes (S. E. I. T. A.).

EMPLOIS MASCULINS

Ouvrier des manufactures (cadre de fabrication).

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

37 Calendini (Jean).

Bouches-du-Rhône.

50 Calendini (Jean).

Finistère.

28 *bis* Peron (Jean).

Gironde.

40 Guerif (Jean).

Loiret.

16 *bis* Le Garff (Albert).

Lot-et-Garonne.

70 Bonnet (Alexandre).

Rhône.

26 *bis* Lacaze (Claudius).

Seine.

55 *bis* Fassi (Abdelkader); 57 *bis* Bonnet (Alexandre).

CATÉGORIE « D »

Finistère.

102 *bis* Gallou (Jean); 102 *ter* Le Barzic (Jean); 104 *ter* Pene (Fernand); 104 *quater* Pouliquen (Denis); 104 *quinquiès* Omnes (Alain).

Gironde.

80 *bis* Soubervie (Christian); 84 Souiller (Jean); 85 Layrac (Georges).

Indre.

66 *bis* Thomas (Maurice).

Lot-et-Garonne.

74 Layrac (Georges), 75 Arnar-Tabuenca (Louis).

Meurthe-et-Moselle.

58 *bis* Zabe (Jacky).

Rhône.

143 Petit (Jean).

Saône-et-Loire.

62 Chaban (Claude); 63 Petit (Jean).

Seine.

129 *bis* Louvel (Jean); 132 *bis* Arnar-Tabuenca (Louis).

Ouvrier des manufactures (cadre technique).

CATÉGORIE « C »

Ajusteur.

Rhône.

1 Varloud (Joseph).

Menuisier.

Gironde.

1 Gougnon (Guy).

Vienne (Haute-).

1 Gougnon (Guy).

CATÉGORIE « D »

Saône-et-Loire.

1 Chaban (Claude).

EMPLOI FÉMININ

Ouvrière des manufactures.

Alpes-Maritimes.

10 Hurier (Caroline).

Bouches-du-Rhône.

55 Agard (Yvette).

Côte-d'Or.

2 *bis* Bidault (Marie).

Finistère.

1 Lire: Le Guyader (Marie), au lieu de: Coutanceau (Françoise); 1 *bis* Coutanceau (Françoise).

Gironde.

16 *bis* Marly (Catherine).

Loire-Inférieure.

12 *bis* Le Guyader (Marie).

Maine-et-Loire.

10 *bis* Le Goff (Lucie).

Rhin (Bas-).

1 *bis* Husherr (Marguerite).

Rhône.

13 *bis* Petite (Henriette).

Seine.

128 *bis* Blanchetot (Marcelle); 135 *bis* Bolastre (Hélène); 142 *bis* Lire: Murati (Germaine), au lieu de: Riguidel (Odette); 142 *ter* Riguidel (Odette); 144 Silbert (Paule).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Sûreté nationale.

EMPLOIS MIXTES

Employé de bureau.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

3 Giudicelli (Paul).

Charente.

1 Neuvic (Georges).

Côte-d'Or.

2 Poignant (René).

Gard.

1 *bis* Fournies (Jean).

Hérault.

6 *bis* Fournies (Jean).

Isère.

1 Veyret (Arthur).

Landes.

2 Larrere (Roger).

Loire.

1 Buisson (Marius).

Loire (Haute-).

1 Buisson (Marius).

Seine.

5 Ben Chetrit (Messaoud); 6 Giudicelli (Paul).

Seine-Maritime.

1 *bis* Loiseau (Charlemagne).

Vienne (Haute-).

1 Pachot (Charles); 2 Neuvic (Georges).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Melun (Jean).

Bouches-du-Rhône.

2 Melun (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Lire: Peirats (Roger), au lieu de: Barban (Jacques); 2 Barban (Jacques).

Hérault.

1 *bis* Peirats (Roger).

Landes.

1 Trempont (Henri).

Nord.

1 Dubois (Robert).

Seine.

5 *bis* Dubois (Robert).

Agent de service.

CATÉGORIE « C »

Allier.

1 Breffy (Valentin).

Alpes-Maritimes.

1 Joly (Charles).

Bouches-du-Rhône.

1 Nouar Abdallah; 2 Salotti (Ange).

Côte-d'Or.

1 Arnoux (Raymond).

Gard.

1 Rabou (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Clastres (Albert); 2 Lamothe (Eugène).

Gironde.

1 Serra (Pierre).

Hérault.

1 Bacou (Joseph); 2 Villard (Jean); 3 Rabou (Louis); 4 Delonca (Joseph); 5 Lamothe (Eugène); 6 Salotti (Ange).

Ille-et-Vilaine.

1 Robert (André); 2 Pele (Auguste); 3 Ribouchon (Pierre); 4 Rubillon (Alphonse).

Loire-Inférieure.

1 Jaffre (Désiré).

Moselle.

1 Franck (André); 2 Lapaque (André).

Nord.

1 Cardonville (Pierre).

Pyrénées-Orientales.

1 Delonca (Joseph).

Rhin (Bas-).

1 Jung (Joseph).

Seine-Maritime.

1 Delacroix (Albert); 2 Loiseau (Charlemagne); 3 Ritz (André).

Seine-et-Oise

1 Delacroix (Albert); 2 Sobik (Wladyslaw).

Var.

1 Joly (Charles).

Vienne (Haute-).

1 Breffy (Valentin).

CATÉGORIE « D »

Côtes-du-Nord.

1 Ronsin (François).

Garonne (Haute-).

1 Barban (Jacques); 2 Barutel (Joseph).

Réunion

1 Maillot (Paul).

CATÉGORIE « E »

Alpes-Maritimes.

1 Michel (Marie).

Côte-d'Or.

1 Maillot (Andrée); 2 Vuaillat (Suzanne); 3 Sevizan (Octavie).

Garonne (Haute-).

1 Caves (Joséphine); 2 Lannes (Marguerite).

Hérault.

1 Barascud (Augustine).

Rhône.

1 Vuaillat (Suzanne).

Sarthe.

1 Morin (Thérèse).

Seine-et-Oise.

1 André (Elise); 2 Roddier (Désirée).

Var.

1 Michel (Marie).

EMPLOIS MASCULINS

Officier de police adjoint.

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 Abdelkrim (Youcef).

Gardien de la paix.

CATÉGORIE « C »

Oran.

1 Blum (Eric).

Conducteur d'automobiles.

CATÉGORIE « C »

Côte-d'Or.

1 Moussu (Gilbert).

Seine.

1 Moussu (Gilbert).

CATÉGORIE « D »

Gironde.

1 Ciraud (Gaëtan).

Rhône.

1 Kaïm (Jean).

Seine.

1 Kaïm (Jean).

MINISTERE DE LA JUSTICE

Surveillant à l'administration pénitentiaire.

CATÉGORIE « C »

Seine-et-Oise.

2 Canard (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Obrecht (Marcel); 2 Larbi ben Djilali.

Charente-Maritime.

1 Broehet (Albert).

Ille-et-Vilaine.

1 Larbi ben Djilali.

Var.

1 *bis* Obrecht (Marcel).

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

EMPLOIS MASCULINS

Agent d'exploitation du service postal.

CATÉGORIE « D »

Savoie (Haute-).

1 Dupont (René).

Seine.

1 Desaintpaul (Emile).

Seine-et-Oise.

1 Desaintpaul (Emile).

Agent technique (ex-agent des lignes).

CATÉGORIE « C »

Rhône.

2 Malacamp (Roger).

Seine.

1 lire Malacamp (Roger) au lieu de Paugam (Charles); 1 *bis* Paugam (Charles).

CATÉGORIE « D »

Marne (Haute-).

1 Bussière (Henri).

Nord.

5 *bis* Dubois (Robert).

Rhin (Bas-).

3 *bis* Geisen (Robert).

Seine.

6 Bussiere (Henri); 7 Dubois (Robert).

Var.

1 *bis* Panisello (Pierre).

Facteur des postes.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

3 *bis* Kalfon (Maurice).

Gard.

1 Ribot (Georges).

Hérault.

3 *bis* Ribot (Georges).

Marne.

2 de Sieter (Alphonse).

Rhône.

1 Malacamp (Roger).

Seine.

5 *bis* Malacamp (Roger).

Var.

1 *bis* Kalfon (Maurice).

Vaucluse.

3 *bis* Combaluzier (René).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

23 Rosso (Philippe).

Aude.

7 *Bis* Jourda (Pierre).

Bouches-du-Rhône.

19 *bis* Rosso (Philippe).

Charente-Maritime.

1 Lire: Cadiou (Louis), au lieu de: Joblet (René); 1 *bis* Joblet (René).

Gironde.

2 *bis* Cadiou (Louis).

Ille-et-Vilaine.

14 Colombel (Marcel).

Landes.

2 *bis* Benz (Adolphe).

Loire.

2 Demaria (Ernest).

Loire-Inférieure.

7 *bis* Singier (Laurent).

Maine-et-Loire.

3 *bis* Oger (André); 8 bis Singier (Laurent).

Nord.

6 *bis* Dunogier (Lucien).

Pas-de-Calais.

5 *bis* Dunogier (Lucien).

Pyrénées (Basses-).

8 *bis* Vives (Georges).

Pyrénées-Orientales.

5 *bis* Jourda (Pierre).

Rhin (Bas-).

1 Lire: Baehr (Alfred), au lieu de: Mourer (Léon); 1 *bis* Mourer (Léon).

Rhône.

3 *bis* Lian (Gérard); 3 *ter* Demaria (Ernest).

Sarthe.

1 Lire: Oger (André), au lieu de: Louis (Pierre); 1 *bis* Louis (Pierre).

Seine.

1 Lire: Quequet (Robert), au lieu de: Baron (Joseph); 1 *bis* Baron (Joseph).

Var.

26 *bis* Panisello (Pierre).

Chargeur.

CATÉGORIE « C »

Gard.

2 Rey (Victorin).

Loire.

1 Buisson (Marius).

Loire (Haute-).

1 Buisson (Marius).

Rhône.

1 Malacamp (Roger).

Seine.

1 Malacamp (Roger).

Vaucluse.

1 Combaluzier (René); 2 Rey (Victorin).

CATÉGORIE « D »

Pyrénées (Basses-).

1 *bis* Vives (Joseph).

Var.

2 Lire: Panisello (Pierre), au lieu de: Moulis (Yves); 2 *bis* Moulis (Yves).

Manutentionnnaire des postes.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Lire: Peinado (Eammanuel), au lieu de: Mallia (Constance); 1 *bis* Mallia (Constance).

Gard.

1 Ribot (Georges); 2 Rey (Victorin).

Hérault.

2 Ribot (Georges).

Loire.

2 Buisson (Marius).

Loire (Haute-).

1 Buisson (Marius).

Rhône.

2 Malacamp (Roger).

Seine.

1 Peinado (Emmanuel); 2 Malacamp (Roger).

Vaucluse.

1 Rey (Victorin).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

6 Rosso (Philippe).

Bouches-du-Rhône.

8 Rosso (Philippe).

Corse.

2 *bis* Borrini (Célestin).

Loire.

3 Demaria (Ernest).

Loiret.

1 Ceret (Henri).

Marne.

3 Ceret (Henri).

Rhône.

1 *bis* Demaria (Ernest).

Var.

6 Panisello (Pierre).

Aide-magasinier.

CATÉGORIE « C »

20 *bis* Gimenez (Joseph).

EMPLOI FÉMININ

Gérante de cabines téléphoniques.

Alpes-Maritimes.

1 *bis* Loussot (Raymonde).

Bouches-du-Rhône.

1 Loussot (Raymonde).

Côte-d'Or.

1 Chort (Antoinette).

Drôme.

2 Souliers-Bois (Marie).

Isère.

2 Souliers-Bois (Marie).

Seine.

16 *bis* Ollivier (Germaine).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

EMPLOI MASCULIN

Agent surveillant des services généraux

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

53 *bis* Pietri (Jacques); 55 *bis* Peyraque (Dantès); 57 *bis* Vallée (René).

Savoie.

19 Piétri (Jacques); 20 Vallée (René).

Seine.

41 *bis* Gimenez (Joseph); 46 *bis* Zawadzki (Henri); 52 Duguet (Maurice).

Seine-et-Oise.

28 Gimenez (Joseph); 29 Duguet (Maurice).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

7 *bis* Lebas (Albert); 13 Miniti (Jean).

Savoie.

2 Messagier (Daniel).

Seine.

4 *bis* Lebas (Albert); 5 *bis* Miniti (Jean).

Garde de contrôle sanitaire.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Charton (André); 2 Rey (Victorin).

Bouches-du-Rhône.

1 Vernière (Louis); 2 Charton (André); 3 Fossat (François); 4 Rami (Joseph).

Finistère.

1 Martin (Robert).

Gironde.

1 Delteil (Gabriel); 2 Langlois (Marcel); 3 Rey (Victorin).

Hérault.

1 Vernière (Louis); 2 Fossat (François); 3 Ribot (Georges); 4 Rami (Joseph).

Seine.

1 Langlois (Marcel).

Seine-Maritime.

1 Martin (Robert).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Astier (Elie); 2 Le Chenadec (Louis); 3 Peysonneaux (Henri); 4 Lottier (Félix); 5 Alquier (Jean); 6 Marcillat (André); 7 Giacomini (Robert).

Bouches-du-Rhône.

1 Astier (Elie); 2 Le Chenadec (Louis); 3 Alquier (Jean); 4 Boisard (Alexis); 5 Robache (Jean); 6 Giacomini (Robert); 7 Giraud (Louis); 8 Bouffard (Henri).

Finistère.

1 Dupont (Félicien).

Gironde.

1 Neuville (Pierre).

Loire-Inférieure.

1 Le Gouriellec (Paul); 2 Marcillat (André).

Seine.

1 Patenotte (Joseph); 2 Boisard (Alexis); 3 Giraud (Louis).

Seine-Maritime.

1 Le Gouriellec (Paul); 2 Neuville (Pierre).

Marinier.

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Bouffard (Henri).

Mécanicien.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Leroy (William).

Bouches-du-Rhône.

1 Tardivel (Georges).

Seine.

1 Riffault (Célestin); 2 Leroy (William); 3 Lewkowitz (Joseph); 4 Gondret (Jean).

Seine-Maritime.

1 Tardivel (Georges).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Chapelle (Victorien); 2 Brulbault (Gaston).

Finistère.

1 Pichon (Jean); 2 Guena (Albert); 3 Léon (Albert).

Gironde.

1 Nicolas (Joseph).

Loire-Inférieure.

1 Pichon (Jean); 2 Nicolas (Joseph).

Seine.

1 Foulet (Paul); 2 Labed Moharped; 3 Brulbault (Gaston).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

EMPLOIS MASCULINS

Agent des travaux.

CATÉGORIE « C »

Aisne.

1 Boulnois (Maurice).

Alpes-Maritimes.

1 Morel (René); 2 Pedano (Jérôme); 3 Burelli (Jean); 4 Leclercq (Pierre); 5 Alessandri (François); 6 Acquaviva (César); 7 Graziani (Ange); 8 Ferrandi (Jean).

Ariège.

1 Bloque (Alphonse).

Aveyron.

1 Rey (Denis); 2 Privat (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

1 Ayassa (Jean); 2 Alfonsi (Louis); 3 Nardin (Charles); 4 Burell (Jean); 5 Biancarelli (Baptiste); 6 Acquaviva (César); 7 Long (Henri); 8 Tafani (Sébastien).

Calvados.

1 Lesauvage (Désiré).

Cantal.

1 Lamagat (Louis).

Charente.

1 Trezin (Julien).

Charente-Maritime.

1 Hortala (René); 2 Noquet (René).

Corse.

1 Alfonsi (Louis); 2 Pedano (Jérôme); 3 Corticchiato (Camille); 4 Pieri (Jean); 5 Orsoni (Barthélemy); 6 Biancarelli (Baptiste); 7 Orsini (Dominique); 8 Alessandri (François); 9 Tafani (Sébastien); 10 Imperinetti (Jean); 11 Catalani (Jean); 12 Ferrandi (Jean).

Côte-d'Or.

1 Jobard (Pierre); 2 Mazeau (Louis).

Dordogne.

1 Trezin (Julien).

Finistère.

1 Bernard (Jacques); 2 Bizien (André).

Garonne (Haute-).

1 André (Maurice); 2 Hortala (René); 3 Bloque (Alphonse); 4 Graziani (Ange).

Gers.

1 Espiau (Emilien); 2 Longan (Jacques).

Gironde.

1 Rebeyrol (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Sabot (Alfred); 2 Bridel (Marie-Julien); 3 Guichard (Armand); 4 Bertin (Charles); 5 Deshoux (Lucien); 6 Geffrelot (Eugène); 7 Jourdan (Louis).

Indre-et-Loire.

1 Fillon (Albert).

Jura.

1 Jacquot (Georges).

Landes.

1 Claves (René); 2 Sourignac (Gaston).

Loire.

1 Exbrayat (Léon); 2 Bernard (Pierre).

Loire (Haute-).

1 Exbrayat (Léon).

Loire-Inférieure.

1 Meunier (Charles).

Lot-et-Garonne.

1 Pidoux (Lucien).

Maine-et-Loire.

1 Poirier (Joseph); 2 Boistault (Albert); 3 Meunier (Charles).

Manche.

1 Lesauvage (Désiré).

Marne.

1 Bertrand (René).

Marne (Haute-).

1 Bertrand (Marcel); 2 Grapin (Roger); 3 Moussu (Gilbert).

Mayenne.

1 Poirier (Joseph).

Morbihan.

1 Sabot (Alfred); 2 Bizien (André).

Nord.

1 Souplet (Abel).

Oise.

1 Bertrand (André).

Puy-de-Dôme.

1 Grangheon (Jean); 2 Farges (Laurent).

Pyrénées (Basses-).

1 Eyheramendy (Arnaud).

Pyrénées (Hautes-).

1 Lescure (Jean); 2 Carrère (Emile); 3 Longan (Jacques); 4 Soucaze (Joseph).

Rhin (Haut-).

1 Deparis (Paul); 2 Sirlin (Gaston).

Rhône.

1 Bernard (Pierre).

Saône-et-Loire.

1 Jacquot (Georges).

Saône (Haute-).

1 Moussu (Gilbert).

Seine.

1 Morel (René); 2 Biaggi (Robert); 3 Guichard (Armand); 4 Deshoux (Lucien); 5 Geffrelot (Eugène); 6 Noquet (René).

Somme.

1 Bouscant (Armand).

Tarn.

1 Margarit (Pierre); 2 Privat (Joseph).

Tarn-et-Garonne.

1 André (Maurice); 2 Lavabre (François); 3 Margarit (Pierre).

Var.

1 Guerineau (Daniel); 2 Cordero (Clément); 3 Nardin (Charles); 4 Carasco (Paul); 5 Leclercq (Pierre); 6 Long (Henri); 7 Moralès (Jean); 8 Catalini (Jean).

CATÉGORIE « D »

Allier.

1 Desforges (Edmond).

Alpes (Hautes-).

1 Monier (René); 2 Lefebvre (Maurice).

Alpes-Maritimes.

1 Sinibaldi (Dominique); 2 Goepfert (Auguste); 3 Maringa (Elenthère); 4 Seri-Abiali (Paul); 5 Laguerre (Léandre); 6 Ori (Clément).

Ardèche.

1 Arnoux (Raphaël).

Ardennes.

1 Vernaz-Franchy (René).

Aude.

1 Escande (Henri); 2 Serrano (François); 3 Lopez (Maurice); 4 Rebelier (Roger).

Aveyron.

1 Altayrac (René).

Bouches-du-Rhône.

1 Lanteaume (Fernand); 2 Michelet (Gabriel); 3 Poletti (Dominique); 4 Monier (René); 5 Clementi (Antoine); 6 Laurent (Alexis); 7 Seri-Abiali (Paul); 8 Bingue (Clément); 9 Laguerre (Léandre); 10 Mariani (Antoine); 11 Tambini (Jules); 12 Ori (Clément); 13 Fabre (Gustave); 14 Grazini (Théodore); 15 Blanchini (Jean).

Calvados.

1 Graveron (Maurice).

Cantal.

1 Altayrac (René).

Charente.

1 Couvidat (Maxime); 2 Petiot (Pierre); 3 Prudent (Siméon); 4 Dalgne (Raymond).

Charente-Maritime.

1 Gravouil (Henri); 2 Couvidat (Maxime); 3 Bedis (Henri); 4 Pauli (Pierre); 5 Blaizeau (Claude).

Cher.

1 Girault (André).

Corse.

1 Piredda (Antoine); 2 Giovanangeli (Paul); 3 Frassati (Toussaint), 4 Bonifacino (André); 5 Borrini (Célestin); 6 Colonna (Dominique).

Côtes-du-Nord.

1 Ollivier (Marcel); 2 Le Barzic (Jean).

Dordogne.

1 Garcia (Antoine); 2 Pouliquen (Robert).

Finistère.

1 Quillien (Pierre); 2 Guennou (Pierre); 3 Tanguy (Jean-Marie); 4 Gueguen (Louis); 5 Puillandre (Pierre); 6 Guillard (Fernand); 7 André (Francis); 8 Laot (Joseph); 9 Lamouric (Pierre); 10 Gautier (Alexandre); 11 Calvez (Louis).

Gard.

1 Maurel (Jean); 2 Gaches (Georges).

Garonne (Haute-).

1 Garcia (Antoine); 2 Osorio (André).

Gironde.

1 Faucher (Maurice); 2 Petiot (Pierre); 3 Pouliquen (Robert); 4 Newton (Gérard); 5 Vandenryse (André); 6 Lopez (Maurice).

Hérault.

1 Pauli (Pierre); 2 Riso (Georges); 3 Lopez (José); 4 Maurel (Jean); 5 Gaches (Georges).

Ille-et-Vilaine.

1 Ollivier (Marcel) 2 Benoit (Eugène); 3 Vivier (Joseph); 4 Laudren (Casimir).

Indre.

1 Gillet (Jean); 2 Girault (André); 3 Puard (Robert).

Isère.

1 Allard (Marc); 2 Guichard (Claude).

Jura.

1 Paur (Paul); 2 Aime (Ernest); 3 Nicolas (Fernand); 4 Lebegue (Eugène).

Landes.

1 Durand (Marcel).

Loire.

1 Plagne (Joseph), 2 Lacrampe (François).

Loire (Haute-).

1 Vinvent (Maurice).

Loire-Inférieure.

1 Poiron (Maurice); 2 Laudren (Casimir); 3 Rigollet (Pierre).

Loiret.

1 Gillet (Jean); 2 Gautier (Marcel); 3 Pesty (Norbert).

Lot-et-Garonne.

1 Allard (Marc).

Maine-et-Loire.

1 Rebeilleau (Martial); 2 Gautier (Marcel); 3 Picot (Marcel); 4 Poiron (Maurice).

Manche.

1 Lebegue (Eugène).

Mayenne.

1 Denis (Auguste).

Meurthe-et-Moselle.

1 Mathieu (Robert); 2 Galban (Antoine).

Morbihan.

1 Evo (André); 2 Kercret (Armand); 3 Lamouric (Pierre); 4 Mayou (Marius); 5 Sacre (Roger).

Moselle.

1 Galban (Antoine).

Nord.

1 Huygue (Jules(.

Oise.

1 Pigache (Paul).

Pas-de-Calais.

1 Peru (Jean-Pierre); 2 Delassus (Albert).

Puy-de-Dôme.

1 Mathieu (Edmond); 2 Vincent (Maurice); 3 Deslandes (Eugène).

Pyrénées (Basses-).

1 Germany (Kléber).

Pyrénées (Hautes-).

1 Castet (Marcel); 2 Maupome (Paul).

Pyrénées-Orientales.

1 Torres (Lucien); 2 Serrano (François); 3 Rebelier (Roger).

Rhin (Bas-).

1 Sertel (Othon) 2 Ringle (Nicolas); 3 Fichter (Auguste); 4 Karcher (Robert); 5 Hermsdorff (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Ringle (Nicolas); 2 Fichter (Auguste).

Rhône.

1 Michelet (Gabriel); 2 Mathieu (Edmond); 3 Comte (Benoit); 4 Dutrieux (Pétrus).

Saône-et-Loire.

1 Nicolas (Fernand).

Sarthe.

1 Vilmetz (René); 2 Deslandes (Eugène); 3 Denis (Auguste).

Savoie.

1 Guichard (Claude).

Seine.

1 Poletti (Dominique); 2 Prudent (Siméon); 3 Sinibaldi (Dominique); 4 Clementi (Antoine); 5 Maringa (Elenthère); 6 Laot (Joseph); 7 Lazarides (André); 8 Lacrampe (François); 9 Dorville (Stéphane); 10 Bunel (Roger).

Seine-et-Marne.

1 Pesty (Norbert).

Seine-et-Oise.

1 Dorville (Stéphane).

Sèvres (Deux-).

1 Rebeilleau (Martial); 2 Picot (Marcel); 3 Broussard (René).

Somme.

1 Pigache (Paul).

Tarn-et-Garonne.

1 Daigne (Raymond).

Var

1 Goepfert (Auguste); 2 Frossati (Toussaint); 3 Mariani (Antoine); 4 Tambini (Jules); 5 Grazini (Théodore).

Vaucluse.

1 Arnoux (Raphaël).

Vendée.

1 Rigollet (Pierre).

Vienne.

1 Bingue (Clément).

Vienne (Haute-).

1 Goyeneche (Marcel); 2 Defaye (Léon).

Vosges.

1 Mathieu (Robert); 2 Hermsdorff (Jean); 3 Vernaz-Franchy (René).

Eclusier et pontier titulaire de la navigation intérieure et des ports de commerce.

CATÉGORIE « C »

Allier.

1 Foucrier (François).

Ardennes.

1 Victor (Aimé).

Aude.

1 Estrade (Marcel).

Côte-d'Or.

1 Terrain (Richard).

Garonne (Haute-).

1 Reynis (Pierre); 2 d'Amato (Joseph).

Jura.

1 Jacquot (Georges).

Loire-Inférieure.

1 Lamy (Georges).

Loiret.

1 Beaulande (Robert).

Lot-et-Garonne.

1 Buissan (Franck).

Marne.

1 Victor (Aimé).

Meurthe-et-Moselle.

1 Linard (Jean); 2 Keller (Jules).

Meuse.

1 Linard (Jean).

Moselle.

1 Kaas (Jean).

Nord.

1 David (René).

Rhin (Bas-).

1 Straehli (Léon); 2 Hamm (Georges); 3 Schmitt (Marcel).

Rhin (Haut-).

1 Schmitt (Marcel); 2 Daessle (Paul).

Rhône.

1 Terrain (Richard); 2 Durieux (Jean-Marie).

Saône-et-Loire.

1 Jacquot (Georges); 2 Foucrier (François).

Seine-et-Marne.

1 Beaulande (Robert).

Tarn-et-Garonne.

1 Buissan (Franck).

Vosges.

1 Keller (Jules).

Territoire de Belfort.

1 Daessle (Paul).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Bel (Roger).

Aisne.

1 Dupuy (Emile); 2 Tellier (Roger).

Allier.

1 Raynaud (Yvan).

Aube.

1 Couture (Gabriel).

Aude.

1 Laffon (Jean-Marie).

Bouches-du-Rhône.

1 Ori (Clément); 2 Gbalou (Lazare).

Charente-Maritime

1 Jacob (Louis).

Côte-d'Or.

1 Payan (Francis).

Côtes-du-Nord.

1 Magoarou (Léon).

Finistère.

1 Montreer (Marcel); 2 Jourdrouin (Corentin).

Garonne (Haute-).

1 Raynaud (Yvan).

Hérault.

1 Forschelet (Camille); 2 Guarrigues (Fernand); 3 Laffon (Jean-Marie).

Ille-et-Vilaine.

1 Fournier (Auguste); 2 Jourdrouin (Corentin).

Loir-et-Cher.

1 Ivars (Fernand).

Loire.

1 Bournat (Albert).

Loire-Inférieure.

1 Jacob (Louis); 2 Souvenet (René); 3 Fournier (Auguste).

Marne.

1 Romieu (Jean); 2 Léger (Louis); 3 Dupuy (Emile); 4 Tellier (Roger).

Meurthe-et-Moselle.

1 Forschelet (Camille); 2 Henon (Charles); 3 Boidin (Roger).

Meuse.

1 Boidin (Roger).

Morbihan.

1 Montreer (Marcel); 2 Daniel (Onésime).

Moselle.

1 Henon (Charles); 2 Clement (Paul); 3 Manquin (Laurent); 4 Meslem Mohamed.

Nord.

1 Lemaire (Henri); 2 Dunogier (Lucien).

Pas-de-Calais.

1 Dunogier (Lucien).

Rhin (Bas-).

1 Helmer (Alfred); 2 Duchmann (Georges); 3 Moortgat (Frans); 4 Cadec (Alain); 5 Heinricher (Alphonse); 6 Blanche (Joseph).

Rhin (Haut-).

1 Cadec (Alain); 2 Blanche (Joseph).

Rhône.

1 Bel (Roger).

Saône-et-Loire.

1 Bridet (Henri); 2 Latrasse (René); 3 Bournat (Albert).

Seine.

1 Meslem Mohammed; 2 Ivars (Fernand).

Seine-et-Marne.

1 Souvenet (René).

Seine-et-Oise.

1 Latrasse (René).

Tarn-et-Garonne.

1 Ardourel (Georges); 2 Clair (Nicolas).

Yonne.

1 Couture (Gabriel).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Philippe (Ernest) (Vosges); Le Bihan (Louis) (Loire-Inférieure); Thuilliez (Gabriel) (Oise, Aisne); Lobstein (René) (Bas-Rhin); Hirtz (Albert) (Haut-Rhin); Schertz (Frédéric) (Moselle).

Ecluser-barragiste.

CATÉGORIE « C »

Oise.

1 Cazes (Maurice).

CATÉGORIE « D »

Marne.

1 Leger (Louis).

Meuse.

1 Muller (Henri).

Marine marchande.

EMPLOIS MASCULINS

Syndic des gens de mer.

CATÉGORIE « D »

Calvados.

1 Lire: Quesney (Guy), au lieu de: Delaunay (Louis); 2 Delaunay (Louis).

Seine-Maritime.

1 Quesney (Guy).

Agent de gardiennage des services extérieurs.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Fournerie (Raoul); 2 Pizzo (Janvier); 3 Generale (Claude); 4 Liccia (Paul).

Var.

1 Roubaud (Joseph).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Courtois (Sylvain); 2 Gbalou (Lazare).

Calvados.

1 Dorville (Stéphane).

Charente-Maritime.

1 Thomas (Robert).

Ille-et-Vilaine.

1 Godet (René).

Manche.

1 Thomas (Robert).

Morbihan.

1 Morel (Pierre).

Seine-Maritime.

1 Dorville (Stéphane).

Var.

1 Courtois (Sylvain).

PREFECTURE DE LA SEINE

EMPLOIS MASCULINS

Régleur comptable (service municipal des pompes funèbres).

CATÉGORIE « C »

1 Flouret (Pierre).

Surveillant des collèges techniques de la ville de Paris.

CATÉGORIE « D »

3 *bis* Nedjaai Abdelkader.

Gardien de musées de la ville de Paris.

CATÉGORIE « C »

1 Rivoal (Yves); 2 Bonal (Raymond).

CATÉGORIE « D »

1 Duamelle (Raymond); 2 Coulaud (Maurice); 3 Gasnier (André); 4 Laot (Joseph); 5 Leclerc (Bernard).

Servant des établissements hospitaliers de l'assistance publique.

CATÉGORIE « C »

1 Chassaing (Alexandre); 2 Rivoal (Yves); 3 Marchais (Pierre); 4 Bendjennat Sliman.

CATÉGORIE « D »

1 Beguec (Jean); 2 Duamelle (Raymond).

Servant des établissements hospitaliers de la préfecture de la Seine (établissements départementaux d'assistance).

CATÉGORIE « C »

1 Zerbib (Jacob).

Servant des établissements hospitaliers de la préfecture de la Seine (hôpitaux psychiatriques).

CATÉGORIE « D »

1 Boriel (Joseph).

Surveillant à la bourse du travail.

CATÉGORIE « C »

1 Tremouiller (Albert); 2 Baas (Robert); 3 Pelissou (Paul); 4 Pernel (Joseph); 5 Gaspard (Paul); 6 Clastres (Albert).

CATÉGORIE « D »

1 Chassel (René).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Lemarchand (François).

Surveillant du palais de justice et du tribunal de commerce.

CATÉGORIE « C »

1 Mazauric (Paul); 2 Lair (Eugène); 3 Prosper (René); 4 Baas (Robert); 5 Chouchana (Isaac); 6 Pelissou (Paul); 7 Cardozo (Manuel); 8 Gaspard (Paul); 9 Bouaziz (Judas); 10 Andres (Julien); 11 Breuil (Jean); 12 Pavoux (Jean-Marie); 13 Tremouiller (Albert); 14 Pignol (Ernest); 15 Clastres (Albert); 16 Lebeck (Romain); 17 Guerard (André); 18 Burkarth (Alexandre); 19 Gena (Bernard).

CATÉGORIE « D »

1 Le Moigne (Corentin); 2 Le Berre (Goulven); 3 Caparros (Joseph); 4 Jeandel (Louis); 5 Chassel (René); 6 Mariani (Xavier).

Garde des cimetières.

CATÉGORIE « C »

1 Santoni (Jean); 2 Gaspard (Paul); 3 Senechal (Léon); 4 Cornaille (Raymond); 5 Baracand (Jean); 6 Mazzoran (Daniel); 7 Sarti (Mathieu); 8 Caroule (Robert); 9 Parouty (Arsène); 10 Vanhoutte (Eugène); 11 Picat (René).

CATÉGORIE « D »

1 Coroller (Jean).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Matheu (Romain).

Garde des promenades.

CATÉGORIE « C »

1 Josset (Marcel); 2 Pegar (Louis); 3 Genri (Maurice); 4 Vasquez (Estève); 5 Cardozo (Manuel); 6 Joulain (Marc); 7 Boyer (René); 8 Gaspard (Paul); 9 Bouaziz (Judas); 10 Cornaille (Raymond); 11 Baracand (Jean); 12 Moreau (Louis); 13 Judlin (Camille); 14 Bezard (Lucien); 15 Sarli (Mathieu); 16 Caroule (Robert); 17 Regnault (Wilfrid); 18 Ramelet (André); 19 Parouty (Arsène); 20 Riolland (Maurice); 21 Benarous (Félix); 22 Picat (René).

CATÉGORIE « D »

1 Lhomme (Bernard); 2 Bouffard (Henri); 3 Amoros (Jean-Joseph); 4 Galais (Bernard).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Merceron (Pierre); Desmoles (Fernand); Lhomme (Bernard).

Préposé des entrepôts.

CATÉGORIE « C »

1 Bezard (Lucien); 2 Tanguy (Vincent).

CATÉGORIE « D »

1 Graziani (Paul); 2 Simon (Jacques); 3 Bollore (Pierre).

Cantonnier des entrepôts.

CATÉGORIE « C »

1 Pavoux (Jean-Marie); 2 Sucheix (Auguste).

Garçon de cabines (établissements balnéaires).

CATÉGORIE « C »

1 Balland (Roger); 2 Hayes (André); 3 Astier (Roland).

CATÉGORIE « D »

1 Barre (Georges).

Cantonnier d'empierrement.

CATÉGORIE « C »

1 Sucheix (Auguste).

Surveillant des établissements charitables municipaux.

CATÉGORIE « C »

1 Pechoux (Georges); 2 Rouland (Alphonse); 3 Royer (Robert); 4 Moings (Pierre); 5 Lourel (André); 6 Bediou (Jack); 7 Guillou (Robert); 8 Boissonnade (Casimir); 9 Levy (Marinelli); 10 Parouty (Arsène); 11 Delarue (Jacques); 12 Henry (Pierre); 13 Vienne (François); 14 Lembezat (Jean-Louis); 15 Le Gal (Adrien); 16 Heran (Joseph); 17 Bazile (Jean); 18 Santoni (Jean); 19 Phibel (Hector); 20 Durocher (Félix); 21 Luciani (Xavier).

CATÉGORIE « D »

1 Bernhard (Georges); 2 Noël (Gabriel); 3 Nienat (Raymond); 4 Guillou (Louis).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Le Miniven (Jean-Marie).

Agent de service des collèges modernes et techniques et des établissements départementaux d'enseignement.

CATÉGORIE « C »

1 Plisson (Pharaon); 2 Lelievre (Adolphe); 3 Pouzet (Noël); 4 Vasquez (Estève); 5 Cardozo (Manuel); 6 Andres (Julien); 7 Mazoran (Daniel); 8 Saint-Martin (Bernard); 9 Le Gall (Jérôme); 10 Pignol (Ernest); 11 Clastres (Albert); 12 Le Neün (Aimé); 13 Tordjman (Salomon); 14 Benarous (Félix); 15 Baillard (Jean-Paul); 16 Bagolle (Pierre); 17 Chekroun (René).

CATÉGORIE « D »

1 Barron (Francisco); 2 Bodennec (Goulven); 3 Segura (Francisco); 4 Roche (Francis).

Compteur de pavés.

CATÉGORIE « C »

1 Sucheix (Auguste); 2 Charpentier (Gilbert); 3 Rossard (Raymond); 4 Bagolle (Pierre).

CATÉGORIE « D »

1 Ben-Raad Kaddour).

Garçon de service des établissements départementaux d'assistance et d'enseignement.

CATÉGORIE « C »

1 Rivoal (Yves).
1 Roziani Ammar.

Préposé aux magasins et homme de service (caisse de crédit municipal).

CATÉGORIE « C »

1 Klissa Békir; 2 Salam ben Mohamed ben Abdelkader.

CATÉGORIE « D »

1 Mouisset (Marcel).

EMPLOIS FÉMININS

Servante des établissements hospitaliers de l'assistance publique.

1 Guichard (Marcelle); 2 Courrier (Gabrielle); 3 Jules (Jacqueline); 4 Pigois (Madeleine); 5 Lavarie (Paulette); 6 Bonnafous (Marcelle); 7 Martin (Jeanne); 8 Baumont (Maria); 9 Morelle (Marie); 10 Fage (Aline); 11 Averbuch (Suzanne); 12 Balage (Marie); 13 Vigour (Blanche); 14 Laval (Juliette); 15 Delorme (Clotilde); 16 Daugeron (Marcelle); 17 Bessiere (Simone).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Morel (Juliette).

Servante des établissements hospitaliers de la préfecture de la Seine (établissements départementaux d'assistance).

1 Willemart (Louise); 2 Lannes (Marguerite).

Servante des établissements hospitaliers de la préfecture de la Seine (hôpitaux psychiatriques).

1 Seigneur (Clémentine).

Surveillante des établissements charitables municipaux.

1 Vandenbeusch (Suzanne); 2 Hirsch (Magda); 3 Duchâteau (Jeanne); 4 Morisson (Marie); 5 Tissot (Lucie); 6 Auzou (Marthe); 7 Chauvière (Héloïse); 8 Mas (Marie-Antoinette); 9 Mangin (Marie-Louise); 10 Balage (Marie); 11 Altero (Jeanne); 12 Pottier (Blanche); 13 Piat (Marie); 14 Le Corre (Anna); 15 Cocheteux (Fernande); 16 Eyquem (Jeanne); 17 Sztarhauz (Génia), 18 Ploogman (Sarah); 19 Paigne (Suzanne).

Agent de service des collèges modernes et techniques et des établissements départementaux d'enseignement.

1 Cocheteux (Fernande); 2 Rivet (Lucienne); 3 Frouin (Hélène); 4 Paigne (Suzanne); 5 Bouquillon (Yvonne); 6 Groleau (Yolande); 7 Toudic (Francine); 8 Baumont (Maria); 9 Fage (Aline); 10 Eyquem (Jeanne); 11 Dumaine (Hélène); 12 Daugeron (Marcelle); 13 Glairan (Marcelle); 14 Lannes (Marguerite); 15 Pobes (Joséphine); 16 Herber (Lucienne).

Femme de service des écoles primaires et maternelles.

1 Combes (Janine); 2 Largouet (Anne); 3 Bedjai (Marcelle); 4 Moreau (Charlotte); 5 Serbouce (Anna); 6 Frouin (Hélène); 7 Clement (Suzanne); 8 Coutadeur (Odette); 9 Taufer (Eliane); 10 Mege (Fortuné); 11 Loiseau (Denise); 12 Dudognon (Georgette); 13 Esperet (Madeleine); 14 Deguilhem (Jeanne); 15 Martin (Jeanne); 16 Camelin (Suzanne); 17 Toudic (Francine); 18 Baumont (Maria); 19 Cottereau (Marie); 20 Fage (Aline); 21 Cotillard (Jeanne); 22 Alpha (Renée); 23 Silbert (Paule); 24 Armand (Huguette); 25 Vittori (Marie); 26 Basset (Marie-Louise); 27 Delanette (Marthe); 28 Glairan (Marcelle); 29 Willemart (Louise); 30 Lannes (Marguerite); 31 Negre (Amélie).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Carlin (Marcelle); Hivert (Germaine).

PREFECTURE DE POLICE

EMPLOIS MASCULINS

Gardien de la paix.

CATÉGORIE « C »

1 Blum (Eric).

CATÉGORIE « D »

1 lire: Lucas (Mathurin), au lieu de: Meradji Embarek; 1 *bis* Meradji Embarek; 2 *bis* Gentil (Emile); 8 *bis* Reveillat (Georges).

Agent spécial de commissariat.

CATÉGORIE « C »

1 Barisset (André); 2 Broussou (Charles); 3 Guntzberger (Albert); 4 Criton (Albert); 5 Dumont (Jacques); 6 Martinez (Antoine); 7 Poure (Georges); 8 Andrieu (Charles); 9 Melot (René); 10 Lourel (André); 11 Duris (Eugène); 12 Lebris (Henri); 13 Ktourza (Charles); 14 Fauveaux (Marcel); 15 Loyer (Fernand); 16 Leca (François); 17 Gauthier (Roland); 18 Cohen (Jacques); 19 Hyvon (Raymond); 20 Schiltz (Edouard); 21 Dagorn (Lucien); 22 Depont (Jean); 23 Joly (Auguste); 24 Guilbaud (Eugène); 25 Demanet (Georges); 26 Rieu (Louis); 27 Prevot (Henri); 28 Ribreau (Paul); 29 Poncin (Pierre); 30 Villeneuve (Etienne); 31 Parouty (Arsène); 32 Texier (Paul); 33 Delarue (Jacques); 34 Benhamou (Salomon); 35 Reignoux (Léon); 36 Golbery (André); 37 Cassinari (Dante-Jean); 38 Dovergne (Gaston); 39 Beaumort (Charles); 40 Serrette (Michel); 41 Comi (Roger); 42 Quillacq (Michel); 43 Delangle (Louis); 44 Bron (Jean-Marie); 45 Coustillas (Léopold); 46 Rodriguez (Roger); 47 Lenglet (Louis); 48 Gendre (Gilbert); 49 Richou (Joseph); 50 Contival (Pierre); 51 Chalard (Bernard); 52 Villard (Jean); 53 Meunier (François); 54 Ledoux (Marcelin); 55 Loriot (Jean-Baptiste); 56 Saint-Martin (Bernard); 57 Beirens (Henri); 58 Desbois (Joachim); 59 Didier (Henri); 60 Thepaut (Jean-Pierre); 61 Le Borgne (Ferdinand); 62 Ouvrard (Albert); 63 Vassart (André); 64 Beaumont (Louis); 65 Butty (André); 66 Jouve (Marcel); 67 Rougerat (Roger); 68 Leprovaux (Auguste); 69 Leandri (Thomas); 70 Bouju (Raymond); 71 Lair (Eugène); 72 Peschot (Ernest); 73 Bocassini (Jean); 74 Lebrasseur (Georges); 75 Pradier (Henri); 76 Gressier (Hubert); 77 Travers (Paul); 78 Charoy (Robert); 79 Hecht (Isaac); 80 Robert (Aly); 81 L'Hostis (Jean); 82 Dumesnil (Lucien); 83 Moyse (Adrien); 84 Michaut (Paul); 85 Siquier (Antoine); 86 Lissarre (Gilbert); 87 Chabrier (Georges); 88 Le Roi (Robert); 89 Durand (Emile); 90 Monard (René); 91 Luzzatto (François); 92 Vandernoth (Louis); 93 Szika (Etienne); 94 Loose (Eugène); 95 Gauthier (Léon); 96 Le Corre (Pierre); 97 Kasper (Marcel); 98 Landrau (Gustave); 99 Clouard (Gabriel); 100 Collet (Joseph); 101 Humeau (René); 102 François (Fernand); 103 Leroux (Eugène); 104 Fournerie (Raoul); 105 Baas (Robert); 106 Friedrich (Albert); 107 Alle (Jean-Baptiste); 108 Benisti (Prosper); 109 Biancardini (Paul); 110 Bernard (Yves); 111 Chennevière (René); 112 Donze (Georges); 113 Rumeau (Fernand); 114 Ormel (Roland); 115 Desson (Charles); 116 Bordes (Pierre); 117 Le Gal (Ernest); 118 Jammes (Robert); 119 Di Giovanni (Léo); 120 Biau (Germain); 121 Caliot (Pierre); 122 Poupon (Bernard); 123 Warin (Albert); 124 Meunier (Jean); 125 Desdoigts (Pierre); 126 Queguiner (Hervé); 127 Estevenet (Marcel); 128 Pineau (Georges); 129 Piro (Thomas); 130 François (Mathurin); 131 Zawadzki (Henri); 132 Carpentier (Michel); 133 Rigole (Raymond); 134 Collardey (Jean); 135 Loiseau (Marcel); 136 Carrel (Gérard); 137 Bour (Edmond); 138 Despin (Jean-Paul); 139 Paquereau (Gilbert); 140 Baux (Lucien); 141 Giudicelli (Paul); 142 Hayes (André).

CATÉGORIE « D »

1 Carre (Roger); 2 Thibault (Armand); 3 Alessandri (Dominique); 4 Farigoule (Raymond); 5 Courteaux (Emile); 6 Lemoine (Georges); 7 Castera (Auguste); 8 Videau (Maxime); 9 Pauchet (Gaston); 10 Le Poittevin (Désiré); 11 Aubertin (Louis); 12 Le Nan (Marcel); 13 Marques (René); 14 Fraty (Robert); 15 Noël (Gabriel); 16 Boutet (Léon); 17 Vilmetz (René); 18 Noury (Eugène); 19 Vittori (Charles); 20 Adib Amar; 21 Navard (Jean); 22 Ouldlahoucine Bélaïd; 23 Terrat (Louis); 24 Louarn (Yves); 25 Jacobi (André); 26 Bruneau (André); 27 Poiret (André); 28 Chabrière (Jacques); 29 Kersauson (Roger); 30 Giabiconi (Lucien); 31 Daniel (Onésime); 32 Mouisset (Marcel); 33 Arnar-Tabuenca (Louis); 34 Faugeras (Robert); 35 Cauquil (Guy); 36 Refregier (René); 37 Nicolaï (Jacques); 38 Gode (René).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Jacquet (Jean); Meyer (Edouard); Schubler (Charles).

SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA DESINFECTION

EMPLOI MASCULIN

Désinfecteur.

CATÉGORIE « C »

1 Peinado (Emmanuel).

CATÉGORIE « D »

1 Dubois (Robert).

Garde à la Bourse des valeurs.

CATÉGORIE « C »

1 Becheny (Maurice); 2 Cohen (Jacques); 3 Boissonnade (Casimir); 4 Andres (Julien); 5 Diaz (Emile); 6 Queval (Léon); 7 Gaubert (Raoul); 8 Leydecker (André); 9 Reignoux (Léon); 10 Quelennec (Marcel); 11 Vasco (Nicolas); 12 Froidure (Gilbert); 13 Desbois (Joachim); 14 Bruat (Camille); 15 Leprovaux (Auguste); 16 Cabadie (Léon); 17 Dunet (René); 18 Salmon (André); 19 Prosper (René); 20 Alaux (Etienne); 21 Le Gall (Jérôme); 22 Rumeau (Fernand); 23 Jammes (Robert); 24 Postel (Ernest); 25 Janer (Georges); 26 Moreau (Jean); 27 Desdoigts (Pierre); 28 Estevenet (Marcel); 29 Marin (Michel); 30 Corps (Michel); 31 Huet (Eugène); 32 Capella (Georges); 33 Poinsignon (Guy); 34 Rigole (Raymond); 35 Carrel (Gérard); 36 Richiardone (Adolphe).

CATÉGORIE « D »

1 Nicoleau (Marcel); 2 Tesson (Robert); 3 Bouchet (Pierre); 4 Pacorel (Gérard); 5 Mugens (Lucien); 6 Delanette (Elie); 7 Viennot (Maurice); 8 Dumoutin (Paul).

MAISON DEPARTEMENTALE DE NANTERRE

EMPLOI MASCULIN

Surveillant.

CATÉGORIE « C »

1 Delacroix (Alfred).

CATÉGORIE « D »

1 Kormann (François); 2 Didier (Télesphore); 3 Dieffenthaler (Eugène).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Mazoin (Pierre).

EMPLOI FÉMININ

Agent des services d'hygiène.

1 Ayme (Henriette); 2 Goldman (Florence); 3 Groleau (Yolande); 4 Eyquem (Jeanne); 5 Glairan (Marcelle); 6 Daugeron (Marcelle); 7 Pobes (Joséphine); 8 Herber (Lucienne).

ELECTRICITE ET GAZ DE FRANCE

EMPLOIS ADMINISTRATIFS

Employé qualifié.

CATÉGORIE « C »

Gironde.

2 Lire: Marcillac (Christian), au lieu de: Bareges (Gaston); 2 *bis* Bareges (Gaston).

CATÉGORIE « D »

Hérault.

1 Lacroix (Roger).

Puy-de-Dôme.

1 Lire: Aurousseau (Pierre), au lieu de: Airaudi (Joseph); 1 *bis* Airaudi (Joseph).

Employé ordinaire.

CATÉGORIE « C »

Ille-et-Vilaine.

17 Foubert (Joseph).

Indre-et-Loire.

5 Lire: Maillet (André), au lieu de: Garreau (Gaston); 6 Garreau (Gaston).

Mayenne.

2 Foubert (Joseph).

CATÉGORIE « E »

Bouches-du-Rhône.

1 *bis* Mangiante (Emilienne); 5 lire: Forestier (Jeanne), au lieu de: Fontaine (Marie); 6 Fontaine (Marie).

Seine.

7 Brulle (Louise).

Employé aux écritures.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

9 *bis* Burger (Albert).

Bouches-du-Rhône.

23 *bis* Burger (Albert).

Charente.

5 Voranger (Robert).

Finistère.

11 *bis* Lopin (Julien).

Gironde.

8 Debet (Léon).

Indre-et-Loire.

6 Maillet (André).

Lot-et-Garonne.

3 Debet (Léon)

Morbihan.

1 *bis* Lopin (Julien).

Deux-Sèvres.

5 Voranger (Robert).

CATÉGORIE « D »

Finistère.

11 Likhowidoff (Guy).

Seine.

16 *bis* Likhowidoff (Guy).

CATÉGORIE « E »

Bouches-du-Rhône.

3 *bis* Mangiante (Emilienne); 9 *bis* Forestier (Jeanne).

Seine.

22 *bis* Brulle (Louise).

Concierge.

CATÉGORIE « C »

Aisne

1 Lesne (René).

Allier.

1 Drifford (Antoine); 2 Lainat (Lucien); 3 Malgat (Paul); 4 Messioux (Albert).

Alpes (Basses-).

1 Viala (Henri).

Alpes-Maritimes.

1 Pellegrino (Séverin); 2 Basso (Sauveur); 3 Beglia (Louis); 4 Costa (Auguste); 5 Bordes (Pierre); 6 Loyer (Kléber).

Ardèche.

1 Lafont (Jean).

Ariège.

1 Bouzigues (Eugène); 2 Olive (Paul).

Aude.

1 Henry (Emile).

Bouches-du-Rhône.

1 Aznar (Salomon); 2 Basso (Sauveur); 3 Roussel (Eugène); 4 Biancardini (Joseph); 5 Gambetta (François); 6 Signoret (Albert).

Calvados.

1 Benoist (Camille).

Cantal.

1 Auguie (Auguste).

Charente.

1 Vechambre (Henri).

Cher.

1 Augendre (Léon); 2 Messioux (Albert); 3 Berland (Jules); 4 Cruveiller (Jean).

Corrèze.

1 Doulcet (Joseph); 2 Fromonteil (Jean); 3 Maury (Gabriel); 4 Faugeras (Maurice).

Corse.

1 Antona (Jean).

Côte-dOr.

1 Chapeau (François); 2 Kasper (Marcel); 3 Jouvanceau (Bernard); 4 Perraut (Lucien).

Côtes-du-Nord.

1 Jaffre (Désiré); 2 Legrand (Jean); 3 Le Colonnier (François).

Dordogne.

1 Contival (Pierre).

Doubs.

1 Chapeau (François); 2 Serrette (Michel); 3 Kasper (Marcel).

Drôme.

1 Loizelet (Robert).

Eure.

1 Vergnani (Oscar).

Finistère.

1 Loyer (Alexandre); 2 Foubert (Pierre).

Gard.

1 Naud (Antonin); 2 Daude (Edmond).

Garonne (Haute-).

1 Rigal (Fernand); 2 Bouzigues (Eugène); 3 Panofre, dit Panofio (Gaston); 4 Vassal (Lucien).

Gers.

1 Ponche (Raymond).

Gironde.

1 Hemmerle (Etienne); 2 Benoist (Camille); 3 Boyer (René).

Herault.

1 Henry (Emile); 2 Roussel (Eugène); 3 Pastor (Emile); 4 Achilli (Noël); 5 Soyer (Kléber); 6 Dubourdieu (Paul).

Ille-et-Vilaine.

1 Lepinay (Léon); 2 Bohanne (Jean-Marie); 3 Legrand (Jean); 4 Lamoulen (Albert); 5 Verger (Henri); 6 Le Colonnier (François).

Indre.

1 Augendre (Léon); 2 Boyer (René); 3 Charpentier (Camille).

Indre-et-Loire.

1 Fillault (Camille); 2 Marois (Constant); 3 Charpentier (Camille).

Isère.

1 Piaget (Joseph); 2 Scholly (Justin).

Jura.

1 Serrette (Michel); 2 Dumoux (Emile); 3 Perrault (Lucien).

Loire.

1 Frery (Benoit).

Loire (Haute-).

1 Lafont (Jean).

Loire-Inférieure.

1 Brieux (Joseph); 2 Boussonniere (Léon); 3 Mercier (Albert).

Lot.

1 Rigal (Fernand); 2 Auguie (Auguste); 3 Contival (Pierre); 4 Lafferrerie (Firmin).

Lot-et-Garonne.

1 Ponche (Raymond); 2 Lafferrerie (Firmin);; 3 Lecuyer (Eugène).

Maine-et-Loire.

1 Ory (Pierre).

Manche.

1 Mouchel (Jean-Pierre).

Marne.

1 Fiaux (André).

Meurthe-et-Moselle.

1 Henry (Pierre).

Meuse.

1 Fiaux (André).

Morbihan.

1 Jaffre (Désiré); 2 Loyer (Alexandre); 3 Lamoulen (Albert).

Moselle.

1 Georges (Jean).

Nièvre.

1 Berland (Jules).

Nord.

1 Huve (Marcel); 2 Westerlynck (Emile); 3 Gilmet (Octave); 4 Dreyer (René).

Oise.

1 Lesne (René).

Puy-de-Dôme.

1 Drifford (Antoine); 2 Malgat (Paul).

Pyrénées (Basses-).

1 Builles (Maurice); 2 Lecuyer (Eugène).

Pyrénées (Hautes-).

1 Hemmerle (Etienne); 2 Panofre, dit Panofle (Gaston); 3 Viala (Henri).

Pyrénées-Orientales.

1 Cerda (Albert).

Rhin (Bas-).

1 Bleger (Albert).

Rhin (Haut-).

1 Schelcher (Alphonse); 2 Bleger (Albert).

Rhône.

1 Neu (Lucien); 2 Scholly (Justin); 3 Frery (Benoît).

Saône-et-Loire

1 Dumoux (Emile); 2 Neu (Lucien); 3 Jouvanceau (Bernard).

Sarthe.

1 Marais (Constant).

Savoie.

1 Piaget (Joseph); 2 Loizelet (Robert); 3 Costa (Auguste).

Savoie (Haute-).

1 Aznar (Salomon).

Seine.

1 Brieux (Joseph); 2 Lainat (Lucien); 3 Seguin (Joseph); 4 Huve (Marcel); 5 Westeelynck (Emile); 6 Levasseur (Louis); 7 Gilmet (Octave); 8 Grisey (Roger); 9 Loyer (Kléber); 10 Signoret (Albert); 11 Dreyer (René); 12 Pinchaud (Jean).

Seine-Maritime.

1 Cordier (Gustave); 2 Brehiniez (Léon); 3 Levasseur (Louis).

Seine-et-Marne.

1 Vallet (Marcel).

Seine-et-Oise.

1 Cruveiller (Jean); 2 Pinchaud (Jean).

Sèvres (Deux-).

1 Vechambre (Henri).

Tarn.

1 Assie (Auguste).

Tarn-et-Garonne.

1 Builles (Maurice).

Var.

1 Georges (Jean); 2 Tranchant (Fernand).

Vaucluse.

1 Tranchant (Fernand).

Vendée.

1 Boussonniere (Léon).

Vienne.

1 Fillault (Camille).

Vienne (Haute-).

1 Broussaud (Paul); 2 Fromonteil (Jean).

Yonne.

1 Chekaoui Mohamed.

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Bovas (Michel).

Ariège.

1 Blazy (Georges); 2 Dejean (Jules).

Charente.

1 Faucher (Victor).

Finistère.

1 Keryvel (Armand); 2 Gueguen (Ernest); 3 Gorin (Ange-Marie).

Garonne (Haute-).

1 Blazy (Georges); 2 Dejean (Jules).

Gironde.

1 Magnier (Eugène).

Hérault.

1 Macou (Constant).

Loire-Inférieure.

1 Faucher (Victor); 2 Gueguen (Ernest).

Loiret.

1 Marche (Gérard).

Meurthe-et-Moselle.

1 Marche (Gérard).

Morbihan.

1 Gorin (Ange-Marie).

Rhin (Bas-).

1 Fichter (Auguste)

Rhin (Haut-).

1 Fichter (Auguste).

Seine.

1 Courbot (Louis); 2 Magnier (Eugène); 3 Fouilleul (Eugène); 4 Mugens (Lucien).

Seine-et-Marne.

1 Fouilleul (Eugène).

Seine-et-Oise.

1 Mugens (Lucien).

CATÉGORIE « E »

Bouches-du-Rhône.

1 Durelli (Christiane).

Ille-et-Vilaine

1 Le Marchand (Gilberte).

Loire-Inférieure.

1 Dupuis (Marie-Joséphine); 2 Bertho (Claire).

Mayenne.

1 Le Marchand (Gilberte).

Morbihan.

1 Bertho (Claire).

Rhône.

1 Durelli (Christiane).

Seine.

1 Dupuis (Marie-Joséphine); 2 Lauret (Germaine).

Seine-et-Oise.

1 Lauret (Germaine).

EMPLOIS MASCULINS

Garçon de bureau.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Vuitton (Claudius); 2 Massot (Roger).

Allier.

1 Masse (Yves).

Alpes (Basses-).

1 Viala (Henri).

Alpes-Maritimes.

1 Chesta (Jean); 2 Quaglia (Barthélémy); 3 Beglia (Louis); 4 Richard (Antonin); 5 Ferrari (Jean-Jacques); 6 Arnoux (Edmond); 7 Tozzi (Tito-Sébastien); 8 Mattei (Gaston); 9 Mainard (Albert); 10 Biancardini (Paul); 11 Bordes (Pierre); 12 Klein (André).

Ariège.

1 Barbe (Joseph); 2 Mole (Jean); 3 Clastres (Albert); 4 Rumeau (Fernand); 5 Olive (Paul).

Aude.

1 Clastres (Albert); 2 Bastoul (Auguste); 3 Marty (Camille).

Aveyron.

1 Pelissou (Louis),

Bouches-du-Rhône.

1 Raoux (René); 2 Rosigue (Gabriel); 3 Pradier (Pierre); 4 Vague (Pierre); 5 Caldies (René); 6 Felix (Jean); 7 Arnoux (Henri); 8 Tesson (Jean); 9 Debono (René); 10 Rabattu (Marius); 11 Cottais (François); 12 Biancardini (Paul); 13 Signoret (Albert); 14 Klein (André).

Cantal.

1 Auguie (Auguste); 2 Richard (Gérard).

Charente-Maritime.

1 Gayraud (Marcel); 2 Maurel (Hubert).

Corrèze.

1 Buges (Adolphe); 2 Maury (Gabriel); 3 Richard (Gérard); 4 Faugeras (Maurice); 5 Réveillon (René).

Corse.

1 Antona (Jean).

Côte-d'Or.

1 Pouget (Charles); 2 Perrin (Louis); 3 Gonzalès (Bernard); 4 Royer (Paul); 5 Bonnot (Jean).

Côtes-du-Nord.

1 Thomas (Francis); 2 Le-Coant (Eugène).

Creuse.

1 Mazabraud (René).

Dordogne.

1 Le-Gal (Roger); 2 Contival (Pierre); 3 Réveillon (René).

Doubs.

1 Serrette (Michel); 2 Gauthier (Louis).

Finistère.

1 Cam (Gilles).

Gard.

1 Saint-Jean (Hervé); 2 Rosigue (Gabriel); 3 Pradier (Pierre); 4 Daude (Edmond).

Garonne (Haute-).

1 Duran (Louis); 2 Barbe (Joseph); 3 Mole (Jean); 4 Crubezy (Georges); 5 Panassie (Maurice); 6 Verdier (Marius); 7 Cogules (Joseph); 8 Lauzeral (Damien); 9 Vassal (Lucien); 10 Felzines (René); 11 Roger (Bertin); 12 Rumeau (Fernand).

Gers.

1 Ponche (Raymond); 2 Tastet (Maurice).

Gironde.

1 Le-Gall (Roger); 2 Bastoul (Auguste); 3 Verdier (Marius); 4 Pradines (François); 5 Roger (Bertin).

Hérault.

1 Crubezy (Georges); 2 Badon (Jacques); 3 Pastor (Emile); 4 Pelissou (Louis); 5 Massiot (Jacques); 6 Rattier (Georges); 7 Dubourdieu (Paul).

Ille-et-Vilaine.

1 Doucet (Emile); 2 Thomas (Francis); 3 Gérard (Roger); 4 Thomas (Alfred); 5 Quiriau (Maurice); 6 Rolland (Marcel); 7 Gislais (Lucien); 8 Boitel (Henri); 9 Delisle (Alexandre); 10 Pouessel (Aristide); 11 Oréal (Jules); 12 Lepinay (Léon); 13 Filly (Pierre); 14 Ribouchon (Pierre); 15 Jagoury (François); 16 Poupier (Henri); 17 Lamoulen (Albert); 18 Benard (Henri).

Indre.

1 Buffeteau (Jean); 2 Lolon (Charles).

Indre-et-Loire.

1 Lolon (Charles); 2 Cardosy (Roger).

Isère.

1 Machet (Robert).

Jura.

1 Guérittot (René); 2 Massot (Roger).

Landes.

1 Tastet (Maurice).

Loire.

1 Ducroux (Elie).

Loire-Inférieure.

1 Baraud (Daniel); 2 Boitel (Henri); 3 Chagneau (Paul); 4 Blavette (André); 5 Goux (Ambroise); 6 Hersant (Joseph); 7 Boucaud (Edmond); 8 Bénard (Henri); 9 Bataille (Eugène).

Loiret.

1 Bedlou (Jack); 2 Augendre (Léon); 3 Mignan (Raymond); 4 Vaillant (Emile).

Lot.

1 Auguie (Auguste); 2 Contival (Pierre).

Lot-et-Garonne.

1 Ponche (Raymond); 2 Jean, dit Teyssier (Emile); 3 Pradines (François).

Maine-et-Loire.

1 Tusseau (Maurice); 2 Hersant (Joseph); 3 Grenon (Ferdinand); 4 Ory (Pierre).

Manche.

1 Varin (Roger); 2 Mouchel (Jean-Pierre).

Marne.

1 Masse (Yves).

Mayenne.

1 Charpentier (Gilbert).

Meurthe-et-Moselle.

1 Henri (Pierre).

Meuse.

1 Henri (Pierre).

Morbihan.

1 Quiriau (Maurice); 2 Rolland (Marcel); 3 Jagoury (Francois); 4 Lamoulen (Albert).

Moselle.

1 Henning (Charles).

Nord.

1 Massiot (Jacques); 2 Huve (Marcel); 3 Schrevel (Jules).

Orne.

1 Nicole (Pierre); 2 Delorme (Albert).

Puy-de-Dôme.

1 Chomard (Marcel); 2 Aubergier (Maurice).

Pyrénées (Basses-).

1 Alfaro (Raymond); 2 Bagolle (Pierre).

Pyrénées (Hautes-).

1 Viala (Henri).

Pyrénées-Orientales.

1 Trilles (Louis); 2 Jean, dit Teyssier (Emile); 3 Gayraud (Marcel); 4 Marty (Camille).

Rhin (Bas-).

1 Richert (Alfred); 2 Fiederer (Alphonse); 3 Timmel (Alphonse); 4 Wicker (Antoine); 5 Foesser (Joseph).

Rhin (Haut-).

1 Antoine (Augustin); 2 Daessle (Paul).

Rhône.

1 Ducroux (Elie); 2 Cardosy (Roger); 3 Neu (Lucien).

Saône (Haute-).

1 Guerittot (René).

Saône-et-Loire.

1 Fleury (Claude); 2 Dorme (Benoit); 3 Serrette (Michel); 4 Neu (Lucien); 5 Bonnot (Jean); 6 Dujardin (Louis).

Sarthe.

1 Blavette (André); 2 Nicole (Pierre); 3 Delorme (Albert).

Savoie.

1 Reignier (Camille); 2 Piseri (Paulus); 3 Triquet (Michel); 4 Machet (Robert).

Savoie (Haute-).

1 Reignier (Camille); 2 Triquet (Michel).

Seine.

1 Andres (Julien); 2 Berthenet (Etienne); 3 Bories (Jules); 4 Charpentier (Gilbert); 5 Tozzi (Tito-Sébastien); 6 Vanbiervliet (Robert); 7 Poupier (Henri); 8 Caldies (René); 9 Huve (Marcel); 10 Burkarth (Alexandre); 11 Ciavaldini (Joseph); 12 Schrevel (Jules); 13 Levasseur (Louis); 14 Postel (Ernest); 15 Galland (Raymond); 16 François (Fernand); 17 Brondel (Henri); 18 Signoret (Albert); 19 Capella (Georges); 20 Bagolle (Pierre); 21 Lepine (Henri).

Seine-Maritime.

1 Durel (Amédée); 2 Levasseur (Louis).

Seine-et-Oise.

1 Moyse (Adrien); 2 Vanbiervliet (Robert); 3 Postel (Ernest); 4 Brondel (Henri); 5 Capella (Georges); 6 Lepine (Henri).

Sèvres (Deux-).

1 Poineau (Calisthène).

Somme.

1 Lavoine (Marcel).

Tarn.

1 Tripiana (André).

Tarn-et-Garonne.

1 Tripiana (André); 2 Gallo (Pierre); 3 Maurel (Hubert).

Territoire de Belfort.

1 Gauthier (Louis); 2 Daessle (Paul).

Var.

1 Chesta (Jean); 2 Arnoux (Edmond); 3 Arnoux (Henri); 4 Niel (Jean).

Vaucluse.

1 Rabattu (Marius); 2 Gandon (Joseph).

Vendée.

1 Devaud (Ismaël).

Vienne.

1 Proust (Maurice).

Vienne (Haute-).

1 Maheo (Pierre); 2 Buges (Adolphe); 3 Augendre (Léon); 4 Marsbraud (René); 5 Simon (Noël).

Vosges.

1 Henning (Charles); 2 Royer (Paul); 3 Antoine (Augustin).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Ghibaudo (Louis); 2 Bovas (Michel); 3 Simondi (Gérard).

Aude.

1 Auriol (Antoine).

Bouches-du-Rhône.

1 Racon (Ignace); 2 Kanderian (Krikor); 3 Bernard (Gaston).

Calvados.

1 Fugier (Henri).

Côte-d'Or.

1 Lacroix (Robert).

Garonne (Haute-).

1 Tapie (Jean).

Gironde.

1 Bernard (Fulbert).

Ille-et-Vilaine.

1 Lorant (Raymond).

Indre.

1 Puard (Robert).

Indre-et-Loire.

1 Noulin (Roger).

Loire.

1 Trapeau (Adolphe).

Loire-Inférieure.

1 Freroux (Charles).

Lot-et-Garonne.

1 Bernard (Fulbert).

Manche.

1 Fugier (Henri).

Morbihan.

1 Jehanno (Yves); 2 Le Hyaric (Antoine).

Puy-de-Dôme.

1 Petrault (Robert).

Pyrénées-Orientales.

1 Auriol (Antoine).

Rhin (Bas-).

1 Weber (Paul); 2 Simeoni (Jean).

Rhône.

1 Masoero (Jean).

Saône (Haute-).

1 Lacroix (Robert).

Seine.

1 Nabet (Benjamin); 2 N'Daw-Birayeumb (André); 3 Bruneau (André); 4 Poulain (Jackie)

Seine-Maritime.

1 Le Boucher (Gabriel); 2 Freroux (Charles).

Seine-et-Oise.

1 N'Daw-Birayeumb (André); 2 Bruneau (André).

Tarn-et-Garonne.

1 Goineau (Charles); 2 Belmontet (Yvon).

Var.

1 Racon (Ignace).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Delorme (Louis) (Haute-Loire).

Planton manutentionnaire.

CATÉGORIE « C »

Allier.

1 Gomez (Marius).

Alpes (Basses-).

1 Olivieri (Joseph).

Alpes (Hautes-).

1 Fleury (Roger).

Alpes-Maritimes.

1 Pellegrino (Séverin); 2 Beglia (Louis); 3 Moirano (Jean); 4 Arnoux (Edmond); 5 Leandri (Thomas); 6 Bruno (Laurent); 7 Cadmio (Bienvenu); 8 Appiano (Alexandre); 9 Biancardini (Paul); 10 Bordes (Pierre); 11 Loyer (Kléber).

Ariège.

1 Canal (Albert); 2 Olive (Paul).

Aube.

1 Rolland (Raymond).

Aude.

1 Marty (Roger); 2 Fonties (Henri).

Aveyron.

1 Villard (Jean); 2 Richarte (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

1 Aznar (Salomon); 2 Sardou (Clément); 3 Cresci (Marius); 4 Avignon (André); 5 Puccini (Joseph); 6 Rosland (Aimé); 7 Berchi (Jean); 8 Pizzo (Janvier); 9 Vague (Pierre); 10 Boriat (Francisco); 11 Continо (Charles); 12 Caldies (René); 13 Arnoux (Henri) 14 Cirillo (Pascal); 15 Gagno (Jean); 16 Roux (Alfred); 17 Gambetta (François); 18 Olivieri (Joseph); 19 Dahan (Marcel); 20 Esposito (Antoine); 21 Peyrot (Arthur); 22 Pellenc (Marius); 23 Beranger (Victor) 24 Biancardini (Paul); 25 Signoret (Albert); 26 Vincent (André).

Cantal.

1 Rieu (André); 2 Auguie (Auguste).

Charente.

1 Brunaud (Gilbert).

Charente-Maritime.

1 Brunaud (Gilbert).

Cher.

1 Berland (Jules); 2 Meunier (Robert).

Corrèze.

1 Aubertie (Joseph); 2 Rouzier (Jean); 3 Sermadiras (Antoine); 4 Magne (Jérôme).

Corse.

1 Antona (Jean).

Côte-d'Or.

1 Gonzales (Bernard); 2 Naltet (Michel); 3 Royer (Paul); 4 Jouvanceau (Bernard).

Côtes-du-Nord.

1 Simon (Francis); 2 Tremel (Yves).

Creuse.

1 Mazabraud (René).

Dordogne.

1 Brugeron (Gabriel); 2 Le Gall (Roger).

Doubs.

1 Jeanroch (Henri); 2 Serrette (Michel).

Finistère.

1 Helou (Lucien); 2 Duliscouet (Michel); 3 Gonidec (Barthélémy); 4 Kerbourch (René); 5 Tremel (Yves).

Gard.

1 Sanchez (Annoncio); 2 Boriat (Francisco); 3 Nogier (René); 4 Limongi (Joseph); 5 André (Julien).

Garonne (Haute-).

1 Conrard (Emile); 2 Rigal (Fernand); 3 Crubezy (Georges); 4 Cogules (Joseph); 5 Lauzeral (Damien); 6 Kania (Albert); 7 Vassal (Lucien); 8 Felzines (René); 9 Bourgnou (René).

Gironde.

1 Sermadiras (Antoine); 2 Le Gall (Roger); 3 Renaud (Gaston).

Hérault.

1 Sanchez (Annoncio); 2 Crubezy (Georges); 3 Beltran (Bernard); 4 Calas (Fernand); 5 Soyer (Kléber); 6 Cravere (Georges); 7 Villard (Jean); 8 Prigent (Raymond); 9 Fonties (Henri); 10 Martinez (Alphonse); 11 Castelli (Jean); 12 Rattier (Georges); 13 Limongi (Joseph).

Ille-et-Vilaine.

1 Vallerie (Emile); 2 Marchand (Roger); 3 Orain (Francis); 4 Gislais (Lucien); 5 Gaultier (Constant); 6 Jouan (Alfred); 7 Guyot (Félix); 8 Pouessel (Aristide); 9 Rigaud (Hippolyte); 10 Coric (Raymond); 11 Lepinay (Léon); 12 Cherbonnel (Joseph); 13 Gandon (Emile); 14 Hamon (Marie-Ange); 15 Callet (Pierre); 16 Roussel (Albert); 17 Boucard (François); 18 Helou (Lucien); 19 Simon (Francis); 20 Briand (Eugène); 21 Busnel (André); 22 Laumonnier (Jean-Louis); 23 Bigoin (Joseph); 24 Collet (Pierre); 25 Roussel (Roger).

Indre.

1 Collet (Henri); 2 Meunier (Robert).

Indre-et-Loire.

1 Augendre (Léon); 2 Navard (Jacques); 3 Collet (Henri); 4 Cardosy (Roger).

Jura.

1 Jeanroch (Henri).

Loire.

1 Exbrayat (Léon); 2 Coin-Bonnet (Pierre); 3 Pastre (Noël); 4 Villard (Antoine).

Loire (Haute-).

1 Exabrayat (Léon); 2 Coin-Bonnet (Pierre); 3 Pastre (Noël).

Loire-Inférieure.

1 Brieux (Joseph); 2 Serenne (René); 3 Bazureau (Joseph); 4 Collin (Théodore); 5 Chagneau (Paul); 6 Meriau (Auguste); 7 Ricordeau (Jules); 8 Hersant (Joseph); 9 Imbert (Raymond); 10 Laumonnier (Jean-Louis); 11 Roussel (Roger); 12 Guillemot (Robert); 13 Guegan (Mathurin).

Loiret.

1 Mignan (Raymond); 2 Vaillant (Emile).

Lot.

1 Brugeron (Gabriel); 2 Rigal (Fernand); 3 Auguie (Auguste).

Maine-et-Loire.

1 Serenne (René); 2 Hersant (Joseph).

Manche.

1 Blanchet (Pierre); 2 Birée (Louis).

Mayenne.

1 Fontanie (Charles); 2 Bouhours (Joseph).

Morbihan.

1 Coric (Raymond); 2 Callet (Pierre); 3 Duliscouet (Michel); 4 Guegan (Mathurin).

Nièvre.

1 Berland (Jules).

Nord.

1 Brieux (Joseph); 2 Liénard (Julien).

Oise.

1 Brotonne (Gaston).

Orne.

1 Delorme (Albert).

Puy-de-Dôme.

1 Pupin (Félicien); 2 Gomez (Marius); 3 Hermabessière (Jean-Baptiste); 4 Taillade (Julien); 5 Magne (Jérôme).

Pyrénées (Basses-).

1 Bourdette-Lembeye (Vincent); 2 Paquet (Henri); 3 Alfaro (Raymond).

Pyrénées (Hautes-).

1 Bourdette-Lembeye (Vincent); 2 Fleury (Roger).

Pyrénées-Orientales.

1 Paquet (Henri); 2 Beltran (Bernard); 3 Richarte (Joseph).

Rhin (Bas-).

1 Reichhard (Marcel); 2 Foesser (Joseph).

Rhin (Haut-).

1 Reichhard (Marcel); 2 Schelcher (Alphonse); 3 Antoine (Augustin); 4 Ketterer (Roger).

Rhône.

1 Hermabessière (Jean-Baptiste); 2 Naltet (Michel); 3 Cardosy; (Roger); 4 Neu (Lucien); 5 Alexandre (Adrien).

Saône-et-Loire.

1 Serrette (Michel); 2 Neu (Lucien); 3 Alexandre (Adrien); 4 Jouvanceau (Bernard); 5 Dujardin (Louis).

Sarthe.

1 Delorme (Albert); 2 Maillet (Léon).

Savoie.

1 Berger (Séraphin).

Savoie (Haute-).

1 Aznar (Salomon); 2 Bruno (Laurent).

Seine.

1 Beurion (Raymond); 2 Tamisier (Gaston); 3 Bories (Jules); 4 Prigent (Jean-Pierre); 5 Goldmann (Roger); 6 Caldies (René); 7 Poupon (Bernard); 8 Vairos (André); 9 Collas (Robert); 10 Lamirault (Sigismond); 11 Padovani (Robert); 12 Gonidec (Barthélémy); 13 Brondel (Henri); 14 Loyer (Kléber); 15 Signoret (Albert).

Seine-Maritime.

1 Tamisier (Gaston).

Seine-et-Marne.

1 Poupon (Bernard); 2 Rolland (Raymond).

Seine-et-Oise.

1 Prigent (Jean-Pierre); 2 Padovani (Robert); 3 Brondel (Henri).

Somme.

1 Brotonne (Gaston).

Tarn.

1 Rives (Paul); 2 Martinez (Alphonse).

Var.

1 Arnoux (Edmond); 2 Niel (Jean); 3 Arnoux (Henri); 4 Peyrot (Arthur).

Vaucluse.

1 Leandri (Thomas); 2 Beranger (Victor).

Vendée.

1 Devaud (Ismaïl); 2 Merieau (Auguste).

Vienne.

1 Augendre (Léon).

Vienne (Haute-).

1 Aubertie (Joseph); 2 Rouzier (Jean); 3 Mazabraud (René); 4 Cardinal (Fernand); 5 Simon (Noël).

Vosges.

1 Royer (Paul); 2 Antoine (Augustin).

CATÉGORIE « D »

Ariège.

1 Dejean (Jules).

Bouches-du-Rhône.

1 Fantou (André); 2 Tambini (Jules); 3 Ricci (André); 4 Fabre (Gustave); 5 Matone (Louis); 6 Oddone (Edmond).

Charente-Maritime.

1 Harguindeguy (Pierre).

Gard.

1 Nadal (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Dejean (Jules).

Hérault.

1 Vic (Edouard).

Ille-et-Vilaine.

1 Lefevre (Marcel); 2 Menant (Jacques).

Indre.

1 Puard (Robert).

Loire-Inférieure.

1 Burgaud (Calixte).

Lot-et-Garonne.

1 Arnar-Tabuenca (Louis).

Nord.

1 Hary (Valentin).

Pas-de-Calais.

1 Hary (Valentin); 2 Anselle (Ghislain).

Rhin (Bas-)

1 Schmitt (René); 2 Simeoni (Jean).

Rhin (Haut-)

1 Schmitt (René).

Savoie (Haute-).

1 Nadal (Jean).

Seine.

1 Sanquer (Jean); 2 Poulain (Jackie); 3 Arnar-Tabuenca (Louis).

Var.

1 Tambini (Jules).

Vendée.

1 Burgaud (Calixte); 2 Bernard (René).

EMPLOIS TECHNIQUES

Ouvrier ordinaire.

AJUSTEUR MECANICIEN

CATÉGORIE « D »

Côtes-du-Nord.

1 Le Roux (Jacques).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Roux (Jacques).

CONDUCTEUR DE VEHICULES

CATÉGORIE « C »

Gironde.

1 Labrege (Pierre).

Pyrénées (Basses-)

1 Labrege (Pierre).

Seine.

1 Produl (Marcel).

ELECTRICIEN D'ENTRETIEN DE LIGNES ET DE POSTES DE TRANSFORMATION

CATÉGORIE « C »

Loiret.

1 Le Garff (Albert).

CATÉGORIE « D »

Seine.

1 Lebreton (Henri).

ELECTRICIEN DE CENTRALES HYDRAULIQUES ET THERMIQUES

CATÉGORIE « C »

Sèvres (Deux-).

1 Rageau (Jean-Marie).

MONTEUR DE LIGNES

CATÉGORIE « D »

Seine.

1 Lebreton (Henri).

MENUISIER

CATÉGORIE « C »

Nord.

1 Lire: Roels (Louis), au lieu de. Contraire (Marcel); 1 *bis* Contraire (Marcel).

Seine.

3 Dupuy (Louis).

Seine-et-Oise.

1 Dupuy (Louis).

OUVRIER SUR MACHINE-OUTIL

CATÉGORIE « C »

Nord.

1 Ducornet (André).

Pas-de-Calais.

1 Ducornet (André).

PEINTRE

CATÉGORIE « D »

Rhône.

1 Neuvialle (Georges).

PLOMBIER-SOUDEUR

CATÉGORIE « C »

Seine-Maritime.

1 Vandergeenst (René).

PLOMBIER D'INSTALLATION

CATÉGORIE « C »

Seine-Maritime.

1 Vandergeenst (René).

POSEUR DE CANALISATIONS ELECTRIQUES

CATÉGORIE « D »

Indre.

1 Coue (Michel).

OUVRIER D'ENTRETIEN

CATÉGORIE « C »

Garonne (Haute-).

1 Lefort (Maurice).

MANŒUVRE SPECIALISE

CATÉGORIE « C »

Corrèze.

1 Reveillon (René).

Côte-d'Or.

1 Millier (Paul).

Dordogne.

1 Le Gall (Roger); 2 Reveillon (René).

Garonne (Haute-).

1 Brustet (François); 2 Cogules (Joseph); 3 Berocal (Manuel).

Gironde.

1 Le Gall (Roger).

Ille-et-Vilaine.

1 Treluyer (Pierre); 2 Bernier (Jean-Marie).

Nord.

1 Soualle (André).

Pyrénées (Hautes-).

1 Berocal (Manuel).

Tarn.

1 Brustet (François).

CATÉGORIE « D »

Côtes-du-Nord.

1 Gethain (Pierre).

Finistère.

1 Keryvel (Armand).

Garonne (Haute-).

1 Thirion (Albert).

Meuse.

1 Thirion (Albert).

Moselle.

1 Treilhou (Marcel).

Nord.

1 Bart (Daniel).

Pas-de-Calais.

1 Peru (Jean-Pierre); 2 Bart (Daniel).

Seine.

1 Meline (René).

MANŒUVRE

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Silberich (Julien).

Dordogne.

1 Couvreur (Maurice); 2 Lafosse (Lucien).

Eure-et-Loir.

1 Robert (Maurice).

Gard.

1 Nogier (René).

Garonne (Haute-).

1 Soler (Marcel).

Gironde.

1 Janneau (Robert).

Ille-et-Vilaine.

1 Lelièvre (Eugène); 2 Rochereuil (Marcel); 3 Barbedor (André); 4 Desnos (Pierre); 5 Roussel (Albert).

Isère.

1 Cret (Pierre).

Loire-Inférieure.

1 Desnos (Pierre).

Lot-et-Garonne.

1 Lafosse (Lucien).

Nord.

1 Cecchi (Bruno).

Savoie

1 Favre (Eugène).

Tarn.

1 Soler (Marcel).

Var.

1 Silberich (Julien).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Tranchand (Paul); 2 Barachia (Louis).

Côtes-du-Nord.

1 Villaume (Maurice).

Finistère

1 Bozoc (François).

Ille-et-Vilaine

1 Villaume (Maurice).

Rhin (Bas-).

1 Ferber (Auguste); 2 Stroesser (Georges).

Rhône.

1 Virlogeux (Etienne).

Seine.

1 Garrec (Germain).

Seine-et-Oise.

1 Garrec (Germain).

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

EMPLOIS COMMUNS A TOUS LES SERVICES

EMPLOIS MASCULINS

Employé stagiaire.

CATÉGORIE « C »

Loiret.

1 Soille (Guy).

Somme.

1 Lire: Soille (Guy), au lieu de: Bouvier (Louis); 1 *bis* Bouvier (Louis).

Garçon de bureau.

CATÉGORIE « C »

Gironde.

1 Gardelle (Jean).

EMPLOI PARTICULIER AU SERVICE DE L'EXPLOITATION

EMPLOI MASCULIN

Facteur.

CATÉGORIE « D »

Aisne.

1 Mendes-Osson (Edmond).

EMPLOIS PARTICULIERS AU SERVICE DE LA VOIE ET DES BATIMENTS

EMPLOIS MASCULINS

Cantonnier.

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Boulouard (François).

Ouvrier professionnel de 2e classe.

Garonne (Haute-).

2 *bis* Neveux (Raoul).

Garde-barrière à service continu.

CATÉGORIE « D »

Charente-Maritime.

1 Perrio (Roger).

Sèvres (Deux-).

1 Lire: Perrio (Roger), au lieu de: Dugué (Gilbert); 1 *bis* Dugué (Gilbert).

Sémaphoriste à service continu.

CATÉGORIE « D »

Charente-Maritime.

1 Perrio (Roger).

EMPLOIS PARTICULIERS AU SERVICE DU MATERIEL ET DE LA TRACTION

EMPLOIS MASCULINS

Ouvrier professionnel de 1re classe des entretiens et grands ateliers du matériel.

CATÉGORIE « D »

Dordogne.

1 Souiller (Jean).

Gironde.

3 Souiller (Jean).

Savoie.

1 Lauzelin (Roger).

Manœuvre des dépôts.

CATÉGORIE « C »

Hérault.

1 Galzin (Louis).

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

EMPLOIS MASCULINS

Gardien de bureau et planton.

CATÉGORIE « C »

1 Laury (André); 2 Thomy (Robert); 3 Le Maoult (François); 4 Posiel (Ernest); 5 Poinsignon (Guy); 6 Rigole (Raymond); 7 Carrel (Gérard); 8 Paysant (Jean); 9 Cam (Hervé); 10 Carpentier (Charles).

CATÉGORIE « D ».

1 Gmereck (Zygmunt); 2 Faure (Pierre).

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

EMPLOIS MASCULINS

Garçon de bureau.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Bozzi (Laurent); 2 Ambianti (Albert); 3 Gris (Raymond); 4 Domenge (Jean); 5 Chevreux (Georges); 6 Grossmann (Lucien); 7 Biancardini (Paul); 8 Rumeau (Fernand); 9 Martin (Elie); 10 Huber (Eugène); 11 Klein (André); 12 Pizzo (Janvier).

Seine.

1 Chevreux (Georges); 2 Rumeau (Fernand); 3 Bordes (Pierre); 4 Huber (Eugène).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Bruant (Robert).

Seine.

1 Bruant (Robert).

Manutentionnaire.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Zanette (Guiseppe); 2 Licciardi (Jean).

Nord.

1 Licciardi (Jean).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Ricci (André); 2 Boutros (Francis).

Gardien d'immeubles.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Hernandez (Emmanuel); 2 Esposito (Antoine); 3 Chevallier (Henri); 4 Gizard (Ernest); 5 Huet (Jean); 6 Martin (Elie).

Nord.

1 Chevallier (Henri).

Seine.

1 Malvoisin (Louis); 2 Hernandez (Emmanuel); 3 Esposito (Antoine); 4 Huet (Jean).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Delrieu (Pierre).

Seine.

1 Delrieu (Pierre); 2 Likhowidoff (Guy).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Caron (Fernand) (Seine, Nord).

Régie autonome des transports parisiens.

EMPLOI MIXTE

Agent de bureau.

CATÉGORIE « D »

18 *bis* Lebas (Albert).

Compagnie générale transatlantique.

EMPLOIS MASCULINS

Garçon de bureau.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Seris (Henri); 2 Dahan (Marcel); 3 Chevreux (Georges); 4 Rumeau (Fernand); 5 Largeault (Denis); 6 Verdeil (Pierre); 7 Pizzo (Janvier); 8 Roche (Jean-Pierre).

Gironde.

1 Seris (Henri); 2 Estay (Georges); 3 Rumeau (Fernand); 4 Martinez (Pierre); 5 Tauzin (Roger); 6 Largeault (Denis); 7 Verdeil (Pierre); 8 Larpent (Camille).

Seine.

1 Chevreux (Georges); 2 Tauzin (Roger); 3 Roche (Jean-Pierre); 4 Larpent (Camille).

CATÉGORIE « D »

Gironde.

1 Rance (Michel); 2 Bruant (Robert).

Seine.

1 Bruant (Robert).

Manutentionnaire.

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Bianchini (Jean).

GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE

Administration centrale.

EMPLOIS MIXTES

Adjoint administratif.

CATÉGORIE « C »

5 Rolland (Lucien).

Employé de bureau.

CATÉGORIE « D »

12 *bis* Bertrand (Maurice).

Ouvrière de 3e catégorie.

CATÉGORIE « E »

1 Camilleri (Marie-Rose).

Ouvrier de 4e catégorie (manœuvre spécialisé).

CATÉGORIE « C »

1 Julien (Maurice).

CATÉGORIE « D »

1 Mokhtari Mokhtar ben Mohammed, 1926, quartier maître de 2e classe, marine nationale, 60, rue de Ravin, à Bel-Air, Hussein Dey (Alger).

EMPLOIS MASCULINS

Ouvrier de 1re catégorie.

CATÉGORIE « C »

1 Xamena (Antonio), 14 janvier 1917.

Conducteur d'automobiles.

CATÉGORIE « D »

1 Nakache (Albert).
2 Bondi (Louis).
3 Khélil Charef Hamida, 23 mai 1923, soldat 27e train, 19, rue de Lorraine, à Alger (Algérie).
4 Boucedra Ahmed, 1918, maréchal des logis chef, 8e R. S. A., chemin Teufel, colonne Voirol, à Birmandreis (Alger).

Agent de service.

CATÉGORIE « C »

1 Blériot (Louis).
2 Adouard (Gustave).
3 Imessaoudene Boudjema Mohamed, 8 juin 1920, 2e classe, 4e R. T. M., 27, rue Elysée-des-Beaux-Arts, à Paris (18e).
4 Rizzo (François).
5 Abdelsadek Benyoucef, 12 janvier 1908, sergent, 9e R. T. A., 20, rampe Vala, à Alger.
6 Amouri Abdallah, 1910, sergent, 7e R. T. A., rue du 3e-Tirailleurs, maison Kracheni, à Sétif (Constantine).
7 Camilleri (Léo), 28 juillet 1923.
8 Saci Bakhti, 8 juin 1914, 2e classe, 1er R. T. A., douar Ouled Bouariia, commune mixte d'Aumale (Alger).
9 Derri Makhlouf, 7 janvier 1917, caporal-chef, C. O. I. 03, 7, rue Colbert, à Grenoble (Isère).
10 Redja Djelloul ben Cacem, 1917, 2e classe, 1er R. T. A., place des Caravanes, à Laghouat (Alger).
11 Saihi Layachi, 1912, 2e classe, C. O. I. n° 3, 110, boulevard Bru, à Alger.
12 Drai (Jacob), 28 mai 1922, 2e classe, 32e G. A. F. T. A., 30, rue Montaigne, à Alger.
13 Messaoud Mohamed, 18 mai 1906, 2e classe, 1er R. T. A., maison Perez, avenue Lavigerie, à Kouba (Alger).
14 Khélif Youcef, 15 décembre 1912, brigadier, 27e train, 8, boulevard d'Isly, à Miliana (Alger).
15 Abdi Ahmed ben Dahmane, 1913, caporal, 18e R. T. A., Agouni M'Rhihame, Port-Gueydon (Alger)
16 Lemghoun Ahmed ben Mohammed, 21 avril 1918, caporal, 2e zouaves, village Ouled Ouaret, douar Zidi Naman, à Mirabeau (Alger).
17 Benadrouche Ali ben Said, 25 mars 1913, 2e classe, bataillon de garnison d'Alger, 17 *bis*, rue Clauzel, à Alger.
18 Atlan Chaloum, 5 septembre 1925, soldat, B. A. D. XI, 5, rue Brahim-Fatah (Alger).
19 Rizzo (Antoine)
20 Sefak Mohamed, 16 juin 1914, caporal, 27e train, cité Nador, clos Salembier, rue 3, maison 4, à Alger.
21 Antoni (Paul).
22 Saihi Belkacem, 4 avril 1919, 2e classe, bataillon de garnison Tablat centre (Alger).
23 Dupont (Roger).
24 Adrouche (Belkacem).
25 Damene Abdelkader, 19 mai 1917, douar Beni Boukhamous, commune mixte d'Ouarsenis (Alger).
26 Semrani Mahmoud, 21 juin 1920, 7e R. T. A., Saint-Eugène, lotissement Schebat, à Miramar (Alger).
27 Rafil Mohamed, 5 janvier 1918, soldat, C. A. R. 101, douar Izarazène, commune d'Azchour (Alger).
28 Mana Brahim ben Ali, présumé 1919, caporal, C. O. I. n° 1, 16, rue du Divan, chez Rina, à Alger.
29 Cohen Kalfallah, 25 septembre 1918, soldat, 99e R. I., 25, avenue du Général-Verneau, à Alger
30 Benosmane Abdelhamid, 11 mars 1920, soldat, cité indigène n° 44, à Maison-Carrée (Alger).
31 Frahi Mohand.
32 Pellizzari (Eugène).
33 Ferrer (Joseph).
34 Bonanno (Antoine).
35 Malek Ali Ben Hamidat, 25 janvier 1909, brigadier, 27e train, douar Beni Fouda, section Bellefontaine, à Menerville (Alger).
36 Rabia Ammar, 1er mars 1915, 2e classe, armée de l'air, Algérie, 25, rue Réaumur, à Alger.
37 Khoudi Mohammed Ben Amar, 29 juin 1898, 2e classe, 5e R. T. A., douar Beni Mekla, Isserville-les-Issers (Alger).
38 Cohen (Sauveur), 30 novembre 1920.
39 Cespuglio (Lucien).
40 Delaporte (Marcel).
41 Abde-Louahed Mohamed, 1919, soldat, 5e R. T. M., 8, rue de l'Etang, à Oran.
42 Ayache (Salomon).
43 Vidal (Joseph).
44 Senoussi Mohammed, 28 mars 1918, 2e classe, C. A. R. 103, 13, avenue Gaston-Thomson, à Souk-Ahras (Constantine).
45 Atlan (Moïse).
46 Madani Moussa Ben Mohamed, 6 décembre 1920, soldat C. A. R. 101, douar Aïn Hazem, Aïn-Bessem (Alger).
47 Ouadah Mohamed Amokrane Ben Mohamed Saïd, 1905, 1re classe, 17e R. T. A., douar Sidi Naman, commune mixte de Mizanna (Alger).
48 Tatemante Mohamed, présumé en 1914, 2e classe, 19e C. O. A., 28, rue des Bahutiers, à Bordeaux (Gironde).
49 Khalfaoui Mohamed, 1922, 2e classe, Colomb-Béchar.
50 Toumi Diab Ben Barouchi, 1922, caporal C. O. I. n° 3, chez M. Chebboua, 32, boulevard Carnot, à Boufarik (Alger).

51 Gourgache Benmoura, 1911, soldat C. O. I. n° 1, 40, boulevard Carnot, à Boufarik (Alger).
52 Carrières (Louis).
53 Ufarte (Pascal).
54 Hazane (David).
55 Hanni Mustapha, 2 février 1923, à Alger, Bouzareah, Village-Céleste (Alger).
56 Hadjih Mohammed, 10 janvier 1917, douar Tirmitine, Mirabeau (Alger).
57 Chennouf Rabah, 15 décembre 1908, 32 *bis*, rue Ouled-Braham, à Constantine.
58 Bououdine Ammar, 15 juin 1920, commune mixte d'El Milia, 76, avenue Bienfait (impase), à Constantine.
59 Zeimati (Isidore).
60 Torremocha (Oscar).
61 Barkat Eliaou, 31 juillet 1919, 10, rue Juignard, à Constantine.
62 Amara Abdelkader, 25 janvier 1917, douar Ridane, commune mixte d'Aumale (Alger).
63 Dura (Alexandre), 13 mars 1914.
64 Azri Ahmed, 1920, soldat, 13e R. T. A., 51, rue de l'Ecole, cité Bel-Air, à Hussein-Dey (Alger).
65 Behloul Mohand, 2 juin 1915, 39, avenue de la Robertsau (Alger).
66 Ikhlef Mohamed, 1915, sergent au C. A. R. 102, chez Djilali Cheikh Sidi Halloui, Tlemcen (Oran).
67 Fort (Jean-Pierre).
68 Aït Hamoudi Abdelmadjid, 1918, 2e classe, 34, chemin de Notre-Dame-d'Afrique, Alger.
69 Jean (Roger).

CATÉGORIE « D »

1 Bouan (Gaston-Louis).
2 Arnau (Laurent).
3 Bellotti (Emile-Jean).
4 Gribi M'hamed, 1902, adjudant, 2e R. A. M. L., 3, rue Saih Si Heuni, Orléansville (Alger).
5 Bouhana (Isaac).
6 Moulaï Arar Ben Kouider, 1906, adjudant, 5e R. S. A., chez Nouri Abdelkader, 280, cité Mahieddine, à Alger.
7 Lahmer Mohamed Ben Saïd, 1901, adjudant, 7e R. T. A., 3, rue du Regard, à Alger.
8 Bennekaa Salah, 1913, adjudant, 7e R. T. A., douar Ouled Adouane, commune mixte de Takitount (Constantine).
9 Tallache Aïssa ben Amar. 1er septembre 1906, adjudant, 9e R. T. A., Dra El Mizan, centre municipal de Tazerout Negliona (Alger).
10 Tazrout Ferhat Ben Amar, 1909, maréchal des logis chef, 411e F. T. A., douar Karabb, à Maréchal-Foch (Alger).
11 Menasri Mohamed, 21 mai 1911, sergent-chef, C. A. R. 101, 2, rue de Constantine, à Miliana (Alger).
12 Turki Djilali Ould Abdelkader, 1907, sergent-chef, 6e R. T. A., 5, rue de Batna, à Oran Victor-Hugo (Oran).
13 Hariche Messaoud ben Tahar, 14 février 1903, sergent-chef, milice départementale des douaïrs, Constantine, Bordj Bou Arreridi (douar Lagraphe), Constantine.
14 Bouabdallah Abdelkader, 1912, sergent-chef, 1er R. T. A., 25 *bis*, chemin Pouyane, à Alger (Alger).
15 Sadmi Mohand Ben Amokrane, 1905, sergent, 13e R. T. A., villa Bouarira, côte Blanche, à Kouba (Alger).
16 Bouchouiha Moktar Ben Loknissi, 1906, maréchal des logis, 5e R. S. A., rue Marceau, à Médéa (Alger).
17 Messika Berrabah Ben Maamar, 1914, sergent, C. D. R. 101, 5, rue Blanghini, à Blida (Alger).
18 Souam Ammar, 23 novembre 1906, sergent-chef, 3e régiment de zouaves, maison Diafel, rue de Verdun, à la Calle (Constantine).
19 Dehamnia Ahmed Ben Ali, 1907, sergent, 1er R. T. A., maison Bérardi Meborka, à Boghari (Alger).
20 Mohamed Ben Boucherit, 1914, sergent, 19e régiment du génie, lotissement Michel, Hussein-Dey (Alger).
21 Benarif Ahmed, 21 février 1910, sergent, C. O. I. 3, Télergma par Oued Seguin (Constantine).
22 Hafid Ali Ben Saïd, 1910, maréchal des logis chef, C. O. A. N° 10, rue Pujas, maison Bonis, Leveil'ey (Alger).
23 Nahal Salah, 25 septembre 1907, sergent-chef, 1er R. T. A. 12, rue d'Austerlitz, Miliana (Alger).
24 Adoul Boudjemaa, 28 juin 1911, maître canonnier, marine nationale, 10, rue du Divan, à Alger.
25 Bondi (Louis).
26 Fayad Djilali, 20 mai 1908, adjudant, 9e R. T. A., douar Beni Indel, commune mixte d'Ouarsenis (Alger).
27 Guellil Ali, 4 avril 1902, sergent-chef, 1er R. T. A., sécurité sociale des vins, 21, boulevard Carnot, à Alger.
28 Karbi Tahar Ben Kaddour, 6 mai 1911, maréchal des logis chef, 27e train, Berrouaghia (Alger).
29 Bougandoura Miloud, 1913, sergent, 3e R. T. A., douar M. Toussa, commune mixte de Khenchela (Constantine).
30 Felce (Charles).
31 Boucheda Slimane, 7 août 1904, sergent-chef, 1er R. T. A., village Aït Yacoub, commune mixte de Fort National (Alger).
32 Fekrini Mohamed Ben Mohamed, 1914, sergent, 1/9e R. T. A., douar Ouled Anteur, à Boghari (Alger).
33 S. N. P. Abdelkader Ben Maammar Ben Tayeb, 6 août 1912, sergent, 10e section de C. O. M. A., douar Ouled Fores, Bocca Cherfa, commune mixte du Che'if (Alger).
34 Morand (Louis), 28 octobre 1909, maréchal des logis, dépôt AA n° 1, 15, rue Amiral-Guepratte, à Alger.
35 Bibak Abdallah, 29 février 1904, 1re classe, 3e R. T. A., 27, rue Vieux, à Constantine.
36 Mokadem Ali ben Mérouane, 5 mars 1915, sergent 13e R. T. A., maison Bouras, Tenes (Alger).
37 Houari Ahmed ben Mohammed, 26 mai 1909, adjudant-chef 1er R. T. A, douar Ahl El Oued, commune mixte des Braz (Alger).
38 Mesdour Khemis, 22 août 1915, adjudant 3e R. T. A., route du Boulif, à la Calle (Constantine).
39 Tebani Amar, 1904, sergent 7e R. T. A., douar Sfahli, commune mixte de la Sefia (Constantine).
40 Germani (Ange).
41 Malki Amokrane, 1908, sergent douairs, bâtiment 10, escalier n° 1, à Diar El Mahcoul (Alger).
42 Labga Mohammed, 1917, brigadier 27e escadron du train, 830, cité Mahieddine, à Alger.
43 Benlatreche Ammar ben Noui, 31 mai 1908, soldat 27e train, 28, rue du Transvaal, à Alger.
44 Berrou Derradji, 1912, 1re classe, 21e section de C. O. M. A., maison Laïd Saïd, rue Guttinger, cité des Cheminots, à Sétif (Constantine).
45 Mohamed ben Abdelkader ben Ali, 1906, soldat 5e R. S. A., 23, rue de l'Esplanade, à Médéa (Alger).
46 Hassad Djemaï ben Saadi, 1913, soldat 3e R. T. A., rue de l'Hôtel-de-Ville, Khenchela (Constantine).
47 Keddar Abdelkader, 5 décembre 1909, soldat 1er R. T. A., Rouina (Alger).
48 Boubeker Mohamed ben Belkacem, 26 avril 1914, 2e classe 29e R. T. A., 39, rue Kléber, à Alger.
49 Kemcha Lakdar, 20 janvier 1912, caporal 1er régiment de zouaves, oued Zenati, Montcalm (Constantine).
50 Selmani Abdelhafid ben Amar, 1910, sergent 5e compagnie de garnison, douar Megane, commune mixte de Chellala (Alger).
51 Kaouane Mohammed ben Ammar, 12 août 1908, caporal 9e R. T. A., bouar Belloua, à Tizi-Ouzou (Alger).
52 Rizzo (Joseph).
53 Taïeb Chehima Mohammed ben Ali, 23 mars 1916, sergent 29e R. T. A., Bocca Sahnoune, maison Bourtache, à Orléansville (Alger).
54 Daidi Ahmed ben Monbarek, 1915, soldat, 1er R. T. A., cité musulmane, rue O, n° 9, à Blida (Alger).
55 Sidhoum Errahamani, 20 mars 1912, 2e classe, 5e R. T. A., 11, rue des Zouaves, à Alger (Alger).
56 Ameur Tounsi ben Amara, présumé en 1912, caporal, corps des douairs, mairie de Blida (Alger).
57 Ferradji Amar ben Saïd, 1917, quartier-maître mécanicien, marine nationale, village Taderi Tamokrante, douar Tirmitine, à Mirabeau (Alger).
58 Kellil Chafaï, 1917, brigadier-chef 3/411 artillerie D. C. A., maison Testau, à Saint-Cloud, Bône (Bône).
59 Tinedghar Mohamed, 30 décembre 1914, soldat, 191e C. O. S. M., 14, rue Gariba, à Alger (Alger).
60 Ramond (Germain), 9 mars 1918.
61 Amari Trad, 15 janvier 1919, soldat, F. T. A. 411, mines de l'Ouenza n° 2108, Constantine.
62 Amrouche Ahmed ben Ali, 1914, soldat, 1er R. T. A., douar Beni Thour, commune de Dellys (Alger).
63 S. N. P. Miloud ben M'Hamed, 1912, 1re classe, 67e R. A. A., 5, rue Paul-Jeanet, à Strasbourg (Bas-Rhin).
64 Labboune Kaddour ben Belkacem, 1917, soldat, corps des douairs, douar Beni Maïda, commune mixte du Sersou (Alger).
65 Taillandier (Alexandre).
66 Laribi Mohamed, 7 décembre 1920, 1re classe, 1er R. T. A., bureau Nasr Alloua, 5, boulevard Bab-Ménara, à Tunis (Tunisie).
67 Boudjerda Ahmed ben Abdelkader, 1914, adjudant, 2e R. T. A., village nègre, banlieue d'Aumale (Alger).
68 Belbar Slimane, 1914, sergent-chef, 7e R. T. A., douar Yalous, commune mixte de Khenchela (Constantine).
69 Rebahi Abdelkader ben Saïd, 1916, maréchal des logis, 6e E. S. A., 278, cité Mahieddine, à Alger.
70 Sadallah Chérif ben Ali, 1912, sergent G. 21 n° 23, 37 *bis*, avenue du 8-Novembre, la Redoute, à Alger.
71 Guerroumi Bouaïcha ben Bachir, 1912, soldat, 65e R. A., 9, rue de Regard, à Alger.
72 Amghar Tahar, 6 juin 1913, soldat, atelier de la base 901, 5, rue du Pot-de-Fer, à Paris (5e).
73 Benarab Mebarek, 19 novembre 1914, soldat 19e régiment du génie, 33, rue Cheik-El-Kamal, à Alger.

74 Laoud Lahmer Belkacem ben Mohamed, 1920, soldat 5e R. S. A., 6, impasse Berbrugger, à Alger.
75 Guesmi Brahim ben Mohamed, 1917, soldat 1er R. S. A., chez Naas ben Chetoub, commerçant à Djelfa (Alger).
76 Saïdani Ali dit Salem, 25 novembre 1919, 2e classe infanterie, 9, passage Basfroi, Paris (11e).
77 Tahir Ahmed, 29 avril 1913, sergent-chef 45e régiment de transmission, no 5, rue de Balfort, à Alger.
78 Guibaud - Rihaud (Henri).
79 Dahmani Saïd ben Rabah, 15 février 1913, sergent C. A. R. 101, douar Harchaoua, fraction Aïn-Cheriki, à Palestro (Alger).
80 Omeir Belhoumi ben Mammar, présumé 1914, maréchal des logis 65e R. A. A., maison Boniche ben Saïd, avenue Le Bailly, Maison-Carrée (Alger).
81 Koriche Mostéfa ben Ali, 1918, maréchal des logis 1er spahis, avenue de la Gare, immeuble Ben Amaïn, Medea (Alger).
82 Taoussar Mohamed ben Saïd, 18 octobre 1917, caporal-chef 10e C. O. M. A., 15, rue Bologhine, à Alger.
83 Rebbouh Ammar, 25 juin 1924, caporal 3e R. T. A., hôtel de Genève, 11, quai Perrache, à Lyon (Rhône).
84 Miloudi Hadj ben Amar, 1926, soldat C. A. R. 101, quartier Vidal, maison Emile Damou, Maison-Carrée (Alger).
85 Guedoudj Belkacem, 1915, 2e classe, 411e F. T. A., 126, rue Florian, à Alger.
86 Achab Mouloud ben Toutah, 15 novembre 1921, 2e classe, 19e section infirmiers militaires, douar Belloua, à Tizi-Ouzou (Alger).
87 Garcia (Sylvestre), 24 janvier 1912.
88 Haddad Mohand Saïd, 1912, soldat C. A. R. 101, 5, rue Turano, à Alger.
89 Oularbi Mohammed, 3 juin 1914, caporal 19e génie, 1, cité la Consulaire, à Saint-Eugène (Alger).
90 Guerari Saad ben Tahar, 18 février 1923, brigadier, 3e R. T. A., 5, S. A. Provita, chemin Saint-Romain, à Lyon (Rhône).
91 Latif Saïd, 23 juin 1913, soldat C. O. T. 45, climat de France, cité de la Boucle, bâtiment F, à Alger.
92 Daude (Marcel).
93 Ben Tahar Mohamed, 15 juin 1921, soldat, 10e escadron du train, 19, rue des Bains, à Strasbourg (Bas-Rhin).
94 Guedal Mohammed ben Mohammed, 1930, soldat, C. A. R. 101, Teniet-el-Haad (Alger).
95 Badjou Abdelkader, 17 juin 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., maison Soler, rue de la Batterie, à Marengo (Alger).
96 Tebani Mouloud, 1916, sergent, C. A. R. 101, douar Dar-el-Hadj, commune mixte du Guergour (Constantine).
97 Abadi Abdallah ben Abdelkader, 3 janvier 1920, sergent, école de sous-officiers de Cherchell, 40, rue de la Mosquée, à Mostaganem (Oran).
98 Alitouche Akli, 3 octobre 1919, sergent, C. A. R. 6, 3, chemin des Grands-Pins, à Alger.
99 Meguireche Mohammed, 12 septembre 1922, 1re classe, C. A. R. 103, maison Khalfa, 3, rue de Serbie, à Sétif (Constantine).
100 Mehenni Saïd, 17 mars 1923, 2e classe, 2e R. T. A., chez Coudia Amar (tabac), place de la Pyramide, à Constantine.
101 Oussaïd Tahar ben Mohammed, 1923, 1re classe, C. A. R. 101, 32, rue des Coquelicots, à Alger.
102 Derkaoui Lakdar, 1930, caporal, 2e R. T. A., douar Chabbet-Eddis, commune mixte de Zemmora, Djilali-ben-Amar (Oran).
103 Ahmed Chaouch Essedik, 1er juillet 1927, caporal-chef, C. A. R. 103, commune mixte de Tebessa, place Bélisaire (Constantine).
104 Boucedra Ahmed, 1918, maréchal des logis chef, 8e R. S. A., chemin Teufel, colonne Voirol, à Birmandreis (Alger).
105 Chaoui Hadj Djilali, 23 janvier 1927, brigadier, C. R. T. 10, 90, chemin Fontaine-Bleue (Alger).
106 Oumessad Mouloud, 17 juillet 1932, 2e classe, C. A. R. 101, 3, rue Danton (Alger).

Homme d'équipe.

CATÉGORIE « C »

1 Chevallier (Henri).
2 Aït Hamoudi Abdelmadjid, 1918, 34, chemin de Notre-Dame-d'Afrique, Alger.
3 Criado (Joachim), 31 août 1923.
4 Dahan (Isaac), 23 mai 1912.

CATÉGORIE « D »

1 Amara Moussa, 31 mai 1911, caporal, 3e R. T. A., 16, rue Hoche, maison Balhoul, cité d'Eron, à Bône.
2 Miloud ben M'Hamed, 1912, 1re classe, 67e R. A. A., 191, route de Polygone, à Strasbourg-Neudorf (Bas-Rhin).
3 Saïdani Ali dit Salem, 25 novembre 1919, infanterie, 9, passage Basfroi, à Paris (11e).
4 Rebbouh Ammar, 25 juin 1924, caporal, 3e R. T. A., quai Perrache, hôtel de Genève, no 11, à Lyon (Rhône).
5 Haddou ben Baani, sergent, 5e R. T. M., présumé 1913, à Féachiou-Aït-Agiden, chez M. Ramaud, 11, rue du Pont-de-Lattes, à Montpellier (Hérault).
6 Bellala Bachir, 1921, sergent, C. A. R. 109, douar Dra-Kebila, commune mixte du Guergour (Constantine).
7 Guedoudj Belkacem, 1915, 2e classe, 411 F. T. A., 126, rue Flouan, à Alger.
8 Marouf Abdelkader, 28 novembre 1915, 1re classe, 6e R. T. A., village Nègre, Lamoricière (Oran).
9 Omont (André).
10 Boucedra Ahmed, 1918, maréchal des logis, 8e R. S. A., chemin Teufel, colonne Voiral, Birmandreis (Alger).
11 Defdah Rabah, 1917, caporal-chef, 1re B. T. A., Fernandville-Oran, commune d'Arcole (Oran).

Débitant de boissons non alcoolisées.

CATÉGORIE « C »

1 Zerizer Mohamed ben Allaoua, 1890, 2e classe, 7e R. T. A., à Mila (Constantine).
2 Rahmani Salah, 1895, 1re classe, 3e R. T. A., douar Ouled Bouderhen, commune mixte de Khenchela (Constantine).
3 Chachia Habib, 11 avril 1904, 2e classe, 6e R. T. A., tribu Garboussa, fraction Sedjerara, Clinchant mixte (Oran).
4 Boukercha Ahmed ben Saïd, 1881, 2e classe, 3e R. T. A., village Mustapha Djidjelli (Constantine).
5 Sahli Belkacem, 29 mai 1893, 2e classe, 7e R. T. A., Ziama Mansouria, commune mixte de l'oued Marsa (Constantine).
6 Laouici Mohamed, 1896, 2e classe, 3e R. T. A., douar Tabelouk, commune mixte de Djidjelli.
7 Ounis Saïd ben Chérif, 1894, 7e R. T. A., rue Canrobert, douar Medfoun (Constantine).
8 Benbala Smaïl ben Mahia, 1881, 2e classe, 7e R. T. A., douar Timarit, commune mixte de la Soumman, village Tagroudja.
9 Tridi Naoui ben Ali, 2 janvier 1896, 2e classe, 3e R. T. A., rue de la Pépinière, la Calle (Constantine).
10 Brahiti Amar ben Braham, 13 novembre 1894, 2e classe, 5e R. T. A., centre municipal de Timebdar, commune mixte de Sidi Aïch (Constantine).
11 Kaddour Mohamed ben M'Hamed, 4 mars 1897, caporal, 9e R. T. A., 5, rue Jules-Cordier, à Bône (Bône).
12 Messaï Messaoud ben Séghir, 1886, sapeur, 19e génie, maison Concarli, faubourg de l'Industrie, à Sétif (Constantine).
13 Abid Mohamed Ould Miloud, 1896, 2e classe, 21e section infirmiers, café Bouchentouf Belkacem, à Marnia (Oran).
14 Bendtalar Ahmed ben Mohamed, 21 novembre 1893, douar Ghomérian, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
15 Belaguida Ahmed, 1894, 2e classe, 11e R. T. A., Dar El Askri, Tebessa (Constantine).
16 Amrouche Mohand ben Saïd, 29 août 1893, soldat, 3e R. T. A., oued Amizour (Constantine).
17 Daba Mohamed Arezki, 1889, soldat, 7e R. T. A., 37, rue Alexis-Lambert, à Constantine.
18 Mazouz Akli ben Saïd, 1890, 2e classe, 11e R. T. A., douar Tararist, commune mixte de l'oued Marsa (Constantine).
19 Benyahia Akli, 15 avril 1899, soldat, 1er R. T. A., douar Dra Larbaâ, commune mixte de Soumman (Constantine).
20 Abderrahmani Ali ben Smaïl, 5 juillet 1896, 2e classe, 5e R. T. A., Ouled Ouaret, douar Sidi Maman, commune mixte de Mizrana (Alger).
21 Ben Yahia Messaoud, 1896, soldat 3e R. T. A., douar Selmane, commune mixte de M'Sila (Constantine).
22 Fandi Bouzid ben Tahar, 1904, 2e classe, 7e R. T. A., douar Teffrig, commune mixte des Bibans (Constantine).
23 Achouri Slimane, 15 mai 1897, 2e classe, 1er R. T. A., douar Sebkra, commune mixte des Rirha (Constantine).
24 Chaïb Amar, 1886, sergent, 3e R. T. A., douar Bougaa, commune mixte du Guergour (Constantine).
25 Khennoussi Mohamed, 1897, 2e classe, 7e R. T. A., Timezrit, commune mixte de la Soumman (Constantine).
26 Guellati Amour ben Namani, 8 décembre 1897, soldat, 3e groupe d'artillerie, douar Ouled si Ahmed, commune mixte de Rirha (Constantine).
27 Zaïter Ammar ben Djaballah, 1885, sergent, 7e R. T. A., douar Irdjanah, commune mixte de Taher (Constantine).
28 Khelil Larbi, 25 août 1895, 2e classe, 1er R. T. A., douar Djaffra, El Main, commune mixte des Bibans (Constantine).
29 Ziouane Mohamed ben Ali, 8 juin 1899, 1er R. T. A., 16, rue des Jardins-Saint-Paul, à Paris (4e).
30 Boutra Salem, 18 mars 1894, 1re classe, 11e R. T. A., la Mestriana (Constantine).
31 Nouioua Rabah, 1913, 2e classe, 26e train, douar M'Chatt, commune mixte d'El Milia (Constantine).
32 Belkacem Abderrahmane, 4 juillet 1920, soldat, C. A. R., 101, rue Alibert, à Tenes (Alger).
33 Alilat Sadi Jean, 11 février 1905, soldat F. F. I., 8, rue Fernand-Pelloutier, à Paris (17e).
34 Kacemi Mohand, 16 mai 1907, caporal, 3e régiment zouaves, douar Kendira, commune mixte de l'oued Marsa (Constantine).

35 Guernine Mohamed, 1914, soldat, 6e R T. A., la Ferme, maison Oumsalem, à Orléansville (Alger).
36 Ouamar Mouloud, 1918, 2e classe, 3e R. T. A., douar Aït R'Zine, commune mixte d'Akbou (Constantine).
37 Ferrah Ali, 1905, sergent, 3e R. T. A., rue des Jardins, à Aïn-Beida (Constantine).
38 Belbachir Saïd, 20 décembre 1916, 2e classe, 9e R. T. A., à Tazmalt (Constantine).
39 Boukhenfouf Mayouf ben Sadd, 1910, 2e classe, 11e R. T. A., Ancien-Abattoir, à Constantine.
40 Djenadi Mohamed, 9 février 1916, soldat, 19e génie, chez M. Serradj, boulevard Cervantès, à Alger.
41 Bensoula Mohand Amokrane, 9 juin 1919, 1re classe, C. A. R., n° 103, centre municipal de Tiloua-Kadi, commune de Sidi-Aïch (Constantine).
42 Meharrar Benaïssa, 1908, sergent, 2e R. T. A., 33, village Bennaceur, à Tiaret (Oran).
43 Dellal Salah ben Derradji, 1917, caporal, 3e R. T. A., douar Cherka, commune mixte de l'Edough (Constantine).
44 Benzahaf Abdelkader, 26 février 1915, 2e classe, 2e R. T. A., à Mazouna, commune mixte de Renault (Oran).
45 Djerada Roussaad ben Larbi, 1er novembre 1917, 2e classe, C. A. R. n° 3, douar Béni Mellikèche, à Akbou (Constantine).
46 Khennous Belgacem ould Abdallah, 1918, soldat, 2e R. T. A., douar Naïmé, commune mixte du Djebel-Nador, à Trezel (Oran).
47 Bouchenafer Maamar ben Lahcène, 3 décembre 1919, 2e classe, C. A. R., 101, rue de la Providence, à Ténès (Alger).
48 Moussaoui Arezki, 1917, 2e classe, 3e R. T. A., douar Madalla, village Bouaïche, à Bougie (Constantine).
49 Hallal Rabah, 1896, 2e classe, 2e R. T. A., douar Metlétine, commune mixte de Texenna (Constantine).
50 Abdous Mostéfa, 11 février 1923, 2e classe, 2e R. T. A., douar Kalaa, fraction Meknassa, à Ammi Moussa (Oran).
51 Berraho Mohamed, 7 juin 1919, 2e classe, 2e R. T. A., douar Tahamda, la Mina (Oran).
52 Khamari Abdelkader, 1921, 2e classe, C. O. I. 3, douar Cheddi, commune mixte de Belezma (Constantine).
53 Gabel Saïd ben Amar, 10 août 1921, 2e classe, 3e R. T. A. 25, n° 4, rue des Anciens-Abattoirs, à Constantine (Constantine).
54 Barkat Mébarek, 1917, 2e classe, 102e C. O. R., à Barika (Constantine).
55 Zyat Ali, 1929, soldat, 1er zouaves, village Aït Hamiche, par Boghni, C. M. U. Bou Ighzer (Alger).
56 Bouafs Ali ben Lamri, 1919, 2e classe, C. O. I. n° 3, à Ampère (Constantine).
57 Zarrour el Messaoud, 25 octobre 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled Ali ben Naceur, poste de Perigotville (Constantine).
58 Hebbadj Mohamed ben Arezki, 1913, 2e classe, C. O. I. n° 1, douar Beni Chébana, commune mixte de Guergour (Constantine).
59 Lalili Mébarek, 25 juillet 1912, 1re classe, 1er R T. A, douar Metlétine, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
60 Saidani Cheikh, 18 décembre 1912, 2e classe, 2e R T. A., à Kristel (Oran).
61 Ghassir Salah, 2 août 1897, 2e classe, 3e groupe d'artillerie, à Pasteur (Constantine).
62 Benkara Abdelkader, 17 janvier 1912, soldat, 1er R. T. A., douar Ouled Ziad, commune mixte du Chelif (Alger).
63 Mohand Chérif Ali, 20 avril 1924, 2e classe, 7e R. T. A., 4, rue des Cinq-Fontaines, à Bougie (Constantine).
64 Lokbaichi Mohammed ben Mohammed, 1er décembre 1918, soldat C. A. R. 101, douar Maamra, à Laghouat (Alger).
65 Naili Lakhdar, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., douar Maoufa, commune mixte de Takitount (Constantine).
66 Berretima Ahmed, 1900, 2e classe, 3e R. S. A., tribu des Ouled Moulet, commune mixte de Touggourt (Constantine).
67 Kebbas Kaddour ben Mohammed, 17 septembre 1914, 2e classe, 2e R. T. A., Ouled Ghalia, commune mixte de l'Ouarsenis (Alger).
68 Bouchakour Lounès ben Mohamed, 26 août 1921, soldat, 5e R. T. M., douar Khachna, fraction Debagha, commune mixte de Palestro (Alger).
69 Belhacene Belgacem, 1918, 1re classe, 3e R. T. A., douar Bouhadjar, commune de Lamy (Constantine).
70 Haddadi Arab, 6 août 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar M'Zalla, commune de la Soummam (Constantine).
71 Boumenayel Abdelkader, 1921, 2e classe, 2e R. T. A., à Diderot (Oran).
72 Medjdoub Mébarek, 1909, 2e classe, milice des douaïrs, oued Arthmenia (Constantine).
73 Manallah Tahar ben Mohamed, 1913, 2e classe, 3e zouaves, 4, rue du Minaret, à Sétif (Constantine).
74 Slougui Salah, 26 juin 1913, 2e classe, 87e R. A. A., Ouled Boufaa, commune mixte d'El Milia (Constantine).
75 Laidani Salah, 1916, 2e classe R. T. A., douar Takitount (Constantine).
76 Belhamri Smaïn, 6 décembre 1911, 1re classe, 6e R. T. A., rue 7, maison 1005, Tigditt, Mostaganem (Oran).
77 Medjaher Tahar dit Kouïder, 14 septembre 1916, soldat, 22e R. T. A., douar Beni Indel, commune mixte de Ouarsenis (Alger).
78 Lakhdari Zaïdi, 17 janvier 1921, 2e classe, 3e R. T. A., douar El Hassi, commune d'Oum El Bouaghi (Constantine).
79 Amrane Boualam ben Amar, 1920, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Kendira, commune oued Marsa (Constantine).
80 Beloudnine Rabah, 1916, soldat, 9e R. T. A., 511, cité Mahieddine, à Alger.
81 Bouacheria Sohabi, 24 mai 1915, 2e classe, 6e R. T. A., Misserghin, douar Bouachéria (Oran).
82 Zernenou Rabah ben Mohand, 7 février 1921, 2e classe, 7e R. T. A., douar Bouandas, commune d'Oued Marsa (Constantine).
83 Rouabhia Hassouna ben Amar, 16 septembre 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Khédara, commune mixte de Souk Ahras (Constantine).
84 Laifaoui Mohamed ben Lakhdar, 15 juin 1921, 2e classe, 7e R. T. A., à La Fayette (Constantine).
85 Gacem Derradji, 1925, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled Belkhir, commune mixte des Eulma (Constantine).
86 Rezag Hacène Tidjani, 1912, 1re classe, C. O. I. 3 Constantine, 132, rue Bélisaire, à Bône (Constantine).
87 Khamouni Ali ben Salah, 3 février 1915, 2e classe, C. O. I. n° 1, à Miliana, faubourg Lamy, ferme Tinoudji, à Constantine.
88 Chaouane M'Hamed, 2 septembre 1918, brigadier, 411e F. T. A., tribu des Ouled Chebel, à Birtouta (Alger).
89 Mansouri Bachir dit Rabah, 4 avril 1923, caporal, C. A. R. 103, 20, rue Bugeya, à Bougie (Constantine).
90 Messabhia Belgacem, 1908, 1re classe, 15e R. T. A., douar Tamarout, commune mixte de Khenchela (Constantine).
91 Bahloul Mébarek ben Hachemi, 1911, 2e classe, 51e bataillon de pionniers, douar Ouled Moussa, commune mixte d'Ain El Ksar (Constantine).
92 Tihal Mohamed ould Kaddour, 4 septembre 1916, 2e classe, 2e R. T. A., 26, rue Kléber, à Tiaret (Oran).
93 Touil Abdelkader, 1917, soldat, 1er R. S. A., chez Belkassem ben Dira, à Djelfa (Alger).
94 Mansouri Mohand ben Hocine, 1919, 2e classe, 19e régiment du génie, douar Azrou M'Béchar, commune mixte de la Soummam (Constantine).
95 Taleb Mohamed, 1920, caporal, 2e R. T. A., 44, rue Kléber, à Tiaret (Oran).
96 Nedjemaoui Ahmed ben Djillali, 1920, soldat, C. O. I. n° 1, commune de Chéliff, douar Tsighaout (Alger).
97 Mahichi Mohammed ben Ahmed, 10 novembre 1901, F. F. I., cité la Consulaire, à Saint-Eugène (Alger).
98 Amari Amor ben Mohamed, 1915, 1re classe, C. O. I. n° 3 Constantine, 27, cité indigène, à Bône (Bône).
99 Medjoub Abdelkader, 1916, soldat, 22e R. T. A., à Vesoul Benian (Alger).
100 Hamana Messaoud ben Saïd, 4 septembre 1905, 2e classe, 15e R. T. A., douar Taourirt Ighil, commune mixte de la Soummam (Constantine).
101 Grimed Brahim, 30 mars 1914, 2e classe, 7e R. T. A., douar Tokla, commune mixte de Collo (Constantine).
102 Harouni Mohamed, 28 janvier 1911, sergent, 3e R. T. A., C. O. I. D. n° 3, à Collo (Constantine).
103 Bensaad Makhloufi ben Saïd, 1912, 2e classe, C. A. R. 101, douar Si Mansar, commune mixte d'Ain El Ksar (Constantine).
104 Dahoumane Slimane, 2 février 1910, sergent, 23e R. T. A., douar Mechtra, commune mixte de Dra El Mizan (Alger).
105 Bendaho Abdelkader, 1916, 1re classe, C. O. I. n° 2, à Mecheria (Oran).
106 Kadi Mohamed, 1917, 1re classe, 2e zouaves, à Oued Taria (Oran).
107 Mokrani Mohand, 1907, 2e classe, 40e R. A. A., El Kseur (Constantine).
108 Gaouaou Mohamed, 1909, 2e classe, 11e R. T. A., douar Tannezare, commune mixte des Rhira (Constantine).
109 Belkhelfa Mohammed, 1915, 2e classe, 505e groupe de transport, village Mustafa, route de Bougie, à Djidjelli (Constantine).
110 Yahiaoui Tayeb, 1921, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled Défelter, commune mixte de Ammi Moussa (Oran).
111 Kherra Brahim, 20 mai 1919, 1re classe, C. O. T. 45, douar Serdj El Ghoul, commune mixte de Takitount (Constantine).
112 Habibeche Belmeliani, 25 septembre 1900, lieutenant, 2e R. T. A., à Frenda (Oran).
113 Benaissa Bénaïssa Djilali, 11 juillet 1909, sergent-chef, C. A. R. 102, 5, rue Beau-Marché, Raisenville, Mostaganem (Oran).
114 Chenina Hocine dit Salah, 5 juillet 1919, 2e classe, 3e R. T. A., à Sedrata (Constantine).

115 Deffous Hocine, 20 mars 1910, adjudant-chef, 3e R. T. A., 5, rue Damrémont, à Bône (Bône).
116 Idir Mohamed Tahar ben Mébarek, 20 novembre 1913, 2e classe, 19e régiment du génie, douar Bouandas, commune mixte de l'oued Marsa (Constantine).
117 Hosni Mohamed, 1917, soldat, Ce de G. D. I., 8, rue de la Bastille, la Redoute, à Tiaret (Oran).
118 Bachene Mohamed ben Slimane, 18 mars 1920, soldat, 29e R. T. A., 33, rue Zaâtcha, à Alger.
119 Elaïd Méguenni, 29 mars 1924, soldat, 3e R. T. A., rue Leblond, à Ténès (Alger).
120 Challal Ali ben Iddir, 1910, sergent F. F. L., douar Ahfadou, village Houra, commune mixte du Haut Sebaou (Alger).
121 Salemi Harkati, 9 octobre 1912, 1re classe, 7e R. T. A., douar Ouled Khaled, par Sigus, commune mixte d'Ain M'Lila (Constantine).
122 Sahnoun Saïd ben Akli, 1913, soldat, 13e R. T. A., chez M. Sahouli Si Saïd, à Azazga (Alger).
123 Sennaoui Amaza, 24 janvier 1917, 1re classe, C. A. R. 103, rue Bélisaire, cité Auzas, maison Bentaïeb, à Bône (Bône).
124 Leghouchi Mohammed, 24 février 1917, 2e classe, C. O. I. no 3, douar Djmila, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
125 Meguerbi Mohamed, 11 novembre 1917, 1re classe, 3e R. T. A., douar Tifra, commune mixte de la Soummam (Constantine).
126 Salem Salem dit Saïd ben Hamou, 17 février 1920, 2e classe, 7e R. T. A., place du Commandant-Rose, à Biskra (Constantine).
127 Boumedjane Hachemi ben Larbi, 1921, 2e classe, 3e R. T. A., douar Béni Maouche, commune mixte du Guercour (Constantine).
128 Ladjali Tahar, 16 août 1923, soldat, 180e génie, 6, impasse d'Utique, à Alger.
129 Khettaf El Mendil Taïeb ben Abdelkader, 1924, 1re classe, 1er R. T. A., douar Meddad, à Teniet-el-Haad (Alger).
130 Heba Messaoud, 1917, soldat, C. O. I. 45, 3, place de Chartres, à Alger.
131 Belhani ben Ahmed, 1911, soldat, 5e R. T. A., chez Hanachi Saada, à Bou-Saada (Alger).
132 Banchour Abdallah, 13 avril 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled Taga, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
133 Diaf Mohamed, 4 avril 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Blalla, commune mixte de la Meskiana (Constantine).
134 Kehoul Méehéri, 1920, soldat, 2e R. T. A., chez M. Partouche, à Frenda (Oran).
135 Aichour Arab ben Mohand, 1921, 2e classe, C. O. I. P. no 3, centre municipal de Tibane, par Sidi-Aïch (Constantine).
136 Benouadah Bensalem, 1912, soldat, 17e R. T. A., douar Guerboussa, commune mixte de Chélif (Alger).
137 Boukraa Kaddour, 26 mai 1907, 2e classe, douaïrs, douar Chabet Eddiss, commune mixte de Zemmora (Oran).
138 Aouadi Lakhdar, 1914, 2e classe, 201e régiment de pionniers, à Combes, commune mixte de l'Edough (Constantine).
139 Maroufi Bensalem, 1920, 1re classe, C. O. I. no 1, Ouled Mimoun Ghéraba, commune mixte d'Aflou (Oran).
140 Lazga Moussa, 1895, 2e classe, 9e R. T. A., douar Saïda, commune mixte de M'Sila (Constantine).
141 Mechti Mohamed ben Lahcène, 25 novembre 1917, soldat, 1er R. S. A., douar Tirghane, Aïn-Boucif (Alger).
142 Chefaa Mohamed, 15 juillet 1908, caporal, 2e R. T. A., maison Saïer, village espagnol, à Relizane (Oran).
143 Mazouz Abdallah, 12 avril 1909, 2e classe, 67e R. A. A., douar Riff, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
144 Tafat Hocine ben Hamar, 23 février 1916, soldat, 192e C.O.S.M., rue de Kouba, maison Daoud, à Birmandreis (Alger).
145 Kechich Arezki, 3 août 1916, 2e classe, 5e R. T. A., village Chebel, commune mixte d'Haut-Sebaou (Alger).
146 Bougoufi Boudjemaa, janvier 1917, 2e classe, 31e R. T. A., douar Aïn-Kétone, commune mixte de la Sefia (Constantine).
147 Hamadi Saïd, 1918, soldat, 7e R. T. A., douar Ambouline, commune mixte de Dra-el-Mizan (Alger).
148 Chichoune Ahmed, 1920, 2e classe, C. O. A. no 12, douar Ouled-Fatma, commune mixte de Belezma (Constantine).
149 Guendouzi Tayeb, 1906, brigadier, 2e R. S. A., douar Sidi-Naceur, commune mixte d'Aflou (Oran).
150 Amiar Tayeb, 6 février 1908, sergent, 7e R. T. A., 37, rue de Verdun, à Constantine.
151 Ferhaoui Ameur, 1911, soldat, 13e R. T. A., douar Kef Lakhdar, commune mixte d'Aïn-Boucif (Alger).
152 Laredj Ahmed, 11 août 1912, 1re classe, 8e R. S. A., à Nemours (Oran).
153 Kabli Ahmed, 13 février 1914, 2e classe, 6e R. T. A., la Mourrière, par Piennes (Meurthe-et-Moselle).
154 Djaouti Ali, 23 février 1914, soldat, 6e R. T. A., rue de la Gare, à Oued-Fodda (Alger).
155 Attou Mohamed ben Rachid, 1916, soldat, 5e R. T. A., 2, rue Mounier, à Blida (Alger).
156 Brahma Lakhdar, 8 mars 1917, 2e classe, C. O. I. 3, Constantine, douar Gueta Zerga, commune de Saint-Arnaud (Constantine).
157 Kadi Mohamed, 22 juin 1920, 2e classe, 1er R. T. A., douar Beni Kouffi, commune mixte de Dra-el-Mizan (Alger).
158 Bechouat Abdelhafid, 1920, 2e classe, 3e zouaves, douar Ouled Sidi Habib, commune mixte de Tébessa (Constantine).
159 Chergui Henni Salem, 28 janvier 1923, soldat, C. O. I. no 3, douar Guerboussa, commune mixte de Chélif (Alger).
160 Benali Mohamed, 10 février 1924, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled Sidi Lazreg, commune mixte de Zemmora (Oran).
161 Lagraa Mohammed, 21 décembre 1908, soldat, 9e R. T. A., douar Guerboussa Bocca Ouled Séghim, commune mixte de Chélif (Alger).
162 Souissi Salah ben Ahmed, 25 octobre 1914, 2e classe, C.O.I. no 3, douar Chekfa, commune mixte de Taher (Constantine).
163 Safa Abdelkader, 1915 2e classe, 20e section infirmiers, 12, rue Cuvier, à Victor-Hugo (Oran).
164 Lakache Amor ben Moussaoui, 1916, 2e classe, C. O. I. no 50, avenue de Roumanie, maison Saadoun, à Constantine.
165 Benhadj Djillali, 25 mars 1917, caporal, C. A. R. 101, route de Lamartine, à Oued Fodda (Alger).
166 Si Youcef Khaouli, 1920, soldat, 202e R. P. N. A., à Taguine par Rerbeil (Alger).
167 Merabet Benmelouka, 1920, soldat, dépôt tirailleurs no 9, douar Lardjem, commune mixte de Ouarsenis (Alger).
168 Mahdaoui Bourouga ben Kablouti, 30 mars 1913, 2e classe, C. O. I. no 3, 8, rue Oued Djébar, à Souk Ahras (Constantine).
169 Kaid Rabah, 18 mars 1918, 2e classe, 6e R. T. A., douar Djemaa, tribu Souhalier, à Nedroma (Oran).
170 Takalilet Miloud, 7 janvier 1918, soldat, C. O. I. no 1, douar Boumad, commune mixte des Braz (Alger).
171 Ferhane Sahraoui ben Slimane, 1923, soldat, 9e R. A. T., à Burdeau (Alger).
172 Aissat Abdallah, 1909, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled Mimoun Chéraga, à Aflou (Oran).
173 Ait Abdellah Ali, 27 novembre 1919, soldat, 7e R. T. A., 29, place Edmond-Audran, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
174 Boukorbaa Charef, 30 juin 1920, 2e classe, 2e R. T. A., Noisy-les-Bajns (Oran).
175 Bouidjeri el Méki, 18 novembre 1921, soldat, C. O. I. no 1, douar Baâcha, commune mixte de Tenes (Alger).
176 Benlatreche Rabah, 1897, soldat, 3e R. T. A., à Rovigo (Alger).
177 Kadra Ahmed Ould Mohamed, 11 mai 1911, maître canonnier marine nationale, rue Jeanne-d'Arc, à Trezeb (Oran).
178 Saidoun Ahmed, 1918, caporal, 9e zouaves, douar Bon Nouh, commune mixte Dra el Mizan (Alger).
179 Atamenia Ammar ben Atmane, 23 juillet 1917, 2e classe, C. O. I. no 3, G. U. I. no 2, 21, rue de l'Aqueduc, à Tebessa (Constantine).
180 Imessaoudene Boudjema ben Mohamed, 8 juin 1920, soldat, 4e R. T. M., 27, rue Elysée-des-Beaux-Arts, à Paris (18e).
181 Boumaza Ahmed, 2 octobre 1916, 2e classe, 3e R. T. A., mechta Ouled Ali, commune de Strasbourg (Constantine).
182 Bouabdallah Salah ben Lakhdar, 1921, 2e classe, 3e R. T. A., douar Tala Hacène, commune de Guergour (Constantine).
183 Ben Belghit Ahmed, 1911, maréchal des logis, 8e R. S. A., rue Pélissier, à Laghouat (Alger).
184 Baraka Abdelkader, 23 octobre 1920, soldat, 6e R. T. A., ferme Morin, à Tessalah (Oran).
185 Habbouchi Ali, 3 janvier 1921, soldat C. I. A. A. T., 6, rue du Commandant-Boutin, à Cherchell (Alger).
186 Mecheri Mohamed, dit Séghir, 1914, 1re classe, C. O. I. no 3, douar Medfoun, commune mixte de Canrobert (Constantine).
187 Aggoune Aïssa, 4 novembre 1918, brigadier, 65e R. A. A., centre de Sidi Aïch, commune mixte de la Soummam (Constantine).
188 Khemdoudi Dyanfar, 12 novembre 1917, adjudant, R. I. F., 33, rue Villeroy, à Lyon (Rhône).
189 Benouis Mohamed, 1919, 2e classe, 2e R. T. A., village nègre Jean-Mermoz (Oran).
190 Boughita Tahar, 21 février 1916, 2e classe, 25e trains, douar Kerbera, commune mixte de Collo (Constantine).
191 Senegra Rabah, 1921, soldat, 7e R. S. A., douar Zenzach, fraction Hezel, commune mixte de Aïn Boucif (Alger).
192 Gholam Lakhdar, 1905, 2e classe, 67e R. A. A., douar Tachouda, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
193 Razni Tayeb ben Tahar, 1912, maréchal des logis, 8e R. S. A., rue Sidi Brahim, à Colomb Bechar (Oran).
194 Ouarnoughi Ménouer, 1917, 2e classe, 2e R. T. A., village nègre, à Aflou (Oran).
195 Oussal Mohammed ben Ali, 1920, soldat, 1er R. T. A., quartier de la Gare, maison Ben Adil, à Marengo (Alger).
196 Ben Mostefa Mohamed, 9 mai 1906, soldat, 6e R. T. A., douar Béni Ouarsons, commune mixte de Remchi (Oran).

197 Aissaoui Amar ben Tahar, 1909, 2e classe, 31e R. T. A., douar Ouled Belkhir, commune mixte des Eulma (Constantine).
198 Bendida Lakhdar, 11 juillet 1917, 2e classe, 2e R. T. A., 23, boulevard du Sahara, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
199 Benseghir Saïd ben Belkacem, 14 décembre 1906, sergent, 3e R. T. A., douar Tamchit (Constantine).
200 Mebarki Hocine, 1909, 2e classe, 17e R. T. A., douar Sobha-Bocca Bekhaïfia, commune mixte de Chelif (Alger).
201 Boudjehiche Aïmane, 1916, sergent, 3e régiment de zouaves, 32, rue Noël-Gnosca, à Souk-Arhas (Constantine).
202 Boukhatem Kadda, 1917, 1re classe, 2e R. T. A., à Dombasle (Oran).
203 Sadouni Mouloud, 1917, soldat, 1er R. T. A., centre municipal de Aïn-Daoud, commune mixte de Michelet (Alger).
204 Benizem Messaoud, 4 octobre 1919, 2e classe, 19e régiment du génie, douar Chellata, commune mixte d'Akbou (Constantine).
205 Derouiche Ahcène, 21 janvier 1921, 1re classe, C. A. R. 103, douar Béni Meslem, commune mixte de Milia (Constantine).
206 Serbouh Benameur, 12 avril 1918, 2e classe, C. A. R. 101, douar Béni Chaïb, commune mixte Ouarsenis (Alger).
207 Zeria Ali ben Messaoud, 2 août 1921, 2e classe, 7e R. T. A., 5, rue des Etats-Unis, à Sétif (Constantine).
208 Aggoune Amar ben Chérif, 27 janvier 1919, 1re classe, C. A. R. 103, Dra El Caïd, commune mixte de Guergour (Constantine).
209 Goutal Abdelkader, 18 mai 1923, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled Bouriah, commune mixte de Ammi-Moussa (Oran).
210 Touil Ramdane, 24 octobre 1914, soldat, 45e B. P. N. A., douar Guerrouma Fraction Abdenour, commune mixte de Palestro (Alger).
211 Sallem Saïd, 1924, 2e classe, 21e R. T. A., C. A. R. 103, 6, place du Commandant-Rose, à Biskra (Constantine).
212 Hadjel Ahmed ben Kaddour, 1902, soldat, corps des douaïrs, centre municipal d'Ammari (Alger).
213 Chebaiki Abdelkader, 11 janvier 1899, 2e classe, 6e R. T. A., à Nedroma (Oran).
214 Maameri Abdelkader, 1921, soldat, 9e R. T. A., cité indigène à Orléansville (Alger).
215 Mis Larbi, 1906, soldat, 9e R. T. A., douar Béni Meïda, chez Bénali Amiche, commune mixte de Vialar (Alger).
216 Kebbab Mohamed, 1909, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled Belaouchet, commune mixte des Eulma (Constantine).
217 Belaroui M'Hamed ould Amed, 1920, 2e classe, 2e R. T. A., gourbis communaux, maison Ramonda, à Relizane (Oran).
218 Mohamed ben Lakhdar, 1902, 2e classe, 2e R. S. A., rue de la Transaharienne, chez M. Laïd Messaoud, à Colomb-Béchar (Oran).
219 Gallouze Amar, 14 juin 1912, sergent-chef, C. O. I. n° 62, 12, rue Chérif-Zahar, à Blida (Alger).
220 Remili Saïd ben Allaoud, 18 octobre 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Roussia, commune mixte de Fedj M'Tala (Constantine).
221 Cheritte Abdelkader, 6 janvier 1921, soldat, C. A. R. 101, douar Béni Chaïb, commune mixte de l'Ouarsenis (Alger).
222 Lammamri Mohamed, 5 novembre 1913, soldat, 9e R. T. A., 4, rue des Righas, à Miliana (Alger).
223 Renai El Bachir, 2 février 1915, 2e classe, R. A. A. douar Ahfada, village Takoucht, commune mixte du Haut-Salaou (Alger).
224 Belaala Lalouani, 1915, 2e classe, 27e trains, Paul Doumer, commune mixte des Maadid (Constantine).
225 Maouchi Ahmed ben Mohamed, 1908, 2e classe, corps des douaïrs (Sétif), à Djebes, commune B. B. Arreridj (Constantine).
226 Sellami Mahmoud, 27 novembre 1915, 2e classe, C. O. I. n° 1 à Blida, douar Béni Barbar, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
227 Kharoubi Ali ould Ahmed, 24 août 1919, 2e classe, 2e R. T. A., douar Meknessa, commune mixte d'Ammi Moussa (Oran).
228 Regueg Mohamed, 20 janvier 1920, 2e classe, 3e R. T. A., 13, rue des Ouleds-Nails, à Oran.
229 Lekhal Boualem ben Saïd, 29 novembre 1917, soldat, 1er zouaves, Haouch Birhem, à l'Arba (Alger).
230 Hamada ben Henni Abdelkader, 4 avril 1898, soldat, 7e R. T. A., quartier Néra Kèche, à Montenotte (Alger).
231 Kharrouby Mokhtar, 2 janvier 1917, soldat, 13e R. T. A., Teniet el Haad (Alger).
232 Brahmia Ali ben Salah, 5 février 1917, 2e classe, 3e R. T. A., douar Nador, commune mixte de la Sefia (Constantine).
233 Boukefous Mohammed, 25 mars 1918, 2e classe, 7e R. T. A., douar Aïn Kerma, commune mixte de Bizot (Constantine).
234 Benmaamar Tahar ben Mokrane, 1918, 2e classe, C. O. I. n° 35, Hussein-Dey, Akabiou, douar Timezrit, commune mixte de la Soummam (Constantine).
235 Lakdar ould Abdelkader, 1910, sergent, 2e R. T. A., maison Babal ould Moussa, à Méchéria (Oran).
236 Siar Hadj, 22 avril 1916, soldat, C. A. R. 101, chez Bensmaïn Sahraoui, écrivain public, à Teniet El Haad (Alger).
237 Medani Ahmed ben Mekki, 1916, 2e classe, 7e R. T. A., douar Bendiab, commune mixte des Eulmas (Constantine).
238 Bouziane Bouaziz Djaballah, 14 février 1917, 2e classe, 3e R. T. A., village Lacroix, commune mixte de la Calle (Constantine).
239 Larfi Ahmed, 24 mars 1918, 2e classe, 27e escadron du train Alger, douar Souffiat, commune mixte d'Aïn-Bessem (Alger).
240 Hatta Lamri ben Taher, 1er septembre 1918, 2e classe, 5e bataillon du C. O. I. n° 3, douar Béni Ourtilane, commune mixte de Guergour (Constantine).
241 Moudjeb Ahmed, 19 février 1920, soldat, 7e R. T. A., dortoir rue Wilson, à Hagondange-Cité (Moselle).
242 Aggoun Lakdar ben Bougid, 14 janvier 1914, 2e classe, 23e R. T. A., douar Ouled Ali ben Nacer, commune mixte des Eulmas (Constantine).
243 Bedboudi Khémissi ben Saâd, 1er avril 1921, 2e classe, 25e train, douar Cheurfa, commune mixte de l'Edough (Constantine).
244 Mouhoub Hamon, 10 mai 1895, 2e classe, 2e zouaves, douar Béni Bonakache, village Terguemouninne, commune mixte de Djurdjura (Alger).
245 Boumaout Amar, 24 avril 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Tababort, commune mixte de l'oued Marsa (Constantine).
246 Bouziane Habib, 1895, sergent, 6e R. T. A., 7, rue Joseph-Lher, à Saïda (Oran).
247 Achour Slimane ben Saïd, 16 novembre 1923, 2e classe, 25e R. T. A., 2, rue des Sarrazins, à Alger.
248 Fedani Abdessalam, 26 février 1920, 1re classe, 1er zouaves, 29, rue de la Goutte-d'Or, à Paris (18e).
249 Kemer Amar, 1920, soldat, 7e R. T. A., douar Intacem Fraction, ouled Yettou, commune mixte d'Aumale (Alger).
250 Baouche Mohand, 1885, caporal, 3e R. T. A., douar de Dra Larbaâ, commune mixte de la Soummam (Constantine).
251 Benmoussa Miloud, 1917, 2e classe, 2e R. T. A., à l'Hillil (Oran).
252 Baïah Ahmed, 4 septembre 1921, 2e classe, 3e R. T. A., douar Bouamam, commune de Penthièvre (Constantine).
253 Rouaba Abderrahmane, 1919, brigadier-chef, 65e R. A. A., 26, rue Alexis-Lambert, à Constantine.
254 Benhaouche ben Ahmed, 1910, soldat, 65e régiment d'artillerie, village Bakir, maison Haouch, à Trezel (Oran).
255 Amari Saïd, 24 décembre 1911, caporal, 1er R. T. A., chez M. Saïdi Sa'ah, commerçant à Adékar Kébouche (Constantine).
256 Skander Tahar, 1916, brigadier, 3e R. S. A. R., chez M. Khiri Mohamed, au Gué de Constantine (Constantine).
257 Bentata Habib, 1908, 1re classe, 2e R. T. A., 15, rue des Ouled Naïls, à Rélizane (Oran).
258 Yahia Zaïd ben Mohamed, 12 juillet 1909, caporal, 7e R. T. A., 19, rue Bleue, à Constantine.
259 Hamri Mohamed, 24 septembre 1914, sergent, C. A. R. 101, 105, rue Sadi-Carnot, à Alger.
260 Rabahi Mokrane, 2 septembre 1915, caporal, 19e génie, commerçant, Grande-Rue, à Mouzaïaville (Alger).
261 Rebidj M'Hamed, 22 février 1916, soldat, 1er R. S. A., centre municipal de Rebaïa (Alger).
262 Mokrani Mohand Akli, 1917, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Dra Larba, commune mixte de la Soummam (Constantine).
263 Adjimi Tayeb, 1917, 1re classe, C. A. R. 103, douar Chabet Cheurfa, commune mixte d'Aïn-Abessa (Constantine).
264 Krour Mohammed, 14 septembre 1918, soldat, 6e R. T. A., 9, rue Algésiras, à Rélizane (Oran).
265 Djebari Tahar ben Mohamed, 1920, 1re classe, C. O. I. D. n° 5, rue de l'Aqueduc, à Tebessa (Constantine).
266 Berouche Ammar ben Khier, 1921, soldat, 3e R. T. A., 171, rue Pierre-Corneille, à Lyon (Rhône).
267 Kaïb Abdelkader, 1906, 2e classe, 2e R. S. A., village nègre, à Aflou (Oran).
268 Anceur Boumédiène, 1911, brigadier, 2e R. S. A., douar Hassinat, commune mixte de Frenda (Oran).
269 Berrah Mohamed ben Abdelkader, 6 février 1913, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Mélouza, commune mixte de M'Sila (Constantine).
270 Ben Brahim Madjid ben Ahmed, 1016, 1re classe, 25e train, à Lambèze (Constantine).
271 Hiber Larbi, 14 janvier 1919, 2e classe, 2e zouaves, douar Sfisef, commune mixte de la Mekerra (Oran).
272 Teffah Lahlou, 4 août 1919, soldat, 3e R. T. A., la Glacière, cité Bel-Air, maison Azib, à Hussein-Dey (Alger).
273 Halimi Mohamed, 22 juillet 1920, soldat, 1er R. T. A., tribu Ouled Moussa, à Saint-Pierre-et-Saint-Paul (Alger).
274 Charrad Mohamed, 1923, 2e classe, C. A. R. n° 103, à Ouled Rahmoun (Constantine).
275 Benchohra Abdelkader, 16 septembre 1917, soldat, 5e R. C. A., à Teniet El Haad (Alger).
276 Hadef Larbi, 1917, 2e classe, C. O. I. n° 3, 4, rue du Soudan, à Bel-Abbès (Oran).
277 Kechairi Ali, 8 mars 1918, soldat, 27e train, douar Guerrouma, commune mixte de Palestro (Alger).
278 Yessref Baghdad, 3 novembre 1918, soldat, bataillon de l'air 201, douar Médiouna, commune mixte de Renault (Oran).
279 Saïdi Mohamed, 1918, soldat, 1er R. T. A., à Blida, douar Haouamed, à Bou Saada (Alger).

280 Malki Mohammed, 1921, soldat, C. O. I. 1, commune mixte de Sersou, C. municipal d'Ammari (Alger).
281 Lellou Ahmed ben Kaci, 1922, 2e classe, 29e R. T. A., 2, rue à Claques, à Lille (Nord)
282 Serai Saâd, 11 juin 1901, sergent, 1er bataillon de garnison, clos Salembier, cité Nador, rue n° 3, logement n° 35, à Alger.
283 Denane Idir, 1896, soldat, 11e escadron du train, centre municipal d'Ait Berdjal, les Ouadhias (Alger).
284 Ben Remdouche Mansour, 30 mars 1914, soldat, 9e R. T. A., douar Khobbaza, commune mixte de Teniet El Haad (Alger).
285 Bensaci Habib, 22 octobre 1914, soldat, 28e train, village nègre, à Rio Salado (Oran)
286 Benbouzid Boudjemaâ, 1914, caporal, 3e R. T. A., Dar El Askri, Aïn Beida (Constantine).
287 Chikli Abdelkader ben Aïssa, 1914, soldat, C. O. I. n° 3, ferme Germain, les Brises, à Mouzaiville (Alger).
288 Adjadi Mohamed, 4 août 1915, soldat, 6e R. T. A., Dar El Askri, à Nedroma (Alger).
289 Djemaoui Méziane ben Lakhdar, 4 décembre 1915, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Ifalène, commune de Oued Marsa (Constantine).
290 Galfaoui Missoun ben Senoussi, 21 février 1916, soldat, 1er R. S. A., douar Ouled Hellal, commune mixte de Boghari (Alger).
291 Dherra Amar, 30 janvier 1918, 1re classe, 1er régiment de zouaves, ferme Molétari, à Reghaïa (Alger).
292 Keltou Abdallah, 29 janvier 1920, 2e classe, C. O. I. 3, douar Tifra, commune mixte de la Soummam (Constantine).
293 Belghoula Mustapha ould Mohamed, 13 février 1920, 2e classe, 2e R. T. A., 30, rue Dutruy, à Mostaganem (Oran).
294 Khelifi Mihoub, 1er avril 1920, soldat, 1er R. T. A., Briquelin Bonnoti, Maison-Carrée (Alger).
295 Bouzar Larbi ben Abdelkader, 3 décembre 1921, soldat, 9e R. T. A., douar Chouchaoua, commune mixte du Chélif (Alger).
296 Guernemour Ahmed, 26 janvier 1925, soldat, C. I. A. A. T., douar Meddad, commune mixte de Teniet El Haad (Alger).
297 Mekhalfi Chérif, 15 décembre 1913, 2e classe, 7e R. T. A., douar Babor, commune mixte de Takitount (Constantine).
298 Benmalek Abdelkader, 4 janvier 1919, caporal, 6e R. T. A., chez Ben Malek Abderrahmane (boucher), a Turenne (Oran).
299 Mosly Lakhdar, 1919, 2e classe, C. O I. n° 3, douar Frikat, commune de Colbert (Constantine).
300 Khellil El Hadj, 1920, 2e classe, 6e R. T. A., douar Melrin, commune mixte de Mascara (Oran).
301 Djoudi Tahar, 28 juillet 1915, soldat, 7e R. T. A., cité Bel-Air, maison Cherchant, a Hussein-Dey (Alger).
302 Sekri Saïd Essaïd, 1915, 2e classe, 25e train, douar Mentano, commune mixte de Takitount (Constantine).
303 Benyahia Rabah, 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., 5, rue Chanzy, à Mostaganem (Oran).
304 Bouketir Ahmed, 13 novembre 1908, 2e classe, 67e R. T., douar Ouled si Ahmed, commune mixte des Rirha (Constantine).
305 Belaziz Belmiloud, 8 mai 1910, caporal, 14e R. T. A., douar Ouled Ali, commune mixte d'Ammi Moussa (Oran)
306 Boubakour Larbi, 1922, soldat, C. O. I. n° 1, douar Sobha, commune mixte du Chélif (Alger)
307 Kerboua Ahmed ben Larbi, 9 novembre 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled Djama, commune mixte de Collo (Constantine).
308 Redjem Ali, 1897, 2e classe, 11e R. T. A., douar Messine, commune du Khroub (Constantine).
309 Derradji Rabah, 1896, 2e classe, 5e R. T. A., 20, rue de Strasbourg, à Bône (Constantine).
310 Sebaat Abdelkader, 7 janvier 1912, 2e classe, 7e R. T. A., rue du 3e-Chasseur-d'Afrique, à Sétif (Constantine).
311 Riazi Ahmed, 1917, 2e classe. F. D. C. D. du C. O. I. n° 2, douar Ayaïcha, commune mixte d'Aïn-Temouchent (Oran).
312 Ouaar Mohamed, 1917, 2e classe, 2e R. T. A., douar Gouaïdia El Kébar, Oued Imbert (Oran).
313 Djemah Saïd, 1917, caporal, 65e R. T. A., douar Bou Nouh, commune mixte de Dra El Mizan (Alger).
314 Ait Abdallah Ahcène, 28 juin 1920, soldat, 3e R. T. A., village Ifalkane, douar Iflissen, commune mixte de Mizrana (Alger).
315 Mohammedi Rabah, 20 novembre 1918, soldat, 1er zouaves, douar Tchalf, commune mixte de Tablat (Alger).
316 Bougherara Bekkouch, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled Si Ounis, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
317 Boumendjel Soltane, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., 25, rue de la Calle, à Souk Ahras (Constantine).
318 Bouhadida Mohammed, 5 février 1916, caporal, C. O. I. n° 3, Blandan, commune mixte de la Calle (Constantine).
319 Aouan Sebti, 15 décembre 1901, caporal, 19e R. T. A., 4, rue Eugène-François, colonne Randan, à Bône (Bône).
320 Taourirt Ali, 1906, 2e classe, 7e R. T. A., douar Boukhalfa, commune mixte de Oued Amizour (Constantine).
321 Ammar Gadi Salah ben Ahmed, 19 mars 1914, 2e classe, 33e régiment d'artillerie, douar Ouled Mohamed ben Ferroudj, commune mixte du Belezma (Constantine).
322 Ayouche Bénali ben El Hadj, 29 novembre 1916, soldat, 9e R. T. A., planton au service pénitentiaire, caserne d'Orléans, à Alger.
323 Samet Abdelkader, 21 janvier 1918, soldat, C. O. I. 1, Boulnau, fraction Amroussa (Alger).
324 Fadel Mohammed, 1893, caporal, 7e R. T. A., douar Oulmen, commune de Aïn-Beida (Constantine).
325 Bouksir Ali, 1er novembre 1916, soldat, 66e R. A. A., à Cavaignac (Alger).
326 Hadji Mohand, 1915, 2e classe, C. O. I. 3, douar Taourit Ighil, commune mixte de la Soummam (Constantine).
327 Derrard Laïd, 1916, 1re classe, 5e R. T. A., douar Louhalia, commune mixte de Bosquet (Oran).
328 Kohli Laïd ben Yahia, 1916, soldat, 2e classe, C. A. R. 101, douar Ouled Hellal, à Boghari (Alger).
329 Khettal Rabah, 1918, 1re classe, C. O. I. 3, douar Ras Tala Timzar, commune mixte du Guergour (Constantine).
330 Mebarki Saïd dit Ali, 12 février 1897, 2e classe, 7e R. T. A., douar Markounda, commune mixte de Belezma (Constantine).
331 Ghouri Salah, 27 mai 1906, 2e classe, 11e R. T. A., douar Bougous, mechta Aïn Khehba, commune mixte de la Calle (Constantine).
332 Benanane Bouharkat ould Djilali, 25 avril 1909, soldat, Dépt. Art. 20, douar Hassinat, commune mixte de Frenda (Oran).
333 Magraoui Lakhal, 1909, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled Ali, à Dombasle (Oran).
334 Meddah Kouider, 1911, soldat, 5e R. S. A., douar Ouled Bénalia (Alger).
335 Bouzar Mohamed, 3 juin 1912, 2e classe, 2e R. T. A., 7, rue Menudier, à Oran.
336 Djamed ben Hadj, 1914, brigadier, 65e R. A. A., chez M. Bouhaya, à Boghari (Alger).
337 Laib Mohamed, 1914, 2e classe, 201e pionniers, 3e bataillon, à Berriche (Constantine).
338 Mahmoudi, 1re classe, 2e R. T. A., douar Hacement, commune mixte de Frenda (Oran).
339 Mebarek Mohamed, 2 juin 1917, soldat, 2e R. T. A., douar Tigharmatine, commune mixte de Ammi-Moussa (Oran).
340 Benloukil Amar ben Tahar, 1918, 2e classe, 3e régiment de zouaves, douar Abrarès, commune mixte de la Soummam (Constantine).
341 Necib Brahim, 1922, 1re classe, 5e R. T. T., douar Tazbent, commune mixte de Tébessa (Constantine).
342 Massen ben Ali, 23 janvier 1901, lieutenant, C. O. I. n° 1, 1, rue Saint-Augustin, à Miliana (Alger).
343 Gharbi Ali, 30 juin 1907, soldat, 5e R. T. A., Saint-Pierre—Saint-Paul, à Alger.
344 Medili Mahmoud ben Mohamed, 1907, brigadier, 21e R. T. A., 9, rue de Tébessa, à Aïn-Beida (Constantine).
345 Kabir Mohamed oul Djilali, 1910, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled Défelten, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
346 Allali Hamon ben Brahim, 1912, 2e classe, C. O. I. n° 3, à Constantine, douar Bouandas, village M'Zada, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
347 Bouaziz Mohamed, 16 novembre 1910, soldat, 65e R. A., à Tizi-Rached (Alger).
348 Sadmi Aïssa ben Mohamed, 1915, soldat, 1er R. T. A., douar Ouled Thaâne, fraction Nouisset, à Aumale (Alger).
349 Dherouia Attalah, 1916, 2e classe, 1er R. S. A., douar Ouled Mareuf, commune mixte de Boghari (Alger).
350 Khoualed Abdelkader, 1916, 2e classe, 2e R. T. A., 47, rue des Fusillés, à Anzin (Nord).
351 Mohamed ben Madani, 1896, soldat, 6e R. T. A., 4, rue Saint-André, à Oran.
352 Farha Ahmed, 1916, soldat, 1er R T. A., douar Guelt El Stel, commune mixte d'Aïn-Boucif (Alger).
353 Kasmi Boudali ould Benyamina, 21 février 1916, 2e classe, 6e R. T. A., 3, rue Catinat, à Mascara (Oran).
354 Nouri Salah, 14 septembre 1917, 2e classe, 67e R. A. A., domaine Guébar, à Mondovi (Constantine)
355 Laimeche Ahmed, 1905, soldat, 19e R. T. A., chez M. le commandant de La Farge, 39, rue Michelet, à Alger.
356 Oufer Mohamed, 9 avril 1919, caporal-chef, 1er zouaves, village Aït-Larba, commune de Fort-National (Alger).
357 Arroudj Mohamed ben Ahmed, 25 avril 1925, sergent, C. O. I. n° 3, douar Béni Amrous, commune de l'Oued-Marsa (Constantine).
358 Bouhabila Mohamed ben Laoucine, 25 mai 1913, 2e classe, C. O. I. n° 3, à Redjas, commune de Zeraia (Constantine).
359 Bechani Messaoud, 7 novembre 1916, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar M'Rabat Moussa, commune mixte de Duquesne (Constantine).
360 Assam Mouloud, 1915, soldat, 18e R. T. A., à Ouled Fayet (Alger).

361 Djahel Ali ben M'Ahmed, 1926, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled Sélim, commune mixte de l'Edough (Constantine).
362 Mihoubi Ali, 1898, soldat, 15e R. T. A., chez M. Khelouil Aissa, à Barika (Constantine).
363 Yayaoui Abdelkader, 11 septembre 1914, 2e classe, 6e R. T. A., douar Ahl el Aïd, à Saint-Lucien-Mixte (Oran).
364 Sayah Benchaâ, 27 avril 1920, 2e classe, 2e R. T. A., rue 28, no 225, à Mostaganem (Oran).
365 Boucherka Djellah ben Ali, 14 octobre 1909, soldat, 2e R. T. A., centre municipal d'Ammari, à Vialar (Alger).
366 Medani Ahmed, 1910, soldat, 1er R. T. A., centre Ben S'Rour, commune mixte de Bou Saada (Alger).
367 Benhamida Bouguerra, 1922, 2e classe, C. O. I. no 3, bordj Medjana, commune mixte des Biban (Constantine).
368 Roumeli Ahmed, 1905, caporal, 6e R. T. A., 12, rue de Fez, à Tlemcen (Oran).
369 Arrahmane Mohamed, 1913, 1re classe, 29e R. T. A., Dar El Askri, à Nemours (Oran).
370 Kadi Larbi, 17 mai 1915, soldat, C. O. I. no 1, douar ben Bouattab, à Lamartine (Alger).
371 Rahal Laïd, 19 décembre 1916, 2e classe, 11e R. T. A., douar Ouled Mohammed ben Ferroudj, commune mixte de Belezma (Constantine).
372 Hadjem Mohamed, 1917, 2e classe, 6e R. T. A., Dar El Askri, à Oran.
373 Hammoudi Ali ben Rabah, 1888, 5e R. T. A., chez M. Lopez (boulanger), aux Deux-Piliers-Eucalyptus, à Maison-Carrée (Alger).
374 Saila Bouali ben Sliman, 1908, sergent, 1er R. T. A., douar Zenzach, à Ain Boucif (Alger).
375 Obada Mohamed, 1914, 1re classe, 3e R. T. A., à Aflou (Oran).
376 Yahiaoui Mohand ben Amar, 1919, 2e classe, C. O. I. no 3, Souk El Témine, commune mixte de l'oued Marsa (Constantine).
377 Hafi Ghalem, 1908, sergent, 29e B. T. A., Dar El Askri, 4, rue du Soudan, à Alger.
378 Benchabane Saâd, 1909, 2e classe, 11e R. T. A., douar Maadid Mechta Zitoune, commune de Maadid (Constantine).
379 Bouras Laddour, 1922, 2e classe, 2e R. T. A., 22, boulevard Saint-Jules, à Mostaganem (Oran).
380 Mansouri Belkacem, 1er janvier 1893, 2e classe, 7e R. T. A., douar Maoula, commune mixte de Takitount (Constantine).
381 Allam Mohamed, 17 mai 1904, 2e classe douaïro, 16, rue Genner, à Bel Abbes (Oran).
382 Bouzahri Ahmed, 1914, 2e classe, 8e R. S. A., douar Khemis, commune mixte de Marnia (Oran).
383 Boutekrabet Mohamed ben Saïd, 4 mars 1916, 2e classe, C. O. I. no 3, douar Dra El Caïd, commune mixte de Lafayette (Constantine).
384 Hamidane Abdelaziz, 1917, 2e classe, 67e R. A. A., douar Elma El Abiod, commune mixte de Tebessa (Constantine).
385 Didouna Mohamed, 27 avril 1918, soldat, 7e R. T. A., douar Ouled Farès, commune mixte de Chellf (Alger).
386 Mecheri Mohamed, 17 juillet 1918, 2e classe, C. O. G. no 35, Valmy (Oran).
387 Haloui Larbi, présumé 1918, 2e classe, C. O. I. no 3, douar Cheniour, commune mixte de l'Oued Cherf (Constantine).
388 Benamar Boumediene, 8 juin 1919, 2e classe, 2e zouaves, rue Cave-Gay, à Lourmel (Oran).
389 Khemache Saïd ben Beskri, présumé 1921, soldat, 1er R. T. A., Teniet El Haâd (Alger).
390 Keladria Salah, présumé 1922, 2e classe, 3e R. T. A., douar Nador, commune mixte la Sefia (Constantine).
391 Chetouane Mohamed, 5 octobre 1912, soldat, 2e R. T. A., douar Oued Djemaâ, commune mixte de Zemmora (Oran).
392 M'Haitel Brahim, 1912, soldat, 28e train, Aflou, village nègre (Oran).
393 Bendif Ammar, 1914, 2e classe, centre de démobilisation de Paris-Minimes, Tachouda, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
394 Zair Madani, 14 janvier 1915, 20e S. I. M., douar Naïb, Bou Tlelis (Oran).
395 Saïdani Mohamed, 20 janvier 1915, soldat, 13e R. T. A., douar Lardjem, commune mixte de l'Ouarsenis (Alger).
396 Salad Mohammed, 1915, 2e classe, 7e R. T. A., douar Aliennas, commune mixte de Khenchela (Constantine).
397 Messadia Mohammed, 1916, 1re classe, 67e R. A. A., douar Tildgen, commune mixte de Tebessa (Constantine).
398 Sbaïhi Lakhdar, 5 avril 1918, 2e classe, C. O. I. no 3, Ouled-Ali-ben-Naceur, commune mixte des Eulmas (Constantine).
399 Chikhi Abdelkader ben Ahmed, 1918, soldat, C. A. R. no 101, douar Ghrib, commune mixte du Djendel (Alger).
400 Rahmani Rabah ben Mohamed, 22 novembre 1919, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled-Dhia, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
401 Zemali Mohamed, 23 février 1920, caporal, 1er régiment de fusiliers marins, 61, rue Deligny, cité Sénéclause, à Bel-Abbès (Oran).
402 Rabiaï Arab ben Belkacem, 9 juin 1921, 2e classe, 7e R. T. A., douar Oued-Soumman, commune mixte de la Soumman (Constantine).
403 Massoum Mohand Séghir, 20 mars 1908, sergent, C. O. I. D. no 3, douar Timezrit, commune mixte de la Soumman (Constantine).
404 Ould Taleb Slimane ben Larbi, 20 janvier 1915, soldat, C. O. I. no 1, C. R. R. (dépôt), N'Teslent, commune mixte de Djurdjura (Constantine).
405 Mebrak Mohammed, 25 avril 1916, 2e classe, 3e R. T. A., douar Djezzar, commune mixte de Barika (Constantine).
406 Khelfi Menouar, 1915, 2e classe, C. R. P. R. de Constantine, rue du 3e-Tirailleurs, maison Chaker Zid, à Sétif (Constantine).
407 Benbetka Tayeb dit Khier ben Abdelkader, 28 décembre 1919, 1re classe, 25e train, 5, rue du 4-Septembre, à Alger (Alger).
408 Bekkouche Abdallah, 6 février 1919, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Chérif, à Sficifa (Oran).
409 Bacha Ahmed ben Abdelkader, présumé 1907, soldat, 27e train, la Bocca-Atamina, douar Dahra, à Tenes (Alger).
410 Bacha Rabah, 24 mars 1911, soldat, dépôt d'infanterie no 92, les Jardins, à Dellys (Alger).
411 Benchohra Mohamed ould Bouamana, 1912, caporal-chef, 2e zouaves, 78, rue Er-Rouaz, à Oran (Oran).
412 Khelfaoui Youcef, 25 novembre 1908, caporal, 11e R. T. A., rue Jules-Ferry, à Bône, Colonne-Randon (Constantine).
413 Djemah Mohamed, 1918, soldat, 1er C. A. M. 3, 18e R. T. A., Dra-el-Mizan (Alger).
414 Boukrabouza Ahmed, 12 décembre 1916, brigadier, 65e R. A. A., Moulin Robert, à Orléansville (Alger).
415 Ait Abdelkoui Rabah, 27 janvier 1912, soldat, 5e R. T. A., Ait-Daoud, commune mixte de Djurdjura (Alger).
416 Maache Mohamed, 16 avril 1905, soldat, 411e D. C. A., boulevard Bugeaud, à l'Arba (Alger).
417 Benkaaba Mohamed ould Bouazza, 26 avril 1896, soldat, 7e R. T. A., douar Ouled-Malek, Béni-Ménir, à Nédroma (Oran).
418 Azoune Ahmed, 15 avril 1917, soldat, 9e R. T. A., douar Béni-Boudouane, commune mixte du Chélif (Alger).
419 Kharief Ali, 23 décembre 1918, 2e classe, C. O. I. 3, plateau de la Mansourah, à Constantine (Constantine).
420 Touaoula Habib, 1922, 2e classe, 2e R. T. A., 93, route du Bel-Hacel, Saint-Jules, à Mostaganem (Oran).
421 Abdellaoui Lakhdar, 14 septembre 1909, soldat, 5e R. T. A., 20, rue François-Geay, à Alger (Alger).
422 Chabouni Ali ben Mohamed, 25 mai 1916, soldat, 15e régiment de génie, douar Sidi-Hamouda, à Rovigo (Alger).
423 Debbih Ahmed, 3 juin 1918, soldat, 7e R. T. A., 150, rue Fontaine-Bleue, à Alger (Alger).
424 Yahiaoui Tayeb, 1er septembre 1890, sergent, 6e R. T. A., douar Hounet, commune mixte de Saïda (Oran).
425 Gherabi Mohamed, 17 août 1916, soldat, 7e R. T. A., 64, rue Philippe-Tuaire, à Nanterre (Seine).
426 Boulkeraa Messaoud ben Ali, présumé 1896, 2e classe, 7e R. T. A., route de Batna, ferme Pinder (Constantine).
427 Zenati Mohamed ould Mohamed, 20 septembre 1916, 2e classe, 28e train, douar Kasbah, commune mixte de Renault (Oran).
428 Berrehail Abdallah, 1919, 2e classe, 7e R. T. A., douar Tamza, commune mixte de Khenchéla (Constantine).
429 Adnane Mahmoud ben Lounis, 21 juin 1921, 1re classe, C. O. I. D. no 3, chez M. Zellergui, 26, rue des Tanneurs, à Constantine (Constantine).
430 Kaouache Messaoud, 26 juillet 1922, 2e classe, 3e R. T. A., douar Djimba, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
431 Krikrou Adjel ben Ahmed, présumé 1903, sergent, 7e R. T. A., douar Taberdga, commune mixte de Khenchéla (Constantine).
432 Khelfi Abdelkader, 27 mars 1916, soldat, 9e dépôt artillerie, douar Ouled-Ziad, commune mixte du Chélif (Alger).
433 Boukechiche Abdallah, 1921, 2e classe, 2e R. T. A., à Lapasset (Oran).
434 Boukhors Mohamed, 14 avril 1902, brigadier, 2e R. S. A., douar Keria, commune mixte de Tiaret (Oran).
435 Haddad Salah, 1906, 2e classe, 23e R. T. A., faubourg des Jardins, maison Decaussy, à Sétif (Constantine).
436 Gana Mohamed ben Areski, présumé 1904, 1re classe, dépôt, 92 *bis*, à Châtellerault, douar M'Zala, commune mixte de la Soumman (Constantine).
437 Felouah Abdelkader, 1910, caporal-chef, 2e R. T. A., à Saint-Aimé (Oran)
438 Bourek ou Bourk Hamada, 13 octobre 1912, 1re classe, 8e R. S. A., à Bernelle (Constantine).
439 Fekhet Hamou, 15 décembre 1913, 2e classe, 3e R. T. A., douar Gosbat, commune mixte de Barika (Constantine).
440 Cherraba Mohamed, 1917, caporal, 5e R. T. A., quartier Cheurfat, chez M. Ben Chenouf, à Bou-Saâda (Alger).
441 Garni Salah, présumé 1918, 1re classe, 3e R. T. A., douar Zaroufia, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).

442 Djadour Hadj, 4 octobre 1923, 2e classe, 2e R. T. A., 29, rue d'Assas, à Bel-Abbès (Oran).
443 Mohammed ben Abderrahmane, 1892, caporal, 1er R. T. A., avenue Cassaigne, à Laghouat (Alger).
444 Kamel-Saïd ben Aïssa, 15 avril 1910, 2e classe, 51e bataillon pionniers, douar Rahbat, commune mixte de Belezma (Constantine).
445 Mohamedi Mohamed, 3 juin 1910, soldat, 27e train, douar Sinfita, commune mixte de Ténès (Alger).
446 Sâhi Aïssa, 28 juin 1913, soldat, 65e R. A. A., douar Méténane, commune mixte de Aïn-Bessem (Alger).
447 Merzougui Ahmed, présumé 1914, sergent-chef, 2e R. T. A., rue Caporal-Karsenty, à Sainte-Barbe-du-Trelat (Oran).
448 Saïdane Mohamed ould Hakab, 1915, 2e classe, 2e tirailleurs algériens, douar Hamadinas, commune mixte de Renault (Oran).
449 Rouam-Serik Mostefa, 11 septembre 1916, soldat, 6e R. T. A., Assi-Ameur (Oran).
450 Meddah Mohamed ould Kaddour, 1916, 2e classe, 2e zouaves, douar Tradia-el-Bordj, à Cacherou-Mixte (Oran).
451 Redjem Alj ben Ahmed, 1916, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled-Larbi, commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
452 Loumici Saâd, présumé 1917, soldat, D. I. V. T. I., douar Choit, commune de Colbert (Constantine).
453 Ramdane Messaoud ben Mohamed, 1919, 2e classe, 19e régiment du génie, douar Ouled-Debbel, commune mixte de El-Milia (Constantine).
454 Moussaoui Mohamed ben Ameziane, 15 juin 1921, 1re classe, C. O. I. no 3, 195, boulevard Maxime-Gorki, à Stains (Seine).
455 Mazouz Boualdallah, 15 octobre 1907, soldat, 6e R. T. A., Saint-Aimé (Oran).
456 Dahmani Abdelkader, 1917, soldat, 1er R. T. A., à Orléansville (Alger).
457 Bacha Lamri, 22 août 1920, 2e classe, 7e R. T. A., Société navale des chantiers de reconstruction, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 262, à Paris (8e)
458 Brahimi Ammar, 7 janvier 1907, 2e classe, 5e R. T. A., 39, rue d'Audincourt, à Exincourt (Doubs).
459 Bouchemal Ahmed ben Djoudi, 7 septembre 1920, 2e classe 3e R. T. A., Mila (Constantine).
460 Gouder Bouralha, 21 février 1922 (victime civile), douar Zaoula-ben-Zerrouk, commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
461 Adjim Abdelkader, 25 août 1915, soldat, C. A. R. no 101, Bocca-Sahnoun, à Orléansville (Alger).
462 Bouguellil ou Bouguellid Small, 1915, 2e classe, 7e R. T. A., village Bouguellid, commune de Bougie (Constantine).
463 Benhamadi Menouar, 21 mars 1918, soldat, C. O. I. no 2, cité musulmane du Petit-Par, logement no 8, rue Bloch, 1, à Oran (Oran).
464 Cherigui Mohamed, 7 janvier 1913, soldat, 18e R. T. A., 4, rue d'Héliopolis, à Alger (Alger).
465 Belamri Mohamed, 2 mars 1919, soldat, 3e T. A., villa La Menadia, rue de la Ménadia, à Bône (Bône).
466 Boudjelida Messaoud, 12 avril 1916, 1re classe, 1er R. T. A., Blida, douar Déhemeha, ferme Truffaut, commune mixte de Takitount (Constantine).
467 Zeghdoud Mohamed ben Saïd, 12 juin 1917, 2e classe, C. O. I. no 3, Tobelga, commune mixte d'Edough (Constantine).
468 Alik Mohammed, 1889, soldat, 5e R. T. A., 5, rue Jean-Mermoz, à Aumale (Alger).
469 Aïssaoui Miloud, 3 mars 1915, 2e classe, 6e R. T. A., Rio Salado (Oran).
470 Fodil Mohamed ben Mohamed, 23 mars 1907, soldat, 18e R. T. A., 64, rue de la Jonquière, à Paris (17e arrondissement).
471 Bennad Aïssa ben Mohamed, 24 juillet 1907, soldat, 21e R. T. A., centre de Sidi-Nadji, à Berrouaghia (Alger).
472 Ferkous Hocine, 1913, 2e classe, C. O. I. no 3, Medjana, commune mixte des Bibans (Constantine).
473 Mazouz Ali, 14 mai 1917, 2e classe, 11e R. T. A., café des Abattoirs, à Hamma-Plaisance (Constantine).
474 Boulakma Saïd ben Madani, 9 juillet 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Mansouria, commune mixte de l'oued Marsa (Constantine).
475 Boucif Djilali, 1909, 2e classe, 20e section de C. O. A., douar Sidi Abderrahmane, à Sebdou (Oran).
476 Djendi Hacène ben Belgacem, 26 avril 1915, 1re classe, 3e R. T. A., douar Cheffia, commune mixte de l'Edough (Constantine).
477 Achouri Messaoud ben Amor, présumé 1916, 2e classe, 13e R. T. A., douar Babor, commune mixte de Takitount (Constantine).
478 Rida Hocine, 8 octobre 1912, soldat, 5e R. T. A., 14, village nègre, à Djidjelli, rue Clairville (Constantine).
479 Hachemi Charef, 20 février 1918, soldat, 68e R. A. A., à Oued Fodda (Alger).
480 Hamouchi Mohamed ben Ali, 20 mars 1907, 2e classe, 11e R. T. A., 8, rue des Honneurs, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
481 Metidji Abdallah ben Ali, 3 avril 1907, 2e classe, 47e bataillon de pionniers douar Kalaoun, commune mixte de Takitount (Constantine).
482 Abbou Oudina, 1910, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled Lakred, commune mixte de Tiaret (Oran).
483 Boudeliou Rabah, 4 février 1919, 2e classe, 3e zouaves, douar Beni Tilen, commune mixte de El Milia (Constantine).
484 Djarit Tayeb, 11 avril 1921, 2e classe, 3e R. T. A., Ouled Yahia, commune mixte de El Milia (Constantine).
485 Kebaili Abdelkader, 1906, soldat, 2e R. T. A., douar Adjama, commune mixte de Ammi-Moussa (Oran).
486 Faraoun Belkacem, 20 avril 1910, soldat, 6e R. T. A., douar Azaiza, La Mekerra (Oran).
487 Hamadi Rabah ben Brahim, 12 février 1912, 2e classe, C. O. I. no 3, maison Pavet, à Mondovi (Constantine).
488 Fatmi Haouès ben Hamed, 12 avril 1912, 2e classe, C. O. I. no 3, douar Ouled Mosly, commune mixte des Rirha (Constantine).
489 Hambli Ali, 12 mai 1912, sergent, C. O. I. no 3, douar Aïn Babouche, commune mixte de El Bouaghi (Constantine).
490 Debz Mohamed chérif, 20 novembre 1912, brigadier, 67e R. A. A., chez M. Paul Raynaud, à Cavallo (Constantine).
491 Daïkha Ahmed ben Abdelkader, 21 septembre 1913, 2e classe, 26e compagnie de garnison à Sétif, maison Haïchour, cité Lévy, à Sétif (Constantine).
492 Chérif Ali, 28 février 1916, soldat 67e R. A. A., fraction Bouzaâbel, à Rovigo (Alger).
493 Elabed Abdallah, 19 juin 1916, 2e classe, 6e R. T. A., douar Beni Ouassine, Ouled Maïder, à Marnia (Oran).
494 Belhadj El Meki Mohamed, 1916, soldat, 3e compagnie de remonte, douar Djendel, fraction Haoura, commune mixte de Djendel (Alger).
495 Drici Abdelkader, 26 octobre 1917, 1re classe, 2e R. T. A., à Mellinit, par Chanzy (Oran).
496 Kadri Mohand ben Abdallah, présumé 1917, 1re classe, C. O. I. no 3, 3, rue Scipion, à Sétif (Constantine).
497 Harbane Mohamed, 16 avril 1918, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled Hadj Ahmed, à Inkermann (Oran).
498 Bouziane Abdellah, 1920, soldat, 2e R. T. A., douar Kréan, commune mixte de Remchi (Oran).
499 Merrouchi Mohamed ben Douadi, 15 février 1900, sergent-chef 67e régiment d'artillerie, à Tocqueville (Constantine).
500 Bouameur Belkacem, présumé 1905, caporal, C. O. I. no 3, rue de Villars, maison Bahou, à Bône (Bône).
501 Regad Djelloul, 25 avril 1911, 2e classe, 66e R. A. A., les Trembles (centre) (Oran).
502 Bouheraoua Omar, 30 novembre 1911, soldat, dépôt infanterie 93 *bis*, camp du Maréchal (Alger).
503 Saïd, dit Saïdi Mohand ben Mohand, 4 juillet 1915, caporal, 152/5e génie, 169 *bis*, rue de Paris, à Lille (Nord).
504 Boukecha Miloud, 24 janvier 1916, 1re classe, 6e R. T. A., 251, rue de Sébastopol, à Bel-Abbès (Oran).
505 Meddas Ammar, 1917, 2e classe, bataillon de garnison no 20, douar Ouled Meriel, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
506 Seniou Embarek, 24 décembre 1918, 1re classe, C. O. I. D. 3, à Redjas (Constantine).
507 Moussouni Mohamed, 1919, soldat, 3e R. T. A., douar Bouandas, commune mixte de l'Oued Marsa (Constantine).
508 Khouder Hocine, 17 septembre 1916, soldat, 9e R. T. A. douar Ouled Yahia Moussa, commune mixte de Dra-El-Mizan (Alger).
509 Belouennas Nouar ben Ahmed, 1922, 1re classe, 9e régiment de spahis, rue de Tunis, à Khenchela (Constantine).
510 Boukerk Ahmed ben Khalfallah, 21 février 1912, 2e classe, 1er R. T. A., douar El Askem, commune mixte de Taher (Constantine).
511 Bouasria Miloud, 8 septembre 1920, 1re classe, 6e R. T. A., à Mercier-Lacombe (Oran).
512 Berrabah Belahouel, 1920, 2e classe, 8e R. S. A., Detrie (Oran).
513 Bouchenine Amar ben Metaiche, présumé 1921, 2e classe, C. O. I. no 3, douar Babor, commune mixte de Takitount (Constantine).
514 Aït-Hammanda Ramdane ben Hocine, 4 janvier 1910, sergent, C. R. P. R., Maison-Carrée, 6, rue d'Angleterre, à Constantine (Constantine).
515 Amraou Saïd, 9 janvier 1925, soldat, C. A. R. 101, douar Belloua, à Tizi-Ouzou (Alger).
516 Sadok Maamar, 1882, sergent R. T. A., 1er village Nègre, la Ferme, à Orléansville (Alger).
517 Debbou Mohand Lakhdar (Akli), 12 septembre 1895, 2e classe, 7e R. T. A., douar Timzrit, commune mixte de la Soumman (Constantine).
518 Diabi Abdelkader, 2 août 1914, 2e classe, 6e R. T. A., commune mixte de Nedroma (Oran).
519 Hamadaine Djelloul, 1er décembre 1919, soldat, 1er R. T. A., douar Bouhlal, commune mixte de Cherchell (Alger).
520 Ahmed Ould Slimane, 4 mars 1915, 2e classe, 6e R. T. A., Dar El Askri, Marnia (Oran).

521 Bouazzi Mohamed, 1916, 2e classe, 6e R. T. A., Dar El Askri, Sebdou (Oran).
522 Ammar Hocine, 1913, soldat, C. O. G. 35, douar Maâthas, à Tizi-Ouzou (Alger).
523 Rabah Larbi, 1897, maréchal des logis, 28e train, 5, rue du Commandant-Prévost, à Oran (Oran).
524 Tahar Mohamed, 1900, 1re classe, 6e R. T. A., 31, rue de Sédiman, à Relizane (Oran).
525 Amri Ahmed, 25 janvier 1908, 1re classe, 11e R. T. A., douar Timezrit, commune mixte de la Soumman (Constantine).
526 Saci Bakhti, 8 juin 1914, soldat, 1er R. T. A., douar Ouled Bouarif, commune mixte d'Aumale (Alger).
527 Berrabah Rabah, 1889, sergent, 2e R. T. A., maison Bendami, à Clinchant (Oran).
528 Bencherifa Ali ben Messaoud, 10 août 1909, soldat, 17e R. T. A., 17, rue Gaston-Thomson, à El Biar (Alger).
529 Oubaya Abdellah ben Mohammed, 29 juillet 1910, caporal, C. O. I., 15, rue d'Alger, à Miliana (Alger).
530 Merzoug Kouider, 1910, 2e classe, 1re compagnie de remonte, à Magenta (Oran).
531 Khatiri Belkacem, 22 septembre 1914, soldat, 1er R. S. A., à Lodi (Alger).
532 Berrehal Ahmed, 28 septembre 1914, 2e classe, 6e R. T. A., douar Mehamada, commune mixte Tafaraoui (Oran).
533 Berokhrokh Abdelkader, 23 mars 1918, 2e classe, 6e R. T. A., cité Praly, à Relizane (Oran).
534 Ziane Benabdallah, 1910, soldat, 5e R. T. A., douar Tafranet, commune mixte de Sidi-Aïssa (Alger).
535 Bourihia Khélifa, 30 mars 1909, 1re classe, 21e R. T. A., chez M. Maire (boulanger), à Frasne (Doubs).
536 Diffalah Abdelkader, 1909, 2e classe, 6e R. T. A., chez M. Azizi Slimane, Aïn-El-Arba (Oran).
537 Abbas Amar, 6 juin 1918, 2e classe, 45e transmissions, Bourbaki (Alger).
538 Meguireche Bachir, 29 juin 1920, 2e classe, C. A. R. 102, à Duzerville (Constantine).
539 Khaled Salah, 11 octobre 1897, 2e classe, 7e R. T. A., douar Oued El Aar, commune mixte de l'Oued Cherf (Constantine).
540 Moudjadj Mohamed ould Daho, 8 janvier 1907, 2e classe, 20e S. I. M., 12, rue Citoyen-Chéneau, à Oran (Oran).
541 Hambiza Mohamed, 20 octobre 1909, 2e classe, 6e R. T. A., douar Oued Addi, commune mixte de la Mina (Oran).
542 Bouras Benaouda, 1910, soldat, 92e régiment d'infanterie, Ouled Maâmar, commune mixte du Chélif (Alger).
543 Messaoudi Kadda, 1912, 1re classe, 6e R. T. A., 12, rue Ximenès, à Tlemcen (Oran).
544 Boudalia Aïssa ben Tahar, présumé 1912, 2e classe, C. O. I. n° 3, rue des Généraux, Morris (bains douches), à Bône (Bône).
545 Berboucha Bachir, 1914, 1re classe, 7e R. T. M., 63, avenue de la République, à Homécourt (Meurthe-et-Moselle).
546 Berrachoua Tahar ben Mohamed, 1916, soldat, 14e R. T. A., quartier Laperrine, n° 10 au C. R. T. d'Alger (Alger).
547 Zaoui Ali, présumé 1917, 2e classe, 19e régiment du génie, plage Toche, à Bône (Bône).
548 Bendouba Guenvun, 23 mars 1921, 2e classe, 27e train, douar Ould, El Tat, commune mixte de Cacherou (Oran).
549 Chekchek Ghalamallah, 1er février 1901, 1re classe, 2e R. T. A., maison Ouis, 20, boulevard du Sud, à Relizane (Oran).
550 Taïbi Abdelkader, 2 janvier 1907, soldat, 17e R. T. A., au Barrage chez Taïbi Mohamed, à Oued Fodda (Alger).
551 Hachelaf Abdeltif, 27 avril 1908, auxiliaire nord-africain de gendarmerie, 19e ligion de gendarmerie, à Birkadem (Alger).
552 Boukhari Ali, 6 avril 1911, sergent, 5e compagnie de garnison, à Novi (Alger).
553 Eschouf Bénali, 3 janvier 1914, caporal, C. O. I. 35, ferme Toche, à Mouzaïaville (Alger).
554 Benissaad Ahmed, 26 juin 1920, 2e classe, 12e R. C. A., douar Mélaab, commune mixte de Ammi-Moussa (Oran).
555 Soltani Abdelkader ben Boudjemaâ, 5 août 1920, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Ouled Bellaguel, commune mixte de Aïn M'Lila (Constantine).
556 Belabed Hocine, 5 mars 1921, soldat, C. I. A. T., centre municipal de Taguemourt El Djedid (Alger).
557 Bouaricha Mohamed, présumé 1915, soldat, 13e R. T. A., douar Taflout, commune mixte de Chélif (Alger).
558 Lekeir M'Hamed, 1919, soldat, 13e R. T. A., Maréchal Foch (Alger).
559 Mezaoui Ali, 11 février 1920, soldat, 65e R. A. A., douar ben Choubana, à Rouiba (Alger).
560 Toumi Youcef, 1922, 2e classe, 6e R. T. A., Tabia (Oran).
561 Dekhili Mohamed, 1908, 2e classe, 6e R. T. A., boulevard de Tlemcen, Marnia (Oran).
562 Haïne Hammar, 1916, 3e R. T. A., 58, rue Polignac, à Alger (Alger).
563 Ladjadj Mohamed Salah, 14 mai 1917, caporal, C. A. R. 101, chez M. Bahir, épicier, avenue Raymond-Poincaré, à Kouba (Alger).
564 Demouche Tayeb, 2 novembre 1917, 1re classe, C. O. I 3, douar Bougaâ, commune mixte du Guergour (Constantine).
565 Brahimi Abdallah dit Larbi, 5 février 1918, 1re classe, 9e R. T. A., Ouled Zaïd, commune mixte de Aïn el Kseur (Constantine).
56 Bouakkaz Abdallah, 19 mars 1918, caporal, centre de démobilisation de Constantine, douar Taâbna, commune mixte de Collo (Constantine).
567 Mohamed ben Ahmed, 1918, soldat, 1er R. S. A., rue Abelay, impasse Ferrar, n° 1, à Médéa (Alger).
568 Grimes Messaoud ben Rabah, 26 juillet 1920, 2e classe, C. O. I. n° 3, douard Tabellout, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
569 Djarir Messaoud, 26 avril 1921, 2e classe, 3e R. T. A., douar Taouzient, commune mixte de Khenchela (Constantine).
570 Djellad Mohammed, 27 octobre 1921, soldat, 1er zouaves, boulevard de Verdun, H. B. M., bâtiment A logement 14, à Alger Alger.
571 Slimani Boulanouar, 1900, soldat, 1er R. T. A., à Berrouaghia (Alger).
572 Lakhdari Mohamed, 1905, sergent, 6e R. T. A., douar Messoulane, commune mixte le Telagh (Oran).
573 Bouziane Mohamed, 1906, caporal, 15e R. T. A., commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
574 Merkiche Mohamed, 9 octobre 1907, soldat, 6e R. T. A., douar Ouled Defelten, commune mixte d'Ammi Moussa (Oran).
575 Amraoui Naceur, 20 mars 1910, 2e classe, 6e R. T. A., douar M'Hamda, commune mixte de Temouchent (Oran).
576 Seddiki Mokhtar, 1910, 2e classe, 15e R. T. A., douar Bendiab, commune mixte de Fulmas (Constantine).
577 Teghlabet Mostéfa, 1913, 1re classe, 19e S. I. M. Alger, douar Ouled Chelif, commune mixte de Aïn-Touta (Constantine).
578 Kalia Mohammed, 1913, 2e classe, 201e R. P. N. A., douar Ouled Mansour, commune mixte de M'Sila (Constantine).
579 Maamar ben Hadj, présumé 1914, 1re classe, 7e R. T. A., douar Zellatou, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
580 Rahali Lakhdar, 1916, soldat, 1er R. T. A., douar Aziz à Boghari (Alger).
581 Miloudi Ahmed, 24 mars 1919, 2e classe, 3e R. T. A., centre de Chetouane par Descartes (Oran).
582 Santoh Hocine, 11 mai 1919, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, douar Beni Sfar, commune mixte de Taher (Constantine).
583 Ouhab Saïd, 1919, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Maoklane, commune mixte de Guergour (Constantine).
584 Bouzar ben Touati, 1920, soldat, 2e R. T. A., terrain Guionie n° 3, les Planteurs (Oran).
585 Helaïli Mebarek, 22 février 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Beni Maouche, commune mixte de Guergour (Constantine).
586 Mazouz Ali, 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Mélouza, commune mixte de M'Sila (Constantine).
587 El-Bey Abdelkader, 27 février 1912, soldat, 2e R. T. A., chez M. Aye (Raoul), grains, à Gap (Hautes-Alpes).
588 Azzouz Moussa, 24 mars 1913, soldat, 1er R. T. A., douar Tablat, commune mixte de Tablat (Alger).
589 Tandji Abdelkader, 1916, 2e classe, C. I. A. A. T., Bou-Haniffa, chez M. Maurice, Karsenty (Oran).
590 Adjim Benali, 15 août 1921, 2e classe, 1er groupe de commandos d'Afrique, 16, rue Ximenez, à Tlemcen (Oran).
591 Azal Mohamed, 1er avril 1912, soldat, C. I. A. A. T., 33, rue Lys-du-Parc, à Alger (Alger).
592 Boualis Lazreg, 8 février 1913, 2e classe, 6e R. T. A., 59, rue Bel-Hadri-Smaïn, à Oran (Oran).
593 Akochiah M'Hamed, 27 février 1913, soldat, 9e R. T. A., aux Mérachiches, à Montenotte (Alger).
594 Adala Missoum, 13 juin 1914, 2e classe, 2e R. T. A., village d'El-Alef, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
595 Belhouchet Boudjemaâ, 11 janvier 1917, 2e classe, 9e R. S. A., douar Zouabi, commune mixte de Sadrata (Constantine).
596 Bouricha Omar ben Mohamed, 18 octobre 1918, soldat, 6e R.T.A, quartier Aïn-Berkouk, à Miliana (Alger).
597 Belbachir Lakhdar, 1918, 2e classe, 6e R. T. A., Mostaganem (Oran).
598 Lamrous Maâmar ben Salah, 1883, 7e R. T. A., marché arabe, case 21, à Bône (Bône).
599 Brahimi Si Amar, 11 mai 1914, soldat, 33e R. A., village Izid-Bénir, à Tizi-Ouzou (Alger).
600 Fredj Aïssa, présumé 1916, 2e classe, 19e régiment de génie, bains maures, au Bordj, Bou-Arreridj (Constantine).
601 Ferchichi Saïd, 2 mars 1897, 2e classe, 5e R. T. A., à Kellermann (Constantine).
602 Chellia Ahmed, 5 juin 1893, sergent, 7e R. T. A., douar Ziabra, commune mixte de Collo (Constantine).
603 Lezgheb Salah, 10 novembre 1920, 2e classe, C. O. I. D. 3, Siliana, commune mixte de Grarem (Constantine).
604 Medjadi Ali, 1921, soldat, 9e R. S. A., 42, rue du Commerce, Mascara (Oran).
605 Salhi Abdallah, 1912, soldat, 11e régiment, maison Sinchedine, faubourg des Jardins, à Sétif (Constantine).

606 Bouzehmour Amar, 7 août 1918, soldat, C. O. I. n° 3, Constantine, 3, rue du Four, centre d'hébergement nord-africain, à Grenoble (Isère).
607 Seddiki Saïd, 1916, soldat, 1er R. T. A., boucherie Belaïd, commerçant à Palestro (Alger).
608 Mokkedem Slimane ben Kouider, 7 novembre 1916, soldat, 1er R. T. A., Maréchal-Foch (Alger).
609 Aïssaoui Mohammed ben Aïssa, mai 1919, 2e classe, 103e compagnie de C. O. S. M., Constantine, douar Bougaâ, commune mixte du Guergour (Constantine).
610 Ayad Larbi, 23 août 1908, 2e classe, 2e R. S. A., douar Tafna, commune mixte de Remchi (Oran).
611 Saoudi Bachir, 25 janvier 1923, soldat, C. O. I. n° 3, douar Ouled-Hellal, commune mixte de Boghari (Alger).
612 Zallal Abed, 1910, caporal, 2e R. T. A., 93, rue de la Croix-Rouge, à Oran (Oran).
613 Chekkal Ahmed, 12 juin 1913, sergent, 13e R. T. A., douar Ghemba, commune mixte des Braz (Alger).
614 Tahrat Adda, 5 février 1916, soldat, 2e R. T. A., douar Taghia, commune mixte de Renault (Oran).
615 Chami Mohamed ben Aïssa, 12 février 1919, 2e classe, centre d'organisation du génie n° 35, douar Magra, commune mixte de Barika (Constantine).
616 Boulalem Mohamed, 28 décembre 1923, soldat, 1er R. T. A., douar Sidi-Simiane, commune mixte de Cherchell (Alger).
617 Belhireche Belkacem, 1893, 2e classe, 3e R. T. A., douar Mansoura, commune mixte de Biban (Constantine).
618 Zebboudj Abdelkader, 27 mars 1909, soldat, 1er R. T. A., douar Aïn-El-Anseur, commune mixte de Teniet-El-Hâad (Alger).
619 Belatbi Mankour, 1909, 2e classe, 6e R. A. A., Guiard (Oran).
620 Blal-ben-Biga Biga ben Oucif, 1913, 1re classe, 25e R. T. A., 87, rue Dutot, Paris (15e).
621 Bouchakor Abdelkader, 12 août 1914, soldat, 9e R. T. A., la Ferme, à Orléansville (Alger).
622 Boudissa Nadir, 1914, soldat, 25e R. T. A., 9, rue Brahim-Tatah, Alger.
623 Boumaza Malbrouk ben Rahmoune, 22 décembre 1920, douar Ouled-Anteur, Boghar (Alger).
624 Graza Lahrizi, 1893, sergent, 3e R. T. A., douar Zarg, commune mixte de la Meskiana (Constantine).
625 Nouaoui Tahar, 1905, caporal-chef, 7e R. T. A., cité Lévy, maison Benouioua, Sétif (Constantine).
626 Lakari Miloud, 1910, 1re classe, 411e D. C. A., rue Jeanne-d'Arc, à Trezel (Oran).
627 Derkaoui Habid, 17 juillet 1912, soldat, 66e R. A., douar Bejakal, à Pont-du-Chéliff (Oran).
628 Haddouche Mohand El Koidder, 2 février 1913, ex-caporal, 13e R. T. A., Ait-Zellal, Beni-Bouchaïb, Azazga (Alger).
629 Benchadi Chérif, 21 mai 1913, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Bouzina, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
630 Amrani Djeridi, 1914, 1re classe, C. O. I. 3, Aïn-Fakroum (Constantine).
631 Benziane Matallah Djelloul, 17 juin 1915, caporal-chef, 405e R. A., 46, rue Maupassant, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
632 Mohamed ben Boualem, 1916, 2e classe, 2e R. S. A., chez M. Tordjman Jacob, commerçant à Geryville (Oran).
633 Beihis Saïd, 1908, soldat, 21e R. T. A., douar Beni Ghobri (Cheurfa), commune mixte de Haut Sebaou (Alger).
634 Saci Amor ben Séghir, 5 février 1909, 2e classe, 67e R. A. A., centre municipal de Timri-Tala-Tazerte, commune mixte de la Soummann (Constantine).
635 Ameur Amor, présumé 1910, 2e classe, 23e tirailleurs, à Oued Zenate (Constantine).
636 Baldi Salah, 10 mai 1911, 5, rue des Pyrénées, à Bône (Bône).
637 Miloudi Mohamed, 1919, 2e classe, 2e R. T. A., commune mixte de Cassaigne (Oran).
638 Mekhaldi Slimane ould Ahmed, présumé 1920, 2e classe, 2e R. T. A., 99, rue Foch, à Clouange (Moselle).
639 Debihi Mohamed, 1920, soldat, C. O. I. D. 3, clos Salembier, cité El Ammel 105, Alger.
640 Ladadra Rabah Maklouf ben Ahmed, 12 août 1910, 2e classe, dépôt infirmerie n° 155, douar Ouled Yahia, commune mixte d'El Milia (Constantine).
641 Benseghir Mébarek, 1916, 2e classe, 14e R. T. A., douar Lasari, tribu Djebala, commune mixte de Nédroma (Oran).
642 Meghoufel Djelloul ben Djelali, 18 janvier 1918, soldat, 9e R. T. A., douar Oued Djer, commune mixte des Braz Miliana (Alger).
643 Benjaïeb Abdelkader, 27 septembre 1918, soldat, 202e B. P. N. A., douar Guerboussa Bocca Malha, commune mixte de Chéliff (Alger).
644 Kallouch Mohamed, 17 septembre 1920, caporal, C. A. R. 101, quartier Zougala, à Miliana (Alger).
645 Serdoune ben Belgacem Abdelkader, 14 mars 1921, soldat, C. O. I. n° 1, douar Lyra, commune mixte de Teniet-El-Haâd (Alger).
646 Aci Mohamed, 1925, soldat, C. O. I. n° 1, douar Berzia, commune mixte de Sersou (Alger).
647 Hamidi Mohamed ben Mohamed, 29 janvier 1906, sergent-chef, 1er R. T. A., 43, avenue Armand-Le-Goff, Blida (Alger).
648 Hadir Ali Chérif, 11 juillet 1907, soldat, 66e R. A. A., 5, rue Courbet, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
649 Bekkari Ahmed, 13 septembre 1911, brigadier, 411e groupe de D. A. T. n° 17, oued Looz, à Mascara (Oran).
650 Boulemessamer Mohamed, 21 février 1916, 1re classe, 7e R. T. A., douar Tabahor, commune mixte d'Oued Marsa (Constantine).
651 Boughaten Mohamed Salah, 15 octobre 1916, 2e classe, G. T. T. 2/27, fraction Laila Khadra, Millesimo (Constantine).
652 Chakour Djelthia Abdelkader, 30 septembre 1919, soldat, 3e R. T. A., la Ferme, Orléansville (Alger).
653 Abdelkrim Lakhdar, 1900, lieutenant, C. O. I. n° 3, 10, rue du Plateau, à Bou-Saâda (Alger).
654 Cherchef Mohamed, 1907, sergent, 2e R. T. A., rue 16, n° 92, à Mostaganem (Oran).
655 Cherdouane Belaïd, 29 janvier 1908, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ait R'Zine, commune mixte d'Akbou (Constantine).
656 Benabdelkader Djelloul, 26 mars 1909, 2e classe, 2e R. T. A., douar Hararisar, commune mixte de Zemmora (Oran).
657 Khadir Ahmed, 28 novembre 1911, caporal, 22e B. M. A., 64, boulevard Carnot, à Mostaganem (Oran).
658 Bessafi Mohamed, 1911, 2e classe, 2e R. T. A., 35, rue Belhadri-Smaïn, à Oran (Oran).
659 Fettouche Mohamed, soldat, 6e R. T. A., douar Maïn, commune mixte de Teñes (Alger).
660 Hadara Abdelkader ould Mohamed, 1915, 2e classe, 6e R. T. A., douar Béni-Hamou, commune de Khemis, commune mixte de Marnia (Oran).
661 Houari Ahmed, 16 février 1917, 1re classe, 192e C. O. S. M., maison Hadj Ali, rue Benziane, Tlemcen (Oran).
662 Gaya Mohamed ben Amar, 10 mars 1918, soldat, C. O. I. n° 3, clos Salembier, cité Nador, lotissement C n° 38, Alger.
663 Damou Djelloul, 23 décembre 1918, maréchal des logis, 66e R. A. A., ferme E. Chapuis, Trois-Marabouts (Oran).
664 Djaa Bout Mohammed, 1919, soldat, C. A. R. 101, chez Djabout Mohamed, à Dupleix (Alger).
665 Djellouli Abderrahim, 1920, 2e classe, compagnie auto 101/27, douar Bordj, commune mixte de Cacherou (Oran).
666 Sekrane Tayeb, 5 juillet 1905, sergent, 6e R. T. A., route d'Oran, à Bel-Abbès (Oran).
667 Saffah Mohamed, 1908, 1re classe, 6e R. T. A., 24, rue Courbet, Saint-Lucien (Oran).
668 Mostefa Mohamed, 4 décembre 1910, 2e classe, 2e R. T. A., douar Mararisa, commune mixte de Semmora (Oran).
669 Laïssouf Mohamed, 10 mars 1914, 2e classe, 14e R. T. A., village Sidi-Boumédiène, à Tlemcen (Oran).
670 Berraho Charef, 22 août 1914, 2e classe, 28e train, à Bellevue (douar Graïch) (Oran).
671 Smaani Saïd, 1915, caporal, C. O. I. n° 3, rue Jules-Ferry, faubourg de la Gare, à Sétif (Constantine).
672 Neche Achène, 1915, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, douar Ouled-Djama, commune mixte de Collo (Constantine).
673 Soufellou Amar, 1916, soldat, 801e C. D. S. M., douar Aïn-Tiziert, commune mixte de Aïn-Bessem (Alger).
674 Hennous Tahar ben Salah, 17 février 1917, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Chahna, commune mixte de Taher (Constantine).
675 Rahmoune Abderrahmane ben Mohamed, 1917, soldat, 1er R. T. A., rue des Genêts, Boufarik (Alger).
676 Laïeb Habet ben Ahmed, né en 1918, 2e classe, 7e R. T. A., cantine de Rosselange, Rosselange (Moselle).
677 Senoussi Ali, 24 septembre 1919, 2e classe, au 2e zouaves, douar Ould-Béni-Heddi, commune mixte de Remchi (Oran).
678 Kherrar Miloud, 18 février 1916, soldat, 7e R. T. A., Cheragas (Alger).
679 Amrani El-Farhi ben Ali, 1908, 1re classe, 3e spahis, route de Constantine, Tebessa (Constantine).
680 Abdali Benaïssa, 2 juin 1913, 1re classe, 2e zouaves, 5, rue Thiers, à Tiaret (Oran).
681 Amimour Abdelaziz ben Chérif, 13 novembre 1914, 2e classe, 31e compagnie du train, douar Mouzlia, commune mixte de Fedj, M'Zala (Constantine).
682 Azzi Aïssa, 4 mai 1915, soldat, C. A. R. 101, douar Ighoud, commune mixte de Tienet-el-Haad (Alger).
683 Boudegzdame Mohamed, 28 août 1917, soldat, 27e R. T. A., tribu Issorlah, Saint-Pierre-Saint-Paul (Alger).
684 Benzair Miloud, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., Guiard (Oran).
685 Abderrezak Ahmed, 27 février 1912, caporal, 3e R. T. A., douar Djerma-Dahra, commune mixte d'Aïn-el-Ksar (Constantine).
686 Ikoubache Tahar, 4 février 1894, 2e classe, 19e génie, lotissement Burdin, maison Tebbani, Sétif (Constantine).
687 Zaouia Chabane, 1903, 2e classe, 39e R. T. A., rue du Ravin, à Foudouk, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
688 Hechadi Tayeb, 22 février 1909, soldat, 35e régiment d'artillerie, 3, rue Darcet, à Paris (17e).
689 Ounnous Ahmed, 3 février 1897, 2e classe, 23e R. T. A. n° 101, rue Perregaux, Constantine.
690 Alouane Chabane, 20 février 1911, 2e classe, 3e R. T. A., douar Kerchera, commune mixte de Collo (Constantine).

691 Redjem Mohamed ben Saad, 1896, 2e classe, 13e R. T. A., Mechta-Foukhara, commune de Philippeville (Constantine).
692 Benlasfer Saïd, 1er janvier 1903, 2e classe, 39e R. T. A., douar Beni-Mestina, commune mixte de Bizot (Constantine).
693 Boussaïd Salah ben Belkacem, 2 août 1911, 2e classe, C. A. R. n° 101, 39, rue de Solférino, à Aubervilliers (Seine).
694 Leghab Allaoua ben Slimane, 23 septembre 1912, soldat, 19e R. T. A., douar Aïn-Touta, village d'Hamma, Plaisance (Constantine).
695 Ghendouz Chabane ben Ahmed, 13 octobre 1915, soldat, 1er R. T. A., 5, rue de la Butte-Cayeuse, Sous-le-Bois, Maubeuge (Nord).
696 Yahi Mohammed ben Yahia, 4 juillet 1908, soldat, 410e F. T. A., douar Berrafaïa, à Félix-Faure (Alger).
697 Aoun Saâd, 18 décembre 1920, soldat, 7e R. T. A., cité Indigène, Deuxième rue, n° 34, à Maison-Carrée (Alger).
698 Benabed Mohamed, 7 juin 1902, sergent-chef, 6e R. T. A., 61, rue du Général-Mangin, à Oran.
699 Bouakaz Abdallah, 17 mars 1919, soldat, C. A. R. 101, douar Baâche, commune mixte de Ténès (Alger).
700 Nesraoui Messaoud ben Mohamed, 15 février 1906, adjudant, 3e zouaves, douar Ouldja, commune mixte de Kenchéla (Constantine).
701 Asroun Mansour, 17 avril 1909, soldat, 18e R. T. A., Tagouemount-Azouz, par Béni-Douala (Alger).
702 Lalmas Mahieddine, 29 août 1907, soldat, 1er R. T. A., au centre municipal de Tizzirt, par Taourirt-Mimoun (Alger).
703 Daouadi Youcef ben Ferhat, 1920, 2e classe, 7e R. T. A., chez Chérif Mohamed Salah, commune mixte de Tébessa (Constantine).
704 Belmahdi Arezki ben Ahmed, 2 décembre 1908, sergent, 7e R. T. A., douar Ichoukrène, commune mixte de Dra-el-Mizan (Alger).
705 Bensaadoune Hadi ben Saïd, 5 mars 1912, 2e classe, 7e R. T. A., douar Zegueur, commune mixte de Maâdid (Constantine).
706 Mahouast Mohamed, 20 mars 1913, 2e classe, 25e R. T. A., cité de la Plotière, bâtiment L, à Noches-la-Molière (Loire).
707 Belakhdar Larbi, 12 décembre 1899, brigadier, corps des douars, douar El-Ahamena, à Berthelot (Oran).
708 Mahmoud Aïssa, 2 mai 1904, sergent, 11e R. T. A., Tixter, commune mixte de Rhira (Constantine).
709 Hammad Mohamed, 18 octobre 1910, sergent, 25e R. T. A., 10, impasse Salard, Leveilley, à Hussein-Dey (Alger).
710 Touitou Rabah, 1913, 2e classe, 3e spahis, douar Béni-Ouelbane, commune mixte de Collo (Constantine).
711 Kacioui Ahmed ben Belkacem, 25 mai 1916, soldat, 9e R. T. A., douar Ouaguenoun, commune mixte de Mizrana (Alger).
712 Belhocine Abdelkader, 28 mars 1920, soldat, C. I. A. A. T., douar Kéria, commune mixte de Tiaret (Oran).
713 Baba Mohamed ben Saïd ben Ramdane, 7 mai 1921, soldat, C. O. I. n° 1, douar Bou-Malni, commune mixte de Dra-el-Mizan (Alger).
714 Lemrabet Messaoud, présumé 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, Saint-Antoine, à Philippeville (Constantine).
715 Chelabi Belkacem ben Mohammed, présumé en 1907, soldat, 92 *bis* infanterie, douar Djouab, commune mixte d'Aumale (Alger).
716 S. N. P. Abdelkader Ould Kaddour, 1908, 2e classe, 2e R. T. A., village Nègre, à Aïn-Sefra (Oran).
717 Yagoub Djilali, 1912, 2e classe, C. O. M. A. n° 61, douar Maknessa, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
718 Yous Belkheir ben Ramdan, 20 juin 1913, soldat, 1er R. T. A., douar Ouzera, commune mixte de Loverdo (Alger).
719 Tbahriti Mostefa, 1913, 2e classe, 6e R. T. A., douar Djebala, commune mixte de Nédroma (Oran).
720 Meziani Mohand Saïd, 10 janvier 1915, 2e classe, 9e R. T. A., chez M. Bessaoud Omar, interprète judiciaire, à Akbou (Constantine).
721 Belkhodja Snouci, 1915, caporal, 2e zouaves, 58, rue Abdelhamiben-Badi, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
722 Abdouche Ahcène, 1915, soldat, 1er R. T. A., 8, rue de Solférino, à Billancourt (Seine).
723 Benchâa Tayeb, 1916, soldat, C. A. R. 101, douar Sobha-Bocca, Oukhaoukha, commune mixte de Chélif (Alger).
724 Ouyed Mouland ben Ahmed, 7 septembre 1917, 2e classe, 19e génie, 82, rue de Paris, à Valenciennes (Nord).
725 Kolai Ahmed, 24 novembre 1917, soldat, 5e R. C. A., douar Talassa, commue mixte de Ténès (Alger).
726 Bouguerra Ahmed, présumé 1917, 2e classe, 7e R. T. A., boulevard Gambetta, maison Aziez Slimane, à Saint-Arnaud (Constantine).
727 Chelihi Ali ben Abdelbaki, 1918, soldat, 5e R. T. A., douar Ighoud, commune mixte de Teniet-el-Haâd (Alger).
728 Maaref Derradj ben Cabia, présumé 1891, 1re classe, 3e R. T. A., cimetière musulman, à Batna (Constantine).
729 Mestour Layachi ben Ali, 3 avril 1907, 2e classe, C. O. I. n° 3, 29, rue de Kremissa Souk. Ahras (Constantine).
730 Zaandouche Ahmed ben Mohammed, 23 juin 1912, soldat, 1er R. T. A., Hamman Righa, commune mixte des Braz (Alger).
731 Khettar Ramdane ben Akli, 1er septembre 1912, 2e classe, C. O. I. n° 3, centre municipal El Maïen (Constantine).
732 Belhaouari Abdelkader, 15 novembre 1912, 2e classe, 6e R. T. A., douar Ahl Ghali, commune mixte de Tiaret (Oran).
733 Bekhti Moktar, 1914, soldat, C. A. R. 101, douar Beni-Rached, commune mixte du Chélif (Alger).
734 Zeghdoud Ali, 18 mars 1916, soldat, 1er R. T. A., douar Belloua, Tizi-Ouzou (Alger).
735 Mesrour Akli, 25 janvier 1930, 2e classe, 7e R. T. A., 38, rue du Fort-Clauzel, à Bougie (Constantine).
736 Ameur Ahmed, 1er avril 1920, soldat, C. H. R. D., douar Tachachit, commune mixte de Maillot (Alger).
737 Boulenouar Salah, 1910, 2e classe, 6e R. T. A., douar Béni-Ouassine, commune mixte de Marnia (Oran).
738 Ghenissa Saâda, 1913, caporal, 19e génie, à Georges-Clemenceau (Oran).
739 El-Kreouane Kouane, 1888, sergent, 6e R. T. A., rue des Bons-Enfants, à Tlemcen (Oran).
740 Chehab Bendehiba, 10 mai 1893, sergent, 45e génie, 2, rue du Champ-de-Tir, à Mostaganem (Oran).
741 Aouinane Mohamed, 27 février 1902, soldat, 6e R. T. A., 17, rue du Capitaine-Makhlouf, Saïda (Oran).
742 Belhadid Abdelkader, 12 mars 1903, 1re classe, C. D. des P. D. d'Oran, Tizi, par Mascara (Oran).
743 Amara Abdelkader, 15 mai 1904, 2e classe, 66e R. A. A., douar Khrouf, commune mixte de Saint-Lucien (Oran).
744 Djadi Mohammed, 1906, soldat, 5e R. T. A., douar Merrakchi, à Rovigo (Alger).
745 Djeniane Belgacem, 22 mai 1907, 1re classe, C. O. I. 3, rue de la Meskiana, à Khencheia (Constantine).
746 Elbeniane Ahmed, 15 décembre 1907, soldat, 5e R. T. A., 8, rue Sallustre, à Alger.
747 Della Mostefa, 28 mars 1910, soldat, dépôt d'infanterie 92 *bis*, douar Medjadja Bocca Ouled Benabria, commune mixte du Chélif (Alger).
748 Kerrad Aïssa ben Mohamed, présumé 1912, 2e classe, 19e génie, rue Ouled Braham, Constantine (Constantine).
749 Dehouche Saïd, 1913, sergent-chef, 10e section d'infirmiers militaires, 8, rue Bugeya, Bougie (Constantine).
750 Bouzigha Ahmed, 1914, 2e classe, C. O. I. D. 3, douar Aïn Melouk, commune mixte d'Oul-El-Bouaghi (Constantine).
751 Deghar Mahboud, présumé 1915, 2e classe, 21e section d'infirmiers, au douar Drid, commune mixte d'Aïn M'Lila (Constantine).
752 Driss Mohand, 1915, 2e classe, centre de rapatriement des prisonniers de guerre, douar Azrou M'Béchar, commune mixte de la Soumman (Constantine).
753 Fedal Djilali, 6 juillet 1917, soldat, 27e train, douar El-Askri, Burdeau (Alger).
754 Lakehal Nouari, présumé 1917, 2e classe, C. O. I. D. 3, Saint-Donat (Constantine).
755 Djendi Brahim, 24 janvier 1918, 2e classe, C. O. du génie, Hussein-Dey, 11, rue de la Surprise, à Bône (Bône).
756 Lannabi Saïd, 9 avril 1918, soldat, 25e R. T. A., village de Kherboucha, à Mirabeau (Alger).
757 Lakdar Kadda, 1920, 2e classe, 2e zouaves, à Tenira (Oran).
758 Moulaissouigua Mehdi, 6 mai 1907, 1re classe, 301e batterie D. C. A., 2, rue de Constantine, à Oran (Oran).
759 Aoudjkout Mohand, 1907, soldat, 21e R. T. A., village Hendou, commune mixte du Haut-Sebaou (Alger).
760 Lamara Benabdallah, 26 juin 1912, soldat, 19e R. T. A., Bou-Saâda (Alger).
761 Bouzarour Amar ben Mohamed, 1er septembre 1912, caporal, 72e section infirmiers militaires, douar Tababort, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
762 Nehar Attia ben Ahmed, 1912, soldat, 211e R. P. N. A., Rocher de Sel par Djelfa (Alger).
763 Zaoui Ahmed, 24 juin 1913, soldat, 21e R. T. A., chez M. Ferrah Ali, à Bouira (Alger).
764 Saïmi Slimane ben Hocine, 11 janvier 1914, 2e classe, G. U. I. n° 21, à Sétif, 14, rue Bugeya, à Bougie (Constantine).
765 Mahi Abdelkader, 22 octobre 1914, soldat au 1er R. T. A., douar Lardjem, commune mixte de l'Ouarsenis (Alger).
766 Touta Mérouane, 11 novembre 1914, sergent, C. O. I n° 1, Montenotte (Alger).
767 Meddah Abdelkader, 1914, caporal, 9e R. T. A., 10, rue de Tourville, Alger (Alger).
768 Meheni Messaoud, 1915, 2e classe, dépôt de T. A. n° 11, douar Kalaoun, commune mixte de Takitount (Constantine).
769 Meftah Mohamed, 21 août 1916, 2e classe, 240e artillerie, douar de Beni-Abed, commune mixte de Nedromah (Oran).
770 Rantani Areski, 26 septembre 1916, 2e classe, bataillon de Zouaves, 38, rue de Solférino, à Aubervilliers (Seine).
771 Sehil Rabah ben Mohamed, 3 octobre 1916, 2e classe, C. O. I. n° 3, 16, rue Sadi-Carnot, à Haumont (Nord).

772 Lariba Madani ben Messaoud, présumé 1916, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Babor, commune mixte de Takitount (Constantine).
773 Merbah Rabah, 1916, soldat, 1er zouaves, douar Taoussert, commune de Rovigo (Alger).
774 Begueloul Charef, 1920, 2e classe, 2e R. T. A., douar Chélafa, commune mixte de la Mina (Oran).
775 Lahmadi Kalfa ben Békir, 27 avril 1910, caporal, 3e R. T. A., cité indigène n° 49, Pont-Blanc, Bône (Bône).
776 Karnou Ali ben Amar, présumé 1916, 2e classe, 7e R. T. A., chez M. Kernou Meziane, à Oued-Amizouz (Constantine).
777 Ikhellef Mohand ben Tahar, 9 septembre 1919, 2e classe, 19e génie, Hussein Dey, douar Boni, commune mixte d'Akbou (Constantine).
778 Farsi Mohamed Amechtah, 8 février 1907, soldat, 9e R. T. A., Dar-El-Askri, commune mixte de Koléa (Alger).
779 Benmalek Tahar, 1913, sergent, 2e R. T. A., Turenne (Oran).
780 Belouahrani Kébir, 9 octobre 1914, 2e classe, 45e transmissions, village nègre, maison 13, à Lafferrière (Oran).
781 Bouabdallah Hamida, 14 août 1923, soldat, G. O. I. n° 1, douar El-Hamam, commune mixte des Braz (Alger).
782 Feddag Mahdi, 16 juillet 1905, 2e classe, 6e R. T. A., route de Taghmaret, maison Khaldoum, Saïda (Oran).
783 Abbas Miloud, 1905, 2e classe, 2e R. S. A., douar Ouled Ahmed Barek, tribu de Chera, commune mixte de Remchi (Oran).
784 Belhadj Tayeb, 26 juillet 1914, 1re classe, 6e R. T. A., tribu Touririne, commune mixte de Remchi (Oran).
785 Belahcene Brahim, 1909, 2e classe, 2e R. T. A., douar Béni Bergoum, commune mixte de Zemmora (Oran).
786 Bouakline Amar, 9 mai 1921, soldat au 1er R. T. A., Haussonviller (Alger).
787 Larbi Ahmed ben Mohamed, 26 décembre 1913, 1re classe, C. O. I. n° 3, douar Latenda, commune mixte de Lambèse (Constantine).
788 Sedjerari Brahim, 13 janvier 1918, 2e classe, 22e B. M. A., 7, rue du Moulin, Claye-Souilly (Seine-et-Marne).
789 Boutchima Mohamed, 1887, 2e classe, 3e R. T. A., 34, faubourg de l'Espérance, à Philippeville (Constantine).
790 Rahmani Ahmed ben Kouider, 1909, soldat, 17e R. T. A., douar Béni Rached à Oued-Foddo (Alger).
791 Chidekh Belkacem, 5 décembre 1916, caporal, 21e section de C. O. M. A., douard Ouled Kassem, commune mixte d'El-Milia (Constantine)
792 Bouguermouth Mohand Ameziane ben Hamou, 16 juin 1921, sergent, C. O. I. 2e, 98, rue des Alliés, à Longeville-Saint-Avold (Moselle).
793 Boudina Bachir, juillet 1921, soldat, 3e R. T. A., 15, rue de la Marine (Alger).
794 Abrikh Saïd ben Mohamed, 24 juin 1915, 2e classe, centre d'organisation infanterie n° 3, douar Tigounatine, commune mixte du Guergour (Constantine).
795 Benameur Ali ben Messaoud, 10 avril 1914, 2e classe, 7e R. T. A., douar Zemala, commune mixte des Maadid (Constantine).
796 Slimani Miloud Ould Lakhdar, 1908, 2e classe, 6e R. T. A., maison Carcenac, Descartes (Oran).
797 Boureta Amar ben Ali, présumé 1920, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Béni Segoual, commune mixte El-Oued (Constantine).
798 Melaïne Akli, 24 août 1911, soldat, 18e R. T. A., chez Stambouli Akli, à Rouïba (Alger).
799 Akli Saïd ben Sliman, 1912, 1re classe, 4e régiment du génie, douar Djoua, commune mixte d'Oued Marsa (Constantine).
800 Meziani Saïd, 24 novembre 1917, soldat, 9e zouaves, Dra-el-Mizan, commune mixte centre municipal de Kerouane (Alger).
801 Benyamina Abdelkader, 12 octobre 1918, soldat, C. A. R. n° 101, Masséna, commune mixte Chélif (Alger).
802 Hammoudi Ammar ben Ahmed, 7 septembre 1904, caporal, 3e zouaves, à la Pépinière, Djidjelli (Constantine).
803 Ghanem Abdelkader, 1904, 2e classe, 6e R. T. A., Dublineau (Oran).
804 Nebili Boudjema, 20 juillet 1905, caporal, 31e compagnie de garnison, 7, rue Navarin, à Bône (Bône).
805 Layadi Lalouani ben Rabah, 1912, 1re classe, 7e R. T. A., Lavoisier (Constantine).
806 Bouchelarem Mohamed, 15 juillet 1913, 2e classe, marine nationale, Pointe Pescade, rue Saint-Pierre, à Saint-Eugène (Alger).
807 Zaabar Ahmed ben Lahcene, 1914, 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens, 20, rue des Produits-Chimiques, à Hautmont (Nord).
808 Bouguerra Rabia, 21 novembre 1916, soldat, C. O. I. n° 1, rue Bugeaud, à Boufra (Alger).
809 Ben Nissane Brahim, 10 août 1918, soldat, C. I. A. A. T., fraction Louata, douard Oued Oughat, à Nelsonbourg (Alger).
810 Djebbouri Kouidec, 8 août 1919, 2e classe, 1er R. T. A., Hammam Zigha, fraction Djebaba, commune mixte des Braz (Alger).
811 Boudaa Ali, 16 février 1922, 1re classe, C. O. I. n° 3, douar Aïn Khiar, commune mixte de la Calle (Constantine).
812 Abdou ben Ahmed Mohamed, 3 mai 1922, soldat, groupement F. T. A. 411, douar Sidi-Simiane, commune mixte de Cherchell (Alger).
813 Tadjerouni Tayeb ben Miloud, 1923, soldat, C. A. R. 101, douar Haoura, fraction Ouled-Amrane, commune mixte de Damiette (Alger).
814 Henani Ahmed, 1908, sergent-chef, C. O. I. 3, rue Chellouah, maison Hadjadj Ali, à Bougie (Constantine).
815 Djezar Nacer, 1911, 2e classe, 43e B. P. N. A., à Bernelle, commune mixte de Belezma (Constantine).
816 Khemici Ali, 16 juillet 1913, soldat, C. I. M. 93 *bis*, Timeguenoumine, douar Mahmoud, commune mixte de Fort-National (Alger).
817 Bounazef Mohamed, 16 décembre 1913, caporal, 13e tirailleurs, 2, rue Près-de-Villers, à Longwy-Bas (Meurthe-et-Moselle).
818 Nouar Ammar, 1916, brigadier, 9e R. C. A., douar Mahmel, commune mixte de Khenchela (Constantine).
819 Boutlelis Boulenouar, 24 novembre 1917, 2e classe, dépôt de cavalerie n° 17, T. H. H. n° 9, les Planteurs, Oran.
820 Bouamama Mohamed, 1918, caporal, 2e R. T. A., douar Missoulane, commune mixte du Telagh (Oran).
821 Boutadjine Messaoud, 18 avril 1918, 2e classe, 1er R. T. A., 68, rue Marey, à Alger.
822 Telli Ahmed, 1919, soldat, C. O. I. n° 1, fraction Ouled Ali Kherba, Alger.
823 Medjamia Abdelkader, 17 novembre 1922, soldat, C. A. R. 101, Carnot (Alger).
824 Kouas Saïd, 1904, caporal, 25e R. T. A., quartier Pauquereau, Maison-Carrée (Alger).
825 Betta Tayeb, 27 juin 1906, 2e classe, corps des douairs, douar Oueddam, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
826 Amour Mohamed ou Mohand Tahar, 4 mars 1909, sergent C. O. I. D. n° 3, nouvelle cité Gaillard, bâtiment 5 (Constantine).
827 Mohamed Smaïn Hadj, 16 août 1912, 2e classe, 6e R. T. A., 16, rue Gabriel-Faure, à Oran (Oran).
828 Admane Mohammed Tahar, 1er novembre 1903, caporal, 22e R. T. A., douar Aïn Babouche, commune mixte d'Oum-el-Bouaghi (Constantine).
829 Dahmani Mohamed, 7 novembre 1903, 2e classe, 11e R. T. A., 23, rue Sirat, à Relizane (Oran).
830 Boumediene Messaoud, 11 février 1908, 2e classe, douairs, douar Ouled Messaoud, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
831 Chami Hachemi, 28 septembre 1908, soldat, 1er R. T. A., douar Ighoud, commune mixte de Teniet-el-Hâad (Alger).
832 Bouziane Mohamed, 1908, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled Bouziane Némoth, commune mixte de Cacherou (Oran).
833 Belacel Amar ould Kaddour, 1908, 1re classe, 2e R. T. A., chez M. Tadjine Mohamed, à Cassaigne (Oran).
834 Bouahous Aïssa, 28 février 1910, caporal, 2e R. T. A., café des Algériens, à Sidi-Slimane (Maroc).
835 Gouba Ahmed ould Mohamed, 17 mai 1910, sergent, 2e régiment de tirailleurs algériens, 9, rue de Liman, Mostaganem (Oran).
836 Makoudi Ammar ben Ahmed, 24 mai 1910, sergent, dépôt 92 *bis*, 21, rue Pacha-Keir-Eddine, à Blida (Alger).
837 Khebbaz Lakhdar, 30 janvier 1911, soldat, 19e B. P. N. A., rue Pacha-Klein-Eddine, maison Hermiche Tata, Blida (Alger).
838 Berrembou Abdelkader, 1911, 1re classe, 6e R. T. A., douar Kef, commune mixte de Marnia (Oran).
839 Guerrassel-goum Miloud, 17 mars 1912, caporal, 19e régiment du génie, Deligny (Oran).
840 Elagrari Madani, 12 février 1913, soldat, 9e R. T. A., fraction Merachiche, Montenotte (Alger).
841 Kherroubi Aïssa, 1914, soldat, 6e R. T. A., douar Baache, commune mixte de Tenes (Alger).
842 Hameureras Hannachi, 19 mai 1916, 2e classe, 23e R. T. A., douar Zeggar, commune mixte de Collo (Constantine).
843 Mendil Boualem, 21 novembre 1916, caporal, C. O. I. n° 1, à Fort-de-l'Eau, Sidi M'Hamed (Alger).
844 Bektache Larbi, 1916, 2e classe, C. H. R. du C. O. J. 3, douar Béni-Felkai, commune mixte de Takitount (Constantine).
845 Chekirou Ammar, 2 octobre 1917, 2e classe, C. O. I. D. 3, douar El Aouana, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
846 Ghazi Abdelkader, 25 décembre 1917, soldat, C. O. I. n° 1, douar Béni-Bouattab, commune mixte de Chélif (Alger), Bocca Ouled Ali.
847 Boullefane Rabah, 1917, 2e classe, 6e R. T. A., 31, rue Mademore, Marnia (Oran).
848 Chadli Abdelkader, 1917, soldat, 8e R. S. A., douar Messoulane, commune mixte du Telagh (Oran).
849 Djerada Miloud, 1919, 2e classe, 6e R. T. A., douar Kef, commune mixte de Marnia (Oran).
850 Lamroussi Boualem, 30 mars 1920, soldat 1re classe, C. A. R. 101, fraction Amroussa inférieur, Boufnan (Alger).
851 Talhi Abdelkader ben Yahia, 6 avril 1896, soldat 21 R. T. A., chez Ammar Sakhri, banlieue Aumale (Alger).

852 S. N. P. Mohamed ben Bonamine, 1900, 1re classe, 3e spahis à Bir-Later, commune mixte de Tebessa (Constantine).
853 Cheffar-Tadj Mohamed, 1903, sergent dépôt 92 *bis*, douar M'Samda, commune mixte de Marnia (Oran).
854 Rahmoune Abdelkader, 1 janvier 1906, soldat 92 *bis* dépôt infanterie, douar Guerboussa, commune mixte de Chélif (Alger).
855 Ouahabi Belhadj, 1908, 1re classe, 2e R. T. A., rue Docteur-Guercha, à Frenda (Oran).
856 Mihi Touhami, 1910, 2e classe C. O. I., Lambèse, arrondissement de Batna (Constantine).
857 Slimani Ali ben Amar, 14 janvier 1912, 1re classe, 7e R. T. A., douar Béni-Hassain, commune mixte de l'Oued-Marsa (Constantine).
858 Lachi Saïd ben Chérif, 11 décembre 1912, 2e classe C. O. I. 3, douar Dehemcha, commune mixte de Takitount (Constantine).
859 Benaboura Benabdallah, 9 décembre 1913, soldat 13e R. A. T., douar Sidi-Laroussi, commune mixte du Chéliff (Alger).
860 Zeradni Mohamed, 1913, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Ali, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
861 Reguig Djebaïli, 18 mai 1915, 2e classe C. O. I. n° 3, douar Ouled-Zaïn, commune mixte des Eulma (Constantine).
862 Saïfouni Chérif ben Rabal, 1917, 1re classe, 25e train, Mila (Constantine).
863 Sekrane Hadj, 1917, 2e classe, 6e R. T. A., 10, rue de l'Alliance, à Tlemcen (Oran).
864 Madaoui Ahmed ben El Hadj 24 septembre 1918, soldat C. O. I. n° 1, douar Ziana, commune mixte de Tablat (Alger).
865 Tayeb Kaddour, 1918, 1re classe, 6e R. T. A., douar Ouled-Ahmed, tribu des Achaches, commune mixte de Marnia (Oran).
866 Kentouri Makalouf ben Larbi, 26 avril 1919, soldat C. O. G. 35, 98, rue Bécheveiin, à Lyon (Rhône).
867 Bensafi Kaddour, 19 juin 1919, soldat 6e R. T. A., Sidi-Safi, à Beni-Safi (Oran).
868 Medjedar Ahmed ben Abdelkader, 11 octobre 1919, 2e classe, 67e R. A. A., Oued-Zénati, douar Souhalia (Constantine).
869 Bouhanna Ahmed ben Ali, présumé 1920, 2e classe, 3e R. T. A., Texenna, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
870 Sabri Mokhtar, 19 janvier 1921, 2e classe, C. A. R. 102, village Reuliand, à Mercier-Lacombe (Oran).
871 Abdelli Lalrèche ben Laoufi, 20 avril 1921, soldat, C. O. S. M. 80, banlieue d'Aumale (Alger).
872 Yahia Mohammed, 8 octobre 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Méghaïsa, commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
873 Harkati Salem, 1918, 2e classe, 111e R. A. D. C. A., douar Tiffech, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
874 Aknioune Saïd, 3 décembre 1917, soldat, 1er R. T. A., centre municipal de Taguemount (Alger).
875 Ali-Sahraoui Tahar ben Zouaoui, 6 avril 1913, 2e classe, 111e D. C. A. D. A. T., douar Ouled-Belchaouchet, commune mixte des Eulma (Constantine).
876 Bekhtiar Mohamed, 1908, soldat, dépôt de tirailleurs n° 1, domaine Kandoury, à Attaba (Alger).
877 Bengherib Ali ben Madani, 6 septembre 1909, 2e classe, centre recueil des P. G., douar Rasfa, commune mixte des Rirha (Constantine).
878 Boukebbous Youcef ben Ahmed, 6 décembre 1913, 2e classe, 9e régiment de zouaves, à Hamma-Plaisance (Constantine).
879 Abdi Ahmed ben Dahmane, 1913, caporal, 18e R. T. A., douar Zerkhjanna, à Port-Gueydon (Alger)
880 Benmechta Abdelkader, 12 avril 1914, caporal, 6e R. T. A., rue des Lavoirs, à Dublineau (Oran).
881 Badeche Mouloud, présumé 1916, 2e classe, C. O. I. 3, douar Bouzitoune, commune col des Oliviers, Conde Smendou (Constantine).
882 Berangal Ahmed ben Laïd, 7 mars 1918, 2e classe, 25e train, douar Chemora, commune mixte de El-Madher (Constantine).
883 Belhaddad Houcine, présumé 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, Bir Hamadi, par Tocqueville (Constantine).
884 Djellouli Ahmed ben Cheikh, 1909, soldat, 2e R. T A., 7, rue de l'Abattoir, à Bel Abbes (Oran).
885 Marouf Larbi ben Mohamed, 25 février 1920, caporal-chef, 19e génie, douar Sonaghi, commune mixte d'Aumale (Alger).
886 Mahfoud Boutarfa, 4 juillet 1904, soldat, 3e R. T. A., Dréa, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
887 Smaïr Salah, 15 avril 1904, 2e classe, 25e escadron du train, au lieudit Djebel-Ouaheb, ferme Bachtarzi (Constantine).
888 Khetir Abdellah, 18 décembre 1922, soldat, 2e R. T. A., centre municipal de Bedrabine (Oran).
889 Merkiche Seddik, présumé 1921, 2e classe, 3e R. T. A., rue de Paris, à Khenchela (Constantine).
890 Boubazine Rabah, présumé 1910, 2e classe, 7e R. T. A., douar Boucherf, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
891 Merah Belkacem, 8 juin 1917, 1re classe, 3e R. T. A., douar Ouled Slounis, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
892 Oulmi Rabahi ben Ali, 30 octobre 1893, 2e classe, 25e train, 34, rue Morland, à Constantine (Constantine).
893 Talha Salah, 1892, 2e classe, 7e R. T. A., à Renier (Constantine).
894 Denfar Habib, 4 février 1911, 1re classe, 46e bataillon de pionniers, à Djillali-Ben-Amar (Oran).
895 Kebir Kaddour Ould Boumédiène, 1920, soldat, 28e train, chez M. Kebir Yahia, cultivateur à Tirman (Oran).
896 Souni Mohamed, 1922, 1re classe, 6e B. P. T. N. A., rue des Amandiers, 41, à Nanterre (Seine).
897 Raiah Mohamed Lounès, 16 mars 1921, soldat, 7e R. T. A., camp du Maréchal, douar Ali-Pounab (Alger).
898 Debbah Hocine, 1918, soldat, 1er R. T. A., lotissement Michel, à Hussein-Dey (Alger).
899 Hadji Abdelkader ben Mohamed, 1911, soldat, 7e R. S. A., Palestro (Alger).
900 Baïzid Mohammed, 1911, soldat, 151e régiment de génie, cité Bergaud, Berrouaghia (Alger)
901 Guemiri Amar, 30 janvier 1918, soldat, 19e régiment de génie, douar Bouderbala, fraction Akko, commune mixte de Palestro (Alger).
902 Boudissa Layachi ben Henni, 24 février 1920, soldat, 7e R. T. A., 138, rue Saint-Clair, à Lyon (Rhône).
903 Mohammed-Seghir Saïd, 1920, soldat sapeurs-pompiers, douar Maâthas, commune mixte de Tizi-Ouzou (Alger).
904 Mezioud Mohammed, 1905, soldat, 18e R. T. A., village Taïbent, douar Zekri, commune mixte d'Azeffoun (Alger).
905 Mansour Messaoud, 1896, 2e classe, 7e R. T. A., douar Mélouza, commune mixte de M'Sila (Constantine).
906 Taïf Abdelkader, 1907, 2e classe, 23e train, 15, rue de Kristel, Oran (Oran).
907 Alane Mohamed, 17 novembre 1909, soldat, 17e R. T. A., boulevard Nord, maison Abdel, à Marengo (Alger).
908 Hariati Ali, 1909, sergent-chef, D. I. n° 11 T. A., 56, rue Cambacérès, cité Auzas, à Bône (Bône).
909 Baya Rabah, 10 juin 1916, 2e classe, 1er bataillon de garnison, cantine de la Cimenterie, à Amneville (Moselle).
910 Sahraoui-Behar Mohammed, 1920, soldat, 1er R. T. A., douar Hérenfa, commune mixte de Tenès (Alger).
911 Kebir Ahmed, 1922, 2e classe, 8e R. S. A., Ouled-Cheba, douar Bénian, commune mixte de Mascara (Oran).
912 Hamrioui Mohammed (dit Ahmed), 7 avril 1896, soldat, 14e R. T. A., village Taourirt-Amakrane, douar Oussameur, à Fort-National (Alger).
913 Bennani Mohamed, 1901, 1re classe, 2e R. T. A., douar Habacha, commune mixte de Zemmora (Oran).
914 Lamari Abdelkader ben Ali, 21 juillet 1911, soldat, 5e R. T. A., rue Ozanne, quartier Léveilley, maison Seffadj, à Hussein-Dey (Alger).
915 Tayebi Saâd, 1911, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ksour, commune mixte de Maâdid (Constantine).
916 Youcef ben Kada Amar, 1914, soldat, 6e R. T. A., douar Oggaz, Saint-Lucien (Oran).
917 Lasmi Yahia, 1917, soldat, 11e R. T. A., 32, rue de Buffon, à Alger (Alger).
918 Atallah Mohamed, 26 juin 1920, soldat, C. A. R. 101, Paul-Cazelles, commune mixte de Chellala (Alger).
919 Halaoui Miloud, 10 mars 1912, caporal-chef, bataillon de choc, terrain Pastor 52, n° 2, Raz-El-Aïn, à Oran (Oran).
920 Messaoud Bouraghda Derradji, présumé 1914, caporal, C. O. I. n° 3, 17, rue de Verdun, chez Zerbib, à Constantine (Constantine).
921 Benaskeur Salah, 27 mars 1921, 2e classe, 3e R. T. A., douar Arrès, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
922 Benlahrache Tahar, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., Mechta-Hameïda, commune du Khroub (Constantine).
923 Kenouni Athmane, 10 avril 1897, 2e classe, 5e R. T. A., à Morris (Constantine).
924 Abdelli Ahmed, 1893, 2e classe, 7e R. T. A., ferme Pénéli, par Bougie (Constantine).
925 Benterki Aïssa ben Ahmed, 1911, sergent, 3e R. T. A., 7, rue Persing, à Sétif (Constantine).
926 Douah Lakhdar, 22 juin 1912, soldat, 6e R. T. A., 28, rue de Biskra, à Oran (Oran).
927 Touat Abdelkader, 1er mars 1913, 2e classe, 7e R. T. A., douar Sidi-Yacoub, commune mixte de la Mékerra (Oran).
928 Douali Mohamed Abdallah ben Méziane, 23 septembre 1914, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Béni-Maouche, commune mixte de Guergour (Constantine).
929 Chabane Chafaï, 1915, brigadier, 9e R. S. A., Chéria, commune mixte de Tébessa (Constantine).
930 Ghorab Amar, 19 juin 1906, 2e classe, 67e R. A. A., douar Touzeline, commune mixte d'Oum-El-Bouaghi (Constantine).
931 Sellahi Bekhaled, 7 mai 1911, caporal, 6e R. T. A., aux Abdellys (Oran).
932 Zemani El Hachémi, 12 novembre 1911, 2e classe, G. S. D. 82, Ouled-Ziri, à Nemours (Oran).
933 Benseghir Salah, 28 juillet 1912, caporal, 51e bataillon de pionniers, douar M'Cil, commune mixte de Bélezma (Constantine).

934 Bouazoun Mohamed ben Arezki, présumé 1913, 2e classe, 21e section d'infirmiers, douar Bouandas, commune mixte d'Oued Marsa (Constantine).
935 Alliche Ali ben Ahmed, 1917, soldat, 7e R. T. A., Haouch-Sohane, à l'Arba (Alger).
936 Ferroudj Bouamra, 26 avril 1918, soldat, 1er R. T. A., douar Oued Djer, commune mixte des Braz (Alger).
937 Hadjeri Bénalia, 11 février 1919, soldat, C. O. I. no 1, centre municipal des Ouled Deïd (Alger).
938 Hendouil Abdallah, 1919, soldat, 3e R. T. A., ferme Flament à Cheragas (Alger).
939 Safa Djilali, 1919, 2e classe, 2e S. A., Haboucha Ould Della à Cacherou (Oran).
940 Briche Bachir, 1920, 2e classe, C. O. I. 3, douar Ouled Malong, commune mixte de M'Sila (Constantine).
941 Boudjema Mokhtar, 8 juillet 1921, soldat, C. O. I. no 1, Champlain (Alger).
942 Bahri Hafied, 1921, 2e classe, G. U. T. 21, douard Ouled Selion, commune mixte d'Aïn M'Sila (Constantine).
943 Haddouche Hocine, 31 mars 1909, soldat, 7e génie, 14, rue Méréa, à Boufarik (Alger).
944 Moula Rabah, 30 septembre 1910, 2e classe, 7e R. T. A., terrain Pastor, Raz El-Aïn, no 93, à Oran (Oran).
945 Hakemi Bachir, 1911, sergent, 2e R. T. A., 8, rue Tlemcen, à Oran (Oran).
946 Hebbache Said, 3 décembre 1919, 2e classe, C. O. I. 4, douar Béni Foughal, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
947 Baloul Kouider, 1896, maréchal-des logis, 3e régiment de spahis algériens, 1, rue d'Amesmes, à Batna (Constantine).
948 Khebbal Bouzid ben Derradji, 26 décembre 1899, brigadier-chef, 3e compagnie de remonte, maison Mouchet, à Saint-Arnaud (Constantine).
949 Feni, dit Djembi Rabah, 26 janvier 1903, soldat, corps des douairs, Bocca Sahnoune, à Orléansville (Alger).
950 Drouche, dit Bergueche Saïdani, 1908, soldat, 1er R. S. A., centre Maginot, commune mixte de Sidi-Aïssa (Alger).
951 Debba Miloud, 1914, 2e classe, 7e R. T. A., douar Guelt Zerga, commune de Saint-Arnaud (Constantine).
952 Belarbi Djellali, 17 juin 1912, 2e classe, 20e S. I. M., douar Oggaz, commune mixte de Saint-Lucien (Oran).
953 Mazri Ammar, 20 février 1913, soldat, 19e régiment de génie, 41 *bis*, rue du Rempart-Médée, Alger (Alger).
954 Merazga Ali ben Ahmed, présumé 1913, 1re classe, 7e R. T. A., 3, place des Marchés, à Biskra (Constantine).
955 Fellague-Arrouat Mohammed, 5 octobre 1914, soldat, 27e train, 1, rue du Croissant, à Alger (Alger).
956 Kandi Mohamed, 19 mars 1915, 2e classe, 6e R. T. A., 20, rue du Commandant-Marchand, à Bel-Abbès (Oran).
957 Chebaiki Mohamed, 9 juin 1915, 2e classe, 6e R. T. A., fraction Kouba-Djeballas, à Nédroma (Oran).
958 El Mestari Mohamed, 1er septembre 1916, 2e classe, 6e R. T. A., village arabe, à Parmentier (Oran).
959 Hamma Akli ben M'Hamed, 1916, 2e classe, 18e R. T. A., village Kelaa, douar Zerkhfaoua, commune mixte d'Azeffoun (Alger).
960 Ghellal Lakhdar, 6 septembre 1917, soldat, 1er R. T. A., douar Béni-Indel, commune mixte de Ouarsenis (Alger).
961 Boussaada Belgacem, 1917, sergent, C. O. I. D. 3, chez le caïd au douar Tamaroui, commune mixte de Khenchela (Constantine).
962 Ghalem Abdallah, 1919, brigadier, 3e compagnie des cavaliers de remonte, 6, rue d'Aunaina, à Guelma (Constantine).
963 Sassi Abed, 1923, 2e classe, R. T. A., douar Meguisba, commune mixte de Trezel (Oran).
964 Fentrouci Abdelkader, 1923, 2e classe, 6e R. T. A., 19, rue Smith, à Lyon (Rhône).
965 Ferhaoui Mohammed, 5 octobre 1901, caporal, 9e R. T. A., chez M. Marty, propriétaire à Cheragas (Alger).
966 Medjoub Saïd, 1909, 2e classe, 7e R. T. A., douar Arbéa, commune mixte des Bibans (Constantine).
967 Mahmoudi Ahmed ben Bekhti, 1909, 2e classe, 1er R. T. A., douar Mégane, commune mixte de Chellala (Alger).
968 Sahi Saïd ben Ammar, présumé 1910, caporal, 45e pionniers, 9, rue de la Poudrière, Climat de France, à Alger (Alger).
969 Khomsi Larbi, 28 janvier 1911, 2e classe, 6e R. T. A., à Baudens (Oran).
970 Lahneché Mohand, 26 mai 1911, 2e classe, 1er R. T. A., douar Amalou, commune mixte d'Akbou (Constantine).
971 Morsi, dit Morsli Abdallah ben Mohammed ben Fodel, 7 décembre 1912, soldat, dépôt d'infanterie no 93, douar Mesmoulata, à Palestro (Alger).
972 Seddaoui Mohamed ben Djelloul, 7 avril 1914, soldat, C. O. A no 20, chez M. Arkam M'Hamed, à Bourkika (Alger).
973 Benahmed Saïdi ben Lakhdar, présumé 1914, 2e classe, 3e R. T. A., fraction El Anasser, douar Sidi Embarek, commune mixte des Maadid (Constantine).
974 Salah Abderrézak, 15 octobre 1915, 1re classe, 6e R. T. A., fraction Beghaour, douar Souhalias, commune mixte de Nédroma (Oran).
975 Chikhi Mohand, 12 novembre 1916, 2e classe, 7e R. T. A., 29, rue Jean-Jaurès, à Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône).
976 Bounsiar Ahmed, 22 novembre 1916, soldat, 1er R. T. A., les Aghrib, douar Izarazène, commune mixte d'Azeffoun (Alger).
977 Hannachi Hocine, 1916, soldat, 19e génie, douar Haouara, à Damiette (Alger).
978 Si-Ziane Kaddour, 1917, brigadier, 8e R. S. A., douar Ouled El Tat, commune mixte de Cacherou (Oran).
979 Malek Amar, 6 avril 1918, soldat, 1er zouaves, douar Fréha, commune mixte du Haut-Sebaou (Alger).
980 Tebani Boualem, 13 novembre 1918, soldat, 6e R. T. A., chez M. Khelif Amar, 4, rue Salustre, à Alger (Alger).
981 Kebaïli Abdelkader, 1919, 2e classe, C. O. G., douar Djendel, commune mixte du Djendel (Alger).
982 Lehrouche Khélouli, 1919, 2e classe, 16e D. D., douar Djaafra, commune mixte des Biban (Constantine).
983 Rabhi Belkacem ben Youcef, 29 janvier 1920, soldat, C. O. I. no 1, douar Ouaguenay, commune mixte des Braz (Alger).
984 Radjem Laoucine, 19 mars 1920, soldat, C. O. I. D. no 3, lieu la Thaillière, à Feyzin (Isère).
985 Yahia Mohamed, 1920, 2e classe, 6e R. T. A., 11, rue de Lodi, à Bel-Abbès (Oran).
986 Kalle Ahmed, 1921, 2e classe, 3e R. T. A., douar Aouzalel, commune mixte de Cacherou (Oran).
987 Rezka Zidone, 1921, 2e classe, C. A. A. T., à El Millia (Constantine).
988 Benala Bouziane, 1916, 2e classe, 2e R. T. A., rue 5, no 830 *bis*, à Tigditt, Mostaganem (Oran).
989 Touidjine Adda, 1919, 2e classe, 2e R. T. A., douar M'Hamid, commune mixte de Cacherou (Oran).
990 Marouf Mohamed, 1920, caporal, 2e R. T. A., grottes Boudghène, à Tlemcen (Oran).
991 Hamidan Messaoud, 1921, soldat, 19e génie, douar Temsa, commune mixte de Bou Saâda (Alger).
992 Abda Mohamed Larbi, 21 avril 1912, 2e classe, 67e R. A., 11, place Salustre, à Guelma (Constantine).
993 Krodja Ahmed ben Amar, 11 mai 1920, soldat, 3e R. T. A., Haouch Bourmalat, à l'Arba (Alger).
994 Boulanane Mohamed, 6 janvier 1907, adjudant-chef, C. O. no 80 du service du matériel, 6, rue Kléber, à Bône (Bône).
995 Azzouz Saïd ben Mohamed, 18 octobre 1913, 2e classe, 7e R. T. A., 11, rue de Buchy, à Tourcoing (Nord).
996 Bendiaf Rabah, 12 juin 1914, 2e classe, C. R. P. R., douar Aïn Tabia, commune mixte de Collo (Constantine).
997 Bouhedir Abdelkader ben Boualem, 18 mars 1919, soldat, C. O. I., fraction Tizerouine, à Souma (Alger).
998 Benslimane Boudjemaâ, présumé 1920, 2e classe, 35e génie, à Hussein-Dey, commune mixte de Mila (Constantine).
999 Bouhama Lakhdar ben Embarek, 28 mars 1921, 2e classe, C. O. I. no 3, douar Chahna, commune mixte de Taher (Constantine).
1000 Benayache Mohamed ben Amar, présumé 1922, 1re classe, C. O. I. no 3, 102, avenue Bienfait, à Constantine (Constantine).
1001 Djerfi Belkacem ben Brahim, 12 décembre 1898, soldat, 9e R. T. A., H. B. M., boulevard Sud, à Ameur-el-Aïn (Alger).
1002 Meziane Lakhdar ben Salah, 1889, 2e classe, 3e R. T. A., à Saint-Donat (Constantine).
1003 Berrouane Ali, 1922, soldat 1er R. T. A., bain maure Chérif, 25, rue Marengo, à Alger (Alger).
1004 Ben-Amrouche Mouloud, 1901 (victime civile), 14, rue Millet, à Alger (Alger).
1005 Azzouz Rabah, 1896, 2e classe, 7e R. T. A., à Zemoura, commune des Biban (Constantine).
1006 Aïbèche Mohamed, 24 avril 1913, 1re classe, 7e R. T. A., Hippodrome, secteur 3, Constantine (Constantine).
1007 Messalaoui Ali, présumé 1911, 2e classe, C. O. I. 3, à Gastonville (Constantine).
1008 Benamara Lahcène, 12 novembre 1919, 2e classe, 7e R. T. A., douar Tala Hacène, commune mixte de Guergour (Constantine).
1009 Moundas Ferhat ben Amar, 5 décembre 1917, 2e classe, 21e infirmiers, douar Boulenache, à Taher (Constantine).
1010 Talbi Abdelkader, 14 avril 1913, 1re classe, 66e R. A. A., 27, rue Voltaire, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
1011 Belhabib Mohamed, 1919, 2e classe, 2e R. T. A., douar Rahouia, Montgolfier (Oran).
1012 Ferhat Mahmoud ben Omar, 7 avril 1907, soldat, dépôt 92 *bis*, douar Boudderbala, commune mixte de Palestro (Alger).
1013 Hadjazi Saïd, 1920, 2e classe, C. O. I. 3, café Hassani, à Canrobert (Constantine).
1014 Benaïcha Bénali, 5 février 1907, 2e classe, 6e R. T. A., 35, rue de l'Est, à Mascara (Oran).
1015 Badraoui Yahia, 1910, 1re classe, 2e R. S. A., gardien d'école à la commune mixte de Sebdou, commune mixte de Sebdou (Oran).

1016 Yennek Mohamed, 22 novembre 1917, soldat, 19e C. O. M., centre municipal de Tassoukit, commune mixte de Fort-National (Alger).

1017 Chiakh Moktar, 1922, 2e classe, 65e R. A., tribu des Maazig, douar Ouled Bouceta, commune mixte de Marnia (Oran).

1018 Kaddache Mohamed, 1921, soldat, 1/29e R. T. A., douar Béni Mekla, à Isserville-les-Issers (Alger).

1019 Chaïb Djilali ben Mohamed, 20 mai 1920, soldat, C. O. no 1, 9, route de Castiglione, à Kolea (Alger).

1020 Bahi Kouider, 6 novembre 1912, soldat, 25e R. T. A., chez M. Taleb, café Slini, à Rivet (Alger).

1021 Benarab Mokrane ben Mohand, présumé 1835, caporal, 67e R. A. A., village indigène à Akbou (Constantine).

1022 Bendjebara Amar, 1904, 2e classe, C. R. P. D. R., douar Dra Kébila, commune mixte de Guergour (Constantine).

1023 Boughalem Féghoul, 1912, 1re classe, 6e R. T. A., 31, rue Clauzel à Tiaret (Oran).

1024 Bouguerra Mohamed ben Bouguerra, présumé 1913, 2e classe, 9e zouaves, douar Rabia, commune mixte des Maadid (Constantine).

1025 Barkatli Kémissi, 21 février 1918, 2e classe, 7e R. T. A., à Aïn-Beïda (Constantine).

1026 Aguercif Daï ben Amar, présumé 1916, 2e classe, C. O. I. no 3, douar Béni-Mélikiche, commune mixte d'Akbou (Constantine).

1027 Yousfi Messaoud, vers 1917, 2e classe, C. O. T. 45, Dar el Askri, à Constantine (Constantine).

1028 Yacoubi Tahar, présumé 1892, soldat, 7e R. T. A., douar Hadjadjem, commune mixte de la Soumman (Constantine).

1029 Ziadou Brahim ben Mohamed, 24 juin 1913 2e classe, dépôt 95 *bis*, douar Bellaâ, mechta Krakra, commune mixte des Eulma (Constantine).

1030 Boulebiar Nour, présumé 1920, 2e classe, 22e compagnie de garnison, douar Ouled Ensigha, commune mixte de Khencheli (Constantine).

1031 Bouazzouz Boualem, 18 mars 1921, soldat, 29e R. T. A., douar Béni-Méred, à Rovigo (Alger).

1032 Benali Hadj ben Messaoud, présumé 1905, 1re classe, 19e régiment du génie, tribu des Ouled Ziane, à Laghouat (Alger).

1033 Berkani Abdelkader, 1912, soldat, 9e R. T. A., maison Bouzidi, la Ferme, à Orléansville (Alger).

1034 Kadri Mohamed, 6 octobre 1913, 2e classe, 6e R. T. A., douar Saïda Mékerra, à Sidi-bel-Abbès (Oran).

1035 Korbaa Saada, 1917, 2e classe, 19e génie, 36, rue des Puits, à Oran (Oran).

1036 Benallal Ahmed, 1er octobre 1919, soldat, 19e régiment de génie, fraction Ouled Aïed, à Félix-Faure (Alger).

1037 Krandi Rabah, 21 février 1920, soldat, 1er régiment de zouaves, 8, rempart Médée, à Alger (Alger).

1038 Djezzar Mohamed ben Ahmed, 1912, ex-caporal, 1er R. T. A., Bouzaréa « la Tribu » (Alger).

1039 Aït-Aïder Areski, 19 octobre 1913 soldat, 1er R. T. A., 8, impasse Darloux, à Alger (Alger).

1040 Benkesmia Ahmed, 1915, 1re classe, 2e R. T. A., douar Bélakhal, Pont du Chelif (Oran).

1041 Selloum Mohamed ben Lakhdar, présumé 1921, soldat, 7e R. T. A., centre municipal de Rebaïa (Alger).

1042 Hamiaoui Ameur, 19 juillet 1906, soldat, 49e B. P. N. A., douar Yaskrem, commune mixte de la Mizrana (Alger).

1043 Ayache Mohammed, 1907, 2e classe, 27e train, 32, rue M'Fissa, à Alger (Alger).

1044 Mahbab Ahmed, 1909, sergent, 3e R. T. A., mines de Zaccar, Miliana no 6071 (Alger).

1045 Ghenia Boumédiène, 1909, 1re classe, 27e train, douar Aïn Tindamine, commune mixte de Telagh (Oran).

1046 Bendouda Kaddour, 14 janvier 1913, caporal, 11e tirailleurs, maison Meyer, rue Meyer, à Oran (Oran).

1047 Allou Larbi ben Mokhtar, 4 février 1915, soldat, 6e R. T. A., Rabelais (Alger).

1048 Rais El Hadj, 1916, soldat, C. O. I. no 1, chez M. Malleval, à Nelsonbourg (Alger).

1049 Aït-Talha Moussa, 1916, 2e classe, 66e R. A. A., 90, rue Benbadis, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).

1050 Grib Mohamed, 1920, 2e classe, 192e C. D. S. M., à Palikao (Oran).

1051 Touati Mohamed, 1885, 1re classe, 67e R. A. A., 10, rue Bugeaud, à Batna (Constantine).

1052 Seghouane Djilali, 1911, soldat, 85e R. A. A., douar M'Fotah, commune mixte de Boghari (Alger).

1053 Chafaï Mahamed Saïd, 13 janvier 1912, soldat, 25e R. T. A., 5, rue de Tombouctou, à Alger (Alger).

1054 Chemmi Lakhdar, présumé 1912, 1re classe, corps des Douaïrs, douar Magra, commune mixte de Barika (Constantine).

1055 Ladji Mohamed, 1er avril 1915, 2e classe, 2e zouaves, fraction Ouled Berkane, commune mixte d'Ouled Taria (Oran).

1056 Bougherairi Belgacem ben Mohamed, 1916, soldat, 1er R. T. A., 14, rue des Coquelicots, à Alger (Alger).

1057 Yanes Benmalek, 7 avril 1918, soldat, 1er R. T. A., douar Rethal, Arthur P. E. (Alger).

1058 Yahia Brahim, 17 octobre 1918, caporal, 1er R. T. A., douar Tirghane, commune mixte d'Aïn-Boucif (Alger).

1059 Benmabi Mohamed ben Mohamed, 29 novembre 1918, soldat, 29e R. T. A., douar Bouderbala, à Palestro (Alger).

1060 Zanoun Amokrane, 1918, soldat, 1er R. T. A., Zerkhfaoua, commune mixte d'Azeffoun (Alger).

1061 Cherfa Mammar, 20 août 1920, soldat, C. O. I. no 1, douar Baâch, commune mixte de Ténès (Alger).

1062 Guernoug Amar, 3 février 1912, soldat, C. M. G. no 1, douar Tamlahat, commune mixte de l'Ouarsenis (Alger).

1063 Berrabah Boudiema, 21 juillet 1911, sergent, C. O. I. 3, douar Fredj-Moussa, commune d'Herbillon (Constantine).

1064 Laimeche Ali, 1917, 2e classe, 1er R. T. A., chez M. Zarrige (Albert), à Burdeau (Alger).

1065 Boughitas Mohamed, 10 juin 1918, caporal, C. A. R. 101, 13, passage de l'Epargne, Paris (19e), (Seine).

1066 Khalir Mechta ben Larbi, 1895, 2e classe, 7e R. T. A., à Colbert (Constantine).

1067 Chahih Mohamed ben Mohamed, 1906, soldat, 92e régiment d'infanterie, douar El-Maddad, commune mixte de Téniet-El-Haâd (Alger).

1068 Boukendoul Saïd, 1911, 1re classe, G. U. I. no 21, Béni-Ségoual, commune mixte de Oued-Marsa (Constantine).

1069 Henia Mohamed, 1912, 2e classe, 25e escadron du train, Maison-Messaï, rue Bélisaire, à Bône (Bône).

1070 Benaouali Djelloul, 1913, 1re classe, 2e R. T. A., douar Zenenda, commune mixte de Perrégaux (Oran).

1071 Khelfouf Akli ben Achour, 25 janvier 1915, 2e classe, C. R. P. R., 1, rue de Bagdad, à Constantine (Constantine).

1072 Dahmani Hadj, 29 août 1915, soldat, 1er R. T. A., douar Ouaguenay, commune mixte des Braz (Alger).

1073 Bouziane Abdelkader, 30 novembre 1915, 2e classe, 1re R. T. A., douar Krion, commune mixte de Rénichi (Oran).

1074 Heriga Naceur, 20 avril 1916, 2e classe, 2e R. T. A., 79, rue des Mutilés, à Oran (Oran).

1075 Hassane Mustapha, 27 avril 1916, sergent, 1er R. T. A., Vieux-Ténès (Alger).

1076 Benzaïd Mohamed, 1916, 1re classe, 66e R. A. A., 4, rue Bugeaud, à Témouchent (Oran).

1077 Ammoura Mohand, 1916, 2e classe, 19e régiment de génie, chez M. Almani Bouzid, commerçant à Sidi-Aïch (Constantine).

1078 Mebarkia Rabah ben Hocine, 5 juin 1917, 2e classe, 1re R. T. A., douar Hasnaoua, commune mixte de Bordj-Bou-Arréridj (Constantine).

1079 Chebaki Mohamed, 1917, 2e classe, C. O. I. 3, Maison-Haddad-Lakhdar, à Lambèse (Constantine).

1080 Djemaoui Mohamed Seghir, 10 avril 1919, soldat, 19e B. F. N. A., douar Beni-Thour-ben-Archaou, à Dellys (Alger).

1081 Sissaoui Ammar, 18 avril 1919, 2e classe, C. O. I. 3, douar Hayen, commune mixte de Taher (Constantine).

1082 Boutache Abdelmadjid, 1 mai 1924, 2e classe, 7e R. T. A. 8, escalier de Lyon, à Bougie (Constantine).

1083 Benkhaled ould El Hadj, 1895, caporal, 6e R. T. A., cité Pastor 155, chez M. Bouziane, à Oran (Oran).

1084 Haddad Mohamed ben m'Hamed, 7 novembre 1909, soldat, 1er R. T. A., douar Zouggara, commune mixte des Braz (Alger).

1085 Cherdouda Mérabek, 23 mai 1911, soldat, 7e génie, 20, rue Randon, à Alger (Alger).

1086 Riff Abdelkader, 1er août 1915, 2e classe, 20e section C. O. M. A., douar Amaranas, à Bel-Abbès (Oran).

1087 Ridouh Abdelkader ould Mohamed, 5 octobre 1917, soldat, 2e R. T. A., douar Kalaâ, commune mixte de la Mina (Oran).

1088 Oubelaïd Mohammed, 24 octobre 1917, soldat, 1er R. T. A., douar El Gourine, commune mixte de Cherchell (Alger).

1089 Talha Mohamed ben Mokhtar, présumé 1917, 1re classe, 193 C. O. S. M., avenue du 11-Novembre, Maison Améziane, à Constantine (Constantine).

1090 Tolba Youcef, 28 janvier 1918, 2e classe, 7e R. T. A., Aïn Fakroun, commune mixte de M'Lila, à Constantine (Constantine).

1091 Khettab Saïd ben Garbi, 13 septembre 1918, soldat, B. R. I. no 69, douar Djenane, commune mixte d'Aumale (Alger).

1092 Ghezali Abdelkader, 1918, soldat, 1er R. T. A., douar Heumis, commune mixte de Ténès (Alger).

1093 Lakhdar Guerraïche, 1919, 1re classe, régiment blindé des fusiliers marins, douar Djerma Guebala, commune mixte d'Aïn-el-Ksar (Constantine).

1094 Khatri Mokhatar, 1919, 2e classe, 66e R. A. A., douar Ouled Sidi-Naceur, commune mixte d'Aflou (Oran).

1095 Tafzi Bouziane ben Mohamed, 27 mars 1921, soldat C. O., train no 45, usine d'explosifs, à Lavarande (Alger).

1096 S. N. P. Hadj ben Laoumir, 1921, 2e R. C. A., chez M. Bachir, à Reibell (Alger).

1097 Meddah Kaddour, 28 février 1923, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled Dani, commune mixte de la Mina (Oran).

1098 Allaoua El Haddi, présumé 1893, 2e classe, 3e R. T. A., Canrobert, commune mixte d'Oum-el-Bouaghi (Constantine).

1099 Benameur Ali, 26 avril 1907, 2e classe, 6e R. T. A., villa Sidi Boumédiène, à Tlemcen (Oran).
1100 Aziria Mohamed, 1914, 1re classe, 2e R. T. A., douar Aziria, à Bellevue (Oran).
1101 Benazzouz Abdelkrim, 16 avril 1921, 2e classe, 155e génie, Guiard (Oran).
1102 Hassaounia Chérif, 1917, 2e classe, 201e pionniers, douar Ouled Dhia, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
1103 Bekka Lala ben Hocine, 1917, soldat, 7e R. A. T., 73, rue de Montreuil, à Paris (11e).
1104 Belkir Ali ben Mohamed, 1921, 1re classe, C. O. I. no 2, centre d'Aïn-Fékan (Oran).
1105 Bouchentour Mohamed, 15 février 1916, brigadier, 66e artillerie, El Bordj, commune mixte de Cacherou (Oran).
1106 Fedala Yahia, 5 octobre 1920, soldat, 8e R. S. A., douar Ferhat, commune mixte d'Aumale (Alger).
1107 Gheribi Tahar, 1884, caporal, 3e R. T. A., cité Chancel, rue Verlaine, maison Rebih Saïd, à Bône (Constantine).
1108 Abdelaziz Mohamed ben Belkacem, 1895, 2e classe, 3e R. T. A., Taher (Constantine).
1109 Schib Saâd ben Ménouar, 2 juin 1914, 1re classe, 45e C. O. T, chez M. Carette, hôtel d'Arras, à Maillot (Alger).
1110 Meziani Ramdane, 5 novembre 1917, soldat, C. A. R. 101, douar Ziana, fraction Djemaïla, commune mixte de Tablat (Alger).
1111 Mouri Miloud, 15 février 1896, soldat, 1er R. T. A., Montenotte (Alger).
1112 Dermouz Ahmed, 24 février 1920, soldat, 5e R. T. M., commune mixte de Cassaigne (Oran).
1113 Meddahi M'Hammed ben Rabah, 1905, soldat, 27e train, douar Oulad Allel, à Félix-Faure (Alger).
1114 Chadouli Lamri ben Ziane, 1897, soldat, 9e R. T. A., 9, rue François-Geay, à Alger-Tagarines (Alger).
1115 Enniati Ahmed ben Mohamed, 8 juin 1914, soldat, 13e bataillon médical, douar Taourira, commune mixte de Ténès (Alger).
1116 Attou Idir, 25 octobre 1922, brigadier, 67e R. A. A., centre municipal de Tineb Dar, à Sidi-Aïch (Constantine).
1117 Dahoumane Mohamed ben Essaïd, 24 février 1913, sergent, C. A. R. 101, Aït Imghond, douar Mechiras, commune mixte de Dra-El-Mizan (Alger).
1118 Bouhenni Benabdellah, 1905, soldat, 2e R. S. A., Dar El Askri, Sebdou (Oran).
1119 Bekhouche Mohamed ben Amar, 3 janvier 1909, sergent, 9e R. T. A., douar Mecktab, commune mixte de la Meskiana (Constantine).
1120 Aouaz dit Haiouaz Brahim, 21 mars 1911, sergent, 9e R. T. A., 1, rue du Chat, à Alger (Alger).
1121 Sebti Mohamed, 25 avril 1921, 2e classe, 1er R. T. A., Boufarik, lieudit Ben Chabane (Alger).
1122 Arous Abdelkader, 21 février 1906, 2e classe, 18e R. T. A., 14, rue Kheir-el-Dinn, à Alger (Alger).
1123 Bouzidi Abderrazak, 1er avril 1913, 1re classe, 67e R. A. A., 2, rue de la Côte, Constantine (Constantine).
1124 Aïssat Ali, 15 juin 1926, 2e classe, 19e génie, climat de France, maison Gallia, à Alger (Alger).
1125 Boumelki Djelloul, 14 juillet 1916, 2e classe, 6e R. T. A., douar Maïn, à Ténès (Alger).
1126 Afouf Larbi, présumé 1920, 2e classe, C. O. I. no 3, 2, quai Saint-Jean-Baptiste, chez M. Sala, bar des Deux Ponts, à Nice (Alpes-Maritimes).
1127 Lazri Mohamed, 26 novembre 1895, 1re classe, dépôt démobilisateur du 3e G. A. C. A., 6, rue Française, à Bône (Bône).
1128 Dridi Brahim, présumé 1907, 1re classe, 7e R. T. A., 7, rue Morès, à Souk-Ahras (Constantine).
1129 Hamrani Abdelkader, 17 octobre 1910, 2e classe, C. A. T., 36, avenue Henin, cité Bel-Air, maison Rouani Mérienne, Hussein-Dey (Alger).
1130 Assam Ahmed, 13 juillet 1906, 2e classe, 21e R. T. A., douar Béni Zemenzen, commune mixte de Tizi-Ouzou (Alger).
1131 Maala Mohamed, 25 janvier 1909, caporal-chef, 6e R. T. A., 6, rue Vidal, à Saïda (Oran).
1132 Omani Ammar, 29 mars 1909, 2e classe, 27e R. T. A., 6, rue de la Cazbah, à Alger (Alger).
1133 Gadoum Kada, 3 août 1909, caporal, C. D. du C. O. I., 60, rue du Centenaire, à Bel-Abbès (Oran).
1134 Kellal Saïd, 30 juillet 1915, 2e classe, 25e R. T. A., 9, rue du Docteur-Trabut, à El-Biar (Alger).
1135 Makabrou Salah, 12 février 1918, 2e classe, C. O. I. 3, Clauzel (Constantine).
1136 Messaoui Mohamed, 3 octobre 1918, soldat, 1er R. T. A., fraction Oued Ablas, Lavigerie (Alger).
1137 Benachour Haouès, 3 janvier 1918, 2e classe, 19e génie, douar Gherazia, commune mixte de Maadid (Constantine).
1138 Latroche Tahar, 30 juin 1920, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled Chaïb Draâ, à Bellevue (Oran).
1139 Hamdane Abdelkader, présumé 1887, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ould Slama, à Renault (Oran).
1140 Zoutat Mohamed ben Mebarek, présumé 1892, 1re classe, 1er R. S. A., café maure Arezki Brahas, 55, boulevard de la Victoire, à Alger (Alger).
1141 Benaichouche Mohamed, 13 mars 1908, sergent, 2e R. T. A., 18, rue de Charleroi, à Oran (Oran).
1142 Belloul Chérif ben Mohamed, présumé 1908, caporal, 311e R. I., Bernelle, commune mixte du Beiezma (Constantine).
1143 Bounoua Abdelkader ben Ferhat, 1 mars 1910, 2e classe, 18e R. T. A., 3, rue du Lieutenant-Navarre, maison Caumel, Hussein-Dey (Alger).
1144 Bentlieb Ali, 24 août 1910, sergent, 21e section C. O. M. A., mechta Ouled Hadj, à Lugeaud (Constantine).
1145 Tlemsani Lakdar, 1912, 2e classe, 2e R. T. A., douar Takourt, commune mixte de Cassaigne (Oran).
1146 Hadj-Slimane Amar ben Rabah, 1916, 2e classe, 5e R. T. A., 3, rue Jules-Ferry, à Vénissieux (Rhône).
1147 Sedrati Amor, 1921, 2e classe, C. O. I. no 3, ferme Lefgoum Dahmane, Gamas, banlieue de Constantine (Constantine).
1148 Haddadi Amar ben Abdellah, 1921, 2e classe, C. O. I. 3 C. D., camp de Rosselmont B 24 B, Forbach (Moselle).
1149 Aloui Khemis, 2 août 1922, 2e classe, C. O. I. no 3, 32, rue Cambacérès, cité Chancel, à Bône (Bône).
1150 Karbache Mohamed ben Boutebal, 15 décembre 1893, 2e classe, 1er R. T. A., quartier oued Rehane, à Miliana (Alger).
1151 Mekkaoui Boutaleb, 1907, 2e classe, 9e R. T. A., douar Chemla, commune mixte des Braz (Alger).
1152 Zegrour Saïd, 30 mai 1909, 2e classe, 18e R. T. A., douar Maragène, commune mixte d'Azeffoun (Alger).
1153 Mansouri Abdallah, 1909, sergent-chef, 3e R. T. A., douar S'hal, commune mixte de Tebessa (Constantine).
1154 Cheref Mohand ben Akli, présumé 1916, 2e classe, 13e R. T. A., douar Béni Ghahi, village Ainkicht, Haut-Sébaou (Alger).
1155 Berber Abdelkader ben Mohamed, 1918, 2e classe, 1er R. T. A., Castiglione (Alger).
1156 Sadok Miloud, 1906, 2e classe, 45e génie, Fondouk, Bousmaha Bengazia, à Trézel (Oran).
1157 S. N. P. Ali ben Mohamed, 1912, 2e classe, 5e R. S. A., douar Ouled Slimane, Bou-Saâda (Alger).
1158 Zouaoui Lakhdar, 28 mars 1913, 2e classe, 1er R. T. A., 4, rue du Soudan, Dar el Askri, à Alger (Alger).
1159 Benaissa Cherif Abdelkader, 22 juillet 1916, soldat, 29e R. T. A., douar Ouled Abdallah, commune mixte de Tenes (Alger).
1160 Bahlouli Djilali, 1918, 2e classe, douaïrs, 9, avenue des Falaises, maison Benselka, à Oran (Oran).
1161 Boukentoucha Mohamed ben Hadef, présumé 1918, 2e classe, 7e R. T. A., Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
1162 Delbaz Tahar, 1918, 2e classe, 6e R. T. A., Mecheria (Oran).
1163 Lahlouh Boudjema, 23 février 1920, 2e classe, 1er R. T. A., Quatre-Chemins, El Biar (Alger).
1164 Djebli Ali, 1885, adjudant, 19e R. T. A., 22, avenue Forcioli, à Constantine (Constantine).
1165 Doukhi Lakhdar, 1887, brigadier, 5e escadron, train des équipages militaires, à La Fayette, commune mixte du Guergour (Constantine).
1166 Ghodbane Zerroug, 1887, 2e classe, 3e R. T. A., 17, rue des Etats-Unis, à Sétif (Constantine).
1167 Boudial Ahmed, présumé 1904, 1re classe, 27e R. T. A., douar Ghomeriane, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
1168 Ghergui Salah ben Ali, 1906, 2e classe, 3e R. T. A., douar Béni-Kouffi, Dra-El-Mizan (Alger).
1169 Hamoum Amokrane, 30 mars 1907, 2e classe, 1er R. T. A., à Tala-Tegana, commune mixte du Haut-Sebaou (Alger).
1170 Haoues Ahmed, 24 novembre 1908, 2e classe, 3e R. T. A., ruines d'Hippone, chez M. Zerdazi, à Bône (Bône).
1171 Abdellaoui Mostefa, 1908, soldat, 2e R. T. A., 8, rue Sidi-Khéïl, Saïda (Oran).
1172 Merahi Hatbak ben Ali, 1910, caporal, 9e R. T. A., douar Ouled-Amareuf Abaziz, commune mixte de Boghari (Alger).
1173 Bounama Lakhdar, 1910, 2e classe, 11e R. T. A., Mechta-Bouachera, douar Chighara, commune de Sidi-Mérouan (Constantine).
1174 Redjimi Abderrahmane ben Amar, 14 janvier 1912, 1re classe, D. A. A. no 3, Aïn-Beïda (Constantine).
1175 Cheriet Bachir, 1912, 2e classe, 8e R. C. A., chez M. Conte, à Zeralda (Alger).
1176 Guendouz Mohamed, 26 décembre 1914, 2e classe, 25e R. T. A., douar Bourached, commune mixte des Braz (Alger).
1177 Koriba Saïd, 10 mai 1917, 2e classe, 25e R. T. A., commune mixte de Sidi-Aïssa (Alger).
1178 Kerfoun Mohamed, 5 janvier 1920, 2e classe, 29e R. T. A., Dar-El-Askri, à Orléansville (Alger).
1179 Frahta Abdallah, 10 août 1920, 2e classe, 7e R. T. A., 28, rue Chevalier, à Constantine (Constantine).
1180 Fraihat Belgacem, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., 2, rue du Vieux-Palais, à Alger (Alger).
1181 Dadache Amar ben Brahim, 24 juin 1921, 2e classe, 7e R. T. A., usine Compagnie universelle d'acétylène, à Gavet (Isère).

1182 Bouriche Houcine, 10 octobre 1921, 2e classe, C. O. I. n° 2, douar Ouled Ahmed, commune mixte de Remchi (Oran).
1183 Choual Abdallah, 1921, 2e classe, C. O. I. D. 3, douar Ouled Achour, commune mixte d'Ain M'Lila (Constantine).
1184 Harrar Rabah, 1er mars 1927, brigadier, C. A. R. 103, chez M. Harrar Bentahar, rue de l'Abattoir, à Marnia (Oran).
1185 Melzi Abderrahmane, 1906, 2e classe, 27e train, garçon de restaurant à Gouraya (Alger).
1186 Benmahamed Abdelkader, 1907, 2e classe, 2e R. T. A., 65, rue des Invalides, à Oran (Oran).
1187 Boudjenane Mohamed, 15 août 1908, caporal, 2e R. T. A., 7, rue de Malaga, à Mostaganem (Oran).
1188 Neggaz Amar ben Ahmed, 1909, 2e classe, 1er spahis, douar El Hamel, Bou Saâda (Alger).
1189 Messaadi Mohamed, présumé 1911, 2e classe, 3e R. T. A., 16, rue Aristide-Briand, à Fontaine (Isère).
1190 Rahli Tayeb, 15 novembre 1912, brigadier, 67e R. A. A., 2, impasse Trezel, à Bône (Bône).
1191 Briki Tayeb, 14 mars 1913, 2e classe, 7e R. T. A., douar M'Aarfa, commune mixte de M'Sila (Constantine).
1192 Zetlam Mohamed, 1911, 2e classe, R. S. A., 31, rue de Mascara, à Tlemcen (Oran).
1193 Meskine Bagdad, 1916, 1re classe, 2e R. S. A., ould Cadi, à Frenda (Oran).
1194 Maaloui Ahmed, 11 février 1918, soldat, 1er R. T. A., douar Bethaia, commune mixte de l'Ouarsenis (Alger).
1195 Bendjaddou Ounis, 3 juillet 1918, 1re classe, 9e R. S. A., douar Rahia, commune de la Meskiana (Constantine).
1196 Benmechela Mohamed ould Bouziam, 7 avril 1919, 2e classe, 2e régiment de zouaves, douar Ouled Aïssa, commune mixte de Mascara (Oran).
1197 Hini Houcine, 29 mai 1919, 2e classe, 3e R. T. A., chez M. Tahir, douar Bouslam, commune mixte de Guergour (Constantine).
1198 Saïm Mouloud, 1919, 2e classe, 19e génie, 73, rue de Montreuil, Paris (11e) (Seine).
1199 Sadoun Abdallah, 8 décembre 1920, 1re classe, C. O. I. n° 3, douar Bazer, commune mixte d'Eulma, Saint-Arnaud (Constantine).
1200 Benkahla Ahmed ould Abdelkader, 24 janvier 1919, 2e classe, 6e R. T. A., à Franchetti (Oran).
1201 Achiche Djema ben Ali, 11 janvier 1917, 2e classe, C. I. A. B., Béni-Kalfoun, commune mixte de Palestro (Alger).
1202 Boudiaf Mohamed, 22 janvier 1921, 2e classe, 1er R. T. A., douar Sidi Mahdi, Palestro P. E. (Alger).
1203 Belazouz Saâd, 20 avril 1921, 2e classe, 35e génie, douar Maghraoua, commune mixte d'Aïn Bessem (Alger).
1204 Ben-Ahmed Méziane, 15 juin 1915, 2e classe, 101e génie, village Kahera, à Azazga (Alger).
1205 Chaouche Saïd, 28 juin 1916, 2e classe, 65e R. A. A., douar Ammal, fraction Kheliguer, commune mixte de Palestro (Alger).
1206 Birem (Saïd), 1920, 2e classe, C. O. I. n° 1, douar Yakouren, Commune mixte de Haut-Sebaou (Alger).
1207 Belmimoun Mustapha, 28 avril 1920, 2e classe, 102 C. O. S. M., Ouzidan, à Tlemcen (Oran).
1208 Kerrouche Abderrahmane, 11 mai 1919, 2e classe, 7e R. T. A., caserne Bizanet, à Grenoble (Isère).
1209 Benchaoua Derradje ben Mostefa, 1921, 2e classe, dépôt des prisonniers de guerre n° 8, quartier Sainte-Corinne, à Aumale (Alger).
1210 Ait-Si-Ameur Mohand ou Achour, 1892, 2e classe, 6e groupe artillerie, 6, rue Naoun, à Bougie (Alger).
1211 Merouan Miloud, 1919, 2e classe, 1er R. T. A., route des Glacières, à Blida (Alger).
1212 Alouk Bouzid, présumé 1911, 2e classe, C. H. R. B. T., 9e zouaves, douar El Barouia, commune du Kroubs (Constantine).
1213 Bouzana Belkacem ben Zaoui, 25 avril 1913, 2e classe, 3e R. T. A., douar Khanguet Aoun, commune mixte de la Calle (Constantine).
1214 Arfaouya Djilali ben Toumi, 8 avril 1911, caporal, 1er R. T. A., Dar El Askri, à Koléa (Alger).
1215 Bouselsal Tahar, 16 mars 1915, 3e tirailleurs, 12, rue Waldeck-Rousseau, à Bône (Bône).
1216 Bentorki Lamri ben Noui, présumé 1914, caporal, 3e R. T. A., route du Ruisseau, chez M. Refas, à Bône (Bône).
1217 Younes Mokiar, 1887, sergent, 7e R. T. A., route de la Presqu'île, à Collo (Constantine).
1218 Bey-Hadj Ould Mohamed, 3 janvier 1917, 1re classe, 19e régiment du génie, à Ouillis (Oran).
1219 Bensekrane Mohamed, 27 septembre 1919, 2e classe, 8e R. S. A., douar Ouled Smaïn, commune mixte de Temouchent (Oran).
1220 Bellouni Yahia ben Hocine, présumé 1919, soldat, 29e régiment T. A., 281, rue Jean-Jaurès, à Anzin (Nord).
1221 Sadali Ahcem ben Kassa, présumé 1920, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Tararist, commune mixte de l'Oued Marsa (Constantine).
1222 Zorgani Salem ben Messaoud, 8 février 1922, soldat, 411e F. T. A., l'Alma (Alger).
1223 Berkane El Haoussine, 11 novembre 1916, soldat, 1er R. S. A., douar Serguine, commune mixte de Cheliala (Alger).
1224 Boudjouher Mohammed, 14 janvier 1917, caporal-chef, 19e génie, Tipasa (Alger).
1225 Boulanouar Belkacem ben Ahmed, 1919, caporal, C. U. I., 23, rue Bélizaire, maison Hanza, à Bône (Bône).
1226 Acheba Ammar ben Mezzouz, 21 mars 1924, 2e classe, 2e chasseurs, douar Remila, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1227 Yahia Larbi ould Mohamed, 1917, 2e classe, 6e R. T. A., 25, rue de Séville, à Oran (Oran).
1228 Arabi Aïssa, 16 octobre 1919, soldat, C. I. A. A .T., à Tizi-Reniff banlieue (Alger).
1229 Zeillagui Mohamed, 8 avril 1914, 1re classe, 7e R. T. A., 11, rue Baudricourt, à Paris (13e) (Seine).
1230 Bouabaya Mimoun, 23 février 1912, caporal, 2e R. T. A., 5, boulevard Joffre, à Perrigaux (Oran).
1231 Mohamedi Abdelkader, 28 juillet 1917, soldat, 66e R. A. A., douar Lebabkha-Oum Débab, commune mixte de Saïda (Oran).
1232 Zaarat ou Zarat Ammar, 1921, 2e classe, C. O. I. 3, Kerrata (Constantine).
1233 Guendouze Moulai, 1913, 2e classe, C. O. G. 35, douar Boughzoul, commune mixte de Boghari (Alger).
1234 Hamzi Hacène, 2 avril 1916, 2e classe, 3e R. T. A., douar Béni Amar, commune mixte de la Calle (Constantine).
1235 Abid Ahmed, 1919, caporal, dépôt P. G. n° 2, 21, rue de Maubeuge, à Oran (Oran).
1236 Almane Mohammed, 3 mai 1921, soldat, 25e R .T. A., 4, rue du Soudan, Dra El Askri, à Alger (Alger).
1237 Haddou Mohamed, 1921, 2e classe, 2e R .T. A., chez M. Belbekri Cadi, écrivain public, à Hamman-Bou-Hadjar (Oran).
1238 Boumediene Baghdadi, 12 avril 1906, 2e classe, 20e section infirmiers, à Palikao (Oran).
1239 Saâ Mohammed, 1906, 1re classe, C. A. T. de Constantine, douar Aliennas, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1240 Kermouche Said, 3 janvier 1910, soldat, 9e R. T. A., zaouia de Sidi Khébir, à Blida (Alger).
1241 Khouane Mohamed, 18 avril 1915, 2e classe, 6e R. T. A., Parmentier (Oran).
1242 Benachour Najli, 1915, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ghéraiza, commune mixte des Maâdid (Constantine).
1243 Tabjoun Ali, 1918, 2e classe, 3e zouaves, douar Tarfana, commune mixte du Kroubs (Constantine).
1244 Allouani Laïd ben Laïd, 1922, 1re classe, C. O. I. n° 3, anciens abattoirs, maison Allouani, Constantine (Constantine).
1245 Rezkallah Lakhdar ben Abdelkader, 9 septembre 1917, 2e classe, 7e R. S. A., à Borely-la-Sapie (Alger).
1246 Benaïd Mimoun, 1913, soldat, 2e R. T. A., douar Guercha, commune mixte de Frenda (Oran).
1247 Zitouni Dehimi ben Aïssa, 1918, 2e classe, C. A. R. 103, 5, rue du Soudan, Dar El Mizan, à Alger (Alger).
1248 Dris Lakhdar, 1897, caporal, 7e R. T. A., 10, rue Zaâtcha, à Alger (Alger).
1249 Lalia Mohammed, 1897, 2e classe, 3e R. T. A., rue de la Meskiana, immeuble Merghad, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1250 Khadimi Abdelkader, 1905, 2e classe, 2e R. T. A., garde barrière Maisonnette à Rio-Salado (Oran).
1251 Laïdi Ahmed ben Mohand, présumé 1910, adjudant-chef, G. U. R. n° 21, Oued Marsa (Constantine).
1252 Kacha Bouguerra, 1910, caporal, C. O. I. 3, douar Ouled Bouderhem, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1253 Melhout Messaoud ben Rabah, 13 janvier 1912, soldat, 9e R. T. A,. quartier Tombourouf, à Koléa (Alger).
1254 Mazouz Mohamed, 26 octobre 1912, soldat, 1er R .T. A., Isserville-les-Issers (Alger).
1255 Hamzaoui Ali, 1914, 2e classe, 11e R. T. A., 19, rue de l'Avre, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
1256 Kherbache Lakhdar, 26 octobre 1916, 2e classe, 22e R. T. A., douar Mekakia, à Dublineau (Oran).
1257 Elhabiri Mohamed, 1916, 2e classe, 2e R. S. A., douar Oulel-Forès, commune mixte de Marnia (Oran).
1258 Khaïn Chergui, 1917, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Slama, commune mixte de Renault (Oran).
1259 Chakhrit Abdelhafid ben Boudraâ, 10 novembre 1922, 2e classe, 9e R. S. A. Batna, douar Taouzient, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1260 Manseri Ali, 26 novembre 1907, 2e classe, 67e R. A. A., Meslouia, commune mixte de la Meskiana (Constantine).
1261 Stoutah Ammar, 21 juillet 1910, soldat, 18e R. T. A., douar Maâthas, village Bouarfa, commune mixte de Tizi-Ouzou (Alger).
1262 Zaghdoudi (dit Zouagri), 13 novembre 1915, 2e classe, 3e R.T.A., douar Ouled-Si-Slimane, commune mixte de Barika (Constantine).

1263 Nouri Tahar, 1915, 2e classe, 1er R. T. A., Berriau, commune mixte de Ghardaïa (Alger).
1264 Messaoud Ahmed ben Ali, 15 octobre 1916, soldat, 9e zouaves, douar Ouled-Arbia, commune mixte de Montenotte (Alger).
1265 Mokhtar-Didouche Abdelkader ben Mamar, 25 septembre 1919, soldat, 19e génie, El-Affroun (Alger).
1266 Sidi Ali Chérif Abdelkader, 1919, 2e classe, C. A. R. 101, 19, boulevard Négrier, à Aïn-Témouchent (Oran).
1267 Aït-Abdelouhab Mohamed Tahar, présumé 1919, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, douar Dra-Larba, commune mixte de la Soummam (Constantine).
1268 Ziane Saïd, 23 février 1919, soldat, C. O. T. 45, domaine Saint Charles, à Boufarik (Alger).
1269 Iaïche-Achour Omar, 21 février 1922, soldat, C. O. M. A., douar de Delmortie, à Blida (Alger).
1270 Fraoun Mohamed, 14 mars 1907, soldat, 21e R. T. A., douar Iflissen, village Idjaad, commune mixte de Mizrana (Alger).
1271 Aïchour Toumi, 19 juillet 1896, soldat, 2e génie, Kherba (Alger).
1272 Bourouis Mohamed, 3 octobre 1903, adjudant, G. U. R. n° 21, douar El-Gouli, commune mixte de Collo (Constantine).
1273 Bouiche Taïeb ben Salah, 21 décembre 1920, 1re classe, 10e C. O. M. A., Ighil-Ali, commune d'Akbou (Constantine).
1274 Bellaroussi Lahcène, caporal, 11e R. T. A., 10, rue Petit, à Clichy (Seine).
1275 Kouidri Mohamed, 11 juin 1912, 2e classe, 23e R. T. A., 4, cité Juanola, maison Ferradji, à Bône (Bône).
1276 Kouira Abderrahmane, 8 avril 1912, 2e classe, 10e section d'infirmiers, douar Tassal, à Fedj-M'Zala (Constantine).
1277 Redouane Areski, 1908, soldat, 67e R. A. A., 45, rue Robespierre, à Alger (Alger).
1278 Abdi Amar ben Mohamed, 17 février 1919, soldat, C. O. I. n° 1, 119, rue du Faubourg-du-Temple, Paris (10e).
1279 Omari Mohamed, 5 février 1922, soldat, 5e R. S. A., fraction Guergour, à Palestro (Alger).
1280 Madaoui Ahmed, 1912, soldat, 9e zouaves, rue de la Mairie, chez M. Juaneda, à Cheragas (Alger).
1281 Bouhidi Mohamed, 15 juin 1905, 1re classe, bataillon de garnison à Constantine, douar Oued-Djendjen, commune mixte de Taher (Constantine).
1282 Bouhabib Amar, 1912, 1re classe, 3e R. S. A., douar Ouled-Si-Ounis, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
1283 Hamani Arab, 1885, 1re classe, 5e R. T. A., douar Béni-Oughliss, commune mixte de la Soummam (Constantine).
1284 Fergani Mahmoud, 10 mars 1891, capitaine, 1er R. T. A., 12, rue de Tunis, à Miliana (Alger).
1285 Zemouli (dit Zemmouri) Medjadi Ould Kadda, 1893, 2e classe, 6e R. T. A., 5, rue Causse, à Oran (Oran).
1286 Yahiaoui Bouzid, 1898, sergent, 9e R. T. A., 14, rue d'Austerlitz, à Miliana (Alger).
1287 Medjahed Ahmed, 29 janvier 1902, sergent, 27e R. T. A., 8, place Philippe, à Bougie (Constantine).
1288 Benkeltoum M'Hamed, 1911, sergent, 6e R. T. A., douar Chekala, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
1289 Allama Saâd, 1920, soldat, 19e bataillon de pionniers, 3, rue Gambey, à Paris (11e).
1290 Adj Mohamed ben Hadj, 1890, caporal, 5e R. T. A., rue du Maréchal-Foch, maison Guendouz, à Bouïra (Alger).
1291 Mohamed Belhadj, 12 juillet 1908, 2e classe, 6e R. T. A., commune mixte de Remchi (Oran).
1292 Hammada Mohamed, 13 février 1912, 2e classe, 6e R. T. A., hôpital auxiliaire, Tlemcen (Oran).
1293 Lamara Amer, 18 avril 1918, 2e classe, 411 D. C. A., 3, rue de Tanger, à Alger (Alger).
1294 Benfazi Mimoun, 1898, 2e classe, 2e R. S. A., rue Khaldoum, maison Bouazza Kéran El Kébir, à Tlemcen (Oran).
1295 Frid-El-Harre Messaoud, 1913, 2e classe, 6e R. T. A., rue des Forges, à Tlemcen (Oran).
1296 Benlahed Ferhat, 1916, 2e classe, C. O. I. D. 3, douar Sidi-Maache, commune mixte d'Oum El Bouaghi (Constantine).
1297 Kara-Ali Mohamed, 5 février 1917, 2e classe, G. I. A. A. T., douar Béni Kouffi, commune mixte de Fra El Mizan (Alger).
1298 Zerari Messaoud, 1888, 2e classe, 3e R. S. A., Millesimo (Constantine).
1299 Beloudane Ménouar, 1910, caporal, C. D. du C. O. I. n° 2, rue du Marché, chez M. Benhinasse Adda, commerçant à Montgolfier (Oran).
1300 Elafer Mohammed, 2 janvier 1912, soldat C. O. I. n° 1, douar Ouled Abdellah, commune mixte de Ténès (Alger).
1301 Mehri Aïssa ben Ali, 1913, soldat, 11e R. T. A., 32, rue Ferdinand, chez M. Seux, à Saint-Etienne (Loire).
1302 Aouaouche Mohammed, 12 février 1918, soldat, 27e train, ferme Châteaubriant, à Attatba (Alger).
1303 Messadi Abdelkader, 1919, soldat, 9e R. T. A., douar Ouerq, commune mixte de Chellala (Alger).
1304 Saffidine Kaddour ben Hadj, présumé 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Ouled Adouane, commune mixte de Takitount (Constantine).
1305 Terchoun Ouhamadouche ben Rezhallah, présumé 1898, sergent-chef, 9e R. T. A., 13, rue Lamoricière, à Koléa (Alger).
1306 Ghebbar Abdelkader, 1908, soldat, 27e train, Voltaire, douar Telbenet, commune mixte du Djendel (Alger).
1307 Gasmi Boumédiène, 1918, 2e classe, 11e R. T. A., village Nègre, à Lamoricière (Oran).
1308 Zougari Ahmed ben Moussa, 1921, soldat (chantiers de jeunesses), à Pont-du-Caïd, à Téniet-El-Haâd (Alger).
1309 Bennacer Lakhdar, 24 décembre 1913, 2e classe, 7e R. T. A., Ouled Méhenna, commune mixte de Bélezma (Constantine).
1310 Benafla Habib, 1920, soldat, 6e R. T. A., rue Belalia, 18, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
1311 Hafs Mohamed, 16 décembre 1911, 1re classe, 6e R. T. A., Derb Sanesselah, à Tlemcen (Oran).
1312 Cheikh ben Ameur, 1914, 2e classe, 2e R. T. A., 3, rue Bugeaud, à Tiaret (Oran).
1313 Boukherchoufa Belkacem ben Slimane, 11 mars 1917, soldat, 25e R. T. A., 2, rue d'Assailly, à Loretle (Loire).
1314 Ghiatou Dahmane, 12 mars 1919, soldat, C. A. R. 101, douar Djouab, commune mixte d'Aumale (Alger).
1315 Aouichat Messaoud ben Ali, 21 octobre 1920, soldat, 19e génie, rue La Fayette, à Douéra (Alger).
1316 Rahmouni Saad ben Lakhdar, 20 avril 1899, 2e classe, 5e R. T. A., 143, cité Mahieddine, baraque n° 74 D, à Alger (Alger).
1317 Lachgar Mohamed, 1909, 2e classe, 19e R. T. A., douar Terraguelt, commune mixte de Sédrata (Constantine).
1318 Raid Mohammed, 1911, soldat, 13e R. A. T., 34, boulevard de la Victoire, à Alger (Alger).
1319 Mohamed ben Mohamed Djebli, 4 juin 1917, caporal, 7e R. T. A., Laferrière (Oran).
1320 Tedlaouti Rahli, 11 mars 1920, soldat C. I. D., 2, rue Michel-Carola, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
1321 Nabi Tayeb, 1920, 1re classe, 6e R. T. A., village Nègre, à Lamoricière (Oran).
1322 Kheddache Aïssa ben Mohamed, 1906, 1re classe, compagnie de garnison à Constantine, Ouled Aouat, commune mixte d'El Milia (Constantine).
1323 Brahimi Lakhdar, 31 octobre 1916, 2e classe, 6e R. T. A., Part Dieu, chambre n° 2, centre Nord-Africain, 6, boulevard Eugène-Desruelle, à Lyon (Rhône).
1324 Ahmed Nacer Chérif, 16 décembre 1921, 2e classe, C. O. I. D., à Sétif, Mansourah, commune mixte des Bibans (Constantine).
1325 Bederina Mohamed, 1921, soldat, 29e R. T. A., Sidi Embarek, villa M'Chaâ Eliah, à Birkadem (Alger).
1326 Yessad Houari, 1916, soldat, 11e G. E. R., la Cressonnière, société chimique et routière, à Maison-Carrée (Alger).
1327 Khalfi Hadj, 13 mars 1921, soldat, C. A. R. 101, douar Bétham à Bir Rabalou (Alger).
1328 Laouari Bouzid ben Tahar, 21 décembre 1903, lieutenant, 1er R. T. A., 7, boulevard d'Isly à Miliana (Alger).
1329 Kebouche Belkacem, 1914, soldat, 25e R. T. A., douar Errich, commune mixte d'Aïn Bessem (Alger).
1330 Abdelkader ben Mohamed, 1919, soldat, 1er spahis, douar Ouled Khénatra, commune mixte de Djelfa (Alger).
1331 Azizi Mohamed, 1915, 2e classe, 11e régiment de tirailleurs, douar Arrès, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
1332 Achab Mohamed, 1914, 2e classe, 2e C. I., R. M. S. M., 91, avenue Marceau à Drancy (Seine).
1333 Belkebir Mohamed dit Hacene, 8 mai 1894, 2e classe, 3e R. T. A., 7, rue du Sentier à Souk-Ahras (Constantine).
1334 Zoukel Bénalia Mohamed, 1899, soldat, 6e R. T. A., 14, rue Bencherchali, Chérif (Alger).
1335 Chehri Lounès ben Moussa, 1916, sergent, compagnie subdivisionnaire de l'Aïn-Bourg, 25e R. T. A., Isserville-les-Issers (Alger).
1336 Ballout Lakrichi, 16 octobre 1903, 2e classe, 19e R. T. A., Colbert (Constantine).
1337 Dalibey Saïd, 28 juillet 1895, 2e classe, 7e R. T. A., El Kseur (Constantine).
1338 Hebbache Allaoua ben Saïd, 1917, 2e classe, 3e R. T. A., villa Mon Désir, « Jolie Vue », Hussein Dey (Alger).
1339 Sahli Mohamed Saddek, 29 décembre 1915, 2e classe, 11e R. T. A., douar Roussia, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
1340 Aït-Kaïd Mohamed ben Akli, présumé 1894, soldat, 9e R. T. A., douar Izaragène, commune mixte d'Azeffoun (Alger).
1341 Brahimi Mahand ben Amara, 1894, soldat, 2e R. T. A., douar Idjeur, commune mixte du Haut-Sebaou (Alger).
1342 Belfar Brahim, 20 mai 1898, 1re classe, 7e R. T. A., centre de Tixter, commune mixte des Ribas (Constantine).
1343 Messagier Moussa, 1923, soldat, 7e R. T. A., faubourg de la Gare, Bordj bou Arreridj (Constantine).
1344 Belaïdouni Mokhtar ben Bouziane, 8 octobre 1913, sergent, C. A. R. 102, Bab Zir, chez M. Abdelkadi Ahmed, à Tlemcen (Oran).
1345 Kelkel Rdejem, 12 février 1896, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled Braham, commune mixte de Bizot (Constantine).

1346 Cheballah Omar, 29 avril 1904, soldat, 3e R. T. A., C. M. U., Tazeroul-Mechiras, à Dra El Mizan (Alger).
1347 Chibani Brahim, 1895, 2e classe, 9e R. T. A., impasse Arbine Chérif n° 4, à Constantine (Constantine).
1348 Djemal Hamana, 13 novembre 1899, 2e classe, 7e R. T. A., douar Oum-El-Adain, commune mixte de Sedrata (Constantine).
1349 Chibi Brahim ben Belkacem, 1er janvier 1926 2e classe, 7e R. T. A., 12, rue des Sports, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
1350 Hamrene Mahfoud ben Amar, 27 mars 1921, soldat, 3e compagnie du 3e bataillon de pionniers corps francs, 5, impasse d'Arfour, à Alger (Alger).
1351 Aïssa Moussa, 1920, soldat, G. C. O. M. A., 12, rue de l'Aspirant-Gaullier, à Perregaux (Oran).
1352 Mahfoud Mahfoud ben Mohamed, présumé 1897, soldat, 6e R T. A., quartier Fouquereau, à Maison-Carrée (Alger).
1353 Belhireche Ahmed, 10 avril 1897, 2e classe, 5e R. T. A., rue de l'Abattoir, à Guelma (Constantine).
1354 Merdas Khaled, 14 mars 1922, 2e classe, 19e génie, 359, rue Mangin, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
1355 Boulares Lakhdar, 1893, 2e classe, 2e R. T. A., 30, rue Guarsco, à Souk-Arhas (Constantine).
1356 Laouacheria Tahar, 13 avril 1919, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ghézalia, à Jemmapes (Constantine).
1357 Ouarnoughi Djilali ben Gharbi, 1912, soldat, C. A. R. 102, Ouled Yacoub Ghéraba, commune mixte d'Aflou (Oran).
1358 Lebdioui Ahmed, 24 février 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Médjadjéda, commune mixte de Collo (Constantine).
1359 Amara Mohamed Saïd, 17 mars 1897, 1re classe, 10e train, Akbou (Constantine).
1360 Allac Larbi, 18 février 1905, soldat, 27e train, 7, rue Sallustre, à Alger (Alger).
1361 Nourine Mohamed Ould El Hadj Mohamed, présumé 1895, soldat 2e R. T. A., douar Médionna, commune mixte de Renault (Oran).
1362 Ouzidane Mohamed, 1886, 2e classe, 3e R. T. A., douar Kendira, commune mixte de Oued-Marsa (Constantine).
1363 Guerrab Mohamed, 31 décembre 1903, 2e classe, 2e R. T. A., maison Belhadi Smoussi, à Nedroma (Oran).
1364 Boumaza Ahmed, présumé 1894, 2e classe, 7e R. T. A., Morris (Constantine).
1365 Bensaadi Mohamed ben Ahmed, 17 décembre 1897, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Chélih, commune mixte d'Aïn-Touta (Constantine).
1366 Hammadi Abdelkader, 12 février 1896, adjudant, 127e R. T. A., Saint-Maurice-de-Gourdon, par Meximieux (Ain).
1367 Daoudi Messaoud, présumé 1918, 2e classe, C. A. R. 102, douar le Tarf, commune mixte de la Calle (Constantine).
1368 Toumi Rabah, 9 octobre 1893, 2e classe, 7e R. T. A., commune mixte de Collo (Constantine).
1369 Hireche Abdelkader, 16 septembre 1919, sergent, C. A. R. 102, 31, rue de Tiaret, à Relizane (Oran).
1370 Belgacemi Belgacem ben Slimane, 13 février 1925, soldat, 1er R. S. A., ferme Aimé Luciani, à Aumale (Alger).
1371 Bouhari Akli, 1885, soldat, 3e R. T. A., 5, rue Lesca, à Bougie (Constantine).
1372 Nouraoui Slimane ben Ali, 6 août 1913, soldat, 18e R. T. A., chez M. Bachaterie, retraité des C. F. A., à Tizi-Ouzou (Alger).
1373 Merdaoui Ahmed ben Ali, 15 mars 1897, soldat, 11e régiment de marche, village Sidi-Namane, commune mixte de Tizzirt-sur-Mer (Alger).
1374 Allali Mohamed ben Amar, 15 décembre 1913, 2e classe, 25e R. T. A., douar Ouchaoua, commune mixte de Bugeaud (Constantine).
1375 Sassi Adjel, 1916, 2e classe, 29e R. T. A., commune mixte de Aflou (Oran).
1376 Zaïter Saïd ben Mohamed, 16 avril 1917, caporal, 11e tirailleurs, douar Djebès, commune de Bordj-Bou-Arreridj (Constantine).
1377 Aoucheche Latoui dit Hamida, 24 octobre 1923, caporal-chef, C. A. R. 103, douar Rahbat, commune mixte de Belezma (Constantine).
1378 Selainia Zine, 1920, 1re classe, 7e R. T. A., Dar-El-Askri, commune mixte de Tebessa (Constantine).
1379 Fanikh Rabah, 1897, 2e classe, 7e R. T. A., avenue du 11-Novembre, maison Ferrando, à Constantine (Constantine).
1380 Harche Lakhdar, 1895, 2e classe, 3e R. T. A., Navarin (Constantine).
1381 Rahmani Ahmed, 24 décembre 1916, caporal, 11e cuirassiers, douar Guelet-Zerga, commune mixte de Saint-Arnaud (Constantine).
1382 Nebbou Mebarek, 1917, caporal, 6e R. T. A., 43, rue de Comby, à Hussein-Dey (Alger).
1383 Saadi Lamri, 1er mars 1920, 2e classe C. O. I. n° 3, douar Ouled-Méhémed, commune mixte de Belezma (Constantine).
1384 Merbaï Chérif ben Ahmed, 1897, 2e classe, 4e compagnie zouaves, à Bordj-Bou-Arreridj (Constantine).
1385 Bentoubal Messaoud, 18 août 1921, 2e classe D. I. M. C. A., douar Boutemache, commune mixte de Taher (Constantine).
1386 Sadok Mohamed, 26 janvier 1908, sergent, 6e R. T. A., Kristel (Oran).
1387 Belgrana El Hadj, 1897, soldat, 13e R. T. A., Teniet-El-Haâd (Alger).
1388 Chemloul Abdelkader, 1913, caporal, C. A. R. 102, 52, rue Hadj-Salah, à Oran (Oran).
1389 Souadnia Saâd, 25 mars 1897, 2e classe, 6e R. T. A., Mechta-Rejouhya, commune mixte de Gastonville (Constantine).
1390 Ahmed Chaouch Hanafi, 1918, quartier maître, équipage de la flotte à Bizerte, café Royal, à Tebessa (Constantine).
1391 Boulfelfiou Saâd, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Denaïra, commune mixte de Collo (Constantine).
1392 Zaïdi Sadi, 20 septembre 1922, 1re classe, C. A. R. n° 101, douar Khendira, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
1393 Djakour Messaoud, 8 janvier 1920, 2e classe, 25e train, cité de la Ballastière, bâtiment 11-9, à Seremange (Moselle).
1394 Sebouaï Messaoud, présumé 1916, 2e classe, 3e R. T. A., centre municipal d'Oued-Driss, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
1395 Boudebba Mokhtar, 1915, 2e classe, 3e R. T. A., douar M'Cid, commune mixte de El Milia (Constantine).
1396 Hadeb Rabah ben Mohamed, 23 avril 1897, 2e classe, 9e R. T. A., n° 6, 2e impasse Saint-Nicolas, à Bône (Bône).
1397 Chaoui Rabah, 1917, 2e classe, 4e R. T. A., Oum Néhal, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
1398 Cheraï Mohamed ben Mohand, 1891, 2e classe, 7e tirailleurs, douar M'Cisma, commune mixte d'Akbou (Constantine).
1399 Lalou Aaron ben Chloumou, 10 novembre 1916, soldat, C. A. R. 101, 16, rue du 3e Bataillon-d'Afrique, Constantine (Constantine).
1400 Belhaneche Ahmed, 1921, 2e classe, C. A. R. 102, douar Tessala, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
1401 Zenine Mohamed, 9 février 1911, soldat, C. A. R. 101, douar Tacheta, fraction Khebaïza, commune mixte des Braz (Alger).
1402 Cheabna Tahar, 15 novembre 1912, 2e classe, 9e régiment de zouaves, rue Damrémont, chez Bougueloum Bouzid (gargotier), à Bône (Bône).
1403 Zelaci Ouanas, 1907, caporal, C. O. I. D 3, 19, rue de la Douane, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
1404 Bensaidane Ahmed, 11 janvier 1918, soldat, 2e R. T. A., douar Achacha, à Cassaigne (Oran).
1405 Medah Abdelkader, 5 juillet 1918, 2e classe, C. O. I. 3, douar Béni-Ourtilane, commune mixte du Guergour (Constantine).
1406 Benyellou Lakdhar Abdelkader, 24 novembre 1923, soldat, 2e R. T. A., douar M'Chaïa, commune mixte de Tenes (Alger).
1407 Chaker Mohamed, 11 juin 1903, 2e classe, 23e R. T. A., douar Ouled Kébbel, commune mixte de Fedj M'Zaal (Constantine).
1408 Zergui Aoumeur ben Aoumeur, 1882, soldat, 9e R. T. A., maison Vidal, à Palestro (Alger).
1409 Alchour Nouï, 10 avril 1919, 2e classe, C. O. I. 3, rue Bélisaire, maison Lamani Abdallah, à Bône (Bône).
1410 Rateb Brahim ben Mohamed, 16 juillet 1913, soldat, 7e R. T. A., douar Ouled M'Rabet, commune mixte de Collo (Constantine).
1411 Reggad Abdelkader, 14 avril 1927, 2e classe, 28e train, 16, impasse Rocca, à Tiaret (Oran).
1412 Selmi Ali ben Hafnaoui, 1911, sergent, 3e R. T. A., douar M'Lili, commune mixte de Biskra (Constantine).
1413 Abdelali Méziane, 1891, 2e classe, 19e R. T. A., Aïn-Yagout (Constantine).
1414 Belhabib Mokrane, 1890, 2e classe, 3e R. T. A., Béni-Ramasès, 1re Fontaine, à Bône (Bône).
1415 Ouaad Ammar, 13 mai 1912, soldat, 5e régiment de tirailleurs, café Durigneux, place de la Gare, à Feignies (Nord).
1416 Djaouani Belkacem, 1897, soldat, 7e tirailleurs, 9, rue Harvey, à Paris (13e).
1417 Ounis Senoussi ben Labidi, 1er juillet 1892, 2e classe, 7e R. T. A., route de la Basilique, à Tébessa (Constantine).
1418 Aït-Hammou Ali Mohand Saïd ben Amar, 8 février 1912, soldat, 1er R. T. A., 33, rue David-d'Angers, la Redoute (Alger).
1419 Boulassel Mohamed, 8 juin 1909, 2e classe, 67e R. T. A., 1re Fontaine, Béni-Ramassès, à Bône (Bône).
1420 Mimeche Lakhdar, 19 août 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, 20, rue Bleue, à Constantine (Constantine).
1421 Ameur Méziane ben Boudjemé, 1922, 2e classe, 1er R. T. A., Mazouna, douar Zékri, commune mixte d'Azeffoun (Alger).
1422 Bedache Ahmed, 1895, 2e classe, 11e R. T. A., douar Gueblet-Z'Dim, commune mixte des Rhira (Constantine).
1423 Zerrouki Ahmed, 1907, soldat, 1er R. T. A., Douaouda-Ville (Alger).
1424 Benmoussa Messaoud, 13 octobre 1894, 2e classe, 9e R. T. A., fraction Traguia-Tahata, à Rivet (Alger).

1425 Kerouaz Belkacem, 1889, caporal, 7e R. T. A., douar Debbab, commune mixte d'El-Milia (Constantine).

1426 Ellaieb Boualem ben Abdelkader, 1er mars 1915, caporal, 19e régiment de génie, douar Ouaguenay, commune mixte des Braz, par Duperré (Alger).

1427 Bendib Said, 1911, 2e classe, 7e R. T. A., Oued-El-Ma, commune mixte de Belezma (Constantine).

1428 Hassad Tahar, 1914, 2e classe, 67e R. A., rue de l'Hôtel-de-Ville, a Khenchela (Constantine).

1429 Touati Messaoud, 1919, soldat, 191e bataillon de pionniers, chez M. Ouhiba Hadj Mohamed, commerçant, commune mixte de Bou-saâda (Alger).

1430 Loanes Yahia ben Arezki, 21 mai 1897, soldat, 5e R. T. A., douar Illissen, commune mixte de Mizrana (Alger).

1431 Djerrah Tayeb, 1901, sous-lieutenant, 3e R. T. A., 10, rue Coudeyre, à Bône (Bône).

1432 Medkour Ahmed, présumé 1918, 2e classe, 3e R. T. A., boulevard de l'Est, à Aïn-Beida (Constantine).

1433 Bendib Athmane, 1920, 2e classe, C. O. I. 3, douard Chétia, commune mixte de Khenchela (Constantine).

1434 Ayachi Taïeb ben Ammar, 6 février 1919, 2e classe, C. O. I. 3, la Meskiana (Constantine).

1435 Messaoudene Mohamed, 1893, 2e classe, 3e R. T. A., douar Djerma Guebala, commune mixte d'Aïn-el-Kser (Constantine).

1436 Dorbaïbia Abdelkader, 2 mai 1918, 1re classe, C. O. I. 23, douar Ouled Béchiah, commune mixte de la Seffa (Constantine).

1437 Amara Ahmed, 1895, 2e classe, 9e R. T. A., rue Champollion, chez M. Bouhaden, quartier de l'Usine à Gaz, à Bône (Bône).

1438 Mokrani Mohamed, 1894, soldat, 2e zouaves, douar Makouda, village Taazibt, commune mixte de la Mizrana (Alger).

1439 Laïla Salah, 11 janvier 1913, caporal, 3e R. T. A., 3, rue du Docteur-Calmette, à Alger (Alger).

1440 Mehiani Tahar, 1914, brigadier-chef, 9e régiment de chasseurs, douar Zoui, commune mixte d'Aïn-el-Kseur (Constantine).

1441 Debbouz Said ben Mohand, 1922, caporal, C. H. R. 103, douar Tocdja, commune mixte de Soummam (Constantine).

1442 Zaïoune Mohamed, 1919, caporal-chef, 1er R. T. A., douar Ouled Kébeb, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).

1443 Khatir Almane ben Benkhira, 10 mai 1894, maréchal des logis chef, 1er R. T. A., 21, rue Blangini, à Blida (Alger).

1444 Khoualache Abdelkader, 13 février 1918, soldat, 11e R. T. A., douar Béni Amrous commune mixte de l'Oued-Marsa (Constantine).

1445 Boudia Mohamed, 1924, 1re classe, 8e G. S. A. P., douar Si-Abdelkader, commune mixte de Perregaux (Oran).

1446 Ouchefoune Ahmed ben Amar, présumé 1894, caporal, 1er R.T.A., maison Brunet, pont d'Ilipone, à Bône (Bône).

1447 Amraoui Abbès, dit Lazig, 1919, 1re classe, 9e R. C. A., rue de la Poste, chez M. Amara Belkacem, à Aïn-Beida (Constantine).

1448 Guerroui ou Garoui, 17 février 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled Hamimine, commune mixte de Sédrata (Constantine).

1449 Boubali Haouès, 4 mars 1918, 2e classe, C. O. I. 3, douar Ouled Askeur, commune mixte de Taher (Constantine).

1450 Baroor Abdallah ben Messaoud, 21 avril 1899, 2e classe, 7e R. T. A., Arris, commune mixte de l'Aurès (Constantine).

1451 Hami Khémissi ben Larbi, 1913, 1re classe, 15e R. T. A., Barral (Constantine).

1452 Amrane Kaddour Abdelkader, 6 juin 1892, soldat, 2e R. T. A., Ouled El Alleng, fraction Béni Tamou (Alger).

1453 Selmani Ahmed, 20 février 1920, 2e classe, 2e R. T. A., 31, rue du Commandant-Marchand, a Bel-Abbès (Oran).

1454 Kerkouh Ahmed, 5 juillet 1907, aide-maréchal ferrant, 82e R. A. A., commune mixte de Jemmapes (Constantine).

1455 Abtatache Layachi, 1915, 2e classe, C. O. I. D. 3, douar Oued Berd, commune mixte Takitount (Constantine).

1456 Merrah Brahim, 19 novembre 1910, 2e classe, 21e R. I., 40, rue Mogador, à Guelma (Constantine).

1457 Bekkouche El Kouachi, 1911, 1re classe, C. A. R. 103, douar Ouled Si Ounis, commune mixte d'Aïn M'Lila (Constantine).

1458 Drabla Ahmed ben Mohamed, 1893, 2e classe, 7e R. T. A., douar Nelled, commune mixte de la Calle (Constantine).

1459 Keddour Allah ben Salah, 1920, 1re classe, 7e R. T. A., douar Larneb, commune mixte de Tébessa (Constantine).

1460 Bentammam Idris, 14 décembre 1922, 2e classe, 9e zouaves, douar Tignatine, commune mixte de Guergour (Alger).

1461 Menasria Ali ben Tayeb, 1898, 2e classe, 3e R. T. A., douar Belkdi, commune mixte de Morsott (Constantine).

1462 Tadjine Kadour, 1890, soldat, Youks-les-Bains, commune mixte de Morsott (Constantine).

1463 Tanar ben Mohamed, 1902, maréchal des logis, 65e R. A., 9, rue de Castille, Oran (Oran).

1464 Abid Ahmed, 3 octobre 1896, 2e classe, 7e R. T. A., douar Oued El Aïr, commune mixte d'Oued-Chef (Constantine).

1465 Godabaune Kemicl, 1899, 3e régiment de tirailleurs, 5, rue d'Alger, à Metz (Moselle).

1466 Abbes Ahmed, 2 avril 1916, soldat, 28e escadron du train, aux Planteurs, terrain Giraud no 1, Oran (Oran).

1467 Nebati Mohamed, présumé 1920, 2e classe, C. A. R. no 103, douar Barika, commune mixte de Barika (Constantine).

1468 Benkheira Mohamed, 1897, 2e classe, 2e R. T. A., la Mina, douar Ghoualize (Oran).

1469 Benazzouz Bouabdallah, 1924, 2e classe, C. A. R. 102, Inkermann, douar Abdelgoud, fraction Bel-Abbès (Oran).

1470 Boudissa Nadir, 1914, soldat, 9e R. T. A., 9, rue Brahim-Fatah, Alger (Alger).

1471 Kemmache Mehana, 1910, soldat, 94, rue d'Aubervilliers, à Paris (19e) (Seine).

1472 Zitat Abdallah, 1909, soldat 2e classe, 3e spahis, Fauvelle, commune mixte de la Seffa (Constantine).

1473 Nibouche Chérif, 1917, 2e classe, 3e R. T. A., douar Mouzlia, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).

1474 Della Hocine, présumé 1913, soldat, 3e compagnie service matériel, 39, rue Victor-Hugo, Boufarik (Alger).

1475 Khorici Zehani, 2 février 1915, 1re classe, 9e régiment de zouaves, Blandan, commune mixte de la Calle (Constantine).

1476 Bouzidi Rabah, 23 mars 1916, 1re classe, 3e R. T. A., cité des Lauriers-Roses, à Bône (Bône).

1477 Merakchi Rebiai ben Ammar, 1894, 2e classe, 5e train, boulevard du Nord, Aïn-Beida (Constantine).

1478 Guerdouh Messaoud, 7 juin 1914, 2e classe, C. O. I. no 3, douar Boussebah, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).

1479 Ouareth Rezgui, 10 janvier 1914, 2e classe, 27e escadron du train, rue Marceau, cité Deyron, Bône (Bône).

1480 Maouche Amar, 1916, soldat, 19e régiment génie, chez M. Toumi Larbi, boulanger, à Bordj-Menaïel (Alger).

1481 Senoussaoui Kourier, 1917, 2e classe, 3e R. C. A., rue des Almohades, maison Bousmediène Ouidi, à Tlemcen (Oran).

1482 Belmokre Smaïl, 2 novembre 1919, 1re classe, 7e R. T. A., C. A. R. 101, Condé-Smendou (Constantine).

1483 Maachi Amar, présumé 1920, 2e classe, 1er R. T. A., chez M. Mazandier, à Corneille (Constantine).

1484 Lachi Amar, 6 juillet 1920, 2e classe, C. O. I. D. no 3, douar Ouled-Rabah, commune mixte d'El Milia (Constantine).

1485 Issadounene Mohand ben Ali, 1885, 2e classe, 7e R. T. A., Barbachla, par Ouéd-Amizour (Constantine).

1486 Manda Mohamed ben El Hadi, 21 janvier 1914, 2e classe, 7e R. T. A., rue Bugeaud, à Tébessa (Constantine).

1487 Bouarata Mohamed, 1923, 1re classe, 101e compagnie, douar Chahna, commune mixte de Taher (Constantine).

1488 Delaïm Khellaf ben Taïbi, présumé 1885, 2e classe, 3e R. T. A., Aïn-Beida, la Zaouia (Constantine).

1489 Nadji Belhacène, 9 novembre 1913, soldat, 19e génie, Littré (Alger).

1490 Amrane Djellouf, 23 janvier 1909, 2e classe, 1er pionniers, douar El Auzana, à Tablat (Alger).

1491 Mohand Oussaïd Mouloud, 19 août 1896, 8, avenue Paul-Doumer, à Rueil (Seine-et-Oise).

1492 Bensmara Messaond, présumé 1899, 2e classe, 7e R. T. A., Aïn-M'Lila (Constantine).

1493 Sahraoui El Hocine ben Ameur, 13 mars 1917, 2e classe, 25e R. T. A., 24, avenue Nicolas-Gillet, à Colombes (Seine).

1494 Tebib Abdallah ben Bouazza, 22 février 1898, chef de bataillon, 3e R. T. A., demi-brigade, 6, rue Jules-Cordier, à Bône (Bône).

1495 Boukezzoula Rabah, 10 janvier 1920, caporal, 5e R. T. A., chez Belaïd Idir, propriété Fischer Sidi Yahia, à Birmandreis (Alger).

1496 Bouregba Brahim ben Amar, présumé 1894, douar Oued Berdi, Aïn-Bessem (Alger).

1497 Guennour Hacène, 28 mai 1920, 2e classe, C. O. I. D. no 3, rue de Verdun, maison Soher, à la Calle (Constantine).

1498 Boukellif Ali ben Mohamed, 10 mai 1897, 2e classe, 9e R. T. A., douar Iarhat, fraction Tarnet, commune mixte de Cherchell (Alger).

1499 Chellai Mohamed, 9 mars 1919, 2e classe, 19e génie, douar Séfrane, commune mixte de Barika (Constantine).

1500 Gourari Mehdjoub, 1912, caporal, 14e R. T. A., Bouktoub (Oran).

1501 Daoudi Rachid, 7 août 1918, 1re classe, 3e R. T. A., 5, rue du Rabbin-Khan, à Bône (Bône).

1502 Rebai Ahmed, 18 août 1915, 2e classe, 5e R. A. A., douar Tittery, Aïn-Boucif (Alger).

1503 Haddour Mohand, 14 octobre 1919, 1re classe, 19e génie, douar Béni Bou Youcef, commune mixte d'Oued Marsa (Constantine).

1504 Hamida Madani, 22 juillet 1922, 2e classe, 67e R. A., 35, rue des Amandiers, à Oran (Oran).

1505 Sellam Raban, présumé 1910, 1re classe, 67e R. A. A., douar Kherba, commune mixte des Rirha (Constantine).

1506 Gaidi Kaddour, 18 août 1908, 1re classe, 102e compagnie, 15e R. T. A., rue Bouscary, Bordj-Bou-Arreridj (Constantine).

1507 Benkherout Amar, 1913, caporal-chef, 3e R. T. A., Mechta Fakhara, à Vallée, par Philippeville (Constantine).

1508 Hamas Arab, 1895, 2e classe, 7e génie, douar Kebouche, Aïfra, commune mixte de la Soummam (Constantine).
1509 Tikfa Athmane ben Mohamed, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., 5, place d'Armes, à Bône (Bône).
1510 Khedrouche Amar, 12 août 1895, 2e classe, 3e R. T. A., 6e compagnie, douar Yahamidène, commune mixte d'El Milia (Constantine).
1511 Zenagui Khelaci, 1916, 2e classe, D. E. A. A., 1, rue Dutertre, Aïn-Temouchent (Oran).
1512 Boucenna Larbi, présumé 1910, 2e classe, 7e R. T. A., rue du Stade, à Guelma (Constantine).
1513 Zerari Larbi, 1915, 1re classe, 7e R. T. A., douar Taberdga, commune mixte de la Khencela (Constantine).
1514 Medjoudj Chérif, 1914, 2e classe, 3e R. S. A., douar El Hazelri, commune mixte d'Aïn M'lila (Constantine).
1515 Boukhamla Ali, 1913, 2e classe, C. O. I. 3, douar El Moridj, à Mechta Khemaïlia, commune mixte de Morsott (Constantine).
1516 Bouklab Amar, 14 septembre 1914, 2e classe, C. O. I. 3, douar Yahamidène, commune mixte d'El Milia (Constantine).
1517 Hadjira Hammon, 17 janvier 1915, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled si Slimane, commune mixte de Barika (Constantine).
1518 Ouchene Ali ben Arab, 1891, caporal, 5e R. T. A., 61, rue Montfleury, Alger-Ruisseau (Alger).
1519 Mesrafet Abdallah, 4 juin 1920, 2e classe, 3e zouaves, douar Cheffia, commune mixte de l'Edough (Constantine).
1520 Moussaoui Lakhdar, 1899, 2e classe, 11e tirailleurs, douar Timezrit, commune mixte de la Soummam (Constantine).
1521 Amiri Saïd ben Bachir, 28 novembre 1923, 2e classe, 7e R. T. A., 3, rue des Jardins, à Guelma (Constantine).
1522 Kouahla Boudjemâa, présumé 1918, 1re classe, C. O. I. 3, douar Heriot, commune mixte d'Oued Cherf (Constantine).
1523 Hadi Mohamed ould Ali, 10 septembre 1904, 2e classe, 3e groupe artillerie d'Afrique, Kléber (Oran).
1524 Trad Ramdane ben Mohamed, présumé 1923, matelot, 2e classe, centre maritime de Sidi-Abdallah, douar Béni-Ouelbane, commune mixte de Collo (Constantine).
1525 Boukaroura Bouzid, dit Bachagha, 17 septembre 1912, 2e classe, 3e régiment de zouaves, douar Ouled Ali ben Nacer, commune mixte de Takitount (Constantine).
1526 Zentar Lounès, 22 novembre 1914, 2e classe, 2e R. T. A., commune mixte d'Agouni-Gueghrane (Alger).
1527 Chebli Bouzidi ben Mohamed, 1891, 1re classe, 7e R. T. A., rue de Belgique, maison Abdallah, à Sétif (Constantine).
1528 Blaha Mohamed ould Benzina, 7 mars 1919, 2e classe, 6e R. T. A., Bedrabine, commune mixte de Bekerra (Oran).
1529 M'Hamdi Ahmed ben Belgacem, 1898, 2e classe, 5e R. T. A., 3, rue du Minaret, à Alger-Belcourt (Alger).
1530 Ziane Akli, 1906, 2e classe, 19e R. T. A., douar Hadjadjen, commune mixte de la Soummam (Constantine).
1531 Aït-Ouadda Hamon, 1884, caporal, 19e génie, à Khou (Constantine).
1532 Touiker Salah ben Ahmed, 27 avril 1909, sergent, 3e R. T. A., rue Capitaine-Dauphin, maison Bouilloux, à Bône (Bône).
1533 Rehamnia Ammar, 1906, 1re classe, 3e R. T. A., 48, rue d'Announa, à Guelma (Constantine).
1534 Mokrani Mokrane, 26 août 1910, 2e classe, 1er R. T. A., 18, rue Vincent-Compoint, à Paris (18e) (Seine).
1535 Bouguerra Mohamed ben Djemal, 1915, 2e classe, compagnie de passage, Maadid (Constantine).
1536 Zaghad Hamaoui, 1891, 2e classe, 7e R. T. A., douar El-Hamama, commune mixte d'Aïn-Roua (Constantine).
1537 Benyahia Mohamed Ould Larbi, 1920, caporal, C. A. R., 102, rue Sidi-Boumédiène, maison Belhadj, à Tlemcen (Oran).
1538 Diabi Madjid, 21 août 1920, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, douar Ouled-Dieb, commune mixte de la Calle (Constantine).
1539 Abiza Djemaï ben Aïssa, 30 mars 1916, 2e classe, 101e compagnie de prisonniers de guerre, Aïn-Regada, commune d'Oued-Zenati (Constantine).
1540 Ghali Adda, 1917, 1re classe, 22e R. T. A., rue du Petit-Santon, à Oran (Oran).
1541 Mehenni Ali, 1903, 2e classe, 2e dragons, village Tourville, à Arzeur (Oran).
1542 Zedadna Chérif, 1916, 2e classe, 102e C. A. R., terrain Benlabrèche, plateau du Marsourah, Constantine (Constantine).
1543 Abchiche Amrane ben Amar, 16 novembre 1912, 2e classe, 21e R. T. A., douar Kouriet, les Ouadhias, Fort-National (Alger).
1544 Chaal Larbi, 1903, 2e classe, 22e R. T. A., terrain Fima n° 21, Ras-El-Aïn (Oran).
1545 Leghmara Mohamed, 10 décembre 1918, 2e classe, 3e R. T. A., Coligny (Constantine).
1546 Djellabi Mohamed, présumé 1923, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled Bechiah, commune mixte de la Sefia (Constantine).
1547 Bouldjemar Madani, 1894, caporal, 7e R. T. A., 7, place Morland (Constantine).
1548 Mechalikh Ahmed, présumé 1914, brigadier-chef compagnie administrative régionale 101, chez M. Berkane, commerçant, boulevard Est, à Marengo (Alger).
1549 Bouchemel Mohamed, 9 février 1896, Gallieni (Constantine).
1550 Bouchakour Mousa ben Amar, 2e classe, 1e R. T. A., Lodi (Alger).
1551 Boulamer Rahmani, présumé 1898, 2e classe, 1er R. T. A., rue de Castiglione, à Kouba (Alger).
1552 Oudiaï Mohamed Améziane Ali, 6 janvier 1918, 2e classe, 29e R. T. A., douar Djebel Aïssa Timoun, commune mixte de Mizrana (Alger).
1553 Bennoura Yahia, 1921, caporal, 7e R. T. A., 12, rue Biscarrat, chez M. Cherdouh, à Constantine (Constantine).
1554 Debbouche Ahmed, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., douar Bir Menten, commune mixte d'Oued-Cherf (Constantine).
1555 Saadi Mahmoud, présumé 1913, 2e classe, 7e R. T. A., douar Chenia, commune de Tébessa (Constantine).
1556 Tighrine ben Kaddour Ziane, 1895, 2e classe, 9e R. T. A., Burdeau (Alger).
1557 Tamraoui Hadi, présumé 1922, 2e classe, 9e R. S. C., la Calle (Constantine).
1558 Bulaar Ahmed, 5 janvier 1919, 2e classe, C. O. I. 3, 16, rue Cirta, à Constantine (Constantine).
1559 Kouidri Berbih ben Ahmed, 1901, maréchal des logis, 5e spahis, 1, rue du Chat, à Alger (Alger).
1560 Belbari Ahmed, présumé 1917, 2e classe, 13e R. T. A., Douaouda (Alger).
1561 Kendil Mohamed, 1914, soldat, 6e R. T. A., douar Ouled Laïboud, commune de Slissen (Oran).
1562 Remiza Mohamed, 1923, 2e classe, compagnie administrative régionale 102, tribu des Ouled Chalmi, à Aïn-Sefra (Oran).
1563 Djouak Salah, 1918, 1re classe, compagnie 801 C. S. M., route de Millesimo, à Guelma (Constantine).
1564 Zamar Miloud, 5 janvier 1920, 2e classe, 3e R. T. A., Oued Hamimine, commune de Khroub (Constantine).
1565 Bahloul Mohamed, 9 janvier 1891, 2e classe, 2e R. T. A., 30, rue Pierre-Curie, à Constantine (Constantine).
1566 Fehami Ahmed, 13 juillet 1911, 2e classe, 9e G. E. S. A., douar Tighanimine, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
1567 Mebrek Hamdi, 1924, 2e classe, 9e spahis, douar Khanguet, commune mixte de la Calle (Constantine).
1568 Amar ben Taïeb ben Messaoud, présumé 1916, soldat, 1er R. T. A., Ouled Oumelakhoua, à Alger (Alger).
1569 Maaref Chérif, 15 janvier 1906, sergent-chef, 7e R. T. A., Lambèse (Constantine).
1570 Mecherfi Mohamed, 1920, 2e classe, C. O. C. n° 35, chez M'Bouallal, commerçant, Boukanefis (Oran).
1571 Oudjai Ammar ben Tahar, 13 juillet 1914, 2e classe, 3e R. T. A., commune mixte de Taher (Constantine).
1572 Amari Belaïche, présumé 1921, 1re classe, C. A. R. 103, 4, rue Marie-Louise, à Bône (Bône).
1573 Chaab Salah, 1915, 2e classe, 1er R. T. A., douar Ras Ferdjioua, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
1574 Latreche Ali, 23 mai 1913, 2e classe, F. F. I., douar Béni Fergane, commune mixte d'El Milia (Constantine).
1575 Keraghe Hocine, 1885, 2e classe, 1er R. T. A., ferme Zenati, à Sétif (Constantine).
1576 Zitouni Boufarès, 1908, sergent, 2e R. T. A., 7, cité Lombard, à Tiaret (Oran).
1577 Brahami Mohand, 1886, 1re classe, 1er R. T. A., El Kseur (Constantine).
1578 Rouana Mohamed, 4 novembre 1918, 1re classe, 11e régiment G. A., douar Chahna, commune mixte de Taher (Constantine).
1579 Belkadi Allal ben Mohammed, 18 septembre 1919, soldat, 27e escadron du train, maison Rezig, à Tablat-Centre (Alger).
1580 Kada Mohamed, 1919, soldat, 1er R. T. A., hôpital Foch, à Suresnes (Seine).
1581 Chouaïr Abdelkader, 26 février 1893, soldat, 9e R. T. A., Trolard Taza, commune mixte de Teniet-el-Haâd (Alger).
1582 Chaoui M'Hamed ben Mohamed, présumé 1897, soldat, 7e R. T. A., douar Meddad, à Teniet-el-Haâd (Alger).
1583 Meghit Aïssa, 5 avril 1909, lieutenant, 1/6 R. T. A., Vialar, chez M. Aït Hammon, à Alger (Alger).
1584 Mebarki Messaoud ben Mohammed, 1897, soldat, 7e R. T. A., douar Tchaff, commune mixte de Tablat (Alger).
1585 Sehimi Moussa ben Mohamed 1914, adjudant, 45e agent de transmission, H. L. M. 8e groupe, bâtiment F, champ de manœuvre, à Alger (Alger).
1586 Bakhouche Ramdane, présumé 1920, 2e classe, 7e R. T. A, 9, rue Maillot, à Bône (Bône).
1587 Sahraoui Mohammed, 1905, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled Fatma, commune mixte de Belezma (Constantine).
1588 Belabbas Ahmed Amziane, 22 octobre 1896, soldat, 9e R. T. A., village Tikichourt, par l'Arbaa, commune mixte de Djurdjura (Alger).
1589 Zemma Salah, 1894, 2e classe, 3e R. T. A., douar Hadjadjène, commune mixte de la Soummam (Constantine).

1590 Bouhaloua Ahmed, 1886, 2e classe, 7e R. T. A., Seddouk (Constantine).

1591 Hachemane Ali, 1901, 2e classe, 11e R. T. A., douar Aïn-Legradj, commune mixte de Guergour (Constantine).

1592 Brinis Amar, présumé 1897, 2e classe, 1er R. T. A., douar Ouled Fadel, commune mixte d'Aïn El Kseur (Constantine).

1593 Guemati Lazhare, 4 mars 1930, victime civile, chemin des Oliviers, à Tébessa (Constantine).

1594 Boumendjel Hadj, 27 janvier 1898, 1re classe, 3e R. S. A., 8, rue Auguste-Lagarde, à Sétif (Constantine).

1595 Gastalli Ali, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar el Meridj, commune mixte de Morsott (Constantine).

1596 Saïour Boulenouar, présumé 1920, 2e classe, 9e R. T. A., 13, rue Pierre-Curie, à Bucheloy, par Mantes-Gassicourt (Seine-et-Oise).

1597 Mekideche Belkheïr, 12 février 1925, 1re classe, 25e B. T. A., café Bouchentouf, boulevard Clemenceau, à Marnia (Oran).

1598 Chabane Si Mohand, 2 octobre 1914, soldat, 5e R. T. A., Michelet (Alger).

1599 Tandjaoui Miloud, 30 janvier 1915, soldat, 3e zouaves, 11, rue de la Victoire, à Saïda (Oran).

1600 Hammadouche Mohammed, 5 mai 1898, soldat, 1er R. T. A., douar Maïn, fraction Béni Madoun, commune mixte de Tenès (Alger).

1601 Alem Chérif, 1893, 2e classe, 7e R. T. A., douar Beïda Bordj, commune mixte d'Eulma (Constantine).

1602 Chenane Brahim ben Tahar, 1885, soldat, 13e R. T. A., mairie d'Aumale, bureau des anciens combattants, à Aumale (Alger).

1603 Abdaoui Salah, 16 mai 1918, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled Harrad, commune de Guelma (Constantine).

1604 Braïkia Elhabib, 3 mai 1909, soldat, 3e compagnie G. P. G., à Cavaignac (Alger).

1605 Mallem Naceur, 4 septembre 1897, 2e classe, 7e R. T. A., Oum Néhal, commune mixte de Jemmapes (Constantine).

1606 Abbaci Dib, 1909, 1re classe, 3e R. T. A., douar Chenlour, commune mixte d'Oued Cherf (Constantine).

1607 Seddiki Chérif, 29 février 1912, soldat, 18e R. T. A., village Djemâa Saharidj, à Mekla (Alger).

1608 Bouali Chérif, 1917, brigadier, 27e train, Tazmalt (Constantine).

1609 Sahnoune Ali, 16 novembre 1923, victime civile, douar Harchaoua, commune mixte de Palestro (Alger).

1610 Hadid Mohamed, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ras-el Aïoum, commune mixte de Belezma (Constantine).

1611 Barour Kaddour, 18 avril 1922, affectation réservée, douar Zaouia ben Zédouk, commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).

1612 Mezaough Mahiédine, 1913, caporal-chef, 25e B. T. A., maison Terrana, commune mixte d'Ami-Moussa (Oran).

1613 Allali Mohamed ben Djoudi, présumé 1909, adjudant-chef, 1er R. T. A., douar Schettet Gharbi, commune mixte de Laghouat (Alger).

1614 Laïb Mohamed, 8 avril 1916, 1re classe, 9e zouaves, douar Béni Tlilen, commune mixte d'El-Milia (Constantine).

1615 Bouchebout Ahmed, 1897, 2e classe, 5e R. T. A., Petit-Guelma (Constantine).

1616 Haddad Messaoud, 1905, 2e classe, 67e R. A. A., douar Sarraf, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).

1617 Massioune Mohand Mouloud, 25 octobre 1894, caporal, 7e R. T. A., rue des Faussets, n° 1, à Bordeaux (Gironde).

1618 Djarmouni Bouzid ben Séghir, présumé 1918, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Hamama, commune mixte d'Aïn Roua (Constantine).

1619 Roura Ferhat ben Salah, 20 mai 1907, 2e classe, 7e R. T. A., maison Maghraoui Amar, commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).

1620 Sellami dit Sellaoui Ziane, 8 janvier 1920, soldat, 1er R. T. A., Fromentin, Ténès (Alger).

1621 Derni Mohammed, 1921, 2e classe, 2e R. T. A., M'Sirda Tahta, commune mixte de Marnia (Oran).

1622 Sayah Abdelkader ben Kheffi, 9 avril 1896, soldat, 6e R. T. A., douar Dahra, Rabelais, Ténès (Alger).

1623 Mebrouki Mohamed, 1880, 2e classe, 3e R. T. A., 14, rue Rabier, à Constantine (Constantine).

1624 Boufedjikh Mouloud, 1er septembre 1924, 1re classe, 7e R. T. A., chez Aouan Sadek, commerçant à Lafayette (Constantine).

1625 Souidi Ahmed ben Youcef, 10 juillet 1904, soldat, 13e R. T. A., centre municipal de Rebaïa, à Berrouaghia (Alger).

1626 Bendaoud Abdelkader, 1891, sergent, 15e R. T. A., impasse des Numides, n° 10, à Bône (Bône).

1627 Khedaouci Hamadouche, 18 août 1892, soldat, 1er R. T. A., douar Tachadit, fraction Adjiba, Mailloi (Alger).

1628 Ramdani Hocine ben Amar, 9 janvier 1891, 2e classe, 3e R. T. A., 6, place de la Mosquée, à Bougie (Constantine).

1629 Guerich Mohamed, 4 décembre 1897, 2e classe, 3e zouaves, Oued Zenati (Constantine).

1630 Otmani Ali ben Mohammed, 1897, soldat, 7e R. T. A., douar Mezrenna, fraction Guettaïèche, commune mixte de Tablat (Alger).

1631 Labed Lombark, 29 mai 1915, 2e classe, 9e zouaves, douar Ras el Aïoun, commune mixte de Belezma (Constantine).

1632 Zenati Mohammed, 1888, adjudant-chef D. I. T. C., quartier Fouquereau, Maison-Carrée (Alger).

1633 Nezlioui Saïd ben Amrane, présumé 1887, soldat, 1er R. T. A., douar Mechtras, commune mixte Dra-el-Mizan (Alger).

1634 Daïfi Youcef ben Mohamed, présumé 1921, 1re classe, C. O. I. n° 3, chez Bayon Layachi, à Lafayette (Constantine).

1635 Ziadi Aboud, 1919, 1re classe, 3e R. T. A., Ouled si Mansar, commune mixte d'Aïn-el-Ksar (Constantine).

1636 Messaoudi Mohand Tahar, 27 novembre 1915, maréchal des logis, C. O. A. n° 10, escalier de Lyon n° 2, à Bougie (Constantine).

1637 Mekboud Ferhat, 1917, soldat, 13e génie, douar Taourist Moussa, Béni Mahmoun (Alger).

1638 Negreche Mohammed, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., Béni Barbar, commune de Souk-Ahras (Constantine).

1639 Oukil Achour, 7 juin 1895, soldat, 5e R. T. A., douar Bouderbala, commune mixte de Palestro (Alger).

1640 Bazizi Abderrahmane, 15 octobre 1917, 1re classe, C. O. I. D. 3, douar Aïn Mélouk, commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).

1641 Haiber Rabah ben Ahmed, 1897, soldat, 3e R. T. A., 6, rue Baudin, à Lyon (5e) (Rhône).

1642 Mezbour Tahar, 26 octobre 1914, 2e classe, 201e pionniers, douar Medjez Sfa, commune mixte d'Edough (Constantine).

1643 Bergoug Belarbi, 8 juin 1918, soldat, C. O. F. T. A., route de Faika, 2e impasse, Kolea (Alger).

1644 Bousmat Messaoud, 31 mars 1908, 2e classe, 67e R. A. A., col des Oliviers (Constantine).

1645 Amara Mohamed, 11 septembre 1894, soldat, 9e R. T. A., douar Prihat, commune mixte de Dra-El-Mizan (Alger).

1646 Madi Salah, 1884, 2e classe, 3e R. T. A., rue Jeanne-d'Arc, à Khroub (Constantine).

1647 Hoddar Mohamed ben Abdelkader, 17 février 1910, soldat, 9e R. T. A., douar Haoura, fraction Béni Béniziza, commune mixte de Ténès (Alger).

1648 Saoudi Tahar, 1909, caporal, 3e R. S., 11, rue de Roumanie, à Sétif (Constantine).

1649 Bourenane Ali, 1er juin 1920, soldat, C. O. I, n° 60, cité Morla, Menerville (Alger).

1650 Bessaoud Ameur ben Ahmed, 3 février 1912, soldat, 19e section de C. O. A., douar Rouma, commune mixte d'Azeffoun (Alger).

1651 Boudella Kebir Mustapha, 25 décembre 1896, soldat, 5e R. T. A., douar Ouled Ouali, Maréchal-Foch (Alger).

1652 Abdelli Mohamed, 1er septembre 1907, 2e classe, 3e R. T. A., 56, rue des Lauriers-Roses, à Bône (Bône).

1653 Boutte Maâmar, présumé 1909, adjudant, C. A. R. 101, avenue Cassaigne, à Laghouat (Alger).

1654 Bouklikha Yahia, 1911, 2e classe, 6e régiment T. A., Dar El Askri, commune mixte de Sebdou (Oran).

1655 Benneka Ali, 13 avril 1924, soldat, 2e R. T. A., douar Ouled Bachir, à Dublineau (Oran).

1656 Belkhammes Menouar, 1911, 2e classe, corps des douaïrs, boulevard Henri-Martel, à Perrigaux (Oran).

1657 Iflene Messaoud, 27 février 1895, soldat, 9e R. T. A., douar Aït-Laziz, commune mixte de Djurdjura (Alger).

1658 Haddal Mohamed, 27 mars 1917, 2e classe, 7e R. T. A., chez Haddal Amar, tailleur, bâtiment n° 21, Foudouk communal, à Batna (Constantine).

1659 Gacem Mohammed, 1907, caporal, 7e R. T. A., chez M. Hamadou Mohamed ben Smati, cafetier maure, à Barika (Constantine).

1660 Ould Messaoud Ali, 1887, soldat, 5e R. T. A., quartier Lavigerie, Maison-Carrée (Alger).

1661 S. N. P. Mohamed ben Attia, 1913, soldat, 2e R. S. A., tribu Derraga-Gherraga, à Géryville (Oran).

1662 Soua Ali, 31 décembre 1916, 2e classe, C. O. I. 3, douar Ouled Dieb, à la Calle (Constantine).

1663 Messikh Mohammed, 23 mars 1896, 2e classe, 1er tirailleurs, Saint-Antoine, par Philippeville (Constantine).

1664 Henchir Zeghad, 1926, 1re classe, C. A. R. 103, douar Méggada, commune mixte de Khenchela (Constantine).

1665 Bouarour Mohammed, 1er avril 1919, 2e classe, 411e D. C. A., anciens abattoirs, maison Boutemina, Constantine (Constantine).

1666 Kouider Arabaï Abdelkader, 3 août 1917, 2e classe, C. O. I. n° 1, H. B. M., boulevard Sud, Ameur-El-Aïn (Alger).

1667 Kerbachi Mohamed, 29 décembre 1904, soldat, 13e R. T. A., Maréchal-Foch (Alger).

1668 Touati Mohamed ben Ali, 20 octobre 1898, adjudant C. A. T., Mac-Mahon (Constantine).

1669 Announe Ammar ben Taher, 1911, douar Merouane, commune mixte de Belezma (Constantine).

1670 Bensidhoum Saïd ben Aïssa, 1890, caporal, 3e R. T. A., douar Dra Larba, commune mixte de Soummam (Constantine).
1671 Draoui Rabah, 30 juillet 1915, 2e classe, 11e R. T. A., Philippeville (Constantine).
1672 Cherdoud Mohand, 1890, maréchal des logis chef, 67e R. A. A., Ighil, commune de Seddouk (Constantine).
1673 Bouazza-Abid Mohamed, 22 mars 1898, douar Ouled Sidi Ali ben Chaïb, à Remchi (Oran).
1674 Hadi Abderrahmane, présumé 1919, 2e classe, C. O. I. n° 2, douar Bouhdjar, commune de Lamy (Constantine).
1675 Boudjoudal Kadda, 17 décembre 1902, 2e classe, 6e R. T. A., 16, avenue Bendimered, Saint-Denis-du-Sig (Oran).
1676 Rekik Abdelkader, 21 mars 1912, caporal, 29e R. T. A., fraction Douhara, Maréchal-Foch (Alger).
1677 Mansouri Saïd, 1881, soldat, 8e R. T. A., C. M. U., Taguemount-Oukerrouche, Fort-National (Alger).
1678 Bounaas Mohamed, 6 janvier 1918, 2e classe, 3e R. T. A., 12, rue Navarin, à Bône (Bône).
1679 Derri Amar, 1910, 2e classe, 23e B. T. A., douar Berhoum, commune mixte de Barika (Constantine).
1680 Djebbar-Arezki ben Ammar, 19 janvier 1897, 8, rue du Général-Pichet, à Saint-Denis (Seine).
1681 Ameur Mohamed, 12 février 1917, 2e classe, dépôt de tirailleurs n° 1, douar Béni Amrous, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
1682 Boudis Mohamed ben Saad, 3 janvier 1913, 2e classe, 19e génie, douar Ouled M'Rabet, commune mixte de Collo (Constantine).
1683 Kerkoub Hacène, 31 mai 1902, 2e classe, 11e R. T. A., Jemmapes (Constantine).
1684 Bennour Mohamed, 10 mai 1920, 83e bataillon du génie, rue Haffreingue, Saint-Etienne-du-Mont (Pas-de-Calais).
1685 Mesni Lakhdar, 1918, 1re classe, C. A. R. 102, douar Aïn Khiar, commune mixte de Calle (Constantine).
1686 Fettah Larredj, 22 juillet 1925, 2e classe, C. A. R., 102, 75 ravin Sidi-Bouskrine, Mascara (Oran).
1687 Derri Derri ben Chérif, 1880, 2e classe, 9e R. T. A., café Dadei-Ali, 3, place Salustre, à Guelma (Constantine).
1688 Sameut A'i ben Mohamed, 6 novembre 1921, 2e classe, 2e D. B., 66, avenue de la Bouzariah, à Alger (Alger).
1689 Aïssaouat Mohamed, 1911, 1re classe, C. O. I. 3, cité Ameziane B, n° 4, Constantine (Constantine).
1690 Boukelal Moussa, 30 janvier 1915, 2e classe, 67e R. A. A., Corneille (Constantine).
1691 Hachour Mohamed, 5 juillet 1908, 2e classe, 5e tirailleurs 18 *bis*, rue Etienne-Dolet, à Cachan (Seine).
1692 Fares Bendriss ben Mohamed, 1er juillet 1922, 2e classe, C. A. R. 101, douar Meténane, à Aïn-Bessem (Alger).
1693 Abderrahmani Mohammed ben Hadj, 29 novembre 1893, ex-sergent, 13e régiment de tirailleurs, facteur des P. T. T., à El-Biar (Alger).
1694 Brakna El Hachemi, 1921, 2e classe, C. A. R. 102, douar M'Hamed fraction Sidi-Benzerga, commune mixte de Cacheron (Oran).
1695 Ghanani Abed, présumé 1916, 2e classe, 201e pionniers, douar Nador, commune mixte de Sefia (Constantine).
1696 Madi Ali ben Athmane, 1894, 2e classe, 3e R. T. A., chez M. Palleul Oued, Maiz, Guelma (Constantine).
1697 Derroueche Kaddour, 30 juillet 1913, soldat, 13e R. T. A., douar Bouderbala, commune mixte de Palestro (Alger).
1698 Guesmia Saïd ben Boussaïd, 1890, 2e classe, 5e R. T. A., douar Aïn Mellah, commune mixte de Bou-Saâda (Alger).
1699 Benguerbaa Saïd, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., café maure Chahra, Corneille, commune mixte de Belezma (Constantine).
1700 Chennoufi Amar ben Rabin, 10 août 1919, douar El-Betham, Bir-Rabalou (Alger).
1701 Benattia Ahmed, 26 février 1911, 1re classe, C. O. I. n° 3, les Gorges, El Kantara (Constantine).
1702 Sassane Tahar, 19 décembre 1897, 1re classe, 3e R. T. A., douar Besbessa, commune mixte d'El-Arrouch (Constantine).
1703 Yahiati Boudjema ben Mohamed, 20 février 1916, 2e classe, 1er R. S. A., douar Bahaba, fraction Khanous, à Tablat (Alger).
1704 Sabri Mohamed Saïd ben Mohamed Saïd, 1921, 2e classe, 3e bataillon, C. O. I. n° 1, Aïn Hallouf, douar Belloua, à Tizi-Ouzou (Alger).
1705 Bassour Ali ben Abdelkader, 10 juillet 1914, 2e classe, 1er R. T. A., avenue de la Gare, à Medda (Alger).
1706 Malek Ali ben Hamida, 26 janvier 1909, brigadier, 27e train, douar Béni-Fonda, section Bellefontaine, à Ménerville (Alger).
1707 Bouaziz Messaoud, 1894, 2e classe, 7e tirailleurs, douar Aïn Babouche, commune mixte de Canrobert (Constantine).
1708 Bennabi Mohammed, 29 novembre 1918, soldat, 29e B. T. A., douar Bouderbala, commune mixte de Palestro (Alger).
1709 Trigano (Edouard-David), 30 septembre 1896.
1710 Khoumidja Ali, 1887, 1re classe, 9e R. T. A., douar Sidi Zouchia, commune mixte d'Aïn-Bessein (Alger).
1711 Baghedouche Leulmi, 1912, 2e classe, 7e R. T. A., douar Aïn Driss, commune mixte de Bouaghi (Constantine).
1712 Louadj Bouchouicha, 1923, 2e classe, corps des douairs, 142, rue Mangin, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).
1713 Aïbache Slimane, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., douar Kalaoum, commune mixte de Takitount (Constantine).
1714 Benzemour Benfrèha, 10 août 1916, soldat, C. R. départemental d'Oran, douar Ménassia, commune de Legrand (Oran).
1715 Alouache Hocine, présumé 1915, 2e classe, 3e spahis algériens, douar Balaouchet, commune mixte d'Eulma (Constantine).
1716 Belbahi Amar, 1883, 2e classe, 3e régiment de zouaves, 8, rue Pasteur, Bône (Bône).
1717 Yezli Kaddour, 1883, soldat, 1er R. T. A., « Beau-Fraisier », chemin de Verdun, n° 1, Alger (Alger).
1718 Kaddour Mohamed, 4 mars 1897, caporal, 9e R. T. A., 5, rue Jules-Cordier, à Bône (Bône).
1719 Bourib Mohamed, 1916, 31e R. T. A., 35, rue de Picardie, Djidjelli (Constantine).
1720 Sid Mohamed, 1916, 2e classe, 19e régiment du génie, 19, rue du 11-Novembre, Constantine (Constantine).
1721 Bouzidi Kouider, 1918, soldat, 6e R. T. A., Rochambeau, P. E. (Oran).
1722 Laouar Makhlouf, 1885, sergent, 21e section de C. O. A., douar Ouled Rabah, commune mixte d'El Milia (Constantine).
1723 Guerni Mohammed, 7 octobre 1917, 2e classe, 2e R. T. A., Clinchant (Oran).
1724 Reguig Ali, 1914, 1re classe, 4e régiment de zouaves, maison Ghenaï, rue Peaufarnais, à Bône (Bône).
1725 Lafi Khemissi, 8 juin 1921, 2e classe, C. O. I. 3, El Guerrah (Constantine).
1726 Benhedia Ammar, 11 mai 1918, 2e classe, 11e R. T. A. 8/3, cité Bel-Air, Sétif (Constantine).
1727 Zahaf Rabah, 28 décembre 1900, soldat, 13e R. A. T., douar El Gueb, commune mixte de Tablat (Alger).
1728 Kemmache Mohammed, 11 mai 1912, 2e classe, douairs, douar Tababord, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
1729 Ladmi Moussa, 1896, soldat, 1er R. T. A., 3, rue El-Djoum, Blida (Alger).
1730 Ziani Tahar, 28 mai 1919, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Inemala, commune Rouffach (Constantine).
1731 Fader Mohamed, 26 novembre 1919, 1re classe, 2e R. T. A., 14, rue Joseph-Liec, Saïda (Oran).
1732 Boudjerada Ferhat, 16 janvier 1914, caporal-chef, 253e B. R. M., 19, rue Française, à Bône (Bône).
1733 Bouzeghaya Abdallah, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled Amor ben Fadel, commune mixte d'Aïn-el-Zsar (Constantine).
1734 Brahimi Abdelkader, 3 mai 1921, soldat, 2e R. T. A., douar Seddaoua, commune mixte de Cassaigne (Oran).
1735 Soufane Mébarek, 18 décembre 1916, soldat, C. H. R. D., douar Chahna, commune mixte de Taher (Constantine).
1736 Boucharef Menacer, 1887, soldat, 5e G. A. C. A., Gounod (Constantine).
1737 Mokred Cherf, 6 décembre 1914, caporal, 2e R. T. A., douar Berrahal, Rivoli (Oran).
1738 S. N. P., Mohamed ben Zemouli, 1895, maréchal des logis chef, 25e escadron du train, 32, rue de Marsan, à Djidjelli (Constantine).
1739 Ouhadda Larbi, 1890, 2e classe, 5e train, Dar-el-Askri, Bougie (Constantine).
1740 Ghizelli Laouissine, 1er septembre 1919, 2e classe, 25e train, route de Batna, 4e kilomètre, Constantine (Constantine).
1741 Boukemeche Saïd, 24 janvier 1893, soldat, centre municipal d'Aït-Ali-Ouali, Fort-National (Alger).
1742 Lammari Larbi, 1885, sergent, 3e R. T. A., Bordj-Bou-Arreridj (Constantine).
1743 Goutaya Saci, 1920, soldat, 7e R. T. A., douar Troubia, commune mixte de Tébessa (Constantine).
1744 Guendour Slimane, 7 mars 1913, maréchal des logis, C. A. R. 1, cité musulmane, rue F, n° 1, à Blida (Alger).
1745 Haddad Hassein, 1916, 2e classe, 3e R. T. A., centre municipal d'Ighil Ali, commune mixte d'Akbou (Constantine).
1746 Madani Mohamed, 1925, 1re classe, 3e R. T. A., impasse rue du Sénégal, n° 8, Bel-Abbès (Oran).
1747 Iftissen Bouzid, 1889, 2e classe, 2e R. T. A., 13, rue de Turbigo, à Philippeville (Constantine).
1748 Ouaret Belkacem ben Tahar, 1917, 1re classe, C. O. I. 3, douar Maouïa, commune mixte de Takitount (Constantine).
1749 Hammani Djoudi, 31 octobre 1917, 1re classe, C. O. I. D. n° 3, douar Tararist, commune mixte de l'Oued Marsa (Constantine).
1750 Eddik Mohamed ben Abdelkader, 5 décembre 1920, soldat, C. A. R. 101, Borely-la-Sapie (Alger).
1751 Laïb Abdallah, 27 août 1910, 2e classe, 67e R. A., douar Mouzila, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
1752 Boufarfa Amar, 21 juillet 1919, 1re classe, 3e chasseurs, Herbillon (Constantine).
1753 Ouldji Ali, 22 avril 1911, caporal, 23e R. T. A., rue Bir-Kaïd, commune mixte de Collo (Constantine).

1754 Guercif Abdelkader, 1895, 2e classe, 10e tirailleurs, douar Aliennas, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1755 Belabed Salah, 1922, 2e classe, 67e R. A. A., douar Sidi Maâche, commune mixte d'Oum-el-Bouaghi (Constantine).
1756 Boughatane Hocine, 26 février 1892, 2e classe, 7e R. T. A., Timri Tala Tazert, par El Maten (Constantine).
1757 Lamamra Bouzid, 1883, sous-lieutenant, 19e R. T. A., rue Poulmaire, commune mixte d'Aïn Beïda (Constantine).
1758 Lahcene Abdelkader, 1894, soldat, 6e R. T. A., Lamur-Oran (Oran).
1759 Mezouzia ou Mazouzi Ammar, 11 juin 1924, caporal, 3e R. T. A., 7, avenue Roger-Semat, à Saint-Denis (Seine).
1760 Melhia Abdallah, 1887, 2e classe, 7e R. T. A., Takaats, commune mixte de Seddouk (Constantine).
1761 Daddi Rabah, 25 juin 1917, brigadier, 9e R. S. A., Lambesé (Constantine).
1762 Alaïmia Rabah, 1927, caporal, C. A. R. 103, Duvivier (Constantine).
1763 Benhidour Mohamed ben Mohamed, 1927, soldat, 1er R. T. A., Vieux-Ténès (Alger).
1764 Allam Mohamed, 1912, 14, passage de l'Epargne, à Paris (19e) (Seine).
1765 Benhenni Mohamed Saïd, 12 février 1925, soldat, C. A. R. 102, 190, rue de Grenelle, Paris (7e) (Seine).
1766 Khelili Belkacem, 1894, 1re classe, 3e R. T. A., douar Ras Ferdjioua, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
1767 Hadj Chérif Omar, 1930, soldat, C. A. R. 101, douar Tendrara, commune mixte de Chérif (Alger).
1768 Taïr Slimane, 13 mars 1898, 2e classe, 19e R T. A., boulevard de l'Est, à Mondovi (Constantine).
1769 Malek Ahmed, 1897, 2e classe, 7e tirailleurs, douar Arrès, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
1770 Moussouni Ahmed, 1896, 2e classe, 1er R. T. A., douar Zama Mansouria, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
1771 Aït Haddad Belkacem, 15 avril 1916, 2e classe, 21e R. T. A., 71, rue Forest, à Charleville (Ardennes).
1772 Belkhatir Lahcène, 11 octobre 1899, soldat, 2e R. T. A., route de l'Abattoir, à Montagnac (Oran).
1773 Benounissa Dahou, 1913, sergent, 11e R. A. T., 4, rue de la Glacière, à Oran (Oran).
1774 Kedjitoul Salah, 1885, 2e classe, 9e R. T. A., 9, rue Clauzel, maison Lelloucha, à Bougie (Constantine).
1775 Cheddad Abdelkader, 1893, soldat, 1er R. T. A., douar Ghelia, commune mixte de l'Ouarsenis (Alger).
1776 Mebirouk Ammar, 10 février 1915, 2e classe, 7e R. T. A., Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
1777 Rabia Abderrahame, 7 juillet 1918, caporal, 11e R. T. A., El Matten (Constantine).
1778 Allam Laïd, 1887, 2e classe, 3e tirailleurs, douar Tarf, commune mixte de la Calle (Constantine).
1779 Bara Ali, 1886, soldat, 3e R. T. A., 14, rue Naoune, à Bougie (Constantine).
1780 Sayoud Abdelkader, 29 octobre 1917, 1re classe, 24e C. N. A., 19, rue Honoré-de-Balzac, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
1781 Bouzidi Ahmed, 1917, 1re classe, C. A. R. 103, Corneille, commune mixte de Bélezma (Constantine).
1782 Souissi Sebti, 15 septembre 1912, 2e classe, C. A. T. de Constantine, douar Mouzlia, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
1783 Nador Djilali, 15 mars 1925, 2e classe, 2e R. T. A., rue 26, n° 254, à Mostaganem (Oran).
1784 Aliouche Messaoud, 28 mars 1897, 2e classe, 5e R. T. A., douar Hayen, commune mixte de Taher (Constantine).
1785 Meradi Amara, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., Combes (Constantine).
1786 M'Hamed Ould Oued, 1921, 2e classe, 2e R. T. A., rue du Barrage, maison Ramonda, à Rélizane (Oran).
1787 Boumguergueb Ahmed, 6 novembre 1916, 2e classe, 23e R. T. A., douar Béni-Zid, commune mixte de Collo (Constantine).
1788 Boucherit Belkacem, 25 mars 1926, 2e classe, 6e R. T. A., Rivoli (Oran).
1789 Abderrahmane Lahcène, 23 octobre 1912, 1re classe, D. C. A. n° 17, à Guenzet, centre d'Ikhlidjene (Constantine).
1790 Marotel (Maurice-Marie-Abel), 20 mai 1893.
1791 Abderrahim Bouazza, 1919, maréchal des logis, 8e spahis, rue de l'Eglise, à Djelfa (Alger).
1792 Benguellaz Aoued, 23 octobre 1913, 2e classe, 2e R. T. A., poste restante, à Mendez (Oran).
1793 Kemiche Mahmoud, 1913, 2e classe, 15e R. T. A., cité Quatre-Vents, à Saulnes (Meurthe-et-Moselle).
1794 Kefane Mohamed, 21 septembre 1914, sergent, 2e R. T. A., 6, rue de la Bastille, à Tiaret (Oran).
1795 Bouara Salah, 27 mars 1913, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, douar Chahna, commune mixte de Taher (Constantine).
1796 Menzer Messaoud, 16 février 1919, 1re classe, 3e R. T. A., douar Bouzina, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
1797 Benmaamar Bouadahllah, 1925, 2e classe, 22e bataillon T. A., Hagondange (dortoir Wilson) (Moselle).
1798 Derrar Saïd, 1917, sergent 6e R. T. A., 5, avenue Pasteur, à Bel-Abbès (Oran).
1799 Hadjer el Kherfane, 1916, 1re classe, C. A. R. 102, douar Sébaïch, commune mixte de Tiaret (Oran).
1800 Dalibey Mohand, 1892, brigadier, 5e escadron du train des équipages militaires, centre municipal de Timri, à Tala-Tazer, par El-Kseur (Constantine).
1801 Dadoune Ali, 2 janvier 1897, 2e classe, 9e R. T. A., 78, rue du Capitaine-Raho, à Oran (Oran).
1802 Benkaïd Bachir, 23 janvier 1920, 2e classe, 2e R. T. A., douar Azrou M'Béchar, commune mixte de Soummam (Constantine).
1803 Mouas Mohammed, 10 décembre 1915, 2e classe, 3e R. T. A., Mansouriah, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
1804 Khelaïfia Lakdhar, 1918, 2e classe, 7e R. T. A., Millesimo, par Guelma (Constantine).
1805 Bey-Boumezrag Lakhdar ben Boualem, 1924, soldat, C. A. R. 101, douar Aziz, commune mixte de Boghari (Alger).
1806 Sedjerari Abdelkader, 1924, caporal, C. A. R. 102, n° 1, rue Tagdempt, à Oran (Oran).
1807 Benabderrahmane Abdelkader, 1891, 2e classe, 6e R. T. A., maison Si Aïssa, faubourg Agadir, à Tlemcen (Oran).
1808 Nehhad Salah, présumé 1910, 2e classe, G. U. I. 22, douar Chir, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
1809 Lakhal Abdallah, 18 mars 1923, 2e classe, C. A. R. 102, chez Diab Habib, Bou-Hanifia (Oran).
1810 Harriche Sebti, 23 avril 1912, 2e classe, dépôt de T. A. n° 11, commune mixte de Oued-Cherf, Guelma (Constantine).
1811 Boukhalfa Larbi Ould Ali, 1895, soldat 6e R. T. A., village nègre, Mécheria (Oran).
1812 Sekhri Lalouani, 1928, 1re classe, C. A. R. 101, Paul-Doumer (Constantine).
1813 Belkadi Bouras, 1891, 2e classe, 7e R. T. A., 13, route de Négrier, à Tlemcen (Oran).
1814 Ben-Younes Saïd, 15 janvier 1913, 1re classe, C. O. I. 3, 24, rue des Poules, à Strasbourg (Bas-Rhin).
1815 Yousfi Hocine, 1922, soldat, 217e B. T. A., douar Nini, commune mixte de Meskiana (Constantine).
1816 Lalali Mohammed, 1875, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled-Aouat, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
1817 Belkacemi Messaoud, 15 avril 1910, 2e classe, 51e bataillon de pionniers, cafetier chez Smadi Mohamed, à Barika (Constantine).
1818 Bourras Ahmed, 1920, soldat, 66e R. A. A., café Maure, Djilali, à Renault (Oran).
1819 Fassi Abdallah, 11 février 1914, sergent, C. O. I. 3, à Randon (Constantine).
1820 Ameur Abdelkader, 16 juin 1926, 2e classe, C. A. R. 103, Star Melouk, à Biskra (Constantine).
1821 Nial Abdelmoumène, 25 avril 1922, 2e classe, 2e R. T. A., 1, rue des Traverses, à Mascara (Oran).
1822 Kebir Djoudi, 27 novembre 1919, 2e classe, C. O. I. 3, chez Souhila, Saïd, commerçant à Tocqueville (Constantine).
1823 Blaha Cheikh, 1917, soldat, 68e R. A., Aouzalel, commune mixte de Cacherou (Oran).
1824 Mellas Moslefa, 23 août 1919, 2e classe, 67e R. A., douar Ghomériane, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
1825 Rezig Saada, 21 janvier 1906, soldat, 1er R. S. A., douar Ouled-Thaâne, Aumale (Alger).
1826 Hemdani Mohammed, 1886, sergent, 1er R. T. A., Fort-National, commune mixte d'Aït-Meobali (Alger).
1827 Boucheker Kebbali, 15 octobre 1891, sergent, 19e R. T. A., douar Ouled Kebbabi, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
1828 Gherib Ammar, 14 avril 1933, 2e classe, 7e R. T. A., rue Laborie, maison Ouchabane Ramdane, à Souk-Ahras (Constantine).
1829 Lahira Ahmed, 16 septembre 1917, 2e classe, C. A. R. 103, douar Djezia, commune mixte de Collo (Constantine).
1830 Hamdi Mohamed, 9 septembre 1917, soldat, 1er régiment de zouaves, 5, rue Ximenès, à Alger (Alger).
1831 Djebbari Saadi, 1906, sergent, 6e R. T. A., maison Gourmatti, route de l'Abattoir, à Marnia (Oran).
1832 Deneche Ali, 26 octobre 1928, V. C., douar Gamas, ferme de Lefgoun, banlieue de Constantine (Constantine).
1833 Boukhemacha Abdelkader, 23 mai 1929, caporal, C. A. R. 101, douar Béni-Meharez, Teniet-El-Haâd (Alger).
1834 Selselet-Attou Abdelkader, 28 novembre 1914, 2e classe, C.O.T. 45, 4, rue de Sikah, à Oran (Oran).
1835 Chouahda Mohamed, 2 avril 1897, 2e classe, 1er tirailleurs, douar el Aouara, commune de Nechmeya (Constantine).
1836 Soualah Layachi, 27 mars 1918, 2e classe, 3e R. T. A., douar Teniet-Titine, commune mixte de Takitount (Constantine).
1837 Beddiaf Benaïssa, 1896, 2e classe, 14e R. T. A., douar Béni-Ouarsous, commune mixte de Remchi (Oran).
1838 Sekkiou Mohamed, 4 avril 1908, 1re classe, dépôt de C. A. T., rue des Etats-Unis, maison M'Hatef Maberouk, Sétif (Constantine).

1839 Bechichi Mohamed, présumé 1932, 2e classe, 3e R. T. A., (T.O.E.), 9, rue de l'Arabie, Souk-Ahras (Constantine).
1840 Bouaoune Salah, 17 janvier 1910, caporal-chef, C. A. R. 103, 43, Fort-Clauzel, à Bougie (Constantine).
1841 Djaafer Chellab, 1921, 1re classe, 192 C. O. S. M., chez M. Laouala Ali, à Tocqueville (Constantine).
1842 Terfous Mohamed, 30 juin 1914, sergent-chef, 7e R. T. A., Montagnac (Oran).
1843 Saridj Amar, 1897, 2e classe, 2e R. T. A., cité Franzy, à Tiaret (Oran).
1844 Benkheoim Salah, 1924, 1er classe, C. A. R. 103, rue Bélonte, chez M. Mehmah Brahim, à Tébessa (Constantine).
1845 Nedjadi Mohamed, 28 avril 1914, 2 classe, 2e D B, 13e genie, Mocta-Douz (Oran).
1846 Kenniche Aïssa ben Ziane, 24 décembre 1901, capitaine, base militaire, cité Ruiz, à Orléansville (Alger).
1847 Nasri Larbi, 2 avril 1925, 2e classe, 11e R. T. A., faubourg des Jardins, maison Semchedine Lahachi, à Sétif (Constantine).
1848 Boustila Ahmed, 12 juillet 1899, 2e classe, 5e R. T. A., douar Arbaoun, commune mixte de Takitount (Constantine).
1849 Mezaour Brahim ben Ahmed, présumé 1881, sergent, 1er R. S. A., Ouadklas, centre, à Fort-National (Alger).
1850 Chouli Abdelkader ben Aïssa, 1913, 2e classe, 21e R. T. A., Aïn-Boucif (Alger).
1851 Smiri Ammar, 1903, El-Arrouch (Constantine).
1852 Azeu Ali, 1914, soldat, 18e R. T. A., douar Izaragène, commune mixte d'Azeffoun (Alger).
1853 Chibani Ahmed, 2 février 1910, 2e classe, 7e tirailleurs (dépôt), douar Cheddi, commune mixte de Belezma (Constantine).
1854 Amara Kadda, 1926, 2e R. T. A., commune mixte de Saïda, douar Tafraoua (Oran).
1855 Manseri Hacène, 11 août 1894, 2e classe, 3e R. T. A., le Fay (la Casse mixte) (Bône).
1856 Bouafia Amar, 1891, 2e clase 7e tirailleurs, centre municipal de Béni-Oulbane, commune mixte de Collo (Constantine).
1857 Douar Laïd, 25 septembre 1922, 2e classe, 411e F. T. A., mechta el Hassi, à Sétif (Constantine..
1858 Djimli Ahmed, 1878, 2e classe, 3e R. T. A., 1, rue des Abeilles, à Constantine (Constantine).
1859 Boudefa Aïssa, 1915, 2e classe, milice départementale des douairs, douar Ouerzeg, commune mixte de Bizot (Constantine).
1860 Haddad Mohamed, 1er février 1919, 2e classe, 6e R. T. A, Thiersville (Oran).
1861 Dadou Ahmed, 25 janvier 1916, 2e classe, C. O. I. D. 3, Medjez-Amar, commune mixte de Clauzel (Constantine).
1862 Cherroudi Mokhdar, 1920, soldat, 1er R. T. A., Cheragas (Alger).
1863 Allam Mohamed, 26 février 1914, 2e classe, 2e R. T. A., douar Alalma, commune mixte de Cacherou (Oran).
1864 Boumazza Habib, 1916, 2e classe, 2e R. T. A., 16, rue Belkaïd-Abdelkader, à Oran (Oran).
1865 Adjabi Samil, présumé 1895, 2e classe, 3e groupe d'artillerie de camp, Oued-Amizour (Constantine).
1866 Zaaf Djilali, 20 janvier 1920, chauffeur, E. M. Q. G., 1er D. B., chez son père, ouvrier chez Flaou, à Belle-Côte (Oran).
1867 Bensalem Tahar, 23 janvier 1899, 2e classe, 7e R. T. A., douar Azrou, M'Béchar, commune mixte de Soummam (Constantine).
1868 Ziani Saïd, 1912, 2e classe, 6e R. T. A., rue Hadj-Salah, à Oran (Oran).
1869 Aïchaoui Saïd, 1919, 2e classe, 201 I. C. D. A., douar Edgar-Quinet, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1870 Aouamri Mohamed, 15 août 1911, sergent, 7e R. T. A., douar Herenfa, commune mixte de Tenes-Rabelais (Alger).
1871 Hedidi Tayeb, 1er octobre 1904, 2e classe, 2e R. S. A., 8, rue Causse, à Oran (Oran)
1872 Ladjroud Tahar, 22 janvier 1920, 1re classe, C. A. R. 101, douar Chahna, commune mixte de Taher (Constantine).
1873 Saïdi Hedli, 11 juillet 1919, 2e classe, 7e spahis, douar Magra, commune mixte de Barika (Constantine).
1874 Zouilni Amar, 22 septembre 1904, 2e classe, 7e R. T. N. A., douar Ouled-Kassem, commune mixte d'el Milia (Constantine).
1875 Djebiane Salah, 15 octobre 1917, 2e classe, 67e R. A. A., café maure Boussis, à Collo (Constantine).
1876 Boukabal Rachedi, 6 décembre 1919, 1re classe, 3e R. T. A., douar Ouled-Lablad, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
1877 Bechlaghem Yahia, 1923, 1re classe, 8e R. S. A., 169, rue Boudghène, à Tlemcen (Oran).
1878 Boudjelioui Belkacem, 6 octobre 1915, 2e classe, 2e R. T. A., pont du Chelif (Oran).
1879 Haddouche Amar, 1883, 2e classe, 7e R. T. A., Dra-Larba, commune mixte de Soumman (Constantine).
1880 Haïrech Benaïba, 5 août 1926, 2e classe, 23e B. T. A., maison Fernand Zamitte, à Noisy-les-Bains (Oran).
1881 Bensouibat Mohammed, 1886, sergent, 19e R. T. A., 8, rue Cherbonneau, Constantine (Constantine).
1882 Ahmed ben Hadj, 1919, soldat, 8e R. S. A., chez M. Mouri Ali, le Hamiz, Fort-de-l'Eau (Alger).
1883 Mekkadem Saïd, 1923, 2e classe, C. A. R. 102, 86, rue du Général-Mangin, à Oran (Oran).
1884 Gheraïbia Brahim, 1897, 2e classe, 9e R. T. A., douar Dramena, commune mixte d'Edough (Constantine).
1885 Djehiche Mohammed Larbi, 25 mars 1918, douar Zarza, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
1886 Haouaoussa Mohamed, 1911, caporal, 7e R. A. T., 16, rue Duquesne, à Guelma (Constantine).
1887 Abed Saïd, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., chez Mme Calviere, à Pasteur (Constantine).
1888 Ababsa Ahmed, 1910, 1re classe, bataillon de garnison, chez M. Himeur Koffa, à Khenchela (Constantine).
1889 Laouer Smaïl, 2 juin 1914, 2e classe, 7e R. T. A., 5, rue Colomb-Marcel, Constantine (Constantine).
1890 Bendilla Messaoud, 1897, 2e classe, 7e R. T. A., mechta Benamarouche, à Chekfa (Constantine).
1891 Lazreg Ahmed, 1914, 1re classe, 22e R. T. A., Mazagran (Oran).
1892 Hedli Ahmed, 1913, 2e classe, 51e bataillon de pionniers, douar Berhoum, commune mixte de Barika (Constantine).
1893 Tsaki Tofen ould Mohamed, 1897, caporal, 6e R. T. A., 15, rue du Marabout, à Bel-Abbès (Oran).
1894 Hafi Saâd, 1916, 2e classe, C. R. P. R., douar Irdjana, commune mixte de Taher (Constantine).
1895 Maansri Mohammed, 27 janvier 1917, 1re classe, C. O. I. 3, mechta Bayad, douar El-Meridj, commune mixte de Morsott (Constantine).
1896 Behilil Yahia, 1923, 2e classe, 3e R. T. A., Zegla (Oran).
1897 Djellab Belgacem, 1er juillet 1913, 2e classe, 3e R. T. A., route de Constantine, à Tébessa (Constantine).
1898 Ghouabeche Rabah, 1896, caporal, 1er R. T. A., Dar-El-Askri, Sétif (Constantine).
1899 Kab Chérif ben Mohammed, présumé 1876, soldat, 7e R. T. A., C. M. U., Aït-Bou-Yahia par Béni-Douala (Alger).
1900 Korsane Lakehal ben Mohamed, 5 mars 1914, soldat, 1er R.T.A., douar Betham, à Bir-Rabalou (Alger).
1901 Baleulmi Allaoua, 1920, 2e classe, 411e F. T. A., ferme Dubano, route de Batna, Constantine (Constantine).
1902 Kherdouche Mohand Arezki, 1897, caporal, 2e zouaves, douar Iguzer-Amokrane, commune mixte d'Akbou (Constantine).
1903 Kerim Belfédal ould Cheikh, 1927, soldat 2e R. T. A., chez M. Rezzaoui Ali, à Geryville (Oran).
1904 Chaâlal Ali, 1886, 2e classe, 7e R. T. A., 7, rue d'Armandy, à Bône (Bône).
1905 Mahidi Kada, 12 mars 1913, sergent, 2e R. T. A., Grande-Rue, à Palikao (Oran).
1906 Boufrah Ahmed, 13 janvier 1918, 1re classe, 3e R. T. A., faubourg Lamy, carrière Lentini, à Constantine (Constantine).
1907 Kelifi Mohamed, 28 août 1914, soldat, 202e régiment de pionniers, 13, quai de Stalingrad, à Billancourt (Seine).
1908 Bouklab Messaoud, 17 mai 1896, 2e classe, 3e R. T. A., douar Yamiden, commune mixte d'El Milia (Constantine).
1909 Benterki Maâmar, 1894, 2e classe, 7e R. T. A., douar el Achir, commune mixte des Biban (Constantine).
1910 Mestari Abdelkader, 8 mai 1917, 2e classe, 6e R. T. A., 5, rue du Citoyen-Ferrando, à Oran (Oran).
1911 Gherroucha Mohamed ben Ali, 26 mai 1908, 1re classe, 7e R. T. A., bâtiment O, no 39, à Ugines (Savoie).
1912 S. N. P. Abdelkader ould Touhami, 15 janvier 1916, soldat, 66e R. A. A., terrain Si Ali Planteurs, à Oran (Oran).
1913 Oussada Hassen, 15 juillet 1896, 2e classe, 38e R. A. C., 12, rue de Sétif, à Bougie (Constantine).
1914 Oumamar Mohand, 8 janvier 1901, 2e classe, 23e R. T. A., chez M. Navel, 3, rue Georges-Clemenceau, à Constantine (Constantine).
1915 Boukhari Ahmed, 30 mars 1912, sergent 2/3 R. T. A., douar Ouled-Sebaâ, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
1916 Boumaouen Ouis, 27 novembre 1909, caporal, 6e R. T. A., Oued-Imbert (Oran).
1917 Rabahi Ammar, 1907, 1re classe, 7e R. T. A., douar Berhoum, commune mixte de Barika (Constantine).
1918 Ghetiche Lakhdar, 31 mars 1921, 2e classe, 11e R. T. A., douar Djebel-Aoungueb, commune mixte d'Oued-Athmenia (Constantine).
1919 Boussayed Ahmed, 1916, 1re classe, 7e R. S. A., rue des Forgerons, à Tlemcen (Oran).
1920 Djenane Mokrane, 1916, 2e classe, 3e R. T. A., à Sidi-Aïch (Constantine).
1921 Merouani Ali, 1896, 2e classe, 7e R. T. A., 16, rue Saint-Nicolas, à Bône (Bône).
1922 Ziane Abdelkader, 12 mai 1893, soldat, 2e R. T. A., Duperré (Alger).
1923 Amiri Saïd, 16 mars 1921, soldat, 7e R. T. A. et G. M. S. 601, 81, rue Rabelais, à Lyon (Rhône).

1924 Namane Sadak, 1896, 2e classe, 3e R. T. A., Kellerman (Constantine).
1925 Chetouane Habib, 1915, brigadier, 8e R. A., ferme Fuster Michel, route de Mascara, à Perregaux (Oran).
1926 Habbes Adda, 13 septembre 1915, soldat, 11e R. T. A., 11, impasse des Pavillons, à Caluire (Rhône).
1927 Touati Mohamed, 1929, 2e classe, C. A. R. 102, chez M. Benzerga Ahmed, à Geryville (Oran).
1928 Ghodbane Aïssa, 1930, soldat, 9e R. C. A., douar Arris, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
1929 Lekmine Salah, 1918, 2e classe, 3e R. S. A., Saint-Paul (domaine du Chapeau de Gendarme) (Constantine).
1930 Abdelmoumene Youcef, 1918, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled-Sidi-Abid, commune mixte de Tébessa (Constantine).
1931 Alem Saïd, 1918, soldat, 1er zouaves, douar Béni-Khalfoun, commune mixte de Palestro (Alger).
1932 Rebbahi Ammar, 14 mai 1906, 2e classe, C. A. T. de Constantine, douar Takitount, commune mixte de Takitount (Constantine).
1933 Choudar Mohammed, 27 février 1917, caporal, 2e B. T. A., Marceau, commune mixte de Cherchell (Alger).
1934 Dridi Louardi, 1924, Khanga-Sidi-Nadji, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1935 Laïdli Ahcène, 1930, soldat, C. A. R. 101, douar Ammal, commune mixte de Palestro (Alger).
1936 Tamarat Tahar, 1893, 2e classe, 3e régiment de marche de tirailleurs, centre municipal d'El-Maten (Constantine).
1937 Dib Ali, 1917, soldat, 3e R. T. A., douar Merahna, à Souk-Ahras (Constantine).
1938 Benlekhlef Bouhali, 16 juin 1924, 2e classe, C. A. R. 103, Aïn-Abid (Constantine).
1939 Soumeur Mohammed, 1917, caporal, C. A. R. 101, Novi (Alger).
1940 Keour Belkacem, 17 août 1915, 2e classe, dépôt de T. A., n° 7, douar Bouhamdane, commune mixte d'Oued-Cherf (Constantine).
1941 Benzaïd Hamida, présumé 1920, sergent, 3e R. T. A., Corneille, commune mixte de Belezma (Constantine).
1942 Bettahar Tayeb, 1910, sergent, 101e compagnie de transports, 33, rue Belhadri-Smaïn, faubourg Lamur, Oran (Oran).
1943 Belkamel Ahmed, 1914, 2e classe, 11e R. T. A., douar Maouïa, commune mixte de Takitount (Constantine).
1944 Saad Azzouz, 1922, 2e classe, 2e zouaves, fraction Azaïza-Kalaâ, commune mixte de Mina (Oran).
1945 Djennadi Ahmed, 18 juillet 1924, soldat, 7e R. T. A., 34, rue des Tanneurs, à Constantine (Constantine).
1946 Chouali Saïd, 1898, soldat, 7e R. T. A., cité nouvelle, 24, Maison-Carrée (Alger).
1947 Hamida Miloud, 2 mai 1925, caporal, 6e R. T. A., 502, rue du Commandant-Lamy, à Bel-Abbès (Oran).
1948 Guedderi Mohamed, 1929, 2e classe, C. A. R., 101, rue de la Basilique, à Tébessa (Constantine).
1949 Soumeur Mohammed, 24 janvier 1925, caporal, C. A. R. 101, propriété Gabit, cité Arnaud, Cherchell (Alger).
1950 Aïssaoui Mohamed, 22 décembre 1923, 2e classe, 68e R. A. A., douar Béni-Quarsous, commune mixte de Remchi (Oran).
1951 Massoum Mohand Arab, 27 août 1897, 2e classe, 7e R. T. A., douar Timzrit, commune mixte de Soummam (Constantine).
1952 Bachir-Bacha Mohammed ben Mohammed, 8 octobre 1919, caporal-chef, 1er R. T. A., 6, boulevard des Righes, à Miliana (Alger).
1953 Harid Allaoua, 17 octobre 1892, 2e classe, 7e R. T. A., cité indigène, à Djidjelli (Constantine).
1954 Belfarh Miloud ben Mohamed, 1917, soldat, 22e B. M. N. A., tribu des Ouled Amrane, à Geryville (Oran).
1955 S. N. P. Habib ould Mohamed, 1913, 2e classe, 2e R. T. A., Mecheria (Oran).
1956 Touabbia Hasnaoui, 1922, 1re classe, C. A. R. 103, 7, avenue Alexandre-de-Yougoslavie, à Dar-El-Askri (Oran).
1957 Mebarek Habib, 22 avril 1930, 2e classe, 6e R. T. A., 56, rue du Dépôt, à Bel-Abbes (Oran).
1958 Arki Mohammed, 1917, 2e classe, 9e zouaves, douar Khanguet-Sabath, commune mixte de l'Oued-Cherf (Constantine).
1959 Goudjil Ali, 7 octobre 1909, 2e classe, dépôt d'Afrique, n° 7, douar Mekhancha, commune mixte d'Eulma (Constantine).
1960 Abbes Amar, 1913, 2e classe, 9e R. S. A., douar Ouled-Si-Ali, Aïn-Yagout, commune mixte d'Aïn-El-Ksar (Constantine).
1961 Achou Mohamed ben Noui, 1893, soldat, 3e R. T. A., douar Kébérit, commune mixte de Sedrata (Constantine).
1962 Benaouda Miloud, présumé 1916, 2e classe, 28e train, douar Alaïmia, commune mixte de Saint-Lucien (Oran).
1963 Kouidri Khalfallah, 1921, caporal-chef, 6e R. T. A., douar Tafraoua, commune mixte de Saïda (Oran).
1964 Dellas ben Yahia, 1904, soldat, 2e R. T. A., 10, rue du Capitaine-Amar, à Saïda (Oran).
1965 Ichalalem Malek, 1916, 2e classe, 17e R. T. A., centre de Seddouk (Constantine)
1966 Boudjema ben Aïssa, 25 janvier 1915, soldat, 2e classe, 2e R.T.A., 48, rue des Robleds, à Lille (Nord).
1967 Zerar Derradji, dit Moussa ben Ahmed, 2 août 1895, 2e classe, 2e régiment de génie, Aïn-Abid (Constantine).
1968 Dehimi Saïd ben Ahmed, 1896, douar Barika, commune mixte de Barika (Constantine).
1969 Guermache Makhlouf, 1917, 2e classe, 7e R. T. A., douar Harbil, commune mixte de Guergour (Constantine).
1970 Messaoudi Mahyou, 1920, sergent-chef, 3e R. T. A., boulevard Mac-Mahon, bureau des anciens combattants et victimes de la guerre, à Biskra (Constantine).
1971 Laoubi Aïsa, 13 mai 1899, soldat, 5e tirailleurs, 9, rue du Gazomètre, à Jeumont (Nord).
1972 Hadidi, dit Delleci Abdelkader ben Mohamed, 14 septembre 1898, soldat, 9e R. T. A., douar El-Guious, à Isserville-les-Issers (Alger).
1973 Ghouari Madani, 1918, 2e classe, C. O. I. n° 3, Oued-Zénati (Constantine).
1974 Touahri Bouhafs, 1915, sergent-chef, 2e R. T. A., village nègre, Doui-Thabet, n° 824, à Saïda (Oran).
1975 Azzizi Messaoud, 8 septembre 1918, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, Aïn-Smara (Constantine).
1976 Adel Tahar, 24 octobre 1925, soldat, 7e R. T. A., 3e bataillon S. T. A. n° 3, 137, chemin des Bas-Moguichets, à Champigny-sur-Marne (Seine).
1977 Drimi Sahraoui, 1920, soldat, 2e R. T. A., Trumelet (Oran).
1978 Beadji Ammar, 10 avril 1913, sergent-chef 3e B. T. A., douar Selmane, commune mixte de M'Sila (Constantine).
1979 Kherba Mohamed, 12 janvier 1920, soldat, 22e R. T. A., douar Rouina, fraction Médiouna, à Bouina (Alger).
1980 Belhakem Benaïssa, 1888, caporal, 2e R. T. A., Clinchant (Oran).
1981 Benamar Kaddoui, 1916, 2e classe, 40e R. A. A., douar Oggaz, commune mixte de Saint-Lucien (Oran).
1982 Bous Sad, 20 décembre 1897, 2e classe, 21e section, 76, avenue Bienfait, à Constantine (Constantine).
1983 Chouaf Sekkid, 29 octobre 1897, 2e classe, 7e R. T. A., rue Saint-Athanase, à Aïn-Beïda (Constantine).
1984 Zerrad Belkacem, 1915, 2e classe, 7e R. T. A., douar Harbil, commune mixte de Guergour (Constantine).
1985 Karkour Aïssa, 19 septembre 1928, 3e R. T. A., Nechmeay (Constantine).
1986 Niati Belahouel, 21 novembre 1931, 2e classe, 22e B. T. A., douar Ouled-Hachemi, commune mixte de Mascara (Oran).
1987 Hadjris Djaballah, 6 décembre 1913, 1re classe, C. O. I n° 3, rue des Jardins, à Aïn-Beïda (Constantine).
1988 Ghazi Mohamed, 6 mars 1894, 2e classe, 2e R. T. A., passage Maufrais, Oran (Oran).
1989 Nouar Bouabdallah, 1921, 2e classe, C. O. I. n° 2, chez M. Clairfond, à Pélissier (Oran).
1990 Aghamir Mohamed, 5 avril 1904, commandant, 2e spahis, mines de Zacca, à Miliana (Alger).
1991 Daghmouni Ahmed, 31 décembre 1911, 2e classe, 23e R. T. A., douar Aïn-Khiar, commune mixte de la Calle (Constantine).
1992 Ghat Ammar, 1894, soldat, 9e R. T. A., 2, rue de Chanzy, à Guyotville (Alger).
1993 Liani Liani, 14 mars 1920, 2e classe, 411e D. C. A., douar Aïoun-El-Adjaïz (Constantine).
1994 Salhi Mohamed, 1896, 2e classe, C. I. D., du 1er mixte, arcades romaines, à Constantine (Constantine).
1995 Rouaban Saâd, 26 mars 1918, 2e classe, 7e R. T. A., 43, montée de la Grande-Côte, à Lyon (Rhône).
1996 Lazegheb Salah, 10 décembre 1920, 2e classe, 3e R. T. A., Grarem (Constantine).
1997 Mesdoua Brouazza, 1898, 2e classe, 6e R. T. A., 484, rue Mangin, à Bel-Abbès (Oran).
1998 Ben-Djafar Abdelkader, 1er mars 1903, caporal, 2e R. T. A., 31, boulevard Carnot, à Mostaganem (Oran).
1999 Kehoui Ramdane, 16 septembre 1913, 2e classe, 9e régiment de zouaves, à Saint-Charles (Constantine).
2000 Ghemaïdia Amara, 1909, sergent, C. O. I. n° 3, 2, rue Thagaste, à Souk-Ahras (Constantine).
2001 Amri ben Barkat, 1918, soldat, 2e R. T. A., ferme Ardil, à la Sénia (Oran).
2002 Bouabdallah Khéladi, 20 février 1901, soldat, 3e R. T. A., cité indigène, à Rovigo (Alger).
2003 S. N. P. Salah ben Ali, 1880, 2e classe, 7e R. T. A., Star ben Melouk, à Biskra (Constantine).
2004 Boukoffa Djazouli, 22 février 1919, soldat, 2e R. T. A., rue Sidi-Boumédiène, à Tlemcen (Oran).
2005 Benguesmia Boudjemaâ, 9 décembre 1919, 2e classe, 3e R. T. A., douar Talkhempt, commune mixte de Belezma (Constantine).
2006 Meziane Abdelkader, 18 février 1915, 2e classe, 14e R. T. A., 25, rue des Fraisiers, Villepinte (Seine-et-Oise).
2007 Djedaï Brahim, 1919, sergent, C. A. R. 103, douar Tala-Ifacène, commune mixte de Guergour (Constantine).
2008 Belfadel Kouider, 1928, caporal, 2e R. T. A., douar Sidi-Lazreg, commune mixte de Zemmora (Oran)

2009 Chabane Chaouch Lakhdar, 20 janvier 1894, 2e classe, 7e R.T.A., douar Azrou, M'Béchar, commune mixte de la Soummam (Constantine).
2010 Khir Miloud, 15 octobre 1916, soldat, 9e R. T. A., Oued-Fodda-Bocca, Ouled-Moussa (Alger).
2011 Djouadi Hocine, 29 mars 1921, soldat, C. O. I. D. 3, douar Hassaïne, commune mixte de l'Oued-Marsa (Constantine).
2012 Rettab Sadi, 9 mars 1928, 2e classe, C. A. R. 103, Aïn-Fakroun (Constantine).
2013 Ahmed Miloud, 12 janvier 1919, soldat, 2e R. T. A., douar Ouled-Hadj-Djilali, Noisy-les-Bains (Oran).
2014 Bekhti Kouider Ali, 1915, soldat, 6e R. T. A., rue Sidi-Yacoub, maison Bencharbit, à Tlemcen (Oran).
2015 Attalah Benkloua, 9 juin 1916, 2e classe, 2e R. T. A., chez Godji Abdellah, à Frenda (Oran).
2016 Hadjab Laïfa, 1915, 2e classe, 1er R. T. A., douar Terraguelt, commune mixte de Sedrata (Constantine).
2017 Guenaoui Benkenadil, 1904, 2e classe, 66e R. A. A., Guiard (Oran).
2018 Khelifa Mohamed, 25 novembre 1917, caporal, 19e génie, Ameur-El-Aïn (Alger).
2019 Delaïm Khellaf, 1890, 2e classe, 3e R. T. A., Dar-El-Askri, à Aïn-Beïda (Constantine).
2020 Koudri Moussa, 22 mars 1915, 2e classe, centre de recueil de Constantine, douar Cheniour, commune mixte d'Oued Chérif (Constantine).
2021 Souissi Salah, 13 mai 1913, 2e classe, 7e R. T. A., Ksar Sbahi, par Canrobert (Constantine).
2022 Benzid Lamri, 1913, soldat, 67e régiment artillerie, 28, rue de Lourches, à Denain (Nord).
2023 Zeghdou Bachir, 29 novembre 1896, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled Aouat, commune mixte d'El Milia (Constantine).
2024 Asli Ounas, 10 octobre 1929, 2e classe, 2e R. T. A., 47, rue des Marchés, à Tiaret (Oran).
2025 Hasrouri Ahmed, 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ichemoul, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
2026 Hadj Azzem Rabah ben Mohamed, 1893, soldat, 25e Train, centre de la Part-Dieu, à Lyon (Rhône).
2027 Belouz Rabah, 1908, soldat, 5e R. T. A., ferme Latrouf, à Rebeval (Alger).
2028 Benghaoula Abdelkader, 11 septembre 1911, soldat, 1er régiment tirailleurs, 11, avenue Lebailly, maison Yousfi Belkacem, Maison-Carrée (Alger).
2029 Benhamou Mokhtar, 29 avril 1917, soldat, 2e R. T. A., 5, impasse du Sénégal, à Bel-Abbès (Oran).
2030 Boufeneche Tayeb, 1913, 2e classe, 7e R. T. A., 7, rue des Frères, Boudjenah, à Constantine (Constantine).
2031 Krim Boutchra, 30 janvier 1914, 2e classe, C. O. I. D., 3, Herbillon (Constantine).
2032 Khloufi Tayeb, 26 décembre 1929, 1re classe, C. A. R. 103, 48, rue Joseph-Bosco, à Constantine (Constantine).
2033 Elarouci Tayeb, 12 septembre 1899, soldat, 1er G. A. C., 16, rue Blandan, Blida (Alger).
2034 Bouhafs ben Dine, 1926, 2e classe, 6e R. T. A., route de Mansourah, maison Blasco, à Tlemcen (Oran).
2035 Boualem Mostéfa ould Bennadjia, 1911, 2e classe, 2e R. T. A., 20, rue Sidi-Ferrouch, à Saïda (Oran).
2036 Belabid Yamani, 1925, 2e classe, 2e R. T. A., chez M. Kadichou Mohamed, à Geryville (Oran).
2037 Khezzar Amar, 1916, 2e classe, 15e R. T. A., Victor-Duruy, par Batna (Constantine).
2038 Bouali Mohamed, 1918, 2e classe, 2e R. S. A., douar Béni-Abed, à Nedroma (Oran).
2039 Benmansouri Houcine, 1895, maréchal des logis, 1er R. S. A., Aïn-Boucif (Alger).
2040 Bettah Abdelkader, 1911, 2e classe, 28e train, rue du Cimetière, à Dublineau (Oran).
2041 Belmimoun Omar, 1920, soldat, C. O. A. 102, rue du Château-d'eau, à Marnia (Oran).
2042 Gheziane Tayeb, 1885, 2e classe, 3e R. T. A., 40, rue des Remparts, à Guelma (Constantine).
2043 Aïssaoui Alloua, 6 juillet 1914, 1re classe, C. O. I. 3, Chevreul, commune mixte de Takitount (Constantine).
2044 Belaïdene Abdallah, 6 août 1921, soldat, G. U. I. 21, rue de Nantes, à Paris (19e) (Seine).
2045 Djebli Kaddour, 1912, 2e classe, 29e R. T. A., oued Imbert (Oran).
2046 Benmarouf Larbi, 1918, 2e classe, 7e R. T. A., 1, rue Hoche, à Bône (Bône).
2047 Louafi ben Meddah, 28 avril 1921, 1re classe, 6e R. T. A., ferme Cecilio, à Lamoricière (Oran).
2048 Belakhdar Amar ould Abdelkader, 25 novembre 1926, 2e classe, 6e R. T. A., Chanzy (Oran).
2049 Lebboukh Saïd ould Ali, 25 juillet 1920, 2e classe, 6e R. T. A., rue de la Mosquée, à Saïda (Oran).
2050 Mahmah Abdallah, 1914, caporal, C. O. I. 3, douar Khenissa, commune mixte de Sedrata (Constantine).
2051 Derouiche Tayeb, 1891, 2e classe, 3e R. T. A., 57, rue Desaix, cité Chancel, à Bône (Bône).
2052 Guechi Abderrahmane, 1er août 1916, sergent, 101 C. O. S. M., centre Fedj-M'Zala (Constantine).
2053 Cherrak Mohamed, 1919, 2e classe, 6e R. T. A., 243, rue de Sébastopol, à Bel-Abbès (Oran).
2054 Amri Amar, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., Mondovi (Constantine).
2055 Meziani Mohamed ben Saïd, 20 février 1893, 35, rue de Paris, à Courbevoie (Seine).
2056 Aider Mohamed, 18 février 1909, 2e classe, 15e R. T. A., Montfrin (Gard).
2057 Tatemante Mohamed, présumé 1914, 2e classe, 19e C. O. A., 28, rue des Bahutiers, à Bordeaux (Gironde).
2058 Jaffre Salah, 7 février 1917, 2e classe, 3e R. T. A., à Guelâat, Bou-Sbaa (Constantine).
2059 Merakchi Kouachi, 1924, 1re classe, C. A. R. 103, boulevard du Nord, à Aïn-Beïda (Constantine).
2060 Deghmane Mohamed, 26 février 1920, 1re classe, C. A. R. 101, mechta Bouzitoune, commune de Heliopolis (Constantine).
2061 Attou Miloud, 1908, 2e classe, 2e R. T. A., rue Schent, à Saïda (Oran).
2062 Meziane el Hadj, 1894, 2e classe, 59e R. T. A., place d'Armes, café Saint-André, à Bône (Bône).
2063 Khellaf ben Mohamed, 4 mars 1932, 2e classe, C. A. R. 103, 7, rue de Charry, chez Ounissi Mostéfa, à Bône (Bône).
2064 Chalabi Bouziane, 25 février 1915, 2e classe, 28e train, 31 *bis*, rue Jules-Paloux, à Oran (Oran).
2065 Bouagada Mohamed, 1919, 2e classe, 2e R. T. A., 36, rue Oued-Lozz, à Mascara (Oran).
2066 Zaïr Abdelkader, 15 mai 1897, 2e classe, 7e R. T. A., Prudon (Oran).
2067 Mohamed ben Ahmed, 1921, soldat, 6e R. T. A., terrain Cazals, 199, à Oran (Oran).
2068 Bousselham Ameur, 1917, soldat, 7e R. T. A., douar Ouled-Yagoub-Ghéraba, commune mixte d'Aflou (Oran).
2069 Fechachi Abdallah, 14 novembre 1916, 1re classe, 14e B. T. A., Millesimo, par Guelma (Constantine).
2070 Meridj Amar, 1921, 2e classe, C. A. R. 103, douar Ras-Ferdjioux, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
2071 Rachedi Kadour, 1925, 2e classe, 14e B. T. A., 2, rue des Amandiers, à Oran (Oran).
2072 Boumzia Mohamed, 31 octobre 1898, 2e classe, 3e R. T. A., douar Timzit, commune mixte de Soummam (Constantine)
2073 Soumeur Hammou ben Embarek, 1909, 2e classe, 28e goumiers, Kenadsa (Oran).
2074 Djelti Ahmed, 1896, 2e classe, 2e R. T. A., douar Beddaoua, à Cassaigne (Oran).
2075 Zerdouna Slimane, 21 juillet 1921, 3e R. T. A., douar Ouled-Bouderhem, commune mixte de Khenchela (Constantine).
2076 Benabid Mohammed, 18 août 1898, sergent-chef, 7e R. T. A., maison Maile Ali, rue de la Mosquée, stand Batna, à Constantine (Constantine).
2077 Kordo Bachir, 6 mars 1920, 2e classe, centre d'instruction infanterie, douar Meriout, commune mixte d'Eulma (Constantine).
2078 Foughali Saci, 11 octobre 1914, 2e classe, D. T. de Constantine, douar Takitount, commune mixte de Takitount (Constantine).
2079 Derdour Mohamed, 26 novembre 1919, 2e classe, 2e R. T. A., douar Abdallah, à Bellevue (Oran).
2080 Oudjaoud Mohamed Améziane, 2 septembre 1917, 2e classe, 7e compagnie du 202e pionniers, douar Illilten, village Tifilhout (Alger).
2081 Dembri Mohammed, 20 février 1918, 2e classe, B. D. 12, douar Bekira, Constantine (Constantine).
2082 Cherifi Abdelkader, 15 avril 1911, 2e classe, 67e R. A. A., douar Mentano, commune mixte de Takitount (Constantine).
2083 Brahimi Ahmed, 27 juillet 1911, 2e classe, 3e régiment de zouaves, douar Ouled-Kassem, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
2084 Gourmat Messaoud, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., chez Berkane Youcef, cafetier maure, à Kroubs (Constantine).
2085 Berbache Mohand Mouloud ben Ali, 8 décembre 1920, 15, rue Amédée-Bullot, à Valenciennes (Nord).
2086 Abderrahmane ould Mohamed, 1914, brigadier, C. R. A. 15, village nègre Doui-Thabet 479, Saïda (Oran).
2087 Azizi Saïd, 1913, 2e classe, 67e R. A. A., douar M'Cil, commune mixte de Belezma (Constantine)
2088 Benaïchata Benaouda ould Bessafi, 1909, caporal, 22e R. T. A., douar Dar-Benabdallah, à Zemmora (Oran).
2089 Hamdada Ahmed, 20 octobre 1895, caporal, 6e R. T. A., Saint-Leu (Oran).
2090 Mekideche Saadi, 19 avril 1895, 2e classe, 7e R. T. A., Arassa, commune mixte de Guergour (Constantine).
2091 Djebli Nouar, 6 octobre 1915, 1re classe, 11e R. T. A., 1re chou-marelle, 29, maison Mascat, à Bône (Bône).
2092 Boutaleb Zellat, 26 avril 1913, 2e classe, 2e zouaves, douar Zelalta, fraction El-Gada, commune mixte de Saint-Lucien (Oran).

2093 Benkada Larbi, 25 février 1915, 2e classe, 6e R. T. A., impasse 7, Guelma 37, à Oran (Oran).
2094 Laffafi Abdelkader, 11 mai 1913, soldat, 25e R. T. A., cité Mohieddine, maison Abdelkader 131, Alger (Alger).
2095 Chemini Cheikh, 1897, 2e classe, 1er R. S. A., quartier Français, à Bou-Saâda (Alger).
2096 Allouane Ali, 12 octobre 1920, victime civile, Fouka (Alger).
2097 Boukerdoum Laziz, 23 novembre 1919, 2e classe, 3e R. T. A., douar Oulmen, commune mixte d'Ain-Beïda (Constantine).
2098 Agaguena Ayade ben Tahar, 1913, 2e classe, 67e artillerie, centre nord-africain de Lyon, la Doua-Villeurbanne, Lyon (Rhône).
2099 Hannachi Ahmed, 1918, sergent, C. O. I. 3, douar Cheniour, commune mixte d'Oued-Cherf (Constantine).
2100 Laoudji Tayeb ben Amar, 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Oulha, commune mixte de M'Sila (Constantine).
2101 Seddi Lahcène, 1890, sergent, 5e R. T. A., 10, rue Caraman, à Bougie (Constantine).
2102 Hamdi Slimane, 1881, caporal, 3e R. T. A., Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
2103 Lachekhab Brahim, 1903, sergent, 7e R. T. A., chez Lachekhab Amar, à Khenchela (Constantine).
2104 Chadli Abdelkader, 2 novembre 1918, soldat, R. F. M. A., rue Benziane, maison Béloufa, à Tlemcen (Oran).
2105 Feltal Rabia, 4 janvier 1919, 2e classe, 11e R. T. A., douar Béni-Maouch, commune mixte de Lafayette (Constantine).
2106 Boulessila Hasnaoui, 3 novembre 1896, 2e classe, 5e R. T. A., douar Oued-Nil, commune mixte de Naber (Constantine).
2107 Layadi Kheis, 1896, 2e classe, 3e R. T. A., 34, rue Abdallah-Bey, Constantine (Constantine).
2108 Helbloul Smaïl, 1927, 9e spahis, douar Ouled-Aouf, commune mixte d'Ain-Touta (Constantine).
2109 Tabouche Madani, 1921, 2e classe, 4e R. T. A., Sidi Mesrich, commune de Robertville (Constantine).
2110 S. N. P. Slimane ben Mohamed, 1917, 2e classe, C. R. A. 15, Nezla, par Touggourt (Constantine).
2111 Hamdi Hachemi, 24 décembre 1917, 2e classe, 7e R. T. A., route Bienfait, décharges publiques, Constantine (Constantine).
2112 Boudjema Hohamed, 24 octobre 1922, soldat, 2e R. T. A., Nédroma, douar Béni-Khellad (Oran).
2113 Zougari Abdelouaed, 16 juin 1918, soldat, 9e zouaves, fraction Bou-Arfa, à Blida (Alger).
2114 Mechala Ahmed, 1921, 2e classe, C. O. I. 3, douar Ouled-Si-Slimane, commune mixte de Barika (Constantine).
2115 Sadoun Ali, 28 janvier 1896, 2e classe, 7e R. T. A., rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).
2116 Hamour Boumédiène, 16 juin 1921, 6e R. T. A., douar Hassaina, Gheraba, commune mixte de Saïda (Oran).
2117 Tibouche Arezki, 1893, caporal, 7e R. T. A., douar M'Zita, commune mixte de Biban (Constantine).
2118 Kouba Lakhdar, 1908, caporal, 15e R. T. A., Montesquieu, commune mixte de Sedrata (Constantine).
2119 Moumeni Miloud, 1913, 2e classe, 9e zouaves, douar Hasnaoua, commune mixte de Bordj-bou-Arreridj (Constantine).
2120 Boulehat Ahmed, 15 octobre 1902, 2e classe, 3e R. S. A., douar Oued-Labiod, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
2121 Hadbi Rabah, 1897, soldat, 7e régiment de tirailleurs, 37, rue Raspail, à Courbevoie (Seine).
2122 Kessour Youcef, 1921, 1re classe, 7e R. T. A., café Djamel, rue Desmoyens, à Constantine (Constantine).
2123 Benazzouz Mohamed, 25 mars 1917, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Amrane, Turgot (Oran).
2124 Hemici Abed, 1918, sergent, C. A. R. 103, 80, cité nouvelle des Lauriers-Roses, à Bône (Bône).
2125 Nouioua Miloud, 4 janvier 1929, 2e classe, C. A. R. 103, 30, impasse Hadj-Omis, à Biskra (Constantine).
2126 Serir Mohammed, 1886, caporal, 5e R. T. A., Notre-Dame-d'Afrique, chemin d'Azey, à Alger (Alger).
2127 Mezghiche Chérif, 1925, 2e classe, 9e R. S. A., Canrobert, commune mixte d'Oum el Bouaghi (Constantine).
2128 Deghmoum Mohamed, 23 mars 1915, 2e classe, C. R. P. R., douar Tamesguida, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
2129 Smaïl Boudjema, 27 décembre 1922, soldat, 7e R. T. A., camp inférieur, à Bougie (Constantine).
2130 Bouharoud Ali, 15 février 1913, 2e classe, C. O. I. 3, douar Djemila, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
2131 Nedjar Lakhdar, 29 décembre 1916, sergent-chef, C. A. R. 101, 34, boulevard Saint-Charles, à Mostaganem (Oran).
2132 Zediri Hocine, 1926, soldat, 84, route de Sidi-Brahim, à Bône (Bône).
2133 Rouabhia el Hadi, 1930, soldat, 3e R. T. A., chez Hit Chabane, avenue Jean-Mermoz, à Souk-Ahras (Constantine).
2134 Megherbi Mebérek, présumé 1927, 1re classe, 27e R. T. A., 11 bis, rue des Oliviers, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
2135 Arab Ammar, 6 juillet 1925, 2e classe, C. A. R. 103, Ain M'Lila (Constantine).
2136 Boulaadjoul Abderrezak, 1930, 2e classe, C. A. R. 103, douar Allénas, commune mixte de Khenchela (Constantine).
2137 Chenouf Ali, 1916, 2e classe, C. A. R. 101, douar Maïda, commune mixte de Sedrata (Constantine).
2138 Khessib Tahar, 6 mai 1927, 1re classe, 2e R. T. A., Laverdure (Constantine).
2139 Soudani Mohamed, 6 avril 1927, soldat, 8e C. A. R., Val-d'Osne, école de rééducation, à Saint-Maurice (Seine).
2140 Hadjadji Hocine ben Salah, 21 octobre 1916, soldat, 15e tirailleurs, douar Nador, commune mixte de Setif (Constantine).
2141 Chouat Abderrahmane, 10 juin 1929, 2e classe, 2e R. T. A., 9, rue de Turenne, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
2142 Djelloul-Sayah Chérif ould Mohamed, 19 juillet 1917, 1re classe, 1er R. T. A., à Mercier-Lacombe (Oran).
2143 S. N. P. Hachani ben Ahmed, présumé 1897, 2e classe, 10e R. T. A., 17, rue Sidi-Bélel, à Biskra (Constantine).
2144 Khamari Ali ben Rabah, présumé 1923, 2e classe, 3e R. T. A., Corneille, commune mixte de Belezma (Constantine).
2145 Gazou Mohand, 1917, soldat, 65e régiment d'artillerie, 138, rue de Lyon, à Alger (Alger).
2146 Messabhia Hafaïd, 1929, 2e classe, C. A. R. 103, chez M. Nébaclia Lakhdar, baraque 24, commune mixte de Tebessa (Constantine).
2147 Zelliche Mohamed Chérif, 27 novembre 1914, soldat, 19e R. T. A., douar Tabellout, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
2148 Nabi Mohamed, 3 octobre 1922, sergent, C. A. R. 102, Berthelot (Oran).
2149 Smaïlia Ali ben Salah, 1921, 1re classe, C. O. I. D. 3, route de Zarouria, chez M. Beloua Mosbah, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
2150 Djemaï Khaled ben Belgacem, 1930, 2e classe, C. A. R. 101, douar Sidi-Khaled, commune mixte d'Ouled-Djellal (Constantine).
2151 Bouchagoura Mohamed, 1er juillet 1927, victime civile, chez Brahmia Mahjouri, brocanteur, baraque 52, marché de Tebessa (Constantine).
2152 Boudene Djilali, 1915, caporal, 13e tirailleurs, 19, boulevard de la Gare, le Mans (Sarthe).
2153 Benharrat Affif, présumé 1921, 2e classe, C. A. R. 102, 1, rue d'Arcole, à Mostaganem (Oran).
2154 Bouchoucha Younès, 1er juillet 1929, soldat, 2e R. T. A., place du Marché, chez M. Amrani el Haddi, commune mixte de Tebessa (Constantine).
2155 Kehoul Otmane, 14 décembre 1912, 2e classe, 9e zouaves, cité des Célibataires, à Couëron (Loire-Inférieure).
2156 Harrar Larbi, présumé 1930, 2e classe, 6e R. T. A., 28, rue du Poitou, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
2157 Messaoudi Keblouti, 1915, 2e classe, 11e R. T. A., douar Médouda, commune mixte de l'oued Cherf (Constantine).
2158 Harizi Merzoug, 26 octobre 1893, 2e classe, 3e R. T. A., douar Mékarta, commune mixte de Maadid (Constantine).
2159 Mecif Saâd, 2 mai 1912, soldat, 3e bataillon, 19e R. T. A., douar Tengout, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
2160 Boulesladj Mohamed, 1890, soldat, 3e Tirailleurs, douar Béni-Bélaïd, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
2161 Djebnoune Ahmed, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., douar Meggada, commune mixte de Khenchela (Constantine).
2162 Benarbia Djilali, 9 janvier 1933, caporal, C. A. R. 102, village Bonaceur, Tiaret (Oran).
2163 Lakbat Saïd ben Saâd, 1913, soldat, 67e d'artillerie, à Duvivier (Constantine).
2164 Belkheir el Habib Ould Abed, 1913, brigadier, 66e R. A. A., douar Hamadouche, à Er-Rahel (Oran).
2165 Ait-Amara Larbi, 23 janvier 1916, soldat 1er tirailleurs, douar Ihadjadjène, commune mixte de Soummam (Constantine).
2166 Halima Salem Djilali, 1920, 2e classe, 9e R. T. A., hôtel Peugeot, no 1, à Sochaux (Doubs).
2167 Bounedjara Mostéfa, 17 mai 1919, soldat, 21e R. T. A., à Palikao (Oran).
2168 Baz Abderrahmane, 21 novembre 1926, victime civile, à Saint-Aimé (Oran).
2169 Boufercha Mohamed, 1893, soldat, 1re classe, douar Ouled-Boufaha, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
2170 Bessahraoui Abdelkader, 1889, 2e classe, 2e R. T. indigènes, chez M. Mecheri Mustapha, à Ammi-Moussa (Oran).
2171 Harzouz Mohand Amokrane, 21 février 1893, 21, quai Marcel-Boyer, à Ivry-sur-Seine (Seine).
2172 Lachefani Mohamed, 17 mars 1915, 2e classe, 28e train, maison Bentaouli, à Sebdou (Oran).
2173 Menouar Ahmed, présumé 1927, 2e classe, 2e R. T. A., à Bossuet (Oran).
2174 Boulares Lemlaïche, 1915, soldat, C. O. I. 3, douar Brana, commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
2175 S. N. P. Mohamed ben Ahmed, 28 mai 1896, 2e classe, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, à Nemours (Oran).
2176 Kaïour Tayeb, 1922, soldat, 3e R. T. A., douar Kimel, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
2177 Benkhedim Abbès, 3 novembre 1926, 1re classe, C. A. R. 103, 27, rue de la Calle, à Souk-Ahras (Constantine).

2178 Henni Mahomed, 6 octobre 1928, 2e classe, 2e R. T. A., à Lapasset (Oran).
2179 Lahmek Frih, présumé 1896, 2e classe, 6e R. T. A., à Mercier-Lacombe (Oran).
2180 Benaicha Mohamed, 1920, 2e classe, 2e R. T. A., rue no 12, maison 679, à Mostaganem (Oran).
2181 Bellahouane Amar, 5 août 1918, soldat, 7e tirailleurs, douar El-Akbia, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
2182 Charaïda el Habib, 1893, soldat, 2e R. T. A., 4, rue Saint-Augustin, faubourg Lamur, à Oran (Oran).
2183 Mohaed Bachir Ould Mohamed, 1920, 2e classe, E. M. 1re armée, maison Abderrazach, à Nedroma (Oran).
2184 Benfatima Kaddour, présumé 1927, 2e classe, C. A. R. 102, Dar el Askri, à Saïda (Oran).
2185 Boudeb Mohamed, 20 octobre 1914, 1re classe, 11e tirailleurs, 7, place Sallustre, à Guelma (Constantine).
2186 Boudad Mohamed, 29 juillet 1917, maréchal des logis-chef, 802e C. O. S. M., 50, rue de Tlemcen, ancien Dar el Askri, à Oran (Oran).
2187 Boumazef Larbi ben Said, 1898, soldat, 3e R. T. A., 25, rue Jean-Jacques-Rousseau, chez M. Amrani Tahar, à Bône (Bône).
2188 Hammouche Lahbib, 1920, 1er R. T. A., 2e classe, Dar el Askri, à Cassaigne (Oran).
2189 Bentahar Kaddour, 31 mai 1919, 2e classe, 8e R. S. A., Dominique-Lucciani, commune mixte de Frenda (Oran).
2190 Cherifi Smain, présumé 1903, 2e classe, 11e R. T. A., à Bedeau (Oran).
2191 Miboub Aoued, 1917, soldat, 2e R. T. A., 26, rue du Sig, à Relizane (Oran).
2192 Regaa Terki, 1891, caporal, R. M. Z. I., douar Séfiane, commune mixte de Barika (Constantine).
2193 Guerza Ahmed, 21 mars 1919, 2e classe, C. A. R. 103, chez M. Moktari Moktar, à Arris (Constantine).
2194 Kedjbour Mohamed, 1920, soldat, 67e R. A. A., douar Zarza, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
2195 Belguechaïri Ahmed ould Bekaïda, 1913, matelot marine nationale, 7, rue Sédimane, à Oran (Oran).
2196 Khalfallah Laïouani, 1922, soldat, C. A. R. 1, 5, café Maure, place d'Armes, à Bône (Bône).
2197 Guendouz Mohamed, présumé 1928, 2e classe, C. A. R. 102, Dar-el-Askri, Saïda (Oran).
2198 Aziz Toucel, présumé 1924, 1re classe, 312 R. T. A., douar Culed-Sidi-Hadj, tribu Tircine, commune mixte de Saïda (Oran).
2199 Sayad Mohamed, 6 novembre 1897, soldat, 5e tirailleurs, douar Ouled Djama, commune mixte de Collo (Constantine).
2200 Benmeziane Saada, 10 novembre 1915, 2e classe, 6e tirailleurs, 11, place du Marché, à Terrenoire (Loire).
2201 Kadid El Hadj, 28 janvier 1921, 2e classe, 6e R. T. A., 8, rue Fey, cité Médis, à Oran (Oran).
2202 Bourekoua Derradji, 4 février 1918, soldat, 11e tirailleurs, chez M. Grine Mahmoud, à Djidjelli (Constantine).
2203 Abdali Abdelkader, présumé 1918, caporal-chef, C. A. R. 102, place Charon, à Alger (Alger).
2204 Laguel Bouers, 10 janvier 1915, 1re classe, 19e R. T. A., Roum-el-Souk, commune mixte de la Calle (Constantine).
2205 Absi Bouziane, 1919, 2e classe, 67e R. A., rue Ras-el-Guerriat, à Biskra (Constantine).
2206 Bouzal Benlouati, 3 avril 1923, soldat, 2e R. T. A., les Planteurs, terrain Guionie (Oran).
2207 Alloum Idir, 1909, soldat, 67e R. A. A., douar M'Cisma, commune mixte d'Akbou (Constantine).
2208 Mahmoudi Tayeb, 1915, soldat, C. A R 101, douar Sidi-Aïssa, commune mixte de Sidi-Aïssa (Alger).
2209 Dendani Hocine, 21 octobre 1912, 2e classe, 3e zouaves, Morris (Constantine).
2210 Boukerma Rabah, 25 août 1925, 2e classe, C. A. R. 103, douar Béni-Maâmar, commune mixte de Taher (Constantine).
2211 Nasri Abdallah, 4 avril 1930, soldat, 1er R. T. A., 7, rue d'Alger, Maison-Carrée (Alger).
2212 Terki Mouloud, 29 décembre 1917, soldat, 19e génie, chez M. Ousdough Brahim (horloger), à El-Kseur (Constantine).
2213 Boudadi Ahmed, 13 janvier 1916, 2e classe, 2e R. T. A., douar El-Gada, commune mixte de Saint-Lucien (Oran).
2214 Benkhedir Ahmed, 1920, 1re classe, 23e R. T. A., douar Youks, commune mixte de Morsott (Constantine).
2215 Benziane Akli, 1906, 2e classe, 3e R. T. A., douar Hadjadjène, commune mixte de Soummam (Constantine).
2216 Mahmah Bouriche, 1915, 2e classe, 3e R. T. A., douar Mahmel, commune mixte de Khenchela (Constantine).
2217 Chaibli Slimane, 31 mars 1916, 2e classe, G. U. 9-21-22, douar Mengan-Kadi, commune de Laferrière (Oran).
2218 Guerza Tayeb ben Amar, présumé 1910, 1re classe, 9e R. C. A., 8, rue des Abeilles, à Constantine (Constantine).
2219 Messara Mohammed, 23 janvier 1917, soldat, chez M. Rossi, baraquement du Ravin de la Femme sauvage, à Alger (Alger).
2220 S. N. P. Khaled ben Ameur, 1917, 2e classe, 191 C. O. S., Djebel-Messaad, à Bou-Saada (Alger).
2221 Azzouz Aïssa ben Boulenouar, 1926, 2e classe, 113e R. T. A., douar Moklane, commune mixte de Guergour (Constantine).
2222 Nezzar Abderrahmane, 1920, 2e classe, 3e R. S. A., douar Ouled-Sellem, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
2223 Gareche Said, 1919, 2e classe, R. T. A., Dar-el-Askri, à Tebessa (Constantine).
2224 Adjerad Amar, 1916, 2e classe, 11e R. T. A., douar Béni-Foughal, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
2225 Bini Hamida, 5 mars 1921, 2e classe, C. C. I. 3, méchta Ariba, à Jemmappes (Constantine).
2226 Laggoune Abdelmadjed, 28 février 1918, 1re classe, 7e R. T. A., douar Ouled-Mansour, commune mixte d'El-Auricia (Constantine).
2227 Araoui Halloufa, présumé 1932, 1re classe, 102e C. R., 21, avenue Victor-Hugo, à Oran (Oran).
2228 Makri Tahar, 13 décembre 1924, 2e classe, C. A. R. 103, quartier Largoub, à M'Sila (Constantine).
2229 Boukhalout Lonardi, présumé 1919, 2e classe, C. A. R. 103, douar Slah, commune mixte de Tébessa (Constantine).
2230 Ghlam Mostéfa, 1898, sergent, 2e R. T. A., 113, cité Lombard, à Tiaret (Oran).
2231 Hoggas Lalouani, présumé 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled-Bouderhem, commune mixte de Khenchela (Constantine).
2232 Kout Ouhali, 23 août 1929, 2e classe, 803e C. O. M., douar Lamine, commune mixte d'Aïn-Smara (Constantine).
2233 S. N. P. Tahar ben Slimane, 1926, 2e classe, 2e R. T. A., 5, rue de Wagram, à Oran (Oran).
2234 Mimoune Chérif, présumé 1920, 2e classe, 662e bataillon réparation du matériel, chez M. Houfani Tahar, à El Kantara (Constantine).
2235 Ouici Mehadji, 29 août 1910, 2e classe, 6e tirailleurs algériens, caserne Joyeuse, 32e B. C., à Maubeuge (Nord).
2236 Kebaili Abdesselem, 5 janvier 1916, 2e classe, 3e tirailleurs, douar Bouhman, commune de Penthièvre (Constantine).
2237 Zitouni Lemlaiche, 1919, 2e classe, 11e R. T. A., aux ponts et chaussées, à Saint-Arnaud (Constantine).
2238 Kara Lakhdar, 18 juin 1907, 2e classe, 67e R. A. A., Rouached, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
2239 Belgasmi Lakhdar, 1915, 2e classe, 7e R. T. A., douar Sidi-Embareck, commune mixte de Maâdid (Constantine).
2240 Melit Mohamed ben Ali, 18 mai 1909, 2e classe, 87e R. A. N. A., douar Ouled-Kassem, commune mixte d'El Milia (Constantine).
2241 Abbas Belkacem, 1917, 2e classe, 9e R. S. A., rue Samary, école Jeanne-d'Arc, à Constantine (Constantine).
2242 Bouchar Rabah, 4 janvier 1915, 2e classe, 21e R. T. A., douar Hayen, commune mixte de Taher (Constantine).
2243 Boukerboua Hocine, 11 décembre 1920, 2e classe, C. A. R. 103, douar El Akbia, commune mixte d'El Milia (Constantine).
2244 Bouchentouf Benkedda, 19 juillet 1920, caporal-chef, 102e C. A. R., 21, rue des Maures, à Sidi-bel-Abbès (Oran)
2245 Ouendouri Belgacem, 29 août 1919, 2e classe, C. P. 11, base 901, 29, rue de la République, à Souk-Ahras (Constantine).
2246 Abdat Otmane ould Mohamed, 27 juillet 1902, 2e classe, 22e R. T. A., douar Sidi-Abdelkader, à Perregaux (Oran).
2247 Habichi Mohamed, 17 mai 1906, 2e classe, 7e R. T., Millésimo (Constantine).
2248 Hammadi Kaddour Mohamed, 1917, 167, avenue de Clichy, à Paris (17e) (Seine).
2249 Brahim Djelloul ould Saada, présumé 1932, 2e classe, C. A. R. 102, 2, rue d'Alsace-Lorraine, à Perregaux (Oran).
2250 Hamdani Ahmed, 1916, brigadier-chef, 9e spahis, douar Aumache, commune mixte de Biskra (Constantine).
2251 Setouly Hamed ould Abdallah, 6 juillet 1917, 2e classe, G. U. I. 24, Lamtar (Oran).
2252 Rouane Boudala, présumé 1906, sous-officier, 28e train, douar Béni-Ouindjel, commune mixte de Frenda (Oran).
2253 Goumri Mohamed, présumé 1886, 2e classe, 6e R. T. A., fraction Ouled-Abderezeg, Béni-Tala, à Mercier-Lacombe (Oran).
2254 Hadded Mohamed, 1920, 2e classe, 3e régiment zouaves, à Robertville (Constantine).
2255 Kaoula Ammar, 13 novembre 1915, 2e classe, centre d'organisation infanterie no 3, Duquesne, par Djidjelli (Constantine).
2256 Moumeni Abdallah, 6 juin 1901, sergent, 11e R. T. A., douar Bouhamza, commune mixte d'Akbou (Constantine).
2257 Aïmrar Mohamed, 10 mars 1903, soldat, 22e B. T. A., rue Vidal-et-Manégat, no 42, à Oran (Oran).
2258 Cherifi Dris, 4 juin 1915, 2e classe, 42e pionniers, 35, avenue de Livry, au Raincy (Seine-et-Oise).
2259 Nasri Salah, 13 février 1896, 3e R. T. A., route de Batna, Khenchela (Constantine).
2260 Djafri Mohamed, 23 février 1921, 2e classe, C. O. I. no 1, 5, rue d'Alger, à Bône (Bône).
2261 Benmedjahed Mohamed, 20 décembre 1925, 2e classe, C. A. R. 102, 19, rue Méhémed-Ali-Mustapha, à Oran (Oran).

2262 Behalil Smail, 1920, 2e classe, C. O. du C. O. M. A. 60, douar Béni-Ourtilane, commune mixte de Guergour (Constantine).
2263 Djebbari Said, 1889, caporal, 7e tirailleurs, douar Fenaia, commune mixte de Soummam (Constantine).
2264 Mahdi Abdallah, 30 juillet 1919, 2e classe, 3e R. T. A., mines de l'Ouenza, commune mixte de Morsott (Constantine).
2265 Saïdi Abdallah, 8 juin 1930, 2e classe, C. A. R. 103, douar Khanguet-Aoun, commune mixte de la Calle (Constantine).
2266 Bouzebra Boudjema, 7 mai 1912, 2e classe, 6e compagnie, 20e R. P. N. A., douar Mejadja, commune mixte de Collo (Constantine).
2267 Bencharef Aïssa, 15 décembre 1929, 2e classe, C. A. R. 102, Dar-el-Askri, Saïda (Oran).
2268 Douioui Ahmed, 12 mars 1918, caporal-chef, 3e R. T. A., briqueterie de Sidi-Brahim, Bône (Bône).
2269 Bouzghaia Brahim ben Tayeb, 29 août 1916, 9e spahis, douar Ouled-Amar-ben-Fadel, commune mixte d'Aïn-el-Ksar (Constantine).
2270 Belaïdi Amar, 1919, cantine du Moulin, Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
2271 Boughari Bentoucha, 1922, 2e classe, C. O. A. no 10, douar Ouled-Ahmed, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
2272 Taibi Ahmed ben Abdallah, 1917, maréchal des logis, 9e R. S. A., ferme Saint-Georges, faubourg Isidore, à Mascara (Oran).
2273 Sadouki Habib, 24 février 1930, soldat, 2e R. T. A., douar Sadaouna, commune mixte de Cassaigne (Oran).
2274 Boukennoucha Ahmed, 11 janvier 1922, soldat, 3e R. T. A., 24, nouveau Remblai, à Constantine (Constantine).
2275 Brahimi Mohamed, 8 janvier 1915, 2e classe, dépôt de C. O. I., faubourg des Jardins, à Bordj-Bou-Arreridj (Constantine).
2276 S. N. P. Ali ben Mohamed, 1919, 2e classe, 1er R. T. A., chez Allaoua ben Derouich, 22, rue Abdallah-Bey, à Constantine (Constantine).
2277 S. N. P. Kacem ben Abdallah, 15 septembre 1914, 2e classe, 102e C. O. S. M., douar El Graba, avenue d'Oran, à Aïn-Temouchent (Oran).
2278 Benghenaya Abderrahmane, 2 janvier 1914, caporal, C. O. I. D. 3, douar Ouled-Moumen, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
2279 Kabouche Amor, 1911, 2e classe, 7e R. T. A., douar Touzeline, commune mixte d'Oum-el-Bouaghi (Constantine).
2280 Habibi Mohamed Ould Daho, 5 avril 1925, 1re classe C. A. R. 102, Saint-André-de-Mascara (Oran).
2281 Youcfi Bouziane, présumé 1897, 2e classe, 1re R. T. M., douar Bekkhakhcha, à Beni-Saf (Oran).
2282 Dahmoun Kaddour, présumé 1916, 2e classe, 8e R. S. A., douar Meghir, fraction Ouled Kharroubi, commune mixte de Mascara (Oran).
2283 Khaddoum Ahmed, 16 janvier 1929, C. A. R. 103, 2e classe, douar Ragouba, commune de Gallieni (Constantine).
2284 Guergouri Brahim ben Mohamed, 31 juillet 1916, 1re classe, 21e R. C. M. douar Ouled-Bechiah, mechta El-Hadeb, commune mixte de Séfia (Constantine).
2285 Benkabouche Madani, 18 août 1898, 2e classe, 19e B. O. A., 32, rue de Paris, à Tlemcen (Oran).
2286 Menzer Djemaï, 1929, 2e classe, C. A. R. 103, Edgar-Quinet, commune mixte de Khenchela (Constantine).
2287 Bechikhi Mohamed, 1887, caporal, 11e B. T. A., Collo (Constantine).
2288 Haddadi Mohamed, 15 août 1923, 2e classe, 11e R. T. A., Mercier-Lacombe (Oran).
2289 Mekdache Mohamed, 30 novembre 1913, 2e classe, 6e R. T. A., Brédéat, commune mixte de Bou-Tlelis (Oran).
2290 Benali Kouider Ould Abdelkader, 1831, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled-el-Abbès, Ammi-Moussa (Oran).
2291 Mendas Gueddim, 5 juillet 1920, 2e classe, 2e régiment de Zouaves, Aïn-Fekan (Oran).
2292 Hamidani Tahar ben Mohamed, 30 mars 1916, 1re classe, 9e R. S. A., douar Zouabi, commune mixte de Sedrata (Constantine).
2293 Zerouali Abderrahmane, 1922, 1re classe, 1er R. T. A., rue de la Poste, Boukanefis (Oran).
2294 Bouaziz Mahmoud, 1916, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled-Debbab, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
2295 Bouguerba Belgacem, 1928, 2e classe, 102e C. A. R., douar Ould-Bournane, commune mixte de Trézel (Oran).
2296 Boukechrad Ahmed, 13 décembre 1914, 2e classe, C. A. R. 102, 24, rue des Marchés, à Tiaret (Oran).
2297 Hahad Mohamed Belkacem, 7 janvier 1903, 2e classe, 11e R. T. A., 51, avenue de Rochetaillée, à Saint-Etienne (Loire).
2298 Hamdaoui Amar, 1888, sergent, 3e R. T. A., douar Timzrit, commune mixte de Soummam (Constantine).
2299 Cherigui Akli, 19 décembre 1903, caporal, 7e R. T. A., centre municipal de Tinebdar, Constantine (Constantine).
2300 Ghenam Abdallah, 10 septembre 1916, brigadier, centre de rassemblement des animaux, à Affreville, douar Aouaïd, commune mixte de Séfia (Constantine).
2301 Mamour Kerbiche, 1915, 2e classe, 1er escadron, 9e R. S. A., 2, rue Joseph, à Bône (Bône).
2302 Boumrar Ali ben Ahmed, 30 août 1918, 2e classe, 1re R. T. A., 41, route de Vaugirard, à Meudon (Seine-et-Oise).
2303 Maamri Mohamed, 1921, 2e classe, 395e compagnie B. M., chez M. Nadji, à Cherra par Tebessa (Constantine).
2304 Abdesselam Kamel, 1897, 2e classe, 3e tirailleurs, douar Merioul, commune mixte de Eulma (Constantine).
2305 Bailiche Said, 14 avril 1919, sergent, 67e R. A. A., 34, rue Canal, à Constantine (Constantine).
2306 Bouharik Abdallah, 18 décembre 1918, 2e classe, 7e tirailleurs, douar Oued-el-Mâa, commune mixte de Belezma (Constantine).
2307 Aridj Bachir Ould Mohamed, 1898, 1re classe, 2e tirailleurs algériens, 23, rue de Jessaint, à Paris (18e) (Seine).
2308 Benaouali Mohamed, 18 mars 1894, 1re classe, 6e R. T. A., 12, rue Cauzel, à Tiaret (Oran).
2309 Hamdi Saadoune, 1919, 2e classe, 25e escadron du train, douar Nini, commune mixte de Meskiana (Constantine).
2310 Fehada Mahfoud, 1896, 2e classe, 7e R. T. A., douar Aïn-Kelone, commune mixte de Séfia (Constantine).
2311 Meghni Miloud, présumé 1916, 2e classe, 28e train, 88, avenue de Lamur, à Oran (Oran).
2312 Zemouli Ayache, 1895, soldat, 22e R. T., Montcalm par Oued-Zenati (Constantine).
2313 Amrane Said ben Amor, 28 juin 1916, sergent-chef, 7e tirailleurs, douar Boughezel, commune mixte de Belezma (Constantine).
2314 Adouani Ali ben Mohamed, 31 juillet 1919, dortoir des aciéries de Pompey, à Pompey (Meurthe-et-Moselle).
2315 Benayache Allaoua, 1914, 2e classe, 11e train, à Fil-Fila, commune de Philippeville (Constantine).
2316 Ait-Ibrahim Mohamed Ouel-Hadj, 2e classe, 13e R. T. A., centre municipal Taourirt, Menguillet, à Djurdjura (Alger).
2317 Moueddine Hadj, 3 décembre 1931, 1re classe, C. A. R. 102, Tirman (Oran).
2318 Zehaf Malallah, 17 janvier 1926, 1re classe, 7e R. T. A., douar Aïn-Snob, commune mixte de Sedrata (Constantine).
2319 Boukra Mahmoud, 24 septembre 1921, soldat, C. O. I. 3, douar Nador, commune mixte de Séfia (Constantine).
2320 Nahal Rabah, 1907, soldat, 2e R. T. A., chez M. Mechelem (ca'elier), Aïn-M'Lila (Constantine).
2321 Mohammed-Bouchéala Ahmed, 5 février 1895, soldat, 3e R. T. A., douar Khorfane, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
2322 Ferkous Bouzid, 1917, 4, rue Boileau, à Kouba (Alger).
2323 Bouraba Mohammed, 3 juin 1893, soldat, C. O. A. A. 72e compagnie, quartier de la Zemala, à Bordj-Bou-Arreridj (Constantine).
2324 Naas Mohamed, 29 avril 1914, soldat, 2e R. T. A., douar Médiouna, commune mixte de Renault (Oran).
2325 Medouel Rabah, 1920, soldat, 3e R. T. A., douar Hababa, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
2326 Hadji Amar, 19 octobre 1932, soldat, C. A. R. 1, douar Ouled-Béchiah, commune mixte de Séfia (Constantine).
2327 Aberkane Foudil, 16 juillet 1925, 2e classe, C. A. R. 103, douar Ouled-M'Hamed-ben-Ferroudj, commune mixte de Belezma (Constantine).
2328 Bounegoura Mohamed, 1915, soldat, C. O. I. 1, douar Ghezala, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
2329 Bouchoul ben Alia, 8 octobre 1916, 1e R. A., rue Hadj-Salah, 51, Oran (Oran).
2330 Djahnine Amar, 1898, soldat, 19e génie, douar Tala-Hacène, commune mixte de Guergour (Constantine).
2331 Belaïb Messaoud, 1er mai 1916, soldat, 13e R. T. A., douar Bador, commune mixte de Takitount (Constantine).
2332 Ouazene Amear, 22 janvier 1902, soldat, 31e R. T. A. douar Riff, commune mixte de Oued-Marsa (Constantine).
2333 Boudjenah Abdelkader, 1933, soldat, C. A. R. 102, douar Kedadra, fraction Aïoun-el-Branès, commune mixte de Saïda (Oran).
2334 Benghanem Mouhoub, 1er décembre 1896, soldat, 3e groupe d'artillerie, cité musulmane du Petit-Lac no 4, bloc no 1, à Oran (Oran).
2335 Remili Slimane, 1927, soldat, C. A. R. 102, chez M. Missoum Mohamed, à Lamiar (Oran).
2336 Bendif Hamel, 19 juillet 1929, 2e classe, C. A. R. 103, 30, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Bône (Bône).
2337 Djelil Amar, 17 octobre 1928, soldat, C. A. R. 102, 22, cité Lombard, à Tiaret (Oran).
2338 Hamri Larbi, 27 janvier 1924, caporal, C. A. R. 102, Dar-El-Askri, à Saïda (Oran).
2339 Hassen Youcef ben Khaled, 24 janvier 1918, caporal, C. A. R. 103, 10, rue du Soudan, à Souk-Ahras (Constantine).
2340 Bensalhia Ali, 24 juin 1922, soldat, 19e génie, arcades romaines, maison Ghenassia, à Constantine (Constantine).
2341 Lekehili Chérif, 26 octobre 1916, soldat, 27e R. T. A., Oued Zénati (Constantine).
2342 Malouf Hocine, 20 mars 1931, soldat, C. A. R. 103, Amouchas, commune mixte de Takitount (Constantine).

2343 Bensadalleh Bachir, 1925, caporal, C. A. R. 103, 43, rue Sidi-Touati, à Bougie (Constantine).
2344 Hedibel Bachir, 1919, soldat, 7e R. T. A., douar Béni-Zoundai, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
2345 Djefaflia Dahbi, 22 février 1897, soldat, 1er régiment de marche, 5, rue du Général-Leclerc, à Souk-Ahras (Constantine).
2346 Bouzoualegh Mohamed, 1925, soldat, C. A. R. 101, douar Béni-Zid, commune mixte de Collo (Constantine).
2347 Hamdane Chérif, 1er juillet 1925, soldat, C. A. R. 103, Dar-El-Askri, à Tebessa (Constantine).
2348 Guediri Bouteldja, 5 février 1927, 1re classe, C. A. R. 103, douar Tarf, commune mixte de la Calle (Bône).
2349 Hares Madjid, 1920, soldat, 3e R. T. A., douar Haddada, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
2350 Benkhedim Ali, 1932, soldat, C. A. R. 103, douar Belkfif, commune mixte de Morsott (Constantine).
2351 Mokaden Habib, 1er septembre 1932, soldat, C. A. R. 102, Aïn-Tédélès (Oran).
2352 Senane Laïd, 8 mai 1926, soldat, C. A. R. 103, route de la Pépinière, maison Sadouni Saïd, à Constantine (Constantine).
2353 Yahiaoui Ammar, 20 décembre 1893, soldat, 3e R. T. A., Mac-Mahon (Constantine).
2354 Messelem Laïd, 1931, soldat, C. A. R. 103, 1, place Joffre (café Ahmed), à Sétif (Constantine).
2355 Benouioua Slimane, 2 février 1919, soldat, C. A. R. 103, commune mixte de Rirha, douar Sekrine (Constantine).
2356 Ayadi Hocine, 3 février 1910, soldat, 67, R. A. A., douar Kendira, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
2357 Yousfi Madani, 25 novembre 1930, soldat, C. A. R. 102, douar Bekhakheha, commune de Beni-Saf (Oran).
2358 Brinis Rabah, 1er juillet 1929, C. A. R. 103, chez M. Dib, rue Bulbadis, à Souk-Ahras (Constantine).
2359 Zennouda Bessedik, 1912, soldat, 2e R. T. A., 4, rue d'Enfer, à Mostaganem, Saint-Jules (Oran).
2360 Benabid Boukhémis, 1924, soldat, C. A. R. 103, douar Tassala, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
2361 Moats Baghdadi, 1921, cité indigène 120, Philippeville (Constantine).
2362 Boukhemis Ali, 1896, soldat, 3e R. T. A., 45, rue Mogador, à Guelma (Constantine).
2363 Hamrouche Belkacem, 2 décembre 1912, soldat, 7e R. T. A., Dar-El-Askri, à Constantine (Constantine).
2364 Achache Belkacem, 1894, soldat, 7e R. T. A., douar Arif-El-Hammam, commune mixte de Soummam (Constantine).
2365 Gastel Saad, 1926, soldat, C. A. R. 103, Dar-El-Askri, à Tebessa (Constantine).
2366 Merahi Moussa, 15 septembre 1917, 2e classe, 3e R. T. A., douar Béni-Amar, commune mixte de la Calle (Bône).
2367 Selman Belkacem, 13 décembre 1911, soldat, 7e R. T. A., douar Ouled-Sabor, commune mixte d'Eulma (Constantine).
2368 Blilita Tayeb, 1922, C. A. R. 103, douar Ouled-si-Ahmed, commune mixte de Rirha (Constantine).
2369 Achacha Gherbi, 1891, soldat, 7e R. T. A., douar Bougaa, commune mixte de Guergour (Constantine).
2370 Beloued Lakhdar, 1897, soldat, 8e R. T. A., douar Guelt-Zerga, commune de Saint-Arnaud (Constantine).
2371 Bentourkia Larbi, 20 mai 1920, soldat, C. A. R. 102, Mazagran (Oran).
2372 Boufeldja Mohammed, 1890, soldat, 6e R. T. A., Oued-Slissen, P. E. (Oran).
2373 Bouabbane Aïssa, 24 février 1913, soldat, 1re classe, dépôt d'infanterie 52 *bis*, 17, rue du Champ-de-Mars, à Oran (Oran).
2374 Bermad Said, 1926, 2e classe, 1er R. T. A., douar Oum-Agrihoume, commune mixte de Taher (Constantine).
2375 Megroune Amar, 28 septembre 1930, soldat, C. A. R. 103, route de Batna 4 km, à Constantine (Constantine).
2376 Rouainia Mohammed, 1er décembre 1933, soldat, C. A. R. 103, 3, rue du Général-Leclerc, à Souk-Ahras (Constantine).
2377 Khantouche Amor, 1916, 2e classe, C. O. I. 3, douar Tengout, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
2378 Zeghir Bouziane, 1924, soldat, C. A. R. 102, douar Daallil, Franchetti (Oran).
2379 Benzetta Hamida, 1920, 2e classe, C. A. R. 103, 50, avenue de Roumanie, à Constantine (Constantine).
2380 Chebli Ahmed, 1909, soldat, 67e R. A. A., rue de la Gare, à Khroubs (Constantine).
2381 Benguessoum Ahmed, 1891, soldat, 7e R. T. A., douar Tamesguida, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
2382 Guergat Rabah, 5 février 1910, soldat, 7e R. T. A., douar Ouled-Messaoud, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
2383 Chibane Belkacem, 1913, soldat (corps des douairs), douar Ouled-Zouai, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
2384 Mahiout Ouahmed, 1908 (victime civile), champ de manœuvre H. L. M., bâtiment B, 8e groupe, à Alger (Alger).
2385 Berkani Maklouf, 1930, soldat, C. A. R. 103, douar Timezrit, commune mixte de la Soummam (Constantine).
2386 Seragna Amor, 2 novembre 1912, soldat, C. O. I. 3, Medjez-Sfa (Bône).
2387 Hadj-Djilali Mohamed, 1920, 2e classe, C. A. R. 102, 99, rue Sidi-Daho, faubourg Bab-Ali, à Mascara (Oran).
2388 Djouama Lahlali, 18 mai 1914, C. O. I. 3, douar Ouidja, commune mixte de Collo (Constantine).
2389 Mohamed ben Ali Brahim, 8 juin 1901, soldat, 67e R. A. A., 13, rue du Coran, à Philippeville (Constantine).
2390 Amoura Ahmed, 1916, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Ouled-Kebbeb, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
2391 Taguiche Ahmed, 15 janvier 1913, soldat, 2e classe, 23e R. T. A., 1, rue du Portugal, faubourg de l'Industrie, à Sétif (Constantine).
2392 Zelas Kamel, 1er juillet 1928, soldat, C. A. R. 103, douar El-Méridj, commune mixte de Morsott (Constantine).
2393 Cherifi Kouider, 1928, soldat, C. A. R. 102, Dar el Askri, à Saïda (Oran).
2394 Behidji Ali ben Amar, 1919, caporal, 63e bataillon de pionniers, chez M. Chabi Mekki, route des jardins, à Souk-Ahras (Constantine).
2395 Harkat Segueni, 1917, soldat, 11e R. T. A., douar Chemoura, commune mixte d'Aïn-el-Ksar (Constantine).
2396 Nemel Brahim, 1910, soldat, C. A. R. 103, 57, boulevard Lavigerie, à Bône (Bône).
2397 Laouichi Larbi, 1919, soldat, C. A. R. 103, chez M. Dey Messaoud, commerçant à Barika (Constantine).
2398 Mellal Mouloud, 19 mars 1913, soldat, C. O. I., 3, Dar el Askri, à Tébessa (Constantine).
2399 Djeridi Hocine, 19 avril 1897, soldat, 3e G. A. A., douar Aïn-Legradj, commune mixte de Guergour (Constantine).
2400 Sekli Hocine, 1915, soldat, 11e R. T. A., douar Djemila, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
2401 Beddiar Ali, 4 mars 1911, soldat, C. O. I., 3, ferme Benzina, commune de Petit-Bled-Gaffar (Constantine).
2402 Kennat Ahmed, 11 juin 1915, soldat, C. O. I. 3, Gallieni (Constantine).
2403 Boumaraf Ramdane, 17 février 1915, soldat, 9e spahis, maison Boumedjane, stand, à Batna (Constantine).
2404 Brif Tahar, 1917, soldat, C. O. I. 3, Pont-du-Diable, à Constantine (Constantine).
2405 Belouahem Salah, 23 septembre 1913, El-Arrouch (Constantine).
2406 Youcef Abdelkader, 1904, 23, avenue du Vai-Notre-Dame, à Sartrouville (Seine-et-Oise).
2407 Bali Tayeb, 1907, soldat, 67e R. A. A., douar Ouled-Kebbah, commune mixte Fedj-M'Zala (Constantine).
2408 Mansouri Mohamed, Chérif, 24 janvier 1919, soldat, 411e D. C. A., douar M'Rahouna, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
2409 Rabhi Abdelkader, 1928, soldat, C. A. R. 102, village Curelli, no 17, à Tiaret (Oran).
2410 Rezzoug BenaHallah, 1933, soldat, C. A. R. 102, douar Mizaouro, commune de Rochambeau (Oran).
2411 Iratni Ahmed, 27 novembre 1916, soldat, 13e R. T. A., douar Teffrog, commune mixte de Biban (Constantine).
2412 Bachiri Sadoun ben Aïssa, 1924, soldat, C. A. R., 103, douar M'Cif, commune mixte de M'Sila (Constantine).
2413 Arar Ahmed Bachir, 29 juin 1932, soldat, C. A. R. 103, Mezla, commune mixte de Touggourt (Constantine).
2414 Rahal Mahmoud, 28 mai 1917, soldat, C. O. I. no 1, chez M. Babouche Abdelkader, restaurateur, à Bordj-Bou-Arreridj (Constantine).
2415 Bekkouche M'Hamed, 12 juillet 1914, soldat, C. O. I. D. 3, cité des Lauriers-Roses, no 155, à Bône (Bône).
2416 Fekkar Hammoud, 1910, soldat, 87e R. A. N. A., Zemmourah, commune mixte de Biban (Constantine).
2417 Kada Miloud, 1922, soldat, 5e R. T. A., douar Keelna, commune mixte de Frenda (Oran).
2418 Krainah Ahmed, 30 avril 1915, soldat, C. O. T. 45, maison Capua, El-Arrouch (Constantine).
2419 Merzouk Mokhtar, 11 mai 1922, 112, rue du Ruisseau, Paris (18e) (Seine).
2420 Haroun Mohand Tayar, 28 juillet 1915, corps des douairs, douar Chellata, commune mixte Akbou (Constantine).
2421 Bouaoune Bouguerra, 12 février 1910, 11e R. T. A., Aïn-Arnot, par Sétif (Constantine).
2422 Mamine Larbi, 14 mai 1929, caporal-chef, 7, rue Jean-Mermoz, à Souk-Ahras (Constantine).
2423 Salma Benabou, 8 mars 1905, 1re classe, 6e R. T. A., rue Oued-Looz, Mascara-Bab-Ali (Oran).
2424 Azzouz Boubhahma Abdallah, 22 novembre 1931, caporal, 2e B. T. A., cité Mon Plaisir, épicerie Sadek, à Mostaganem (Oran).
2425 Taghane Boudjema, 1913, soldat, C. O. I. 3, douar Tokla, commune mixte de Collo (Constantine).
2426 Khelifi-Touhami Moussa, 1917, soldat, 19e C. A., douar El-Kouachi, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
2427 Bendaoud Lakhdar, 1890, sergent, 21e C. O. A., Mardo, maison Ounès Ali, à Constantine (Constantine).
2428 Mekid Belaïd, 1917, 59, rue Mademoiselle, Paris (15e).
2429 Merini Khaled, 29 août 1932, soldat, C. A. R. 102, 18, rue du 2e-Tirailleurs, à Mostaganem (Oran).

2130 Merabet Bouazza, 1919, soldat, 10e légion *bis* de gendarmerie, à Mercier-Lacombe (Oran).

2131 Dey Mohamed, 1913, soldat, 411e D. A. T., chez Kissi Abdelkader, coiffeur, à Barika (Constantine).

2132 Saadallaoui Mohamed, 2 juillet 1916, soldat, compagnie de pionniers (Sud-Constantinois), 12, rue Jean-Bart, à Constantine (Constantine).

2133 Boucekkine Belkacem, 3 février 1907, soldat, 67e R. A. A., douar de Djemila, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).

2134 Toumert Ahmed, 1921, 63, rue du Landy, la Plaine-Saint-Denis (Seine).

2135 Beghou Ahmed, 16 mai 1909, caporal, 7e R. T. A., 34, rue de Belgique, à Sétif (Constantine).

2136 Kourar Amor, 1908, soldat, 7e R. T. A., douar Seguen, commune de Batna (Constantine).

2137 Bedrouni Ahcène, 26 septembre 1921, soldat, C. O. I. 3, douar Béni-Maamar, commune mixte de Taher (Constantine).

2138 Aïssaoui Tayeb, 1901, soldat, 3e R. T. A., 16, rue Française, à Bône (Bône).

2139 Benamira Mahmoud, 1921, soldat, C. O. T. 45, chez M. Khallef, cité Améziane, R. E. n° 22, à Constantine (Constantine).

2140 Hireche, dit Saïd ben Mohammed, 1917, caporal, C. O. I. 1, chez M. Lagoun Ali Bellaïet (infirmier), à Djelfa (Alger).

2141 Bouri Abdelkader, 18 juin 1923, soldat, C. A. R. 102, douar Aïn-Manâa, commune mixte de Saïda (Oran).

2142 Benturquia Mohamed, 30 septembre 1920, soldat, C. A. R. 102, douar Ouled-Chafâa, commune mixte de la Mina (Constantine).

2143 Attou Mohamed, 1925, caporal, C. A. R. 102, 6, rue de la Tafna, à Oran (Oran).

2144 Baouz Ali Benaissa, 7 février 1924, soldat, 201e R. P. N. A., maison Cuq-Fillipi, à Tizi (Oran).

2145 Hassani Mohand Larbi, 19 octobre 1907, soldat, 7e R. T. A., douar Tazmalt, commune mixte d'Akbou (Constantine).

2146 Meddah Hadj, 1929, 1re classe, 2e R. T. A., Dar-el-Askri-Saïda (Oran).

2147 Bendada Abdelkrim, 4 octobre 1920, soldat, C. O. I. 3, douar Bellaa, commune mixte d'Eulma (Constantine).

2148 Sbartaï Messaoud, 6 janvier 1897, soldat, 3e R. T. A., Béni-Ramassès, 3e fontaine, à Bône (Bône).

2149 Chadlia Mohamed, 12 juin 1912, soldat, C. O. I. 1, 1, rue Hoche, à Bône (Bône).

2150 Guendouz Tahar, 25 juillet 1916, 1re classe, C. O. I. 3, 35, rue Emile-Counord, à Bordeaux (Gironde).

2151 Galoul Ali, 1919, soldat, 7e R. T. A., douar Azrou, M'Béchar, commune mixte de Soummam (Constantine).

2152 Benfatma Djelloul, 1919, soldat, C. O. I. 2, douar Amanna, à Zemmora (Oran).

2153 Rahmoun Lakhdar, 1911, caporal, 11e R. T. A., faubourg de l'Industrie, maison Krach-Séghir, à Sétif (Constantine).

2154 Kemouche Layachi, 1914, soldat, C. O. I. 3, douar Serdj-el-Ghoul, commune mixte de Takitount (Constantine).

2155 Ziane Kadda, 13 avril 1929, soldat, C. A. R. 101, Telagh (P. E.) (Oran).

2156 Zighem Kouider, 1923, soldat, 9e R. C. A., Dar-el-Askri, Constantine (Constantine).

2157 Keddar Hadj ould Mohamed, 19 novembre 1926, soldat, C. A. R. 102, douar M'Zila, commune mixte de Cassaigne (Oran).

2158 Menad Bachir, 6 juillet 1910, soldat, 19e section de C. O. M. A., rue de Tunis, chez M. Tortora, à la Calle (Bône).

2159 Guerairia Amara, 14 novembre 1920, soldat, C. O. I. 3, 24, rue du Général-Leclerc, Souk-Ahras (Constantine).

2160 Redouani Hamou, 4 juin 1911, soldat, 15e R. T. A., faubourg des Jardins maison Zammit à Sétif (Constantine).

2161 Ghedfa Lakhdar 10 décembre 1912, soldat, C. A. R. 103, aux Amouchas, commune mixte de Takitount (Constantine).

2162 Zid Ahmed, 1898, soldat, 7e R. T. A., Ikhélidjène, par Gueuzet, commune mixte de Guergour (Constantine).

2163 Grine Mahmoud, 20 décembre 1916, soldat, 193e C. O. S. M., col des Oliviers (Constantine).

2164 Metaig Ahmed, 2 septembre 1914, soldat, G. P. G., douar Arb. Estraya, à Robertville (Constantine).

2165 Aoulmi Ali, 22 novembre 1917, soldat, C. O. I. 1, 2, rue de l'Aigle, à Constantine (Constantine).

2166 Idir Layachi, 1920, soldat, 3e R. T. A., douar Takitount, commune mixte de Takitount (Constantine).

2167 Feraoune Kial, 1911, 1re classe, compagnie rassemblement des animaux, oued Taria, commune mixte de Saïda (Oran).

2168 Dahmani Belkacem, 11 septembre 1915, soldat, C. O. T. 45, douar Souk, commune Bordj-Bou-Arreridj (Constantine).

2169 Rahmouni Messaoud, 1916, soldat, C. A. R. 103, douar Louehada, commune mixte de Tebessa (Constantine).

2170 Boussaha Mohammed, 1920, batterie de dépôt n° 12, maison Zarouri, Zidane, Mondovi (Bône).

2171 Houam Brahim, 1912, soldat, C. L. A. A., Dar-el-Askri, à Tebessa (Constantine).

2172 Boutebba Abdelmadjid, 25 novembre 1912, soldat, 3e R. T. A., 1, rue Dessens (Sidi-Mabrouk-supérieur), à Constantine (Constantine).

2173 Siari Tahar, 18 mai 1920, soldat, 101e régiment de génie, chez M. Siari Abderrahmane, Conde-Smendou (Constantine).

2174 Boudaoud Abdelkader, 1918, caporal, C. O. I. 3, chez M. Godji Abdallah, Frenda (Oran).

2175 Bouchikh Larbi, 1913, soldat, 7e R. T. A., douar Djaafra, commune mixte de Biban (Constantine).

2176 Hacini Layachi, 10 décembre 1918, 1re classe, C. O. I. 3, 29, rue du 4-Septembre, à Bône, chez M. Yves Paulin (Bône).

2177 Djelili Tahar, 1912, soldat, dépôt du 19e génie, chez M. Benabdelkader (commerçant), rue Nationale, à Khroub (Constantine).

2178 Hamidi Saïd, 1906, 1re classe, 3e R. T. A., Béni Ramassès, 4e Fontaine, maison Boukachabia, à Bône (Bône).

2179 Benloucif Mohamed, 1925, soldat, C. A. R. 103, Kerrata (Constantine).

2180 Amar Belhadj Mostefa, 11 avril 1926, soldat, C. A. R. 102, rue Benziane, maison Daoudi, Tlemcen (Oran).

2181 Dahmoune Mohamed, 1913, soldat, 711e compagnie des essences, rue Saint-Pierre, 1, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

2182 Kartous Ammar, 24 décembre 1919, soldat, C. O. I. 2, rue de Charcot, maison Bélili-Cherif (Sidi-Maboruk), à Constantine (Constantine).

2183 Rachedi Mohamed, 1914, soldat, 13e R. T. A., rue Bobillot, n° 6, à Bel Abbès (Oran).

2184 Rachedi Lakdar, 25 décembre 1921, caporal, 6e R. T. A., rue de l'Agriculture, 38, à Bel-Abbès (Oran).

2185 Babouche Ghilaci, 23 mai 1917, 1re classe, bataillon de garnison de Constantine, douar Zegueur, commune mixte de Maadid (Constantine).

2186 Aouidat M'Loud, 1932, soldat, C. A. R., 102, tribu des Berkèches, commune mixte de Temouchent (Oran).

2187 Habbas Mohamed, 13 mars 1920, rue Henri-Lefebvre, 19, à Roubaix (Nord).

CATÉGORIE « D »

1 Benamar Loucifi Ould Mohamed, 1901, 1re classe, 2e R. S. A. chez M. Judas Benayoun, à Nedroma (Oran).

2 Djilali ben Morselli ben Ahmed, 1900, sergent, 9e R. T. A., douar Abalda, Laghouat (Alger).

3 Merdi Mohamed, 1891, caporal, 11e R. T. A. 6, rue Billon, à Batna (Constantine).

4 Hannachi Saïd ben Ahmed, 1889, 2e classe, 7e R. T. A., rue du Corso, maison Sebagne Messaouda, à Sétif (Constantine).

5 Moussaoui Mohamed, 1902, sergent, 9e R. T. A., maison Choucha, Salah-Fort-Clauzel, à Bougie (Constantine).

6 Khelifa Larbi, 1905, sergent-chef, 6e R. T. A., douar Ouled Izmour, commune mixte d'Ammi Moussa, Oran.

7 Bousebsi Labidi, 18 août 1902, sergent, 9e R. T. A., Sedrata, Constantine.

8 Baali Amar ben Seghir, 1894, 2e classe, 67e R. A. A., 7, rue Henri-Namia, à Constantine.

9 S. N. P. Taieb ben Saad, 1903, sergent-chef, 1er R. T. A., 20, cité Mahiedine, à Alger.

10 Sakhiri Bachir, 1897, sergent, 11e R. T. A., faubourg de l'Industrie, route de Belgique, à Sétif (Constantine).

11 Sannouni Mohamed, 1895, 1re classe, 11e R. T. A., Dar-El-Askri, à Batna (Constantine).

12 Kouici Sarahoui ben Benalia, 1902, sergent, 3e R. T. A., rue de la Tour-aux-Rats, à Metz (Moselle).

13 Mahmoudi Abdelkader, 1900, 1re classe, 9e R. T. A., Boghari (Alger).

14 Lemchemek Laid ben Belkacem, 1900, sergent, 3e R. T. A., douar Ouled Rabah, commune d'El-Milia (Constantine).

15 Haddad Ali Ould Yaya, 1896, sergent-chef, 6e R. T. A., 58, Tigditt, Mostaganem (Oran).

16 Charmat Ahmed ben Saidi, 1892, 1er R. S. A., Djelfa Dar El Askri, Alger.

17 Basti Mohamed ben Mohamed, 1894, sergent, 11, R. T. A., douar M'Sila, commune de M'Sila (Constantine).

18 Mebarkia Ahmed, 27 juin 1899, caporal, 11e R. T. A., Hassenaoua, Bordj Bou-Arreridj (Constantine).

19 Ali ben Ameur ben Mohamed, 1893, brigadier, 1er R. S. A., chez Bachagha Chérif, à Djelfa (Alger).

20 Senani Salah ben Saad, 1897, sergent, 15e R. T. A., Herbillon (Constantine).

21 Amghar Saïd ben Abdallah, 1897, caporal, 7e R. T. A., Pasteur (Constantine).

22 Baiaza Younes ben Mohamed, 1900, 1re classe, 7e R. T. A., 1, cité Indigène, à Guelma (Constantine).

23 Aouci Mohand, 1901, sergent, 11e R. T. A., carrière de l'Escaillon, à Toulon (Var).

24 Chehani Djemoui Messaoud, 25 avril 1896, caporal, 7e R. T. A., douar Brichet, commune d'Aïn-Touta centre (Constantine).

25 Ziani Merzoug ould Kada, 1898, caporal, 2e R. T. A., Nazreg-Flinois (Oran).

26 Bouzid Moussa ben Belkacem, 1895, 2e classe, 3e R. S. A., quartier du stand de Batna (Constantine).
27 Mohamed ben Mohamed, 1894, sergent, 7e R. T. A., Khenchela (Constantine).
28 Salhi Abdelkader, 1901, sergent, 1er R. T. A., Dar el Askri, Orléansville (Alger).
29 Lalb ben Slimane, 1897, brigadier, 67e R. A. A., 5, rue des Numides, à Batna (Constantine).
30 Benelfekir Salah, 2 décembre 1901, sergent, 11e R. T. A., douar El-Djenah, commune mixte de Taher (Constantine).
31 Saada Boudjema ben Tayeb, 1899, sergent-chef, 3e R. T. A., mechta Aïn-Kebech, douar Brana, commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
32 Brihmouche Mohamed, 1893, sergent, 3e R. T. A., douar Bouyoucef, commune mixte de Taher (Constantine).
33 Douib Amar ben Salah, 1899, sergent, 11e R. T. A., rue de la Briqueterie, à Saint-Arnaud (Constantine).
34 Tayeb Chérif Meziane, 1900, sergent, 11e R. T. A., douar Tazmalt, commune mixte d'Akbou (Constantine).
35 Redaouna Mohamed ben Hocine, 1er janvier 1893, sergent, 11 R. T. A., H. B. M., maison Hamdi Tayeb, Constantine.
36 Chekhman Mohamed ben Yahia, 29 avril 1897, sergent, 3e R. T. A., route Oued-Koula, 4e fontaine, Beni-M'Haffer, Bône (Bône).
37 Boufafa Ahmed, 1903, sergent, 3e R. T. A., douar Zabia, à Collo (Constantine).
38 Bouakaz Mohamed ben Belkacem, 1895, maréchal des logis, 3e R. S. A., Mac-Mahon, commune mixte d'Aïn-Touta (Constantine).
39 Mohamed Benaïssa, 1901, caporal, 2e R. T. A., Prévost-Paradol (Oran).
40 Boussekrine Belaïd ben Ali, 1895, caporal, 19e régiment du génie, village Ighil-Slef, douar Ighram, commune mixte d'Akbou (Constantine).
41 Toubane Ali ben Larbi, 1899, 1re classe, 3e R. T. A., 6, rue Rablin-Khan, Bône (Bône).
42 Bekkouche Hamou ben Messaoud, 1900, caporal, 3e R. T. A., à Sigus (Constantine).
43 Mehila Hacene ben Mohamed, 1897, maréchal des logis, 25e escadron du train, douar El-Ouldja, commune de Collo, à Constantine.
44 Kouider ben Kouider, 1901, 2e classe, 9e R. T. A., la Pépinière, à Djelfa (Alger).
45 Kebbas Amar, 18 janvier 1896, caporal, 7e R. T. A., douar Menar, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
46 Alioui Mohamed, 4 mai 1899, caporal, 6e R. T. A., boulevard de l'Est, à la Marnia (Oran).
47 Menseur Larbi, 1901, 1re classe, 11e R. T. A., H. B. M., maison Zehira Boujema, à Sétif (Constantine).
48 Ben Djeddou ben Abderrahmane, 1901, sergent, 11e compagnie, 1er R. T. A., Schettet-Gharbi, à Laghouat (Alger).
49 Boucheteur Messaoud, 5 janvier 1898, sergent, 3e R. T. A., Pont-Duvivier (Constantine).
50 Messaoudi Djellouï Ben Sayah, 1895, 1re classe, 1er R. S. A., Chetat-Gharbi, à Laghouat (Alger).
51 Maïzi Laludi, 1901, sergent-chef, 7e R. T. A., douar Morsott, commune mixte de Morsott (Constantine).
52 Messadia Ahmed ben Ahmed, 7 avril 1899, sergent, 11e R. T. A., 49, rue Mogador, à Guelma (Constantine).
53 Boukaoud Boudjema ben Tahar, 24 janvier 1897, 1re classe, 11e R. T. A., maison Tortosa, rue du Boulif, la Calle (Constantine).
54 Ghanes Guenoum, 27 novembre 1901, sergent, 2e R. T. A., 3, rue Chollet, à Oran.
55 Boutrig Aïssa ben Ahmed, 1900, caporal, 7e R. T. A., douar Rhilassa, à Bordj-Bou-Arreridj (Constantine).
56 Mebarki Saïd ben Akli, 26 juillet 1901, 1re classe, 9e R. T. A., chez M. Sahiri Ahmed, à Sidi-Aïch (Constantine).
57 Belbachir Mohamed Ould Lakhdar, 1899, caporal, 2e R. T. A., Sebdou-Darrel-Askri (Oran).
58 Khedairia Hamouda, 1898, sergent, 7e R. T. A., douar Nahia, commune mixte de la Séfia (Constantine).
59 Aïssa ben Belkacem ben Messaoud, 1900, maréchal des logis, 1er R. S. A., épicier, rue de l'Eglise, à Djelfa (Alger).
60 Bouali Larbi Ould Kaddour, 25 août 1897, caporal, 2e R. T. A., douar Meyhrames, à Frenda-Mixte (Oran).
61 Daddou Mokhtar, 1901, 2e classe, 2e R. T. A., 21, rue Benamar, à Mascara (Oran).
62 Sahli Essaïd, 1902, sergent, 7e R. T. A., douar Roussia, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
63 Benzerkat Ould Mohamed, 1899, 1re classe, 2e R. S. A., 4, rue l'Ouarsenis, à Saïda (Oran).
64 S. N. P. Abdelkader ben Belgacem, 1901, 2e classe, 2e R. S. A., à Aflou-Centre (Oran).
65 Cherite Saada Ould Kaddour, 1901, sergent-chef, 6e R. T. A., 4, rue Sediman, à Oran.
66 Nahel ben Ahmed, 1894, brigadier, 28e train, rue de la Vertu, à Trézel (Oran).
67 S. N. P. Mohammed ben Abdelkader, 26 octobre 1899, caporal, 2e R. T. A., chez M. Rezaoui Ali, commerçant, à Geryville (Oran).
68 Boumeddine Mohamed, 1897, 1re classe, 2e R. S. A., rue du Capitaine-Adda, à Saïda (Oran).
69 Benouali Larbi, 1er avril 1900, 1re classe, 6e R. T. A., village nègre, à Aïn-Temouchent (Oran).
70 Ahmed ben Cheikh ben Lamri, 1890, 2e classe, 25e R. T. A., douar Sahary, annexe de Djelfa (Alger).
71 S. N. P. Miliani Ould Mohammed, 1902, caporal, 2e R. T. A., 13, rue Ouled-Nails, à Relizane (Oran).
72 Kebir Ould Bachir, 1897, 1re classe, 62e R. T. A., douar Hassarna, à Saïda mixte (Oran).
73 Talbi Brahim ben Ali, 18 janvier 1899, sergent, 7e R. T. A., 38, rue Cherbonneau, Constantine.
74 Lahmer Ramdane, 31 janvier 1900, 1re classe, 7e R. T. A., douar Bouknache, commune mixte de Taher (Constantine).
75 Boukelioua Mohamed ben Belkacem, 16 janvier 1899, 2e classe, 27e R. T. A., douar Beni-Ftah, commune d'El-Milia (Constantine).
76 Melahi Aïssa ben Saïd, 10 janvier 1901, 2e classe, 11e R. T. A., chez M. Ziani Amar, à Oued-Amizour (Constantine).
77 Benhalilou Allaoua ben Ahmed, 1896, 2e classe, 67e R. A. A., 52, rue Perregaux, Constantine.
78 Hamdoun Saïd ben Bachir, 1900, sergent-chef, 8e R. T. A., à Djelfa (Alger).
79 Ketfi Youcef, 1897, sergent, 11e R. T. A., cité Ley-Lévy, maison Bellache-Moussa, à Sétif (Constantine).
80 Aliat Hammou ben Ammar, 1897, 1re classe, 7e R. T. A., chez Hamdi Ali ben Laflahi, à Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
81 Sliman ben Sadette Baufkhil, 1899, 1re classe, 2e R. S. A. 441, Boudghene, à Tlemcen (Oran).
82 Belarbi Miloud, 1900, 1re classe, 2e R. T. A., 8, rue du Sig, à Relizane (Oran).
83 Khenchali Mostéfa, 1894, 1re classe, 11e R. T. A., douar Tahamanite, commune mixte d'Aïn-el-Ksar, à El-Naâder (Constantine).
84 Boussekine Hamachou, 25 juillet 1901, 1re classe, 27e R. T. A., chez M. Laffont, 14, rue Petite-Meuse, à Avignon (Vaucluse).
85 Benmerzoug Lakhdar, 1900, sergent, 3e R. T. A., 18, rue de la Vilette, à Bône (Bône).
86 S. N. P. Amar Salah, 1898, 1re classe, 9e R. S. A., douar Ouled-Labiad, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
87 Dergam Djilali ould Feghoul, 1897, 1re classe, 6e R. T. A., 53, rue Carnot-Raisimille, à Mostaganem (Oran).
88 Bentata Benaouda, 16 novembre 1899, sergent, 2e R. T. A., douar Ouled-Barkat, à Zemmora (Oran).
89 Mokhtari Moussa ben Mohamed, 1er janvier 1893, caporal, 3e R. T. A., douar Tilatou, commune mixte d'Aïn-Touta (Constantine).
90 M'Hamed ben Hadj Mohamed ben Maiza, 1900, maréchal des logis, 1er R. S. A., Chettet-el-Gharbi, à Laghouat (Alger).
91 Benraghdad Lamri, 1900, 2e classe, 11e R. T. A., Rillassa, commune des Maadid (Constantine).
92 Gharbi Salah ben Mohamed, 1902, sergent, 3e R. T. A., agent de police, à la Calle (Constantine).
93 Hamlaoui ben Mohamed ben Ali, 1901, sergent-chef, 1er R. T. A., commune mixte de Djelfa, tribu Abbaziz, centre Charef (Alger).
94 Karef Mohamed ben Zineb, 1901, sergent, 1er R. T. A., Schettet-Gharbi, à Laghouat (Alger).
95 Gueroui Hocine ben Belgacem, 1901, caporal, 3e R. T. A., maison Maisaoui, rue Belisaire, à Bône (Bône).
96 Mansour Djilali ould Ahmed, 10 septembre 1902, sergent-chef, 6e R. T. A., 45, plateau Saint-Georges, à Mers-el-Kébir (Oran).
97 Gaoutal Kaddour ben Mehdi, 1899, sergent, 6e R. T. A., douar Gourli-Communal, à Relizane (Oran).
98 Badache Tayeb ben Ahmed, 1893, caporal, 7e R. T. A., Choumarelle, à Bône (Bône).
99 Cid Abdallah ben Belgacem, 1905, sergent-chef, 3e R. T. A., Ouled-Enseigha, commune mixte de Kenchela (Constantine).
100 Mekiri Tayeb, 29 novembre 1901, caporal, 6e R. T. A., douar Ouled-Barrodi-Bedoua, Cassaigne (village) (Oran).
101 Zehani Ahmed ben Bouguerra, 1893, sergent, 3e R. T. A., maison Ali Rabah, à Mondovi (Constantine).
102 Benmatoug Messaoud ben Ali, 20 mars 1900, sergent, 11e R. T. A., douar Ouitlen, commune mixte de M'Sila (Constantine).
103 Otsmane Charef, 12 août 1899, caporal, 2e R. T. A., douar Hadaïdia-Bellevue, à Oran.
104 Boufennara Tayeb ben Ammar, 19 avril 1898, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Boutenache, commune mixte de Taher (Constantine).
105 Remats Mohamed ben Bachir, 1899, sergent, 23e R. T. A., à Constantine, 12, rue de la Côte.

106 Khemiri Hadi ben Mohamed, 1898, sergent-chef, 3e R. T. A., Yusuf, commune mixte de la Calle (Constantine).
107 Abdelkader ould Boualem, 1897, 1re classe, 6e R. T. A., à Bedau (Oran).
108 Kouiten Messaoud, 1899, sergent, 7e R. T. A., 103, rue Périgaux, à Constantine.
109 Derasse Saïd ben Saad, 1901, maréchal des logis, 8e R. S. A., douar El Askri n° 1980,, à Agadir (Maroc).
110 Mellal Mohand ben Saïd, 25 avril 1903, 1re classe, 1er R. T. A., 3, impasse des Carmélites, à Blida (Alger).
111 Si-Ramdane Adda ould Kaddour, 1897, 1re classe, 6e R. T. A., Grande-Rue, à Palikao (Oran)
112 Mohammed ben Ahmed, 1898, sergent, 3e R. T. A., 3, rue Baudelaire, à Bône (Bône).
113 Khaldi Abdellah ben Salah, 1900, caporal, 3e R. T. A., maison Zaraoui Hadj Bouchada n° 3, à Sétif (Constantine).
114 Sakki Salah, 1900, caporal, 7e R. T. A., à Condé-Smendou, à Constantine.
115 Ben Daoud ben Djoudi, 1903, sergent, 9e R. T. A., chez M. Hamidi, instituteur à Aïn-el-Ibel, par Djelfa (Alger).
116 S. N. P. Lakhdar ben Méache, 2 mars 1903, brigadier, 2e R. S. A., Prévost-Paradol, à Oran.
117 Ahmed ben Tayeb, 1895, 1re classe, 6e R. T. A., rue de l'Oued-Ferane, à Géryville (Oran).
118 Belaïd ben Mohamed, 1902, caporal, 2e R. T. A., chez M. Rezzaoui, commerçant à Géryville (Oran).
119 Belbali Hocine ben Ammar, 27 mars 1900, 2e classe, 1er régiment étranger, douar Ouled-Messaoud, à Jemmapes (Constantine).
120 Boudebza Hammou, 1899, caporal, 7e R. T. A., quartier Laverdure, maison Zitouni, à Batna (Constantine).
121 Brahim ben Ahmed ben Ali, 15 avril 1897, 1re classe, 3e R. T. A., chez Ben Djedou Hocine, cafetier, à Edgar-Quinet, commune mixte de Kenchela (Constantine).
122 Belalia Djilali ould Mohamed, 1898, maréchal des logis, 3e régiment de remonte, douar Chaoula, à Zemmora (Oran).
123 Sehili Ahmed ben Boudjema, 1900, sergent 3e R. T. A., rue Pumouriez, maison Boufermes, usine à gaz, à Bône (Bône).
124 Kara Chérif ben Boukhlif, 28 septembre 1900, gendarme auxiliaire indigène, cité Lévy, à Sétif (Constantine).
125 Bioud Mimoun, 1902, 1re classe, 6e R. T. A., douar Abdala, à Saïda (Oran).
126 Adjoudji Mohammed Tahar, 29 juin 1901, sergent, 7e R. T. A., douar El Rahbat, commune mixte de Belezma (Constantine).
127 Aksouk el Hachemi, 27 juillet 1902, sergent, 5e R. T. A., douar Amalou, commune mixte d'Akbou (Constantine).
128 Maref Mohammed dit Lakhdar, 20 janvier 1899, 1re classe, 2e R. T. A., à Trumelet (Oran).
129 Benzerga ben Halima, 1900, 1re classe, 11e compagnie de garnison, maison Hamida, quartier Sidi Ali Mohamed, à Mascara (Oran).
130 Bouzidi Brahim, 1895, sergent, 7e R. T. A., quartier du Stand, à Batna (Constantine).
131 El-Hadj ben Mohamed, 1902, sergent, 2e R. T. A., à Geryville (Oran).
132 Djarallah Brahim ben Abdallah, 1902, sergent, 7e R. T. A., douar Fouin-Toub, commune mixte de Khenchela (Constantine).
133 Tebbani Salah, 1er janvier 1893, 1re classe, 7e R. T. A., douar Ouled Aouaït, commune mixte d'El Milia (Constantine).
134 Boussaïd Bachir ben Mohamed, 1893, 1re classe, 7e R. T. A., 51, rue Vieux-Constantine (Constantine).
135 S. N. P. Guiraa Ahmed ben Taieb, 1900, sergent, 1er R. T. A., commune mixte de Djelfa, village Charef (Alger).
136 Benzian Tayeb ben Miloud, 1894, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled Yagout Gheraba, commune mixte d'Aflou (Oran).
137 Naci Smail ben belkacem, 1898, 1re classe, 3e R. S. A., village nègre, station de remonte, à Batna (Constantine).
138 Biskri Messaoud, 1900, sergent-chef, 3e R. T. A., 2, rue Damrémont, à Constantine.
139 Hamidouche Mohand Mouloud, 11 juin 1902, sergent, C. M. I. A. 7, 12 *bis*, avenue Célestin-Bourgoin, à Bône (Bône).
140 Mohamed ould Boubékeur, 1897, 2e classe, 2e R. S. A., douar Messoulane le Telagh mixte (Oran).
141 Djelloul ould Abdelkader, 1903, maréchal des logis, 2e R. S. A., chez M. Benaouda Slimane, gargotier, rue Sidi-Brahim, à Colomb-Béchar (Oran)
142 Deghagh Mohamed ben Ahmed, 11 avril 1900, sergent-chef, 21e section infirmier, 3, rue Toussaint-Clada, à Souk-Ahras (Constantine).
143 Attalah ben Miloud ben Kaddour, 1900, brigadier, 2e R. S. A., douar Ouled Aïssa Brézina, à Geryville (Oran).
144 Benyahia Mohamed ben Si Ahmed Chérif, 1895, sergent, 3e R. T. A., 47 *bis*, rue Crillon, à Lyon (6e) (Rhône).
145 Draouziat Tahar ben Ammar, 1893, caporal, 3e R. T. A., rue de l'Aqueduc, à Tebessa (Constantine).
146 Medjahri Mohamed ould Adbelkader, 1897, 1re classe, 6e R. T. A., Assi ben Okbo (Oran).
147 Meddah Mohamed, 14 juin 1910, 1re classe, 15e R. T. A., chez M. Chevalier, cité de l'Ermitage, à Saint-Laurent-Blangy (Pas-de-Calais).
148 Gadai Lamri ben Taieb, 1895, 2e classe, 3e R. T A., 8, rue Maillot, à Bône (Bône).
149 Bara Ali ben Mohand, 1904, caporal, 7e R. T. A., douar Dra Larba par Oued Amezou, commune mixte de la Soummam (Constantine).
150 Nedjar Bachir ould Mokhtar, 1902, caporal, 6e R. T. A., 37, rue Lavigerie, à Bel-Abbès (Oran).
151 Ait-Bouchou Mohamed, 26 mars 1895, caporal, 5e R. T. A., douar Béni Ourtilane, commune mixte de Guergour (Constantine).
152 El-Berrichi Aballah ould Mohamed, 27 mai 1902, caporal, 2e R. T. A., douar Sfissifa, la Mina (Oran).
153 Embarek ben Madani, 1896, 2e classe, 28e escadron du train, 42, rue Emile-Vidal, à Medeoni (Oran).
154 Hidouci Ahmed ben Tahar, 1902, sergent, 7e R. T. A., 21, rue Bugeaud, à Batna (Constantine).
155 Charel Ahmed ben Djelloul, 1901, sergent, 6e R. T. A., douar Chorfa, à Bou-Hanifia (Oran).
156 Boukoune-Ferhat ben Messaoud, 1893, caporal, 3e R. T. A., Bernelle, commune mixte de Belezma (Constantine).
157 Serrai Aïssa ben Abdelkader, 1892, caporal, 1er R. T. A., 55, rue d'Aix, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
158 Benchallal Bachir ben Amar, 8 mars 1901, sergent-chef, 11e R. T. A., 19, rue Sidi-Elkhider, à Bougie (Constantine).
159 Benazza Boumedienne, 28 juin 1903, 2e classe, 6e R. T. A., rue Sidi-Djelbar, maison Benguellal, à Tlemcen (Oran).
160 Benhaddada Amara, 9 mars 1900, caporal, 3e R .T. A , rue Loubet, maison Lanzot-Saint-Cloud, à Bône (Bône).
161 Benabbou Mohamed, 19 novembre 1902, 2e classe, 2e R. T. A., 719, rue 44, à Mostaganem (Oran).
162 Amraoui Brahim ben Belkacem, 1er janvier 1893, 1re classe, 3e compagnie de remonte, chez M. Alstouf, 21, rue Carnot, à Saint-Arnaud (Constantine).
163 Amairia Mohamed ben Abdelkader, 1903, 2e classe, C. O. I. D. 3, douar Méhia-Mechaba, Gabel-Lalia, commune mixte de Séfia, à Laverdure (Constantine).
164 Nemour Ahmed, 4 mars 1900, caporal, 7e R. T. A., douar M'Chatt, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
165 Derbal Labidi, 1898, brigadier, 3e compagnie de remonte, 1, rue Dessens, à Constantine.
166 Selt-Laid ben Slimane, 1902, 1re classe, 1er R. T. A., tribu Oued-El-Ghonini, fraction Oued-Bouragba, commune mixte de Djelfa (Alger).
167 Benbelkacem Hadj ben Salah, 1896, caporal, 7e R. T. A., douar Talkhampt, comumne de Belezma (Constantine).
168 Bensouda Chérif, 1901, 1re classe, 3e R. S. A., douar El-Méridj, commune mixte de Morsott (Constantine).
169 Medjadji Abdelkader, 1903, sergent-chef, 5e R. T. A., à Charon (Alger).
170 Hamdaoui Salem Ould Mohamed Ould Dahou, 1902, 1re classe, 6e R. T. A., à Mecheria (Oran).
171 Smail Mohamed Ahmed, 26 septembre 1894, caporal, 6e R. T. A., hôpital civil, à Nedroma (Oran).
172 Roukhari Sassi ben Mohamed, 1903, sergent-chef, 1er R. T. A., rue de l'Ecole, à Laghouat (Alger).
173 Kadri Ammar, 24 août 1897, 1re classe, 11e R. T. A., 7, rue du Croissant, à Sétif (Constantine).
174 Boumendjel Boughaba, 1902, sergent, 3e R. T. A., 2e impasse, n° 6, Nicolas, à Bône (Bône).
175 Abderrahmane El Kébir, 1903, caporal, 6e R. T. A., 12, rue Monseigneur-Pavé, cité Maraval (Oran).
176 Souki Chérif, 1900, 2e classe, 7e R. T. A., 24, Ouled-Brahami, Constantine.
177 Taieb ben Miloud ben M'Hamed, 1904, brigadier, 9e R S. A., Bab-Darb, vieux Biskra (Constantine).
178 Antri Messaoud, 1900, brigadier, 67e R. A. A., 18, rue Abdallah-Bey, à Constantine.
179 Hadji Mohamed ben Mébarek, 1901, maréchal des logis, 25e escadron du train, chez M. Cathala, route de Sétif, à Constantine.
180 Kouidri Beghdad ben Sayah, 1901, 1re classe, école de cavalerie, camp des sinistrés, à Laghouat (Alger).
181 Mohamed ould Lahoucine, 1904, 1re classe, 2e R. S. A., 3, rue Sidi-Brahim, à Tlemcen (Oran).
182 Bouramoul Mohamed ben Said, 17 avril 1897, 2e classe, 2e groupe, artillerie de campagne d'Afrique, mechta Reghoiraa, douar Ouled-Braham, commune mixte de Bizot, à Constantine.
183 Amouri Nouari, 1901, 1er canonnier, 67e R. A. A., douar Djebès, Bordj-Bou-Arreridj (Constantine).
184 Touati ben Laid ben Moktar, 1898, 1re classe, 1er R. S. A., commune mixte de Djelfa-Zenina (Alger).
185 S. N. P. Brahim ben Tahar, 1901, 2e classe, 7e R. T. A., douar El-Askri, à Tebessa (Constantine).

186 Ilim Ahmed ould Boussekrine, 1901, sergent, 2e R. T. A., 7, rue du Général-Mangin, faubourg Médioni, à Oran.
187 S. N. P. Djedi Mohamed, 1902, maréchal des logis, 1er R. S. A., douar Saida, commune mixte de M'Sila (Constantine).
188 Harzallah el Almi ben Aissa, 1899, 1re classe, 1er R. S. A., douard Chettet el Gharbi, commune mixte de Laghouat (Alger).
189 Baroudi Mohamed ben Amar, 19 juin 1897, caporal, 3e R. T. A., 18, rue Jean-Jacques-Rousseau, maison Sellaoui, à Bône (Bône).
190 Bensalem Aissa ben Ahmed, 1901, 2e classe, 3e compagnie de remonte, rue Jean-Baptiste-Charcot, à Sidi Mabrouk (Constantine).
191 Mechetta Mohamed ben Mohamed, 7 juillet 1901, caporal, 2e R. T. A., douar Moussa, à Mascara mixte (Oran).
192 Segheir Ramdane ben Hacène, 1901, 1re classe, 7e R. T. A., douar Ghomriane, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine)
193 Bettalia Mohamed, 1896, 2e classe, 27e train, 2, rue des Puits, village Lamur (Oran).
194 Abdelkader Bachir, 1898, maréchal des logis, 1er R. S. A., Petite Seguia, à Laghouat (Alger).
195 Afifi Brahim ben Mohamed, 14 avril 1902, maréchal des logis, 25e escadron du train, Village Nègre Fesdis, à Batna (Constantine).
196 Bokhari Mohammed, 1901, 1re classe, 27e train, cité Mahiéddine, baraque 571, à Alger.
197 Aouri Slimane ben Saïd, 1902, 1re classe, 11e R. T. A., 8, rue du Minaret, maison ben Sekkai, à Sétif (Constantine).
198 Fadloune Mohamed ben Ahmed, 1893, 2e classe, 3e R. T. A., 6, rue Sidi-Mendel, à Constantine.
199 Belkacem ben Abdallah ben Mohamed, 1901, caporal, 7e R. T. A., douar Zellatou, commune de l'Aurès (Constantine).
200 Bellahouel Belaouel Ould Miloud, 1901, maréchal des logis, 66e R. A., rue Abdelhamed-Benbades, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
201 S. N. P. Ammar ben Sallah ben Ammar, 1900, sergent, 7e R. T. A., douar Chéria, commune mixte de Tébessa (Constantine).
202 Tamine Ali ben Hamena, 1895, 1re classe, 3e R. S. A., quartier du Stand, à Batna (Constantine).
203 Saou Mohamed ben Ahmed, 13 mai 1902, adjudant, 3e R. T. A., douar Ouled Achour, commune d'Ain M'Sila (Constantine).
204 Boudjellal Saïd, 1893, caporal, 3e R. T. A., maison Brunet, route de Sidi Brahim, à Bône (Bône).
205 Benkara Mostefa Larbi ben Mohamed, 1899, sergent, 3e R. T. A., à Mila (Constantine).
206 Belguenbour Mohamed ben Salah, 1890, 1re classe, 3e R. T. A., douar Béni F'Tah, commune d'El Milia (Constantine).
207 Mohamed ben M'Hamed ben Aklef, 1882, 2e classe, 2e R. S. A., commerçant à la cité musulmane de Géryville (Oran).
208 S N P. Bahous ben Amar, 1900, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled Miloud Areh Rezeigat, à Géryville (Oran).
209 Ghazi Leulmi, 1901, 1re classe, 3e R. T. A., douar Meziet, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
210 Boussenlou Rabah, 2 novembre 1901, caporal, 7e R. T. A., douar Chachna, commune mixte de Taher (Constantine).
211 Far Mohamed ben Ounas, 22 novembre 1903, 1re classe, 28e escadron du train, mairie Prévost-Paradol, à Oran.
212 Khalfoun Saïd ben Mohamed, 1906, 1re classe, 11e R. T. A., douar Medjounès, à Enimas (Constantine).
213 Meknassi Ali ben Belkacem, 1er février 1903, sergent-chef, 7e R. T. A., douar Menaa, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
214 Benali Mostefa ben Belgacem, 1901, sergent-chef, 1er R. T. A., à Djelfa (Alger).
215 Doulbi Zidane ben Mostefa, 1902, maréchal des logis, 25e escadron du train, infirmier à l'hôpital civil, 69, rue Pierre-Curie, à Constantine.
216 Boucheit Hocine, 10 décembre 1901, caporal, 21e section, C. O. M. A., douar Djezia, commune mixte de Collo (Constantine).
217 Mechekak Abed Ould Mohamed, 6 janvier 1902, caporal, 2e R. T. A., 103, rue d'Arzew, à Oran.
218 Chaibeddra Abdelkader, 7 juillet 1902, 1re classe, 11e R .T. A., 26, avenue de France, à Sétif (Constantine).
219 Guendouz Youcef ben Achour, 8 janvier 1902, 2e classe, 25e escadron du train, à Condé Smendou (Constantine).
220 Touati-Zigheur ben Abdelkader, 1901, 2e classe, 3e compagnie de remonte, commerçant à Aflou (Oran).
221 Mait el Bachir Abdelkader, 1902, 1re classe, 67e R. A. A., village Guelaa, douar Boni, commune mixte d'Akbou (Constantine).
222 Zouach Taieb ben Seghir, 28 novembre 1899, 2e classe, 5e R. T. A 8, avenue de France, faubourg de l'Industrie, à Sétif (Constantine).
223 S. N. P. Ammar ben Zemmal, 1901, 2e classe, 3e R. S. A., douar Tazbent, commune mixte de Tébessa (Constantine).
224 Boudjellal Ahmed ben Ali, 1890, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled Kebbel Fredj, à M'Zala (Constantine).
225 Fadel Mohammed, 1896, caporal, 6e R. T. A., à Marnia (Oran).
226 Yaya Chabane ben Ahmed, 29 décembre 1900, 2e classe, 3e R. T. A., douar Timzit, commune mixte de la Soumam (Constantine).
227 Djerrah Boudjma ben Mohamed, 31 décembre 1881, 2e classe, 3e R. T. A., chez Hadjar Ahmed, café Foudouk, aux Huiles, (Constantine).
228 Djeghim Abboud ben Ahmed, 1889, sergent, 1er R. T. A., mines de Djebel Kouif, bâtiment 38, à Constantine.
229 Boulebnane Messaoud, 13 décembre 1903, 1re classe, 3e R. T. A., café maure du Minaret, à Bône (Bône).
230 Fodla Ahmed ben Allaoua, 1898, 2e classe, 3e compagnie de remonte, rue J.-B.-Charcot, no 3, à Sidi-Mabrouk (Constantine).
231 Alba Saad ben Mohamed, 1903, 2e classe, 3e R. T. A., douar Mini, commune mixte de la Meskiane (Constantine).
232 Tassoult Mohamed ben Lakhdar, 1902, 2e classe, 3e R. T. A., douar Tassadame, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
233 Gobri Arezki ben Saïd, 1905, 2e classe, 23e R. T. A., maison Djilili Ali, place Philippe, à Bougie (Constantine).
234 Boussag Abdallah ben Mebarek, 1903, 2e classe, 25e escadron du train, douar Dréat, commune mixte de M'Sila (Constantine).
235 Djenndeli Messaoud ben Mohamed, 24 avril 1902, 2e classe, 7e section de C. O. A., 11, rue Ali-Moussa, à Constantine.
236 Zekri Ahmed ben Ali, 29 juillet 1906, 2e classe, 3e R. S. A., douar Ouled Chelik, commune mixte d'Aïn-Touta (Constantine)
237 Rihane Mébareck ben Belkacem, 15 février 1903, 2e classe, 3e R. S. A., douar Ouled Gassen, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
238 Mokhtari Mohamed ben Moktar, 22 mai 1901, 2e classe, 1er R. T. A. douar Beni Indel commune mixte d'Ouarsenis (Alger).
239 Amor ben Kouider, 1903, 1re classe, 25e R. T. A., douard Ouled Laoura, à Djelfa (Alger).
240 Boulenouar El Hocine ben Ali, 1903, 1re classe, 3e R. T. A., douar Chebna, village Munier, commune mixte de la Calle (Constantine).
241 Kihal Tayeb, 23 février 1906, 1re classe, 27e R. T. A., douar Colla, commune mixte des Bibans (Constantine).
242 Mechkane Brahim, 1908, caporal, 11e R. T. A., Yabous, commune mixte de Khenchela (Constantine).
243 Sahel Bouziane ben Mohamed, 26 mai 1908, 2e classe, 32 régiment du génie, 16, rue Bassano, à Oran.
244 Bezaache Brahim, 1906, caporal, 11e R. T. A., chemin 22, maison Hadj Hacène, à Bône (Bône).
245 Ghanem Mohamed ben Kadri, 1910, 1re classe, 27e R. T. A., rue de Meskiana, à Khenchela (Constantine).
246 Gheraz Messaoud, 1906, 1re classe, 21e section de C. O. M. A., douar Chigara, commune de Sidi-Merouane (Constantine).
247 Zighem Mohamed, 1906, 1re classe, 25e escadron du train, 26, rue Morland, à Constantine.
248 Boudraa Mohamed, 19 novembre 1911, 2e classe, 7e R. T. A., 85, avenue d'Angleterre, à Constantine.
249 Chettat Mohamed ben Ahmed, 28 novembre 1912, caporal, 23e R. T. A., douar Ouled Boufra, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
250 Cheroud Salah ben Mébarek, 8 septembre 1899, sergent, 3e R. T. A., douar Béni Maamar, commune mixte de Taher (Constantine).
251 Taourirt Ferhat, 19 mars 1900, adjudant, 26e compagnie de garnison, rue Pierre-Curie, faubourg de la Gare, à Sétif (Constantine).
252 Tellas Ali, 1916, sergent-chef, 102e compagnie de Q. G. et transport, 40, rue Derb-Tabia, à Fès (Djedid) (Maroc).
253 Yattou Mohamed, 1911, 2e classe, 3e R. T. A., chez M. Raplani, à la gare de Tazmalt (Constantine).
254 Meddani Yahia, 10 décembre 1900, sergent-chef, 6e R. T. A., à Sebdou (Oran).
255 Boudekhana Chabane, 28 novembre 1900, adjudant douair, 2, rue Belkider, à Bougie (Constantine).
256 Boudadi Cheikh, 1899, maréchal des logis chef, 66e R. A. A., 50, rue de la Révolution, à Oran
257 Khalifa Mohamed, 29 décembre 1902, adjudant, 101e compagnie du train, 331, rue 28 à Tigditt, Mostaganem (Oran).
258 Mersel Ahmed, 12 février 1901, sergent, 20e C. O. M. A., 494, quartier Debdaba, à Colomb-Béchar (Oran).
259 Saïdi Miloud, 1908, adjudant, 8e R. S. A., douar Fraouma, commune mixte de Montagnac, Beni-Mister (Oran).
260 Randi Lakhdar, 1901, sergent-chef, 33e R. T. A., 9, rue d'Alger, à Miliana (Alger).
261 Sedoud Mohammed ben Mohammed, 13 janvier 1907, adjudant, bataillon de garnison, Bou Caïd par Orleansville (Alger).
262 Hamidi Lakhal, 24 décembre 1905, sergent-chef, 2e R. T. A., 29, rue du Commerce, à Mascara (Oran).
263 Belgaïd ben Adda ben Kaddour, 29 janvier 1900, sergent, 6e R. T. A., 39, rue de Bruxelles, à Oujda (Maroc).

264 Boukhari Ahmed, 2 novembre 1902, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Khenguet Aoum, commune mixte de la Calle (Constantine).

265 Ghout Abdelkader, 1909, adjudant, 6e R. T. A., rue de l'Isly, maison Smaoun, à Marnia (Oran).

266 Hamcherif Mohamed, 22 mai 1904, maréchal des logis chef, 2e compagnie de remonte, n° 309, rue 27, à Mostaganem (Oran).

267 Beghdadi Abed, 29 décembre 1902, sergent-chef, dépôt de prisonniers de guerre, n° 6, 35, rue du Commerce, à Mascara (Oran).

268 Sellek Abdelkader, 21 septembre 1901, sergent, 2e R. T. A., les Jardins, à Arzew (Oran).

269 Laïb Fi'lali ben Ali, 20 août 1910, adjudant-chef, 19e génie, rue Hoche, à Birkadem (Alger).

270 Moussa Ahmed, 19 mars 1903, adjudant, 411e F. T. A., Quatre-Chemins, à Bougie (Constantine).

271 Bakezzi Messaoud ben Mohamed, 17 juin 1900, maréchal des logis chef, 25e compagnie de garde des prisonniers de guerre, douar Civir, commune mixte de l'Aurès (Constantine).

272 Benzemour Miloud, 21 juin 1903, adjudant, C. D. du C. Q. I., n° 2, à Saint-Cloud (Oran).

273 Meddour Layachi, 1907, sergent, 3e R. T. A., douar Teffreg, commune mixte des Biban (Constantine).

274 Alioua Mohand, 1899, adjudant, 7e R. T. A., douar Aokas, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).

275 Rahmoune Rahmoune, 1906, maréchal des logis chef, 25e train, douar El Zorg, commune mixte de la Meskiana (Constantine).

276 Chougrani Mohamed, 22 décembre 1902, sergent-chef, 6e R. T. A., 40, rue Victor-Hugo, à Saïda (Oran).

277 Rezzaz Bouziane Ould Habib, 1911, sergent-chef, 2e R. T. A., 678, rue 43 à Mostaganem (Oran).

278 Dechir Hamida ben Salah, 19 mars 1906, adjudant, 3e R. T. A., rue de Constantine, à Collo (Constantine).

279 Benkaddour Mohamed, 1903, sergent-chef, 2e R. T. A., Dar-ben-Abdellah, commune mixte de Zemmora (Oran).

280 Hamiche Tayeb, 16 février 1900, sergent, 25e compagnie de garde, à Aïn-Abid (Constantine).

281 Djebbar Mohamed, 1908, sergent-chef, 6e R. T. A., lotissement Rehm, à Saïda (Oran).

282 Stambouli Yahia, 1904, adjudant-chef douairs, 30, rue du 8-Novembre, à la Redoute, à Alger.

283 Hamel Hadri, 1907, adjudant, C. O. I. 3, 4, rue Sassy, à Constantine.

284 Gasmallah Lamri, 1901, sergent, 7e R. T. A., à Lamy, commune de la Calle (Constantine).

285 Moussaoui Ahmed, 20 juin 1902, adjudant, C. A. T. d'Alger, douar Mansouriah, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).

286 Bouricha Hadj, 1909, maréchal des logis, 2e R. T. A., faubourg Agadir-Kassarin, à Tlemcen (Oran).

287 Belmostefa Mohamed, 27 janvier 1900, maréchal des logis, 19e B. P. N. A., douar Mekmène, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).

288 Bendouda Mohamed, 15 mai 1904, adjudant, 45e C. O. T., maison Meyer, 1, rue Meyer, à Oran.

289 Tayeb Amar, 11 août 1907, sergent, 25e R. T. A., douar Akhlendja, fraction d'Attatba, à Tizi-Reniff (Alger).

290 Ghoual Bendjaafri, 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Ouled-Mondjeur, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).

291 Talia Ali Mohammed ben Moussa, 26 juin 1911, sergent-chef, 3e bataillon du 1er T. A., route d'Alger, maison Aleman, à Miliana (Alger).

292 Ferhati Boudiaf, 1911, sergent-chef, 9e R. T. A., à Bou-Saada (Alger).

293 Bouchentouf Abdelkader, 13 octobre 1910, sergent-chef, 6e R. T. A., rue de la Gendarmerie, maison Bensalah, à Nemours (Oran).

294 Djenani Moktar, 1913, quartier maître chef, 1re classe, artillerie côte, marine Oran, à Nemours (Oran).

295 Halimi Ali, 1909, sergent-chef, 6e R. T. A., à Nemours (Oran).

296 Sekhri Moussa, 1er janvier 1903, adjudant, 67e R. A. A., douar Bazer, commune mixte des Eulma (Constantine).

297 Bennabi Abdelkader, 9 mars 1902, adjudant, 6e R. T. A., avenue de Valmy, M. N. A. F., à Oran.

298 Attar Mohamed, 28 juillet 1912, adjudant, 6e R. T .A., rue des Bons-Enfants, à Tlemcen (Oran).

299 Boumenkat Khalfa, 1905, sergent, 3e R. T. A., douar Beni-Tilley, commune mixte d'El Milia (Constantine).

300 Tizi Mohamed, 1903, sergent-chef, 1er zouaves, rue dit Ait-Aissi, douar Beni-Flik, commune mixte d'Azeffoun (Alger).

301 Kolli Ali Ali Mohammed, 23 janvier 1913, sergent, 19e section d'infirmiers, rue Boukhalfa, à Tizi-Ouzou (Alger).

302 Karek Rabah, 7 mai 1901, sergent, 3e R. T. A. douar Béni-Zid, commune mixte de Collo (Constantine).

303 Khanancha Amrane ben Mesbah, 1902, quartier maître, marine nationale, 46 *bis*, rue du Cardinal-Verdier, à Alger.

304 Khelkal Mohammed, 1904, sergent, 6e R. T. A., à Bedeau (Oran).

305 Boudaoui Rabah ben Mohamed, 23 janvier 1909, sergent-chef, 1er R. T. A., quartier Ouanasseur, à Miliana (Alger).

306 Amrouche Ali ben Larbi, 4 août 1900, sergent-chef, 5e R. T. A., cité indigène, à Rovigo (Alger).

307 Aïssaoui Benyahia, 1910, adjudant, 523e compagnie T. A., douar Sobha, commune mixte du Chélif (Alger).

308 Babari Ahmed, 1907, sergent-chef, 6e R. T. A., 41, boulevard de Martimprey, à Oudja (Maroc).

309 Djamal-Saïd, 21 décembre 1901, auxiliaire Nord Africain de gendarmerie, 10e légion de gendarmerie, gendarmerie de Bougie (Constantine).

310 Barkat Messaoud, 1907, sergent-chef, 10e C. O. M. A., H. L. M. Sidi-Mabrouk, bâtiment 2, à Constantine.

311 Khris ben Moussa, 23 décembre 1907, sergent-chef, 2e régiment de zouaves, rue de Mascara, chez Zeggai Kouider, Tlemcen (Oran).

312 Boukhedimi Maamar, 22 octobre 1908, adjudant, 25e escadron du train, 137 *bis*, cours Tolstoï, à Villeurbanne (Rhône).

313 Mehenna Labid, 26 décembre 1902, sergent-chef, 102e C. O. S. M., au stand maison Aouacheria, à Batna (Constantine).

314 Herrar Ahmed ould Mohamed, 16 décembre 1903, sergent, 2e R. T. A., 16, cité Mnsulmane, à Mascara (Oran).

315 Hantit Tayeb ould Abdelkader, 1903, maréchal des logis chef, C. O. n° 80, à Dombasle (Oran).

316 Hafid Ali, 23 avril 1900, sergent-chef, dépôt internement n° 5 T, 89, rue des Zouaves, à Constantine.

317 Lazri Hadj ben Lazri, 1904, sergent, 1er R. T. A., à Laghouat (Alger).

318 Meflah Saïd ben Aïssa, 12 juin 1902, sergent 21e R. T. A., 17, rue Socghemah, à Alger.

319 Labbaci Ali, 1904, sergent douairs, douar Ouled-Dieb, commune mixte de la Calle (Constantine).

320 Hentour Abdelkader ben Mohamed, 16 mars 1908, caporal, bataillon de tradition n° 9, rue Alibert, à Ténes (Alger).

321 Kefifa Mohamed, 25 septembre 1903, adjudant-chef, 2e R. T. A., Dar-El-Askri, à Saïda (Oran).

322 Belkhedim Mohamed, 1907, sergent, 2e R. T. A., 2, rue Blanche, à Tiaret (Oran).

323 Mahmoudi Ahmed, 1909, sergent, 22e compagnie de garde des prisonniers de guerre, 51, rue des Mille-et-une-Nuits, à Oran.

324 Ghris Mohamed, 1902, sergent-chef, 9e R. T. A., commune mixte de Chellala (Alger).

325 Houari Abdallah, 1900, maréchal des logis chef, C. A. R. 102, Boukanefis (Oran).

326 Akrour Akli, 7 mai 1905, maréchal des logis, 25e escadron du train, Ouzellaguen, commune mixte d'Akbou (Constantine).

327 Khedim Djilali, 1902, adjudant-chef, 28e train, 13, rue du Général-Buat, à Oran.

328 Mouffok Bendhiba, 30 avril 1910, adjudant C. O. F. 45, rue 21, maison 409, Mostaganem (Oran).

329 Benyoucef Abdelkader, 8 mars 1903, sergent, 9e R. T. A., douar Ghoualize, la Mina (Oran).

330 Bouziane Bouziane ben Benyamina, 20 février 1908, maréchal des logis chef, 32e génie, 12, rue d'Austerlitz, à Miliana (Alger).

331 Ikherbane Mohamed Amokrane, 9 mars 1901, adjudant, C. O. I. D. 3, 11, rue Bugeya, à Bougie (Constantine).

332 Bouziane Ghali, 22 décembre 1903, sergent-chef, 2e R. T. A., n° 387, rue 21, à Mostaganem (Oran).

333 Bellebia Mohamed, 11 septembre 1901, sergent, 6e R. T. A., à Tizi (Oran).

334 Elhaouari Ahmed ben Abderrahmane Ahmed, 26 décembre 1907, sergent, 1er régiment de zouaves, rue Alibert, à Tenès (Alger).

335 Haouali Mohammed ben Cheik, 1908, sergent, 8e compagnie de garde des prisonniers de guerre, douar Béni-Milenk, fraction Choufa, commune mixte de Cherchell (Algérie).

336 Bouteldja Khelladi ben Kouider, 19 février 1903, adjudant, dépôt des prisonniers de guerre n° 8, quartier Tahbout-Belle-Fontaine, Médéa (Alger).

337 Difallah Kouider, 1901, maréchal des logis chef, 1er R. S. A., café de la Paix, à Berrouaghia, P. E. (Alger).

338 Cherifi Mohamed ould Chérif, 1901, adjudant, 6e R. T. A., tribu des Béni Ogba, à Méchéria (Oran).

339 Djoughdem Mohamed, 12 février 1903, maréchal des logis chef, B. A. D. n° 81, C. O. A., rue Beausséjour, maison Ganancia, à Tlemcen (Oran).

340 Boudria Abdelkader, 8 janvier 1902, sergent, centre des prisonniers de guerre, Bocca Sahmoune, à Orléansville (Alger).

341 Zarouri Tayeb, 23 octobre 1909, sergent-chef, 19e S. I. M., rue Alexandre-Ier, impasse n° 3, n° 18, à Blida (Alger).

342 Tabbi Mohammed, 1908, maréchal des logis chef, D. M. I., Alger, douar Bougaa, commune mixte de Guergour (Constantine).

343 Zeid Abdallah, 1903, adjudant, C. O. T. 45, commune mixte de la Calle, Yusuf (Constantine).

344 May Hammou, 8 janvier 1907, sergent, 19e régiment du génie, douar El-Caïd, commune mixte de Guergour (Constantine).
345 Mani Cheikh, 26 septembre 1900, sergent, dépôt du génie, n° 1, 2, rue Taine, à Alger.
346 Boukrif Achour, 12 février 1908, adjudant-chef, 1er R. T. A., 29, rue des Bruyères, à Sèvres (Seine-et-Oise).
347 Belghit Mohammed, 20 octobre 1905, adjudant-chef, 19e génie, 5, rue Rovigo à Alger.
348 Remaci Amar, 2 mai 1903, sergent-chef, 2e R. T. A., 1, rue de Paris, à Tlemcen (Oran).
349 Teguig Benaissa, 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., rue de Sirat, n° 38, à Relizane (Oran).
350 Boughaba Ali ben Mohamed, 1904, sergent, 11e R. T. A., chez Mme veuve Lacroix, Saint-Charles (Constantine).
351 Djelali Bouziane, 1900, maréchal des logis, 67e R. A. A., 35, rue Sainte-Monique, à Souk-Ahras (Constantine).
352 S. N. P. Mohamed ben Salah ben Ali, 1905, maréchal des logis, 4/111, F. T. A., douar Khanguet, commune mixte de la Calle (Constantine).
353 Amara Said ben Larbi, 20 mars 1911, adjudant, 66e R. A. A., douar Ouled-Ferha, à Aumale (Alger).
354 Yahiaoui Nadir ben Abderramane, 6 novembre 1906, adjudant, 1er R. T. A., 6, rue Courbet, à Blida (Alger).
355 Abbaci Omar ben Mohammed, 24 février 1910, sergent, C. A. R. n° 103, 3, rue Thomas-Garcia, à Bône (Bône).
356 Chamouma Abdelkader ould Charef, 28 mars 1909, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Abdallah, à Bellevue (Oran).
357 Bouadjaj Mohamed, 1905, sergent, dépôt des prisonniers de guerre 11, 5, impasse du Maroc, à Bel-Abbès (Oran).
358 Guerine Mohammed, 18 juillet 1908, sergent-chef, 1/9e R. T. A., 3, rue Saïdi Si Henni, à Orléansville (Alger).
359 Oulmi Mekki, 1901, sergent, 11e T. A., Dar-el-Askri, à Tebessa (Constantine).
360 Mokhtari Amrane, 1er novembre 1900, gendarme auxiliaire, 19e légion de gendarmerie, cité indigène n° 15, 3e rue, Hussein Dey (Alger).
361 Kasmi Mohammed, 1906, sergent, C. O. I. n° 1, avenue du Maréchal-Gallieni, à Blida (Alger).
362 Selmani Belharedj, 1902, caporal, 29e R. T. A., Taguine, commune mixte de Chellala (Alger).
363 Benkhellifa Bouharkat, 1904, adjudant, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, à Frenda (Oran).
364 Khelifa Mohammed, 1902, sergent, 5e R. T. A., 3e rue, quartier P. L. M., maison Ouchala, à Maison-Carrée (Alger).
365 Seddi Abdallah Ben Taïeb, 8 août 1902, sergent, 1er R. T. A., douar Oued Mamora, commune mixte d'Aumale (Alger).
366 Abed Khir ould El Hamadi, 1901, maréchal des logis, 2e R. S. A., rue de l'Abattoir, maison Meziane Amara, à Tlemcen (Oran).
367 Rabah Bouamama, 1905, caporal-chef, 6e R. T. A., 14, rue du Camp-des-Chasseurs, à Saïda (Oran).
368 Boucherk Mohamed, 11 janvier 1904, sergent, 3e R. T. A., rue d'Alsace, à Collo (Constantine).
369 Merbah Mohammed, 21 septembre 1903, sergent-chef, 5e R. T. A., 2, rue Nationale, à Cherchell (Alger).
370 Lazghed Saad, 23 janvier 1905, sergent, 7e R. T. A., 72, rue des Aurès, à Philippeville (Constantine).
371 Ghoul Kaddour, 11 octobre 1901, adjudant, 66e R. A. A., 5, rue Joseph-Oliva, à Oran.
372 Hadj-Kaddour Mohamed, 18 novembre 1907, adjudant, 15e train, douar Mekmène, commune mixte d'Ammi Moussa (Oran).
373 Bakka Abdelkader, 22 février 1907, sergent-chef, 1er R. T. A., Neurad (Alger).
374 Boumaiza Lakhdar, 7 octobre 1906, sergent, 19e légion de gendarmerie, route de Bône, à la Calle (Constantine).
375 Abed Cherif Ben Djillali, 18 février 1910, adjudant, 1er R. T. A., cité Bel-Air, chez Benmoussa Kouider, à Hussein-Dey (Alger).
376 Chelali Taïeb Ben Mohamed, 1905, adjudant, 1er R. T. A., rue Anatole-France, la Redoute, à Alger.
377 Belfarh Mohamed, 1902, brigadier, compagnie organisation artillerie n° 10, 289, rue Vignon, à Bel-Abbès (Oran).
378 Benghezal Ahmed, 22 avril 1909, adjudant-chef, 336e C. T. A., champ de manœuvre H. B. M., 3e groupe, bâtiment L, Alger.
379 Sassi Larbi, 1899, sergent, 2e R. T. A., rue des Marchés, village Curelli, à Tiaret (Oran).
380 Boulahia Boudjema, 27 décembre 1902, sergent, 3e R. T. A., douar Oum El Nehal, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
381 Zerrouki Zerrouki Ould Thami, 1908, soldat, 68e R. A., maison Khadija, rue Kléber, à Tiaret (Oran).
382 Kebdi Maâzoud, 1907, sergent, 9e R. T. A., à Rouina (Alger).
383 Saïdi Mohamed, 22 juin 1906, adjudant, compagnie saharienne, village Boudghène, à Tlemcen (Oran).
384 Henda Abdelkader Ben Saïd, 1912, sergent, 1er R. T. A., rue Ampère, maison Sayah Akli, à Kouba (Alger).
385 Moualhi Ammar Ben Laïfa, 22 mars 1906, sergent-chef, 19e régiment de génie, 5, rue Tabarka, à Bône (Bône).
386 Belalia Lazreg, 1904, sergent, 2e R. T. A., Zemmora (Oran).
387 Mazouz Naïmi, 1910, sergent, 802e C. O. S. M., commune mixte du Télag, à Bedeau (Oran).
388 Tlemsani Mohamed, 1901, sergent, 6e R. T. A., n° 1 rue Medjaref, à Mascara (Oran).
389 Kharab Yahia, 11 juin 1908, caporal-chef, 29e R. T. A., 4, boulevard de Dunkerque, à Tenès (Alger).
390 Affare Mohamed Ben Abdelkader, 25 septembre 1907, sergent, 1er R. T. A., commune mixte du Chéliff Carnot (Alger).
391 Mehari Yaya, 19 avril 1909, sergent, 2e zouaves, Mama, banlieue de Tlemcen, à Tlemcen (Oran).
392 Fidjel ben Abdelkader, 24 septembre 1910, maréchal des logis chef, 66e R. A. A., douar Tirénifine, commune mixte de Cacherou (Oran).
393 S. N. P. Mohamed ben Ali, 1900, maréchal des logis, 102e C. O. S. M., 289, rue Vignon, à Bel-Abbès (Oran).
394 Necer Mohammed, 4 décembre 1905, sergent au 1er R. T. A., briquetterie Torelli, rue d'Aumale, à Maison-Carrée (Alger).
395 Ayadi Ammar, 22 octobre 1902, sergent, 3e R. T. A., 4, rue Beaucaire, à Bône (Bône).
396 Youssef ben Fatta, 9 août 1904, adjudant, 33e escadron du train, houillères du Sud-Oranais, à Kenadza (Oran).
397 Debab Larbi ben Hocine, 1907, maréchal des logis chef major, 65e R. A., à Berrouaghia (Alger).
398 Bourouissa M'Hamed, 21 avril 1901, sergent-chef, 1er R. T. A., 4, rue Ben-Sina, à Blida (Alger).
399 Adoun Rabah, 1901, sergent, 9e R. T. A., 18, rue Vallée, à Miliana (Alger).
400 Kerchouche Ali, 1906, sergent-chef, 2e zouaves, douar Térénifine, fraction Ouled-Mohamed, à Palikao (Oran).
401 Abdellaoui Lamri, 1911, sergent, 19e génie, rue de la Poste, Aïn-Beida (Constantine).
402 Allag Tahar, 1903, maréchal des logis, 3e R. S. A., Dar-El-Askri, à Tebessa (Constantine).
403 Saker Ammar, 1902, sergent, 3e R. T. A., 88, rue Antoine-Bruno, à Philippeville (Constantine).
404 Alam Cheikh, 1912, sergent, dépôt de prisonniers de guerre n° 10 A, 5, place Carnot, à Bel-Abbès (Oran).
405 Taleb Abdelkader, 24 octobre 1904, sergent, 5e R. T. A., cité musulmane n° 6, à Maison-Carrée (Alger).
406 Rezgui Saïd, 15 septembre 1907, adjudant, 19e régiment de génie, 3, rue Jules-Guesde, à Hussein-Dey (Alger).
407 Amouri Deradji, 1915, sergent-chef, 23e R. T. A., quartier du Stand, à Batna (Constantine).
408 Lassoued M'Barek, 1900, maréchal des logis, 67e R. A. A., chemin des Oliviers, à Tebessa (Constantine).
409 Lahlou Mohamed Arezki, 23 décembre 1912, sergent, 1er R. T. A., centre municipal de Bou-Ighzer, Dra-el-Mizan (Alger).
410 Mameri (Lamri), 1904, sergent, 25e R. T. A., village Seftel, douar Beni-Amrous, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
411 Akli Ali ben Hadj Amar, 7 décembre 1909, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Frikal, commune mixte Dra-el-Mizan (Alger).
412 Djili Ali, 1913, sergent, 3e R. T. A., maison Benziouche, Bordj-Bou-Arreridj (Constantine).
413 Mansouri Ahmed, 22 novembre 1911, sergent, 1/9e R. T. A., boulevard du Nord, maison Bouinem, à Marengo (Alger).
414 Azouzi Ahmed, 15 février 1909, sergent, 21e R. T. A., cité musulmane, R. J. n° 4, à Blida (Alger).
415 Bemeriem-Arabi Mohamed, 1903, sergent-chef, 9e R. T. A., école des sous-officiers, à Cherchell (Alger).
416 Belkafouf Mohamed, 26 novembre 1907, sergent, 2e R. T. A., rue 16, maison 15, à Mostaganem (Oran).
417 Hamma Bendéhiba, 1904, sergent, 2e R. T. A., douar Sfeïfa, à Clinchant (Oran).
418 Bennaoum Mohamed, 25 avril 1902, brigadier, 19e régiment de génie, chez M. Honnorat, à Palikao (Oran).
419 Hassani Mebarek, 10 mars 1902, adjudant, 7e R. T. A., 19, rue Emmanuel-Piétri, à Constantine.
420 Semmadj Mohamed, 13 avril 1901, sergent-chef, 2e R. T. A., rue Bourgeoly n° 10, Tigditt n° 815, à Mostaganem (Oran).
421 Ayat Adda ben Abdelkader, 1902, maréchal des logis, 3e compagnie de remonte, 14, rue Pany, à Blida (Alger).
422 Naab Brahim, 15 octobre 1907, sergent, 2e R. T. A., boulevard Georges-Clemenceau, maison Benhamou, à Marnia (Oran).
423 Korso Si Abdennour, 1910, adjudant, 25e escadron du train, 3, place des Chameaux, à Constantine.
424 Bouzaheur Benzazouz, avril 1912, adjudant, 6e R. T. A., commune mixte de Chellah-Paul-Cazelles (Alger).
425 Hamma Moussa, 23 février 1914, adjudant, G. T. R. G. n° 520, Air de France, lotissement Pascal, à Bouzaréa (Alger).
426 Naceur Naceur ben Mohamed, 1905, sergent-chef, 3e R. T. A., douar El Askri, à Tébessa (Constantine).
427 Boukhalfa Mohamed, 13 août 1905, sergent-chef, C. O. I. 3, 7 bis, rue de Turenne, à Constantine.
428 Abbes Messaoud, 21 octobre 1909, sergent, 1er R. T. A., à Aïn-Bessem P. E. (Alger).

429 Hammadi Ziane ben Maourine, 1er janvier 1907, sergent-chef, 191e B. P. N. A., 4 Crescia (Alger).
430 Bouaissa Slimane ben Bouzouada, 1908, maréchal des logis, 19e C. O. S. M., rue Fontebride, chez M. Soufari, à Djelfa (Alger).
431 Belaiche Ali, 1905, sergent-chef, 10e R. T. A., douar Béni-Kalfoun, à Pateslro (Alger).
432 Lakdar ben Ikhlef, 1900, maréchal des logis, 66e R. A. A., 3, rue Pierre-Ronsard, à Oran.
433 Belgasem ben Hasbab, 1913, sergent, 334e Ce de T. T., 8, sentier de l'Espérance, à Auberchicourt (Nord).
434 Azzizi Abdelkader ben Mohamed, 1913, sergent, 1er R. T. A., 13, rue Sidi-Brahim, commune mixte de Cherchell (Alger).
435 Adjal Mohamed, 1901, maréchal des logis, 5e R. S. A., Paul Cazelles (Alger).
436 Boukemache Mohamed, dit Abdallah, 9 février 1902, maréchal des logis, 67e R. A. A., ouled-Abdi, Aurès (Constantine).
437 Sensal Benaissa ben Elabel, 26 avril 1906, sergent-chef, 1er R. T. A., Teniet-el-Haad (Alger).
438 Berkan Braham, 15 juin 1912, adjudant, 1er R. T. A, boulevard Sud, Marengo (Alger).
439 Tazrout Ferhat ben Amar, 1909, maréchal des logis-chef, 411e F. T. A., douar Karabib, Maréchal-Foch (Alger).
440 Ramdane Ould Abdelkader, 1909, sergent, 6e R. T. A., 18, rue de Biskra, à Oran.
441 Bouali Ammar, 1913, sergent-chef, 7e R. T. A., 50, avenue Georges-Clemenceau, à Sétif (Constantine).
442 Azzoug Mohand Mouloud ben Arezki, 29 juillet 1910, sergent, 3e R. T. A., Labastide-Esparbairenque (Aude).
443 Ben Idir Said ben Mohamed, 1910, second maître 2e classe chauffeur, douar Colla, commune des Bibans (Constantine).
444 Boudiaf Tayeb ben Ammar, 11 mai 1905, maréchal des logis, 5e R. S. A., douar Intacen, à Aumale (Alger).
445 Guerrouni Mouloud ben Mohamed, 21 juin 1903, sergent-chef, 21e R. T. A., à Tablat (Alger).
446 Kerroucha Mohamed, 20 mai 1910, sergent-chef, base aérienne n° 201, rue de Vaucluse, faubourg Boulanger, n° 6, à Oran.
447 Labeik Mosbah, 1908, adjudant, bataillon de garnison, douar El Mezeraa, commune mixte de Tébessa (Constantine).
448 Labidi Kamel, 1912, sergent-chef, II 5e R. T. A., cité Reynaud, à la Meskiana (Constantine).
449 Benhalima Ghaïem, 7 décembre 1892, caporal, 2e R. T. A., 4, rue de la Glacière, terrain Lebon, raz El Ain, à Oran.
450 Menasri Mohamed, 21 mai 1911, sergent-chef, C. A. R. 101, 2, rue de Constantine, à Miliana (Alger).
451 Boukena Abdelkader, 18 juillet 1911, gendarme, 10e légion de gendarmerie, 16, rue Cheikh, à El Kamal (Alger).
452 Guerraiche Brahim, 30 octobre 1906, maréchal des logis, 67e R. A. A., maison Yousif, village Nègre, à Batna (Constantine).
453 Drahmoun Sadok, 24 novembre 1900, sergent-chef, corps des douairs, à Fleurus (Oran).
454 Bensalem Tayeb ben Brahim ben Abderrahmane, 1910, sergent-chef, 1er R. T. A., Ameur-el-Ain (Alger).
455 Smaïdi Boukhalfa, 1902, maréchal des logis, 3e R. S. A., quartier du Stand, maison Achi M'Sar, à Batna (Constantine).
456 Salah Mahoud, 1907, sergent, 6e R. T. A., 32, rue de l'Agriculture, à Bel-Abbès (Oran).
457 Oubadji Mohamed ben Said, 14 janvier 1905, sergent, 1er R. T. A., rue Pacha-Kheir-Eddine, n° 14, à Blida (Alger).
458 Baassou Said, 1910, maréchal des logis-chef, garde des prisonniers de guerre allemands de la 8e R. M. Lyon, douar Oulel-Fatma, commune mixte de Belezma (Constantine).
459 Guettafi Belkacem, 1912, maréchal des logis-chef, 9e R. C. A., quartier Stand, maison Aouacheria, à Batna (Constantine).
460 Mansouri Kaddour, 1911 maréchal des logis, 8e R. S. A., 31, rue Jean-Pujol-Géveilley, à Hussein Dey (Alger).
461 Rais Mohammed, 21 mars 1902, auxiliaire nord-africain de gendarmerie, 10e légion de gendarmerie, à Monfovi (Constantine).
462 Khames Ali, 14 février 1909, sergent-chef, 3e R. T. A., village Ouled Khezroha, Camp du Maréchal (Alger).
463 Benkhaouda Slimane, 1903, sergent, corps des douairs, Bocca Sahnoune, à Orléansville (Alger).
464 Abderrahmane Ould Salem, 15 août 1907, sergent douairs, Bds. communaux, rue de Chanzy, à Temouchent (Oran).
465 Bencherif Abderrahmane, 1913, sergent-chef, 6e R. T. A., maison Ganancia Beau Séjour, à Tlemcen (Oran).
466 Bousmaha Ould Mohamed, 1901, maréchal des logis, 2e spahis algériens, maison Bousmaha, à Tlemcen (Oran).
467 Benlarbi Boualem, 9 janvier 1908, adjudant, 5e R. S. A., douar Chahloumia, commune mixte de Boghari (Alger).
468 Amoura Mohamed, 15 mars 1911, sergent, 9e régiment de zouaves de Compiègne, 42, rue Négrier, à Guelma (Constantine).
469 Bouchaar Messaoud ben Salah, 14 février 1909, adjudant C. O. A. n° 10, à Constantine, douar Boulenache, rue Mechta-Taghart, commune de Taher (Constantine).
470 Benslim Azzédine ben Ali, 19 janvier 1907, adjudant-chef, 3e bataillon du 1er R. T. A., à Périgoville (Constantine).
471 Becharef Mohamed Ould Mohamed 1er juillet 1906, sergent, 2e R. T. A., douar Ouled el Abbès, à Ammi Moussa (Oran).
472 Bouchikhi Lakhdar, 1905, sergent, 6e R. T. A., 2, rue de l'Habia, à Saïda (Oran).
473 Bouabdallah Abdelkader, 1912, sergent-chef, 1er R. T. A., 25 *bis*, chemin Pouyanne, à Alger.
474 Chouaïbi Larbi ben Mohamed, 1911, maréchal des logis, 1/65e R. A. A., à Aumale (Alger).
475 Rahmouni Mohamed, 1903, sergent-chef, 6e R. T. A., Dar el Askri, à Sebdou (Oran).
476 Ben Rekissa Slimane, 1906, caporal, 3e R. T. A., douar Raslaioum, commune mixte de Belzema (Constantine).
477 Touil Abderrahmane, 1912, sergent, C. O. I. 3, douar Ouled Kebbeb, commune mixte Aïn M'Lila (Constantine).
478 Mouissat Ahmed, 1909, sergent-chef, 27e train, 11 *bis*, rue Louis-Narbonne, à Hussein Dey (Alger).
479 Akab ben Chérif, 1901, sergent, C. O. I. n° 2, 41, boulevard Carnot-Raisinville, à Mostaganem (Oran).
480 Ahmed Abdelkader, 1911, sergent-chef, 2e R. T. A., rue 28, maison n° 334, à Mostaganem (Oran).
481 Samah Mohamed, 3 mars 1906, sergent, 5e R. T. A., 820, cité Mahieddine, à Alger.
482 Messika Ahmed ben Ahmed, 1902, sergent, corps des douairs, rue Ouled Bou Abdallah, à Djelfa (Alger).
483 Boulegroun Belkacem, 1902, sergent, milice départementale des douars, douar Laaraf, commune mixte de M'Sila (Constantine).
484 Lakhdar Lakhdar Abdelkader, 13 janvier 1901, sergent-chef, 28e train, 16, rue de Ganay, à Oran.
485 Boussaïd Djilali, 1913, sergent, 3e R. T. A., rue 3, n° 842, Tidgift, Mostaganem (Oran).
486 Loubar Mohamed ben Lounis, 18 mai 1907, sergent-chef, 9e R. T. A., bataillon n° 11 H. F. M., cité Fontaine-Fraîche, à Alger.
487 Mahfid Messaoud, 1907, sergent-chef, 1er zouaves, Aïn-Bessem (Alger).
488 Boukhalat Tahar ben Ahmed, 1907, sergent, 173e R. T. A., commune de M'Sila, à Metarfa (Constantine).
489 Aïda Abdelkader, 1908, adjudant, 6e R. T. A., 78, Aïn Sultan (Bab Ali), à Mascara (Oran).
490 Sekrane Abdelkader, 24 décembre 1909, soldat, 66e R. A. A., rue Khahdoune, à Tlemcen (Oran).
491 Bouziane Mohamed, dit Sefih, 6 juin 1907, brigadier, 68e R. A. A., rue des Bons-Enfants, maison Bouhmara, à Tlemcen (Oran).
492 S. N. P. Abdelkader ben Khaled, 1910, maréchal des logis, 3e R. C. A., à Aïn-Skhouna (Oran).
493 Ferhat Mohammed, 20 janvier 1902, sergent, 7e R. T. A., douar Ouled Mohammed ben Ferroudj, commune mixte d'Aïn el Ksar (Constantine).
494 Bouteha Messaoud, 29 septembre 1909, sergent-chef, 19e régiment du génie, douar Tazia, commune mixte de Taher (Constantine).
495 Boudjar Slimane, 20 octobre 1913, sergent, 1er R. T. A., douar Ouled Yahia Moussa, commune mixte de Dra-el-Mizan (Alger).
496 Haimour Abdallah, 12 mars 1910, sergent, 2e R. T. A., rue Mohamed-Ali-Mustapha, n° 15, à Oran.
497 Sadmi Mohand ben Amokrane, 1905, sergent, 13e R. T. A., villa Bouarira, côte Blanche, à Kouba (Alger).
498 S. N. P. Sadok ould Djilali, 30 décembre 1909, sergent, 6e R. T. A., à Sebdou (Oran).
499 Kaddour ben Mohamed, 1907, maréchal des logis chef, 3e R.S.A., 16, rue Baudel, à Biskra (Constantine).
500 Ghanem Ahmed ben Aoudia, 12 novembre 1906, sergent-chef, C. O. I. n° 1, boulevard Antonini, maison Petit, pointe Pascade, Saint-Eugène (Alger).
501 Mordjane Cheikh, 1908, sergent, 2e zouaves, rue 33, n° 413, Tigditt, Mostaganem (Oran).
502 Younsi Salah ben Lakiou, 15 août 1905, sergent, 7e R. T. A., douar Beni Oughlis, commune mixte de la Soummam (Constantine).
503 Moussous Mohamed Amokrane, 30 novembre 1912, sergent, C. A. R. 101, douar Amalou, à Fort-National (Alger).
504 Oudina Salah, dit Messaoud, 17 février 1906, adjudant, C. O. A. n° 62, 46, rue Cherbonneau, Constantine.
505 Seffah Tahar, 1910, sergent, 1er R. T. A., mines du Zaccar, à Miliana (Alger).
506 S. N. P. Larbi ben Lamri, 1912, sergent, 2e R. T. A., douar Okha, commune mixte de Biskra (Constantine).
507 Zenine Abdelkader ben Hamza, 25 mars 1910, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Tachela, commune mixte des Braz, à Miliana (Alger).
508 Boudehab Ahmed, 1901, sergent, 27e R. T. A., douar Beni Haroun, commune mixte de Grarem (Constantine).

509 Lotmani Djelloul ben Hocine, 1904, sergent-chef, 17e R. T. A., Reibell Chellala (Alger).
510 Seker Abdellah, 23 mai 1905, maréchal des logis, 111e D. C. A., à Tenira (Oran).
511 Bouafia Lakhdar, 1913, sergent, C. O. I. no 3, douar Zemmora, commune mixte des Bibans (Constantine).
512 Khelaifa Sadi, 5 janvier 1910, sergent, 7e R. T. A., chez Gouaref Lakdar, à Barika (Constantine).
513 S. N. P. Mohamed ben Mohamed, 1900, sergent, C. A. R. 102, douar El Khermis Ouled Farès, commune mixte de Marnia (Oran).
514 Guendouzi Tayeb ben Zoubir, 1907, soldat, 6e R. S. A., douar Taguedide, à Aumale (Alger).
515 Messika Berrabah ben Maama, 1914, sergent, C. A. R. 101, 5, rue Blanghini, à Blida (Alger).
516 Kaci Ammar, 15 octobre 1901, sergent, corps des douairs, 20, rue Antonini, Montplaisant, à Bouzaréa (Alger).
517 Ayad Belkacem, 14 février 1906, maréchal des logis major, 653/36 M. R. A., 13, rue du Maréchal-Lyauley, à Saïda (Oran).
518 Nehaili Mohammed ben Messaoud, 1906, caporal, 13e R. T. A., douar Birine, commune mixte d'Aïn-Boucif (Alger).
519 Benamaouche Chalal, 11 janvier 1906, maréchal des logis chef, 65e R. A. A., place du Marché-Indigène, no 15, bureau de tabacs, à Blida (Alger).
520 Bayou Mohammed, 19 octobre 1906, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Sidi Simiane, à Cherchell (Alger).
521 Kabaz ben Abdesselam Mohammed, 5 janvier 1910, maréchal des logis, 65e R. A. A., 7 *bis*, rue du Lieutenant-Pradier, à Cherchell (Alger).
522 Haddadi Messaoud, 29 septembre 1910, sergent, 3e R. T. A., mechta Boudjouada, douar Djemla, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
523 Boukhezar Ahmed, 1902, sergent, 5e R. T. A., commune mixte d'Akbou Seddouk (Constantine).
524 S. N. P. Mohamed ben Bouziane, 1912, sergent-chef, 2e R. T. A., rue Laoufi-Kadda, à Géryville (Oran).
525 Agag Bekhaled, 1908, sergent-chef, 6e R. T. A., ancienne douane, maison Lévy, à Marnia (Oran).
526 Abessi Ayache, 19 juillet 1905, sergent, 1er R. T. A., douar Tirghane, à Aïn-Boucif (Alger).
527 Abidat Abdallah, 5 mai 1912, sergent, 1/9e R. T. A., rue du Commandant-Raynal, à Cherchell (Alger).
528 Mostefaoui Mostéfa, 1912, sergent, école militaire inter-armes, 10, rue Saint-Augustin, à Oran.
529 Khorissat Slimane, 25 juin 1903, sergent, 6e R. T. A., rue Valette-Marine, à Saïda (Oran).
530 Benarfa Zelouchi ben Ahmed, 1900, maréchal des logis, 9e R.S.A., rue de l'Aqueduc, à Tebessa (Constantine).
531 S. N. P. Cheikh ben Bou Sarfa, 1908, adjudant, compagnie zone no 1, 90, avenue Albert-Ier, à Oran.
532 Belhaouari ben Halima, 1904, sergent-chef, gendarmerie à cheval, rue Saint-Hilaire, à Marnia (Oran).
533 S. N. P. Salem ben Kouider, 1913, adjudant, 7e R. S. A., Bou Saada (Alger).
534 Maatallah Mohamed, 9 mars 1904, sergent-chef, 29e R. T. A., 10, rue du Général-Brossard, Victor-Hugo, à Oran.
535 Arabi Abdelkader, 1907, maréchal des logis, 28e train, 3, rue des Amandiers, à Oran.
536 Abdouni Mohammed, 1903, sergent, corps des douairs, douar Zouggara, commune mixte des Braz (Alger).
537 Benali Djilali, 1902, sergent-chef, 2e R. T. A., 19, rue de l'Iman, à Mostaganem (Oran).
538 Barka Abdelkader, 22 octobre 1908, sergent-chef, 1er R. T. A., Cavaignac (Alger).
539 Litime Ali, 1914, maréchal des logis, 25e train, 2, rue de la Gare, à Khenchela (Constantine).
540 Mehnane Ali, 1903, maréchal des logis, 27e train, 8, rue Beaupretre, à Tiaret (Oran).
541 Bekada Bouchaïb Mohamed, 22 avril 1914, adjudant, 6e R. T. A., à Montagnac (Oran).
542 Aïssa Mustapha ben Hadj, 1900, sergent-chef, 9e R. T. A., 33, rue de la Gare, à Koléa (Alger).
543 Medjahri Abdelkader, 26 avril 1900, sergent, 6e R. T. A., à Rivoli-Centre (Oran).
544 Amrane Mohamed, 1er octobre 1911, sergent, 3e R. T. A., banlieue Est, cité Bel-Hain, à Ténès (Alger).
545 Chaou Ahmed ben Saïd, 4 août 1908, adjudant, 1er R. T. A., Dar-el-Askri, à Koléa (Alger).
546 Benabderrahmane Lakhdar, 1904, sergent-chef, C. O. I. 3, 76, avenue Bienfait, à Constantine.
547 Bouchoucha Ahmed, 28 novembre 1902, sergent-chef, corps des douairs, Dar-el-Askri, à Miliana (Alger).
548 Tazegouaret Ammar Lamri, 1912, maréchal des logis chef, 25e trains, à Aïn-Kercha (Constantine).
549 Kalfat Khelifa ould Ahmed, 24 mai 1901, sergent, corps des douairs, maison Djebbar Benali, à Frenda (Oran).
550 Berrekia Ali ould Lazreg, 1906, sergent, 2e R. T. A., 17, rue de Bône, à Relizane (Oran).
551 Semara Miloud, 19 avril 1908, sergent, 9e R. T. A., cité indigène, à Orléansville (Alger).
552 Dehamnia Ahmed ben Ali, 1907, sergent, 1er R. T. A., maison Berardi Mebarka, à Boghari (Alger).
553 Rahmane-Bouali Mohamed ben Maamar, 1909, sergent-chef, 1er R. T. A., 50, rue Ibn-Khaldour, à Blida (Alger).
554 Tarbag Rebai, 26 juin 1904, sergent, 3e zouaves, douar Ouled-Messaoud, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
555 Sellah Benchaa, 10 février 1902, maréchal des logis, 66e R. A. A., faubourg Laslie, 43, rue Buès, à Oran.
556 S. N. P. Mohamed ben Dine, 1912, sergent-chef, C. A. R. 101, douar Ksar-Milbli, à Ghardaïa (Alger).
557 Litim Mohamed, 1910, sergent, C. O. I. D. 3, Clairfontaine, commune mixte de Morsott (Constantine).
558 Boudjema Amar, 27 décembre 1902, sergent, 1er R. T. A., douar El-Gourine, fraction Tidaf, commune mixte de Cherchell (Alger).
559 Ahmed-Yettou Miloud, 17 février 1902, sergent, 1er R. T. A., parc Bomati, maison Bagir, à Maison-Carrée (Alger).
560 Zegrari Bachir ben Amar, 10 octobre 1911, sergent-major, 11e S. I. M., à Oujda, région d'Oudja, mines de Zeïdja (Maroc).
561 Amrouche Belhadj, 10 novembre 1913, adjudant, 9e R. T. A., Orléansville, Fromentin, commune mixte de Ténès (Alger).
562 Guitouni Amar, 1900, sergent, G. N. I. 21, 19, rue Française, à Bône (Bône).
563 Merazga Slimane, 1901, maréchal des logis, C. O. I. no 47, gargolier à Barika (Constantine).
564 Hallimouche Djelloul, 3 février 1912, maréchal des logis, 6e G. E. S. A., Dra-el-Mizan (Alger).
565 Zenati Mohamed ben Saad, 1904, maréchal des logis, 1er R.S.A., dar Chioukh à Djelfa (Alger).
566 Izri Belaïd ben Mohammed, 18 décembre 1906, sergent, D. C. 351, douar Beni-Yenni, commune mixte de Fort-National (Alger).
567 Meliani Sellami ben Brahim, 1909, sergent-chef, 325e compagnie de garde de prisonniers de guerre, rue Paul-Doumer, à Ténès (Alger).
568 Benaouicha Rabah, 21 octobre 1908, sergent-chef, 32e S. I. M., douar Pierra, no 101, à Taza (Maroc).
569 Belhamdi Mohamed, 1902, caporal, 29e R. T. A., 19, rue de la Mosquée, à Saïda (Oran).
570 Mazari Ayache, 1911, sergent, 3e R. T. A., impasse Navarin, no 2, à Bône (Bône).
571 Boumriche Saïd, 11 novembre 1907, sergent-chef, 1er R. T. A., cité Nissen, rue du Commandant-Fournier, à Maison-Carrée (Alger).
572 Cheikh ben Boubekeur, 1902, maréchal des logis chef, 8e R. S. A., rue Wagner, chez M. Abdelkader ben Habib, à Géryville (Oran).
573 Zemiri Abdelkader ben Mohamed, 1910, maréchal des logis, 65e R. A. A., cité musulmane H. D. 5, à Blida (Alger).
574 Guellati Rabah ben Saïd, 8 janvier 1905, sergent, 7e R. T. A., 6, rue Edith-Cavel, à Sétif (Constantine).
575 Bendjeddou Mekki, 1906, maréchal des logis, 67e R. A. A., douar Slim, fraction Djeddada, commune mixte de Bou-Saada (Alger).
576 Telbirt Amar, 13 mars 1902, maître canonnier marine nationale, route de Dalmatie, impasse no 3, à Blida (Alger).
577 Laddaoui Mohamed, 7 octobre 1910, sergent-chef, 1er R. T. A., 53, avenue Jean-Jaurès, à Villetaneuse (Seine).
578 Taïbi Larbi, 18 juillet 1913, maître canonnier, centre marine Alger, à Sidi-Aïch (Constantine).
579 Mouzaoui Arezki, 21 octobre 1909, adjudant, 9e zouaves, douar Ambouline, commune mixte de Dra-el-Mizan (Alger).
580 Toumi Fernat, 1er avril 1912, sergent-chef, 10e S. I. M., cité musulmane no 1, chez M. Achaïchi Mohamed, commerçant Blida (Alger).
581 Sellibi Larbi, 1903, adjudant, 5e bataillon du C. O. I. D/3, Sidi-Meronan (Constantine).
582 Yahia Boukhari, 2 avril 1904, adjudant, 3e R. S., 36, rue Laurent-Roses, à Souk-Ahras (Constantine).
583 Lazri Benmira, 11 novembre 1907, sergent, 5e R. T. A., quartier P. L. M., maison Salort, à Maison-Carrée (Alger).
584 Saïdi El Hadj, 1907, brigadier, 25e escadron du train, Montcalm, par Oued-Zenati (Constantine).
585 Boukaben Brahim Ould Djilali, 1903, maréchal des logis, 28e train, rue Bahia, no 4, à Oujda (Maroc).
586 Bouchendouka Mohamed, 1907, sergent, 9e R. T. A., douar Oued-Djenane, fraction Ouled-Derouaz, commune mixte d'Aumale (Alger).
587 Boukabous El Habib ben Youcef, 22 février 1901, sergent, 9e R. T. A., la Ferme, Orléansville (Alger).
588 Sayah Adbelkader ben Bouamra, 8 septembre 1907, sergent, 191e C. O. S. M., 2, rue de Constantine, à Miliana (Alger).
589 Rahamnia Mohammed, 15 novembre 1907, sergent C. O. I. D. 3, douar Ouled-Mounier, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).

590 S. N. P. Breida ben Ahmed, 1911, brigadier, 8e R. S. A., route de l'Abattoir, chez Cheikh Abdelkader, commerçant à Tlemcen (Oran).

591 Benkhedda Ahmed, 11 septembre 1907, adjudant, C. O. du train, 45, 41, rue de Tlemcen, à Oran.

592 Benarif Ahmed, 21 février 1910, sergent, C. O. I. 3, 23, rue Mangin, à Bougie (Constantine).

593 Benaziza Laid, 1908, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Ouled-Hamza, commune mixte de Jemmapes (Constantine).

594 Boualam Khélifa, 1903, sergent, 6e R. T. A., Aïn-el-Hadjar (Oran).

595 Oudahmane Mohammed, 6 janvier 1907, gendarme, légion de gendarmerie du Maroc, rue Gambetta, à Tizi-Ouzou (Alger).

596 Henanou Rabah, 21 décembre 1905, sergent, 2e R. T. A., douar Melaab, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).

597 Amara Madi Amor, 5 mars 1906, maréchal des logis, 67e R. A. A., 2, rue de l'Ecole, à Guelma (Constantine).

598 Boukabara Tahar, 1902, brigadier, 67e R. A. A., El-Kantara, commune mixte d'Aïn-Touta (Constantine).

599 Belhadji Mohamed, 7 décembre 1909, sergent-chef, 1er R. T. A., 101, rue des Amandiers, à Oran-Lamur (Oran).

600 Rouibi Bakhti ben Moktar, 1910, sergent-chef, 1er R. T. A., Ouled-Hamide, à Bou-Saada (Alger).

601 Djanou Abdallah ben Leulmi, 1911, caporal-chef, 3e R. T. A., 515, cité Mahieddine, à Alger.

602 Bougueria Mohamed ben Embarek, 1908, sergent, 11e R. T. A., douar Ras-Debaa, à Bou-Saada (Alger).

603 Belalia Elkeir, 1902, sergent, 2e R. T. A., cavalier de la commune mixte de Zemmora (Oran).

604 Boukredia Abdelkader Ould Mohamed, 1900, caporal, 2e R. T. A., 67, rue des Citronniers, à Mostaganem (Oran).

605 Bouras Abdelkader, 9 juin 1908, maréchal des logis, 192e C. O. S. M., vieux village, à Misserghin (Oran).

606 Douadi Mohamed ben Hadj Tidjani, 1905, sergent, F. T. A. 411, 7, rue Père-Laufrey, à Alger.

607 Belkharroubi Mohamed, 1905, maréchal des logis, 192e compagnie du service du matériel, terrain Fima, n° 27, ravin Raz-el-Aïn, à Oran.

608 Taïbo Djilali, 26 mars 1903, brigadier, 2e R. S. A., douar Ouled-Rafaa, commune mixte de Zemmora (Oran).

609 Chafi Sadok, 1902, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Alaimia, commune mixte de Saint-Lucien (Oran).

610 Droul Mustapha, 1899, soldat, 9e R. T. A., 24, rue Arago, à Maison-Carrée (Alger).

611 Aïs Mekhi ben Safi, 1907, sergent, 1er R. T. A., douar Birine, à Aïn-Boucif (Alger).

612 Mokhtari Abderrahmane ben Hocine, 1910, sergent, 1er R. T. A., quartier Kébir, à Médéa (Alger).

613 Beniradj Mohamed, 17 janvier 1912, sergent, 6e R. T. A., 30, rue de la Gare, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).

614 Bouchaba Rabah ben Ammar, 6 avril 1903, caporal, 1er R. T. A., C. M. U. des Ouled-Brahim (Alger).

615 Saffah Mohamed, 1905, maréchal des logis, 2e R. S. A., 297, terrain du Génie, à Oran.

616 Toum Mohammed, 1912, maréchal des logis chef, 27e train, quartier Zouggala, à Miliana (Alger).

617 Medjaher Belguendouz, 1908, sergent, 2e R. T. A., rue des Bouvines, maison Conésa, à Mostaganem (Oran).

618 Djemoui Ahmed, 1906, brigadier, 3e R. S. A., 5, rue Benkama, Star Benmbouk, à Biskra (Constantine).

619 Khatir Bencherki, 1910, sergent-chef, C. A. R. 101, 18, rue du Cimetière, à Koléa (Alger).

620 Korifa Hocine, 1908, sergent, C. O. I. D 3, 164, boulevard de Grenelle, à Paris.

621 Nakka Yahia ben Abdallah, 1912, sergent-chef, C. O. I. n° 3, Reibell-Chellala (Alger).

622 Benaskar Salah, 1900, sergent, 3e R. T. A., douar Morsott (Constantine).

623 Zegueli Ahmed Khoudja, 8 juin 1914, caporal-chef, 19e génie, douar Zemmora, commune mixte de Biban (Constantine).

624 Mazouz Mohamed, 1909, sergent, 2e R. T. A., rue 62, n° 95, Tigditt, Mostaganem (Oran).

625 Mesloura Lahssen, 16 mars 1903, sergent-chef, 9e R. T. A., à Cavaignac (Alger).

626 Khenici Lahla, 1912, caporal-chef, 10e S. I. M., maison Hadja Bent Dib, rue Hoche, à Marnia (Oran).

627 Grinou Ahmed ben Djelloul, 10 janvier 1903, sergent, 1er R. T. A., douar Bonnad, commune mixte des Braz (Alger).

628 Yahiaoui Larbi, 28 février 1912, sergent, 1er R. T. A., lotissement Lafontan, à Bouzaréah (Alger).

629 Malek Mohand Amokrane, 19 novembre 1910, maréchal des logis, école A. B. C. A., cité Bel-Air, maison Sadaoui Ali, à Hussein-Dey (Alger).

630 Hafid Ali ben Saïd, 1910, maréchal des logis chef, C. O. A. n° 10, rue Pujas, maison Bonis-Leveilley, à Alger.

631 Amar ben el Hadj Larbi, 1912, maréchal des logis chef, 1er R. T. A., tribu des Oulad Laouar, à Djelfa (Alger).

632 Bouiche Charef, 13 octobre 1911, sergent 3e R. T. A., douar Ouled-Dani n° 1, Arch Ouled Chaffa, commune mixte de la Mina (Oran).

633 Attafi Miliani, 26 janvier 1912, sergent, 1er R. T. A., douar Mediouna-Rouina (Alger).

634 Houri Abderrahmane, 1911, caporal-chef, gestion de subsistances, base 501, 81, rue Saint-Maur, à Paris (11e).

635 Menzer Bellal, 1906, sergent, 7e R. T. A., commune mixte de Khenchella-Edgar-Quinet (Constantine).

636 Djebrane Brahim, 27 janvier 1912, sergent, 3e R. T. A., Laverdure (Constantine).

637 Chibane Mohammed, 21 septembre 1903, brigadier, 67e R. T. A., douar Chir, commune mixte d'Aurès (Constantine).

638 Tatar Mohand Sadek, 29 août 1904, sergent, école des élèves officiers algériens et tunisiens, douar Oued-Soumman, commune mixte de la Soummam (Constantine).

639 Hamdani Rabah, 18 août 1905, brigadier, 68e R. A. A., Rovigo (Alger).

640 Megaouche Abdelkader ben Mohamed, 2 février 1908, adjudant, 1er R. T. A., 74, boulevard Cervantès, à Alger.

641 Khenghache Bendjelloul, 1911, sergent-chef, 1er R. T. A., 7, rue Blangini, à Blida (Alger).

642 Zerirou Hammou, 9 mars 1913, maréchal des logis chef, 801e C. O. S. M., douar Béni-Flick-bou-Mansour, commune mixte d'Azzeffoun (Alger).

643 Guelmane Ahmed, 27 avril 1910, caporal, 101e génie, à Taine, commune mixte de Teniet-el-Haad (Alger).

644 Maatri Amar, 21 mai 1907, sergent, 1 C. O. I., douar El-Khemais, commune mixte de Teniet-el-Haad (Alger).

645 Daoudi Mohammed, 1901, sergent-chef, E. A. A. B. C., la Glacière, 84, avenue Marly, Hussein-Dey (Alger).

646 Touazi Mohamed, 12 août 1905, sergent, 33e R. T. A., 58, rue d'Amourah, à Alger.

647 Nadji Mohamed ben Belaid, 1909, adjudant, 6e R. T. A., 331, rue Amelot, Sidi-bel-Abbès (Oran).

648 Krim Mohamed ben Miliani, 1907, sergent, 9e R. T. A., Bocca-Ouled-Abdelli, douar Béni-Rached, commune mixte du Chéliff (Alger).

649 Bouyarbou Belkacem, 1908, sergent, 9e R. T. A., 12, rue de Staouéli, Miliana (Alger).

650 Yamani Abdelkader, 1903, maréchal des logis, 66e R. A. A., douar Ouled-Alout-Béni-Ouarsous, commune mixte de Remchi (Oran).

651 Bahsis Boularès, 1903, sergent-chef, douairs, rue Montebello, Aïn-Beida (Constantine).

652 S. N. P. Daoudi ben Tahar, 6 février 1902, maréchal des logis chef, C. O. I. n° 1, Vieux-Tenès (Alger).

653 Bouras Abdelkader, 1900, caporal, compagnie de garde des prisonniers de guerre Oran, maison 40, village nègre, Douit-Habet, Saïda (Oran).

654 Benknelifa Abdelkader ben Mohamed, 1903, sergent, 9e R. T. A., douar Daabiche, commune mixte de Boghar (Alger).

655 Bouretta Ammar, 14 avril 1903, maréchal des logis, 67e R. A. A., 36, rue Ouled-Braham, à Constantine.

656 Bouchaala Abdallah, 1908, maréchal des logis, 7e R. S. A., quartier Chorfa, à Bou-Saada (Alger).

657 Dahmane Layachi, 27 avril 1914, sergent-chef, C. O. I. 3, 52, rue de Belgique, à Sétif (Constantine).

658 Seddous Mohammed, 1908, sergent, 9e R. T. A., douar Beni-Indel, commune mixte d'Ouarsenis (Alger).

659 Boudjahiche Mohamed, 15 octobre 1912, sergent, base militaire d'Oran, 4, rue Tagliamento, à Oran.

660 Benmoussa Mohammed, 19 juin 1909, adjudant, 1er R. T. A., 5, rue Blanqui, à Blida (Alger).

661 Khelfaoui Mohamed, 10 juin 1912, adjudant, C. A. R. 103, cité indigène, 62 *bis*, pont Blanc, à Bône (Bône).

662 Bensaouda Benyamina, 1911, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Mariona, à Ammi-Moussa (Oran).

663 Bour Chaieb ben Soltane, 1913, caporal-chef, 1er R. T. A., 15, rue Araiche, à Blida (Alger).

664 Fayad Djilali, 20 mai 1908, adjudant, 9e R. T. A., douar Béni-Indel, commune mixte d'Ouarsenis (Alger).

665 Hadjedj Belkhir, 1903, caporal, 23e R. T. A., Dar-el-Askri, à Tebessa (Constantine).

666 Berkane Salah ben Ali, 13 avril 1910, sergent, 3e R. T. A., rue Jean-Marie, chez Benchetioni Salah (cafetier), à Saint-Arnaud (Constantine).

667 Saouli Saïd, 1912, sergent-chef, 3e R. T. A., maison Maouedj (usine à gaz), rue Champollion, à Bône (Bône).

668 Cedrati Chabli, 1900, sergent-chef, 11e R. T. A., à Jemmapes (Constantine).

669 Deraouiche Moussa, 19 février 1909, sergent, C. O. I. 1, à Teniet-el-Haad (Alger).

670 Daiffallah Ahmed ben Mohammed, 1904, maréchal des logis, 1er R. S. A., rue du Lot-Fontaine-Fraiche, à Alger.

671 Merabet Abdelkader, 16 avril 1909, caporal, 2e zouaves, Ravin-Sidi-Bouskrine n° 135, à Mascara (Oran).

672 Kirouane Ali, 7 novembre 1910, adjudant, 19e génie, 16, rue Albin-Rozet, à Alger.
673 Khedim Ahmed, 1907, sergent, 1er R. T. A., douar Ouled-Moudjeur, à Ammi-Moussa (Oran).
674 Bouazza ben Belaid, 1911, maréchal des logis, 2e R. S. A., 14, rue du Capitaine-Adda, à Saïda (Oran).
675 Djama Ahmed ould Lakdar, 1909, sergent-chef, corps des douairs, maison Gonzalvez, vieux port, à Mers-el-Kebir (Oran).
676 Abboud Amar, 1912, caporal-chef, 7e R. T. A., chez M. Djahli Rabah, à Saint-Donat (Constantine).
677 Belghoul Charef, 1904, sergent, 2e R. T. A., chez Ouali Mohamed (écrivain public), à Zemmora (Oran).
678 Benyamina Abdelkader, 7 novembre 1907, sergent, 7e R. T. A., chemin Buckhall-el-Biar, campagne Piotrousky (Alger).
679 Doukhi Ammar, 1902, sergent-chef, douair de Constantine, rue de la Gare, maison Khalef, à Guelma (Constantine).
680 Mohammedi Ahmed ben Mohamed, 1910, maréchal des logis, 7e R. S. A., place d'Armes, à Medea (Alger).
681 Laghouati Abdelkader, 1904, sergent, 2e R. T. A., à Zemmora (Oran).
682 Kious Morsli, 1910, sergent, 6e R. T. A., 6, rue Ximenès, à Tlemcen (Oran).
683 Berbas Mohammed ben Tahar, 1911, sergent, 3e R. T. A., douar Roussia, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
684 Tounsi Larbi, 1907, sergent, 2e R. T. A., à Allou (Oran).
685 Djellouli Khaled, 1911, maréchal des logis, 66e R. A. A., douar Ouled-Mimoun-Ghéraba, commune mixte d'Allou (Oran).
686 Mayouf Miloud, 19 juin 1909, maréchal des logis, 1er R. A. L., 3, rue du Soudan, à Alger.
687 Azzouzi Slimane, 1908, sergent, 2e R. T. A., 65, rue des Citronniers, à Mostaganem (Oran).
688 Kherraz Abdelkader ould Abdelkader, 20 octobre 1901, sergent, 6e R. T. A., village Amrous, à Saïda (Oran).
689 Mohamed ben Mansour, 1910, sergent, D. T. L., 25, camp des Chasseurs, à Saïda (Oran).
690 Benkhelifa Abdelkader, 1901, sergent-chef, 2e R. T. A., à Frenda (Oran).
691 Rebahi Khédiri Saïd ben Amar, 20 février 1910, maréchal des logis, 9e R. S. A., à Aïn-Beida (Constantine).
692 Doucha Cheikh, 1910, maréchal des logis, G. A. A. M. 10/67e, maison Chollet, rue du Docteur-Roux, à Sétif (Constantine).
693 Hadjouche Mohamed ould Mohamed, 1905, caporal, 2e R. T. A., à Frenda (Oran).
694 Bessafi Yahia Benaouda, 3 septembre 1908, sergent, 1/9e R. T. A., Bocca-Salmoune, à Orléansville (Alger).
695 Youcef Aïssa, 9 mars 1911, maréchal des logis, 9e R. S. A, à Pasteur (Constantine).
696 Boukern Tahar, 1912, sergent, 3e compagnie de garde de prisonniers de guerre, carrière Lentini, faubourg Lamy, à Constantine.
697 Errahoui Brahim, 2 mars 1904, caporal, 6e R. T. A., quartier Béni-Zid, à Nedroma (Oran).
698 Oualli Arezki ben Ahmed, 1909, sergent-chef, 25e R. T. A., fraction Ouled Ahmed, à Tizi-Reniff (Alger).
699 Mokaddem Saddok, 1905, sergent, C. O. I. D. 3, douar Mahmel, commune mixte de Khenchela (Constantine).
700 Guellil Ali, 4 avril 1902, sergent-chef, 1er R. T. A., 21, boulevard Carnot, Sécurité sociale des vins, à Alger.
701 Kouadri-Aïchouch Mohamed dit Abdallah, 7 mai 1901, adjudant, dépôt de cavalerie, première ruelle du quartier Rambeau, à Boghari (Alger).
702 Alleg Ahmed, 1904, caporal, C. O. I. 3, rue de l'Aqueduc, à Tébessa (Constantine).
703 Kebbaci Belkacem, 1901, sergent, 7e R. T. A., route de la Gare, maison Zakri, à Guelma (Constantine).
704 Rouane Ahmed, 28 août 1909, maréchal des logis, 192e C. D. S. M., chez Touil Kadda, à Frenda (Oran).
705 Rali Tahar, 1908, sergent, 201e bataillon de pionniers, douar Teniet Ettine, poste des Amonchas, à Constantine.
706 Bennaidja Ahmed, 1909, maréchal des logis, 27e train, douar Tittery, commune mixte d'Aïn-Boucif (Alger).
707 Lachemi Kouider, 5 décembre 1909, sergent, 6e R. T. A., 14, boulevard de Vaugirard, à Paris (15e).
708 Talia Ahmed ould Benabdelkader, 1909, maréchal des logis, 192e C. O. S. M Oran, lotissement Bondaa, à Mascara (Oran).
709 Diffallah Rabah, 1910, maréchal des logis, 25e train, à Paul-Cazelles (Alger).
710 Chehiri Abdelkader, 13 décembre 1904, caporal, 2e R. T. A., rue d'Alger, n° 19, à Relizane (Oran).
711 Ghanemi Mohamed, 22 mars 1901, sergent, 9e R. T. A., route de Lamartine, à Oued-Fodda (Alger).
712 Boulkaïah Mohamed, 29 mai 1908, sergent, 11e R. T. A., rue Victor-Hugo, maison Amardja, à Sétif (Constantine).
713 Belkacem Ali, 1903, 1re classe, 11e R. T. A., rue de Constantine, chez Bouasla Laïdi, à Collo (Constantine).
714 Benyagoub Saïd, 1913, sergent, 6e R. T. A., rue 7, maison 921, Tigditt, Mostaganem (Oran).
715 Khenniche Tayeb, 10 juin 1908, maréchal des logis, 67e R. A. A., 11, rue Général-Faidherbe, à Batna (Constantine).
716 Senhadji Ahmed ben Loumès, 7 novembre 1912, sergent-chef, 1er R. T. A., centre municipal d'Ighil-Naït-Chila par Fort-National (Alger).
717 Megueni Ali Cherif, 1904, sergent, 6e R. T. A., 67, rue des Puits, à Oran.
718 Djemoui ben Hadj, 1906, maréchal des logis, 3e R. S. A., douar M'Doukal, commune mixte de Barika (Constantine).
719 Belbachir Abdelkader, 8 avril 1906, 2e classe, 6e R. T. A., dar El Askri, à Sebdou (Oran).
720 Berrahal Moussa, 17 novembre 1903, sergent, dépôt internement n° 11 de T. A., douar Sbikha, commune de Condé, à Smendou (Constantine).
721 Kouadri-Boudjaltia Djelloul, 27 avril 1909, caporal, 6e compagnie de garnison, la Ferme, à Orléansville (Alger).
722 Allouache Arab ben Amar, 19 mai 1907, sergent, 9e R. T. A., rue de l'Epeule, n° 88, à Roubaix (Nord).
723 Seghier ben Fréha, 10 mai 1904, sergent, 6e R. T. A., 95, rue Derrina, Point du Jour, à Bel-Abbès (Oran).
724 El Hadj Hammiche Mohamed ben Ahmed, 11 avril 1903, caporal-chef, C. O. I. n° 1, chez Bou Hamana, à Castiglione (Alger).
725 Ziani Benaissa, 1911, sergent-chef, 9e R. T. A., barrage du Grib, commune mixte de Lavigerie (Alger).
726 Boughalem Mohamed ben Mohamed, 17 février 1901, caporal, 5e R. T. A., ferme Outin, à Tipasa (Alger).
727 Boudjemili Madjid, 1906, sergent-chef, 3e R. T. A., 64, avenue Bienfait à Constantine.
728 Belhouas Ameur, 10 novembre 1908, sergent, 6e R. T. A., n° 2, maison n° 14, cité du Petit-Lac, à Oran.
729 Fessari Mohamed ben Abdelkader, 19 août 1913, sergent-chef, 1/9e R. T. A., chez M. Youcefi Dilmi, à Carnot (Alger).
730 Sebbah Mohamed ould Abdallah, 3 mai 1909, adjudant, 6e R. I. A., 39, rue Sainte-Geneviève, à Lyon (Rhône).
731 S. N. P. El Hadj ben Ahmed, 1901, maréchal des logis, 1er R. S. A., à Lavigerie (Alger).
732 Rachedi Abdallah ben Ali, 1907, sergent, 21e C. O. A., 99, rue Combes, à Constantine.
733 Drici Brahim, 18 avril 1902, sergent-chef, 3e R. T. A., Melilla, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
734 Sayah Dahmane ben Bouaicha, 1901, sergent, 9e R. T. A., douar Kef-Lakhdar, à Aïn-Boucif (Alger).
735 Djennadi Mohamed, 11 février 1912, sergent, 25e R. T. A., 46, rue Casimir-Delavigne, à Alger.
736 Benadda Abdelkader, 1908, brigadier, établissements Hippique, avenue de Sidi-Chami, n° 90, à Oran.
737 Messaoud Mohamed, 16 août 1908, sergent, 9e R. T. A., les Ouadhias, douar Taourirt-Abela, à Fort-National (Alger).
738 Madi Amar, 11 août 1910, sergent, 19e section infirmier, 4, rue Sidi-Abdellah, à Alger.
739 Boumekouez Amar, 27 juin 1906, brigadier, 19e génie, tribu ben Zergua, à Rouiba (Alger).
740 Ladjali Ramdane ben Ahmed, 1910, maréchal des logis chef, E. S. S. M., 16, cité Musulmane, à Maison-Carrée (Alger).
741 Zidane Mohamed ben Djelloul, 1er janvier 1913, sergent, 19e régiment du génie, à Hussein-Dey, café Berhsane, chez M. Abdelkader Belaziz, à Orléansville (Alger).
742 Lalaïbia Tahar, 13 mars 1910, sergent-chef, C. A. R. 101, 11, rue du Maroc, à Soukahras (Constantine).
743 Hamdaoui Tayeb, 1909, sergent, 2e R. T. A., n° 5, rue Duruy, à Mostaganem (Oran).
744 Bouridj Abdallah, 16 octobre 1908, caporal, 19e génie, maison Coutas, à Novi (Alger).
745 Bakari El Hadj, 6 juin 1904, 1re classe, 2e R. S. A., place Bugeaud, à Tlemcen (Oran).
746 Mostefa ben Madani, 1906, brigadier, 1er R. S. A., Aïn-Mellah, commune mixte de Bou-Saada (Alger).
747 Abdelkader ben Mohamed, 1903, 1re classe, 3e R. S. A., Oued-Labiod, commune de l'Aurès (Constantine).
748 Esseghier Abdelkader, 1907, sergent, 2e R. T. A., 4, faubourg Ruffie, à Oran (Médioni).
749 Mestour Mohamed, 1911, maréchal des logis chef, 2e R. S. A., douar Ouled-Sidi-Khaled, commune mixte de Djebel-Nador (Oran).
750 Redouane Tahar ben Brahim, 1911, maréchal des logis, 9e régiment de chasseurs d'Afrique, cavalier à la commune mixte de Biskra (Constantine).
751 Lahcene Baghdadi ould Ali, 3 novembre 1909, sergent, 22e R.T.A., 22, rue de la Place, à Mascara (Oran).
752 Berkane Mohamed Akli, 1905, sergent, 3e R. T. A., douar Dra-Kebila, commune mixte de Guergour (Constantine).
753 Lakhal Abdelkader, 1909, sergent, 2e R. T. A., Dar El-Askri, à Palikao (Oran).
754 Didda Ahmed, 1900, sergent, 5e R. T. A., rue n° 24, Val de France, lot n° 35, à El-Biar (Alger).
755 Djoudi Said, 10 avril 1905, sergent-chef, 7e R. T. A., douar Cheddie, commune mixte de Belezma (Constantine).

756 Announ Ahmed, 1903, sergent, 7e R. T. A., douar Mérouana, commune mixte de Belezma (Constantine).
757 Dria Mohamed, 9 décembre 1899, maréchal des logis, 28e escadron du train, Cassaigne-Centre (Oran).
758 Mokrane Loucif ben Mouloud, 15 janvier 1900, sergent, 7e R.T.A., 3, rue Benzaid, à Bougie (Constantine).
759 Abed Ouadah, 25 septembre 1904, sergent, 19e génie, 4, rue Clemenceau, à Mostaganem (Oran).
760 Tebbal Ahmed ben Baafou, 1902, 1re classe, compagnie C. U. S. E. O., fraction Beni-Sissine, à Ouargla (Constantine).
761 Amichi Rabah ben Mohamed, 1909, maréchal des logis chef, 65e R. A. A., douar Beni-Bou-Addou-Ait-Djima, par Tizi-Nitleta (Alger).
762 Chouchane Mohammed, 5 août 1911, maréchal des logis, 25e train, 11, rue Raymond-Poincaré, à Alger.
763 Tahar ben Ameur, 1911, sergent, 2e R. T. A., à Palat (Oran).
764 Haddag Mohand, 1902, sergent, 1er dépôt de tirailleurs, Haut-Sébaou, commune mixte d'Ait-Bou-Adda (Alger).
765 Belaouedj Charef, 3 mai 1911, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Ghoualize, commune mixte de la Mina (Oran).
766 Belabbes Kadda, 28 juin 1903, sergent, 6e R. T. A., rue de la Boulangerie, n° 24, à Mascara (Oran).
767 Mohammed ben Ali Chérif, 1900, brigadier, 3e R. S. A., douar N'Choumèche, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
768 Benarbia Mohamed, 9 juillet 1902, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled-Barkat, commune mixte de Zemmora (Oran).
769 Ouali Ali, 22 juin 1905, soldat, C. R. A., à Tipasa (Alger).
770 Mezhoud Attia ben Attia, 1916, sergent, 1er R. T. A., près du pare des ponts et chaussées, à Djelfa (Alger).
771 Ben Atallah Ali, 1904, maréchal des logis, dépôt remonte mobile, 14, rue de l'Aurès, à Batna (Constantine).
772 Boulkaila Mahmoud, 17 octobre 1904, sergent-chef, 3e zouaves, 22, avenue Forcioli, à Constantine.
773 Khalouf Ammar ben Tahar, 1er décembre 1904, sergent, 3e R. T. A., douar Boutenache, commune mixte de Taher (Constantine).
774 Zelmat El Mehadj, 17 mai 1911, sergent, 6e R. T. A., rue de Picardie, n° 28, à Bel-Abbès (Oran).
775 Bensayah Lakhdar, 1913, maréchal des logis chef, 5e E. S. A., tribu Hadjadj, fraction des Ouled-Ouargla, commune mixte Laghouat (Alger).
776 Cherbal Ahmed, 11 octobre 1901, sergent, 2e R. T. A., cité du Petit-Lac, Bloc H, maison 7, à Oran.
777 Rekhis Mohammed, 16 mars 1905, sergent, C. O. I. 3, cité Lévy, maison Zehaira Boudjema, à Sétif (Constantine).
778 Kellouche Abdelkader, 8 avril 1912, maréchal des logis chef, 67e R. A. A., aux Abdellys (Oran).
779 Mohammedi Mébarek, 1904, caporal, 3e R. T. A., douar Seggana, commune mixte de Barika (Constantine).
780 Guili Amar, 14 février 1909, caporal, 25e R. T. A., 28, rue Emile-Augier, à Alger.
781 Mecheri Rabah, 1904, sergent, 5e R. T. A., parc Bomali, maison Tounira Maamiar, à Maison-Carrée (Alger).
782 Sefi ben Ahmed, 1903, brigadier, 3e R. S. A., douar Cheria, commune mixte de Tébessa (Constantine).
783 Merakchi Benbrahim, 1903, sergent, 6e R. T. A., n° 20, rue Nobel, à Oran.
784 Boukhemacha Abdelkader, 4 mars 1903, caporal, 9e R. T. A., quartier Zouggala, chez Bouziane Kada, à Miliana (Alger).
785 Djellout Ahmed ben Allal, 18 novembre 1901, sergent-chef, 1er R. T. A., douar El Isseri, fraction Rehannia, commune mixte de Palestro (Alger).
786 Saber Essaid, 1907, sergent 1er R. T. S., douar Alselindja, Tizi-Reniff (Alger).
787 Kachemir Mohammed, 1902, caporal, 11e R. T. A., rue Lavoisier, cité Auzas, maison Beuchikh, à Bône (Bône).
788 Aissa Mostéfa ben Ménouer, 1914, sergent, 2e R. T. A., douar El Askri, à Relizane (Oran).
789 Khechaoui Benyousef, 1899, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Chemla, fraction Guzazua, commune mixte des Braz (Alger).
790 Azib Slimane, 1914, sergent-chef, 10e S. I. M., douar Tala-Hlacène, commune mixte du Guergour (Constantine).
791 Bensekhri Mohand Lounis, 25 novembre 1905, sergent, 7e R. T. A., douar Micisna, commune mixte d'Akbou (Constantine).
792 Lezir Miloud Ould Ali, 1903, 1re classe, 28e train, rue Savary-de-Rovigo, à Marnia (Oran).
793 Nouar Kacem Ould Haouari, 4 janvier 1908, sergent-chef, 2e régiment mixte de zouaves, 27, rue Belkaid-Abdelkader, à Oran.
794 Aradj Messaoud ben Ammar, 1906, sergent-chef, C. O. I. D. n° 3, commune mixte de Belezma, douar Markounda (Constantine).
795 Benaziza Djellout ben Mohamed, 18 décembre 1904, caporal, 9e R. T. A., quartier Anasseur, à Miliana (Alger).
796 Elgholem El Hadj ben Ehabib, 1907, caporal, 25e R. T. A., Ameur-El-Ain (Alger).
797 S. N. P. Boussemaha Bel Madjoub, 1902, maréchal des logis, 2e R. S. A., rue des Bons-Enfants, à Tlemcen (Oran).
798 Bensaoula Djellout Ould Mohamed, 21 mars 1901, 1re classe, 6e R. T. A., 22, rue Anatole-France, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
799 Boudonaya Abdelkader ben Ahmed, 1905, maréchal des logis, C. A. R., 44, rue Anatole-France, à Birmandreis (Alger).
800 Daroui Mohammed, 1906, adjudant, G. U. R. n° 21, 10, rue Massinissa, à Sétif (Constantine).
801 Cheikh, dit Zehouf Ould Laredj, 1913, brigadier-chef, 123e compagnie auto, 10, rue de la Mina, à Saïda (Oran).
802 Abdelkader Ould Maamar, 1910, caporal, 1re compagnie saharienne de transmissions, chez Cheikh Bouamama commerçant, à Colomb-Béchar (Oran).
803 Merza Rabah, 1903, 1re classe, 7e R. T. A., faubourg des Jardins, maison Maciotta, à Sétif (Constantine).
804 Bouassa Mohammed, 10 février 1908, maréchal des logis, 65e R. A. A., à Kherba (Alger).
805 Benkaouha Abdelhafid Ben Amar, 1909, sergent-chef, C. U. I. n° 23, douar Ichemoul, commune mixte d'Arris (Constantine).
806 Benabdallah Bouazza, 2 juillet 1906, caporal, 3e compagnie de garde de matériel, 11, rue de Bourgneuf, à Saint-Etienne (Loire).
807 Gahrat Benyoucef Ben Sahraoui, 12 janvier 1909, caporal, 19e génie, Oued Fodda (Alger).
808 Mehenni Amar, 24 juin 1907, 2e classe, 3e R. T. A., rue Ernest-Renan, n° 136, à Bordeaux (Gironde), radiodiffusion française.
809 Ben-Kaddour Mostéfa, 1906, 1re classe, C. D. du C. O. I. n° 2, Dar El Askri, à Sebdou (Oran).
810 Bouzid Mohamed, 10 mai 1901, sergent, compagnie de garnison d'Oran, 20, rue du Général-Drude, à Oran.
811 Kadri Louardi, 1910, brigadier, 67e R. A. A., place Minerve, chez Guori Ali, à Tebessa (Constantine).
812 Boudraa Mohamed, 24 décembre 1911, maréchal des logis-major, M. R. A., Alger, 85, avenue d'Angleterre, à Constantine.
813 Chendi Kouider, 1903, caporal, 11e R. T. A., douar Bouhmadou, commune mixte M'Sila (Constantine).
814 S. N. P. Rabah Ben Brahim, 1911, maréchal des logis, 27e train, rue Parnet, magasins généraux, hôpital Parnet, à Hussein Dey (Alger).
815 Tazghat Abdelkader, 1907, sergent, 2e zouaves, Vieux-Port, Mers El Kébir (Oran).
816 Ameur Abdelkader, 1er mai 1909, sergent, compagnie de tirailleurs algériens n° 572, Uzès-le-Duc (Oran).
817 Souilaheddib Belkacem, 1907, sergent-chef du G. V. n° 23, Guelma, C. O. I. n° 3, 2, rue de Suffren, à Bône (Bône).
818 Maidri Mouffok, 1907, 1re classe, 6e R. T. A., 124, rue Malemore, à Marnia (Oran).
819 Madi Ahmed, 19 septembre 1903, auxiliaire N. A., gendarmerie, 11e légion de gendarmerie, douar Beni Oughlis, commune mixte de Soummam (Constantine).
820 Ahmed Ben Djerir, 1903, caporal, 5e R. T. A., douar Aïn Rich, Bou Saada (Alger).
821 Djelladi Mohammed, 12 mars 1906, caporal, 1er zouaves, douar Chabounia, commune mixte de Boghari (Alger).
822 Hamaid Said, 1913, caporal-chef, 19e génie, la Ferme, rue E, à Orléansville (Alger).
823 Nibouche Ali, 4 mars 1901, sergent, 7e R. T. A., rue de la Pépinière, à Djidjelli (Constantine).
824 Fortas Belkacem, 1907, brigadier, 9e R. S. A., village Nègre, maison n° 31, à Batna (Constantine).
825 Saou Mohammed, 1914, sergent, 1er R. T. A., chez M'Hidra Amar, à Vialar (Alger).
826 Belabed Mohamed, 28 janvier 1906, maréchal des logis chef, 65e R. A. A., douar Ouled Yahia Dra el Mizan (Alger).
827 Ben Mohamed ould Tayeb, 1904, brigadier, 66e R. A. A., El Kalaa, à Tlemcen (Oran).
828 Harfouche Sofrani Ben Ahmed, 1910, maréchal des logis, C. A. R. 101, boulevard de Taza, Teniet El Haad (Alger).
829 Mamache Snouci, 13 mars 1903, caporal-chef, 2e R. T. A., rue 21, maison 140, à Mostaganem (Oran).
830 Bouamra Mohamed, 28 octobre 1906, adjudant, 2e zouaves, 41, boulevard Joseph-Andrieu, à Oran.
831 Snouber Mohamed, 1903, sergent, 2e R. T. A., terrain Hadj Hacène, à Oran.
832 Tizi Ahmed Ben Mohamed, 20 avril 1903, soldat, 11e R. T. A., lotissement Trigano, n° 7, à El Biar, Frais-Vallon (Alger).
833 Moueddene Boumédiène, 1907, maréchal des logis, 66e R. A. A., à Ouled Taria (Oran).
834 Cherfaoui Mokrane, 1911, sergent, C. A. R., 103, cité Mouia, maison Boudina Azize, à Bougie (Constantine).
835 Oudjene Boumédienne Ben Ahmed, 18 novembre 1912, sergent, 1/9e R. T. A., à Lavigerie (Alger).
836 Kadri Ahmed Ould Abdelkader, 1905, sergent, 2e R. T. A., à Frenda (Oran).
837 Temmar Kouider ben Mohamed, 1914, 5, rue des Pyramides, à Blida (Alger).
838 Belhadj Chérif, 9 mars 1907, sergent, C. O. T. 45 Alger, douar Tamokra, commune mixte d'Akbou (Constantine).

839 Bessadat Ould Boudkhil, 1906, maréchal des logis, 8e R. S. A., houillères du Sud-Oranais, à Kenadsa (Oran).
840 Boucetta Ahmed ben Rabah, 12 mars 1911, maréchal des logis chef, 3e R. T. A., 4, rue Mostaganem, à Relizane (Oran).
841 Mabkhout ben Ziane ben Larbi, 1905, soldat, 9e R. T. A., 9, impasse d'Alger, à Miliana (Alger).
842 Djail Le Korichi, 1906, sergent, 7e R. T. A., 1, avenue de la Marne, à Sétif (Constantine).
843 Megherfi Ferhat, 1913, caporal-chef, compagnie de garde des prisonniers de guerre n° 30, centre municipal Ouled-Driss, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
844 Azil Brahim, 1906, maréchal des logis, corps des douairs, douar Djezzar, commune mixte de Barika (Constantine).
845 Guendouzi Mohammed ben Abdelkader, 1er mars 1903, sergent, C. O. I. n° 1, ferme Slimane, à Marengo (Alger).
846 Ouarnoughi Yahia, 8 février 1916, maréchal des logis, 65e R. A. A., rue du Tiaret, village nègre, à Aflou (Oran).
847 Tahar Aissa M'hamed, 1905, caporal, 9e R. T. A., Bocca Sahmoune, à Orléansville (Alger).
848 Kraroubi Abdelkader, 15 avril 1905, 1re classe, 6e R. T. A., douar Bekhaita, à Perregaux (Oran)
849 Maamache Mohand ben Salah, 1910, adjudant, école de l'armée blindée et de la cavalerie d'Alger, douar Ifaléne, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
850 Feddag Abdelkader, 1901, caporal, 6e R. T. A., 6, rue Sergent-Soussi, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
851 Ali-Talha Sélim, 10 avril 1902, sergent, compagnie de zone n° 1, rue de Barcelone, n° 10, à Oran.
852 Kerrouche Belaid Ould Mohamed, 1901, 1re classe, 411e D. C. A., à Lamoricière (Oran).
853 Seddik ben Maamar, 1911, brigadier-chef, C. A. R. 102, route de l'Abattoir, maison Hamlili, à Tlemcen (Oran).
854 Toubal Benghanem, 14 février 1912, sergent, 2e R. T. A., douar Beni-Chaib, commune mixte d'Ouarsenis (Alger).
855 Amira Rabah, 23 mars 1909, sergent, C. R. A. P. Alger, douar Ouled-Askeur, commune mixte de Taher (Constantine).
856 Bouaroua Mokhtar, 28 juin 1909, sergent, 122e C. R. M., 72, avenue Georges-Clemenceau, à El-Biar (Alger).
857 Ouzaa Mohamed, 14 avril 1909, 1re classe, 2e R. T. A., 23, rue Châteaubriand, à Mostaganem (Oran).
858 Sehanine Mohamed, 1912, sergent, 2e R. T. A., rue de l'Habia, n° 3, à Saida (Oran).
859 Zerar Mohamed, 1902, sergent, 9e R. T. A., 27, rue Sidi-Ferruch, à Miliana (Alger).
860 Terchoun Laikar ben Djelloul, 1906, sergent, 11e R. T. A., douar Serguine, commune mixte de Chellala (Alger).
861 Aissaoui Mohamed Ramdane, 30 mars 1900, soldat, 5e R. T. A., douar Ait-Yahia-Ait-Anteur, commune mixte de Djurdjura (Alger).
862 Yahi Kouider, 1904, caporal, 9e R. T. A., à Sidi-Aissa (Alger).
863 Bachir Della ben Djillali, 27 mars 1900, sergent-chef, 19e section C. O. A., rue de la Savonnerie, maison Lazar-Mohamed, à Maison-Carrée (Alger).
864 Chergui Salah ben Mohamed Salah, 1909, maréchal des logis, 65e R. A. A., chez M. Portalier (Cyprien), à Oued-el-Alleng (Alger).
865 Belaidi Ahmed, 1er juin 1901, caporal, 5e R. T. A., village Tighilte Ighil el Mal douar Béni Zemeurer, à Tizi-Ouzou (Alger).
866 Achouch Kouider, 29 mai 1907, sergent, 2e compagnie de garnison, douar Béni-Chaib-Bocca-Bené-Ghabla, commune mixte de Ouarsenis (Alger).
867 Azougui Mohamed, 1900, caporal, 7e R. T.A., à Ampère (Constantine).
868 Boudouia Lakhdar, 1910, 1re classe, 2e R. T. A., 21, rue de Gibraltar, à Mostaganem (Oran).
869 Beleulmi Saïd, 6 mars 1901, sergent Douair, Pont du Diable, maison Abdesselem, à Constantine.
870 Tzioui Bouamama, 1905, brigadier, 2e R. S. A., à Aflou-Centre (Oran).
871 Hadj Tahar Hachemi, 25 mars 1905, 1re classe, 211e bataillon pionniers, douar Ouled Zerrouki, à Chanzy (Oran).
872 Yaker Salhi, 24 octobre 1913, brigadier, 211e B. P. N. A., commune mixte de l'Ouarsenis (Alger).
873 Sadi Belkacem ben Miloud, 1908, sergent, 1er R. T. A., douar Ouled Sidi Youns, commune mixte de Djelfa (Alger).
874 Ridja Abdesselem, 16 février 1910, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Beni Ksila, commune mixte de Soummam (Constantine).
875 Hacène Abdelkader, 25 septembre 1907, caporal, C. O. I., n° 1, Blida, rue de la Calère, n° 3, à Oran.
876 Benkouider Abdelkader, 8 octobre 1903, maréchal des logis, 25e train, 15, rue des Vieillards, à Bougie (Constantine).
877 Bouchama Mostéfa, 29 août 1902, maréchal des logis, 25e escadron du train, douar Chemora, commune mixte d'Ain el Ksar (Constantine).
878 Guerarcha Boudjemaa, 1899, caporal, 7e R. T. A., douar Hebaba, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
879 Amiri Kouider, 1912, maréchal des logis, 8e R. S. A., Village Nègre, Doui Thabet, à Saida (Oran).
880 Rennane Ali ben Allalah, 1909, sergent, 27e train, cité Bel-Air, la Glacière, maison Chouika Aissa, à Hussein Dey (Alger).
881 Mokhtari Yahia ben Aissa, 1904, sergent, 13e R. T. A., douar Rechaiga Chellala (Alger).
882 Abid Mohammed, 8 septembre 1901, sergent, 3e régiment de zouaves, quartier du Stand, maison Djenane Messaouda, à Batna (Constantine).
883 Belarni Abdelkader, 1905, sergent, 1er R. T. A., Boghari P. E. (Alger).
884 Benlaia Tayeb, 1899, 1re classe, 2e R. T. A., douar Marioua, Ammi Moussa (Oran).
885 Hoggas Belkacem ben Amar, 1909, maréchal des logis, 25e train, douar Ouled Bouderhem, à Khenchela (Constantine).
886 Djemli Embarek, 1907, maréchal des logis, groupe de transport 520, douar-Beni Méharez, à Teniet El Haad P. E. (Alger).
887 Sersar Mohamed, 15 avril 1913, sergent, 6e R. T. A., boulevard Maxime-Ménard, maison Mahdouda, à Tlemcen (Oran).
888 Boukercha Ali, 13 janvier 1903, brigadier, 25e escadron du train, douar Oum Aghrioun, commune mixte de Taher (Constantine).
889 Teffahi Abdelkader, 30 août 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., 35, avenue Jules-Ferry, à Oran.
890 Miout Djilali, 1912, sergent-chef, C. A. R. 101, 38, rue Alexandre-Mangu n, à Blida (Alger).
891 Azaizia Ahmed, 7 décembre 1913, maréchal des logis, 1er R. S. A., à Boghari (Alger).
892 Bellabiod Slimane, 10 janvier 1903, 1re classe, 1er R. T. A., Dra-el-Mizan P. E. (Alger).
893 Kerroum Abdelkrim, 14 décembre 1900, 1re classe, 2e zouaves, à Sainte-Léonie (Oran).
894 Dermeche Abdellah, 1908, sergent, 2e zouaves, douar Ouled Mimoun Ghéraba, commune mixte d'Aflou (Oran).
895 Habati Ahmed, 1910, maréchal des logis, 7e R. S. A., Aflou-Centre (Oran).
896 Berradia Ahmed, 21 mars 1906, caporal, 28e train, 7, rue de Malaga, à Mostaganem (Oran).
897 Taïbi Cheikh, 14 mai 1910, 1re classe, 8e R. S. A., 1, rue de l'Ouarsenis, à Saïda (Oran).
898 Khameli Omar, 24 janvier 1901, 1re classe, 2e R. T. A., cité Torrès, à Mostaganem (Oran).
899 Kherif Abdelkader ould Miloud, 16 avril 1902, brigadier, 2e R. S. A., douar Chelafa, à la Mina-Mixte (Oran).
900 Belarouia Abbès, 1908, sergent, 2e R. T. A., Debdaba n° 498, à Colomb-Béchar (Oran).
901 Belagraa Mohamed, 1913, sergent, 2e R. T. A., rue 41, n° 605, à Mostaganem (Oran).
902 Bougherara Hadoi, 1907, maréchal des logis, C. O. T. 45, El Meridj, centre mixte de Morsott (Constantine).
903 Toubal Mebarek, 1908, caporal, 3e R. T. A., Beni Ramassis, maison Djenadi Hocine, à Bône (Bône).
904 Bouhlal Bachir ben Mohoub, 1910, sergent, 1er R. T. A., fraction Beni Bourmane, commune mixte d'Oued Marsa (Constantine).
905 Boucelha Abderrahmane ben Mohamed, 31 octobre 1901, sergent, 1er R. T. A., rue d'Oran, à Kolea (Alger).
906 Gherbi Mohand Mouloud, 28 mai 1904, sergent, 11e R. T. A., 8, rue de l'Oued-Challal, à Bougie (Constantine).
907 Rahmani Abdelkader, 1906, sergent, 29e R. T. A., douar Ouled-el-Abbès, commune mixte d'Amm.-Moussa (Oran).
908 Benslim ben Boumezrag ben Bachir, 1902, soldat, 8e R. S. A., à Loverdo (Alger).
909 Korichi Abdelkader, 6 février 1909, sergent, 2e R. T. A., 135, ravin Sidi Bouskrine, à Mascara (Oran).
910 Benamara Mohamed, 7 septembre 1909, brigadier-chef, 104e C. O. S. M., douar Tidda, commune mixte de Tiaret (Oran).
911 Bouali-Youcef Bouabdallah, 25 novembre 1905, sergent, corps des douairs, douar M. Chaia Bocca Sahou, commune mixte de Ténès (Alger).
912 Rais Boulanouar, 2 mars 1908, caporal, 1er R. T. A., Berrouaghia (Alger).
913 Benabbou Mohamed, 1914, maréchal des logis-chef, 67e R. A. A., rue du Petit-Lac-Salé, n° 38, à Oran.
914 Tazagaret Mohamed, 1908, sergent, 21e R. T. A., douar Izarazène, commune mixte d'Azeffoun (Alger).
915 Sebaihi Salah, 1902, 2e classe, groupe d'unités d'instruction n° 23, à Colbert (Constantine).
916 S N. P. M'Hamed ben Mohamed, 1901, brigadier, C. I. A. T., 67, rue Bayard, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).
917 Bouitame Rabah, 2 Juillet 1902, caporal, 33e R. T. A., douar Tighzert, commune mixte de Teniet-el-Haad (Alger).
918 Bouzid Saïd, 22 août 1908, sergent chef, compagnie de zone n° 1, avenue Jules-Ferry, n° 23, à Oran.
919 Mefftah El Hachemi ben Otmane, 1908, sergent-chef, 6e R. T. A., chez M. Guessouni Abdelkader ben Rahmane, à Lavarande (Alger).

920 Benoumhani Ammar, 1908, sergent, 1er R. T. A., douar M'Cif, commune mixte de M'Sila (Constantine).
921 Benfeghoul Ahmed, 20 mai 1900, sergent, 2e R. T. A., douar Ouled Larbi Bouhanoune, tribu Ouled Izneur, commune mixte d'Ammi Moussa (Oran).
922 Debbah Benaïmane ben Aïtia, 5 mars 1905, caporal, 1er R. T. A., douar Ouled Hellal, fraction Ouled Khalifa, à Boghari (Alger).
923 Chedri Ahcène, 15 juillet 1901, caporal F. F. I., rue Nicolas-Flamel, n° 10, à Paris (4e).
924 Akouche Mohamed, 1913, sergent, école des sous-officiers Cherchell, à Frenda (Oran).
925 Belhasen Tahar ben Mohamed, 18 janvier 1913, sergent-chef, 1/9e R. T. A., rue Leblond, à Ténès (Alger).
926 Guebli Saad dit Miloud, 18 septembre 1908, caporal, 13e R. T. A., rue Mégi, n° 59, à Hussein Dey (Alger).
927 Belkhirani Sédira, 1908, sergent-chef, C. A. T., douar ben Chabane, à Boufarik (Alger).
928 Abdelaziz ben Abdelkader, 1907, 1re classe, 68e R. A. A., maison Gamancia, Beauséjour, à Tlemcen (Oran).
929 Lille Abdelkader ben Djellaoui, 1910, sergent, B. G. A., journalier, mairie de Boufarik, à Boufarik (Alger).
930 Tagnida Lasmer, 1902, caporal, 3e R. T. A., douar Mehed, commune mixte de la Calle (Constantine).
931 Ghazali Abdelkader, 1904, sergent, 6e R. T. A., hôpital auxiliaire, le Télagh (Oran).
932 Taïb dit Tayeb Salah ben Saad, 18 novembre 1909, adjudant, 27e train, cité Perez, Climat de France (Alger).
933 Nesnas Habib, 1910, caporal, 21e compagnie des prisonniers de guerre, 15, rue Tartarin, à Nanterre (Seine).
934 Lainous Sebti, 4 novembre 1901, 2e classe, 5e R. T. A., 5, rue Française, à Bône (Bône).
935 Nasri Belkacem, 1901, caporal, 11e R. T. A., 12 R. Caïd, Fez Baliftouh (Maroc).
936 Ben-Hallima Rabah, 9 décembre 1907, sergent, 4e génie du G. U. R. n° 2, 6, rue de l'Ecluse, à Mulhouse (Haut-Rhin).
937 Benmira Mokhfi Aïssa, 1903, 2e classe, 2e R. S. A., maison Benhasid Kiffane, à Tlemcen (Oran).
938 Saïdi Bouabdallah, 16 décembre 1902, caporal, 2e R. T. A., rue 11, maison 810, Tigditt, à Mostaganem (Oran).
939 Safou Mohamed, 1er juin 1905, brigadier, 68e R. A. A., rue Hadj-Salah, n° 51, à Oran.
940 Meftah Mohammed, 28 mars 1906, soldat, C. A. T. Alger, ouled El Arbi, à Tenes P. E. (Alger).
941 Behyettou Maamar ould Larbi, 9 juillet 1915, sergent, 9e R. T. A., chez Belazri Mohamed, à L'Hillil (Oran).
942 Taïbi Moussa, 1912, maréchal des logis, 192e C. O. S. M., Bor El Askri, à Sebdou (Oran).
943 Benarbia Abdelkader, 1905, sergent, 2e zouaves, 14, boulevard Fortin, à Relizane (Oran).
944 Bendahlina Tahar, 1910, maréchal des logis, C. A. R. 101, annexe de Ghardaïa (Alger).
945 Lamouri Amar ben Aïssa, 24 février 1912, caporal-chef, 1er R. T. A., quartier Sainte-Corine, à Aumale (Alger).
946 Mezhoud Tahar ben Chérif, 1913, sergent, 3e R. T. A., cité Marly, à l'Alma (Alger).
947 Asnoune Mohamed, 1909, sergent-chef, 3e R. T. A., rue Georges-Clemenceau, à la Calle (Constantine).
948 Kammouche Mohamed ben Benchahba, 1912, caporal-chef, 31e R. T. A., à Teniet-el-Haad (Alger).
949 Boukhalkhal Belkacem ben Benali, 1903, maréchal des logis, C. O. I. n° 45, douar Hassi-Babbab, à Djelfa (Alger).
950 Aït Saïd Moussa, 17 novembre 1911, sergent, 19e régiment du génie Hussein Dey, douar Bouhamza, à Akbou (Constantine).
951 Djebbar Laïouani, 1906, maréchal des logis, 67e R. A. A. (Khenchela), à Edgar-Quinet (Constantine).
952 Abdiche Mohamed, 1909, brigadier-chef, 802e C. O. M., rue de la Tafna, n° 11, à Saïda (Oran).
953 Mohamed ben Kaddour, 1909, caporal, 2e R. T. A., rue de la Mina, n° 2, chez M. Jurado, à Mostaganem (Oran).
954 Daïfi Tahar ben Ahmed, 1911, sergent, 101e compagnie de garde des prisonniers de guerre, rue Cheik-El-Kamal, n° 2, à Alger.
955 Zoudjane Tahar, 4 mai 1902, sergent, 6e R. T. A., 13, rue Beaumarchais, à Mostaganem (Oran).
956 Hamadouche Bonabib, 14 juillet 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., 3, rue de Constantine, à Mascara (Oran).
957 Aïd Rabah ben Amar, 22 août 1906, sergent, 21e R. T. A., centre municipal, Kerouane (Alger).
958 Douag Salah, 1910, caporal, 3e zouaves, douar Frikat, Colbert (Constantine).
959 Haddadi Abdelhadi, 6 mai 1899, sergent, C. O. I. 3., douar Chir, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
960 Benyamina Harrat, 1907, 1re classe, douairs, douar Hararisa, commune mixte de Zemmora (Oran).
961 Lagaag Mohamed, 1904, sergent, 2e R. T. A., Aflou-Centre (Oran).
962 Ameur Ahmed, 1909, sergent, C. O. de C. O. M. A. 61, 97, rue Ravin-Boussekrine, à Mascara (Oran).
963 Ghermoul Mohamed, 9 janvier 1904, sergent, 2e R. T. A., douar Ben Issaad, commune mixte de Zemmora (Oran).
964 S. N. P. Abdelhafid ben Abdallah, 1911, caporal, 3e régiment de zouaves, cité Lévy, maison Sellani, à Sétif (Constantine).
965 Mesbah Djilali, 16 juillet 1908, 1re classe, 2e R. T. A., 28, rue de Trevis, à Mostaganem (Oran).
966 Adouane Amar, 1909, caporal, douairs, 4, rue de l'Aurès, à Batna (Constantine).
967 S. N. P. Daoudi ben Sabeur, 1909, 2e classe, 66e R. A. A., 34, rue de l'Alliance, à Tlemcen (Oran).
968 Djellal Mohamed ben Yacoub, 1er avril 1904, caporal, 1er R. T. A., 12, rue Kléber, à Miliana (Alger).
969 Grib Abdelkader ould Habib, 29 novembre 1905, soldat, 14e compagnie de garnison, bloc 1, n° 26, cité Musulmane du Petit-Lac, à Oran.
970 Oualbdelkader Abdelkader, 25 novembre 1909, sergent, C. O. I. 3, douar Aït Garet, commune mixte de la Soummam (Constantine).
971 Bouadi Mohammed ben Abdelkader, 11 août 1901, sergent, 25e R. T. A., douar Ouled Hellal, commune mixte de Boghari (Alger).
972 Tazaghdouth Djelloul, 18 janvier 1908, sergent, 1er R. T. A., 1, rue du Général-Cavaignac, à Cherchell (Alger).
973 Telbiche Abdelkader, 20 janvier 1902, sergent, 1er R. T. A., 4, rue Eugène-Fromentin, à Blida (Alger).
974 S. N. P. Abdesslam ben Belhout, 1902, brigadier, 27e train, 3, rue Bugeaud, impasse Rocca, à Tiaret (Oran).
975 Kinous ben Ahmed ould Bendida, 1909, 2e classe, 66e R. A. A., douar Thabet, à Saïda (Oran).
976 Khouidmi Abdelkader, 1910, 1re classe, 29e R. T. A., 10, rue d'Essaix, à Mostaganem (Oran).
977 Layachi Aïssa ben Ali, 1900, 2e classe, groupe autonome d'artillerie 10/65 R. A. A., poste d'Igli, Sud-Oranais (Oran).
978 Kerkouche Mohammed, 18 février 1911, maréchal des logis chef, 65e R. A. A., douar Tihobaine, village Lechatti, commune mixte de Mizrana (Alger).
979 Boucheda Slimane, 7 août 1901, sergent-chef, 1er R. T. A., village Aït Yacoub, commune mixte de Fort-National (Alger).
980 Bounoua Abdelkader, 1913, maréchal des logis, 65e R. A. A., 7, boulevard du Nord, à Miliana (Alger).
981 S. N. P. Aïssa ould Hadj, 1906, sergent-chef, 6e R. T. A., rue Haëdo, maison Rostan, à Tlemcen (Oran).
982 Zedadi Moussa ben Taleb, 11 février 1902, sergent, 5e R. T. A., douar Ahl el Ksar, commune mixte de Maillot (Alger).
983 Grine Meftah ben Mohamed, 1912, maréchal des logis, école militaire de Coëtquidam, à Saint-Arnaud (Constantine).
984 Reguieg Messaoud, 1901, caporal, 5e R. T. A., maison Dahmani Lakhdar, à Sidi-Aïssa (Alger).
985 Bouchentouf Mohamed, 1910, sergent-chef, 6e R. T. A., 42, rue Clauzel, à Tiaret (Oran).
986 Khellifi Amar, 1912, caporal-chef, C. O. I. n° 1, 12, rue d'Austerlitz, à Miliana (Alger).
987 Bouderbala Ahmed, 10 mai 1905, sergent, 21e R. T. A., rue Raïse-Hamidou, pointe Pescade, à Saint-Eugène (Alger).
988 S. N. P. Abdelkader ben Maammar ben Tayeb, 6 août 1912, sergent, 10e section de C. O. M. A., douar Ouled-Farès-Bocca-Cherfa, commune mixte de Chelif (Alger).
989 Argoub Hamida, 1913, sergent, 3e R. T. A., 1, rue du Maroc, à Miliana (Alger).
990 Mokhtari Belkacem ben Mohammed, 24 août 1904, soldat, 1er R. T. A., à Félix-Faure (Alger).
991 Bounoua Cherki ben Youcef, 1911, sergent, 1er R. T. A., à Vialar (Alger)
992 Merzougui Ali Saïd, 20 février 1909, maréchal des logis, 9e spahis, douar Bouzina, commune mixte d'Aurès (Constantine).
993 Belghazi Brahim ben Mohamed, 9 mai 1910, sergent, compagnie A, régionale 101 Blida, douar Danous, à Cherchell (Alger).
994 Bendjelloul Ahmed, 1905, brigadier, établissement hippique n° 34, chez M. Belarbi, commerçant, glacière, ravin Raz-el-Aïn, à Oran.
995 Babouri Aïssa ben Hannochi, 15 décembre 1908, 1re classe, 7e R. T. A., rue de Belgique, maison Zahda, à Sétif (Constantine).
996 Chettouf Saïd ben Mohamed, 26 mars 1901, caporal, 9e R. T. A., douar Tablat, commune mixte de Tablat (Alger).
997 Asnoune Benzineb, 1905, sergent, 6e R. T. A., douar Meknessa, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
998 Djemel Slimane, 1911, sergent, 3e R. T. A., douar Derragua-Ghéraba, commune mixte de Geryville (Oran).
999 Benaskeur Madani ben Saïd, 1904, caporal-chef, C. O. I. D. n° 3, 2, rue de l'Alma, à Constantine.
1000 Aliche Boudjema, 10 mars 1910, sergent, 1er R. T. A., 25, rue Mounié, à Blida (Alger).
1001 Mouhoub Derradji, 3 décembre 1902, sergent, 3e R. T. A., Medjez-Amar, à Clauzel (Constantine).
1002 Hamida Maamar, 12 février 1906, caporal, 13e R. T. A., cité de la Vierge, à Tenes (Alger).

1002 Benzohra Djelloul, 9 octobre 1911, sergent, école des cadres Cherchell, 18, rue de la Marne, à Cherchell (Alger).
1004 Nouari Mohammed, 13 octobre 1902, 1re classe, C. A. T. de Constantine, commune mixte La Calle-le-Tarf (Constantine).
1005 S. N. P. Abdelkader ould Boulénouar, 1901, 1re classe, 6e R. T. A., douar Béni-Ouassine, commune mixte de Marnia (Oran).
1006 Ould Said Lakhdar ben Djelloul, 7 septembre 1911, sergent, 1er R. T. A., rue d'Aumale, l'Arba (Alger).
1007 Ghoubai Aïssa, 8 février 1900, caporal, 17e R. T. A., 19, rue du Maroc, à Miliana (Alger).
1008 Liratni Belkacem, 1901, caporal, 11e R. T. A., douar Aouaïd, commune mixte de la Séfia-Laverdure (Constantine).
1009 Kechad Ammar, 1904, brigadier, 3e R. S. A., village nègre, à Biskra (Constantine).
1010 Boutchicha Djilali, 1906, caporal, C. O. I., n° 4, Baghdoura, commune mixte de Tenès (Alger).
1011 Abbes ben Hamza, 1901, brigadier, 3e R. S. A., 3, lotissement Ferhat, à Biskra (Constantine).
1012 Sobhi Mohammed, 1er mai 1903, caporal, 11e R. T. A., Bocca-Sahnoune, à Orléansville (Alger).
1013 Dehlis ben Tsameur, 1908, brigadier, 8e R. S. A., houillères du Sud-Oranais, Kénadja (Oran).
1014 Boumaza Difallah, 6 février 1907, sergent, 161e C. O. S. M., à Boghari (Alger).
1015 Zair Belgacem, 1905, caporal, 6e R. T. A., Dar-el-Askri, Sebdou (Oran).
1016 Taibi Mohammed, 1908, sergent-chef, 12e compagnie, douar Ouled-Hellal, commune mixte de Boghari (Alger).
1017 Tahar dit Gharou ben Ali, 1907, 1re classe, 3e R. S. A., route de Lambèse-Puits-Nalis, à Batna (Constantine).
1018 Hamdad Habib, 1907, 2e classe, C. D. du C. O. I., n° 2, douar Ouled-Adda, commune mixte de Cacherou (Oran).
1019 Kacemi Djelloul, 19 mars 1912, sergent-chef, école des cadres, douar Beni-Mileuk, commune mixte de Cherchell (Alger).
1020 Meftah Messaoud, 1915, sergent, C. A. R. 101, douar Bougaoudène, à Aumale (Alger).
1021 Kerakra Ali ben Lamri, 1903, caporal Douairs, 8, rue de la Cote, à Constantine.
1022 Keddache Mohamed, 26 septembre 1906, soldat, 9e R. T. A., douar Ouled-Yahia-Moussa, à Dra-el-Mizan (Alger).
1023 Gana Adda, 13 novembre 1906, caporal-chef, 2e R. T. A., 14, rue de Tiaret, à Relizane (Oran).
1024 Ousaid Slimane ben Ahmed, 16 septembre 1903, caporal, 5e R. T. A., maison Hadjeris Amar, quartier Benardi, route haute n° 8, rue 13, à Hussein-Dey (Alger).
1025 Mezough Mohamed ben Samet, 1906, sergent, C. O. I., n° 1, 67 H. B. M., à El-Affroun (Alger).
1026 Guerraoui Mékki, 1909, 1re classe, 2e R. T. A., douar Naïmia, commune mixte de Rosquet (Oran).
1027 Labib Bel Hadj, 1912, 1re classe, 8e R. S. A., douar de la Gare, n° 113, à la Senia (Oran).
1028 Gherib Guenoun, 20 avril 1901, 1re classe, Douairs, 1, rue Parral, à Oran.
1029 Messaoud ben Ahmed, 1910, sergent, C. O. I. D. 3, douar Ghassira, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
1030 Alioui Mohammed, 10 décembre 1905, caporal, corps des Douairs, 15, rue François-Villon, à Alger.
1031 Ahmed ould Moulfarrah, 1904, maréchal des logis, 2e R. S. A., à Colomb-Béchar (Oran).
1032 Allioui Kaddour, 1913, maréchal des logis, 802e C. O. M., rue du Maroc, maison Maachou, n° 27, à Bel-Abbès (Oran).
1033 Ouis Benaouda, 1909, maréchal des logis, 3e R. C. A., 14, boulevard Besombes, à Saïda (Oran).
1034 Ben Zahra Belkacem ben Abderrahmane, 14 avril 1910, 2e classe, 19e régiment du génie, douar Ouaguenay, fraction Ouled-Ali-Duperré, commune mixte des Braz (Alger).
1035 Sahnouni Hachemi, 8 avril 1906, sergent, 6e R. T. A., 12, rue Sidi-Ali, à Mascara (Oran).
1036 Benkaaka Abdelkader, 6 juillet 1908, caporal, 2e R. S. A., douar Bouhaloufa, commune mixte de Renault (Oran).
1037 Benelbar Mohamed ben El Hadj Yahia, 1908, maréchal des logis, 65e R. A. A., fraction Ouled-Ahmed-ben-Abdallah, douar Madjel, à Bou-Saada (Alger).
1038 Mekki Ahmed, 8 février 1907, 2e classe, 8e R. S. A., rue Idriss, n° 3, à Tlemcen (Oran).
1039 Mohamed ould Abdellah, 22 juin 1900, 2e classe, corps des Douairs, 13, terrain Pastor-Raz-Bel-Air, à Oran.
1040 Mana Mebarek, 1904, caporal, 1er bataillon de garnison, fraction Kleba, douar Yamiden, commune mixte de El-Milia (Constantine).
1041 Arkimi Sassi, 8 avril 1905, sergent, 11e R. T. A., douar Louarakh, commune mixte de la Calle (Constantine).
1042 Seghilani Ahmed, 4 avril 1902, caporal, 6e R. T. A., village Lombard, à Tiaret (Oran).
1043 S. N. P. Ali ben Messaoud, 1910, caporal-chef, Douairs, rue de Paris, n° 17, à Tlemcen (Oran).
1044 S. N. P. Kaddour ben Mohamed, 1913, brigadier-chef, 1/65e R. T. A., cité Musulmane, rue F., n° 11, à Blida (Alger).
1045 Zaïer Abdelkader, 14 janvier 1907, caporal, 1er R. T. A., maison forestière, Vieux-Tenès (Alger).
1046 Benammar Aïssa, 1910, sergent, L. A. R. 403, douar Tassadane, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
1047 Ramoul Amara, 6 février 1912, sergent, 3e R. T. A., 1, impasse Saint-Nicolas, à Bône (Bône).
1048 Samoudi Mohamed ould Larbi, 1903, 1re classe, 6e R. T. A., village Malemore, à Marnia (Oran).
1049 Mohamed ben Abdallah, 1907, 1re classe, 2e R. S. A., chez M. Abdallah ben Addane, à Colomb-Béchar (Oran).
1050 Fatmi Djillali, 1908, 1re classe, 6e R. T. A., rue Sidi-Yacoub, maison Bendellaa, à Tlemcen (Oran).
1051 Haddad Ali, 21 février 1914, caporal, 10e section d'infirmiers militaires, douar Aokas, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
1052 Taïbi Khatir, 1906, maréchal des logis, 28e train, 18, rue Pasteur-Raisinville, à Mostaganem (Oran).
1053 Fellouhi Mohammed, 8 avril 1906, 1re classe, 2e R. T. A., ouvrier tailleur, à Cassaigne (Oran).
1054 Malla Mohammed, 18 août 1912, caporal-chef, 1er R. T. A., douar Ouled-Oughal, fraction Ouamid, à Nelsonbourg (Alger).
1055 Lagha Sahraoui, 1911, caporal, 25e train, 1, avenue de la Marne, chez M. Rizzoli (Emile), à Bône (Bône).
1056 Noura Kaddour, 10 mai 1912, caporal, 9e compagnie garnison, la Ferme, à Orléansville (Alger).
1057 Ladhem Kaddour, 1909, 2e classe, 8e spahis algériens, chez Benchigha, quartier Bab-Ali, à Tlemcen (Oran).
1058 Lazreg Bessafi, 15 octobre 1906, sergent, 7e R. T. A., à Mendez (Oran).
1059 Mouedden Djelloul, 1910, caporal, 1/9e R. T. A., à Berthelot (Oran).
1060 Cherouali Ahcène, 14 janvier 1909, sergent, 3e R. T. A., douar Ouled-Aouat, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
1061 Saadi, dit Bachiri Mohamed ben Bachir, 1911, brigadier, 5e R. S. A., chez M. Abdelkrim Sli, commerçant à Bou-Saada (Alger).
1062 Ramdane Messaoud, 21 août 1904, 1re classe, 6e R. T. A., 46, rue des Invalides, à Oran.
1063 Soumati Mohamed, 27 septembre 1901, caporal, 2e R. T. A., rue Beauprêtre, maison Ghlamellah, à Tiaret (Oran).
1064 Djalli Belgacem, 1906, 2e classe, corps des Douairs, rue Jeanne-d'Arc, maison Portelli, à la Calle (Constantine).
1065 Miout Mohamed, 1908, 1re classe, 8e compagnie garnison, quartier Ould-Rehane, à Miliana (Alger).
1066 Achi Ali, 1914, sergent, C. O. I. 3, douar Oued-Aouf, commune mixte d'Aïn-Touta (Constantine).
1067 Moumenine M'Hamed, 1904, brigadier, 2e R. T. A., douar M'Hamid, commune mixte de Cacherou (Oran).
1068 Zelmat Baghdad, 1907, 1re classe, 27e train, rue de Slaouéli, n° 8, à Oran.
1069 Kainan Mohamed, 1909, 1re classe, 2e R. T. A., cavalier à la commune mixte de Tiaret (Oran).
1070 Lakehal Rabah, dit Ammar, 4 février 1902, brigadier, 6e R. S. A., douar Boutenache, commune de Taher (Constantine).
1071 Haddad Sad ben Mohamed, 1902, caporal, 11e R. T. A., route d'Aïn-Taya, à Rouiba (Alger).
1072 Kasmi Amar, 1er mars 1909, maréchal des logis chef, 27e train, 6, rue du Centenaire, à Alger.
1073 Benatia Khélifa ben Mostefa, 1910, maréchal des logis, 2e Spahis, 4, rue Voltaire, à Paris (11e).
1074 Hadji Brahim, 1914, sergent-chef, 3e R. T. A., 5, rue Ben-Badis, à Souk-Ahras (Constantine).
1075 Ykhlef Mohamed, 1912, 2e classe, 6e R. T. A., porte des Carrières, maison Stambouli, à Tlemcen (Oran).
1076 Benaich Rachid, 6 mars 1909, caporal, douairs, 9, rue Boudjellal-Yahia, à Oran.
1077 Kaddouri Mohamed, 1907, sergent, C. O. I., 2, rue Aïn-el-Houtz, à Tlemcen (Oran).
1078 Djedid Mokhtar, 31 mars 1911, 2e classe, 2e R. S. A., Fesche la Feschotte, à Dampierre-les-Bois (Doubs).
1079 Biskri Smaïl, 4 novembre 1907, 1re classe, corps des douairs, N'Gaous, commune mixte de Barika (Constantine).
1080 Chahraoui Mostéfa, 1908, sergent, 102e C. O. S. M., village nègre Amrous, n° 321, à Saïda (Oran).
1081 Ouennoughi Messaoud ben Amrane, 1910, sergent, G. U. R. 21, maison Mihoub ben Madami, cité Bel-Air-la-Glacière, à Hussein-Dey (Alger).
1082 Tradjema el Houcine, 30 mai 1907, sergent, C. O. I. n° 3, douar Matrona, Fraction Ouled Amar, commune mixte d'Aïn-Abessa (Constantine).
1083 Bouderhem Gherbal, 1907, 1re classe, 2e R. T. A., 36, rue du 2e-Tirailleurs, à Mostaganem (Oran).
1084 Bettiche el Ouahab dit Ahmed, 1908, caporal-chef, 7e R. T. A., douar ouled Larbi, commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).

1085 Guelailia Abdelkader ben Belhiad, 11 avril 1911, caporal 3/1 R. T. A., douar Ighoud, commune mixte de Teniet-el-Haad (Alger).
1086 Noui Layachi, 1912, sergent, C. O. I. 3, cité Bel-Air, 27/9, à Sétif (Constantine).
1087 Bouretal Messaoud, 1911, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Eroyana, commune mixte de Taher (Constantine).
1088 Saadi Salah, 18 décembre 1900, caporal, 3e R. T. A., à Jemmapes (Constantine).
1089 Kacha Mehenni, 2 novembre 1910, maréchal des logis-chef, 1er R. S. A., quartier Fouquereau, à Maison-Carrée (Alger).
1090 Djerrah Mohamed, 2 avril 1903, 1re classe, 11e R. T. A., à Seddouk (Constantine).
1091 Maouche Mohammed ben Ahmed, 1904, caporal, 3e R. T. A., Tamarout, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1092 Chekhar Ali, 31 janvier 1904, maréchal des logis, 33e R. A. A., à Vauban (Alger).
1093 Othmane ben Mohamed, 1903, brigadier-chef, 3e chasseurs d'Afrique, 12, rue de Fez, à Tlemcen (Oran).
1094 S. N. P. Affif ben Mohamed, 1910, caporal, 2e R. T. A., 7, rue du Génie-Matemore, à Mostaganem (Oran).
1095 Bouzidi Ali ben Bessaoud, 1909, 1re classe, 201e pionniers, à Boghari (Alger).
1096 Mansouri Mohamed, 1917, caporal-chef, centre instruction transmissions, tribu des Sendan, commune mixte de Mecheria (Oran).
1097 Saih Mohamed ben Amar, 7 février 1904, sergent, 1er bataillon, garnison Château-d'Eau, à Bouira (Alger).
1098 Amer Moktar, 15 décembre 1902, caporal, 6e R. T. A., 26, rue Chateaubriand, à Mostaganem (Oran).
1099 Chenna Allaoua, 12 février 1904, caporal, C. A. T. Constantine, cité Bel-Air, maison Musca, à Sétif (Constantine).
1100 Mohamed ben Amar, 1906, brigadier, 3e R. S. A., Star ben Melouk, maison Kouider, n° 29, à Biskra-Mixte (Constantine).
1101 Mahfoudi el Haddi ben Mohamed, 17 février 1901, maréchal des logis, 25e train, rue du 83e-de-Ligne, à Tebessa (Constantine).
1102 Bousri Mokhtar ben Mohammed, 1911, brigadier, 7e R. S. A., 28, rue Meissonnier, chez M. Marie Antoine, à Alger.
1103 Berdahmane Okcha ben Brahim, 15 mars 1911, sergent-chef, 6e R. T. A., Dar el Askri, à Sebdou (Oran).
1104 Boudjemia Ahmed, 16 juillet 1911, sergent, C. A. R. 101, 5, rue Duveyrier, à Blida (Alger).
1105 Mohamed ben Cheikh, 1903, sergent, 19e génie, 13, rue de la Casbah, à Alger.
1106 Medjeraf Tahar ben Messaoud, 1912, soldat, 37, rue Négrier, à Guelma (Constantine).
1107 Chebbah Hadj, 17 avril 1909, caporal, dépôt de T. A. n° 11, douar Souk, bordj Bou-Arreridj (Constantine).
1108 Boutellis Mohamed, 1909, sergent, 6e R. T. A., douar Guerboussa, commune mixte de la Mina (Oran).
1109 Benarbia Mohamed, 1910, maréchal des logis, bataillon de dépôt n° 11, 25, rue Lalande, à Oran.
1110 Lilim Mohamed, 1907, sergent, 3e R. T. A., 4, rue Huder, à Bône.
1111 Belalia Meskine, 1906, brigadier, 8e R. S. A., douar Chouala, commune mixte de Zemmora (Oran).
1112 Louzir ben Mérabet, 3 mai 1910, sergent, 1er zouaves, Trolard-Taza, commune mixte de Teniet-el-Haad (Alger).
1113 Boukhors Mohamed, 5 janvier 1902, sergent, 2e R. T. A., 6, impasse Bourbaki, à Tiaret (Oran).
1114 Boukerroui Ammar ben Mokrane, 1909, 1re classe, C. O. I. D. n° 3, à Constantine, route des Ponts-et-Chaussées, à Akbou (Constantine).
1115 Benattia Ahmed, 1911, caporal, 801e C. O. S. M., village noir, les Gorges, El-Kantara (Constantine).
1116 Menezia Boumédiène, 1907, caporal, 6e R. T. A., 56, rue Hadj-Salah, à Oran.
1117 Benaouali Ahmed, 22 décembre 1904, sergent, 2e R. T. A., douar Tidda, fraction Fratsia, commune mixte de Tiaret (Oran).
1118 Laifaoui Hassein ben Aissa, 1905, soldat, 5e R. T. A., 90, rue Marey, chez Boudjenane Belkacem, à Alger.
1119 Abider Ahmed ben Abdallah, 21 décembre 1902, sergent, 1er R. T. A., douar Tabalort, commune mixte de l'oued Marsa (Constantine).
1120 Maamir Turki, 24 mars 1908, brigadier, C. R. A., douar N'Gaous, commune mixte de Barika (Constantine).
1121 Laid ben Hadj, 1917, maréchal des logis, G. T. R. G., chez M. Chouchane Tahar, commerçant, à Beni-Messous (Alger).
1122 Belmehal M'Hamed ould Kaddour, 2 août 1909, maréchal des logis, 192e C. O. S. M., rue n° 8, maison 897, quartier Tigditt, Mostaganem (Oran).
1123 Mohamdi Mostéfa ben Slimane, 1913, caporal, 65e R. A. A., à Berrouaghia (Alger).
1124 Djeffal Abdelkader, 1914, caporal, 9e G. E. S. A., 8, rue Jacquard, à Vienne (Isère).
1125 Belgour Abdelsselam, 1908, sergent, 2e R. T. A., village nègre, à Aïn-Sefra (Oran).
1126 Smaïl ben Mohamed, 1904, 1re classe, C. O. I. D. 3, route de Bougie, maison Deschimi, à Djidjelli (Constantine).
1127 Aouf Hadj, 1906, 1re classe, 6e R. T. A., chez M. Jean Calmette, à Uzes-le-Duc (Oran).
1128 Zerrouki Taieb ben Said, 12 mars 1912, soldat, 1er R. S. A., à Aumale (Alger).
1129 Kellouch Ahmed, 31 août 1910, 2e classe, 6e R. T. A., douar El-Fehoul, commune mixte de Remchi (Oran).
1130 Djellouli Tayeb, 1908, 1re classe, 2e zouaves, douar Ouled el Tat, commune mixte de Cacherou (Oran).
1131 Kouider Rachdi, 24 avril 1909, soldat, C. A. R. 101, douar Guacept, à Lavigerie (Alger).
1132 Debab Mostéfa ben Ahmed, 1905, caporal, 1er R. T. A., 1, rue Djaffar, à Blida (Alger).
1133 Benaouda Larbi, 12 mai 1902, caporal, 2e R. T. A., douar Merdja, fraction Brahmia, Inkermann (Oran).
1134 Gherdiane Mebarek, 1904, soldat, 1er R. T. A., 4, rue Pavy, à Blida (Alger).
1135 Hamida Mohand Amokrane, 9 février 1905, caporal, G. U. I., douar Tamokra, commune mixte d'Akbou (Constantine).
1136 Derradji ben Saad, 1906, 2e classe, 67e R. A. A., douar Ghemougat, commune mixte de Biskra (Constantine).
1137 Laziz Malrouk, dit Aïssa ben Lakhdar, 1909, sergent, centre organisation infanterie n° 3, à Colbert (Constantine).
1138 Cheheb Mahmoud, 22 janvier 1903, caporal-chef, C. O. I. D. 3, 9, rue Voltaire, Sidi-Mabrouk (Constantine).
1139 Bouali Ahmed, 1909, sergent, 6e R. T. A., faubourg n° 35, Boudghène, Tlemcen (Oran).
1140 Bessahraoui Bonabdallah, 7 août 1909, sergent-chef, 2e R. T. A., oued Rion, Inkermann (Oran).
1141 Kaddouri El Hadj ben Kaddour, 28 novembre 1904, brigadier, C. O. A. 20, 18, rue du Commerce, à Mascara (Oran).
1142 S. N. P. Ahmed Ould Yayia, 1903, brigadier, 2e R. S. A., douar Sidi Medjahed Beni Ouarssine, chez M. de Marnia (Oran).
1143 Ariba Ammar, 24 novembre 1901, brigadier, 25e train, 6, rue Rabier, à Constantine.
1144 Rebaili Mohamed ben Ahmed, 16 juin 1906, maréchal des logis, 1er R. S. A., douar Ouled Larbi, à Tenes (Alger).
1145 Louaar Ahmed, 1904, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ould Seliem, chez M. d'Ain M'Lila (Constantine).
1146 Benkouch Charef, 10 septembre 1903, 1re classe, 2e R. S. A., douar Ouled Charef, commune Yisifa, Clinchant (Oran).
1147 Mecemene Ahmed, 1912, sergent, 1er R. T. A., impasse de l'Intendance, à Alger.
1148 Benadla Boualem, 25 mai 1909, 1re classe, 211e bataillon de pionniers, maison Laradji, à Chanzy (Oran).
1149 Beaira Kereiba, 1914, maréchal des logis, 1er R. S. A., à Djelfa (Alger).
1150 Bensaad Ahmed, 1912, sergent, 20e section d'épreuves, maison Bouhadja Boumédiène, faubourg Kiffane, à Tlemcen (Oran).
1151 Bendjelloul Tahar, 1913, maréchal des logis, 7e R. S. A., rue de Seltat, à Aflou (Oran).
1152 Rahal Mebarek, 1911, sergent, 3e R. T. A., douar Talkhempt, chez M. de Belezma (Constantine).
1153 Bouremana Mouloud, 1909, sergent, 7e R. T. A., 6, rue de Lamfrey, à Alger.
1154 Alaoui Mokhtar, 1909, 2e classe, 2e R. T. A., rue Julien-Lagravière, à Mostaganem (Oran).
1155 Ghendoussi Chelali, 2 décembre 1902, caporal, 7e R. T. A., douar Frikat, chez M. des Rirha (Constantine).
1156 Zelfiche Mohamed ben Brahim, 1906, 1re classe, 15e R. T. A., à Saint-Donat (Constantine).
1157 Benaissa Habib, 1er septembre 1903, 1re classe, 2e R. S. A., maison Didène-Ghosli-Sidi-Lahcène, à Tlemcen (Oran).
1158 Chemekh Rabia, 1914, brigadier chef, 5e R. S. A., rue d'Aumale, à Bouira (Alger).
1159 Zaitri Mohammed, 25 septembre 1908, sergent, 191e D. P. N. A., douar M'Fatah, commune mixte de Boghari (Alger).
1160 Radjah Mohammed ben Aissa, 1911, caporal, 1er R. T. A., Reibell, Chellala (Alger).
1161 Kheldoumi Abdelkader, 1902, sergent, 2e R. T. A., à Ammi-Moussa (Oran).
1162 Asnouni Ahmed, 26 août 1903, sergent chef, 1er R. A. S., douar Beni-Maida, commune mixte de Sersou (Alger).
1163 Belatel Mohammed, 29 avril 1906, caporal chef, C. O. intendance n° 60, douar Rasfa, commune mixte des Rhira (Constantine).
1164 Belaredj Ahmed, 15 juillet 1908, adjudant, C. O. S. n° 2, 11, rue Branly, à Saida (Oran).
1165 Chaouche Mohammed, 15 juin 1907, soldat, bataillon de garnison, 32, avenue Eugène-Etienne, à Alger.
1166 Moussaoui Miloud, 5 janvier 1907, caporal, 15e compagnie autotome, douar Mouilah, commune mixte du Telagh (Oran).
1167 Meslem Nabi, 10 octobre 1905, 1re classe, 8e R. S. A., Bel-Hadri-Smain, n° 38, à Oran.
1168 Aziez Benyahia ben Mohamed, 26 décembre 1902, sergent, 1er R. T. A., rue des Zouaves, à Aumale (Alger).

1169 Yahiaoui Abdelkader, 1907, 1re classe, 2e R. T. A., no 26, rue Kléber, maison Tadjer, à Tiaret (Oran).
1170 Guergueb Mohammed, 1901, maréchal des logis, 9e R. S. A., douar M'Chounèche, commune mixte d'Aurès (Constantine).
1171 Kahloul Belamouri, 1905, brigadier, 1er spahis, douar Targuedid, à Aumale (Alger).
1172 Kaddour Yahia, 1904, caporal, 6e R. T. A., à Martimprey (Oran).
1173 Benhammou Ahmed, 8 juin 1906, caporal, 6e R. T. A., rue Albert-Fieschi, maison Ferrara, à Mers-El-Kébir (Oran).
1174 Benyoub Abdelkader, 16 juillet 1907, sergent chef, 2e R. T. A., à Montgolfier (Oran).
1175 Leitat Akli, 27 mars 1903, caporal, 103e compagnie A. R., douar Hadjadjène, village Aourir, commune mixte de la Soummam (Constantine).
1176 Bouaricha Belkacem, 21 janvier 1902, caporal, 7e R. T. A., quartier du Stand, maison ben Flisse, à Batna (Constantine).
1177 Kadem Redouane, 27 mars 1908, caporal chef, C. O. I. 3, quartier de la Fayence, maison Benali Nacer, à Maison-Carrée (Alger).
1178 Bouaskeur Moussa ben Mohamed, 18 avril 1912, 1re classe, 10e R. M., douar Djebel-Louh, commune mixte de Djendel (Alger).
1179 Benlazreg Belaoui, 1905, 2e classe, compagnie de zone no 1, 44, rue du Commerce, à Mascara (Oran).
1180 Chatri Messaoud, 1910, caporal, compagnie de T. A. no 573, douar Zellatou, commune mixte d'Aurès (Constantine).
1181 Mellal Benaissa, 1904, sergent, 6e R. T. A., 23, rue du Marabout, à Mascara (Oran).
1182 Guessard Ahmed, 27 octobre 1908, sergent C. A. R. 101, 14, rue d'Isly, chez Hamidèche, à Arzew (Oran).
1183 Mohamed ben Ahmed, 1904, maréchal des logis, 2e R. S. A., à Aflou-Centre (Oran).
1184 Bengharbi Tounsi ben Attia, 1911, sergent, 1er R. T. A., douar Ain-Maabed, à Djelfa (Alger).
1185 Sid Mohand Mouloud, 18 juillet 1900, 1re classe, 7e R. T. A., chez Zaib Ahmed, écrivain public, à Sidi-Aich (Constantine)
1186 Lakel Achour, 22 janvier 1910, sergent, 1er R. T. A., 10 *bis*, rue Scala, à El-Biar (Alger).
1187 Sedira Sebti, 1913, brigadier, 1/411e R. A. A., douar Zerouki, à Chanzy (Oran).
1188 Belferroum Said, 1902, sergent, 7e R. T. A., douar Teffreg, commune mixte de Biban (Constantine).
1189 Firah Ahmed, 1906, sergent, 1er R. T. A., cité d'urgence, bloch 4, no 73, à Maison-Carrée (Alger).
1190 Zellouf Amar, 1900, 1re classe, 7e R. T. A., douar Micif, commune mixte de M'Sila (Constantine).
1191 Ouddah Ahmed, 25 octobre 1903, 1re classe, 6e R. T. A., 14, rue Charras, à Oran.
1192 Maiza Lombarek ben Bachir, 1907, brigadier-chef, C. A. R. 101, douar Guib Medjedel, à Bou Saada (Alger).
1193 Benabid Segueni, 1908, sergent C. A. T. de Constantine, Star Melouk, à Biskra (Constantine).
1194 Bennaiche Mohamed, 5 février 1904, sergent 2e R. T. A., 3, rue des Medjahers, à Mostaganem (Oran).
1195 Bouziani Yahia, 1902, brigadier chef 65e R. A. A., quartier P. L. M. 3e rue, 25, à Maison Carrée (Alger).
1196 Boukrik Said, 14 décembre 1913, sergent 7e R. T. A., Corneille (Constantine).
1197 Belberkani Lakhdar, 10 décembre 1908, 1re classe, 6e R. T. A., rue Jean-Jacques-Rousseau, maison Morsli, à Marnia (Oran).
1198 Dardoum Abdelkader, 25 février 1903, 1re classe, compagnie autonome de garnison, 16, maison des retraités, à Tlemcen (Oran).
1199 Boudib Messaoud, 21 février 1902, brigadier 1/411e F. T. A., à Alger, douar Djemla, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
1200 Benchohra Tayeb ben Ali, 1910, caporal 5e R. S. A., 6, rue de Staouéli, à Alger.
1201 El'Midi Hafnaoui ben Ali ben Amar, 1903, sergent 3e R. T. A., rue Jeanne-d'Arc, Maison Carrée la Calle (Constantine).
1202 Bellaloui Liamine, 1906, sergent C. O. I. 3, cité d'urgence no 5 sur 10, à Maison-Carrée (Algérie).
1203 Kefi Abdallah ben Ali, 23 septembre 1911, sergent, 25e compagnie de garnison, à Batna, rue Hoche, maison Aouil, à Bône (Bône).
1204 Messika Abderrahmane, 1909, caporal inter-armes, école militaire Hassi Rahbah, à Djelfa (Alger).
1205 Mares Belkacem, 27 juillet 1909, sergent-chef 1er R. T. A., douar Taourira, à Novi (Alger).
1206 Zekri Amar, 15 décembre 1908, 1re classe, 193e C. O. S. M., à Tocqueville (Constantine).
1207 Chikhaoui Amar, 1901, caporal 2e R. T. A., maison Khaled Karmas à Trézal (Oran).
1208 Amari Abdelkader, 1913, sergent 1er R. T. A., oued Bou Aïfa, à Blida (Alger).
1209 Amrani Ali ben Amar, 1914, maréchal des logis, 7e R. S. A., 9, rue des Ecrevisses, à Strasbourg (Bas-Rhin).
1210 Derkaoui Miloud, 11 juillet 1909, brigadier F. C. D. O. du C. O. I. no 2, à Saint-Lucien (Oran).
1211 Tayeb ben Khélifa, 1911, brigadier, 8e R. S. A., à Aflou (Oran).
1212 Benyoub Kaddour, 19 juin 1900, caporal, 6e R. T. A., douar Meknessa, commune mixte d'Ammi Moussa (Oran).
1213 Maanane Salah, 1909, caporal douairs, 64, rue Bayard, cité Auzas, à Bône (Bône).
1214 Ali ben Ahmed, 8 mars 1902, 1re classe, 3e R. T. A., douar Chiebna, commune mixte de la Calle (Constantine).
1215 Elbegaa Aïssa, 1903, maréchal des logis, 2e R. S. A., rue de Tiaret, à Aflou (Oran).
1216 Bouguettah Ahmed, 28 septembre 1908, brigadier-chef, 67e R. S. A., douar Aïn Beida, Grarem (Constantine).
1217 Chabane Mohamed, 23 octobre 1902, sergent-chef, 9e zouaves, fraction Ouled Ahmed, commune mixte de Tizi Reniff (Alger).
1218 Messaoudi Moussa, 1906, 2e classe, 25e escadron du train, douar Barika, commune mixte de Barika (Constantine).
1219 Abderrahmane Bel Hadj, 1911, 1re classe, 802e compagnie du service matériel, douar Deldoul Barka, annexe de Gourara, commune mixte de Timimoun (Oran).
1220 Bouadma Aomar, 19 février 1911, brigadier, 101e C. O. S. M., rue Buffon, maison Hamdi Tahar, à Alger.
1221 Fertas Saïd, 1908, caporal, C. O. I. no 3, douar Serdj el Ghoul, commune mixte de Takitout (Constantine).
1222 Benoumelaz Mohamed, 11 août 1913, brigadier-chef, 9e E. S. A., village nègre, chez Keffouali, à Batna (Constantine).
1223 Saoudi Mohamed ben Haddad, 17 juillet 1912, maréchal des logis, 211e B. P. N. A., douar Ouled Hellah, traction Laraïfia, commune mixte de Boghari (Alger).
1224 Mettat Mohammed ben Ahmed, 25 mars 1912, brigadier-chef, 27e train, boulevard Sud, chez Abdesselam Ahmed, à Affreville (Alger).
1225 Benkotib Djilali ben Ahmed, 27 juillet 1908, 1re classe, C. O. I. no 1, commune mixte du Djendel, à Lavigerie (Alger).
1226 Dahli ben Mohamed Boulouchent, 1911, caporal, 1er R. T. A., douar Ben-Aouri près Teniet-el-Haad (Alger).
1227 Moghraoui Djillali, 1903, 1re classe, compagnie de garnison, 54, rue Jean-Azémar, à Oran.
1228 Guemoune Salah, 1909, 1re classe, compagnie de garnison, à Constantine, 6, rue Kléber, à Constantine.
1229 Aflou Boudali, 1908, 2e classe, 6e R. T. A., chez Tedjini, à Frenda (Oran).
1230 Oudia Amar ben Rabah, 11 juillet 1905, caporal, 7e R. T. A., douar Arb-Estahia, commune de Robertville (Constantine).
1231 Laïd Saad, 1904, soldat, 1er R. S. A., douar Aïn-Oussera, commune mixte de Chellala (Alger).
1232 Hamdouche Achour, 12 janvier 1910, soldat, 27e train, lotissement Lafontaine, à Bouzareah (Alger).
1233 Saouli Salah, 1903, maréchal des logis, 3e R. C. A., no 8, boulevard Pasteur, à Biskra (Constantine).
1234 Besseghir Gacem, 2 août 1914, maréchal des logis, 2e R. S. A., rue de Tiaret, no 39, à Relizane (Oran).
1235 Belati Safi, 1901, 1re classe, 28e train, Sidi-Chafi-Beni-Saf, à Oran.
1236 Jemai Zerrouki, 9 juin 1908, 1re classe, 6e R. T. A., 77, rue Mangin, à Oran.
1237 Selatnia Brahim, 1910, brigadier, 9e R. S. A., douar Ouled-Soukries, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
1238 Rouhabia Djillali, 1912, maréchal des logis, centre d'instruction des opérations amphibiennes, café Mahi, rue Massillon, à Arzew (Oran).
1239 Ouali Amar, 1913, brigadier-chef, 122e compagnie de transport, douar Frikat, centre Bou Igjzen, à Dra-el-Mizan (Alger).
1240 S. N. P. Dine ben Lamine, 1912, brigadier-chef, 8e R. S. A., rue de l'Oued, chez Zair Mostéfa, à Aïn-Séfra (Oran).
1241 Abbacha Ali ben Mohammed, 11 juillet 1906, 1re classe, douairs, cité Bel-Air, 14/7, à Sétif (Constantine).
1242 Mezili Rabah, 1899, 1re classe, 2e R. T. A., bains maure Redouts, à Tiaret (Oran).
1243 Kabane Bellaouhel, 1903, caporal, 2e R. T. A., 19, rue Bugeaud, à Tiaret (Oran).
1244 Zerouki Allah, 1912, maréchal des logis, école de l'armée blindée de cavalerie, faubourg Martin, à Mascara (Oran).
1245 Belabacci Abdelkader, 22 janvier 1910, caporal-chef, 2e R. T. A., 17, camp des Chasseurs, à Saïda (Oran).
1246 Abdelkader ould Kaddour, 1907, 2e classe, 2e R. T. A., route du Cimetière-Musulman, a Saïda (Oran).
1247 Miloud Mohamed, 15 janvier 1913, brigadier, 211e bataillon de pionniers, rue Gomaria, maison Thaïb Draa, à Tlemcen (Oran).
1248 Benseghir Abderrahmane ben Seghir, 24 juin 1908, sergent, 11e R. T. A., douar Hamma, commune des Rirha (Constantine).
1249 Abdali Larbi, 1901, 1re classe, 2e R. T. A., chez M. Kassous, commerçant à Ammi-Moussa (Oran).
1250 Batchali Mohamed, 1900, 1re classe, C. R. A., rue 45, maison 613, à Tigditt (Oran).
1251 Mardas Mohammed, 15 février 1903, 1re classe, 7e R. T. A., 11, rue Henri-Namia, à Constantine.

1252 Bekhedda Bakhedda ould Mohamed, 3 avril 1904, brigadier, D. M. I., 2, rue Emile-Petit, à Oran.
1253 Bayzid Mohamed, 1908, soldat, 9e régiment de zouaves, 7, rue Ben-Azouz, chef M. Si Rabah, à Koléa (Alger).
1254 Ben Boudjema Mohammed, 23 janvier 1904, 1re classe, 3e R. T. A., 20, rue Bayard, cité Chancel, à Bône (Bône).
1255 Mesdour Khemis, 22 août 1915, adjudant, 3e R. T. A., route du Boulif, à la Calle (Constantine).
1256 Hassini Ahmed, 11 septembre 1902, caporal, corps des douairs, la Zaoura, à Ain-Beida (Constantine).
1257 Rahmouni Chikh, 1899, 1re classe, corps des douairs, Sid-Zouaoui, maison n° 217, à Lamoricière (Constantine).
1258 Rahmani Bouhaous, 1903, 1re classe, 2e R. S. A., 27, rue Kleber, a Tiaret (Oran).
1259 Noui Lakhdar, 1908, 1re classe, douairs, village Nègre, maison Rebouh el Hadj. à Batna (Constantine).
1260 Djellouli Mohamed, 1912, 1re classe, 2e train, 11, rue du Docteur-Pauly, à Oran.
1261 Talhi Kaddour, 8 novembre 1909, 1re classe, C. O. I. 3, avenue du 11-Novembre, maison Materbi, à Constantine.
1262 Belkacemi Lazazi ben Saïd, 19 janvier 1908, caporal-chef, 1er R. T. A., 44, boulevard Cervantès, à Alger.
1263 Moulay Hadj, 1903, 2e classe, 6e R. T. A., 18, rue Hamidat-Kaddour, à Saïda (Oran).
1264 Nechab Abdelkader ben Kaddour, 19 juillet 1910, caporal, 23e B. T. A., douar Tamellahat, fraction Kéraich-Molière, commune d'Ouarsenis (Alger).
1265 Benali Mohamed, 1909, caporal, 25e train, chemin de l'Ancien-Abattoir, maison Ghenai, à Constantine.
1266 Benattou Abdelkadder, 1911, sergent, 6e R. T. A., rue d'Isly, maison Lahnèche, à Marnia (Oran).
1267 Mekatel Mohamed ben Abdelkader, 1912, sergent, 3e B. T. A., Rocca Sahmoune, à Orléansville (Alger).
1268 Khetir Rabah, 1905, sergent-chef, 1er R. T. A., Gouaraya, chez M. Betiahi, épicier à Alger.
1269 Sba Benazouz ben El Aggoun, 1902, caporal, 1er R. T. A, 4, impasse Lieutenant-Hatem, à Blida (Alger).
1270 Bouloudine Khelfa, 22 mai 1905, 1re classe, 3e R. T. A., rue des Ponts-et-Chaussées, route de l'Ilot, à Philippeville-Atelier (Constantine).
1271 Mestar Bonalem ben Mohamed, 16 octobre 1904, 1re classe, 13e R. T. A., douar Béni-Hocoua, à Tenes (Alger).
1272 Ould-Mahieddine Boumédiène, 1904, soldat, corps des douaïrs, à Bourrouaghia (Alger.)
1273 Ben-Rached Mohamed, 11 janvier 1903, 2e classe, 28e train, 16, rue Le Grand, à Oran.
1274 Belhadi Laredj, 19 août 1908, sergent, compagnie de garnison, 19, boulevard Denfert, à Témouchent (Oran).
1275 Mesloub Rabah, 30 octobre 1904, caporal, 202e R. P. N. A., à Marengo (Alger).
1276 Djelghoum Mohamed, 9 décembre 1903, brigadier, 66e R. A. A., 421, rue Mangin, chez Hadj Mohamed Dadouche, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).
1277 Boulahbib Mohammed, 28 septembre 1902, caporal, 21e section, C. O. A., 58, rue Solignac, à Alger.
1278 Bouaricha Tayeb, 1907, 1re classe, 6e R. T. A., rue d'Oudjda, à Nemours (Oran).
1279 Mouaihi Saïd, 12 avril 1910, soldat, 1er R. T. A., 39, rue Kléber, à Alger.
1280 Belkhaire ben Salem, 1911, brigadier, 5e R. S. A., 46, village nègre, à Tiaret (Oran).
1281 Djeliali Ahmed ben Saad, 1909, caporal-chef, 1er R. T. A., douar El-Euch, à Tablat (Alger).
1282 Aci Ahmed, 24 avril 1906, brigadier-chef, E. A. A. B. C., douar Beizid, commune mixte du Sersou (Alger).
1283 Hamchachi Ahmed, 17 septembre 1902, 1re classe, 6e R. T. A., rue des Jardins, maison Méliani, à Témouchent (Oran).
1284 Chikhaoui Messaoud, 1907, 1re classe, 13e R. T. A., rue Boumédiène, n° 6, à Relizane (Oran).
1285 Habchi Mohand ben Mohand, 1899, 1re classe, 11e R. T. A., à Draria (Alger).
1286 Rahmoun Smain ben Rahmoun, 1904, brigadier, 5e R. T. A., terrain Guenoui, à Djelfa (Alger).
1287 Bourada Miloud, 3 décembre 1909, brigadier, compagnie de remonte, 12, rue de Staloueli, à Oran.
1288 Chebbat Abdallah, 23 mai 1912, 1re classe, 3e régiment de zouaves, douar Ouled-Rabah, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
1289 Benamrane Ferhat, 22 août 1900, caporal, 3e R. T. A., village Taourirt-Ali-Oumour, par Michelet (Alger).
1290 Benbaizidi ben Laichi, 1910, caporal, 411e D. C. A., 3, rue Gambetta, à Blida (Alger).
1291 Bouzidi Bouzidi ben Amor, 1902, sergent, 7e R. S. A., rue Thiers, chez M. Kouadri, à Médéa (Alger).
1292 Bouadjadja Abdelkader, 6 mai 1910, caporal, 3e bataillon, garnison, à Kherba (Alger).
1293 Toubal Mohammed, 1910, caporal, 1er R. T .A., quartier Zougala, à Miliana (Alger).
1294 Saad Mohamed, 1905, 1re classe, C. C. B. du 6e R. T. A., à Nemours (Oran).
1295 Moussaoui Abdelkader, 2 février 1907, 1re classe, C. D. du C. O. I. n° 2, 102, rue Grande, à Mascara (Oran).
1296 Djilali Abdelkader, 20 novembre 1904, 2e classe, compagnie de garde du matériel, rue de la Bastille-Redoute, à Tiaret (Oran).
1297 Benhamacha Aïssa, 23 janvier 1908, soldat, 2e R. T. A., usine Auréoli-Roseville, à Oran.
1298 Anser Chérif, 1908, brigadier, corps des douairs, douar Ouled-Zouai, commune mixte d'Ain-M'Lila (Constantine).
1299 Barbari El Mekki, 1906, brigadier, 28e train, village nègre. à Aflou (Oran).
1300 Nafnaf Abderrahmane, 1913, brigadier-chef, 11e R. T. A., douar Zemala, commune de Maadid (Constantine).
1301 Salah ben Amar, 1906, 1re classe, C. O. I. 3, Ras El Guerriah, Biskra (Constantine).
1302 Belakka Achour, 1901, 2e classe, 7e R. T. A., douar Boufaa, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
1303 Amara Mostéfa, 1902, 1re classe, 6e R. T. A., rue J.-J.-Rousseau, maison Dardouri, à Marnia (Oran).
1304 Mebarki Saïd ben Akli, 26 juillet 1901, 1re classe, 9e R. T. A., centre municipal de Tinebdan-Sidi-Aïch, commune mixte de Soummam (Constantine).
1305 Bouzidi Dahmane, 1915, brigadier, 5e R. C. A., douar Hassiba, à Djelfa (Alger).
1306 Derdour Messaoud, 1910, brigadier-chef, 191e C. O. S. M., 4, rue du Minaret (Alger).
1307 Meziani Bachir, 1918, caporal, 2e R. T. A., douar Ain Ghéraba, commune mixte de Sebdou (Oran).
1308 Chaibi Abed, 1906, 1re classe, 2e R. T. A., 3, rue Blanche, à Tiaret (Oran).
1309 Naaci Abdelhafid, 1900, 1re classe, 3e compagnie de cavalerie de remonte, 50, rue Marcel-Bel, à Constantine.
1310 Hamdani Moussa ben Tayeb, 11 septembre 1907, soldat, C. O. I., n° 101, douar Bonnad, commune mixte des Braz (Alger).
1311 Boukeffous Saïd ben Khalfallah, 21 avril 1903, 1re classe, 21e Ce de garnison, mechta Bouaafroun, douar Chahma, commune de Taher (Constantine).
1312 Manai Mohamed ben Akli, 5 mai 1913, caporal-chef, C. A. R. 101, douar Mechtras, à Dra-El-Mizan (Alger).
1313 Dahrour Ali, 24 novembre 1901, 1re classe, 2e R. T. A, 7, rue Bengana, à Oran.
1314 Saïdi Mohamed, 16 août 1904, 1re classe, 28e train, Dar-El-Askri, à Sebbou (Oran).
1315 Hamani Saïd, 1905, soldat, corps des douairs, quartier Anasseur, à Miliana (Alger).
1316 Lahmar-Abbou Djilali, 25 novembre 1908, 2e classe, 2e R. T. A., rue des Pins, maison Benkehra, à Relizane (Oran).
1317 Hamiche Salah, 1911, 1re classe, 211e R. P. N. A., 2, rue d'Isly, à Sétif (Constantine).
1318 Ouadah Lakhdar, 3 juillet 1904, sergent-chef, 53e B. P. N. A., 7, rue Lazerges, à Alger.
1319 Bellil Aïssa, 10 mai 1907, caporal, C. O. T. D. n° 3, douar Teffreg, commune mixte des Biban (Constantine).
1320 Bekheddouma Abdelkader, 1911, 1re classe, 2e R. T. A., douar ben Abdallah, commune mixte de Zemmora (Oran).
1321 Amara ben Abdallah, 1912, 2e classe, 1/211 B. R. N. A., Dar-El-Askri, à Nedroma (Oran).
1322 Laouirem Mohamed, 1910, soldat, C. A. R. 101, chemin de Notre-Dame-d'Afrique, n° 30, à Alger.
1323 Zatter Mohammed, 1912, caporal-chef, 1/1er R. T. A., fraction M'Taria, commune de Charon (Alger).
1324 Houbeche Ali, 25 avril 1908, brigadier, 7e R. S. A., rue Pasteur, à Affreville (Alger).
1325 Ghezal Belkacem, 20 juillet 1909, sergent, 1er R. T. A., douar Sidi-Simiane, commune mixte de Cherchell (Alger).
1326 Benaiad Habib, 1902, sergent, 2e R. T. A., rue de la Mina, à Saïda (Oran).
1327 Boukricha Belkacem ben Mébarek, 21 janvier 1902, caporal, 26e compagnie autonome, quartier du Stand, maison Benflis, à Batna (Constantine).
1328 Berguelil Tayeb, 1er février 1910, caporal, 9e zouaves, 14, rue Valée, à Miliana (Alger).
1329 Ameur Dahou, 9 octobre 1908, 2e classe, 65e R. A. A., 27, boulevard Foch, à Cerregaux (Oran).
1330 Zga Belkacem ben Salah, 1906, brigadier, 27e train à Alger, Dar-el-Askri, à Batna (Constantine).
1331 Louz Tayeb, 1910, 2e classe, 20e S. I. M., 4, rue Safalan, la Redoute, à Tiaret (Oran).
1332 Ayadi Lakhdar, 1906, 2e classe, bataillon de garnison, à Zemmora P. E. (Oran).
1333 Degouah Ali ben Mohamed, 19 juillet 1904, 1re classe, 65e R. A. A., rue de la Savonnerie, parc Bonati, à Maison-Carrée (Alger).
1334 Nouam Mohamed, 17 avril 1908, soldat, 9e R. T. A., la Ferme, à Orléansville (Alger).

1335 Zeriki Larbi ben Mohamed, 1907, soldat, 2e zouaves, rue Dout-Talrbet, à Saïda (Oran).

1336 Ghalmi Mokhtar, 15 août 1914, maréchal des logis chef, 191e C. O. S. M., 7, rue Blangini, à Blida (Alger).

1337 Bouachera Saïd, 1912, caporal, 336e compagnie de T. A. à Amiens, chez Hadj Moussa, commerçant à Saint-Arnaud (Constantine).

1338 Bentabet Ahmed ben Bachir, 1914, brigadier-chef, 1er R. S. A., Schettet-Gharbi, à Laghouat (Alger).

1339 Ounas Abdelkader, 1909, 2e classe, 6e R. T. A., rue 7, no 79, Tigditt, à Mostaganem (Oran).

1340 Belhaine Mostéfa, 9 janvier 1911, caporal douairs, 7, rue Courbet, Constantine.

1341 Ansar Salah, 1912, caporal, C. A. R. 101 à Blida, Lutaud, par Chemora (Constantine).

1342 Belhalit Difallah, 19 mai 1914, caporal-chef, C. A. R. 101, douar Ouled-Auteur, commune mixte de Boghari (Alger).

1343 Beghdadi Boudali, 1906, caporal, 6e R. T. A., 15, rue Nungesser-et-Coli, à Bel-Abbès (Oran).

1344 S. N. P. Ahmed ben Cheikh, 1911, caporal, 8e R. S. A., 13, rue de la Casbah, à Alger.

1345 Boudaa Mohammed, 23 octobre 1901, caporal, 25e R. T. A., douar Itacen, commune mixte d'Aumale (Alger).

1346 Mokrani Mokhtar ben Youcef, 1905, 1re classe, 5e R. T. A., Maginot, commune mixte de Sidi-Aïssa (Alger)

1347 Messaoudi Aïssa, 1908, 2e classe, 2e R. T. A., Messoulane, douar Ouled-Rahmoun, le Télagh (Oran).

1348 Bouziane Serdoun Abdelkader, 8 novembre 1902, 1re classe, 6e R. T. A., commune de Djebala, à Nedroma (Oran).

1349 Benkou Amar, 15 février 1910, sergent, 6e R. T. A., village nègre, à Aïn-Témouchent (Oran).

1350 Bennacef Saïd, 1908, sergent, 25e R. T. A., rue des Portes-Neuves, no 34, à Alger.

1351 Ahmed ben Tayeb, 1907, brigadier-chef, L. E. S. S. M., maison Ayache, à Aïn-Kial (Oran).

1352 Bououden Daoudi, 1908, caporal, 1er R. T. A., ferme Canovas, Ben-Aknoun, à El Biar (Alger).

1353 Boudris Saïd, 16 septembre 1905, sergent, 7e R. T. A., 21, rue Caraman, à Constantine.

1354 Guellati Salah, 1905, 1re classe, C. O. S. M. Oran, douar Kerba, commune mixte des Rirha (Constantine).

1355 Mezaachi Ali, 30 août 1902, 2e classe, 3e R. T. A., impasse de la Casbah no 1, à Bône (Bône).

1356 Maazouz Brahim, 1909, caporal-chef, 3e R. T. A., cours Duchey-ren, à Bordj-bou-Arreridj (Constantine).

1357 Rais Larbi ben Ahmed, 1904, soldat, 1er R. S. A., 1, rue Bourlotte, à Médéa (Alger).

1358 Mansour-Bokhtache Sahnoune ben Djelloul, 1902, 1re classe, 9e R. T. A., Bocca Sahnoune, douar Guerboussa, à Orléansville (Alger).

1359 Hadad Mébarek, 1903, 1re classe, 7e R. T. A., douar M'Cil, commune mixte de Belezma (Constantine).

1360 Embarek Tahar, 1911, brigadier, 8e R. S. A., 23, rue du Capitaine-Makhlouf, à Saïda (Oran).

1361 Heissam Mohammed, 15 janvier 1910, caporal, 1er R. T. A., centre municipal des Ouled-Brahim (Alger).

1362 Cherifi Ali, 1905, caporal, C. O. I. 3 Constantine, chez M. Khellaf Tayeb Arris, commune mixte de l'Aurès (Constantine).

1363 Mouri Mohammed, 13 janvier 1909, soldat, 19e dépôt du génie, Haouch, Ouled-Ferhat, à Maison-Carrée (Alger).

1364 Brahim-Mazari Ahmed, 1912, caporal, 1er R. T. A., 8, rue d'Illens, à Orléansville (Alger).

1365 Moussaoui Yahia, 6 novembre 1912, soldat, 1er R. T. A., rue Fontenoy, no 3, à Miliana (Alger).

1366 S. N. P. Brahim ben Tayeb ben Ahmed, 1906, soldat, 1er R. S. A., planton d'annexe à Laghouat (Alger).

1367 Keriker Ali, 30 octobre 1905, 2e classe C. O. I. 3, ancien abattoir, maison Gherbane, Constantine.

1368 Rezali Adda, 30 janvier 1903, caporal, 2e R. T. A., douar Bouabca, à Clinchant (Oran).

1369 Derbal Mohamed, 1er avril 1912, caporal, 25e R. T. A., douar El-Ksour, commune mixte d'Aïn-Touta (Constantine).

1370 Brouri Mohamed ben Ali, 1911, brigadier, 211e régiment de pionniers, douar Ikedjane, village Mézid, commune mixte de la Soummam (Constantine).

1371 Arab Aïssa, 16 octobre 1902, caporal, U. G. du D. I. no XI T. A., M'Hamed-Stand, maison Dékhrinet, à Batna (Constantine).

1372 Salem Salah, 1912, caporal-chef, 3e compagnie garnison, rue Isabelle-Eberhardt, à Blida (Alger).

1373 Bessafi Abdallah, 16 octobre 1902, soldat, 6e R. T. A., 110, rue Sidi-Ali, à Mascara-Bab-Ali (Oran).

1374 Derder Ali, 13 mai 1907, caporal C. O. I. 3, à la Ferme communale, rue des Jardins, à Philippeville (Constantine).

1375 Radjali Lahcène, 1905, 2e classe, bataillon de tradition du 201/3 pionniers, douar Bendhrab, commune mixte d'Eulma (Constantine).

1376 Ouadahi Dilmi, 17 février 1908, soldat, 29e R. T. A., rue Ben-Azouz, à Koléa (Alger).

1377 Mohammed ben Kaddour, 8 novembre 1910, sergent, C. A. R. 101, douar Beni-Boukhanous, commune mixte d'Ouarsenis (Alger).

1378 Guitoun Mezzoug, 1904, 2e classe, 11e R. T. A., à Camrobert (Constantine).

1379 Abdellouche Belkacem, 10 septembre 1903, 1re classe, 3e R. T. A., Béni-Maameur, commune mixte de Taher (Constantine).

1380 Djelloull Habib, 1910, sergent, 19e R. T. A., village Nègre-Amzous, à Saïda (Oran).

1381 Mecif Mohammed, 19 mai 1908, 2e classe, milice départementale des douairs à Constantine, le Tarf, commune mixte de la Calle (Constantine).

1382 S. N. P. Cheneg Kadda ben Ahmed, 1911, 2e classe, 2e chasseurs d'Afrique, chez Dine ben Bahous (commerçant), rue Wagner, à Gerysville (Oran).

1383 Ouraghi Abdelkader, 1907, 1re classe, 2e R. T. A., rue no 1, maison no 862, Tigditt-Mostaganem (Oran).

1384 Ghrissi Ahmed, 1906, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled-Kada, commune mixte de Maoussa (Oran).

1385 Amari Abdelkader, 23 février 1902, 1re classe, 2e R. T. A., 26, rue Kléber, à Tiaret (Oran).

1386 Benkhelifa Habib, 1907, 1re classe, 2e R. T. A., douar Beni-Issaad, commune mixte de Zemmora (Oran).

1387 Hadedou Ahmed ould Kaddour, 20 décembre 1912, sergent, 2e R. T. A., entreprise Labalette-Wenck, à Saint-Avold (Moselle).

1388 Kherraz Ahmed ben Ali, 5 mars 1906, caporal, 233e R. A., 6, rue du Minaret, à Alger.

1389 Telghemti Ramdane, 1904, brigadier, compagnie moyenne de réparation 62/3, rue des Anciens-Abattoirs, maison Habar, à Constantine.

1390 Belghoul Yahia, 1907, 1re classe, 20e section infirmiers militaires, rue 43, no 851, à Mostaganem (Oran).

1391 Kasmi Bouyacoub, 1901, soldat, C. O. A. 1, douar Dahra-Bocca, Ouled-Abdelkader, commune mixte de Tenes (Alger).

1392 Nedjimi Lazhari, 1909, soldat, 27e train, tribu des Ouled-Reggad-Aïn-el-Hadl, commune mixte de Djelfa (Alger).

1393 S. N. P. Bendjebina ben Mohammed, 1909, soldat, 1er R. S. A., quartier du Plateau, à Bou-Saada (Alger).

1394 Sifali Djelloul ben Amar, 22 février 1911, caporal, 1er R. T. A., douar Zitina, fraction Béni-Bou-Hanou, commune mixte de Cherchell (Alger).

1395 Abdelbari Ahmed, 21 mai 1910, caporal, 2e R. T. A., cité Sarchidriane, maison Bensabeur-Ahmed, à Oran.

1396 Nehai Naoui ben Messaoud, 3 février 1914, maréchal des logis, 65e R. A. A., 5 *bis*, rue des Coquelicots, clos Salembier, à Alger.

1397 Aleg Mohamed, 8 juin 1907, caporal, 101e C. O. S. M., douar Tamelahat, commune mixte d'Ouarsenis (Alger).

1398 Boudiaf ben Mohamed ben Belkacem, 1905, soldat, 1er spahis, quartier Oumane Ghiraba, à Bou-Saada (Alger).

1399 Bouzidi Ali, 29 février 1903, soldat, centre libération P. G., douar Ouled-Anteur, commune mixte de Boghari (Alger).

1400 Otmani Mohamed ben Amar, 1906, 1re classe, 29e R. T. A., rue Pélissier, à Laghouat (Alger).

1401 Dadou Bouyahoub, 16 mai 1902, soldat, 1er R. S. A., chez M. Tahri Benyoucef, cafetier maure, à Teniet-el-Haad (Alger).

1402 Ouerk Abderrahmane Ould Ali, 9 mars 1903, caporal, 2e R. T. A., 834, rue 6, à Mostaganem (Oran).

1403 Aitouche Mohamed, 28 mai 1911, 2e classe douairs, ferme des Andalouses, à El-Ancor (Oran).

1404 Chérifi Mohammed, 1914, caporal, 1er R. T. A., place Pélissier, à Laghouat (Alger).

1405 Bouchema Mohamed, 18 janvier 1906, sergent, 5e C. A. G., maison Guignes, à Gouraya (Alger).

1406 Rolita Aïssa ben Salah, 25 janvier 1905, 2e classe, 25e escadron du train, rue Basse, à Saint-Charles (Constantine).

1407 Megaïati Mohammed, 20 avril 1904, 1re classe, 3e R. T. A., 4, rue de l'Ecole, à Guelma (Constantine).

1408 Bouthalba Mohamed, 1903, 2e classe, 3e compagnie de cavaliers remonte, 1, rue Dessens, à Sidi-Mabrouk (Constantine).

1409 Elaguar Mohamed ben Saïd, 1910, 1re classe, 1er R. T. A., douar Hassi-Bahbah, à Djelfa (Alger).

1410 Larafa Mébrouk, 21 juillet 1904, caporal, 3e R. T. A., douar El-Grar, commune mixte de Jemmapes (Constantine).

1411 Assam Hocine ben Tahar, 26 février 1911, caporal, compagnie de garnison, à Constantine, chez Assam, à Tazmalt, commune mixte d'Akbou (Constantine).

1412 Bouzitoune Ramdane, 16 juillet 1917, gendarme, 10e légion de gendarmerie, 30, rue de Chartres, à Alger.

1413 Allag Belkadri, 1er décembre 1899, 1re classe, 6e R. T. A., chez Benheddi Orsnie, boulevard de Tlemcen, à Marnia (Oran).

1414 Belhanaif Abdelkader, 6 mars 1909, caporal, 2e R. T. A., 13, rue de l'Agent-Marchi, à Oran.

1445 Sahraoui Rabah, 2 avril 1907, sergent, bureau de recrutement indigène, à Constantine, fraction Graada douar Kheralcha, commune mixte M'Sila (Constantine).

1446 Ghili Abdelkader Ben Abdallah, 1909, brigadier, 1er R. S. A., douar Zenzach, à Aïn Boucif (Alger).

1447 Dine Ben Maamar, 1908, brigadier-chf, 2e R. C. A., Chabaa, maison n° 11, à Colom-Béchar (Oran).

1448 Tarfa Mohamed, 12 septembre 1903, sergent, 2e R. T. A., cité Benaïref, n° 28, Tigditt, Mostaganem (Oran).

1449 Ali Ben Tayeb, 1909, brigadier, 2e R. S. A. rue Panaria, maison Chaibdraa, à Tlemcen (Oran).

1450 Zoudj Elhadjar, 1907, soldat, 13e R. T. A., Climat de France, cité Bel-Abri, maison Kondan Ahmed, à Alger.

1451 Benahbas Mohamed, 14 avril 1913, soldat, P. G. n° 3, 41, rue de la République, à Orléansville (Alger).

1452 Guenam Abdelkader, 24 février 1900, 1re classe, compagnie garde P. G. n° 1, cité Musulmane, à Bourbaki (Alger).

1453 Dendane Abed, 10 février 1905, 2e classe, 2e R. T. A., 33, rue Ingres, à Mostaganem (Oran).

1454 Nouï Ben Emborek, 1908, 1re classe, 9e R. S. A., fraction Bab Darb, commune mixte de Biskra (Constantine).

1455 Derouiche El Habib ould Abdelkader, 3 février 1905, 1re classe, 2e R. S. A., maison Rahmani, Frenda (P. E. (Oran).

1456 Bendahmane Ammar, 1909, brigadier, 3e R. S. A., à Barika Constantine.

1457 Bensbaa Boukhalfa Ben Ali, 29 juin 1906, brigadier, C. O. A. n° 12, maison Naceur, quartier du Stand, à Batna (Constantine).

1458 Chennana Mohammed Ben Ali, 1905, 1re classe, 1er R. S. A., Ouled Sidi Younès, à Djelfa (Alger).

1459 Bekhelifa Mohamed, 4 avril 1911, 1re classe, 2e zouaves, 42, rue Belhadri Smain à Oran.

1460 Mansouri Kourak ould Mansour, 1913, 1re classe, 28e train, village Bakir, à Trezel (Oran).

1461 Lacheter Ammar ben Aïssa, 1908, 2e classe, école des cadres de Cherchell, 44, rue de Belgique, à Sétif (Constantine).

1462 Kellache Saïd, 1901, caporal, C. R. P. R. Constantine, commune mixte du Guergour Tittest, par Sétif (Constantine).

1463 Salah ould Belgacem, 1905, caporal, 6e R. T. A., douar Sendane, à Mécheria (Oran).

1464 Dendane Lakdar, 10 novembre 1908, sergent, 2e R. T. A., rue Ingres, Pépinière, à Mostaganem (Oran).

1465 Bellaha Ali, 3 mars 1906, soldat, 6e R. T. A., douar Zénandia, Sainte-Eugénie, à Perrégaux (Oran).

1466 Nafi-Zobir ould Senouci, 2 avril 1910, 1re classe, 8e R. S. A., douar Kénia, à Tiaret-Mixte (Oran).

1467 Benkaci Mohand Arab, 30 octobre 1902, caporal, 7e R. T. A., douar Beni Mellikéche, commune d'Akbou (Constantine).

1468 Kaim Ahmed ben Ali, 19 novembre 1913, 1re classe, 23e compagnie de garde, Mac-Mahon (Constantine).

1469 Fellah Smail, 1905, 1re classe, corps des douairs, à Barika (Constantine).

1470 Hammadene Amar Ben Aïssa, 13 février 1905, 1re classe, 1er R. T. A. douar Dra Baroufa, commune mixte de Palestro (Alger).

1471 Forich Abdelkader, 1904, soldat, 6e R. S. A., n° 2, chemin Aïn Zeboudja, à Alger.

1472 Harizi Rabah Ben Ladjel, 1899, sergent-chef, 9e R. T. A., douar Tellenet, à Djendel (Alger).

1473 Belhadi Mohamed, 1er avril 1909, caporal-chef, 6e R. T. A., café maure Benyarou, à Tlemcen (Oran).

1474 Bitam Ahmed, 13 février 1911, caporal-chef, 25e escadron du train, douar Markounda, commune mixte du Belezma (Constantine).

1475 Haddad Mohammed, 10 octobre 1911, caporal, 29e R. T. A., douar Tamelhat, commune mixte Ouarsenis (Alger).

1476 Boufaïah Kaddour, 21 janvier 1909, brigadier-chef, 24e compagnie de magasins, chez M. Albert Maccary, à Bosquet (Oran).

1477 Moussaoui Mohamed, 1908, soldat, 3e R. T. A., 121, boulevard Bessières, à Paris.

1478 Sassi Bouziane, 22 mars 1903, 1re classe, 3e compagnie de remonte, maison Boudemagh, rue du Lion, à Sidi-Mabrouk (Constantine).

1479 Krilly Mostéfa, 13 octobre 1902, 1re classe, Douairs, 23, rue Belkaïd-Abdelkader, à Oran.

1480 Khaldi Ahmed, 1909, 1re classe, dépôt de spahis n° 2, douar Aïn-Gheraba, commune mixte de Sebdou (Oran).

1481 Rahou Abdelkader, 28 juillet 1902, 1re classe, 6e R. T. A., E. E., Hennaya (Oran).

1482 Kouider-Sidhoum Miloud ben Kouider, 25 janvier 1903, soldat, compagnie de remonte, 9, rue Abdelkader, à Blida (Alger).

1483 Abbas-Moussa Mohammed, 20 janvier 1910, soldat, 1er R. T. A., douar Guerboussa, commune mixte du Cheliff (Alger).

1484 Boukhalfa Abdallah, 25 avril 1900, caporal, dépôt de T. A. n° 7, avenue du 11-Novembre, maison Benghorab, à Constantine.

1485 Roudia Mohamed, 1905, sergent, 5e sous-groupement des Douairs, 4, rue de Tunis, à Mostaganem (Oran).

1486 Ghanem Djelloul, 1907, sergent, 2e R. T. A., douar Kréan, commune mixte de Remchi (Oran).

1487 Fares Abdelkader, 1901, caporal, 2e R. T. A., douar Meknessa, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).

1488 Mouloudi Mohamed ben Ahmed, 1er septembre 1901, maréchal des logis, 65e R. A. A., douar Ouzana, commune mixte de Tablat (Alger).

1489 Guerninouche Menouer dit Said, 1901, sergent, C. O. I. n° 1, douar Ben-Hammouche, à Menerville (Alger).

1490 Hachelef Sahraoui, 1906, 1re classe, 14e R. T. A., à Djebel-Nador (Oran).

1491 S. N. P. Bachir ben Mohamed, 1909, soldat, 7e R. T. A., 15, rue Voltaire, chez M. Lakieff, à Lyon (Rhône).

1492 Dekhili Bouguerra, 1901, 1re classe, compagnie de garnison, section du 25e train, Pont-du-Diable, maison Halimi Deradji, à Constantine.

1493 Chaib Guenoun, 1911, 1re classe, 21e bataillon de pionniers, 4, rue de Foulcaud, à Mostaganem (Oran).

1494 Shali Saïd, 1911, caporal, 7e R. T. A., commune mixte d'Ilâgha, Aït-Issaad (Alger).

1495 Khallaoui Makiouf, 21 février 1903, caporal, 27e R. T. A., 2, rue Barberousse, à Guelma (Constantine).

1496 Laguel Mohammed, 13 juillet 1907, caporal, 29e R. T. A., douar Mauthas, village Berhouha, à Tizi-Ouzou (Alger).

1497 Derguine Ali ben Kaci, 1907, soldat, 3e R. T. A., ferme Bastos, à Bouira (Alger).

1498 Belarbia Laïd, 1900, 1re classe, C. R. A., 48, boulevard Carnot-Rainsville, Mostaganem (Oran).

1499 Hemici Amar, 1905, 2e classe, 5e R. T. A., Aïn-Roua (Constantine).

1500 Saoudi Mohamed, 1909, maréchal des logis, 103e C. O. A. Constantine, douar Ouled-Si-Ounis, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).

1501 Bensefia Ahmed, 1907, brigadier-chef, 8e R. S. A., chez M. Koura Belhagat, à Frenda (Oran.)

1502 Boubekeur Benalia, 1909, brigadier, 65e R. A. A., 11, rue du Docteur-Bentami, à Blida (Alger).

1503 Kessouh Mokrane, 1906, caporal, C. O. I. n° 1, douar Ighil, commune mixte d'Akbou (Constantine).

1504 S. N. P. Aïssa Aïssa ben Amar, 1910, soldat, école des élèves sous-officiers algériens-tunisiens, douar Djebel-Messaad, commune mixte de Bou-Saada (Alger).

1505 Mahdi M'Rah, 25 février 1900, 1re classe, 3e R. S. A., douar M'Gaous, commune mixte de Barika (Constantine).

1506 Madani Habib Ould Mohamed, 1902, 2e classe, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, à Relizane (Oran).

1507 Kadouri ben Ali, 1916, brigadier, G. T. R. n° 520, 1, rue de la Bruyère, à Oran.

1508 Mokrani Berradji, 17 mai 1913, sergent, 10e S. I. M., 31, rue du Général-Verneau, à Alger.

1509 Berrached Tahar, 1900, caporal, 2e R. T. A., douar Béni-Issaad, à Zemmora (Oran).

1510 Guettaa Kaddour ben Abdelkader, 2 avril 1909, soldat, 2e R. T. A. douar Tacheta, commune mixte des Braz (Alger).

1511 Benmouffok-Said Ali ben Mohammed, 1er septembre 1906, soldat Douairs, à Gouraya (Alger).

1512 Dili Belkacem, 28 mars 1903, 1re classe, 3e spahis, douar Ouillen, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).

1513 Chiheb ou Benchiheb Said, 20 décembre 1907, 2e classe C. O. I. D. n° 3, 88, rue Vieux, à Constantine.

1514 Mostefai Mohamed, 1909, 2e classe, 27e train, rue de la Confiance, à Saïda (Oran).

1515 Bouhami, dit Bouhouir Messaoud, 14 mai 1909, caporal, C. P. S. C., à Mila (Constantine).

1516 Mersout Abdelkader, 24 juillet 1912, caporal, 6e R. T. A., douar Taïna, commune mixte de Remchi (Oran).

1517 Zak Abdelkader ben Mansour, 1909, sergent, 9e R. T. A., 29, impasse Bab-el-Souk, à Miliana (Alger).

1518 Miloud Ould Laredj, 1909, 2e classe, corps des Douairs, 3, rue de Lapasset, à Mostaganem (Oran).

1519 Aggoune Ahmed, 1910, caporal, 211 B. T. N. A., 3, avenue du 11-Novembre (café maure), à Constantine.

1520 Saheb Mohammed, 2 décembre 1911, caporal, 3e R. T. A., douar Raz-Zebar, commune mixte de la Meskiana (Constantine).

1521 Helhal Larbi, 14 août 1908, caporal, corps des Douairs, douar Sidi-Simiane, fraction Hayonna, chez M. Mohamed ben Djelloul, commune mixte de Cherchell (Alger).

1522 Radja Mohamed Ould Abdelkader, 13 avril 1901, sergent, 6e R. T. A., douar Sibaa, commune mixte de Remchi (Oran).

1523 Oukil Kouider, 20 mai 1905, 1re classe, 2e R. T. A., rue de Tiaret, à Relizane (Oran).

1524 Adjir Abdelkader, 1904, soldat, C. O. I., n° 1, 19, rue du Maroc, à Miliana (Alger).

1525 Fifti Mohamed, 21 avril 1906, 1re classe, 2e R. T. A., à Clinchant (Oran).

1495 Aoudjehane Mohamed ben Said, 6 octobre 1911, caporal, 1er R. T. A., 34, rue de la Saussière, à Boulogne-Billancourt (Seine).
1497 Fouadila (Mohamed), 24 mai 1904, caporal, 3e R. T. A., 4, rue des Bains, fondouk Naile, à Guelma (Constantine).
1498 Helhal Yagoub ben Mohamed, 1910, 1re classe, 1er R. S. A., douar Beni Ghiar, P. E. de Brazza (Alger).
1499 Fayed Brahim, 1908, 2e classe, 7e R. T. A., Bou-Hamra dans une baraque, commune de Bône (Bône).
1500 Zoghman Boudkhil, 1912, maréchal des logis, 3e R. C. A., rue Ximenès, 37, à Tlemcen (Oran).
1501 Harrir dit Harid Tayeb, 11 mars 1901, caporal douairs, à Baudens (Oran).
1502 Soualah Mohammed, 1902, soldat, 1er R. S. A., à Reibell (Alger).
1503 Necili Habib, 1905, 2e classe, 2e R. T. A., Palikao (Oran).
1504 Guedid Salem, 1901, soldat, 1er R. S. A., planton au gouvernement général de l'Algérie (service de l'agriculture), à Alger.
1505 Belhadj Kaddour, 1908, 1re classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Abbès, à Ammi-Moussa (Oran).
1506 Lazeghed Salah ben Mohamed, 1914, caporal-chef, 10e S. I. M., 3, rue des Abeilles, à Blida (Alger).
1507 Lahkiai-Saïd Salah ben Rabah, 20 août 1907, caporal, C. O. I. 3, douar Ouled Askeur, commune mixte de Taher, à Mechta-Kaazen (Constantine).
1508 Seddiki Naceur, 1909, 1re classe, 6e R. T. A., 6, rue du Chéliff, à Saïda (Oran).
1509 Matri Khamedj, 1905, 1re classe, 3e R. T. A., maison Caputo, rue d'Alsace, à Bône (Bône).
1510 Beddif Lazreg, 1908, 2e classe, 6e R. T. A., 29, rue des Invalides, à Oran.
1511 Bardadi Aïd, 10 juin 1910, 2e classe, 6e R. T. A., 26, rue Amelot, à Bel-Abbès (Oran).
1512 Bedrani Larbi, 31 janvier 1904, soldat, 11e R. T. A., douar Bouarous, commune mixte des Braz (Alger).
1513 Zerouki Moussa ben Ahmed, 1903, soldat, 1er régiment de zouaves, douar Zérarka, à Tizi Reniff (Alger).
1514 Meziane Miloud, 1903, 1re classe, 2e R. S. A., Aïn-Douz, à Tlemcen (Oran).
1515 Allak Mohamed, 15 novembre 1908, soldat, 1er R. T. A., douar Béni-Indel, commune mixte d'Ouarsenis (Alger).
1516 Temmoura Mohammed, 16 décembre 1909, soldat, 202e R. P. N. A., 2, rue de la Lyre, à Alger.
1517 Belgharbi Abderrahmane, 1910, sergent, 67e R. A. A., 51e compagnie de garnison, 62, rue Georges-Clemenceau, à Constantine.
1518 Bekkouche Messaoud, 1913, caporal, 3e R. T. A., douar Riff, commune mixte de l'Oued-Marsa, à Constantine.
1519 Zouaoui Larbi ben Ahmed, 1906, sergent-chef, 7e R. T. A., Ait-Ameur-Ouali, commune de Bougie (Constantine).
1520 Tazerout Abdelkader, 1899, soldat, 9e R. T. A., douar Béni-Djerdine, commune mixte de Tenes (Alger).
1521 Messiad Mohammed, 12 octobre 1908, 1re classe, C. O. I. 3, douar Djemla, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
1522 Mosbah Abdallah, 8 septembre 1908, 1re classe, 3e R. T. A., chez Tabni Mohammed, à Saint-Charles (Constantine).
1523 Ould-Kada Bouziane, 28 mars 1904, brigadier, 411e F. T. A., 23, rue Lapeyrouse, à Oran.
1524 Ramoul Mohammed, 11 avril 1903, sergent, 3e R. T. A., 24, rue Gambetta, à Bône (Bône).
1525 Moulay Marouf, 1912, brigadier-chef, 1er R. S. A., chez Ben Youssef Boudkil, à Geryville (Oran).
1526 Chaib Ali, 1904, 2e classe, 2e R. T. A., douar Oued-Ali, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
1527 Daas Lakdar ben Hachemi, 1912, 1re classe, C. O. I. P. n° 3, ferme Cazenave, gué de Constantine, à Kouba (Alger).
1528 Hamiche Kaddour ben Mohamed, 23 février 1909, soldat, 25e R. T. A., douar Tablat, fraction Tiguerboust, commune mixte de Tablat (Alger).
1529 Lakrouf Salem, 3 mars 1903, brigadier-chef, 65e R. A. A., C. M. U., Bou-Nouh, à Dra-el-Mizan (Alger).
1530 Meziane Mohammed ben Ali, 27 mars 1909, caporal, corps des douairs, 134, boulevard Bru, à Alger.
1531 Ouadi Ouali ben Saïd ben Ali, 1905, caporal, 1er zouaves, Tizi-Rached, centre municipal, à Fort-National (Alger).
1532 Kadai Mohamed ben Ouadali, 4 juillet 1907, sergent, 1er R. T. A., douar Tiberkanine Bocca Roualah, commune mixte du Chélif, à Orléansville (Alger).
1533 Hebbiche Mohammed, 19 février 1904, sergent, 3e R. T. A., douar Titest, commune de Tocqueville (Constantine).
1534 Medjadba Brahim, 1910, 2e classe, C. O. A. 10, douar Oued Labied, commune mixte d'Aurès (Constantine).
1535 S. N. P. Mohammed Ould Hadj, 1903, 1re classe, 28e train, 34, rue des Puits, à Oran.
1536 Semar ben Slimane Yahia, 1909, 1re classe, école cadres Cherchell, douar Main, à Tenes (Alger).
1537 Benfkir Mohamed, 27 octobre 1907, soldat, 9e R. T. A., douar Makouda, village Tigoutine, commune mixte de la Mizrana (Alger).
1538 Yahi Kaddour, 1910, 1re classe, 1er R. S. A., 15, rue Figarolle, à Medea (Alger).
1539 Heddar Djelloul ben Ahmed, 11 avril 1908, 1re classe, Ce du Groupe, douar Beni Haoua, commune mixte de Tenes (Alger).
1540 S. N. P. Bachir ben Bahous, 1905, 1re classe, 8e R. S. A., Chaouch, commune mixte de la Mekerra (Oran).
1541 Gacem dit « Gasmi » Ali, 1911, 1re classe, établissement hippique 31, 4, rue du Maroc, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
1542 Nasri Mohammed, 27 juin 1902, 1re classe, 3e R. S. A., douar Chir, commune mixte d'Aurès (Constantine).
1543 Boukhalfa Mohamed ben Sadi, 9 janvier 1908, caporal, 1er R. T. A., à Aumale (Alger).
1544 Belghera Kouider, 1911, brigadier, 67e R. A. A., douar Beinen, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
1545 Bakhouche Salah, 1906, 1re classe, C. O. I. 3, douar Aliennas, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1546 Houam Lamri, 1908, 1re classe, bureau de recrutement indigène de Constantine, quartier du Stand, maison Bouafia Lakdar, à Batna (Constantine).
1547 Belabbes Mohamed, 14 janvier 1906, 1re classe, 7e R. S. A., village arabe, à Parmentier (Oran).
1548 Djeffal Belkacem, 1912, 1re classe, école des cadres de Cherchell, rue d'Austerlitz, à Tebessa (Constantine).
1549 Boussalem Zidane ben Larbi, 1908, 1re classe, 27e R. T. A., douar Boucharef, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
1550 S. N. P. Ahmed ben Abdelkader, 1903, brigadier, 8e R. S. A., 2, rue Sidi-Brahim, à Tlemcen (Oran).
1551 Bekouche ben Benamer Kouider, 13 mars 1908, soldat, 1er R. S. A., douar el Meddad, commune mixte de Teniet-el-Haad (Alger).
1552 Reggab Messaoud ben Mohamed, 1912, soldat, 1er R. T. A., douar Zenzach, commune mixte d'Aïn-Boucif (Alger).
1553 Bouali Ahmed, 8 novembre 1906, 1re classe, C. U. R./21 du C. O. I. D./3, rue Sadi-Carnot, maison Hamlaoui, à Sétif (Constantine).
1554 Djougane Messaoud, 1908, 1re classe, 7e R. T. A., Chir, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
1555 Rechidi Abderrahmane, 1910, 1re classe, 7e R. T. A., douar Guedjel, commune mixte d'Eulma (Constantine).
1556 Didi-Ammi Omar ben Hocine, 11 octobre 1913, caporal, 1er R. T. A., chez M. Tassa Ali, à Palestro (Alger).
1557 Hamadi Khélifa ben Djillali, 17 mai 1908, soldat, 66e R. A. A., S.A.B.T.I., usine de Frans, à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
1558 Belkhodja Mohamed, 31 décembre 1904, caporal, 2e R. T. A., maison 862, 2, rue Bourjrolly, à Mostaganem (Oran).
1559 Stambouli Mohamed Ameziane, 31 décembre 1910, soldat, 1er R. T. A., douar Maatkas, village Adjaba, à Tizi-Ouzou (Alger).
1560 Mahmoud ben Harzallah, 1913, brigadier-chef, 3e R. C. A., 8, chemin des Crêtes, maison Souma, à Alger.
1561 Bekkal Benallal ben Khireddine, 1912, brigadier-chef, 1er R. S. A., douar Sidi Aïssa, à Sidi-Aïssa (Alger).
1562 Mohamed Ould ben Ameur, 1913, 1re classe, 8e R. S. A., 17, rue de Bône, à Relizane (Oran).
1563 Khaldi Abdelkader, 1905, 1re classe, 2e R. T. A., 31, rue Grande, à Mostaganem (Oran).
1564 Cherifi Abdelkader, 30 mai 1905, soldat, 9e R. T. A., douar Louroud, Franction Béni Boukhaz, commune mixte des Braz (Alger).
1565 Benattia Bonabdellah, 1907, 1re classe, 10/66e R. A. A., 36, rue Saint-Augustin, à Oran.
1566 Kassouar Dahou, 24 avril 1913, sergent, 505e compagnie de garde, 100, rue Aïn-Sultan, à Mascara (Oran).
1567 Khiar Mostefa, 1911, caporal, 22e tirailleurs, 20, passage Léon, à Paris (18e).
1568 Ali-Kacem Mohamed ben Ali, 7 août 1913, maréchal des logis, 27e du train, 11, rue de l'Intendance, à Alger.
1569 Guettaf M'Hamed ben Khider, 1097, soldat, 1er R. T. A., 8, rue d'Alger, à Maison-Carrée (Alger).
1570 Bensehli Bélahouel, 1906, sergent, corps des douairs, 89, rue Er-Rouaz, à Oran.
1571 Bennacer Boulenoir, 21 mars 1902, 1re classe, 11e R. T. A., Timengache, poste Guenzet (Constantine).
1572 Achab Chérif, 1903, 1re classe, 1/211e régiment de pionniers, chez Abbaci Tayeb, à Marnia (Oran).
1573 Balas Kaddour ben Abderrahmane, 7 mars 1912, 1re classe, 1er R. S. A., douar Béni-Méharez, fraction Djéribet, Teniet-el-Haad (Alger).
1574 Hadjerci Kouider, 1908, 1re classe, 3e R. T. A., Mansourah, les Bibans (Constantine).
1575 Bouamama Lachemi, 1904, 1re classe, 3e R. T. A., route de Batna, 5e kilomètre, à Constantine.
1576 Salmi Djilali, 1900, brigadier, 2e R. S. A., douar Ouled-Cheraga, à Aflou (Oran).
1577 Mohamed ben Doghmane, 1913, brigadier, 6e E. S. A., chez Aïssa Hatat, commune mixte de Djelfa (Alger).

1578 Hammouche Mohand Arezki, 5 novembre 1906, sergent, 3e régiment de zouaves, chez Illoul Akli, cordonnier, à Oued-Amizour (Constantine).
1579 Salmi Djelloul, 1903, soldat, 27e train, n° 71, Djenan-Mabrouk, à Hussein-Dey (Alger)
1580 Tires Seghir, 1909, soldat, 3 R. T. A., 13, rue Blangini, à Blida (Alger).
1581 Mokeddem Ahmed, 1904, 1re classe, 6e R. T. A., village nègre, Doui-Thabet 162, à Saïda (Oran).
1582 Abdelli Abdelkader, 15 août 1902, 1re classe, corps des douairs, à Charon (Alger).
1583 Djebbar Saïd ben Ahmed, 17 janvier 1910, 1re classe, dépôt P. G. n° 1, 28, rue Sébastien-Mercier, à Paris (15e).
1584 Djebbari Ahmed, 1910, 2e classe, 65e R. A., à Lavigerie (Alger).
1585 Sahi Belgacem, 12 mai 1905, soldat, 27e train, 8, rue Rempart-Médée, à Alger.
1586 Dellali Ali, 1912, caporal, 7e R. T. A., 11, rue Bounechada, à Sétif (Constantine).
1587 Cheikh Kaddour, 1912, 2e classe, 2e R. C. A., douar Ouled-Aziz, commune mixte de Trezel (Oran).
1588 Belalter Ali, 1902, 1re classe, 2e R. T. A., rue Bourjolly, n° 5, maison 830, à Mostaganem (Oran).
1589 Schenine Hadj, 1906, 1re classe, 2e R. T. A., Ammi-Moussa (Oran).
1590 Souag Mohamed, 1907, 2e classe, 6e R. T. A., rue Er-Rouaz, n° 29, à Oran.
1591 Benabed Ahmed, 1905, soldat, 2e R. T. A., rue 10, n° 815, à Mostaganem-Tigdid (Oran).
1592 S. N. P. Maamar ben Ahmed, 1904, soldat, 1er R. S. A., 5, place d'Armes, à Médéa (Alger).
1593 Hadj Chaïb, 1901, 1er classe, 2e R. T. A., maison lieutenant Bénatia, faubourg Tourville, à Arzew (Oran).
1594 Ouarchi Samhi, 1905, 1re classe, C. A. R. 103, Ouled-Mohamed-ben-Ferroudj, commune mixte de Belezma (Constantine).
1595 Bentouta Bencherki, 23 février 1904, sergent, corps des douairs, Bocca-Oulad-Larbi (barrage), Oued-Fodda (Alger).
1596 Merzoug Aïssa, 6 mai 1914, caporal, 3e tirailleurs, 6, rue du Cloître-Saint-Pierre-Empont, à Orléans (Loiret).
1597 Gourmete Mouloud, 2 avril 1906, caporal, C. O. I. n° 1, 19, impasse des Zouaves, à Alger.
1598 Haouch Moulai Tayeb, 20 mai 1906, soldat, dépôt P. G. n° 8, boulevard des Righas, n° 7, à Miliana (Alger).
1599 Habbouche Abdallah, 1908, caporal, 11e R. T. A., commune mixte d'Oued-Marsa-Aokas (Constantine).
1600 Ouafi Mohamed, 1906, 1re classe, 6e R. T. A., 16, rue des Puits, à Oran.
1601 Hidour Rabah ben Abdelkader, 29 septembre 1914, caporal, 19e génie, route Lamar, maison Kerrouana, à Blida (Alger).
1602 Sebbagh Slimane, 1909, sergent, 19e génie, 8, rue des Mangrebins, à Alger.
1603 Beddal Salem ben Mohamed, 1908, sergent, 10e S. I. M., douar Maala, à Palestro (Alger).
1604 Derfellou Ali ben Embarek, 1914, soldat, 211e B. P. N. A., Bou Saada (Alger).
1605 S. N. P. Mohammed ben Mouffok, 1902, soldat, 65e R. A. A., rue Zaatcha, villa Michallah, à Alger.
1606 Hasni Yahiaoui ben Amar, 23 avril 1904, 1re classe, 1er R. S. A., Aïn Bessem, P. E. (Alger).
1607 Khnata Abdelkader, 22 avril 1905, 1re classe, 2e R. T. A., cité du Petit-Lac, bloc 1, n° 22, à Oran.
1608 Madroub Mustapha, 1906, 1re classe, D. I., 92 *bis*, à Teniet-el-Haad (Alger).
1609 Benaïssa Benziane Mohamed, 1910, brigadier, 1er régiment de spahis, Djelfa (Alger).
1610 Berroudja Abdelkader, 12 mai 1911, soldat, 15e compagnie de garnison, 18, rue Emile-Maupas, à Alger.
1611 Medjkoune Saïd, 1901, 1re classe, 7e R. T. A., 7, rue Rouaud, à Constantine.
1612 Techane Miloud, 10 novembre 1908, 2e classe, 22e R. T. A., entreprise Vaudevalle, Ostheim (Haut-Rhin).
1613 Lamidi Miloud, 1912, brigadier, établissements hippiques, n° 31, 11, rue Bougandoura, à Oran.
1614 Allouane Amar ben Saïd, 3 janvier 1904, 1re classe, 1er bataillon de garnison, centre municipal de Kérouanne, Dra-el-Mizan (Alger).
1615 Belyamani Mohamed, 1903, sergent, 2e R. T. A., rue 7, n° 999, Tigditt, chez M. Ben Miloud, commerçant à Mostaganem (Oran).
1616 Begag Larbi, 27 janvier 1912, 1re classe, C. O. I., 3, boulevard du Nord, maison Boussaha, à Saint-Arnaud (Constantine).
1617 Bouhitem Moktar ben Mahfoud, 2 mars 1908, 1re classe, centre organisation infanterie n° 3, douar Bouhamza, commune mixte d'Akbou (Constantine).
1618 Benlatreche Amma ben Noui, 31 mai 1908, soldat, 27e train, 28, rue du Transwaal, à Alger.
1619 Belmoktar Abdelkader, 1902, 2e classe, 6e R. T. A., douar Ouled-Moktar, à Bellevue (Oran).
1620 Boufandassa Brahim, 1913, 1re classe, 4e compagnie, 23e R. T. A., 11, rue Pierre-Curie, à Constantine.
1621 Razli Abdelkader, 1908, 1re classe, 2e R. T. A., douar Mélouka-Ou'ed-Izmeur, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
1622 Rebbah Mohamed Ould Djilali, 1899, 1re classe, douairs, à Bossuet (Oran).
1623 Hachelef ben Chouli, 1900, soldat, 27e train, 11, rue Poincaré, à Alger.
1624 Hamdane Kaddour, 1902, 2e classe, 14e R. T. A., 32, rue Saint-Augustin, à Oran.
1625 Msahel Ahmed, 1901, caporal, 1er zouaves, Paul-Cazelles, commune mixte de Chellala (Alger).
1626 Berrou Derradji, 1912, 1re classe, 21e section de C. O. M. A., rue Guillinger, maison Laid Said, cité des Cheminots, à Sétif (Constantine).
1627 Quelabi Larbi ben Mohamed, 1er septembre 1907, caporal, bataillon de garnison, mairie de Damiette (Alger).
1628 Djallout Khédim, 1907, 1re classe, 6e R. T. A., douar Meknessa, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
1629 Askoura Abdelkader, 2 mars 1909, caporal, 1er bataillon de garnison, douar Mafiha, commune mixte de Boghari (Alger).
1630 Kettab Said ben Mohamed, 15 février 1915, sergent, 9e R. T. A., cité Georges-Clemenceau, bataillon 3029, à Alger.
1631 Aggabi Salah, 1905, caporal, 7e R. T. A., douar Oued-Taza, commune mixte d'Aurès (Constantine).
1632 Refis Mohamed, 1912, 1re classe, 2e compagnie de remonte, village Nègre n° 71, à Rio-Salado (Oran).
1633 Abbad Slimane, 6 février 1915, 1re classe, 1er R. T. A., douar Béni-Mansour, commune mixte de Maillot (Alger).
1634 Hamadache Hocine ben Ali, 1908, soldat, C. O. G. 35, rue Marey, service du nettoiement 54, à Alger.
1635 Bedjaoui Meziane, 1905, 2e classe, 11e R. T. A., Ighil douar Teffreg, commune mixte des Biban (Constantine).
1636 Bousella Mohammed, 18 juin 1900, soldat, 25e train, 25, rue de la Mer-Rouge, à Alger.
1637 Bousserima Mohamed, 1911, 2e classe, 28e escadron du train, faubourg Sananès, rue de Casablanca, maison Riso, à Oran.
1638 Haïba Ahmed, 1914, caporal, 10e C. O. M. A., douar Beni-Isaad, commune mixte de Zemmora (Oran).
1639 Kouadri Aziez ben Mansour, 1906, caporal, 1er régiment de zouaves, à Sidi-Aïssa (Alger).
1640 Sliman el Habib, 1904, 1re classe, 8e R S. A., rue de Ménerville, n° 11, à Oran.
1641 Bouzgaou Ali, 1901, 1re classe, 66e R. A. A., à Mercier-Lacombe (Oran).
1642 Benhamdoune Ahmed, 1906, soldat, 5e R. T. A., Dar-el-Askri, maison Carrée (Alger).
1643 Allam Taïeb ben Ladjab, 26 février 1901, maréchal des logis, compagnie R. S. A., à Sidi-Aïssa (Alger).
1644 Adjili Abdallah ben Ali, 24 janvier 1904, 1re classe, 11e R. T. A., 4, rue Beauharnais, à Bône (Bône).
1645 Sifoun ben Tayeb ben Bouziane, 6 mars 1904, 1re classe, 1er R. T. A., 6, impasse d'Oronte, à Alger.
1646 Ha'ima-Rioum Mohammed, 10 décembre 1903, soldat, 13e R. T. A., douar Ouled-Farès, commune mixte du Chélif (Alger).
1647 Mazari Abdelkader, 6 juin 1910, soldat, compagnie de garde P. G., 63, rue Staoueli, à Oran.
1648 Rafed el Mostefa, 10 mars 1910, caporal, 5e compagnie de garnison, douar Taza, commune mixte de Teniet-el-Haad (Alger).
1649 Zitouni Mohamed, 1er juillet 1911, soldat, 1er R. T. A., douar Makouda, commune mixte de la Mizrana (Alger).
1650 Bourokba Mohammed, 2 mars 1908, caporal, 6e R. T. A., centre d'accueil « la Porte Ouverte », 47, rue Michelet, à Troyes (Aube).
1651 Boumail Ali ben Mohamed, 14 décembre 1908, soldat, C. O. I. n° 1, douar Bou-Nouh, à Dra-el-Mizan (Alger).
1652 Gherbi Chik Ben Mebarek, 1903, 1re classe, 5e R. T. A., quartier Ouled-Sidi-Harkal, à Bou-Saada (Alger).
1653 Aslouni Belkacem, 2 avril 1907, 2e classe, C. O. I. 3, douar Hadjadjen, commune mixte de la Soummam (Constantine).
1654 Houta Ali, 1907, 1re classe, 3e zouaves, compagnie de dépôt, 55, rue Vieux, à Constantine.
1655 Amar Ben Mohamed, 1907, soldat, 5e spahis, 20, rue du Chêne, à Alger.
1656 Labri Abdelhafid, 1912, 1re classe, 3e R. T. A., cité Lévy, maison Daïb Kadraa, à Sétif (Constantine).
1657 Aniba Ahmed, 1908, 1re classe, C. O. I. 3, Mansourah, chez M. Ben Mayouf, commune mixte des Biban (Constantine).
1658 Djeffal Amara, 16 novembre 1905, 2e classe, B. T. 3, usine de Tanin, La Calle (Constantine).
1659 Guerroumi Bonaicha ben Bachir, 1912, soldat, 65e R. A., 9, rue du Regard, à Alger.
1660 Machkour Mohamed, 7 novembre 1909, soldat, corps des douairs, douar Béni-Boukhanous, commune mixte d'Ouarsenis (Alger).
1661 Aissat Mohammed, 12 décembre 1905, 1re classe C. O. I. D/3, douar Béni-Merai, commune mixte de Takitount (Constantine).

1662 Dib Mouffoh, 1912, sergent, C. A. R. 101, Schettet Gharbi, à Laghouat (Alger).
1663 S. N. P. Khalifa ben Abdelkader, 1906, brigadier, C. A. R. 102, à Bouktoun (Oran).
1664 Sebbah Boualen, 1905, 1re classe, compagnie saharienne de la Saoura-Ksar-Sidi-Bouktil, à Aïn-Sefra (Oran).
1665 Bensaad Mohammed, 1910, sergent, 22e R. T. A., 3, rue des Amandiers, à Oran.
1666 Benaïna Ahmed, 5 juin 1910, caporal, bataillon de garnison n° 1, à Alger, douar Ouled-Si-Slimane, commune mixte de Barika (Constantine).
1667 Boukerdougha Chérif, 1904, 1re classe, 3e R. S. A., 43, rue des Zouaves, à Constantine.
1668 Mansour Mohamed, 1904, 1re classe, G. C. I. n° 5, à Maison-Carrée (Alger).
1669 Derradji Amar ben Yahia, 1910, soldat, 6e E. S. A., boulevard Clemenceau, nouvelle cité, bat. 9, lettre C, à Alger.
1670 Tebani Tahar, 5 janvier 1903, sergent, 7e R. T. A., Héliopolis (Constantine).
1671 Tibi Aïssa, 1912, sergent, C. O. I. 3, douar El Aïba, commune mixte de Collo (Constantine).
1672 Tassakhourt Abdelkader, 12 janvier 1906, soldat, 19e section d'infirmiers, douar Sidi Slimane, commune mixte de Cherchell (Alger).
1673 Seria Aamara ben Djelloul, 1907, 1re classe, 1er R. T. A., douar Zenzah, commune mixte d'Aïn-Boucif (Alger).
1674 Annane Mebrouk, 14 janvier 1904, 1re classe, 65e R. A. A., douar Ouled Ali Benacer, commune mixte d'Eulma (Constantine).
1675 Kradem Mohamed, 15 février 1906, 2e classe, douairs, les Andalouses (Oran).
1676 Seba Ahmed, 3 décembre 1906, soldat, C. A. R. 112, douar Ammal, commune mixte de Palestro (Alger).
1677 Rakrouk Slimane, 1910, soldat, 1er R. T. A., la Djemina, Fort-de-l'Eau (Alger).
1678 Bouaziz Larbi ben Hocine, 4 août 1902, 1re classe, 7e R. T. A., El-Oued (Territoires du Sud) (Constantine).
1679 Ameur Amar ben Ali, 1904, caporal, 23e compagnie de garnison à Télergma, douar Ouled Belaouchet, commune mixte d'Eulma, (Constantine).
1680 Sadaoui Chérif ben Chérif dit Ali, 24 juillet 1907, 1re classe, bataillon de renfort n° 103, 5, rue Sidi-Ferruch, à Miliana (Alger).
1681 Mokhtar ben Djemai, 1911, soldat, 1er R. S. A., douar Aïn El Hibel, à Djelfa (Alger).
1682 Boussouira Hocine, 18 juin 1903, caporal, 21e section de C. O. à Constantine, 33, rue Carnot, à Bône (Bône).
1683 Benrikhi Ahmed, 1909, 1re classe, 8e R. S. A., douar Ouled Mimoun Ghéraba, à Aflou (Oran).
1684 Mebarek Slimane, 1907, 1re classe, 7e R. T. A., Comptoirs numidiens, avenue de la Mairie, à Philippeville (Constantine).
1685 Mohammedi Abdelkader, 1914, 1re classe, C. A. R. 102, rue de la Bastille, n° 14, à Tiaret (Oran).
1686 Adjil Tahar, 1905, brigadier, 9e R. S. A., douar Guedelila, commune mixte d'Aïn-Touta (Constantine).
1687 Kara Ali ben Belkacem, 8 octobre 1910, 1re classe, 27e train, chez M. A.-J., Cottes, propriétaire, domaine du Gritain, à Bouzana (Alger).
1688 Bouhamza Abderrahmane, 18 novembre 1908, soldat, Douairs, douar El-Meddad, commune mixte de Teniet-el-Haad (Alger).
1689 Belkhiati Hadj, 1901, 2e classe, 2e R. S. A., 46, rue des Puits, à Oran.
1690 Ladouari Abderrahmane, 2 mars 1912, brigadier-chef, 5e R. C. A. (1er escadron), à Vialar (Alger).
1691 Meuzer Bahi, 1904, caporal, dépôt des P. G. A. n° 113, commune de Khenchela, Edgar-Quinet (Constantine).
1692 Benkada Mohamed ould Abdelkader, 20 octobre 1904, soldat, 20e C. O. A., 39, rue Bel-Hadri-Smain, faubourg Lamur, à Oran.
1693 Cherki Djelloul, 26 avril 1913, 1re classe, 7e R. S. A., quartier Oued Rehan, à Miliana (Alger).
1694 Khelouli Tahar, 1903, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, douar Berhoun, commune mixte de Barika (Constantine).
1695 Daili Fatmi, 4 décembre 1902, soldat, 25e R. T. A., 38, rue d'Aumale, Maison-Carrée (Alger).
1696 Lekmine Bachir, 1904, 1re classe, 3e R. S. A., douard Meggada, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1697 Dani Djillali, 1909, 2e classe, 66e R. A. A., 43, rue du Général-de-Négrier, Oran.
1698 Amara Amar, 24 novembre 1916, sergent, 21e R. T. A., rue Belizaire, Dra-El-Mizan (Alger).
1699 Soultou Mohamed ben Ahmed, 15 juillet 1907, caporal, 19e C. O. A., cimetière d'El-Alia, Maison-Carrée (Alger).
1700 Zidi Ali, 1902, 2e classe, 3e R. T. A., douar Dahoura, commune mixte de la Sefia (Constantine).
1701 Aouadj Allaoua, 1910, brigadier-chef, 9e R. C. A., 9, rue Jules-Ferry, à Batna (Constantine).
1702 Khenchache Ahmed ben Djellarch, 1900, caporal, 9e R. T. A., 15, rue Mogador, à Miliana (Alger).
1703 Boutaleb Salah, 1902, 1re classe, 7e R. T. A., café Benmessai Mohamed, à Mondovi (Constantine).
1704 Djalkhir Goudjil, 1903, caporal, 7e R. T. A., C. O. I. 3, 15 *bis*, rue Voltaire, à Constantine.
1705 Boumediene Djilali, 23 août 1900, 1re classe, 2e R. T. A., 22, rue Beaumarchais, à Mostaganem (Oran).
1706 Delha El Habib ould El Hadj, 1903, 2e classe, 6e R. T. A. 278, rue Matemore, à Marnia (Oran).
1707 Bouali Larbi, 24 février 1911, 1re classe, C. O. I. D. 3, 25, cité Indigène, à Guelma (Constantine).
1708 Boussag Bouléfaa, 1909, 1re classe, 5e R. C. A., douar Sidi-Hamza, à Aflou (Oran).
1709 S. N. P. Amar ben Abdelkader, 1907, 2e classe, 65e R. A. A., à Blida, grotte Boudghène, n° 201, à Tlemcen (Oran).
1710 Habiche Abdallah ben Mohamed, 1912, soldat, 65e R. A. A., 2, rue du Docteur-Payer, à Hussein-Dey (Alger).
1711 Chibani Mohamed, 1911, 1re classe, 6e R. T. A., douar Ouled-Zid, commune mixte de Zemmora (Oran).
1712 Gouane Aïssa, 1906, 2e classe, 29e R. T. A., douar Ouled-Yagoub, à Aflou (Oran).
1713 Benguerrach Medjahed, 27 septembre 1911, sergent, 35e R. T. A., 58, rue du Commandant-Marchand (Point du Jour), Sidi-bel-Abbès (Oran).
1714 Nair Slimane ould Mahiedine, 1901, 1re classe, 2e R. S. A., 8, rue d'Héricourt, à Mostaganem (Oran).
1715 Khalfallah Ahmed ben Mohamed, 7 décembre 1908, 2e classe, 67e R. A. A., rue des Volontaires, à Djidjelli (Constantine).
1716 Tidjani ben Abderrahmane, 8 avril 1908, 1re classe, 23e R. T. A., cours Barris, la Calle (Constantine).
1717 Sebihi Mohamed, 1913, soldat, 27e escadron du train, douar Garbessa, commune mixte d'Orléansville (Alger).
1718 Chebedden Amar dit Ahmed, 1912, 1re classe, C. O. I. D. 3, douar Meggada, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1719 Elenimi Benyakhou, 1905, 1re classe, 2e R. T. A., douar Ouled Abdelouhahed la Makda, commune mixte de Mascara (Constantine).
1720 Haffaf Aïssa, 1900, 1re classe, 7e R. T. A., douar Medfour, commune mixte d'Oun-el-Bouaghi (Constantine).
1721 Debbar Boumédiène, 10 juin 1904, soldat, 9e R. T. A., 24, rue Méred, Boufarik (Alger).
1722 Moussi Ali, 24 novembre 1899, soldat, 1er R. T. A., 41, rempart Médée, à Alger.
1723 Aouimeur Ahmed ben Mohamed, 20 avril 1911, maréchal des logis chef, 1er zouaves, douar Beni Kouffi, Dra-el-Mizan (Alger).
1724 Zina Abdesselem, 10 mars 1906, 1re classe, 2e zouaves, 7, rue Boudjelal-Yahia, faubourg Lamur, Oran.
1725 Chouiha M'Hamed ben Belkacem, 1900, soldat, C. O. A., 10, rue Albin-Rozet, à Alger.
1726 Boumaza Larbi, 1910, brigadier, 9e R. S. A., chez M'Himeur Abdallah, cafetier, à Khenchela (Constantine).
1727 Ferhat Khodja ben Ali, 1900, 1re classe, C. O. I. n° 1, douar Medjadja Bocca ouled Sidi Henni, commune mixte du Chélif, Orléansville (Alger).
1728 Mohamed Belhadj, 1900, 2e classe, 2e R. S. A., rue Benziane, maison Belkaid, Tlemcen (Oran).
1729 Boussahaba Kaddour ould Amar, 1898, 2e classe, 6e R. T. A., Aïn-el-Arba (Oran).
1730 Zerouki Arezki, 1912, soldat, base militaire d'Alger, douar Zerarka, commune mixte de Tizi-Reniff (Alger).
1731 Lemrad Khelifa, 1904, 1re classe, 3e compagnie de remonte, rue d'Alger, à Khenchela (Constantine).
1732 Boualem El Hadj, 1904, 1re classe, 2e R. T. A., douar Flittas, commune mixte de la Mina (Oran).
1733 Meknaci Ahmed ben Mohamed, 8 novembre 1907, sergent, C. O. I. n° 1, Ouled Abbès Oued Fodda (Alger).
1734 Tebergaoui Boudjema, 11 janvier 1907, 1re classe, 3e R. T. A., rue de Villars, Joanouville, près de Bône (Bône).
1735 Brinis Louaïchi, 17 septembre 1902, caporal, 3e R. T. A., 130, cité des Lauriers-Roses, à Bône (Bône).
1736 Boulesnam Mohamed ben Moussa, 1908, 1re classe, 8e R. T. A., Trob Lahmar, à Blida (Alger).
1737 Lagraa Mahmoud, 1904, brigadier, 2e R. T. A., chez M. Nadjeur Belkacem, village Nègre, à Aflou (Oran).
1738 Belghoul Yahia, 1905, 1re classe, 2e R. T. A., douar Dar Benabdéllah, commune mixte de Zemmora (Oran).
1739 Boukarabila Ahmed, 1909, 2e classe, 6e R. T. A., à Seboou (Oran).
1740 Saadallah Mokhtar, 1904, sergent, 1er R. T. A., douar Zenzach, commune mixte d'Aïn Boucif (Alger).
1741 Lariche Mohamed Arezki, 16 novembre 1903, caporal, 1er R. T. A., douar Beni Slyem, à Ticira Dellys (Alger).
1742 Bouchakour Arezki, 1911, soldat, 5e R. T. A., Haussonvillers (Alger).
1743 Bouhenni El Nazari, 26 juin 1911, sergent, 1er R. T. A., douar Guerboussa, commune mixte du Cheliff (Alger).

1744 Mat Ahmed, 12 juillet 1902, 2e classe, C. O. I. n° 3, Collo (Constantine).
1745 Kadri Boutteba, 1901, soldat, 3e compagnie de remonte, route de Dalmatie, maison Bougada, à Blida (Alger).
1746 Cherfi Kouider, 1906, 1re classe, 211e pionniers, 9, rue de la Bastille, à Tiaret (Oran).
1747 Amari Saïd, 30 mai 1910, caporal, 13e R. T. A., quartier Merdjackhir, à Médéa (Alger).
1748 Djafri Lakhdar ben Messaoud, 1903, soldat, 7e R. T. A., douar Tablat, fraction Zmala, commune mixte de Tablat (Alger).
1749 Makrouch ou Mekrouche Mohamed, 24 novembre 1911, soldat, 1er R. T. A., douar Izarazène, commune mixte d'Azeffoun (Alger).
1750 Ziani Abdelkader ben Abdallah, 1909, 1re classe, 17e R. T. A., à Fouka (Alger).
1751 Bennegueouch Mohammed ou'd Abdelkader, 19 novembre 1904, 2e classe, 6e R. T. A., à Mazouna (Renault) (Oran).
1752 Chefara Benhabila, 1910, caporal, dépôt P. G. n° 8, Boghari (Alger).
1753 Missoun Saïd, 13 décembre 1908, caporal, C. O. I. 3, douar Madala, commune mixte de Bougie (Constantine).
1754 Aggoun Merzoug, 1914, sergent, 6e R. T. A., rue 283 Boudghène, Tlemcen (Oran).
1755 Adoui Brahim, 1912, 2e classe, 3e zouaves, plateau du Mansourah, maison Benckecheroud, à Constantine.
1756 Ikhlef Mohammed, 25 mars 1902, soldat, 1er R. T. A., 25, rue de l'Orillon, Paris (11e).
1757 Elghali Mohamed, 24 octobre 1902, 1re classe, 6e R. T. A., 28 *bis*, rue de Tanger, à Relizane (Oran).
1758 Azizi Mohamed, 1912, sergent-chef, 1er R. T. A., chez M. Boulanouar, cafetier maure, à Médéa (Alger).
1759 Chaib Bouabdallah, 1912, 1re classe, 2e R. T. A., 4, rue Bourbaki, à Oran.
1760 Ouacel Abdelkader, 1905, 1re classe, 6e R. T. A., avenue Joffre, lotissement Rehm, à Saïda (Oran).
1761 Bouguerra Messaoud, 1910, caporal-chef, C. O. I. 3, rue de Tunis, à Khenchela (Constantine).
1762 Daoud Belaid ben Abdelkader, 15 novembre 1906, 1re classe, 1er R. T. A., douar Boukhal, à Cherchell (Alger).
1763 Keddar Abdelkader, 5 décembre 1909, soldat, 1er R. T. A., à Rouina (Alger).
1764 Aïssa ben Messaoud, 1913, brigadier, C. A. T., 57, rue Lefébure, à Alger.
1765 Abdelafid Mohammed, 9 décembre 1906, caporal, 7e R. T. A., village Nègre, maison Korichi, route de Birkadem, à Hussein-Dey (Alger).
1766 Mostefa ould Mohamed, 1907, 1re classe, 2e R. C. A., gardien de nuit, Gaston-Doumergue (Oran).
1767 Hamiaz Mohammed ben Ali, 5 février 1903, soldat, 1er bataillon de garnison, 2, rue de l'Horloge, à Médéa (Alger).
1768 Zairi Boualaga, 1903, soldat, 3e R. S. A., clos Salembier, cité Nador, n° 6, à Alger.
1769 Djaballah Saad, 1912, caporal, C. O. I. n° 5, douar Bougaa, commune mixte de Guergour (Constantine).
1770 Sebouai Mosbah, 17 février 1906, 1re classe, 3e R. S. A., 1, rue d'Alsace, à Bône (Bône).
1771 Rahmoun Mohammed, 20 mars 1906, soldat, 3e compagnie de garnison, chez M. Behiri, café Maure, rue du Théâtre-Romain, Cherchell (Alger).
1772 Rouabah Ali, 18 juin 1906, 2e classe, 11e R. T. A, la Réunion, C. M. de la Soummam (Constantine).
1773 Boudechiche Saïd ben Messaoud, 1re classe, 19e R. T. A., douar Medjana, commune des Biban (Constantine).
1774 Hamdi Abdelkader ben Boubekeur, 1905, 1re classe, 7e R. S. A., Schettet Gharbi, à Laghouat (Alger).
1775 Abdelli Mohamed, 1908, 2e classe, 8e R. S. A., chez M. Salas (François), à Frenda (Oran).
1776 Atbes Bouziane, 1910, sergent, 182e compagnie de pionniers, douar Ker Marnia mixte (Oran).
1777 Benzait Abdelkader, 13 juillet 1919, 1re classe, 2e R. T. A., chez M. Derrar Larbi, commerçant à Cassaigne (Oran).
1778 Souag Aïssa ben Medjahed, 29 novembre 1911, sergent, corps des Douairs, douar Baach, commune mixte de Ténès (Alger).
1779 Merzoug Merzoug ben Tayeb, 1915, soldat, 19e C. A. T., cité la Consulaire, à Saint-Eugène (Alger).
1780 Dehimi Kassa ben Ahmed, 28 mars 1911, 2e classe, 67e R. A. A., Corneille, commune mixte de Belezma (Constantine).
1781 Brahmani Mokrane, 1908, soldat, 1er R. T. A., n° 2, rue des Sarrazins, à Alger.
1782 Halouane Djelloul ould Mohammed, 16 janvier 1910, sergent, 29e R. T. A., à Ammi Moussa (Oran).
1783 Chouya Mohamed ben Taabat, 1913, 1re classe, 9e R. T. A., rue Jean-Jaurès, maison El Kébir, à Affreville (Alger).
1784 Gounni Madani, 1906, caporal, corps des douairs, 56, rue Amiral-Guépratte, à Alger.
1785 Soumani Abdelkader, 1909, brigadier, 1er R. S. A., quartier Tombourouf, à Koléa (Alger).
1786 Messaoudi Yahia, 1906, 1re classe, 2e R. T. A., douar Messoulane, commune mixte du Telagh (Oran).
1787 Merchiche Mohammed, 24 avril 1909, soldat, C. O. G. 35, Bocca Sahmoune, à Orléansville (Alger).
1788 Mesnasria Mohammed ben Diffalah, 17 avril 1911, 1re classe, 1er R. T. A., Zaouia Boghari P. E. (Alger).
1789 Tellaa Chabane, 11 décembre 1902, 2e classe, 3e R. T. A., 17, rue Desmoyens, à Constantine.
1790 Hadj-Guesmi Mohamed, 22 janvier 1903, 1re classe, 1er régiment de zouaves, douar Tirmitrine, à Mirabeau (Alger).
1791 Belli Mohammed, 1909, soldat, 9e R. T. A., au ksar Boghari P. E. (Alger).
1792 Khelifi Abdelkader ould Kessionar, 1914, maréchal des logis, 6e B. T. A., place du Fort, à Mostaganem (Oran).
1793 Bertal Lakhdar ben Abdelkader ben Kouider, 1913, soldat, 2e spahis, rue Costa-Ababda-Sofrane, à Laghouat (Alger).
1794 Abada Mammar, 23 février 1911, 1re classe, corps des douairs, route de Cherchell, à Ténès-Marine (Alger).
1795 Sadouki Bachir ben Ahmed, 2 août 1907, 2e classe, C. I. O. 3, 17, boulevard Viviani, à Oran.
1796 Amroun Amar, 1911, 1re classe, C. O. I. 3, chez Amroun Abdallah, employé à la commune mixte de M'sila (Constantine).
1797 Nedjadi Saïd, 20 juin 1910, 1re classe, 6e R. T. A., 42, rue Terrain-Fima Raz El Ain, à Oran.
1798 Ferhaoui Mohammed, 3 mars 1907, caporal, C. A. T. Constantine, douar Ouled Embarek, commune mixte d'El Milia (Constantine).
1799 Amokrane Messaoud, 1912, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, douar Mansouriah, commune mixte de Ziana-Mansouria (Constantine).
1800 Amrane Ameur Ben Ahmed, 1er février 1909, soldat, 29e R. T. A., quartier Vidal, maison Tassadit-Serradji, à Maison-Carrée (Alger).
1801 Hechellef Khaled, 1902, 1re classe, 2e zouaves, rue des Marchés, à Tiaret (Oran).
1802 Renane Mohamed, 1908, soldat, milice saharienne, cité Bel-Air, à Hussein-Dey (Alger).
1803 Bendellaa Lakhdar, 1906, 2e classe, C. A. R, maison Ben Makhti, grotte Boudghène, à Tlemcen (Oran).
1804 Kediche Miloud, 30 avril 1908, soldat, 1er zouaves, fraction du Chélif, à Affreville (Alger).
1805 Mabrouk Seddik, 9 juillet 1902, 1re classe, C. O. I. D. 3, douar F'Krina, commune mixte d'Oun-El-Bouaghi (Constantine).
1806 Amari Braham ben Mohamed, 25 janvier 1913, 2e classe, 1er R. T. A., douar d'El-Gourine, Cherchell (Alger).
1807 Mehalla Mohamed ben Mohamed, 31 août 1908, soldat, 9e R. T. A., 1er bataillon, douar Fraction-Hadj-Saddok, Duperré (Alger).
1808 Boulal Achour, 29 mars 1907, 2e classe, C. A. T., Constantine-Mila (village) (Constantine).
1809 Frai Mohamed, 1900, 1re classe, milice départementale des douairs, centre nord-africain de la Part-Dieu, chambre n° 5, Lyon (Rhône).
1810 Boukebibit Saïd, 1908, 1re classe, 3e R. T. A., Dar-El-Askri, à Bône (Bône).
1811 Haddou ben Mohammed Mohammed, 14 janvier 1910, 1re classe, C. O. I. n° 1, douar Aghbal, commune mixte de Cherchell (Alger).
1812 Aliane Saïd ben Mohamed, 1906, 1re classe, 1er R. T. A., douar Tafraout, commune mixte de Sidi-Aïssa (Alger).
1813 Ansel Brahim, 1913, 1re classe, C. A. T., Constantine, douar Meggada, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1814 Megrous Hammou, 1914, soldat, 2e compagnie saharienne du génie, direction des travaux du génie des territoires du Sud, avenue du 4-Novembre, à Alger.
1815 Bellil Menacer, 1909, 1re classe, 15e R. T. A., 83, avenue d'Angleterre, à Constantine.
1816 Boudjemali Mohamed ben Djelloul, 6 septembre 1907, soldat, C. O. I. n° 1, douar Sidi-Simiane, commune mixte de Cherchell (Alger).
1817 Merabet Faiz, 6 juillet 1904, 2e classe, 3e R. T. A., Ouled-Dieb, la Calle (Constantine).
1818 Sahli Salah, 1905, 2e classe, milice départementale des douairs, douar Dra-Larbaa, commune mixte de la Soummam (Constantine).
1819 Harrat Djelloul, 21 septembre 1912, 2e classe, 28e train, 35, rue du Zouave-Barranco, à Oran.
1820 Sebah Mohamed, 1908, 2e classe, 6e R. T. A., chez Bouakel, commerçant à Tlemcen, faubourg Boudghène (Oran).
1821 Boukaf Mansouri ben Brahim, 1906, 1re classe, 3e spahis, douar Gouraye, commune mixte de Morsott (Constantine).
1822 Doula Mohamed, 1901, 2e classe, 2e R. S. A., rue de Salonique, n° 9, à Mostaganem (Oran).
1823 Mekhici Mohamed, 4 février 1909, soldat, compagnie saharienne, douar Hallaouya, Souma (Alger).
1824 Menmeziane Mohand Ouramtane, 22 août 1912, 2e classe, 7e G. U. 21, à Sétif, douar Amalou, commune mixte d'Akbou (Constantine).

1825 El Arbi Abdi Youcef, 1907, 2e classe, R. T. A., avenue Lamur, n° 19, à Oran.
1826 Koubiche ben Aïssa, 1913, 2e classe, 2e R. T. A., Petit-Santon, à Oran.
1827 Lemkhalti Aïssa, 1907, caporal 1er zouaves, place de Chartres, Bar de la Concorde, à Alger.
1828 Berriahi Ahmed, 12 octobre 1912, 2e classe, 2e zouaves, douar Ouled-Riahi, commune mixte de la Mina (Oran).
1829 Belbey Adda, 1903, 1re classe, 8e R. S. A., quartier Zenzéla, à Béni-Saf (Oran).
1830 Foudi Mohammed, 26 avril 1903, 1re classe, 3e R. T. A., centre de Sillégue, commune des Eulma (Constantine).
1831 Kerfa Ahmed, 17 février 1911, 2e classe, G. U. R. 21, chez M. Derouazi Ahmed, commerçant, Beida-Bordj, commune mixte des Eulma (Constantine).
1832 Boularouk Ali ben Mostéfa, 31 juillet 1912, 3e R. T. A., milice départementale des douairs, Arres par Redjas (Constantine).
1833 Hassani Hocine, 30 mai 1907, 2e classe, 7e R. T. A., Oued-Soummam, commune mixte de la Soummam (Constantine).
1834 Kahoul Ahmed, 1913, soldat, 6e E. S. A., 4, rue des Abencérages, à Alger.
1835 Ouarnought Bittar, 22 août 1907, maréchal des logis, 66e R. A. A., village nègre, à Aflou (Oran).
1836 Lamri Salah, 1908, 2e classe, 3e régiment de zouaves, douar Ouled-Achour, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
1837 Laouli Djelloul, 1903, soldat, 8e R. T. A., 7, rue Desaix, à Miliana (Alger).
1838 Rayad Abdelkader, 3 mars 1908, 1re classe, 13e R. T. A., cavalerie militaire, à Duperré, Alger.
1839 Mettouchi Mohand, 2 mars 1910, gendarme, 10e légion de gendarmerie, à Orléansville (Alger).
1840 Chaid Mohamed Seghir, 19 juillet 1913, adjudant-chef, 1er bataillon saharien du génie, rue Victor-Hugo, à Dellys (Alger).
1841 Madi Saïd, 10 octobre 1910, second maître, marine nationale, Bizerte, douar Sidi Aïch, commune mixte de la Soummam (Constantine).
1842 Ladoui Messaoud, 1917, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Bir Hanat, commune mixte de M'Sila (Constantine).
1843 Goutas Ahmed, 15 septembre 1914, maréchal des logis, 411e R. A. A., douar Ouled Debbal, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
1844 Mouadna Ali, 9 décembre 1910, sergent, 10e section de C.O.M.A., 4, rue du Lieutenant-Georges-Sans, à Sétif (Constantine).
1845 Djaballah Kaddour, 4 novembre 1916, sergent-chef, 7e R. T. A., rue du Boulif, maison Barbara, à la Calle (Constantine).
1846 Bouacha Amara, 1912, sergent, 3e R. T. A., rue Georges-Clemenceau, à la Calle (Constantine).
1847 Bendouba Mohamed ould Kaddour, 14 juillet 1911, caporal, 6e R. T. A., 31, cité Torrès, à Mostaganem (Oran).
1848 Metir Ahmed, 15 janvier 1914, adjudant-chef, 19e génie, 4, place Bugeaud, à Saïda (Oran).
1849 Yazza Mohamed ben Belkacem, 1912, sergent, C. A. T., rue de la Providence, à Ténès (Alger).
1850 Boukoufa Mohamed, 1er février 1915, sergent-chef, 9e R. T. A., 14, rue Socgemah, à Alger.
1851 Bourennane El Hadj, 10 mars 1911, sergent-chef, 1er R. T. A., à Reibell (Alger).
1852 Saifi Mohamed ben Ahmed, 1911, sergent, 3e régiment de zouaves, maison Benderbal, 2, avenue d'Angleterre, à Constantine.
1853 Mazouzi Ammar, 2 février 1914, sergent-chef, 7e R. T. A., à l'hôtel, 6, rue Ledru-Rollin, à Alger.
1854 Koribi ben Chérif, 1913, sergent, 7e R. T. A., 108, rue de Chanzy, à Hellemmes (Nord).
1855 Tabal Mohamed, 30 mars 1917, adjudant, 1/9e R T. A., 15, rue de Tunis, à Miliana (Alger).
1856 S. N. P. Bagdad Aïssa ben Benaïssa, 1918, adjudant-chef, 1/8e G. S. A. P., douar Ouled Khenatra, à Djelfa (Alger).
1857 Souaidia Naceur, 1910, maréchal des logis, 9e R. S. A., douar Belkfif, commune mixte de Morsott (Constantine).
1858 Hamidi Ahmed, 1912, sergent-chef, 1er R. T. A., 11, rue Georges-Guynemer, à Blida (Alger).
1859 Chachou Mohammed, 26 décembre 1912, sergent, 1er R. T. A., douar Ouled Farès Bocca Oued Bouziane, à Varnier (Alger).
1860 Belkhiri Salah ben Ahmed, 1916, sergent, 3e R. T. A., douar Guern Ahmar, à la Meskiana (Constantine).
1861 Ghilaci Brahim, 5 septembre 1912, sergent, 1er R. T. A., Fontaine du Génie, à Novi (Alger).
1862 Benzineb Mébarek ben Mahjieddine, 1915, sergent-chef, C. A. R. n° 101, quartier Rambault, à Boghari (Alger).
1863 Abdoune Lakdar, 1912, adjudant, 1er R. T. A., douar Beni Merzoug, à Ténès (Alger).
1864 Mokhtar Bokhtache ben Mohamed, 29 septembre 1913, maréchal des logis, C. M. R. M. 405, 43, rue Etzenletzstrasse, à Heiligenwald (Sarre).
1865 Benazza Djelloul, 31 août 1911, sergent, 9e R. T. A., douar Tiberkanine, commune mixte de Cheliff (Alger).
1866 Abdelli Seghir ben Belkacem, 26 mars 1915, sergent-chef, 3e B. M. du 3e R. T. A., 42, rue Négrier, à Guelma (Constantine).
1867 Berkane Mohammed, 1915, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Ouled Ensigha, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1868 Nesrallah Moktar ben Larbi, 1916, brigadier-chef, 1/67e R. A., douar Sidi El Naceur, à Aflou (Oran).
1869 Bendris Mohamed, 26 août 1914, quartier-maître, unité marine à Alger, Aokas, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
1870 Guendouz Abdelkader ben Moussa, 17 mai 1912, maréchal des logis, 10e R. M., à Bouira (Alger).
1871 Belkheir Habib, 22 avril 1912, maréchal des logis chef, 66e R. A., 6, rue Kléber-prolongée, à Tiaret (Oran).
1872 Aribi Mohamed, 1914, maréchal des logis chef, compagnie administration régionale n° 101, chez Belgacem ben Dirale, P. T. T., à Djelfa (Alger).
1873 Bellabes Hadj ben Abdelkader, 1911, sergent, 9e R. T. A., à Miliana douar Bouaïche, Boghari (Alger).
1874 Khelifa Fergani Brahim, 1916, sergent, 3e R. T. A., rue de l'Abattoir, à Berrouaghia (Alger).
1875 S. N. P. Tahar ben Atlia, 1914, maréchal des logis, 5e R. C. A., nouvelle cité indigène, n° 11, à Maison-Carrée (Alger).
1876 Boubekri Ali ben Lacen, 1912, maréchal des logis, 9e régiment spahis, Ourlal, commune mixte de Briskra (Constantine).
1877 Akhrib Smaïl, 1913, sergent, 11e R. T. A., douar Dra-Kebila, commune mixte de Guergour (Constantine).
1878 Beniala Ahmed, 25 octobre 1915, sergent C. A. R. n° 101, chez Morsli ben Ali, chauffeur S. I. P., à Tizi-Ouzou (Alger).
1879 Nahi Mohamed ben Djillali, 1916, sergent-chef, 9e R. T. A., douar Daïhra, à Ténès (Alger).
1880 Mameche Said ben Mohamed, 1911, sergent, 7e R. T. A., Thiers (Alger).
1881 Abid Hadj, 16 avril 1910, quartier maître 1re classe canonnier, équipage de la flotte Bizerte, rue Sadi-Carnot, maison Zerini, à Sétif (Constantine).
1882 Dahou Aïssa ben Slimane, 1915, sergent, 7e R. T. A., douar Hal-el-Ksar, à Maillot (Alger).
1883 Keddar Ahmed, 1912, caporal-chef, 10e section C. O. M. A., rue du Capitaine-Raho, n° 57, à Oran.
1884 Badaoui Boutkhil ben Mohamed, 1913, sergent-chef, 6e R. T. A., douar Mégan, commune mixte de Mécheria (Oran).
1885 Benadouda Mohamed, 5 novembre 1911, brigadier-chef, 2e compagnie de remonte, 78, rue des Jardins, à Mostaganem (Oran).
1886 Mohammedi Mohamed ben Boudali, 1914, sergent-chef, compagnie coloniale de garnison à Saigon, maison Hadj Behilil, le Kreider (Oran).
1887 Tahtal Ammar ben Salah, 1913, sergent, 3e R. T. A., douar Arrès, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
1888 Bouzerrad Amar, 20 septembre 1911, sergent-chef, 3e R. T. A., rue du 3e-Zouaves, n° 11, à Sétif (Constantine).
1889 Samali Larbi, 13 août 1910, sergent-chef, G. U. I. 21, Hammam, Meskoutine (Constantine).
1890 Boulahouat Mohand Said, 5 mars 1910, sergent, C. O. I. D. n° 3, douar Dra Larba, commune mixte de la Soummam (Constantine).
1891 Kherroubi Abderrahmane ben Kechida, 14 janvier 1913, maréchal des logis, 1er R. S. A., place du Marché, chez M. Boulidiaf, à Médéa (Alger).
1892 S. N. P. Dine ben Mohamed, 1917, sergent, 3e R. T. A., douar Stitten, à Geryville (Oran).
1893 Rebahi Abdelkader ben Saïd, 1916, maréchal des logis, 6e E. S. A., cité Mahieddine, n° 278, à Alger.
1894 Fellag Mohamed ben Miloud, 12 mars 1913, sergent 1/9e R. T. A., douar Bouhallemane-les-Braz (Alger).
1895 Hales Benaïssa, 20 avril 1912, caporal, C. A. R. 102, village Nègre, Lamorcière (Oran).
1896 Henchour Lamri, 23 juillet 1912, sergent, 1er R. T. A., Aïn-M'Lila (Constantine).
1897 Idriss-Pacha Tahar, 31 janvier 1915, caporal-chef, 2e R. T. A., douar Sidi-Adda, à Mazouna (Oran).
1898 Chorfa Rabah ben Amar, 1916, caporal, 10e section infirmiers, 1, avenue André, chez M. Saiens Houria, maison Fioucher, à Alger.
1899 Zougari Senoussi ben Ahmed, 1913, sergent, 1er R. T. A., 25 *bis*, chemin Pouyane, à Alger.
1900 Mohamed ben Kassal, 1917, maréchal des logis, 5e R. G. A., douar Ouled-Sidi-Younès-Centre-Zenina, à Djelfa (Alger).
1901 Sriri Mohamed, 1913, maréchal des logis, 9e E. S. A., rue de Batna, à Khenchela (Constantine).
1902 Boukendoul Amar, 1912, sergent, 4e section de C. O. M. A., douar Beni-Seghouh, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
1903 Cheurfi Ahmed ben Brahim, 21 juillet 1913, sergent-chef, base militaire, à Alger, douar Chenoua, à Cherchell (Alger).
1904 Abouabi Ali, 4 novembre 1913, sergent, 3e R. T. A., commune minière du N'Zaïta, à Tocqueville (Constantine).
1905 Tabargaoui Sakhri, 1913, sergent-chef, C. A. R. 103, 7, rue Arago, à Bougie (Constantine).

1906 Beghdadi Bouamra, 1915, caporal, 2e R. T. A., maison Tidjeni, quartier P. L. M., à Maison-Carrée (Alger).
1907 Nourredine Mohamed, 1912, maréchal des logis, 2e E. S. A., douar Ouled-Mimoun-Ghéraba, à Aflou (Oran).
1908 Chaker Saâd, 12 mai 1917, caporal, 101 C. A. R., Bocca-Souad-Arch-Beni-Hindel, commune mixte de Chétif (Alger).
1909 Abdelli Abdallah, 1912, caporal-chef, 3e R. T. A., place du Marché, n° 27 (kiosque), Tébessa (Constantine).
1910 Bouzater Ahmed, 1917, sergent, 7e R. T. A., chez M'Hadj Miloud, commerçant à Bourbaki (Alger).
1911 Guerouah Hocine, 15 août 1911, maréchal des logis, 3e R. T. A., douar Ighram, commune mixte d'Akbou (Constantine).
1912 Bouguern Ahmed, 2 décembre 1912, caporal-chef, C. A. R. 103, douar Ouldja, commune mixte de Collo (Constantine).
1913 Khouatemiani Mohamed ben Benyoucef, 12 mai 1914, caporal-chef, 1er R. T. A., fraction Souama, près de la briqueterie Benichou, à Affreville (Alger).
1914 Terchi Khélif, 4 mai 1913, sergent-chef, 3e régiment de zouaves, rue Honoré-de-Balzac, n° 36, à Grenoble (Isère).
1915 Ben Adda Mohamed, 1912, caporal, 1er R. T. A., 39, rue Bugeaud, à Tiaret (Oran).
1916 Dellaoui Mohamed, 16 juin 1913, sergent, 2e R T. A., chez M. Amar Benzekri, à Montgolfier (Oran).
1917 Zga Hamma, 3 mai 1914, maréchal des logis, 9e R. C. A., à Batna (Constantine).
1918 Feghoul Abdelkader, 10 mars 1917, caporal, C. A. R. 102, douar Zoulidi-Mohamed-Arch-Guer'oufa, commune mixte de Tiaret (Oran).
1919 Ferhane Ali, 1913, maréchal des logis, 67e R. A., douar Behiret-el-Arieb, commune mixte de Tébessa (Constantine).
1920 Houane Amar, 22 février 1912, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Ouled-Houame, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
1921 Bouabdallah El Hor, 1914, caporal-chef, 1er R. T. A., baraque Kaddour-El-Ketiar, Alger.
1922 Bouabdellah Mohammed, 17 mars 1911, caporal, 9e R. T. A., cité Musulmane, n° 30, à Orléansville (Alger).
1923 Moulai Hachemi ould Marouf, 1915, 1re classe, école blindée et cavalerie d'Alger, douar Ouled-Sidi-Hadj-Ben-Ameur, commune mixte de Geryville (Oran).
1924 Chennouk Sadek ben Mohammed, 13 janvier 1913, caporal, 1/9e R. T. A., douar Grib, Lavigerie (Alger).
1925 Chergui Mohamed, 1916, caporal-chef, C. A. R. 101, 20, rue Chopin, à Alger.
1926 Slimani Larbi, 1915, caporal-chef, 7e R. T. A., douar Aliennas, commune mixte de Khenchela (Constantine).
1927 Bachir ben Labassi, 1911, caporal-chef, 1er R. T. A., 6, rue Courbet, à Blida (Alger).
1928 Belilita Seghir, 1913, caporal-chef, 1/3e R. T. A., douar Ouled-Si-Ahmed, commune mixte des Rhira (Constantine).
1929 Hocini Abdelkader, 1917, brigadier-chef, 123e C. R. A., douar Aïn-Gheraba (Oran).
1930 Messahel Kouider, 30 décembre 1913, caporal, 21e R. T. A., douar Beni-Rached, commune mixte de Cheliff (Alger).
1931 Bouhalab El Kamel, 1915, brigadier-chef, batterie antiaérienne lourde du C. I. E. E. S., rue Carnot, à Saint-Arnaud (Constantine).
1932 Tammar Baghdadi, 1913, caporal-chef, C. A. R. 101, lotissement Sidi-Embarek, à Birkadem (Alger).
1933 Ghalem Salah, 1912, brigadier-chef, 2e escadron de spahis, 46, rue Saint-Antoine, à Montreuil (Seine).
1934 Rouag Belgacem, 1917, caporal-chef, C. A. R. 103, chez M. Ali Zerouk, cité Nador, n° 29, clos Salembier, à Alger.
1935 Rabah Mazari Salem ben Abdelkader, 23 septembre 1913, caporal, 9e R. T. A., douar Gherboussa, commune mixte du Chéliff (Alger).
1936 Rouani Mohamed, 14 janvier 1913, caporal-chef, 1/3e R T. A., l'Arba (Alger).
1937 Achiba Mohamed, 1916, brigadier-chef, 9e E S. A., à Batna, Dar El-Askri, à Batna (Constantine).
1938 Bouchamia El Habib ben Mohammed, 1914, caporal-chef, 10e S. I. M., douar Ouled-Farès, commune mixte de Chéliff (Alger).
1939 Segueni Ali, 1916, caporal, 10e S. I. M., douar Tazbent, commune mixte de Tébessa (Constantine).
1940 Chelihi Mohamed, 31 octobre 1911, caporal-chef, 19e génie, douar Menaa, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
1941 Aïn-Mourra Abdelaziz ben Djelloul, 1er octobre 1911, brigadier, 5e R. C. A., douar El-Meddad, à Teniet-el-Haad (Alger).
1942 Mezrar Abdelkader, 1917, brigadier-chef, 5e R. C. A., 34, rue du Ravin, cité Bel-Air, à Hussein-Dey (Alger).
1943 Bouchickhi Slimane ben Djelloul, 1917, brigadier-chef, 801e C. O. M., tribu des Ouled-Ziad, à Geryville (Oran).
1944 Bounekta Mouloud, 15 mars 1915, caporal-chef, 1er R. T. A., douar Djemila, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
1945 S. N. P. Cheikh Ould Ali, 1912, brigadier, 123e C. A. R., 63, rue de Valmy, à Oran.
1946 Boumediene Mohamed, 1916, caporal, 10e C. O. M. A., douar Boudrane, à Tlemcen (Oran).
1947 S. N. P. Belabbes ben Mostefa, 1917, brigadier-chef, 27e escadron du train, douar Ouled-Si-Ahmed, commune mixte de Djelfa (Alger).
1948 Smaili Slimane, 1910, caporal, base militaire d'Alger, douar Bou-Mahni, fraction Tizi-Ameur, commune mixte de Dra-el-Mizan (Alger).
1949 Ouggad Mergueb, 7 janvier 1917, brigadier-chef, 1/67e R. A., Oued-Fodda (Alger).
1950 S. N. P. Abdelkader ben Mohamed, 1915, caporal, E. M. P., Sid-el-Hadj, commune mixte de Djelfa (Alger).
1951 Fodil Mohamed ben Boucherit, 1913, brigadier, 5e R. C. A., fraction Zaouja, centre municipal d'Oued-Daid, à Berrouaghia (Alger).
1952 Ali ben Mohamed, 1917, brigadier-chef, 27e train 602, campagne Mahieddine, chez M. Maklouf ben Mohamed, à Alger.
1953 Abdjaze Mustafa, 25 février 1911, 1re classe, C. A. R. 103, chez M. Pastre (Robert), à Aïn-M'Lila (Constantine).
1954 Khelifa Ahmed, 1913, soldat, 23e B. T. A., rue du Négrier, à Tlemcen (Oran).
1955 Benbouregaa Tayeb, 1903, brigadier, 25e train, 11, rue du Maroc, à Souk-Ahras (Constantine).
1956 Hadjili Amar, 1915, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Maadid, commune mixte de Maadid (Constantine).
1957 Harzeli ben Harzallah, 1912, brigadier-chef, 5e R. C. A., douar Oued-Oughat, à Nelsonbourg (Alger).
1958 Djelledj Mohammed, 1914, maître ouvrier, C. A. R. 101, village nègre, maison Boghari Fatma, à Hussein-Dey (Alger).
1959 Mechetti Djemaï, 1er janvier 1912, 1re classe, 7e R. T. A., à Lambese (Constantine).
1960 Merouani Adberrahmane, 1914, 1re classe, 1er R. T. A., douar M'Raouna, commune mixte d'Aïn M'Lila (Constantine).
1961 Zaghdoudi Messaoud, 1er avril 1912, 1re classe, C. A. R. 103, douar Ouled Si-Slimane, commune mixte de Barika (Constantine).
1962 Soualmia Ahmed, 1912, 2e classe, école des cadres de Cherchell, rue Jeanne-d'Arc, maison comito, la Calle (Constantine).
1963 Hadri Ali ben Beikacem, 1911, 1re classe, 19e régiment du génie, Touggourt (Mezia) (Constantine).
1964 Dinaoui Abdelkader, 1912, 1re classe, 8e G. S. A. P., Aïn Sefra (Oran).
1965 Aouissi Ahmed ben Mansour, 1913, soldat, 1er spahis, 4, rue du Soudan, à Alger.
1966 Chouikhi Sebkhaoui ben Baizid, 1911, soldat, 2e compagnie 1er R. T. A., Dellys, clos Salembier, cité Nadir, 2e groupe, à Alger.
1967 Boukentoucha Aïssa, 1916, 2e classe, 3e R. T. A., à Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
1968 Aoudia Meziane, 14 juin 1913, 1re classe, C. A. R. 103, douar Dra Larba, commune mixte de Soummam (Constantine).
1969 Larab Lakhdar, 23 mai 1912, 1re classe, 7e R. T. A., au Tarf, commune mixte de la Calle (Constantine).
1970 Moumen Abdelkader ben Mohamed, 1911, soldat, 1er spahis, Boghari (Alger).
1971 S. N. P. Tayeb ben Larbi, 1916, soldat, 10e section, C. O. M. A., chez M. Benameur ould Tanab, à Geryville (Oran).
1972 Boudjeghrar Abderrezzeg, 21 décembre 1912, 2e classe, 67e R. T. A., douar Ouled Sebbah, commune mixte d'Aïn M'Lila (Constantine).
1973 Abdelmalek Amar, 1916, soldat, base militaire Alger, 2, rue de la Démocratie, à Médéa (Alger).
1974 Abdallah ben Mohamed, 1915, 1re classe, 411e R. A. A., douar de la Gare, la Senia (Oran).
1975 Adjeb Ahmed, 1914, 2e classe, 9e E. S. A., Aflou-Centre (Oran)
1976 Zioueche ou Zaouiche Hanafi, 1910, 2e classe, 7e R. T. A., 4, rue Kléber, à Constantine.
1977 Boutoumi Miloud ben Mohamed, 1910, soldat, base militaire Alger, douar Beni Bou Yagoub, à Champlain (Alger).
1978 Drabla Messaoud, 26 août 1914, 1re classe, E. A. B. C. Alger, douar Beni Zoundaï, commune mixte de Djidjelli (Constantine).
1979 Debit Ali ben Slimane, 1917, soldat, 10e C. O. M. A., douar Maathas, commune mixte de Tizi-Ouzou (Alger).
1980 Mahdad Bourzika, 3 juin 1913, soldat, base militaire d'Alger, douar Ouled Hellal, Letourneux (Alger).
1981 Guergour Tayeb, 1912, 2e classe, 7e R. T. A., avenue Bienfait, impasse Montclair, à Constantine.
1982 S. N. P. Abdelkader ben Hamza, 1915, 1re classe, 27e train, douar Abbaziz, à Djelfa (Alger).
1983 Cherifi Ahmed, 1917, caporal-chef, C. A. R. 103, douar Khenanou, commune mixte de Mila (Constantine).
1984 Kouider Ayad Rabah, 1914, soldat, école militaire de Miliana Alger, quartier Oued-Réhane, à Miliana (Alger).
1985 Benamara Benaïche, 1916, caporal-chef, 2/1er R. T. A., douar Zemala, commune mixte de Maadid (Constantine).
1986 Hannane Miloud, 7 août 1913, soldat, 65e R. A. A., ferme Dromigny, à Chaiba (Alger).

1987 Courtot (Antoine).

1988 Lahreche Abdallah, 1915, 1re classe, école de sous-officiers à Cherchell, 25, avenue Bienfait, à Constantine.

1989 Ouali Salah, 18 février 1915, soldat, 11e R. T. A., chez Saïd, café marocain, à Colomb-Béchar (Oran).

1990 Belhadj Kouider, 1917, sergent, 2e R. T. A., douar Ouled Amrane El Feghoul, commune mixte de Remchi (Oran).

1991 Zouari Ahmed, 1916, sergent-chef, 1/6e R. T. A., douar Ouled Falette, commune mixte de Saïda (Oran).

1992 Atmani Larbi, 1911, maréchal des logis-chef, 9e R. C. A., à Batna (Constantine).

1993 S. N. P. Abdelkader ben el Hadj, 1916, sergent, 1er R. T. A., tribu des Ouled Taaba, commune mixte de Djelfa (Alger).

1994 Zaidi Kadda, 1914, sergent, 6e R. T. A., 94, rue Deligny, à Sidi-bel-Abbès (Oran).

1995 Tahir Ahmed, 29 avril 1913, sergent-chef, 45e régiment de transmissions, 5, rue de Belfort, à Alger.

1996 Segouat Ferhat, 4 mai 1912, maréchal des logis, 67e R. A., 19, caserne Vourlée, à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).

1997 Dahmani Saïd ben Rabah, 15 février 1913, sergent, C. A. R. 101, douar Harchaoua, Fraction Ain Cheriki, à Palestro (Alger).

1998 Batoul ben Youcef, 16 avril 1915, maréchal des logis, 731e C. R. E., 6, rue du Commandant-Jambort, à El-Biar (Alger).

1999 Benallouda Mohamed, 24 novembre 1913, maréchal des logis-chef, 2e R. S. A., 66, rue Général-Mangin, à Oran.

2000 Mebarki Abdelhafid, 1913, sergent, 7e R. T. A., douar Oued Nini, commune mixte de la Meskiana (Constantine).

2001 Benguettib Aoued, 1916, sergent, 2e zouaves, à Prevot-Paradol (Oran).

2002 Idir Arezki, 27 mars 1915, sergent-chef, C. A. R. 101, C. M. U., Bounouh, commune mixte de Dra-el-Mizan (Alger).

2003 Bedr Djelloul ben Mohammed, 1er février 1912, sergent, 1er R. T. A., douar Damous, à Dupleix (Alger).

2004 S. N. P. Ali ben Messaoud, 1912, adjudant, 211e bataillon de pionniers, centre municipal de M'Doukal, commune mixte de Barika (Constantine).

2005 Mostaine Boucetta, 19 avril 1913, sergent, 6e R. T. A., 25, rue Abdelhamid-ben-Badis, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).

2006 Djellouli Braham ben Abdelkader, 20 août 1914, maréchal des logis, 483 C. L. R. M., à Boufarik, 32, rue Sidi-Brahim, à Cherchell (Alger).

2007 Cheikh ben Benallia ben Mohamed, 1917, maréchal des logis, 7e R. S. A., 7, faubourg des Pierres, à Strasbourg (Bas-Rhin).

2008 Boualam Mohamed, 8 janvier 1912, sergent, 1er R. T. A., 22, rue de l'Yser, à Audincourt (Doubs).

2009 Maameria Salah, 1916, sergent, 3e R. T. A., douar Tamza, commune mixte de Khenchela (Constantine).

2010 Hadjbi Rabah, 13 novembre 1912, sergent, 27e/3 R. T. A., 42, rue Mermet, à Vienne (Isère).

2011 Barguelil Hocine ben Rabah, 1917, sergent-chef, 111/1er R. T. A., douar Ighoud, à Teniet-el-Haad (Alger).

2012 Mediani Mustapha, 28 janvier 1915, adjudant, 6 R. T. A., à Tocqueville (Constantine).

2013 Beldjouhar Ghalem ben Ladj, 12 février 1914, sergent, 7e R. T. A., douar Beni Chaïb, commune mixte de Cheliff (Alger).

2014 Hamdad Miloud ben Hocine, 21 mai 1916, sergent-chef, 1er R. T. A., centre municipal urbain d'Ait Bouyahia, commune mixte de Fort-National (Alger).

2015 Dahman Mohamed, 3 septembre 1912, caporal-chef, 19e régiment de génie, à Inkermann (Oran).

2016 Berrihoum Mohammed, 1914, sergent, 1er R. T. A., à Douaouda-Ville (Alger).

2017 Rafaa Ahmed, 1912, maréchal des logis, 7e R. S. A., à Soucieu-en-Jarret (Rhône).

2018 Laiche Ali, 1914, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Ain Touila, commune mixte de la Meskiana (Constantine).

2019 Guiti Ahmed, 1914, sergent, C. A. R. no 1 Versailles, 9, rue Leverrier, à Paris (6e).

2020 Hacani Abdelkader, 1917, brigadier-chef, 27e train, chez M. Sadki Hasmi, 42, quartier Vidal, à Maison-Carrée (Alger).

2021 Seghier Abdelkader, 1914, brigadier, 5e R. S. A., douar Guires, commune mixte de Zemmora (Oran).

2022 S. N. P. Mohamed ben Belgacem, 1915, brigadier, établissements hippiques secondaires 32, à Saint-Arnaud, boulevard Félix-Faure; maison Rossi, à Saint-Arnaud (Constantine).

2023 Abderrahmane Benheuni, 14 mars 1913, caporal, 22e R. T. A., 63, cité Lombard, à Tiaret (Oran).

2024 Medroub Ahmed, 16 décembre 1912, caporal, 9e R. T. A., douar Ouled Rabah, commune mixte d'El-Milia (Constantine).

2025 Saadoune Mokhtar, 1917, brigadier-chef, 8e R. S. A., douar Béguisha, commune mixte de Djebel-Nador (Oran).

2026 Goziane Ahmed ben Salem, 1916, caporal-chef, 19e régiment du génie, douar Sidi Maklouf, tribu Mekhalef Lazrey, à Laghouat (Alger).

2027 Benmebarek Mohamed, 1915, caporal, 3e R. T. A., rue Nationale, chez M. Foughali, commerçant à Kroub (Constantine).

2028 S. N. P. Messaoud ould Boudjemâa, 1913, brigadier, 2e R. C. A., 6, rue Oued-Looz, à Mascara (Oran).

2029 Mouadji Mohammed, 8 décembre 1912, caporal, 10e S. T. M., bâtiment 1, cité des Eucalyptus, à Alger.

2030 Khebechache Embarek, 12 juin 1918, caporal-chef, 6e R. T. A., maison Gailly, faubourg des Jardins, à Sétif (Constantine).

2031 Ais Mohamed ben Kouider, 5 novembre 1916, caporal-chef, 22e B. T. A., chez M. Bendali Dahous, commerçant, place d'Armes, à Medea (Alger).

2032 Boumezbeur Mohammed, 1913, caporal-chef, C. A. R. 103, douar Guettara, commune mixte d'El-Milia (Constantine).

2033 Mamache Abdallah, 1912, brigadier, 6e E. S. A., douar Ouled Djehiche, commune mixte d'Ain M'Lila (Constantine).

2034 Medjekal Saad ben Ahmed, 3 septembre 1913, 1re classe, 1/3 R. T. A., auberge du Père Louis, E. Delignières, à Cayeux-sur-mer (Somme).

2035 Taane Mohammed ben Mohammed, 1912, brigadier-chef, C. A. R. 101, douar Taane, fraction Mahamedia, à Aumale (Alger).

2036 Haoua Abdelkader ben Ahmed, 1916, brigadier-chef, 2e R. T. A., chez Hadj Abdelkader ben Chohra, commerçant, rue Charles-Massoutier, à Djelfa (Alger).

2037 Mazari Mohammed, 1911, caporal, 7e R. T. A., 79, route de Colmar, à Strasbourg-Neudorf (Bas-Rhin).

2038 Aina Naimi ben Mohammed, 1916, brigadier, compagnie saharienne de transport, Djelfa banlieue (Alger).

2039 Taoussar Mohamed ben Saïd, 13 octobre 1917, caporal-chef, 10e section de C. O. M. A., 15, rue Bologhine, à Alger.

2040 Bey Hachani, 1914, brigadier-chef, 25e escadron du train, 48, rue Mostéfa-ben-Ramdane, à Biskra (Constantine).

2041 Benmerzoughi Abdelkader, 1914, brigadier, 308e C. M. R. A., Rouiba el Kallah supérieur, à Tlemcen (Oran).

2042 Benaïssa Ali ben Toumi ben Mohammed, 1914, brigadier-chef, C. A. R. 101, Dar el Askri, à Laghouat (Alger).

2043 Zalif Tahar, 24 décembre 1913, 2e classe, C. A. R. 101, 7, rue Médée, à Alger.

2044 Abdelouahab Mohamed, 1916, 2e classe, 1er R. T. A., 15, rue de l'Abattoir, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).

2045 Kadem Mohamed, 1915, 1re classe, 6e R. T. A., à Saïda (Oran).

2046 Ahmed ben Amar, 1915, soldat, 8e G. S. A. P., 3, route Sidi-Habel, à Relizane (Oran).

2047 Bouchakeur Salah, 25 novembre 1913, 1re classe, 3e R. T. A., 5, rue Chevalier, à Constantine.

2048 Mostefasba Mohammed, 1er mai 1912, brigadier, batterie de dépôt d'Alger, 9, impasse du Petit-Cîteaux, à Dijon (Côte-d'Or).

2049 Kacem Mohamed, 10 septembre 1913, 1re classe, 2e R. T. A., Kalâa, centre municipal, la Mina (Constantine).

2050 Belfares, dit Belabbas Mokrane, 12 décembre 1912, 1re classe, 3e R. T. A., 13, rue d'Arcole, la Grand-Combe (Gard).

2051 Dreg Mohamed, 1915, 1re classe, 27e escadron du train, douar Zebloum, à Tlemcen (Oran).

2052 Otmani Ahmed, 1915, 1re classe, 2e R. T. M., douar Ouled-Driss B/Abderrahmane, commune mixte de Nedroma (Oran).

2053 S. N. P. Mohammed ben Tahar, 1916, 1re classe, 1/6e R. T. A., douar Ouled-Ziad-Ghéraba, commune mixte de Géryville (Oran).

2054 Achour Mohamed, 18 août 1911, soldat, 10e C. O. M. A., 11, boulevard Gambetta, chez Mme Ferrer, à Alger.

2055 Aguemouni Ali, 1916, soldat, école des cadres à Cherchell, 78, rue du Landy, à Aubervilliers (Seine).

2056 Boukedjar Mouloud ben Ahmed, 1913, 1re classe, 103e compagnie régionale, douar Teffreg, commune mixte des Biban (Constantine).

2057 Mezguida Mohammed ben M'Hamed, 1916, 1re classe, base militaire d'Alger, 28, rue Parmentier, à Alger.

2058 Benhalima ben Mohamed, 1914, soldat, C. A. 2 du 3e R. T. A., Sidi-Aïssa (Alger).

2059 S. N. P. Cheikh ould Kaddour, 1911, maréchal des logis chef, compagnie saharienne portée, douar Souârith, le Kreider (Oran).

2060 Boutafah Mohammed, 15 mai 1918, quartier-maître de 1re classe, marine nationale, 6, rue du Capitaine-Lelièvre, à Oran.

2061 Rahmouni Brahim, 13 novembre 1915, maréchal des logis, 25e train, douar Chakna, commune mixte de Taher (Constantine).

2062 Larouci Mohamed, 24 mars 1917, sergent, 26e R. T. A., chez Mme Boularas Zohra, 261, cité Mahieddine, à Alger.

2063 Nouar Lakhdar, 1918, sergent, 3e B. T. A., douar Ouled-Bechiah, commune mixte de la Sefia (Constantine).

2064 Bouang Ahmed, 1913, sergent-chef, C. A. R. 101, Trolard-Taza (Alger).

2065 Zenitete Belaïd, 1916, sergent-chef, 802 C. S. M., rue du Champ-de-Mars, no 25, à Oran.

2066 Benderrouiche Ali, 1922, sergent, 25e R. T. A., douar Chouala, commune mixte de Zemmora (Oran).

2067 Kaddouri Mostéfa, 15 décembre 1918, sergent, 2e R. T. A., rue 44, maison 770, à Mostaganem (Oran).

2068 Slimani Salah ben Ali, 13 février 1913, sergent, C. A. R. 101, Isserville-lès-Issers (Alger).
2069 Antri Ahmed ben Mohammed, 1915, sergent-chef, 1er R. T. A., cavalier à la commune mixte de Vialar (Alger).
2070 Sahnoune Youcef, 11 juin 1917, sergent, 1er R. T. A., douar Meknéssa, Ammi-Moussa (Oran).
2071 Djidi Ikhlef, 1918, sergent, 3e R. T. A., douar Djoua, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
2072 Ayad Hadj Djelloul, 9 décembre 1916, maréchal des logis, 27e train, douar Beni-Rachid, commune mixte du Chelif (Alger).
2073 Slimani Amar, 1917, sergent, 3e R. T. A., douar Bouakal, commune mixte de Batna (Constantine).
2074 Mostefaoui Abdelkader ben Belkacem, 11 octobre 1912, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Boukhal, Cherchell (Alger).
2075 Attati Malrouk ben Ahmed, 1919, sergent, 1er R. T. A., douar Mekhalif-Cozreg, Laghouat (Alger).
2076 Boucherit Saïd ben Miloud, 6 septembre 1914, adjudant, 66e R. A. A., Aïn-Bessem (Alger).
2077 Mehabli Ahmed ben Senouci, 1917, sergent, 6e R. T. A., douar Ouled Hellal, commune mixte de Boghari (Alger).
2078 Khellafi Zidane ben Abed, 18 mars 1916, sergent 1er B. T. A., 7, rue Alfred-Dequéant, à Nanterre (Seine).
2079 Ouali Abdallah, 3 août 1912, sergent-chef, 28 train, à Aflou (Oran).
2080 Benrabah Belkacem, 2 août 1914, caporal, 3e R. T. A., 8, rue Saint-Nicolas, à Bône (Bône).
2081 Aziri Amar, 19 août 1913, sergent-chef, C. A. R. 101, rue du Soudan, n° 4, Dar el Askri, à Alger.
2082 Mokhtar ould Mohamed, 1917, maréchal des logis chef, 2e R.C.A., douar Ouled Sérouin, à Geryville (Oran).
2083 Mansouri Djelloul, 20 septembre 1912, sergent-chef, 1re demi-brigade de marche de tirailleurs algériens, à Dupleix (Alger).
2084 Bekkaye Mohamed ben Haya, 1913, maréchal des logis, C. A. R. 101, chez M. Attalah ben Dra, à Laghouat (Alger).
2085 Ghalem Tahar, 12 décembre 1914, caporal, C. A. R. 103, douar Tararist, commune mixte de l'oued Marsa (Constantine).
2086 Slimane Mohamed, 19 janvier 1914, caporal, 1er R. T. A., chez Dahmane Mohamed, cafetier maure, à Ammi-Moussa (Oran).
2087 Saadi Hachemi, 1915, caporal, C. A. R. 103, rue Petit-Maison-Denden, à Jemmapes (Constantine).
2088 Afif Abdelkader, 2 septembre 1914, brigadier, 6e E. S. A., 2, rue Ernest-Mercier, Notre-Dame-d'Afrique (Alger).
2089 Belarouci Mohamed, 22 septembre 1912, caporal, 6e R. T. A., café Bensaoula, à la Macnia (Oran).
2090 Benhemied Mohammed, 1917, caporal, 27e B. T. A., douar Ouled-bel-Abbès, fraction Ouled-Miloud, à Ammi-Moussa (Oran).
2091 Hanafi Mohamed, 1912, caporal-chef, 2e R. S. A., ravin Sidi-Bouskrine, n° 112, à Mascara (Oran).
2092 Khames Djelloul, 4 février 1913, brigadier-chef, 5e R. C. A., douar Aziz, commune mixte de Boghari (Alger).
2093 Fillali Ahmed, 1917, caporal-chef, 7e R. T. A., douar Guettara, commune mixte de Grarem (Constantine).
2094 Hafsi Abdelkader, 1er janvier 1913, brigadier-chef, C. A. R. 101, douar Béni-Haoua, commune mixte de Tenes (Alger).
2095 Chikhaoui Maamar, 1915, caporal, C. A. R. 102, douar Ouled-Sidi-Naceur, à Aflou-Mixte (Oran).
2096 Azizi Messaoud, 20 avril 1918, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Ouled-Sebâa, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
2097 Guenifi Saïd, 1915, caporal, 3e B. T. A., 9, rue Randon, à Alger.
2098 Chaibedraa Abdelkader, 1913, caporal-chef, 7e R. T. A., 12, rue de Tanger, à Relizane (Oran).
2099 Mahrouz Tayeb ben Yahia, 1916, caporal, 1er R. T. A., douar Béni-Lent, à Vialar (Alger).
2100 Mahouata Benchohra, 1917, brigadier-chef, 2e R. C. A., douar Sidi-Hamza, commune mixte d'Aflou (Oran).
2101 Bouhani-Benziane Abdelkader ben Mammar, 16 décembre 1913, caporal-chef, 9e R. T. A., douar Taflout, commune mixte du Chelif (Alger).
2102 Guitoum Amar, 1912, 2e classe, douairs, 42, rue Laurent-Roses, à Souk-Ahras (Constantine).
2103 Boufrah Saïd, 18 mai 1915, 1re classe, 25e escadron du train-hippodrome, maison Melloul Amar, à Constantine.
2104 Bentourkia Miloud, 1916, soldat, C. I. M. n° 10, 3, rue de la Casbah, à Alger.
2105 Belghit El Hadi, 1915, 1re classe, 3e R. T. A., impasse Charles-Moron, à Souk-Ahras (Constantine).
2106 Khenous Bou Yahia, 1913, soldat, 1er R. A. T., route de l'Abattoir, à Blida (Alger).
2107 Saadaoui Mohamed ben Saad, 1913, soldat, 1er R .T. A., Médéa (Alger).
2108 Sassi Djilali, 26 février 1916, 2e classe, C. A. R. 101, douar Tighzert, commune mixte de Teniet-el-Haad (Alger).
2109 Messaoudi Rabah, 1918, sergent, 1er R. T. A., chez M. Calléja, à Rivet (Alger).
2110 Charef Mohamed, 1918, caporal, 6e R. T. A., impasse du Champs-de-Mars, n° 3, à Oran.
2111 Sabba Djilali, 1915, 2e classe, 2e zouaves, 11, rue Crampels, à Bel-Abbès (Oran).
2112 Kellas Tayeb, 6 avril 1915, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Bellouah, à Tizi-Ouzou (Alger).
2113 Yeddou Saïd ben Mohamed, 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Bou-Nouh, village Hellouane, Dra-el-Mizan (Alger).
2114 Krikrou Mahmoud, 1915, sergent, 10e S. I. M., 18, rue Marnat, à Constantine.
2115 Hamimed Mohamed, 11 mars 1917, maréchal des logis chef, 27e train, rue de la Sikak, maison Haddam, à Tlemcen (Oran).
2116 Aberbache Mohammed, 23 septembre 1918, sergent-chef, 6e B. C. A., douar Menâa, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
2117 Guerd Kébir ould Ahmed, 1920, sergent-chef, 6e R. T. A., à Bedeau (Oran).
2118 Haroun Yahia, 1917, sergent, 42e bataillon d'infanterie, douar Ben-Zmenzer, village Tighilt-Mahmoud, Tizi-Ouzou (Alger).
2119 Agha Lakhdar, 1919, sergent, 6e R. T. A., douar Sendane, à Mecheria (Oran).
2120 Kerroumi Bachir, 1916, maréchal des logis, 2e R. T. A., douar Behakza, tribu M'Gane, à Mecheria (Oran).
2121 Rabehi Mohamed Seghir, 1917, sergent, 3e R. T. A., rue de l'Eglise, chez Moussa ben Bakir, à Khenchela (Constantine).
2122 Benzohra Benyoucef ben Laïd, 2 février 1913, sergent, 2/1er R. T. A., Vesoul-Benian (Alger).
2123 Hamed ben Miloud, 1916, sergent, 2e R. T. A., douar Béni-Métaref, à Mekerra (Oran).
2124 Zarez Ahmed, 1915, sergent, 3e R. T. A., douar Mouzlia, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
2125 Badjou Abdelkader, 17 juin 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., rue de la Batterie, maison Soler, à Marengo (Alger).
2126 Mazouzi M'hamed, 1916, sergent, 2e R. T. A., chez M. Abderrahmane Larbi, Raz-el-Aïn, la Glacière, à Oran.
2127 Zahzah Ali, 1919, sergent, 3e R. T. A., douar Oued-Taga, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
2128 Djilali Benkhira ben Ali, 8 avril 1917, maréchal des logis, 2e batterie du 1/65e régiment d'artillerie, douar Melaal, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
2129 Beddiaf Laïd, 1920, caporal C. S. T. F., 4, passage Gatbois, à Paris (12e).
2130 Hemici Mohammed, 2 mai 1918, sergent, 3e R. T. A., 37 *bis*, rue de la Villette, à Bône (Bône).
2131 Baalache Mohamed, 16 janvier 1913, adjudant, 1er R. T. A., rue des Chaulliers, à Ténès (Alger).
2132 Bouali Lakhdar, 14 mai 1915, sergent-chef, 6e R. T. A., 54, rue du Général-Nivelle, à Oran.
2133 Tellai Mohamed ben Otmane, 17 novembre 1915, sergent, 2e R. T. A., quartier Rambaud, à Boghari (Alger).
2134 Djerboua Abdelkader, 1915, sergent-chef, 42e B. I., Neuf-Brisach (Haut-Rhin).
2135 Diffallah Mamar, 1915, caporal-chef, C. A. R. 103, cité Reynaud, la Meskiana (Constantine).
2136 Ghoul Abdelkader, 1917, caporal-chef, 2e R. T. A., rue Victor-Hugo, à Béni-Saf (Oran).
2137 Missaoui Attallah, 1916, brigadier, 483e C. L. R. M., 8, rue Rovigo, à Boufarik (Alger).
2138 Adoui Madjid, 1919, caporal, 3e R. T. A., chez M. Adoui Messaoud, l'Ouenza, commune mixte de Morsott (Constantine).
2139 Baulaouinat Ammar, 1914, caporal-chef, C. A./R. 3, douar Serdj-el-Ghoul, commune mixte de Takitount (Constantine).
2140 Karrouz Mohamed, 1916, brigadier-chef, 8e R. S. A., impasse rue du Cimetière, à Bel-Abbès (Oran).
2141 Chabane Rabah, 1913, brigadier-chef, 9e E. S. A., rue de Paris, à Khenchela (Constantine).
2142 Moudjdeb Laoui, 1913, sergent, C. A. R. 103, douar Djemila, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
2143 Kouiled Tahar ben Bendine, 1918, caporal-chef, 1er R. T. A., rue de la Mosquée, à Laghouat (Alger).
2144 Houadeg Abdallah, 15 octobre 1914, brigadier-chef, 7e R. S. A., douar Djebel-Ouagab, commune d'Oued-Athmeina (Constantine).
2145 Bendida Naceur, 1918, caporal-chef, 42e B. I., 2, rue Clauzel, à Tiaret (Oran).
2146 Aïdi Mohamed, 1916, brigadier-chef, 1/65e R. T. A., à Loverdo (Alger).
2147 Andjouch Ahmed, 3 février 1915, soldat, 2e R. T. A., douar Mekmène, à Ammi-Moussa (Oran).
2148 Guit ou Ghit Mohammed, 3 septembre 1918, caporal, E. M. P. N. A., douar Ouled-Hellal, commune mixte de Boghari (Alger).
2149 Mehdadi Djelloul, 4 décembre 1916, caporal-chef, 6e R. T. A., 23, rue du Cimetière, à Bel-Abbès (Oran).
2150 Kahlouche Méddah, 1918, caporal, 2e R. T. A., Imama, à Tlemcen (Oran).

2151 Bakhouche Ammar, 1918, brigadier-chef, 9e R. C. A., douar Meggada, commune mixte de Khenchela (Constantine).
2152 Ben-Rahal Lakdar, 1918, caporal, 4e B. I., à Laghouat (Alger).
2153 Metaaï Salah, 25 novembre 1913, caporal-chef, 10e S. I. M., douar Tassala, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
2154 Boukraa Allaoua, 1918, caporal, 3e R. T. A., impasse Moukler, route Bienfait, maison Ben Gueghar, à Constantine.
2155 Belghazi Djillali, 27 février 1914, brigadier, 1/411e R. A. A., douar Damous, à Dupleix (Alger).
2156 Djerbou Djemaï, 1915, 1re classe, C. A. R. 103, Taibet-el-Gueblia par Touggourt (Constantine).
2157 Chachoua Saïd, 1917, 1re classe, 3e R. T. A., douar Colla, commune mixte des Eliban (Constantine).
2158 Letchiri Ahmed, 1919, 2e classe, 1er R. T. A. douar Ouled-Guerib, commune mixte de Bou-Saada (Alger).
2159 Drici Ammar, 17 mars 1916, 1re classe, 7e R. T. A., 24, rue Yusuf, à Blida (Alger).
2160 Zaida Aïssa, 7 novembre 1915, 1re classe, C. A. R. 103, quartier de la Gare, maison Saccarosy, à Batna (Constantine).
2161 Saadi Ahmed, 27 juin 1915, soldat, 1er R. T. A., route de Dalmatie, maison Derbal, à Blida (Alger).
2162 Medjadi Mohamed, 1919, 2e classe, 14e B. T. A., rue des Enfants, n° 15, à Mascara (Oran).
2163 Maanani Ahmed, 1918, 2e classe, 1er R. T. A., Filiache, commune mixte de Biskra (Constantine).
2164 Mostefai Hocine, 23 décembre 1913, adjudant, 1er E. R. T., 16, rue des Volontaires, à Djidjelli (Constantine).
2165 Beldi Salem, 2 septembre 1916, maréchal des logis chef, 13e R. T. A., 38, rue Naoun, à Bougie (Constantine).
2166 Belhadj Belguendouze, 1921, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Gherboussa, commune mixte de la Mina-Clinchant (Oran).
2167 Zerrougui Sebti, 7 février 1918, sergent-chef, C. A. R. 103, Aïn Fakroun, commune mixte d'Aïn-M Lila (Constantine).
2168 Bendali Mohamed, 1917, sergent, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, à Saïda (Oran).
2169 Laib Rabah, 1919, sergent, C. A. R. 103, douar Magra, commune mixte de Barika (Constantine).
2170 Benguiba Mohamed, 20 juillet 1916, sergent, 19e régiment de génie, douar El Gouffi, commune mixte de Collo (Constantine).
2171 Djellali Hassine, 1914, sergent-chef, 3e B. T. A., douar Chéria, commune mixte de Tébessa (Constantine).
2172 Kebbabi Hocine, 1916, sergent, 3e R. T. A., douar Ouled Kebbeb, commune mixte de Fedj-M'Zala (Constantine).
2173 Larbi Charef ould Miloud, 29 avril 1918, sergent, 2e R. T. A., à Rivoli (Oran).
2174 Djazouli Mohamed, 16 mars 1916, sergent, 22e B. T. A., rue de Tombouctou, n° 13, à Oran.
2175 Mezira Hacène, 21 décembre 1913, sergent-chef, 7e R. T. A., 8, rue Damrémont, à Bône (Bône).
2176 Boudjadja Ahmed, 1916, maréchal des logis chef, 25e escadron du train, 22, rue d'Aumale, à Sétif (Constantine).
2177 Guerrab Mansour, 1916, sergent, 2e R. T. A., place de la Belle-Victoire, 6, cité Petit, à Oran.
2178 Akkouche Saïd, 20 mai 1916, sergent, 11e R. T. A., douar Ben-Zerga, à Kouiba (Alger).
2179 Benzahia Bachir, 1917, sergent-chef, 8e G. S. A., 22, rue Randon, à Alger.
2180 Berrabah Messaoud, 1915, sergent, 3e R. T. A., à Clairefontaine (Constantine).
2181 Feniche Lakhdar, 1917, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Ouled-Brabam, commune mixte des Rirha (Constantine).
2182 Boussaïd Mahfoud, 1919, sergent, 19e régiment du génie, Sainte-Barbe-du-Tlélat, rue Sidi-Bel-Abbès, Oran.
2183 Merzougui Keblouti, 1918, sergent, C. A. R. 103, 26, rue des Combattants, à Guelma (Constantine).
2184 Maaz Mohamed, 17 avril 1919, sergent, 35e R. I., faubourg Bal-Ali, 19, rue du Télégraphe, à Mascara (Oran).
2185 Bouaoud Mohamed, 23 septembre 1918, sergent-chef, 2e R. T. A., 10, rue Narbone, à Oran.
2186 Bekouche Benaïssa, 1915, sergent, 2e R. T. A., à Ammi-Moussa (Oran).
2187 Boubekeur Amar, 1916, sergent, 7e R. T. A., Ouled-Djellal (Constantine).
2188 Boubegtitene Mohand Ouamara, 28 août 1919, sergent, 14e R. I. C. P., à Akbou (Constantine).
2189 Bouredjebou Abdelmadjid, 1915, sergent, 3e R. T. A., douar Maoula, commune mixte de Perrigotville (Constantine).
2190 Belkhiri Moussa ben Mabrouk, 1918, maréchal des logis, 2e R. T. A., 8, rue des Frères-Fidon, à Constantine.
2191 Doufana Mohamed, 1914, sergent-chef, C. A. R. 101, douar N'Fatah, commune mixte de Boghari (Alger).
2192 Aïtia Fadeul, 1917, maréchal des logis, 9e E. S. A., 32, rue Bugeaud, à Batna (Constantine).
2193 Bouanane Bouafs, 1918, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Ouled-Ben-Ameur, commune mixte de Saïda (Oran).
2194 Mohammedi Messaoud, 1919, sergent, 35e R. I., douar Oum-ed-Doud, commune mixte de Saïda (Oran).
2195 Djellab Mihoub, 1916, brigadier-chef, C. A. R. 103, 9, rue Jules-Ferry, à Batna (Constantine).
2196 Bel Haouari Belhaouari, 1918, sergent, 1/2 brigade d'infanterie, douar Ouled Yagoub Ghaba, Aflou mixte (Oran).
2197 Ouanes Lazhar, 1921, brigadier chef, 3e spahis, Dar el Askri, à Saïda (Oran).
2198 Bouzegzi Saïd, 31 décembre 1916, caporal, C. A. R. 101, 3, rue Denis-Affre, à Miliana (Alger).
2199 Dous Ramdane, 1917, caporal-chef, 19e génie, douar Taza, Teniet el Haad (Alger).
2200 Boussekrine Ahmed, 1920, brigadier (base terre C. I. E. E. S.), Dar el Askri, à Colomb-Béchar (Oran).
2201 Bouaicha Mohamed, 1917, caporal-chef, 3e R. T. A., rue aux Ours (cercle des officiers), à Metz (Moselle).
2202 Boukhecha Abboud, 1914, caporal-chef, C. A. R. 103, douar Mouzlia, C. M. Fedj M'Zala (Constantine).
2203 Boudjedra Hocine, 1917, caporal-chef, 45e régiment de transmissions, Salah Ben, banlieue de Constantine.
2204 Tlemsani Abdelkader, 1918, caporal, 2e R. T. A., douar Takourt, commune mixte de Cassaigne (Oran).
2205 Youcef Berkada Bouadjémi, 1916, caporal, 11e R. T. A., douar Oggaz, à Saint-Lucien (Oran).
2206 Seddik Seddik Ben Djelloul, 1921, caporal-chef, 28e escadron du train, rue de la Croix-Rouge, faubourg Medroni 11, à Oran.
2207 Hamidi Mohamed, 14 janvier 1915, caporal-chef, 92e R. I., douar Beni Menir, commune mixte de Nedroma (Oran).
2208 Benaddad Djillali, 1918, caporal-chef, 600e S. E. P. R., douar Benkhellil, à Boufarik (Alger).
2209 Mihi Amar, 21 février 1917, caporal-chef, 27e B. T. A., douar Lardjem Beni Indel, commune mixte de Ouarsenis (Alger).
2210 Aloui Mohamed, 1917, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Tabergda, commune mixte de Khenchela (Constantine).
2211 Raouan Abdelkader, 8 février 1916, caporal-chef, 2e R. T. A. 17, rue Ibn-Khaldoum, à Saïda (Oran).
2212 Boumella Mohamed, 1917, caporal, 3e B. T. A., 4, rue Beaudelaine, cité Chancel, à Bône (Bône).
2213 Berkane Mohamed, 26 septembre 1918, caporal chef, 35e R. I. Belfort, douar Tazgait, commune mixte de Cassaigne (Oran).
2214 Boukelkoul Hachemi, 1916, 1re classe, C. A. R. 103, douar Zaouia ben Zerouk, commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
2215 Sebbah Bouderbala, 1917, 1re classe, 6e R. S. A., chez Sebbah Djilali Mokhazeni, à Ain-Sefra (Oran).
2216 S. N. P. Abdelkader Mohamed ben Sahraoui, 1920, 1re classe, C. A. R. 102, 12, rue de l'Ouarsenis, à Saïda (Oran).
2217 Djenane Mohamed ould Slimane, 1918, 1re classe, C. A. R. 102, Dar-El-Askri, à Nemours (Oran).
2218 Tebbal Amar, 29 mars 1916, 1re classe, 3e R .T. A., douar Ouled Gacem, commune mixte d'Ain-M'Lila (Constantine).
2219 Benzouai Ali, 7 novembre 1918, soldat, 25e train, chez M. Chellong Derradji, à Aïn-M'Lila (Constantine).
2220 Melati Kaddour, 3 septembre 1917, 1re classe, 14e B. T. A., maison Belfekrour, à Mercier-Lacombe (Oran).
2221 S. N. P. Abdelkader ben Mohamed, 1920, 2e classe, 28e escadron du train, douar Oniakel, commune mixte de Geryville (Oran).
2222 Bensmain Yahia, 1919, 1re classe, E. H. P. 31, maison Bendi Hacène, faubourg Agadir, à Tlemcen (Oran).
2223 Hassam Abdellah, 5 août 1920, caporal, C. A. R. 101, 534, rue du Commandant-Lamy, Point-du-Jour, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
2224 Rezzoug Ahmed, 1916, 1re classe, 7e R. T. A., douar R'Ghiss, commune mixte d'Oum-El-Bouhaghi (Constantine).
2225 Reggad Kaddour, 1919, 2e classe, 2e R. T. A., Dar-El-Askri, à Frenda (Oran).
2226 Graoui Moussa, 1917, 1re classe, 3e R. T. A., à Barika (Constantine).
2227 Rezki Mohamed, 1916, caporal chef, C .A. R. 102, 25, rue de la Sikka, à Oran.
2228 Ahmed ben Boubékeur, 1914, soldat, 19e génie, 10, rue Richebourg, à Besançon (Doubs).
2229 Kial Abdelkader ould Amer, 1918, caporal, 211e R. T. A., Dar-El-Askri, à Saïda (Oran).
2230 Medkour Chérif, 1918, 1re classe, 3e R. T. A., douar Bir-Bouhouch (Constantine).
2231 Djeroudib Djemaï, 1er juillet 1916, 1re classe, 15e R. T. A., 2, rue des Juifs, à Batna (Constantine).
2232 Cheikh ben Mohamed, 1918, 2e classe, 28e escadron du train, chez le caïd Miliani, à Geryville (Oran).
2233 Saidani Mohammed, 22 juin 1918, soldat, 3e R. T. A., quartier Oued-Rehane, à Miliana (Alger).
2234 Belmehdi Abed, 1918, sergent, C. A R. 102, chez M. Garcia (Jean), 14, boulevard de Mascara, à Oran.
2235 Bayou Ali, 1er septembre 1918, sergent, 2/7e R. T. A., Sandarville, par Bailleau-le-Pin (Eure-et-Loir).

2236 Zouaghi Mohamed, 15 juin 1920, sergent, 3e R. T. A., 12, rue de la Cote, à Constantine.
2237 Sebtioui Hocine, 11 avril 1918, sergent-chef, 6e B. C. A., douar Méradia, commune mixte de la Calle-Bône.
2238 Boucedra Ahmed, 1918, maréchal des logis chef, 8e R. S. A., chemin Teufel, colonne Voiral, à Birmandreis (Alger).
2239 Bouseñaba Abdelkader, 1917, caporal-chef, 2e R. T. A., maison Touati Ameur Riat El Hammar, à Tlemcen (Oran).
2240 Belabbes Kouider, 1915, caporal-chef, 19e régiment du génie, 3, impasse Bernouer, faubourg Eckmuhl, à Oran.
2241 Benrebia Amar, 1916, sergent, 3e R. T. A., douar Hamama, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
2242 Daki Ould ben Eddine, 1916, sergent, 14e B. T. A., Par-el-Askri, à Saida (Oran).
2243 Khallab Ahmed, 5 juillet 1917, sergent, 14e B. C. A., Aïn Tedeles (Oran).
2244 Benferhat Abdelhadi, 1917, sergent, C. A. R. 102, 79, rue des Mutilés-de-Guerre, à Oran.
2245 Moussati Mohammed Méziane, 1915, maréchal des logis, C. A. R. 102, douar Ouled Moussa, fraction Béni-Bousaïd, commune mixte de Marnia (Oran).
2246 Tekkouk Charef, 10 janvier 1919, caporal-chef, 2e R. T. A., chez M. Boukhoudmi commerçant rue du Sig, à Mostaganem (Oran).
2247 Seddouki Djillali, 1919, caporal-chef, C. A. R. 102, 1, impasse rue Sarcey, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
2248 Radouane Salah Mohammed, 5 mai 1916, caporal, 3e R. T. A., Arcades romaines, à Constantine.
2249 Lasri Mohamed, 1921, caporal, C. A. R. 102, chez M. Victor Bornent, Turenne (Oran).
2250 Guerba Ammar, 1917, caporal-chef, 7e R. T. A., douar Baghaï commune mixte de Khenchela (Constantine).
2251 Saidani Mahmoud, 1916, caporal-chef, 2e B. T. A., 24, rue Gabriel-Faure, faubourg Médioni, à Oran.
2252 Mouedden Zitouni, 1919, caporal-chef, C. A. R. 102, 17, rue de la Bastille, à Tiaret (Oran).
2253 Cherif Habib, 3 février 1919, caporal-chef, C. A. R. 102, maison Tahar, Zemmora P. E. (Oran).
2254 Abed ben Cheikh, 12 avril 1917, brigadier, 28e train, 27, rue du Capitaine-Raho, Faubourg-Lamur (Oran).
2255 Hassiri Benaïd, 1917, caporal-chef, 2e R. T. A., 116, rue des Amandiers, à Oran.
2256 Farroudj Djemoui, 1917, brigadier-chef, 9e R. C. A., 1, rue Jean-Perez, à Batna (Constantine).
2257 Talhi Abdallah, 8 mai 1916, caporal, 3e R. T. A., douar Chemoura, commune mixte d'Aïn-el-Ksar (Constantine).
2258 Bouchelaghem Douadi, 1916, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Shabet Cheurfa, commune mixte d'Aïn-Abessa (Constantine).
2259 Djili Lakhdar, 1917, brigadier-chef, C. A. R. 102, 6, rue d'Isly, à Relizane (Oran).
2260 Dilmi Sahraoui, 1917, caporal-chef, C. A. R. 102, 19, rue Bugeaud, à Tiaret (Oran).
2261 Bellahi Benata, 28 mars 1919, caporal, C. A. R. 102, rue 62, maison 32, à Mostaganem (Oran).
2262 Arib Akli, 7 mai 1921, caporal-chef, 3e R. T. R., rue D, n° 2, cité des Eucalyptus, à Bougie (Constantine).
2263 Meziani Djillali, 1920, caporal-chef, C. A. R. 102, village Nègre, à Frenda (Oran).
2264 Attia Ali, 1917, 1re classe, C. A. R. 102, Descartes (Oran).
2265 Bara Mechta, 1920, 1re classe, C. A. R. 103, Hôtel Peugeot, n° 13, à Sochaux (Doubs).
2266 Ounissat Laïfa, 1918, 2e classe, C. A. R. 103, rue Lamoricière, chez M. Saïdi Belgacem, à Khenchela (Constantine).
2267 Ouitas Abdelemadjid, 13 mai 1916, 2e classe, 9e R. C. A., 3, rue Négrier, à Batna (Constantine).
2268 Talia Salah, 15 décembre 1916, 1re classe, 3e R. T. A., douar Hayen, commune mixte de Taher (Constantine).
2269 Aoudia Boualem, 28 mai 1919, 1re classe, C. A. R. 103, Akbou-Centre (Constantine).
2270 Radi Ahmed, 1916, 1re classe, C. A. R. 102, 6, rue Germain-Sabatier, à Tlemcen (Oran).
2271 Dorbani Saïd, 1916, 2e classe, C. A. R. 103, Dar El Askri (Constantine).
2272 Boukoura Ahmed, 1918, 2e classe, 2e R. T. A., à Ouillis (Oran).
2273 Della Abdelkader, 28 juillet 1918, 1re classe, 7e R. T. A., à Kalaa (Oran).
2274 Mehdi Mohamed, 1915, 1re classe, 6e R. T. A., 130, cité Lombard, à Tiaret (Oran).
2275 Boualleg Lazhari, 1917, 1re classe, 7e R. T. A., boulevard des Pyramides, à Tébessa (Constantine).
2276 Didaoui Cheikh, 1er juillet 1920, 1re classe, C. A. R. 102, chez M. Nathan (Jacques), à Tlemcen (Oran).
2277 Noui ben Ahmed, 1918, 2e classe, C. A. R. 103, 7, rue Lapeyrouse, café Rahmoni ben Abdelkader, à Biskra (Constantine).

Services extérieurs.

EMPLOIS COMMUNS AUX SERVICES EXTERIEURS DE L'ADMINISTRATION ALGERIENNE ET AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ALGERIE

EMPLOI MIXTE

Employé de bureau.

CATÉGORIE « C »

5 *bis* Daoudi (Jules); 17 *bis* Filippini (Francis); 24 *bis* Leclercq (Pierre).

CATÉGORIE « D »

15 *bis* Todesco (Tarsille).
15 *ter* Bertrand (Maurice).
16 *bis* Bouhas Allal, 24 mars 1919, gendarme à la 10e légion de gendarmerie, brigade de gendarmerie, à Franchetti (Oran).

EMPLOIS MASCULINS

Conducteur d'automobiles.

CATÉGORIE « C »

1 Dussailly (Germain).
2 Hanani Mohamed, 30 janvier 1911, 2e classe, au G. U. I. n° 23, 6e compagnie, 4, rue Jean-Mermoz, Souk-Ahras (Constantine).

CATÉGORIE « D »

1 Perez (Thomas).
2 Beaurain (Marcel).
3 Garcia (Blaise).
4 Belhadj Mohamed Messaoud, 26 octobre 1927, quartier-maître marine nationale, Mansourah-les-Bibans (Constantine).
5 Laimeche Mahmoud ben Ahmed, 8 mai 1922, 1re classe, 27e train, 4, rue du Soudan, à Alger.
6 Farès Mohamed, 27 octobre 1921, soldat, C. A. R. 101, 8, rue Gambetta, à Guyotville (Alger).

Agent de service.

CATÉGORIE « B »

1 Zemmour (David).

CATÉGORIE « C »

1 Aittouares Amar, 3 février 1908, 2e classe, 9e R. T. A., C. M. U., Taha par Michelet (Alger).
2 Bedjaoui Djilali ould Marbi, 14 février 1894, 2e classe, 2e R. T. A., 1, rue d'Austerlitz, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
3 Levy Tassina (David).
4 Sari Arezki ben Ahmed, 27 juillet 1918, caporal brigadier, tirailleurs du Levant, village Tinkicht, commune mixte du Haut-Sébaou (Alger).
5 Mekrebi Rabah, 21 avril 1910, 2e classe, 81e tirailleurs, 31, rue Perregaux, à Constantine (Constantine).
6 Aït Chercit Mohamed, 29 juillet 1915, 2e classe, 14e C. O. A., douar Menguellet, commune mixte de Michelet (Alger).
7 Khaïef Saïd ben Saïd, 1921, matelot, route Neuve, lotissement Baranis, à Bouzareah (Alger).
8 Amraoui Mohamed, 24 mars 1923, 2e classe, 6e R. T. A., avenue n° 2, cité Petit-Lac, à Oran.
9 Abassi Mohamed, 4 octobre 1923, C. A. R. 101, 29, rue Beaumarchais à Mostaganem (Oran).
10 Guedj (Albert), 12 juin 1912.
11 Babouri Rabah ben Amed, 17 mai 1913, 2e classe, C. S. D., 87e division, 13, rue Gerbauneau, à Constantine (Constantine).
12 Abdelsadek Benyoucef, 12 janvier 1908, sergent, 9e R. T. A., 20, rampe Valée, à Alger (Alger).
13 Botella (Raymond).
14 Mebrouk (Hamon-Max), 12 septembre 1916, sergent, 3e régiment de zouaves, 80, rue Parnet, à Hussein-Dey (Alger).
15 Alonso (Manuel).
16 S. N. P. Salah Mohamed ben Mohamed, 20 juillet 1920, 2e classe, 7e R. T. A., C. O. I. 3, 27, rue Carnot, à Ivry-sur-Seine (Seine).
17 Saci Bekhti, 8 juin 1914, 2e classe, 1er R. T. A., douar Ouled-Bouarif, commune mixte d'Aumale (Alger).
18 Bouakkaz Abdallah, 19 mars 1918, centre de démobilisation de Constantine, douar Tarabana, commune mixte de Collo (Constantine).

19 Adjim Bénali, 15 août 1921, 2e classe, 1er groupe de commandos d'Afrique, 16, rue Ximenez, à Tlemcen (Oran).
20 Ikhlef Mohamed, 1926, 2e classe, C. A. R. n° 103, 14, rue Perregaux, à Constantine (Constantine).
21 Ferrando (Joseph).
22 Guedj (Charles).
23 Bekhit Saïd Ould Lakhdar, 1916, dépôt du train n° 14, Lourmel (Oran), maison Boissemin (Théodule), forgeron.
24 Mekki ben Maatallah, 1916, caporal, 6e R. T. A., 52, rue de la Bikkah, à Oran.
25 Zerbib (Simon).
26 Drai (Jacob).
27 Chikh Mohamed dit Mohand ben Ali, 23 janvier 1905, sergent, 11e R. T. A., centre municipal de Cimri-Timri-Tala, à Tazert (Constantine).
28 Brahmi Zerouki, 1908, sergent, 6e R. T. A., faubourg Bastie, lotissement Mecal, Oran.
29 Mohamedi Amar ben Mohamed, 10 mai 1908, caporal, 1er R. T. A., centre municipal de Talatigana-Timerzouga, commune mixte du Haut-Sebaou (Alger).
30 Chavani Mohamed, 1911, 2 classe, 5 R. T. A., 38, impasse Bologhine, à Alger (Alger).
31 Messaoud Mohamed, 18 mai 1906, 2e classe, 1er R. T. A., maison Perez, avenue Lavigerie, à Kouba (Alger).
32 Khelif Youcef, 15 décembre 1912, brigadier, 27e train, 8, boulevard d'Isly, à Miliana (Alger).
33 Benali Abdelkader, 1913, 2e classe, 22e R. T. A., rue de la Libération, à Béni-Saf (Oran).
34 Dura (Joseph), 7 septembre 1918, 2e classe, 1er D. I. N. A., à Palikao (Oran).
35 Bontoux (Marcel).
36 Kerfouf Habib Ould Mohamed, 1919, 2e classe, 9e chasseur d'Afrique, boulevard Joffre, à Saïda (Oran).
37 Saïdia Benaouda, 1921, 2e classe, douar Rahia, commune mixte de Miria-Clinchant (Oran).
38 Mazri Ammar, 20 février 1913, 2e classe, 19e génie, 41 *bis*, rue du Rempart-Médée, à Alger.
39 Radjem Laoucine, 19 mars 1920, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, lieudit « La Tuillière », Feyzin (Isère).
40 Sefak Mohamed, 16 juin 1914, caporal, 27e train, clos Salembier, cité Nador, rue 3, maison 4, à Alger (Alger).
41 Allan Chaloum, 5 septembre 1925, 2e classe, B. A. D. X 5, 5, rue Brahim-Fatah, à Alger (Alger).
42 Barkatli Kémissi, 21 février 1918, 2e classe, 7e R. T. A., Aïn-Beida (Constantine).
43 Khaldi Khélifa ben Bachir, 25 août 1917, 2e classe, 7e R. T. A., village de Oued-Cheïr, commune mixte d'El-Ouricia (Constantine).
44 Nezzar Ammar, 1920, 2e classe, C. O. I. 3, douar Ouled-Belhaguel, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
45 Bendouda Kaddour, 14 janvier 1913, caporal, 6e train, rue Meyer, maison Meyer, Oran (Oran).
46 Salhi Belkacem, 4 avril 1919, 2e classe, bataillon de garnison, à Tablat (Alger).
47 Boughilas Mohamed, 10 juin 1918, caporal, C. A. R. 101, 13, passage de l'Epargne, à Paris (19e).
48 Antoni (Paul).
49 Benabdoun Mohammed, 21 février 1907, caporal, 3e R. T. A., 3, impasse Caraman, à Constantine (Constantine).
50 Ghanaï Mohamed ben Madani, 1917, 1re classe, G. U. R. n° 21, 40, rue de Belgique, à Sétif (Constantine).
51 Echerif Mohamed, 1902, 2e classe, centre instruction armée coloniale, 28, rue de l'Université, à Montpellier (Hérault).
52 Marcheschi (Adolphe).
53 Garcia (Nicolas).
54 Chalah Boussad, 9 mars 1915, 2e classe, 9e R. T. A., chez M. Chalah Hocine, boucher à Fort-National (Alger).
55 Mora (Guy).
56 Manchon (Emile).
57 Dias (Joseph).
58 Abdat Taki, 20 décembre 1919, brigadier, 10/66 R. A. A., 6, rue Belhadri-Smaïn, à Oran (Oran).
59 Michaud (Fernand).
60 Galy (Albert).
61 Sebbane Kada, 22 août 1913, brigadier, 2e zouaves, école Vincent Auriol, à Muret (Haute-Garonne).
62 Madani (Joseph).
63 Benkelikha Mohamed, 1923, soldat, 6e R. T. A., chez M. Benkhidda Ahmed, Dra El-Askri, Oudja (Maroc).
64 Palumbo (Raymond).
65 Damène Adbelkader, 19 mai 1917, victime civile, douar Beni-Boukhannous, commune mixte d'Ouarsenis (Alger).
66 Sefrani Ahmed, 20 février 1920, 2e R. T. A., 31, rue du Commandant-Marchand, à Bel-Abbès (Oran).
67 Pinteau (André).
68 Zenou Yahia, 27 janvier 1925, soldat, 9e R. T. A., rue de la Mosquée, à Aflou (Oran).
69 Rafil Mohamed, 5 janvier 1918, soldat, C. A. R. 101, 4, passage des Anglais, à Paris.
70 Saoudi Bachir, 25 janvier 1922, soldat, C. O. I. 3, douar Ouled Hellal, commune mixte de Boghari (Alger).
71 Cohen Kalfallah, 25 septembre 1918.
72 Feham Akli, 1922, 2e classe, 1er R. T. A., 7, rue Tiquetonne, à Paris.
73 Benosmane Abdelhamid, 11 mars 1920, soldat, 3e R. T. A., 44, cité indigène, Maison-Carrée (Alger).
74 Belhaouari Lakhdar, 26 janvier 1914, 1re classe, 2e R. T. A., douar Tidda, commune mixte de Tiaret (Oran).
75 Lemghoun Ahmed ben Mohammed, 21 avril 1918, caporal, 2e régiment de zouaves, village Ouled Ouaret, douar Sidi Naman, à Mirabeau (Alger).
76 Jullien (Maurice).
77 Benaïcha Mohamed, 1er février 1915, 2e classe, 2e R. T. A., faubourg Faidherbe, à Mascara (Oran).
78 Perez (Prosper).
79 Djellal Habib, 11 novembre 1906, sergent, 2e R. T. A., rue de l'Abattoir, à Marnia (Oran).
80 Hypert (Joseph).
81 Perez (François).
82 Jarrige (Marcel).
83 Bouali Chérif, 1917, brigadier, 27e train, à Tazmalt (Constantine).
84 Manfredi (Jean).
85 Attalah Miloud, 27 octobre 1923, soldat, 6e R. T. A., campagne Saint-Julien, 67, rue Saint-Barthélemy, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
86 Boudeheb Ahmed, 23 novembre 1911, caporal, 7e R. T. A., 34, rue Louis-Blanc, à Périgueux (Dordogne).
87 Guelmani Hocine, 13 mars 1918, 2e classe, 7e R. T. A., 21, rue du Vieillard, à Bougie (Constantine).
88 Lefebvre (Achille).
89 Saoudi Tahar, 1909, caporal, 3e R. S. A., 11, rue de Roumanie, à Sétif (Constantine).
90 Ziadi Lakhdar, 1924, caporal, C. A. R. 101, douar Sedi Neusar, commune mixte d'Aïn-el Ksar (Constantine).
91 Zerroug Louardi, 4 février 1913, sergent, 3e R. T. A., rue de la Remonte, à Tebessa (Constantine).
92 Chaibdour Mohamed, 13 janvier 1914, sergent-chef, 6e R. T. A., 32, rue Ximenès, à Tlemcen (Oran).
93 Bernabeu (Alphonse).
94 Bonanno (Antoine).
95 S. N. P. Salah ben Mohamed, 16 mars 1912, 2e classe, C. U. I., chez Ali ben Achani, place du Marché, à Biskra (Constantine).
96 Ghomari Mohamed, 13 février 1923, caporal, 2e R. T. A., 48, rue Decombreroussse, à Lyon (Rhône).
97 Frahi Mohand, 21 novembre 1919, 4, rue des Numides, à Alger.
98 Caillaud (Léonard).
99 Beaudet (Frédéric).
100 Kherachi Abdelkader, 18 mars 1918, soldat, 194 R. P. N. A., cité des 4-Canons, bâtiment A, n° 3, à Alger (Alger).
101 Abderrahmane Lahcène, 23 octobre 1912, 1re classe, D. C. A. 17, centre d'Ykhlidgène, à Guergour (Constantine).
102 Lafi Mohamed, 23 mai 1908, sergent-chef, C. O. I. 3, Bordj Bou Arreridj, vieux Bordj (Constantine).
103 Rodriguez (Jean).
104 Rabia Ammar, 1er mars 1915, 2e classe, armée de l'air, 25, rue de Réaumur, à Alger (Alger).
105 Sanchez (Antoine).
106 Hammoudi Hocine, 24 mars 1925, 2e classe, C. A. R. 103, Akbou (Constantine).
107 Pecriaux (Georges).
108 Chenief Tahar, 1901, adjudant, groupe de transport 516, 6, rue du Palmier, à Marseille.
109 Gornes (Jean).
110 Bechichi Mohamed Salah, 1932, 2e classe, 3e R. T. A. (T. O. E.), 9, rue de l'Arabie, à Souk-Ahras (Constantine).
111 Vernière (Louis).
112 Malih (Edmond).
113 Hadef Larbi, 1918, maréchal des logis, 6e R. T. A., 4, rue du Soudan, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
114 Kassous Mohamed, 2 avril 1929, 2e classe, C. A. R. 102, rue 28, n° 225, à Mostaganem (Oran).
115 Cohen (Sauveur).
116 Cespuglio (Lucien).
117 Cantrel (André-Julien).
118 Oge (Charly).
119 Guirao (Antonio).
120 Chetrit (Jacob).
121 Coniglio (Joseph).
122 Bachir (René-Emile).
123 Rodriguez (Jean).
124 Plaza (Antoine).
125 Ayache (Salomon).

126 Senouesi Mohamed, 28 mars 1918, 2e classe, C. A. R. 103, 13, avenue Gaston-Thomson, à Souk-Ahras (Constantine).
127 Bergeras (René).
128 Danel (Lucien).
129 Djebbar Mahiedine, 1897, 1re classe, 6e R. T. A., 7, rue des Amandiers, à Oran.
130 Allan (Moïse).
131 Belamri Mohamed, 2 mars 1919, soldat, 3e R. T. A., villa la Menadia, rue de la Menadia, à Bône (Bône).
132 Zerbib Simah Marcel, 14 mai 1922.
133 Hassanine Méziane, 22 juillet 1917, 1re classe, C. O. I. 3, douar Béni-Ourtibane, commune mixte du Guergour (Constantine).
134 Di Maio (Daniel).
135 Lorenzo (Joseph).
136 Khlouli Tayeb, 26 décembre 1929, 1re classe, C. A. R. 103, 48, rue Joseph-Bosco, à Constantine (Constantine).
137 Florentin (René).
138 Ibri Semoussi, 1911, maréchal des logis, 411e D. C. A., maison Petit, Vieux Port, Mers-el-Kébir (Oran).
139 Solal (Isidore).
140 Ktourza Chaloum Charles.
141 Bouferit Belgacem, 4 décembre 1928, 2e classe, C. A. R. 103, 20, rue des Zouaves, à Constantine (Constantine).
142 Mahmah Abdallah, 1914, caporal, C. O. I. 4, douar Khémissa, commune mixte de Sédrata (Constantine).
143 S. N. P. Lakhdar ben Nouri, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., 17, rue du 23e-de-Ligne, à Constantine (Constantine).
144 Talemante Mohamed, 1914, 2e classe, 19e C. O. A., 28, rue des Bahutiers, à Bordeaux (Gironde).
145 Jaffre Salah, 7 février 1917, 2e classe, 3e R. T. A., Guelaat-Bou-Sbaa (Constantine).
146 Chalibi Boujiane, 25 février 1915, 34 *bis*, rue Jules-Paloux, à Oran (Oran).
147 Cheboub Abdelkader ben Mohammed, 12 juillet 1912, maréchal des logis, compagnie régionale du train, village nègre, Vialar (Alger).
148 Bounoua Abdelkader, 4 mars 1910, 3, rue du Lieutenant-Navare, à Hussein-Dey (Alger).
149 Guillo (Antoine).
150 Khalfaoui Mohamed, 1922, 2e classe, 6e R. T. A., Colomb-Béchar (Oran).
151 Halimi Mohammed, 2 mars 1931, 2e classe, C. A. R. 103, rue du 11-Novembre, maison Méziane, à Constantine.
152 Meridjen Makloul, 16 mars 1896, 2e classe, 2e zouaves, passage du Khalifa, à Mostaganem (Oran).
153 Toumi Diab ben Barouchi, 1922, caporal, C. O. I. n° 3, chez M'Chebbour, boulevard Carnot, à Boufarik (Alger).
154 Bettahar Djilali ould Abdallah, 25 décembre 1915, 2e classe, 6e R. T. A., chez M. Pollino, épicier, Sainte-Marie-aux-Chênes (Moselle).
155 Gourgache Bemmourra, 1911, soldat, C. O. I. n° 1, cité Evolutive, bâtiment D, à Boufarik (Alger).
156 Garigues (René).
157 Barde (Jean).
158 Carrières (Louis).
159 Megherbi Mébarek, présumé 1927, à Doui-Tabet, commune mixte de Saïda, Saïda, Dar-el-Askri (Oran).
160 Ogab Ahmed, 10 janvier 1929, commune mixte de Fort-National, cité Bel-Air, maison Mayza, à Hussein-Dey (Alger).
161 Hanoufa (Jacob).
162 Nemchi Abed, 15 décembre 1912, 2e classe, 66e R. A., 14, rue des Marchés, à Relizane (Oran).
163 Atrous Mabrouk, 1918, commune mixte de la Séfia, 5, rue du Général-Leclerc, à Souk-Ahras (Constantine).
164 Gazou Mohand, 1917, 2e classe, 65e R. A. A., 138, rue de Lyon, à Alger.
165 Belhadji Mohamed, 23 janvier 1920, à Teniet-el-Haad, Fontaine Fraîche, cité la Bancheraye, bâtiment C, n° 6, à Alger.
166 Castells (Michel), 26 septembre 1922, 2e classe, 101e régiment du génie, 157, avenue Maréchal-Foch, à Saint-Eugène (Alger).
167 Mouginot (Raymond).
168 Soler (Jean).
169 Grima (François).
170 Sultan Makloul, 14 mars 1906 à Constantine, nouvelle cité Gaillard, H. L. M. n° 4, à Constantine (Constantine).
171 Garcia (Emile).
172 Olivieri (Joseph).
173 Saïdaoui Ahmed, 1908, sergent, infanterie compagnie G. T., 43, rue de la Félicité, à Paris (17e).
174 Henni Mohamed, 6 octobre 1928, à Seddaoua, commune mixte de Cassaigne, Lapasset (Oran).
175 Gourida Mohammed, 1928, commune mixte de Djelfa, clos Salembier, n° 4, cité Nador, logement 95, à Alger (Alger).
176 Boussaha Mohamed, 12 avril 1916, commune mixte de Sedrata, Sedrata, chez M. Chemina Salah (Constantine).
177 Smadhi Belaid, 8 juillet 1925, commune mixte de Fort-National, centre municipal de Sahel, commune mixte de Fort-National (Alger).
178 Cheikh Mohamed, 10 décembre 1919, à Géryville (Oran), rue Victor-Hugo, à Angers (Maine-et-Loire).
179 Hazane (David).
180 Derradji Ali, 8 août 1920, commune mixte de Souk-Ahras, douar Tiffech, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
181 Hadjih Mohammed, 10 janvier 1917 à Mirabeau, douar Tirmitine, à Mirabeau (Alger).
182 Chennouf Rabah, 15 décembre 1908, 32 *bis*, rue Ouled-Brahim, à Constantine (Constantine).
183 Ali Miloud, 27 novembre 1915 à Relizane, 7, rue de Constantine, à Relizane (Oran).
184 Hamada Mohamed, 26 décembre 1915 à Kristel par Saint-Cloud-d'Algérie, à Entraigues (Isère).
185 Boudadi Ahmed, 13 janvier 1916 commune mixte de Saint-Lucien, douar El Gada (Oran).
186 Bououdine Ammar, 15 juin 1920, commune mixte d'El Milia, 76, avenue Bienfait (impasse), à Constantine (Constantine).
187 Bouasla Hocine, 7 septembre 1914, commune mixte de Collo, douar Béni Zid, commune mixte de Collo (Constantine).
188 Rebbani Abderrahmane, 29 mai 1913, 25e escadron train, commune mixte de l'Edough, douar Merdès (Constantine).
189 Benghaoula Abdelkader, 11 septembre 1911, à Teniet El Haad, Maison-Carrée, Alger, 11, avenue Lebailly, maison Yousfi Belkacem (Alger).
190 Reddah Bourezg, 16 février 1911, commune mixte d'Ain Touta, quartier du Stand, à Batna (Constantine).
191 Peinado (Emmanuel).
192 Benhamou (Isaac).
193 Ramirez (François).
194 Zerbib (André).
195 Bouhafara Séghir, 1919, commune mixte de Morsott, chemin des Oliviers, à Tebessa (Constantine).
196 Chergui Madani, 4 janvier 1909, 7e R. T. A., douar Rosfa, commune mixte de Rirha (Constantine).
197 Bouzid Bouchentouf, 16 novembre 1919, à Mascara, boîte postale n° 65, à Mostaganem (Oran).
198 Bencharef Aïssa, 15 décembre 1929, à Saïda, Saïda Dar El Askri (Oran).
199 Bouakez Klemissi, 20 juin 1912, à Duvivier, Duvivier (Constantine).
200 Rodriguez (Manuel).
201 Kouidri Abdelkader, 25 décembre 1916, soldat, 1er tirailleurs, douar Aziz, commune mixte de Boghari (Alger).
202 Lebkiri Hocine, 25 juillet 1913, commune mixte du Guergour, douar Béni Chebana (Constantine).
203 Abdelli Yahia, 17 février 1929, à Constantine, 13, rue Bedeau, à Constantine (Constantine).
204 Mokkedem Tayeb, 1er juillet 1915, commune mixte de Tebessa, route neuve Zaouia, à Tebessa (onstantine).
205 Viliello (Jean).
206 Dundev (Georges).
207 Boussouar Abdennebi, 1927, à Geryville, Dar El Askri, à Saïda (Oran).
208 Mehemmed Mohamed Chérif, 8 août 1914, à Batna, rue Joseph-Maglioli, à Mac-Mahon (Constantine).
209 Barkat Eliaou, 31 juillet 1919, à Constantine, 10, rue Guignard, à Constantine (Constantine).
210 Derhai (Jacob).
211 Ferkous Bouzid, 1917, 4, rue Boileau, Kouba (Alger).
212 Hadjadj (René), 23 août 1923, soldat, 2e classe, C. A. R. 103, 5 *bis*, rue Louis-Lecomte, à Constantine (Constantine).
213 Hadjadj Soussane, 21 mars 1910, soldat au 4e R. M. Z. T., rue de Constantine, à Kenchela (Constantine).
214 Manca (Salvator), 10 juin 1917, 2e classe au 9e R. S. A., gardien de phare au cap de Garde, à Bône (Bône).
215 Yataghane Mohammed, 27 octobre 1916, 2e classe, C. O. M. 80, 9, rue Drouot, la Scala El Biar (Alger).
216 Benghanem Mouhoub, 1er décembre 1896, 2e classe, 3e groupe artillerie, cité musulmane du Petit-Lac n° 40, bloc n° 1, Oran.
217 Araar Rabah, 1919, soldat, 3e tirailleurs, rue du Docteur-Mesguiels, maison Rehmania Noui, à Soukahras (Constantine).
218 Djeffal Salah, 1916, caporal-chef, C. A. R. 103, 5, rue Dianoux, à Constantine (Constantine).
219 Chehri Lounes, 1916, sergent du 25e R. T. A., douar El Guious, Isserville-lès-Issers (Alger).
220 Ben Addi Messaoud (Prosper), 30 mars 1924, soldat, 2e classe, 6e R. S. A., 7, rue Henri-Poincaré, à Oran (Oran).
221 Koulali Mohamed, 20 mai 1920, caporal au 2e R. S. A., 18, rue Clauzel, à Tiaret (Oran).
222 Stief (Albert), 2 avril 1919, 2e classe au C. I. C. n° 2, 1, rue de la Marne, à Constantine.
223 Porco (Louis), 9 août 1914, 2e classe, dépôt de tirailleurs algériens n° 7, 7, rue Eugène-François-Colonne-Randon, à Bône (Bône).

224 Benkhedim Ali, 1932, soldat à la C. A. R. 103, au douar de Belkief, commune mixte de Morsott (Constantine).
225 Tellier (Charles).
226 Yousfi Madani, 25 novembre 1930, soldat, affecté au C. A .R. 102, douar Bekhakhcha, commune mixte de Beni-Saf (Oran).
227 Bouazzouni Alhoua, 3 décembre 1916, 2e classe, affecté à la 21e section infirmiers, 5, rue Sidi-Ferruche, à Bône (Bône).
228 Behloul Mohand, 2 juin 1915, 39, rue de la Robertsau, à Alger.
229 Goumri Miloud, 1920, soldat au 2e R. T. A., 26, face au garage Ruffie, faubourg Médioni, à Oran.
230 Mami El Khodja, 1er avril 1934, soldat au C. A. R. 103, 4e kilomètre route de Batna, Constantine.
231 Chebouba Rabah, 1er janvier 1918, soldat, 83e bataillon du Génie, 67, rue Vieux, Constantine.
232 Azzouz Bouchahma Abdallah, 22 novembre 1931, caporal au 3e B. T. A., épicerie Sadek, cité Mon-Plaisir, à Mostaganem (Oran).
233 Aït Hamoudi Abdelmadjid, 1918, 34, chemin de Notre-Dame-d'Afrique, à Alger.
234 Enaud (Henri), 5 janvier 1910, à Mostaganem, affecté au C. O. A. blindé, 62, avenue Saint-Eugène, à Oran.
235 Benturquia Mohamed, 30 septembre 1920, 1re classe, affecté C. A. R. 102, poste restante, Bouguirat (Oran).
236 Lopez Juan, 13 décembre 1907, 1re classe, 102e C. C. O. S. M., 5, rue Henri-Poincaré, à Oran.
237 Touami Ali, 3 novembre 1917, soldat, C. O. I. D. 3, café Zaïer no 18, gare Gambetta, à Bône (Bône).
238 Takouk Aïssa, 1909, clos Salembier, 23, rue des Coquelicots, à Alger (Alger).
239 Criado (Joachim), 31 août 1923, soldat au C. I. A. A. T., hameau de Sainte-Eugénie, Perregaux (Oran).
240 Cubada (Raymond).
241 Ziane Kada, 13 avril 1929, caporal à la C. A. R. 101, le Telagh P. E., Oran.
242 Dahan (Isaac).
243 Mellal Tahar ben Arab, 6 octobre 1899, 7, rue de Flandre, à Paris (19e).
244 Bousselham Ahmed, 1921, matelot de 1re classe, F. M. Tunisie, rue Sidi-Brahim, maison Bouali, à Tlemcen (Oran).
245 Draï Saci, 24 janvier 1922, soldat, B. T. 7 C. H. R., 39, rue des Frères-Cherula, à Constantine (Constantine).
246 Kouas Merzoug, 1er février 1921, 1re classe, 9e R. C. A., chapelle de la Salamandre, à Mostaganem (Oran).
247 Zerbib (Moïse).
248 Baux (Lucien).

CATÉGORIE « D »

1 Bachir ben Lakar ben Ahmed, 1900, sergent-chef, 2e R. T., place Flatters-Schettot-Gharbi, Laghouat (Alger).
2 Bakti Mimoun ould Saïd, 1899, 1re classe, 28e train, douar Aoum-Debal, douar Ould-Mokhtar, commune mixte de Saïda (Oran).
3 Hamdi Moussa, 1899, sergent, 11e R. T. A., 4, rue Provost, à Biskra (Constantine).
4 Malouci Mohamed, 1900, brigadier, 67e régiment d'artillerie A., 13, rue Périgaux, à Constantine.
5 Benzoubara ben Chérif, 1895, 1re classe, 6e R .T. A., 14, rue Roserville, à Mers-El-Kebir (Oran).
6 Yahia Rabah, 1899, 1re classe, 11e R. T. A., douar Ouled-Kassem, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
7 Tahar ben Ahmed ben Dellal, 1897, 2e classe, 2e R .S. A., chez M. Attmane ben Hafid, Géryville (Oran).
8 Khellaf Mohamed, 5 mai 1902, caporal, 2e R. T. A., centre à Zemmora (Oran).
9 Boualani Abdelkader, 13 octobre 1895, 1re classe, 6e R. T. A., douar Ouled-Djelloul, Tazzait-Cassaigne mixte (Oran).
10 Laïd Ould Abderrahmane, 1899, 1re classe, 2e R. A. S., tribu des Senddan, commune mixte de Mecheria (Oran).
11 M'Hamed ben Belgacem, 1906, brigadier, 2e R. S. A., Aflou-centre (Oran).
12 Settout Bengoua, 2 novembre 1897, 1re classe, 2e R. T. A., 17, rue du 2e-Spahis, café maure Benyoub, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
13 Benmazouz Ahmed ben Abdelkader, 1896, sergent-chef, 6e R.T.A., rue Gambetta, à Nemours (Oran).
14 Mansour Abdelkader Ould Adda, 2 janvier 1897, sergent-chef, 2e R. T. A., 45, rue Lamur, à Oran (Oran).
15 Bouziane Mohamed Ould Tahar, 1892, sergent, 2e R. T. A., commune mixte de Kenenda-Zemmora (Oran).
16 Khaled Redjem, 29 novembre 1898, 2e classe, 11e R. T. A., 4e fontaine, à Béni-Ramasses, Bône (Bône).
17 Kheïli Hadj Kaddour, 22 juin 1901, 1re classe, 2e T. A., douar Barraque, Cassaigne mixte (Oran).
18 Ahmed ben Slimane, 1897, 1re classe, 2e R. S. A., douar Ouled-Moumen, à Géryville (Oran).
19 Mohamed ben M'Hamed, 1897, sergent, 6e R. T. A., tribu des Guaridj-Ouled-Radia, commune mixte de Géryville (Oran).
20 Gherbi Aoued, 1900, caporal, 2e R. T. A., 53, foyer oranais, Oran.
21 Zedam Rabah, 1899, sergent, 5e R. T. A., 4, rue du Sahara, à Sétif (Constantine).
22 S. N. P. Boulerbah ben El Hadj, 1895, 1re classe, 1er R. S. A., rue Chettet-Gharbi, Laghouat (Alger).
23 Mouley Ali ben Kouider, 1904, 1re classe, 6e R. T. A., Dar-El-Askri, Aflou (Oran).
24 Haouane Messaoud, 1896, sergent-chef, 8, rue Pershing, à Sétif (Constantine).
25 Medjoub Ould Salem, 1898, caporal, 2e R. T. A., Mecheria mixte, douar Soudan (Oran).
26 Mahieddine Benziane Abdelkader, 1900, sergent, 9e R. T. A., Charon (Alger).
27 Attallah ben El Hocine ben Adda, 31 décembre 1897, sergent, 6e R. T. A., tribu A. S. C. Ouyakel, Géryville (Oran).
28 El Kheir ben Messaoud, 1894, brigadier, 8e R. S. A., Géryville, chef de section A. C. et V. G. (Oran).
29 S. N. P. Ahmed ben Aïssa Belgacem, 1893, 1re classe, 10e escadron, 1er R. S. A., douar Ouled-Sliman, Bou-Saada (Alger).
30 Akab Abdelkader, 24 mars 1898, caporal, 6e R. T. A., 362, rue Mangin, Sidi-bel-Abbès (Oran).
31 Bourerch Tayeb, 3 août 1898, sergent, 2e R. T. A., 8, rue Emile-Zola, à Bel-Abbès (Oran).
32 Ben Mohamed Mostéfa Ould El Hadj, 16 mars 1905, sergent, 20e section d'infirmiers, 19, rue de Médéah, à Mascara (Oran).
33 Bouchared Makhlouf ben Aïbech, 30 octobre 1898, sergent, 7e R. T. A., 21, rue Ouled-Braham, Constantine.
34 Nouas Kouider ben Mohamed, 1894, 1re classe, 1er R. T. A., chez M. Rippoll, Olympia Bar, 24, rue Amiral-Courbet, à Boufarik (Alger).
35 Lahoucine ben Larbi, 1896, maréchal des logis, 66e R. A. A., 15, rue de Ratisbonne, à Oran.
36 Tabet Mohand, 1898, 1re classe, 11e R. T. A., village Melala, (Constantine).
37 Bahous ben Ahmed, 1897, 1re classe, 8e R. S. A., chez M. Aziz Slimane, Aïn-El-Arba (Oran).
38 Kerkour Seraï, 1900, 1re classe, 20e section d'infirmiers, village Doui-Tabet-Saïda (Oran).
39 M'Nigli ben Slimane, 1893, 2e classe, 2e R. S. A., Telagh (Oran).
40 Djama Abdelkader Ould Djilali, 1901, 2e R. T. A., sergent, 103, village Turelli, Tiaret (Oran).
41 Benadjala Kada Ould Miloud, 1897, brigadier, 66e R. A. A., 4, rue du Docteur-Pauly, à Oran.
42 Mezioume Amar ben Abdelkader, 1900, sergent, 9e R. T. A., douar Haraouad, commune mixte de Teniet El Haad (Alger).
43 Bachir ben Maamar ben Cheik, 1902, 2e classe, 6e R. T. A., commune de Ghassoul, Géryville (Oran).
44 Bouchiki ben Abdallah, 16 janvier 1892, brigadier, 2e R. S. A., chez M. l'administrateur, à Montagnac (Oran).
45 Habchi Mohand ben Mohand, 1899, 1re classe, 11e R. T. A., Draria (Alger).
46 Gherbi Chik ben Mebarek, 1903, 1re classe, 5e R. T. A., Bou Saada, quartier Ouled Sidi Harkal (Alger).
47 Abdelkader ould Mohamed, 1902, 1re classe, 2e R. S. A., douar Beni Métharef, Mecheria (Oran).
48 Hansal Mostefa, 6 avril 1902, 1re classe, 2e R. T. A., village nègre Mercier, Lacombe (Oran).
49 El Mahi ould Tayeb ould Mahi, 1899, brigadier, 2e R. S. A., chez Barkart Tahar, Vieux Ksar, Kenadsa (Oran).
50 Larbi ben El Hadj, 1900, caporal, 2e R. T. A., Dar El Askri, Géryville (Oran).
51 Salli Kaddour ben Tayeb, 1896, adjudant, 3e compagnie de remonte, 6, rue de Solférino, à Tiaret (Oran).
52 Abdelsadok Chadli ould Benyamina, 23 juin 1902, sergent, 2e R. T. A., 23, rue de l'Iman, à Mostaganem (Oran).
53 Djefel Ahmed ben Messaoud, 1902, caporal, 7e R. T. A., 19, rue Montylimki, Constantine (Constantine).
54 Laraba Saad ben Ahmed, 1892, 1re classe, 3e R. S. A., village nègre, à Batna, maison Markounda (Constantine).
55 Beda ben Abdelkader ben Mohamed, 1902, caporal, 7e R. T. A., village nègre, maison Kouchida Chérif, à Batna (Constantine).
56 Agoun Abdallah ben Ameur, 21 mars 1897, caporal, 7e R. T. A., 12, rue de l'Echelle, à Constantine (Constantine).
57 Mebdoua Mohammed ben Bensahraoui, 8 septembre 1900, 2e classe, 1er R. T. A., Boghari (Alger).
58 Meziani Méziane ben Ahmed, 1902, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled Kebbel, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
59 Naili Rabah, 1900, 1re classe, 11e R. T. A., Bir Haddada, commune mixte de Colbert (Constantine).
60 Gherbi Abdelkader, 9 décembre 1900, brigadier, 2e R. S. A., rue de la Gare, à Palikao (Oran).
61 Gueniot (Louis-Henri).

62 Rahmoune Ahmed ben Messaoud, 14 janvier 1898, caporal, 23e R. T. A,. 77, rue Amiral-Guépratte, à Alger.
63 Chibrou Tayeb ould Mokhtar, 1901, sergent-chef, 2e R. T. A., Dombasle (Oran).
64 Ali ben Mohamed, 1902, sergent-chef, 6e R. T. A., douar Lahouarine, Geryville (Oran).
65 Boumediene Ahmed, 9 décembre 1897, sergent, 2e R. T. A., douar Ouled Senouci, Palikao (Oran).
66 Belaid Ammar ben Mohammed, 1897, 1re classe, 5e R. T. A., 17, rue Fleurus, à Miliana (Alger).
67 Zebla Mohamed ben Hocine, 1901, sergent-chef, 5e R. T. A., Ouled Si Ahmed, annexe de Djelfa (Alger).
68 Bentaleb Ahmed Ould Mohamed, 2 juillet 1896, caporal, 2e R. T. A., commune de Montgolfier (Oran).
69 Khelifi Aïssa ben Battach, 1902, 1re classe, 9e R. T. A., Boghari (Alger).
70 Goussas Chérif, 1898, 1re classe, 11e R. T. A., parc à fourrage, à Sétif (Constantine).
71 Guerra Saad, dit Saou ben Madaci, 2 février 1901, 1re classe, 11e R. T. A., Tamezaret, commune de Rirha, commune d'Ampère (Constantine).
72 S. N. P. Lakhdar Bengaïd, 1897, 1re classe, 1er R. T. A., Ghardaïa (Alger).
73 Boudjemaa ben Cheikh, 1902, 1re classe, 2e R. S. A., douar Arziguette, Geryville (Oran).
74 Hamidouche Mohand Larbi, 12 janvier 1900, 1re classe, 9e R. T. A., 9, rue Edouard-Vaillant, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
75 Macmar ben Messaoud, dit Khedachi, 1890, 1re classe, 1er R. S. A., rue Ouargla, Laghouat (Alger).
76 Achour Mohamed ben Abdellah, 1893, 2e R. S. A., 1re classe, 5 rue Descartes, à Tiaret (Oran).
77 Baalache Mohamed Ould Bekhada, 1898, 1re classe, 4e R. T. A., maison Arnavil, Zemmora-Centre (Oran).
78 Driss Ahmed, 1895, caporal, 9e R. T. A., le Telagh-bel-Abbès (Oran).
79 Abdelkader ben Ali, 1902, sergent, 1er R. T. A., douar Meslili, Ghardaïa (Alger).
80 Habila Atmane ben Lakdar, 1899, caporal, 7e R. T. A., douar Mouzlia, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
81 Bennaoum Mohamed, 25 avril 1902, brigadier, 19e génie, chez M. Honnorat, à Palikao (Oran).
82 Saltouf Saïd, 1905, maréchal des logis, 3e R. S. A., douar Metkaouat, Barika (Constantine).
83 Gasmallah Lamri, 1901, sergent, 7e R. T. A., Lamy, commune mixte de la Calle (Constantine).
84 Touzene Mohamed Boucif, 6 octobre 1903, sergent, 28e train, 30, boulevard de Mascara, à Oran (Oran).
85 Khanfar Tayeb ben Abdelkader, 1903, 1re classe, 2e R. S. A., douar Ouled Ali ben Ameur, Aflou (Oran).
86 Soltani Salah ben Rabah, 20 novembre 1898, sergent, 3e R. T. A., douar Boucherf, commune mixte d'El Milia (Constantine).
87 Kherif Abdelkader Ould Miloud, 16 avril 1902, brigadier, 2e R.S.A., douar Chelafa, la Mina mixte (Oran).
88 Rabhi Mohamed Seghir, 1904, sergent, 3e R. T. A., Oued Zenati (Constantine).
89 Hakoum ben Bouhafs ben Tedjeni, 1900, caporal, 7e R. T. A., tribu Mekhadma, à Ouargla (Constantine).
90 Hadouara Abdelkader, 1899, maréchal des logis, 66e R. A. A., Ouled Yagoub, commune mixte d'Aflou (Oran).
91 Kaddi Daoud, 1899, 1re classe, 2e R. S. A., Nazereg Flinois (Oran).
92 Zellouf Amar, 1900, 1re classe, 7e R. T. A., douar M'Cif, commune mixte de M'Sila (Constantine).
93 Allouche El Guidoum ben Belkacem, 1896, 1re classe, 7e R. T. A., douar Tengout, commune mixte de Jemmapes (Constantine).
94 Mazouz Barkati ben Aïssa, 17 mars 1902, brigadier, 1er R. S. A., rue d'Anzia, à Aumale (Alger).
95 Benalouach Abdelkader Ould Makhal, 28 septembre 1902, caporal, 6e R. T. A., 23, rue de Bône, à Relizane (Oran).
96 Felloua Kadda, 1897, sergent-chef, 2e R. T. A., rue Cheraga, à Saïda (Oran).
97 Mohammed ben Ali Chérif, 1900. brigadier, 3e R. S. A., douar M'Choumèche, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
98 Benaïssa Miloud Ould Mohamed, 1901, sergent, 2e R. T. A., 7, rue de Miliana, à Mascara (Oran).
99 Nasri Brahim ben Belkacem, 1900, brigadier, 3e R. S. A., Boukhadra, aux Mines (Constantine).
100 Bentrad Mohamed, 1896, sergent, 7e R. T. A., maison El Haïk, rue G.-Clemenceau, la Calle (Constantine).
101 Rouabah Mohamed, 1901, 1re classe, 11e R. T. A., douar Djebès, Bordj-Bou-Arreridj (Constantine).
102 Esselimani Madjoub ben Salem, 5 février 1897, 1re classe, 21e R. T. A., douar Hamaka, commune mixte de Djendel (Alger).
103 Ladel Mohammed ben Toumi, 1905, brigadier, 1er R. S. A., Ababda Sofrane, Laghouat (Alger).
104 Mandjel Abdelkader ben Hadj, 7 septembre 1900, 1re classe, 6e R. T. A., cité Legembre, baraque 3, rue n° 8, à El Biar (Alger).
105 Berazi Ali ben El Hadj, 11 octobre 1902, caporal, 1er R. T. A., maison Zouiche, rue de la Gendarmerie, commune mixte de Ténès (Alger).
106 S. N. P. Ahmed ben Abdelkader, 1895, sergent, 2e R. T. A., Village Nègre, à Géryville (Oran).
107 Abdeladim Abdelaziz, 1900, sergent, 19e régiment de génie municipal de Tinedbar, commune mixte de la Soummam (Constantine).
108 Hadjara Chérif ben Mohand, 3 septembre 1900, sergent-chef, 7e R. T. A., chez Kara Mohand, 7, rue de Tizi-Ouzou, à Bougie (Constantine).
109 Teta Lamine ben Rahmoune, 1904, sergent, 1er R. T. A., Boghar (Alger).
110 Djadour Mohamed, 22 janvier 1903, sergent, 3e R. T. A., 22, rue d'Aumale, à Sétif (Constantine).
111 Lebboukh Tahar, 1904, maréchal des logis, 3e R. S. A., Star Mebouk, maison Labboukh, à Biskra (Constantine).
112 Behri ben Saïd ben Saïd, 1903, 1re classe, 6e R. T. A., rue d'Oudja, à Marnia (Oran).
113 Merabti Habib ould Mohand, 11 mars 1898, 2e classe, 6e R. T. A., 52, boulevard Foch, à Perregaux (Oran).
114 Selmani Mohamed ben Ahmed, 1900, 2e classe, 1er R. S. A., tribu Lahary el Attaia, Djelfa (Alger).
115 Khaled Sekhir ould Kaled, 1901, brigadier, 2e R. S. A., 39, rue Michelet, à Saïda (Oran).
116 Abdelkader ben Mohamed, 1906, brigadier, 1er R. S. A., Chettet Gharbi, à Laghouat (Alger).
117 Gueddim Adda, 1896, sergent, 6e R T. A., 13, rue de Liman, à Mostaganem (Oran).
118 Miloud ben Hamed ben Boudjarda, 1901, 1re classe, 1er R. S. A., Ksar Metlili, commune mixte de Ghardaïa, tribu des Ouleda Allouch (Alger).
119 Zadi el Gourri ben Boumezrag, 1901, second maître fusilier de 1re classe, C. F. I, de Sidi Abdallah, chez Abdesselam Mouloud, à Bouira (Alger).
120 Kharroubi ben Mohamed ben Garadi, 1906, caporal, 7e R. T. A., chez Manaa ben Gharadi, à Ghardaïa (Alger).
121 Khadraoui Behnehel, 12 janvier 1903, 1re classe, 28e escadron du train, 13, rue du Puig, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
122 Sliman ould Sliman, 1899, sergent, 22e R. T. A., tribu des Sendans, à Mécheria (Oran).
123 Chaaban ould Barka, 1898, sergent, 2e R. T. A., Mécheria centre (Oran).
124 Mokhtar Bennounane Abdelkader ould Saïd, 1897, caporal, 2e R. T. A., rue 17, n° 53½, à Mostaganem (Oran).
125 Zerari Mohamed ben Mohamed, 1905, maréchal des logis, 9e régiment de spahis, lotissement Ferbat, à Biskra (Constantine).
126 Abdelkader Bel Hadj ben Amar, 1902, 1re classe, 2e R. S. A., douar Ouled Sidi Amar, Geryville (Oran).
127 Bennadja Tahar, 1903, sergent, 1er R. T. A., Aïn Boucif centre (Alger).
128 Merzougui Khélifa, 1893, 1re classe, 7e R. T. A., village nègre, maison Houria, à Batna (Constantine).
129 Galiz Kaddour, 1898, sergent, 2e R. T. A., cité Nador, rue n° 11, logement n° 48, clos Salembier (Alger).
130 Bereriche Driff, 5 février 1899, 1re classe, 7e R. T. A., douar Oulbane, commune de Collo (Constantine).
131 Benaïssa Salah, 21 mars 1900, 2e classe, 7e R. T. A., fraction Larheb, à Lamy (Constantine).
132 Kerma Messaoud ben Miloud, 1904, sergent-chef, 5e R. T. A., 22, rue Megy-Leveilley, à Hussein-Dey (Alger).
133 Saouchi Belkacem ben Saharaoui, 1900, sergent, 7e R. T. A., maison Pirolo, Notre-Dame-d'Afrique, Saint-Eugène (Alger).
134 Abbad Benyanallah, 9 juillet 1898, 1re classe, 9e R. T. A., douar Béni Mehrez, commune mixte de Teniet El Haad (Alger).
135 El Hachmi ben Kaddour ben Daoua, 1900, 1re classe, 2e R. S. A., rue Beauprêtre, café Boudkhil, à Géryville (Oran).
136 Khel Doumi Abdelkader, 1902, sergent, 2e R. T. A., Ammi Moussa (Oran).
137 Touzala Abdelkader ould Zoubi, 3 mars 1902, sergent, 6e R. T. A., douar Elouacia, commune mixte de Mékerra (Oran).
138 Selmani Hadj ould Kada, 1901, 2e classe, 6e R. T. A., douar Séléma Oum Dhebab, à Saïda (Oran).
139 Miloud ben Abdellabi, 1898, maréchal des logis, sous-intendance Oran, 28, rue Bellegarde, à Oran (Oran).
140 S. N. P. Brahim ben Seghir, présumé 1903, 2e classe, 1er bataillon spahis A1, chez M. Khoreur Madam, commerçant, à Bou Saada (Alger).
141 Djafri Mohamed ould Djafri, 1900, 2e classe, 22e R. T. A., 12, rue Maréchal-Joffre, à Saïda (Oran).
142 Fenides Mohamed ben Salah, 30 avril 1898, 1re classe, 3e R. T. A., Guelaat Bou Sba, douar Mobmelfa (Constantine).

143 Laïd ben El Hadj, 1901, maréchal des logis chef, 2e R. S. A., Guerroudj El Ouled Amerane, commune mixte de Géryville (Oran).

144 Selmi Belgacem ben Mizoumi, 1902, brigadier, 3e R. S. A., douar Gouraye, commune mixte de Morsott, à Tébessa (Constantine).

145 Djellouli Djellali ould Abdelkader, 1905, caporal, 2e R. T. A., douar Sidi Bakhti, tribu Ould Bouzheddou, Oran).

146 Kechar Mohamed, 1901, 1re classe, 7e R. T. A., 52, rue Cambacérès, cité Chancel, à Bône (Bône).

147 Mohammed ben Bey ben Mohamed, dit Hachani, 1900, maréchal des logis, 1er R. T. A., El Haouita, Laghouat (Alger).

148 Dift Slama ben Chérif, 1905, 1re classe, 25e R. T. A., Mahzen Saharien, Djelfa (Alger).

149 Benfriha Mohamed ben Abdelkader, 1898, maréchal des logis, 3e compagnie de remonte, 6, rue Escoffier, village Nègre, Oran.

150 Cherouana Bachir ben Rabah, 18 mai 1899, caporal, 7e R. T. A., 64, rue Combes, à Constantine (Constantine).

151 Saïdi Bachir, 3 décembre 1902, caporal, 3e R. T. A., Aïn Beda, cité Murienne (Constantine).

152 Zentici Moktar ould Larbi, 1902, 1re classe, 10e R. T. A., 9, rue Duperré, à Bel-Abbès (Oran).

153 Khaff Moulay Larbi ben Mohamed, 1904, maréchal des logis 27e escadron du train, douar Ouled Heilab, commune mixte de Boghari (Alger).

154 Ladjil Lakhdar, mars 1902, brigadier, 3e R. S. A., chez Benseliane Mohamed, commerçant, à Lambese (Constantine).

155 Kada ben Mohamed ben Ghadoum, 1905, 1re classe, 3e compagnie de remonte, Yacouh Gherraba, Aflou mixte (Oran).

156 Sahli Douadi ben Slimane, 1901, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled Belkhein, commune mixte de Saint-Arnaud (Constantine).

157 Kerakri Ali ben Mohammed, 20 octobre 1903, 2e classe, 5e R. T. A., rue Gambetta, à Médéa (Alger).

158 Abdou Bouziane ould Ahmed, 29 mai 1904, 2e classe, 2e R. T. A., Ammi Moussa (Oran).

159 Soukehal Mohamed, 25 janvier 1904, 1re classe, 2e R. T. A., barraque Sidi Hasni (Oran).

160 Simahadi Missoun ben Mohamed, 1902, 2e classe, 1er R. T. A., rue Thiers, à Médéa (Alger).

161 Arrad Ahmed, 1908, 2e classe, 22e R. T. A., 3, place du Sahara, Oran.

162 Mirailles (Jean-Baptiste), 8 janvier 1911, soldat, 115e régiment d'artillerie, 11, rue du Commandant-Ladoux, à Oran (Oran).

163 Djellali Youcef, 1900, 2e classe, 21e section infirmiers militaires, rue de la Basilique, à Tébessa (Constantine).

164 Bouhouta Meddah, 1903, 1re classe, 2e R. T. A., 32, cité Frouzy, à Tiaret (Oran).

165 Gana Benchâa, 1911, 1er canonnier, 66e R. A. A., douar Taghia, commune mixte de Renault, Oran.

166 Soukhal Djelloul, 1906, caporal, 7e R. T. A., cité des Cheminots, boulevard Stalingrad, à Sétif (Constantine).

167 Mohamed ben Lahoucine, 1910, 2e classe, 27e R. T. A., maison Goubi Mohamed, chez Saba Aïssa, 18, rue Bénachère, à Alger.

168 Bounamous Tahar ben Salah, 6 décembre 1909, brigadier, 67e régiment d'artillerie, douar Boutenache, commune mixte de Taher (Constantine).

169 Amara Moussa, 31 mai 1911, caporal, 3e R. T. A., rue Hoche, maison Bahloul, cité d'Eron, à Bône (Bône).

170 Kouriche Mohamed, 1906, 1re classe, 3e R. T. A., douar Magra, commune mixte de Barika (Constantine).

171 Atoui Mohamed ben Ladjabi, 1910, 1re classe, 3e R. T. A., Lafayette, commune mixte de Guergour (Constantine).

172 Benabed Benchâa ben Adbelkader, 2 août 1907, 2e classe, 2e R. T. A., douar M'Sila, Cassaigne (Oran).

173 Meziane Mohand, 30 décembre 1907, 2e classe, 7e R. T. A., Tazmalt (Constantine).

174 Lebiri Salah, 1912, 2e classe, 7e escadron du train, Aïn M'Lila, chez Tabti Maamar, commerçant, à Constantine.

175 Belmissoum Djilali, 1900, adjudant, 6e R. T. A., Zemmora (P. E.) (Oran).

176 Zakma Abdallah, 1907, sergent-chef, 21e R. T. A., place Costa, Schettet-Gharbi, Laghouat (Alger).

177 Ben El Hadj Djelloul, 1900, adjudant-chef, douair, 22, rue du Sergent-Blandan, Oran.

178 Gribi M'hammed, 1902, adjudant, 2e R. A. M. I., 3, rue Salh Si Heuni, à Orléansville (Alger).

179 Ghoul Amar, 13 août 1907, adjudant, C. O. I. D. 3, route de la Meskiana, Aïn Beïda (Constantine).

180 Besseri Ali, 7 avril 1904, adjudant, corps des douairs, Boghari (Alger).

181 Benchohra Mohamed Ould Abdelkader, 2 mars 1900, sergent-chef, 2e R. T. A., rue 41, no 695, à Mostaganem (Oran).

182 Henanou Djemaï, présumé en 1908, adjudant-chef, 3e R. T. A., centre municipal d'El Kantara (Constantine).

183 Alkiti Hafnaoui Ben Ali, 1901, adjudant, 8 *bis*, rue Casimir-de-Lavigne, Alger.

184 Boukeciat Mammar Ben Mohammed, 31 janvier 1910, adjudant, 1er R. T. A., Ouled Larbi, Ténès P. E. (Alger).

185 Stambouli Yahia, 1901, adjudant-chef, douairs, 30, rue du 8-Novembre, La Redoute (Alger).

186 Bendouda Mohamed, 15 mai 1904, adjudant du 28e train C. O. T. 45, 1, rue Meyer, maison Meyer, Oran.

187 Ghoual Bendjaafri, 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Ouled Moudjeur, commune mixte de Ammi Moussa (Oran).

188 Moulai Arar Ben Kouider, 1906, adjudant, 5e R. S. A., 280, cité Mahieddine, chez Nouri Abdelkader, à Alger.

189 Abdelhafid Ali Ben Saad, 1902, sergent, C. A. T. Alger, 4, rue Benzaïd, à Bougie (Constantine).

190 Bouaziz Ammar Ben Chérif, 1909, adjudant-chef, 2/25e train, 97, rue Vercingétorix, à Paris (14e).

191 Bennakaa Salah, 1913, adjudant, 7e R. T. A., douar Ouled Adouane, commune mixte du Takitoune (Constantine).

192 Zerrouki Zerrouki Ould Thami, 1908, 2e classe, 68e R. A. A., rue de la Sablière, derrière la maison Khabazza, Tiaret (Oran).

193 Abdeldjabar Abdeldjabar, 1906, adjudant-chef, C. O. I. no 1, C. M. de Bou Saada, centre municipal de Ben S'Rour (Alger).

194 Mouaïhi Ammar, 22 mars 1906, sergent-chef, 19e régiment du génie, 5, rue Tabarka, à Bône (Bône).

195 Benabdallah Abdelkader, 15 décembre 1903, adjudant, 2e R. T. A., 16, rue de la Direction, à Relizane (Oran).

196 Chyahi Mohamed, 1909, maréchal des logis chef, 3e R. S. A., 9, rue des Sports, à Souk Ahras (Constantine).

197 Amrane Salem, 12 janvier 1909, adjudant, 1er R. T. A., douar Frilsat, commune mixte de Dra El Mizan (Alger).

198 Lahlou Mohamed Arezki, 23 décembre 1912, sergent, 1er R. T. A., Bou Ighzer, Dra El Mizan (Alger).

199 Tallache Aïssa Ben Amar, 1er septembre 1906, adjudant, 9e R. T. A., centre municipal de Tazerout Néglioua, Dra El Mizan (Alger).

200 Kacem Mohamed Ould Mohamed, 1905, sergent, 2e R. T. A., cité Saint-Michel, à Inkermann (Oran).

201 Bahoul Mohammed ben Seghir, 1907, sergent, 7e R. T. A., douar El Mezraa, commune mixte de Tebessa (Constantine).

202 Sensal Benaïssa Ben Elabet, 26 avril 1906, sergent-chef, 1er R. T. A., commune mixte de Teniet El Haad (Alger).

203 Kaioua M'Hamed Ould Missoum, 1908, sergent, 28e train, 21, rue Tétouan, Vieux Beymouth, à Mostaganem (Oran).

204 Kerroucha Mohamed, 20 mai 1910, sergent-chef, base aérienne no 201, 6, rue de Vaucluse, faubourg Boulanger, à Oran.

205 Louchene Khélifa, 11 septembre 1906, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Baket, commune mixte d'Aïn Touta (Constantine).

206 Menasri Mohamed, 21 mai 1911, sergent-chef, C. A. R. 101, 2, rue de Constantine, à Miliana (Alger).

207 Turki Djilali, 1907, sergent-chef, 6e R. T. A., 5, rue de Batna, Victor-Hugo (Oran).

208 Touagh Ali Ould Ahmed, 1908, sergent-chef, 29e R. tirailleurs, barrage Bou Hanifia (Oran).

209 Hariche Messaoud Ben Tahar, 14 février 1903, sergent-chef, Bordj Bou Arreridj (Constantine).

210 Laïeg Mohammed, 7 mai 1904, sergent-chef, 193e C. O. S. M., 95, avenue Bienfait, Constantine.

211 Chouaïhi Larbi, 1911, maréchal des logis, 65e R. A. A., douar Souabgui, commune mixte d'Aumale (Alger).

212 Ghanem Ahmed Ben Aoudia, 12 novembre 1906, sergent-chef, C. O. I. no 1, boulevard Antonini, maison Petit, Pointe Pescade, à Saint-Eugène (Alger).

213 Chelgui Mohamed, présumé 1915, adjudant, 3e R. T. A., 127, avenue Jean-Mermoz, à Montferrand (Puy-de-Dôme).

214 Naceur Rabah ben Braïch, 1911, maréchal des logis chef, 9e R. C. A., cavalier à la commune mixte de Khenchela (Constantine).

215 Karadja Mohammed, 28 mai 1906, adjudant, 19e génie, cité Brosselte, bâtiment F, à Hussein Dey (Alger).

216 Bouchouiha Mokhtar ben Loknissi, 1906, maréchal des logis, 5e R. S. A., rue Marceau, à Medea (Alger).

217 Ghali ben Benhenni, 15 avril 1912, sergent-chef, 6e R. T. A., 50, rue Bugeaud, à Tiaret (Oran).

218 Souam Ammar, 23 novembre 1906, sergent-chef, 3e zouaves, maison Dialef, rue de Verdun, à la Calle (Constantine).

219 Nait Akli Rabah ben Saïd, 23 octobre 1902, caporal, 7e R. T. A., 7, rue du Troisième-R.-T.-A., à Sétif (Constantine).

220 Guitouni Amar, 1900, sergent, G. N. I. 24, 19, rue Française, à Bône (Bône).

221 Benaoulcha Rabah, 21 octobre 1908, sergent-chef, 32e S. I. M., douar Pierra no 101, Taza (Maroc).

222 Zemiri Abdelkader ben Mohamed, 13 janvier 1910, maréchal des logis, 65e R. A. A., cité Musulmane, 5, rue H.-D., à Blida (Alger).

223 Bouterbiat Tayeb, 23 octobre 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., maison Issaad Mihamed, Oran.

224 Mohamed ben Bouchérit, 1914, sergent, 19e génie, lotissement Michel, à Hussein Dey (Alger).
225 Benarif Ahmed, 21 février 1910, sergent C. O. I. 3, Telergma par l'oued Seguin (Constantine).
226 Lardjone Djilali, 28 mai 1905, maréchal des logis chef, groupe autonome 411 D. C. A./D. A. T., douar Ouled Moudjeur, commune mixte Ammi Moussa (Oran).
227 Hafid Ali ben Saïd, 1910, maréchal des logis chef, C. O. A. n° 10, maison Bonis, rue Pujas-Léveilley, commune mixte d'Hussein Dey (Alger).
228 Nahal Salah, 25 septembre 1907, sergent chef, 1er R. T. A., 12, rue d'Austerlitz, à Miliana (Alger).
229 Kellal Abdellah, 1906, sergent-chef, 6e R. T. A., faubourg Faidherbe, à Mascara (Oran).
230 Righi Hadj, 10 mai 1910, maréchal des logis, 27e escadron du train, 89, rue du Général-Mangin, faubourg Médioni (Oran).
231 Bondi (Louis).
232 Dahmane Layachi, 27 avril 1914, sergent-chef, C. O. I. 3, 52, rue de Belgique, à Sétif (Constantine).
233 Tridi Ammar, 2 octobre 1906, maréchal des logis chef, 9e R. C. A., cours Barris, maison Thomas, à la Calle (Constantine).
234 Laribi Mokhtar, 12 novembre 1911, maréchal des logis chef, 65e R. A. A., Duperre (Alger).
235 Fayad Djilali, 20 mai 1908, adjudant, 9e R. T. A., douar Beni Indel, commune mixte d'Ouarsenis (Alger).
236 François (René).
237 Hayl Abderrahmane, 17 janvier 1909, soldat, 1er R. S. A., 20, rue du 4-Septembre, à Medea (Alger).
238 Djedid Salah, 10 novembre 1904, caporal, 3e R. T. A., Ouled Youb, commune mixte de la Calle (Constantine).
239 Boulkamb Mohamed, 29 mai 1908, sergent, 11e R. T. A., rue Victor-Hugo, maison Amardja, à Sétif (Constantine).
240 Fessari Mohamed ben Abdelkader, 19 août 1913, sergent-chef, 9e R. T. A., chez M. Youcefi Dilmi, Carnot (Alger).
241 Elahouel Lakdar, 1er avril 1908, sergent-chef, 2e R. T. A., Pélissier (Oran).
242 Karbi Tahar ben Kaddour, 6 mai 1911, maréchal des logis chef, 27e train, Berrouaghia (Alger).
243 Lahoene Baghdadi Oul Ali, 3 novembre 1909, sergent, 22e R. T. A., 22, rue de la Place, à Mascara (Oran).
244 Souici Tahar, 16 mars 1906, sergent, 7e R. T. A., Hamma Plaisance (Constantine).
245 Mokrane Loucif ben Mouloud, 15 janvier 1900, sergent, 7e R. T. A., 3, rue Benzaïd, à Bougie (Constantine).
246 Mehadji Ghalem, 1er septembre 1914, brigadier, 60e R. A., 55, rue Vignon, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).
247 Meghoufel Mohamed Ould Abdessalem, 2 mai 1910, sergent, 29e R. T. A., 7, rue des Puits, à Oran.
248 S. N. P. Hamza bel Hadj, 1914, maréchal des logis, C. I. O. A., chez Guettaf Monssour, à Geryville (Oran).
249 Messieg Senouci ould Mohamed, 8 avril 1907, sergent, 2e R. T. A., 6, rue du Capitaine-Richard, à Oran (Oran).
250 Cherfaoui Mokrane, 1914, sergent, C. A. R. 103, cité Moula, maison Boudina-Azize, à Bougie (Constantine).
251 Bougandoura Miloud Ben Mohati, 1913, sergent, 3e R. T. A., douar M'Toussa, commune mixte de Khenchela (Constantine).
252 Namir Belhadj, 1906, caporal, 2e R. T. A., cité Indigène, à Orléansville (Alger).
253 Djeghidel Brahim, 1904, 1re classe, C. O I. 3, El Bordj par Tolga (Constantine).
254 Hamdaoui Tayeb, 4 avril 1912, sergent, 2e R. T. A., 1, rue Meyer, à Oran (Oran).
255 Ayered Mohamed ould Benyekka, 7 octobre 1909, maréchal des logis, 68e compagnie de munitions, 8, rue de Mascara, à Oran.
256 Smaïl Brahim, 8 novembre 1907, sergent, 7e R. T. A., rue Massénat, maison Seddik, transformateur Beauséjour, Bône (Bône).
257 Fekrini Mohamed, 1911, sergent, 9e R. T. A., Boghari, douar Ouled Anseur (Alger).
258 S. N. P. Abdelkader Ben Maamar Ben Tayeb, 6 août 1912, sergent, 10e section C. O. M. A., douar Ouled Farès Bocca Cherfa, commune mixte de Chélif (Alger).
259 Aliche Boudjema, 10 mars 1910, sergent, 1er R. T. A., 25, rue Monnier, à Blida (Alger).
260 Khaldi Sadok ould Mohamed, 19 avril 1900, caporal, 2e R. T. A., 7, rue Poitou, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).
261 Bibak Abdallah, 29, février 1904, 1re classe, 3e R. T. A., 27, rue Vieux, à Constantine.
262 Djedid Mokhtar, 31 mars 1911, caporal, 2e R. T. A., Fesche-la-Feschotte, Dampierre-lès-Baisau (Oran).
263 Ouennoughi Messaoud Ben Amrane, 1910, sergent, C. U. R. n° 21, Hussein Dey, la Glacière, cité Bel-Air, maison Mihoub Ben Madane (Alger).
264 Tradjema El Houcine, 30 mai 1907, sergent C. O. I. n° 3, douar Mairona, commune mixte de Aïn Abessa, fraction Ouled Amar (Constantine).
265 Zelmat Ali Ben Ahmed, 1912, sergent, C. A. R. 103, douar Ouled Labiod, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
266 Abider Ahmed, 21 décembre 1902, sergent, 1er R. T. A., douar Talabort, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
267 Laïd ben Hadj, 1917, maréchal des logis, G. T. R. G., chez M. Chouchane Tahar, commerçant à Beni-Messous (Alger).
268 Belmehal M'Hamed ould Kaddour, 2 août 1909, maréchal des logis, 192e C. O. S. M., quartier Tigditt, rue n° 8, maison 897, Mostaganem (Oran).
269 Mokadem Ali ben Merouane, 5 mars 1915, sergent, 13e R. T. A., maison Bouras, Ténès (Alger).
270 Salah ben Lakhdar, 1901, 1re classe, 9e R. S. A., 15, lotissement Ferhat, à Biskra (Constantine).
271 Messaoudi Rabah ben Saïd, 2 mars 1906, maréchal des logis, 65e R. A. A., douar Frikat, commune mixte de Dra-el-Mizan (Alger).
272 Haouam Abdallah, 16 mars 1909, caporal, 6e R. T. A., douar Sfahli, commune mixte de la Sefia (Constantine).
273 Allam Sayah, 1900, brigadier, 3e R. S. A., chez M. Sclesta (Milo), à Penthièvre (Constantine).
274 Amrani Ali ben Amar, 1914, maréchal des logis, 7e R. S. A., 9, rue des Ecrevisses, à Strasbourg (Bas-Rhin).
275 Ben Dris Mohamed ould Marouf, 15 juin 1907, maréchal des logis chef, 101e C. O. S. M., Boufarix, auxiliaire des P. T. T. à la R. P., à Oran.
276 Abdelkader ben Bahoub, 1909, 2e classe, douairs, n° 3, terrain, à Navarro (Oran).
277 Mesdour Khemis, 22 août 1915, adjudant, route du Boulif, la Calle (Constantine).
278 Hellal Saad ben Mohamed, 1904, 2e classe, 7e R. T. A., Bel-Air, 13/35, à Sétif (Constantine).
279 Tebani Amar, 1901, sergent, 7e R. T. A., douar Sfahli, commune mixte de la Sefia (Constantine).
280 Touane Tahar, 1906, 1re classe, 8e R. S. A., El-Outaya, commune mixte d'Aïn-Touta (Constantine.)
281 Dekhili Bouguerra, 1904, 1re classe, compagnie de garnison Pont-du-Diable, maison Halimi Deradji, Constantine.
282 Labbib ould Cheik, 1er mai 1912, 1re classe, G. M. C., 11, rue du Général-Sarrail, à Montauban (Tarn-et-Garonne).
283 Zerari ben Miloud ould ben Halima, 1912, caporal, 6e R. T. A., maison Sayag, faubourg Pasteur, à Tlemcen (Oran).
284 Zerouki Moussa ben Mohamed, 1903, 2e classe, 1er zouaves, douar Zeraoka-Tizi-Renift (Alger).
285 Lamri Mokhtar, 31 janvier 1909, 1re classe, C. O. I. 3, douar El-Gouggi, commune mixte de Collo (Constantine).
286 Boussalem Zidane ben Larbi, 1908, 1re classe, 27e R. T. A., douar Boucharef, commune mixte d'El-Milia (Constantine).
287 Nemili Chibani Bouazza, 19 février 1906, 1re classe, 6e R. T. A., allée des Mûriers, maison Cheikh Lakdar, Tlemcen (Oran).
288 Berrou Derradji, 1920, 1re classe, 21e section C. O. M. A., cité des Cheminots, rue Guttinger, maison Lahid Saïd, à Sétif (Constantine).
289 Mohamed ben Abdelkader, 1906, soldat, 5e R, S. A. 23, rue de l'Esplanade, à Médéa (Alger).
290 Rafed El Mostefa, 10 mars 1910, caporal, 5e compagnie de garnison, douar Taza, commune mixte de Teniet-el-Haad (Alger).
291 Hassad Amar, 1904, 1re classe, 3e zouaves, rue de la Gare, à Khenchela (Constantine).
292 Kaouche Messaoud, 1908, sergent, 7e R. T. A., maison Amar, rue du 3e-Tirailleurs, à Sétif (Constantine).
293 Bouaziz Larbi ben Hocine, 1902, 1re classe, 7e R. T. A., El-Oued (territoire du Sud), Constantine.
294 Hassad Djemaï ben Saadi, 1913, 2e classe, 3e R. T. A., rue de l'Hôtel-de-Ville, à Khenchela (Constantine).
295 Baaziz Boudjemaa ben Boudiaf, 1911, sergent, milice départementale des douairs, 24, rue d'Aumale, à Sétif (Constantine).
296 Saouli Abbès, 12 juillet 1912, maréchal des logis chef, 9e R. C. A., 16, rue Louan, à Biskra (Constantine).
297 Bouhenni El Mazari, 26 juin 1911, sergent, 1er R. T. A., douar Guerboussa, commune mixte du Chélif (Alger).
298 Ahmed Baïch, 9 juillet 1908, 2e classe, corps des douairs, 61, rue Lamur, à Oran (Oran).
299 Belkacemi Mostefa, 3 novembre 1912, 2e classe, 2e R. T. A., 14, rue Aspirant-Garellière, à Perregaux (Oran).
300 Audebert (Auguste).
301 Hamri Chérif Benghanem, 1915, soldat, 65e R. A. A., douar Chahbounia, commune mixte de Boghari (Alger).
302 Rahil Mohammed, 2 février 1905, sergent, 5e R. T. A., 62 *bis*, rue du Cardinal-Verdier, a Alger (Alger).
303 Talbi Belkacem, 1906, sergent, 3e R. T. A., 37, rue Bayard, cité Chancel, à Bône (Bône).
304 Ladjeroud Khelfa, 10 janvier 1911, sergent, milice départementale des Douairs, douar Beni Siar, commune mixte de Taher (Constantine).

305 Benguenaoui Mohamed, 28 octobre 1914, maréchal des logis, B. A. D. n° 11, 10, rue de Chollet, à Oran (Oran).
306 Azza Moktar, 1917, 1re classe, C. R. A., village Nègre, Doui Thabet Saïda (Oran).
307 Louka (Marcellin).
308 Tibouchi Mohan Arezki, 23 janvier 1909, sergent, centre d'organisation d'infirmerie n° 3, douar Beni Oughlis, commune mixte de la Soummam (Constantine)
309 Sayah Abdelkader, 23 septembre 1903, sergent, 1er R. T. A., Bocca Sahnoune, Orléansville (Alger).
310 Kemcha Lakdar, 20 janvier 1912, caporal, 4e régiment de zouaves, Montcalm (Oued Zena).
311 Khaldoun Diab, 1912, 1re classe, 3e R. T. A., rue Foureau, colonne Randon, maison Tahar b/Salah, Bône (Bône).
312 Kaouane Mohamed, 12 août 1908, caporal, 9e R. T. A., douar Belloua, à Tizi Ouzou (Alger).
313 Djabali Mohand Arezki, 6 juin 1906, 2e classe, corps des Douairs, 10, rue Maillot, chez Boussad Ramdane, à Bône (Bône).
314 Bouakba Mohamed, 1914, brigadier, C. O. T. n° 45, 26, rue Jugurtha, à Philippeville (Constantine).
315 Boukraa Ahmed, 1914, 2e classe, 22e R T. A., 20, allée de Gagny, à Clichy-sous-Bois (Seine-et-Oise).
316 Bensaïd Abderrahmane, 1913, 14, Ouled Braham, à Constantine (Constantine).
317 Brinis Brahim, 14 octobre 1903, caporal, 3e R. T. A., douar Bougous, commune mixte de la Calle (Constantine).
318 Bichaoui Amar, 15 septembre 1912, 2e classe, C. O. I. 45, 1, rue des Abeilles, à Constantine (Constantine).
319 M'Hamed ben Hocine, 1904, 2e classe, 3e régiment S. alg., chez M. Benchetrit, à Colomb-Béchar (Oran).
320 Haddou Abdelkader, 1902, 2e classe, corps des douairs, Sebdou (Oran).
321 Ammariat Benaouda, 1er février 1913, 2e classe, bataillon de garnison n° 2, Palikao (Oran).
322 Benali Mohammed, 13 novembre 1912, 2e classe, 16, rue du Général-Desmichels, à Oran (Oran).
323 Challal Mohand, 1913, sergent-chef, C. O. I. n° 1, 86, rue du Landy, à Aubervilliers (Seine).
324 Kerroum Lakhdar, 15 août 1904, 1re classe, C. A. T. Constantine, 8, rue du 7e-Tirailleurs, à Constantine (Constantine).
325 Daïdi Ahmed ben Moubarek, 1915, soldat, 1er R. T. A., cité musulmane, rue O, n° 9, à Blida (Alger).
326 Ameur Tounsi ben Amara, 1912, caporal, corps des douairs, Blida (mairie), (Alger).
327 Ferradji Amar ben Saïd, 1917, quartier-maître mécanicien marine nationale, village Tadert Tamokrante, douar Trimitine, Mirabeau (Alger).
328 Bouchrite Ahmed, 1906, caporal, 15e tirailleurs, 35, rue du Maréchal-Foch, à Strasbourg (Bas-Rhin).
329 Bellila Ahmed, 10 avril 1912, 2e classe, douair, 19, rue Loubet, Saint-Cloud-les-Plages, Bône (Bône).
330 Bouchouka Abdelaziz, 14 janvier 1911, sergent G. U. T. 21, foyer des célibataires S. N. C. F., gare du Nord, à Mulhouse (Haut-Rhin).
331 Keilil Chafaï, 1917, brigadier-chef, 111e artillerie D. C. A., maison Testaa, rue Khemissa, Saint-Cloud, Bône (Bône)
332 Abbaci Mohammed, 19 juillet 1915, 1re classe, C. O. I. 3, douar Merdès, commune mixte d'Edough (Constantine).
333 Meziani Abdelhamid, 7 février 1912, 1re classe, 6e R. T. A., Dar-el-Askri, Sebdou (Oran).
334 Boudjemaa El Hani, 1917, 1re classe, C. O. S. I. M. Alger, 21, rue du Marché, à Tebessa (Constantine).
335 Bouzidi Lakhdar, 1918, 2e classe, 25e C. O. S. M., 6, rue Félicité, à Bône (Bône).
336 Maache Sadok, 1915, 2e classe, 9e R. S. A., douar Tazbent, commune mixte de Tebessa (Constantine).
337 Mansour Labdelli, 1918, 2e classe, 14e R. T. A., douar Abidat, commune mixte de Montagnac (Oran).
338 Kriket Belkacem, dit Boudjema, 9 mai 1910, soldat, 21e section C. O. A., 20, rue Randon, à Alger (Alger).
339 Badis Mohamed ben Salah, 14 août 1913, brigadier, 67e R. A. A., hôtel des Célibataires, à Audincourt (Doubs).
340 Tinedghar Mohamed, 30 décembre 1914, soldat, 191e C. O. S. M., 14, rue Gariba, à Alger (Alger).
341 Allouani Lakhdar, 1916, caporal C. O. I. 3, Medjez Sfa, commune de Duvivier (Constantine).
342 Amraoui Belkacem, 17 novembre 1910, 1re classe, 2e R. T. A., 13, rue de Bel-Hacel, à Relizane (Oran).
343 Benyettou Abdallah, 1911, soldat, 25e R. T. A., Cheragas (Alger).
344 Dacheche Amar Ben Zeroual, 5 février 1901, sergent, corps des douairs, village nègre, maison Hamèche Zouina, Batna (Constantine).
345 Bahroune Fedjeri, 22 décembre 1907, 2e classe, corps des douairs (Guelma), S. M. P. R. n° 46, oued El Aneb (Constantine).
346 Amari Trad, 15 janvier 1919, 2e classe, F. T. A. 411, Alger, mines de l'Ouenza n° 2108 (Constantine).
347 Amrouche Ahmed Ben Ali, 1914, soldat, 1er R. T. A., douar Beni Thour, Deliys (Alger).
348 Filali Smail, 10 avril 1918, 2e classe, 28, rue Dubois, à Lyon (Rhône).
349 Ramdani Mahdi, 1912, 1re classe, 7e R. T. A., avenue Viviani, Bt. AB, à Constantine (Constantine).
350 Arbouche Mohand Arezki, 13 mai 1921, soldat de 1re classe, 3e R. T. A., douar Larba, commune mixte de la Soumman (Constantine).
351 Rahoui Abdelkader, 6 mars 1914, 2e classe, 2e régiment de zouaves, 13, boulevard de Mascara, à Relizane (Oran).
352 Laribi Mohamed, 7 décembre 1920, 1re classe, 5, boulevard Bab. Ménara, chez Nasri Allaoua, à Tunis (Tunisie).
353 Tahar ben Ali el Mabrouk Daldoul, 1913, marin, marine C. F. I. Bizerte, route des Andalouses, maison Costagliola, Mers-El-Kébir (Oran).
354 Tizi Mohamed, 1903, sergent-chef, corps des douairs, Ait-Aïssa, douar Béni Ilir Azeffoun commune mixte (Alger).
355 Chelabi Ali, 28 mars 1915, sergent, 3e R. T. A., Herbillon, Bône (Bône).
356 Belbar Slimane, 1914, sergent-chef, 7e R. T. A., douar Yabous, commune mixte de Khenchela (Constantine).
357 Diegheroud Salah, 14 février 1911, sergent, 3e R. T. A., douar Béni-Zid, commune mixte de Collo (Constantine).
358 Berbas Mohammed ben Tahar, 1911, sergent, 3e R. T. A., douar Roussia, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
359 S. N. P. Mohamed ben Saïd, 1916, sergent-chef, 2e R. T. A., chez M. Tounsi, commerçant à Geryville (Oran).
360 Abdelli Seghir ben Belkacem, 26 mars 1915, sergent-chef, 3e B. M. du 3e R. T. A., 42, rue Négrier, à Guelma (Constantine).
361 Khames Ali, 14 février 1909, sergent-chef, 3e R. T. A., village Ouled Khercaha, camp du Maréchal, à Alger (Alger).
362 Boulaleb Djilali, 20 septembre 1913, maréchal des logis, 5e R. C. A., 13, avenue du Maréchal-Joffre, à Saïda (Oran).
363 Ali Moussa Abdelkader, 23 mars 1914, second maître de 2e classe, marine nationale, 5, rue des Ouleds-Naïbs, à Oran (Oran).
364 Bousila Ahmed, 14 mai 1914, sergent, 9e zouaves, 33, rue Jules-Guesde, à Hussein-Dey (Alger).
365 Boutchicha Djilali, 1906, caporal, C. O. I. n° 1, impasse Richelieu, cité Ollier, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
366 Cheiri Ahcene, 15 juillet 1904, caporal, F. F. I. (Côtes-du-Nord), 10, rue Nicolas-Flaurel, à Paris (1e).
367 Rebahi Abdelkader ben Saïd, 1916, maréchal des logis, 6e E. S. A., 278, cité Mahieddine, à Alger (Alger).
368 Amiri Ahmed, 1915, sergent-chef, 1er R. T. A., 2, rue Marguerite, à Blida (Alger).
369 Smati Mohamed, 1909, maréchal des logis, 67e R. A. A., 13, rue du Sahara, à Sétif (Constantine).
370 Kaïd Aichouch Miloud, 12 janvier 1907, sergent-chef, 13e R. T. A., rue de la Mosquée, Vieux-Tenes (Alger).
371 Amari Saïd, 30 mai 1910, caporal, 13e R. T. A., quartier Merdjachkir, à Médéa (Alger).
372 Khemiri Ghérib ben Ali, 1917, caporal, 10e S. I. M., douar Ain Khiar, la Calle (Constantine).
373 Sakhraoui Bouzid ben Abdelkader, 22 février 1913, maréchal des logis chef, 25e E. T. E. M., garde champêtre dans un village près de Sétif (Constantine).
374 Sadi Aïssa ben Benzahia, 15 juin 1908, caporal, corps des douairs, 32, rue Buffon, à Alger.
375 Aoussi Ahmed ben Mansour, 1913, 2e classe, 1er saphis, 4, rue du Soudan-Dar-El-Askri, à Alger.
376 Sahi Belgacem, 12 mai 1905, soldat, 27e train, 8, rue Rempart-Médée, à Alger.
377 Azzi Bachir ben Azzi, 1914, maréchal des logis, 67e R. A. A., 74, rue des Haies, à Paris (20e).
378 Chebouba Amar, 30 novembre 1909, 2e classe, 5e compagnie du G. C. I., à Berteaux, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
379 Bendjebbar Mohamed, 8 mars 1921, quartier maître, marine nationale, Mers-El-Kébir (Oran).
380 Gotni Mohammed, 19 décembre 1917, soldat, 1er R. T. A., 5, rue Zama, à Alger.
381 Benaceur Habib, 3 janvier 1916, sergent, 6e R. T. A., Aoubellil (Oran).
382 Gasquez (Manuel), 25 février 1922, sergent, 25e B. T. A., à Talaat par Afourer (Maroc).
383 Kadri Hammaa, 1er juillet 1919, caporal, C. O. I. n° 3, Clairfontaine (Constantine).
384 Ouennoughi Slimane, 5 juin 1910, 1re classe, 25e escadron du train, rue du Lion, maison Oustani, Mondovi (Constantine).
385 Alili Salah, 11 février 1916, 2e classe, C. O. I. n° 3 Oued Soummam, commune mixte de la Soummam (Constantine).
386 Boughanem Yahia, 21 janvier 1915, caporal, 15e R. T. A., rue des Mimosas, la Redoute, à Alger.
387 Bouhlassa Saïd, 1911, 1re classe, 7e R. T. A., douar Terraguelt, commune mixte de Sédrata (Constantine).

388 Derbal Derradji, 1914, 1re classe, 7e R. T. A., 3, rue Saffar, à Constantine.
389 Saadoun Benaïssa, 26 février 1914, 1re classe, 6e R. T. A., 30, rue Clauzel, maison Richard, à Tiaret (Oran).
390 Lala Mohammed, 12 juillet 1914, 2e classe, 3e R. T. A., rue du 3e-Tirailleurs, maison Burdin, à Sétif (Constantine).
391 Dahmane dit Dahou Habibe ben Larbi, 1917, soldat, 29e R. T. A., Bocca Sahnoune, Orléansville (Alger).
392 Boutit Ali, 12 juin 1925, 2e classe, 7e R. T. A., 5, rue Fagnoni, maison Bekka, à Bougie (Constantine).
393 Souar Bou Souar, 29 septembre 1914, soldat, 1er R. T. A., 13, rue Gâriba, à Alger.
394 Messous Mohamed, 21 avril 1923, soldat, 10e C. O. M. A., 38, impasse Bologhine, à Alger.
395 Memmou Kouider, 1916, sergent, 6e R. T. A., Beni Smiel, commune mixte de Sebdou, par Lamoricière (Oran).
396 Zouari Ahmed, 1916, sergent-chef, 6e R. T. A., douar Ouled Falette, commune mixte de Saïda (Oran).
397 Atmani Larbi, 1911, maréchal des logis chef, 9e R. C. A., à Batna (Constantine).
398 Allioui Bouchiba, 1916, sergent, 1er R. T. A., no 28 quartier P. L. M., 3e rue, à Maison Carrée (Alger).
399 Sahli Abdellah, 16 février 1912, sergent, 7e R. T .A., douar Aïn Béranis, à Saïda (Oran).
400 Lebrara Bara, 19 mai 1913, sergent, 21e B. T. A., douar Ouled Aouf, commune mixte d'Aïn Touta (Constantine).
401 Boudjemaa Mohamed, 1913, sergent, 2e R. T. A., 8, boulevard des Quinze-Mètres, à Oran.
402 Humbert (Henri), 27 décembre 1919.
403 Koriche Mostéfa ben Ali, 1918, maréchal des logis, 1er spahis, avenue de la Gare, immeuble Ben Amaïn, à Médéa (Alger).
404 Si-Kebir Mokhtar, 25 avril 1914, sergent-chef, 2e R. T. A., 11, rue Tigditt, à Mostaganem (Oran).
405 Belkhkh Ali, 1916, maréchal des logis chef, 67e R. A. A., quartier Gilles, au Stand Batna (Constantine).
406 Cheurfi Ahmed ben Brahim, 21 juillet 1913, sergent-chef, base militaire d'Alger, douar Chénoua, Cherchell (Alger).
407 Rabia Bélaïd ben Hadj, 26 septembre 1917, sergent-chef, 7e R. T. A., brasserie des Tamaris, 122, rue d'Alésia, Paris.
408 Houibi Mebrouk, 1914, caporal-chef, 7e R. T. A., 17, place Jemmapes, à Bône (Bône).
409 Benhamza Mohamed El Hachemi, 19 août 1914, maréchal des logis chef, 1er R. S. A., douar Aïn Zatout, commune mixte d'Aïn Touta (Constantine).
410 Serai Saïd, 1917, caporal, 2e R. T. A., chez M. Puech (Julien), avenue du Maréchal-Foch, bordj Bou Arreridj (Constantine).
411 S. N. P. Abdelkader ben Mohamed, 1915, caporal, E. M. P., Sid El Hadj, commune mixte de Djelfa (Alger).
412 Balla Ali, 19 janvier 1914, sergent, 25e C. O. M. A., route de l'Hospice-Colle, ferme Zamith, Bône (Bône).
413 Tira Abed, 21 février 1918, 1re classe, 27e train, 15, rue de la Victoire-Glorieuse, à Saïda (Oran).
414 Khadraoui Maâmar, 1923, sergent, C. A. R. 103, hôtel de la Paix, Bourron-Marlotte (Seine-et-Marne).
415 Foughali Abdelkader, 18 juin 1923, sergent, 3e R. T. A., 7, place Morland, Constantine.
416 Meraghdia Mohammed, 1914, 2e classe, C. O. I. 3, gardien du cimetière musulman, Souk Ahras (Constantine).
417 Kerrad Mohamed, 31 décembre 1911, caporal, 22e section S. I. M., 14, rue Saint-Joseph, Paris (2e).
418 Brahimi El Houas, 3 février 1913, 1re classe, C. O. I. 3, 7, rue Barberousse, Alger.
419 Mansouri Abdallah, 1920, caporal, 3e R. T. A., rue de Tunis, Khenchela (Constantine).
420 Bouaita Amar, 1910, 2e classe, 25e escadron du train, douar Tiffech, commune mixte de Souk Ahras (Constantine).
421 Benmansour Mohamed, 1918, 1re classe, C. O. T. 45, rue de Lourmel, à Guelma (Bône).
422 Benaissa Abdelmadjid ben Abderrahim, 9 décembre 1931, 1re classe, C. A. R. 101, quartier Ouled Hamida, Bou Saada (Alger).
423 Latreche Djelloul, 30 avril 1926 matelot, base maritime de Bizerte, rue de l'Oued-Kouba, Bône.
424 Skander Abdallah, 23 novembre 1919, soldat, C. O. I. 1, chez M. Sabaoui Mohamed, Médéa (Alger).
425 Bellabad Abdelkader, 9 mars 1924, 2e classe, 6e R. T. A., 23, rue des Fatimides, Tlemcen (Oran).
426 Hamraoui Ahmed, 16 mars 1912, sergent-chef, 6e R. T. A., chez Abderrahmane Larbi, épicier, ravin Raz el Aïn, à Oran.
427 Nouar Lakhdar, 1918, sergent, 3e B. T. A., douar Ouled Bechiah, commune mixte de la Seffa (Constantine).
428 Benlassoued Messaoud, 10 mars 1912, maréchal des logis chef, 67e R. A. A., rue Petit-Maison-Ghodbane, Jemmapes (Constantine).
429 Ramou Mohamed, 25 janvier 1913, sergent-chef, 2e R. T. A., 27, rue de Sediman, à Relizane (Oran).
430 Slimani Amar, 1917, sergent, 3e R. T. A., douar Bouakal, commune mixte de Batna (Constantine).
431 Djedid Ould Cheikh, 1917, maréchal des logis, 2e R. C. A., route de Mansourah, à Tlemcen (Oran).
432 Boualam Mohamed, 8 janvier 1912, sergent, 1er R. T. A., 22, rue de l'Yser, à Audincourt (Doubs).
433 Mehabli Ahmed ben Senouci, 1917, sergent, 6e R. T. A., douar Ouled Hellal, commune mixte de Boghari (Alger).
434 Nebbab Mohammed, 16 février 1914, caporal-chef, 2e R. T. A., douar Mazouzi, commune mixte de la Mekerra (Oran).
435 Gnitoum Amar, 1912, 2e classe, douairs, 42, rue Laurent-Roses, à Souk Ahras (Constantine).
436 Salem Belkacem dit Salah, 20 février 1912, caporal-chef, D. I. M. de Marseille, 10, rue Leblanc (Constantine).
437 Dahmani Mohamed, 1916, soldat, 28e train, 42, rue des Jardins, à Oran.
438 Nezzar Ahmed, 1919, 1re classe, C. A. R. 103, douar Ouled Chelih, commune mixte d'Aïn Touta (Constantine).
439 Guerari Saad ben Tahar, 18 février 1923, brigadier, 3e R. T. A., 5, S. A. Provita, chemin Saint-Romain, Lyon (Rhône).
440 Latif Saïd, 23 juin 1913, soldat, C. O. T. 45, Climat de France, cité de la Boucle, bâtiment F, à Alger.
441 Belogbia Abdelkader, 1912, 1re classe, C. O. I. 3, Ourlal, commune mixte de Biskra (Constantine).
442 Saïm Mamoune Ali Ould Ahmed, 1er mars 1916, 1re classe, 6e R. T. A., à Montagnac (Oran).
443 Djediat Boualem ben Amara, 12 novembre 1922, soldat, C. A. R. 101, chez Zaoui, villa Bel-Abri, à Fontaine-Fraîche, Alger.
444 Boursin (André), 7 janvier 1928.
445 Ben Tahar Mohamed, 15 juin 1921, soldat, 10e escadron du train, 19, rue des Bains, Strasbourg (Bas-Rhin).
446 Boucherih Miloud, 27 février 1929, 1re classe, groupe de transport 515, rue des Marchés, à Relizane (Oran).
447 Habta Saïd, 12 mai 1929, caporal, C. A. R. 103, rue du Lavoir, à Khenchela (Constantine).
448 Merahi Taïeb, 1915, sergent, 7e R. T. A., 59, rue de l'Horloge, à Sedan (Ardennes).
449 Yeddou Saïd, 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Bou Nouh, village Hellouane, Dra el Mizan (Alger).
450 Mamoune Hamza ben Kaddour, 1915, sergent-chef, 2e R. T. A., village Nègre, Geryville (Oran).
451 Haddou ben Baani, 1913, sergent, 5e R. T. M., rue du Pont-de-Lattes, Montpellier (Hérault).
452 Badjou Abdelkader, 17 juin 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., maison Soler, rue de la Batterie, à Marengo (Alger).
453 Tebani Mouloud, 1916, sergent, C. A. R. 101, douar Dar el Hadj, commune mixte du Guergour (Constantine).
454 Baalache Mohamed, 16 janvier 1913, adjudant, 1er R. T. A., rue des Chaulliers, à Ténès (Alger).
455 Abadi Abdallah ben Abdelkader, 3 janvier 1920, sergent, école de sous-officiers de Cherchell, 40, rue de la Mosquée, à Mostaganem (Oran).
456 Lacheheb Ramdane, 15 février 1923, caporal, C. A. R. 103, Aïn-Tinn (Constantine).
457 Belhomri Mohamed, 1918, sergent, 45e R. d. T., Montagnac (Oran).
458 Mecheri Ahmed, 1917, brigadier-chef, 3e B. T. A., Pont-du-Duvivier (Constantine).
459 Neggaz Mohammed ben Boulenouar, 21 mars 1915, caporal-chef, 1er R. T. A., douar Aïn-el-Anseur, commune mixte de Teniet-el-Haad (Alger).
460 Houas Saïd, 3 juillet 1916, 2e classe, 1er R. T. A., 6, rue du 2-Mai-1840, à Cherchell (Alger).
461 Aissani Taieb, 1912, matelot pompier 3e classe, C. F. I., Sidi-Abdallah, centre municipal d'el Flaye (Constantine).
462 Bellala Bachir, 1921, sergent, C. A. R. 109, douar Dra Kebila, commune mixte du Guergour (Constantine).
463 Haddad Hammou, 1917, brigadier, 8e R. S. A., 1, allée Herbillon, à Batna (Constantine).
464 Belkherchouche Lakhmissi, 1916, brigadier, C. O. T. 45, douar Sidi-Maache, commune mixte d'Oum-el-Bouaghi (Constantine).
465 Baghdad Mohamed, 1919, caporal-chef, 2e R. T. A., douar Louhou, Frenda mixte (Oran).
466 Bendjema Khemissi, 27 février 1925, 2e classe, C. A. R. 103, à Petit (Constantine).
467 Meguireche Mohammed, 12 septembre 1922, 1re classe, C. A. R. 103, maison Khalfa, 3, rue de Serbie, à Sétif (Constantine).
468 Bouseida Mohamed, 29 décembre 1922, 2e classe, C. A. R. 103, douar Beni Oueibane, commune mixte de Collo (Constantine).
469 Khouri Lakhdar, 14 juillet 1929, 2e classe, 6e E. S. A., à Boghar (Alger).
470 Halilou Boumendjel, 6 novembre 1919, 1re classe, C. A. R. 103, douar Aïn-Tabia, commune mixte de Collo (Constantine).
471 Mehenni Saïd, 17 mars 1923, 2e classe, 2e R. T. A., chez Coudia Amar (tabac), place de la Pyramide, à Constantine.
472 Zerouat Tahar, 22 décembre 1920, 2e classe, 3e R. T. A., 30, rue Sainte-Monique, à Souk-Ahras (Constantine).
473 Beyaza Mohammed Taïeb, 7 février 1928, 1re classe, 9e R. C. A., 1, cité Indigène, à Guelma (Constantine)

474 Hamouda Brahim, 28 mars 1926, 2e classe, 3e R. T. A., douar el Gouffi, commune mixte de Collo (Constantine).
475 Amokrane Salah, 8 juillet 1927, 2e classe, 3e R. T. A., Fort-Clauzel, à Bougie (Constantine).
476 Benmammar Lehbil, 1924, caporal, 6e R. T. A., à Géryville (Oran).
477 Zerroug Saad, 1er juillet 1926, 2e classe, C. A. R. 103, chez Taïbi Nouar, commerçant à Ouenza (Constantine).
478 Aizel Allaoua, 21 avril 1925, 1re classe, 3e R. T. A., place Sidi-Souffi, à Bougie (Constantine).
479 Laouati Hammid, 18 septembre 1928, 2e classe, C. A. R. 103 douar le Tarf, commune mixte de la Calle (Constantine).
480 Touil Abdelkader, 23 avril 1924, soldat, 66e R. A. A., Dar-el-Askri, à Saïda (Oran).
481 Hallaili Djedid, 1920, second maître, centre Siroco, place de Strasbourg, à Bouira (Alger).
482 Aouissi Berrezoug, 1921, sergent-chef, C. A. R. 102, 3, rue de la Victoire, à Saïda (Oran).
483 Cherifi Saïd, 1918, sergent-chef, 3e R. T. A., Dar-el-Askri, Saïda (Oran).
484 Bendali Mohamed, 1917, sergent-chef, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, Saïda (Oran).
485 Ammar Boumédiene, 12 mai 1919, sergent, 6e R. T. A., douar Ahl Zelboun, commune mixte de Tlemcen (Oran).
486 Boudjadja Ahmed, 1916, maréchal des logis chef, 23e escadron du train, 22, rue d'Aumale, à Sétif (Constantine).
487 Frikou Abdelkader, 1916, sergent-chef, 1er R. T. A., 51, rue Etienne-Dinet, à Blida (Alger).
488 Akkouche Saïd, 2e mai 1916, sergent-chef, 11e R. T. A., douar ben Zeiga, à Rouiba (Alger).
489 Benzahia Bachir, 1917, sergent-chef, 8e C. S. A., 22, rue Randon à Alger.
490 Berrabah Messaoud, 1915, sergent, 3e R. T. A., à Clairefontaine (Constantine).
491 Feniche Lakhdar, 1917, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Ouled Braham, commune mixte des Rirha (Constantine).
492 Djabari Belhouf, 1923, sergent, 1er R. T. A., 15, rue de la Synagogue, à Miliana (Alger).
493 Bouchendi Mansour, 28 février 1919, maréchal des logis, 801e C. O S. M., chez M. Belarbi Mokhtar, Messagerie Mory, à Alger.
494 Kaba Ahmed, 18 juin 1916, sergent-chef, C. A. R. 103, 23, rue Charles-de-Foucault, à Constantine.
495 Bouzegzi Saïd, 31 décembre 1916, caporal, C. A. R. 101, 3, rue Denis-Affre, à Miliana (Alger).
496 Boukhecha Abboud, 1914, caporal-chef, C. A. R. 103, douar Mouzbia, commune mixte de Fedj M'Zala (Constantine).
497 Afif Abdelkader, 2 septembre 1914, brigadier, 6e E. S. A., 27, rue Ernest-Mercier, Notre-Dame d'Afrique, à Alger.
498 Mouche Mohamed Salah, 21 juillet 1920, caporal, 3e R. S. A., douar Zatout, commune mixte d'Aïn-Touta (Constantine).
499 Boumella Mohamed, 1917, caporal, 3e B. T. A., 4, rue Beaudelaire, cité Chancel, Bône.
500 Chaya Saïdane, 1919, brigadier-chef, E. A. B. C. A., 34, rue François-Gastri, à Alger.
501 Hafsaoui Larbi ben Rabah, 1920, 2e classe, 1er R. T. A., Aïn-Séfra (Oran).
502 Saïdani Mohammed, 22 juin 1918, soldat, 3e R. T. A., quartier Oued Rehane, Miliana (Alger).
503 Mouffok Kouider, 14 août 1924, caporal-chef, 7e R. T. A., 4, rue Bugeaud, à Aïn-Témouchent (Oran).
504 Hadir Saïd, 20 septembre 1931, caporal, C. A. R. 103, Ouled Rahmoun, Constantine.
505 Miloudi Boualem, 1927, 2e classe, 19e génie, Dar El Askri, à Saïda (Oran).
506 Marouf Abdelkader, 28 novembre 1915, 1re classe, 6e R. T. A, village nègre Lamoricière (Oran).
507 Okeil Mohamed, 1923, caporal-chef, 1er R. T. A., cité Cuvellier, a Tiaret (Oran).
508 Ormont (André), 20 octobre 1919.
509 Abdelli Azzouz, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Gourigueur, commune mixte de Tebessa (Constantine).
510 Ameziane Amar, 30 juillet 1931, infirmier 2e classe, douar Nezliona, commune mixte de Dra El Mizan (Alger).
511 Kernoua Lakhdar, 20 août 1931, 1re classe, bataillon air 140, douar Timezrit, commune mixte de la Soummam (Constantine).
512 Amara Sebti, 14 janvier 1928, 1re classe, 3e B. T. A., 50, rue Beauharnais, Bône.
513 Aouni Moulay, 9 mai 1924, 1re classe, 6e R. T. A., Prévost-Paradol (Oran).
514 Houamel Mohamed, 17 avril 1926, 1re classe, 3e R. T. A., 32, rue Georges-Clemenceau, à Constantine.
515 Aissoui Amar, 30 juin 1934, 2e classe, 67e R. A., Ouled Rahmoune (Constantine).
516 Boutera Layachi, 7 juin 1922, 2e classe, C. A. R. 103, Béni Ramassès, 4e fontaine, à Bône.
517 Belkhiati Mohamed, 1929, caporal, 2e R. T. A., douar Naima, à Djebel Nador (Oran).
518 Benzaid Mohammed, 9 février 1923, brigadier, D. M. 1, rue du Maroc, à Affreville (Alger).
519 Bouzid Benkhatem, 1922, soldat, 8e R. S. A., cité indigène, 1re rue, à Hussein-Dey (Alger).
520 Khedimellah Tahar, 17 septembre 1925, soldat, 1er R. T. A., bureau des Affaires africaines, à Mulhouse (Haut-Rhin).
521 Saouli Belgacem, 23 février 1924, 2e classe, 3e R. T. A., B. R. M. A., boîte postale n° 37, à Bône.
522 Slimani Amar, 6 mai 1929, caporal, C. A. R. 103, chez M. Dupont, à Breuillet (Seine-et-Oise).
523 Ahmed Chaouch Essedit, 1er juillet 1927, caporal-chef, C. A. R. 103, place Belisaire, à Tebessa (Constantine).
524 Dorbani Ferhat, 17 avril 1928, caporal, 3e R. T. A., route de la Zarouria, près de la Coopérative laitière, Souk Ahras (Constantine).
525 Mehenguef Djilali, 20 juillet 1928, 1re classe, 780e C. R. E. G. P., Saint-André-de-Mascara (Oran).
526 Liman ben Moussa, 1930, 2e classe, 2e R. T. A., gendarme auxiliaire, 10e légion de la garde républicaine détaché à Aflou (Oran).
527 Filaci Ahmed, 21 mai 1930, 1re classe, C. A. R. 103, boulevard Marengo, à Tebessa (Constantine).
528 Hamaizi Laïd, 1915, maréchal des logis chef, C. A. R. 102, 3, rue Averroès, Ibn-Roch (impasse), faubourg Medioni (Oran).
529 Lazereg Bénaouda, 12 novembre 1918, adjudant, 66e R. A. A., 31, rue Cambon, à Tiaret (Oran).
530 Bennai Mohamed, 1915, sergent-chef, 4e R. T., Baraki, Sidi Moussa (Constantine).
531 Bouzid Khedim, 11 décembre 1916, sergent-chef, C. A. R. 101, C. M. U. des Ouled Brahim par Ben Chicao (Alger).
532 El-Mokretar Mohamed, 15 mai 1916, brigadier-chef, C. A. R. 101, Vieux Ténès (Alger).
533 Defdah Rabah, 1917, caporal-chef, 11e R. T. A., Fernandville, commune d'Arcole (Oran).
534 Boudouani Abderrahman, 24 janvier 1920, brigadier-chef, C. A. R. 101, 5, rue du 2-Mai-1810, à Cherchell (Alger).
535 Ould-Amer Amar, 20 février 1920, brigadier, 5e R. C. A., douar Ouassif, commune mixte du Djurdjura (Alger).
536 Abed ben Cheikh, 12 avril 1917, brigadier, 28e train, 27, rue du Capitaine-Raho, à Oran.
537 Sfaksi Abdelaziz, 24 juillet 1919, caporal-chef, 7e R. T. A., Bab Darb, Biskra (Constantine).
538 Sportiello (Julien), 14 septembre 1915.
539 Khelifa Khalfallah, 25 février 1921, 2e classe, C. A. R. 102, rue Géryville, Aïn-el-Hadjar (Oran).
540 Benamar Ahmed, 1916, 2e classe, 11e R. T. A., café des Sports, 11, place des Chaureaux (Constantine).
541 Adoui Abdellari, 6 juin 1921, 1re classe, 7e R. T. A., faubourg de la Gare, Khenchela (Constantine).
542 Salhi Miloud, 1922, sergent, C. A. R. 102, 14, rue Charlemagne, Sidi-bel-Abbès (Oran).
543 Benabboura Tayeb, 1916, 2e classe, 6e R. I. A., 98, rue Tête-d'Or, à Lyon (Rhône).
544 Meguedad Bouziane, 10 février 1917, maréchal des logis, 28e train, rue Saint-André, à Oran.
545 Avargues (Michel), 30 novembre 1931.
546 Labiod Youcef, 27 janvier 1926, 2e classe, 7e R. T. A., 24, rue Branly, à Constantine.
547 Bensersa Ahmed, 26 septembre 1932, 2e classe, C. I. M. n° 10, 33, rue Damrémont, à Constantine.
548 Naamani Tehar, 2 mai 1932, 2e classe, C. A. R. 8, chez El Hadj Gaceur, L'Alma-Marine (Alger).
549 Oumessad Mouloud, 17 juillet 1932, soldat, C. A. R. 101, 3, rue Danton, la Redoute (Alger).
550 Benarbia Abdelkader, 1er septembre 1925, 2e classe, U. R. C. C. R., maison Charles-Loque, Laferrière (Oran).
551 Benhachefa Mostefa, 12 janvier 1927, 2e classe, 2e R. T. A., 22, boulevard Saint-Jules, à Mostaganem (Oran).
552 Laroune Mohamed, 1917, soldat, C. A. R. 101, douar El Askri, à Molière (Alger).
553 Zaouak Ammar, 2 septembre 1927, 1re classe, 7e R. T. A., 21, rue de Belgique, à Sétif (Constantine).
554 Hocine Abdelkader, 13 mars 1930, 2e classe, 27e train, 17, rue d'Alger, à Koléa (Alger).
555 Bouricha Larbi, 1929, 2e classe, 3e R. T. A., avenue de la Gare, chez Amari Ahmed, épicier à Affreville (Alger).
556 Bensbaa Salah, 24 janvier 1927, matelot 1re classe, quartier Gilles, au Fortin, à Batna (Constantine).
557 Belhadjoudja Abed, 10 octobre 1930, 1re classe, C. A. R. 102, 4, rue d'Ajaccio, à Mostaganem (Oran).
558 Khemissat Allal, 16 octobre 1925, 2e classe, 27e train, villa Marès, chez M. Ameur Amar, chemin Bobillot, à Alger.
559 Derrar Mohamed, 31 mars 1930, 1re classe, 1er R. T. A., chez M. Djemaï Mohamed, 2, rue Mogador, à Miliana (Alger).
560 Zelagui Abdelkader, 28 mars 1931, 2e classe, 3e R. T. A., 6, rue de Zarna, à Souk Ahras (Constantine).

Services financiers.

TRESORERIE D'ALGERIE

Agent de comptabilité.

CATÉGORIE « C »

1 Lire: Rolland (Lucien), au lieu de: Sanchez (Ernest).
2 Sanchez (Ernest).

SERVICE DES DOUANES

Préposé des douanes.

CATÉGORIE « D »

6 *bis* Panisello (Pierre).

LABORATOIRE DES FINANCES

Garçon de laboratoires.

CATÉGORIE « C »

1 Sebbane Kadda ould Djilali, 22 août 1913, brigadier, 2e zouaves, 21, rue de l'Esplanade, Mostaganem (Oran).
2 Ibaazizan Ahmed, 21 février 1906, 7, rue Zola, à Alger.
3 Koulali Mohamed, 20 mai 1920, caporal, 2e R. S. A., 18, rue Clauzel, à Tiaret (Oran).
4 Mahlout Oualmed, 1908, H. L. M. 9e groupe, bâtiment B, champ de manœuvre, Alger.
5 Hadjadj (Lucien).
6 Ait-Hamoudi Abdelmadjid, 1916, 31, chemin de Notre-Dame-d'Afrique, à Alger.
7 Amrane Mohamed, 6 avril 1897, 1re classe, 3e groupe d'artillerie, Collo PE (Constantine).
8 Zerbib (Moïse), 15 août 1923.

CATÉGORIE « D »

1 Touati Achour, présumé 1908.
2 Benyakhou Moktar, 13 novembre 1927, soldat 6e R. T. A., 63, rue Sidi-Ali, à Mascara (Oran).
3 Mecheri Ahmed, 1917, brigadier-chef 3e B. T. A., au Pont-de-Duvivier, à Constantine.
4 Fehis Yahia, 1916, sergent-chef 1er R. T. A., douar Fahla, commune mixte de Boghari (Alger).
5 Chaoui Hadj Djilali, 23 janvier 1927, brigadier C. R. T. 10, 90, chemin Fontaine-Bleue (Alger).
6 Aissaoui Amar, 30 juin 1931, 2e classe, 67e R. A., à Ouled Rhamonne (Constantine).
7 Khemissat Allal, 16 octobre 1925.

SERVICE DU CONTROLE SANITAIRE AUX FRONTIERES DE L'ALGERIE

Garde sanitaire.

CATÉGORIE « C »

1 Ruiz (Jean).
2 Zerbib (Moïse).
3 Leal (Florent).
4 Laichaoui Djelloul, 14 janvier 1930, 1re classe, 45, avenue Paul-Doumer de Kouba (Alger).

CATÉGORIE « D »

1 Mercatbide (Saint-Jean).
2 François (René).
3 Ould Ahmed Messaoud, 1914, maréchal des logis 1/3e R. A. C., 12, rue de Tours, à Alger.
4 Mokhtari Mokhtar ben Mohammed, 1926, quartier maître 2e classe, marine nationale, 60, rue Ravin, à Bel-Air, à Hussein-Dey (Alger).
5 Bevia (Emile).
6 Mazouni Mohamed ben Boudjema, 5 août 1918, quartier maître fusilier, douar Mihoub, Aïn Bessem (Alger).
7 Micallef (Gilbert).
8 Dorbani Ferhat, 17 avril 1928, caporal, 3e R. T. A., route de la Zarouria, près de la coopérative laitière, à Souk-Ahras (Constantine).
9 Bennai Mohamed, 1915, sergent-chef 45e régiment de transmissions, Sidi Moussa, à Baraki (Alger).
10 Garoudji Amar, 20 avril 1923, 2e classe, groupe de transport 5/5, 2e Ce, 4, rue de Turenne, Bel-Abbès (Oran).

Service judiciaire.

EMPLOI RELEVANT DE L'AUTORITE DU GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE

Concierge de la cour d'appel d'Alger et du parquet général de ladite cour.

CATÉGORIE « C »

1 Viacava (Charles-Philippe).
2 Perrot (Emile).
3 Chouraqui Chaloum.
4 Galy (Albert).
5 Perez (Prosper).
6 Delaporte (Marcel).
7 Boucharbot Mohammed Tahar, 1er janvier 1922, matelot 2e classe, école des mousses, rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).

CATÉGORIE « D »

1 Baltasc (Félix).
2 Chaid Mohamed Seghir, 19 juillet 1913, adjudant-chef, 1er B. S. G., rue Victor-Hugo, Dellys (Alger).
3 Baalache Mohamed, 16 janvier 1913, adjudant, 1er R. T. A., rue des Chaulliers, commune mixte de Ténès (Alger).

Appariteur de la cour d'appel d'Alger et du parquet général de ladite cour.

CATÉGORIE « C »

1 Belaid Mohammed, 30 mars 1918, soldat 67e R. A. A., chez M. Iranzini, rue Flatters, à Cherchell (Alger).
2 Boumedine Arezki, 11 août 1919, soldat, 1er R. T. A., 23, rue Voltaire, à El-Biar (Alger).
3 Smadhi Belaid, 8 juillet 1925, centre municipal de Sahel, commune mixte de Fort-National (Alger).

CATÉGORIE « D »

1 Chaïd Mohamed Seghir, 19 juillet 1913, adjudant-chef, 1er B. S. G., rue Victor-Hugo, à Dellys (Alger).
2 Baalache Mohamed, 16 janvier 1913, adjudant, 1er R. T. A., rue Chaulliers, commune mixte de Ténès (Alger).

Chaouch de la cour d'appel d'Alger et du parquet général de ladite cour.

CATÉGORIE « C »

1 Redja Djelloul ben Belgacel, 1917, soldat, 1er R. T. A., place des Caravanes, à Laghouat (Alger).
2 Chayani Mohamed, 1911, soldat, 5e R. T. A., 38, impasse Bologlione, à Alger (Alger).
3 Aït-Si-Ameur Mohand ou Achour, 1892, 2e classe, 6e groupe d'artillerie, 6, rue Naoum, Bougie (Contantine).
4 Messaoudi Mohand Tahar, 27 novembre 1915, maréchal des logis chef, C. A. R., 101, 2 escalier de Lyon, à Bougie (Constantine).
5 Djerrah Tayeb, 1901, sous-lieutenant, 3e R. T. A., 10, rue Coudeyre, à Bône (Bône).
6 Fader Mohamed ould Abdelkader, 26 novembre 1919, 1re classe, 2e R. T. A., 14, rue Eliec, à Saïda (Oran).
7 Boucharbot Mohammed Tahar, 1er janvier 1922, matelot 2e classe, école des mousses, rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).
8 Gazou Mohand, 1917, soldat, 65e R. A., rue de Lyon, 138, à Alger (Alger).
9 Hadjih Mohammed, 10 janvier 1917, douar Tirmitine, à Mirabeau (Alger).

CATÉGORIE « D »

1 M'Zala Mohamed ben Amar, 31 août 1894, caporal, 9e R. T. A., 6, rue de l'Intendance, à Alger (Alger).
2 Bouaziz Ammar ben Chérif, 1909, adjudant-chef, 25e train, 97, rue Vercingétorix, à Paris (14e) (Seine).
3 Laribi Mokhtar, 12 novembre 1911, maréchal des logis, 65e R. A. A., Duperré (Alger).
4 Bousri Mokhtar ben Mohammed, 1911, brigadier, 7e R. S. A., chez M. Marie Antoine, 28, rue Meissonnier, à Alger (Alger).
5 Kabene Ahcène, 1er janvier 1908, adjudant, 1er R. T. A., Laghouat (Alger).

6 Boudjerda Ahmed ben Abdelkader, 1914, adjudant, 2e R. T. A., banlieue d'Aumale, village nègre (Alger).
7 Chaïd Mohamed Seghir, 19 juillet 1913, adjudant-chef, 1er B. S. G., rue Victor-Hugo, à Bellys (Alger).
8 Haddad Mohand Saïd, 1912, soldat, C. A. R. 101, 5, rue Turano, à Alger (Alger).
9 Baalache Mohamed, 16 janvier 1913, adjudant, 1er R. T. A., rue des Chaulliers, à Tenes (Alger).

EMPLOI RELEVANT
DE L'AUTORITE DU GOUVERNEUR GENERAL DE L'ALGERIE

Appariteur des tribunaux civils et de commerce et des justices de paix.

CATÉGORIE « C »

1 Arkoun Mohamed, 2 janvier 1903, caporal, 5e R. T. A., centre municipal d'Akerrou (Alger).
2 Oubadi Boutraa, dit Kouider, 1923, 2e classe, C. A. R. 103, douar Madfoun, commune mixte Canrobert (Constantine).
3 Benhenni Mohamed Ould Abdelkader, 11 décembre 1896, sergent, 6e R. T. A., 45, rue Tigditt, Mostaganem (Oran).
4 Zemoura Salah, dit Ali, 14 juin 1922, 2e classe, C. O. A. B. 23, Corneille, commune mixte de Belezma (Constantine).
5 Mokatet Mohamed, 25 janvier 1915, caporal, 3e R. T. A., à Duvivier (Constantine).
6 Raïs Tayeb, 1918, 1re classe, 3e R. T. A., rue de l'Aqueduc, à Tebessa (Constantine).
7 Marouf Larbi ben Mohamed, 25 février 1920, caporal-chef, 19e génie, douar Souaghi, commune mixte d'Aumale (Alger).
8 Lakhdar ben Moussa, 15 mars 1923, 1re classe, C. O. I. 3, 8, boulevard Pasteur, à Biskra (Constantine).
9 Lasmil Yahia, 1917, soldat, 11e R. T. A., 32, rue Buffon, à Alger (Alger).
10 Kerfouf Habib Ould Mohamed, 1919, 9e chasseurs d'Afrique, boulevard Joffre, à Saïda (Oran).
11 Mahmoudi Larbi, 22 juin 1919, caporal, C. O. I. D. 3, douar Djoua, commune mixte d'Oued-Marsa (Constantine).
12 Khaldi Khelifa ben Bachir, 25 août 1917, 2e classe, 7e R. T. A., village d'Oued-Cheir, commune d'El Ouricia (Constantine).
13 Guermoud Amar ben Abdelkader, 5 décembre 1916, soldat, 9e R. T. A., rue des Algériens, maison Debou, à Oued-Fodda (Alger).
14 Aït Si Ameur ou Achour, 1892, 2e classe, 6e groupe artillerie, 6, rue Naoun, à Bougie (Constantine).
15 Agli Abdelmadjid, 24 novembre 1920, 2e classe, C. O. I. S. I. M. no 72, Bab Darb, Vieux-Biskra (Constantine).
16 Abdat Taki, 20 décembre 1919, brigadier, 6, rue Belhadri-Smain, Oran (Oran).
17 Messaoudi Mohand Tahar, 27 novembre 1915, maréchal des logis chef, C. A. R. 101, 2, escalier de Lyon, à Bougie (Constantine).
18 Djerrah Tayeb, 1901, sous-lieutenant, 3e R. T. A., 10, rue Coudeyre, à Bône (Bône).
19 Sebbane Kada Ould Djilali, 22 août 1913, brigadier 2e zouaves, école Vincent-Auriol, à Muret (Haute-Garonne).
20 Diaz (Emile).
21 Cohen (Kalfallah-Lucien).
22 Hadfi Mohamed, 28 septembre 1905, 2e classe, 25e escadron du train, 14, rue Jean-Jaurès, à Souk-Ahras (Constantine).
23 Messina (Raymond).
24 Lasfer Mouloud, 3 janvier 1917, brigadier, 67e R. A. A., 3, rue Fauvette, à Souk-Ahras (Contantine).
25 Laredj Cheik ben Naceur, 1928 1re classe 2e R. T. A. Geryville (Oran).
26 Rahali Abdelhamed 16 septembre 1918, 1re classe, 23e R. I. C., 59, boulevard Sébastopol, à Oran (Oran).
27 Kebba Abdelkader, 1917, 2e classe, 27e R. T. A., Ouled Djellal (Constantine).
28 Amrane Mohamed, 6 avril 1897, 1re classe, 3e groupe artillerie, 16, rue Saint-Vincent-de-Paul, à Alger (Alger).
29 Rebati Rachid, 5 avril 1926, brigadier, 8e R. S. A., Dar el Askri, Tébessa (Constantine).
30 Madani Moussa ben Mohammed, 6 décembre 1920, soldat, C. A. R. 101, douar Aït-Hazem, commune mixte d'Aïn-Bessem (Alger).
31 Zerbib (Simah-Marcel).
32 Ktourza Chaloum.
33 Guechi Abderrahmane, 1er août 1916, sergent, 101 C. O. S. M., centre Fedj, M'Zala (Constantine).
34 Boucharbot Mohammed Tahar, 1er janvier 1922, matelot de 2e classe, école des mousses, rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).
35 Hamdada Ahmed, 20 octobre 1895, caporal, 6e R. T. A., Saint-Leu (Oran).
36 Boukhelfa Bouziane, 1927, 2e classe, 25e train, quartier de la Zmala, à Aïn-Beïda (Constantine).
37 Zouagui Amar, 12 avril 1920, El Kseur (Constantine).
38 Nemchi Abed, 15 décembre 1912, 2e classe, 66e R. A., 14, rue des Marchés, à Relizane (Oran).
39 Gazou Mohand, 1917, soldat, 65e R. A., 138, rue de Lyon, à Alger (Alger).
40 Benarbia Djilali, 9 janvier 1933, 47, village Benacens, à Tiaret (Oran).
41 Chouiref Bouchetta, 2 août 1916, village Mellinet, par Chanzy (Oran).
42 Derradji Ali, 8 août 1920, douar Tiffech, commune mixte Souk-Ahras (Constantine).
43 Benkhedir Ahmed, 1920, douar Youks, commune mixte de Morsott (Constantine).
44 Bedoucha (Aimé).
45 Bouzid Bouchentouf, 16 novembre 1919, boîte postale no 65, à Mostaganem (Oran).
46 Benkabouche Madani, 18 août 1898, 32, rue de Paris, à Tlemcen (Oran).
47 Barkat Eliaou, 31 juillet 1919, 10, rue Guignard, à Constantine (Constantine).
48 Derhai (Jacob).
49 Ibaazizan Ahmed, 21 février 1906, soldat, 22e B. M. N. A., 7, rue Zola, à Alger (Alger.)
50 Amara Abdelkader, 25 janvier 1917, douar Ridane, commune mixte d'Aumale (Alger).
51 Behloul Mohand, 2 juin 1915, 39, avenue de la Robertsau, Alger (Alger).
52 Bouziane Abderrahmane, 25 février 1931, soldat C. A. R. no 8, villa Sellami, avenue d'Al Piaz, Constantine (Constantine).
53 Ikhlef Mohamed, 1915, sergent C. A. R. 102, chez Djilali Cheikh, à Sidi-Halloui, Tlemcen (Oran).
54 Hanani Mohamed Chaïb, 30 janvier 1911, 2e classe G. U. I. no 23, 6e compagnie, 4, rue Jean-Mermoz, à Souk-Ahras (Constantine).
55 Sahraoui Abdelkader, 22 septembre 1916, soldat C. A. R. 103, douar Ouled Allah, Arch Ouled El Abbès, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).

CATÉGORIE « D »

1 Zebra Abdelkader ben Mohamed, 8 octobre 1900, ex-sergent, 9e régiment T. A., Vialar (Alger).
2 Meghaz Djilali, 8 avril 1895, sergent-chef, 5e R. T. A., Vialar (Alger).
3 Melouki Mohamed, 1er juin 1901, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Maradia, commune mixte de la Calle (Constantine).
4 Rabhi Mohamed, 1901, sergent, 3e R. T. A., Oued Zenati (Constantine).
5 Miloud ben Abdellali, 1898, maréchal des logis, 66e R. A. A., 28, rue Bellegarde, à Oran (Oran).
6 Medjkoune Saïd ben Mohamed, 1re classe, 7e R. T. A., 7, rue Fouaud, à Constantine (Constantine).
7 Semichi Salah ben M'Bili, 1893, brigadier 3e R. S. A., 40, rue de Tunis, à Souk-Ahras (Constantine).
8 Khafi Moulay Larbi ben Mohamed, 1901, maréchal des logis, 27e escadron du train, douar Ouled-Hellal, commune mixte de Boghari (Alger).
9 Sabri El Menouar, 23 juillet 1899, brigadier, 2e régiment de spahis, Mercier-Lacombe (arrondissement de Sidi-bel-Abbès) (Oran).
10 Belmissoum Djillali Ould Daho, 1900, adjudant, 6e R. T. A., Zemmora (Oran).
11 Ben El Hadj Djelloul, 1900, adjudant-chef, corps des douaïrs, 22, rue du Sergent-Blandan, à Oran (Oran).
12 Zerari Mohamed, 1905, maréchal des logis chef, 9e R. S. A., lotissement Ferba, à Biskra (Constantine).
13 Besseri Ali ben Hocine, 7 avril 1904, adjudant, corps des douaïrs, Boghari (Alger).
14 Benchohra Mohamed Ould Abdelkader, 2 mars 1900, sergent-chef, 2e R. T. A., rue 41, no 695, à Mostaganem (Oran).
15 Kehal Mohamed Tahar, 15 novembre 1899, caporal, 6e R. T. A., douar Ouled Kassem, commune mixte d'El Milia (Constantine).
16 Boukeciat Mammar ben Mohammed, 31 janvier 1910, adjudant, 1er R. T. A., fraction Ouled-Larbi, à Ténès (Alger).
17 Sahari Abdelkader, 18 mars 1908, adjudant, 66e R. A. A., Montagnac (Oran).
18 Boubetana Bedief, 25 mai 1908, adjudant, 2e R. T. A., 4, avenue Pasteur, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
19 Dries Amokrane, 10 juillet 1905, sergent, G. U. R., no 23, rue Duguesclin-Joanhouville, à Bône (Bône).

20 Benmansour Bachir, 23 décembre 1905, adjudant, 11e R. T. A., 38, rue Belkidar-Tahar, à Bougie (Constantine).
21 S. N. P. Laïche ben Ahmed, 1911, adjudant, 7e R. T. A., 16, rue Belkider, à Bougie (Constantine)
22 Bouaziz Ammar ben Chérif, 1909, adjudant-chef, 25e train, 97, rue Vercingétorix, à Paris (14e).
23 Chyahi, 1909, maréchal des logis chef, 3e R. S. A., 9, rue des Sports, à Souk-Ahras (Constantine).
24 Abdessemed Hocine, 4 août 1912, maréchal des logis, C. A. R. no 103, 3, quartier du Stand, à Batna (Constantine).
25 Amrane Salem, 12 janvier 1909, adjudant, 1er R. T. A., douar Frikat, commune mixte de Dra-El-Mizan (Alger).
26 Akli Ali ben Hadj Amar, 7 décembre 1909, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Frika, commune mixte de Dra-El-Mizan (Alger).
27 Beidjerba Charef, 23 mars 1909, sergent-chef, 2e R. T. A., 4, rue Vilaret, à Mostaganem (Oran).
28 Berkan Braham, 15 juin 1912, adjudant, 1er R. T. A., boulevard Sud, à Marengo (Alger).
29 Ghali ben Henné, 15 avril 1912, sergent-chef, 6e R. T. A., 50, rue Bugeaud, à Tiaret (Alger).
30 Moussous Beghdad, 1er août 1909, sergent-chef, 6e R. T. A., Lamoricière (Oran).
31 Amrane Mohamed, 1er octobre 1911, sergent, 3e R. T. A., banlieue Est, cité Bel-Main, à Ténès (Alger).
32 Settibi Larbi, 1903, adjudant, 5e bataillon du C. O. I., D/3, Sidi-Mérouan (Constantine).
33 Boukredia Abdelkader Ould Mohamed, 1900, 2e R. T. A., caporal, 67, rue des Citronniers, à Mostaganem (Oran).
34 Mahmoudi Abdelkader ben Ali, 1914, adjudant-chef, école armée blindée, chez Markhouf Slimane, commerçant à Bou-Sâada (Alger).
35 Almania Kaddour, 1909, maréchal des logis chef, 9e R. S. A., Ouenza, commune mixte de Morsott (Constantine).
36 S. N. P. Mohamed ben Miloud, 1910, adjudant, 209e B. P. N. A., Village Nègre, à Géryville (Oran)
37 Zendagui Zouaoui ben Abdallah, 1908, maréchal des logis chef, 5e R. C. A., douar Ouled Djellal (Constantine).
38 Alleg Ahmed, 1901, caporal, C. O. I., 3, rue de l'Aqueduc, à Tébessa (Constantine).
39 Boulkamh Mohamed, 29 mai 1908, sergent, 11e R. T. A., maison Amardja, rue Victor-Hugo, à Sétif (Constantine).
40 Merabtine Miloud ben Hamou, 29 juin 1903, sergent, 3e régiment de Zouaves, rue de Tébessa, à Aïn-Beïda (Constantine).
41 Ghedir Douha, 1909, sergent-chef, 9e R. T. A., rue Jérôme-Bertagna, à Khenchela (Constantine).
42 Khaldi Sadok Ould Mohamed, 19 avril 1900, caporal, 2e R. T. A., 7, rue de Poitou, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
43 Belmehal M'Hamed Ould Kaddour, 2 août 1909, maréchal des logis, 192e C. O. S. M., quartier Tigditt, rue no 8, maison 897, à Mostaganem (Oran)
44 Bendris Mohamed Ould Marouf, 15 juin 1907, maréchal des logis chef, 104e C. O. S. M., auxiliaire P. T. T., à Oran (Oran).
45 Brahim ben Abdelmajid, 1913, brigadier, 19e S. I. M., rue Sidi-Boumedine-El-Ghouat, no 91, quartier Martinet, à Casablanca (Maroc).
46 S. N. P. Miloud ben Mohamed, 27 avril 1911, caporal, 7e R. T. A., 5, rue Deveaux, à Biskra (Constantine).
47 Talbi Belkacem, 1906, sergent, 3e R. T. A., 37, rue Bayard, cité Chancel, à Bône (Bône).
48 Mimoun Abdelkader, 29 novembre 1912, maréchal des logis, 66e R. A. A., douar Marioua, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).
49 Sayah Abdelkader, 25 septembre 1903, sergent, 1er R. T. A., Bocca Sahmoun, à Orléansville (Alger).
50 Bensaïd Abderrahmane, 1910, caporal, 7e R. T. A., 14, Ouled-Braham, à Constantine (Constantine).
51 Seridi Belkacem, 18 août 1910, caporal, 7e R. T. A., cité Rectemvald, à Saint-Arnaud (Constantine).
52 Merrad Ammar ben Mébarek, 13 mai 1914, brigadier-chef, 9e R. S. A., douar N'Gaons, commune mixte de Barika (Constantine).
53 Badis Mohamed ben Salah, 14 août 1913, brigadier, 67e R. A. A., Hôtel des Célibataires, à Audincourt (Doubs).
54 Saadi Amar ben Salah, 29 décembre 1913, 1re classe, 7e R. T. A., rue Maskila, à Khenchela (Constantine).
55 Soufi Abdelkader, 17 octobre 1910, 1re classe, 6e R. T. A., 11, rue Kaldoum, à Tlemcen, chez M. Kadda (Oran).
56 Kouriche Mohamed, 1906, caporal, 7e R. T. A., cafetier chez M. Haletim Abdelkader, à Barika (Constantine).
57 Oueddane Mokhtar, 1910, adjudant, 66e R. A. A., commune mixte de Mina-Kalâa (Oran).
58 Habbi Habbi, 1916, adjudant-chef, 1er R. T. A., Blida, lotissement Ferhat, à Biskra (Constantine).
59 Ait Baziz Mahmoud, 1911, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Béni-Ourtilane, commune mixte de Guergour (Constantine).
60 Smaïl Brahim, 1907, sergent, 23e R. T. A., rue Masséna, maison Seddik, à Bône (Bône).
61 Chelabi Ali, 28 mars 1915, sergent, 3e R. T. A, Herbillon, Bône (Bône).
62 Benregreg Tahar, 1915, adjudant, C. A. R. 103, chez M. Ben Hammouche (commerçant), Lafayette (Constantine).
63 Benyoucef Mohammed, 1912, sergent, 2e R. T. A, 78, rue Sept, à Mostaganem (Oran).
64 Ali-Moussa Abdelkader, 23 mars 1914, second maître, 2e classe, marine nationale, 5, rue des Ouled-Nails, à Oran (Oran).
65 Ghorieb Kouider, 18 février 1913, marchal des logis chef, 67e R. A., route de la Basilique, à Tébessa (Constantine).
66 Djaballah Mohamed Chérif, 19 juin 1913, maréchal des logis, 25e escadron du train, 20, rue Pierre-Curie, à Constantine (Constantine).
67 Boukhalfa Mohamed, 24 juillet 1915, sergent, C. O. I., 3, rue de la Basilique, à Tébessa (Constantine).
68 Beltahar Ahmed, 16 juillet 1915, caporal, 15e bataillon de transmissions, 11, rue Nungesser-et-Coli, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
69 Bouchareb Saïd, 29 mai 1920, sergent, 25e B. T. A., douar Lagraff, commune mixte de Tébessa (Constantine).
70 Bendjebbar Mohamed, 8 mars 1921, quartier-maître 2e classe, marine nationale, Mers-el-Kébir (Oran).
71 Boulloul Othmane, 1916, 2e classe, C. O. I. S., mechta Zef-Zef, carrière romaine, Philippeville (Constantine).
72 Djabali Abdallah, 2 décembre 1913, caporal, bataillon de garnison, 20, rue Maréchal-Gallieni, la Calle (Constantine).
73 Kellameldjediane Djelloul, présumé 1913, sergent-chef, 21e B. T. A., 20, impasse Cuvier, à Oran (Oran).
74 Foughali Abdelkader, 18 juin 1923, sergent, 3e R. T. A., 7, place Morland, Constantine (Constantine).
75 Menasria Mohamed, 22 juin 1915, sergent, 3e R. T. A., 7, rue d'Auvlat, à Aumale (Constantine).
76 Dahoui Moussa, 1922, caporal-chef, 2e R. T. A., douar Ouled-Adi-Guelala, commune mixte de M'Sila (Constantine).
77 Herzallah Lakhdar, 1912, maréchal des logis, 28e escadron du train, avenue Salah-Bey, star Melouk, à Biskra (Constantine).
78 Hamraoui Ahmed, 16 mars 1912, sergent-chef, 6e R. T A., chez Abderamah Larbi, épicerie, Raï-el-Aïn, Glacière (Oran).
79 Edris Elmahi ben Amar, 1916, sergent-chef, 3e R. T. A., quartier Ouled-Sidi-Harkat, Bou-Saâda (Alger).
80 Mechnak Mekki, 14 décembre 1910, sergent-chef, 25e escadron du train, douar Ouled-Rabah, commune mixte d'El-Milia Constantine).
81 Khelili Miloud, 24 octobre 1923, sergent, C. A. R. 103, star Melouk, Biskra (Constantine).
82 Harzallaoui Mohammed, 19 mars 1914, caporal, 13e R. T. A., 7, rue Mac-Mahon, Blida (Alger).
83 Nezzar Ahmed, 1919, 1re classe, C. A. R. 103, douar Ouled-Chelih, commune mixte d'Aïn-Touta (Constatine).
84 Boudjemaa Salah ben Mahmoud, 1915, 2e classe, 3e R. T. A., rue Caracolla, Tébessa (Constantine)
85 Tebani Mouloud, 1916, sergent, C. A. R. 101, douar Dar-El-Hadj, commune mixte de Guergour (Constantine).
86 Bendiffallah Mouloud, 29 novembre 1918, sergent, 7e R. T. A., douar Biban, commune mixte de Biban (Constantine).
87 Mecheri Ahmed, 1917, brigadier-chef, 3e B. T. A., Pont-Duvivier (Constantine)
88 Sahraoui Mohamed, 20 juillet 1915, 2e classe, 1er R. S. A., route de Lodi, à Médéa (Alger).
89 Merzouk Belkacem, 30 mars 1921, caporal-chef, 3e R. T. A., 27, rue Laurent-Roses, Souk-Ahras (Constantine).
90 Malah Mohammed, 17 mai 1917, sergent-chef, route Sainte-Hippolyte, à Mascara (Oran).
91 Belkessier Abdelkader, 1919, 1re classe, 6e R. T. A., village nègre, Aïn-Séfra (Oran).
92 Miloudi Boualem, 1927, 2e classe, 19e génie, dar El-Askri, Saïda (Oran).
93 Amara Sebti, 14 janvier 1928, 1re classe, 3e B. T. A., 50, rue Beauharnais, à Bône (Bône).
94 Hamdi Brahim, 1925, 1re classe, C. A. R. 103, douar Maoklane, commune mixte de Guergour (Constantine).
95 Saouli Belgacem, 23 février 1924, 2e classe, 3e R. T. A., B. R. M. A., boîte postale no 37, à Bône (Bône).
96 Yahia Mohamed ben Yahia, 10 novembre 1931, 2e classe, 66e R. A., le Télag (Oran).
97 Khemissat Allal, 16 octobre 1925, 2e classe, 27e train, villa Maris, chez M. Ameur Amar, chemin Bobillot, à Alger.
98 Amezlane Amar, 30 juillet 1931, infirmier de 2e classe au 10e S. I. M., douar Nezliona, commune mixte de Dra-El-Mizan (Alger).

Concierge des tribunaux civils et de commerce.

CATÉGORIE « C »

1 Adjadj (Georges).
2 Perrot (Emile-Joseph).
3 Dura (Joseph).
4 Dias (Joseph).
5 Chouraqui Chaloum, 20 mars 1907.
6 Galy (Albert).
7 Diaz (Emile).
8 Zenou Yahia, 27 janvier 1925, soldat, 9e R. T. A., rue de la Mosquée, Aflou (Oran).
9 Perez (Prosper).
10 Bernabeu (Alphonse).
11 Caillaud (Léonard).
12 Rodriguez (Jean).
13 Chetrit (Jacob).
14 Ben Nephtali (Jacob).
15 Danel (Lucien-Victor).
16 Florentin (René).
17 Boucharbot Mohamed, 1er janvier 1922, matelot de 2e classe, école des mousses, rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).
18 Nemchi Abed, 15 décembre 1912, 2e classe, 66e R. A., 14, rue des Marchés, à Relizane (Oran).
19 Mouginot (Raymond).
20 Coux (Aimé).
21 Peinado (Emmanuel).
22 Benkabouche Madani, 18 août 1898, 32, rue de Paris, à Tlemcen (Oran).
23 Hanani Mohamed, 30 janvier 1911, soldat au G. U. I. 23, 6e compagnie, 4, rue Jean-Mermoz, à Souk-Ahras (Constantine).

CATÉGORIE « D »

1 Dif Salah, dit Lemnouar, 10 mai 1907, sergent-chef, 3e R. T. A., 4, rue Auguste-Lagarde, à Sétif (Constantine).
2 Oulmi Messaoud, 1911, sergent-chef, 10e S. I. M., boulevard Gambetta, maison Marcou, Saint-Arnaud (Constantine).
3 Tamer Mohamed ben Bouhafis, 1913, 1er R. T. A., adjudant, maison 86, cité Camariz, à Blida, route de Dalmate (Alger).
4 Saouli Abbès, 12 juillet 1912, maréchal des logis chef, 9e R. C. A., 16, rue Louan, à Biskra (Constantine).
5 Ait Raziz Mahmoud, 1911, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Béni-Ourtilane, commune mixte de Guergour (Constantine).
6 Benregreg Tahar, 1915, adjudant, C. A. R. 103, chez M. Ben Hammouche, commerçant, La Fayette (Constantine).
7 Cinquin (Jean-Claude).
8 Boudjemaa Salah ben Mahmoud, 1915, 2e classe, 3e R. T. A., rue Caracolla, Tébessa (Constantine).
9 Callejas (Roger).

Service algérien des postes, télégraphes et téléphones.

EMPLOIS MASCULINS

Agent technique (ex-agent des lignes).

CATÉGORIE « D »

1 Lire: Panisello (Pierre), au lieu de: Desplas (Georges).
2 Desplas (Georges).

Chargeur.

CATÉGORIE « D »

2 Panisello (Pierre).

Facteur.

CATÉGORIE « C »

22 Tadjeddine Mohamed, 25 octobre 1931, sergent, 2e R. T. A., rue Tirman, à Geryville (Oran).

CATÉGORIE « D »

71 *bis* Bouhas Allal, 24 mars 1919, gendarme à la 10e légion de gendarmerie, brigade de gendarmerie du Franchetti (Oran).
73 Panisello (Pierre).

Manutentionnaire.

CATÉGORIE « D »

4 Bertrand (Maurice).
5 Panisello (Pierre).

Service des forêts.

Agent de surveillance des eaux et forêts.

CATÉGORIE « C »

1 Hadj-Khelouf Mohamed, 1916, caporal, 15e R. T. A., 71, rue de la Moutat, Saint-Etienne (Loire).
2 Moreau (Louis).
3 Ruiz (Jean).
4 Mecheri Labidi, 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Cheria, commune mixte de Tébessa (Constantine).
5 Chebouba Rabah, 1er janvier 1918, 2e classe, 83e bataillon du génie, 67, rue Vieux (Constantine).

CATÉGORIE « D »

1 Benchohra Miloud, 10 janvier 1908, sergent, 2e R. T. A., 10, rue Ouled-Naïb, à Oran (Oran).
2 Abdesselam Abdelmalek, 10 février 1915, maréchal des logis chef, C. T. R. G. n° 520, 24, rue René-Sabater, maison Puertos, Léveilley, à Hussein-Dey (Alger).
3 Boughetledj Mohamed, 30 août 1904, brigadier, 2e R. S. A., villa Hortense, El Kalâa, à Tlemcen (Oran).
4 Belhamiti Lakdar, 5 avril 1915, 2e classe, 22e R. T. A., Cassaigne-Centre (Oran).
5 Allem Djebbar, 15 novembre 1915, maréchal des logis, 68e régiment artillerie, à Charrier (Oran).
6 Hadjab Daoudi ben Ammar, 1916, sergent-chef, 201e régiment pionniers, chez Gaston, Achoum M'Sila (Constantine).
7 Bentayeb Ali, 8 août 1920, maréchal des logis, école d'application infanterie, foyer des ouvriers, chambre 254, à Marange-Silvange (Moselle).
8 Hadj-Arab Ali ben Said, 28 août 1915, adjudant, 1er R. T. A., douar Frikat, Dra-El-Mizan (Alger).
9 Boudaa Arezki, 22 février 1921, sergent-chef, 16e S. I. M., Fedj M'Zala (Constantine).
10 Mokhtari Mokhtar ben Mohammed, 1926, quartier-maître de 2e classe, marine nationale, 60, rue du Ravin, Bel-Air, à Hussein-Dey (Alger).
11 Sadoune Hocine, 1914, 2e classe, C. O. T., 45, rue des Anciens-Abattoirs, n° 25, maison Touati, Lakdar (Constantine).
12 Edris Elmahi ben Amar, 1916, sergent-chef, 3e R. T. A., quartier Ouled-Sidi-Harkat, Bou-Sanda (Alger).
13 Azzouz Dahmane, 1919, maréchal des logis chef, 2e R. S. A., village Taoughgoute-Frenda (Oran).
14 Vitani (Paul-Baptiste).
15 Belhadji Bénamar, 13 décembre 1916, sergent-chef, 7e R. T. A., rue du Lieutenant-Saint-Hilaire, à Marnia (Oran).
16 Okeil Mohamed, 1923, caporal-chef, 1er R. T. A., cité Cuvellier, 3, Oran (Oran).
17 Callejas (Roger).
18 Rouichi Nouar, 1923, 1re classe, 3e R. T. A., Clairfontaine (Constantine).
19 Allard (Marc).
20 Ourabah Abdallah, 17 avril 1931, 1re classe, 3e R. T. A., à Bougie, 5, rue Barral, à Bougie (Constantine).
21 Garoudji Amar, 20 avril 1923, 2e classe, groupe de transport 5/5, 4, rue de Turenne, à Bel-Abbès (Oran).
22 Sacre (Roger).
23 Boukhari Mohamed Salah, 13 octobre 1931, brigadier, 25e escadron du train, boulevard du Sud, à Khenchela (Constantine).

Service de la défense et de la restauration des sols.

Moniteur de travaux ou pépiniériste.

CATÉGORIE « D »

4 *bis* Boulanouar Menouar, 16 septembre 1928, quartier-maître, rue de l'Abattoir, à Palikao (Oran).
5 *bis* Bouhas Allal, 24 mars 1919, gendarme à la 10e légion de gendarmerie, brigade de gendarmerie, à Franchetti (Oran).

Surveillant de travaux.

CATÉGORIE « C »

1 Hassam Abdelkader, 23 mars 1921, ex 1er canonnier, 67e R. A. A., 64, rue Clemenceau, chez M. Hassam (Jean), à Miepvre (Haut-Rhin).
2 Martinez (Albert).
3 Bensetti Yahia, 9 mars 1918, maréchal des logis, C. O. A., Blida, 60, boulevard Cervantès, à Alger (Alger).
4 Pères (Antoine).
5 Mahiout ou Ahmed, 1908, H. L. M., bâtiment B, champ de manœuvre 8e groupe (Alger).
6 Khelif Youcef, 15 décembre 1912, brigadier, escadron du train, quartier Aïn-Berhouk, Miliana (Alger).
7 Rodriguez (Manuel).
8 Laïchaoui Djelloul, 14 janvier 1930, 45, avenue Paul-Doumer, à Kouba (Alger).
9 Mehemmed Mohamed Chérif, 8 août 1914, soldat, C. A. R., 103, rue Joseph-Maglioli, à Mac-Mahon (Constantine).

CATÉGORIE « D »

1 Kefifa Mohamed, 25 septembre 1903, adjudant-chef, 2e R. T. A., Dar-El Askri, à Saïda (Oran).
2 Slimani Saïd, 1er mars 1910, sergent-chef, 3e R. T. A., rue G., cité musulmane, à Blida (Alger).
3 Grezel (Roger).
4 Hamidi Miloud, 1910, sergent-chef, C. S. T. O. A., maison Imbert, Négrier par Tlemcen (Oran).
5 Roch (Louis).
6 Benfodda Mohamed Boucif, 23 septembre 1909, 19, place Thiers, Aïn-Temouchent (Oran).
7 Abed Saïd ben Amar, 29 septembre 1910, sergent, 65e R. A., centre municipal Boujghzer, commune mixte de Dra-El-Mizan (Alger).
8 Bernardini (Paul).
9 Zoubir Mohammed, 1924, soldat, 2e R. T. A., chez M. Embarek Abed, épicier à Ammi-Moussa (Oran).
10 Diagne Guirane, 1er janvier 1914, sergent-chef, dépôt des isolés des troupes coloniales, 28, rue de Nantes, à Domont (Seine-et-Oise).
11 Belhadj Mohamed, 26 octobre 1927, quartier-maître, 1re classe, marine nationale, Mansourah-les-Bibans (Constantine).
12 Berrahma Mohamed, 3 juillet 1918, sergent-chef, 2e R. T. A., 1, impasse Kayès, à Oran (Oran).
13 Ferhat Abdelkader, 2 avril 1921, 1re classe, 2e R. T. A., à Thiersville (Oran).
14 Zabila Mouloud, 6 janvier 1920, second maître de 1re classe, marine nationale, Mechtras, Dra-El-Mizan (Alger).
15 Mellouk Salah, 1918, sergent-chef, 3e B. T. A., 84, route Sidi-Brahim, à Bône.
16 Bourmani Larbi, 1919, sergent-chef, 3e R. T. A., 17, avenue Georges-Clemenceau, à Sétif (Constantine).
17 Souilah Zerrouk, 14 octobre 1919, caporal, 3e R. T. A., Bain-du-Guergour par Lafayette (Constantine).
18 Fatmi Abdelkader, 1918, caporal, 2e R. T. A., 17, rue Agostini, maison Bachir, quartier des Planteurs, à Oran.
19 Hafsaoui Larbi ben Rabah, 1920, 2e classe, 1er R. T. A., à Aïn-Sefra (Oran).
20 Chebboub Mouloud, 19 août 1928, quartier-maître, 2e classe, marine nationale, quartier Ouasseur, à Miliana (Alger).
21 Slimani ben Youcef, 16 juin 1928, brigadier, 7e C. A. R., cité le Guilloux, à Miliana (Alger).
22 Abed Mohamed, 4 novembre 1924, soldat, 64e R. A., 193, terrain Chabbat, les Planteurs (Oran).
23 Aounallah Amed, 21 février 1928, caporal, 19e génie, commune mixte de Telagh (Oran).
24 Sadouni Mohamed, 30 juillet 1929, 1re classe, 7e R. T. A., 22, rue nationale, à Khroub (Constantine).
25 Bennai Mohammed, 1915, sergent-chef, 45e régiment de transmission, Sidi-Moussa, Baraki (Alger).
26 Belkhokhe Mustapha, 21 août 1925, caporal-chef, 7e R. T. A., 13, rue des Enfants, à Mascara (Oran).
27 Miloudi Boualem, 1927, 2e classe, 19e génie, 6, rue Marguerite, à Saïda (Oran).
28 Mehenni Saïd, 17 mars 1923, 2e classe, 3e R. T. A., avenue Viviani, Dar-El-Askri, à Constantine.
29 Sacre (Roger).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Sallat Mostéfa.

TRAVAUX PUBLICS

Garde maritime.

CATÉGORIE « D »

1 Bedeil (André).
2 Roudaut (Etienne).

Garçon de bureau et de laboratoire.

CATÉGORIE « C »

1 Sebbane Kadda Ould Djilali, 22 août 1913, brigadier, 2e zouaves, 21, rue de l'Esplanade, à Mostaganem (Oran).
2 Benhadji Serradji Boumédiène, 4 mars 1917, 2e classe, 68e R.A.A., 3, rue de Paris, à Tlemcen (Oran).
3 Belhis Maklouf, 8 mars 1916, 2e classe, 9e R. S. A., douar Manda, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
4 Hadjadj (Lucien).
5 Amrane Mohamed, 6 avril 1897, 1re classe, 3e groupe d'artillerie, Collo P. E. (Constantine).
6 Zerbib (Moïse).

CATÉGORIE « D »

1 Granier (Roger).
2 Binot (Jackie).

EDUCATION NATIONALE

Concierge de lycées d'enseignement franco-musulman en Algérie.

CATÉGORIE « C »

1 Gazou Mohand, 1917, soldat, 65e R. A., rue de Lyon, 138, à Alger (Alger.)
2 Amara Abdelkader, 25 janvier 1917, douar Ridane, commune mixte d'Aumale (Alger).
3 Hanani Mohamed, 30 janvier 1911, 2e classe, G. U. I., no 23, 6e compagnie, 4, rue Jean-Mermoz, à Souk-Ahras (Constantine).

BIBLIOTHEQUE NATIONALE D'ALGER

Gardien de bibliothèque.

CATÉGORIE « C »

1 Benyettou Abed, 1er novembre 1897, soldat au 1er R. T. A, 6, rue Danton, Alger.
2 Zerbib (André).

SERVICE DES BEAUX-ARTS

Ecole nationale des beau-arts d'Alger.

Surveillant.

CATÉGORIE « D »

1 Baltase (Félix).
2 Oumedjkane (Robert).
3 Ciangherotti (Joseph).

Section algérienne de l'office national interprofessionnel des céréales.

Garçon de bureau.

CATÉGORIE « C »

1 Garcia (Emile).
2 Palluaud (Auguste).
3 Derhai (Jacob).
4 Tellier (Charles).
5 Jean (Roger).

CATÉGORIE « D »

1 Haddad Boubakeur, 5 mars 1919, quartier-maître, marine nationale, rue « K », no 3, cité Fontaine-Fraîche, à Alger.
2 Amokrane Salah, 8 juillet 1927, 2e classe, 3e R. T. A., fort Clauzel, Bougie (Constantine).
3 Garoudji Amar, 20 avril 1923, 2e classe, 4, rue de Turenne, Sidi-bel-Abbès (Oran).
4 Drici Slimane, 6 mai 1929, 2e classe, 3e R. T. A., 18, rue Charles-Laborie, à Souk-Ahras (Constantine).

Banque de l'Algérie.

Concierge stagiaire.

CATÉGORIE « C »

1 *bis* Joret (Paul).

Agent non qualifié de service.

CATÉGORIE « C »

2 Hazane (David).

CATÉGORIE « D »

6 Ségura (François).

Caisse de crédit municipal d'Algérie.

Paqueteur, aide-magasinier, préposé, chef préposé.

CATÉGORIE « C »

1 Chouraqui (Chaloum-Charles).

CATÉGORIE « D »

1 Galdeano (Marcel).
2 Sadoune Hocine, 1914, 2e classe, C. O. T. 45, rue des Abattoirs, n° 25, maison Touati, Lakdar (Constantine).
3 Bouguerrou Amar, 18 décembre 1931, brigadier-chef, 709 C. R. E. E., rue Joseph-Bosco, ferme Benabdou, à Constantine.

Electricité et gaz d'Algérie.

EMPLOIS ADMINISTRATIFS

EMPLOIS MIXTES

Employé ordinaire.

CATÉGORIE « D »

12 Ayad Mohamed, 7 avril 1918, 2e classe, 3e B. T. A., 16, rue des Maugrebins, Alger.

Employé aux écritures.

CATÉGORIE « C »

32 *bis* Leclercq (Pierre).

Concierge.

CATÉGORIE « C »

1 Aich (Albert).
2 Michaud (Fernand).
3 Rizzo (François).
4 Coleno (Gaston).
5 Delaporte (Marcel).
6 Benoist (Camille).
7 Soler (Jean).
8 Mouginot (Raymond).
9 Olivieri (Joseph).
10 Scholly (Justin).
11 Durieux (Jean-Marie).
12 Rodriguez (Manuel).
13 Arquero (André).
14 Tranchant (Fernand).

CATÉGORIE « D »

1 Cinquin (Jean-Claude).

CATÉGORIE « E »

1 Attia (Rachel).
2 Morera (Rosalie).
3 Fritsch (Jeanne).
4 Garcia (Aurélie).
5 Dukan (Rachel).
6 Barthelemy (Paulette).
7 Duris (Micheline).
8 Mas (Anne-Marie).
9 Mazrou (Zaïa).

EMPLOIS MASCULINS

Garçon de bureau.

CATÉGORIE « C »

1 Botella (Raymond).
2 Redja Djelloul ben Belgacem, 1917, 2e classe, 1er R. T. A., place des Caravanes, à Laghouat (Alger).
3 Allan Chaloum, 5 septembre 1925, soldat, B. A. D. 11, 5, rue Brahim-Falah, à Alger.
4 Dupont (Roger).
5 Aiello (Vincenzo).
6 Rizzo (François).
7 Palumbo (Raymond).
8 Sanchis (Edmond).
9 Lorenzo (Joseph).
10 Ktourza (Chaloum-Charles)
11 Jay (René).
12 Ufarte (Pascal).
13 Hazane (David)
14 Pailuaud (Auguste).
15 Hadjadj (Lucien)
16 Benkhedir Ahmed, 1920, douar Youks, commune mixte de Morsott (Constantine).
17 Arquero (André).
18 Marais (Léon).
19 Fort (Jean-Pierre).
20 Jean (Roger).

CATÉGORIE « D »

1 Daude (Marcel).
2 Callejas (Roger).
3 Sportiello (Julien).
4 Dridi Slimane, 6 mai 1929, 2e classe, 3e R. T. A., 18, rue Charles-Laborie, à Souk-Ahras (Constantine).

Planton manutentionnaire.

CATÉGORIE « C »

1 Montoya (Gabriel).
2 Brouet (Lucien).
3 Kenouche Ahmed, 1919, 2e classe, 19e génie, douar Timezrit, commune mixte de la Soummam (Constantine).
4 Ben-Brahim Madjid ben Ahmed, 1916, 1re classe, 25e train, Lambèse (Constantine).
5 Benbouzid Boudjemma, 1914, caporal, 3e R. T. A., Dar-El-Askri, à Aïn-Beida (Constantine).
6 Dridi Mohamed, dit Boudaghane, 15 novembre 1902, sergent, 7e R. T. A., 14, rue Murat, cité Deyrou, à Bône (Bône).
7 Amouri Abdallah, 1910, sergent, 7e R. T. A., rue du 3e-Tirailleur, maison Krachini, à Sétif (Constantine).
8 Botella (Raymond).
9 Haddad Salah, 1906, 2e classe, 23e R. T. A., faubourg des Jardins, maison Décanssy, à Sétif (Constantine).
10 Salhi Layachi, 1912, 2e classe, C. O. I. n° 3, 110, boulevard Bru, à Alger (Alger).
11 Messaoud Mohamed, 18 mai 1906, 2e classe, 1er R. T. A., maison Perez, avenue Lavigerie, à Kouba (Alger).
12 Bektache Larbi, 1916, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Béni-Felkaï, commune mixte de Takitount (Constantine).
13 Benadrouche Ali ben Saïd, 25 mars 1913, 2e classe, bataillon de garnison, 17 *bis*, rue Clauzel, Alger.
14 Aïtou Idir, 25 octobre 1922, brigadier, 67e R. A. A., 46, rue Grenéta, à Paris (2e).
15 Larbi Larbi ben Amar, 19 août 1918, 1re classe, C. O. I. n° 3, à Corneille (Constantine).
16 Bourouis Mohamed, 3 octobre 1908, adjudant, G. U. R. n° 21, douar El Gouli, commune mixte de Collo (Constantine).
17 Chalah Boussad, 9 mars 1915, 2e classe, 9e R. T. A., à Fort-National P. E. (Alger).
18 Mora (Guy).
19 Damene Abdelkader, 19 mai 1917, victime civile, Maison Carrée, douar Beni-Boukhaunous, commune mixte de l'Ouarsenis (Alger).
20 Guyard (Maurice).
21 Aaron Chaloum.
22 Semrani Mahmoud, 21 juin 1920, soldat, 7e R. T. A., lotissement Schebat-Miramar, Saint-Eugène (Alger).
23 Mana Braham ben Ali, 1919, caporal, n° 1 C. O. I. chez Rina, 16, rue du Divan, à Alger.

24 Touane Messaoud, 1918, 2e classe, 7e R T. A., rue Star-Melouk. a Biskra (Constantine).
25 Scotto-di-Perta (Charles).
26 Jarrige (Marcel).
27 Marques (Pierre).
28 Rizzi Amar, 22 février 1920, 2e classe, C. O. I. n° 1, Sidi-Aïssa, commune mixte de Bône (Bône).
29 Novotny (Ladislaw).
30 Zerroug Louardi, 4 février 1913, sergent, 3e R. T. A., rue de la Remonte, à Tébessa (Constantine).
31 Slimani Amar, 17 février 1912, caporal, 7e R. T. A., 2, rue Boubchada, à Sétif (Constantine).
32 Nouioua Bouzid, 1er mars 1894, 2e classe, 7e R. T. A., 13, rue l'Huillier, à Constantine.
33 Boukelaï Moussa, 30 janvier 1915, 2e classe, 67e R. A. A., à Corneille (Constantine).
34 Klouft Ramdane, 1918, 1re classe, 3e R. T. A., 1, rue du Docteur-Tedde, à Bône (Bône).
35 Kherachi Abdelkader ben Hacem, 18 mars 1918, 2e classe, 194e B. P. N. A., cité des 4-Canons, boulevard de Beaumont, bâtiment A, n° 3, à Alger.
36 Zerbib (Moïse).
37 Oudina Salah, 17 février 1906, adjudant, 21e section C. O. M. A., 46, rue Cherbonneau, à Constantine.
38 Pecriaux (Georges).
39 Chenief Tahar, 1901, adjudant, groupe de transport 516, à Marseille, 6, rue des Palmiers, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
40 Amiri Saïd, 16 mars 1921, 2e classe, 7e R. T. A. et G. M. S. 601, 81, rue Rabelais, à Lyon (Rhône).
41 Coniglio (Joseph).
42 Ruiz (Francisco).
43 Ayache (Salomon).
44 Saidaoui Ahmed, 1908, sergent infanterie, compagnie C. T. 2, 43, rue de la Félicité, à Paris (17e).
45 Weber (Georges).
46 Gasmi Mohamed, 1916, brigadier C. O. I. D 3, Star Melouk, maison Hadj Chouchou, à Biskra (Constantine).
47 Olivieri (Joseph).
48 Hadjih Mohammed, 10 janvier 1917, douar Tirmitine, Mirabeau (Alger).
49 Ali Miloud, 27 novembre 1915, 7, rue de Constantine, à Relizane (Oran).
50 Bououdine Ammar, 15 juin 1920, avenue Bienfait (impasse), n° 76 (Constentine).
51 Raminez (François).
52 Serrano (Joseph).
53 Abdelli Yahia, 17 février 1929, 13, rue Bedeau (Constantine).
54 Lakhdari Ahmed, 9 octobre 1931, Dar-El-Askri, à Tébessa (Constantine).
55 Chehri Lounés, 1916, à Abbo (Alger), sergent, compagnie divisionnaire du 25e R. T. A.
56 Stief (Albert).
57 Fort (Jean-Pierre).

CATÉGORIE « D »

1 Benameur Ammar, 24 août 1908, sergent-chef C. O. I. D. 3, 34, rue Desaix, à Bône (Bône).
2 Khoudour Ammar, 18 février 1910, adjudant, 1er R. T. A., douar Bordj-R'Dir, commune mixte de Maadid (Constantine).
3 Kedaya Othmane, 1904, sergent-chef, C. O. T. 3, 3, rue Belisaire, à Bône).
4 Krasdi Belkacem, 1901, sergent, 25e compagnie de garnison, douar Taouzient, commune mixte de Khenchela (Constantine).
5 Abdelhafid Ali ben Saad, 1902, sergent C. A. T., 4, rue Benzaïd, à Bougie (Constantine).
6 Moualhi Ammar ben Laïfa, 22 mars 1906, sergent-chef, 19e régiment génie, 5, rue Tabarka, à Bône (Bône).
7 Amarouche Hamda ben Maamar, 10 janvier 1911, caporal, centre d'organisation d'infanterie n° 3, rue Clemenceau, à la Calle (Constantine).
8 Bouali Ammar, 1913, sergent-chef, 7e R. T. A., 50, avenue Georges-Clemenceau, à Sétif (Constantine).
9 Louchene Khélifa, 11 septembre 1906, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Briket, commune mixte d'Ain-Touta (Constantine).
10 Amoura Mohamed, 15 mars 1911, sergent, 9e zouaves, 42, rue Négrier, à Guelma (Constantine).
11 Khelalfa Sadi, 5 janvier 1910, sergent, 7e R. T. A., chez M. Gouaref Lakdar, à Barika (Constantine).
12 Segni Messaoud, 2 avril 1903, maréchal des logis, 33e R. A. A., 3, rue Pauvelle, à Souk-Ahras (Constantine).
13 Aïb Khemaia dit Khélifa, 14 avril 1907, sergent-chef, 7e R. T. A., commune mixte de Khenchela (Constantine).
14 Amara-Madi Amar, 5 mars 1906, maréchal des logis, 67e R. A. A., 2, rue de l'Ecole, à Guelma (Constantine).
15 Boulagouas Mohamed, 1901, sergent, 7e R. T. A., douar Ichemoul, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
16 Bedda Slimane, 1908, caporal, 5e bataillon C. O. I. D. 3, Château-dun-du-Rhumel (Constantine).
17 Chergui Yonnès, 1909, sergent-chef, 7e R. T. A., douar Hammama, commune mixte de Souk-Ahras (Constantine).
18 Rebahi Khédiri Saïd, 20 février 1910, maréchal des logis, 9e R. S. A., Aïn-Beda (Constantine).
19 Youcef Aïssa, 9 mars 1911, maréchal des logis, 9e R. S. A., Pasteur (Constantine).
20 Djedid Salah, 10 novembre 1904, caporal, 5e R. T. A., Ouled-Youb, commune mixte de la Calle (Constantine).
21 Souici Tahar, 17 mars 1906, sergent, 7e R. T. A., Hamma-Plaisance (Constantine).
22 Bougandoura Rabah, 1911, sergent, 7e R. T. A., douar M'Toussa, commune mixte de Khenchela (Constantine).
23 Ferdjaoui Ali ben Amar, 1912, sergent G. M. R. n° 21, 4, rue Benzaïd, à Bougie (Constantine).
24 Ghoulam Hamida, 1901, sergent, 7e R. T. A., maison Gristille, avenue de la Gare, à Batna (Constantine).
25 Benkouider Abdelkader, 8 octobre 1903, maréchal des logis, 25e train, 15, rue des Vieillards, à Bougie (Constantine).
26 Tir Derradji, 1905, sergent-chef, C. O. I. D., 3, Saint-Donat (Constantine).
27 Zelmat Ali ben Ahmed, 1912, sergent, C. A. R., 103, douar Ouled-Lablad, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
28 Selfaoui Seghir ben Ahmed, 1910, maréchal des logis, B. A. M. C., 33, rue Salah, Ben Biskra (Constantine).
29 Salah ben Lakhdar, 1901, 1re classe, 9e R. S. A., 15, lotissement Ferhat, Biskra (Constantine).
30 Charif Dekkiche, 1905, maréchal des logis, 3e R. S. A., douar Nagra, commune mixte de Barika (Constantine).
31 Kefi Abdallah ben Ali, 23 septembre 1911, sergent, 25e compagnie de garnison à Batna, rue Hoche, Maison Aouli, à Bône (Bône).
32 Hellal Saad ben Mohamed, 1904, 2e classe, 7e R. T. A., 13/35, Bel Air Sétif (Constantine).
33 Abassa Lakhdar, 1905, 1re classe, 3e R. S. A., douar Taouzient, commune mixte de Khenchela (Constantine).
34 Abed Rabah, 10 novembre 1909, 2e classe, 19e section infirmiers militaires, 14, rue Coulonne-en-Montagne, Sétif (Constantine).
35 Manaa Kaddour, 1906, caporal chef, 7e R. T. A., 37, rue Négrier, à Guelma (Constantine).
36 Ben Saïd Salah ben Abdallah, 22 novembre 1903, caporal, 3e R. T. A., Maison ben Saïd Lakdar, quartier du Stand Batna (Constantine).
37 Hamici Mohand Arab, 17 novembre 1904, sergent, 81e compagnie, Chaîne de Montagne, 1, rue Fagnoni, à Bougie (Constantine).
38 Fellah Smaïl, 1905, 1re classe, corps de Douairs, à Barika (Constantine).
39 Dekhili Bouguerra, 1904, 1re classe, compagnie de garnison, section du 25e train, Pont-du-Diable, Maison Halimi Deradji (Constantine).
40 Kaouche Messaoud, 1908, sergent, 7e R. T. A., rue du 3e-Tirailleurs, Maison Amar, à Sétif (Constantine).
41 Meuzer Bahi, 1904, caporal, dépôt des P. G. n° 113, Edgard-Quinet, commune mixte de Khenchela (Constantine).
42 Chebedden Ahmed, 1912, 1re classe, C. O. I. D., 3, douar Meggada, commune mixte de Khenchela (Constantine).
43 Debbache Rebiaï ben Bachir, 1905, caporal, 7e R. T. A., douar Neggada, commune mixte de Khenchela (Constantine).
44 Fersadou Chafaï, 14 mars 1909, sergent, 3e R. T. A., douar El Askri Tebessa (Constantine).
45 Abdelaziz Tahar, 1914, sergent, 3e zouaves, douar Ouled Si Ali, commune mixte d'Aïn El Ksar (Constantine).
46 Tibouchi Mohand Arezki, 23 janvier 1909, sergent, centre d'organisation d'infanterie n° 3, douar Beni-Oughlis, commune mixte de la Soummam (Constantine).
47 Boudifa Layachi, 1913, caporal, 422e compagnie de garde des P. G. A., douar O Bouderhem, fraction O Mira-Khenchela (Constantine).
48 Bichaoui Amar, 15 septembre 1912, 2e classe, C. O. I. 45, 1, rue des Abeilles, à Constantine (Constantine).
49 Hadji, dit Boudardara Ammar, 16 octobre 1907, 2e classe, 3e compagnie de remonte, mechta M'Soussa, commune d'El-Arrouch (Constantine).
50 Berrezic Ali ben Mohamed, 1913, caporal, 3e R. T. A. au douar Ouled-Dhia, mechta Bourouba (Constantine).
51 Zaidi Amar, 1916, 1re classe, 10e S. I. M., douar Ouldja, commune mixte de Khenchela (Constantine).

52 Hamadi Mohamed, 27 avril 1911, 1re classe, C. O. I. D. n° 2, douar F. Kirina, commune mixte de Canrobert (Constantine).
53 Ramdani Mahdi, 1914, 1re classe, 7e R. T. A., avenue Viviani, bâtiment A. B. (Constantine).
54 Miloud ben M'Hamed, 1912, 1re classe, 67e R. A. A., 5, rue Paul-Jeanet, à Strasbourg (Bas-Rhin).
55 Boutaghane Sebti, 15 novembre 1912, sergent-chef, 3e R. T. A., Mamillon-Négrier, maison Cataguer, à Philippeville (Constantine).
56 Abdelli Seghir ben Belkacem, 26 mars 1915, sergent-chef, 3e R. T. A., 42, rue Négrier, Guelma (Constantine).
57 Khelouli Cheikh, 1916, brigadier chef, 803e C. O. M., 24, rue Branly, à Constantine.
58 Zga Hamma, 3 mai 1914, maréchal des logis, 9e R. C. A., Batna (Constantine).
59 Azaizia Maâmar, 1910, brigadier, école armée blindée et cavalerie, douar Morsott, mechta Henaissia, Tébessa mixte (Constantine).
60 Khemiri Gherib ben Ali, 1917, caporal, 10e S. I. M., douar Aïn-Khiar, la Calle (Constantine).
61 Mechetti Djemaï, 1er janvier 1912, 1re classe, 7e R. T. A, Lambese (Constantine).
62 Amghar Tahar, 6 juin 1913, soldat, atelier de la base 901, 5, rue du Pot-de-Fer, à Paris (5e).
63 Yabouche Salah, 2 décembre 1926, 2e classe, 9e E. S. A., chez Mme Calnere, Pasteur (Constantine).
64 Kahallesane M'Barek, 20 décembre 1918, 2e classe, C. O. T., 45, Ouled-Braham, n° 87, Constantine.
65 Benhamza Mohamed El Hachemi, 19 août 1914, maréchal des logis, 1er R. S. A., douar Aïn-Zatout, commune mixte d'Aïn-Touta (Constantine).
66 Ghorab Salah, 1912, sergent, C. I. A. A. T., douar Ouled-Gacem, commune mixte d'Aïn-M'Lila (Constantine).
67 Meraghdia Mohammed, 1914, 2e classe, C. O. I. 3, Souk-Ahras, gardien du cimetière musulman (Constantine).
68 Friki Moktar, 1917, 1re classe, 19e R. T. A., douar Khanguet-Aoum, commune mixte de la Calle (Constantine).
69 Sadoune Hocine, 1914, 2e classe, C. O. T. 45, rue des Anciens-Abattoirs, n° 25, maison Touati, Lakdar (Constantine).
70 Bouaffar Khemissi, 1920, 2e classe, 25e train, faubourg du Rhin (F. P. C.), Thann (Haut-Rhin).
71 Habta Saïd, 12 mai 1929, caporal, C. A. R., 103, rue du Lavoir, Khenchela (Constantine).
72 Hemici Mohammed, 2 mai 1918 , sergent, 3e R. T. A., rue de la Villette, n° 37 *bis*, à Bône (Bône).
73 Mecheri Ahmed, 1917, brigadier-chef, 3e B. T. A., pont de Duvivier (Constantine).
74 Haddad Hammou, 1917, brigadier, 8e R. S. A., allée Herbillon, à Batna (Constantine).
75 Zerroug Saad, 1er juillet 1926, 2e classe, C. A. R. 103, chez Tribi Nouar, commerçant, Ouenza (Constantine).
76 Benzahia Bachir, 1917, sergent-chef, 8e C. S. A., 22, rue Randon, à Alger.
77 Kaba Ahmed, 18 juin 1916, sergent-chef, C. A. R. 103, 23, rue Charles-de-Foucault (Constantine).
78 Abdelli Azzouz, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Gourigueur, commune mixte de Tébessa (Constantine).
79 Benkhelil Mohamed, 16 avril 1930, 1re classe, 7e R. T. A., 8, rue Sidi-Rached (Constantine).
80 Benabboura Tayeb, 1916, 2e classe, 6e R. I. A., 98, rue Tête-d'Or, à Lyon (Rhône).
81 Frah Laïd, 1923, 1re classe, 9e R. S. A., 63, rue Ouled-Braham, à Constantine.
82 Bouguerrou Amar, 18 décembre 1931, brigadier-chef, 709e C.R.E.E., rue Joseph-Bosco, ferme Benabdou, à Constantine.

EMPLOIS TECHNIQUES

Manœuvre spécialisé

CATÉGORIE « C »,

1 Tahmi Tayeb, 30 septembre 1921, 43, rue Chapon, à Paris (3e).

Manœuvre ordinaire.

CATÉGORIE « C »

1 Tahmi Tayeb ben Mohamed, 30 septembre 1921, 43, rue Chapon, à Paris (3e).

CATÉGORIE « D »

1 Hassad Amar, 1904, 1re classe, 3e zouaves, rue de la Gare, à Khenchela (Constantine).
2 Ramoul Mohamed, 8 octobre 1912, brigadier, 25e train, 42, rue Abdallah-Bey, Constantine.
3 Chakab Abdelhafid, 1910, 2e classe, 3e R. S. A., transports publics chez Bekkouche Messaoud, à Batna (Constantine).
4 Foul Benyamina, 8 décembre 1927, 1re classe, 2e R. T. A., rue de Biskra, n° 22, à Oran.
5 Gourdache Khelifi, 11 novembre 1913, caporal, C. O. I. n° 3, 2, boulevard Petit, à Batna (Constantine).
6 Kmidji Khoutir, 1er avril 1926, 2e classe, 21e B. T. A., Aïn-Abessa, par Sétif (Constantine).
7 Aberbache Mohammed, 23 septembre 1918, sergent-chef, 6e B. C. A., douar Menâa, commune mixte de l'Aurès (Constantine).
8 Bouseida Mohamed, 29 décembre 1922, 2e classe, C. A. R. 103, douar Béni-Ouellan, commune mixte de Collo (Constantine).
9 Frah Laïd, 1923, 1re classe, 9e R. S. A., 63, rue Ouled-Braham, Constantine.
10 Sakhri Ahmed ben Abdelkader, 1919, 2e classe, C. A. R. 101, 15, rue de la Gare, Francheville-le-Bas (Rhône).

Chemins de fer algériens.

EMPLOIS COMMUNS A TOUS LES SERVICES

EMPLOIS MASCULINS

Garçon de bureau.

CATÉGORIE « C »

7 Chebouba Rabah, 1er janvier 1918, 2e classe, 23e bataillon du génie, 67, rue Vieux, à Constantine.

Planton.

CATÉGORIE « C »

1 *bis* Ktourza (Chaloum-Charles).

Préposé aux travaux manuels.

CATÉGORIE « D »

1 Dridi Slimane, 6 mai 1929, 2e classe, 3e R. T. A., 18, rue Charles-Labeyrie, à Souk-Ahras (Constantine).

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Service de la sûreté.

Inspecteur adjoint de police.

CATÉGORIE « D »

1 *bis* Lire : Boeri (Georges), au lieu de : Bâ Boubacar; 1 *ter* Bâ Boubacar.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.